DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME XI. Partie II.e

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC.. LXXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

CArtons à placer page 151 à 155, pour PAILLOT.
Page 299 à 303, & depuis la Page 303 à 305, pour PICQUET.
Page 317 à 323, pour PIÉTREQUIN.
Page 589 à 595, pour PUYSÉGUR.

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

DEpuis le dixieme Volume de ce Dictionnaire de la Nobleſſe, publié en Janvier 1776, une multitude de *Mémoires*, dont beaucoup avec les titres originaux, & les autres légaliſés par le Juge des lieux, me ſont parvenus; il a fallu autant de tems que de patience à les examiner & les rediger, pour les mettre par ordre alphabétique, & quelques-uns en Addition. C'eſt la raiſon pour laquelle ce onzieme Volume n'a pu paroître plutôt.

Mais on n'a pas à ſe plaindre de ce délai, puiſque depuis 1770 qu'à paru le premier Volume *in*-4°. de cet Ouvrage, juſqu'à préſent on en a eu, dans l'eſpace de cinq à ſix ans, onze de près de 100 feuilles chacun. Ç'a été un travail tant pour les Imprimeurs que pour le Rédacteur d'une ſi grande & curieuſe Collection, heureuſement goutée des connoiſſeurs, dont la critique ſage & honnête a paru néceſſaire: j'en fais cas, autant que je mépriſe des traits de jalouſie, & des diſcours vagues qui viennent de tems en tems frapper mes oreilles. Ainſi je vais la finir avec le même courage que je l'ai commencée.

Le XIIe Volume, actuellement ſous preſſe, terminera l'Alphabet, mais il ira lentement, pour donner le tems à ceux qui ont des *Mémoires* à me faire paſſer ſur les dernieres Lettres, de me les envoyer avec leurs titres, ou du moins légaliſés par le Juge des lieux. Cependant, comme l'impreſſion n'en ſera point interrompue, je penſe qu'au plus tard il pourra paroître ſur la fin de l'été prochain. Enſuite je m'occuperai des *Mémoires* nouveaux qui pourront entrer, par ordre alphabétique, dans un Supplément, où ſe trouveront auſſi les Additions à pluſieurs Généalogies imprimées dans le corps de l'Ouvrage. Comme la Généalogie de la Maiſon de *Menardeau*, que nous avons donnée *Tome X*, *p.* 27 *& ſuiv.* contient quelqu'inexactitude dans les faits, nous l'y rapporterons, d'après des recherches qu'on doit faire, ſi on nous les envoye, & la filiation des branches obmiſes, dont nous n'avons point connoiſſance, notamment de celle de *Maubreil*.

Le Lecteur doit ſe ſouvenir auſſi que dès que les premiers Volumes de cet Ouvrage parurent, j'annonçai que je reprendrois mon *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe*, interrompu en 1770, quand celui-ci ſeroit fini, ou du moins près de l'être. Je touche, graces au Ciel, au moment de le faire paroître, & j'eſpere que ce ſera au commencement de 1778. On trouvera dans ce *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe*, l'état actuel de toutes les grandes & anciennes Maiſons du Royaume, & j'y indiquerai les Volumes de mon Dictionnaire où elles ſont inſérées.

J'ai une priere à faire à tous ceux qui s'intéreſſent à cet Ouvrage,

282590

& qui ont des Lettres & *Mémoires* à m'adreſſer, ou au Libraire, c'eſt de vouloir bien les affranchir : ils doivent être liſiblement & correctement écrits par rapport aux noms propres. Il y a pluſieurs Généalogiſtes en Province, qui, de leur propre mouvement, ſans doute pour l'avantage de mon Ouvrage, m'ont adreſſé des *Mémoires* ſans conſulter les chefs de Famille, dont il eſt queſtion dans ces Généalogies, je les prie de ne le plus faire ſans avoir leur attache : par cette attention ils me mettront à l'abri de pluſieurs reproches que j'ai déja eſſuyés.

On néglige le plus ſouvent dans la *Gazette* & le *Mercure de France*, de donner les noms de batême de ceux dont il y eſt parlé, ſoit par naiſſance, diſtinction, mariages ou morts, & même ſans indiquer la branche des grandes Maiſons qui en ont formé pluſieurs, ainſi que celle des autres Familles, ce qui met un Généalogiſte dans l'embarras, ne pouvant ſe rappeller l'état actuel de toutes ces Maiſons : le Lecteur m'excuſera ſi je n'ai pas fait uſage de la plupart de ces légeres notices.

DICTIONNAIRE

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/vol11pt2dictionn00aube

POILVILAIN ou POILVILLAIN (DE), autrefois PELVILAIN, en Normandie, Diocèse d'Avranches. C'est une des plus anciennes Maisons de cette Province, où elle étoit connue dès le XIIe siécle, & mise au rang de la premiere Noblesse par *Raimond de Montfaut* & par *Roissy*, Commissaires du Roi en cette partie ès années 1463 & 1599. L'ancienneté de cette Maison se justifie par des Chartes, aveux, inventaires, traités de mariage, &c.

Le premier connu est VAUTIER DE PELVILAIN, qui vivoit en 1189, & fut témoin à une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye d'Aunay, au Diocèse de Bayeux.

I. RICHARD DE POILVILAIN, depuis lequel la filiation est suivie, fit, en 1194, acquisition de la Terre de Bois-Mizouard près Avranches, possédée encore aujourd'hui par une branche de cette Famille. Sa noblesse est prouvée par un acte de 1220, où il est qualifié *Miles* (Chevalier), qualité qu'on ne donnoit qu'aux *nobles d'extraction*. Le même titre constate, qu'il eut de *Béatrix de Verdun*, son épouse :

II. GEOFFROI DE POILVILAIN, dont la noblesse est prouvée par un titre latin de 1235, où il est dit qu'il eut pour femme *Agnès*, & pour fils — GUILLAUME, qui suit. Par un autre acte de 1238, il donne à l'Hôtel-Dieu d'Avranches la dixme qu'il avoit par droit d'héritage dans la Terre du Mesnil-Terré. Il confirma, l'an 1239, une donation faite à l'Abbaye de Savigny par *Geoffroi du Rocher*, Prêtre, de deux piéces de terre mouvantes de lui, & prises dans le champ du nom de POILVILAIN près Avranches. A cet acte est attaché un sceau, où on lit ces mots : *Gaufredi* POILVILAIN, & sur lequel est empreint un écu *parti*.

III. GUILLAUME DE POILVILAIN est déclaré, dans un titre latin de 1256, fils & héritier de GEOFFROI, Ecuyer; & il prend les mêmes qualités dans trois autres titres des années 1260, 1276 & 1279, qui sont des donations & fondations faites par lui à l'Abbaye de la Luzerne & à l'Hôtel-Dieu d'Avranches. Le nom de sa femme est ignoré; mais il en eut :

IV. RICHARD DE POILVILAIN, II. du nom, Seigneur du Mesnil-Terré & de la Hérissiere, connu par une déclaration du 6 Juin 1327, qu'il fit d'un franc-Fief, nommé *le Mesnil-Terré*, qu'il tenoit du Roi, à *Philippe*, Comte *d'Evreux*. Cette déclaration est extraite d'un Regiſtre en parchemin, dans lequel il est dit encore, que RICHARD DE POILVILAIN, II. du nom, tient un Fief de Haubert, dans la Paroisse de la Rochelle, nommé la Hérissiere. Il eut pour fils :

V. ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Terré & de la Hérissiere. On a de lui trois aveux rendus en 1396, en la Chambre des Comptes, tirés du Regiſtre 389, du Bailliage du Côtentin, où il est dit 1°. que ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, tient à foi & hommage du Roi, un sixieme de Fief de Haubert, situé dans la Paroisse de la Rochelle, nommé la Hérissiere; 2°. pour un autre sixieme dans ledit Fief de la Rochelle; & un troisime aveu pour le Fief du Mesnil-Terré dans la Paroisse de Plomb. Le même ROBERT fit un échange, en 1399, d'une piéce de terre située dans la Paroisse de Plomb; & en 1433, il reçut aveu pour le Fief du Mesnil-Terré. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, qui suit; — & RICHARD, mort sans postérité.

† VI. GUILLAUME DE POILVILAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Terré, de la Hérissiere, de Mizouard, & en partie du Mesnil-Adelée, à cause de son mariage, contracté le 11 Décembre 1470, avec noble *Jeanne Aze*, rendit hommage en la Chambre de Comptes, le 15 Juillet 1452, pour les Fiefs de la Hérissiere & du Mesnil Terré. Il en rendit encore trois autres les 1 Février 1455, 3 Mars 1459 & 3 Novembre 1462, pour les mêmes Terres & Seigneuries de la Hérissiere & du Mesnil Terré. On a aussi un aveu qui lui fut rendu le 15 Novembre 1497, (dont l'original est dans le Chartrier de M.

† On trouve Jean de Poilvilain, Ecuyer, Procureur général à la Cour des aides de Normandie en 1494, marié dès 1488 à Laurence Toustain, fille du Seigneur de Bétencourt et de Longuemare.

de la Manſſeliere, produit, avec d'autres titres, en 1765, à M. *de Beaujon*, alors Généalogiſte des Ordres du Roi), à cauſe de noble *Jeanne Aze*, ſon épouſe, du Fief & Terre du Meſnil-Adelée. Il eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit ; —— 2. JEAN, Curé de la Balaine ; —— 3. & COLASSE, épouſe de *Jean Lanceſſeur*.

VII. PIERRE DE POILVILAIN, Seigneur de la Hériſſiere, & de Mizouard, reçut aveu, en 1503, à cauſe de ſa Seigneurie de la Hériſſiere ; partagea le 3 Avril de la même année, avec JEAN, Curé de la Balaine, ſon frere, les biens provenans de la ſucceſſion de leurs pere & mere, & de feu *Pierre Aze*, Ecuyer, leur oncle maternel, Seigneur du Meſnil-Adelée. En 1505, il reçut un autre aveu pour le Fief de Mizouard, & avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1486, reconnu devant *Bertrand* & *Michel Jardins*, Tabellions à Avranches, Demoiſelle *Catherine de Crux*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. RICHARD, qui rendit aveu au Roi en 1519, à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, pour la Terre du Meſnil-Adelée. Il paroît qu'il étoit mort en 1529 ; car ce Fief étoit rentré à FRANÇOIS, ſon frere aîné, Seigneur de la Hériſſiere, & Patron en parti du Meſnil-Adelée, qui reçut, le 7 Décembre 1529, un aveu pour les biens relevans de cette derniere Terre ; —— 3. & EUSTACHE, auteur de la branche de POILVILAIN-MIZOUARD, qui ſubſiſte près Avranches.

VIII. FRANÇOIS DE POILVILAIN, Seigneur de la Hériſſiere, du Meſnil-Adelée & de Mizouard, eſt connu par un aveu rendu aux Religieux du Mont-Saint-Michel le 25 Septembre 1513, par *Rolland des Loges*, pour ſa partie du Fief du Meſnil-Adelée, où il reconnoît que l'autre partie appartient à FRANÇOIS DE POILVILAIN, qui partagea, le 20 Février 1514, avec ſes freres, & encore le 23 Février 1518. Il eut pour ſon lot la Terre de la Hériſſiere ; RICHARD, ſon puîné, celle du Meſnil-Adelée ; & EUSTACHE, ſon frere cadet, celle de Mizouard. Ledit FRANÇOIS épouſa noble Demoiſelle *Louiſe du Homme*, ce qui eſt certifié par M. *de la Potterie*, Intendant de Caen, par un acte du 17 Août 1641. Il en eut :

IX. JEAN DE POILVILAIN, I. du nom, Seigneur de la Hériſſiere & du Meſnil-Adelée, qui paſſa un acte avec les Religieux de l'Abbaye de la Luzerne, le 10 Avril 1540, où il eſt dit fils de FRANÇOIS ; & dans un autre du 20 Avril 1545, fils & principal héritier de FRANÇOIS DE POILVILAIN, en ſon vivant Seigneur deſdites Terres. Il rendit aveu aux Religieux du Mont-Saint-Michel le 15 Janvier 1540 ; paſſa un contrat de vente d'héritage le 9 Novembre 1550 ; reçut, le 20 Avril 1556, un aveu pour des biens relevans de la Seigneurie de la Hériſſiere, & mourut le 4 Novembre 1576. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Mai 1534, noble Demoiſelle *Marguerite de Cotentin-de-Tourville*, fille de *Nicolas de Cotentin*, Seigneur de Tourville, ayeul du Maréchal *de Tourville*, dont : — 1. BERTRAND, Seigneur de la Rochelle & de Cuves, marié à noble Demoiſelle *Madelene de Grimouville*. Il eſt auteur de la branche de POILVILAIN-MONCHAUVEAU, qui s'eſt éteinte en 1745 ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. & une fille, mariée à *Jean de la Hache*.

X. JEAN DE POILVILAIN, II. du nom, Seigneur du Meſnil-Adelée, épouſa par contrat du 23 Décembre 1566, *Scholaſtique de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, de la même Maiſon, dont étoient *Nicolas* & *Louis de Grimouville*, reçus Chevaliers du Saint-Eſprit ès années 1583 & 1597. De ce mariage vinrent : —— PIERRE, qui ſuit ; — & BERTRAND, qui n'a point laiſſé de poſtérité.

XI. PIERRE DE POILVILAIN, II. du nom, Seigneur & Patron alternatif du Meſnil-Adelée en ſa partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, fut émancipé par Sentence, ſur avis de parens, du 10 Juin 1583 ; & obtint un Arrêt du Conſeil pour juger un conflit de juriſdiction d'un procès qu'il avoit à l'occaſion d'une acquiſition faite par JEAN DE POILVILAIN, ſon pere, de quatre boiſſeaux de bled, &c. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Février 1583, *Blanche de Corbon*, d'une Maiſon originaire du Maine, dont l'ancienneté eſt connue, fille de *Jean de Corbon*, Seigneur dudit lieu, & en partie du Meſnil-

† On trouve Catherine de Poilvilain, femme d'Euſtache Labbé, Ecuyer, Seigneur de Billy & de la Pillaye, et mere d'Urſin Labbé, marié en 1585 à Marie Courtain de Frontebosc.

Adelée, qui ratifia ce contrat en 1585. Ils eurent de leur mariage pour fils unique & héritier :

XII. Bertrand de Poilvilain, Seigneur du Mesnil-Adelée & de la Boulouse, qui fut exempt de l'arriere-ban le 25 Juin 1635, comme étant commandant pour le Roi du Château & Fort de Tumblaine. Il rendit aveu, le 15 Juin 1638, aux Religieux du Mont-Saint-Michel, comme fondateur & préſentateur au bénéfice de la Paroiſſe de la Boulouse, & étoit mort le 7 Juillet 1638, que ſon épouſe rendit aveu à la même Abbaye du Mont-Saint-Michel, pour la Terre de la Boulouse. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1619, *Françoiſe Fortin*, fille de *Gilles Fortin*, Seigneur de Beaupré & de Ferrieres, & de *Renée du Boſc-de-Coquereaumont*, d'une des plus ancienne Maiſons de la province de Normandie, dont étoit *Nicolas du Boſc*, Evêque de Bayeux en 1374, & Chancelier de France en 1397 : elle fut déclarée, par Sentence ſur avis de parens, du 14 Septembre 1638, tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir : — 1. Henri, Prêtre, qui céda ſon droit d'aîneſſe à Jean, ſon puîné ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. André, mort ſans enfans ; — 4. François, qui ne laiſſa point de poſtérité ; — 5. Jacqueline ; — 6. Louise ; — 7. Yvonne ; — 8. Léonore ; — 9. Charlotte ; — 10. & Jeanne.

XIII. Jean de Poilvilain, III. du nom, Seigneur du Meſnil-Adelée & de Crenay, & ſes freres André & François, obtinrent chacun, de la bonne volonté de Henri, leur aîné, Ecuyer, Curé, Seigneur du Meſnil-Adelée, par avancement de ſucceſſion, les héritages tant du Meſnil-Adelée, de la Boulouse, Fiefs, Seigneuries, &c. Jean de Poilvilain obtint un Jugement ſur Requête, préſentée le 30 Avril 1660, à ce qu'il plût à la Chambre Souveraine établie pour la liquidation du droit de franc Fief, le décharger de la taxe impoſée ſur le Fief de la Boulouse. Il produiſit ſes titres le 14 Janvier 1668, devant M. *de Chamillart*, Commiſſaire nommé par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe : il avoit acquis la Terre de Crenay en 1666, & avoit épouſé, en 1655, Demoiſelle *Suſanne des Landes*, fille de *Georges des Landes*, Seigneur de Pont-Amilly, dont la nobleſſe eſt connue, & de *Marie du Bailleul* : elle étoit veuve le 22 Février 1670, qu'elle fut, par Sentence ſur avis de parens, établie tutrice de ſes enfans : — 1. Georges, qui ſuit ; — 2. Henri, décédé ſans enfans ; — & trois filles.

XIV. Georges de Poilvilain, Seigneur-Patron de Crenay & de la Boulouse, Capitaine au Régiment de Vermandois, reçut deux aveux pour un Fief relevant de la Seigneurie de Crenay, l'un le 3 Décembre 1699, & le ſecond le 1 Octobre 1709 ; & fut tué au ſervice, ſuivant ſon extrait mortuaire du 6 Août 1719. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Décembre 1683, *Gaude de Montaigu*, fille de *Sébaſtien*, Seigneur *de Montaigu*, & d'*Henriette Louvel*, Dame de Saint-Denis ; & petite-fille de *François*, Baron *de Montaigu*, époux de *Marguerite de Roſmadec*, fille de *Sébaſtien de Roſmadec*, Baron de Molac, & de *Françoiſe de Montmorency-Hallot*, ſœur de *Jourdaine-Madelene de Montmorency*, femme de *Gaſpard de Pelet*, Vicomte de Cabannes. De ce mariage vinrent : — Sébastien, qui ſuit ; — 2. Henri, mort en 1738, Commandant à Cayenne ; — 3. Charles-Félix, appellé *le Chevalier de Crenay*, Capitaine des Gardes du Pavillon en 1741, qui ſuivit, en cette qualité S. A. S. Monſeigneur le Duc *de Penthiévre*, à l'Armée, en 1742 ; & fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Dettingen. Commandant le Vaiſſeau *le Mars*, en 1745, il eſſuya un combat, où il fut encore bleſſé : le feu Roi l'honora du Cordon, & de la Grand'-Croix de Saint-Louis en 1754, & le nomma, en 1755, Vice-Amiral de France : il eſt mort ſans alliance en 1756 ; — 4. Georges-Félix, mort à Malte en 1721 ; — & ſix filles.

XV. Sébastien de Poilvilain, Marquis de Crenay, Comte de Montaigu, né le 13 Septembre 1686, Page du Roi en 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1730, Colonel du Régiment de S. A. S. le Comte *de Toulouſe*, en 1736 ; Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée en 1743, ſous le Maréchal Duc *de Noailles* ; Maréchal de Camp en 1748 ; commanda, la même

année, en Normandie, & eſt mort en 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1715, Demoiſelle *Charlotte de la Brouſſe de Vertillac*, morte en 1740, dont : — 1. Georges-Louis-Sébastien, qui ſuit ; — 2. Thibaut-François-Henri, dit *le Chevalier de Montaigu*, ſucceſſivement Aide-Major-Général des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps en 1756, Maréchal-de-Camp en 1767, & premier Maître de la Garderobe, en ſurvivance, de Monſeigneur le Comte de Provence en 1771, mort la même année, ſans enfans, de *Charlotte de Bordes*, qu'il avoit épouſée en 1749 ; — 3. & Louis-Anne, appellé *le Chevalier de Crenay*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en 1757, Brigadier des Armées Navales en 1762, mort, ſans alliance, en 1775.

XVI. Georges-Louis-Sébastien de Poilvilain, Comte de Montaigu & de Crenay, Mouſquetaire en 1733, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1735, Aide-de-Camp de S. A. S. M. le Duc *de Penthiévre* en 1743 ; reçut, à la bataille de Dettingen, donnée la même année, un coup de fuſil au travers de la poitrine, dont les ſuites le forcerent de quitter le ſervice ; mais en 1758, ſe trouvant en Bretagne, lors de la deſcente des Anglois, il ſuivit les Gentilshommes de cette Province, qui vinrent offrir leurs ſervices au Duc *d'Aiguillon*, alors Commandant de la Province ; & fut tué à la Bataille de Saint-Caſt. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1741, *Marie-Anne de Baude-de-la-Vieuville*, morte en 1748, dont : — Sébastien-Anne-Julien, qui ſuit ; — & Charles-Félix, mort à Paris en 1759, âgé de 11 ans ſix mois environ.

XVII. Sébastien-Anne-Julien de Poilvilain, Comte de Crenay & de Montaigu, Seigneur de Ducé, du Meſnil-Garnier, de la Boulouſe, &c. né le 15 Septembre 1743, Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & premier Maître de la Garderobe de Monsieur, a épouſé, le 16 Décembre 1765, *Antoinette-Jeanne-Philis-Victoire de la Tour-du-Pin*, fille de *Philippe-Antoine-Gabriel-Charles-Victor de la Tour-du-Pin*, Marquis de la Charce, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne Madelene Bertin*, dont ſont iſſus : — Georges-Antoine-Gabriel-Thibaut-Henri, né à Paris le 28 Novembre 1767 ; — & une fille, née en 1769.

Les alliances de la Maiſon de Poilvilain ſont avec celles de *Grimouville*, *Larchant*, *Monchauveau*, *Cotentin-de-Tourville*, *Brucourt*, *Carbonnel-Caniſy*, *Leſparler-de-Coetcaric*, *Tournemine*, *Sainte-Croix-Grantome*, *d'Aché*, *Muldrac*, *Roſmadec*, *Montmorency*, *Penancoet*, *Louvel*, *Beaufils-Romainville*, *Kercado*, *Aydie*, *Saint-Laurent*, *Crevant-Cingé*, *Vertillac*, *Salagnac*, *Aubuſſon*, *Beauregard*, *Saint-Aſtier*, *Fayolles*, *Hautefort-Marqueſſac*, *la Garde-Saint-Angel*, *Calvimont*, *Taillefer*, *Galard-de-Béarn-de-Braſſac*, *Aſpremont*, *Marquetel-Saint-Evremont*, *Montaigu*, *Caillebot-de-la-Salle*, *Loſſe*, *Fumel*, *du Lau*, *&c. &c.*

Généalogie rédigée d'après un Arbre Généalogique dreſſé ſur les titres, certifié par M. *Durouvo*, Généalogiſte de l'Ordre de Saint-Lazare, & M. *de la Croix*, Généalogiſte de l'Ordre de Malte.

Les armes : *parti d'or & d'azur*, telles qu'on les voit encore ſur le ſceau d'une Charte de l'Abbaye de Savigny de 1235, telles qu'on les voit auſſi ſur les vitres de l'Egliſe Paroiſſiale de la Rochelle, & ſur les pierres du manoir Seigneurial dudit lieu, telles auſſi que M. *de Chamillart* les a reconnues en 1668, & telles enfin qu'elles ont été déclarées en 1677.

POISIEUX, en Dauphiné.

François de Poisieux, Seigneur de Thorenc, fut préſent à l'acte de priſe de poſſeſſion du Dauphiné par Charles, fils de France, depuis Roi ſous le nom de Charles V, le 16 Juillet 1399.

Gui de Poisieux fut Archevêque de Vienne & Chancelier de Dauphiné en 1457.

Jean de Poisieux, Seigneur du Paſſage en 1490, fut pere de — Marguerite de Poisieux, femme de *Bertrand de la Baulme*, Seigneur de la Balme

& de Morterey, fils de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de la Balme, & de *Françoiſe de la Balme*, Dame de Morterey. Elle étoit veuve de lui en 1536.

Gabrielle de Poisieux étoit femme, en 1503, d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu, fils de *Jean*, & de *Béatrix de Grolée*.

Claude de Poisieux, Seigneur du Paſſage en 1539, avoit pour femme *Hélene de Grolée*, fille de *Meraud*, Baron de Viriville, & de *Marguerite de Levis*, ſa premiere femme.

Aimard de Poisieux, Seigneur du Paſſage, Gouverneur de Valentinois, épouſa *Françoiſe de Flotte*, dont: — 1. N... de Poisieux, Seigneur du Paſſage, marié avec *Anne de Haplaincourt*; — 2. Gaspard, Chevalier de Malte, tué par les Turcs en 1626; — 3. & Hélene, femme de *Jacques de Grolée*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite d'Urre*.

On trouve encore Antoinette de Poisieux, femme de *Louis de Galles*, Seigneur de la Buiſſe, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances.

Cette ancienne nobleſſe éteinte étoit connue dès le XIIe ſiécle, que vivoit Amé de Poisieux, marié à *Agathe de Virieu*, qui maria, en 1184, Bernardine de Poisieux, ſa fille, avec *Barthelemi de Chapponay*, fils d'*Hector de Chapponay*, Seigneur de Chapponay, & de *Madelene Aleman*.

Les armes: *de gueules, à deux chevrons d'argent, ſurmontés d'une faſce en deviſe de même.*

* POISSAC (de), en Limouſin: Terre & Seigneurie, avec tous droits, de haute, moyenne & baſſe Juſtice, mouvante de la Châtellenie de Chameyrac, dont eſt Seigneur propriétaire *Jean-Jacques du Bois*, qui, par acte du 5 Juin 1769, a conſenti, ſous la réſerve de ſes droits, que ladite Terre & Seigneurie de *Poiſſac* & dépendances, ſoit érigée en *Baronnie*.

Ladite Terre de *Poiſſac* a été érigée ſous la dénomination de *Baronnie de Poiſſac*, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois d'Avril 1770, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Mai ſuivant, & au Siége Sénéchal de Tulle le 13 Juin de la même année, en faveur d'Etienne-François-Charles de Jaucen-de-Poissac, ſes enfans, nés & à naître en légitime mariage, ſes héritiers, ſucceſſeurs ou ayans cauſe, &c. tant en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon, établie en Limouſin, dont la nobleſſe étoit connue dès l'an 1333, que des ſervices qu'il a rendus dans les fonctions de l'office de Conſeiller Préſident au Préſidial de Tulle pendant près de 6 ans, & dans celle de Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

Par ces Lettres il appert que noble Jean de Jaucen rendit des ſervices à l'Etat, en qualité de Maire de la ville de Tulle, en 1579; que ſes deſcendans, aînés de ſa Maiſon, ont été ſucceſſivement, de pere en fils, Préſidens au Préſidial de Tulle, juſques & compris ledit Etienne-François-Charles de Jaucen, Baron de Poiſſac, depuis que ledit office a été créé par Edit du mois de Mars 1636, qu'ils ont exercé juſqu'en 1760, faiſant 124 ans de ſervice, avec la fidélité & l'exactitude qui leur ont mérité la conſidération dont ils ont toujours joui. Les cadets de cette Famille ont ſervi tant dans la Marine que dans les Troupes de Terre, & le Baron de Poissac a deux freres au ſervice.

POISSY: C'eſt une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, par *la Roque*.

Hugues, fils de Gautier de Poissy, confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069, par *Hugues*, Comte de *Meulent*, fils de *Valeran*.

Simon de Poissy eſt nommé avec *Agnès*, ſa femme, dans une Charte de l'an 1109. — Amauri de Poissy eſt dit fondateur de l'Abbaye d'Albecourt en 1215, pour des Chanoines Réguliers.

Il eſt parlé dans les Chartes de l'Abbaye de Saint Denis en France, ſous l'année 1248, de SIMON DE POISSY, dit *le jeune*, & d'*Iſabelle de Meulent*, ſa femme. — MACÉ DE POISSY, Chevalier, ſe trouva à l'Oſt de Wiroufoſſe en 1339. — JEAN DE POISSY, Chevalier, étoit Maître-d'Hôtel du Roi en 1382; — & RICHARD DE POISSY, Seigneur de Gouy, en 1419 & 1454.

La Charge de Pannetier héréditaire de Normandie étoit entrée dans cette Maiſon par l'alliance de *Luce*, fille de *Robert du Pleſſis*, dit *le Chambellan*, avec ROBERT DE POISSY, fils de ROBERT, & d'*Iſabeau de Neubourg*, Dame de Pont-Saint-Pierre. On trouve dans un titre de l'an 1408, PIERRE DE POISSY, Chevalier, Seigneur de Gouy, *Fannetier de Normandie*. On peut conſulter, ſur cette ancienne Nobleſſe, l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*.

On lit dans le *Mercure de France* du mois d'Octobre 1727, *p.* 2349, que N... DE POISSY, Marquis de Clery, Chevalier de Saint-Louis, ancien Commiſſaire Provincial d'Artillerie, mourut au mois de Juillet de la meme année 1727, âgé d'environ 80 ans, ſans laiſſer d'enfans des deux femmes qu'il avoit épouſées; & qu'il avoit eu un frere mort quelques années avant lui, ſans alliance, lequel s'étoit trouvé à la bataille de Rocroy, en 1643, où il fut eſtropié. Le même *Mercure* marque que le Marquis *de Clery* étoit reſté ſeul de nom & armes de GAZ DE POISSY, fils naturel de PHILIPPE-AUGUSTE : il étoit donc d'une Famille différente de celle de HUGUES, fils de GAUTIER DE POISSY, qui confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069.

Quoi qu'il en ſoit, la Famille de POISSY DE CLERY, dont il eſt ici queſtion, a été maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Juin 1668, & leur armes, ſuivant *Chevillard*, ſont : *d'or, au chef de ſable.*

POITIERS : La Maiſon des Comtes de Valentinois, du ſurnom de POITIERS, a été la plus illuſtre & la plus puiſſante de tout le Dauphiné, après celle des Dauphins de Viennois.

Alard, Préſident en l'Election de Grenoble, mort en 1705, a laiſſé une Généalogie manuſcrite de la Maiſon de POITIERS, depuis le Xe ſiécle. Une autre a été dreſſée par ordre de DIANE DE POITIERS, Ducheſſe de Valentinois, par *Jacques Vincent*, laquelle eſt à la Bibliothéque du Roi. Le P. *Pierre-François Chiflet* a auſſi traité de l'origine des Comtes *de Valentinois*; & de la Maiſon de POITIERS, dans un Opuſcule imprimé en 1679; & enfin, *André du Cheſne* a auſſi écrit ſur cette Maiſon, dans ſon Hiſtoire des Ducs *de Bourgogne*. On en trouve la Généalogie dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 186 *& ſuiv.* Elle a donné trois Evêques & Ducs de Langres, Pairs de France. L'un dans LOUIS DE POITIERS, peu après le 25 Avril 1319; l'autre dans GUILLAUME DE POITIERS, qui fit la fonction de Pair au Sacre du Roi CHARLES V, en 1364, & mourut en 1374; & le troiſieme, dans CHARLES DE POITIERS, avant Evêque de Châlons, mort en 1433.

DIANE DE POITIERS, née en 1499, qui fut en grand crédit auprès du Roi HENRI II, étoit de cette Maiſon, illuſtre tant par ſon origine que par ſon ancienneté. Elle a tenu en ſouveraineté les Comtés de Diois & de Valentinois, celui-ci, par le mariage de PHILIPPE DE POITIERS avec l'héritiere du Comté de Valentinois; l'autre, par inféodation de l'an 1189, faite à AYMAR DE POITIERS par *Raimond*, Duc *de Narbonne*, Comte de Toulouſe & Marquis de Provence.

LOUIS, II. du nom, dernier mâle de la branche aînée de la Maiſon de POITIERS, fit donation des Comtés de Diois & de Valentinois au Roi CHARLES VI, en 1404, à la charge qu'ils demeureroient unis à la Couronne avec le Dauphiné, & ſous les mêmes conditions.

CHARLES DE POITIERS, oncle de Louis, dernier Comte de Diois & de Valentinois, eut de ſon mariage avec *Simonne de Mery*, — LOUIS & PHILIPPE. Louis fut la tige des Comtes de Saint-Vallier. Cette branche finit, en 1546, par la mort DE GUILLAUME, qui en fut le dernier mâle, & pere de DIANE DE POITIERS, Ducheſſe de Valentinois.

PHILIPPE DE POITIERS, frere de LOUIS, épouſa *Catherine Paillard*, ſeconde fille de *Philbert*, Préſident au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans*. Il eut de ſon pere, en faveur de ce mariage, les Terres d'Arſy-ſur-Aube, Fontaine & Calvalé en Champagne, & ſe fixa dans ce Comté, où ſes deſcendans ont continué de demeurer. Voyez-en la ſuite dans la Généalogie de la Maiſon de POITIERS par *André du Cheſne*, juſqu'à GUILLAUME DE POITIERS, qui eut de ſon mariage avec *Sabine*, fille d'*Aymar de Rye*,

CLAUDE-ANTOINE DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, marié, en 1613, avec *Louiſe*, fille de *Philibert de Rye*. De leur mariage ils eurent :

FERDINAND-ELÉONOR DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au même Parlement, qui prit le titre de *Comte de Saint-Vallier*. Il fut ſubſtitué par *Ferdinand de Rye-Longwy*, Archevêque de Beſançon, ſon grand-oncle maternel, au défaut des mâles de ſa Maiſon, aux Terres & Baronnies de Villaflans, l'Iſle, Balançon, &c. & mourut le 10 Novembre 1664, Meſtre-de-Camp d'un tercè Bourguignon. Il avoit épouſé, par diſpenſe du Pape en 1647, *Jeanne-Philippe de Rye*, fille de *François de Rye*, Marquis de Varambon, & de *Catherine-Marie d'Ooſtfriſe*, Comteſſe de Ritberg, ſa premiere femme. Elle avoit trois freres, ſçavoir *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, inſtitué héritier de l'Archevêque de Beſançon, grand-oncle de ſon pere, mort des bleſſures qu'il reçut au combat d'Arras en 1640, ſans avoir été marié ; *François de Rye*, Marquis de Varambon, premier ſubſtitué par l'Archevêque de Beſançon, & mort auſſi ſans alliance ; & *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de la Roche & de Varax, né du ſecond lit de ſon pere, & ſecond ſubſtitué par le teſtament de l'Archevêque de Beſançon. Il ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *Marie-Henriette de Cuſance-de-Beauvoir*, remariée avec *Charles-Eugène de Ligne*, Prince d'Aremberg. Par ces trois morts, *Jeanne-Philippe de Rye*, leur ſœur unique, & femme de FERDINAND-LÉONOR DE POITIERS, la troiſieme ſubſtituée, hérita de tous les biens de la Maiſon de *Rye*, à condition de faire porter à ſes enfans le nom de *Rye*. Elle eut de ſon mariage : — 1. FERDINAND-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. FRÉDERIC-LÉONOR, dit *le Marquis* DE POITIERS, né en 1654, Colonel de Dragons, puis Brigadier des Armées du Roi en 1694, mort ſans enfans de ſon mariage avec *N... de Grammont* ; — 3. DOROTHÉE-FERDINANDE, Chanoineſſe de Remiremont ; — 4. MARGUERITE, Chanoineſſe d'Epinal ; — 5. MARIE-ALBERTINE ; — 6. DIANE-CLAIRE-FRANÇOISE-PAULINE ; — 7. & DOROTHÉE, mariée à *Claude-Jacques de Saint-Mauris*, mort le 7 Janvier 1677.

FERDINAND-FRANÇOIS DE POITIERS-DE-RYE, dit *le Comte de Poitiers*, né en 1652, épouſa 1°. *Marguerite-Françoiſe d'Achey* ; & 2°. *Françoiſe d'Anglure*, héritiere de la branche de Coublans, fille d'*Arnoul*, dit *Saladin d'Anglure*, Marquis de Coublans, & de *Chriſtine du Châtelet*. Du premier lit vinrent trois filles, ſçavoir : — 1. MARIE-FRANÇOISE DE POITIERS-DE-RYE, mariée à *Charles-Antoine de la Baume*, Marquis de Saint-Martin, dont elle a eu deux garçons, morts au ſervice ; l'un, Brigadier & Colonel d'Infanterie ; l'autre, Meſtre-de-Camp de Cavalerie ; — 2. LOUISE-JEANNE-PHILIPPE, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée au Comte *de Grammont-Châtillon*, dont une fille unique, qui n'étoit point mariée en 1742 ; — 3. & GABRIELLE-MARIE-EMMANUELLE, auſſi Chanoineſſe de Remiremont, mariée à *Ferdinand-Florent*, Marquis *du Châtelet*, Seigneur de Lomont, Colonel en 1771. Et du ſecond lit : — 4. FERDINAND-JOSEPH, qui ſuit ; — 5. CHARLES-FRÉDERIC-ELÉONOR, Marquis d'Anglure, mort ; — & trois filles, Chanoineſſes de Remiremont.

FERDINAND-JOSEPH DE POITIERS-DE-RYE-D'ANGLURE, Comte de Poitiers, de Neufchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, mort à Paris de la petite vérole, le 29 Octobre 1715, âgé de 19 ans, avoit épouſé, le 31 Janvier de la même année, *Marie-Geneviéve-Henriette-Gertrude de Bourbon-Malauſe*, † fille unique de *Gui-Henri de Bourbon*, Marquis de Malauſe, & de *Ma-*

† morte à Paris dans la 88e. année de ſon âge en Mars 1778

rie-Hyacinthe Mitte de Chevrieres, une des Dames de la Ducheſſe Douairiere d'Orléans. De cette alliance eſt ſortie :

Elisabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye, née poſthume le 22 Décembre 1715, mariée, le 13 Juillet 1728, à *Gui-Michel de Durfort*, Duc de Lorges & de Randan, mort Maréchal de France le 6 Juin 1773. Elle eſt morte à Paris le 13 Août ſuivant, & n'a eu de ſon mariage qu'une fille unique, —— *Marie-Geneviéve de Durfort*, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté le 18 Février 1751, avec le Duc *de la Trémoille*. Voyez Durfort, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 721.

Les armes : *d'azur, à ſix beſans d'argent, 3, 2 & 1, au chef d'or.*

* POITOU : Province de France avec titre de *Comté*, dont Poitiers eſt la Capitale. Le Poitou paſſa des Romains dans celles des Viſigoths, ſur leſquels Clovis le prit vers l'an 510.

Depuis Charlemagne, cette Province eut ſes Comtes particuliers, qui devinrent Ducs de Guienne. Guillaume, X. du nom, dernier de ces Ducs, étant mort ſans enfans mâles, & ſa fille Aliénor, femme de Louis *le Jeune*, ayant été répudiée, le Poitou vint, par le mariage de cette Princeſſe avec Henri II, Roi d'Angleterre, en la poſſeſſion des Anglois, qui le garderent juſqu'à ce que Jean *ſans-Terre* le perdit pour crime de félonie. Depuis, cette Province fut donnée en apanage à Alphonse de France, fils du Roi Louis VIII, & frere de Saint-Louis. Elle fut érigée en *Comté Pairie* au mois d'Août 1315, en faveur de Philippe de France, fils de Philippe-*le-Bel*, & de ſes ſucceſſeurs. Ce Prince étant devenu Roi en 1316, cette Pairie fut éteinte. Elle fut donnée par Charles de France, Duc de Normandie, Régent du Royaume, à Jean de France, ſon frere, au mois de Juin 1357. Le Roi Jean, par le traité de Bretigny, le 8 Mai 1360, céda le Comté de Poitou à Edouard III, Roi d'Angleterre. Charles V, ſon fils, ayant retiré le Poitou des mains des Anglois, le redonna, au mois de Novembre 1369, à ſon même frere Jean, pour lors Duc de Berri. Ce Prince étant mort ſans enfans mâles, le Comté de Poitou revint à la Couronne, & il fut donné, le 17 Mai 1417, à Charles de France, Dauphin de Viennois, depuis Roi ſous le nom de Charles VII, qui le réunit à la Couronne, dont il n'a point été démembré depuis.

Les armes : *parti au 1 ſemé* de France ; *au 2 échiqueté de gueules & d'or ; l'échiqueté de gueules, chargé de châteaux d'or.*

* POIX-CRÉQUY : Ville & Terre conſidérable, avec titre de *Principauté*, ſituée dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, dont les premiers Seigneurs, du nom de *Tyrel*, ſe qualifioient *Princes de Poix.*

Le plus ancien titre que l'on trouve avec cette qualité, eſt de l'an 1159. Par un autre titre de l'an 1256, *Vautier Tyrel* ſe qualifie *par la grace de Dieu, Seigneur de Poix.* Elle a été poſſédée par ceux de ce nom juſqu'en 1415, que périt, à la bataille d'Azincourt, *Jean Tyrel*, dernier Seigneur de Poix, qui eut pour héritier ſon neveu, *Valeran de Soiſſons*, fils de *Marguerite de Poix.*

Jean de Soiſſons, II. du nom, Prince de Poix, petit-fils de *Valeran de Soiſſons*, & de *Marguerite de Poix*, vivoit en 1494, & eut pour héritiere *Jeanne de Soiſſons*, ſa fille, mariée avec *Jean*, Sire *de Créquy*, VII. du nom, qualifié *Prince de Poix*, dont le petit-fils, *Jean de Créquy*, fut tué le 10 Août 1557. La ſœur de celui-ci, *Marthe de Créquy*, épouſa *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, dont la poſtérité prit le nom de *Créquy*. Leur fils aîné, *Antoine*, fut pere de *Charles* I, Duc de Leſdiguieres, tué le 17 Mars 1638, ayant eu *Charles*, mort dès le 15 Mai 1630. C'eſt en faveur de *Charles*, arriere-petit-fils d'*Antoine*, que la Seigneurie de *Poix* fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Créquy*, par Lettres du mois de Juin 1652, vérifiées au Parlement le 15 Décembre 1663. Ce Duc mourut le 13 Février 1687. *Marguerite*, ſa fille unique

&

& héritiere, morte le 12 Août 1707, avoit épouſé *Charles-Belgique-Hollande de la Trémoille*, Duc de Thouars.

Dans la ſuite, la Seigneurie de *Poix*, qui avoit repris ſon premier titre, fut acquiſe par *Adrien-Maurice*, Duc *de Noailles*, qui la donna à ſon ſecond fils *Philippe*, Comte *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal de France, ſous le nom de *Maréchal de Mouchy*; & depuis le 9 Septembre 1767, ſon fils aîné, *Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles*, Chevalier né de l'Ordre de Malte, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes de Verſailles, Marly & dépendances, eſt nommé *Prince de Poix*. Voyez NOAILLES.

POLASTRON: C'eſt une des anciennes Nobleſſes du Languedoc, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & nous ne pouvons en rapporter qu'une Notice, qu'on lit dans le *Mercure de France* du mois de Juillet 1742, *p.* 1666.

DENIS, Comte DE POLASTRON, Seigneur de Lorac & de Villeneuve, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majeſté dans les trois Evêchés de Saint-Malo, de Dol & de Saint-Brieux, Gouverneur de Mont-Dauphin en Dauphiné, de Caſtillon & de Caſtillonnois, mort le 28 Février 1706, âgé de 64 ans, avoit épouſé *Henriette de Foucaud*, Comteſſe de Saint-Girons, Baronne d'Aubret, &c. dont, entr'autres enfans, pour fils aîné:

JEAN-BATISTE, Comte DE POLASTRON, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Neufbriſac, ci-devant Sous-Gouverneur de M. le Dauphin, mort à Volin en Bohême le 4 Mai 1742, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé, le 27 Novembre 1715, *Françoiſe-Jeanne-Yolande de Mirmand*, Comteſſe de Pleyſſan, veuve de *François d'Arennes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Province d'Ivrée en Piémont, & fille de *Jean-François de Mirmand*, Comte de Pleyſſan, & de *Marie-Yolande de Portalès*. Il en a eu: — JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL, qui ſuit; — & une fille, mariée, le 17 Septembre 1736, avec *Eléonor-François*, Comte *d'Andlaw*, en Alſace, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Châtelleraut, par Commiſſion du 24 Février 1738.

JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL, Comte DE POLASTRON, Gouverneur de Caſtillon & du Caſtillonnois, Grand-Sénéchal du Comté d'Armagnac, ci-devant Colonel du Régiment de la Couronne, dont il s'eſt démis en 1758, avoit épouſé, 1°. le 18 Janvier 1746, *Jeanne-Charlotte Hérault*, morte le 14 Avril 1753, âgée de 27 ans, ſeconde fille de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, Intendant de Paris, décédé le 2 Août 1740, & de *Marguerite Durey*, ſa premiere femme; & 2°. en 1767, *Anne-Charlotte de Noé*, fille de *Louis*, Comte *de Noé*, & d'*Eliſabeth de Bréda*.

Les armes: *d'argent, au lion de ſable, lampaſſé de gueules.*

POLIER (DE): Ancienne Nobleſſe originaire de Rouergue, & aujourd'hui établie à Lauſanne, Canton de Berne en Suiſſe.

Suivant des recherches qui ont été faites dans les Archives de la Maiſon-de-Ville & ailleurs, par les Conſuls de Villefranche en Rouergue, dont ils ont donné leur certificat le 2 Novembre 1644, collationné par deux Notaires le 27 Avril 1768, & légaliſé par le Lieutenant principal en la Sénéchauſſée & Préſidial de ladite Ville, on voit que cette Famille eſt très-ancienne. Ces Conſuls atteſtent qu'il y a une tour du nom de POLIER, bâtie en 1091; que dans la banlieue de cette Ville eſt un terroir appellé *la Ribe de Polier*, à l'extrêmité duquel eſt planté une fort-ancienne Croix, qu'on nomme *la Croix de Polier*, ce qui prouve, avec d'anciens titres, que cette Famille y poſſédoit tout ce terrein, d'autant plus que ſur la Croix, élevée & bâtie en grand relief, au milieu du carrefour & terroir de Polier, & ſur une grande tombe de ceux de ce nom, comme dans beaucoup d'autres endroits, on y voit leurs armes, ainſi que ſur une médaille d'or fon-

dée à perpétuité, par les POLIER, au College des Peres de la Doctrine Chrétienne de Villefranche, pour être donnée annuellement à celui des Ecoliers de la Classe de Rhétorique qui sera jugé avoir remporté le prix de la Poësie.

On lit dans le même certificat qu'après la mort du Roi JEAN, EDOUARD, Roi d'Angleterre en 1364, étant maître du pays de Rouergue & de la Guienne, fit sommer les Consuls de Villefranche, de venir lui prêter serment dans la ville de Rinhac, & que PIERRE DE POLIER, premier Consul, à qui ce Prince enjoignit, sous peine de la vie, de lui prêter serment, le refusa généreusement, & auroit péri sans le Seigneur *d'Arpajon*, qui obtint sa délivrance & la permission de retourner vers ses compatriotes, pour les engager à se soumettre. Encouragés par sa généreuse réponse, & suivans son exemple, ils se défendirent contre les Anglois, & resterent fideles à leur légitime Souverain.

Ceux de ce nom, qui ont été premiers Consuls de Villefranche, sont : — Noble JEAN DE POLIER, ès années 1440 & 1456; — noble GUILLAUME DE POLIER en 1504; — noble VEZIAN DE POLIER en 1525; — noble GUILLAUME DE POLIER en 1553; — noble FRANÇOIS DE POLIER en 1604 & 1614, qui, cette même année, fut député pour l'assemblée des Etats-Généraux tenue à Paris. Celui qui quitta la France pour passer en Allemagne, durant les troubles de Religion, étoit JEAN DE POLIER, alors Conseiller du Roi de France, & son Secrétaire aux Ligues, petit-fils de GUILLAUME, & descendant de PIERRE DE POLIER, qui fut député en 1364, vers EDOUARD, Roi d'Angleterre.

Cette Famille est illustrée dès le commencement du XIIIe siécle, par CLAUDE DE POLIER, qui, dans une bataille contre les Anglois, où commandoit *Louis*, Comte *de Toulouse*, XI. du nom, sous le regne de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, délivra le Dauphin d'un grand péril : c'est pourquoi ce Prince, en reconnoissance de ce bienfait, institua l'Ordre *du Coq*, & en fit *premier Chevalier* CLAUDE DE POLIER, Gentilhomme de Rouergue. Ce fait est rapporté dans *Moréri*, au mot *Coq*, & tiré des Antiquités Gauloises & Françoises, par *Borel*.

JEAN DE POLIER, Seigneur de plusieurs Terres & Fiefs, situés dans le territoire de Villefranche, Conseiller-Secrétaire du Roi de France, vint en Suisse, en 1553, comme chargé d'affaires auprès des Grisons & Ligues Suisses, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1610. Les guerres civiles l'avoient empêché de retourner dans sa patrie, & après avoir séjourné à Soleure, Berne, Basle, Genève, il se fixa enfin à Lausanne, au Canton de Berne, où ses descendans tiennent un rang distingué parmi les Familles nobles du Pays. Il avoit épousé, en 1554, à Genève, *Catherine de la Bothiere*, fille de *Paul*, Gentilhomme du Pays de Bresse. Ses descendans se trouvent à présent divisés en trois branches subsistantes.

La premiere, qui est celle de POLIER-BOTTENS, avoit pour chef JEAN-JACQUES DE POLIER, né en Juin 1670, premier Gentilhomme de S. A. Electorale *de Brandebourg*, déclaré son Ecuyer lorsque cette Princesse devint premiere Reine de Prusse. Il se retira à Lausanne, fut premier Banneret de cette Ville, Colonel du premier Régiment du Pays, & est mort le 11 Mars 1747. Il avoit épousé noble Demoiselle *Salomé Quizard*, fille de noble *Jacques-Etienne*, Seigneur de Givoens, Genollier, & co-Seigneur de Coppet, &c. Elle est décédée à Lausanne le 28 Janvier 1735, ayant eu de son mariage sept fils, sçavoir : — 1. JACQUES-HENRI, qui suit; — 2. GEORGES DE POLIER, né en Février 1702, mort Colonel en second du Régiment des Gardes Hanovriennes, & Commandant de Mollen dans le Duché de Saxe Lawembourg, où il a été inhumé en 1752; — 3. JEAN-DANIEL, rapporté après son aîné; — 4. ETIENNE, mort à Madrid en Mai 1775, sans laisser de postérité; — 5. PAUL-PHILIPPE, mort Officier-Général dans les Troupes de la Compagnie Angloise pour les Indes Orientales en 1759, au Fort Saint-Georges, dont il étoit Gouverneur; — 6. ANTOINE-NOÉ, rapporté après la postérité de ses deux freres; — 7. & BENJAMIN-GODEFROI DE POLIER, mort Capitaine, d'Infanterie dans les Troupes Hanovriennes,

au Régiment du Général Comte *de Zaſtrow*, dont il avoit épouſé la fille, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Jacques-Henri de Polier-Bottens, né en Novembre 1700, Conſeiller de Lauſanne, a épouſé, en Novembre 1721, *Françoiſe de Moreau-de-Broſſes*, fille de noble *François de Moreau*, Seigneur de Broſſes, dans la Breſſe, & de noble Demoiſelle *Marie du Mur-de-Grandvaux*, dont :

Antoine-Henri de Polier, né en Février 1741, actuellement Officier-Général au ſervice de la Compagnie Angloiſe aux Indes Orientales, premier Ingénieur-Commandant du Fort Wuillams à Calcuta dans le Bengale.

Jean-Daniel de Polier, né en Mai 1703, troiſieme fils de Jean-Jacques, & de noble *Salomé Quizard*, ſucceſſivement Capitaine au Régiment Suiſſe d'Affry, en France, puis Capitaine au Régiment Suiſſe de Bouck, au ſervice d'Eſpagne, eſt mort en Avril 1747. Il avoit épouſé, en Juin 1730, *Suſanne de Sauſſure*, fille de *Benjamin*, & de noble Demoiſelle *Emilie Gaudard*, de Lauſanne. De ce mariage il a laiſſé : — Jean-Benjamin de Polier, né en 1731, Major d'Infanterie dans les Troupes Electorales d'Hanovre.

Antoine-Noé de Polier, Seigneur de Bottens, né le 27 Décembre 1713, ſixieme fils de Jean-Jacques de Polier, & de noble *Salomé Quizard*, a épouſé, le 13 Avril 1744, *Elizabeth-Antoinette-Suſanne de Lagier*, fille de *Paul-Alexandre de Lagier-Pluvianes*, de Die en Dauphiné, & de noble *Jeanne Noguier*, d'Aigues-Mortes en Languedoc. Leurs enfans ſont : — Charles-Godefroi-Etienne de Polier, né le 11 Juin 1753 ; — & Henri-Etienne-Fitz-Roger, né le 27 Juillet 1754, premier Lieutenant au Régiment Suiſſe d'Erlach, en France.

La ſeconde branche eſt celle de Polier-Saint-Germain, qui a commencé à Georges de Polier, Seigneur de Saint-Germain, né en Décembre 1675, frere puîné de Jean-Jacques de Polier. Il épouſa, en 1704, *Anne Dailleż de Cauſade*, fille de noble *Antoine Dailleż*, Baron de Cauſade, & de *Marthe de Gariſſon*, dont :

Antoine de Polier-Saint-Germain, né le 15 Juin 1705, Seigneur, Bourgmeſtre de la Ville de Lauſanne, qui a épouſé, en 1730, *Henriette de Chandieu-de-Corcelles*, fille de *Paul de Chandieu*, & d'*Anne de Peliſſary*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jonathan de Polier, né le 18 Décembre 1733, Seigneur de Corcelles-le-Jurat, Aſſeſſeur de la Cour Baillivale de Lauſanne, ci-devant Officier au Régiment Suiſſe de Jenner, aujourd'hui d'Erlach, au ſervice de France, & préſentement Capitaine de Grenadiers dans un Régiment de Milice du Pays, qui a épouſé, le 22 Octobre 1767, noble *Louiſe de Sauſſure*, veuve d'*Etienne d'Aulbonne*, Capitaine au ſervice de Leurs Hautes-Puiſſances, fille de *David de Sauſſure*, Baron de Bercher, Seigneur de Bavois, &c. & d'*Angélique de Manlich ;* celle-ci fille de noble *Georges de Manlich*, Seigneur de Bettens, mort Lieutenant-Général au Service de France.

2. & Luc de Polier-Saint-Germain, né en Septembre 1740, Lieutenant au Régiment des Gardes Suiſſes en France, marié en 1770, à noble Demoiſelle *Eléonore Hardy*, fille de noble *Armand Hardy*, Colonel au Service de Hollande.

La troiſieme branche eſt celle de Polier-Vernand, qui a commencé à Georges de Polier, Seigneur de Vernand, co-Seigneur d'Eſtoy, marié, l'an 1675, à *Louiſe de Coucault*, fille d'*Etienne*, Seigneur d'Eſtoy, de laquelle il eut :

Etienne-Bénigne de Polier, Seigneur de Vernand & d'Eſtoy, Conſeiller à Lauſanne, qui épouſa, en 1710, *Françoiſe de Tavel*, fille de noble *Rodolphe de Tavel*, du Conſeil Souverain de Berne, & de *Louiſe de Chandieu*, de l'Iſle. Leurs enfans ſont : — Jean-Henri de Polier-Vernand, né le 4 Mai 1715, Seigneur, Lieutenant Baillival à Lauſanne ; — & Georges-Louis de Polier-Vernand, né le 18 Janvier 1718, Colonel au Régiment des Gardes-Suiſſes de S. A. S. le Prince *Stadhouder*.

Il y avoit la branche de POLIER-BRETIGNY, éteinte depuis peu, qui avoit commencé à JEAN DE POLIER, (Cadet des petits-fils de JEAN, auteur des POLIER établis en Suisse), lequel avoit acquis les Terres de Bretigny & de Gumoens-le-Châtel, & en partie celle de Saint-Barthelemy. Il eut deux fils, sçavoir : — JEAN DE POLIER, Colonel d'un Régiment de son nom, au service de France, tué, à la tête de la Brigade qu'il commandoit, à la bataille de Steinkerque en 1692 : il mérita, par sa valeur, les éloges même du Monarque ; — & THÉODORE DE POLIER-DE-BRETIGNY, qui avoit eu aussi une Compagnie Suisse en France.

Les armes DE POLIER sont : *d'argent, au coq de sable, béqué, membré & crété de gueules.* Cimier : *un casque surmonté d'un coq aux ailes éployées.* Supports : *deux licornes.* Devise : ET PHŒBI ET MARTIS ; le tout entouré de *l'accolade de l'Ordre du Coq, qui pend à un ruban couleur de feuille-morte & noir.*

Depuis l'impression de cet article, nous avons appris qu'il y a encore deux branches qui se disent de cette Famille, appellées par corruption PORLIER, au lieu de POLIER ; l'une, dite des Seigneurs *de Goupillieres*, suivant ses titres, dont étoit PIERRE PORLIER ou POLIER, Ecuyer, Seigneur de Goupillieres, Maître des Comptes en 1720, auquel le Grand-Maître *de Rocaful* envoya la Croix de Malte, en récompense des services importans qu'il rendit à cet Ordre. Cette branche a porté, par alliance, pour armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or, surmontée d'une trangle d'argent, chargée de trois hermines de sable, & trois hures de sanglier d'or en chef ;* mais elle les a quittées pour prendre celles de sa Famille. L'autre branche subsiste aux Isles Canaries en Espagne, où elle est établie. Nous en attendons un *Mémoire.*

* POLIGNAC : Maison d'Auvergne, qui tire son nom de l'ancien Château de Polignac, situé dans le Velay, sur une grande & vaste roche qui étoit autrefois consacrée à *Apollon.*

Sidoine Apollinaire parle du Château de Polignac, comme de sa maison paternelle. Les Vicomtes du pays de Velay ou de Polignac, qui subsistent encore aujourd'hui, descendent, à ce que l'on prétend, d'un *Apollinaire*, Vicomte de Velay. Ces Vicomtes ont eu long-tems toutes les marques de Souveraineté. Voyez dans les *Tabl. Généal. de Chazot-de-Nantigny*, la suite des Vicomtes *de Velay* ou *de Polignac, Part. II. p. 255.*

Voici ce que *Piganiol-de-la-Force* a découvert sur la Maison de POLIGNAC en Auvergne, différente de celle du même nom en Saintonge, dont nous parlerons ensuite.

ARMAND, I. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, fonda l'Eglise de son Château avec *Alix*, sa femme, en 1062. Il en eut : — GUILLAUME, qui suit ; — & ETIENNE, surnommé *Brisefer*, à cause de sa force extraordinaire, qui fut Evêque de Clermont en 1064, & se fit Moine à Lerins, avec un de ses neveux, qui étoit Chanoine-Comte de Brioude, sans cependant quitter son Evêché.

GUILLAUME, Vicomte DE POLIGNAC, épousa *Adelais*, dont vinrent : — PONS, mort sans postérité ; — & HERACLE, qui suit.

HERACLE, Vicomte DE POLIGNAC, se croisa au Concile de Clermont, porta le grand Etendard de l'Eglise à la Terre-Sainte, fut tué à Antioche en 1098, & laissa de *Jeanne de Montboissier*, son épouse,

PONS, Vicomte DE POLIGNAC, vivant en 1105, qui eut de sa femme, nommée *Elisabeth* :

ARMAND, II. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, en 1130, marié à *Auxiliande*, dont le nom de famille est inconnu, de laquelle il eut :

PONS, Vicomte DE POLIGNAC, III. du nom, qui épousa *Guillemette de Ceissac*, dont :

HERACLE, II. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, vivant en 1168, qui eut pour femme *Belissende de Clermont*, fille de *Guillaume*, Comte *de Clermont* &

Heracle, vicomte de Soliguac, donna ~~en~~ en 1201, la terre de Cussac au chapitre de St Julien de Brioude, et par la même charte, il reçut en fief cette même, à la charge d'hommage, envers ce chapitre (Chabrol IV 225

Spicilège t. XII. p. 167
Gall. II 712
Languedoc III 461

Les noces furent célébrées à St Haon, en Velay, et Pons assigna pour le douaire d'Adélaïde les châteaux de la Molte-Canillac, de Cucé et de Salzuet, avec 200 marcs d'argent sur le reste de ses domaines

Pons fit hommage à Etienne de Chalençon, évêque du Puy, pour la vicomté de Polignac en 1224 ⊙ cependant il se croisa avec le roi St Louis en 1248, et pour la Terre, et mourut dans cette expédition, pour les frais de laquelle il avait aliéné en faveur du chapitre du Puy, moyennant 20,000 sous Viennois, le droit qu'il avait sur la monnaie du Puy. La charte de cette aliénation est datée du vendredi avant la Pentecôte 1248

1° Armand, qui suit

2° Agnès, mariée en 1245, avec Heracle de Montlaur. Elle eut en dot la terre de Prades, avec 400 marcs d'argent du poids du marc qu'on appelait du vicomte, et qui valait 80 sous du Puy. Armand, seigr d'Alegre, Pons, seigr de Vissac qui, seigr de la Roche et Bertrand, seigr de Chalençon, se portèrent pour garants de cette dot

Marguerite, vicomtesse de Polignac, tutrice d'Armand, son fils, transigea, en 1297, avec la prieure de Comps, à laquelle elle reconnut le droit de justice basse dans la terre de Chassignoles, près d'Auzon. (Chabrol IV 160)

Pierre de Polignac. Béraud de Mercœur, connétable de Champagne, lui légua la terre du Luguet, par codicille de l'an 1330 cette disposition donna lieu à un procès entre Béraud Dauphin et Armand, vicomte de Polignac, procès sur lequel il intervint un arrêt d'instruction le 18 7bre 1340 (Chabrol IV 312)

Pons de Polignac, doyen de Brioude en 1302 et 1315

de Montferrand, Dauphin d'Auvergne, & d'*Isabeau de Dampierre*, sa seconde femme. De cette alliance sortit :

Pons, IV. du nom, Vicomte de Polignac, qui fit la guerre à *Pierre*, Evêque du Puy, ce qui forca Louis *le Jeune* de venir en Auvergne, avec une Armée. Pons fut fait prisonnier par l'Armée de ce Prince, & mené à Paris en 1171. Il avoit épousé *Alcinoïs de Montlaur*, dont :

Pons, V. du nom, Vicomte de Polignac, marié, en 1223, avec *Alix de Trainel*, morte en 1248, fille de *Garnier de Trainel*, en Latin *Garnerii de Triangulo*, suivant l'Histoire de la Maison d'*Auvergne*, *Tome II*, *p.* 251. Il en eut :

Armand, III. du nom, Vicomte de Polignac, vivant en 1261, qui épousa *Béatrix de Mercœur*, fille de *Beraud*, Seigneur d'Ussel, & de *Blanche de Châlon*. De ce mariage naquit :

Armand, IV. du nom, Vicomte de Polignac, qui s'allia avec *Marquise*, Dame *de Randon*, morte en 1289, laissant : — Armand, qui suit ; — & Guillaume, rapporté après la postérité de son aîné.

Armand, V. du nom, Vicomte de Polignac, épousa, 1°. *Catherine de Boussols*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marguerite*, dont vint une fille, nommée — Marguerite de Polignac, morte sans alliance, qui eut ses cousins-germains pour héritiers.

Guillaume de Polignac, Seigneur de Randon, second fils d'Armand, IV. du nom, & de *Marquise*, Dame *de Randon*, épousa, en 1322, *Béatrix de Baux*, dont : — Jean, qui suit ; — & Isabeau, femme de *Bertrand de Rochefort*, Seigneur d'Aurouze & de Saillans.

Jean de Polignac, Seigneur de Randon, mort avant son pere, avoit épousé *Marguerite de Roquefeuil*, & en eut deux fils, sçavoir : — Randonnet, Seigneur de Randon, puis Vicomte de Polignac, par le décès de Marguerite, sa cousine : il mourut sans enfans ; — & Randon, qui suit.

Randon I. dit Armand, VI. du nom, Vicomte de Polignac, Seigneur de Randon, épousa *Macaronne de Montaigu*, dont : — 1. Jean, mort sans enfans & avant son pere ; — 2. Randon, qui suit ; — 3. Valpurge, rapportée après son frere aîné ; — 4. & Marguerite, femme de *Louis de Montlaur*, morte sans lignée.

Randon de Polignac, II. du nom, mort avant son pere en 1399, avoit épousé *Jeanne-Dauphine*, fille de *Beraud*, II. du nom, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & de *Marguerite de Sancerre*, sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfans.

Valpurge, Vicomtesse de Polignac, Dame de Randon & de Randonnet, héritiere de sa Maison, se maria, en 1349, avec *Guillaume*, Seigneur de *Chalançon*, fils de *Gui*, & petit-fils de *Bertrand*, à la charge que leurs enfans prendroient le nom & les armes de Polignac. Il y a des Auteurs qui assurent que ce *Guillaume de Chalançon* étoit sorti de la Maison de Polignac, par Etienne, Seigneur de la Roche-Savine, frere cadet de Pons, IV. du nom, Vicomte de Polignac, & qu'Etienne, ayant épousé l'Héritiere de la Maison de *Chalançon*, fut obligé d'en transmettre le nom à sa postérité. N'ayant pas vu les preuves qui ont déterminé ces Auteurs à soutenir ce sentiment, nous ne prendrons aucun parti là-dessus. Ce que nous pouvons dire, c'est que ceux du nom de *Chalançon* n'étoient point au dessous de l'alliance de la Maison de Polignac, & ne lui cédoient ni en ancienneté ni en grandeur.

Guillaume de Chalançon contracta une seconde alliance le 27 Août 1378, avec *Catherine*, Dame *de la Motte-Saint-Jean*, veuve de *Jean*, I. du nom, dit *Lourdin*, Seigneur *de Saligny*, & il eut de ce second mariage, outre les enfans du premier lit, que nous rapporterons ci-après : — *Guillaume de Chalançon*, Evêque du Puy en Velay ; — & *Isabeau de Chalançon*, femme d'*Armand*, Seigneur *de la Roue*.

Valpurge de Polignac, sa premiere femme, lui laissa de son mariage : —

232390

PIERRE, qui ſuit ; — & BÉATRIX DE CHALANÇON, dite DE POLIGNAC, femme d'*Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues.

PIERRE DE CHALANÇON, dit ARMAND, VII. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, à cauſe de ſa mere, épouſa *Marguerite de Saligny*, fille de *Jean*, I. du nom, dit *Lourdin*, Seigneur *de Saligny*, & de *Catherine de la Motte-Saint-Jean*; celle-ci ſeconde femme de *Guillaume de Chalançon*, ſon pere. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. ISABEAU DE POLIGNAC, ſeconde femme de *Louis*, ſurnommé *le Grand*, Comte *de Montlaur*; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Urbain*, Comte *de la Chambre* en Savoie.

LOUIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalançon, ſe maria en 1419, avec *Iſabeau de la Tour*, fille de *Bertrand*, V. du nom, & de *Marie de Boulogne*, Comteſſe d'Auvergne. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME-ARMAND, qui ſuit; — 2. PIERRE, Evêque du Puy en Velay, — 3. BERTRAND, Evêque de Rodez; — 4. & LOUISE, femme de *Beraud de Beaufort*, Vicomte de Valence en Provence, troiſieme fils de *Marquis de Beaufort*, Seigneur de Canillac, & de *Catherine*, Dauphine d'Auvergne.

GUILLAUME-ARMAND, I. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalançon épouſa *Amédée de Saluces*, Dame de Caramagne en Piémont, fille de *Mainfroi*, Comte de Cardé, Maréchal de Savoie, & de *Françoiſe de Montmayor*. Il mourut le 12 Août 1473, laiſſant : — 1. CLAUDE, dit ARMAND, X. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, mort ſans enfans, en 1509, de ſon mariage avec *Jacqueline de Chabannes* ; — 2. GUILLAUME-ARMAND, qui ſuit ; — 3. BERTRAND, Evêque de Rodez; — 4. JEAN, Seigneur de Randan, Gouverneur des Ville & Châteaux de Livourne & de Petro-Sancto en Italie, marié à *Jeanne de Chambes*, fille de *Jean* Seigneur de Montſoreau, & de *Jeanne Chabot*, dont : — ANNE DE POLIGNAC, Dame de Randan & de Beaumont, femme, en premieres noces, de *Charles de Bueuil*, Comte de Sancerre; & en ſecondes de *François*, II. du nom, Comte *de la Rochefoucaud* ; — 5. ISABEAU, mariée à *Jacques*, Seigneur *de Tournon* ; — 6. autre ISABEAU, dite *la Jeune*, femme de *Charles*, Seigneur *de la Fayette* ; — 7. ANTOINETTE, alliée, 1°. à *Claude de Montbel*, Comte d'Entremonts ; 2°. à *Bertrand-Dauphin de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Saint-Ilpice & de Combronde, fils de *Jean de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Changy, & de *Blanche-Dauphine*, Dame *de Saint-Ilpice* ; & 3°. à *Hugues de la Palu*, Comte de Varax; — 8. CATHERINE, mariée 1°. à *Jean de la Tour*, Seigneur de Montgaſcon; & 2°. à *Pierre d'Urfé*, Grand-Ecuyer de France; — 9. ANTOINETTE, femme de *Godefroi de la Tour*, Seigneur de Montgaſcon, frere puîné du précédent; — 10. & GABRIELLE, Abbeſſe d'Aveſnes.

GUILLAUME-ARMAND, II. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalançon, mort en 1518, avoit épouſé en 1511, *Marguerite de Pompadour*, fille d'*Antoine*, Sire *de Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*, dont : — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Gramont* ; 2°. à *Jean d'Albaron*, Seigneur de Lers-ſur-le-Rhône; 3°. le 26 Septembre 1532, à *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier; & 4°. à *Jean*, Baron *de Lugny*, Seigneur de Saint-Trivier en Dombes, dont elle eut une fille ; — 3. & CATHERINE, femme de *François*, Seigneur *de Langheac*.

FRANÇOIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalançon, ſurnommé *le Grand-Juſticier*, mort le 29 Novembre 1562, avoit épouſé 1°. *Anne de Beaufort*, dont : — CLAUDE, dit ARMAND XIII, Vicomte DE POLIGNAC, mort ſans enfans; & 2°. en 1554, *Philiberte de Clermont*, veuve de *Jean d'Ancezune*, Baron de Thor, fille d'*Antoine*, Vicomte *de Clermont*, Bailli de Viennois, & de *Françoiſe de Poitiers*, dont : — 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, Baron de Chalançon, marié en 1591, avec *Jeanne de Senneterre*, fille de *François*, Comte *de Senneterre*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Laval*; — 3. CATHERINE, femme d'*Aimar*, Seigneur *de Saint-Prieſt* ; — 4. & JEANNE, mariée 1°. à *Marc-Ithier*, Baron *de Joran* ; & 2°. à *Jean Moitier*.

Louis, II. du nom, dit Armand, XIV. du nom, Vicomte de Polignac, Baron de Chalançon, Seigneur de Champfieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, *Françoiſe de Montmorin*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Saint-Herem, & de *Louiſe d'Urfé*. Il mourut en Février 1584, laiſſant : — 1. Gaspard-Armand, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur d'Auzon, marié à *Anne de Chazeron*, fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Senneterre*, dont, pour fille unique : — Claude-Françoise de Polignac, femme de *Henri de la Rochefoucaud*, Seigneur d'Arlet, Comte de Couſage, fils puîné de *Louis-Antoine de la Rochefoucaud*, Baron de Langheac, & de *Louiſe de la Guiche* ; — 3. & Louise de Polignac, femme de *François de Saint-Martial*, Seigneur de Dragent.

Gaspard-Armand, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalançon, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 14 Mai 1633, & Gouverneur de la ville du Puy en Velay & du Vivarais, la même année, épouſa *Claudine-Françoiſe de Tournon*, fille aînée de *Juſt-Louis*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouſſillon, & de *Madelene de la Rochefoucaud*, dont : — 1. Louis-Armand, qui ſuit ; — 2. Melchior, Seigneur de Beaumont, Abbé de Montebourg, mort le 8 Juillet 1699, âgé de 88 ans ; — 3. Philiberte, femme de *Chriſtophe-Melchior de Bauffremont*, Comte de Cruſilles ; — 4. & Isabeau, mariée, 1°. à *Gaſpard d'Eſpinchal*, Seigneur de Dunieres ; & 2°. à *Jean de Peſteils-de-Levis*, Comte de Caylus.

Louis-Armand, III. du nom, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalançon, Baron de Randon, né le 13 Décembre 1608, Gouverneur de la Ville du Puy & des pays de Velay & de Vivarais, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1661, en reçut le Collier le 25 Mars 1662, à Pezenas en Languedoc, & mourut en la ville du Puy le 3 Septembre 1692, dans ſa 84e année. Il avoit épouſé, 1°. le 14 Février 1638, *Suſanne des Serpens-de-Gondras*, Dame de Rochebaron, fille de *Claude*, Baron de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron* ; 2°. le 17 Février 1648, *Iſabelle-Eſprite de la Baume*, fille de *Ferdinand*, Comte de Montrevel, & de *Marie Ollier-de-Nointel* ; & 3°. *Jacqueline de Beauvoir-de-Grimoard*, fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres, & de *Jacqueline de Montlaur*. Elle eſt morte le 7 Novembre 1721. Du premier lit vint :

1. Antoinette, morte Religieuſe Carmelite à Paris, le 13 Novembre 1690. Du ſecond lit ſortirent : — 2. Jean, Chevalier de Malte, mort jeune ; — 3. Isabelle, auſſi morte jeune ; & du troiſieme : — 4. Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard, qui ſuit ; — 5. Melchior, né le 11 Octobre 1661, Abbé de Bonport, de Mouzon, Begard, Corbie, & d'Anchin le 1 Avril 1693, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome, Ambaſſadeur Plénipotentiaire pour la paix d'Utrecht, nommé Cardinal-Prêtre du titre de *Notre-Dame des Anges*, le 12 Mai 1712, Maître de la Chapelle du Roi, Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, le 3 Novembre 1716, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, Archevêque d'Auch, Primat d'Aquitaine de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre, en Novembre 1725, reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi, le 1 Janvier 1733, mort le 20 Novembre 1741, dans la 81e année de ſon âge, inhumé à Saint-Sulpice, & ſon cœur porté à l'Abbaye d'Anchin.

Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard, Marquis de Polignac, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur du Puy en Velay, mort à Paris le 4 Avril 1739, âgé de 79 ans, avoit épouſé, 1°. le 22 Avril 1686, *Marie-Armande de Rambures*, morte en 1706, fille de *Charles*, Marquis *de Rambures*, & de *Marie de Bautru* ; & 2°. le 9 Juillet 1709, *Françoiſe de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, & de *Marie-Anne de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint : — 1. Louis-Armand, Marquis de Chalançon, né le 16 Février 1687, mort en 1693 ; & du ſecond lit : — 2. Melchior-Armand, qui ſuit ; — 3. François-Camille, rapporté après ſon aîné ; — 4. & Louis-

DENIS-AUGUSTE, né en 1720, Chevalier de Malte, Prieur de Nantua, Colonel du Régiment de Brie en 1748, fait Brigadier le 5 Octobre 1758, mort en 1759.

MELCHIOR-ARMAND, Marquis DE POLIGNAC, né le 1 Février 1717, Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 10 ~~Avril 1748~~, dont il s'eſt démis en 1742, ſa épouſé, le 16 Décembre 1738, *Diane-Adélaïde-Zéphirine Mancini*, morte en 17.., fille de *Jacques-Hippolite-Marc Mancini*, & d'*Anne-Louiſe de Noailles*, dont : — 1. ~~N...~~ qui ſuit ; — 2. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, né le 1 Janvier 1747 ; — 3. DIANE-FRANÇOISE-ZÉPHIRINE, née le 14 Octobre 1746 ; — 4. & une autre fille, née le 12 Août 1748.

~~N...~~ Comte DE POLIGNAC, né le 9 Juin 1745, ſa épouſé, le 7 Juillet 1767, Demoiſelle *de Polaſtron*, fille du Comte de ce nom.

FRANÇOIS-CAMILLE DE POLIGNAC, né en 1719, (frere puîné de MELCHIOR-ARMAND), ancien Lieutenant des Gendarmes, a épouſé, le 9 Décembre 1742, *Marie-Louiſe de la Garde*, fille unique du Préſident de ce nom, dont deux enfans. Ils ont acquis la Terre de Montpipeau en Orléanois.

C'eſt ce que nous pouvons dire ſur cette Maiſon, n'ayant rien reçu ſur ſon état actuel.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de ſix piéces.*

POLIGNAC, en Saintonge. L'opinion eſt que cette ancienne Maiſon eſt ſortie des premiers Vicomtes DE POLIGNAC, dont ils ont toujours conſervé le nom.

Il eſt prouvé par titres qu'un Seigneur de la Maiſon DE POLIGNAC, nommé ACHARD, (& appellé dans une Généalogie manuſcrite GUILLAUME, fils puîné de GUILLAUME II, Seigneur de Randon, & de *Marguerite de Roquefeuil*), ſervit en qualité de Commandant des armées du Roi, ſous JEAN, Duc de Berri & d'Auvergne, frere du Roi CHARLES V, dans les guerres de Poitou, Saintonge, Périgord & Querci contre les Anglois, & que, du conſentement du Roi & du Duc *de Berri*, il épouſa une Demoiſelle de Saintonge, nommée *Jeanne de Sallebruche*, d'une ancienne Maiſon qui lui apporta de grands biens, fille d'*Achard de Sallebruche*, Seigneur d'Eſcoyeux, & niéce de *Roland d'Oton*, Seigneur de Vénerand & de Cherchevrier. Elle recueillit les ſucceſſions de ſon oncle & de ſon pere, qui, conjointement avec le Comte *de Taillebourg*, poſſédoit par motié le droit de botage du ſel, qui ſe débitoit ſur le port de Taillebourg. Cet ACHARD DE POLIGNAC, I. du nom, qui vivoit en 1369, a, dans ſon contrat de mariage, les qualités éminentes que prenoient alors les plus grands Seigneurs. Ses enfans furent : —— ACHARD, ou ACHARDON, qui ſuit ; —— & ISABEAU DE POLIGNAC, mariée à *Martin Tiſon*, Seigneur d'Argence en Angoumois. Elle partagea avec ſon frere, & eut la Terre de Cherchevrier, & une ſomme d'argent.

ACHARD DE POLIGNAC, II. du nom, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand & du Botage de Taillebourg, vivoit vers l'an 1428. Il épouſa *Marguerite Seguin*, Dame des Fontaines, de Fléac, des Roys, d'Antignac & de Fors, & quitta ſes armes pour prendre celles de ſa mere ou de ſa femme, dont il eut : —— HENRI, qui ſuit ; — & FOUCAUD, auteur de la Branche des Seigneurs des Fontaines, rapportée ci-après.

HENRI DE POLIGNAC, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, &c. eut en partage tous les biens paternels, & épouſa, le 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanois*, fille de *N... de Chabanois*, Seigneur de Comporté, &c. Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois, & de la Ville & Château de Cognac, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — & JACQUETTE.

PIERRE DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, &c. vivoit en 1512, avec *Amice de Saint-Gelais*, ſon épouſe, fille de *Bos de Saint-Gelais*, Chevalier, Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois. De ce mariage naquirent : — 1. BONNAVENTURE, qui ſuit ; — 2. VIVIEN DE POLIGNAC, Protonotaire du Saint-Siége, & Vicaire-Général de CHARLES DE BOURBON, Evêque de Saintes, grand oncle du Roi HENRI IV, depuis créé Cardinal, & nommé Archevêque

addition à la page 392.

Ligne 5. après en 1742.
+ ajoutés premier Ecuyer de Monsieur le Comte d'artois, nommé Chevalier des ordres le 2. fe
1777. Gaz. de fr. N.° 11. Camille-Louis-Appolinaire ~~dans~~ fr. né à Paris le 31 aout 1745 sacré le 8 aout 1779
L'Abbé de Polignac, Vicaire général d'Auxerre, nommé par le Roi à l'Evêché de Meaux le 28 fév.r
1779. Il se nomme Camille-Louis-Apollinaire de Polignac, et a été agréé par le Pape
le 14. juillet de lad. année ~~[illegible]~~ de la maison des Polignac ~~de Saintonge~~
d'auvergne premier ~~[illegible]~~ aumonier de la Reine

Φ il a émigré et s'est établi en Russie avec un de ses frères l'évêque de Meaux est aussi frère du 1.er duc de Polignac

chevêque de Rouen; — 3. JEANNE, mariée, le 18 Mars 1508, à *Charles Frotier*, Seigneur de la Meſſeliere, de Melzeart, de la Coſte, &c.; — 4. & LOUISE, mariée, 1°. en 1518, à *Chriſtophe de Coëtivy*, Seigneur de Fenioux & de Grandgent, parent de *Charles de Coëtivy*, Comte de Taillebourg, mari de JEANNE D'ORLÉANS, tante paternelle du Roi FRANÇOIS I; & 2°. à *François de Belcier*, Chevalier, Seigneur de la Salle, de Saint-Germain-du-Salambre, de Cubzac, de la Boiſſe, &c. Cette LOUISE DE POLIGNAC maria *Catherine de Coëtivy*, ſa fille, qu'elle avoit de ſon premier mari, au fils que ſon ſecond avoit eu de *Marguerite de Larmandie*, ſa premiere femme.

BONNAVENTURE DE POLIGNAC, mort avant ſon pere en 1527, laiſſa de ſon mariage contracté en 1515, avec *Bonnaventure de Poquieres*, Dame de Migré, de Parency & de Machecou en Saintonge, iſſus des Barons de Belabre, du nom *de Poquieres*, — CHRISTOPHE, qui ſuit, — & JEAN.

CHRISTOPHE DE POLIGNAC, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, de Machecou, de Migré, de Parenſay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Taillebourg, Lieutenant de Roi en Saintonge, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances épouſa, le 6 Janvier 1544, *Renée Gillier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Salles, & de *Marie de Roye* ou *de la Ronce*. Il mourut en 1571, & ſa femme en 1572. Leurs enfans furent : — VIVIEN DE POLIGNAC, Seigneur d'Eſcoyeux, Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Châteigneraye*, tué au Siege de la Rochelle en 1572 : on ne voit pas qu'il ait été marié; — 2. LÉON, qui ſuit; — 3. LOUISE DE POLIGNAC, mariée, le 4 Avril 1574, à *Jean de Durfort*, Seigneur de Born, de Saint-Juſt, de Vaſt, (de la même Maiſon que les Ducs *de Duras* & *de Lorges*), Lieutenant-Général de l'Artillerie, & fait Chevalier du Saint-Eſprit en 1597; — 4. RENÉE, mariée, en 1571, à *Joachim de Chaumont*, Seigneur de Riblemont, de Monay, &c. — 5. & ANNE ou AMICE DE POLIGNAC, femme de *N... Cheſnel*, Seigneur des Guinets.

LÉON DE POLIGNAC, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénerand, de Parenſay, de Machecou, Gouverneur de Saintes & de Saint-Jean-d'Angely, épouſa, 1°. le 23 Novembre 1577, *Catherine Tiſon*, fille de *Cibar Tiſon*, Chevalier, Seigneur d'Argence & de Siſſac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine de Villebreſme*; & 2°. *Léonore de Garges*, de la Maiſon de *Marqueline* en Valois, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans. Il vivoit encore en 1649, âgé de 80 ans, & eut de ſa premiere femme : — LOUIS, qui ſuit; — & VIENNE DE POLIGNAC, mariée, le 12 Septembre 1598, à *Geoffroi de Sainte-Maure*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Moſnac, de Fleix, de Rochebrune, dont elle eut : — *Léon de Sainte-Maure*, Seigneur de Jonſac, &c. Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur des Ville & Château de Cognac.

LOUIS DE POLIGNAC, Chevalier, Baron d'Argence, Seigneur d'Eſcoyeux, de Parenſay, &c. épouſa, le 4 Mars 1614, *Suſanne de Geoffroy-de-Dampierre*, fille de *Charles*, Baron de Dampierre, Seigneur de Fouras & de Saint Laurent-de-la-Prée, & de *Suſanne de Salbert*, dont il n'eut que cinq filles, ſçavoir : — 1. MARIE, alliée, en 1633, à *Joſias Cheſnel*, Chevalier, Seigneur de Cheſnel, & de Réaux, auquel elle porta les Terres d'Eſcoyeux & de Fouras; — 2. MADELENE, mariée à *Oſé de Saint-Marſault*, Baron de Chatelaillon; — 3. ANNE, mariée, le 17 Juin 1635, à *Joachim de Sainte-Hermine*; — 4. HÉLENE, Dame de Parenſay & de Machecou, mariée, 1°. en 1645, à *Iſaac de Leſcours*, Baron de Nieuil; & 2°. à *Armand de Leſcours*; — 5. & DIANE, femme de *Henri Guibert*, Seigneur de Landes.

Seigneurs des FONTAINES, *&c.*

FOUCAUD DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur des Fontaines en Saintonge, de Saint-Germain, de Fléac, d'Antignac, des Roys, & Baron de Joy aux Iſles, fils puîné d'ACHARD DE POLIGNAC, II. du nom, & de *Marguerite Seguin*, eut

pour ſon partage tous les biens de ſa mere, & épouſa, par contrat du 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanois*, ſœur de la femme de ſon frere aîné HENRI DE POLIGNAC, dont :

1. ELIE, Seigneur de Fléac : on ne lui connoît aucune poſtérite; mais dans la ſuite, la Seigneurie de Fléac appartint à *Louis de Montberon*, qui ſe qualifioit auſſi *Seigneur de Polignac*, & à *Anne de Belleville*, ſa femme; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. autre JEAN, nommé FOUCAUD, dans une Tablette Généalogique; mais, ſelon les titres, il s'appelloit JEAN, comme ſon aîné, & il eſt qualifié *Seigneur de Polignac*; —— 4. LOUISE, qualifiée *Dame de Fléac*; mariée à *François du Fou*, Seigneur du Vigean & de Chantoliere, qui vivoit encore en 1518, fils d'*Yves*, Seigneur *du Fou*, grand Veneur de France, Chambellan du Roi, Gouverneur d'Angoumois, &c.; — 5. JEANNE, qui captiva le cœur de CHARLES D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême (*a*), pere du Roi FRANÇOIS I; — 6. JULIENNE, mariée 1°. à *Pierre Braguier*, Seigneur de Briſambourg, qui la laiſſa veuve, ſans enfans, & lui donna la terre de Briſambourg; & 2°. à *Gui Pouſſard*, Chevalier, Seigneur de Lignieres, auquel elle porta cette belle terre de *Briſambourg*. Elle en eut un fils, nommé *Charles Pouſſard*, Seigneur de Lignieres & de Briſambourg (*b*); — 7. & MARGUERITE, mariée à *Nicolas de Courbon*, Seigneur de Saint-Léger, & Maître-d'Hôtel du Roi François I, dont poſtérité.

JEAN DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, de Saint-Germain, &c. en 1476, épouſa, le 24 Mars 1488, *Marguerite de la Brouſſe*, fille de *Louis*, Seigneur *de la Brouſſe*, dont deux fils & deux filles qui partagerent entr'eux, le 2 Août 1517, les biens de leurs pere & mere, ſçavoir : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit, —— 2. GASPARD, Seigneur de Saint-Germain, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. CATHERINE; — 4. & MARIE, femme de *Claude de Cruc*, Seigneur de Chamouillac.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, mort en 1521, avoit épouſé, le 14 Mars 1514, *Louiſe de la Mothe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Severin, & de *Catherine Pouſſard*, dont : — ELIE, qui ſuit; —— & MARIE.

ELIE DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, &c. épouſa, le 20 Décembre 1539, *Madelene de la Porte*, de l'ancienne Maiſon dite *de la Porte-aux-Loups*, à cauſe de ſes armes, où il y a *deux loups*, fille de *Jean de la Porte*, Seigneur de Fontguyon en Angoumois, & de *N... le Bigot*. ELIE & ſa femme teſterent le 23 Novembre 1568, & laiſſerent de leur mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean d'Eſtuer-de-Cauſſade*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mégrin, de Villeton, &c. Vicomte de Calvignac; — 4. CATHERINE, mariée 1°. à *Joſeph*, Seigneur *d'Eſcoyre*, & 2°. à *Annet de Bonnevin*, Seigneur de Pons; —— 5. LOUISE, femme de *Nicolas de Bonnefoy*, Seigneur de Bretauville, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pons en Saintonge; — 6. & une autre LOUISE, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de Vieilleville en Angoumois, de la même Maiſon que *Madelene de la Porte*, dite *de la Porte-aux-Loups*, ci-devant mentionnée.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, II. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. fut émancipé par ſon pere le 16 Novembre 1557, & épouſa, le 10 Mars 1580, *Louiſe*

(*a*) Elle en eut : — 1. *Jean*, Bâtard *d'Angoulême*; — 2. *Jeanne d'Angoulême*, femme 1°. d'*Aubin*, Seigneur *de Malicorne*; & 2°. de *Jean de Longuyie*, Seigneur de Givry; — 3. *Madelene*, Abbeſſe de Jouarre; — 4. & *Souveraine*, femme de *Michel Gaillard*, Seigneur de Chailly.

(*b*) Ce *Charles Pouſſard* épouſa *Jeanne de la Roche-Chandry*, Dame de Vervan, dont il eut un fils, nommé — *Pierre Pouſſard*, Seigneur de Briſambourg, de Lignieres & de Vervan, marié à *Jeanne de Gontaut-de-Biron*, ſœur d'*Armand*, Baron de Biron, Maréchal de France : il mourut ſans enfans, & donna ſa Terre de Briſambourg à ſa femme, laquelle la laiſſa à ſes héritiers. C'eſt ainſi que cette Terre de Briſambourg eſt entrée dans la Maiſon de *Biron*, qui la poſſede encore aujourd'hui.

de Lanes-de-la-Rochechalais, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Piſſaux & de Bellade, & d'*Anne Bouchard d'Aubeterre*. Par leur teſtament du 15 Mars 1617, ils réglerent leur ſucceſſion pour leurs enfans, ſçavoir : — 1. Léonor ou Léonard, qui ſuit ; — 2. Charles, mort, ſans alliance ; — 3. François, marié à *Eliſabeth Martel*, fille de *N... Martel*, Comte de Marennes, dont il n'eut qu'une fille, décédée en bas-âge ; — 4. Anne, mariée, 1°. à *Abdenago de la Roche-Chandry*, Seigneur de Clam, Vicomte de Bridiers, iſſu d'une des premieres Maiſons d'Angoumois ; 2°. à *Jean-Louis de Lignieres*, Seigneur de Lignieres en Auvergne ; & 3°. à *Jacques de Blois*, Seigneur de Rouſſillon : elle mourut ſans enfans de ſes trois mariages ; — 5. Elisabeth, mariée à *Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa, de la Laigne, &c. d'où ſont deſcendus les autres Seigneurs du Fa & de la Laigne, du nom de *Sainte-Hermine*, & la Comteſſe *de Mailly* ; — 6. Esther, femme de *Berard de Ségur*, d'une illuſtre Maiſon de Guienne, Chevalier, Vicomte de Cabanac, Seigneur de Saint-Germain & du Grand-Puch.

Léonor ou Léonard de Polignac, Seigneur des Fontaines, épouſa, en 1617, *Lea de Bonnefoy*, fille de *Jean de Bonnefoy*, qualifié, dans un Mémoire, *Chevalier*, Seigneur de Jarnac, Champagne, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pons, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Charles, mort en bas-âge ; — 3. & 4. Léonor & César, morts au ſervice ; — 5 & 6. Hélene & Louise ; — 7. & Esther, morte jeune.

François de Polignac, III. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. épouſa, 1°. le 1 Avril 1640, *Madelene l'Abbé*, veuve de *Gédéon de la Rochefoucaud*, Chevalier, Seigneur du Parc d'Archiac, de la Rigaudiere ; &c. fille de *Jean l'Abbé*, Seigneur de Sorlut, & ſœur de *Jeanne l'Abbé*, femme de *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Monchaude, &c. ; & 2°. *Marie de la Chétardie*, fille de *Charles*, Seigneur *de la Chétardie*, du Solier, &c. & de *Charlotte de Neſmond* : elle étoit ſœur de *N... de la Chétardie*, Curé de Saint-Sulpice à Paris, nommé, par Louis XIV, à l'Evêché de Poitiers, qu'il n'accepta point. Du premier lit il eut : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Anne, vivante en 1649 ; & du ſecond lit : — 3 & 4. deux fils, morts jeunes ; — 5. Claude, rapporté ci-après ; — 6 & 7. Diane-Françoise & Julie.

François de Polignac, IV. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. juſtifia de ſon ancienne nobleſſe, ſuivant un Jugement rendu le 24 Août 1667, par M. *d'Agueſſeau*, alors Intendant de Limoges. Il épouſa, 1°. en 1674, *Eliſabeth Jalais*, fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur de la Vaux ; & 2°. *Françoiſe Guy*. De ſa premiere femme vinrent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Hélene, née le 30 Juin 1677, reçue, en 1688, à Saint-Cyr, où elle eſt morte ; & de ſa ſeconde ſont ſortis, pluſieurs enfans, dont il ne reſte que — François de Polignac, dit Françillon, en ſon jeune-âge, qui a été Chambellan du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar : il épouſa 1°. *N... de la Rochefoucaud*, veuve du Marquis *de Touchembert*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi ; & 2°. *N... de Curſé*. Il a trois filles, ſçavoir : — Anne de Polignac, mariée à *Daniel Dubois*, Seigneur de Chatolin ; — Henriette-Diane, femme de *Jean de Roquart*, Seigneur des Planches ; — & Julie, Religieuſe à Saint-Amand en Auvergne.

François de Polignac, V. du nom, fut Enſeigne de Vaiſſeau, & épouſa *Pauline de Trotelle*, dont : — 1. François-Alexandre, qui ſuit ; — 2. Hélene-Sophie, — 3. & Rosanne.

François-Alexandre, appellé *le Comte de Polignac*, d'abord Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, puis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp en 1758, premier Gentilhomme de feu M. le Comte *de Clermont*-Prince, a épouſé, le 2 Octobre 1739, *Eliſabeth Federbe de Modave*, (héritiere d'une branche de la Maiſon de *Foix*), Dame d'Hemery près de la Queille en Brie, fille de *N... de Modave*, Chef d'Artillerie, & de *N... Dejean-Launac*. Elle eſt morte en 1758, ayant eu ſix enfans, entr'autres : — 1. Louis-Alexandre, qui ſuit ; — 2. Claude-Louise-Eli-

SABETH-SOPHIE, née le 5 Août 1740, mariée le 4 Février 1759, à *N... Pellot*, Comte de Treviers en Normandie ; — 3. MARIE-FRANÇOISE, alliée, le 22 Octobre 1764, à *Marie-François de Peruſſe-d'Eſcars*, Marquis de Montal-Roquebrou ; — 4. & CHARLOTTE-ELISABETH, née le 12 Octobre 1746.

LOUIS-ALEXANDRE, appellé *le Marquis* DE POLIGNAC, né en Décembre 1742, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment de Clermont-Prince, mort à Paris le 14 Juillet 1768, avoit épouſé, en 1766, *Conſtance-Gabrielle-Bonne*, fille du Vicomte *de Rumain*, de laquelle il a laiſſé une fille.

CLAUDE DE POLIGNAC, fils de FRANÇOIS, III. du nom, & de *Marie de la Chétardie*, ſa ſeconde femme, épouſa *Marie de Crevecœur*, fille de *Martin*, Marquis *de Crevecœur*, Seigneur de Vienne, Pailly, &c. & de *Françoiſe de Hautefeuille*, dont :

GUILLAUME-ALEXANDRE, dit *le Comte* DE POLIGNAC, Capitaine au Régiment du Roi, qui a épouſé *Jeanne-Louiſe de Saluces*, de laquelle il a un fils & une fille.

Seigneurs de SAINT-GERMAIN *en Saintonge.*

GASPARD DE POLIGNAC, fils puîné de JEAN, Seigneur des Fontaines, & de *Marguerite de la Brouſſe*, eut la Terre des Roys, par le partage qu'il fit le 2 Août 1517, avec FRANÇOIS, ſon frere aîné, & ſes ſœurs, & fut auſſi Seigneur de la Terre & Châtellenie de Saint-Germain, nommée *Saint-Germain de Luſignan* en Saintonge, qui joint à celle de Jonſac, & fait aujourd'hui une partie de celle de Clam : il paroît que cette Terre lui vint de ſa ſeconde femme. On le trouve qualifié *Gouverneur de Blaye*. Il épouſa 1°. *Marie Gaſſier*, Dame de Jos en Medoc, & 2°. *Louiſe de la Roche-Chandry*, fille de *François*, Seigneur de Clam, & de *Louiſe de Bourdeille*. Du premier lit il eut : —— MARGUERITE DE POLIGNAC, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de la Valade (*c*), petit-fils de *François* & de *Marguerite Turpin*, de la Maiſon de *Turpin-de-Criſſé*, fille de *Jacques Turpin*, Seigneur de Montoiron, de Criſſé, &c. & d'*Iſabelle Chabot*, ſa ſeconde femme ; celle-ci fille de *Robert Chabot*, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aſpremont, & d'*Antoinette d'Illiers*, ſon épouſe.

Ledit GASPARD DE POLIGNAC eut de *Louiſe de la Roche-Chandry*, ſa ſeconde femme, — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PONS DE POLIGNAC, Seigneur des Roys, Gouverneur de Blaye, mort, à ce qu'on croit, ſans avoir été marié.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur de Saint-Germain, &c, Pannetier ordinaire du Roi, épouſa *Marie d'Angliers*, Dame de Montroy & de Milleſcu, fille de *N... d'Angliers*, & de *Perrette Vigier de Châteaucouvert*, qu'il laiſſa veuve, dont : — GABRIEL, qui ſuit ; — & RACHEL, mariée à *François de Grimaldi*, Seigneur de Seroti & de Todon, iſſu de la même Maiſon que les Ducs *de Valentinois*, Pairs de France.

GABRIEL DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, Montroy, Comporté & autres Places, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, épouſa, 1°. le 8 Mai 1590, *Lea Boutaut*, Dame de Laubouiniere, fille de *Claude*, Seigneur de Laubouiniere, & d'*Anne du Fou* ; & 2°. le 20 Mars, 1597, *Anne d'Albin*, fille de *Louis*, Seigneur de Valzergues, de Seré, &c. originaire du Pays de Rouergue, & de *Renée de Chabanois*. Cette *Anne d'Albin*, étoit veuve de *Jean de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, de Montalambert, de Beaulieu, &c. dont elle eut : — *Jeanne de la Rochefaton*, mariée à *Armand de Caumont*, Duc de la Force,

(*c*) Ce *Jean de la Porte*, & MARGUERITE DE POLIGNAC, ſon épouſe, furent grand-pere & grand-mere — d'*Iſaac de la Porte*, Seigneur de la Valade, de Châtillon, &c. qui épouſa *Louiſe de Pons*, en Saintonge, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, Seigneur de Brouage, &c., & de *Marie*, Dame de Champniers, qui étoit de même Maiſon que cet *Iſaac de la Porte*, dont ſont iſſus les Seigneurs de Beaumont en Cravans, de Saint-Genis, &c. du nom *de la Porte*, juſqu'à celui qui poſſede à préſent ces Terres.

Pair & Maréchal de France, qui n'eut auſſi qu'une fille : —— *Charlotte de Caumont*, femme de *Henri de la Tour-d'Auvergne*, Vicomte de Turenne & Maréchal de France.

GABRIEL DE POLIGNAC eut de ſa premiere femme : — GASPARD DE POLIGNAC, qualifié *Seigneur de Laubouiniere*, qui mourut avant ſon pere en 1615, ſans alliance ; — & LOUISE, mariée 1°. à *Henri Pouſſard*, Baron de Fors & du Vigean, mort ſans poſtérité, fils aîné de *Charles*, & d'*Eſther de Pons*, Dame du Vigean ; & 2°. à *Henri de Clermont*, Marquis de Galerande, Seigneur de Saint-Aignan. Ledit GABRIEL eut d'*Anne d'Albin*, ſa ſeconde femme :

ANNE DE POLIGNAC, mariée, par contrat du 13 Août 1615, à *Gaſpard de Coligny*, III. du nom, depuis Maréchal de France, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. petit-fils du fameux *Gaſpard de Coligny*, II. du nom, Amiral de France, lequel *Gaſpard* II. étoit fils de *Gaſpard de Coligny*, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louiſe de Montmorency*, ſœur d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France. Cette ANNE DE POLIGNAC eut entr'autres enfans, un fils, nommé :

Gaſpard de Coligny, IV. du nom, Duc de Châtillon-ſur-Loing, &c. marié à *Eliſabeth-Angélique de Montmorency*, ſœur de *François-Henri*, Duc *de Luxembourg*, Pair & Maréchal de France, laquelle étant veuve de ce Duc *de Châtillon*, ſe remaria à *Chriſtian-Louis*, Duc *de Meckelbourg*, Prince des Vandales, un des principaux Princes de l'Empire, dont elle n'eut point d'enfans ; mais de ſon premier lit vint un fils, nommé : — *Henri-Gaſpard de Coligny*, Duc de Châtillon, qui mourut fort jeune, & elle fut ſon héritiere, notamment dans les Terres de Saint-Germain & de Clam, qui étoient venues d'ANNE DE POLIGNAC, grand' mere de ce dernier Duc *de Châtillon*. Cette Ducheſſe *de Meckelbourg* donna depuis ces Terres à *Julie d'Eſtampes-de-Valençay*, ſa niéce, qui fut mere de — *Julie-Chriſtine-Régine-Georges d'Entraigues*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois faſces de gueules ; au 2 & 3 de ſable, à un lion rampant d'or, lampaſſé de gueules, couronné & armé d'argent.*

Le Comte DE POLIGNAC porte : *faſcé de gueules & d'argent de ſix piéces.*

* POLIGNY. C'eſt une des plus anciennes & illuſtres Familles du Comté de Bourgogne.

Elle tire ſon nom d'un Fief très-conſidérable dans la ville de *Poligny*, où elle poſſédoit la Châtellenie, qui lui avoit été donnée, en 1259, en fief par le Comte Palatin HUGUES. Le Comte *Othon* lui accorda, par un échange, en 1279, les droits ſur les boucheries.

Cette Famille a donné un Connétable de Bourgogne en 1269. Il ne reſte plus de ce nom que M. le Comte DE POLIGNY-D'EVANS, dont des filles, Chanoineſſes à Lons-le-Saunier.

Les autres branches ſe ſont éteintes dans les Maiſons de *Bauffremont*, de *Vaudrey-Saint-Remy* & de *Froiſſard*, & dans la Famille de *Boquet*, à qui FRANÇOISE DE POLIGNY a procuré des alliances avec les Maiſons de *Poitiers*, de *la Baume-Montrevel*, de *Vaudrey*, du *Châtelet*, de *Scey-Montbelliard*, d'*Achey*, de *Damas-Crux*, de *Grammont*, de *Montrichard*, de *Raigecourt*, de *Saint-Mauris-Lambrey*, de *Roſieres-Sorans*, de *Marmier*, de *Salives*, de *Conſtable*, de *Beaurepaire*, de *Pra-Pezeux*, de *Jouffroy*, de *l'Allemant-Vaitte*, de *Brancion-Viſargent*, de *Pillot-Chenecey*, de *Ballay-Châteaurouillaud*, de *Poutier-Sône*, de *Boutchoux-Villet*, de *Montagu-Boutavent*, de *Froiſſard-Broiſſia*, de *Froiſſard-Berſaillin*, de *Chaſſagne*, de *Sagey* & de *Barberot-de-Vallexon*. Voyez BOQUET, au mot COURBOUZON, aux Additions, après la lettre *C* du *Tome V*. Les armes de POLIGNY ſont : *de gueules, au chevron d'argent.*

* POLISY, en Bourgogne, Diocèſe de Langres. Cette Seigneurie, qui avoit le titre de *Châtellenie*, fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Choiſeul*, en faveur de *Céſar de Choiſeul*, en 1665. Ce titre s'étant éteint, la Seigneurie, avec ſes dépendances, paſſa au pouvoir du Sieur *Terret*, Médecin de la Ducheſſe D'ORLÉANS, épouſe du Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume.

POLOGNE: C'eſt l'ancienne patrie des *Sarmates*. Dans ſon étendue eſt compris le grand Duché de Lithuanie, qui eut autrefois ſes Souverains particuliers, & ne fut uni à la Pologne que vers le commencement du XVIe ſiécle.

Les Polonois regardent comme le fondateur de leur Monarchie LECH, I. du nom, qui commença à regner l'an 550, & dont les deſcendans occuperent le Trône de Pologne, ſous le titre de *Duc*, l'eſpace d'environ 300 ans, juſqu'à POPIEL, II. du nom; mais tout ce qu'on raconte de ces Princes eſt ſi rempli de fictions, qu'on a peine à y décerner aucun trait de vérité; & l'*Art de vérifier les dates* paſſe ſous ſilence cette *dynaſtie*, pour venir à la ſeconde qu'on nomme celle des *Piaſt*. Ce Royaume, qui eſt électif, a d'abord été gouverné par des Ducs. Celui qui le premier prit le titre de Roi eſt PRZEMISLAS, II. du nom, qui ſe fit ſacrer le 26 Juin 1295, par l'Archevêque de Gneſne. La race des *Jagellons* eſt montée ſur le trône de Pologne en 1384. Après la mort de SIGISMOND-AUGUSTE, arrivée en 1572, pluſieurs Princes ſe mirent ſur les rangs pour obtenir la Couronne de Pologne, & elle fut déferée à HENRI DE VALOIS, frere du Roi CHARLES IX: il fut couronné à Cracovie le 21 Janvier 1574; mais deux mois après, ſur la nouvelle qu'il eut de la mort de CHARLES IX, ſon frere, il reprit la route de France & laiſſa ce Trône vacant. Comme il n'eſt point de notre ſujet de donner ici la liſte des Rois de Pologne, nous nous bornerons à dire qu'après la mort du Roi FRÉDERIC-AUGUSTE, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, arrivée le 5 Octobre 1763, STANISLAS-AUGUSTE, II. du nom, Grand-Pannetier de Lithuanie (fils du Comte *de Poniatowski*, Grand-Tréſorier de la Couronne de Pologne, & de *Conſtance Czartorinska*), a été élu Roi le 6 Septembre 1764, & couronné le 25 Novembre ſuivant. Huit jours après ſon élection, les Miniſtres du Roi de Pruſſe lui préſenterent, de la part de leur Maître, un Mémoire en faveur des *Diſcidens* (c'eſt ainſi qu'on nomme en Pologne les Chrétiens qui ne ſont point de la Communion Romaine); & les Miniſtres de Ruſſie en firent autant le 29 du même mois.

On ſçait la dévaſtation cauſée par les troupes Pruſſiennes & Ruſſes, & les troubles qui regnent encore dans ce Royaume; & qui n'ont fini ou ne vont finir que par le partage que viennent de faire entr'elles les Cours de Vienne, de Peterſbourg & de Berlin, d'une partie de ſes Provinces qu'elles ont revendiquée, laiſſant au Roi de Pologne actuel, qui n'eſt point marié, & reſide à Cracovie, ville Capitale, le reſte de la Pologne ſous ſa domination. Voyez les *Mémoires* du tems.

POLY, au Comté de Bourgogne. Ancienne Nobleſſe, dont nous avons déja parlé dans le *Tome VII* de notre premiere Edition, & dont nous donnerons, à la fin de ce Volume, une Généalogie plus correcte, d'après un état de ſes titres, que nous venons de recevoir

* POMÉRANIE: Pays d'Allemagne avec titre de *Duché*, qui a au Septentrion la mer Baltique, la Pruſſe à l'Orient, le Marquiſat de Brandebourg, la baſſe Pologne au Midi, & le Meckelbourg au Couchant.

Elle a eu autrefois des Ducs qui étoient fort puiſſans. BOGISLAS ou BOGISLAUS, XIV. du nom, eſt le dernier, & mourut en 1637, ſans laiſſer de poſtérité. Ce Duché a été ſujet de guerre entre les *Suédois* & la Maiſon de *Brandebourg*. On a aſſigné à ces deux Puiſſances la riviere d'Oder pour limites.

POMEREU : Famille noble établie à Paris.

Dans deux Cartulaires de l'Abbaye de Gomerfontaine, l'un de 1209 & l'autre de 1266, Robert de Pomereu & Guillaume, ſon fils, ſont qualifiés de *Chevalier* & de *Damoiſeau*. C'eſt ce que nous apprend une Généalogie de Pomereu, imprimée, que nous ſuivons; mais ce n'eſt que depuis le XIVe ſiécle que ceux de ce nom prouvent une filiation ſans interruption, par contrats de mariage ou autres titres.

I. Jean de Pomereu, Ecuyer, Seigneur de Bleuré près Soiſſons, mort en 1455, avoit épouſé *Jeanne de la Balue*, morte en 1485, tante du Cardinal de ce nom, Evêque d'Angers, décédé à Piſe en 1499; & ſœur de *Thomaſſin de la Balue*, Châtelain d'Angle, tué à la bataille de Saint-Aubin en Bretagne, en 1488. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

II. Jean de Pomereu, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bleuré & de Saint-Piat, qui fit conſtruire dans le Cimetiere des Innocens une Chapelle où ſes deſcendans ont leur ſépulture : elle eſt ſous les Charniers, à la premiere arcade à gauche en entrant par la porte qui donne dans la rue Saint-Honoré. Il mourut en 1491, & avoit épouſé *Jeanne Cheſnard*, fille de *Henri*, Auditeur des Comptes, & d'*Ide Poncher*. Elle ſe dit veuve dans un acte de 1493, & ſe remaria, en 1500, à *Etienne de Tournes*, Bailli de Vezelai. Elle eut de ſon premier mari : — 1. N... de Pomereu, qui eut un fils, nommé Jean de Pomereu-de-la-Balue, couſin paternel de Guillaume, mentionné ci-après; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. & Pierre, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

III. Jean de Pomereu, III. du nom, Seigneur de Bleuré, Chambry & de Saint-Piat, Avoué de Chacriſe près Soiſſons, Chambellan du Roi, Maître en ſa Chambre des Comptes de Paris, par Proviſions du 2 Juillet 1526, épouſa *Catherine Poncher*, (*a*) fille de *Jean*, Seigneur de Chantreau, Secrétaire & Argentier des Rois Charles VIII & Louis XII, & d'*Alix Georget*, ſa ſeconde femme. Il mourut le 31 Décembre 1549, & laiſſa de ſon mariage : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Pierre, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1529; — 3. & Jeanne, mariée, le 16 Octobre 1536, à *Nicolas de Herbelot*, Seigneur de Ferrieres, Maître des Comptes à Paris.

IV. Guillaume de Pomereu, Seigneur de Bleuré, la Breteſche, Saint-Nom, Valmartin, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, mort en 1557, avoit épouſé, avant 1521, *Marie le Maſſon*, fille de *Pierre le Maſſon*, Seigneur de la Neuville, & de *Gillette de Vitry*. Il en eut : — 1. Jean, Licencié-ès-Loix, Seigneur de la Breteſche, qui céda ſon droit d'aîneſſe à Michel, ſon frere; — 2. Michel, qui ſuit; — 3. Claude, Bailli de Sens; — 4. & Marguerite, mariée au ſieur *de Porte*.

V. Michel de Pomereu, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom & Valmartin, fut Contrôleur-Général de la Maiſon d'Antoine, Roi de Navarre, depuis Conſeiller Maître-d'Hôtel du Roi Henri IV, comme il paroît par un Brevet de 1594, par lequel ce Prince le retient dans cette charge, en conſidération des longs & recommandables ſervices rendus par lui à la Maiſon de Navarre pendant 50 ans. Il mourut en 1598, & avoit épouſé, en 1552, *Marie Guibert*, Gouvernante, puis Dame d'honneur de Catherine de Bourbon, Ducheſſe de Bar, & ſœur de Henri IV, dont : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Marie, alliée, le 27 Février 1576, à *Gilbert de Combault*, Gouverneur d'Aigueperſe, Seigneur du Pointet, des Clayes, &c. morte à Blois en 1581, âgée de 26 ans, enterrée en l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville, dans le Chœur, au côté gauche du grand Autel, où l'on voit ſon effigie; — 3. Madelene, mariée à *Raoul*

(*a*) Elle étoit niéce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux de France, mort le 24 Février 1524; couſine-germaine de *François Poncher*, Evêque de Paris après ſon oncle; & tante d'*Etienne Poncher*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours.

Coignet, Seigneur de Saint-Aubin, fils de *Mathieu*, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & Ambaſſadeur en Suiſſe; — 4. MARTHE, femme de *Laurent de Boſſut*, Seigneur de Bourcennes, de la Maiſon de *Boſſut* dans le Liégeois; — 5. LOUISE, épouſe de *Pierre Perrot*, Conſeiller, Procureur du Roi en l'Hôtel-de-Ville de Paris; — 6. FRANÇOISE, mariée à *Abraham Ribier*, Seigneur de Clerbourg, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Prince *de Conty*; —— 7. GILLETTE, femme de *Louis du Chardonnay*, Seigneur de Biſcherel, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes; — 8. ANNE, mariée, en 1600, à *Olivier Ribier*, Seigneur de Villebroſſe, frere du ci-deſſus nommé; — 9. & CLAUDE, Gouvernante des enfans du Duc *de Savoie*, mariée à *Gabriel de Saluces*, Seigneur de Tronay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſecond fils d'*Auguſte*, Marquis *de Saluces*.

VI. JACQUES DE POMEREU, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom & Valmartin, Conſeiller-Secrétaire & Maître-d'Hôtel du Roi, Grand-Audiencier de France, ſervit comme ſon pere, ſe trouva nommément aux batailles d'Arques & d'Ivry; mourut en 1639, âgé de 76 ans, & avoit épouſé, le 23 Juillet 1593, *Geneviéve Miron*, fille de *Gabriel Miron*, Lieutenant-Civil, & de *Madelene Batonneau*, dont:

VII. FRANÇOIS DE POMEREU, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom, Valmartin, &c. ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Juin 1617, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 23 Mai 1624, & Préſident au Grand-Conſeil & en la Chambre de Juſtice établie à l'Arſenal, Intendant en Picardie & en Normandie, fait Conſeiller d'Etat en 1627, Maître des Requêtes en 1648, mort le 21 Novembre 1661, & inhumé dans la Chapelle de ſa Famille, ſous les Charniers des Innocens. Il avoit épouſé, 1°. le 2 Juillet 1617, *Marie Baron*, fille de *Pierre Baron*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 16 Mai 1633, âgée de 30 ans; & 2°. le 4 Décembre de la même année, *Deniſe de Bordeaux*, morte le 2 Février 1670, fille de *Guillaume*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Canaye*. Du premier lit vinrent: —— 1. AUGUSTE-ROBERT, qui ſuit; —— 2. LOUISE, Religieuſe à Longchamp, morte en odeur de ſainteté; & du ſecond lit: — 3. ALEXANDRE-JACQUES DE POMEREU, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes en Septembre 1667, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp en 1683, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort Gouverneur de Douay le 29 Septembre 1718, âgé de 84 ans, & enterré dans l'Egliſe des Jéſuites de cette Ville, où l'on voit ſa ſtatue en marbre blanc. Pendant le ſiége de Douay, par le Prince *Eugène*, il vendit ſa vaiſſelle d'argent, & emprunta à la Ville 40 mille livres en ſon nom, pour payer les troupes; — 4. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 1 Avril 1640, tué au ſiége de Candie. On voit dans le Procès-verbal de ſa réception à Malte, le droit qu'ont MM. DE POMEREU de porter *le Heaume à ſept branches, ſurmonté d'un vol mi-parti d'or & d'azur*; droit fondé ſur une poſſeſſion immémoriale; — 5. un autre garçon, auſſi Chevalier de Malte, tué, comme ſon frere, au ſiége de Candie; — 6. & CATHERINE DE POMEREU, mariée à *Pierre Boutet-de-Marivat*, premier Ecuyer du Duc D'ORLÉANS, morte le 11 Août 1715, & inhumée à Saint Paul.

VIII. AUGUSTE-ROBERT DE POMEREU, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, Saint-Nom, Valmartin, Baron de Riceys, Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Janvier 1651, Maître des Requêtes le 31 Juillet 1656, Intendant de Bourbonnois en 1661, Préſident au Grand-Conſeil en Mars 1662, Intendant en Auvergne en 1663, à Bourges & à Moulins en 1664, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de Paris en 1676, Intendant en Bretagne en 1689, Préſident en la Chambre Royale de l'Arſenal, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances en 1697, premier Commiſſaire du Roi aux Aſſemblées du Clergé, mort le 7 Octobre 1702, âgé de 75 ans, & inhumé en ſa Chapelle, aux Charniers des Innocens, avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1634, *Agnès Leſné*, morte le 14 Juin 1727, âgée de 97 ans, fille d'*Aubin Leſné*, Maître des Comptes, & d'*Agnès de la Barre*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; —

2.

2. Agnès-Catherine, mariée, le 5 Août 1680, à *Gervais le Févre*, Seigneur d'Eaubonne, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfans; — 3. Michelle, mariée, le 7 Juillet 1674, à *Bonnaventure Rossignol*, Seigneur de Juvisy, Conseiller au Parlement, puis, en 1698, Président en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 3 Octobre 1705, & elle le 11 Novembre 1727, âgée de 62 ans, & inhumée à Saint-Eustache; — 4. & Françoise-Catherine, morte à l'Assomption de Paris.

IX. Jean Batiste de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, en faveur duquel la Baronnie de *Riceys* fut érigée en *Marquisat*, fut successivement Conseiller au Parlement de Paris le 30 Décembre 1678, Maître des Requêtes le 15 Mars 1685, Intendant d'Alençon en 1697, de Champagne en 1701, Maître des Requêtes honoraire le 8 Janvier 1713, & mourut le 13 Février 1732, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, le 18 Décembre 1682, *Marie-Michelle Bernard*, morte le 20 Mars 1747, fille de *Jacques Bernard*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Louise Aimeray*, dont: — 1. Michel-Gervais-Robert, qui suit; — 2. Jean-André, rapporté après son aîné; — 3. Alexandre-Jacques, mentionné après ses freres; — 4. Michelle, morte à l'Assomption; — 5. & Marie-Agnès, alliée, le 22 Août 1714, à *Noel-François de Brion*, Marquis de Combronde & de Marolles, dont des enfans.

X. Michel-Gervais-Robert de Pomereu, Marquis de Riceys, né le 25 Octobre 1685, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1706; Maître des Requêtes le 8 Janvier 1713, sur la démission de son pere; Intendant d'Alençon en Janvier 1720, de Tours en Août 1726, de Pau en Mars 1731, mort à Auch le 27 Décembre 1734, avoit épousé, le 1 Mars 1723, *Catherine Oursin*, morte en couches à Alençon, en Juillet 1724, fille de *Jean Oursin*, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances de Caen, & de *Catherine Allen*. De ce mariage il a eu: — Auguste-Michel, mort en 1726. En lui a fini la branche aînée.

X. Jean-André de Pomereu, Marquis de Riceys, second fils de Jean-Batiste, & de *Marie-Michelle Bernard*, reçu Conseiller au Parlement le 1 Février 1713, & mort à Soissons en 1753, avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1732, *Elisabeth de Gourgue*, fille de *Jean-François*, Marquis d'Aulnay, Comte de Vaires, Maître des Requêtes, & de *Catherine le Marchand de-Bardouville*. De ce mariage sont issus: — 1. François-Joseph, mort âgé de 11 ans; — 2. Armand-Michel, qui suit; — 3. Clair Marie-Joseph, né en 1741, Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1754, Enseigne aux Gardes-Françoises en 1757, Sous-Lieutenant en 1761, mort en Août 1769; — 4. & Catherine, née en Août 1736, mariée, en 1755, à *Isidore-Louis le Boulanger*, Seigneur d'Hacqueville, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Août 1759; & elle en 1764 ou 1765.

XI. Armand-Michel de Pomereu, Marquis de Riceys, né le 19 Juin 1734, Chevalier de Malte de minorité, a quitté la Croix, a été Conseiller au Parlement de Paris le 26 Janvier 1759, puis reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1762, & a épousé *Anne-Marie-Françoise le Roux-d'Esneval*, fille de *Pierre-Robert le Roux-d'Esneval*, Baron d'Acquigny, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Françoise-Catherine Clerel de-Rampen*, Baronne du Bois-Normand, &c. dont est né un fils.

X. Alexandre-Jacques, dit *le Marquis* de Pomereu, Seigneur de la Brosse, troisieme fils de Jean-Batiste, & de *Marie-Michelle Bernard*, né le 10 Février 1697, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, par contrat du 18 Janvier 1735, *Agnès Bouvard-de-Fourqueux*, fille de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claude-Marguerite Hallé*. Il en a eu: — 1. Alexandre-Michel, qui suit; — 2. Auguste-Jean, né le 2 Mars 1739, mort en bas-âge; — 3. & une fille, morte au Couvent des Filles de Sainte-Marie, le 25 Octobre 1748.

XI. Alexandre-Michel de Pomereu, né le 14 Juin 1736, Conseiller au

Grand-Conſeil le 2 Septembre 1755, puis Avocat-Général au même Tribunal le 4 Mai 1759, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en Décembre 1761, mort le 12 Juillet 1764, & inhumé à Saint Gervais, avoit épouſé, le 8 Juin 1761, *Anne-Marie le Gendre*, née le 23 Avril 1742, niéce de *Léon-François le Gendre*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & fille de *Paul-Gaſpard-François le Gendre*, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Eliſabeth Roſtin*. Elle s'eſt remariée, le 22 Janvier 1766, à *Charles-Victoire-François de Salaberry*, Préſident en la Chambre des Comptes. De ſon premier mariage elle a eu deux fils, morts en bas-âge.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes tigées d'or, 2 & 1.*

* POMIERS ou POMMIERS, en Breſſe: Ancienne Baronnie que poſſédoit *Pierre de Sales*, Chevalier, Seigneur de Sales, qui vivoit en 1280, & fit bâtir le Château de Pomiers.

Son fils, *Pierre de Sales*, II. du nom, obtint, en 1358, d'*Amé* V, Comte *de Savoie*, l'inféodation de la haute Juſtice de cette Terre, que ſa fille unique, *Marguerite de Sales*, porta en mariage à *Amblard de la Baume*, Seigneur de Fromentes, pere de — *Pierre de la Baume*, & ayeul de *Claudine*, qui porta en dot la Seigneurie de POMIERS, à *Jean de Chambut*, Seigneur de Conflans, Borſia, &c. Leur fils, *Pierre de Chambut*, Seigneur de Pomiers, fut pere — d'*Antoine de Chambut*, Grand-Ecuyer & Veneur du Duc *de Savoie*, dont la fille unique, — *Claude-Françoiſe de Chambut*, vendit, en 1548, avec ſon ſecond mari, *Bernard du Meix*, la Seigneurie de POMIERS, à *Jacques de Grillet*, Prieur & Seigneur d'Inimont & de Dompſeurre: celui-ci la céda à ſon frere *Nicolas de Grillet*, dont la poſtérité, connue ſous le nom de Comtes *de Saint-Trivier*, l'a poſſédée ſous le titre de *Baronnie*. Par Arrêt du Parlement, du 21 Août 1649, elle fut adjugée à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, qui la vendit depuis à *Jean de Conzié*, ſecond fils d'*Antoine-Louis de Conzié*, Ecuyer, Seigneur de Conzié, de Vauchier & de Bolomier, iſſue d'une ancienne Nobleſſe originaire de Savoie, où eſt ſitué le Château de Conzié, dont elle tire ſon nom. *Voyez* CONZIÉ. *Tome V.*

POMMAREDE: Branche cadette de la Maiſon de *Carmain*. Voyez CARMAIN.

* POMMERAYE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux, Election de Falaiſe.

Seigneurie qui a donné le nom à une ancienne Famille, dont étoit GOSSELIN, Chevalier, Seigneur DE LA POMMERAYE, Baron de la Motte-Ceſny en Cinglais, le même que l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, *Tome I*, *p.* 801, qualifie de fondateur de l'Abbaye du Val, du Prieuré de Saint-Nicolas de Buron, & de l'Hôpital du Bois-d'Halbout, à la fin du XIIe ſiécle. La Seigneurie de *la Pommeraye* eſt aujourd'hui poſſédée par le Sieur *Duval*, Bourgeois de Falaiſe.

Il y a en Bretagne une Famille du nom de LA POMMERAYE ou POMMERAYS, dont étoit RENÉ DE LA POMMERAYS, Seigneur de Kerambart. Lui & ſon fils, PIERRE-JOSEPH, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Janvier 1669, au rapport de M. *Raoul*.

Les armes: *de gueules, à trois grenades d'or.*

* POMPADOUR: Seigneurie dans le Limouſin, qui après avoir été long-tems poſſédée par une Maiſon de ce nom, également ancienne & illuſtre, eſt revenue au Domaine.

Louis XV en fit don à feu la Marquiſe *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, ſœur du Marquis *de Marigny*, Secrétaire-Commandeur des Ordres du Roi, Directeur & Ordonnateur-Général des Bâtimens, Jardins, Arts,

Académies & Manufactures du Royaume. Vers l'an 1756, cette Dame la céda au Sieur *la Borde*, Banquier de la Cour, lorſqu'elle fit l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Menars.

Pour l'ancienne Maiſon de POMPADOUR, éteinte, dont le premier nom étoit HÉLIE, on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 242 & ſuiv.* Elle portoit pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent maçonnées de ſable.*

* POMPONNE, dans l'Iſle de France.

Terre & Seigneurie portée en mariage, par *Catherine le Fevre de la Boderie*, à *Robert Arnaud-d'Andilly*, pere de

Simon Arnaud, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, depuis 1671 juſqu'en 1679, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1682, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 7 & 14 Juillet ſuivant. Ce Miniſtre mourut le 26 Septembre 1699, laiſſant de *Catherine l'Advocat*, ſon épouſe :

1. *Nicolas-Simon Arnaud*, Marquis de Pomponne, mort le 9 Avril 1737, laiſſant de *Conſtance de Harville-de-Palaiſeau*, pour fille unique : — *Catherine-Conſtance-Emilie Arnaud*, héritiere de Pomponne, mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Cayeux, & morte le 19 Mars 1745. Voyez ROUAULT ; — 2. *Henri-Charles Arnaud*, Abbé de Saint-Médard de Soiſſons, Chancelier-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Doyen du Conſeil, mort en 1756 ; — 3. & *Catherine-Félicité Arnaud*, veuve, le 2 Septembre 1746, de *Jean-Batiſte Colbert*, Marquis de Torcy.

PONCET-DE-LA-RIVIERE : De cette Famille étoit

PIERRE PONCET, Seigneur de la Riviere & de Gournay, Comte d'Ablis, d'abord Auditeur des Comptes, puis Maître des Requêtes en 1642, l'un des Commiſſaires de la Chambre de Juſtice, enſuite Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal, qui épouſa *Catherine de Lattaignant*, & en eut :

MATHIAS PONCET, Comte d'Ablis, Seigneur de la Riviere, Baron de Preſle, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Août 1658, Maître des Requêtes en Mai 1665, Intendant d'Alſace en 1671, de Metz en 1673, de Bourges en 1676, Préſident au Grand-Conſeil le 11 Septembre de la même année, mort le 20 Août 1693, âgé de 57 ans, & inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épouſé *Marie Betault*, morte le 11 Février 1723, fille de *Louis Betault*, Seigneur de Chemault, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marie de Lorton* : elle s'étoit remariée, en 1702, à *Ambroiſe Ferrand*, Conſeiller au Parlement. Du premier lit elle a laiſſé : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Evêque d'Angers, ſacré le 1 Août 1706, Abbé de Vierzon, de Noaillé, de Saint-Florent-lès-Saumur, de l'Académie Françoiſe, mort le 2 Août 1730, à 58 ans ; —— 3. & CATHERINE, mariée, en Décembre 1690, à *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 23 Janvier 1722, & elle en 1720.

PIERRE PONCET, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablis, né le 27 Décembre 1666, Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1693, puis Préſident en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 20 Février 1706, mort le 16 Décembre 1728, avoit épouſé, en Août 1699, *Jeanne Severt*, morte le 14 Mars 1754, âgée de 73 ans, fille d'*Edme Severt*, Secrétaire du Roi près le Parlement de Paris, & Receveur des Conſignations des Requêtes du Palais, & de *Jeanne-Angélique le Roux*, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — & MATHIAS PONCET DE-LA-RIVIERE, né en 1708, Chanoine d'Angers, Abbé de Noaillé en Octobre 1730, Grand-Vicaire de l'Evêque de Séez, Evêque de Troyes, ſacré le 2 Septembre 1742, Abbé de Montebourg en 1745, de Charlieu en 1757, & de Saint-Bénigne de Dijon en 1758 ; il s'eſt démis de ſon Evêché la même année. *Il est mort le 5 août 1780 dans son abbaye de Charlieu dans la 74e de son âge*

Pierre Poncet, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablis, Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Janvier 1724, Préſident en la cinquieme Chambre des Enquêtes le 15 Avril 1728, a épouſé, en Avril 1729, *Louiſe-Françoiſe-Bonnaventure le Lay*, morte le 19 Octobre 1766, fille de *Jean-Bonnaventure*, Seigneur de Villemarêt & de Guebriant, Greffier en chef du Parlement de Bretagne, puis Lieutenant des Maréchaux de France dans la même Province, & d'*Anne du Crocq*, dont :

Jeanne-Anne Poncet-de-la-Riviere, Dame de l'Ordre de la Croix-Etoilée, mariée, en Mai 1749, à *Louis-Gabriel le Sénéchal*, Comte de Kercado, Brigadier d'Infanterie, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Elle eſt morte à Paris le 22 Avril 1776, âgée de 45 ans.

Les armes : *d'azur, à la gerbe de bled d'or, liée de même, ſupportant deux oiſeaux affrontés auſſi d'or, & une étoile d'argent en chef.*

* PONCIN : Ville de France, ſituée dans la Province de Bugey, près la riviere d'Ains, avec une grande Châtellenie, poſſédée, ainſi que celle de *Beauvoir*, par la Maiſon de *Conzié*, dans laquelle elles furent rendues héréditaires, en 1486, par *Philippe*, Duc *de Savoie*.

Les Sires *de Thoire* & *de Villars* y firent bâtir, dans le XIIIe ſiécle, un magnifique Château, où ils firent leur demeure pendant 200 ans. En 1402, *Amédée* VIII, Duc *de Savoie*, en acquit la Seigneurie de *Humbert*, dernier Prince *de Thoire*, & elle devint une partie de l'apanage du Duc *de Nemours*. Le Pape Félix V érigea l'Egliſe de Poncin en Collégiale, par Bulle du 6 des Ides d'Août 1440, à la ſollicitation de *Guillaume*, Seigneur *de Bolomier*, Grand-Chancelier de Savoie, & premier Miniſtre d'Etat. Depuis ce tems, la nomination de ce Chapitre appartient aux Seigneurs *de Bolomier*, Chefs des nom & armes de la Maiſon de *Conzié*. Voyez ce mot, & *Guichenon*, Hiſtoire de Breſſe, *Tome I, Part. II.*

* PONS, en Saintonge, eſt une Sirie ou Sirauté qui ne releve que du Roi, & d'elle releve 52 Paroiſſes, & près de 250 Fiefs nobles.

La maniere dont les Sires de Pons rendoient au Roi leur hommage, eſt aſſez ſinguliere pour mériter d'être rapportée.

Le Sire de Pons, armé de toutes piéces, ayant la viſiere baiſſée, ſe préſentoit au Roi, & lui diſoit : Sire, *je viens à vous, pour vous faire hommage de ma Terre de Pons, & vous ſupplier de me maintenir en la jouiſſance de mes priviléges*. Le Roi le recevoit.

La Sirie de Pons fut conſtamment poſſédée par les Seigneurs de la Maiſon du même nom (dont nous allons donner une notice), juſqu'à la fin du XVIe ſiécle, enſuite elle paſſa dans la Maiſon d'*Albret-de-Mioſſans*, & depuis dans celle de *Lorraine*, de la branche de Marſan, dont l'aîné porte ordinairement le titre de *Prince de Marſan*. Voyez Lorraine.

La Maiſon de Pons, en Saintonge, eſt connue par ſon antiquité, ſes illuſtrations & ſes alliances.

Renaud, II. du nom, Comte *de Comminges*, vivant en l'an 1114, maria ſa fille, nommée *Brune*, à Geoffroi, Sire de Pons, dont on fait deſcendre la Maiſon de Pons en Saintonge. Il en eſt parlé dans le *Tome II des Grands Officiers de la Couronne, page 630; & à la page 639* du même ouvrage, il eſt fait mention de Renaud IV, lequel eut un différend ſur le Vicomté de Turenne, qui fut terminé par un Arrêt du 25 Janvier 1328. Il étoit petit-fils de Renaud, III, du nom & de *Marguerite de Bergerac*, dite *de Turenne*. Ce Renaud, III, Sire de Pons, conduiſit quatre cens chevaux au voyage de Naples, pour le ſervice de Charles de France, Comte d'Anjou, frere du Roi Saint-Louis, contre le bâtard *Mainfroy*, uſurpateur du Royaume de Sicile. Il eut deux garçons de ſon mariage contracté avec *Marguerite*, Dame *de Bergerac*, & Vicomteſſe de Turenne, en partie, laquelle eſt ſurnommée ſouvent *de Turenne*, dans les actes, parce qu'elle eut un très-gros partage de la Vicomté de Turenne

en 1255, par un accommodement fait sur ses prétentions. Elle testa en 1289, en faveur de GEOFFROI, son second fils, qui eut les Terres de Riberac, Montfort, Chalus & Martel en Turenne.

RENAUD, fils de GEOFFROI, porta pour armes : *d'argent, à la fasce de Turenne, coticée d'or & de gueules de six piéces.* Il succéda, en l'anné 1351, à PONS, & fut ayeul d'un autre RENAUD, Sire DE PONS, Comte de Marennes & de Montfort, Vicomte de Turenne, Seigneur des Isles d'Oleron, d'Alvert, &c. premier Baron de Saintonge, qualifié Gouverneur pour le Roi & Conservateur-Général des Provinces d'Aquitaine, Périgord, Saintonge & Angoumois, dans une lettre en parchemin du 24 Janvier 1414.

JACQUES, Sire DE PONS, son fils, est le dernier qualifié de Seigneur en partie de Turenne, & la Terre de PONS fut confisquée sur lui & sur sa mere en l'an 1451. Il épousa *Isabelle de Foix*, dont la mere, *Marguerite d'Albret*, étoit niéce de la Reine, femme de CHARLES V, dit *le Sage*, & par cette alliance il se voyoit cousin issu-de-germain de CHARLES VII, qui lui fut en partie redevable de sa couronne.

GUI, Sire DE PONS, Comte de Montfort en Turenne, l'unique fruit de son mariage, est qualifié de *cousin*, par le Roi, dans un acte du 15 Novembre 1498. Il épousa *Jeanne de Châteauneuf-du-Lau*, sœur du favori de LOUIS XI.

Leur arriere-petit-fils, ANTOINE, Sire DE PONS, Comte de Marennes, &c. Seigneur des Isles d'Oleron & d'Alvert, premier Baron & Lieutenant-Général de Saintonge, Capitaine de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de son institution, à la premiere promotion faite à Paris dans l'Eglise des Augustins du Grand-Couvent, le 31 Décembre 1578; & après 51 ans de service, ayant d'abord servi sous le Maréchal *de Lautrec*, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé, en 1528, au siége de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots de Saintonge & des Provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, ses victoires de Saint-Sorlin & de Saint-Just, sa vigoureuse & admirable défense lorsqu'il fut assiégé dans sa ville de Pons, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il avoit obtenu main-levée de la Terre de Pons le 18 Janvier 1543, & mourut en 1580, ne laissant que deux filles, nommées l'une & l'autre ANTOINETTE, dont l'aînée porta la Terre & Sirie de PONS dans la Maison *d'Albret*, d'où, par succession de tems, elle a passé dans celle de *Lorraine*, comme nous l'avons dit ci-devant; la cadette épousa 1°. le Comte *de la Rocheguyon*, du nom *de Silly*, Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, premier Ecuyer du Roi HENRI IV, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur de la Ville de Paris.

Les branches puînées de cette Maison sont celles de Bourg-Charente, de Mirambeau, de la Caze & de Roquefort : la premiere ne subsista pas longtems; la seconde fut formée par JACQUES DE PONS, Baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, Sire DE PONS, & de *Marguerite de Coëtivy*, & oncle d'ANTOINE : c'est lui qui jetta les premiers fondemens de la ville de Brouage, & la nomma *Jacopolis*, de son nom.

PONS DE PONS, son fils cadet, fut Seigneur de la Caze, & trisayeul de RENAUD-CONSTANT, Comte DE PONS, mort en 1741, âgé d'environ 55 ans : il avoit été marié, le 23 Décembre 1709, avec *Charlotte-Louise de Gadagne-d'Hostun-de-Verdun*, veuve de *François d'Hostun*, Marquis de la Baume, son cousin, & fille unique de *Gilbert d'Hostun*, dit *de Gadagne*, & de *Marie-Claire d'Albon de Chazeul*, dont : — LOUIS-HENRI, dit *le Marquis* DE PONS, marié, le 1 Septembre 1734, avec *Angélique-Henriette-Marie de Tiercelin-de-Brosses*, morte, sans enfans, le 6 Mars 1766, fille unique & héritiere de feu *François-Henri de Tiercelin*, Marquis de Brosses, Colonel d'un ancien Régiment d'Infanterie

de ſon nom, & de *Marie Rouillé*, femme, en ſecondes noces, du Marquis *de Caſtellane*.

Un autre PONS DE PONS, fils puîné de JEAN-JACQUES DE PONS, Marquis de la Caze, fut Comte de Roquefort, Seigneur des Coteaux & autres lieux, & pere de —— PONS DE PONS, II. du nom, Comte de Roquefort, qui, de *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*, ſa femme, eut pour fils : —— CHARLES-ARMAND DE PONS, Comte de Roquefort, dit *le Vicomte de Pons*, Brigadier des Armées du Roi, qui a épouſé *Gabrielle-Roſalie le Tonnelier-de-Breteuil*. De ce mariage ſont ſortis : — CHARLES-ARMAND AUGUSTIN, qui ſuit ; — & ANTOINETTE-ROSALIE DE PONS, née le 11 Mars 1751, mariée, le 14 Octobre 1766, à *Paul-François de Quelen*, appellé *le Marquis de Saint-Megrin*, Gouverneur de Cognac, par la démiſſion de ſon pere. Voyez QUELEN.

CHARLES-ARMAND-AUGUSTIN, Marquis DE PONS, né le 1 Juillet 1744, a épouſé, contrat ſigné le 1 Février 1766, *Pulchérie-Tranquille de Lannion*, fille d'*Hyacinthe*, Sire & Comte *de Lannion* en Bretagne, & de *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*.

Les armes : *d'argent, à la faſce coticée d'or & de gueules, de ſix piéces*. Extrait des *Mercures de France de Décembre* 1741, *page* 2758, *& d'Avril* 1751.

PONS-SAINT-MAURICE : C'eſt une des plus anciennes Maiſons du Périgord, qui poſſede, depuis près de cinq ſiécles, de pere en fils, la Terre de Saint-Maurice. On en trouve la Généalogie dans *Moréri*, telle qu'elle a été dreſſée par feu M. *de Clairambault*, Généalogiſte des Ordres, en 1723, ſur les titres originaux, qui pour la plupart ſont des contrats de mariage & des teſtamens. La filiation ſuivie commence à

I HÉLIE DE PONS, *Chevalier de Montclar*, ainſi qualifié dans un acte d'acquiſition par lui faite en 1259, de certains revenus, au lieu nommé *Loſayas*, dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, appartenans à *Raimond d'Eſtiſſac*, Damoiſeau. Il acquit encore, en 1268, les droits ſur le Mas de Lidrouze, ſitué dans la même Paroiſſe, de P. DE PONS, Chevalier de Bergerac, & d'HÉLIE DE PONS, ſes freres. Il teſta le 3 des Nones de Septembre de l'an 1285. Dans ſon teſtament il prend la même qualité de *Chevalier de Montclar*, & on apprend qu'il eut deux femmes, nommées *Amaluine* & *Marguerite*, la derniere vivante alors, & qu'il avoit dans ce tems-là cinq enfans, ſçavoir : —— 1. HÉLIE, qui ſuit ; — 2. PÉTRONILLE, femme de *Pierre de Campagnac*, Chevalier ; — 3. COMPTORE, mariée à *Guillaume Armand*, Donzel *de Clermont* ; — 4. AMALUINE, épouſe de *Hugues de Campagnac*, Damoiſeau ; —— 5. & AGNÈS, qui n'étoit point encore mariée en 1285.

II. HÉLIE DE PONS, II. du nom, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, étant alors émancipé, eſt qualifié *Donzel de Saint-Maurice*, fils de défunt HÉLIE DE PONS, Chevalier, dans un échange qu'il fit, en 1288, avec *Bérard de Montleidier*, Donzel, Seigneur du Château de Montclar, de pluſieurs revenus pour d'autres, qui appartenoient à ce Seigneur dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, en lui promettant toute garantie de la part de ſes ſœurs & de leurs héritiers. Le même *Bérard de Montleidier* fit un accord en 1298, avec *Hélie de Fayoles*, Chevalier, HÉLIE DE PONS, *Etienne de Campagnac*, *Gérard Bertrand*, *Hélie de Lagarrige*, *Pons de Campagnac*, & autres Damoiſeaux, pour terminer les différends qu'ils avoient, à cauſe du chemin qui conduiſoit au Château de Montclar. HÉLIE DE PONS, II. du nom, épouſa *Angevine de Brudoire*, & ne vivoit plus en 1301, ſuivant des acquiſitions que ſa veuve fit cette année, & en 1305, en ſon nom & ceux de ſes enfans, ſçavoir :

1. HÉLIE, qui ſuit ; — 2. ARNAUD, Damoiſeau, Clerc, qui fut ſous la curatelle d'*Etienne de Campagnac*, & fit donation de ſes droits paternels à HÉLIE, ſon frere aîné, en 1312 L'an 1315, il eut en don, de *Rudel de Mont-*

leidier, Seigneur de Montclar, un certain fonds en tout ce qui lui appartenoit au Bourg de Saint-Maurice; — 3. & HONOR, Damoiſelle, qui fit ceſſion de ſes droits à ſes freres en 1311.

III. HÉLIE DE PONS, III. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Maurice & de Montclar, obtint, en 1313, pour lui & pour ſon frere ARNAUD, de l'autorité d'*Etienne de Campagnac*, leur curateur, permiſſion d'*Audoin*, Evêque de Périgueux, de faire bâtir une Egliſe hors de l'enceinte du Château de Saint-Maurice, celle d'auprès leur repaire n'étant point aſſez grande pour contenir les paroiſſiens & autres, qui venoient les Fêtes ſolemnelles. Il épouſa 1°. *Magne Balès*, fille unique d'*Aimeri Balès*, Damoiſeau, du lieu de Bergerac, & de *Raimonde de Ferrieres* : elle teſta en 1324, & inſtitua ſon héritier univerſel, HÉLIE DE PONS, ſon fils, qui ne vivoit plus en 1328. Son mari épouſa 2°. *Reſplandine de Gaſques*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Meſpoulet, & de *Sibille de la Roque*. De ce mariage vinrent :

1. HÉLIE, dit GIBERT, Damoiſeau, qui ne paroît pas avoir été marié; — 3. GUIBERT, GIBERT ou GILBERT, qui ſuit; — 3. & HÉLIE, Damoiſeau, l'un des Seigneurs & Gentilshommes qui firent hommage au Roi d'Angleterre en la Chapelle du Château de Bergerac le 4 Août 1363. Il ſervoit en qualité d'un des 43 Ecuyers de la Compagnie de *Pierre de Mornay*, Chevalier-Bachelier, Sénéchal de Périgord, qui fit montre à Saint-Jean-d'Angely le 13 Novembre 1386. Cet HÉLIE DE PONS fut Seigneur de Clermont, Terre à près de 4 lieues de Bergerac, que lui apporta *Marie de Clermont*, ſa parente au VIe degré, qu'il avoit épouſée, par lettre de diſpenſe de 1384. Elle étoit fille de *Bérard de Clermont*, Chevalier, & ſœur de *Bertrand de Clermont*, Damoiſeau, qui, par ſon teſtament de l'an 1348, l'avoit inſtituée ſon héritiere au défaut de *Galienne de Clermont*, ſa fille. Cette *Marie de Clermont* avoit épouſé, en premieres noces, *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier Anglois, qui lui fit donation de tous ſes biens en 1360. Il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans de ſes deux maris. HÉLIE DE PONS, le ſecond, teſta en 1398, & nomma ſes héritiers univerſels BÉRARD DE PONS, ſon neveu, fils de GUIBERT, & HÉLIE, ſon petit-neveu, fils dudit BÉRARD.

IV. GUIBERT, GIBERT ou GILBERT DE PONS, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Maurice, privé, après la mort d'HÉLIE, III. du nom, ſon pere, de tous les biens qui lui appartenoient de droit héréditaire, par les conquêtes que les Anglois firent en Guienne, au-delà de la Dordogne en 1347, ſe trouva forcé de ſuivre leur parti pour obtenir la reſtitution de ſes biens, ſitués dans la Juriſdiction & Châtellenie de Bergerac, leſquels avoient été ſaiſis ſur ſon pere, à cauſe de ſon attachement au ſervice du Roi PHILIPPE DE VALOIS, ſon légitime Souverain : ils lui furent reſtitués en 1350, par Lettres de *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, Seigneur de Clermont & de Beauregard, Châtelain & Gouverneur de la Ville de Bergerac, pour *Henri*, Comte *de Lencaſtre*, Seigneur de Bergerac. Il racheta, en 1358, du même *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, pluſieurs revenus, qu'il lui avoit vendus; & fit hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Egliſe de Saint-Front de Périgueux, en 1363. Il vivoit encore en 1393, & avoit épouſé, en 1360, *Jeanne de Longua*, fille de *Séguin de Longua*, & d'*Héliette de Clarens*, dont :

V. BÉRARD, dit BÉRON DE PONS, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, ainſi qualifié dans des actes des années 1402, 1405 & 1407. Il épouſa *Souveraine de Salagnac*, qui doit avoir été ſa ſeconde femme; car dans le teſtament qu'elle fit le 17 Décembre 1432, en qualité de ſa veuve, elle rappelle un don qu'elle lui avoit fait & à HÉLIE DE PONS, Damoiſeau, Seigneur de Clermont, ſon fils, & s'exprime, à l'égard de ce fils, en ces termes : *fils de* BÉRARD, *ſon mari*. De plus, après avoir légué une ſomme à SOUVERAINE, ſa filleule, fille de cet HÉLIE, elle inſtitue pour héritiere de tous ſes biens JEANNE DE PONS, *ſa très-chere fille, & dudit* BÉRARD, lui ſubſtitue pluſieurs de ſes neveux & nièces du nom *de Salagnac*; veut qu'au défaut de ceux-ci ſes

biens paſſent au même HÉLIE DE PONS, & enſuite à *Pierre de Caumont*, mari de JEANNE, ſa fille.

VI. HÉLIE DE PONS, IV. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, fut obligé d'imiter la conduite de GUIBERT DE PONS, ſon ayeul, en faveur du parti des Anglois, qui demeurerent maîtres de la Guienne & du Périgord, juſques ſous le regne de CHARLES VII; mais en moins de trois ans il rentra ſous la domination de ſon légitime Souverain, les Anglois ayant été chaſſés de la meilleure partie de la Guienne. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1443, toute Juſtice & Juriſdiction, haute, moyenne & baſſe, avec droit de guet & de garde en ſes Châtel & Châtellenie de Clermont, en reconnoiſſance, portent ces Lettres, de ſa ſoumiſſion ſans contrainte, & du ſerment qu'il avoit fait entre les mains de ſes Lieutenans-Généraux d'*être ſon bon & loyal ſujet*. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Septembre 1427, *Béatrix Flamenc de-Bruzac*, fille de *Fortanier Flamenc*, Damoiſeau, Seigneur de Bruzac en Périgord, & de *Jeanne de Crebans* ou *Cabanès*. Il teſta à Clermont le 25 Mars 1461, & ſa femme le 10 Février 1476 : elle étoit veuve dès 1465, qu'elle fit donation de ſes biens, ſur les Terres de ſon mari, à THOMAS DE PONS, leur fils-aîné. Leurs teſtamens prouvent qu'ils eurent de leur mariage ſept fils & trois filles, ſçavoir : — 1. THOMAS, qui ſuit, — 2. ARCHAMBAUD DE PONS, vivant en 1461; — 3. PIERRE, dit PERROT, Seigneur de Saint-Maurice, par ceſſion de THOMAS, ſon frere, en 1475, Ecuyer de l'écurie du Roi, Lieutenant-Général de l'Amiral de France (LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Rouſſillon), ès Pays & Duché de Guienne, Blaye, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Poitou, Saintonge, la Rochelle & leurs dépendances, depuis la côte de Bretagne juſqu'à celle d'Eſpagne en 1472. En 1478, étant Capitaine de la ville de Valognes, il eut en don du Roi LOUIS XI, les Terres & Châtellenies de Morains & de Montleidier, ſituées dans le Duché de Guienne, pour en jouir ſa vie durant, tant en conſidération de ſes ſervices, qu'à cauſe d'une ſomme que Sa Majeſté lui devoit de la rançon de deux priſonniers de guerre qu'il avoit fait en commun avec d'autres Officiers : il teſta en faveur de ſes freres GUI, CHARLES & MONDOT, le 4 Juin 1481, étant alors prêt de partir pour la guerre contre les Turcs; — 4. CHARLES, rapporté après ſon aîné; — 5. GUI, dit GUIOT, Curé & Chapelain de Fontanais & de Clermont; — 6. RAIMOND, dit MONDOT, lequel obtint un paſſeport pour aller en Terre-Sainte en 1472, & étoit avec PERROT, ſon frere, du nombre des 95 hommes d'armes de la Compagnie du Comte *de Rouſſillon*, Amiral de France, qui fit montre à Pontoiſe le 13 Novembre 1475; — 7. JEAN DE PONS, Curé de Bris en Normandie au Diocèſe de Coutances en 1487; — 8, 9 & 10. SOUVERAINE, DOIVINE & JEANNE DE PONS, dont on ignore la deſtinée.

VII. THOMAS DE PONS, Damoiſeau, Seigneur de Clermont & de Saint-Maurice, fit hommage, au Roi, des Terres de Clermont, Soliers, Saint-Martin, la Baſtide, de l'Égliſe de Beauregard, &c. relevans de Bergerac, le 25 Mars 1461 : il épouſa, 1°. par contrat du 20 Octobre 1465, *Olive de Beaupoil*, fille de *Julien de Beaupoil*, Chevalier, Seigneur de Saint Aulaire, & de *Galienne-Hélie*, de la Maiſon *de Vilhac*; & 2°. le 27 Novembre 1484, *Iſabelle de Monteſquieu*, veuve d'*Armand de la Caſſagne*, Seigneur de Saintrailles & de Villeton au Diocèſe de Condom. Du premier lit il eut; — GABRIELLE DE PONS, qui vivoit en 1498; & du ſecond : — PIERRE, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere du 19 Septembre 1498, en lui ſubſtituant CHARLES, frere dudit THOMAS.

VII. CHARLES DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Meſpoulet, quatrieme fils d'HÉLIE, IV. du nom, & de *Béatrix Flamenc-de-Bruzac*, ſuccéda aux biens de ſa Maiſon après la mort de PIERRE DE PONS, ſon neveu, fils de THOMAS, ſon frere aîné. Il ſervoit dans l'armée du Roi en Flandres, ſous le nom de CHARLOT PONS, en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance dans la Compagnie de *Pierre de Bloſſet*, dit *le Moine*, Seigneur

gneur de Conches & de Bretheuil en 1477, ſuivant le compte ſecond de *Guillaume de la Croix*, Tréſorier des Guerres de ce tems. Il fut retenu Echanſon du Roi Louis XI, par Lettres données à Arras le 16 Juin 1478, en prêta ſerment le même jour, & eut le lendemain des Lettres de *Committimus*. Il épouſa, par contrat du 24 Août 1483, *Françoiſe de la Cropte*, ſœur de *François de la Cropte*, Seigneur de Lanquais. Elle teſta à Saint-Maurice le 27 Mai 1505, & lui le 27 Mars 1514. Leurs enfans furent : — GABRIEL, qui ſuit; — & ETIENNE.

VIII. GABRIEL DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Meſpoulet, épouſa, par contrat du 13 Juin 1510, *Jeanne Joubert*, fille de noble homme *Jean Joubert*, Seigneur de Montardit & d'Allemans, & de noble *Anne d'Abzac-de-la-Douze*. Il teſta à Saint-Maurice le 12 Mai 1550, & elle le 19 Mai 1554, étant alors veuve. De leur mariage vinrent : — 1. JEAN DE PONS, fils aîné, auquel ſon pere donna, par ſon teſtament, les repaires nobles de Meſpoulet & de la Fon-de-Ségur, avec ſes revenus de la Châtellenie de Beleies & de Châtelnault; — 2. GUI, qui ſuit; — 3. autre JEAN, Bachelier en Droit; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, JEANNE, autre JEANNE & MARGUERITE DE PONS.

IX. GUI DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont, de Meſpoulet & de Ségur, inſtitué héritier univerſel de ſes pere & mere, par leur teſtament, quoiqu'il ne fût que leur ſecond fils, épouſa, 1°. par contrat du 5 Décembre 1564, *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de *Hugues*, Seigneur de Montmege, & de Merchadon, & de *Marguerite de Cornilh*, dont : —— GABRIEL DE PONS, mort ſans alliance; & 2°. par contrat du dernier Novembre 1575, *Antoinette d'Abzac*, fille de *Bertrand d'Abzac*, Seigneur de Bellegarde, & de *Marguerite de Thibault*. De ce ſecond lit il eut : — BERTRAND, qui ſuit; & JEANNE, mariée le 4 Août 1594, à *Henri de Gontaut-de-Saint-Geniès*, Seigneur de Campagnac & du Ruffen, fils de *Bernard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Saint-Ours*.

X. BERTRAND DE PONS, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Maurice, de Clermont, de la Mothe-Sandreux lès-Jaunis, & de la Baſſiere, eut 2000 livres de Penſion du Roi, en conſidération de ſes ſervices, par Brevet du 16 Juillet 1621, & avoit épouſé, par contrat du dernier Août 1600, *Marie Gourjault*, fille de *Pierre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie Geoffroy*. Sa femme teſta, étant veuve, en 1645, ayant alors deux fils & deux filles, ſçavoir : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de la Mothe, demeurant en la Paroiſſe de Loubigné élection de Niort en Poitou, marié, par contrat du 22 Avril 1648, à *Marie de Livennes*, fille de *Jean*, Seigneur de Laumont-lès-Rivieres, & de *Marie de la Faye*. Il produiſit ſes titres de nobleſſe, ainſi que les autres Nobles de la Province, lors de la recherche générale des Gentilshommes, ordonnée par le Roi dans tout le Royaume, devant M. *Colbert*, Intendant de Poitou en 1665; & en 1667, devant M. *Barentin*, Intendant de la même Province. Il déclara qu'il avoit pour armes : *d'argent, à une faſce bandée d'or & de gueules de ſix piéces*; — 3. MARIE, femme de *Jean de Lidon*, Chevalier, Seigneur de Saint Léger, en 1645; — 4. & MADELENE, mariée à *François du Puy*, Seigneur de Baral, en 1645.

XI. PIERRE DE PONS, Baron de Saint-Maurice, de Saint-Laurent, la Motte, &c. produiſit auſſi ſes titres, qu'il remonta juſqu'en 1285, avec les mêmes armes que GABRIEL, ſon frere, lors de la recherche générale de la Nobleſſe du Royaume, devant M. *de Montauzon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en la Province de Guienne en 1666. Il épouſa, par contrat du 19 Décembre 1638, *Louiſe de Ségur*, fille de *Bérard*, Vicomte de Cabanac, Seigneur du Grand-Puch, Blanquifargue, &c, & d'*Eſther de Polignac*, dont : 1. GABRIEL, mort jeune; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. HENRI; — 4. ISAAC, Seigneur de Lidrouze; —— 5, 6 & 7. ESTHER, MARIE, & autre MARIE DE PONS, dont nous ignorons la deſtinée.

XII. François de Pons, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, Saint-Laurent, la Motte, &c. épousa, par contrat du 24 Janvier 1673, *Marie d'Escodeca-de-Boisse*, fille de *Louis*, Seigneur *d'Escodeca-de-Boisse*, Chevalier, & de *Judith de la Rochefoucaud*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Marie-Anne, mariée, le 15 Septembre 1695, à *Charles-Bourdeaux de Rochefort de Théobon*, Marquis de Théobon, Puichegut Lespinassat & Roquefere, morte, laissant deux filles, sçavoir : — *Marie de Rochefort-Théobon*, qui n'a point pris d'alliance; — & *Marie-Guyonne*, mariée à *Daniel-Marie-Anne de Taleyrand-Périgord*, Marquis de Taleyrand; — 3, 4, 5 & 6. Louise, Marie, Elisabeth & Anne de Pons.

XIII. Louis de Pons, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, Saussignac, Cazeneuve, Balizac, Castelnau-de-Cernes & Roquefere, Maître de la Garderobe du Duc *de Berri*, par Lettres du Roi du 7 Février 1711, avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1704, & par dispense de la même année, *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, sa parente du 3e au 4e degré, fille de *Charles-Bourdeaux de Rochefort*, Seigneur Marquis de Théobon, Captal de Puichegut, Seigneur de Monens, Roquefere, Lespinassat, &c. & de *Marie-Nompar de Caumont*, petite-fille de *Jacques de Caumont*, I. du nom, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France. Elle fut retenue par le Roi pour une des Dames choisies & désignées pour accompagner la Duchesse *de Berri*, par Brevet du 25 Mai 1715, & fut faite Dame d'honneur de cette Princesse, par Lettres du 17 Septembre de la même année. De quatre fils & une fille, il ne reste que : — Charles-Philippe, qui suit; —— & Emmanuel-Louis-Auguste, rapporté ci-après : les trois autres — Henri, Paul-Isaac & Marie-Charlotte, sont morts jeunes.

XIV. Charles-Philippe de Pons, Seigneur de Saint-Maurice, &c. né le 25 Mars 1709, après avoir servi dans la Gendarmerie, a eu un Régiment de Cavalerie de son nom, & a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi le 10 Mai 1748 : il a épousé, le 16 Février 1736, *Marie-Charlotte Lallemant-de-Betz*, fille de *Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemant-de-Betz*, Seigneur de Nanteau, & de *Marie-Marguerite Maillet-de-Batilly*. Elle fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1744 l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Espagne. Depuis la mort de cette Princesse elle remplit la même place auprès de la Princesse *de Saxe*, seconde Dauphine, mere du Roi regnant (Louis XVI), dont : — Louis-Marie, qui suit; — & Guyonne-Hyacinthe, morte femme du Vicomte *de Chabot-Rohan*, laissant une fille.

XV. Louis-Marie, Marquis de Pons, né en 1744, sous-Lieutenant à la suite du Régiment d'Orléans, Dragons en 1754, Capitaine en 1755, Mestre-de-Camp en second en Février 1758, Chevalier de Saint-Louis en 1761, a été fait Brigadier des Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Nous ignorons s'il est marié.

XIV. Emmanuel-Louis-Auguste, Comte de Pons, second fils de Louis, & de *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, né le 20 Octobre 1712, Cornette le 19 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Taleyrand, le 20 Juin 1733; Colonel le 20 Février 1740, dans le Régiment de Bassigni; Brigadier le 20 Mai 1746; Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748; Lieutenant Général le 17 Décembre 1759; ancien-Gouverneur de M. le Duc *de Chartres* en 1752, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, a épousé *Anne-Claude Mayneaud*, veuve de *Joseph-Laurent de Mazade*, Seigneur de Bobigny, & fille de *Paul-Etienne Mayneaud*, Conseiller de Grand-Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Roslin*.

Les armes : *d'argent, à une fasce bandée d'or & de gueules de six piéces.*

PONS-DE-RENNEPONT : Maison l'une des plus illustres de la Province de Champagne, où elle est établie depuis très-long-tems; & où elle possede, depuis près de 400 ans, la Terre & Seigneurie de Rennepont, qui releve du Château de la Ferté-sur-Aube.

I. Suivant un *Mémoire* qui nous a été envoyé, GILBIN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, vivoit ſur la fin du XIVe ſiécle & dans le commencement du XVe. Il avoit épouſé 1°. *Catherine du Four*; & 2°. *Marguerite Quarrieres*, morte ſans enfans. Il eut de la premiere : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. JEAN, Prêtre, Chanoine & Doyen de l'Egliſe de Saint Maclou de Bar-ſur-Aube, ainſi nommé dans un tranſaction qu'il paſſa en 1441, avec ſa belle-mere; — 3. ANTOINETTE, femme de *Pierre de Charrecey*; — 4. & PHILIPPE, mariée à *Simon de Marey*.

II. BERNARD DE PONS rendit foi & hommage pour la Seigneurie de Rennepont, à MARGUERITE D'ORLÉANS, Comteſſe d'Eſtampes & de Vertus, le 11 Juillet 1447; tranſigea le 17 Mai 1466, aves ſes ſœurs & leurs maris, ſur la ſucceſſion de ſon frere, Doyen de Saint-Maclou; & le 6 Octobre de la même année il reprit de fief, pour la Seigneurie de Rennepont, du Duc *de Bretagne*, à cauſe de la mort de la Comteſſe *d'Eſtampes*, ſa mere. Il eut pour fils :

III. GILBIN DE PONS, II. du nom, qui reprit de fief, le 14 Février 1484, du Duc *de Bretagne*, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de BERNARD DE PONS, ſon pere. De ſa femme, qu'on ne connoît point, ſortit :

IV. GILLES, dit GILBIN DE PONS, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrécourt & Brevanne-ſous-Choiſeul. Il épouſa, par contrat du 10 Décembre 1482, *Guillemette de Gevigny*, veuve de *Regnier de Moſlain*, Seigneur dudit lieu & de Ravennefontaine, & fille de *Girard de Gevigny*, Seigneur de Bourbonne, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges en Franche-Comté, & de *Marguerite de Bougne*. Leurs enfans furent : — BERNARD, qui ſuit; — & ADRIEN, Seigneur de Malroy & de Bourbonne en partie, mort ſans poſtérité.

V. BERNARD DE PONS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrécourt, Cerqueux & Ravennefontaine, reprit de fief, le 25 Octobre 1506, du Comte *de Vertus*, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de GILLES, ſon pere. Il épouſa *Iſabeau de Saint-Belin*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Thyvetz, & de *Marguerite le Beuf*. Elle étoit veuve dès 1531, & eut pour enfans : — 1. GRATIAN DE PONS, Seigneur de Rennepont, Récourt, Avrécourt, & de Beaucharmois, du chef de *Jacqueline de Saint-Loup*, ſon épouſe, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria, en 1574, à *Guillaume d'Aulnoy*, Seigneur d'Aulnoy, Chalette, Couſance, Couſancelles & Girondel, Chambellan du Duc *de Lorraine*; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. CHARLOTTE, femme d'*Adrien de Blondefontaine*, Seigneur de Muceau; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur *de Bourbevelle*, dont elle eut, pour fille unique, — *Claude de Bourbevelle*, femme de *Claude de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, & de Charette, auquel elle porta la Terre & Seigneurie de Bourbevelle.

VI. JEAN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Maraux, Récourt, Avrécourt, Cerqueux & Ravennefontaine, reprit de fief du Comte *de Vertus*, le 2 Décembre 1568, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de ſon frere, & mourut en 1570. Il avoit épouſé, en 1560, *Jeanne de Vy*, fille d'*Anatoire de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, Charette & Brevaines, & de *Jeanne de Fallerans*. Elle ſe remaria avec *Jean de Blondefontaine*, Seigneur de la Ville-au-Bois & de Tonnere, Gouverneur de Seurre, & mourut en 1573, ayant eu de ſon premier lit : — GASPARD, qui ſuit; — & CATHERINE, femme de *Jean de Montbeliard*, Chevalier, Seigneur de Lantage.

VII. GASPARD DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Maraux, la Ville-au-Bois, Arrantieres, Chalette, Eſclances & le Vaulx-Suzenay, épouſa, par contrat du 28 Octobre 1590, *Nicole le Gruyer-de-Fontaine*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Fontaine près Bar-ſur-Aube, Arrantieres & Eſclances, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la perſonne du Duc *de Guiſe*, & de la Principauté de Joinville, & de *Claude de Lutz* (fille de *Henri de Lutz*, Seigneur de Gommery, Grand-Prévôt de Luxembourg, & de *Nicole de Cuſtine*); & petite-fille de *Pierre le Gruyer*, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine de Genes-de-*

Launay. Leurs enfans furent : — 1. ALEXANDRE, tué au siége de Montauban en 1621, étant Aide-de-Camp du Maréchal *de Marillac ;* — 2. NICOLAS, Abbé Commendataire de Macheret, au Diocèse de Troyes ; — 3. FRANÇOIS, qui suit ; — 4. GASPARD, Seigneur de la Ville-au-Bois, Commandant le Régiment de Sautour, mort sans postérité ; — 5. PIERRE, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 14 Août 1623, puis Commandeur de Xugny, de Ruetz & de Saint-Nicolas de Langres ; — 6. & CLAUDE, femme de *Claude de Mertrus*, Seigneur de Saint-Ouen & de Saint-Etienne.

VIII. FRANÇOIS DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, la Mothe, Isach, Maraux, Arrantieres, Roche, Bettincourt, Cultru & du Val de Rognon, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort le dernier Février 1670, avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1624, *Catherine le Bouteiller-de-Senlis*, Dame en partie de Bouvigny, fille de *Paul*, Comte de Vigneux, Baron de Ranzieres, & d'*Antoinette de Haraucourt*, Dame de Magnieres. Il en eut : — 1. GASPARD, DE PONS, Seigneur de Massiges, du chef d'*Antoinette d'Alamont*, sa femme, fille unique de *Charles d'Alamont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Bonne d'Espinoy*. De son mariage il n'eut que deux filles, sçavoir : — MARIE-ANNE DE PONS, alliée, en 1679, à *Charles-Henri de Tournebulle*, Seigneur de Bussy ; — & MARIE-MADELENE DE PONS, Dame de Massiges, morte, sans alliance, en 1746 ; — 2. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 9 Juin 1649, puis Seigneur de Maraux, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, Gouverneur de Remiremont en 1669, mort sans postérité de *Madelene de Cauchon*, Dame de Domjeux, qu'il avoit épousée en 1656 ; — 3. PIERRE, qui suit ; — 4. EDMOND, Abbé Commendataire de Macheret au Diocèse de Troyes ; — 5. & NICOLE-ANGÉLIQUE, mariée, 1°. en 1645, à *Hector d'Ancienville*, Seigneur de Villers-aux-Corneilles ; & 2°. à *Charles de Quinquempoix-d'Amboise*, Comte de Vignory.

IX. PIERRE, Comte DE PONS, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, reçu d'abord Chevalier de Malte en 1656, fut successivement Colonel d'un Régiment de Cavalerie en 1693, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Maréchal-de-Camp en 1704, commanda la Cavalerie en Italie, la même année, sous le Duc *de Vendôme ;* quitta la Croix de Malte pour se marier, & mourut en son Château de Roche, le 5 Mars 1720, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1673, *Marguerite de Choiseul*, fille de *François de Choiseul*, Baron de Meuze, Marquis de Germay, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, & premier Gentilhomme de sa Chambre, & de *Catherine-Marguerite de Florainville*. Elle est décédée au Château de Roche le 16 Janvier 1737, âgée de 88 ans, ayant eu de son mariage : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, Major du Régiment de Rennepont, tué à la Mirandole en Italie, âgé de 23 ans ; — 2. DOMINIQUE, Colonel du Régiment de Rennepont en 1704, tué à Castiglione en 1706 ; — 3. CLAUDE-ALEXANDRE, qui suit ; — 4. autre CLAUDE-ALEXANDRE, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1698, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie-Colonelle du Régiment de Rennepont, aussi tué à Castiglione ; — 6. CATHERINE-DOMINIQUE, morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy ; — 7. & GABRIELLE-GANTE, reçue à Saint-Cyr en 1687, puis morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy en 1761.

X. CLAUDE-ALEXANDRE DE PONS, né le 1 Juillet 1683, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1684, quitta la Croix, devint Marquis de Praslin par son mariage, & est mort le 1 Décembre 1770. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1711, *Charlotte-Françoise de Choiseul*, Marquise de Praslin, Baronne de Chaource, &c. morte en son Château de Praslin en 1743. Elle étoit fille unique & héritiere de *Gaston-Jean-Batiste de Choiseul*, Comte d'Hostel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes, &c., & de *Marie-Françoise de Choiseul*, Marquise de Praslin. De cette alliance sont issus : — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. CLAUDE-ALEXANDRE, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Villiers-sur-Praslin, marié, en

1751, à *N... de Marguenat*, dont il a eu un fils, & une fille Chanoineſſe de Montigny, puis mariée au Comte DE PONS-PRASLIN, ſon couſin-germain; —— 3. MARIE-GABRIELLE DE PONS-PRASLIN, † mariée, le 7 Février 1735, à *Henri-Anne de Fuligny-de-Damas*, dit *le Comte de Rochechouart*, Baron de Marigny, Couches & Sainte-Pereuſe, Seigneur d'Agey en Bourgogne, mort en 1745, âgé de 76 ans, † dont: — *Antoine-Alexandre-Céſar*, dit *le Marquis de Fuligny*; — *Jean-Batiſte-François-Gabriel de Fuligny*, mort Chevalier de Malte; — & *Charlotte-Euſtache-Sophie de Fuligny*, Chanoineſſe de Remiremont en 1750, puis mariée au Marquis *de Grollier*; — 4. & MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-AIMÉE DE PONS-PRASLIN, Chanoineſſe de Poulangy, morte Prieure perpétuelle de Leigneu en Foreſt, au mois de Février 1749.

† Dame de l'ordre Impérial de la croix étoilée

et elle décédée à Dijon le 9. fév. 1779

XI. GASTON-JEAN-BATISTE, Comte DE PONS, Marquis de Praſlin, Baron de Chaource, a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Condé, & a épouſé, en 1741, *Louiſe de Barbin-de-Broyes-de-Dampierre*, fille de *N... de Barbin*, Seigneur de Broyes & de Dampierre, Baron d'Autry, dont il a: — N..., qui ſuit; — deux autres garçons; — & deux filles, Chanoineſſes à Salles.

XII. N..., Comte DE PONS-PRASLIN, a épouſé, en 1770, ſa couſine-germaine N... DE PONS-PRASLIN, ci-devant Chanoineſſe de Montigny.

Branche des Marquis DE RENNEPONT.

X. CLAUDE-ALEXANDRE, Marquis DE PONS-DE-RENNEPONT, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, né en Décembre 1684, quatrieme fils de PIERRE, & de *Marguerite de Choiſeul*, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Senlis*, fut Aide-Major du Régiment de ſon pere, puis Capitaine, enſuite Colonel le 22 Septembre 1706, du même Régiment par la mort de DOMINIQUE, ſon frere, auquel ce Régiment avoit été donné en 1704; a été fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion de 1734; Maréchal-de-Camp à celle du 1 Mars 1738; employé, en cette qualité, en 1742, dans la campagne de Flandres, ſous le Maréchal *de Noailles*; puis Commandant à Sedan & ſur la Meuſe pendant l'hiver de 1743; a ſervi la même année à l'armée du Rhin; s'eſt trouvé à la bataille de Dettingen, après laquelle il a été renvoyé à Sedan pour y commander, & ſur la Meuſe, où il eſt reſté en 1744 & 1745. Il eſt mort à Amnéville le 20 Décembre 1759, & avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1711, *Anne-Dorothée de Bettainviller*, Dame dudit Bettainviller, d'Amnéville, Clouange, Bouſſange, Moyeuvre, Villers, Sainte-Marie-au-Chêne, &c. morte au Château d'Abans le 21 Février 1769, âgée de 83 ans moins 40 jours, fille unique & héritiere de *Dieudonné de Bettainviller*, Chevalier, Seigneur de Menſberg, &c. & d'*Eliſabeth le Begue*, ſœur de *Joſeph le Begue*, Comte du Saint-Empire & de Germiny, premier Miniſtre d'Etat de S. A. R. DE LORRAINE. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. MARGUERITE-GABRIELLE, née le 19 Novembre 1711, Chanoineſſe de Poulangy; — 3. MADELENE, née à Metz le 21 Septembre 1713, morte au Château de Mehoncourt le 17 Décembre 1745. Elle avoit épouſé, par contrat du 20 Février 1732, *Nicolas-François*, Comte *de Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de S. A. R. DE LORRAINE; — 4. JEANNE-HENRIETTE, née le 30 Novembre 1717, mariée, en 1750, à *Claude-Jean-Eugène*, Marquis *de Jouffroy-d'Abans*, Chevalier de Saint-Louis & de la Confrérie de Saint-Georges, dont deux fils; — le ſecond, ~~Chanoine de Saint-Claude~~; — & trois filles, deux Chanoineſſes à Baume-les-Dames; & l'autre à Château-Châlon; — 5. ANNE-DOROTHÉE, mariée, par contrat du 23 Juin 1738, à *Claude-Marie*, Comte *de Scorailles*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Chaſleſeulle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saſſenage, mort à Scheleſtadt le 4 Août 1743, & elle au Château de Roche le 10 Janvier 1744, en couches d'un fils, mort en bas-âge. Elle a eu en outre deux filles, ſçavoir: —— *Eliſabeth-Charlotte de Scorailles*, Dame de la Faye, mariée, par contrat du 31 Mai 1760, à *François-Gabriel de Mouchet-de-Battefort*, Marquis de l'Aubépin, d'Arintho, Lieutenant des Vaiſ-

dit le Comte de Jouffroy, sous Lt. des Gardes du corps du Roi, marié en 1781 à la fille du Marquis de Lepeaux Lieutenant General des armées du Roi

ſeaux du Roi; — & *Marie-Anne de Scorailles*, Dame de Chaſleſeulle, & de Moyeuvre, mariée, en 1760, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 6. & MARIE-ANNE DE PONS, née le 2 Décembre 1723, mariée, par contrat du 14 Mai 1746, à *Claude-François-Alexandre-André des Forges*, Comte de Caulieres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Broglie, fils aîné de *François-Alexandre des Forges*, Vicomte de Caulieres, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, & d'*Andrée-Agnès de Saint-Blimont.*

XI. CLAUDE-ALEXANDRE, Comte DE PONS, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, Capitaine de Dragons au Régiment de la Suze, mort en ſon Château de Roche le 21 Février 1770, avoit épouſé, par contrat du 20 Août 1742, *Marie-Louiſe-Chriſtienne de Saint-Blimont*, morte au Château de Roche le 22 Décembre 1759, fille aînée de *Claude de Saint-Blimont*, Marquis & Patron dudit lieu, Seigneur du grand & petit Pandé, Sallenelle, Tilloy, Herbicourt, Eſtrebeuf, Poireauville, Cattigny, Offeu, Vicomte de Seigneville, Gouy, Cahon, &c. Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jacqueline-Louiſe-Charlotte de Monceaux-d'Auxy-d'Hanvoile*. Ils ont laiſſé de leur mariage: — 1. ALEXANDRE-BERNARD-ELISABETH, qui ſuit, — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 25 Mars 1753, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne, le 15 Septembre 1754, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; — 3. ANTOINE-CLÉRIADUS, né en Novembre 1756, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; — 4. LOUISE-CHARLOTTE-ALEXANDRINE, née au Château de Roche le 4 Août 1744, Chanoineſſe d'Eſpinal; — 5. ANNE, née le 12 Décembre 1745, Chanoineſſe à Denain; — 6. ELISABETH-HENRIETTE, née le 8 Octobre 1748, Chanoineſſe à l'Abbaye Royale d'Aveſnes; — 7. & N... DE PONS, née en Mars 1758.

XII. ALEXANDRE-BERNARD-ELISABETH, Comte DE PONS, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, né le 20 Août 1751, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, a épouſé, contrat ſigné, le 9 Mars 1775, par le Roi & la Famille Royale, Demoiſelle *N... Cheſtret.*

Les armes: *de ſable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, & accompagnée de deux étoiles d'argent, une en chef & l'autre en pointe.*

PONT (DU), en Vivarais: Nobleſſe militaire, reconnue de *toute ancienneté* par deux Jugemens rendus, l'un de M. *de Seve*, Intendant de Dauphiné, du 24 Octobre 1639; & le ſecond, par M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 21 Août 1669.

Ceux de ce nom ſont connus dans la Province du Vivarais depuis la ſeconde Croiſade. On trouve dans les vieilles Chartes de cette Famille, RAIMOND, I. du nom, Comte DU PONT, qualifié de *haut & puiſſant Seigneur*, qui vivoit vers l'an 1115. Il ſervit dans les différentes guerres que ſoutint LOUIS *le Jeune*, contre les Seigneurs de ſon Royaume, qui s'étoient révoltés à l'inſtigation de *Thibaut*, Comte *de Champagne*. Il ſe trouva, en 1142, au Sac de Vitry, y pilla & brûla nombre de maiſons; fit un grand carnage des ennemis, & priſonnier un de leurs Chefs; ſe croiſa enſuite contre les Infideles, & s'embarqua, en 1147, pour la Terre-Sainte, d'où il ne revint pas.

RAIMOND, II. du nom, Comte DU PONT, ſon fils, ſervit dans les guerres que PHILIPPE-AUGUSTE eut avec HENRI, Roi d'Angleterre; ſe trouva aux ſiéges de Tours & du Mans, ainſi qu'à la priſe d'Ypres, où il fit preuve d'un courage héroïque; & termina glorieuſement ſa carriere à la mémorable bataille de Bouvines, le 27 Juillet 1214, après avoir fait des prodiges de valeur.

LOUIS-HENRI, Comte DU PONT, dit *le Banneret*, décoré de l'Ordre de l'Etoile, devint Chef d'une Compagnie blanche, ſe rendit fameux par les brigandages qu'il commit avec pluſieurs autres Gentilshommes qui s'étoient joints à lui; paſſa enſuite en Eſpagne, ſous *Bertrand du Gueſclin*, & fut tué au ſiége de Seville.

ils ont laissés de leur mariage ;-1 alexandre Bernard Elisabeth, qui suit ;-2. Charles joseph né le 25 mars 1753 reçu chevalier de Malte de minorité au Grand Prieuré de champagne le 25 7.bre 1754 ~~apparent~~ sous lieutenant des gardes du Corps du Roy Compagnie de Beauveau, mort 15.:-3. Claude antoine Cleriadus, né en 9.bre 1756 Vicaire General de l'Eveché de Vannes mort en juin 1787 4. Louise Charlotte alexandrine née le 4 aoust 1744 qui a été chanoinesse a Epinal, qui a épousé le Vicomte de Caullieres son cousin Germain exempt des gardes du corps de M. le Comte d'Artois ~~4~~:-5. anne, née le 12 7.bre 1745, morte chanoinesse d'avesne ;-6 marguerite Gabrielle, morte au berceau en 1747 ;-7 Elisabeth henriette née le 8 8.bre 1748 chanoinesse a Denain, puis mariée en 1775 au comte de Chatel, mort sans enfant le 3 Juillet 1776 ;-8 henriette Louise née le 26 9.bre 1754, chanoinesse a Denain ;-9 et N... de Pons née en mars 1758 chanoinesse a Epinal

Jean-Antoine, Comte du Pont, Capitaine de 50 hommes d'armes, embraſſa le parti de Charles de Bourbon, Connétable de France; ſervit ſous lui dans les Armées Impériales, & après la mort de ce Prince, tué au ſiége de Rome, il rentra en France, où la Ducheſſe *de Valentinois* lui obtint ſa grace du Roi.

Pierre du Pont, Chevalier, dit *le Religionnaire*, Lieutenant de *Henri*, Duc *de Rohan*, en Vivarais, devint chef d'un parti conſidérable de Huguenots, à la tête deſquels il ſe rendit maître, en 1626, de différentes places dans cette Province. Il arma une Galiote, avec laquelle il barra le commerce du Rhône & y leva des contributions: cela dura juſqu'à ce que le Duc *de Montmorency* vint l'aſſiéger dans Soyon, & le força d'abandonner cette place & de ſe retirer, avec environ 200 hommes, dans une tour qui eſt au-deſſus. Pendant ce tems, le Duc ſe rendit maître de la Ville, en fit abattre les fortifications, piller & brûler ſa maiſon; fut enſuite l'attaquer dans ſa Tour, où il fit une vigoureuſe réſiſtance pendant 4 jours; mais les munitions de guerre & de bouche lui ayant manqué, il capitula le cinquieme jour, & ne ſe rendit qu'à des conditions honorables.

Jean du Pont, Chevalier, ſervit avec diſtinction, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Champagne, fut chargé, en 1620, de garder la porte de Vitry, par laquelle le Cardinal *de Guiſe* devoit, de nuit, ſurprendre cette place. En 1625, il fut de l'expédition de M. *de Thoiras* contre le Prince *de Soubiſe*, qui étoit entré dans le Medoc; mais ayant prévu que le Régiment de Champagne devoit marcher contre les Religionnaires du Languedoc, il le quitta, ne voulant pas ſervir contre ſa Maiſon, qui avoit les armes à la main pour motif de Religion dans le Vivarais.

Abel du Pont, Chevalier, ſervit long-tems dans les guerres de Religion, eut ſa maiſon pillée & brûlée en 1659; & fut tué au ſervice, étant pour lors Guidon de Gendarmerie.

François du Pont, dit *le Capitaine*, ſervit très-long-tems, & eut un Mandement du Roi, en 1630, pour être payé de 600 livres de penſion, en ladite qualité de Capitaine.

Armand du Pont, Chevalier, ſurnommé *de Sainte-Marguerite*, ſervit auſſi très-long-tems, & fut tué au ſiége de Salſes.

Raimond-Joseph du Pont, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées du Roi, Commandant de Toulon, entra au ſervice dès l'âge de 15 ans; en ſervit 28 en qualité de Capitaine dans Navarre, dont 15 aux Grenadiers, ſe retira, & fut rappellé, ſix mois après, pour aller commander les François en Eſpagne, où il s'empara de la Citadelle de Pampelune, la conſerva, la remit au Roi d'Eſpagne; alla enſuite commander à Landrecie, d'où il fut rappellé à Pampelune; & enfin placé, le 16 Juillet 1716, Commandant à Toulon, où il exerça dignement cette charge pendant 17 ans, & mourut le 1 Août 1733, âgé de 83 ans, également aimé de la Nobleſſe & du Militaire, chéri & reſpecté du peuple. Il fut enterré dans l'Egliſe des Carmes, avec *Charlotte-Héléne de la Rode*, ſon épouſe, fille du Commandant d'Abbeville. La ville de Toulon fit mettre ſur ſon tombeau l'inſcription ſuivante:

Amico Patriæ, Patriæ Cariſſimo.

La Municipalité de cette Ville a fait placer, longues années après ſa mort, ſous ſon portrait, dans la grand'ſalle de l'Hôtel-de-Ville, l'écu de ſes armes avec l'inſcription ci-deſſus, qui, en éterniſant ſa mémoire, prouve qu'elle fût, eſt & ſera toujours chere à la ville de Toulon. Il écarteloit ſes armes *d'azur, à trois rocs d'argent*, qui eſt de Rochefort. Cette Maiſon a pris de-là occaſion d'accompagner ſes armes de cette légende, & elle l'a préférée, avec juſte raiſon, à une plus ancienne qu'elle portoit auparavant.

François du Pont, Chevalier, ſervit long-tems en Dannemarck & en Norvege, en qualité de Lieutenant, de Capitaine & de Major, dans les Régimens de Zélande & de Gragh; & mourut le 21 Janvier 1718, âgé de 63 ans.

Mathieu-Louis du Pont, Chevalier, Seigneur du Port & de Joncheres, ſe

mit, en 1703, à la tête de plusieurs Gentilshommes & des payſans de ſon canton, marcha contre les Camiſards du Vivarais, leur enleva pluſieurs Châteaux qu'ils occupoient dans cette Province, & les défit dans différentes rencontres. De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne du Poyet*, ſont iſſus : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. ANGE, rapporté après ſon aîné ; — 3. CHARLES, Chevalier, qui a été Capitaine dans le Régiment d'Auvergne à l'âge de 18 ans ; — 4. & BALTHASARD DU PONT, dit *le Chevalier de Joncheres*, qui ſervit dans le Régiment de Guienne. Il forma le deſſein d'incendier l'eſcadre Angloiſe qui bloquoit Quebec, projet hardi qu'il auroit exécuté ſans un ſoldat qui lui déſerta & qui l'éventa aux Anglois, qui l'attendirent armés ſur leurs bords. Dans cette action il reçut ſix coups de fuſil à travers du corps, perdit la moitié de ſon monde, & mourut quelques heures après, en 1759. S'il eut réuſſi dans ſon entrepriſe, il donnoit un échec aux Anglois, dont ils auroient eu bien de la peine à ſe relever.

ALEXANDRE DU PONT, Chevalier, Seigneur du Port & de Joncheres, a ſervi dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux, s'eſt diſtingué à la fameuſe bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & a reçu la Croix de Saint-Louis des mains de Sa Majeſté, au Camp devant Tournay. Il a épouſé Demoiſelle *N..... Monge*, dont deux fils, actuellement Officiers dans le Régiment de Lyonnois.

ANGE, dit *le Chevalier* DU PONT (frere du précédent), eſt le chef de la branche établie en Dauphiné, a ſervi au Régiment de Navarre, & s'eſt trouvé au dernier ſiége de Philiſbourg en 1734. Il a épouſé, le 11 Mai 1742, Demoiſelle *Louiſe Jaquier-Vaulouis-de-Montbrunet*, dont : — LOUIS-HENRI, qui ſuit ; — & ~~Louis~~-ALEXANDRE, dit *le Chevalier* DU PONT, qui ſert, depuis 1769, dans le Régiment de Champagne, où il a joint ce corps en Corſe.

LOUIS-HENRI DU PONT, Chevalier, a fait les dernieres campagnes d'Allemagne, dans le Régiment de Champagne, & s'eſt retiré du ſervice pour ſe marier avec Demoiſelle *Marie de Bellidentis*, ſa couſine-germaine, dont il a une fille unique, nommée JULIE.

Cette Famille a toujours ſoutenu la nobleſſe de ſon origine, tant par ſes alliances que par ſes ſervices militaires. Elle a fourni, dans tous les tems, à l'Etat de braves Gentilshommes qui ont verſé leur ſang pour lui ; mais ayant eu le malheur d'embraſſer le parti Proteſtant, & de ſervir contre la Religion & ſon Prince, elle a perdu la plus grande partie de ſes biens, dans leſquels elle n'a jamais pu rentrer.

Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Montauban*, *Veſc*, *Vogué*, *Nogaret*, *du Truché*, *du Poyet*, *Durand de la Grange*, de *Caſtillon de Chaſier*, de *Marchan*, *du Pré*, *du Roux de Jarſay*, de *Lernet de Bonneton*, de *Morier*, d'*Audemar*, de *Barjac*, de *Tardiſon*, de *la Rode*, de *Fontbonne*, de *Bleant*, de *Jaquier de Montbrunet*, de *Bellidentis* ; & pluſieurs autres, dont les noms ſont éteints aujourd'hui.

Les Comtes DU PONT portent pour armes : *de gueules, au ſautoir d'or, cantonné de deux étoiles d'argent, un croiſſant d'or en chef, un créquier en pointe auſſi d'or.* Cimier, *un caſque d'argent, bordé d'or, poſé moitié de front, ſurmonté d'une couronne de Comte, avec deux bannieres aux mêmes armes, paſſées en ſautoir derriere l'écu.*

* PONT-A-MOUSSON : Ville en Barrois, Diocèſes de Toul & de Metz, qui tire ſon nom de la montagne de *Mouſſon*, & du *Pont* qui eſt au pied ſur la Moſelle. Au ſommet de la montagne étoit un Château ou Fortereſſe, dont on voit encore les ruines. *Mouſſon* étoit le chef-lieu d'un Comté, qui de la Maiſon de *Montbelliard*, paſſa dans celle de *Bar*.

On croit que le pont, qui ſert à communiquer d'un côté à l'autre de la Ville, ſubſiſtoit déja en 896. On le répara en 1580, ſous CHARLES III. Il fut reconſtruit ſous le regne du Duc *Léopold*. Les deux tours ont été détruites en 1739, ſuivant l'Arrêt du 9 Mai.

On ne peut faire remonter l'origine de la Ville de *Pont-à-Mouſſon*, plus haut que le

Addition à la page 416. du Tome XI.

avant Louis-Henri, après en Corse, ajouter il a épousé, par contrat du

le XIIe siécle. Elle fut érigée en *Marquisat* en 1354, par l'Empereur CHARLES IV, qui étant à Metz, lui confirma ses Priviléges, par Patentes du 21 Décembre 1356, & la créa *Cité de l'Empire*, avec les prérogatives des autres Cités; ce qu'il confirma encore étant à Prague l'an 1373, en déclarant qu'il n'entendoit pas que l'honneur qu'il faisoit à cette Ville, détruisit ou affoiblit les droits du Duc *de Bar* : c'étoit *Robert* I, auquel succéda, l'an 1411, son second fils *Edouard*. Celui-ci tué à la bataille d'Azincourt en 1415, eut pour héritier son frere Louis, Cardinal, Evêque de Verdun, qui donna le Duché de Bar & le Marquisat de *Pont-à-Mousson*, à son petit-neveu, RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, du chef de sa femme *Isabelle*. Ce Prince fit don du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, par donation entre-vifs du 7 Octobre 1493, à son fils naturel *Jean d'Anjou*, auquel il légua, par son testament du 22 Juillet les Terres de Saint-Remy & de Saint-Cannat en Provence. Après la mort de *Jean d'Anjou*, *Antoine* Duc *de Lorraine*, se mit, l'an 1536, en possession du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, au préjudice de *Catherine d'Anjou*, fille de *Jean*, qui, en 1526, avoit été mariée à *Louis de Forbin*, Seigneur de Solliers en Provence, & qui lui avoit apporté les Terres de Saint-Remy & de Saint-Cannat. Leur postérité conserva toujours le titre de ce Marquisat, sur lequel *François-Auguste de Forbin*, Seigneur de Solliers, réclama ses droits au traité de paix d'Utrecht en 1713. Voyez FORBIN.

* PONT-AUDEMER : C'est une des plus anciennes Maisons du Bailliage de Rouen, qu'on croit présentement éteinte. Cependant on dit qu'il y en a encore qui portent ce nom dans la même Province.

La Roque, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt*, qui nous a donné de belles connoissances sur plusieurs Familles de cette Province, dit que cette Maison du PONT-AUDEMER & celle de *Harcourt* ont la même origine. Il ne paroît pas cependant qu'il s'en soit séparé une branche qui ait gardé le nom du PONT-AUDEMER : peut-être que la connoissance s'en est perdue par la longueur des tems, & peut-être aussi que depuis que ceux de la Maison de *Harcourt* ont possédé cette Terre, est-elle venue à d'autres Seigneurs qui ont formé une Famille du nom de PONT-AUDEMER. Quoi qu'il en soit & de quelque part qu'elle tire son origine, c'est toujours de la ville de Pont-Audemer qu'elle a pris le nom, Ville située sur la Riviere de Rille, sur le chemin de Rouen au Pont-l'Evêque & à Caen.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normans qui allerent à la conquête d'Angleterre l'an 1066, est nommé *Monsieur* JEAN, *Sire* DU PONT-AUDEMER. — Dans celui du Voyage de la Terre-Sainte, sous *Robert Courteheuse*, Duc de Normandie, en 1097, est compris JEAN, Sire DU PONT-AUDEMER, Chevalier.

Dans le Rôle des Seigneurs renommés sous PHILIPPE-AUGUSTE en 1205, sont nommés TOUROUDE, Sire DU PONT-AUDEMER, & GOSSELIN DU PONT-AUDEMER. — Parmi les 25 Barons qui jurerent fidélité au Roi JEAN *sans Terre* en 1215, est nommé HENRI DU PONT-AUDEMER.

TOUROUDE, Sire DU PONT-AUDEMER, mentionné ci-dessus, fut pere de — GOSSELIN, Sire DU PONT-AUDEMER, vivant en 1233, duquel vint — NICOL, Sire DU PONT-AUDEMER, vivant en 1315, qui laissa pour fils & successeur :

JEAN, Sire DU PONT-AUDEMER & de Quincy, Chevalier, qui, l'an 1342, s'allia avec *Philippe de Dreux*, fille de *Jean de Dreux*, I. du nom, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marguerite de la Roche*, dont ROBERT, qui suit; — & MATHILDE, femme de *Jean*, Seigneur *d'Achey*, vivans en 1403.

ROBERT, Seigneur DU PONT-AUDEMER, fut premier Pannetier de la Reine, ISABELLE DE BAVIERE, femme du Roi CHARLES VI en 1380. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — JEAN DU PONT-AUDEMER, Chevalier, vivant en 1453; — & DROUET DU PONT-AUDEMER, qui plaidoit en l'Echiquier en 1463, & épousa *Robine Batiste*, veuve de *Jean de Boislichausse*.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne race, dont les armes ſont : *de gueules, à un pont de deux arches & demie d'argent, au lion d'or paſſant en chef.*

* PONT-BELLENGER : Maiſon qui tire ſon origine de la Terre de ce nom, ſituée dans le Bailliage du Côtentin ſur la riviere, qui paſſant par Vire en prend le nom, & va enſuite ſe décharger dans la Mer au grand Vey.

Les Regiſtres de l'Echiquier ſont mention dans ſes Arrêts de la Maiſon DU PONT-BELLENGER, ès années 1361, 1397 & 1398, ſçavoir : de GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, plaidant contre *Jean d'Orenge*, & *Jeanne de Chaſſegnay*, ſon épouſe.

Dans les Arrêts de 1457, 1459 & 1497, il eſt parlé de Meſſire GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER & de la Chaiſe; & aux derniers Echiquiers de 1501, 1502 & 1505, de GILLES DU PONT-BELLENGER; de Demoiſelle NICOLLE DU PONT-BELLENGER, veuve de *Louis de Vierville*, & de FRANÇOIS, Seigneur DU PONT BELLENGER.

Il y a une Sentence du Châtelet de Paris de l'an 1495, comme FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER repréſentoit le droit de feu *Robert du Bois*, Ecuyer, & une autre Sentence donnée au Bailliage de Rouen en 1575, comme noble Dame CATHERINE DU PONT-BELLENGER, Dame de Pretot & de Briouſe, héritiere en partie de Meſſire *Pierre de Harcourt*, Seigneur de Fontaine-le Henri, plaidoit contre ſes co-héritiers.

En remontant plus haut, on trouve GUILLOT DU PONT-BELLENGER, mentionné dans un titre de l'an 1340; & GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, Ecuyer, qui rendit aveu, en 1455, de la Terre d'Avaugour.

GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER, vivant en 1423, épouſa *Jeanne de Chaourſes*, fille de *Geoffroi de Chaourſes*, Seigneur de Malicorne, & de *Philippe de Châteaubriant*, dont :

GUILLAUME, Seigneur DU PONT-BELLENGER, vivant ès années 1474 & 1481, qui eut pour enfans : — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & PERRINE, femme, en 1482, de *Jacques d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet.

GILLES, Seigneur DU PONT-BELLENGER, comparut, avec FRANÇOIS, ſon frere, & ſes enfans, à la montre du Bailliage du Côtentin, en 1512, & laiſſa : — RENÉ, qui ſuit; — & NICOLLE, femme de *Louis*, Seigneur *de Vierville*.

RENÉ, Seigneur DU PONT-BELLENGER, Baron de Montbray & du Pont-Farcy, épouſa *Françoiſe de Mainemans*, dont : — 1. FRANÇOIS, Seigneur du PONT-BELLENGER, mort ſans hoirs; — 2. SUSANNE, femme, en 1562, de *Jean d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Julien*, & de *Françoiſe Pigace*; — 3. MARIE, femme, en 1566, de *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Eſquilly; — 4. JEANNE, femme, en 1564, de *Charles de Royers*, Seigneur de la Briſoliere; — 5. ANNE, Dame du Pont Farcy, femme de *Jacques Maillard*, Seigneur de Doſuley; — 6. & NICOLLE, Dame de Montbray, femme d'*Olivier de Hericy*, Seigneur de Préaulx.

FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER, ſecond fils de GUILLAUME, eut pour fils :

ANDRÉ DU PONT-BELLENGER, vivant en 1503, marié à *Françoiſe de Harcourt*, fille de *Jean de Harcourt*, Seigneur de Fontaine-le-Henri, de Briouſe, Raſnes & d'Aſnebec, & de *Jeanne de Saint-Germain*. De cette alliance vinrent : — 1. ROBERT, Seigneur-Châtelain de Saint-Jean-ſur-Coiſnon, de la Chaiſe, des Loges & de Belle Fontaine en 1568; — 2 GILLES, Seigneur de Marcheys, mort ſans hoirs; — 3. CATHERINE DU PONT-BELLENGER, Dame de Briouſe & de la Chaiſe, mariée, 1°. avec *François d'Orglandes*, Baron de Pretot, fils de *Jacques d'Orglandes*, Seigneur de Saint-Martin, & de *Jacqueline Aux-Epaules*; & 2°. avec *Charles d'Auberville*, Baron de Vertboſc, fils de *Jacques d'Auberville*, Baron de Caux, Bailli de Caen, & de *Marguerite d'Herouville*; — 4. & RENÉE DU

~~Pontkalleck à Pontcalleck~~ — ~~Voyés Malestroit~~ //
~~Malestroit Pontkalleck~~

PONT-BELLENGER, Dame de Raſnes & d'Aſnebec, femme, en 1550, de *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe dont les armes ſont : *d'hermines, à la bande de gueules.*

PONT-DE-COMPIEGNE (DU) : Ancienne Nobleſſe de la Province de Béarn, établie au pays de France du tems du Roi HENRI IV.

En attendant qu'on ait pu finir des recherches plus étendues ſur cette Famille, nous allons rapporter ici ce qu'on en a découvert d'après les titres originaux. Le premier connu juſqu'à préſent eſt

ARNAUD DU PONT, Damoiſeau, qui vivoit en 1290, comme il paroît par un titre original de l'an 1304. Il eut pour ſucceſſeur :

GUILHAUME-ARNAUD DU PONT, qualifié *Chevalier*, qui étoit un des principaux Seigneurs de la Cour du Vicomte *de Béarn*, ſuivant un titre de l'an 1310.

JEAN DU PONT, Chevalier, ſervoit avec la principale Nobleſſe de Guienne & de Gaſcogne, contre les Anglois, ſous le Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn en 1338.

GUILHAUME-GARSIAS DU PONT, un des Chevaliers de la Province de Béarn, ſervoit dans les guerres contre les Anglois en 1360 & 1368.

ARNAUD DU PONT étoit un des Ecuyers de la Compagnie des hommes d'armes d'*Armand-Guilhaume de Béarn*, qui ſe trouva à Morlas, en armes & chevaux, pour ſervir contre les Anglois en 1375, 1376, &c.

PIERRE-ARNAUD DU PONT, Ecuyer, ſervoit ſous le Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn en 1430, & ſe trouva aux ſiéges d'Acqs & de Saint-Séver vers l'an 1442.

TOLET DU PONT, Ecuyer, ſervoit dans les guerres de Bretagne & de Bourgogne en 1460, 61, 62, &c. avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminges, depuis Maréchal de France.

PIERRE DU PONT, Ecuyer, Seigneur d'Artix en Béarn, rendit hommage de ſes Terres au Roi de Navarre en 1548.

JEAN DU PONT, Ecuyer, Seigneur de Bordes & de la Maiſon noble de Morlas en Béarn, Capitaine des gens de pied, ſe trouva aux ſiéges de Tarbes & de Navarrens en 1570, & fit ſon teſtament le 18 Mars 1574. Il avoit épouſé Demoiſelle *N... d'Arros*, fille du Seigneur *d'Arros* en Béarn, une des premieres Maiſons de cette Province. Il eut pour enfans : —— N... DU PONT, reſté en Béarn, dont la poſtérité a poſſédé pluſieurs Terres dans cette Province, & s'eſt alliée aux Maiſons *de Meſplez*, *de Belſunce* & *de Navailles* ; — & ETIENNE, qui ſuit.

ETIENNE DU PONT, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre HENRI IV, eſt le premier qui vint s'établir en France : il ſuivit ce Prince dans la conquête du Royaume, & en reçut diverſes récompenſes. De Demoiſelle *Anne de Walth*, du Duché de Luxembourg, il eut entr'autres enfans :

JÉRÔME DU PONT, Chevalier, Seigneur de Compiegne, Gentilhomme ordinaire de la Venerie de HENRI IV, qui ſervit 30 ans dans les Chevaux-Légers de la Garde, & épouſa *Françoiſe de Martigny*, fille d'*Alexandre de Martigny*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe d'Eltous-de-Pradines*, de laquelle il eut trois fils, qui furent Gentilshommes ordinaire de la Venerie ſous LOUIS XIII, & ſervirent dans les Chevaux-Légers de la Garde. Le troiſieme fut : — NICOLAS, qui ſuit.

NICOLAS DU PONT-DE-COMPIEGNE, I. du nom, né vers 1600, Gentilhomme ordinaire de la Venerie, ſervit 58 ans ſous les Rois LOUIS XIII & LOUIS XIV. Il entra d'abord dans les Chevaux-Légers, eut enſuite une Compagnie d'Infanterie, fut pourvu d'une Charge de Commiſſaire des Guerres ; & après le ſiége d'Arras en 1654, le Roi le fit Maître-d'Hôtel ordinaire. Il mourut en 1668, & avoit épouſé, par contrat de l'an 1627, *Henriette d'Orchemer*, qui le fit pere de

Nicolas du Pont-de-Compiegne, II. du nom, élevé Page de Louis XIV, ès années 1647, 48 & 49. Il servit 50 ans tant dans les Armées, que plaisirs de chasses; fut blessé dangereusement au siége de Mont-Médi; & est mort revêtu de la charge de Capitaine Chef du vol des oiseaux de la Chambre du Roi. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 2 Juin 1661, *Charlotte Capitain*; & 2°. avec dispense de la Cour de Rome, par contrat du 16 Mai 1691, *Charlotte de Chezelles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Isoré & d'Orchain, & de *Madelene de Manoury*. Du premier lit il eut : — Nicolas, qui suit; & du second, pour fils aîné : — Charles-François, dont la postérité sera rapportée après-celle de son frere.

Nicolas du Pont-de-Compiegne, III. du nom, d'abord élevé Page du Roi, ès années 1675, 76 & 77, passa ensuite à une Compagnie d'Infanterie, puis de Cavalerie, & mourut Capitaine Chef du vol des oiseaux, charge qu'il avoit eue après le décès de son pere. Il avoit épousé *Madelene-Barbe de Vayvres*, Chanoinesse de Poussay, fille d'*Alexandre*, Seigneur, Baron de Clamegouor, Lieutenant-Général de la Principauté de Joinville & Barrois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Madelene le Gruyer*, dont : — 1. N.... du Pont, tué à la bataille de Guastalla en 1734; —— 2. Marc, ancien Capitaine des Grenadiers de France; — 3. Joseph, retiré du service à cause de ses blessures, Colonel d'infanterie, Gouverneur de Bar-sur-Aube; — 4. & Charles, qui suit.

Charles du Pont, Marquis de Compiegne, mort Brigadier des Armées du Roi, Capitaine Chef du vol des oiseaux, charge qui fut supprimée à son décès, avoit épousé *Anne-Jeanne-Louise du Hautoy*, fille du Comte *du Hautoy*, Grand-Sénéchal de Lorraine & du Barrois, & de *Madelene de Saintignon*. De ce mariage sont issus deux garçons & quatre filles. Les garçons sont : — Charles-Joseph du Pont, Marquis de Compiegne, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie; — & Charles, Chevalier de Malte, Officier au Régiment de Royal-Lorraine, Cavalerie.

Branche établie à Fontainebleau.

Charles-François du Pont de Compiegne, fils aîné de Nicolas, II. du nom, & de *Charlotte de Chezelles*, sa seconde femme, a servi le Roi Louis XIV & Louis XV, pendant 40 ans, & s'est retiré du service étant Colonel d'Infanterie. Il a épousé *Marguerite Servinte*, dont : — 1. Nicolas-Charles-Joseph du Pont-de-Compiegne, Prévôt de l'Eglise-Royale de Notre Dame de Provins, Chapelain du Roi & de M. le Comte d'Artois; —— 2. Marie-Armand-Gaston, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Anne-Françoise Cherié-de-Villabbé*, fille de *N... Cherié-de-Villabbé*, ancien Officier de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis, & d'*Anne-Françoise Lochard*, dont il n'a point d'enfans; — 3. & Marc-Antoine, qui suit.

Marc-Antoine du Pont-de-Compiegne, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chef de Bataillon du Régiment de Cambresis, a épousé, en 1770, *Louise Dubois-de-Freminet*, dont — un garçon, né en 1771; — un autre, né en 1772; — & une fille, nommée Aglaé, née en 1773.

Les armes : *de sable, au levrier courant d'argent, bouclé & colleté de gueules; au chef d'or, à une aigle naissante éployée d'azur.*

* PONT-DE-REMY, en Picardie, Diocèse d'Amiens. C'est une Châtellenie qui a plusieurs mouvances. La Seigneurie a long-tems appartenu à une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Créquy*, d'où elle passa depuis à M. *le Pelletier-des-Fors*, Conseiller d'Etat.

* PONT-DE-VAUX : Ville en Bresse, qui étoit du patrimoine des anciens Sires *de Baugé*, Souverains de Bresse, & passa, avec le reste du pays,

dans la Maiſon de *Savoie*, par le mariage de *Sibille*, Dame *de Baugé*, & de Breſſe, avec *Amé*, II. du nom, Comte *de Savoie*, en 1272.

Laurent de Gorrevod, Vicomte de Salins, acquit, par acte du 28 Janvier 1521, la Seigneurie de *Pont-de-Vaux*, de *Charles*, Duc *de Savoie*, auquel il céda, en échange, les Seigneuries d'Attalens en Suiſſe, & de Montréal en Piémont. Le même Duc *de Savoie* érigea la Seigneurie de *Pont-de-Vaux* & la Baronnie de Montanay *en Comté*, en faveur dudit *Laurent de Gorrevod*, par Lettres du même jour. Louis XIII, en Février 1623, réunit au Comté de *Pont-de-Vaux* les Baronnies de Saint-Julien, de Sermoyé & de Montenay, & érigea le tout en *Duché*, en faveur de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toiſon d'Or. Ce Duché a été éteint par la mort, ſans enfans, de *Philippe-Eugène de Gorrevod*, Duc de Pont-de-Vaux, ſon fils; & cette Terre a paſſé, par ſucceſſion, dans la Maiſon de *Bauffremont*, avec le titre de *Prince d'Empire*, confirmé en 1757, à la charge d'écarteler les armes de celles de *Gorrevod*.

PONT-DE-VESLE. *Voyez* CHATILLON-*lez-Dombes*, *Tome IV.*

* PONT-DU-CHATEAU: Ville en Auvergne, Diocèſe de Clermont.

La Terre & Seigneurie de PONT-DU-CHATEAU a appartenu au Prince ALPHONSE, & aprés lui aux Dauphins de Viennois. *Humbert*, Dauphin, la donna, le 25 Septembre 1343, à *Roger*, Seigneur *de Chambon* & de Saint-Exupery. La donation en fut confirmée par Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, du 12 Novembre de la même année: elle paſſa dans la Maiſon *de Montboiſſier* en 1511, par la donation qu'en fit *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac, à *Jacques*, Seigneur *de Montboiſſier*. Elle a été depuis conſtamment poſſédée par une branche de cette Maiſon formée par *Henri de Montboiſſier*, troiſieme fils de *Jean*, & de *Jeanne de Maumont*. Cette branche s'eſt éteinte en 1760, en la perſonne du Marquis *de Pont-du-Château*. Dès 1759, il avoit vendu cette Terre à ſon couſin, *Philippe-Claude de Beaufort-Canillac de Montboiſſier*, Comte de Montboiſſier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de ſa Garde, qui la poſſede actuellement en toute Juſtice. Il a été nommé le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Voyez MONTBOISSIER, *Tome X.* Extrait du Dictionnaire des Gaules.

* PONT-*en-Royans*: Terre & Seigneurie en Dauphiné, Election de Valence, poſſédée par

Aimar de Berenger, un des deſcendans *d'Iſmidon*, Prince de Royans, marié à *Béatrix de Saſſenage*.

Leur fils *Henri*, Seigneur de Pont-en-Royans, devint, du chef de ſa mere, Baron *de Saſſenage*, dont il prit le nom & les armes, & les tranſmit à ſa poſtérité, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de *François*, Seigneur *de Saſſenage*, ſon ayeul maternel. Il fut le ſixieme ayeul de *Gaſpard de Saſſenage*, en faveur duquel la Seigneurie de *Pont-en-Royans* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1617, regiſtrées au Parlement de Grenoble. Voyez SASSENAGE.

Le nom de *Berenger*, qui de patronimique eſt devenu un nom diſtinctif de Famille, & que la poſtérité d'*Aimar* a quitté pour prendre celui de *Saſſenage*, a été conſervé par pluſieurs branches cadettes ſorties de *Pierre Berenger*, troiſieme fils de *Raimond Berenger*, petit-fils d'*Iſmidon*, Prince de Royans. *Pierre* fut pere de — *Fromond*, tige des Seigneurs de Morges, de Ventavon & du Gua, & treizieme ayeul de — *Pierre de Berenger*, Comte de Charmes & du Gua, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres en 1746. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1727, *Antoinette-Françoiſe Boucher-d'Orſay*, dont deux fils, & deux filles mariées. Voyez BERENGER, *Tome II.*

* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, Election de Rouen.

Ancienne Baronnie qui eſt entrée, en 1367, avec celle de Hugueville, dans

la Maiſon de *Roncherolles*, par l'alliance d'*Iſabelle de Hangeſt*, avec *Louis*, Seigneur *de Roncherolles*, iſſu d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Normandie.

Le Baron, Marquis *de Pont-Saint-Pierre*, nomme aux 12 Prébendes de la Collégiale d'Ecouis, y compris le Doyenné & la Cure, à cauſe des deux Fiefs de Marigny & du Pleſſis, qui ſont maintenant unis à ſa Baronnie. Voyez RONCHEROLLES.

* PONT-SUR-SEINE, dans la Brie-Champenoiſe, Diocèſe de Troyes.

Louis XIII démembra à perpétuité cette Ville de ſon Domaine, & la donna à *Louiſe-Marguerite de Guiſe*, veuve de FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, en échange de la Souveraineté de *Château-Renaud*, que cette Princeſſe lui céda. Avant ſa mort elle traita de cette Ville & de ſes autres domaines, qu'elle vendit à M. *Bouthillier-de-Chavigny*, Miniſtre d'Etat & Surintendant des Finances, qui y fit bâtir un Château, qui mérite l'attention des curieux.

* PONTALLIER ou PONTAILLIER, en Comté.

Du Cheſne, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Vergy*, dit qu'*Eudes de Champagne*, Seigneur de Champlite, de la Maiſon des Comtes *de Champagne*, épouſa, en 1193, *Eliſabeth de Mont-Saint-Jean*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Mont-Saint-Jean*, & d'*Eliſabeth*, Dame *de Vergy*; & que c'eſt de ce Seigneur, qui poſſédoit la Terre de Champlite, & étoit Vicomte de Dijon & Seigneur de Pontallier, qu'eſt ſortie la Famille du nom de PONTALLIER.

Quoi qu'il en ſoit, cette Maiſon, qui a tiré ſon nom de la ville de Pontallier, ſituée ſur la Saone dans le Vicomté d'Auxerre, eſt une des plus illuſtres de la Bourgogne, tant par ſes alliances, que par les grands biens qu'elle a poſſédés. Elle a donné, en divers tems, deux Maréchaux de Bourgogne du nom de Gui, dès l'an 1339, des Chevaliers de la Toiſon d'or; pluſieurs de l'Ordre du Roi & de Saint-Jean de Jéruſalem. Quant à l'antiquité, il ſuffit de dire que ceux de ce nom deſcendent de GUILLAUME DE PONTALLIER, Chevalier, Vicomte de Dijon, Seigneur de Pontallier, &c. vivant en 1220, ſorti de cet *Eudes de Champagne*, mentionné ci-deſſus.

GUI DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, Chevalier de la Toiſon d'or, Maréchal de Bourgogne, épouſa *Marguerite de Cuſance*, dont:

GUILLAUME DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, marié, le 2 Mars 1451, à *Guillemette de Vergy*, fille de *Charles*, Seigneur d'Autrey, & de *Claude de la Trémoille*. Il en eut: — JEAN, qui ſuit; — & CLAUDE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

JEAN DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, épouſa, le 1 Mai 1581, *Antoinette de Vergy*, fille de *Jean de Vergy*, Seigneur de Champuent, & de *Paule de Miolens*, dont vint:

JEAN DE PONTALLIER, II. du nom, Seigneur de Talmey, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, marié à *Antoinette de Chandio*, de laquelle il eut: — JEAN-LOUIS, qui ſuit; — & LOUIS, rapporté après ſon frere.

JEAN-LOUIS DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, épouſa *Anne de Vergy*, veuve de *Philibert*, Seigneur *de Montmartin*, & fille de *François de Vergy*, Comte de Champlite, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de CLAUDINE DE PONTALLIER, ſa premiere femme, dont deux filles, ſçavoir: — RENÉE DE PONTALLIER, femme de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gaſtel; — & DIANE, femme de *Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Reſnel.

LOUIS DE PONTALLIER (frere du précédent), Seigneur de Talmey, épouſa *Marguerite de Ray*, dont vinrent: — OLIVIER, qui ſuit; — & MADELENE, femme de *Blaiſe de Rabutin*, II. du nom, Seigneur d'Huban, fils de *Blaiſe de Rabutin*, Seigneur d'Huban, & de *Françoiſe de la Porte*.

OLIVIER DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey en partie, fut marié à *Bernarde de Poligny*, de laquelle il eut — JEANNE DE PONTALLIER, mariée, en 1617, à

Pontus de Chanlecy, Baron de Plimant, fils de *Jean*, Seigneur *de Chanlecy*, Baron de Plimant, & de *Minerve de Semur*, ſon épouſe.

Claude de Pontallier, Seigneur de Flagey, ſecond fils de Guillaume, Seigneur de Talmey, & de *Guillemette de Vergy*, épouſa, le 15 Décembre 1512, *Anne de Hornes*, fille de *Philippe de Hornes*, Seigneur de Hautequerque, & de *Anne de Lannoy*, ſa premiere femme, dont:

Henri de Pontallier, Seigneur de Flagey, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, qui s'allia avec *Antoinette de Vergy*, Dame de Fonvens, fille de *Claude de Vergy*, Seigneur de Champlite, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Philiberte de Vienne*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent: — 1. Philibert, Seigneur de Flagey & de la Motte de Ternant; — 2. Thomas, Seigneur de Vaugrenant; — 3. Claude, Seigneur de Seveux & de Dampierre, marié à Rose de Pontaillier, Dame de Montferrand; — 4. Béatrix, femme de *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Clerval & de Châteauvillain; — 5. & Claudine de Pontallier, femme de *François de Vergy*, Comte de Champlite Gouverneur du Comté de Bourgogne, fils de *Guillaume de Vergy*, Baron d'Autrey, & de *Marie de Bourgogne*. Ils eurent une ſeule fille, — *Anne de Vergy*, femme, en premieres noces, de *Philibert*, Baron *de Montmartin*, fils de *Nicolas*, Baron *de Montmartin*, & de *Claudine de Cicon*; puis, en ſecondes noces, de Jean-Louis de Pontallier, Seigneur de Talmey, fils de Jean, Seigneur de Talmey, & d'*Antoinette de Chandio*, ſon épouſe, comme il a été dit ci-devant.

De la même Maiſon étoient Jean de Pontallier, Chevalier renommé dans l'Hiſtoire ſous l'an 1302; — Jeanne de Pontallier, femme, en 1430, de *Jean*, Seigneur *de Dinteville*; — & N... de Pontallier, Grand-Prieur de Champagne en 1626.

On peut conſulter ſur cette Maiſon l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II, p. 869*. Elle a ſubſiſté avec éclat dans le Comté de Bourgogne juſqu'au ſiécle dernier, que les deux branches qui en reſtoient ſe ſont éteintes dans les Maiſons de *Villers-la-Faye* & *de Saulx*. Les autres branches avoient pris fin dans les Maiſons de *Marmier*, *Clermont-d'Amboiſe*, *Vergy*, *Bauffremont*, &c. Elle portoit pour armes: *de gueules, au lion d'or, couronné de même, armé & lampaſſé d'azur.*

* PONTCALLECK: Terre & Seigneurie en Bretagne, au Diocèſe de Quimper, érigée en *Marquiſat*, en faveur de *René de Guér*, Seigneur de Pontcalleck, par Lettres-Patentes de Louis XIV, données au mois de Juin 1657, & enregiſtrées le 31 Mars 1666. Voyez Malétroit, *Tome IX*.

* PONTCHARTRAIN, dans le Mantois, au Diocèſe de Chartres. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, en faveur d'une branche de la Maiſon de *Phélypeaux*.

* PONTCHATEAU: C'eſt une des principales Terres de Bretagne.

Les anciens Seigneurs de ce nom ſe ſont toujours diſtingués à la Cour des Ducs *de Bretagne*. En 1089, il eſt fait mention d'un Daniel, fils de Jarnogon, Seigneur de Pontchâteau, qui ſe trouva à une Aſſemblée tenue à Rhedon ſous Alain Fergent, Duc de Bretagne, au ſujet d'un différend ſurvenu, la nuit de Noël, entre les Moines & les Chapelains du Duc. Il eſt encore fait mention, en 1125, ſous Conon *le Gros*, Duc de Bretagne, d'un Olivier, fils de Jarnogon de Pontchateau, homme féroce & débauché, qui ſe mit à la tête d'une troupe de Brigands, commit beaucoup de meurtres & de ravages, pilla l'Abbaye de Rhedon, profana l'Egliſe, & y ſoutint un ſiége contre les troupes que le Duc avoit envoyées contre lui. Il fut pris & conduit dans la Tour de Nantes. L'affaire s'accommoda au moyen de la Terre de *Balac*, dont il ſe dépouilla, le 24 Octobre 1127, en faveur de l'Abbaye de Rhedon; & cette Terre forme aujourd'hui un Prieuré conſidérable. Mais, quelque tems après, Olivier étant re-

tombé dans les mêmes excès, & ayant pillé une ſeconde fois l'Abbaye de Rhedon, fut excommunié par *Brice*, Evêque de Nantes. Frappé de cette excommunication il revint à lui-même, obtint l'abſolution de ſes crimes, en donnant aux Moines de Rhedon ſa Terre de Brengoën.

Il paroît que les noms de DANIEL & de JARNOGON étoient comme attachés aux anciens Seigneurs DE PONTCHATEAU. Cette Terre étoit tombée, par une *Conſtance*, veuve d'un Seigneur *de Cliſſon*, dans la Maiſon de *Blain*, d'où ſont ſortis les Seigneurs qui, dans la ſuite, porterent les noms de *Pontchâteau*, de *Blain* & de *Frenay*. On ignore comment cette Seigneurie paſſa dans la Maiſon *du Cambout*. En 1765 elle appartenoit au Comte *de Menou*, Lieutenant de Roi des ville & Château de Nantes.

Auprès de *Pontchâteau*, un célebre Miſſionnaire, nommé *de Montfort*, a fait conſtruire, dans ce ſiécle, ſur une montagne très-élevée, un Calvaire, qui eſt en grande vénération, & fort fréquenté par les Pélerins. Depuis quelques années ce Calvaire a été réparé & embelli par les ordres & aux frais de M. le Duc *de Penthiévre*, Gouverneur de la Province de Bretagne, & Grand-Amiral de France.

* PONTECROIX: C'eſt le Marquiſat de Roſmadec en Bretagne, érigé, en 1608, en faveur de *Sébaſtien de Roſmadec*, Baron de Molac; continué & confirmé, ſous le nom de *Pontecroix*, par Lettres du mois de Février 1719, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Nantes, en faveur de *René-Alexis le Sénéchal*, Comte de Carcado, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

* PONTESCOULANT ou PONT-D'ESCOULANT, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Cette Seigneurie, compoſée de pluſieurs Fiefs, mouvans de la Baronnie du Pleſſis, appartient, depuis pluſieurs ſiécles, à une ancienne Famille noble du nom de LE DOULCET, dont voici une Notice, d'après l'Auteur du Dictionnaire des Gaules.

JEAN LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Ponteſcoulant, iſſu au Ve degré de JEAN LE DOULCET, Ecuyer, vivoit en 1540, avec Demoiſelle *Perronne de la Bigne*, ſa femme, dont il eut pour fils & ſeul héritier :

Noble homme ROBERT LE DOULCET, qui épouſa en 1571, *Jeanne Herault*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Jean-de-Corail. Elle ſe remaria à *Louis de la Cour*, Seigneur de Maltot, dont eſt iſſu —— *N... de la Cour*, Marquis de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ſon premier mari elle eut :

JACQUES LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Ponteſcoulant, de Rully, de Saint-Chriſtophe & de Plomb, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, qui épouſa, en 1603, *Charlotte d'Oillenſon* ou *d'Oillamſon*, fille de *Thomas*, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Leurs enfans furent : — 1. THOMAS, Capitaine d'une Compagnie de 100 Mouſquetaires à Cheval, en 1638; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. ROLAND, premier Capitaine & Major au Régiment d'Eſclainvilliers, Cavalerie, en 1649, & Capitaine-Commandant le Régiment du Commiſſaire-Général de la Cavalerie-Légere de France en 1658; — 4. & JACQUES, Capitaine-Commandant la Nobleſſe de l'Election de Vire en 1674.

JACQUES LE DOULCET, III. du nom, Seigneur de Ponteſcoulant, & de la Trinité, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Royale de Salligny, épouſa, le 19 Mai 1646, *Françoiſe de la Riviere*, fille de *Charles*, Seigneur de Gouvix, & des Iſles, dont : — JACQUES, qui ſuit; — & LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye, Brigadier de l'arriere-ban en 1674.

JACQUES LE DOULCET, III. du nom, Seigneur de Ponteſcoulant, fut, comme ſon frere, Brigadier de l'Arriere-ban en 1674, & épouſa, au mois de Juin 1686,

1686, *Jeanne-Françoiſe du Meſnil*, fille de *Tannegui*, Seigneur & Patron de Meſlay, & d'*Angélique de Madaillan*, dont :

Jacques le Doulcet, IV. du nom, Seigneur de Ponteſcoulant, & de Meſlay, Chevalier de Saint-Louis, premier Capitaine dans le Régiment Royal de Piémont, Cavalerie, mort à Parme, le 25 Septembre 1734, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Guaſtalla. De *Marie-Charlotte-Louiſe de Cheneviere*, ſon épouſe, il a laiſſé pluſieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné :

Léon-Armand le Doulcet, Seigneur de Ponteſcoulant, qui a été Page de la grande Ecurie, a obtenu, au mois de Mai 1740, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Condé. Nous ignorons s'il eſt marié.

Les armes de cette Famille ſont : *d'argent, à la croix fleurdeliſée de ſable.*

* PONTEVÈS, en Provence, Diocèſe de Fréjus.

La Terre & Seigneurie de *Gien*, que Jean, Seigneur de Pontevès, donna à ſon fils cadet Boniface de Pontevès, fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom *de Pontevès*, par Lettres du mois d'Octobre 1691, regiſtrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 17 Novembre ſuivant, en faveur de François de Pontevès, iſſu de Boniface, Seigneur de Gien.

La Maiſon de Pontevès d'aujourd'hui, eſt une des plus anciennes de Provence. On la fait deſcendre de *Fouquet*, I. du nom, fils d'*Iſnard d'Agoult*, Baron de Sault, & de *Dulcine de Pontevès*, Dame de Pontevès, de Mazaugues, Artignoſc & de Rouſſillon, fille & héritiere de *Fouquet de Pontevès*, & de *Mathilde*, Dame *de Calian*. *Fouquet*, I. du nom, étoit frere puîné d'*Iſnard d'Agoult*, qui continua la branche des Comtes de Sault, éteinte en mâles en 1508, & frere aîné de *Raimond*. Il tranſigea, avec ſes deux freres, en 1220, eut pour ſon partage les Terres de Pontevès, de Saint-Martin-d'Auriac, & des portions à celles de Tourves, Montmeyan, Eſparon, Artignoſc, Seillans, Bargème & Beauvezet.

De Fouquet I. de Pontevès ſont iſſues toutes les branches de la Maiſon de Pontevès actuellement exiſtantes.

1°. La Branche des Vicomtes de Bargème, repréſentée par François de Pontevès, Vicomte de Bargème, Seigneur de Tournon, Broves, Saint-Laurent, la Garde-Freynet, &c. élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays de Provence ès années 1722, 23 & 1740, décédé en 1753, laiſſant de ſon ſecond mariage avec *N... de Reymondis d'Alons*, trois fils.

2°. La branche des co-Seigneurs d'Amirat, repréſentée par François de Pontevès, Seigneur en partie d'Amirat, par ſon mariage, contracté à Graſſe le 2 Juillet 1726, avec *Marie-Honorée de Lambert*.

3°. Celle des Seigneurs de Pontevès éteinte dans la perſonne de François II. de Pontevès, Baron de Montfroc, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1667, mort ſans laiſſer de poſtérité. Les Barons d'Oppede, du nom *de Forbin*, recueillirent ſa ſucceſſion.

4°. Celle des Seigneurs de Maubouſquet, repréſentée par François de Pontevès, Seigneur de Maubouſquet, allié avec *Marie-Anne de Remuſat*.

5°. Celle des Seigneurs de Saint-Blaiſe, exiſtante en la perſonne de Gaspard de Pontevès, II. du nom, Seigneur de Saint-Blaiſe, marié, à Barjols, avec *Louiſe de Raphelis-Broves*; dont des enfans.

6°. Celle des Seigneurs d'Amirat & de la Forêt, repréſentée par Joseph-Jean Batiſte-Louis de Pontevès, Seigneur de la Forêt & en partie de Pontevès, marié à *Marie-Angélique de Bruny*, fille de *Jean-Batiſte de Bruny*, Marquis d'Entrecaſteaux, & de Villeneuve; Préſident à Mortier au Parlement, & de Dame *de Leſtang-de-Parade*. il a laiſſé deux fils de ce mariage.

7°. Celle des Marquis de Gien, repréſentée par Elzéar de Pontevès, Chevalier, Marquis de Pontevès-Gien, allié le 17 Juin 1727, avec *Batiſtine-Claire de Monyer*, fille de *Jean-Batiſte de Monyer*, Chevalier, Seigneur de Château-

deuil, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Provence, & de Dame *Thérese de Rastouin*. De ce mariage sont issus deux fils & une fille.

8°. Et celle des Marquis de Buous, représentée par Louis-Elzéar de Pontevès, Marquis de Buous, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1742, &c.

Une autre famille en Provence porte le nom & les armes de Pontevès, en vertu d'une substitution apposée au testament de Jean de Pontevès-Sillans, & de l'adoption faite par Gaspard de Pontevès, son fils, en faveur de *Jean d'Eyroux*, son neveu; ce qui a été confirmé par Lettres-Patentes, vérifiées & enregistrées en la Chambre des Comptes le 8 Mai 1748. Voyez pour la Généalogie de cette Maison, l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence, par *Artefeuil*, ou la premiere Edition de ce Dictionnaire *in* 8°. sous le titre de *Dictionnaire Généalogique*, &c.

Les armes : *de gueules, au pont de deux arches d'or.*

* PONTGIBAUT, en Auvergne, Diocèse de Clermont. Ville avec titre de Baronnie, dont la Seigneurie a appartenu autrefois à la Maison de *Lude*.

* PONTHIEU : Pays de la basse Picardie, avec titre de Comté, dont Abbeville est le chef-lieu, qui passa de la domination des Romains sous celle des François; fut ensuite dévasté, & occupé par les Normands.

Herluin est regardé comme le premier Comte *de Ponthieu* : il vivoit en 939 & 954, sous les regnes de Charles *le Simple*, Raoul & Louis IV. — Son fils, *Guillaume* I, fut Comte *de Ponthieu*, de Boulogne & de Saint-Paul. Ses descendans ont possédé le Ponthieu jusqu'en 1080 ou 1101, que *Gui* I, huitieme Comte *de Ponthieu*, étant mort, *Agnès*, sa fille, porta ce Comté dans la Maison de *Montgommery-Alençon*, par son mariage, contracté en 1095, avec *Robert* II, Comte *d'Alençon*, qui mourut en 1111. La Comtesse *Agnès* sa veuve, vécut jusques 1130.

De la Maison *d'Alençon*, le Comté *de Ponthieu* passa successivement par alliances, 1°. en 1225, dans celle de *Dammartin*, des Comtes *d'Aumale*; 2°. en 1251, dans celle des Rois de Castille; 3°. en 1254, dans la Maison des Rois d'Angleterre, par le mariage d'*Eléonore de Castille*, avec Edouard I. Elle mourut en 1290, & son mari en 1307. Il fut pere — d'Edouard II, qui fit hommage, en 1303, au Roi Philippe *le Bel*. En 1331, Edouard III, fils d'Edouard II, fit le même hommage à Philippe VI, *de Valois*. Le *Ponthieu* fut repris sur les Anglois en 1369, par le Roi Charles V, dit *le Sage*, qui confisqua, le 14 Mars 1380, ce Comté sur le Roi d'Angleterre, & le réunit à la Couronne.

Par le traité d'Arras de l'an 1435, le Roi Charles VII céda le *Ponthieu* au Duc *de Bourgogne*; mais après la mort du Duc *Charles*, en 1477, le Roi Louis XI réunit ce Comté à la Couronne, pour la seconde fois. Le *Ponthieu* a depuis été plusieurs fois aliéné, & ensuite réuni à la Couronne. En 1710, Louis XIV l'aliéna de nouveau, pour en composer l'apanage du Duc *de Berri*. Ce Prince étant mort sans postérité, en 1714, le Comté de Ponthieu, le Duché d'Alençon & le Comté de Cognac revinrent au Roi, & furent réunis au Domaine de la Couronne.

* PONTOISE : Cette Ville, Capitale du Vexin-François, a eu autrefois des Châtelains ou des Gouverneurs particuliers.

Jean de Chailly, l'un d'eux, étoit Sergent-d'Armes du Roi Saint-Louis, & mourut le 25 Avril 1301, selon son épitaphe que l'on voit dans l'Eglise de Saint-Mellon, où il est représenté avec un arc sous ses pieds. Depuis longtems le Gouverneur n'est pas distingué du Seigneur engagiste. En 1579, le Roi Henri III engagea le Domaine de Pontoise à *Nicolas de Neuville-Villeroy*, de la Maison duquel il a passé successivement aux Cardinaux *de Joyeuse* & *de Richelieu*, à la Duchesse *d'Aiguillon*, au Cardinal *de Bouillon*, au Duc *de Bouillon*, son neveu;

& au Duc *de Bouillon*, fils de celui-ci, qui en jouiſſoit en 1740, ſelon les *Mémoires* rédigés par Dom *Dupleſſis*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. Dictionnaire des Gaules.

* PONTUAL, Diocèſe de Saint-Malo, en haute Bretagne. Terre & Seigneurie nommée PONTUAL-SAINT-LUNAIRE, parce que le Saint de ce nom deſcendit chez le Seigneur DE PONTUAL en 1100, & y fixa ſa demeure. Ses hautes vertus le firent élire Evêque de Rennes, &, à ſa mort, il demanda d'être inhumé dans l'Egliſe de Pontual, où l'on conſerve ſes Reliques depuis le XIe ſiécle, laquelle, ainſi que la Paroiſſe, porte le nom de *Saint-Lunaire-de-Pontual.* Auparavant elle s'appelloit *Pontual*, & l'on ignore ſi elle a donné ſon nom à la Famille de PONTUAL, ou ſi elle l'a reçu de cette Famille.

Un ancien titre apprend qu'un Duc *de Bretagne*, vers l'an 1000, ayant paſſé huit jours chez le Seigneur DE PONTUAL, & y ayant pris le plaiſir de la chaſſe dans ſa forêt, lui donna & octroya, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché. Voici les termes du titre: *pour les bons & loyaux traitemens que nous avons reçus chez le Seigneur* DE PONTUAL, *nous lui avons donné & octroyé, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché dans notre ville de Pontual.*

Ce titre prouve l'antiquité du nom; mais comme l'origine de cette Famille ſe perd dans la nuit des tems, que les guerres, les incendies & autres déſaſtres leur en ont fait perdre les plus précieux monumens, nous ne pouvons en remonter la filiation qu'à JEHAN, qui ſuit. Elle a été déclarée *noble d'ancienne extraction* par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation de la Nobleſſe de Bretagne; l'un le 27 Octobre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*; le ſecond, le 12 Avril 16...., au rapport de M. *de la Bourdonnais*; & le troiſieme, le 25 Octobre 1670, au rapport de M. *des Cartes.*

I. JEHAN, Seigneur DE PONTUAL, vivoit en 1400 avec *Jeanne le Bouteiller*, ſon épouſe, de laquelle il eut: — 1. HENRI DE PONTUAL, marié à *N... de Pleumaugat*, dont, pour fille unique, — JEANNE DE PONTUAL, mariée à *Olivier de Plouer*, Seigneur de Sanloſt, qui comparut à la montre des Nobles de la Province de Bretagne le 20 Avril 1487. Il eut une fille, — *N... de Plouer*, mariée au Seigneur *de la Mouſſaye*, dont deſcendent ceux de ce nom; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. & ROBERT DE PONTUAL, partagé par ſon pere, qui lui donna les Maiſons ſituées en la Paroiſſe Saint-Lunaire de Pontual, en partie à Viage, & qui devoient retourner aux hoirs de HENRI, ſon aîné. Il épouſa *Jeanne de Saint-Briac:* une vieille Généalogie, qui ſe trouve parmi les titres originaux, depuis 1420 juſqu'en 1642, ne dit pas qu'il en ait eu des enfans.

II. JACQUES DE PONTUAL, Seigneur de Prémorel & de la Villerevault, épouſa, en 1425, *Marie Bouttier*, laquelle eut procès avec *Thomas Bouttier*, Ecuyer, Sieur de Prémorel, ſon frere, pour être payée de 12 livres de rente qui lui étoient dues ſur la ſucceſſion de ſes pere & mere, comme il appert d'un acte du 10 Avril 1453. De ce mariage vinrent: — 1. JEHAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur de la Villeruette, marié à *Marguerite Lenfant.* Il tranſigea, comme Juveigneur, avec JEHAN, ſon frere aîné, le 26 Avril 1503, ſur la part & portion de la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il eut un fils, auſſi nommé PIERRE DE PONTUAL, marié à *Jehanne Brillant*; — 3. YOLANDE, femme de *Jacques le Bellenger*; — 4. JEHANNE, alliée avec *Jehan de Tremereuc*, dont deux garçons: — *Jehan* & *Chriſtophe de Tremereuc*; — 5. & MARIE DE PONTUAL, épouſe de *Guillaume de la Cour*, Sieur de Lilleſelée en Saint-Enogat.

III. JEHAN DE PONTUAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prémorel & de la Villerevault, comparut aux montres des Nobles, tenues à Montfort les 9 Mars 1471, 5 & 6 Mai 1472. Il épouſa 1°. *Jehanne de Champeigné*, fille de *Roland*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre & du Bouaiſbouexel, & de Dame *Jeanne du Rouvre*, comme il conſte par un procès ſur partage du 27 Septembre 1503; &

2°. *Yvonne de Leſpinay*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint :

IV. JEHAN DE PONTUAL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault & de Launay, qui épouſa 1°. *Olive de la Bourdonniere*, morte ſans enfans ; 2°. *Charlotte Brillaud*, fille de noble *Etienne Brillaud* ; & 3°. *Catherine du Gouray*, comme il paroît par un appointement, en original, rendu à Dinan le 16 Juin 1525. Etant veuve, elle tranſigea avec JULIEN, fils aîné de ſon mari, au ſujet des acquêts de leur communauté & effets mobiliers. Il eut de ſon ſecond mariage : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Lauffenays, lequel, comme Juveigneur, partagea avec ſon aîné, le 3 Mai 1530, les ſucceſſions de leurs pere & mere ; — 3. PIERRE, marié à *Jeanne de Piedevache* ; — 4. & GUYON, époux de *Chriſtophette de Beaumanoir*, Dame de Beaucheſne, fille de *N... de Beaumanoir*, Seigneur de Beaucheſne.

V. JULIEN DE PONTUAL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, épouſa, par contrat du 9 Février 1511, Demoiſelle *Perrine Avonde*, fille aînée de noble *Alain Avonde*, Ecuyer, & de *Marguerite Bouan*, Dame de la Herucays. Il rendit aveu avec ſon épouſe, les 22 Avril & 19 Octobre 1540, de ſa Terre de la Villerevault au Roi, à cauſe de ſon Comté de Dinan. Leurs enfans furent : — 1. YVES, qui ſuit ; — 2. JACQUEMINE, femme de *Jacques de Coueſpelle*, Seigneur du Verger, Carrehel & de Plouer ; — 3. YVONNE, mariée à *Julien du Mats*, Seigneur de Pontajeze ; — 4. & GILLETTE DE PONTUAL, épouſe de *Gilles de Vaucouleur*, Seigneur de Tadin. Tous ces enfans partagerent, le 8 Juillet 1562, les ſucceſſions de leurs pere & mere.

VI. YVES DE PONTUAL, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, épouſa 1°. *Suſanne de Saint-Briac* ; & 2°. *Françoiſe de Gouyon-de-Beaucorps*. Du premier lit il eut : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Seigneur de la Motte-Cartier, marié à *Peronnelle de Queridy* ; — 3. YVONNE, Dame des Vergers, morte ſans alliance ; — 4. FRANÇOISE, épouſe de noble homme *Yves Ledos*, Seigneur de la Flavoye.

Et du ſecond lit : — 5. GEORGES DE PONTUAL, Seigneur de la Villemotte & de Liſnoble, qui, ſelon l'Armorial de Bretagne, eut de ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, —— PIERRE DE PONTUAL, Seigneur de Pontcornou, marié à *Gillette de Launay*, dont : — RENÉ DE PONTUAL, Seigneur de Pontcornou ; — AMAURY, ANDRÉ & RENÉ, qui n'eurent point de poſtérité ; — 6. FRANÇOIS, Seigneur de Champferron, pere de CHRISTOPHE DE PONTUAL, Seigneur de la Villevaret, marié à *Julienne de Bréhan*, dont — SÉBASTIEN DE PONTUAL, Seigneur de la Villevaret, Sénéchal de Plancoët ; — 7. & BARTHELEMIE, Dame de Belleville, morte ſans hoirs.

VII. JULIEN DE PONTUAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, partagea avec ſes freres & ſœurs, les ſucceſſions de leurs pere & mere, par actes des 20 Mai 1556, 29 Janvier 1577, 31 Mai 1578, & 25 Septembre 1604 ; & rendit aveu au Roi, le 16 Mai 1572, de ſa Terre de la Villerevault. Il épouſa *Julienne*, Dame *de la Villéon*, fille puînée de Meſſire *François de la Villéon*, & de *Marguerite Glé*, Seigneur & Dame de Boisfeillet. Il eut neuf enfans, cinq deſquels vivoient lors du décès de leur pere, ſçavoir : — 1. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, lequel fut émancipé. Sa mere, comme tutrice, rendit pour lui hommage au Roi, de ladite Terre de la Villerevault : il mourut ſans alliance ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. ARTUR ; — 4. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Champferron, marié à Damoiſelle *Hélene de Quelen*, Dame de Champferron & de la Villevaret, comme il appert d'un contrat de conſtitution de rente, du 22 Février 1638 ; — 5. & JACQUEMINE DE PONTUAL, mariée à *Jean Maupetit*, Ecuyer, Seigneur des Bignons, lequel tranſigea ſur partage avec JEAN, ſon beau-frere, touchant la ſucceſſion de ſes pere & mere, par acte du 11 Mars 1620.

Julienne de la Villéon, mere deſdits enfans, épouſa, en ſecondes noces, *Chriſtophe des Nos*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & ſe fit décharger, par acte du 19 Juillet 1588, de la tutelle de ſes enfans du premier lit, dont fut nommé curateur *Jean de Coueſpelle*, Seigneur du Verger.

VIII. Jean de Pontual, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, le Bois, la Motte-Cartier, héritier principal & noble au décès de ſon frere aîné, rendit foi & hommage au Roi, de ſa Terre de la Villerevault & autres, le 20 Mai 1602. Il épouſa, par contrat du 6 Août 1595, Damoiſelle *Françoiſe du Breil*, Dame de Beauregard, fille de *Jean du Breil*, Chevalier, Seigneur de Pontbriand, du Pin, du Bois-Ruffier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude Bruſlon*. Sa femme, étant veuve, fonda, du conſentement de ſon fils aîné, par acte, en original, paſſé devant *le Bigot* & *Eon*, Notaires, le 1 Août 1648, ſix Meſſes baſſes par ſemaine, à perpétuité, dans la Chapelle de la Villerevault, ſous la dénomination de *Sainte-Anne*, dont deux pour le repos des ames de feu ſes pere & mere, & les quatre autres pour le repos de l'ame de feu ſon mari, d'elle, de leurs prédéceſſeurs & ſucceſſeurs, Seigneurs deſdites Maiſons de Pontual & de la Villerevault, auxquels la nomination & collation appartiennent; mais par un Mandat de *Jean-Joſeph de Fogaſſe-de-la-Baſtie*, Evêque de Saint-Malo, en date du 3 Mars 1762, le nombre de ces Meſſes a été réduit à une tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & en outre à une Meſſe tous les Samedis de chaque mois, que le Chapelain deſſervira à la Chapelle du Roſaire de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Lunaire, à l'exception néanmoins des Dimanches & Fêtes réſervées par les ſaints Canons, &c. Jean de Pontual, IV. du nom, eut de ſon mariage huit enfans, dont quatre morts en bas-âge. Les autres furent: — 1. René, qui ſuit; — 2. Jacques; — 3. Julienne, femme de Meſſire *Pierre de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Burie; — 4. & Catherine, Religieuſe Urſuline à Dinan.

IX. René de Pontual, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Villerevault, né le 17 & batiſé le 20 Décembre 1607, en la Paroiſſe Saint-Lunaire de Pontual, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ſon Procureur-Général, puis Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, partagea les biens de ſes pere & mere, comme aîné & principal héritier, avec Jacques de Pontual, ſon frere, & Julienne, ſa ſœur, par acte du 25 Novembre 1650; acquit la Terre & Seigneurie de la Villegrignon & dépendances, comme il appert de l'acte de ratification, en date du 23 Avril 1645, paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris; & mourut au mois de Février 1698. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Juin 1630, *Françoiſe du Pleſſis*, Dame de Grenedan, fille aînée de *Sébaſtien*, Conſeiller en la Cour, & de *Jeanne Morel*, Dame de Grenedan; & 2°. par contrat du 10 Janvier 1651, *Prudence-Marie Lelou*, veuve, en ſecondes noces, de Meſſire *Maurille des Landes*, Seigneur dudit lieu, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & fille de *Pierre Lelou*, Seigneur de Beaulieu, & de *Louiſe Hude*. Il eut du premier lit: — 1. Sébastien, qui ſuit; — 2. Yves, Ecuyer, Seigneur de Jouvante, auteur de la branche des Seigneurs du Paricheux, au Diocèſe de Nantes, rapportée ci-après; — 3. Jeanne, mariée 1°. à *N... Poullain*, Sieur de Geſvres; & 2°. à *Jean du Breil*, Sieur du Pleſſis de Rays. Et du ſecond lit: — 4. Jean-Bernardin, Chevalier, Seigneur de la Haye, marié à *N...*, Dame *de Sainte-Couland*, comme il conſte par un acte de tranſport du 6 Août 1696, dont, pour fille unique & héritiere, — Catherine de Pontual, morte jeune; — 5. & Jean-Gabriel, appellé *l'Abbé* de Pontual, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Nantes. Ces deux derniers furent préſens, & ſignerent au contrat de mariage de René, II. du nom, leur neveu.

X. Sébastien de Pontual, Chevalier, Seigneur de la Villerevault, Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, par la ceſſion que lui fit ſon pere de cet Office, ſuivant l'acte paſſé devant *le Merle* & *Béru*, Notaires Royaux à Nantes, le 4 Janvier 1661, obtint, avec ſa femme, le 21 Décembre 1688, de *Sébaſtien de Guemadeuc*, Evêque de Saint-Malo, la permiſſion de faire bénir un Oratoire au bout de leur Maiſon de la Villerevault, & d'y faire célébrer la Meſſe, & ce, pendant l'eſpace de 6 mois ſeulement, tems qu'il avoit demandé pour faire rachever la conſtruction d'une ancienne Chapelle, fondée par ſes ancêtres, & ſituée proche du Château de la Villerevault. Il mourut le 10 Septembre 1676, & avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1666, Demoiſelle *Marie Rouſſeau*,

fille mineure de feu Meſſire *René Rouſſeau*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignan & des Couſteaux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, ſon Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & de *Prudence-Marie Lelou*, ſeconde femme de René de Pontual, I. du nom, pere dudit Sébastien. Elle mourut le 2 Avril 1689, laiſſant : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Jean-Batiste, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. Charles ; — 4. & Jeanne-Catherine, mentionnée avec ſes freres dans l'inventaire fait des titres, papiers & meubles de leur mere, le 21 Mai 1689.

XI. René de Pontual, II. du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Pontual, de Tremereuc, &c. Baron du Guildo, Conſeiller du Roi, Préſident honoraire en la Chambre des Comptes de Bretagne, traita de cette charge, du conſentement de ſa mere, par acte du 8 Novembre 1678, en faveur de Meſſire *Joſeph Rouſſeau*, frere de ſa mere, Seigneur de Saint-Aignan, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France & Général des Finances de Bretagne ; & obtint des Lettres-Patentes de Sa Majeſté le 1 Octobre 1681, portant érection en *Châtellenie* de ſes Fiefs & Seigneuries de *Pontual*, de *la Villerevault* & de *la Villemorel*, pour en jouir, lui & ſes ſucceſſeurs, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, leſquelles Lettres furent enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il fit ſa déclaration le 21 Mars 1699, au Procureur du Roi au Siége de Dinan, & aux Fermiers du Domaine de Sa Majeſté, pour ſa Terre, Seigneurie & Châtellenie de Pontual, tombée au devoir de rachat au profit du Roi, par le décès de René de Pontual, I. du nom, ſon ayeul, arrivé au mois de Février 1698. Il épouſa, par contrat du 9 Juin 1681, Damoiſelle *Marie Briand*, née à Saint-Malo en 1658, fille de noble homme *Claude Briand*, de la Paroiſſe de Plouer, & de Damoiſelle *Perinne Nepveu*, Sieur & Dame des Vallées, de la Bardoullais, le Grand-Pré, &c. Elle mourut âgée de 33 ans, & fut inhumée le 4 Novembre 1691, dans le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Lunaire, ſépulture des Seigneurs de Pontual. De ce mariage ſont iſſus : — 1. René, mort au College le dernier Février, & inhumé, le 2 Mars 1698, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Pierre de la ville de Rennes ; — 2. Sébastien-François, qui ſuit ; — 3. N..., dit *l'Abbé* de Pontual, ancien Vicaire-Général de Vannes Commiſſaire de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, & Abbé de Beaulieu ; —— 4. & Nicolas de Pontual, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons, retiré du ſervice. Il a préſidé l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats de Saint-Brieux en 1768, & n'eſt point marié.

XII. Sébastien-François de Pontual, Chevalier, Seigneur Comte de Pontual, Seigneur de la Villerevault, Vicomte de Tremereuc, &c. Baron du Guildo, Conſeiller au Parlement de Bretagne, né & ondoyé à Saint-Malo le 5 Décembre 1689, & les cérémonies du Batême faites dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint Lunaire de Pontual le 25 Février 1690, mort en Juin 1757, avoit épouſé, 1°. par contrat du 5 Décembre 1718, Damoiſelle *Marie-Théreſe de la Pierre*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur Baron de la Foreſt & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Maître des Eaux, Bois & Forêts, & Grand-Veneur de Bretagne, & de Dame *Jeanne de Roſmar*, Baronne de la Foreſt ; & 2°. en Octobre 1738, *Marie-Catherine Raujon*, avec laquelle, par acte du 21 Février 1740, paſſé devant *Gendron* & *Coſtard*, Notaires Royaux à Saint-Malo, il nomma & inſtitua Meſſire *René-François le Chapt*, Prêtre de la Paroiſſe Saint-Lunaire, pour deſſervir, à l'avenir, la Chapellenie ou Preſtimonie de Sainte-Anne, dépendante de la maiſon ſeigneuriale de la Villerevault, & jouir des maiſons, terres & héritages, affectés & hypothéqués par les prédéceſſeurs Seigneurs dudit lieu de Pontual, aux fins de l'acte de fondation du 1 Août 1648, de laquelle Chapellenie ledit *René-François le Chapt* a pris poſſeſſion le 28 dudit mois de Février 1740. Du premier lit ſont ſortis : — 1. Amand-François, dit *le Baron* de Pontual, ondoyé le 26 Janvier, & batiſé le 12 Mars 1722, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Malo, Commiſſaire de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, mort à Belle-Iſle le 21 Avril 1761 ; — 2. Toussaint-Marie, qui ſuit ; & du ſecond lit : —— 3. Michel-François-Marie-Joseph, ancien Officier des

Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, vivant non marié en 1755; — 4. Nicolas-Hyacinthe, rapporté après ſon frere aîné; — 5. Ange, Officier de Marine, mort jeune; — 6. Madelene-Jeanne-Marie, née le 2 Août 1742, ondoyée le lendemain, & les cérémonies du Batême ſuppléées en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Malo, le 8 Mai 1744. Elle a épouſé, en 1770, *N... du Vaulerault*, Ecuyer, d'une Famille noble de l'Evêché de Saint-Malo; — 7. Geneviéve, dite *Mademoiſelle du Verger*, morte en 1762, ſans alliance; — 8. & Marie-Renée-Prospere de Pontual, née le 9 Avril 1745, batiſée le lendemain en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Lunaire de Pontual, entrée Religieuſe aux Filles du Calvaire à Saint-Servan, Fauxbourg Saint-Malo, où elle a prononcé ſes vœux en 1775.

XIII. Toussaint-Marie de Pontual, chef du nom & d'armes de cette ancienne Nobleſſe, né & batiſé le 8 Octobre 1725, en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Malo, Chevalier, Comte de Pontual, Seigneur de la Villerevault, Saint-Lunaire-de-Pontual, les Guettes, la Haye, &c. Grand-Veneur & Gentilhomme de la Chambre d'Exercice de feu ſon S. A. R. l'Infant Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalle, (dont il conſerve cinq Lettres écrites de ſa main, même les adreſſes, toutes remplies de bontés & de bienveillance de ce Prince), Chevalier de l'Ordre Royal & Illuſtre de la Clef d'or d'Eſpagne, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France au Grand-Prieuré d'Aquitaine, ſur ſes preuves faites, a quitté l'Ordre pour ſe marier; mais le Grand-Maître, *Pinto*, en faveur de ſes ſervices & de ſa naiſſance, lui a permis quoique marié, de porter la Croix qu'on nomme dans l'Ordre *Croix de dévotion*. La Lettre que lui écrivit, à ce ſujet, le Grand-Maître, très-gracieuſe & des plus flatteuſes eſt du 16 Juillet 1771. Celle du Bailli *de Guedez*, premier Miniſtre de Malte, appellé dans le Pays *Vice-Chancelier*, qu'il reçut enſuite, non moins flatteuſe, eſt du 4 Août de la même année; & le Diplôme qui lui fut envoyé, contenant permiſſion de porter cette Croix de dévotion eſt du 6 Septembre ſuivant. Il a ſervi 32 ans, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin étranger; a reçu, le 22 Mai 1771, par ordre du feu Roi, la Croix de Saint-Louis, des mains du Comte *de Goyon*, Commandant de la haute-Bretagne; & lui-même, par ordre de Sa Majeſté Louis XVI, a décoré de cette Croix, le 4 Janvier 1775, le Sieur *Gui-André-Bernard de Courville*, Major de la Capitainerie-Garde-Côte de Plancoët.

Le Comte de Pontual a épouſé, par contrat du 31 Août 1770, paſſé au Château de Leſſongere, Paroiſſe Saint-Herblain, Evêché de Nantes, Damoiſelle *Renée-Auguſtine Boux*, fille puînée de Meſſire *Martin Boux*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars-de-Coutais, les Hucquetieres, l'Enfreniere, &c. Conſeiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Marie Richard-du-Pontreau*, Dame de Leſſongere, la Haute-Forêt, &c. dont — Renée-Marie-Julie de Pontual, née le 25 & batiſée le 27 Février 1772, en la Paroiſſe Saint-Lunaire de Pontual.

XIII. Nicolas-Hyacinthe, Baron de Pontual, Chevalier, Seigneur de la Chaboſſiere, fils puîné de Sébastien-François, Comte de Pontual, Vicomte de Tremereuc, &c. & de *Marie-Catherine Raujon*, ſa ſeconde femme, fait Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, à Breſt en 1773, & Sous-Aide-Major de la Marine en la même année, retiré en 1776, après avoir ſervi 12 ans avec diſtinction, & en avoir obtenu du Roi une preuve flatteuſe, par une penſion de 300 livres ſur la Marine, eſt actuellement Lieutenant des Maréchaux de France à Dinan en Bretagne, & a épouſé, par contrat du 25 Mai 1771, Demoiſelle Marie-Louiſe-Françoiſe de Pontual, ſa couſine, fille de Sébastien de Pontual, Chevalier, Seigneur de Beſſons, la Chaboſſiere, &c., & de Dame *Marie-Louiſe Renoult*, dont: — 1. Nicolas-Hyacinthe, mort au berceau; — 2. Hyacinthe, né en 1773; — 3. & une fille, nommée Sophie-Marie-Prospere de Pontual, née en 1775.

Seigneurs du Parcheux, au Diocèſe de Nantes.

X. Yves de Pontual, Ecuyer, Seigneur de Jouvante, (ſecond fils de René, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Villerevault, & de *Françoiſe*

du Pleſſis, Dame de Grenedan, ſa premiere femme), mourut le 1 Janvier 1695, âgé de 57 ans ou environ, & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe Paroiſſiale de Ligné au Diocèſe de Nantes. Il avoit épouſé, en 1768, *Jeanne Baudouin*, laquelle vivoit encore, ſuivant un acte du 26 Août 1701. Leurs enfans furent: — René, Prêtre, Recteur de Saint-Hilaire-du-Bois; — & Jean-Batiste, qui ſuit.

XI. Jean-Batiste de Pontual-de-Jouvante, Ecuyer, Seigneur du Paricheux, né le 2 Mai 1675, ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du Batême le 11 Juin ſuivant, en la Paroiſſe de Saint-Vincent de Nantes. Il ſervit le Roi avec diſtinction, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & mourut le 10 Mars 1741, dans ſa 66e année. Il avoit épouſé, le 20 Novembre 17.., Damoiſelle *Jeanne Fouchard*, fille majeure de défunt noble homme *René Fouchard*, & de Demoiſelle *Bonnaventure Hubert*, ſa veuve. De ce mariage ſont iſſus: — Jean-Yves-Marie, qui ſuit; — & Jeanne-Rose de Pontual-de-Jouvante, préſente au batême de ſon frere.

XII. Jean-Yves-Marie de Pontual-de-Jouvante, Ecuyer, Seigneur du Paricheux, né & batiſé, le 30 Octobre 1720, en la Paroiſſe de Ligné, a épouſé, le 5 Septembre 1746, *Roſe-Angélique-Jacquette-Louiſe Pinot*, dont: — Jean-Yves-Marie-René de Pontual-de-Jouvante, Ecuyer, né & batiſé en la ſuſdite Paroiſſe de Ligné le 12 Juin 1752, qui a ſervi dans les Gendarmes de la Garde; — & une fille, non mariée.

Les armes, *de ſinople, au pont de trois arches d'argent, ſur lequel paſſent trois cygnes, auſſi d'argent, membrés & béqués de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur les titres originaux, communiqués & vérifiés.

PONTVILLE: Maiſon originaire de Beauce. Les monumens conſervés dans l'Orléanois & les Provinces voiſines, prouvent qu'étant de très-ancienne Chevalerie, elle doit être miſe au rang des grandes Maiſons.

Ceux de ce nom ont poſſédé de grands biens, fait des fondations conſidérables, rempli des charges diſtinguées dans les armées & à la Cour de nos Rois: ils ſe ſont conſtamment alliés avec les meilleures Maiſons de leur Province & du Royaume.

Etienne de Pontville, Chevalier, donna, en 1170, avec *Edeline*, ſon épouſe, aux Religieuſes de la Madelene d'Orléans, ſix mines de bled de rente, en conſidération de ce qu'elles avoient reçues deux de leurs filles dans leur Monaſtere. La Charte de cette donation fut paſſée devant *Manaſſès*, Evêque d'Orléans, & elle contient le conſentement de Robert, Etienne & Pierre de Pontville, auſſi leurs enfans.

En 1314, un partage fut paſſé à Eſtampes, entre Thibault de Pontville, Ecuyer, Dame *Blanche*, ſa femme, auparavant veuve de *Renaud de Rouvray*, Ecuyer, les freres & enfans dudit feu *Renaud*, & de ladite *Blanche*, d'une part, & *Thomas du Cheſne*, Ecuyer, *Mahaut*, ſa femme, fille dudit *Renaud*, d'autre part; la Terre de Saint-Verin, échut à ladite *Blanche*.

On trouve dans des extraits de *factum* & de titres de l'an 1303, noble homme Gilles de Pontville, Chevalier, avec Dame *Iſabelle*, ſa femme, lequel obtint, en 1322, un Arrêt du Parlement contre *Guillaume de Marſelle*, Châtelain de Châteauneuf, autrefois Valet-de-Chambre du Roi Philippe *le Bel*, pour rentrer en poſſeſſion de certains biens qui avoient appartenus à feu Jean de Pontville.

Dans les comptes des gages des Gendarmes qui ſervirent le Roi Philippe VI, dit *de Valois*, en ſon Oſt de Bouvines en 1340, on trouve Guillaume de Pontville, qui, le 14 Juin, vint de Manoinville à Noyon.

Le Cartulaire des Fiefs du Duché d'Orléans contient quantité d'aveux & de dénombremens rendus par MM. de Pontville, pour les Terres qu'ils ont poſſédées dans l'étendue de ce Duché. Au premier Regiſtre, *fol.* 5, *v°.* Jehan le Boutiller de Pontville, Ecuyer, par Lettres ſcellées de ſon ſcel, la vigile

des

des brandons 1349, *avoue tenir en fief de Monſeigneur (le Duc* d'Orléans), *les héritages qui enſuivent, c'eſt à ſavoir tout le herbergement de Pontville & le Colommier*, &c.

Au *fol. R°.* 48 du ſecond Regiſtre, on trouve un autre aveu rendu en 1405, par Guillaume de Pontville, *Ecuyer, demeurant à Chaillo-Saint-Mars emprès Eſtempes*, pour des rentes & des terres tenant aux terres des enfans de feu Pierre de Pontville. *La ſixieme piéce contenant trois mines tenant à* Jean de Pontville, *d'une part, & aux enfans de feu* Geoffroi de Pontville, &c. *ibid. fol. V°.*

On s'eſt contenté de tirer ces deux morceaux, parmi le grand nombre de ceux contenus dans le Cartulaire.

Dans la liaſſe des Acquits de la Recette-Générale des Finances en la Généralité de Languedoc, par *Jehan Sapin*, Receveur, on voit, à la *page* 272, une quittance de 500 livres, pour ſon état, donnée le 21 Mars 1460, par *Madame* Marguerite de Pontville, *Dame de Montagu, Dame d'honneur de la Reine* (Marie d'Anjou, femme du Roi Charles VII).

Ce peu de titres que l'on indique ici, en attendant qu'on les ait tous raſſemblés, pour en compoſer une Généalogie détaillée, ſuffit pour faire voir qu'il n'eſt pas difficile de prouver la ſuite des Seigneurs de Pontville depuis les ſiécles les plus reculés juſqu'à Jean de Pontville, Vicomte de Breuilhé, époux d'*Anne de Rochechouart*. Tous les deſcendans de ce Sénéchal de Saintonge, juſqu'au Vicomte *de Rochechouart-de-Pontville*, d'aujourd'hui, ſont exactement rapportés dans les différentes Généalogies de la Maiſon de *Rochechouart*, & dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1757.

Le nom de *Rochechouart* fut acquis à Jean de Pontville, par ſon mariage avec l'unique héritiere du Vicomte *de Rochechouart*, par acte paſſé ſous le ſcel de Saint-Jean-d'Angely, au lieu de Mauzé le 20 Août 1470, entre le Duc *de Guienne* d'une part, *Foucault*, Vicomte *de Rochechouart*, pour lui, Demoiſelle *Anne*, ſa fille, & Jean de Pontville d'autre part. Ce Prince s'oblige de faire 2000 livres de cens & rentes, en héritage, audit Seigneur de Pontville; de lui payer 30000 écus dans cinq ans, à raiſon de 5000 écus par an, & 4000 écus auſſi par an de penſion, ſur la traite des bleds de Saintonge & Gouvernement de la Rochelle. En conſéquence de ce traité, le même jour fut paſſé le contrat entre noble & puiſſant Seigneur *Foucault*, Vicomte *de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente & de Mauzé d'une part, & noble & puiſſant Seigneur Jean de Pontville, Ecuyer, Vicomte de Breuilhé, Conſeiller & Chambellan du Duc *de Guienne*, d'autre part; & ſur ce contrat de mariage, fait en préſence de pluſieurs grands Seigneurs, (tels que *Jean de Bauvais*, Evêque d'Angers, Chancelier de Guienne, *Jean de Montalembert*, Evêque de Montauban, *Hardouin de Maillé*, *Jean de Rochechouart*, Seigneur de Mortemar, Chevaliers), entre Jean de Pontville & *Anne*, fille du Vicomte *de Rochechouart*, il fut ſtipulé qu'incontinent après le mariage ledit de Pontville prendra le nom & les armes *de Rochechouart*, & qu'après le trépas dudit *de Rochechouart*, ſans enfans mâles, les enfans dudit de Pontville les porteront toutes pleines; & ſi ledit de Pontville étoit refuſant, il rendra du ſien 1000 livres de rente à celui qui devroit lui ſuccéder. Deux ans environ après ce mariage, c'eſt-à-dire, le 24 Mai 1472, Jean de Pontville, ſous le nom de *Jean de Rochechouart*, Vicomte de Breuilhé, & Guillaume de Pontville, aſſiſterent à la ſignature du teſtament de *Charles*, Duc *d'Aquitaine*.

Le Vicomte *de Rochechouart-Pontville*, fils de *François de Rochechouart*, Baron du Bâtiment, & de *Marie de Saint-Geſlin-de-Tremergat*, ſeul & unique héritier de ce Jean de Pontville, Vicomte de Breuilhé, a fait ou fait travailler à une Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Pontville, dit le Dictionnaire de *Moréri*, Edition de 1759.

Suivant *le Laboureur*, les armes de Pontville ſont : *de gueules, au pont d'or.* Voyez Rochechouart.

PORCELLETS (DES). Ce nom eſt connu en Provence de toute antiquité, & cette Maiſon a joui des plus beaux priviléges. Voici la filiation qu'en donne l'Auteur *du nouvel Armorial de Provence*, & que nous avons déja rapportée dans notre premiere Edition.

I. Un certain Seigneur du nom DE PORCELLETS, dit-il, dès l'an 1000, étoit Seigneur de la partie d'Arles, nommée *le Bourg-Vieux des Porcellets*. Il laiſſa :

II. AMÉDIUS DES PORCELLETS, Seigneur du même Bourg, comme il eſt prouvé par une donation qu'il fit à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille en 1028. Il eut trois fils, ſçavoir : — 1. VOLVERARD, qui ſuit ; — 2. AMIEL, auteur d'une branche qui ne ſubſiſta que pendant quelques générations ; — 3. & ROSTANG, qui laiſſa une fille unique, mariée à HUGUES DES PORCELLETS, fils d'AMIEL.

III. VOLVERARD DES PORCELLETS, Seigneur du Bourg des Porcellets, fit, en 1057, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille, avec ſa femme *Beletrude*, dont il eut :

IV. ROSTANG DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, qui eut trois garçons de *Bona*, ſa femme, ſçavoir : — 1. BERTRAND-SACRISTIN, pere, entr'autres, de — HUGUES, dont la branche produiſit ROSTANG, II. du nom, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — & de SACRISTANE, épouſe de *Raimbaud de Simiane*, Seigneur de la ville d'Apt, fondatrice, avec ſon mari, de l'Abbaye de Valſainte, & enſuite de celle de Mollegès, où elle ſe fit Religieuſe, & en fut la ſeconde Abbeſſe ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. PIERRE, tige des Seigneurs de Lambeſc & de Salon, branche éteinte dans le XIIIe ſiécle.

V. GUILLAUME DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, & de pluſieurs Terres le long de la mer, fit, en 1094, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille, de ſes droits ſur le Rhône & la Durance. Voyez l'*Hiſtoire du Languedoc*, par Dom *Vaiſſette*, *Tom. II*, *aux Preuves*, *p.* 355, *N.* 308. Il eut pour fils : — GODEFROI, qui ſuit ; — & BERTRAND, qui ſigna le teſtament de *Raimond*, Comte *de Saint-Gilles*, fait en Syrie en 1105, lors des premieres Croiſades.

VI. GODEFROI ou GOFRID DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, confirma, en 1111, la donation de la Comteſſe *Gerberge*, & de *Douce*, ſa fille, des Comtés de Provence, de Gévaudan, &c. Il eut pour fils :

VII. PORCELLUS DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de pluſieurs Terres le long de la mer, Baron de Provence, Conſeiller de la Régence de cet Etat pendant l'abſence d'IDELFONS, Roi d'Arragon, Comte de Provence, en 1168. Il épouſa, ſuivant une Chartre de l'année 1167, *Inguilrade*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PORCEL, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de Senas & de Lambeſc, éteinte, dans le courant du XIVe ſiécle, par la mort, ſans enfans, de RAIMOND DES PORCELLETS ; — 4. & VALBURGE, épouſe de HUGUES DES PORCELLETS.

VIII. GUILLAUME DES PORCELLETS, II. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, du Château d'Aix, & de pluſieurs autres lieux & Terres conſidérables le long de la mer, fut marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme : — ADÉLAÏDE, qui fut Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Céſaire en la ville d'Arles ; & d'*Ermenſende d'Uzès*, ſa ſeconde femme : — BERTRAND, qui ſuit ; — & GUILLAUME.

IX. BERTRAND DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de celle de Martigues, de Fos, &c. épouſa BERTRANDE DES PORCELLETS, fille de PIERRE, Seigneur de la ville de Lambeſc. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. GODEFROI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Trinquetaille ; — 3. BERTRAND, tige des Seigneurs de Langle, éteints, dans le XVe ſiécle, en la perſonne de RAIMONDE DES PORCELLETS, épouſe de *Pierre de Lubieres*, Seigneur de Rognonas ; — 4. & ALDIARDE, Abbeſſe de Mollegès.

X. Guillaume des Porcellets, III. du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, &c. Conseiller d'Etat & Chambellan de Charles I, Roi de Sicile & Comte de Provence, fut, en 1265, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa 1°. *Raimonde de Falconis*, d'une grande Maison de Provence éteinte; & 2°. *Sicheutte de Posquieres*, issue d'une branche cadette des Seigneurs de la ville d'Uzès, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Maragde, épouse de *Perrin*, Seigneur *de Lourmarin*, lequel étoit issu des Comtes *de Forcalquier*.

XI. Bertrand des Porcellets, II. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, &c. épousa *Marie*, fille de *Barral*, Seigneur *de Baux*, dont: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Bertrand, mort sans postérité; — 3. & Madelene, Religieuse à l'Abbaye de la Celle-Roubaud, dans le Diocèse de Fréjus.

XII. Guillaume des Porcellets, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, de Martigues, de la Vallée de Saint-Pierre, &c. s'allia avec *Isoarde de Montauban*, fille de *Raimond*, & d'*Isabelle de Simiane*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Isoarde, épouse de *Rossolin de Fos*; — 3. Navarre, femme d'*Audibert de Peoussoles*, Chevalier; — 4. & Sancie, Prieure de l'Abbaye de Mollegès.

XIII. Bertrand des Porcellets, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. Gouverneur des Villes & Bailliages de Sisteron, de Digne & de Draguignan, fut choisi par les Etats de Provence, pour aller traiter avec les Espagnols, qui désoloient cette Province. Il épousa 1°. Constance des Porcellets, fille de Hugues, Seigneur de Gildon, dont est sorti — Guillaume, mort sans enfans; & 2°. *Marguerite de Castellane*, suivant une Charte du 10 Octobre 1375, dont:

XIV. Reynaud des Porcellets, Seigneur de Fos, &c. marié à *Béatrix de Megesse*, dont: — 1. Bertrand, mort sans enfans; — 2. Dragonet, qui suit; — 3. & Jacques, Chanoine Régulier de Saint-Augustin.

XV. Dragonet des Porcellets, Seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. s'allia avec *Catherine d'Arbaud*, fille de *Jacques*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Jacques, mort sans postérité; — 3. & Catherine, épouse de *Jean le Maitre*, Seigneur de Mazaugues.

XVI. Bertrand des Porcellets, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues, &c. donna, en l'an 1422, du secours à la ville de Marseille assiégée, en levant des troupes qu'il y conduisit. Il se maria, 1°. le 21 Mai 1406, avec *Englesone d'Eiguieres*, fille de *Guillaume*; & 2°. le 23 Mai 1410, avec *Jeanne d'Arlatan*, fille de *Jean*, Grand-Maître-d'Hôtel de René, Roi de Sicile. Il eut du premier lit: — 1. Louis des Porcellets, Seigneur de Fos, marié à *Hélene de Brancas*, issue des Seigneurs *d'Oyse*, de laquelle il eut: — Louis, II. du nom, marié à *Hélene d'Hugoleny*, dont une fille, morte en bas-âge; — 2. & Marguerite-Marie, sœur de Louis I, femme d'*Antoine Ruffo*, Seigneur de Lamanon. Bertrand eut de son second lit: — 3. Pierre, qui suit; — 4. & Jean, auteur de la seconde branche des Seigneurs de Fos, éteinte, dans le XVIe siècle, en la personne de Robert des Porcellets, qui ne laissa que cinq filles de *Catherine de Forbin*, qu'il avoit épousée en 1587.

XVII. Pierre de Porcellet, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maillane, de Fos, &c. conduisit, le 17 Juillet 1456, les Gentilshommes de la Ville & Viguerie de Beaucaire, pour le service du Roi, à son armée. Il épousa, le 14 Octobre 1441, *Matheline de Guigonnet*, fille d'*Elzéar*, dont:

XVIII. André de Porcellet, Seigneur de Maillane, &c. marié, le 21 Décembre 1459, avec *Raimonde de Boche*, fille d'*Honorat*, & de *Thadée de Rispe*. Il en eut: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Honoré, Gouverneur pour le Roi du Château de Fouques, marié à *Catherine de Boudillon*, dont — Jean, mort sans enfans; — 3. Antoine, époux de *Catherine de Gast*, décédé sans postérité; — 4. Jeanne, alliée à *Jean Robert*, Seigneur de Dormessargues; — 5. Honorée, mariée 1°. à *François de Turpic*; & 2°. à *Jean de l'Estang-Parade*; — 6.

MARGUERITE, femme de *Louis de Meyran*; — 7. JEANNE, mariée 1°. à *Michel de Villetreme*, Ecuyer du Roi; & 2°. à *Aubel de Roquefeuil*, Vicomte de Convertis; — 8. MARTHE, épouse de *Thomas d'Albert*, Seigneur de Boſſargues, de la Maiſon de *Luynes*; — 9. & CATHERINE, morte ſans alliance.

XIX. PIERRE DE PORCELLET, II. du nom, Seigneur de Maillane, &c. fut Gouverneur des Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, du Saint-Eſprit & de la Vernede. Il épouſa *Marguerite de Piquet*, fille d'*Honoré*, & de *Jeanne de Lombard*, dont: —— 1. HONORÉ, marié à *Marguerite de Pontevès*, dont les deſcendans ont fait des alliances dans les Maiſons de *Montcalm*, de *Grille*, de *Villages*, de *Boue*, de *Laval*, de *Duranty*, de *Grillet-de-Briſſac*, & de *Simiane*, & ont poſſédé la Terre de Maillane; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs d'Ubaye, dont la branche s'eſt éteinte dans la perſonne de FRANÇOIS-JOSEPH DE PORCELLET, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, marié, en l'an 1668, à *Marie-Roſe de Cruſſol*, & mort à Zutphen, en Hollande, ſans enfans; — 3. TANNEGUI, qui ſuit; — 4. ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Valhey, Barons du Saint-Empire, Souverains de Morville, &c. éteinte dans ANDRÉ DES PORCELLETS, marié, en 1597, à *Eliſabeth le Danois-Cernay*, dont trois filles, mariées dans les Maiſons de *Tornielle-Brionne*, *la Baume-ſur-Cerdon-Saint-Amour*, & de *la Beaume-Suze-Villars*; — 5. PIERRE, dont le fils mourut ſans poſtérité; — 6. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, & Chanoine de l'Egliſe d'Arles; — 7. SIBILLE, épouſe d'*Antoine de Roquefeuil*, Seigneur de Convertis; —— 8. FLORETTE, mariée, en 1520, à *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, dont ſont deſcendus les Comtes *du Roure*; —— 9. & LOUISE, épouſe de *Jean de Budos*, Baron des Portes, dont — *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, Princeſſe de Condé.

XX. TANNEGUI DES PORCELLETS, Seigneur de Maillane, du Luc & de la Tour-d'Aigues, Gouverneur & Viguier des Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, épouſa, le 10 Avril 1552, *Jeanne de Pavée-de-Villevieille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Servas, & de *Scandine de Pellegrin*. Il en eut: — 1. PIERRE, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arriere-petit-fils, — FRANÇOIS-LOUIS DES PORCELLETS, qui s'allia, 1°. en 1688, avec *Marie-Eliſabeth de Forbin-Solliers*, des Marquis *de Pont-à-Mouſſon*, dont, pour fille unique, — ANNE-FRANÇOISE DES PORCELLETS, femme de PAUL-JOSEPH DES PORCELLETS, Marquis de Maillane, mentionné ci-après. Il ſe maria 2°. à *Louiſe de Meyran-de-Nans*, & n'en eut point d'enfans; —— 2. JEAN, qui ſuit; — 3. ETIENNE, Guidon des Chevaux-Légers; —— 4. TIMOTHÉE, mort ſans poſtérité; —— 5 & 6. & deux filles, mariées.

XXI. JEAN DES PORCELLETS, Seigneur de Maillane, de Saint-Paul, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut Meſtre-de-Camp & Colonel-Général d'Infanterie du Régiment de Montmorency, & d'un autre Régiment, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à pied & à cheval, puis Gouverneur de la ville de Carcaſſonne, de celle d'Agde, du Fort de Breſcou, de la Citadelle de Villemur, &c.; l'un des 45 Gentilshommes choiſis pour être auprès de la perſonne de HENRI III, pendant la Ligue, & Député des Etats du Languedoc vers Sa Majeſté. Il épouſa, le 20 Juin 1607, *Sibille de Serre*, fille de *Thomas*, & de *Marie de l'Abia*, dont: — 1. PIERRE, mort jeune à l'armée Catholique, où il étoit avec le Duc *de Montmorency*, ſon couſin; — 2. ANTOINE, qui ſuit; —— 3 & 4. & deux autres garçons morts en bas-âge.

XXII. ANTOINE DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillane, Seigneur de Saint-Paul, &c. Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Maillane, par Commiſſion du 30 Août 1632, épouſa 1°. *Eliſabeth de Blain-de-Marcel*, des Seigneurs *du Poët*, par contrat du 30 Août 1632; & 2°. *Gabrielle de Gianis-de-la-Roche*, ſans poſtérité. Du premier lit il eut: —— ARMAND-RENÉ, qui ſuit; —— & MARIE-SIBILLE, épouſe de *Henri-Marie de Villardy*, Seigneur de Quinſon.

XXIII. ARMAND-RENÉ DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillane, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul, &c. filleul d'ARMAND, Prince DE

CONTY, épouſa, le 10 Avril 1673, *Jeanne de Mondragon*, fille de *Paul*, & de *Marie de Mentin*, dont : — 1. PAUL-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS, décédé ſans poſtérité ; —— 3. & N..., Grand-Croix de l'Ordre de Malte, & Commandeur de Lugan.

XXIV. PAUL-JOSEPH DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillane, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul & de Courtezon, épouſa, par contrat du 6 Avril 1700, ANNE-FRANÇOISE DES PORCELLETS, fille unique de FRANÇOIS-LOUIS DES PORCELLETS, & de *Marie-Eliſabeth de Forbin-Solliers*. De ce mariage ſont nés : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS-RENÉ DES PORCELLETS, Marquis de Solliers ; —— 2. JOSEPH-FRANÇOIS-AUGUSTE, Chevalier de Malte ; — 3. JOSEPH-LOUIS-GUILLAUME, qui ſuit ; — 4. MARIE-THÉRESE, veuve de *Jean-Auguſtin de Grille*, mort Capitaine du Régiment des Gardes-Françoiſes ; — & quatre autres filles, dont deux ſont Religieuſes, & deux mortes en bas-âge.

XXV. JOSEPH-LOUIS-GUILLAUME DES PORCELLETS, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie, en 1759, s'eſt marié à Beaucaire. Il a deux fils & une fille.

Les armes ſont : *d'or, au porcellet de ſable.* Pour un plus long détail, voyez l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p. 239 & ſuiv.*

* PORHOET : Pays compris dans la partie de la Bretagne appellée *Domnonée*, qui étoit poſſédé, au commencement du XIe ſiécle, par *Guetenoch*, Vicomte *de Rennes*, qui fit bâtir le Château de Joſſelin, & en préféra le ſéjour à celui de Tro. Il mourut vers l'an 1046.

Gui, dernier Vicomte *de Porhoet*, mourut, ſans poſtérité, en 1307, & légua tous ſes biens au Roi PHILIPPE *le Bel*. PHILIPPE DE VALOIS donna le Comté d'Alençon & *Porhoet* à CHARLES D'ALENÇON, ſon frere. *Pierre* II, & *Robert*, Comte du Perche, ſon frere, échangerent le Comté de *Porhoet* avec *Olivier de Cliſſon*, Connétable, qui leur céda la Baronnie de Thuis en Normandie, & 2000 livres de rente ſur la Recette de Champagne. *Béatrix de Cliſſon*, fille aînée & héritiere, épouſa, en 1448, *Alain*, Vicomte *de Rohan*, VIII. du nom, qui fit rentrer le Comté de *Porhoet* dans la race de ſes anciens poſſeſſeurs, d'où il a paſſé dans la Maiſon de *Chabot*, au milieu du dernier ſiécle.

L'ancienne & illuſtre Maiſon de PORHOET eſt ſortie de celle de *Rohan*. Un cadet de cette Maiſon, nommé ALAIN DE PORHOET, eut en apanage une partie des Fiefs donnés en Angleterre à ſes ancêtres par GUILLAUME *le Conquérant*. Il eſt connu, par les Généalogiſtes Anglois, ſous le nom de d'*Alain Souches* ou *la Zouche*. Des Seigneurs *de la Zouche*, ſont ſortis les Seigneurs *de Codnor*, & la branche des Seigneurs *de Pitton*.

Pour la branche des Vicomtes *de Rohan*, elle a pour auteur *Alain* I, quatrieme fils d'*Eudon* I, Comte *de Porhoet*. Voyez ROHAN.

* PORRIERES ou POURRIERES, en Provence, Diocèſe d'Aix. Cette Seigneurie étoit un Fief de conſidération dès le tems des Comtes *de Provence*. Elle appartenoit à *Pons*, Vicomte *de Marſeille*, qui vivoit en 962.

Iſnard de Trets, dit *d'Antrevenes*, un de ſes deſcendans, n'eut qu'une fille ; — *Emenjarde de Trets*, Dame de Porrieres, mariée à *Iſnard-Ferrand de Glandevès*, en 1316, cinquieme ayeul d'*Antoine de Glandevès* ; Seigneur de Porrieres, qui fonda, auprès du Bourg de ce nom, en 1552, un Couvent de Minimes, qu'il dota pour 12 Religieux. C'eſt en ſa faveur que la Seigneurie de *Porrieres* fut érigée en *Comté* & *Vicomté*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1581, enregiſtrées aux Archives du Roi à Aix.

Cette Seigneurie, dit l'Auteur du Dictionnaire des Gaules, eſt demeurée dans la Maiſon de *Glandevès* juſqu'en 1762, qu'elle a paſſé dans celle de *Gaillard-Longjumeau*, par le mariage, la même année, de *Louis-Henri de Gaillard-Longjumeau-Ventabren*, avec *Anne-Roſſoline de Glandevès*, Comteſſe de Porrieres, Dame de Collobrieres, du Puget & de Faucon, veuve de *Joſeph-Rollin de*

+ Porrier, orig. d'Leuven. Voyez la Généalogie à la fin de ce Vol. aux additions.

Villeneuve, Colonel du Régiment des Landes, fils de l'Ambaſſadeur du Roi à la Porte. Son ſecond mari, *Louis-Henri de Gaillard-Longjumeau*, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1736, Gouverneur de l'Iſle de Gozzo en 1742, & nommé, en 1753, pour préſenter au Roi les Faucons que le Grand-Maître eſt dans l'uſage d'envoyer tous les ans à Sa Majeſté. *Voyez* GAILLARD-LONGJUMEAU.

PORTAIL : Famille originaire de la ville du Mans.

Le nom de PORTAIL, dit M. l'Abbé *d'Eſtrées* dans ſon *Mémorial* de 1754, a été introduit dans le Parlement dès l'an 1585, par PAUL PORTAIL (fils aîné d'ANTOINE, Ecuyer, & de *Jacqueline de Prime*). Il eut pour freres ANTOINE & ADRIEN, qui ont fait branches, mentionnés ci après.

PAUL PORTAIL, I. du nom, fut pourvu d'une charge de Conſeiller en cette Cour le 1 Octobre 1585, & reçu au mois de Novembre ſuivant. Il épouſa *Juſtine le Pileur*, fille de *Thomas*, Seigneur de Chatou, & de *Juſtine le Livres*, dont :

PAUL PORTAIL, II. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Mars 1623, marié à *N... le Boſſu*, de laquelle il eut : — PAUL, qui ſuit, — & LOUIS, Conſeiller en la Cour des Aides, qui fut pere de — N... PORTAIL, Sieur de Chefraiſons, Tréſorier de France à Tours, marié à *N... Neveu*, dont il eut trois garçons : — l'aîné, auſſi Tréſorier de France à Tours ; — les deux autres, Eccléſiaſtiques ; — & une fille, nommée HÉLENE PORTAIL, mariée à *François de Mondragon*, dont des enfans.

PAUL PORTAIL, III. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1661, épouſa *N... de Barbezieres-Chemeraut*, dont : — 1. N... PORTAIL, Capitaine-Lieutenant de la Gendarmerie, mort à la bataille d'Hochſtet ; — 2. PAUL-FRANÇOIS, non marié en 1719 ; — 3. une fille, mariée au Marquis *de Luſſy-de-Couſan*, en Forez ; — 4. AGNÈS-PAULINE, mariée à *Nicolas le Machat-de-Pompadoue*, Colonel, morte, ſans enfans, le 3 Février 1732, à 87 ans ; — & quatre filles, Religieuſes.

SECONDE BRANCHE.

ANTOINE PORTAIL, II. du nom, ſecond fils d'ANTOINE I, & de *Jacqueline de Prime*, fut Procureur du Roi au Préſidial du Mans, & mourut en 1627. Il avoit épouſé *Marie de Courvoſier*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi le 26 Juin 1637, & honoraire le 8 Août 1657 ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Claude d'Epinoy*, Maître des Requêtes.

FRANÇOIS PORTAIL, Conſeiller au Châtelet, puis Maître des Comptes, épouſa *Anne Hotman*, fille de *Timoléon*, Seigneur de Fontenay, Tréſorier de France, & de *Marie Marce-lde-Bouqueval*, dont :

ANTOINE PORTAIL, III. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1657, mort Conſeiller d'honneur le 10 Juin 1713, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé, le 20 Février 1662, *Marie-Madelene le Nain*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaumont & de Tillemont, Maître des Requêtes, & de *Marie le Ragois-de-Tignonville*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JEAN-CHARLES, Prêtre de l'Oratoire, puis Chanoine de Notre-Dame de Paris, en Novembre 1724, Prieur Commendataire de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, mort le 28 Mai 1739, dans ſa 63e année ; — 3. MARIE-MADELENE, mariée, le 25 Mai 1682, à *Philippe Charpentier*, Conſeiller au Parlement, mort en 1694, dont des enfans ; — 4. & une fille, morte ſans alliance.

ANTOINE PORTAIL, IV. du nom, Seigneur de Vaudreuil & de Chatou, né le 18 Mars 1674, Avocat du Roi au Châtelet en 1694, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Janvier 1697, Avocat-Général le 9 Janvier 1698, Préſident à Mortier le 20 Mai 1707, premier Préſident le 24 Septembre 1724, mort le 3 Mai 1736, âgé de 62 ans, avoit épouſé, le 28 Avril 1699, *Roſe-Madelene Roſe*, fille de *Louis Roſe*, Seigneur de Croye & de Vaudreuil, Conſeiller au Parlement de Metz, & Secrétaire du Cabinet du Roi, & de *Madelene de Bailleul*, dont : — 1. ANTOINE-NICOLAS, né le 17 Juillet 1702, Conſeiller au

Parlement de Paris en 1722, mort de la petite vérole le 20 Juin 1723; — 2. Jean-Louis, qui ſuit; — 3. Louise-Madelene, née le 15 Juillet 1701, mariée, le 1 Mars 1722, à *Victor-Pierre-François Riquet*, Comte de Caraman, alors Brigadier des Armées du Roi, dont des enfans; — 4. & Nicole-Marie, née le 19 Juin 1704, morte.

Jean-Louis Portail, Seigneur de Vaudreuil, né le 26 Novembre 1705, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, enſuite Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Juillet 1725, & Préſident à Mortier le 28 Août 1726, ſe démit en Avril 1747. Il avoit épouſé, le 15 Mai 1732, *Marthe-Antoinette Aubry-de-Vatan*, Dame de Bouillé, née le 13 Mai 1720, fille de *Félix Aubry*, Marquis de Vatan, mort Conſeiller d'Etat & Prévôt des Marchands de Paris, dont: — une fille, morte le 2 Janvier 1738, âgée de trois ans; — & Marie-Jeanne-Antoinette, née le 28 Mai 1738, mariée, le 20 Mai 1755, à *Louis-Gabriel*, Marquis *de Conflans-d'Armentieres*, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie.

Troisieme Branche.

Adrien Portail, troiſieme fils d'Antoine I, & de *Jacqueline de Prime*, Seigneur de Freſneau, Conſeiller au Parlement de Paris, le 30 Juillet 1598, mort le 13 Décembre 1636, âgé de 70 ans, & inhumé à Saint-Jean-en-Grève, avoit épouſé 1°. *Jeanne de Remy*; & 2°. *Claude Amariton*, dont:

François Portail, Secrétaire du Roi le 9 Février 1668, & ſon Maître-d'Hôtel, mort en 1679. Il avoit épouſé *Hélene de Maſparault*, fille de *Gabriel*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marthe Thomas*. De ce mariage il eut: — François, tué à Candie, ſans enfans; — & Gabriel, qui ſuit.

Gabriel Portail, Conſeiller au Parlement de Metz, puis au Parlement de Paris le 15 Janvier 1681, mort en 1693, avoit épouſé *Eliſabeth-Marguerite le Clerc-de-Leſſeville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Thun, Conſeiller au même Parlement, & d'*Eliſabeth de Moucy*, dont: — Louis-Gabriel, qui ſuit; — & Marguerite-Elisabeth, mariée à *Pierre-Marie-Chriſtophe Ragot-de-la-Coudraye*, Conſeiller en la Cour des Aides, dont un fils.

Louis-Gabriel Portail, Seigneur de Freſneau & de Grandval, épouſa 1°. *Marie-Anne Picques*, fille de *Jacques*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *N... le Moine*; & 2°. *Edmée-Mathurine le Jariel-de-Forges*, fille de *Jean-Baiſte*, Conſeiller en ladite Cour des Aides. Il a eu de ce ſecond mariage: — Claude-Mathurin, qui ſuit; — & Marie, née en 1718, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Joſeph Joly-de-Bery*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, morte en 1764, étant mariée en ſecondes noces.

Claude-Mathurin Portail, Maître des Comptes à Paris le 28 Février 1742, a épouſé, le 23 Octobre 1741, *Edmée Payen*, fille de *Charles-Paul Payen*, Maître des Comptes, & de *Marie-Anne-Eliſabeth de Forges*, dont deux filles: — Edmée, mariée, le 19 Février 1761, à *Charles-François Pajot*, Receveur-Général des Finances d'Alençon; — & la ſeconde, mariée, en 1770, à *N... de Gaſtel*.

Les armes: *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or, à une vache d'argent brochante, accolée, clarinée, accornée & membrée d'or, couronnée de gueules.*

Il y a en Normandie une Famille du nom de Portail, dont les armes ſont: *d'azur, à trois têtes de léopard d'argent*, & de laquelle étoit

Françoise de Portail-d'Apremont, née le 4 Avril 1674, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé que Remi de Portail, Seigneur d'Apremont, & *Antoine de Farville*, ſon épouſe, qui vivoient en 1528, étoient ſes cinquieme ayeul & ayeule.

PORTE (DE LA).

Maiſon qui a donné un Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, &

Chevalier des Ordres du Roi, dans CHARLES DE LA PORTE, II. du nom, Duc de la Meilleraye.

De ſon premier mariage, en Février 1630, avec *Marie Ruzé*, fille d'*Antoine*, Marquis d'Effiat & Maréchal de France, il eut — ARMAND-CHARLES DE LA PORTE, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de *Mazarin*. Voyez MAZARIN ou MANCINI.

* PORTE (DE LA) Terre qui appartenoit à une branche cadette de la Maiſon de *Prunelé*, & que *Diane de Prunelé*, Dame de la Porte & d'Autruy, vendit à *François le Secq*, Secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. Voyez PRUNELÉ.

* PORTE: Nom ſous lequel eſt connue, depuis un tems immémorial, la Famille de BOVIER, & qu'elle a pris d'un Fief de ce nom, poſſédé longtems par elle dans le reſſort du Bailliage de Vienne, ainſi qu'on le va voir par la Généalogie que nous allons en donner, d'après les *titres* & *Mémoire* à nous communiqués.

L'ancienne Maiſon de BOVIER eſt établie, depuis les tems les plus reculés, dans le reſſort du Bailliage du bas Viennois en Dauphiné. La ſécurité dans laquelle ceux de ce nom ont vécu, les a rendus peu ſoigneux de conſerver les titres qui ſervoient à juſtifier leur nobleſſe. Cependant comme nos Rois ordonnerent, dans des tems de guerre, qu'il fut fait des réviſions des feux pour la levée des ſubſides, les Nobles fournirent alors des déclarations de leurs poſſeſſions, pour contribuer aux charges de l'Etat. C'eſt dans ces réviſions, dont les originaux ſont au Tréſor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, qu'on a pris la connoiſſance de la nobleſſe de cette Famille, ſur l'origine de laquelle *Alard*, Auteur du Nobiliaire du Dauphiné, s'eſt trompé, en ne la faiſant remonter qu'à ODILLE DE BOVIER. Elle eſt beaucoup plus ancienne, comme on le va voir par les actes cités ci-après.

Par les différens titres qui nous ont été communiqués, il paroît que ſon nom a varié ſuivant les tems & les diverſes prononciations de ceux qui ont paſſé les actes. On y trouve indifféremment *Boverii* ou *Bovierii*, en latin, & les noms de BOUVIER ou de BOVIER en françois. Cependant comme ce dernier eſt celui qu'on lit dans les plus anciens actes françois, & qu'il a plus de rapport que l'autre aux noms latins *Boverii* & *Bovierii*, il eſt à préſumer que BOVIER eſt le véritable, & que BOUVIER ne s'eſt gliſſé que par erreur dans les actes modernes.

ARTAUD DE BOVIER eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il paroît cependant, par les actes cités ci-après, & notamment par la déclaration de GUILLAUME, que cette Famille étoit, à cette époque, au nombre de celles reputées *nobles de toute mémoire*, ce qui prouve que ce n'eſt que par le défaut d'actes que nous ne pouvons remonter au-delà d'ARTAUD. Sa nobleſſe, que tout annonce être bien plus ancienne, eſt effectivement prouvée par une procédure du 26 Mars 1449, où l'on voit que cet ARTAUD étoit de Famille noble; qu'elle fut faite par des Commiſſaires députés à la réviſion des feux ſur la paroiſſe de Saint-Jean d'Octavéon, *in Domo nobilis Artaudi Boverii, Caſtellani dicti loci*; & qu'ils préſenterent leur commiſſion à noble ARTAUD DE BOVIER, Châtelain, pour qu'il fit convoquer les habitans, & les engager à choiſir ceux d'entre eux qui ſeroient les plus dignes de foi & les plus en état de déclarer les facultés d'un chacun. Les Délibérans le nommerent unanimement pour cette opération. Les mêmes Commiſſaires continuant leur procédure ſur la paroiſſe de Parnans, limitrophe de celle de Saint-Jean d'Octavéon, le lendemain 27 Mars 1449, remplirent les mêmes formalités envers ledit noble ARTAUD DE BOVIER, auſſi Châtelain de Parnans, & il fut encore choiſi, par les Délibérans, pour déclarer les facultés des habitans de ce lieu.

Nous remarquerons ici que la qualité de *Châtelain* étoit anciennement en Dauphiné

Dauphiné d'une prééminence bien au-deſſus de ce qu'elle eſt aujourd'hui. On voit dans le Tréſor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, que les plus grands Seigneurs de cette Province, tels que les *Clermont*, les *Allemand*, les *Saſſenage*, les *Bérenger*, les *Beaumont*, &c. rempliſſoient ces ſortes de places.

Jacques de Bovier, Chevalier, eſt le ſecond dont le Tréſor de la Chambre des Comptes donne connoiſſance. On y trouve des Lettres du Parlement, intitulées du nom du Gouverneur de la Province, adreſſées, le 14 Avril 1458, au Seigneur de Parnans, pour une nouvelle réviſion des feux & formation du Rôle des habitans de Parnans. Le Seigneur dudit lieu ſe trouvant abſent, les Lettres de Commiſſion furent préſentées à noble Jacques de Bovier, Châtelain de Parnans, qui avoit ſuccédé à Artaud, & qui mit leſdites Lettres à exécution le 3 Juin 1458.

Guillaume de Bovier, Chevalier, eſt le troiſieme de ce nom, connu par des actes ci-après énoncés. Dans la déclaration qu'il fournit de ſes Fiefs par devant le Vice-Bailli du bas Viennois, le pénultieme jour du mois de Septembre 1540, il ſe reconnut contribuable au ban & arriere-ban du Dauphiné, comme les autres Gentilshommes, & ajouta dans ſa déclaration ces mots: *& dis que je ſuis Gentilhomme, vivant noblement, & extrait de noble lignée depuis toute mémoire.* Il avoit épouſé *Antoinette du Faure*, à laquelle il donna la jouiſſance de ſes biens, par ſon teſtament du 17 Février 1512; inſtitua pour héritiers ſes deux fils aînés, avec ſubſtitution de l'un à l'autre, & en cas de leur décès ſans enfans, ſes deux autres fils, par droit de primogéniture; & par ce teſtament il fit une fondation aux Religieux Auguſtins de Beaurepaire. De ſon mariage il eut: — 1. Pierre, mort ſans enfans; — 2. Charles, qui ſuit; — 3 & 4. Jacques & Louis, dont on ignore la deſtinée.

Charles de Bovier, Chevalier, épouſa *Antoinette de la Bretonniere*, iſſue d'une branche de la Maiſon de *Clermont-Geyſſans*, & en eut cinq enfans, comme il paroît par ſon teſtament, reçu *Brenier & Vachier*, Notaires, le 16 Avril 1549, ſçavoir: — 1. Balthasard, qualifié *Seigneur de la Poype* dans le contrat de mariage de ſon frere Odille; — 2. Odille, qui ſuit; — 3. Jean; — 4. Pierre; — 5. & Sébastien. Par ce même teſtament il choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle fondée par ſes ancêtres, dans l'Egliſe paroiſſiale d'Agnin.

Odille de Bovier, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Forte de Porte, rendit hommage au Roi, à la maniere des Nobles, le 2 Juin 1564, pardevant la Chambre des Comptes du Dauphiné, à l'occaſion des rentes directes par lui acquiſes au mandement d'Anjou. Il fut pourvu d'un office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes; obtint du Roi Henri IV, le 25 Novembre 1597, des Lettres d'honoraire, *eu égard*, eſt il dit, *à ſes bons & agréables ſervices pendant 23 ans qu'il avoit exercé ſon office, & rempli pluſieurs charges & commiſſions où il avoit été employé.* En effet il avoit été chargé de pluſieurs négociations, & envoyé par la Cour, tant auprès de la République de Gênes, qu'auprès des 13 Cantons Suiſſes. Ayant eu quelques démêlés, au ſujet du rang & de la préſéance, avec MM. *de Flotte*, Gentilshommes iſſus d'une Famille ancienne de cette Province, & qui habitoient le lieu de Bogiez, il fut fait un traité entre les Parties, par le conſeil & avis de leurs amis communs, le 6 Mars 1609, par lequel il fut convenu qu'Odille de Bovier, ſa femme, & les ſiens, auroient, dans toutes les occaſions, le pas ſur la Famille *de Flotte*. Il fit deux teſtamens; le premier, à Vienne, le 7 Octobre 1600, devant *Leuſſe*, Notaire; & le ſecond, à Grenoble, le 10 Mars 1613, devant *Diſdier*, Notaire. Dans l'un & l'autre, il choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle fondée par ſes auteurs, en l'Egliſe paroiſſiale de Bogiez. Il avoit épouſé, le 26 Janvier 1577, Demoiſelle *Margon le Maire*, dont: — 1. Odille, mort jeune; — 2. Jean, mort en bas-âge; — 3. Jean-Barthélemi, qui ſuit, qu'il fit ſon héritier; — 4. André, qui ne laiſſa point de poſtérité; — 5. & Françoiſe, mariée 1°. à noble *Jean Faure*, Seigneur des Blains; & 2°. à noble *Chriſtophe de Montchenu*, Seigneur de Beauſemblant. Odille de Bovier, ſon pere, lui ſubſtitua ſes biens,

au défaut d'enfans mâles de ſon héritier, à la charge de porter ſon nom & ſes armes.

Jean-Barthelemi de Bovier, Chevalier, Seigneur de Porte, épouſa, le 22 Décembre 1625, *Marguerite de Montchenu*, fille de *Chriſtophe de Montchenu*, Seigneur de Beauſemblant, de laquelle il eut : — 1. Balthasard, Capitaine au Régiment de Carignan, ſuivant ſon Brevet du 15 Mars 1667, mort ſans poſtérité. Il inſtitua ſon héritiere univerſelle *Marguerite de Montchenu*, ſa mere ; — 2. Claude, qui ſuit ; — 3. Françoise, mariée, le 14 Mai 1646, à noble *Jean de Falcoz*, Seigneur du Meſtral, ainſi qu'il conſte par une procédure faite, le 12 Novembre 1702, devant les Commiſſaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves de nobleſſe de *Claude de Falcoz*, ſon petit-fils, par leſquelles on voit que les auteurs de Françoise de Bovier, ſon ayeule, étoient au nombre des anciens Nobles dès l'an 1458 ; — 4. & Louise, rappellée dans le teſtament de ſon pere, & dans celui de Balthasard, ſon frere.

Le même Jean-Barthelemi de Bovier, par ſon teſtament du 7 Juillet 1641, laiſſa à *Marguerite de Montchenu*, ſa femme, l'adminiſtration de ſes biens. Après ſa mort, les Conſuls des Communautés d'Albon & de Jarcieu voulurent diſputer à ſa veuve la franchiſe des Tailles, à raiſon de certains fonds acquis tant en ſon nom que comme tutrice de ſes enfans. Elle obtint une ſentence, rendue contradictoirement le 2 Août 1641, par M. *de la Guette*, Intendant de Dauphiné, ſeul Juge en cette partie, qui la maintint, elle & ſes enfans, dans leurs titres & qualités d'*anciens Nobles* ; & défenſes furent faites auxdits Conſuls d'Albon & de Jarcieu, de les comprendre à l'avenir dans le Rôle des taillables deſdites Communautés.

Claude de Bovier, Chevalier, Seigneur de Porte, fut, comme ſon frere, Capitaine au Régiment de Carignan, ſuivant ſon Brevet du 20 Juillet 1671 : ils s'y diſtinguerent l'un & l'autre ſous le nom de *Capitaines de Porte*, parce que dans ce tems-là on ne s'attachoit pas, comme aujourd'hui, à inſérer dans les Brevets les noms, ſurnoms & qualités des Officiers. Ils paſſerent avec leur Régiment en Canada, où après avoir reſté environ 12 ans, ils quitterent le ſervice & revinrent en France. Ils y firent vérifier leurs titres de nobleſſe par M. *du Gué*, Conſeiller du Roi, Commiſſaire député à cet effet dans les Provinces de Dauphiné, Lyonnois, Forez & Beaujolois, qui leur délivra, le 7 Juillet 1668, un certificat des preuves ſuffiſantes faites devant lui. Claude de Bovier épouſa, par contrat du 18 Janvier 1693, paſſé devant *Boſc* & *Charbot*, Notaires à Grenoble, *Marie Emé-de-Saint-Jullien*, fille de feu *François*, Seigneur de Montbailly & de Vaulx-Millieu, & de feu Dame *Suſanne Baſſet-de-Saint-Nazaire*. C'eſt avec elle que s'eſt éteinte la branche aînée de la Famille des *Emé*. La branche cadette exiſte encore, c'eſt celle des *Emé-de-Marcieu*. Claude de Bovier, & *Marie Emé-de-Saint-Jullien*, ſon épouſe, firent un teſtament réciproque le 11 Octobre 1698, par lequel ils ſe donnerent tous leurs biens, & dans le cas où ils n'en diſpoſeroient pas, ils firent une ſubſtitution graduelle & perpétuelle en faveur de leurs enfans, les garçons préférés aux filles, & les aînés aux cadets. De ce mariage ils ont eu : — 1. Abel, mort en Eſpagne, d'un coup de feu qu'il reçut au ſiége de Lerida ; — 2. Joseph, qui ſuit ; — 3. un autre garçon, tué, comme ſon frere, au ſervice ; — 4. Françoise, Religieuſe Carmélite ; — 5. Marie-Françoise, Religieuſe Bénédictine à Lyon ; — 6. & Marguerite, morte Carmélite il y a environ 40 ans.

Joseph de Bovier, Chevalier, Seigneur de Porte, né à Vienne le 8 Février 1696, pourvu d'une charge de Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 29 Juin 1732, avoit épouſé, le 12 Novembre 1723, par contrat ſous ſeing-privé, Demoiſelle *Marguerite-Suſanne Cognoz-de-Clêmes*, fille de noble *Maurice Cognoz*, Seigneur de la Maiſon-Forte de Clêmes, & de *Barbe de Chalandiere*, dont : — 1. François-Claude, qui ſuit ; — 2. Balthasard-Félicien, dit *le Chevalier de Porte* ; — 3. Laurent-Paul, d'abord Officier au Régiment d'Agenois, dans lequel le Marquis *de Montainard*, ſon parent qui venoit d'en être nommé Colonel, lui donna de l'emploi : il paſſa enſuite

dans le Régiment de Royal-Dragons, & de-là dans celui du Marquis *de Marcieu*, où il obtint une Compagnie de Cavalerie en 1759. Il fut tué la même année, à la tête de ſa Compagnie, à la bataille de Minden; — 4. & une fille, morte au berceau.

François-Claude de Bovier, Chevalier, Seigneur de Vourey, Salvaing-lès-Vourey, Chézeaux, &c. pourvu de la charge de Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, ſur la démiſſion de ſon pere, par Lettres du 7 Octobre 1753, reçu le 21 Janvier 1754, & connu ſous le nom de *Préſident de Saint-Jullien*, a épouſé, le 30 Août 1745, *Louiſe-Marie Pavée*, fille de noble *Gabriel-Jean-Batiſte Pavée*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Munitionnaire général des ſubſiſtances des Armées de Sa Majeſté, & de Dame *Claude le Gros*. De ce mariage ſont nés: — 1. Gabriel-Jean-Batiste-Claude, qui ſuit; — 2. Joseph-Hippolite, né à Grenoble le 11 Février 1748, qui a ſervi d'abord dans le Corps Royal d'Artillerie, & eſt paſſé dans le Régiment de Monsieur, Dragons, où il eſt Capitaine. Il a obtenu depuis des Proviſions de Gouverneur du Pont-de-Beauvoiſin en Dauphiné, par Lettres du 8 Novembre 1766; — 3. Guillaume-Odille, né à Grenoble le 20 Juillet 1750, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Lieutenant à la ſuite du Corps Royal d'Artillerie, enſuite Officier dans la Légion de Condé; — 4. & Balthasard-Victor, né le 26 Février 1752, pourvu de l'office de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 20 Janvier 1768.

Gabriel-Jean-Batiste-Claude de Bovier, Chevalier, né à Paris le 7 Septembre 1746, batiſé à Saint-Roch, a été pourvu d'un office de Conſeiller au Parlement de Grenoble, par Lettres du 4 Mars 1767; & après la diſſolution du Parlement, en 1771, il a été Officier dans le Régiment de Bourgogne, Cavalerie, dont il a obtenu l'Aide-Majorité peu de tems après.

Cette Famille a fait ſes preuves de nobleſſe devant M. *d'Hozier-de-Serigny*, Juge d'armes de France, qui en a donné ſon certificat le 10 Novembre 1767.

Les armes de Bovier ſont: *échiqueté d'argent & de ſable, au chef pallé de ſable & d'argent de ſix piéces.* Deviſe Caveto.

PORTE-DE-LISSAC (de la), en Limouſin. La filiation ſuivie de cette Famille, ſuivant les preuves faites par le Juge d'armes de France, ne remonte qu'à

I. Noble Arnaud de la Porte, Sieur de la Retaudie, vivant le 11 Mai 1538, mort avant le 20 Septembre 1540. Il laiſſa pour enfans: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Bernard, Ecuyer, Seigneur de Puynuge, vivant en 1556; — 3. & François, vivant en 1551.

II. Jean de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, homme d'armes de la Compagnie du Roi de Navarre, comparut en cette qualité à la montre qui fut faite de cette Compagnie le 31 Janvier 1557. Il fit ſon teſtament le 6 Mars 1551, & déclara qu'étant ſur le point d'aller à la guerre pour le ſervice du Roi, ſon intention étoit, en cas qu'il y mourut, que ſon corps fut enterré dans l'Egliſe paroiſſiale de Liſſac; fit différens legs à ſes enfans, & après eux & leurs deſcendans, il ſubſtitua ſes biens à François de la Porte, ſon frere. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Janvier 1545, noble Demoiſelle *Philippe Dupuis*, ſœur de noble *Guillaume Dupuis*, Seigneur de la Jarte en Périgord. Elle étoit veuve avant le 9 Septembre 1568, & eut de ſon mariage: — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere. Il fit auſſi le ſien le 9 Septembre 1568, & mourut ſans enfans; — 2. François, qui ſuit; — 3. Joachim, vivant en 1568; — 4. Gabriel, qui fut préſent au mariage de François de la Porte, ſon frere, en 1578, & fit ſon teſtament le 16 Mai 1587; — 5. Philippe, veuve, 1°. en 1568, d'*Etienne Garrigon*, Procureur du Roi à Brives; & 2°. en 1614, de *Pierre de Pechiela*, ſon ſecond mari; — 6. & Susanne, légataire de Guillaume & de Gabriel, ſes freres, en 1568 & 1587.

III. François de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, obtint, le 6 Mai 1580, du Seigneur *de Chouppes*, Lieutenant-Général de la Vicomté de Turenne, une commiſſion pour lever 20 Arquebuſiers à cheval, avec 6 Cuiraſſiers, pour les commander & leur faire tenir garniſon en ſa maiſon de la Porte, afin de s'oppoſer aux courſes, voleries & incurſions qui ſe commettoient dans la Vicomté de Turenne, & pays circonvoiſins, à la ruine du pauvre peuple. Il mourut avant le 16 Mai 1587, & avoit épouſé, par accord du 16 Février 1578, Demoiſelle *Jacquette de Prouilhac*, fille de noble *Jean de Prouilhac*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Chauſſac & de Paliſſes, dont, entr'autres enfans : — 1. Armand, qui ſuit ; —— 2. Catherine, nommée dans le teſtament de Gabriel de la Porte, ſon oncle ; — 3. & Marguerite, mariée, par contrat du 6 Février 1604, à noble *Pierre de Giſcaud*, Seigneur de Clavieres.

IV. Armand de la Porte, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie & de Paliſſes, fut inſtitué héritier par le teſtament de Gabriel de la Porte, ſon oncle. Pour prouver la conſidération où il étoit dans ſa Province, & le cas qu'on faiſoit de ſes ſervices, on rapporte une Lettre qui lui fut écrite par le Vicomte *de Pompadour*, Lieutenant-Général du haut & bas Limouſin, par laquelle il le prie de le venir joindre, pour le ſervice du Roi, à Sarazet en Périgord, où il ſera, avec ſon équipage d'armes & de chevaux, & le plus d'amis qu'il pourra raſſembler, même des Mouſquetaires à cheval, afin de prendre part à l'honneur qu'il y aura à acquérir. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Octobre 1601, *Louiſe Meynard*, fille de noble *Joſeph Meynard*, Seigneur de Chauzenejoulx, de Clavafaige, &c. & de *Marie de Beaupoil-Saint-Aulaire*. Il teſta conjointement avec elle, le 22 Mai 1641, & étoit mort avant le 21 Mai 1644. Leurs enfans furent : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. Gabriel, Prêtre & Curé de Chavagnac en 1655 ; — 3. Marie, alliée, avant le 22 Mai 1641, à *Jacques Selafer*, Greffier du Domaine de la Vicomté de Turenne ; — 4. & Françoise, femme, en 1641, de noble *Mathieu d'Ambert*, Sieur de Sereillac.

V. Joseph de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, épouſa, par contrat dū 2 Octobre 1633, *Anne de Malcap*, fille de noble *Bertrand*, Seigneur de Vierval, & de *Françoiſe Phelip-de-Saint-Viance*, dont : — 1. Armand, qui ſuit ; — 2. Jacques, Sieur de Landal, Prêtre en 1684 ; — 3. François, batiſé le 17 Juin 1637, reçu Chevalier de Malte : ſes preuves furent faites le 2 Mars 1657 ; — & pluſieurs filles, vivantes en 1660.

VI. Armand de la Porte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Paliſſes & de la Retaudie, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de pied François dans le Régiment de Picardie, par Commiſſion du 18 Décembre 1674, & Commandant, en la même année, conjointement avec *Charles Phelip-de-Saint-Viance*, la Nobleſſe du haut & bas pays d'Auvergne, qui avoit été convoquée pour le ſervice du Roi, fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil, rendu contradictoirement le 18 Juin 1668 ; & vivoit encore le 10 Mai 1685. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1655, *Clémence de Mauriolles*, fille de *Léonard de Mauriolles*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Clémence de Coſnac*, couſine de *Daniel de Coſnac*, Archevêque d'Aix, & Prélat-Commandeur des Ordres du Roi, dont : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. Jacques, Sieur de Condol, Prêtre ; — 3. Françoise, veuve de *Jean de Coſnac*, Seigneur de Saint-Michel, en 1712 ; — 4 & 5. Madelene & Jeanne, Religieuſes Maltoiſes au Couvent de Saint-Marc, à Martel en Querci, où elles firent leur preuve le 27 Décembre 1690. Madelene, l'aînée, fut depuis Grand'Prieure dudit Couvent.

VII. Joseph de la Porte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, dans la paroiſſe de Liſſac, & de la Retaudie, co-Seigneur de Liſſac, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Cruſſol, Infanterie, le 2 Février 1683, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied François dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, par Commiſſion du 24 Octobre même année, puis Capitaine dans le ſecond Bataillon du Régiment de Lorraine, ſuivant un Congé qui lui fut donné par le Duc *de Vendôme*, le 4 Août 1695, pour ſe faire guérir d'une

bleſſure qu'il avoit reçue pendant l'inveſtiture de la ville d'Oſtalric en Catalogne, fut pourvu, le 29 Octobre 1699, d'un office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchauſſée de Brives, dont il prêta ſerment le 17 Avril 1700, & mourut avant le 9 Août 1739. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1686, *Marie-Paſcal de Mirandol*, fille de *Claude*, Seigneur de Caquereix, & de *Balthaſard de Bars*. Elle teſta le 3 Septembre 1692, & laiſſa pour enfans: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. N..., femme de *Germain de Meynard*, Ecuyer, Seigneur de Mezel; — 3. & CLÉMENCE, mariée, par contrat du 2 Juillet 1715, avec *Antoine de Bars*, Ecuyer, Seigneur de la Faurie & de Vierval.

VIII. ANTOINE DE LA PORTE, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie & de Caquereix, co-Seigneur de Liſſac, Cornette dans le Régiment Dauphin, par Brevet du 5 Février 1709, épouſa, par contrat du 20 Octobre 1712, Damoiſelle *Marguerite d'Aubery*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, de Monoie & de Padirac, co-Seigneur de la Chapelle &c. & de Dame *Anne de Saint-Chamans-Longueval*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, batiſé le 20 Octobre 1718, Chevalier de Malte, ſur ſes preuves admiſes au grand Prieuré d'Auvergne, le 19 Mai 1731, puis Page du Grand-Maître en 1737; — 3. & JEANNE, mariée, par accord du 27 Mai 1734, avec *Jean de Marqueyſſac*, Ecuyer, fils de *Pierre de Marqueyſſac*, Seigneur de Crozes en Querci, & de la Gilardie en Périgord, & de *Marguerite de Maledent*.

IX. JOSEPH DE LA PORTE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, de la Retaudie, co-Seigneur de Liſſac, né le 20 Août 1713, ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment du Perche, Infanterie, le 20 Septembre 1736, Aide-Major en Octobre 1741, Capitaine, le 1 Mars 1744, de ce Régiment, devenu, le même mois, le Régiment des Gardes-Lorraines; Major au Régiment des Grenadiers Royaux de Kermelect le 10 Avril 1745, puis de ceux de Coincy les 28 Mars 1746, & 1 Mars 1747; Chevalier de Saint-Louis en 1746; Lieutenant-Colonel d'Infanterie en 1747; Major de la place à Toulon le 8 Décembre même année; & Lieutenant de Roi de Sarlouis le 17 Mars 1750, s'eſt trouvé au ſiége de Philiſbourg, fit toutes les campagnes ſuivantes; fut chargé, en qualité d'Aide-Major, du détail du premier détachement qui paſſa le War en 1744, pour attaquer le moulin, retranchemens & Château d'Apremont dans le Comté de Nice; ſe diſtingua à l'attaque des hauteurs de Demont, à Montalban, &c.; chargé, en qualité de Major de la tranchée, par M. le Prince *de Conty*, de la diſtribution des troupes chaque jour au ſiége de Coni en 1744, il y fut bleſſé d'un coup de fuſil à la tête; & quittant la tranchée pour faire manœuvrer ſon Régiment à la bataille qui ſe donna enſuite, il fut détaché, avec deux Lieutenans & 60 Volontaires, pour éclairer la retraite des ennemis; fit pluſieurs priſonniers, prit les mules & chevaux de main de M. *d'Auguibert*, Lieutenant-Général au ſervice du Roi de Sardaigne; & le Prince *de Conty*, en récompenſe de ſes ſervices, lui fit préſent d'un cheval napolitain, harnaché & caparaçonné, qui faiſoit partie de cette priſe, dont le reſte fut vendu au profit de ſon détachement. Il fit enſuite la campagne d'Allemagne en 1745, ſe trouva au ſiége de Mons en 1746, fut chargé, par M. *de Fenelon*, Lieutenant-Général, de couper la paliſſade, prit, en plein jour, un petit ouvrage, s'y maintint malgré le feu du grand baſtion, y reçut une contuſion à la cuiſſe, par une balle qui s'applatit contre la lame de ſon épée: ce fut alors qu'il reçut la Croix de Saint-Louis. Il ſervit encore, la même année, au ſiége de Charleroy, qui ne dura que quatre jours, en qualité de Major de tranchée; entra le premier dans la place, & M. *de Beaufort*, lui remit, pour ôtages, un Colonel Hollandois & un Lieutenant-Colonel Autrichien, qu'il fut chargé de conduire au Prince *de Conty*, auquel il les préſenta. En conſidération de ſes ſervices & autres, on lui envoya, au commencement de 1747, la Commiſſion de Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Le Maréchal *de Lowendal*, avant & après le ſiége de Namur, le chargea encore de pluſieurs détachemens. Pendant tout ce ſiége, il porta l'ordre aux Ducs *de Pecquigny* & *de Fitzjames*, & au Marquis *de Chauvelin*, & leur ſervit d'Aide-de-Camp lorſqu'ils étoient de tranchée, ſans interruption de ſes autres fonctions. Le détail de ſes ſervices

ſeroit trop long, il ſuffit de dire que la tumeur qu'il reçut à la cuiſſe, faiſant craindre que les ſuites n'en fuſſent dangereuſes, le Comte *d'Argenſon*, alors Miniſtre de la Guerre, l'envoya Major à Toulon, avec promeſſe de la premiere Lieutenance de Roi vacante, & il y fut encore employé par le Maréchal *de Belle-Iſle*. Sa conduite active & intelligente lui procura la Lieutenance de Roi de Sarlouis, dont il s'eſt démis, avec une penſion de retraite ſur le Tréſor Royal, ſuivant la Lettre du Maréchal *de Belle-Iſle*, alors Miniſtre de la Guerre, du 6 Décembre 1759. Il eſt Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchauſſée de Brives, depuis le 4 Février 1745, & a épouſé, par contrat du 9 Août 1739, *Marie de Fenis*, lors veuve de *Jean Borderie*, Ecuyer, Seigneur de Vernejoux, & fille de *François-Martial de Fenis*, Ecuyer, Seigneur de la Prade, Baron de Gouzon, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, & de *Gabrielle Merigot-de-Sainte-Fere*, dont il n'a point d'enfans. †

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules alaiſés par le bas, mouvans d'une deviſe ou faſce de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Voyez aux additions et corrections à la fin de ce Volume. †

PORTE-DE-LUSIGNAC (DE LA), en Périgord. N'ayant rien reçu ſur cette ancienne Nobleſſe, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous en avons dit dans le *Tome VI*, *p.* 177 *& ſuiv.* de notre premiere Edition.

GEOFFROI, Seigneur DE LA PORTE, vendit, le 8 des Ides du mois d'Octobre 1262, du conſentement d'ITHIER, qui ſuit; & d'AIMAR DE LA PORTE, ſes enfans, les Terres de la Bachelerie, à *Guillaume* & *Arnaud Bachelard*.

ITHIER DE LA PORTE, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1290, & eut pour enfans : — ARNAUD, qui ſuit; — GEOFFROI, Donzel de Luſignac; — & MARIE, alliée avec *Pierre Helie*, Damoiſeau.

ARNAUD, Seigneur DE LA PORTE & de Luſignac en 1301, laiſſa pour fils :

ITHIER DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte en 1340, qui fut pere — d'ARNAUD, qui ſuit; — & d'ANNE, mariée avec *Hélie Roux*, de la paroiſſe de Montberlou en Périgord.

ARNAUD DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte, Damoiſeau de Luſignac, épouſa, en 1370, *Huguette Foucaud*, dont :

AIMAR DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, qui fit hommage, le 13 Mai 1400, à *Pierre*, Evêque de Périgueux, à cauſe de la Viguerie du Bourg de Luſignac & du Mas du Colombier, comme héritier d'ARNAUD DE LA PORTE, ſon pere, Damoiſeau. Il épouſa *Marie Cotette*, dont : — 1. HÉLIE; — 2. ALAIN, qui ſuit; — 3 & 4. GUILLAUME & ALMOIDIS.

ALAIN DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c. épouſa, en 1440, *Agnès de Pléderan*, Dame de Champniers, de laquelle il eut : — JEAN, qui ſuit; — & TRISTAN, Chevalier, Seigneur de la Veitour.

JEAN DE LA PORTE, I. du nom, Seigneur de la Porte, de Champniers, &c. épouſa, en 1480, *Jeanne du Bari*, & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. autre JEAN, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique; — 3. & PAUL.

JEAN DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte, &c. épouſa, 1°. en 1522, Demoiſelle *Catherine de la Balme*; & 2°. *Léonarde de Joumard*. Du premier lit vinrent : — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. BERTRAND; — 3. JACQUETTE; — 4. MARIE; & du ſecond lit : — 5 & 6. JEAN & GUILLAUME. Leur pere, JEAN, II. du nom, teſta le 11 Octobre 1540, fit des legs à tous ſes enfans; inſtitua héritier univerſel BERTRAND DE LA PORTE, ſon ſecond fils du premier lit, & lui ſubſtitua ſes autres enfans.

RAIMOND DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c. épouſa, en 1566, *Marguerite de Lambert*, fille de *Bertrand de Lambert*, Magiſtrat au Siége de Périgueux, & de *Jeanne de Caux*, dont :

JEAN DE LA PORTE, III. du nom, Seigneur de Luſignac, &c. marié, en 1611, à *Françoiſe de Beynac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roque & de Tayal, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de *Marie de Fumel*. Leurs enfans

furent : —— 1. Pierre, qui ſuit ; —— 2. François, Capitaine & Major de la ville & Citadelle de Metz ; —— 3. autre Pierre, Prieur de Cornuel & Curé de Luſignac.

Pierre de la Porte, Seigneur de la Porte, de Luſignac, Baron de la Saludie, épouſa, en 1651, *Marie de Lageard*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, & de *Renée Goulard*, dont :

Hélie-Jean de la Porte, Chevalier, Seigneur de Luſignac, &c. qui épouſa, en 1674, *Marthe de la Touche*, fille de Meſſire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Chillac, & de *Marguerite Cholet*. De ce mariage eſt iſſue, entr'autres enfans : — Marie de la Porte-de-Lusignac, née le 26 Janvier 1680, reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1688, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à deux loups paſſans d'or l'un ſur l'autre, à une faſce de gueules.*

PORTE-DE-RIANTS (de la), en Berri : Maiſon connue dès l'an 1000, par des titres qui repréſentent les Seigneurs qui en ſont ſortis, figurans avec les plus grands & les plus puiſſans Seigneurs de leur Province, & partageans avec eux le titre de *Chevalier*, & tous les autres avantages affectés ſeulement à la haute Nobleſſe.

Eudes de la Porte, Seigneur de Bannegon (Terre ſituée à huit lieues de Bourges), vivant ſous le regne de Hugues-Capet, eſt regardé comme l'auteur de cette Maiſon. Il confirma, avec Béraud, ſon fils, & *Archambaud de Bourbon*, la donation faite du Fief preſbytéral de Bannegon, à l'Egliſe de Bourges, par *Eudes*, *Albereda*, ſa mere, *Sequaldus* & *Eroiſus de Poligny*. C'eſt de cet Eudes que ſont ſorties les branches de Bannegon, éteintes vers le milieu du XIVe ſiécle, celles de Peſſelieres & des deux Lions, éteintes depuis, & celle des Seigneurs d'Iſſertieux, qui ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de René-Joseph, Marquis de la Porte-d'Issertieux, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Marquis de la Porte-de-Riants, marié la nuit du 20 au 21 Février 1746, dont nous parlerons ci-après.

René-Joseph, Marquis de la Porte-d'Issertieux, qui a de *N... de Faverolles-de-Bleré*, trois fils & une fille, porte pour armes : *d'or, à une bande d'azur.* Supports : *deux ſauvages au naturel, tenant leurs maſſues levées, au bas deſquelles pendent des clefs.* Cimier : *une tête de cheval, jettant du feu par la bouche & par les narines.*

Ses alliances ſont avec les Maiſons de *Belleſme*, des *Barres*, de *Châtelus*, de *Blancafort*, de *Rabutin*, de *Mauvoiſin*, de *la Grange-d'Arquien*, de *Tilly*, d'*Anlezy*, d'*Eſtampes*, *le Groin*, de *Couraud*, de *Rochechouart*, de *Montmorin*, de *la Roche-Andry*, de *Salignac*, de *Bonneval*, d'*Eſcars*, du *Pleſſis-Liancourt*, de *Culant*, &c.

Gui-François de la Porte, Comte de Briou, un des deſcendans de cette Maiſon, a eu de ſon mariage avec *Léonarde de Guillon* :

Gui-François de la Porte-de-Riants, dit *le Marquis de Riants*, Chevalier, Comte de Briou, Baron de Villeray au Perche, & de la Broſſe en Beauce, ci-devant Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, né le 29 Octobre 1719, marié, à Paris la nuit du 20 au 21 Février 1746, avec *Henriette-Bibienne Colbert-de-Croiſſy*, née le 10 Janvier 1727, fille de *Jean-Batiſte-Joachim Colbert*, Marquis de Croiſſy, Baron de Nogent, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes de la Porte, & de *Françoiſe-Bibienne de Franquetot-de-Coigny*, fille du Maréchal *de Coigny*, & petite-fille de M. le Marquis *de Torcy*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & Commandeur des Ordres du Roi. Leurs enfans ſont : — Henri, né le 27 Mai 1753 ; — & Antoinette, née le 1 Décembre 1746.

Le Marquis de la Porte joint à ſon nom celui de *Riants*, en vertu de la ſubſtitution faite en ſa faveur par le teſtament de feu *Denis de Riants*, dit *le*

Marquis de Riants, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, mort le 27 Avril 1745.

Il porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à une bande d'azur*, qui eſt DE LA PORTE ; *au 2 & 3 d'azur, ſemé de trefles d'or, à deux barres adoſſées de même.* Supports : *deux licornes*, qui eſt DE RIANTS.

Voyez ſur cette ancienne Maiſon l'*Hiſtoire de Berri* par *la Thaumaſſiere*, & le *Mercure de France du mois de Mars 1746, p. 267 & ſuiv.*

PORTERIE (DE LA), autrement ~~*Delly*~~ ou ~~*Dely*~~ *Porteria* : Ancienne Famille originaire d'Eſpagne, établie depuis dans le Comté d'Armagnac. Le premier que l'on connoiſſe eſt

I. FERDINAND DEYLH, qualifié de *vaillant homme, noble Seigneur*, dans des Lettres de *Jean*, Comte *d'Armagnac*, données au Château de Mauveſin, la veille des Calendes d'Octobre de l'an 1432, leſquelles portent que le Roi de Caſtille, en conſidération de ce que ledit FERDINAND DEILH avoit défait & mis en fuite les Sarrazins devant le Château de Medina-Cœly, lui avoit permis de décorer l'écuſſon de ſes armes de celles de ſon Royaume, & d'ajouter à ſon nom celui d'*y Porteria*. De ſa femme, qu'on ne connoit point, il laiſſa :

II. ALPHONSE DEILH Y PORTERIA, Seigneur Damoiſeau de Pominet, le premier de ſa Famille qui paſſa en France, où il s'établit dans le Comté d'Armagnac. Il vint, en 1429, avec la permiſſion du Roi d'Arragon, à la tête de 100 Nobles Volontaires, ſur la frontiere du Bourdelois, pour donner ſecours à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, qui alors étoit en guerre contre les Anglois. Il les combattit & les vainquit au ſiége du Château d'Armeliano, qu'il prit ſur eux & fit la garniſon priſonniere. Le Comte *d'Armagnac* voulant reconnoître ſes importans & ſignalés ſervices, lui donna, par Lettres-Patentes datées du Château de Mauveſin la veille des Calendes d'Octobre 1432, en propriété le territoire de Pominet avec ſes dépendances, qu'il ne garda que peu de tems, & le créa ſon Ecuyer Damoiſeau. ALPHONSE épouſa *Marie de Cardenau*, du Comté d'Armagnac, qualifiée *Dona Seignora* dans le contrat de mariage de leur fils, daté du 1 des Calendes de Décembre 1499. Dans ce même contrat ALPHONSE eſt qualifié *noble & religieux homme*, & *noble & puiſſant* dans une tranſaction de l'an 1550. Il mourut avant le mariage de ſon fils, nommé

III. ANTOINE DEIL Y PORTERIA, né au Cardenau dans le Comté d'Armagnac, Capitaine-Commandant, pour le Roi, les troupes de gens d'armes à pied & à cheval ſur l'Adour en Bigorre, Pardiac & Chaloſſe. Il eſt qualifié *honorable homme* & *Noble* dans ſon contrat de mariage, du 1 des Calendes de Décembre 1499, avec noble *Eliſabeth de Sumia* ou *Sufmion* ; & *noble Seigneur Antoni della Porteria, Commandant les troupes de guerre le long de l'Adour*, dans une tranſaction du 14 Janvier 1550. Il laiſſa, entr'autres enfans : — ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur du Cardenau, qui ſuit ; — & PHILIPPE DELLA PORTERIA, qualifié de *noble Seigneur* dans une tranſaction qu'il paſſa avec ſon frere aîné, le 14 Novembre 1550.

IV. Noble ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur du Cardenau, eſt le premier qui franciſa ſon nom en s'appellant *de la Porterie*, que ſes deſcendans ont toujours porté depuis. Il eſt qualifié *Capitaine de 100 hommes d'armes, & habitant au Comté d'Armagnac*, dans ſon contrat de mariage du 3 Septembre 1549, avec Damoiſelle *Marthe de Berail-de-Lons*, fille de noble *Jean de Berail*, Seigneur de Saint-Orens. Ayant eu quelques différends avec PHILIPPE DE LA PORTERIE, ſon frere puîné, ſur ce que par le contrat de mariage de leurs pere & mere, il avoit ſtipulé que les biens d'ALPHONSE DELLA PORTERIA, & de la Seignora *Marie de Cardenau*, leurs ayeul & ayeule, appartiendroient au fils aîné qui naîtroit de ce mariage, il tranſigea avec lui par acte du 14 Janvier 1550. Il aſſiſta, le 16 Août 1589, au contrat de mariage de ſon fils, & ne vivoit plus, ainſi que ſa femme, le 8 Février 1594. Son fils fut

V. Noble JEAN DE LA PORTERIE, Sieur du Cardenau, Capitaine au Régiment de

de Navarre, marié, par contrat du 16 Août 1589, à Damoiſelle *Catherine de Caſtera-de-Durfor*, dotée par *Catherine d'Orneſan*, Dame de Roquelaure, ſa marraine ~~& parente~~, qui, en conſidération dudit mariage, lui promit la ſomme de 3000 écus petits, payable dans un an. Ledit JEAN tranſigea avec noble *Michel de Berail*, Seigneur de Saint-Orens de Lons, le 10 Avril 1595, au ſujet de la ſucceſſion du Seigneur de Saint-Orens, ſon ayeul maternel. Il vivoit encore le 13 Février 1624, & eut pour enfans : —— LEGER, qui ſuit ; —— & JEAN DE LA PORTERIE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, mort dans la ville de Sedan, des bleſſures qu'il avoit reçues, en 1636, dans l'armée commandée par le Cardinal *de la Valette* & par le Duc *de Saxe-Weymar*.

VI. Noble LEGER DE LA PORTERIE, Sieur du Cardenau, Ecuyer, fut fait Lieutenant, puis Capitaine au Régiment de la Marine, par Commiſſion du 15 Septembre 1661. Il épouſa, par contrat du 10 Octobre 1619, *Bernarde de Carget*, niéce de noble *Jean-François Barbé de la Claverie*, Seigneur & Baron de Soupets, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté. Il fit ſon teſtament au Cardenau le 29 Avril 1675, & ſa veuve, le ſien, le 18 Janvier 1678. Leurs enfans furent, entr'autres : —— 1. DOMINIQUE DE LA PORTERIE-DU-CARDENAU, que ſa mere inſtitua ſon héritier par ſon teſtament. Il entra dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1661, où il ſervit l'eſpace de ſept années ; fut Sous-Brigadier pendant les trois dernieres, & fit les campagnes de Hollande & de Flandres. Il eut un congé honorable de M. *Colbert-de-Vandiere*, Commandant de la Compagnie, daté du 20 Janvier 1668, pour aller commander une Compagnie au Régiment de la Marine, que Sa Majeſté lui donna la même année, en conſidération de ſes ſervices. Il fut fait Commandant d'un Bataillon au même Régiment, au mois de Juillet 1688, eut le même mois, de Sa Majeſté, une penſion de 500 livres ; fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Charolois, par Commiſſion du mois d'Octobre 1692 ; ſervit, en cette qualité, dans l'armée du Roi ; fut bleſſé aux ſiéges de Namur au mois de Juin précédent, & d'Ath en 1697, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Villeroy* ; ſervit depuis dans les Sevennes en 1703, ſous les ordres des Maréchaux *de Montrevel* & *de Villars* ; battit & défit 1200 Camiſards, dans une rencontre qu'il en fit, avec ſon Régiment ; en conſidération de cette action, le Roi lui donna la Croix de Saint-Louis. Il eut depuis l'honneur de lui être préſenté par le Maréchal *de Noailles*, & Sa Majeſté lui accorda une nouvelle penſion de 600 livres. Il ſervit auſſi en Italie en 1705, 1706, & en Eſpagne en 1707, où il fut tué d'un coup de canon, montant la tranchée au ſiége de Denia, le 20 Juillet de la même année ;

2. MICHEL DE LA PORTERIE, nommé dans les teſtamens de ſes pere & mere des 29 Avril 1675, & 18 Janvier 1678. Il embraſſa depuis l'état eccléſiaſtique ; — 3. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 4. & CHARLES DE LA PORTERIE, Sieur de Caſtermerle, Enſeigne de la Compagnie-Colonelle au Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une Compagnie au même Régiment, par Commiſſion du mois d'Août 1661. Il ſervit Volontaire en cette qualité dans l'armée du Maréchal *de Schomberg*, en 1675, en Rouſſillon, où il fut bleſſé au ſiége de Bellegarde le 7 Juillet de la même année, & mourut de ſa bleſſure, comme il conſte par le certificat de ce Maréchal, du 20 Octobre ſuivant.

VII. JEAN-BATISTE DE LA PORTERIE, Sieur de la Plaigne & du Cardenau, fut d'abord Enſeigne de la Compagnie de la Porterie, ſon frere aîné, au Régiment de la Marine, Lieutenant de celle de Saint-Romans au même Régiment, & Capitaine le 24 Octobre 1683 ; Aide-Major du Régiment de Charolois le 14 Octobre 1693, puis Major le 28 Septembre 1696. Servant, avec ſon Régiment, en Savoie le 25 Avril 1705, le Roi le nomma Major de Nice, & lui donna, le 25 Août ſuivant, une Commiſſion pour aller commander à Soſpello, au Comté de Nice, où il fut attaqué par l'armée du Duc *de Savoie*, commandée en perſonne par ce Prince, ~~qui alloit aſſiéger Toulon~~. Il fit la plus ~~ferme~~ réſiſtance, & ne céda la place que par la grande ſupériorité de force. Le Duc *de Berwick*, ſous les ordres duquel il ſervoit alors, lui écrivit la Lettre ſuivante.

« On ne ſçauroit être plus content de vous que je le ſuis, Monſieur, de la » façon ferme & diſtinguée dont vous vous êtes comporté à Soſpelle, je vous » prie d'être perſuadé qu'il ne ſe préſentera pas d'occaſion où je puiſſe vous faire » plaiſir & rendre juſtice à votre mérite, que je ne le faſſe de bon cœur. Je » ſuis très-véritablement, &c. ſigné, le Duc *de Berwick* ».

Trois mois après, Soſpelle fut repris par les troupes du Roi. Le Sieur DE LA PORTERIE y fut renvoyé par une ſeconde Commiſſion de Sa Majeſté, du 9 Octobre 1707, pour y commander aux gens de guerre & aux habitans. S'étant retiré chez lui, il y fit ſon teſtament le 25 Octobre 1726, mourut au Cardenau le 20 Septembre 1727, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Michel, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé 1°. une Dame nommée *Phiſter*, en Suiſſe; & 2°. étant en garniſon ~~à Thuin~~, dans l'Evêché de Liége, par contrat paſſé le 14 Mai 1697, Damoiſelle *Marie-Joſephe de Marchot*, laquelle ne vivoit plus le 25 Octobre 1726. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS DE LA PORTERIE, reçu Enſeigne de la Compagnie-Colonelle du Régiment de Charolois au mois d'Octobre 1701, tué à l'âge de 15 ans au combat de Quievrin; & du ſecond lit: — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & PHILIPPE DE LA PORTERIE, né le 13 Janvier 1711, fait Lieutenant dans le Régiment de Pons-Lorraine, Infanterie, au mois de Novembre 1731, puis Capitaine dans le même Régiment, appellé *Marſan*, le 20 Août 1739, Aide-Major au même Régiment, depuis appellé *Bouzolſ*, le 23 Avril 1745, Chevalier de Saint-Louis au mois de Juillet 1747; Sergent-Major dudit Régiment, appellé *Mailly*, le 24 Avril 1748, tué à la bataille de Roſbac au mois de Novembre 1757, dans l'armée commandée par M. le Maréchal *de Soubiſe*.

VIII. FRANÇOIS DE LA PORTERIE, † baptiſé en l'Egliſe Saint-Michel de Lavardens, au Diocèſe d'Auch, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, inſtitué par ſon pere héritier univerſel de tous ſes biens, eut d'abord un Brevet de Cornette de la Compagnie de ~~Breſſay~~ dans le Régiment de Chevreuſe, Cavalerie, le 1 Octobre 1733; fut Lieutenant de la Compagnie de Preſſures au même Régiment, le 6 Mai 1737, paſſa, le 17 Mai 1738, au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général de Dragons, en qualité de Capitaine; ſe trouva à l'eſcalade de Prague, au ſiége d'Egra, dans le corps d'armée commandé par M. le Comte *de Saxe*, au combat de Sahay en Bohême, au ſiége de Prague, dans l'armée commandée par les Maréchaux *de Broglie* & *de Beliſle*, où il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la tête, dans une ſortie faite en plein jour le 23 Août 1742; à la bataille de Dettingen en 1743, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Noailles*, où il eut un cheval tué ſous lui; ſervit dans l'armée du Roi, commandée par Sa Majeſté en perſonne, en 1741; fit les campagnes ſuivantes, ſe trouva aux ſiéges de Menin & d'Ypres; fut bleſſé à ce dernier d'un éclat de bombe à l'épaule; reçut de Sa Majeſté la Croix de Saint-Louis; continua de ſervir, après ſon rétabliſſement, au ſiége de Furnes, au mois de Juillet 1744, ſous M. le Comte *de Lowendal*; à ceux des ville & Citadelle de Tournay; ſe trouva à la bataille de Fontenoy; à la ſurpriſe de Gand, au ſiége de Dendermonde en 1745, à celui de Bruxelles, ſous les ordres du Maréchal *de ~~Lowendal~~*, à celui des ville & Citadelle de Namur, ſous les ordres du ~~Maréchal de Saxe~~, où il reçut un coup de fuſil à la jambe; ~~& eut~~ 500 livres de gratification au mois de Mars 1747; s'eſt encore trouvé au ſiége de Berg-op-Zoom, à ceux des Forts ~~d'Anvers~~, Fréderic-Henri & de Lillo, ſous les ordres du Maréchal *de Lowendal*; porta la nouvelle de la priſe de cette derniere place au Roi, qui lui donna un Brevet de Colonel le 19 Novembre 1747; fut fait Major du même Régiment le 1 Mars 1748; ſe trouva au ſiége de Maſtricht, fait par le Maréchal *de Saxe*; obtint, en 1751, une penſion de 800 livres ſur l'Ordre de Saint-Louis; fit la campagne de 1757, en qualité de Major-Général de Dragons; ſe trouva à la bataille d'Haſtembeck, ſous les ordres du Maréchal *d'Eſtrées*; eut ſa penſion augmentée de 200 livres; fut fait Lieutenant-Colonel de ſon Régiment le 6 Mai 1758; nommé, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi; eut la ſurvivance du gouvernement de la Citadelle d'Arras, avec une penſion de 3000 livres ſur le Tréſor Royal, le 13 Mars 1761; fit la campagne

de cette année en qualité de Brigadier, & commanda la Brigade de Dauphin, Dragons, ſous les Maréchaux *de Soubiſe* & *de Broglie*; fut employé pendant l'hiver de la même année à Limbourg, commanda ~~les Brigades de Dauphin & de Choiſeul~~, Dragons; ſervit en 1761 au Camp de Dunkerque, ſous le Comte *d'Hérouville*, Lieutenant-Général; fut créé Maréchal-de-Camp des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, que la paix fut conclue; & le Roi ayant fait établir, ~~en~~ 1764, des Ecoles d'Equitation de Cavalerie & de Dragons, ~~celle de Dragons à Cambray~~, Sa Majeſté lui ~~en~~ donna le Commandement, avec celui de la Ville, ~~ſous la direction du Marquis *de Barbançon*, Lieutenant-Général~~. Il a ſervi avec ſuccès dans cette place l'eſpace de 5 ans que dura l'Ecole. Le Duc *de Choiſeul*, alors Miniſtre de la Guerre, fut la voir, & en fut ſi ſatisfait, que ſur le compte qu'il en rendit au Roi, Sa Majeſté accorda ~~768 graces à l'Ecole, & 6000 livres de gratification annuelle au Sieur DE LA PORTERIE, auquel Sa Majeſté a conſervé~~, à la ſuppreſſion de l'Ecole, le Commandement de la ville de Cambray, ~~& y~~ a ajouté celui de la Citadelle le 12 Mai 1775. Il a épouſé, par contrat du 14 Septembre 1764, Damoiſelle *Marguerite de Lamouroux-de-Saint-Julien*, fille de *François de Lamouroux-de-Saint-Julien*, Ecuyer, Tréſorier-Général des Etats du Languedoc, & d'*Anne-Marie-Françoiſe Durand*, fille de *N... Durand*, Ecuyer, Brigadier des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, dont: — 1. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS DE LA PORTERIE, né à Cambray le 23 Juin 1765; — 2. LOUIS-JOSEPH-PAUL-ELEONOR, dit *le Chevalier* DE LA PORTERIE, auſſi né à Cambray le 18 Septembre 1767; — 3. LOUISE-PAULINE. Les deux derniers ont été tenus ſur les Fonts de baptême par S. A. S. M. le Prince *de Condé*.

Les armes: *de gueules, à une porte d'or, ſommée de trois tours de Caſtille d'argent*, par conceſſion du Roi de Caſtille à FERDINAND DEILH, *le tout maçonné de ſable, crénelé & ſoutenu par deux lions d'or affrontés & poſés ſur une terraſſe d'argent, mouvante de la pointe de l'écu; au chef auſſi d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

PORTES (DE), en Languedoc, Diocèſe de Mirepoix.

Nom qui a été donné par Sa Majeſté à la Terre & Seigneurie de *Manſes*, par Lettres-Patentes delivrées à Verſailles au mois de Février 1747, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 25 deſdits mois & an, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 12 Mars ſuivant, en faveur de *François-Joſeph de Portes-de-Pardailhan*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Toulouſe, ſes enfans, poſtérité & deſcendans, & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa Famille, & des ſervices de ſes ancêtres dans les différens emplois militaires, & dans les principales charges de la Magiſtrature. Voyez MANSES.

* PORTES-BERTRAND, en Vivarais.

Seigneurie conſidérable, acquiſe, le 10 Février 1321, de *Guillaume de Randon* (*Polignac*), par *Raimond de Guilhem*, Seigneur de Budos, cinquieme ayeul de *Jacques de Budos*, en faveur duquel la Baronnie de *Portes* fut érigée en *Comté* l'an 1585, & qui fut honoré, en 1595, du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Son fils, *Antoine-Hercule*, qui fut auſſi reçu, en 1619, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, au mois de Décembre 1613, des Lettres, portant érection de la Vicomté de *Portes* en *Marquiſat*, qui paſſa, en 1698, dans la Maiſon de *Conty*, en vertu du teſtament de *Marie-Félicie de Budos*, laquelle inſtitua ſon héritier univerſel ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, petit-fils, par ſa mere, *Charlotte de Montmorency*, de *Louiſe de Budos*, ſa tante.

PORTIER, en Bourgogne. *Voyez* FROLOYS, *Tome VI* de ce Dictionnaire. Il en eſt auſſi parlé dans le Nobiliaire des *Sires de Salins*, *Tome II*, *p.* 201.

PORTIER-DE-MARIGNY: Famille dont il eſt fait mention dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI*, *p.* 311, & *Tome VIII*, *p.* 343.

ENGUERRAND LE PORTIER, Chevalier, Seigneur de Roſey, & de Lyons en

partie, vivoit en 1150, & fut pere de — Hugues, Chevalier, Seigneur de Rosey, marié à *Mahaud*, Dame *de Marigny*, veuve de *Richard*, Seigneur *de Leger*, de laquelle il eut — Enguerrand, II. du nom, Seigneur de Marigny, qui prit le nom de sa mere, & vivoit en 1240. Il eut pour fils :

Philippe de Marigny, Seigneur d'Ecouis, marié deux fois. Il eut de sa premiere femme : —— 1. Enguerrand, qui suit ; de la seconde : —— 2. Philippe, Evêque de Cambray en 1306, Archevêque de Sens en 1309, mort à Paris en 1325, & enterré dans l'Eglise des Chartreux, du côté gauche du grand Autel ; — 3. & Jean, Chantre de Notre-Dame de Paris, ensuite Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1312, Garde des Sceaux en 1329, nommé à l'Archevêché de Rouen par le Pape Clément VI, & décédé le 26 Décembre 1351.

Enguerrand de Marigny, III. du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, &c. Pannetier de la Reine, fait Chambellan de France par le Roi Philippe *le Bel*, obtint de ce Prince le Comté de Longueville en Mai 1301, l'Intendance de ses Finances & de ses Bâtimens, & la Capitainerie du Louvre ; mais après la mort de Philippe *le Bel*, le Comte *de Valois*, jaloux de sa fortune & de l'autorité qu'il avoit eue, se prévalant de son crédit auprès du nouveau Roi, Louis Hutin, son neveu, lui fit faire son procès, & le fit exécuter au gibet de Montfaucon le 30 Avril 1315, âgé d'environ 50 ans. Dix ans après, son corps fut enterré honorablement en l'Eglise Collégiale d'Ecouis. Il laissa de *Jeanne de Saint-Martin*, sa premiere femme :

Louis, Seigneur de Marigny, &c. dernier mâle de sa Maison, marié à *Roberte de Baumez*, qui eut — Ide de Marigny, mariée, par ses oncles, en 1348, à *Jean*, III. du nom, Vicomte *de Melun*, Comte de Tancarville, Chambellan de France, morte, sans enfans, au mois de Septembre 1391.

Les armes de la Maison de Marigny étoient : *d'azur, à deux fasces d'argent.*

PORTOCARRERO : Maison considérable d'Espagne, qui a formé plusieurs branches.

La premiere a fait dix-huit degrés jusqu'à Balthasard Portocarrero, né le 28 Octobre 1674. — La seconde en a produit dix. — La troisieme est celle des Seigneurs & Comtes de Palma, aussi éteints dans la personne de Louis Portocarrero, mort en 1557, ne laissant qu'une fille unique.

La quatrieme branche est celle des Marquis d'Almenara, Comtes de Palma, qui ont formé dix-neuf degrés jusqu'à Joachim Portocarrero, Marquis d'Almenara, né le 27 Mars 1681.

La cinquieme est celle des Comtes de la Monclova, qui subsiste dans les enfans de Melchior Portocarrero-de-la-Vega, Comte de la Monclova.

La sixieme est celle des Seigneurs de Guadamelana, éteints dans Fréderic-Manrique Portocarrero, mort en 1649, sans postérité.

Et la septieme est celle des Comtes de Medelin, Ducs de Camina, éteints dans Pierre Luitgard de Meneses-Portocarrero, Duc de Camina. Voyez *Moréri*, édition de 1759, & *Imhoff*, dans ses vingt Familles d'Espagne.

PORTUGAL : Royaume héréditaire dans la partie Occidentale de l'Espagne, un des plus petits Etats de l'Europe, néanmoins un des plus considérables par sa fertilité & ses richesses.

Ce Royaume a commencé dans la personne d'Alphonse-Henriquez, fils de Henri de Bourgogne, & arriere-petit-fils du Roi de France Robert *le Dévôt*, le 25 Juillet 1133. — Philippe II, Roi d'Espagne, comme fils d'une sœur de Henri, Cardinal, Archevêque de Braga, & puis Roi, envahit le Royaume de Portugal en Août & Septembre 1580.

La Maison de *Bragance* a été élevée sur le Trône, aux droits de l'héritiere légitime d'un frere du Cardinal, Roi le 1 Décembre 1640. Le titre de *Roi Très-Fidele* a été accordé aux Rois de Portugal par le Pape Benoît XIV.

Joseph, né le 6 Juin 1714, Roi de Portugal & des Algarves, au-deçà & au-

delà de la Mer d'Afrique, Seigneur de la Guinée & de la Conquête, navigation & commerce de l'Ethiopie, de la Perſe, de l'Arabie & des Indes, Grand-Maître des Ordres de Chriſt, Avis & Saint-Jacques, fils aîné du Roi Jean, V. du nom, & de Marie-Anne-Josephe-Antoinette d'Autriche, ſeconde fille de l'Empereur Léopold, titré d'abord Infant Don Joseph, devenu héritier préſomptif, & en cette qualité Prince du Bréſil, a ſuccédé au Trône le 31 Juillet 1750, & a été proclamé ſolemnellement le 7 Septembre ſuivant. Il a épouſé, le 19 Janvier 1729, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Eſpagne, ſœur du Roi d'Eſpagne regnant, née le 31 Mars 1718, dont: — 1. Dona Marie-Françoise-Elisabeth-Josephe-Antoinette-Gertrude, qui ſuit; — 2. Dona Marie-Anne-Françoise-Josephe-Ritte-Jeanne, ſeconde Infante de Portugal, née le 8 Octobre 1736; — 3. Dona Marie-Françoise-Dorothée, troiſieme Infante de Portugal, née le 21 Septembre 1739, morte; — 4. & Dona Marie-Françoise-Bénédictine-Anne-Elisabeth-Josephe-Antoinette-Laurence-Ignace-Thérese-Gertrude-Ritte-Anne-Rose, quatrieme Infante de Portugal, née le 25 Juillet 1746.

Dona Marie-Françoise-Elisabeth-Josephe-Antoinette-Gertrude, née le 17 Décembre 1734, Princeſſe du Bréſil, a épouſé, le 6 Juin 1760, Don Pedro, Infant de Portugal, frere unique du Roi ſon pere, né le 5 Juillet 1717, Grand-Prieur de Crato, de l'Ordre de Malte, dont: — 1. Joseph-François-Xavier, Prince de Beïra, né le 20 Août 1761; — 2. Jean-Marie-Louis-Joseph-François-Xavier-de-Paule-Antoine-Dominique-Raphael, né le 13 Mai 1767; — 3. Marie-Anne-Victoire-Josephe-Françoise-Xaviere-de-Paule-Antoinette-Jeanne-Dominique-Gabrielle, née le 15 Décembre 1768; — 4. Marie-Clémentine-Françoise-Xaviere-de-Paule-Anne-Josephe-Antoinette-Dominique-Félicienne-Jeanne-Michelle-Julienne, née le 9 Juin 1774, qui a eu pour parrein le feu Pape Clément XIII, & pour marreine, Dona Marie-Françoise-Bénédictine, &c. ſa tante.

PORZOU (du), en Bretagne, du reſſort de Saint-Brieux: Famille de laquelle étoit

Guillaume du Porzou, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Décembre 1670, au rapport de M. *de Bréhan*.

Les armes: *de gueules, au Château d'or.*

POSTEL, dans la haute Normandie, Election de Conches. Ancienne Nobleſſe, diviſée en deux branches, dont nous avons déja parlé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *in*-8°. *Tome VI, p.* 181 *& ſuiv.*; mais en voici une filiation plus exacte.

I. Le premier connu eſt Nicolas Postel, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui vivoit encore en 1360. De *Paule de Sillons*, ſon épouſe, il eut: — 1. Hugues, qui ſuit; — 2. Jeanne, mariée à *Raoul Faouq*, vivant vers 1380, avec poſtérité; — 3. & Paule, femme de *Jean Tudert*, vivant vers 1390, auſſi avec poſtérité.

II. Hugues Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres & du Colombier, épouſa, le 25 Février 1393, *Jeanne de Courtenay-de-Tanlay*, dont:

III. Robert Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres & du Colombier, Bailli d'Alençon, marié, en 1425, à Damoiſelle *Anne le Roux*, de laquelle il eut:

IV. Jean Postel, I. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, qui épouſa, en 1453, Damoiſelle *Marguerite le Velu*. Leurs enfans furent: — 1. Nicolas, Ecuyer, Sieur du Jarrié, mort ſans poſtérité; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. & Louis Postel, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, Maître des Requêtes ordinaire du Roi en Normandie, qui eut deux fils: — Henri, — & Charles, Chevalier de Malte.

V. Jean Postel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, &

du Colombier, épouſa 1°. *Marie du Jarrié;* & 2°. en 1489, Damoiſelle *Catherine Leſprint*, dont, entr'autres enfans: — THOMAS, qui ſuit; — & JEAN, l'un de ceux que la ville d'Evreux députa, en 1517, pour complimenter le Roi FRANÇOIS I, lorſqu'il y fit ſon entrée.

VI. THOMAS POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, fut Conſeiller du Roi en l'Echiquier de Normandie ſous LOUIS XII, en 1499, ſuivant l'Hiſtoire de la ville de Rouen par *Farin*, Prieur du Val. Il mourut le 19 Octobre 1519, & avoit épouſé, en 1514, *Catherine de Calenge*, de laquelle il eut:

VII. ANTOINE POSTEL, I. du nom, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, Conſeiller au Parlement de Normandie lors de ſon inſtitution. Il eut pour ennemi le Chancelier *Poyet*, qui, en plein Conſeil, le chargea de pluſieurs calomnies, & lui fit donner des Commiſſaires. Pour éviter la perſécution, il fit courir le bruit de ſa mort: on mit une bûche dans un cercueil, & l'on fit ſes funérailles dans l'Egliſe Saint-Laurent, ſa Paroiſſe, auxquelles aſſiſterent la plupart des Conſeillers. Il ſe retira ſecrétement en Allemagne, où il découvrit certaines intrigues de CHARLES-QUINT, avec le Roi d'Angleterre & le Grand Seigneur, contre FRANÇOIS I, dont il donna avis à ce Monarque, qui, après la diſgrace du Chancelier *Poyet*, le rappella & le rétablit dans les fonctions de ſa charge, par Lettres du 26 Janvier 1543, enregiſtrées, le 5 Février ſuivant, au Parlement de Normandie. Cet ANTOINE POSTEL obtint auſſi, du même Prince, un droit de Marché avec deux Foires par an dans la Paroiſſe de Beaubray, ſur ſon fief des Minieres, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1544, enregiſtrées & lues aux Aſſiſes de Conches le 15 Septembre même année, en conſidération des bons & utiles ſervices rendus à l'Etat par lui & par ſes ancêtres, tant en paix qu'en guerre. Il avoit épouſé, en 1540, Damoiſelle *Iſabeau le Barge*, dont, entr'autres enfans:

VIII. ANTOINE POSTEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, qui eſt cité dans *Banage*, Commentateur de la Coutume de Normandie, pour avoir été Député des Etats de la Châtellenie de la ville de Conches, pour la Réformation de la Coutume de cette Province, & uſages locaux de ladite Châtellenie, par Edit de HENRI III, Roi de France & de Pologne, du 8 Août 1586. Il avoit épouſé, en 1568, Damoiſelle *Charlotte Henry*, & en eut: —— GUILLAUME, qui ſuit; —— & CLAUDE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IX. GUILLAUME POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épouſa, en 1600, Damoiſelle *Jeanne Aubert*, dont: — NICOLAS, Official & Chanoine de la Cathédrale d'Evreux; — & JEAN-BATISTE, qui ſuit.

X. JEAN-BATISE POSTEL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épouſa, en 1632, *Anne de Chalons-de-Cretot*, de laquelle vinrent: — FRANÇOIS POSTEL, Seigneur des Minieres, Lieutenant des Maréchaux de France, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Choiſel;* —— & CLAUDE, qui ſuit.

XI. CLAUDE POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épouſa, en 1677, Damoiſelle *Bonne Alorge*, dont:

XII. LOUIS POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & des Houlles, mort au mois de Mars 1763. Il avoit épouſé, 1°. en 1708, *Jeanne de Bonneville;* & 2°. *Thereſe de Cougny*. Ses enfans ſont: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. LOUIS-CHARLES POSTEL, Ecuyer, Seigneur de Houſſemagne, allié avec *Marie-Catherine de la Plaiſſe*, Dame de Houſſemagne; —— 3. LOUIS-CLAUDE-HENRI, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, non marié; — 4. N... POSTEL, Ecuyer, Seigneur de Montbaudry près Verneuil, au Perche, auſſi Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine audit Régiment de Champagne, marié à Demoiſelle *N... de Vedot;* — 5. & un autre garçon, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, en 1761, Chevalier de Saint-Louis, qui ſert encore dans le Régiment de Berri.

XIII. JEAN-BATISTE POSTEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Minieres,

d'Orvaux, Chandolent, & du Val-de-Leu, a épousé, en 1737, *Catherine de Langle*, Dame de Chandolent & du Val-de-Leu, dont est resté

XIV. Jean-Batise-Henri Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, né le 26 Septembre 1748, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, où il est entré le 25 Février 1768. Il a épousé, le 24 Février 1772, Demoiselle *Marie-Madelene-Louise le Forestier*, fille de *Louis-Ambroise le Forestier*, près Rugles, Seigneur & Patron de la Bardouliere, la Bernadiere & autres lieux, & de Dame *Marie-Catherine le Maître-de-Fief-Tigé*, originaire de Normandie, dont — Marie-Madelene-Louise Postel-des-Minieres, née le 4 Juin 1773.

Seconde Branche, dite du Coulombier.

IX. Claude Postel, fils puîné d'Antoine, II. du nom, & de *Charlotte Henry*, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Jeanne Duval*, dont: — Georges, qui suit; — & Alexandre, Ecuyer, Sieur de Launay, Lieutenant au Régiment de Champagne, tué en Catalogne en 1654.

X. Georges Postel, I. du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie de Clinchamp*, & en eut: — Alexandre, qui suit; — & Jacques Postel, Prêtre & Curé de Sainte-Marthe.

XI. Alexandre Postel, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, s'allia avec *Marie du Four-de-Nogent*, dont: — 1. Georges, qui suit; — 2. Jacques, Prêtre & Curé d'Orvilliers près Houdan; — 3. & Louis, rapporté après son aîné.

XII. Georges Postel, II. du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, a épousé *Nicole-Marie-Françoise de Saint-Sauveur-du-Saussay*, dont:

XIII. Alexandre-François-Mathieu-Georges Postel, Ecuyer, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie.

XII. Louis Postel, Ecuyer, Sieur de Coulonge, fils puîné d'Alexandre, & de *Marie du Four-de-Nogent*, ancien Capitaine de Milice au Bataillon de Mortagne, a épousé *Françoise de Pontville*. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'argent, à trois trefles de sinople 2 & 1, traversés d'un poteau de gueules mis en bande*. Devise: ou tout te heurte, tout t'appuie.

POT-DE-RHODES, Maison qui a donné plusieurs Prévôts Maîtres des cérémonies, & Commandeurs des Ordres du Roi, de pere en fils, dont les armes sont: *d'or, à la fasce d'azur, au lambel de gueules de trois piéces*.

Cette Maison paroît éteinte dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p.* 310, cependant nous avons une note qui marque qu'il subsiste une branche du nom de Pot, de ces anciens Seigneurs de Rhodes, distinguée par le nom de *Piégu*, qui s'écrivoit anciennement *Puïage*, nom d'un Fief que cette branche possede. Ils sont trois freres, Officiers au Régiment de Poitou.

POT-DE-ROCHECHOUART: Branche de cette Maison. *Voy.* Rochechouart.

POTERAT, POTERATH & POTERAZ, ainsi qu'il est écrit dans différens Auteurs. Ancienne Noblesse connue dans l'Orient dès le XIIe siécle, & dont une branche est établie en France depuis le commencement du XVe.

Jean Poterat, après la mort d'Isaac Lange, Empereur d'Orient, & la prise de Constantinople en 1204, se retira en Croatie, où il vécut en Souverain, dans une petite contrée qui est présentement sous la domination des Turcs: on y voit les débris d'une Forteresse & d'une Ville qui portent encore son nom. Ses descendans s'y soutinrent, non pas toujours avec la même puissance, mais avec dignité, & ils y contracterent des alliances avec les plus illustres Maisons du pays.

Manuel Poterat étoit, en 1389, à la bataille de Cassovie, dans la haute Hongrie, avec 2000 hommes de ses troupes, & Grégoire, son fils, se trouva

+ Pothenot (Jean B.) ancien Capitaine de Cavalerie de St Domingue Ecuyer et Gentilhomme de la grande Vennerie est mort en son chateau des Roullets le 19 7bre 1779 dans la 82e année de son age

à celle de Nicopoli, Ville d'Aſie dans l'Arménie, à la tête d'un corps de ſa nation. Il y fut tué, & ſa mort influa beaucoup ſur le ſort de cette bataille.

Depuis cette époque, cette branche de la Maiſon de POTERAT perdit beaucoup de ſon éclat & de ſa puiſſance; elle ſe releva un peu ſous *Georges Caſtriot*, avec lequel elle étoit alliée. Mais après la mort de ce Héros, arrivée en 1466, ſa fortune & ſa puiſſance déclinerent ſi rapidement que, contrainte de céder à la force, elle vit ſes poſſeſſions au nombre des conquêtes que les Ottomans firent en Croatie en 1521, & vers 1592, qu'ils ravagerent les habitations de ce pays, & emmenerent les hommes captifs. Depuis cette invaſion de 1521, il n'eſt plus fait mention de la branche des POTERAT en Croatie. Celle établie en France n'a pas moins eſſuyé de révolutions, elle y ſubſiſte encore, & en voici la filiation.

I. ALEXIS POTERAT, agiſſant contre le vœu & les intérêts de ſon pays & de ſa Famille, prit le parti de LOUIS, Roi de Hongrie, dans la guerre qu'il eut contre les Croates vers l'an 1345, pour les faire rentrer ſous le joug que ſon pere leur avoit impoſé. Après cette guerre, qui fut heureuſe, il ſuivit ce Prince dans l'expédition qu'il fit en Italie, vers 1347, pour venger la mort d'ANDRÉ, ſon frere, Roi de Naples, que JEANNE, ſa femme, avoit fait étrangler. Après cette expédition, ALEXIS POTERAT quitta ſa Patrie & ſa Famille; s'établit dans le Milanois, y épouſa *Theodore Trivulce*, & mourut Gouverneur de la Citadelle de Tortone. De ſon mariage il eut pluſieurs enfans, entr'autres: — ELÉAZAR, qui ſuit; — & JOSEPH, marié en Lombardie, & auteur d'une branche qui n'y ſubſiſta point long-tems.

II. ELÉAZAR POTERAT, né avec un goût décidé pour la guerre, leva une Compagnie de ſoldats, & paſſa en France. Il ſe trouva à la bataille de Brignais en Poitou, contre les Anglois, en 1372; s'y diſtingua tellement, que le Connétable *du Gueſclin*, qui y commandoit, lui dit, ſur le champ de bataille, que *bien noblement & bien vaillamment il avoit combattu, & que bien devoit être de lui, nouvelle & mémoire au nombre des preux.* A la paix il retourna en Italie, avec ſa Compagnie, & prit parti pour CLÉMENT VII. Cette guerre ne fut pas heureuſe; battu & dangéreuſement bleſſé, il s'échappa à travers mille dangers, arriva à Avignon à la fin de 1372, auprès du Pontife, qui, au lieu des grands avantages qu'il lui avoit fait eſpérer, ne lui prodigua que des abſolutions & des indulgences. Il y épouſa, en 1383, *Mahaud Doria*, noble Génoiſe, ſans le conſentement de *Théodore Trivulce*, ſa mere, qui le deshérita par ſon teſtament, fait à Milan le 12 de l'an 1389. Irrité du tort qu'elle lui faiſoit, il paſſa dans le Milanois en 1391, avec le Comte *d'Armagnac*, pour trouver ſon frere JOSEPH, qui, avec tout ce qu'il avoit pu emporter, paſſa dans le parti oppoſé, à la tête duquel étoit *Galeas Viſcomti*, parent de *Théodore Trivulce*, ſa mere; mais ELÉAZAR, pour aſſouvir ſa vengeance, ſaccagea les Terres de ſon frere, mit le feu par-tout; & revint enſuite à Avignon. Sa ſanté étant affoiblie par les fatigues de la guerre & les bleſſures qu'il avoit reçues, ſa fortune dérangée, & ayant encore perdu, à la fin de 1394, CLÉMENT VII, ſon protecteur & ami, il ſe retira en Champagne, où il acheta une petite Terre, dont il fit hommage au Seigneur *de Laubreſſel.* Dans ce contrat d'acquiſition, du 8 Août 1413, il eſt qualifié *noble Seigneur & Chevalier.* De ſon mariage avec *Mahaud Doria*, il eut pluſieurs enfans, entr'autres:

III. COLINOT POTERAT, qualifié, dans pluſieurs actes, de *noble & puiſſant Seigneur, Chevalier, Seigneur & Baron de Vauclos.* Par celui du jour de la Fête Saint-Andry, 1430, il reconnut devoir quatre deniers tournois de rente à l'Abbaye de Monſtier-la-Celle-lès-Troyes, pour un arpent de Terre qu'il poſſédoit dans ſa cenſive; & par un autre du 1 Juillet 1438, il accenſa pluſieurs piéces de Terre à différens particuliers. De ſon mariage, contracté le 25 Avril 1422, avec Demoiſelle *Henriette de Vauldray*, il eut pluſieurs enfans, entr'autres: —— ANDRY, qui ſuit; —— & JEHANNETTE, mariée 1°. avec *Jacques Mauny*; 2°. à *Pierre de Villiers*; & 3°. à *Jean le Monnier*, à qui elle porta la nobleſſe, ſuivant le privilége particulier des filles nobles de la Province de Champagne, d'annoblir les Rôturiers qu'elles épouſoient. Cela eſt prouvé par

pluſieurs

plusieurs Sentences obtenues à son profit ou à celui de ses descendans, des années 1452, 1460, 1488, 1529, & notamment par celle du 21 Juillet 1533.

IV. ANDRY POTERAT, qualifié *noble & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur Baron de Vauclos*, dans deux actes de vente de Terre, l'un du mois de Janvier 1467, & le second du 12 Mai 1483, épousa, par contrat du 14 Novembre 1461, *Gilette de Dinteville*. Il mourut le premier, & sa veuve, par son testament du 12 Avril 1496, laissa ses joyaux à Madame *Phileberte de Clermont*, femme de GABRIEL-LOUIS, son fils aîné, qui suit, qu'elle institua exécuteur de ses dernieres volontés.

V. GABRIEL-LOUIS POTERAT, qualifié *noble Seigneur, Chevalier, Baron de Vauclos & Seigneur de Rully*, dans plusieurs actes, épousa, par contrat du 17 Septembre 1495, *Phileberte de Clermont*, laquelle, étant veuve, fit hommage au Seigneur *du Bellay*, d'un Fief qu'elle possédoit dans sa mouvance, par acte du 9 Juillet 1521, & eut, entr'autres enfans : — 1. GABRIEL POTERAT, qualifié *noble Seigneur* dans deux Sentences, l'une du Bailliage de Troyes, le 21 Juillet 1553, & l'autre de la Prévôté de ladite Ville, du 5 Septembre 1555. Il fut tué, & son Château pillé & brûlé par les troupes du Duc *de Guise*, pendant les troubles de la Ligue ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. & CLAUDE, mariée, le 19 Juin 1510, à *Jacques le Cornuat*.

VI. PIERRE POTERAT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauclos, ainsi qualifié dans une Sentence du Bailliage de Troyes, du 21 Juillet 1533, intervint dans une cause avec son frere aîné, par acte du 15 Mars précédent. Dans le Livre des Raisons de PIERRE II, son fils, il est dit qu'il fut marié avec Demoiselle *Anne de Sens*, ce qui se justifie par son contrat de mariage du 9 Février 1527, & par l'extrait de son épitaphe, faite le 5 Mars 1666, qui porte que la Dame *Anne de Sens* étoit restée veuve le 26 Mars 1553. Elle avoit accepté, par acte du 15 Mai de la même année, la communauté & la garde-noble de ses enfans, & mourut le 13 Juin 1580. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. NICOLAS, marié à Demoiselle *Jeanne de Pleurs*, dont : — JEAN POTERAT, qui épousa *Nicole le Gas*, & fut vraisemblablement auteur d'une branche qui subsiste encore en Normandie ; — & LOUISE, qui vivoit encore le 3 Mai 1605 ; — 3 & 4. NICOLE & JEANNE, vivantes le 31 Janvier 1577.

VII. PIERRE POTERAT, II. du nom, Ecuyer, acquit d'*Anne de Sens*, sa mere, une piéce de terre située au finage de Chamoy, par acte du 26 Août 1575, & mourut le 8 Septembre 1586. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1571, *Anne Yon*, veuve de *Martin Jossier*. Après la mort de son second mari, elle passa trois reconnoissances au Chapitre de Saint-Etienne de Troyes, pour quatre piéces de vigne situées dans sa censive, par acte du 11 Septembre 1587 ; afferma différens héritages, par bail passé le 3 Mai 1605 ; & elle mourut le 26 Avril 1616, laissant, entr'autres enfans :

VIII. PIERRE POTERAT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Viezlaines & de Bastilly, qui fit un accord avec noble homme *Honoré de Mauroy*, Ecuyer, Seigneur de Bastilly, le 8 Juillet 1608. Il épousa 1°. *N... le Cornuat* ; 2°. *Marie de Mauroy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Plivost, & de *Jeanne d'Origny* ; & 3°. avant le 27 Mars 1628, *Marie de Villeprouvée*, fille de *Louis de Villeprouvée*, Ecuyer, Seigneur des Barres, & de *Marie Angenoust*. Il fut condamné, par une Sentence du Bailliage de Troyes de 1617, à remettre un contrat de constitution à *Anne le Page*. Par son testament, du 8 Février 1637, il voulut être inhumé dans l'Eglise Sainte-Madelene de Troyes, mourut peu de jours après ; & le 4 Mars suivant, on fit l'inventaire de ses biens, à la requête de *Marie de Villeprouvée*, sa veuve. Il eut du premier lit : — 1. PIERRE, mort Chartreux ; du second lit : — 2. HONORÉ, Capucin, né en 1601, empoisonné à Calais, étant en Mission ; — 3. JACQUES, qui suit ; — 4. NICOLAS, né en 1605, Officier au Régiment de Piémont, & assassiné en Lorraine en 1632, revenant de l'armée d'Allemagne ; — 5. ANNE, née en 1600, morte jeune ; & du troisieme : — 6. autre PIERRE, qui fut sous la tutelle de sa mere le 4 Mars 1637, & mourut sans alliance ; — 7. & JACQUES, Seigneur de la Mothe & de

Thurey, vivant lors de l'inventaire des biens de ſon pere, & mort auſſi ſans alliance.

IX. Jacques Poterat, Ecuyer, Seigneur de Viezlaines, de Baſtilly, de la Mothe & de Thurey, né en 1603, fit hommage des deux dernieres Seigneuries, le 17 Juin 1635, au Seigneur *du Saint-Sépulcre*, dont elles relevent. Il épouſa, par contrat du 13 Septembre 1626, Demoiſelle *Eliſabeth de Bourglabbé*, &, conjointement avec elle, il vendit une maiſon ſituée à Paris rue de la Mortellerie, par acte du 13 Avril 1640. Vers 1641, ſous le prétexte des troubles, il fut arrêté & empriſonné: on pilla ſes papiers, & ſes titres de nobleſſe ne purent ſe retrouver qu'après la mort de ceux qui les lui avoient volé. Un Arrêt du Conſeil, du mois de Mars 1643, le juſtifia pleinement, & le rétablit dans tous ſes droits. Il mourut le 23 Septembre 1648, & eut de ſon mariage: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Nicolas, qui étoit ſous la tutelle de ſa mere le 23 Octobre 1648. Il fut Lieutenant au Régiment de Sainte-Maure, & mourut de ſes bleſſures au ſiége d'Eſtampes; — 3. Édouard, mort en 1652, étant Officier au Régiment de Bourgogne; — 4. François, mort en 1658, étant Lieutenant au Régiment de Vendôme; — 5. Renaud, mineur en 1648, mort jeune; — 6. Jacques, Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françoiſes le 22 Juillet 1667, tué au ſiége de Dole, montant à l'aſſaut, le 13 Février 1668; — 7. Honoré, mineur en 1648, mort jeune; — 8. Louis, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, mort Chef de ſon Ordre en 1697; — 9. Henri, décédé ſans poſtérité; — 10. Joseph, mort jeune; — 11. Renaud, Lieutenant au Régiment de Vendôme, mort en 1659, étant priſonnier de guerre à Camerdon en Eſpagne; — 12 & 13. Marie & Antoinette, mortes ſans alliance; — 14. autre Marie, émancipée avec Pierre Poterat, ſon frere, par acte du 23 Octobre 1648; — 15. & Elisabeth, Religieuſe de Sainte-Scholaſtique, morte en 1681.

X. Pierre Poterat, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baſtilly, du grand & du petit Valcon, de la Mothe & de Thurey, étoit mineur en 1648, & fut émancipé avec Marie Poterat, ſa ſœur, par acte du 23 Octobre même année. Il obtint, le 12 Janvier 1648, une Commiſſion pour lever une Compagnie dans le Régiment de Périgord; eut, l'année ſuivante, une Commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Bouillon; & mourut en 1681. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1653, *Marie Ludot*, fille de *Pierre Ludot*, Ecuyer, Seigneur de la Forge & de Valcon, & d'*Anne de Villeprouvée*. Elle mourut en 1690, & eut pour enfans: — Pierre, qui ſuit; — & Claude, lequel ſervit avec diſtinction dans la Citadelle de Beſançon, comme il conſte par un certificat du Commandant de cette Citadelle, du 13 Septembre 1674; fut Lieutenant dans le Régiment de Picardie le 23 Septembre 1675; reçut, le 15 Septembre 1691, un certificat du Marquis *de Chappelaines*, comme il avoit ſervi, pendant tout le tems de l'arriere-ban, dans le premier Eſcadron de la Nobleſſe du Bailliage de Troyes; & mourut ſans alliance en 1714.

XI. Pierre Poterat, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Valcon, de Chervin, de la Forge, d'Aſlenay, de la Mothe & de Thurey, batiſé le 18 Décembre 1653, fit hommage du fief de Valcon, le 2 Mai 1712, au Baron *de Villemort*, & un autre au Seigneur *du Saint-Sépulcre*, le 3 Octobre 1716, pour ſes fiefs de la Mothe & de Thurey. Il fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, enregiſtré en toutes les Cours, & mourut le 23 Décembre 1720. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1681, *Marie Boilletot*, morte, âgée de 88 ans, le 4 Février 1743, & eut pour enfans:

1. Pierre Poterat, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de la Forge, du grand & petit Valcon, & de Mouchy-Saint-Eloy, né le 6 Juin 1682, mort le 7 Septembre 1741, à 59 ans, en ſa Terre de Mouchy-Saint-Eloy, en Picardie. Il avoit épouſé, le 4 Février 1728, *Marie-Anne Levi*, & en eut pluſieurs enfans, entr'autres: — Pierre, mort jeune; — & Marie-Louise Poterat, mariée au Vicomte *de Bouville*, Chef d'Eſcadre, & Grand'Croix-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, dont — *Louis-Teleſphore Jubert*, Baron de Bouville, né en 1759.

2. François Poterat, Chevalier, Seigneur de Thurey, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 20 Novembre 1719, mort en 1740. De *N... Maugin de Richebourg*, ſon épouſe, ſont iſſus : — Nicolas, mort jeune ; — Marguerite-Anne ; — & Elisabeth-Anne, vivantes, non mariées, en 1776.

3. Pierre-Bruno Poterat, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Lorraine en 1707, puis Lieutenant au même Régiment en 1709. Il fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille d'Oudenarde ; & ayant eu ſa liberté, ſe trouva à celle de Malplaquet, où il fut encore dangéreuſement bleſſé ; ſe ſignala, par pluſieurs actions de valeur, au ſiége de Bouchain, où il commandoit des Volontaires ; & fut écraſé par une bombe dans le chemin-couvert d'Aire, le 14 Octobre 1710 ; — 4. Claude, qui ſuit ; — 5. Catherine, morte Religieuſe Urſuline à Troyes ; — 6. & Marie, morte en bas-âge.

XII. Claude Poterat, Chevalier, Seigneur de Thurey, Aſſenay & autres lieux, batiſé le 12 Janvier 1691, fit hommage, le 17 Octobre 1728, pour le fief de Thurey, au Seigneur *du Saint-Sépulcre*. Il fut d'abord Volontaire dans le Régiment du Meſtre-de-Camp-Général Dragons ; Lieutenant en Août 1719, à la ſuite du Régiment de Germinon, Cavalerie ; Lieutenant en pied au même Régiment en Avril 1721 ; obtint, le 24 Juillet ſuivant, une Compagnie dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie ; fut reçu Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 12 Janvier 1726 ; Chevalier de Saint-Louis le 2 Avril 1735 ; fait Major du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 8 Novembre 1742 ; eut Brevet de Lieutenant-Colonel le 12 Mars 1744 ; fut Lieutenant-Colonel titulaire du même Régiment le 30 Mai 1749 ; fit, en cette qualité, la guerre de 1756 ; fut bleſſé griévement à la bataille de Lutzelberg, le 10 Octobre 1758 ; créé Brigadier, par une promotion particuliere, au mois de Novembre ſuivant ; & s'eſt retiré du ſervice en 1760, avec une penſion de 2000 livres, ne pouvant ſe rétablir de ſes bleſſures. Le Roi lui donna, le 3 Juin 1740, la charge de ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, vacante par la mort de ſon frere. Il fut nommé, en 1764 & 1765, à deux Commanderies de l'Ordre de Saint-Lazare, ſous le nom de *Saint Etienne de Balingham ;* vendit ſa charge de Maître-d'Hôtel en Janvier 1766, & eſt mort le 13 Septembre même année. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Novembre 1740, *Eliſabeth-Anne Paillot*, laquelle étant veuve, & pour récompenſe des ſervices de ſon mari, obtint une penſion de 1000 livres. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Pierre-Claude, qui ſuit ; — 2. Abraham Poterat, né le 1 Décembre 1743, admis aux Pages de la petite Ecurie du Roi, en Juin 1756, juſqu'en Mai 1760, qu'il en eſt ſorti, pour entrer Cornette au Régiment d'Orléans, Cavalerie ; il a été nommé Capitaine au même Régiment en Août 1772, & n'eſt point marié en 1776 ; — 3. & Elisabeth, morte en bas-âge.

XIII. Pierre-Claude, Marquis de Poterat, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Thurey & autres lieux, né le 14 Octobre 1741, a toujours ſervi dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, y eſt entré Volontaire en 1752 ; a été Lieutenant à la ſuite le 7 Juillet 1754 ; & nommé Capitaine, le 19 Avril 1760, du même Régiment, où il ſert encore. Il a épouſé, par contrat ſigné à Verſailles le 21 Avril 1771, & à Paris le 28 des même mois & an, Demoiſelle *Angélique-Madelene le Dagre*, née à Paris en Mars 1754, fille de Meſſire *Louis-Simon le Dagre*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-ſur-Bellot, Maré, l'Egreſſin, &c. & d'*Angélique-Catherine des Fontaines-Iſoré*, dont — Abraham-Chriſtophe-Pierre Poterat, né à Paris le 29 Janvier 1773, batiſé à la paroiſſe Saint-Paul le lendemain.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.* Dans quelques monumens anciens il y a des écuſſons qui ſont écartelés des armoiries des Maiſons de *Croatie, Caſtrio, Viſcomti, Trivulce, Doria, Dinteville, Choiſeul, Clermont, Rochechouart, Villeprouvée*, &c. avec leſquelles cette Famille a eu des alliances ; mais plus ſouvent elle porte ſes armes toutes ſimples, & ſans les partis d'aucunes autres.

+ Poterin-d'Orbendelle, orig. du diocèse de Bayeux. Voyez la Généal. à la fin de ce Vol. aux additions.

* POTHERIE (LA), en Anjou. La Seigneurie de *Chalain*, qui avoit été érigée en *Comté* en 1657, en faveur de *Chriſtophe Fouquet*, Préſident au Parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, ſous la dénomination de *la Potherie*, par Lettres du mois de Septembre 1748, en faveur d'*Urbain le Roy*, Seigneur de la Potherie, ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Piémont.

POTHON ou POTON-DE-SAINTRAILLES : Ancienne Nobleſſe de Gaſcogne, de laquelle étoit

JEAN POTHON, Seigneur de Saintrailles, de Roques, de Salignac en Limouſin, & de Villeton, &c. qui ſe rendit recommandable dans les guerres contre les Anglois. Il ſuivit le parti du Roi CHARLES VII, n'étant que Dauphin, qui le fit ſon Ecuyer d'Ecurie; étoit en garniſon à Creſpy en Laonois en 1419, lorſque l'armée du Duc *de Bourgogne* l'y vint aſſiéger : il la rendit par une compoſition honorable; défendit, l'année ſuivante, la ville de Saint-Riquier; fut fait priſonnier dans une rencontre près d'Abbeville, le dernier Août 1420, & il fut obligé de rendre cette Ville pour avoir ſa liberté; fit paroître ſa valeur & ſon adreſſe, en préſence du Duc *de Bourgogne*, dans un combat ſingulier, en 1423; ſurprit la ville de Ham le 3 Octobre de la même année; tomba dans une embuſcade que lui dreſſa *Jean de Luxembourg*, Comte de Saint-Paul, qui le fit priſonnier; ſe trouva à la priſe de Braine en Hainaut; ſe diſtingua à la bataille de Verneuil en 1424, & au ſecours de la ville d'Orléans, aſſiégée par les Anglois, où il fut bleſſé le 21 Octobre 1427; alla, pendant ce ſiége, trouver le Roi à Chinon, pour l'informer de l'état de la place; le ſuivit, en 1428, en ſon voyage de Bourges; ſe trouva au recouvrement des villes d'Yenville, de Jargeau, Mehun, Beaugenci & autres, & à la bataille de Patay en 1429, où il fit priſonnier le Sire *de Talbot;* ſuivit le Roi à ſon Sacre à Reims, qui le fit ſon premier Ecuyer du Corps & Grand-Maître de ſon Ecurie, par Lettres du 27 Juillet 1429. Il en reçut encore pluſieurs autres gratifications, tant pour lui que pour ſes Gendarmes, qu'il tenoit dans pluſieurs Places fortes de France & de Champagne. Le même Prince lui accorda encore 7500 livres, pour lui aider à payer ſa rançon, & 2200 moutons d'or l'année ſuivante, pour le même ſujet. Il fut enſuite envoyé, avec le Connétable & le bâtard D'ORLÉANS, par de-là la riviere de Seine, pour réſiſter aux Anglois; revint dans le Beauvoiſis; défit, près de Gerberoy, *Thomas*, Comte *d'Arondel*, qu'il fit priſonnier au mois de Mai 1435; alla trouver le Connétable à Beauvais, ſur quelques entrepriſes qu'il faiſoit en Normandie; ſe trouva enſuite, avec 98 hommes d'armes & 187 Archers, au ſiége de Montreuil, pendant les mois d'Août, Septembre & Octobre en 1437; & le mois de Novembre ſuivant il vint, avec 14 hommes d'armes & 5 Archers, joindre la Compagnie du Connétable, à l'entrée que fit le Roi en la ville de Paris, après ſa réduction. En reconnoiſſance de tant de ſervices, il fut pourvu de l'office de Bailli de Berri & de la groſſe Tour de Bourges, le 19 Août 1437, & nommé Capitaine de Châteauthierry. Il étoit à la ſuite de la Cour en 1444, fut dépêché, en 1446, avec le Maréchal *de Jaloignes*, pour mettre ordre aux diviſions ſurvenues dans le Nivernois, & particulierement à Nevers pendant la vacance du ſiége Epiſcopal. Il ſe comporta ſi vaillamment dans toutes les conquêtes de Normandie & de Guienne, que le Roi lui donna la ville & Seigneurie de Tonneins, pour lui & les ſiens, par Lettres du dernier Mars 1450, & celle de Saint-Macaire, pendant ſa vie ſeulement, juſqu'à la concurrence de 600 livres de rente, par d'autres Lettres du 20 Juin 1451. Après la mort du Maréchal *de Jaloignes*, arrivée en 1454, le Roi l'honora de la charge de Maréchal de France, aux gages ordinaires de 2000 livres, dont il jouit juſqu'à ſon décès, arrivé à Bordeaux au Château-Trompette, dont il étoit Gouverneur, le 7 Octobre 1461. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Nerac, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament du 11 Août 1461. Il inſtitua ſon héritier *Jean de la Motte*,

Seigneur de Nolhan, à condition d'épouſer *Béatrix de Pardaillan*, ſa niéce. Il avoit épouſé, avant 1437, *Catherine Brachet*, Dame de Salignac en Limouſin, fille de *Jean*, Seigneur de Peruſe & de Montagne, & de *Marie de Vendôme*. Cette *Catherine Brachet*, qui n'en eut point d'enfans, ſe remaria, le 23 Septembre 1463, à *Jean d'Eſtuer*, Seigneur de Saint-Megrin & de la Barde, dont elle n'eut point auſſi d'enfans; & elle lui laiſſa l'uſufruit de toutes ſes Terres.

Le Maréchal *de Saintrailles* avoit pour frere aîné, JEAN, Sire DE SAINTRAILLES, qui ſe trouva au ſecours d'Orléans, au recouvrement de pluſieurs Villes des environs, & au Sacre du Roi à Reims: il mourut ſans alliance. Ses ſœurs furent: — BÉATRIX DE SAINTRAILLES, à laquelle il laiſſa 200 royaux d'or, & la jouiſſance de ſa Terre de Rogueys; — THÉRESE DE SAINTRAILLES, femme de *Laurent Bruet*, mere de — *Jacques Bruet*, nommé au teſtament de ſon oncle; — & COLETTE DE SAINTRAILLES, femme de *Jean*, Seigneur *de la Caſſaigne*, dont vint — *Naudonnet de la Caſſaigne*, auquel il donna les Seigneuries de Gimat & d'Eſparſat.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 92.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix alaiſée de gueules; & au 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

POTIER: Ancienne Maiſon de Paris, qui a fourni, dès le XVe ſiécle, d'illuſtres Magiſtrats au Parlement. Elle remonte, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 763, à

I. NICOLAS POTIER, I. du nom, Seigneur de Groſlay, de la Grange-Courberon, Courbevoye & Blancmeſnil, Conſeiller du Roi, Général des Monnoies ſous les Rois CHARLES VII & LOUIS XII. Il mourut le 11 Novembre 1501, laiſſant de *Madelene de Merle*, ſon épouſe, fille de *Germain de Merle*, Général des Monnoies de France, & de *Charlotte Cottin*,

II. NICOLAS POTIER, II. du nom, Seigneur de Groſlay & de Blancmeſnil, auſſi Général des Monnoies, élu deux fois Prévôt des Marchands de la ville de Paris, par Lettres du Roi, en 1499, & enſuite continué par deux Arrêts du Parlement de Paris, le 16 Mars 1500, & le 16 Août 1501. Il refuſa cette charge; mais comme on ne trouvoit perſonne plus digne que lui de l'exercer, il fut contraint de l'accepter. De *Marie Chevalier*, fille de *Jacques*, Seigneur des Prunes, Maître ordinaire de ſa Chambre des Comptes, & de *Jeanne le Picart*. Il eut: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. NICOLAS, mort le 11 Novembre 1501, & inhumé dans l'Égliſe des Saints-Innocents de Paris; — 3. DENIS, Avocat au Parlement, mort le 15 Novembre 1502, & inhumé dans la même Egliſe; — 4. & MARIE, femme de *Louis de Beſançon*, Conſeiller au Parlement, fils de *Guillaume*, Conſeiller au même Parlement, morte le 28 Novembre 1535, & inhumée aux Cordeliers de Paris.

III. JACQUES POTIER, Seigneur de Blancmeſnil, Conſeiller au Parlement, mort le 9 Mars 1555, & inhumé dans ſa Chapelle aux Saints Innocens, avoit épouſé, en 1523, *Françoiſe Cueillette*, Dame de Geſvres, fille de *Jean*, Seigneur de Freſchine & de Geſvres, & de *Jeanne Roland*. Elle mourut le 20 Avril 1567, & fut inhumée auprès de ſon mari. Ils eurent trois enfans morts jeunes; — 4. NICOLAS, qui ſuit; — 5. LOUIS, auteur de la branche des Ducs de Treſmes, rapportée ci-après; — 6. MADELENE, mariée, ſans enfans, à *Bernard Prevôt*, Seigneur de Morſan, Préſident au Parlement de Paris, mort le 22 Novembre 1585, âgé de 68 ans, fils de *Jean*, & de *Marie Brachet*. Elle mourut au mois de Mai 1603, après avoir teſté le 20 Mai 1580. Ils furent tous les deux enterrés dans le Sanctuaire des Céleſtins de Paris; — 7. FRANÇOISE, Abbeſſe de Longchamp-lès-Paris, qui abdiqua enſuite, & mourut au mois de Mai 1618; — 8. ANNE, morte jeune; — 9. MARIE, femme de *Claude le Roux*, Seigneur de Bougteroude, Maître en la Chambre des Comptes de Paris; — 10. JEANNE, morte jeune; — 11. FRANÇOISE, Abbeſſe de Fontaine-lès-Nonains; — 12 & 13. JEANNE &

Renée, Religieuſes; — 14. Guillemette, morte jeune; — 15. & Marthe, femme de *Nicolas Moreau*, Seigneur d'Auteuil, Tréſorier de France en la Généralité de Paris.

IV. Nicolas Potier, III. du nom, Seigneur de Blancmeſnil, Conſeiller au Parlement en 1564, Maître des Requêtes trois ans après, fut Préſident à Mortier le 23 Avril 1578, dont il n'entra en poſſeſſion qu'en 1585, après la mort de *Bernard Prevôt*, ſon beau-pere. N'ayant point pris le parti de la Ligue, il fut arrêté priſonnier au Louvre avec quelques autres; & ſe retira auprès du Roi Henri IV, qui le députa pour préſider à la Chambre du Parlement établi à Chalons. Il rendit de grands ſervices à ce Prince & à Louis XIII, ſon fils, pendant la Régence de Marie de Médicis, qui, en récompenſe, l'honora de la charge de ſon Chancelier. Il mourut le 1 Juin 1645, âgé de 94 ans, & fut inhumé dans ſa Chapelle aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé *Iſabeau Baillet*, fille de *René*, Seigneur de Treſmes & de Silly, Préſident au Parlement, & d'*Iſabeau Guillard*. Elle mourut avant lui, & fut auſſi inhumée aux Innocens. De ce mariage vinrent: — 1. René, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, qui ſe trouva à l'Aſſemblée des Etats tenus à Paris en 1614 & 1615, & en cette derniere année il porta la parole au Roi pour le Clergé de France, qui demandoit le rétabliſſement de la Religion Catholique dans le pays de Béarn: il mourut à Beauvais, âgé de 40 ans, le 4 Octobre 1616, ayant fait ſon teſtament le 2 de ce mois, & ſuivant ſes dernieres volontés, ſon corps fut apporté à Paris, & inhumé aux Saints Innocens, en la ſépulture de ſa Famille. Il paſſa pour un des ſçavans hommes de ſon tems. Comme il avoit la vue extrêmement foible, *Loiſel*, ſon contemporain, dans ſes Mémoires du Beauvoiſis, le nomme le *Dydime François*; — 2. Bernard, Seigneur de Silly, Préſident en la Cour du Parlement de Bretagne en 1609, mort, âgé de 32 ans, le 30 Janvier 1610, ſans enfans de *Marie Guyot de Charmeaux*, qui ſe remaria à *Henri du Pleſſis*, Seigneur de Richelieu. Son corps fut apporté de Rennes & enterré aux Saints-Innocens; — 3. Nicolas, qui ſuit; — 4. André, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 5. Augustin, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Grand-Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, nommé à cet Evêché immédiatement après la mort de ſon frere aîné, ſacré à Rome dans l'Egliſe de Saint-Louis, le 17 Septembre 1617. Il aſſiſta à l'Aſſemblée du Clergé, tenue à Paris en 1625; & à celle des Notables au mois de Novembre de l'année ſuivante; ſe trouva au Lit-de-Juſtice que Louis XIV tint à ſon avénement à la Couronne en 1643; mourut en ſon Château de Breſle le 19 Juin 1650, & fut inhumé dans ſa Cathédrale; —— 6. Renée, batiſée à Saint-Sulpice en 1598, femme d'*Oudard Hennequin*, Seigneur de Boinville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi; — 7. & Madelene, mariée, le 21 Avril 1608, à *Théodore Choart*, Seigneur de Buzenval.

V. Nicolas Potier, IV. du nom, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, ſur la démiſſion de Louis Potier, Seigneur de Geſvres, ſon oncle, Préſident de la Chambre des Comptes dès le 5 Juillet 1614, mourut au ſiége de la Rochelle en 1628; ſon corps fut apporté à Paris, & enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé *Marie Barré*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Couſteau, & de *Jeanne Tardif*, Dame de Douſley, dont: — 1. Nicolas, mort jeune; — 2. René, qui ſuit; — 3. Augustin, Chevalier, Seigneur d'Ocquerre, Conſeiller au Parlement, mort le 11 Mars 1704, & enterré aux Saints-Innocens; — 4. autre René, mort jeune; — 5. Jeanne, morte le 1 Juillet 1681, ſans enfans de ſon mariage avec *Michel de Marillac*, Seigneur d'Ollainville, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat; — 6. Marie, Religieuſe à Longchamp; — 7. Madelene, morte le 17 Octobre 1705, dans ſa 82e année. Elle avoit épouſé, par contrat du 13 Novembre 1640, *Guillaume de Lamoignon*, premier Préſident du Parlement de Paris. C'eſt par ce mariage que la Terre de Blancmeſnil a paſſé dans la Maiſon de *Lamoignon*, après la mort de Marie-Renée Potier, ſa niéce, dont on va parler; — 8. & Renée.

VI. René Potier, Seigneur de Blancmeſnil & du Bourget, reçu Conſeiller

au Parlement en 1646, enſuite Préſident en la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 17 Novembre 1680, avoit épouſé *Marie de Grimonville*, fille de *Louis de Grimonville*, Marquis de la Meilleraye, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Gobelin*. Elle ſe remaria à *Henri de Saulx*, Comte de Tavannes, mourut à Paris le 25 Juillet 1715, & fut inhumée le 26 à Saint-Jacques du Haut-Pas. De ſon premier lit elle laiſſa — MARIE-RENÉE POTIER, Dame de Blancmeſnil, morte, ſans alliance, au Couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis au Marais, le 16 Janvier 1700, âgée de 22 ans.

Seigneurs de NOVION.

V. ANDRÉ POTIER, Seigneur de Novion en l'Iſle de France, quatrieme fils de NICOLAS, III. du nom, & d'*Iſabeau Baillet*, fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne le 12 Janvier 1607, Préſident au même Parlement en 1610, après la mort de BERNARD POTIER, ſon frere, & Préſident au Parlement de Paris par la démiſſion de ſon pere, dont il fit les fonctions juſqu'à ſa mort, arrivée en Novembre 1645, fut enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé 1°. *Anne de Lauzon*, fille de *Michel*, Seigneur d'Aubervilliers, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Iſabelle d'Amour*, morte, ſans enfans, le 20 Décembre 1614, âgée de 15 ans; & 2°. *Catherine Cavelier*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Margas*. De ce ſecond lit vinrent: — NICOLAS, qui ſuit; — & CATHERINE, femme de *Jacques Jubert*, Seigneur de Bouville, Conſeiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel.

VI. NICOLAS POTIER, Seigneur de Novion, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils en 1637, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1645, Greffier-Commandeur des Ordres du Roi en 1656, dont il ſe démit l'année ſuivante; premier Préſident au Parlement de Paris en 1678, gratifié, au mois de Janvier 1679, par le Roi, d'une ſomme de 100 mille écus, & d'un Brevet de retenue de pareille ſomme ſur ſa charge de premier Préſident, dont il ſe démit en 1689; reçu à l'Académie Françoiſe le 27 Mars 1681, mourut dans ſa maiſon de Grignon, près de Villepreux, le 1 Septembre 1693, âgé de 73 ans. Son corps fut apporté le 4 du même mois, & enterré en l'Abbaye d'Iſſy près Paris, aujourd'hui Communauté des Prêtres de Saint-François. Il avoit épouſé *Catherine Gallard*, fille de *Claude*, Seigneur de Courances, &c. & de *Marguerite Mandat*. Elle mourut le 23 Avril 1685, dans ſa 62ᵉ année, & fut enterrée le 26 au Couvent des Filles de Saint-Thomas. Leurs enfans furent: — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. JACQUES, Docteur de Sorbonne, Abbé du petit Citeaux, nommé à l'Evêché de Siſteron en 1674, à celui de Fréjus en 1680, & à celui d'Evreux en 1681, mort le 14 Octobre 1709, dans ſa 62ᵉ année;

3. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte le 11 Mars 1665, appellé *le Comte de Novion*, Capitaine des Chevaux-Légers en 1667, Colonel du Régiment de Bretagne, & Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 14 Juillet 1722, âgé d'environ 84 ans, & enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épouſé 1°. *Anne-Catherine Broſſamin*, morte à Paris le 25 Décembre 1703, âgée de 39 ans, & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Charles*, Tréſorier général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Yvelin*; & 2°. en 1712, *Madelene le Couturier-de-Neuville*, fille de *Henri le Couturier*, Seigneur de Neuville, Capitaine-Commandant le premier Bataillon du Régiment du Roi, & de *Catherine-Françoiſe-Louiſe de la Broiſe*. Elle eſt morte, ſans enfans, le 4 Novembre 1733. Du premier lit il a eu: — NICOLAS, préſent à l'inhumation de ſa mere en 1703, peut-être le même qui fut reçu Chevalier de Saint-Lazare le 5 Mai 1715; — & JACQUES, Capitaine de Dragons le 26 Décembre 1703;

4. MARGUERITE, mariée à *Charles Tubœuf*, Maître des Requêtes & Intendant en Touraine, morte le 11 Mars 1705; — 5. CATHERINE, femme d'*Antoine Ribeyre*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat & d'honneur au Parlement, morte le 29 Décembre 1709, âgée de 63 ans, & enterrée dans l'Egliſe des

Blancs-Manteaux à Paris ; — 6. & MARIE-AGNÈS, femme d'*Arnaud de la Briffe*, Maître des Requêtes, puis Procureur-Général au Parlement de Paris, morte le 28 Mai 1686.

VII. ANDRÉ POTIER, Marquis de Novion, Seigneur de Grignon, Conſeiller au Parlement de Paris le 31 Août 1657, Avocat-Général au Grand-Conſeil en 1661, Maître des Requêtes le 12 Décembre 1663, Préſident à Mortier au Parlement, en ſurvivance de ſon pere, le 2 Janvier 1674, mort avant ſon pere, ſans avoir exercé cet office, le 23 Janvier 1677, fut inhumé aux Saints-Innocens, & avoit épouſé, le 3 Février 1660, *Catherine-Anne Maſlon*, fille de *Charles-Henri*, Seigneur de Bercy, Maître des Requêtes, & de *Françoiſe Berthelin*. Elle eſt morte le 1 Septembre 1715, laiſſant : — 1. ANDRÉ, qui ſuit ; — 2. LOUIS-NICOLAS-ANNE-JULES, dont on va parler ci-après ; — 3. N... POTIER, dit *le Chevalier de Novion*, Page de la Chambre du Roi en 1679 ; — 4. & MARIE, femme, le 6 Mars 1674, de *Jean-Batiſte-Louis Berrier*, Seigneur de la Ferriere, Maître des Requêtes, & Secrétaire des Commandemens de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE. Elle eſt morte le 10 Juillet 1747.

LOUIS-NICOLAS-ANNE-JULES POTIER, dit *le Marquis de Novion*, Seigneur de Villers & de Grignon, Colonel du Régiment de Bretagne en 1682, Brigadier des Armées du Roi le 30 Mars 1693, Major-Général des Troupes de Baviere, mort à Paris le 1 Mars 1707, âgé de 41 ans, avoit épouſé, en 1685, *Antoinette le Comte-de-Montauglan*, fille unique de *Jean le Comte*, Seigneur de Montauglan & de Germonville, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Louiſe-Antoinette de la Barde*. Elle mourut le 1 Juin 1694, âgée de 23 ans, & eut de ſon mariage : — 1. NICOLAS POTIER, Comte de Montauglan, Capitaine au Régiment de Toulouſe, tué à la bataille de Ramillies en 1706 ; — 2. DENIS-LOUIS-ANNE-JULES, dit *le Marquis de Novion*, reçu Mouſquetaire en 1711, mort le 27 Mars 1758, à 67 ans ; — 3. une fille, Religieuſe à Sainte-Claire à Paris, en Janvier 1703 ; — 4. CATHERINE, morte le 30 Juillet 1708, à 21 ans ; — 5. ANTOINETTE, mariée, le 9 Avril 1714, à *Gaſpard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, depuis Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dont poſtérité ; — 6. NICOLE, morte en 1694 ; — 7. & une autre fille, née le 28 Septembre 1693.

VIII. ANDRÉ POTIER, III. du nom Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, Conſeiller au Parlement de Paris le 6 Septembre 1680, Maître des Requêtes le 28 Février 1687, Préſident à Mortier le 23 Novembre 1689, premier Préſident le 20 Décembre 1723, Commandeur, Secrétaire & Greffier des Ordres du Roi le 19 Mars 1724, ſe démit de la charge de premier Préſident le 9 Septembre ſuivant, & mourut à Grignon le 22 Septembre 1731, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, le 9 Octobre 1680, *Anne Berthelot*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & des Commandemens de Madame la Dauphine, & d'*Anne Regnault de Duchy*. Elle mourut le 7 Février 1697, âgée de 35 ans, ayant eu de ſon mariage : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. ANTOINETTE, mariée, le 22 Juin 1709, à *Charles-Adolphe des Lions*, Comte d'Eſpaux, Colonel de Dragons, & morte le 19 Mai 1726, à 38 ans ; — 3. ANNE, femme, le 28 Janvier 1713, de *François de Montholon*, Inſpecteur-Général de la Marine, puis Intendant de Saint-Domingue le 6 Octobre 1720, mort en 1725, & elle le 24 Mai 1726, à 37 ans ; — 4 & 5. CATHERINE ; & une autre fille, née le 1 Février 1691.

IX. NICOLAS POTIER, Comte de Novion, Marquis de Grignon, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1715, mort en Octobre 1720, dans ſa 35ᵉ année, à Courances en Gâtinois, & inhumé à Paris aux Saints-Innocens, avoit épouſé, le 11 Décembre 1708, *Anne-Marguerite Gallard*, fille unique de *François-Galiot Gallard*, Seigneur de Courances, Guidon des Gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne Auzanet*, dont :

X. ANDRÉ POTIER, Marquis de Novion & de Grignon, né le 22 Janvier 1711, Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Décembre 1729, Préſident à Mortier au même Parlement le 28 Mai 1732, s'en eſt démis en Août 1758, & eſt mort depuis quelques années. Il avoit épouſé, 1°. le 2 Décembre 1739, *Anne-Remiette-Sophie*

Sophie Langlois, morte, ſans enfans, le 26 Février 1741, à 19 ans, fille de *Robert Langlois*, Seigneur de la Fortelle, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Sophie-Geneviéve de Cherée*; & 2°. le 23 Février 1747, *Marie-Philippe Tachereau*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry, Conſeiller d'Etat, & Intendant des Finances, & de *Philippe Taboureau des Reaux*. Du ſecond lit ſont iſſues deux filles, ſçavoir: — ANNE-MARIE-GABRIELLE, née le 21 Octobre 1747, mariée, le 15 Février 1768, à *Alexandre-Guillaume*, Comte *de Galard-de-Béarn*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres; — & PHILIPPINE-LÉONTINE POTIER, née le 26 Novembre 1748, mariée, le 28 Avril de la même année que ſa ſœur, à *Aimard-Charles-Marie de Nicolaï*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 20 Juin 1767, & premier Préſident de la Chambre des Comptes depuis 1768, dont des enfans. Voyez GALARD & NICOLAÏ.

Seigneurs, Comtes, puis Ducs de TRESMES & de GESVRES, Pairs de France.

IV. LOUIS POTIER, Baron de Geſvres, Secrétaire d'Etat, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Blancmeſnil, Conſeiller au Parlement, & de *Françoiſe Cueillette*, Dame de Geſvres, commença à travailler ſous M. *de Villeroy*, Secrétaire d'Etat, obtint une charge de Secrétaire du Roi le 2 Avril 1567, & celle de Secrétaire du Conſeil le 5 Avril 1578. Le Roi HENRI III le retint auprès de lui, après la journée des Barricades, en 1588, l'envoya à Senlis pour y arrêter les deſſeins de quelques Factieux: il ſe trouva aux Etats de Blois, accompagna le Duc *de Nevers*, qui devoit commander une armée en Poitou; reçut, le 22 Février 1589, les Proviſions de Secrétaire d'Etat; travailla à la réunion des Rois HENRI III & HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui, parvenu à la Couronne, lui continua ſa confiance; & réunit en ſa faveur, ſous le titre de *Comté de Treſmes*, par Lettres du mois de Janvier 1608, la Châtellenie de May, les Fiefs & Seigneuries de Marnoue, Rieux, le Chêſnoy, Thoiry, Mery, Troſy, le Gué & Treſmes. Ce Miniſtre ſervit utilement ce Prince pendant le cours des affaires de la Ligue; traita avec les Députés du Duc *de Mercœur*, Gouverneur de Bretagne; eut ordre d'informer ſur la conſpiration du Maréchal *de Biron*; & mourut le 25 Mars 1630. Il avoit épouſé *Charlotte Baillet*, ſœur puînée d'*Iſabeau Baillet*, femme de NICOLAS POTIER, III. du nom, Seigneur de Blancmeſnil, & fille de *René Baillet*, Seigneur de Treſmes, Préſident au Parlement, & d'*Iſabeau Guillard*. Elle fut retenue Dame de la Reine mere, CATHERINE DE MÉDICIS, par Lettres données à Chartres le 20 Août 1588. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. BERNARD, Seigneur de Blerencourt, &c. Gouverneur de la ville & Château de Fougeres en 1598, une ſeconde fois en 1605, Cornette de la Cavalerie légere de France en 1600, Gouverneur de Langres le 13 Octobre 1602, Bailli de Coucy le 10 Novembre ſuivant, Gouverneur du Pont-Audemer le 7 Août 1605, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légere en Mars 1609, Gouverneur des Château, Parc & Chaſſes de Folembray, le 1 Décembre ſuivant, Conſeiller d'Etat le 14 du même mois 1614, Vice-Amiral & Capitaine des Côtes en Normandie le 19 Août de la même année, Capitaine de 50 hommes d'armes au mois de Juillet 1616, Capitaine-Gouverneur & Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Peronne, Montdidier & Roye, le 11 Novembre ſuivant, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 21 Avril 1621, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Rouen & de Caux, avec entrée & voix délibérative au Parlement de Rouen, le 24 Mars 1623; Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie le 17 Juin 1625; & enfin Lieutenant-Général de la Cavalerie Légere de France, mort en 1662, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 15 Mai 1600, avec *Charlotte de Vieuxpont*, Dame d'Annebault, qui n'étoit alors âgée que de 9 ans, fille unique de *Gabriel de Vieuxpont*, & de *Françoiſe de Boves*; — 3. & ANTOINE, Seigneur de Sceaux, envoyé par ſon pere à Rome, Secrétaire d'Etat en ſurvivance en 1604; envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne après la mort du Maréchal *d'Ancre*, & décédé pendant le ſiége de Montauban, le 13 Septembre 1621, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Anne d'Aumont*, fille de *Jacques*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Charlotte*

Catherine de Villequier. Elle ſe remaria à *Charles*, Comte *de Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi.

V. René Potier, Comte, puis Duc de Treſmes & Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Châlons, Chambellan ordinaire du Roi le 31 Janvier 1608; Conſeiller d'Etat le 26 Décembre 1629, obtint l'érection du Comté *de Treſmes* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Novembre 1648; eut Commiſſion de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie le 29 Février 1652, la Capitainerie & le Gouvernement du Pont-Audemer, le 29 Novembre 1661, ſe démit de ſon Duché-Pairie, en 1669, en faveur de Léon, ſon fils, dont le Roi lui conſerva les honneurs, & mourut le 1 Février 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épouſé, le 28 Avril 1607, *Marguerite de Luxembourg*, fille de *François*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Diane de Lorraine-Aumale*, ſa première femme. Elle mourut à Paris le 8 Août 1645, & fut inhumée dans l'Egliſe des Céleſtins, où ſe voit ſon épitaphe. Leurs enfans furent: — 1. Louis, Marquis de Geſvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué au ſiége de Thionville le 4 Août 1645, de la ruine d'une mine, n'étant âgé que de 33 ans, ſans avoir été marié, fort regretté, à cauſe de ſa bravoure & de ſes belles qualités; — 2. François, Marquis de Gandelus, puis de Geſvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué au ſiége de Lerida en 1646, ſans avoir été marié, âgé de 34 ans; — 3. Léon, qui ſuit; — 4. Charles, mort jeune en 1615; — 5. Charlotte, morte jeune en 1620; — 6. Catherine, décédée en 1627; — 7. Marguerite, morte jeune en 1621; — 8. Louise, morte jeune en 1624; — 9. Louise-Henriette, mariée 1°. à *Emmanuel de Faudoas-d'Averton*, Comte de Belin; & 2°. à *Jacques de Saulx*, Comte de Buſançois & de Tavannes; morte en 1680; —— 10. autre Marguerite, morte, ſans enfans, en 1669, femme de *Henri de Saulx-Tavannes*, Comte de Mirebel; — 11. autre Louise, Abbeſſe de la Barre, Ordre de Saint-Auguſtin, au Fauxbourg de Château-Thierry, morte le 31 Octobre 1681; — 12. & Anne-Madelene, morte, ſans alliance, le 25 Octobre 1705, âgée de 82 ans, & inhumée aux Céleſtins.

VI. Léon Potier, Duc de Treſmes, dit *de Geſvres*, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, &c. fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688, mort le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & inhumé aux Céleſtins, ſous un magnifique tombeau, avoit épouſé, 1°. en 1651, *Marie-Françoiſe-Angélique du Val*, morte au Château de Mareuil le 4 Octobre 1702, âgée de 70 ans, fille & unique héritiere de *François du Val*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & deux fois à Rome, & de *Suſanne de Monceaux-d'Auxy*; & 2°. le 29 Janvier 1703, *Françoiſe de Romillé-de-la-Cheſnelaye*, fille de *Louis*, Gouverneur de Fougeres, & de *Renée-Gabrielle de Belleforiere-de-Soyecourt*. Elle eſt morte à Paris le 27 Mars 1742, âgée de 58 ans, ſans laiſſer de poſtérité, & eſt inhumée aux Céleſtins. Les enfans du premier lit ſont: — 1. François-Bernard, qui ſuit; —— 2. Léon, né le 15 Août 1656, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archevêque de Bourges le 29 Mai 1694, ſacré le 23 Février 1695, Député aux Aſſemblées générales du Clergé de France, tenues à Paris en 1710 & 1715, créé Cardinal-Prêtre par le Pape Clément XI, ſur la nomination du Roi de Pologne, le 29 Novembre 1719, mort à Paris le 12 Novembre 1744, dans la 88ᵉ année de ſon âge; — 3. Louis, né le 19 Novembre 1660, Brigadier au mois d'Août 1688, Inſpecteur d'Infanterie, mort à Straſbourg le 24 Avril 1689, d'une bleſſure qu'il avoit reçue à Oberkircq dans le Palatinat; — 4. Jules-Auguste, né le 6 Novembre 1662, Chevalier de Malte, le 23 Mai 1665, Colonel du Régiment de Baſſigny en 1684, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Caux, Gouverneur du Pont-Audemer, mort le 15 Avril 1741, dans ſa 78ᵉ année; — 5. François, né en 1664, auſſi Chevalier de Malte, tué par les Turcs ſur la brêche, à la priſe de Coron dans la Morée, le 18 Juillet 1685; — 6. Charles, Comte d'Annebaut, mort jeune; — 7. Marie-Thérese, née le 15 Mars 1654, morte le 9 Novembre 1669; — 8. Marie

JEANNE-FÉLICE-ROSALIE, dite *Mademoiſelle de Geſvres*, héritiere de ſa tante, née le 20 Septembre 1657; morte à Paris le 10 Octobre 1740, dans la 84ᵉ année de ſon âge, & inhumée aux Céleſtins; — 9. SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 7 Juin 1659, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie, au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris; — 10. MADELENE-ARMANDE, née le 22 Juillet 1667, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie avec ſa ſœur; — 11. & CHARLOTTE-JULIE, née le 2 Novembre 1669, mariée, au mois de Juillet 1707, à *Charles-Amédée de Broglie*, Marquis de Revel, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, dont elle devint veuve le 25 Octobre de la même année, & morte, ſans enfans, le 3 Janvier 1752, âgée de 83 ans.

VII. FRANÇOIS-BERNARD POTIER-DE-GESVRES, Duc de Treſmes, Pair de France, ſe trouva au ſiége de Maſtricht en 1673, au combat de Sintzim en 1674, à celui de Turkem en 1675; eut un Régiment de ſon nom; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1690; nommé Gouverneur de Paris le 10 Décembre 1704, a fait la fonction de Grand-Chambellan au premier lit de Juſtice tenu par feu Louis XV; s'eſt démis de ſon Duché-Pairie, en faveur de ſon fils aîné, en 1722; a été fait Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724; & eſt mort le 15 Avril 1739. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1690, *Marie-Madelene-Louiſe-Geneviéve de Seiglieres*, fille de *Joachim*, Seigneur de Boiſfranc & de Saint-Ouen, Chancelier & Surintendant des Bâtimens de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, & de *Geneviéve Gedouin des Touches*. Elle eſt morte le 3 Avril 1702, âgée de 38 ans, laiſſant de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD, qui ſuit; — 2. LOUIS-LÉON, rapportée après ſon frere aîné; — 3. ETIENNE-RENÉ, né le 2 Janvier 1697, nommé, en 1720, à l'Abbaye d'Ourcamp, à celles de Saint-Vincent de Laon, & de Saint-Etienne de Caen, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Vidame de Gerberoy le 18 Février 1728; créé Cardinal en 1756; fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1758; s'eſt démis de ſon Evêché en 1772, & eſt mort à Paris en Juillet 1774, dans la 78ᵉ année de ſon âge; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Décembre 1697, mariée, par contrat du 17 Septembre 1715, à *Louis-Marie-Victor*, Comte *de Bethune*, Brigadier des Armées du Roi, Grand-Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle eſt veuve depuis le 19 Décembre 1744.

VIII. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD POTIER, né le 29 Septembre 1692, Duc de Geſvres, Pair de France dès l'an 1722, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, décédé, ſans enfans, le 19 Septembre 1757, à 65 ans moins 10 jours, avoit épouſé, le 2 Juin 1709, *Marie-Madelene Maſcranny*, d'une Famille originaire du pays des Griſons, établie en France en 1720, fille unique & héritiere de *Barthelemi*, Maître des Requêtes, & de *Jeanne-Batiſte le Fevre-de-Caumartin*. Elle eſt morte le 8 Juillet 1717, & eſt inhumée aux Céleſtins.

VIII. LOUIS-LÉON POTIER, Marquis de Gandelus, né le 28 Juillet 1695, appellé d'abord *le Comte de Treſmes*, ſecond fils de FRANÇOIS-BERNARD, Duc de Treſmes, & de *Marie-Madelene Louiſe-Geneviéve de Seiglieres*, Duc de Treſmes, Pair de France, Chevalier des Ordres, a d'abord été Lieutenant de Vaiſſeau, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, fait Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1745, nommé Gouverneur-Général de l'Iſle de France en 1757; Gouverneur & Capitaine du Château & Capitainerie Royale de Monceaux, Lieutenant pour le Roi du pays de Caux & Bailliage de Rouen; Gouverneur particulier des villes & Châteaux de Soiſſons, Laon & Pont-Audemer, & eſt mort à Paris le 28 Décembre 1774, dans la 80ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 6 Avril 1729, *Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg*, fille de *Chriſtian-Louis de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Valenciennes, & Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, & de *Louiſe-Madelene de Harlay*. De ce mariage eſt iſſu:

IX. Louis-Joachim-Paris Potier, Marquis de Gesvres, aujourd'hui titré *Duc de Gesvres*, né au Château de Saint-Ouen-sur-Seine, Maison de campagne du feu Duc *de Gesvres*, son oncle, le 9 Mai 1733, tenu sur les Fonts de batême, dans l'Eglise de Saint-Jean en Grêve, par la Princesse *de Tingry*, son ayeule, & par la ville de Paris, représentée par *Louis-Basile de Bernage*, Conseiller d'Etat, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Prévôt des Marchands, & les Echevins; la cérémonie en fut faite, le 30 Mai 1748, par l'Evêque de Beauvais, son oncle. Il a été nommé Gouverneur-Général de l'Isle de France & de Monceaux, en survivance, le 7 Juillet 1758, Lieutenant-Général du pays de Caux & du Bailliage de Rouen en Mai 1766, a eu les honneurs de Duc, par Brevet, en Décembre même année; & a épousé, le 4 Avril 1758, *Françoise-Marie du Guesclin*, fille de *Bertrand-César*, Marquis *du Guesclin*, Mestre-de-Camp, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, & de *Marguerite Bosc*. Elle a été mise en possession du Tabouret, en Janvier 1759. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes de la branche de *Novion* sont: *d'azur, à deux mains dextres d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.*

La branche des Ducs *de Tresmes* & *de Gesvres* écartele: *au 1 d'azur, à la bande d'argent*, qui est Baillet; *au 2 d'or, au chef de gueules, chargé au franc quartier d'un écusson de* Montmorency, *dont le premier quartier est chargé d'une étoile de sable*, qui est Aunoy; *au 3* de Montmorency; *au 4 d'argent, au chef de gueules, & un lion d'azur, armé, lampassé & couronné d'or sur tout*, qui est Vendôme ancien; *& sur le tout* de Potier.

POTTIN: Ancienne Famille de Sologne, établie en Normandie, au Château du Chesne, près Conches, depuis le XVe siécle.

Robert Pottin, cadet de Sologne, Commandant l'Armée en l'absence du Maréchal *Saint-André*, acquit la Terre du Chesne en 1484, restée depuis ce tems dans sa Famille, & possédée aujourd'hui par Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, Baron de Montgaudri, Seigneur & Patron de Viday, Saint-Cantin, Pervenchers, &c. près Mortagne au Perche, Seigneur & Patron du Chesne.

Ledit Pottin, Comte de Vauvineux, est fils de feu Louis-Philippe Pottin, Comte du Chesne, Seigneur de Limeau, &c. & de Dame *Jeanne-Marguerite du Plessis-Châtillon*, Dame Châtelaine du Mée, des Menils, &c. (laquelle Terre du Mée étoit depuis 300 ans dans la Famille, par le mariage de *Jean du Plessis* avec *Catherine d'Avaugour*), morte en son Château du Chesne en Normandie, le 6 Avril 1776, dans sa 74e année.

Le Comte *de Vauvineux*, seul de son nom & armes, connu en Normandie, a épousé, le 1 Octobre 1765, *Elisabeth-Geneviéve Ladvocat*, fille de feu *François Ladvocat*, Maître des Comptes à Paris.

Les ancêtres de Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, ont tous été, depuis ledit Robert Pottin, employés avec distinction dans les Troupes, soit à la tête de Régiment, soit en qualité de Capitaines, &c.

Les armes: *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef & trois en pointe.*

* POUDENX ou PODENX: Maison d'ancienne Chevalerie, l'une des premieres & des plus distinguées du pays & Sénéchaussée de Lanes en Guienne, où sont situés les Château & Terre de son nom, au Diocèse de Lescar, avec titre d'*ancienne Baronnie*, érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du Roi du mois d'Avril 1646, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin suivant, en faveur d'Etienne de Poudenx, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, Saint-Cricq, &c. Syndic de la Noblesse de Béarn, mentionné au XIVe degré de la branche aînée.

Les Châteaux & Maiſons de VITAL, II. du nom, Seigneur DE POUDENX, furent pillés & brûlés en 1331, par les gens du parti du Roi de France, contre EDOUARD III, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne. Les Anglois, lors de leur expulſion de cette Province, vers 1452, les pillerent & brûlerent auſſi, avec tous les titres, papiers & documens qui y étoient. Le Château ayant été rebâti quelques tems après, il fut encore pillé & brûlé, pour la troiſieme fois, en 1569, par le Comte *de Montgommery*, Chef des Religionnaires.

Les Seigneurs DE POUDENX ont été bienfaiteurs des Egliſes de Leſcar, de Saint-Girons, & des Abbayes de Saint Sever en Guienne, de la Réole en Béarn, & principalement de celle de Pontaut, au Diocèſe d'Aire, Ordre de Cîteaux, près de Poudenx, dans l'Egliſe de laquelle ils avoient anciennement leurs tombeaux & ſépulture. La ruine entiere de ce Monaſtere & de ſes Archives, pendant les troubles de la Religion en Béarn, nous prive de la connoiſſance de leurs premiers auteurs; mais, malgré la perte de la meilleure partie des titres de la Maiſon de POUDENX, le peu qui s'en eſt conſervé prouve inconteſtablement qu'elle poſſede, ſans interruption, depuis plus de 700 ans, les Château & Terre de ſon nom; qu'elle a contracté des alliances avec la principale Nobleſſe de Guienne; & qu'elle a conſtamment ſervi de pere en fils.

I. BERNARD DE POUDENX, Seigneur de Poudenx, vers l'an 1050, eſt le premier de ce nom qui ſoit connu par titres. Il fut témoin, avec le Seigneur *de Serres*, à la donation faite, le 6 des Ides de Juin 1067, de l'Egliſe & des dixmes du lieu de Lirac, au Diocèſe d'Aire, à l'Abbaye de Saint-Sever, par *Pierre de Sault*, fils de *Guillaume-Raimond*, Seigneur *de Sault*. Le même BERNARD, Seigneur DE POUDENX, eut, en 1062, un long différend avec *Arnaud d'Eſtios*, Abbé de Saint-Sever, au ſujet des limites de ſa Terre de Poudenx, avec celle de Morgans, appartenant à l'Abbé; & ſur les droits de pâturage & uſage dans les Landes, Bois, Forêts & Terres du lieu de Capremont, que l'Abbé & les Religieux prétendoient leur avoir été donnés par les Seigneurs DE POUDENX, ſes prédéceſſeurs; mais *Centule*, Vicomte ſouverain *de Béarn*, fut médiateur de leur querelle, & les accorda, par traité de l'an 1072. Extrait du *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sever.*

II. ARNAUD DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, vivoit dès l'an 1120. Il fut pleige & caution avec *Centule*, Vicomte *de Béarn*, de la donation faite, en 1130, de l'Egliſe de Saint-Martin de Thiure, à l'Evêque & au Chapitre de Leſcar, par *Gilles de Gans*, & Dame *Mirambé*, ſon épouſe. Il eut pour ſucceſſeur:

III. BERNARD DE POUDENX, II. du nom, Seigneur de Poudenx, de Hauriet & de Projan, né vers l'an 1190, qui vivoit encore en 1260. Il étoit mort en 1272, & avoit épouſé, vers 1238, *N... de Morlane*, fille du Seigneur *de Morlane*, d'une des premieres Maiſons du Béarn, dont étoient *Raimond de Morlane*, Evêque d'Oleron en 1238, & *Arnaud de Morlane*, Evêque de Leſcar en 1288: cette Maiſon eſt fondue, vers l'an 1300, dans celle de *Béarn*. Ladite *de Morlane* porta en dot à BERNARD, Seigneur DE POUDENX, ſon mari, les Terres de Lanſſo, de Plaſſy & de Caplane; & ils eurent, entr'autres enfans:

IV. VITAL DE POUDENX, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, né vers l'an 1240, qui vendit, en 1266, les Château & Terre de Pontaut, & la moitié de la Seigneurie & Forêt de Baillet. Il fit foi & hommage, en 1273, à EDOUARD I, Roi d'Angleterre, Duc de Guienne, des Terres & Châteaux de Poudenx, de Hauriet, de Projan & de pluſieurs autres dans le pays de Chaloſſe, qui compoſoient l'ancien patrimoine de ſes peres; & pour leſquelles il déclara être tenu, en tems de guerre, au ſervice d'un Chevalier & de trois Ecuyers. Il rendit, en même-tems, hommage pour les Terres de Lanſſo, de Plaſſy & de Caplane, qu'il déclare avoir eues de la ſucceſſion de la Dame *de Morlane*, ſa mere. Ses enfans furent, entr'autres: — SANSANER, qui ſuit; — & GUILLAUME-ARNAUD DE POUDENX, Chevalier. Il eſt mentionné avec SANSANER, ſon frere, dans un acte de 1308; fut choiſi & député par EDOUARD II, Roi d'Angleterre, en 1309, avec *Arnaud de Caupene* & *Gaillard de Saint-Paul*, Chevaliers, pour traiter, en

ſon nom, de la paix avec le Roi de Caſtille ; aſſiſta, en 1310, avec *Arnaud de Caupene*, Sénéchal de Périgord, & *Hélie de Taleyrand*, Comte de Périgord, &c. à un duel & combat en champ clos, qui ſe donna en la ville de Molieres, entre *Aimery de Biron*, Seigneur de Monferrand, & *Hugues de Saint-Germain*, Chevaliers ; & fut témoin à une tranſaction, paſſée le 8 Décembre 1320, entre *Garſie-Arnaud de Caupene*, Evêque d'Acqs, & *Amanieu d'Albret*, Vicomte de Maremne.

V. SANSANER DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, de Projan, de Touloufette, de Lanſſo, Plaſſy & Caplane, né vers l'an 1264, fut Capitaine-Commandant du Château de Morgans, reçut, en 1294, des Lettres d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, pour l'aider à recouvrer le pays de Guienne ; aſſiſta, le 1 Octobre 1308, au traité de mariage d'*Arnaud*, Seigneur *de Luxe*, en Navarre, avec *Jeanne de Caupene*, fille d'*Hélie de Caupene*, Chevalier, Seigneur de Caupene, & d'*Aude de Tyran*, Dame de Buſſac ; & vivoit encore en 1320. Il eut, entr'autres enfans : — VITAL, qui ſuit, — & AUGER DE POUDENX, auteur de la branche des Seigneurs de Baylenx & de Poyane, dont nous parlerons ci-après.

VI. VITAL DE POUDENX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan & de Touloufette, né vers l'an 1290, commença ſes premieres armes ſous EDOUARD II, Roi d'Angleterre, Duc de Guienne. EDOUARD III écrivit de Gloceſter, le 18 Août 1329, à ſon Connétable de Bordeaux, pour le faire payer des appointemens qui lui étoient dus, pour ſervices rendus auprès du feu Roi ſon pere. Le même Prince, étant à Marleberg, le 3 Novembre 1331, ordonna à ſon Sénéchal de Gaſcogne de faire informer ſur les pertes & dommages ſoufferts par VITAL, II. du nom, Seigneur DE POUDENX, contre *Raimond-Arnaud de Béarn*, qui, avec une troupe de gens d'armes, avoit brûlé tous ſes Châteaux & Maiſons ; & le mit lui, ſa Famille & ſes Terres ſous ſa ſauve-garde & protection ; enfin il manda, de Weſtminſter le 1 Juin 1341, à ſon Connétable de Bordeaux, de lui faire payer les ſommes qui lui étoient dues, tant pour la remonte de ſes chevaux & équipages, que pour ſes appointemens & ceux de ſa Compagnie d'hommes d'armes. A VITAL II, Seigneur DE POUDENX, ſuccéda

VII. BERNARD DE POUDENX, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, qui fut témoin, avec *Auger*, Seigneur *de Doazit*, & autres Seigneurs du pays, à une Sentence rendue à Saint-Sever, le 15 Juillet 1357, par *Jean de Chibreſton*, Chevalier, Sénéchal de Guienne, Lieutenant d'*Edouard*, Prince *de Galles*, en faveur du Prieur Syndic des Bénédictins de Saint-Sever, contre *Arnaud de Marſan*, Seigneur de Cauna, & contre les Seigneurs *de la Mothe*, *d'Auriſſe*, &c. Il ſe préſenta en armes en 1376, avec les Seigneurs *de Doazit*, *de Marſan*, *de Saint Paul*, *d'Amou*, *de Saint-Cricq*, &c. devant *Arnaud Guillaume de Béarn*, Lieutenant du Comte *de Foix*, dans l'Egliſe des Freres Mineurs de Morlas, pour ſervir contre les Anglois. Il paroit que ledit BERNARD DE POUDENX avoit épouſé, vers l'an 1364, *Marguerite de Doazit*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Doazit*, & ſœur d'*Arrigane*, femme du Vicomte *d'Orthe*, & de *Miremonde de Doazit*, épouſe du Seigneur *de Bezaudun*, & qu'il eut pour fils :

VIII. GUILLAUME-ARNAUD DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan, Seigneur Patron de l'Egliſe de Poudenx, né vers l'an 1365 ; paſſa un accord, le 16 Mars 1391, devant *Arnaud de Caſſoaramer*, Notaire de Saut de Navailles, avec le fils de *Gaſſion de Salies*, qui avoit régi & gouverné ſa Terre & Maiſon de Poudenx ; préſenta à la Cure de Poudenx, Diocèſe de Leſcar, le 30 Novembre 1418 ; tranſigea avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Sever, & leur fit ceſſion d'un droit de péage au lieu de Projan, par acte paſſé devant *Daribere*, Notaire le 4 Décembre 1428 ; nomma encore à la Cure de Poudenx en Avril 1435 ; ſervit dans les guerres contre les Anglois en 1425, 1430, 1435, &c. & mourut vers 1440. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Guillaume-Arnaud de Morlans*, Notaire de Hagetmau, le 16 Juillet 1402 (en préſence de *Guillaume de Leſcun*, Chevalier, & de BERTRAND DE BAYLENX, Seigneur de Poyane), *Agnès de Cauna*, fille du Seigneur *de Cauna* ; & ſœur

de *Louis*, Seigneur *de Cauna*, au Diocèse d'Aire, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — BERNARD, qui suit ; — & GERAUD DE POUDENX, Abbé de la Sauve, près Bordeaux, en 1435. Il obtint du Roi Louis XI la confirmation des priviléges du Monastere, en Avril 1462, se démit de son Abbaye en 1463 ; fut créé Evêque de Thibut en la Campagne de Rome ; mourut le 11 des Calendes de Mai 1474 ; & fut enterré en la Chapelle qu'il avoit fondée en l'Eglise de la Sauve, dans un tombeau de marbre élevé, qu'il avoit fait construire en 1456, & sur lequel son effigie étoit représentée. GUILLAUME-ARNAUD, Seigneur DE POUDENX, laissa aussi une fille naturelle, nommée — BERTRANDE DE POUDENX, mariée, en 1449, avec *Jean du Hazard-de-Toulousette*.

IX. BERNARD DE POUDENX, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan & de Toulousette, succéda à son pere dès l'an 1440 ; servit dans les guerres contre les Anglois, qui, par droit de représailles, pillerent & brûlerent son Château de Poudenx vers 1452 ; passa un accord, au sujet du Moulin de Toulousette, avec les habitans de ce lieu, le 2 Juin 1454 ; & étoit mort en 1460. Il avoit épousé, vers 1445, *Annette de Navailles*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Serres-Castets, Capitaine-Châtelain, & Gouverneur de la ville d'Ortez, & de *Catherine d'Estaing* ; & sœur de *Jean de Navailles*, Capitaine-Châtelain de la ville de Morlas, dont elle devint l'héritiere par sa mort, sans enfans de *Marie de Coaraze*, son épouse. Le Seigneur DE POUDENX eut de son mariage, entr'autres enfans : — 1. PIERRE, qui rendit hommage au Roi des Terres de Poudenx, de Hauriet & de Projan, le 2 Mars 1460. Il servit avec distinction dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne ; plaidoit au Parlement de Bordeaux, en 1475, contre *Guillaume-Raimond*, Seigneur *de Cauna*, au sujet du serment de fidélité qu'étoient tenus de lui faire les habitans de Projan ; obtint Arrêt à ce sujet le 23 Février 1475, & mourut vers l'an 1480 ; — 2. BERNARD, qui suit ; — 3. ANTOINETTE ; — 4. ISABEAU, mariée à *Bernard d'Aydie*, Seigneur du haut de Berens ; — 5. ANNETTE, femme 1°. de *François*, Seigneur *de Soustens* ; & 2°. de *Pierre*, Seigneur *du Sault*, dans le Vicbil.

X. BERNARD DE POUDENX, V. du nom, né vers 1448, qualifié de *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, de Basercles, Castetner, & des lieux de Serres-Castets & de Bernadets, du chef d'*Annette de Navailles*, devenue, comme on l'a dit, héritiere de *Jean de Navailles*, son frere, succéda à PIERRE DE POUDENX, dès l'an 1482 ; & fit vente de sept florins de fiefs de rente, à prendre sur certains habitans de sa Terre de Poudenx, en faveur de l'Eglise de Saint-Médard, Diocèse de Lescar, par acte passé devant *Jean de Barbacane*, Notaire, en 1483. Il servit dans les guerres de Bourgogne, de Bretagne & d'Italie ; fit le voyage de Milan avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminge ; & fut Lieutenant, puis Capitaine de la Compagnie de 1000 hommes de pied du Seigneur *de Gramont*, tué à la bataille de Ravennes. Il est mentionné dans des actes des années 1490, 1491 & 1496, en qualité de Seigneur de Poudenx, & de Patron de la Chapelle & Prébende fondée par ses ancêtres dans l'Eglise de Poudenx ; fit son testament, à son retour d'Italie, au Château de Poudenx, devant *Jean de Baradot*, Notaire, le 7 Juin 1517 ; & mourut la même année, âgé de près de 70 ans. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Biron, devant *Jean Boquety*, Notaire, le 5 Février 1504, *Jeanne de Monferrand*, fille de *Jean*, Baron *de Monferrand*, en Périgord, & de *Bernardine de Lavedan* ; & sœur de *Marguerite de Monferrand*, femme de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron. Elle avoit pour ayeule maternelle *Rose d'Albret*, & étant restée veuve, elle se remaria avec *Pierre de Pardaillan*, Seigneur de la Mothe, dont elle eut des enfans. Ceux de son premier lit furent : — 1. JEAN, Seigneur DE POUDENX, qui étoit sous la tutelle de sa mere le 23 Avril 1518, qu'il reçut, par acte passé devant *Salefranque*, Notaire, le serment de fidélité des habitans de Serres-Castets : ceux de Poudenx lui rendirent le même devoir, par acte passé, le 17 Décembre 1524, devant *de Baradot*, Notaire. Il mourut jeune, & sans avoir pris d'alliance ; — 2. ROGER, aussi mort jeune ; — 3.

François, qui suit; — 4. & Gabriel, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1534.

XI. François de Poudenx, Seigneur de Poudenx, de Basercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castets, Bernadets & Saint-Cricq, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit ses premieres armes en Piémont sous M. *d'Ossun*, Capitaine des Chevaux-Légers, puis Gouverneur de Turin; servit ensuite sous le Comte *de Bury*; fut fait Capitaine de 300 hommes, par Commission du Roi de Navarre, du 21 Janvier 1542; se distingua aux siéges de Navarreins & de Tarbes; s'opposa aux troupes du Comte *de Montgommery*; commanda la Noblesse du pays, & remit sous l'obéissance de Sa Majesté, les villes d'Ortez, de Tartas, de Mugron, &c. Le Roi Charles IX lui écrivit, le 1 Novembre 1570, pour lui apprendre qu'il l'avoit nommé Chevalier de son Ordre. Il eut l'estime & l'amitié du Connétable *de Montmorency*, comme il conste de plusieurs de ses Lettres, par lesquelles il le traite de *son entier & bon ami*, & fait l'éloge de sa Maison & des services de ses ancêtres.

François de Poudenx n'étoit âgé que de 19 ans, le 8 Janvier 1527, qu'il donna procuration générale à *Guillaume-Arnaud*, Seigneur *de Beyrie*, son curateur, pour racheter la Terre de Serres-Castets, qui avoit été aliénée, par son pere, à *Marie Démont*, femme du Seigneur *d'Arcet*. En qualité de fils & héritier de Bernard de Poudenx, fils d'*Annette de Navailles*, il paya 40 écus d'or à *Arnaud de Navailles*, frere naturel de ladite *Annette*, son ayeule, par acte passé, le 27 Juin 1531, devant *Fortaner de Larezet*, Notaire de Poudenx. Il plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1534 & 1546, contre *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, son cousin-germain, pere d'*Armand*, Maréchal de France, au sujet de la dot de *Jeanne de Monferrand*, sa mere; fit foi & hommage des Terres de Serres-Castets, de Bernadets & Fiefs à Morlas, au Roi de Navarre, en 1538; & épousa, par contrat passé le 22 Avril 1539, devant *Dutastet*, Notaire, *Marguerite de Saint-Cricq*, Dame héritiere de Saint-Cricq, veuve d'*Emery de Bazillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, petite-fille d'*Amanieu de Saint-Cricq*, Chevalier, Baron de Saint-Cricq, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Sever, par Lettres de *Charles*, Duc *de Guienne*, du 20 Juillet 1469. Elle fit son testament devant *de Cés*, Notaire, le 15 Juillet 1556, & eut de son mariage: — 1. Charles, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de la Mothe, Capitaine de 100 hommes, marié, en 1575, à *Jeanne de Biran*; — 3 & 4. Louis & Adrien, qui furent aussi Capitaines.

XII. Charles de Poudenx, Chevalier, Baron de Poudenx & de Saint-Cricq, Seigneur de Basercles, Castetner, de Hauriet, Projan, Saint-Echaux, Serres-Castets, Bernadets, &c. fut un des principaux Seigneurs Catholiques attachés à Henri IV, Roi de Navarre, auquel il rendit des services signalés, qui lui mériterent l'estime & les bontés de ce Monarque, qui lui fit don de la Baronnie de Sabres au pays d'Albret, par Lettres du 11 Mai 1578. Ce Prince lui écrivit, de sa main, le 7 Juillet 1581, qu'*il voudroit être en état de lui faire autant de bien, qu'il en auroit la volonté*. La Reine Marguerite lui témoigna aussi, en plusieurs occasions, ses bontés & la satisfaction de ses services. Il transigea avec Jean, Louis & Adrien, ses freres, par acte passé devant *Darac*, Notaire Royal le 5 Décembre 1573; fit publier & observer, en 1581, par ordre du Duc *d'Alençon*, les articles convenus entre le Roi & les Députés de la Religion P. R.; testa devant *Dutournier*, Notaire, le 15 Novembre 1606; & avoit épousé, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Destouesse*, Notaire, le 9 Mars 1564, Anne de Baylenx, sa cousine, fille d'Etienne, Seigneur, Baron de Poyane, & de *Jeanne d'Antin*; & sœur de Bertrand de Baylenx, Seigneur de Poyane, nommé Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1596. Ils eurent, pour fils unique:

XIII. François de Poudenx, II. du nom, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, de Basercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castets, Saint-Cricq, Saint-Echaux, Soulens, &c. Syndic de la Noblesse du Béarn, qui servit auprès du Duc *d'Epernon*. Il fit un accord devant *Denoguier*, Notaire, le 15 Novembre

1592,

1592, avec CHARLES, ſon pere, qui lui céda les Terres de Projan, Hauriet, Serres-Caſtets & de Bernadets; & avoit épouſé, par contrat paſſé, le 4 Octobre précédent, devant ledit *Denoguier*, Notaire, *Françoiſe de Meriteins*, fille de *Raimond*, Seigneur de Lago, Baron de Gayroſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, d'une des plus anciennes Maiſons de Béarn, & de *Marguerite de Navailles*, Dame héritiere de Peyre & d'Arbus. Leurs enfans furent: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. BERTRAND, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, mort à Paris; — 3. LOUIS, Capitaine au Régiment de Villendry, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Commandant de la ville de Chivas, Gouverneur de la ville & Comté d'Aſti, avec penſion de 2000 livres, par Brevet du 1 Décembre 1642, mort au ſervice du Roi; — 4. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Serres-Lous, ſeule exiſtante aujourd'hui, rapportée ci-après; — 5. autre BERTRAND, Capitaine d'Infanterie, tué à la tranchée de Fontarabie; — 6. autre LOUIS, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, mort en Italie; — 7. JACQUES, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de la Rochelle; — 8. CHARLES, Chanoine & Official de l'Egliſe de Leſcar, Député à l'Aſſemblée générale du Clergé en 1630; — 9. PAUL, Chanoine de l'Egliſe de Conſerans, mort jeune; — 10. & MADELENE DE POUDENX, mariée au Seigneur *de Salettes*, en Béarn.

XIV. ETIENNE DE POUDENX, Chevalier, Seigneur, Baron de Poudenx, Saint-Cricq, Hauriet & Projan, Syndic de la Nobleſſe du Béarn, &c. fut d'abord Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc *d'Épernon*; Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 4 Mai 1651, & ſe diſtingua au ſiége de Bellegarde, dont il fut fait Gouverneur. Le Roi Louis XIII, en récompenſe de ſes ſervices, lui fit don de la haute Juſtice des Terres de Poudenx, Caſtetner, Baſercles, par Lettres du mois d'Avril 1640; & érigea leſdites Terres en *Vicomté*, par Lettres du mois d'Avril 1646, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin ſuivant, comme nous l'avons dit ci devant; & lui donna, la même année, une penſion de 2000 livres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Deſangles*, Notaire, le 5 Octobre 1622, *Paule-Gabrielle de Laſſeran-Maſſencome*, fille de *Pierre de Laſſeran-Maſſencome-Montluc*, Seigneur, Baron de la Garde, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Sergent-Major de la ville de Paris, Gouverneur de la ville & Château d'Ortez, & d'*Anne de Mareſtang*. De ce mariage vinrent: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. CLÉMENT, Chanoine de l'Egliſe de Leſcar, & Archidiacre de celle de Tarbes; — 3. FRANÇOIS, nommé Evêque de Tarbes en 1692, mort en 1716, ayant fait ſon teſtament devant *Lacay*, Notaire de Tarbes; — 4. ANNE, mariée à *N... d'Abbadie*, Seigneur, Baron d'Arboucave, dont un fils, Seigneur d'Arboucave; — & *Bernard d'Abbadie*, Evêque d'Acqs, mort en 1722; — 5. & ANGÉLIQUE, femme du Seigneur *d'Arros*, en Béarn, dont deux filles.

XV. BERNARD DE POUDENX, VI. du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Syndic de la Nobleſſe des Etats de Béarn, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de LOUIS DE POUDENX, ſon oncle, par Commiſſion du 23 Février 1643, puis Guidon de la Compagnie du Duc *d'Epernon*. Il épouſa, en 1645, *Jeanne de Baſſoigne*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Caſtillon, & de *Jeanne de Caupene-d'Amou*. Elle teſta le 20 Mars 1685, & eut pour enfans: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Abbé de Pontaut; — 3. BERNARD, Abbé de Bonnefont en 1707, Conſeiller d'Etat, Agent-Général du Clergé, Evêque de Marſeille en 1708, mort en 1709; — 4. ANTOINE, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis; — 5. NICOLE, mariée avec le Seigneur *de Jaces*; — 6. MARIE-MADELENE, femme du Seigneur *de Gayroſſe*; — 7. & ANNE, épouſe du Seigneur *d'Agos de Lévincens*.

XVI. HENRI DE POUDENX, I. du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Seigneur de Caſtillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, fut d'abord Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Navarre, Aide-de-Camp du Marquis *d'Albret*, puis Colonel d'un Régiment de

la Généralité de Bordeaux, par Brevet du 1 Janvier 1689, à la tête duquel il emporta d'assaut une redoute en Piémont, que d'autres troupes n'avoient pu prendre : le Roi lui en marqua sa satisfaction, & lui donna le Régiment de Gâtinois, avec lequel il fit la campagne d'Italie en 1693, sous le Maréchal *de Catinat*, & combattit à la bataille de Marsaille. Il fit encore les campagnes de 1694 & 1695 en Catalogne, sous le Duc *de Vendôme*, qui lui donna une Brigade d'Infanterie à commander en 1701 ; mais ayant été attaqué d'une paralysie lors de la déclaration de la guerre, il fut obligé de quitter le service. Il avoit épousé, par contrat passé devant *la Mothe*, Notaire, le 6 Janvier 1679, *Esther de Gassion*, fille de *Jean*, Président au Parlement de Navarre, & de *Marie de Beziade-d'Avaray*, & niéce du Maréchal *de Gassion*. Elle testa en 1714, & eut pour fille unique : — JEANNE DE POUDENX, mariée, en 1704, à HENRI DE POUDENX, son cousin, Seigneur de Serres-Lous, dont il sera parlé ci-après.

Seigneurs de SERRES-LOUS & SOULENS, aujourd'hui Vicomtes de POUDENX.

XIV. BERNARD DE POUDENX, Ecuyer, Seigneur de Serres-Lous, quatrieme fils de FRANÇOIS, II. du nom, Baron de Poudenx, & de *Françoise de Meriteins*, fut Syndic de la Noblesse des Etats de Béarn, & Capitaine-Major de la ville & Citadelle de Navarreins, sous la charge de M. *de Poyane*, son cousin. Il transigea avec ETIENNE DE POUDENX, son frere aîné, & eut en partage la Terre de Soulens, par acte passé devant *Destailhat*, Notaire, le 8 Septembre 1637. Il avoit épousé, le 7 Octobre 1632, *Marie du Candau*, dont vint :

XV. CHARLES DE POUDENX, Seigneur de Serres-Lous & Soulens, Capitaine d'Infanterie, qui fit foi & hommage au Roi de la Terre de Serres-Lous, le 15 Janvier 1671. Il épousa, du consentement de son pere, par acte passé devant *Maroque*, Notaire, le 15 Avril 1663, *Catherine de la Fulisun*, fille de *Gaston*, Seigneur d'Araux, & de *Jeanne d'Abbadie-d'Arboucave*, de laquelle il eut : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. ROSE, mariée, en 1703, avec *Léonard de Caupene*, Marquis d'Amou, Lieutenant de Roi de la Province de Guienne ; — 3. & MADELENE, femme de *Pierre de Bachoué*, Seigneur de Berrautte.

XVI. HENRI DE POUDENX, II. du nom, Seigneur de Serres-Lous & Soulens, Capitaine des Grenadiers au Régiment du Vicomte DE POUDENX, son cousin, par Commission du 4 Février 1693, épousa, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Darthès*, Notaire, le 4 Juin 1704, JEANNE DE POUDENX, sa cousine, fille unique & héritiere de HENRI, Vicomte DE POUDENX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Esther de Gassion*, dont : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1714, Page du Roi la même année, puis Capitaine au Régiment de Bourbonnois, mort en Baviere, en Mars 1748 ; — 3. FRANÇOIS, Capitaine au même Régiment de Bourbonnois, puis Lieutenant-Aide-Major des Gardes-Françoises, & Colonel du Régiment de Cantabre en 1760 ; premier Maître-d'Hôtel de M. le Duc D'ORLÉANS ; — 4. JEAN-BERNARD, Abbé de Bernay, successivement Aumônier ordinaire de feu Madame la Dauphine, puis de Madame la Comtesse *de Provence*, aujourd'hui MADAME ; — 5. MARIE-MADELENE, mariée avec *Bernard de Navailles*, Seigneur, Baron de Banos ; — 6. & MADELENE-ANGÉLIQUE, mariée, le 28 Décembre 1738, avec *Pierre d'Abbadie*, Seigneur, Baron d'Arboucave.

XVII. HENRI DE POUDENX, III. du nom, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Criçq, Saint-Echaux, Seigneur de Castillon, Capitaine au Régiment des Gardes en 1745, Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 20 Février 1761, Gouverneur de la ville & Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1772, a épousé, par contrat du 16 Mars 1743, *Marie-Marguerite-Françoise de Bazin-de-Bezons*, fille de *Louis-Gabriel*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la ville & Citadelle de Cambray & du Cambresis, & de *Marie-Anne de Bernard-des-Maisons* ; & ~~sœur~~ d'*Armand de Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcassonne. De ce mariage sont issus : — HENRI-FRANÇOIS-LÉONARD, qui suit ; — & MARIE-ANGÉLIQUE-SOPHIE, mariée, par contrat du 31 / niéce

Octobre 1771, à *Louis-Henri de Caupene-d'Amou*, Marquis de Caupene, Colonel du Régiment de Bourbonnois, & à préſent de celui de Cambreſis.

XVIII. Henri-François-Léonard, Vicomte de Poudenx, Capitaine-Commandant au Corps Royal des Carabiniers, enſuite Colonel à la ſuite de la Cavalerie, & actuellement Colonel en ſecond du Régiment de Cambreſis, a épouſé, en 1771, Demoiſelle *N... de Rolly*, morte, ſans enfans, en 1773.

La Maiſon de Poudenx porte pour armes: *d'or, à trois chiens courans, paſſans de gueules, poſés l'un ſur l'autre.* Généalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & qui ſont enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit.

Branche des Seigneurs de Baylenx.

Auger de Poudenx, Chevalier, fils de Sansaner, Seigneur de Poudenx, &c. & frere puîné de Vital, II. du nom, fut Seigneur de Baylenx, par ſon mariage avec *Thomaſſe*, Dame héritiere *de Baylenx*, en Auribat, vers l'an 1314. Edouard II, Roi d'Angleterre, lui permit, par Lettres de l'an 1315, de conſtruire & édifier un Château fort au lieu de Baylenx; & lui accorda, par Lettres du 19 Décembre 1319, les Baylies de Braſſenx & de Pontous, en récompenſe de ſes ſervices & des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il conſentit, avec *Thomaſſe*, Dame *de Baylenx*, ſa femme, un bail à fief au lieu de Baylenx, en Décembre 1320; eut en don, du Roi d'Angleterre, la jouiſſance du Moulin d'Aguſſan en 1329 & 1333; fut choiſi par *Guitard d'Albret*, Vicomte de Tartas, pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires en 1337; & vivoit encore en 1356. Il eut, entr'autres enfans: — Bernard, qui ſuit; — & Geraud de Baylenx.

Bernard, Seigneur de Baylenx, ſubſtitué aux nom & armes de Baylenx par ſa mere, ratifia une vente faite par ſon pere en 1356, & mourut vers 1386. Il avoit épouſé *Miremonde*, Dame héritiere *de Poyane*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Poyane*, & petite niéce du Cardinal *de Poyane*, Evêque de Pampelune. De ce mariage il laiſſa entr'autres enfans: — 1. Bertrand, qui ſuit; — 2. Jean, mort, en 1384, en la guerre contre les Anglois, & enterré aux Cordeliers de Saint-Antonin en Rouergue, où Bertrand, ſon frere, du conſentement de *Miremonde de Poyane*, ſa mere, fonda une Chapelle & des prieres pour lui & pour tous ſes deſcendans, en 1385; — 3. & Arnaud.

Bertrand de Baylenx, Chevalier, Seigneur de Baylenx & de Poyane, Connétable du Comte *d'Armagnac*, paſſa un acte, conjointement avec *Miremonde de Poyane*, ſa mere, en 1395, & fut pere, entr'autres enfans: — d'Arnaud-Guilhaume & de Bertrand de Baylenx, Seigneurs de Baylenx & de Poyane en 1420, &c. dont poſtérité qui ſubſiſte. Voyez Baylens.

Les armes de Baylenx ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lévrier rampant de gueules, bouclé & colleté d'argent*, qui eſt de Baylenx; *au 2 & 3 d'azur, à trois canettes d'argent, poſées 2 & 1*, qui eſt de Poyane.

POUGET-DE-NADAILLAC (du): Nobleſſe très-ancienne dans le Querci, qui a contracté des alliances avec pluſieurs illuſtres Maiſons, comme avec celles d'*Aubuſſon*, de *la Gorce*, de *Chapt-de-Raſtignac*, de *Beaumont*, des Seigneurs *de Montfort*, en Dauphiné, de *Brezons*, de *Pot-de-Rhodes*, de *Luſignan*, de *la Roche-Aymon*, de *Ligondès*, de *Navailles*, &c.

De cette Famille étoit François du Pouget, IV. du nom, Marquis de Nadaillac, Baron de la Villeneuve & de Saint-Pardoux, Seigneur du Roc & de Saint-Symphorien, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 80 Maîtres, entretenue pour le ſervice du Roi, par Commiſſion du 3 Décembre 1631. De *Françoiſe du Douhet*, ſon épouſe, Baronne de Saint-Pardoux en Limouſin, il a eu: — Charles-François du Pouget-de-Nadaillac, Baron de Saint-Pardoux, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1685; — & François, qui ſuit.

François du Pouget-de-Nadaillac, V. du nom, Chevalier, Marquis de Nadaillac en Querci, Baron de Villeneuve & de la Farge, Seigneur du Roc & autres lieux en la haute Marche, né le 11 Juin 1665, entra dans le Régiment des Gardes-Françoises, en qualité d'Enseigne, en 1685, où il servit long-tems, & mourut en son Château de Nadaillac le 2 Avril 1749, âgé de 84 ans. Il avoit épousé, le 17 Août 1700, *Aimée-Léonore de Plas*, fille de *Guyon de Plas*, Baron de Marsillac, Seigneur de Fonsac & de Sennac, de laquelle il a laissé : — 1. François-Louis, qui suit ; — 2. François-Joseph du Pouget-de-Nadaillac, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, en 1761 ; — 3 & 4. & deux filles, Religieuses ; l'une, aux Carmélites de Limoges ; & l'autre, en l'Abbaye de Leyme en Querci.

François-Louis du Pouget, Comte de Nadaillac, Vicomte de Monteil, Baron de la Farge & Seigneur de la Villeneuve, reçu, le 19 Juillet 1721, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, puis successivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tour en 1730, dans celui de Chabrillant en 1738, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, par Brevet du 30 Juin 1743, Chevalier de Saint-Louis la même année ; Mestre-de-Camp de Cavalerie, par Commission du 3 Janvier 1745 ; & Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, le 30 Mars 1740, *Adélaïde-Françoise du Pille*, née le 2 Avril 1721, fille de *Jacques-André du Pille*, Vicomte de Monteil en la Marche, Baron de la Bosse, & Seigneur de Larfeuillere, Trésorier-Général des Troupes de la Maison du Roi, & de *Marie-Anne-Christine Rollot de la Tour*, dont : — François-Pierre-Joseph, né le 28 Août 1744 ; — & François-Joseph, né le 24 Mai 1751. Extrait du *Mercure de France* du mois de Mai 1749, *p.* 233.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont à six copeaux de sinople.*

* POUILLENAY : Seigneurie en Dauphiné, qui a donné son nom à des Seigneurs qui tiroient leur origine de la Maison d'*Albon*, par *Henri*, troisieme fils d'*André d'Albon*, chef de cette Maison.

Cet *Henri* acheta la Terre de *Pouillenay*, par un accord fait avec son frere aîné ; mais cette Maison est à peine connue, n'ayant subsisté que très-peu de tems. Cette Terre de *Pouillenay* est passée, par acquisition, dans la Maison de *Pompierre.*

* POUJOLS ou PUJOLS, en Languedoc, au Diocèse de Beziers : Baronnie possédée, de tems immémorial, par la Maison de *Thésan. Pons de Thésan*, Damoiseau, qui vivoit en 1294, en étoit Seigneur, & la transmit à sa postérité. *Voyez* Thésan.

POULAIN-DE-MAUNY, en Bretagne : Ancienne Noblesse, citée avec éloge dans les Histoires de cette Province, par Dom *Lobineau* & Dom *Maurice*, dès le XIIIe siécle.

I. La filiation suivie commence à Roland Poulain, Chevalier, Seigneur de la Villesalmon, paroisse de Coatmieux près Lambale, Evêché de Dol, qui prêta serment de fidélité à *Jean*, V. du nom, Duc *de Bretagne*, en 1436. Il testa, conjointement avec *Denise Huë*, son épouse, le 1 Juillet 1445, & ils instituerent, pour exécuteur testamentaire, Jean, leur fils aîné, qui suit. Ils eurent encore deux autres garçons, qui ne sont point nommés.

II. Jean Poulain, I. du nom, Seigneur de la Villesalmon, partagea avec ses deux freres, suivant l'assise du Comte *Geoffroy*, au mois de Juillet 1460, & leur donna à chacun d'eux 107 livres de rente sur la succession de leur pere Roland, qualifié, dans cet acte, *noble & puissant, riche en biens, & Chevalier.* De *Jeanne de Crehen*, son épouse, il eut :

III. Jean Poulain, II. du nom, Seigneur de la Villesalmon, marié à *Jeanne*

Oury, dont vinrent : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & JEAN, auquel ſes pere & mere donnerent, en avancement de droit ſucceſſif, par acte du 6 Mai 1482, la Terre du Val en Pleſten. Il comparut aux montres des Nobles ès années 1483 & 1497, avec Pages à cinq chevaux, & autres armures de Chevalerie. Il épouſa *Perrine le Noir*, & eſt auteur de la branche du Val ou de Tramains.

IV. GUILLAUME POULAIN, I. du nom, Seigneur de la Villeſalmon, Gouverneur de Moncontour, qualifié *Chevalier*, dans une Lettre ſignée de CHARLES VIII, Roi de France, en date du 9 Mai 1491, eut ordre de ce Prince de laiſſer entrer les Eſpagnols dans cette Ville, à moins d'encourir ſa diſgrace. Il fut penſionné de la Ducheſſe ANNE DE BRETAGNE, femme de ce Monarque, & Capitaine de 20 hommes d'armes des Ordonnances de cette Reine. Il épouſa 1°. *Françoiſe Madeu*, morte ſans enfans ; & 2°. *Jeanne du Tierſent*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, rapporté après ſon aîné.

V. JEAN POULAIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villeſalmon, partagea, en 1513, avec GUILLAUME, ſon frere juveigneur, auquel il donna la ſomme de 80 livres de rente à viage, tant pour ſes droits en la ſucceſſion de ſes pere & mere, qu'en celle de ſon ayeul & ayeule. Il épouſa *Françoiſe de la Motte*, & en eut : — FRANÇOIS, mort ſans hoirs ; — & JULIENNE, Dame de la Riviere-Jouardais, du Bois-Picard & du Bois-Jagu, héritiere de cette branche de la Villeſalmon.

Seigneurs de MAUNY.

V. GUILLAUME POULAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Licantois, fils puîné de GUILLAUME I, Chevalier, Seigneur de la Villeſalmon, & de *Jeanne du Tierſent*, ſa ſeconde femme, épouſa *Jeanne Bourdon*, Dame de Mauny, fille d'*Olivier Bourdon*, Ecuyer, & de *Louiſe de Langourla*. Elle lui apporta en mariage la Terre de Mauny, ſituée dans la paroiſſe de Landehen, Evêché de Dol près Lambale, qui eſt encore poſſédée par un de ſes deſcendans, chef des nom & armes de ſa Famille, comme on le va voir. De ce mariage vint, pour fils unique :

VI. JACQUES POULAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, qui épouſa *Jeanne de Paſſedoué*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, rapporté après ſon aîné ; — 3. & MARIE.

VII. FRANÇOIS POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ſes frere & ſœur, en 1560, de la ſucceſſion de leur pere, & de *Jeanne Bourdon*, leur ayeule, qui vécut 100 ans. Il mourut ſans poſtérité, de ſon mariage contracté, la même année 1560, avec Demoiſelle *Suſanne de la Riviere*, fille de Meſſire *Guillaume de la Riviere*, Sieur de Saint-Quihouet.

VII. JACQUES POULAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fils poſthume de JACQUES I, & de *Jeanne de Paſſedoué*, qu'il eut pour tutrice, par acte du 23 Juin 1529, épouſa Demoiſelle *Marie le Marchand*, dont il eut : — 1. ALAIN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE POULAIN-DE-LA-FONTAINE, auteur de la branche établie en Anjou, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. GUILLAUME POULAIN-DE-LA-LANDE ; — 4 & 5. FRANÇOISE & ADELISE.

VIII. ALAIN POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ſes puînés, par acte du 26 Septembre 1598, paſſé en la Cour du Duché de Penthievre ; & épouſa *Gillette le Bouteiller* fille de *Gui le Bouteiller*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de la Villeneuve près Lambale. Leurs enfans furent : — 1. THEBAULT, qui ſuit ; — 2. GUI ;

3. GUILLAUME POULAIN, Seigneur de la Maignerie ; auteur de la branche de Saint-Pair, qui fut partagé, ainſi que ſes freres, le 30 Avril 1640, par THEBAULT, leur aîné. Cette branche ſubſiſte dans FRANÇOIS POULAIN, Seigneur de Saint-Pair, Chevalier de Saint-Louis, petit-fils de MATHIEU POULAIN, Sieur de Liſle, & arriere-petit-fils dudit GUILLAUME, Seigneur de la Maignerie, leſquels produiſirent leurs titres à la derniere réformation de la Nobleſſe ; — 4. & JACQUES POULAIN-DE-LAUNAY, préſumé mort lors de ladite réformation.

IX. THEBAULT POULAIN, Chevalier, Seigneur de Mauny, épouſa Demoiſelle *Perronelle Bertho*, fille de *René Bertho*, Ecuyer, Seigneur de la Villejoſſe, &

produiſit ſes titres avec JOSEPH, ſon fils, qui ſuit, lors de cette réformation. Ils furent maintenus dans les qualités de *nobles d'ancienne extraction*, & de *Chevaliers*, par Arrêt rendu au mois de Janvier 1669.

X. JOSEPH POULAIN, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, épouſa, par contrat du mois de Janvier 1681, *Marie de Caſtellan*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur *de Caſtellan*, dont :

XI. JULIEN-JEAN POULAIN, Chevalier, Seigneur de Mauny, marié, par contrat de 1711, à *Mathurine de Follennay*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Creſmur. Leurs enfans ſont : — JOSEPH, qui ſuit ; — & MATHURIN, appellé *le Chevalier de Mauny*, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Julie Bonnin*, fille de feu *Charles Bonnin*, Seigneur de la Villebouquais, Conſeiller au Parlement de Rennes, dont il n'a point d'enfans.

XII. JOSEPH POULAIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, ſe rendit, avec les autres Nobles de la Province de Bretagne, à l'arriere-ban convoqué, par ordre du Roi, en 1746, pour aller au ſecours de l'Orient, aſſiégé par les Anglois. Il fut élu par ſcrutin, ayant ſervi en qualité de Cornette d'une Compagnie noble de l'Evêché de Saint Brieux. Il a épouſé 1°. *Marie de la Bouexiere*, d'une noble & ancienne extraction ; & 2°. en 1740, *Françoiſe Millon*, auſſi d'une nobleſſe d'*ancienne extraction*. Du premier lit eſt née : — PÉTRONILLE POULAIN, mariée, en 1754, avec *François de Tregouet*, Chevalier, Seigneur de la Baye ; & du ſecond lit ſont iſſus : — 1. RENÉ-MARIE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, Garde-Marine au Département de Breſt ; — 3. LOUIS-CHARLES, ſervant dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi ; — 4. JOSEPH, Eccléſiaſtique ; — 5. CÉSAR-AUGUSTE, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; — & cinq filles.

XIII. RENÉ-MARIE-JOSEPH POULAIN, Chevalier, a épouſé, en 1768, *Marie-Victoire Arnauld*, fille de noble *Jean-Batiſte Arnauld*, & de Dame *Félicité de la Fontaine*, dont il a ſix enfans, vivans en 1776.

La branche établie en Anjou a pour auteur ANTOINE POULAIN-DE-LA-FONTAINE, ſecond fils de JACQUES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de Demoiſelle *Marie le Marchand*, lequel fut partagé par ALAIN, ſon frere aîné, comme on l'a dit ci-devant, le 26 Septembre 1598. Il acquit, conjointement avec *Bernardine Bodin*, ſon épouſe, la Terre de Grée en Anjou, par acte de l'an 1635 ; & après la mort de ladite *Bodin*, qui étoit veuve d'ANTOINE POULAIN, il y eut partage fait en Anjou en 1675.

Les Sieurs POULAIN-DE-LA-FORESTRIE, deſcendans dudit ANTOINE POULAIN, & de *Bernardine Bodin*, héritiere de la Maiſon de *la Foreſtrie*, en Anjou, ayant été élus, par leurs concitoyens, aux charges municipales de la ville d'Angers, ils ont proteſté, par différens actes en forme, qu'ils acceptoient leſdites charges, ſans préjudicier à leur ancienne nobleſſe. Ces proteſtations ſe trouvent enregiſtrées, dès le 6 Avril 1707, aux Greffes de l'Election & de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, par Ordonnances rendues ſur les Concluſions du Procureur du Roi.

La branche de POULAIN-QUEFFERON, en Bretagne, ſuivant l'Arrêt de la Réformation de 1669, tire ſon origine de ROLAND POULAIN, Seigneur de la Gueſviere, fils de JEAN, I. du nom, Seigneur de la Villeſalmon, comme il eſt prouvé par un partage du mois de Septembre 1455. La branche aînée de cette Famille eſt tombée en quenouille, en 1735, dans celle de M. *Goyon de Thaumats*.

Ceux de cette Famille, iſſus de la branche *de la Villeſalmon*, conſervent dans leurs Archives une Bulle du Pape JULES II, accordée à JEAN, ROLAND & autre JEAN POULAIN, freres, Seigneurs de la Villeſalmon, où on voit les qualités ſuivantes : *Nobili & militari genere ex utroque parente procreatis*, &c. dans laquelle Bulle ce Pape leur accorde, & à leurs deſcendans, pluſieurs beaux priviléges, Autels portatifs, Indulgences, &c. en vertu de leurs belles actions, & des ſervices qu'ils lui avoient rendus.

On voit encore dans leurs Archives un grand nombre de titres, où ils ſont qualifiés de *Chevalier d'ancienne Chevalerie*.

Les armes : *d'argent, à un houx de ſinople, au franc quartier de gueules, chargé d'une croix engrêlée d'argent.*

POULDUC : Les Seigneurs *du Gué-de-Liſle* & *du Poulduc*, en Bretagne, ſont une branche de la Maiſon de *Rohan*.

Ils ont pour auteur *Eon de Rohan*, ſixieme fils d'*Alain* VI, Vicomte *de Rohan*, & de *Thomaſſe de la Roche-Bernard*, ſa ſeconde femme. Cette branche a paſſé en Eſpagne ſous la Régence, où elle ſubſiſte avec éclat à la Cour de Sa Majeſté Catholique & à celle de Naples. Voyez ROHAN.

Les armes de ROHAN-DU-POULDUC ſont : *de gueules, à neuf macles d'or, poſées* 3, 3 & 3.

POULHARIEZ : Famille connue en Languedoc depuis pluſieurs ſiécles. Elle a fourni nombre de ſujets diſtingués dans l'Epée & dans la Robe.

Dans la guerre des Albigeois, au XIIIe ſiécle, ſous le regne de LOUIS VIII, N... DE POULHARIEZ commandoit une Compagnie de 100 hommes d'armes dans l'armée de *Simon de Montfort*, commandement, qui, pour lors, n'étoit confié qu'à des Nobles. Soit qu'il fut originaire du Languedoc, ou qu'il y fut venu lors de cette expédition, il s'y établit, avec ſa Famille, ſur un Fief qu'il tenoit de *Simon de Montfort*, ſitué au Diocèſe de Mirepoix. Il s'y forma depuis un gros lieu qui prit ſon nom, & eſt appellé encore aujourd'hui *le Camp de Poulhariez*.

Cette Famille ſe diviſa en pluſieurs branches, qui s'établirent, dans la ſuite des tems, à Chalabre, petite Ville du Diocèſe de Mirepoix, à Limoux, Diocèſe de Narbonne, & autres lieux. Dans un incendie que la branche aînée eſſuya à Chalabre au XVe ſiécle, cette Famille perdit ſes papiers & ſes titres. Les deux branches principales, qui ſubſiſtent, ſont celle de POULHARIEZ-FOUCAUD, établie à Marſeille ; & celle de POULHARIEZ-LA-RÉOLE, établie à Toulouſe : en voici la filiation.

Branche de POULHARIEZ-DE-FOUCAUD.

PIERRE DE POULHARIEZ, auteur de cette branche, fut marié à Demoiſelle *Marguerite Manent*, & en eut :

PIERRE DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né à Chalabre le 8 Avril 1671, Capitoul de Toulouſe en 1724, mort & enterré à Carcaſſonne, en Languedoc, le 9 Décembre 1748. Il avoit épouſé, le 5 Juin 1696, *Jeanne Dardé*, morte le 20 Novembre 1758, dont : — 1. ETIENNE, mort Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Carcaſſonne, le 26 Décembre 1771 ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. ANDRÉ DE POULHARIEZ-DE-SAINT-ANDRÉ, établi à Carcaſſonne ; — 4. CHARLES, établi à Marſeille ; — & pluſieurs filles.

NICOLAS DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né à Carcaſſonne, le 6 Mars 1702, eſt mort à Marſeille le 14 Novembre 1764. Il y avoit épouſé, le 2 Février 1734, *Marie-Marguerite de Liſle*, fille de Meſſire *Jean Fréſals de Liſle*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Privat*, dont : — 1. PIERRE-NICOLAS DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né le 5 Août 1736 ; — 2. JEAN-BATISTE-ANDRÉ DE POULHARIEZ-DE-SAINT-ANDRÉ, né le 25 Juillet 1743 ; — 3. JEAN-GABRIEL DE POULHARIEZ-DE-GRAND-CHAMP, né le 12 Octobre 1747, Prêtre & Chanoine honoraire de Carcaſſonne ; — 4. MARGUERITE, née le 10 Janvier 1735, mariée, le 12 Septembre 1762, à *Claude-Honoré de Roſtan*, de Marſeille ; — 5. JEANNE, née le 19 Octobre 1744, mariée, le 3 Mars 1767, à *Antoine de Mariane*, de Carcaſſonne ; — 6. SABINE-ANTOINETTE, née le 11 Novembre 1745, mariée, le 3 Mars 1767, à Meſſire *Eſprit de Foucard*, Comte de la Roque & du Caſtellet, de Nice ; — 7. & THÉRESE-HONORINE-CAMILLE, née le 30 Avril 1754, mariée, le 19 Octobre 1773, à *Eſprit-Jean-François de Roſtan*, de la ville de Marſeille. Cette branche poſſéde depuis long-tems le Fief de Foucaud, au Diocèſe de Carcaſſonne.

Branche de POULHARIEZ-LA-RÉOLE.

ISIDORE DE POULHARIEZ, Baron de la Réole, Saboulies & Ardizas, Seigneur de la Mothe-lès-Cabanac, Villere & Meauvesin, Seigneur direct de Saint-Etienne & de Saint-Sauvy, Conseiller au Parlement de Toulouse, né le 3 Juillet 1734, fils de Messire JACQUES-LOUIS DE POULHARIEZ, Trésorier de France de la Généralité de Toulouse, mort au Château de la Réole en Gascogne, le 19 Janvier 1772, qui avoit épousé, le 22 Juin 1732, *Marie-Josephe de Colomez*, morte, a pour oncle, N... DE POULHARIEZ, né à Limoux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal de Roussillon, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, non marié.

Ledit ISIDORE DE POULHARIEZ, Baron de la Réole, &c. a épousé, le 27 Octobre 1761, *Marie-Thérese-Guillelmine Dabent*, née à Madrid le 16 Octobre 1743, dont: — 1. LOUIS-ISIDORE DE POULHARIEZ-LA-RÉOLE, né le 21 Octobre 1762; — 2. MARGUERITE-JEANNE-FRANÇOISE-LOUISE, née le 29 Mai 1770; — & deux autres enfans, morts en bas-âge.

Les armes: *d'or, chargé en chef d'une étoile d'azur, à un arbre de sinople, accosté d'un coq crêté & barbé de gueules, ayant la patte dextre levée.* Couronne de Marquis. Supports, *deux coqs.* Devise: VIGIL ET ALACER.

POULPRY (DU), en Bretagne, ressort de Lesneven.

Famille qui, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation les 12 Avril & 16 Juillet 1669, au rapport de M. *de Larlan*, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*; & FRANÇOIS DU POULPRY, Seigneur de Trebodenic, & YVES DU POULPRY, Seigneur de Lavengat, furent maintenus en la qualité de *Chevalier.*

De cette Famille étoit FRANÇOIS-GABRIEL DU POULPRY, Seigneur, Marquis dudit lieu, Comte de Keraval, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Sa Majesté, & premier Ecuyer d'*Elisabeth-Charlotte de Baviere*, Duchesse Douairiere d'Orléans. Il avoit épousé, au mois d'Avril 1697, *Marie-Madelene de Matharel*, alors Chanoinesse de Maubeuge, décédée à Paris le 21 Novembre 1738, dans la 60e année de son âge, fille de *Louis de Matharel*, Secrétaire général de la Marine, Mers du Levant & des Armées navales du Roi, & de *Marie le Secq*, morte le 10 Avril 1714, âgée de 66 ans. Le Marquis DU POULPRY a laissé un fils, appellé d'abord *le Comte*, ensuite *le Marquis* DU POULPRY, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1761, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, qui a épousé, en secondes noces, au mois de Mai 1757, *N... Castanier*, veuve du Président *Palarin*. Mercure de France du mois de Décembre 1738, *p.* 2718. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.*

Les armes: *d'argent, à la rencontre de cerf de gueules.*

POULTRE ou PEULTRE, en Allemand PULTER; Maison originaire d'Allemagne.

On trouve des POULTRE dès le IXe siécle, mais on ne peut en établir la preuve que depuis 1300, tems auquel il y en avoit de ce nom qui étoient Chambellans de l'Empereur VINCESLAS: il en passa un en France en 1400. Depuis ce tems, cette Maison y a vécu assez inconnue.

On trouve, parmi les Chevaliers de Malte, MICHEL DE POULTRE ou PEULTRE, qui a pour frere puîné, LOUIS DE POULTRE, Marquis de Marigny, marié à une Demoiselle *de Choiseul*, dont deux enfans; — l'aîné, nommé LOUIS-CHARLES-MARIE; — & le cadet, GABRIEL-LOUIS-CHARLES-MARIE.

Les armes de POULTRE sont: *d'or, à une bande de gueules.* Couronne de Marquis. Supports, *deux licornes.*

* POURQUEROLLES: Isle dans le Golfe de Marseille, que le Roi donna à *Henri-François-Alphonse d'Ornano.*

Marguerite de Montlaur, sa veuve, la vendit à *Mathieu Molé*, Chevalier de Malte,

Malte, & Chef-d'Eſcadre, mort en 1658. Une fille unique de *Jean Molé*, Maître des Requêtes, mort le 25 Septembre 1723, Dame de Pourquerolles, porta cette Terre, en 1717, à *Joſeph-Michel Sublet*, dit *le Marquis de Lenoncourt*, ſon mari.

POURROY : Famille noble, originaire de Béarn.

Deux freres de ce nom vinrent s'établir en Dauphiné, ſçavoir : — Paul, qui ſuit; — & Abraham de Pourroy, qui fut, comme ſon frere, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble vers l'an 1600. Il épouſa *Marie de Verdonay*, & en eut : — 1. Sébastien, qui ne laiſſa qu'une fille de *Catherine des Portes*, ſon épouſe; — 2. Philippe, Avocat-Général, enſuite Maître en la Chambre des Comptes, qui n'eut point d'enfans *d'Anne de Marnais*, ſa femme; — 3. & Just de Pourroy, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, qui fut un des plus célebres Prédicateurs de ſon tems.

Premiere Branche.

Paul de Pourroy, Seigneur de Cras, Montferrier, Vaulſerre, Voiſſan, Saint-Albin, &c. auſſi Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble, fut reçu Tréſorier & Receveur général unique de la Province de Dauphiné, charge qu'il acquit de *N... Brunier Saint-André*. Il épouſa *Eliſabeth du Faure*, fille d'un Préſident à Mortier de ce nom, & Intendant de la Province du Languedoc, dont il eut quatre fils & trois filles, ſçavoir : — 1. Sébastien, qui ſuit; — 2. Artus, auteur de la branche des Seigneurs de Quinſonas, qui ſubſiſte à Grenoble, rapportée ci-après; — 3. François, tige de celle de Lamerie, établie à Creſt, où elle ſubſiſte, mentionnée enſuite; — 4. Jacques de Pourroy, Seigneur de Voiſſan, qui de *Catherine d'Orgeoiſe-de-la-Thivoliere*, ſon épouſe (qui fut, après les *Jacques*, Comteſſe *de Vireville*), n'eut que — Marie de Pourroy-de-Voissan, mariée à *François de Simiane-la-Coſte*, Préſident au Parlement de Grenoble; — 5. Florence, mariée à Meſſire *Antoine de Bruyeres-Saint-Michel*, de Creſt en Dauphiné; — 6. Bonne, mariée à Meſſire *Jacques Dauphin*, de Dole; — 7. & Justine, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie de Grenoble.

Sébastien de Pourroy, Seigneur de Vaulſerre, Saint-Albin, Cras, Montferrier, &c. fils aîné & héritier de Paul de Pourroy, & d'*Eliſabeth du Faure*, fut Conſeiller & Préſident à mortier au Parlement de Dauphiné. De ſon mariage il n'eut qu'Aimar, qui ſuit.

Aimar de Pourroy, Seigneur de Cras, Montferrier, &c. ſuccéda à ſon pere, & fut reçu Préſident à Mortier au même Parlement. Il ne laiſſa de ſon épouſe que deux enfans, ſçavoir : — Joseph, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N... Thomé*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

Joseph de Pourroy, appellé communément *le Commandeur de Pourroy*, Seigneur de Cras, Montferrier, &c. fut auſſi Conſeiller au Parlement. Il épouſa *N... de Brenier*, & n'eut qu'une fille, — N... de Pourroy, mariée à *N... de Montalban*, Lieutenant de Roi de la ville de Grenoble. Ainſi finit la branche aînée.

Seconde Branche, Seigneurs de Quinsonas, &c. établie à Grenoble.

Artus de Pourroy, Seigneur de Quinſonas, Lauberiviere, Guilhemieres, &c. ſecond fils de Paul de Pourroy, & d'*Eliſabeth du Faure*, fut, comme ſon pere, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épouſa *Laurence-Béatrix de Robert-de-Bouqueron*, dont quatre fils : — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, Chanoine de la Cathédrale Notre-Dame de Grenoble; — 3 & 4. Pierre & Joseph, qui ſuivirent la profeſſion des armes, & ſe diſtinguerent en diverſes rencontres.

François de Pourroy, Seigneur de Quinſonas, Lauberiviere, Guilhemieres, &c. Préſident en la Chambre des Comptes, eut de *Marie de Vallin*, ſon épouſe, un fils & deux filles, ſçavoir : — 1. Claude-Joseph, qui ſuit; — 2. Eléonore,

mariée à M. le Préſident *de Vaux-Palanin ;* — 3. & MARIE-FRANÇOISE, femme du Marquis *de Veines-du-Prayet.*

CLAUDE-JOSEPH DE POURROY, Seigneur de Lauberiviere, Quinſonas, Guilhemieres, &c. Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble, comme ſon pere, épouſa *Marie-Anne de Saint-Germain-Merieu*, dont: —— 1. MARC-JOSEPH, qui ſuit; — 2. PIERRE-EMMANUEL, né le 5 Février 1702, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Jalez, & Tréſorier de l'Ordre, qui ſe diſtingua au ſervice de la Religion, à la tête d'une galere qu'il commandoit; — 3. FRANÇOIS, né le 14 Juin 1711, élevé à l'Epiſcopat à l'âge de 27 ans, mort, en 1740, de la peſte à Quebec, en odeur de ſainteté, ſervant les peſtiférés; — 4. FRANÇOIS-ZACHARIE, né le 5 Novembre 1719, Chevalier de Malte, Officier au Régiment Royal des Vaiſſeaux, mort à Rome; — 5. & FRANÇOISE, mariée, le 4 Septembre 1718, à *Joſeph de Bally*, premier Préſident à la Chambre des Comptes de Dauphiné.

MARC-JOSEPH DE POURROY, Seigneur de Quinſonas, Lauberiviere, Baron de Merieu, Moreſtel, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble le 21 Mars 1736, enſuite premier Préſident au Parlement de Beſançon le 20 Août 1750, a épouſé *Gabrielle de Sceves-Flecheres*, morte le 20 Août 1749, fille de *Gabriel de Sceves*, premier Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, dont: — 1 & 2. GABRIEL, né le 27 Mars 1738, mort au berceau, jumeau avec une fille, nommée MARIE-ANNE, Religieuſe à la Viſitation Sainte-Marie de Valence; — 3. HORACE, qui ſuit; —— 4. & FRANÇOISE, née le 24 Juin 1740, mariée au Marquis *de Bally-Bourchenu*, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, ſon couſin-germain.

HORACE DE POURROY, Marquis de Lauberiviere, Quinſonas, Baron de Merieu, Moreſtel, &c. né le 15 Novembre 1741, penſionné du Roi, en conſidération des ſervices de ſon pere, & Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, avec diſpenſe d'âge, a de ſon épouſe, *N... de Chaponay*, un fils, —— N.... DE POURROY, en bâs-âge en 1769.

Troiſieme Branche. Seigneurs de LAMERIE, *établie à Creſt.*

FRANÇOIS DE POURROY, troiſieme fils de PAUL, & d'*Eliſabeth du Faure*, épouſa *Anne de Beaumont-d'Autichamp*, dont, entr'autres enfans: — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Boutinieres, qui ſervit avec diſtinction, alla s'établir à Villefranche en Rouergue; & n'eut que deux fils, Capitaines au Régiment de Tallart, morts ſans poſtérité; — 3. MELCHIOR, Prieur de Saint Jean à Creſt, Sacriſtain du Chapitre de Saint-Bernard à Romans, & Vicaire-Général du Diocèſe de Vienne; — 4. & MARIE, femme du Marquis *d'Aloix-d'Herculé.*

PAUL DE POURROY épouſa *Marie de Molard*, fille d'*André de Molard*, Maître des Comptes en Dauphiné, & en eut: — 1. PAUL LOUIS DE POURROY-DE-LAMERIE, Conſeiller au Parlement de Grenoble, marié à *Marie Dauphin de Vernas*, mort ſans poſtérité; — 2. JOSEPH, qui ſuit; — 3 & 4. deux filles, Religieuſes à la Viſitation Sainte-Marie de Creſt.

JOSEPH, dit d'abord *le Chevalier* DE POURROY, ſervit le Roi, & s'eſt marié, après la mort de ſon frere, avec *Catherine de la Coſte*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, & d'*Anne de Revol;* & ſœur d'*Ennemond-François de la Coſte*, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné en 1769. De ce mariage il a eu: — 1. JOSEPH, mort au berceau; — 2. autre JOSEPH, qui ſuit; — 3. ANNE-FRANÇOISE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Vernaiſon, à Valence, Ordre de Citeaux; — 4. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, Religieuſe à la Viſitation Sainte-Marie de Montélimart; — 5. MARIE-FRANÇOISE-CATHERINE, appellée *Mademoiſelle* DE POURROY; — 6. & FRANÇOISE-LAURENCE-SOPHIE, appellée *Mademoiſelle de Chevrieres.*

JOSEPH DE POURROY, Comte de Chevrieres, Lamerie, &c. eſt entré au ſervice fort jeune, & étoit Officier au Régiment de Navarre en 1769.

Cette Famille a donné un premier Préſident au Parlement de Beſançon, quatre

Préſidens à Mortier à celui de Grenoble, cinq Conſeillers au même Parlement, deux Préſidens en la Chambre des Comptes, cinq Maîtres ordinaires en la même Chambre, un Evêque, un Commandeur de Malte, & pluſieurs Militaires diſtingués.

Les armes : *d'or, à trois pals de gueules, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent.* L'ancien premier Préſident au Parlement de Beſançon écartele des armes de ſa mere, *Marie-Anne de Saint-Germain-de-Merieu*, qui ſont : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croiſſans montans d'argent.* Généalogie dreſſée d'après un *Mémoire* redigé ſur les titres originaux.

POUSSEMOTHE : Famille établie dans le Béarn, à Paris & en Bretagne.

Le nom de Poussemothe eſt connu dès l'an 1367, dans la perſonne de Henri de Poussemothe, I. du nom, qualifié *Chevalier*, dans un compte rendu par *Jean Clément*, Tréſorier du Roi de Navarre, pour les années 1367, 1368 & 1369.

Jacques de Poussemothe, Chevalier, Seigneur de Salajuzan, Maître-d'Hôtel du Roi de Navarre, depuis lequel on a une filiation ſuivie, teſta en 1459.

Henri de Poussemothe, ſon fils, Chambellan du Roi de Navarre, & Seigneur de Salajuzan, eut de ſa femme, *Hélene de Polaſtron*,

Jacques de Poussemothe, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Salajuzan, marié avec *Alphonſine de Naillac*, dont naquit, entr'autres enfans :

Jean de Poussemothe, I. du nom, Seigneur en partie de Salajuzan, & en partie de Chenouſt, de Montbriſeul & de Thierſanville, Procureur-Général de Navarre, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi & de la Reine de Navarre, allié, en 1549, avec *Geneviéve le Maupin*, dont ſortirent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Pierre de Poussemothe, Seigneur de Thierſanville & de Chenonteau ; triſayeul de Charles-Antoine de Poussemothe, Chevalier, Seigneur de Thierſanville, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, fils de Pierre-Alexandre de Poussemothe-de-Thiersanville. Il a épouſé, le 8 Novembre 1735, *Jeanne-Marquiſe de Gennes*, dont : — François-Alexandre de Poussemothe-de-Thiersanville, né le 24 Août 1736 ; — deux autres garçons ; — & une fille.

2. Jean de Poussemothe, auteur de la branche des Seigneurs de Chenouſt, Comte de Graville. Il épouſa, en 1595, *Anne de l'Etoile*, dont il eut :

Edouard de Poussemothe, Seigneur de Chenouſt, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, par Lettres du 27 Décembre 1653. *François de l'Etoile*, Ecuyer, Sieur de Gland, ſon oncle maternel, le fit, par ſon codicile du 28 Février 1652, légataire univerſel de tous ſes biens, les ſubſtituant à ſes enfans, à condition par eux de porter, outre leur nom & leurs armes, le nom & les armes de *l'Etoile*. De ſon mariage, accordé le 21 Février 1634, avec *Marie Bouette*, ſortirent quatre enfans, entr'autres : — Jean-Edouard, qui ſuit ; — & Jean de Poussemothe-de-l'Etoile, Seigneur de Montbriſeul, Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Juillet 1662, enſuite au Parlement le 22 Mai 1663, puis Conſeiller-Clerc & Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes, mort en 1695. Il avoit épouſé *Marie-Madelene Regnault*, dont trois enfans, ſçavoir : — Edouard de Poussemothe de-l'Etoile, Conſeiller au Parlement de Paris en 1693, mort, ſans alliance, le 7 Mars 1718, âgé de 52 ans ; — Pierre, Chanoine Régulier & Abbé de Saint-Acheuil ; — & Marie-Madelene, mariée, en Novembre 1697, à *Léon de Montmorency*, Marquis de Foſſeuſe, dont des enfans.

Jean-Edouard de Poussemothe-de-l'Etoile, Seigneur de Chenouſt, Sire & Comte de Graville, Baron de Tournenſie & d'Hericy, acheta, le 12 Juin 1680, le Comté de Graville, & obtint du Roi des Lettres de confirmation du titre de *Comté de Graville*, datées du mois d'Octobre 1685, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. Il a eu cinq enfans de ſon mariage avec *Marie de la Grange-Trianon*.

Charles de Poussemothe-de-l'Etoile, Comte de Graville, épouſa, le 24

Mai 1737, *Catherine-Olive de la Salle*, remariée au Comte *de Talleyrand*, ayant de son premier mari, un garçon & une fille, sçavoir : — Jean-Batiste-Charles de Poussemothe-de-l'Etoile, Comte de Graville, mort Cornette de Cavalerie au Régiment de Talleyran, à l'armée du Bas-Rhin, le 22 Mai 1761, dans sa 21e année, vraisemblablement sans alliance ; — & Catherine de Poussemothe-de-l'Etoile, mariée, le 3 Février 1762, à *Pierre-Arnaud d'Aubusson*. Voyez l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois lis de jardin d'argent, grenés d'or, tigés & feuillés de sinople, 2 & 1.* La branche des Comtes *de Graville* ajoute : *un giron en pointe de sable, chargé d'une étoile d'or.*

* POUTRINCOUR : Fief en Picardie, à peu de distance de la Mer, sur le chemin d'Eu à Saint-Vallery, appartenant à la Maison de *Biencour.*

Ce Fief, ainsi que la Terre de *Biencour*, paroissent bien anciennement avoir été des propres de cette Maison, qui porte également l'un & l'autre nom de *Biencour* & de *Poutrincour.* Nous attendons un *Mémoire* dressé sur les titres, dont nous ferons usage dans notre Supplément, s'il nous parvient.

POUYNET-DE-LA-BLINIERE, au Maine.

Louis Pouynet, Seigneur de la Bliniere & de Bourgon, né le 4 Mars 1675, Avocat au Parlement pendant 26 ans, fut annobli par Lettres du mois de Mars 1720, pour récompense de ses services, tant en 1709, en accompagnant les Plénipotentiaires aux Conférences de Gertruidenberg, d'où il fut envoyé à la Haye, pour conférer avec les Ministres, qu'à cause de plusieurs Mémoires importans qu'il composa sur le Gouvernement, dont le Conseil fit usage. Il fut Secrétaire des Finances sous la Régence, & travailla sous M. le Duc d'Orléans. Il fut depuis reçu Conseiller au Grand-Conseil le 31 Mai 1724, changea de semestre le 19 Juillet 1731, fut honoraire le 9 Mai 1744, & mourut le 8 Novembre 1748, âgé de 73 ans, à son Château de Bourgon. Il avoit épousé, le 18 Avril 1714, *Marie-Marguerite-Josephe Dieuxivoie*, morte le 14 Mai 1767, âgée de 80 ans, fille de *Bertin-Simon Dieuxivoie*, Correcteur en la Chambre des Comptes. Ils ont laissé de leur mariage : — 1. Joseph Pouynet-de-la-Bliniere, né le 19 Avril 1728, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1746, Maître des Requêtes en 1752, mort à Compiegne le 2 Juillet 1757, sans alliance ; — 2. Marie-Louise, née en 1717, mariée, le 4 Février 1733, à *Jean-Batiste-François Durey*, Seigneur des Mesnieres, Président des Requêtes du Palais. Elle est morte le 12 Février 1741, laissant un garçon & une fille ; — 3. Jeanne-Françoise, mariée à *Louis-Joachim Jehannot-de-Bertillac*, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, mort à Die le 10 Septembre 1748 ; — 4. & Geneviéve, alliée, le 6 Février 1746, à *Claude-Gédéon-Denis du Metz*, Seigneur de Rosnay, Conseiller au Parlement, puis Président en la Chambre des Comptes de Paris le 2 Septembre 1747. *Mercure de France* du mois de Décembre 1748, *p.* 230 *& suiv.*

Les armes : *d'or, freté d'azur, au chef de sinople.*

* POUYPETIT, dans le Condomois. Terre possédée, sans interruption, depuis plus de 700 ans, par la Famille d'Orlan, dite de Polignac.

Cette ancienne Noblesse a possédé également dans tous les tems deux dixmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée. L'une est située dans la Terre de *Pouypetit.* Les Archevêques d'Auch ont fait, dans les siécles passés, inutilement tous leurs efforts pour en dépouiller la Famille d'Orlan. L'autre dixme est située dans la paroisse de Saint-Orens, Diocèse de Condom. Ce sont de respectables monumens qui prouvent l'ancienneté de cette Noblesse, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à diverses Eglises de Gascogne. Les Comtes *d'Astarac* & *d'Armagnac*, avec lesquels elle a eu des alliances, & plusieurs autres Souverains, ont rendu des Sentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. Nous en avons donné la Généalogie dans le *Tome VI*, de

notre premiere Edition, *p. 621 & ſuiv.*, & nous y renvoyons. Elle ſubſiſte dans — ANTOINE D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & du Boutet, qui ſervoit en qualité de Lieutenant au Régiment de Touraine en 1744. Il eſt retiré du ſervice par infirmité, & a des enfans. Son frere eſt pourvu d'un bon bénéfice.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois faſces de gueules ; au 2 de gueules, à une épée d'or, ſurmontée d'une couronne de France auſſi d'or ; & au 3 d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre croiſſans d'argent.*

POYPE (LA), en Dauphiné.

Il y a un titre dans la Chambre des Comptes de Grenoble, qui marque qu'en 1132 vivoient OTMAR, GUILLAUME, ROSTAIN & DIDIER DE LA POYPE, freres, qui donnerent, avec *Guigues*, Comte *d'Albon*, à l'Abbaye de Bonnevaux, tout ce qu'ils avoient en la Terre de Fougeres. C'eſt par GUILLAUME un de ces quatre freres, que nous en commencerons la Généalogie.

I. GUILLAUME DE LA POYPE, Chevalier, nommé dans le titre même juſqu'en l'an 1150, eut pour fils :

II. GIRARDET, Chevalier, Seigneur DE LA POYPE, de Creyps, de Serrieres & de Toſſieu, qui, ſuivant des titres au Château de Serrieres, vivoit en 1161 & 1180. Il fut pere

III. D'ÉTIENNE, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres, de Toſſieu, vivant en 1226 & 1238, qui laiſſa : — HUMBERT, qui ſuit ; — & GUILLAUME, Chanoine & Précenteur en l'Egliſe & Comté de Lyon, mort en 1270.

IV. HUMBERT, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, nommé préſent, avec pluſieurs autres Seigneurs, au teſtament de *Siboud*, Seigneur *de Beauvoir*, en Dauphiné, le 10 Août 1242, mourut, vers l'an 1260, laiſſant :

V. ETIENNE, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, Connétable du Dauphin, en la Terre de la Tour, en 1289, qui épouſa 1°. *Guicharde*, morte ſans enfans ; & 2°. *Guillemette de la Porte*, de la Maiſon de *l'Artaudiere*, au Bailliage de Saint-Marcellin. Il mourut en 1299, & fut enterré dans l'Egliſe des Jacobins de Lyon, laiſſant de ſa ſeconde femme : — 1. GIRARD, qui ſuit ; — 2. GUICHARD, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 3. GUILLAUME, auteur de la branche de Saint-Julin, rapportée ci-après ; — 4. ETIENNE, Damoiſeau ; — 5. & BARTHELEMI, mort Chanoine & Comte de Lyon en 1315.

VI. GIRARD, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, mourut en 1336, & avoit épouſé *Florence de Moreſtel*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Moreſtel*, en Dauphiné, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, femme de *Guichard*, Seigneur *de Grolée*, veuf de *Béatrix de Breſſieux*, & fils de *Joſſelin*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Aynarde de Mirebel* ; — 3. ALIX, mariée à *Guigonnet de Grolée*, Seigneur de Paſſin, fils puîné de *Gui de Grolée*, Seigneur de Neyrieu, & de *Catherine*, Dame *de Tuillins* ; — 4. LUCQUE, femme d'*Aimon*, Seigneur *de Laye* en Dauphiné ; — 5. LOUISE, morte ſans alliance ; — 6. & ANNE DE LA POYPE, femme de *Berlion de Rivoire*, Seigneur de Romagnieu.

VII. JEAN, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, épouſa 1°. *Clémence de Chandieu*, fille du Seigneur *de Chandieu*, en Dauphiné ; 2°. *Guigonne de Varey*, fille du Seigneur *d'Avauges*, en Lyonnois ; & 3°. *Eléonor de Saint-Prieſt*, fille du Seigneur *de Saint-Prieſt*. Il teſta le 24 Avril 1397, laiſſant de cette derniere femme : — LOUIS, qui ſuit ; — & JEANNE DE LA POYPE, alliée 1°. à *Jacques Laure*, Seigneur de Brotel & de Chapeaucornu ; & 2°. avec *Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoiſon en 1411.

VIII. LOUIS, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, épouſa, en 1418, *Catherine de Saint-Trivier*, fille du Seigneur *de Saint-Trivier*, en Dombes, de laquelle il eut : — 1 JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de Toſſieu, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Capitaine de Bourgoin en Dauphiné en 1429, mort ſans alliance ; — 3 & 4. LÉONARDE & LOUISE.

IX JEAN, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, vivant en 1450, eut pour femme *Alix de Gaſte*, fille de *Gaſton de Gaſte*, Seigneur

de Luppé, & de *Louiſe de Falaſtier.* Leurs enfans furent : —— 1. BERTRAND, Seigneur DE LA POYPE & de Serrieres, Capitaine du Château d'Azieu, mort ſans alliance ; — 2. AIMAR, qui ſuit ; —— 3. & CATHERINE, femme de *Claude de Loriol*, Seigneur de la Tour de Neuville, fils de *Claude de Loriol*, Seigneur de la Tour de Neuville, & d'*Etiennette de Vaugrigneuſe.*

X. AIMAR, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Toſſieu, après ſon frere, épouſa *Antoinette de Grolée*, fille d'*Amé de Grolée*, Seigneur de Paſſin & de Coſances. Il teſta, l'an 1480, laiſſant : —— 1. CLAUDE, qui ſuit ; —— 2. JEAN, Seigneur de Toſſieu, mort ſans lignée ; —— 3. & MARGUERITE, femme de *Guillaume de Salives*, Seigneur de la Troliere, Gouverneur du pont de Beauvoiſin.

XI. CLAUDE, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres, de Toſſieu & de Vertrieu, épouſa *Françoiſe de la Balme*, Dame de Vertrieu, fille d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu, & de *Gabrielle de Poyſieux*. De ce mariage vinrent : — 1. HUMBERT, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Seigneur de Toſſieu, mort ſans alliance ; —— 3. PIERRE, Religieux à Saint-Chef en Dauphiné, Doyen de Villeneuve en Breſſe ; —— 4 & 5. JEANNE & GABRIELLE, Religieuſes à Salette ; —— 6. ANTOINETTE, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon ; —— 7. & LOUISE, mariée à *Humbert d'Arces*, Seigneur de Réaumont, fils de *Louis d'Arces*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Machy.*

XII. HUMBERT DE LA POYPE, II. du nom, Baron de Serrieres, Seigneur de Toſſieu & de Vertrieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 25 Février 1524, *Claudine-Andrivette de Corſant*, fille de *Philibert*, Baron *de Corſant*, & d'*Huguette du Saix*. Il teſta le 4 Juillet 1542, & laiſſa de ſon mariage : —— 1. JEAN-BATISTE, Baron de Serrieres, mort avant ſon pere, ſans être marié ; — 2. MICHEL, qui ſuit ; —— 3. HUGUETTE, femme de *Gaſpard*, Seigneur *de Valins* ; —— 4 & 5. MADELENE & PERONNE, Religieuſes à Salette.

XIII. MICHEL, Seigneur DE LA POYPE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Serrieres, de Corſant, Seigneur de Toſſieu & de Vertrieu, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laiſſa de ſon mariage, contracté le 11 Avril 1552, avec *Edmonde de Lugny*, fille de *Jean*, Seigneur *de Lugny*, & de *Catherine de Saint-Trivier* : —— 1. ABEL, qui ſuit ;

2. BALTHASARD, Seigneur de Vertrieu, marié à *Anne de Montferrand*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Montferrand*, & de *Louiſe de Grolée*, dont il eut : — PIERRE DE LA POYPE, Seigneur de Vertrieu, qui épouſa *Claudine de Laye*, fille de *Claude*, Seigneur de Meſſimieux, & de *Louiſe de Seyturier.* De ce mariage vinrent quatre enfans, ſçavoir : —— FRANÇOIS DE LA POYPE, Seigneur de Vertrieu, vivant en 1650 ; —— JEAN, Chanoine & Comte de Lyon ; — CLAUDE, Chevalier de Malte ; —— & ISABEAU DE LA POYPE, mariée à *Jean-Joſeph de Fouldras*, Chevalier, fils d'*Antoine*, & d'*Eléonore de Foujarde*, dont poſtérité ; —— 3. CLAUDE, Seigneur de Toſſieu, mort ſans lignée ; —— 4. LAURENT, Chevalier de Malte ; —— 5. & GASPARDE, femme de *René de Saluces*, Comte de la Mante, fils de *Michel-Antoine*, Gouverneur de Lyon, & de *Bernardine d'Aubry.*

XIV. ABEL, Seigneur DE LA POYPE, Baron de Serrieres & de Corſant, Seigneur de Marmont & de Toſſieu en 1578, épouſa *Marie de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaiſant, & de *Meraude de Rabot*, dont : —— 1. ABEL, qui ſuit ; —— 2. CLAUDE, Seigneur de Toſſieu, mort, en 1629, en Piémont, Capitaine de Cavalerie ; —— 3. HUMBERT, Chevalier de Malte ; —— 4. PERONNE ; —— 5. & MERAUDE, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon.

XV. ABEL, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, Comte de Serrieres, Baron de Corſant en 1621, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1638, avoit épouſé, le 10 Mars 1617, *Claudine de D'ſimieu*, fille de *Céſar*, Comte *de Diſimieu*, Gouverneur de Vienne, & de *Marguerite de Budos*, dont : — 1. HENRI, Baron de Corſant ; — 2. JÉRÔME ; — 3. ADRIEN, tous les trois morts ſans alliance ; — 4. MARGUERITE, femme de *Claude Gratet-de-Granieu*, Seigneur de Dolomieu ; — 5 & 6. MARIE & DIANE, Religieuſes à Saint-André de Vienne ;

— 7. CATHERINE, Religieuſe à Notre-Dame de Colonne à Vienne; — 8. & ANNE-CLÉMENCE, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon.

Branche de SAINT-JULIN.

VI. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, troiſieme fils d'ETIENNE II, & de *Guillemette de la Porte*, ſa ſeconde femme, épouſa *Béatrix de Palagnin*, Dame de Ciſſieu en Dauphiné, & fit ſon teſtament le 19 Juin 1317, dans lequel il nomma ſes enfans, ſçavoir: — 1. JEAN, Seigneur de Saint-Julin, mort ſans alliance; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. BLAISE, Chevalier; — 4. ELÉONORE; — 5. ODETTE; — 6. BERTRANDE; — 7. & AMBLARDE DE LA POYPE, morte ſans alliance.

VII. LOUIS DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin & de Ciſſieu, épouſa *Alix Aleman*, fille du Seigneur *d'Uriage*. Il teſta à Pont-Sainte-Marie, en Guienne, le 18 Mai 1346, & laiſſa: — GUICHARD, qui ſuit; — & deux filles, FLAVIE & BÉATRIX, dont on ignore les alliances.

VIII. GUICHARD DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, ſervit le Roi CHARLES VI contre les Anglois, par leſquels il fut fait priſonnier en 1362; fit ſon teſtament le 6 Janvier 1394, dans lequel ſa femme n'eſt point nommée; mais ſeulement ſes enfans, ſçavoir: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEAN, Damoiſeau; — 3, 4 & 5. FLEURY, TRICAND & GEOFFROI, Religieux à Saint-Chef en Dauphiné; — 6. CHARLES, Religieux à Saint-Antoine de Vienne; — 7 & 8. PIERRE & ROLAND, morts ſans hoirs; — 9. HECTOR, Prieur de Soleges en 1432; — 10. OLIVIER, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur d'Auvergne en 1421; — 11 & 12. ALIX & RAUDONE.

IX. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, fut du nombre des Gentilshommes qui aſſiſterent au combat entre les Seigneurs *de Granſon* & *d'Eſtavayé*, en 1397. Il vivoit encore en 1435, & laiſſa:

X. ANTOINE DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, marié, du vivant de ſon pere, le 10 Juillet 1435, à *Françoiſe de Loras*, fille de *Guigonnet de Loras*, Chevalier, dont: — GABRIEL, qui ſuit; & cinq filles, Religieuſes, ſçavoir: — BLANCHE, MARGUERITE, PERONNE, JACQUETTE & AIMARE.

XI. GABRIEL DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, fut une des cautions de la dot de *Louiſe de Savoie*, Comteſſe d'Angoulême, en 1477, & épouſa, le 23 Octobre 1497, *Claudine de Grolée*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Anne de Luyrieux*. De cette alliance il eut:

XII. CLAUDE DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, marié avec *Benoîte de la Baulme*, fille de *Philibert*, Seigneur de Perès, & d'*Eléonore de la Ralle*, dont ſortit:

XIII. GABRIEL DE LA POYPE, II. du nom, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, marié 1°. avec *Catherine d'Arces*, Dame de Réaumont, fille d'*Humbert d'Arces*, Seigneur du même lieu, & de LOUISE DE LA POYPE; & 2°. à *Marguerite de Cryers*, Dame de Vaynes. Du premier lit vinrent: — 1. MELCHIOR, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Sales & de Montſugny en Comté; & du ſecond lit: — 3. LOUIS, qui ſervit 20 ans au Régiment de Saulx, & fut enſuite Lieutenant de Roi au Gouvernement du Fort des Barraux.

XIV. MELCHIOR DE LA POYPE, Baron de Réaumont & de la Cueille, Seigneur de Saint-Julin, de Crémieu & de Montagnieu, épouſa *Anne de Granet*, fille de *Pierre de Granet*, Seigneur de Coſtigloles, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, & de *Meraude de Vachon*, dont: — 1. PIERRE, Baron de Réaumont; — 2. LOUIS, Baron de la Cueille, Préſident & Garde des Sceaux au Préſidial de Bourg, marié à *N... de Paſchal-de-Malatrait*, fille de *Gaſpard de Paſchal*, Seigneur de Malatrait, de laquelle il eut un fils & une fille, morts jeunes; — 3. GABRIEL, Chevalier de Malte; — 4. LÉONOR, Capucin, ſous le nom de *Pere Zacharie*; — 5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte; — 6. JOSEPH, Prieur de Ruis & de Marſillieu, nommé Abbé de Saint-Julin; — 7. ANNE-MARIE; — 8. & MARGUERITE-FRANÇOISE, Religieuſe à Sainte-Marie de Crémieu.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe, dont nous ignorons l'état actuel, au cas qu'elle ſubſiſte, ſont : *de gueules, à la faſce d'argent.*

POZZO : Maiſon d'Italie, de laquelle étoit

Amedée-Alphonse del Pozzo, Marquis de Voghiera, Prince de la Ciſterne, Grand-Veneur & Grand-Fauconnier du Duc *de Savoie*. Il mourut le 4 Octobre 1698, & avoit épouſé, le 16 Février 1684, *Marie-Henriette le Hardy*, qui lui apporta le Marquiſat de la Trouſſe, fille unique de feu *Philippe-Auguſte le Hardy*, Marquis de la Trouſſe, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite de la Fond.* De ce mariage il a eu :

Jacques-Auguste-Ferdinand del Pozzo, Marquis de la Trouſſe, mort le 9 Mars 1750, qui avoit épouſé *Marie-Auguſtine de la Vieuxville*, dont :

Marie-Henriette-Augustine-Renée del Pozzo, Marquiſe de la Trouſſe, née le 13 Février 1749, mariée, contrat ſigné à Verſailles, le 9 Mars 1766, avec le Comte *de Harville.*

PRA-DE-BALAY-SAULX, vulgairement *Balaiſſeau.*

Suivant le *Mercure de France* du mois de Décembre 1742, *p.* 2763, Charles-Emmanuel de Pra-de-Balay-Saulx, Seigneur de Pezeux, Geré, Argillieres, &c. Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, avoit épouſé *Gabrielle de Choiſeul*, ſœur de *Claude de Choiſeul*, Marquis de Francieres, Seigneur d'Irouer & de Fontainebeton, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Valenciennes, enſuite Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, mort le 11 Mars 1711.

Clériadus de Pra-de-Balay-Saulx, leur fils puîné, appellé *le Vicomte de Pezeux*, a été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de Gramont Comtois, & enſuite Colonel d'un des 50 nouveaux Régimens d'Infanterie qui furent mis ſur pied en 1695, & réformés après la paix de 1697. Il leva, au mois de Décembre 1701, un autre Régiment d'Infanterie, dont il ſe défit, lorſqu'il fut fait, par Commiſſion du 3 Octobre 1702, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, qu'il leva à ſes dépens ; fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1709 ; Lieutenant-Général le 8 Mars 1718, Gouverneur de la Citadelle de Lille au mois de Mars 1724 ; & eſt mort à Paris le 7 Décembre 1742. Il avoit épouſé une veuve, de laquelle il n'a point laiſſé d'enfans. Il avoit pris, en ſe mariant, la qualité de *Vicomte*, n'ayant porté ci-devant que celle de *Chevalier de Pezeux.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même*, qui eſt de Choiseul ; *au 2 & 3 de ſable, au lion d'or*, qui eſt de Blanchet ; ſur le tout, *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cors-de-chaſſe de même*, qui eſt de Pra.

* PRACONTAL : Ancienne Nobleſſe, originaire du Dauphiné, qui tire ſon nom du Château de *Pracontal*, près la ville de Montélimart.

Guillaume & Rostaing de Pracontal, freres, ſont connus par pluſieurs titres des années 1258, 64, 72 & 1285. Le premier teſta en 1302, en faveur de ſon neveu Guillaume de Pracontal, II. du nom, qui eut deux fils ; ſçavoir : — Rostaing, qui ſuit ; — & Pons de Pracontal, auteur de la branche des Barons de Souſſey en Bourgogne, dont l'héritiere, Louise de Pracontal, fut mariée, en 1648, à *François Damas*, Comte de Crux, auquel elle porta la Baronnie de Souſſey.

Rostaing de Pracontal, II. du nom, fils aîné de Guillaume, II. du nom, Seigneur de Pracontal, fit un codicile en 1348, & eut de *Pabiette de Cruas*, ſon épouſe,

Barthelemi de Pracontal, marié, en 1346, avec *Moroſe Audouard*, dont vint :

Rostaing, III. du nom, Seigneur de Pracontal, co-Seigneur d'Ouſche, d'Eſpeluche

d'Eſpeluche & de Montboucher, qui de ſa troiſieme femme, nommée *Marguerite*, eut :

Guichard de Pracontal, Seigneur d'Ancône, qualifié *noble & puiſſant homme*, qui teſta le 18 Février 1498. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1450, *Béatrix*, fille de noble *Armand de la Rode* ou *la Roue*, dont, pour fils aîné :

Ferrand ou Ferrandon de Pracontal, Seigneur d'Ancône, auſſi qualifié *noble & puiſſant homme*, qui teſta en 1516. De *Claudine de l'Eſpine*, ſon épouſe, fille de noble *Alzias de l'Eſpine*, Seigneur d'Aunac, & de Susanne de Pracontal, il laiſſa : — Antoine de Pracontal, Protonotaire du Saint-Siége en 1534, & Doyen de Sainte-Croix de Montélimar en 1539 & 1561 ; — & Imbert, qui ſuit.

Imbert de Pracontal, Seigneur d'Ancône, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, fut Capitaine de 300 hommes de pied, & épouſa, par contrat du 1 Février 1540, *Marguerite de l'Here*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Hugues de l'Here*, Seigneur de Glandage. Il teſta en 1554, & eut trois fils : — 1. Antoine de Pracontal, dit *le Capitaine d'Ancône*, qui acquit une grande réputation à la guerre, ſe ſignala à la bataille de Jarnac en 1569 ; ſe trouva, la même année, à celle de Moncontour ; commanda long-tems dans Angoulême, & mourut ſans alliance ; — 2. N... de Pracontal ; — 3. & Jean, qui ſuit.

Jean de Pracontal, Seigneur d'Ancône, tué, en 1588, par les troupes de Leſdiguieres, avoit épouſé, en 1575, *Claude le Roux*, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfans :

Antoine de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, qui teſta en 1630. De *Claire-Madelene Sicard de Cubleze*, qu'il avoit épouſée en 1615, il eut : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2. Pierre-André, Lieutenant-Colonel au Régiment Lyonnois, tué, en 1668, devant la ville de Dole en Franche-Comté ; — 3. & Etienne, Capitaine au Régiment de Ventadour, bleſſé au ſiége de Roſes, & tué au ſervice du Roi.

Henri de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, appellé *le Marquis de Pracontal*, mort en 1692, avoit épouſé, en 1644, *Claude Arod*, ſœur de *Melchior Arod-de-Senevas-de-Saint-Romain*, Conſeiller d'Etat d'Epée, Ambaſſadeur en Suiſſe & en Portugal, & fille d'*Antoine Arod*, Seigneur de Senevas & de Saint-Romain en Jarreſt, & de *Jeanne de Maiſonſeulle*. De ce mariage vinrent : — Armand, qui ſuit ; — & Jeanne-Ursule de Pracontal, mariée, en 1679, avec *Anne-Henri d'Armes*, Comte de Buſſeaux, Lieutenant de Roi en la Province de Nivernois. Elle eſt décédée en 1744, âgée d'environ 100 ans.

Armand de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, dit *le Marquis de Pracontal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703, avoit épouſé, le 19 Novembre 1693, *Catherine-Françoiſe de Mornay-de-Montchevreuil*, troiſieme fille de *Henri de Mornay*, Marquis de Montchevreuil, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Saint-Germain-en-Laye, & de *Marguerite Boucher-d'Orſay*, Gouvernante de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & des filles d'honneur de Madame la Dauphine. Elle mourut au Château de Senevas en Lyonnois, le 23 Avril 1729, âgée d'environ 51 ans. Ce fut en faveur de ce mariage que *Melchior Arod*, oncle maternel du Marquis de Pracontal, lui fit don des Terres & Seigneuries de Senevas, de Chaignon & de Saint-Romain, à la charge que lui & ſes deſcendans porteroient les nom & armes d'*Arod*. De ce mariage ſont ſortis : — Léonor-Armand, qui ſuit ; — & Anne-Marguerite de Pracontal, mariée, en 1724, avec *Charles d'Hugues*, Baron de Beaujeu, & Seigneur de la Motte du Caire.

Léonor-Armand de Pracontal, Sire de Châtillon, Baron de Bernieres, Marquis de Breuil, & de Luis, Seigneur de Veſvre, de Roné, de Chevanne-Gazeau, de Mouſſy, de Buſſeaux, &c. appellé *le Marquis de Pracontal*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Nivernois, a épouſé, en 1723, *Catherine*

est mort à Paris le 9 février 1780 — dans la 82.e année de son âge il avoit

Boucher-d'Orſay, fille de *Charles*, Seigneur d'Orſay, Maître des Requêtes honoraire, & Intendant de Dauphiné, & de *Catherine le Grain*, dont : — 1. CHARLES-JEAN DE PRACONTAL, né en 1724, Religieux Théatin le 12 Novembre 1746; — 2. ARNOUL, qui ſuit; — 3. ANTOINE-CHARLES, né en 1733, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1747, enſuite Sous-Lieutenant dans les Grenadiers de France, puis Guidon des Gendarmes de la Garde en 1754 (après la mort d'ARNOUL, ſon frere), dont il eſt devenu Enſeigne en 1762, par la retraite du Marquis *de Valbelle*; — 4. & ANNE-MARGUERITE, née en 1727, mariée, en 1746, avec *Adrien-Antoine Bloquel-de-Croix*, Baron de Wimes.

ARNOUL, dit *le Comte* DE PRACONTAL, né le 2 Avril 1725, d'abord Mouſquetaire de la premiere Compagnie, entra, en 1739, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il étoit Capitaine, lorſqu'il acheta le Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, & y fut reçu le 15 Mars 1748. Il eſt mort à Paris le 22 Mai 1754, en ſa 29ᵉ année, & avoit épouſé, le 19 Février 1753, *Anne-Charlotte Thiroux-de-Montregard*, née le 15 Février 1736, fille aînée de *Pierre Thiroux*, Ecuyer, Seigneur de Montregard, & de *Marie Paignon*. De ce mariage eſt iſſu — N... DE PRACONTAL, né poſthume le 1 Juillet 1754.

Voyez la Généalogie de PRACONTAL, dans l'Armorial général, *Regiſtre III*, par M. *d'Hozier-de-Serigny*. *Mercure de France* du mois de Juin 1753, *p.* 197.

Les armes de PRACONTAL ſont : *d'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

* PRADES : Terre & Seigneurie avec une Maiſon forte, ſituée à un demi-côteau, ſur le grand chemin qui va de la Salle de Saint-Pierre-Anduſe, le long de la riviere du Gardon ou Salendres. Il eſt beaucoup fait mention de ce Château dans l'Hiſtoire des Camiſards, comme d'un poſte fort important dans le pays des Baſſes-Cévennes. Il eſt poſſédé par JEAN-BATISTE D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, dont nous avons donné la Généalogie, au mot MONTFORT, en Addition à la fin du Xᵉ Volume.

* PRADES : Autre Seigneurie dans le Diocèſe de Saint-Flour, qui eſt tombée, par alliance, dans la Maiſon de *Rochefort-d'Ally*, & dont une branche cadette en porte le nom. Voyez ROCHEFORT-D'ALLY.

* PRADINE, en Provence. Terre & Seigneurie poſſédée par la Famille de COLLA. Voyez COLLA-DE-PRADINE, *Tome V.*

PRAET : Les Seigneurs de Praet & de la Woiſtine ont eu pour auteur

LOUIS, bâtard DE FLANDRES, dit *le Friſon*, un des enfans naturels de LOUIS, III. du nom, Comte DE FLANDRES. Les Hiſtoriens en parlent comme d'un homme ſage, vaillant & courageux. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 26 Septembre 1396. Il portoit pour armes : *de gueules, au chevron d'hermines, cantonné au* 1 DE FLANDRES, *&* *au* 2 DE LUXEMBOURG.

Sa branche a formé ſix degrés, & ſes deſcendans ont fini à JEAN DE FLANDRES, II. du nom, Seigneur de Praet, la Woiſtine, &c. marié, en 1540, à *Jacqueline de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, &c. Il mourut avant ſon pere, le 10 Décembre 1545.

PRAMIRAL : Branche cadette de la Maiſon d'INGUIMBERT. Voyez INGUIMBERT, *Tome VIII.*

* PRASLIN, en Champagne, Diocèſe de Langres : Terre & Seigneurie qui a ſervi de nom diſtinctif à la branche Ducale de l'illuſtre Maiſon de CHOISEUL.

Elle a été formée par NICOLAS DE CHOISEUL (ſecond fils de PIERRE DE CHOISEUL, dit GALLEHAUT, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, & de *Catherine*

du Pleſſis), qui devint Seigneur du Pleſſis & de Barbery, par la donation que lui en fit *Jeanne du Pleſſis*, ſa tante maternelle. Il mourut le 31 Août 1537, & fut pere, par ALIX DE CHOISEUL-LANQUES, ſa femme, de — FERRY DE CHOISEUL, Seigneur de Praſlin, du Pleſſis, &c. marié avec *Anne de Bethune*, Dame d'Hoſtel, Vicomteſſe de Chavignon. De cette alliance ſortirent, entr'autres enfans : — CHARLES, qui ſuit ; — & FERRY DE CHOISEUL, auteur de la branche des Ducs de Choiſeul, & de celle des Comtes d'Hoſtel.

CHARLES DE CHOISEUL eut dans ſon partage la Vicomté de Chavignon & la Seigneurie de *Praſlin*, qui fut érigée en *Marquiſat*, en ſa faveur, en 1615. Il avoit été fait Chevalier des Ordres du Roi le 7 Janvier 1595, fut créé Maréchal de France le 24 Octobre 1619, & mourut en 1626, laiſſant de *Claude de Caſillac-de-Ceſſac*, ſon épouſe : — ROGER DE CHOISEUL, Marquis de Praſlin, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & Gouverneur de Troyes, marié, le 3 Février 1653, avec *Charlotte de Hautefort-Montignac*, & mort en 1690. Leur fille unique, MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praſlin, épouſa, en 1683, GASTON-JEAN-BATISTE DE CHOISEUL, Comte d'Hoſtel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes & de Mantoue, mort le 23 Octobre 1705. Elle ſe remaria, en 1711, à NICOLAS-MARTIAL DE CHOISEUL, connu d'abord ſous le titre de *Chevalier de Choiſeul-Beaupré*, puis ſous celui de *Marquis de Praſlin*, après ſon mariage ; & mourut en 1721. Il a épouſé, 2°. en 1722, la fille unique du Comte *de Damas-Marillac*. Le neveu de NICOLAS-MARTIAL, marié à Saint-Domingue, s'appelle *Marquis de Praſlin :* ils ſont puînés de la branche de Stainville. Ladite MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praſlin, laiſſa de ſon premier lit — CHARLOTTE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquiſe de Praſlin, mariée, par contrat du 23 Septembre 1711, à *Claude-Alexandre*, Comte *de Pons*, auquel elle a apporté le Marquiſat de Praſlin, troiſieme fils de *Pierre*, Comte *de Pons*, Marquis de Renepont, Maréchal-de-Camp, & de MARGUERITE DE CHOISEUL-MEUZE. Elle eſt morte en ſon Château de Praſlin, en 1743, & ſon mari, le 1 Décembre 1770, laiſſant poſtérité. Voyez PONS-DE-RENEPONT.

* PRASLIN, ci-devant *Montgauger*, en Touraine.

Ce Marquiſat a été érigé en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Duché-Pairie de Praſlin*, par Lettres-Patentes du Roi, enregiſtrées au Parlement de Paris le 10 Décembre 1762, toutes les Chambres aſſemblées, en faveur de *Céſar-Gabriel*, Comte *de Choiſeul* (de la branche de Chevigny), né le 15 Août 1712, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Conty le 6 Mai 1739 ; Brigadier le 20 Février 1743 ; Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748 ; Miniſtre des Affaires Etrangeres en Octobre 1761 ; puis Miniſtre de la Marine & Chef du Conſeil Royal des Finances, nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1762 ; créé, le 2 Novembre ſuivant, *Duc de Praſlin*, Pair de France, nommé, le 26 du même mois, Lieutenant-Général en Bretagne. Il a été Ambaſſadeur de Sa Majeſté à Vienne, & a épouſé, le 30 Avril 1732, *Anne-Marie de Champagne-la-Suze*, dont poſtérité. Voyez CHOISEUL, *Tome IV.*

PRAT (DU) : Maiſon originaire d'Auvergne, qui a donné un Chancelier de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, & pluſieurs Evêques.

I. ANTOINE DU PRAT, dit *Ricot*, natif d'Iſſoire en Auvergne, Seigneur de Veyrieres, vivant dans le XVe ſiécle, épouſa *Marie-Beraude Charrier*, fille de *Laurent Charrier*, & d'*Iſabelle Morin*. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, dont nous parlerons avant ſon frere ; — 3. & BERAUDE, mariée à *Aſtremoine Bohyer*, Conſul d'Iſſoire. On lui donne encore une fille, — CLAUDINE DU PRAT, mariée à *Jean Barillon*, Seigneur de Murat, Ecuyer, Secrétaire du Roi.

CLAUDE DU PRAT, Seigneur d'Hauteribe, Capitaine de Milhaud, fut pere de

trois enfans, ſçavoir : — 1. ANTOINE DU PRAT, Seigneur d'Hauteribe, auſſi Capitaine de Milhaud en 1531 ; — 2. JACQUES, Seigneur de Niolet & d'Auzac, Elu pour le Roi en l'Election de Clermont, au plat pays d'Auvergne, qui donna quittance en cette qualité le 10 Février 1529, & laiſſa une fille, nommée — FRANÇOISE DU PRAT, femme de *Jean d'Orlat*, Ecuyer, auquel elle donna ce qu'elle avoit à Broc en Auvergne, & ils le vendirent à *Jean de Montmorin* ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques le Clerc*, Sieur d'Aunay.

II. ANTOINE DU PRAT, Seigneur de Veyrieres, épouſa 1°. *Jacqueline Bohyer*, ſœur d'*Aſtremoine Bohyer*, mari de BERAUDE DU PRAT ; & 2°. *Jeanne de l'Aubeſpine*. Il eut du premier lit : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. THOMAS, Docteur ès Droits, Evêque de Clermont le 25 Mars 1517, Abbé de Candeil & de Mauzac, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort à Modene le 19 Novembre 1528, âgé de 40 ans, accompagnant RENÉE DE FRANCE, Ducheſſe de Ferrare ; — 3. THOMAS-ANNE, auteur des Seigneurs de Gondole, rapportés ci-après ; — 4. CHARLOTTE, morte ſans alliance ; — 5. & FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jean le Clerc*, dit *Cottier*, Seigneur d'Aunay, Conſeiller au Parlement ; & 2°. à *Jean-Robert de Heſclin*. On trouve encore dans le *Gallia Chriſtiana*, CLAUDE DU PRAT, Abbé de Mauzac, puis Evêque de Mende, dit frere de THOMAS & d'AMAT DU PRAT, & du Chancelier.

III. ANTOINE DU PRAT, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thoury, ſuivit long-tems le Barreau au Parlement de Paris, où il acquit une grande réputation, fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de Montferrand en 1490, & de celle d'Avocat-Général au Parlement de Toulouſe en 1495, d'où il fut tiré par le Roi LOUIS XII, qui le fit Maître des Requêtes le 24 Novembre 1503. En 1506, il fut pourvu de la charge de quatrieme Préſident au Parlement de Paris, puis de celle de premier Préſident en 1507 ; & honoré de la dignité de Chancelier de France par FRANÇOIS I, dont il prêta ſerment le 7 Janvier 1514, puis de Bretagne & de Milan. Il avoit épouſé *Françoiſe Veny*, fille de *Michel Veny*, Seigneur d'Arbouze, morte le 19 Août 1507, âgée de 30 ans, inhumée aux Minimes, dit les *Bons-Hommes* lès-Paris, où l'on voit ſon mauſolée. Etant reſté veuf, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, obtint l'Abbaye de Saint-Benoît-ſur-Loire, ſucceſſivement les Evêchés de Meaux & d'Albi, puis l'Archevêché de Sens en 1525 ; fut créé Cardinal du titre de *Sainte-Anaſtaſie*, le 3 Mai 1527, par le Pape CLÉMENT VII, qui le fit ſon Légat *à Latere* en France, par Bulles du 4 Juin 1530 ; couronna la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE à Saint-Denis, fut auſſi Chancelier de l'Ordre de Saint-Michel, & mourut, comblé de biens & d'honneurs, en ſa maiſon de Nantouillet, le 9 Juillet 1535, dans la 72e année de ſon âge. Son cœur fut porté à Meaux & ſon corps à Sens, où il n'entra de ſa vie, & où ſon petit-fils lui fit élever un ſuperbe monument. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Abbé de Mauzac, Chanoine & Grand-Archidiacre de Rouen, élu Evêque de Clermont le 16 Février 1528. Il aſſiſta au Concile de Trente, amena des Jéſuites, leur donna le College dit *de Clermont*, à Paris, deux autres dans ſon Diocèſe, un à Bilhom dans la baſſe Auvergne ; un autre à Moriac dans la haute, qu'il dota pour l'entretien des Peres & de pluſieurs pauvres Ecoliers, ſuivant ſon teſtament, qu'il fit au Château de Beauregard le 25 Juin 1560. Il fonda auſſi un Hôpital à Clermont, mourut le 22 Octobre 1560, âgé de 53 ans, & ſon corps fut porté au Couvent des Minimes de Beauregard, qu'il avoit fondé, & enſuite à l'Egliſe des Jéſuites de Bilhom ; — 3. & GERAUDE DU PRAT, mariée 1°. à *Mery de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Precy, &c. ; & 2°. le 23 Février 1527, à *René*, Baron *d'Arpajon*, Sire de Severac, fils de *Jean*, II. du nom, Baron *d'Arpajon*, & d'*Anne de Bourbon-Rouſſillon*.

Le Chancelier DU PRAT eut encore un fils naturel, appellé NICOLAS DANGU, légitimé par Lettres du mois de Septembre 1540, Abbé de Juilly, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes, Chancelier du Royaume de Navarre en 1555,

Evêque de Sées, puis de Mende, mort en 1567, & enterré dans l'Abbaye de Juilly.

IV. Antoine du Prat, IV. du nom, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thiern & de Thoury, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Prévôt de Paris en 1547, avoit épouſé, le 30 Novembre 1527, *Anne d'Alegre*, Dame de Precy, fille & héritiere de *François d'Alegre*, Seigneur de Precy, & de *Charlotte de Châlon*, Dame de Viteaux. Elle ſe remaria à *Georges de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566, & au profit de qui elle diſpoſa de tous ſes biens, au préjudice des huit enfans de ſon premier mariage, ce qui fit la matiere d'un grand procès, qui fut jugé aux Etats de Blois à l'avantage de la Maiſon du Prat, & qui donna lieu à l'Edit des ſecondes nôces. Du premier lit elle eut : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Nicolas, Baron d'Ancienville, mort ſans alliance ; — 3. Guillaume, Baron de Viteaux, légataire de Nicolas du Prat, ſon frere. Il fut tué en duel le 7 Août 1583, derriere les Chartreux de Paris, ſans avoir été marié, laiſſant une fille naturelle, nommée Fortune ; — 4. François, auteur de la branche des Barons de Thiern & de Viteaux, rapportée ci-après ; — 5. Antoinette, femme de *Chriſtophe d'Alegre*, Seigneur de Saint-Juſt & d'Oiſery, fils de *Gabriel*, Baron *d'Alegre*, Seigneur de Saint-Juſt & de Millau, & de *Marie d'Eſtouteville*, Dame d'Oiſery. Elle mourut à Paris en 1598 ; — 6. Renée, mariée à *François de Chabannes*, premier Marquis de Curton, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & de *Catherine-Claude de la Rochefoucaud*, ſa troiſieme femme ; — 7. Françoise, premiere femme de *François des Eſſars*, Seigneur de Sautour, fils de *Claude*, Seigneur de Thieux & de Sormery ; — 8. & Jeanne, Dame de Puiſieux & de Viteaux en partie, qui teſta le 8 Mai 1604, en faveur du fils aîné de Michel-Antoine du Prat, ſon neveu, & ne fut point mariée.

V. Antoine du Prat, V. du nom, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, reçu Prévôt de Paris à la place de ſon pere, le 19 Février 1553, mort en 1589, avoit épouſé *Anne de Barbançon*, fille de *François de Barbançon*, Seigneur de Cany, & d'*Antoinette de Waizieres*. Etant veuve, elle ſe remaria à *René Viau*, Seigneur de Chanlivaut, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René Viau*, & de *Peronne de la Porte-de-Peſſeliere*. Les enfans de ſon premier lit furent : — 1. Michel-Antoine, qui ſuit ; — 2. Antoine, Abbé de Beaulieu, qui obtint, le 12 Juillet 1583, comme tuteur des enfans de François du Prat, Baron de Thiern, Seigneur de Formeries, confirmation de toutes les exemptions, priviléges & droits accordés aux Seigneurs de Formeries, & particulierement d'avoir droit de marché, franc & exempt de toutes exemptions, le Mercredi de chaque ſemaine ; — 3. Louise, mariée, 1°. par contrat du 9 Mai 1598, à *René de Chandio*, Marquis de Neſle, Comte de Joigny ; & 2°. le 16 Février 1611, à *Charles de Berbiſy*, Seigneur d'Herouville ; — 4. Michelle, Dame de Precy & de Puiſieux, morte en 1626, ſans alliance ; — 5. & Catherine-Charlotte, Abbeſſe de Notre-Dame des Clerets, près Nogent-le-Rotrou, morte le 15 Novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. Michel-Antoine du Prat, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, tué en duel par le Comte *de Sault*, le 12 Mars 1606, avoit épouſé *Marie Seguier*, fille de *Pierre Seguier*, Marquis de Sorel, Préſident au Parlement, & de *Marie du Tillet*, dont : — 1. Louis-Antoine, qui ſuit ; — 2. Louise, mariée, le 6 Août 1626, à *Gabriel Aldonce de Caſtelnau*, Comte de Clermont-Lodeve, Marquis de Seſſac, fils d'*Alexandre*, Baron *de Caſtelnau* & de Clermont-Lodeve, Marquis de Seſſac, & de *Charlotte de Caumont* ; — 3. & Anne, qui fut auſſi mariée.

VII. Louis-Antoine du Prat, Marquis de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, mort en Avril 1681, âgé de 81 ans, avoit épouſé, le 16 Novembre 1620, *Madelene de Baraiat*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Damery, & de *Suſanne de Romain*, Dame de Fontaines. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, Marquis de Nantouillet, Commandant les Gendarmes du Cardinal

Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans; — 2. HENRI, Marquis de Nantouillet après ſon frere, Commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine ANNE D'AUTRICHE, mort en 1697, ſans enfans de *N... de Gerente-de-Senas*, & de *Louiſe d'Agueſſeau*, veuve de *Philippe Gruyn*, Receveur général des Finances d'Alençon, ſes deux femmes; — 3. LOUIS-ANTOINE, Lieutenant au Régiment de ſon frere; — 4. FRANÇOIS, qui ſuit; — 5. GENEVIÉVE, morte ſans alliance; — 6. & MADELENE, mariée à *Gilbert de Chaſlus*, Marquis de Saint-Prieſt.

VIII. FRANÇOIS DU PRAT, dit *le Chevalier de Nantouillet*, Comte de Barbançon, Marquis de Cany, ſubſtitué aux nom & armes de *Barbançon*, par *Louis de Barbançon*, Marquis de Cany, mort ſans alliance, frere d'*Anne de Barbançon*, ſa biſayeule, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, premier Maître-d'Hôtel de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & mourut le 24 Juin 1695. Il avoit épouſé *Anne-Marie Colbert-du-Terron*, fille de *Charles Colbert*, Seigneur du Terron, Marquis de Bourbonne, Conſeiller d'Etat. Elle ſe remaria à *Thomas-Hyacinthe de la Connelaye*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Belle-Iſle, dont elle reſta veuve en 1717, & mourut en 1719. Du premier lit elle a laiſſé: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & FRANÇOIS-HENRI DU PRAT, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. FRANÇOIS DU PRAT-DE-BARBANÇON, Comte de Barbançon, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, a épouſé, le 8 Octobre 1712, *Claire-Charlotte-Séraphine du Tillet*, fille de *Jean-François du Tillet*, Comte de Saint-Mathieu, & de *Jeanne de Boham-de-Nanteuil*. Elle eſt morte aux eaux de Bourbon le 21 Juillet 1744, âgée de 61 ans, laiſſant: — 1. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE DU PRAT-DE-NANTOUILLET, Baron de Viteaux; — & trois filles.

X. LOUIS-ANTOINE DU PRAT-DE-BARBANÇON, Marquis de Barbançon, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Ruffec, en 1735, Brigadier le 2 Mai 1744; Maréchal-de-Camp le 10 Mars 1747; premier Veneur de LOUIS, Duc D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, au mois de Mars 1752 (charge qui fut rétablie en faveur de M. le Duc D'ORLÉANS, pere de celui d'aujourd'hui, par feu LOUIS XV, ne s'étant pas trouvée dans l'état de ſa Maiſon après la mort du Duc Régent); Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, a épouſé, le 22 Février 1735, *Angélique-Françoiſe-Joſephine de Thiard*, fille d'*Anne-Claude de Thiard*, Marquis de Biſſy, & d'*Angélique-Henriette-Théreſe Chauvelin*. Elle eſt morte dans ſa 17e année, le 30 Septembre 1736, des ſuites d'une couche. Le Marquis DE BARBANÇON a épouſé, 2°. le 26 Mars 1749, *Antoinette-Eléonore du Fay-de-la-Tour-Maubourg*, fille de *Jean-Hector*, Marquis de la Tour-Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Inſpecteur-Général d'Infanterie, & de feu *Marie-Suſanne Bazin de Bezons*, fille du Maréchal de ce nom. Elle eſt morte à Paris le 24 Juin 1750, auſſi des ſuites d'une couche. Du premier lit eſt iſſu un fils, né le 26 Septembre 1736; & du ſecond, un autre fils, né le 20 Juin 1750. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Barons de THIERN & de VITEAUX.

V. FRANÇOIS DU PRAT, Baron de Thiern & de Viteaux, Seigneur de Formeries, Chambellan du Duc *d'Anjou*, quatrieme fils d'ANTOINE DU PRAT, IV. du nom, & d'*Anne d'Alegre*, étoit mort avant le 12 Juillet 1583, & avoit épouſé *Anne Seguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Verriere, Lieutenant-Criminel de Paris, & de *Catherine Pinot*. Elle ſe remaria à *Hugues de la Vergne*, Chambellan & Capitaine des Gardes du Duc *d'Anjou*. De ſon premier mari elle eut: —— 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, mariée à *Clément*, Baron *de Coſnac*, en Limouſin; — 3. & ANNE DU PRAT, Demoiſelle de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en 1584, femme d'*Honorat Prévoſt*, Seigneur du Chaſtellier-Portaut en Poitou. *La Croix du Maine* parle avantageuſement de ces deux Dames, qui

écrivoient, ainſi que leur mere, avec beaucoup de politeſſe, en françois & en latin, en proſe & en vers.

VI. Antoine du Prat, Baron de Formeries, de Thiern & de Viteaux, obtint, le 23 Février 1584, avec Philippe & Anne, ſes ſœurs, des Lettres pour ſortir de la tutelle de *Simon de la Haye*, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Anjou*, qui leur avoit été donné pour tuteur après Antoine du Prat, Abbé de Beaulieu. Il avoit épouſé *Chrétienne de Sayve*, Dame de Jumeaux en Bourgogne, fille de *Claude de Sayve*, Seigneur de Manculot, Préſident des Comptes en Bourgogne, & de *Charlotte Noblet*, dont : — 1. René, Baron de Jumeaux, Maréchal de Bataille, mort en 1647 ; — 2. Antoine, qui ſuit ; — 3. & Charlotte, mariée, en 1623, à *Pierre du Fay*, Seigneur de Méſangere, près du Pont-Audemer.

VII. Antoine du Prat, II. du nom de ſa branche, Baron de Viteaux & de Formeries, mourut au mois d'Août 1648, & avoit épouſé, en 1632, *Claude des Barres*, fille de *Pierre des Barres*, Baron de Ruffey, Préſident au Parlement de Dijon, & de *Charlotte Bourgeois de Mouilleron*. Leurs enfans furent : — 1. Louis-Antoine, qui ſuit ; — 2. René, mort, âgé de 6 ans, en 1642 ; — 3, 4, 5, 6 & 7. quatre filles, mortes ſans avoir été mariées, & la derniere, Religieuſe à Châtillon-ſur-Seine.

VIII. Louis-Antoine du Prat, Baron de Viteaux, mort en 1729, avoit épouſé *Anne Lenet*, fille de *Pierre Lenet*, Procureur-Général au Parlement de Dijon, & de *Nicole de Souis*. De ce mariage ſont ſortis : — 1. Louis-Antoine-Bernard, dit *le Marquis de Formeries*, Colonel d'Infanterie, mort ſur la fin de 1713, ſans laiſſer poſtérité de ſon mariage avec *N... Bourgoin*, fille de *Charles Bourgoin*, Marquis de Folin, qu'il avoit épouſée peu auparavant ; — 2. Jacques, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Benigne de Dijon ; — 3. & Antoinette, Prieure des Urſulines de Châtillon-ſur-Seine.

Seigneurs de Gondole, &c.

III. Thomas-Anne du Prat, Seigneur de Veyrieres & de Bouſde, ſecond fils d'Antoine, II. du nom, & de *Jeanne de l'Aubeſpine*, ſa ſeconde femme, fut Juge de la ville d'Iſſoire, Bailli d'Annonay, Capitaine de la Forteresſe d'Argental, par Proviſions du 29 Janvier 1507, de *Louiſe de Savoie*, mere de François I. Il épouſa *Gabrielle de Chaylus*, fille de *Robert de Chaylus*, Seigneur de Bouſde & de Gondole, & de *Marie Rochefort*. Elle teſta le 27 Octobre 1552, en faveur de ſes trois fils, qu'elle nomme dans ſon teſtament, ſçavoir : — 1. Antoine-Paul, qui ſuit ; — 2. Guillaume, inſtitué héritier avec ſes freres, par le teſtament de ſa mere ; — 3. Thomas, Seigneur de Gondole, qui étoit ſous la curatelle de ſa mere en 1540. Il fut pere — d'Anne du Prat, Seigneur de Gondole, qui épouſa *Madelene Mars*, & en eut — Anne du Prat, mariée, en 1596, avec *François-Jean de Chaſtus* ; — 4. & Gabrielle, mariée à *Guillaume Fudre*.

IV. Antoine-Paul du Prat, Seigneur de Bouſde & de Chavagnac, étoit, avec ſes freres, ſous la curatelle de ſa mere en 1540, partagea avec eux en 1552, & teſta le 9 Janvier 1568. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Février 1564, *Peronnelle de Saillans*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saillans*, dont : — 1. François, Seigneur de Bouſde, héritier, avec Claude-François, ſon frere, par le teſtament de leur pere. Il ſe maria, par contrat paſſé à Nonnette en Auvergne, le 20 Février 1591, avec *Louiſe de Montanard*, fille de *Jean*, & de *Jacqueline de la Suchiere*, & en eut — Maximilienne Gasparde du Prat, femme, le 16 Novembre 1619, de *Pierre de Douhet*, Seigneur de Montbriſſon, fils d'*Antoine de Douhet*, Seigneur de Marlac, & d'*Anne de Belvezer*, dont vint — *Jérôme de Douhet*, reçu Chevalier de Malte en 1642 ; — 2. & Claude-François, qui ſuit.

V. Claude-François du Prat, Seigneur de Nazac, partagea, le 22 Janvier 1594, avec François, ſon frere, & ſervit ſous le Maréchal *de Saint-Géran*,

ſuivant les Certificats de ce Seigneur. Il épouſa, le 25 Novembre 1596, *Marguerite de Ribes*, dont : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & FRANÇOIS-DOMINIQUE, rapporté après ſon frere.

VI. JEAN-FRANÇOIS DU PRAT, Seigneur des Cornets, Cornette le 30 Août 1634, puis Lieutenant de la Compagnie du Comte *de Saint-Aignan*, le 14 Novembre 1635, épouſa, le 14 Novembre 1638, *Françoiſe-Faydide de Chalendras-de-Saint-Yvoine*, de laquelle il eut : — JEAN JOSEPH, qui ſuit ; — & CLAUDE-DOMINIQUE DU PRAT, mort Chanoine & Comte de Brioude.

VII. JEAN-JOSEPH DU PRAT, Seigneur des Cornets, épouſa *Françoiſe Bornat de la Faye*, dont, pour fille unique, — FRANÇOISE DU PRAT, mariée, en 1710, à *Louis-Joſeph d'Aurele-de-la-Frediere*, Seigneur de la Frediere, de Pizé, des Cornetz, &c. dont ſont venus quatre enfans, ſçavoir : — *François-Hector* & *Pierre-Antonin d'Aurele* ; — *Marie-Catherine* & *Françoiſe-Adriane d'Aurele*.

VI. FRANÇOIS-DOMINIQUE DU PRAT, Seigneur de Ribes & de Layre, fils puîné de CLAUDE-FRANÇOIS, & de *Marguerite de Ribes*, fut Enſeigne du Chevalier *de Bellebrune*, puis Enſeigne-Colonel du même Régiment, & Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont. Il obtint 2000 livres de penſion du Roi en 1643, étoit Ecuyer de ſa grande Ecurie, & Maître-d'Hôtel de Madame la Ducheſſe D'ORLÉANS, lorſqu'avec JEAN-FRANÇOIS, ſon frere, ſur la repréſentation de leurs titres devant M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 2 Décembre 1666. Il avoit épouſé, en 1647, *Marie-Catherine d'Ayſſac*, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN-BATISTE-GASTON, mort Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, laiſſant une fille unique, mariée en 1713.

VII. FRANÇOIS DU PRAT, dit *le Comte du Prat*, n'ayant point eu d'enfans d'*Adrienne-Geneviéve Baron-de-Cottinville*, fille de *N... Baron*, Seigneur de Puſſay, & de *N... de Maupeou-d'Ableiges*, ſubſtitua ſon bien à la fille unique de JEAN-BATISTE-GASTON DU PRAT, ſon frere puîné, à condition que leur fils unique porteroit le nom & les armes DU PRAT.

La Maiſon DU PRAT porte : *d'or, à la faſce de ſable, accompagnée de trois treffles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

PRÉ-DE-SAINT-MAUR (DU) : Famille noble, célebre dans la Magiſtrature à Paris.

Ses titres ont été produits devant M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, ſuivant ſon certificat délivré le 28 Juillet 1757, qui ne la remonte qu'à NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Lieuſault, vivant en 1501 ; mais nous trouvons dans un Inventaire de titres, qu'elle prouve une filiation ſuivie depuis

I. NICAISE ou CASIN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coſſigny, Valet-de-Chambre du Duc de Bourgogne, PHILIPPE *le Bon*, qui reçut, le 15 Juin 1444, foi & hommage d'une maiſon & héritages, ſitués à Mignieres, près de Brie-Comte-Robert, de *Jean Boulet*, Marchand audit lieu, par acte paſſé devant *Boudeaux*, Tabellion à Brie. Ledit NICAISE ou CASIN DU PRÉ, rendit lui-même, le 15 Mars 1445, foi & hommage à *Louis*, *Jehan* & *Raoul de Coutes*, freres, d'une partie de la Terre de Coſſigny, relevante de leur Fief de Viry, par acte paſſé devant ledit *Boudeaux*, Tabellion à Brie. En conſéquence de cet acte de foi & hommage, par lui rendu, il obtint, le 11 Janvier 1446, à ſon profit une Sentence du Châtelet de Paris, qui en portoit la reconnoiſſance. Le 3 Octobre de la même année, *Perrot Vincent*, le jeune, demeurant à Suiſnes, lui rendit auſſi foi & hommage pour différens héritages, ſitués aux terroirs de Griſy & de Suiſnes. Il fut encore ſommé, le 27 Juin 1460, avec GUILLAUME DU PRÉ, ſon fils, qui ſuit, par *Guillaume Chenart* & *Marie*, ſa femme, de recevoir l'un ou l'autre, la foi & hommage à eux dus pour la moitié du Fief de Mignieres, qui releve de la Seigneurie de Coſſigny.

II. GUILLAUME DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coſſigny, reçut, le 21 Décembre 1462, foi & hommage, pour différens héritages ſitués au terroir de Griſy,

Grisy, de *Robert Blandin*, Hôtellier & Laboureur à Suisnes, tant pour lui que pour *Perrette Robert*, sa femme, héritiere pour un cinquieme de feu *Perrot Vincent*, le jeune. *Jeanne*, veuve de ce *Vincent*, lui rendit aussi foi & hommage le même jour 21 Décembre 1462, pour une portion dans les héritages ci-dessus. Ces deux actes furent passés devant *Nicolas Billery* & *Thomas le Maire*, Notaires au Châtelet de Paris. GUILLAUME DU PRÉ eut pour enfans : — 1. JEHAN, qui suit ; — 2. NICOLE ou NICOLAS, Seigneur de Passy, auteur de la seconde branche, rapporté après son aîné ; — 3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, mort sans postérité ; — 4. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Laval*, mort d'une blessure reçue dans le côté au camp de Cerisoles en 1544. Il légua, par son testament, la somme de 600 livres, avec son équipage, à *Jacques de Poliengue*, Ecuyer, Sieur de la Bussiere ; — 5. & JEANNE, mariée à *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement.

III. JEHAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny & de Bardilly, Conseiller du Roi, Correcteur, puis Maître des Comptes, rendit foi & hommage, le 25 Mai 1492, de son fief de Bardilly, à *Jehan du Moulin*, Seigneur de Fontenay ; & au Roi, le 24 Février 1500, pour la Justice de Cossigny, mouvante du Château de Corbeil. Il avoit transigé, le 24 Octobre 1495, avec *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement, mari de JEANNE DU PRÉ, sa sœur, au sujet de certaines contestations qu'ils avoient sur la mouvance de quelques fonds de Terre échus à ladite DU PRÉ, dans le partage de la succession de GUILLAUME DU PRÉ, leur pere commun ; & reçut hommage, aveu & dénombrement d'un Fief situé à Suisnes, de *Catherine Avrillet*, veuve de *Charles de Bidault*, Secrétaire du Roi, tant en son nom que comme tutrice & ayant la garde-noble de ses enfans mineurs. Cet acte fut passé le 23 Juin 1514, devant *Pierre Tamenay* & *Rousseau*, Notaires au Châtelet de Paris. Il obtint, le 30 Octobre 1518, une Sentence de la Chambre du Trésor, portant main-levée de la haute, moyenne & basse Justice de la Terre de Cossigny, & droits en dépendans, qui lui appartenoient, par le décès de GUILLAUME DU PRÉ, son pere ; & le 3 Mars 1523, il reçut encore foi & hommage de *Girard le Coq*, Maître des Requêtes, pour le Fief de Haut-Fay. JEHAN DU PRÉ obtint de FRANÇOIS I, le 10 Mars 1523, des Lettres-Patentes, pour l'établissement de deux Foires par an & d'un Marché par semaine dans la paroisse de Cossigny, & pour l'exécution de ces Lettres-Patentes, il obtint une Sentence du Châtelet de Paris le 6 Juillet 1530. Il eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & PERRETTE DU PRÉ, mariée, vers 1524, à *Louis Fumée*, petit-fils d'*Adam Fumée*, Commis à la Garde des Sceaux de France, en Août 1485, mort à Lyon en Novembre 1494. Ce *Louis Fumée* fut l'un des quatre Notaires & Secrétaires du Roi (ce qui étoit alors comme les quatre Secrétaires d'Etat, qui n'ont ce titre que depuis 1547), charge qu'il obtint sur la démission & par le crédit de JEHAN DU PRÉ, son beau-pere, alors en faveur près de LOUISE DE SAVOIE, mere du Roi FRANÇOIS I. Voyez *Moréri*, article FUMÉE.

IV. JEAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny, fut reçu, le 11 Juin 1563, Correcteur des Comptes, puis Maître en la même Chambre le 31 Décembre 1568, & mourut le 15 Octobre 1570. On croit qu'il eut pour fils — EUSTACHE DU PRÉ, reçu Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1588, puis Correcteur en la même Chambre le 1 Décembre 1594, jusqu'au 6 Mars 1608.

SECONDE BRANCHE.

III. NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Passy, de Bardilly, de Cherelles, de Creteil en Brie & de Lieusault, second fils de GUILLAUME, rendit hommage, le 15 Février 1501, à *Jean de Reilhac*, Seigneur de la Queue en Brie, pour le Fief de Lieusault, mouvant de cette Seigneurie, comme héritier de PIERRE DU PRÉ, Ecuyer, son frere. Cet acte fut reçu par *Côme Vaubuin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il fut reçu Secrétaire du Roi, puis Receveur des Amendes du Parlement de Paris, & enfin Maître des Comptes le 22 Septembre 1513. Il eut pour enfans : — NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer,

reçu Conſeiller du Roi, Maître des Comptes le 23 Octobre 1527, ſur la réſignation de ſon pere, puis Maître des Requêtes en 1542; — & ANTOINE, qui ſuit. Ces deux freres tranſigerent, le 7 Juin 1538, ſur le partage des biens de leur pere.

IV. ANTOINE DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Paſſy & de Lieuſault, devenu héritier principal & teſtamentaire d'ANTOINE DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, ſon oncle, tranſigea le 15 Décembre 1550, par acte paſſé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Jacques de Piolengue*, Ecuyer, Sieur de la Buſſiere, à qui ANTOINE DU PRÉ, ſon oncle, avoit légué, comme nous l'avons dit, la ſomme de 600 livres avec ſon équipage; & il fut convenu, de l'avis de *Charles du Moulin*, Avocat en Parlement, qu'ANTOINE DU PRÉ, Seigneur de Lieuſault, donneroit au Sieur *de la Buſſiere* trois chevaux, avec le reſte des hardes du Seigneur *de Tremblemont*, pour la ſomme de 200 livres, & qu'il lui payeroit en outre celle de 400 livres reſtant. Il acquit de *Jean Delacroix*, Laboureur, le 20 Décembre 1550, un arpent de terre, ſitué au terroir de la Gromilliere & dans la cenſive de la Queue; reçut, comme Seigneur de Lieuſault, des reconnoiſſances d'héritages qui relevoient de ſon Fief, les 10 Juin & 20 Décembre 1580; & fit ſon teſtament le 4 Mars 1581. Il avoit épouſé *Marguerite Guinet*, ſœur d'*Eutrope Guinet*, femme d'*Euſtache du Val*, Seigneur du Fretoy, leſquels tranſigerent, tous enſemble, le 28 Janvier 1550, au ſujet de certaines réparations ou améliorations que le Seigneur *du Fretoy* avoit faites dans une maiſon ſituée rue Saint-Martin à Paris, provenante de la ſucceſſion de noble homme *Henri Guinet*, Seigneur de Liſſy, frere deſdites *Marguerite* & *Eutrope Guinet*. Cet acte fut paſſé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris. ANTOINE DU PRÉ eut de ſon mariage: —— 1. CHRISTOPHE, Ecuyer, Seigneur de Paſſy-Longueil; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. & MADELENE, mariée à *Jean Poictevin*, Ecuyer, Seigneur de Richemont, qui ſe trouva préſent au contrat de mariage de JACQUES DU PRÉ, ſon beau-frere.

V. JACQUES DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Lieuſault, Conſeiller du Roi en la Chambre du Tréſor au Parlement de Paris, par Proviſions du 11 Octobre 1585, eut Commiſſion, le 5 Décembre 1587, d'aller en Auvergne, pour y procéder au fait des différentes taxes. Il teſta le 22 Novembre 1592, élut ſa ſépulture dans le chœur & devant le maître Autel de la paroiſſe de Ferricy; voulut que ſur ſon cercueil on poſât une table de bronze de la longueur de deux pieds, ſur laquelle on lit ſon épitaphe, & mourut le lendemain. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1582, *Marie Bonnot*, veuve de *Nicolas le Gros*, Médecin ordinaire du Roi, & fille de noble homme *Claude Bonnot*, Tréſorier & Payeur de la Gendarmerie. Il la fit ſon exécutrice teſtamentaire, donna tous les biens qui lui reſteroient, ſes dettes payées, à ſes enfans, ſçavoir: — 1. GUI, Ecuyer, Seigneur de Lieuſault, Valet-de-Chambre de la Garderobe du Roi, dont on ignore la deſtinée; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3, 4 & 5. MARIE, MADELENE & MARTHE, qui furent ſous la tutelle de leur mere; & en cas que ces enfans vinſſent à mourir ſans hoirs, il rappella à ſa ſucceſſion *Jean Poictevin*, fils de MADELENE DU PRÉ, ſa ſœur.

VI. JACQUES DU PRÉ, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Saint-Maur (Fief ſitué dans la paroiſſe de Ferricy en Brie), ſervit, ſuivant pluſieurs certificats, tant en qualité d'Archer des Gardes-du-Corps du Roi, que de Gendarme de la Compagnie de M. le Connétable; fut pourvu, le 25 Juin 1622, de la charge de Maréchal des Logis de GASTON, frere unique du Roi LOUIS XIII, aux gages de 500 livres; & épouſa, par contrat paſſé devant *le Franc*, Notaire Royal en la ville de Melun, le 3 Juin 1622, *Marie Géſu*, fille de noble homme *Nicolas Géſu*, Capitaine des charois de l'Artillerie, & de Dame *Catherine Barbin*. De ce mariage vinrent: —— 1. LOUIS, qui ſuit; —— 2. JACQUES, né en 1637, Ecuyer, Sieur de Champdoré, mort, ſans alliance, dès l'an 1686; — 3. NICOLAS, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 4. FRANÇOIS, Prêtre, Docteur de Sorbonne, mort Abbé de Saint-Michel-lès-Tonnerre; — 5. & MARIE DU PRÉ, alliée, 1°. en 1652, à *Henri du Trouſſet-d'Héricourt*; & 2°. à *Jean*

Hocquart, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur d'Eſſenlis & de Muſſecourt; morte, laiſſant des enfans de ſes deux mariages.

VII. Louis du Pré, Ecuyer, batiſé le 2 Mars 1629, dans la paroiſſe de Saint-Aſpais à Melun, Avocat au Parlement de Paris, partagea avec ſes freres, le 19 Mai 1675, les biens de ſes pere & mere, par acte paſſé devant *Gaudin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il épouſa, par contrat paſſé le 11 Mars 1686, devant *Dionis* & *Tabouré*, Notaires audit Châtelet, *Louiſe-Charlotte Guillemot*, dont: — Louis, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N... des Gallois-de-la Tour-Gléné*, Intendant & premier Préſident du Parlement d'Aix. Elle eſt morte en 1762, laiſſant: — *N... des Gallois-de-la-Tour-Gléné*, après ſon pere Intendant de Provence, & premier Préſident du Parlement d'Aix; — & le Chevalier *de la Tour*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes.

VIII. Louis du Pré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Grange-Bleneau, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1711, puis Conſeiller au Parlement en 1714, fut un Magiſtrat très-eſtimé par ſon jugement ſûr & ſa grande ſagacité dans les affaires, & ſes profondes connoiſſances dans le Droit; fut Chef du Conſeil de S. A. S. le Comte *de Toulouſe*, & de S. A. S. le Duc *de Penthiévre*, honneur qu'il dût à M. *du Trouſſet-de-Valincourt*, ſon oncle, & que M. l'Abbé *du Trouſſet-d'Héricourt*, ſon neveu, eut après lui. Il eſt mort en 1754, fut enterré à Saint-Mery, & avoit épouſé, en 17...., *Anne-Louiſe Robert*, dont, pour fille unique:

IX. Anne-Louise-Françoise du Pré-de-la-Grange, mariée à *Jean-Batiſte-Paulin d'Agueſſeau-de-Freſne*, Conſeiller d'Etat, fils du feu Chancelier de ce nom, morte le 13 Février 1737, accouchée la veille d'*Henriette-Anne-Louiſe d'Agueſſeau-de-Freſne*, mariée, le 4 Février 1755, au Comte, devenu enſuite Duc *d'Ayen*, à qui elle a porté la Seigneurie de la Grange-Bleneau & les biens de ſa branche. Voyez Noailles.

Troiſieme Branche.

VII. Nicolas du Pré-de-Saint-Maur, Chevalier, né en 1640, troiſieme fils de Jacques, II. du nom, & de *Marie Géſu*, fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, avec Louis & Jacques du Pré, ſes freres, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Décembre 1668. Il fut reçu Conſeiller du Roi, Correcteur des Comptes le 2 Décembre 1694, mourut le 2 Janvier 1732, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1691, *Anne-Marie Fruchet*, fille de *Pierre Fruchet*, Sieur de la Fournerie, & de *Marie le Maître*, dont: — Nicolas-François, qui ſuit; — & Pierre, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après.

VIII. Nicolas-François du Pré-de-Saint-Maur, Chevalier, d'abord Tréſorier de France au Bureau de la Généralité de Paris, puis reçu Conſeiller du Roi, Maître des Comptes le 4 Mars 1732, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, mort à Paris le 2 Décembre 1774, âgé de 80 ans, avoit épouſé, en 1730, *Marie-Marthe Alléon*, dont:

IX. Nicolas du Pré-de-Saint-Maur, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Maur, d'Argent, la Jauge, Clémond, Brinon, Sainte-Montaine, &c. reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1751, Maître des Requêtes en 1755, Intendant de Berri en 1764, & de Bordeaux en Juin 1776, après M. *de Clugny*, Contrôleur-Général des Finances. Il a épouſé, en 1761, *N... le Noir*, fille de *N... le Noir*, Payeur des Rentes, dont deux garçons & deux filles.

Quatrieme et dernière Branche.

VIII. Pierre du Pré de-Saint-Maur, Chevalier, né le 6 Mars 1697, ſecond fils de Nicolas, & d'*Anne-Marie Fruchet*, fut pourvu, le 6 Avril 1717, d'un office de Conſeiller au Parlement, & de celui de Commiſſaire aux Requêtes du Palais; eut des Lettres de Conſeiller honoraire de ces deux offices le 2 Septembre 1738, mourut le 28 Janvier 1765, & fut inhumé le 30 à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Mars 1729, *Marie-Madelene Bellanger*,

fille de *Louis-Paul Bellanger*, Chevalier, Seigneur Vicomte d'Hoſtel, de la Fau, de Nanteuil-la-Foſſe, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & de feu Dame *Louiſe-Madelene Charpentier*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ANTOINE-PIERRE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-LOUIS, rapporté après ſon aîné; — 3. COLOMBE-MADELENE, née le 6 Janvier 1733, mariée, par contrat du 9 Juin 1753, à *Louis Garnier*, Chevalier, Seigneur d'Ars & des Garets, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, tué d'un boulet de canon, le 28 Février 1760, au combat naval commandé par le Capitaine *Thurot*, dans les Mers d'Irlande, dont deux fils & une fille; — 4. & MARIE-ANNE, née en 1732, morte, ſans alliance, en 1754.

IX. ANTOINE-PIERRE DU PRÉ-DE-SAINT-MAUR, Chevalier, né le 4 Avril 1735, reçu Conſeiller du Roi, Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1756, puis Conſeiller au Parlement le 23 Juin 1761, a épouſé, par contrat du mois de Juillet 1775, *N... Riqueur des Gaſſeaux*, fille unique de *N... Riqueur des Gaſſeaux*, Sieur des Gaſſeaux, Seigneur de la Louvetiere & Maletable au Perche, & de *N... de Frotté*.

IX. ANTOINE-LOUIS DU PRÉ-DE-SAINT-MAUR, Chevalier, né le 26 Juillet 1743 (frere cadet du précédent), reçu, le 4 Mars 1757, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, ſucceſſivement premier Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, Sous-Lieutenant des Grenadiers le 21 Mars 1762, a épouſé, le 17 Mai 1774, *Jeanne-Geneviéve-Henriette Billard de Loriere*, fille d'*Armand-Charles-Gui-Henri Billard de Loriere*, & de Dame *Geneviéve-Théreſe le Jau-de-Chamberjot*, dont — AGATHE-MADELENE DU PRÉ, née & batiſée, le 8 Mars 1775, à Saint-Sulpice.

Les armes: *mi-parti d'azur, à la bande d'or, chargée de trois coſſes de poix de ſinople*, qui ſont celles des Seigneurs DE COSSIGNY; *& d'argent, à la faſce de ſinople, accompagnée de trois treffles de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

* PRÉAULX: Terre ſituée au Bailliage de Rouen, à trois lieues de cette Ville, proche le Bourg d'Arnetal, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon éteinte, connue dès l'an 1066, qu'un Seigneur DE PRÉAULX eſt nommé des premiers parmi les Seigneurs Normands qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

Cette Terre des PRÉAULX, qui tomba dans la Maiſon de *Ferrieres*, fut vendue, le 22 Décembre 1538, par *Pierre*, Baron *de Ferrieres* & de Dangu, à *Anne de Montmorency*, Connétable de France. Elle eſt reſtée dans ſa Maiſon juſqu'à la mort du Duc *de Montmorency*, décapité à Toulouſe en 1632. La Ducheſſe *d'Angoulême*, ſœur de ce Duc, l'eut dans ſon partage, & la Ducheſſe *de Joyeuſe*, ſa fille, la vendit au Sieur *des Bordes-Groin*. Lors de la Chambre de Juſtice, les biens du Sieur *des Bordes* ayant été mis en ſaiſie, le Roi, en qualité de créancier, fut mis en poſſeſſion de cette Terre, qui eſt une des plus grandes & des plus belles de la Province de Normandie. Nous ignorons quel en eſt le poſſeſſeur actuel.

L'ancienne Maiſon de PRÉAULX, éteinte en 1317, portoit pour armes: *de gueules, à l'aigle éployée d'or, membrée & béquée d'azur.* Notice de *Piganiol de la Force.*

* PRÉAUX: Terre ſituée en Touraine, proche Châtillon-ſur-Indre, Diocèſe de Bourges, qui a donné le nom à une ancienne Nobleſſe, dont voici la Généalogie.

Le premier de ce nom, dont on ait connoiſſance, ſuivant un *Mémoire* employé dans la premiere Edition de cet Ouvrage, *Tome VI, p. 189 & ſuiv.* eſt RAOUL, Seigneur DE PRÉAUX, qualifié de *noble homme, Meſſire & Chevalier*, dans un contrat du 16 Novembre 1232. Il eut de *Marguerite de la Foreſt*, ſa femme:

André, Seigneur de Préaux, qui rendit aveu de sa Terre de Préaux en 1304. Il fut pere, entr'autres enfans, de

Jean, I. du nom, Seigneur de Préaux & de Corbet, par acquêt fait en l'année 1331. Il eut de sa femme, nommée *Jeanne* : — Guillaume, qui suit; — & Pierre, Seigneur de Corbet, marié à *Jeanne de Saint-Savin*, de laquelle il eut — Guichard, dont on ignore la postérité.

Guillaume, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Préaux, Hervaux, Letang, &c. épousa, le 16 Janvier 1357, *Marie de Sorbiers*, fille de *Jean*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Plainvilliers*, dont :

Amaury, Seigneur de Préaux, qualifié *noble homme* & *puissant Seigneur*, marié 1°. à *Isabeau de Barbes ;* & 2°. à *Jacquette Souvray*. Il eut du premier lit : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Isabeau, mariée, le 10 Octobre 1402, à *Jean de Châtillon*, Ecuyer ; — 3. Jeanne, mariée, à *Colin de Lagogné*, Seigneur de Fresnay au Perche ; & du second lit : — une fille, nommée Marguerite.

Jean, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Préaux, &c. fut aussi qualifié de *noble homme*, comme quelques-uns de ses ancêtres. Il épousa *Marguerite de Sorbiers*, dont : — 1. Bertrand, qui suit ; — 2. Jean, III. du nom, chef de la branche des Seigneurs de Châtillon, rapportée ci-après ; — 3. Guillaume, dont la postérité est inconnue ; — 4. & Jeanne, qui fut mariée deux fois.

Bertrand, Seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, la Charpraye, &c., épousa *Marie de Harcondé*, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Guillaume, Seigneur d'Hervaux & d'Orgnais, Capitaine & Gouverneur du Mont Saint-Michel, mort sans alliance ; — 3. Madelene, mariée, le 18 Avril 1467, à *Louis Alès*, Seigneur de Corbet ; — 4. Françoise, mariée, le 3 Juillet 1476, à *Jean de Launay*, Ecuyer ; — 5. Simonne, mariée, le 18 Mai 1481, à *Pierre du Pont ;* — 6. & Marguerite, Religieuse à Saint-Loup des Vignes.

Jean, IV. du nom, Seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, &c. épousa *Jeanne de Latterie*, fille de *Jean*, Chevalier, dont : — Etienne, qui suit ; — & Georgette, mariée, le 3 Avril 1507, à *Michel de Lesrable*, Seigneur des Hermites.

Etienne, Chevalier, Seigneur de Préaux, &c. Gouverneur de Montrésor, par Lettres du 1 Janvier 1527, épousa, le 1 Février 1509, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Jean*, & de *Catherine des Champs*, dont :

René, Chevalier, Seigneur de Préaux, &c. qui fut Page du Roi François I, ensuite Echanson de Charles, Duc d'Orléans, le 8 Mars 1539 ; Pannetier & Echanson de François II, le 7 Mai 1550 ; Gouverneur de Montrésor le 18 Avril de la même année, & de Châtillon-sur-Indre en 1553 ; Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Brevet du 12 Septembre 1558, & Gouverneur de Dieuville en 1569. Il se maria, 1°. en 1542, à *Françoise de la Rochefoucaud*, fille de *René*, Marquis de Bayers, & de *Marguerite de Lignieres ;* 2°. le 22 Juillet 1547, à *Marie d'Allonville*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Louville & de Lachenard, au pays Chartrain, & de *Louise de Fiefs ;* & 3°. à *Marie d'Allouë*. Il n'eut point d'enfans du premier lit : du second, sortit — Catherine, mariée 1°. à *Artus des Aubus ;* & 2°. à *N... de la Riviere-Marteau*. Du troisieme lit vinrent : — Gilbert, qui suit ; — & Jean, chef de la branche des Seigneurs d'Antigny, rapportée ci-après.

Gilbert, I. du nom, Marquis de Préaux, Seigneur d'Hervaux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres du 12 Septembre 1580, son Chambellan ordinaire, & Sous-Gouverneur de Louis XIII, fut successivement Lieutenant pour le Roi au Duché de Touraine, & d'une Compagnie d'Ordonnance de 100 hommes d'armes, sous le commandement du Maréchal *de Souvré* ; Gouverneur de Ham le 8 Mars 1622, de Vendôme & pays Vendômois le 17 Août 1626 ; & Gouverneur de Gaston d'Orléans, frere du Roi ; nommé Chevalier du Saint-Esprit, & mourut avant sa réception. Il avoit épousé, 1°. le 13 Août 1583, *Madelene Prudhomme*, fille de *François Prudhomme*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Senave*, dont il n'eut point d'enfans ;

& 2°. le 13 Juin 1588, *Charlotte de Lavardin*, fille unique & héritiere d'*Antoine*, & de *Marthe de Souvré*, ſœur de *Gilles*, Maréchal de France, tous deux enfans de *Jean*, Marquis de Courtenvaux, & de *Gervaiſe Martel*, Dame de la Roche-Martel. De ce ſecond mariage il eut : —— 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Lavardin, rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs d'Orſaine & de Murat, mentionnée enſuite ; — 4. GILBERT, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Abbé de Notre-Dame des Roches, Diocèſe d'Auxerre, en 1620, & enſuite Capucin ; —— 5. CLAUDE, Abbé de Notre-Dame des Roches en 1622, après la retraite de ſon frere ; — 6. CHARLOTTE, mariée à *René de Vançay*, Ecuyer du Roi de ſa petite Ecurie ; — 7. & JACQUELINE, fille d'honneur de la Reine, mariée à *N.... de Millemont*.

CLAUDE, I. du nom, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, ſon Chambellan & Gouverneur d'Argentan le 5 Février 1626, commanda le ban de Touraine, en 1635 & 1636, au ſiége de Corbie, compoſé des Gentilshommes des apanages de ſon Alteſſe Royale. Il épouſa, 1°. le 19 Mai 1619, *Jacqueline de Dampierre*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Cheſneliere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Suſanne de Charnieres* ; & 2°. *Marguerite le Roy*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Baron de Charnieres, mort ſans alliance ; — 3. GILBERT, mort ſur un Vaiſſeau de guerre qu'il commandoit ſur la Méditerranée ; — 4. JACQUELINE, mariée, le 8 Décembre 1641, à *René de Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere ; — & quatre filles, Religieuſes. Du ſecond lit vint : — ANTOINE, auteur de la branche des Barons de la Fouctiere, rapportée ci-après.

JEAN-CLAUDE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. fit pluſieurs campagnes, en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Schomberg*. Il épouſa, 1°. le 10 Février 1665, *Françoiſe de Villebreme*, fille de *Jacques*, & de *Barbe de Flandres* ; & 2°. le 8 Mai 1677, *Barbe-Françoiſe de la Haye-Coulonce*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur & Patron du Meſnil-Imbert, & de *Renée de Valamlras*. Les enfans du premier lit furent au nombre de huit, toutes filles, deux mariées, l'une à *Louis-François de Savary*, Marquis de Lencôme, & l'autre, à *Charles-Alexandre de Savary*, frere du Marquis *de Lencôme* ; deux mortes jeunes ; & les quatre autres Religieuſes. Ceux du ſecond lit ont été cinq garçons, dont quatre morts ſans alliance ; — & JOSEPH, qui ſuit.

JOSEPH, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, &c. ſervit pluſieurs campagnes dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, & épouſa, le 17 Février 1719, *Marie-Henriette de Méaulne*, fille unique & héritiere d'*Henri*, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Boiſguiſnardois, & de *Marguerite de Charbonneau*, niéce de *N... de Charbonneau*, Grand-Prieur de Champagne. Leurs enfans ſont : —— 1. JOSEPH-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui ſuit ; — 2. GABRIEL-FRANÇOIS, Seigneur & Patron du Meſnil-Imbert ; — 3. CHARLES-MARIE, qui a été Mouſquetaire de la Garde du Roi dans la ſeconde Compagnie ; — 4. ALEXANDRE-RENÉ, Abbé ; — 5. MARIE-MARGUERITE ; — 6. MARIE-BARBE-MÉLANIE ; — 7 & 8. un fils & une fille, morts.

JOSEPH-FRANÇOIS-DE-PAULE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, &c. a fait les campagnes des années 1745, 1746 & 1747, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires. Il a épouſé, 1°. le 10 Mars 1748, *Marguerite-Vincente Deſnos*, morte ſans poſtérité, ſœur aînée de la Ducheſſe *de Beauvilliers*, toutes deux filles de *Jean-Batiſte Deſnos*, Comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais* ; & 2°. le 20 Août 1754, *Catherine-Jeanne du Tertre*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Sancé, & de *N... Trochon*, Dame du Breuil, dont : — N... DE PRÉAUX, né en 1755.

Branche des Barons DE LA FOUCTIERE.

ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouctiere, Seigneur d'Araine,

&c. fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Marguerite le Roy*, ſa ſeconde femme, fut marié deux fois : on ignore le nom de ſa premiere femme, de laquelle il eut une fille, mariée à *N... de Mauſſabré*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont. Il épouſa, 2°. le 24 Juillet 1675, *Marie Ragane*, dont :

1. ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouctiere, &c. ſervant dans la Marine, en 1695, en qualité de Lieutenant de Vaiſſeau, marié à *N... de Mauleon*, dont — JEAN-LUC, Baron de la Fouctiere, qui n'étoit point marié en 1761 ;

2. PIERRE, Seigneur d'Araine, Page de PHILIPPE D'ORLÉANS, depuis Régent du Royaume, qu'il ſuivit à la bataille de Turin, où il eut l'honneur de retirer de la mêlée ce Prince bleſſé, qui le récompenſa d'une penſion & d'une Compagnie dans le Régiment de Sommery, Dragons, où il a ſervi pendant toute la guerre d'Eſpagne. Il fut Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis, & de Saint-Lazare, & épouſa *Catherine Moreau de Paſſy*, dont — ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Araine, Page du feu Duc D'ORLÉANS, depuis Capitaine & Aide-Major du Régiment d'Orléans, Infanterie, qui n'étoit point marié en 1761 ;

3. JEAN, Seigneur de Laiſeaux, marié à *N... de Menou-du-Mée*, dont : — N..., Religieuſe aux Viantaiſes de Loches ; — & AIMÉ DE PRÉAUX, Seigneur, par donation, des Terres d'Orſaine & de Murat, marié 1°. à *Marie-Geneviéve de Mauſſabré-de-Gatſouris*, dont deux filles ; & 2°. à *N... de Gaucourt*.

Branche des Seigneurs de LAVARDIN & de LA BROSSE.

GILLES DE PRÉAUX-DE-LAVARDIN, Seigneur de la Broſſe, ſecond fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*, élevé enfant d'honneur auprès du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Lieutenant de Sa Majeſté à Ham, puis Gouverneur de Vendôme à la mort de ſon pere, fut à la bataille de Prague, où il ſe diſtingua, & eut l'avantage de rendre un ſervice à CHARLES II, Roi d'Angleterre, alors Prince de Galles, dans un voyage qu'il fit en France *incognito*, avec le Duc *de Buckingham*, avant d'épouſer MADAME, fille du Roi. Etant monté ſur le Trône il s'en ſouvint, & le fit venir en Angleterre, où il fut traité avec diſtinction, & lui permit de faire venir tous les ans cent chevaux, ſans payer aucun tribut. Il épouſa, le 17 Avril 1626, *Anne de Badour*, Dame de la Broſſe, fille de *Nicolas*, & d'*Antoinette du Verger*, dont : — GILLES, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Louis Goyel*, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Cavalerie.

GILLES DE PRÉAUX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Broſſe, &c. Page de Son Alteſſe Royale, épouſa *Françoiſe de Bellanger*, dont un fils poſthume, dans lequel s'eſt éteint cette branche.

Branche des Seigneurs D'ORSAINE & Barons de MURAT.

CHARLES DE PRÉAUX, troiſieme fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*, Page de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, épouſa, le 12 Août 1634, *Anne de Razay*, fille unique & héritiere de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orſaine, Baron de Murat, & de *Jacqueline de Rochemont*, de laquelle il eut : — CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Orſaine, mort ſans alliance ; — & HONORÉ, qui ſuit.

HONORÉ DE PRÉAUX, Baron de Murat, &c. épouſa *Sylvine de Gebert*, fille de *Louis*, & de *Catherine Anjorant*, dont : — 1. CHARLES, Seigneur d'Orſaine, Baron de Murat, &c. Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi en 1721, mort en 1748. Voyant ſa branche éteinte, il légua les Terres d'Orſaine & de Murat à AIMÉ DE PRÉAUX-DE-LAISEAUX, fils de JEAN, & de *N... de Menou-du-Mée* ; — 2. N... DE PRÉAUX, Major, depuis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Andlau*, dont il n'a point eu d'enfans ; — 3 & 4. & deux filles, mortes ſans alliance.

Branche des Seigneurs d'Antigny & de la Voulte.

Jean de Préaux, V. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny, la Voulte, la Cailleterie, la Roche & Saint-Laon-sur-Dye, second fils de René, & de *Marie d'Allouë*, fut d'abord Page de la Reine, & puis son Gentilhomme d'honneur. Il épousa, 1°. le 11 Juillet 1591, *Renée de Villay*, morte sans enfans, fille de *Marc*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de la Ménardiere*; & 2°. le 11 Mai 1599, *Renée de Salignac*, de laquelle il eut:

Antoine de Préaux, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, marié, le 5 Décembre 1626, à *Françoise de Thiennes*, dont: — Edme, qui suit; — & François, mort sans postérité.

Edme de Préaux, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa, le 20 Novembre 1666, *Charlotte de Menou-du Mée*, & en eut: — Edme, qui suit; — & quatre filles, mortes sans alliance.

Edme de Préaux, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa *Thérese-Aimée de la Motte-d'Auroy*, dont, pour fille unique, Edmée de Préaux, qui fut l'héritiere de sa branche.

Branche des Seigneurs de Chatillon & autres lieux.

Jean de Préaux, III. du nom, fils de Jean II, & de *Marguerite de Sorbiers*, épousa *Renotte le Roux-des-Aubiers*, en Anjou, dont: — Gilles, qui suit; — & Jeanne, mariée à *Jean Boussard*, Ecuyer, Lieutenant-Général pour le Roi au Maine.

Gilles de Préaux, Chevalier, Seigneur de Bréette & du Haut-Bois, épousa *Etiennette Bouju*, fille de *Jean*, & de *Nicole le Cirier-de-Semur*, dont: — Charles, qui suit; — & deux filles, mariées.

Charles de Préaux, Chevalier, fut, en 1514, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & épousa *Geneviéve Allegrain*. Leurs enfans furent: — Charles, qui suit; — Gilles, mort dans un combat particulier; — & une fille.

Charles de Préaux, II. du nom, Chevalier, s'attacha à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, auprès duquel il fut en grande considération. Il épousa *Elisabeth de Châtillon*, dont, pour fils unique:

Hector de Préaux, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon & autres lieux, élevé auprès du Roi Henri IV. Il servit dans toutes ses guerres, où il se distingua; fut envoyé en Ambassade pour traiter avec les Etats-Généraux de la République de Hollande, en 1607; & rendit de grands services à ce Prince, qui le fit Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Françoise, Gouverneur de Châtellerault, & Lieutenant-Général de ses Armées. Il épousa 1°. *Anne du Bec*, issue de la Maison de *Vardes*, dont une fille, morte jeune; & 2°. *Marie Guischard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Pairay, & de *Marie de Bourbon-Malauze*, dont: — Hector, qui suit; — & une fille, morte sans alliance.

Hector de Préaux, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Bouffay, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & Maréchal de Bataille, épousa *Marie Guischard*, sa cousine-germaine, fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Mesmin*, Dame de Bussy, dont:

Hector de Préaux, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c. qui servit plusieurs campagnes en Allemagne, en Hollande & en Flandres. Il épousa *Bénigne de Lesignen-de-Saint-Gelais*, fille de *Jacques*, de laquelle il eut quatre garçons, les trois premiers, morts sans alliance; — le quatrieme fut Alcide-Constantin, qui suit; — & deux filles; l'une a été mariée; & l'autre, Religieuse à Saint-Jean de Thouars.

Alcide-Constantin de Préaux, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c. Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie, épousa *Marie-Anne Gognet de la Rocheguillegault*, dont: — Hilaire-Hector-Constantin, qui suit; — & une fille, morte en bas-âge.

Hilaire-Hector-Constantin de Préaux, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c.

&c. a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & a épouſé, le 6 Avril 1726, *Louiſe de Tuſſeau*, fille de *Charles-Henri*, Chevalier, Seigneur de Maiſontier, & de *Louiſe de Meſſemée*. Il mourut jeune, & a laiſſé, pour fils unique :

CHARLES-HILAIRE-HECTOR DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Bouſſay, l'Hopitau, Marigny, &c. qui a été Cornette dans le Régiment de la Vieuville, Cavalerie, & a épouſé, le 27 Août 1748, *Jeanne-Adélaïde-Victoire Berthe*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Bournizeaux, & de *N... Chabot*, dont une fille, nommée —— LOUISE-ADÉLAÏDE DE PRÉAUX, née le 13 Avril 1752.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or ; au chef d'argent, dunné de ſable.* Supports : *deux Anges.* Cimier : *un Ange tenant une roſe.*

* PRÉAUX, en Normandie. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1566, enregiſtrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur *d'Argeville*, créé en même-tems Vicomte d'Argeville.

* PRECHAC, dans l'Aſtarac, en Gaſcogne. Terre & Seigneurie qui avoit donné le nom à une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Monteſquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

* PRÉCORBIN, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. La Seigneurie, qui releve de la Baronnie du Hommet, appartient au Sieur *de Coullogne*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Précorbin.

* PREISSAC-D'ESCLIGNAC : Maiſon qui tire ſon origine, ainſi que les Comtes *d'Armagnac* & les Seigneurs *de Monteſquiou*, des Comtes *de Fezenſac*, iſſus des Ducs *de Gaſcogne*, & ceux-ci de CHARIBERT, Roi de Toulouſe & d'Aquitaine, ſecond fils de CLOTAIRE II, Roi de France, & frere cadet du Roi DAGOBERT, I. du nom.

Cette Maiſon, qui jouit du rare avantage d'avoir une filiation prouvée par titres depuis plus de 700 ans, à partir de ſa ſéparation avec les Comtes de *Fezenſac*, a pour auteur

I. BERNARD, ſurnommé *Contrario*, fils puîné de GUILHAUME-ASTANOVE, Comte DE FEZENSAC, mort en 1096, & frere cadet d'EIMERIC, II. du nom, ſurnommé *Forto*, Comte DE FEZENSAC, qui vivoit en 1066 & mourut en 1103. BERNARD paroît d'abord, avec ſon frere EIMERIC, dans deux Chartes, ſous la ſimple dénomination de BERNARD ; puis on le voit, dans deux autres Chartes, qualifié de BERNARD, Chevalier, ſurnommé *Contrario ;* & enfin rapporté, dans une autre Charte, ſous le nom de CONTRARIO DE PREISSAC, nom que ſa poſtérité a conſtamment porté depuis, en conſervant les armes de *Fezenſac*, qui ſont : *d'argent, au lion de gueules.*

La Terre de *Preiſſac*, ſituée dans le Comté de Fezenſac, ſe trouve, depuis cette époque, appartenir à la deſcendance dudit BERNARD, en pareage avec les Comtes *d'Armagnac*, ſortis de la même tige, d'où l'on doit conclure qu'elle fit partie de l'apanage de BERNARD, dit *Contrario*, à ſa ſéparation des Comtes *de Fezenſac.*

BERNARD fit, conjointement avec EIMERIC, ſon frere, Comte DE FEZENSAC, en 1069, l'union du Monaſtere de Saint-Orens d'Auch, à l'Abbaye de Cluny, du tems que *Hugues* en étoit Abbé, & *Durand*, Evêque de Toulouſe. Il fut auſſi préſent, en 1094, avec *Biverne*, femme de ſon frere EIMERIC, à la confirmation accordée par ce Comte, de la donation précédemment faite par GUILHAUME-ASTANOVE, leur pere, de la Terre & Seigneurie de Sainte-Criſtine. BERNARD, Chevalier, fut de même préſent, ſous la dénomination de *Contrario*,

avec *Bernard-Tumapaler*, Comte *d'Armagnac*, à la donation faite par la fille d'*Odon*, Vicomte *de Lomagne*, & femme de *Gerault d'Arbeiſſan*, Chevalier, & du conſentement de celui-ci, de l'Egliſe de Correnſan, en faveur de l'Abbaye de Saint-Mont en Armagnac, du tems, dit l'acte, que regnoit PHILIPPE I, & que *Guilhaume* occupoit le ſiége d'Auch. BERNARD CONTRARIO, Chevalier, fut auſſi témoin du don ou confirmation faite par Dame *Azinella*, femme de *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, de l'avis de *Bernard-Tumapaler*, ſon beau-pere, de ce que ladite Dame poſſédoit au lieu de Correnſan, regnant en France, dit l'acte, PHILIPPE, Roi; en Gaſcogne, *Guilhaume*, Comte *de Poitiers*; *Gerault*, en Armagnac; *Centule*, en Bigorre; le ſiége d'Auch occupé par *Guilhaume*. BERNARD CONTRARIO DE PREISSAC reçut à foi & hommage d'*Arſivus de Monteſquiou*, ſon couſin-germain (fils de deux freres), une Terre ſituée aux environs de la ville d'Auch en Armagnac, près des Portes, que l'on nommoit autrefois d'*Arſigas*, Terre qu'*Arſivus* poſſédoit précédemment par droit héréditaire des Comtes DE FEZENSAC, leurs communs auteurs. Il eut pour enfans: — ODON, qui ſuit; — & BERNARD-GUILHAUME, qui donna permiſſion, conjointement avec *Peyronne* ou *Pétronille*, ſa femme, à *Pons*, Abbé de Grandſelve, & aux Religieux de cette Maiſon, de faire paître leurs beſtiaux dans l'étendue de leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'uſage des Paſteurs. A cet acte fut préſent VITAL DE PREISSAC, dont il ſera parlé ci-après.

II. ODON DE PREISSAC eſt mentionné dans une Charte de l'an 1145, contenant un accord fait entre *Guilhaume*, Archevêque d'Auch, & *Garcie*, Prieur de Saint-Orens, pour fixer les limites des paroiſſes de Sainte-Marie & de Saint-Orens; dans laquelle eſt rapportée en ſubſtance la donation, dont nous avons parlé, faite par *Arſivus de Monteſquiou* à CONTRARIO DE PREISSAC. Il eſt dit, dans cette Charte, que *Bertrand de Monteſquiou*, fils d'*Arſivus*, a confirmé à ODON DE PREISSAC, & aux mêmes conditions, la donation précédemment faite par *Arſivus de Monteſquiou*, couſin de FORTON, Comte DE FEZENSAC, à CONTRARIO DE PREISSAC, ſon couſin, & pere d'ODON. Le même ODON DE PREISSAC, conjointement avec ſa femme, affranchit les Religieux de Grandſelve du droit de dixme dans les domaines qu'ils faiſoient cultiver entre les rivieres de Gimone & du Sarampion, dans le dixmaire de l'Egliſe d'Urſac, par acte du 3 des Nones de Janvier 1177. ODON DE PREISSAC épouſa *Geralde de Montgaillard*, fille de *Vital de Montgaillard*, d'une des plus anciennes & des plus puiſſantes Maiſons de Guienne, & en eut pour enfans: — GOBERT-ODON, qui ſuit; — & VITAL, ſurnommé *de Montgaillard*, préſent, comme il a été dit, à la donation faite au Couvent de Grandſelve par BERNARD-GUILHAUME DE PREISSAC, & *Pétronille*, ſa femme. Il eut part lui-même à un acte rapporté dans le degré ſuivant.

III. GOBERT-ODON DE PREISSAC, conjointement avec *Geralde de Montgaillard*, ſa mere, VITAL, dit *de Montgaillard*, ſon frere, & *Raimond-Seguin*, ſon oncle, frere de ſa mere, par acte du mois de Décembre 1186, donna permiſſion à *Guilhaume*, Abbé de Grandſelve, & aux Religieux de cette Maiſon, de faire paître leurs beſtiaux dans toutes leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'uſage de leur Maiſon; & l'année ſuivante, au mois de Février 1187, du conſentement de ſon épouſe, il donna auſſi permiſſion aux mêmes Abbé & Religieux de Grandſelve, de faire monter un bateau tous les ans par le fleuve de la Garonne, portant trois muids de ſel, ſans lui payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui prouve ſon droit de Seigneurie ſur cette riviere. Il avoit épouſé *Honorée de la Tour*, d'une des meilleures Maiſons de Guienne, dont les ancêtres ſont qualifiés *Damoiſeaux* & *Chevaliers*, dans tous les actes que l'on trouve d'eux. De ce mariage vinrent: — 1. RAIMOND-ARNAUD, qui ſuit; — 2. ARNAUD, mentionné au degré ſuivant; — 3. ODON, qui fut un des Seigneurs Toulouſains qui prêterent ſerment de fidélité au Roi LOUIS VIII, en Septembre 1226, & lui ſoumit ſa Terre & Château de Seran, ainſi que tout ce qu'il poſſédoit dans l'Evêché & Comté de Toulouſe; — 4. & BERNARD-GUILHAUME, nommé *de Seran*.

IV. Raimond-Arnaud de Preissac, I. du nom, confirma, avec Arnaud, ſon frere, la permiſſion précédemment donnée par Gobert-Odon, leur pere, & *Honorée de la Tour*, leur mere, à l'Abbé & aux Religieux de Grandſelve, de faire monter & deſcendre un bateau tous les ans par le fleuve de la Garonne, ſans payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui ſe voit par des Lettres d'*Arnaud*, Evêque d'Agen, données le 7 des Ides de Juillet 1217; & par d'autres Lettres du même Evêque, dudit jour, portant autoriſation de cette exemption. Raimond-Arnaud de Preissac épouſa *Harpadelhaſe d'Argombaud*, fille de *Bernard d'Argombaud*, dont les ancêtres ſont qualifiés *Chevaliers* dans tous les actes que l'on trouve de leur Maiſon. Elle ſe dit veuve dans une donation qu'elle fit, le 7 de la ſortie du mois de Mars 1245, à *Dieu* & à Madame *Sainte-Marie* de Belleperche, à *Etienne*, Abbé, & aux Religieux de cette Abbaye, pour la rémiſſion de ſes péchés & de ceux de ſes proches décédés, de divers objets lui appartenans, joignant la ville d'Auvillars, le long de la riviere de la Garonne, avec promeſſe de faire approuver cette donation par ſes enfans lorſqu'ils ſeroient en âge. Cette Dame fut compriſe dans une Sentence arbitrale du 8 Août 1264, datée du Château de Brignemont, portant que *Bernard de Bac*, Abbé, & les Religieux de Grandſelve, ſe démettoient en ſa faveur, & de celle de Raimond-Arnaud, ſon fils, de tous les droits que ce Monaſtere prétendoit avoir ſur les deux parties du Château d'Artmal & dans l'Egliſe de Saint-Mimint. Le lendemain 9 Août, cette Dame & ſon fils paſſerent un acte avec l'Abbé & les Religieux de Grandſelve, par lequel ils leur permirent de faire paître leurs beſtiaux dans toutes les Terres qu'elle & lui poſſédoient dans la Vicomté de Lomagne, & de Gimois, de couper du bois dans leurs forêts, & d'y faire conſtruire des cabannes pour leurs Paſteurs. Raimond-Arnaud eut de ſon mariage une nombreuſe poſtérité. Nous nous bornons à rapporter la filiation de la ſeule branche qui ſubſiſte aujourd'hui, en donnant une idée de celles éteintes depuis pluſieurs ſiécles, & en plaçant les mâles, quant aux rang de primogéniture, ſuivant l'ordre où ils ſe trouvent dans les actes qu'ils ont paſſés enſemble; ſçavoir:

1. Raimond-Arnaud de Preissac, II. du nom, Seigneur de Brignemont, & de nombre de Terres en Guienne, dont partie en pareage avec ſes freres. Il joua de grands rôles dans ſa Province, y jouit de la conſidération due à la grandeur de ſa naiſſance, de ſes poſſeſſions & à ſes vertus. Il épouſa *Marie de Durfort*, Dame de Deyme, de la Maiſon des Maréchaux *de Duras* & *de Lorges*, & en eut quatre garçons & deux filles. — L'aîné des mâles, nommé, comme ſon pere & ſon ayeul, Raimond-Arnaud, Chevalier, dit *le Jeune*, fut Capitaine d'une Compagnie d'armes, Maréchal de l'Oſt ou de l'armée du Roi en Guienne & Languedoc, aux ordres du Comte *d'Armagnac*. Il commanda lui-même cette armée à la continuation du ſiége de la ville de Saint-Antonin, défendue par les Anglois. Il eut pour femme *Reale de Faudouas*, des Seigneurs *d'Avenſac*. — Le ſecond fut Raimond-Bernard, marié avec *Marguerite de Vicmont*, de la Maiſon d'*Orneſan*. — Le troiſieme, nommé Bertrand, fut Prieur du Bourg de Saint-Bernard. — Le quatrieme, auſſi nommé Raimond-Arnaud, Chevalier, dit *Robert*, fut Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & épouſa *Brune de Lomagne*, des Vicomtes de ce nom. En lui finit cette branche. — Les deux ſœurs furent mariées: l'une, nommée Jeanne, à *Bertrand de Faudouas*, Seigneur d'Avenſac; l'autre, nommée Brune, à *Barrau du Bouzet*, Seigneur du Caſtera.

2. Odon, Chevalier, Seigneur de Bajonnette, du Blanquet, &c. marié avec *Maretana de Goas*: il paroît avoir laiſſé ſes biens au Seigneur d'Eſclignac, ſon frere.

3. Vital, qui ſuit; — 4. Arnaud-Bernard de Preissac, qualifié *Chevalier*, Baron de Soudan & de Latrau. Il poſſéda de grands biens, ainſi que ſes freres, fut Sénéchal ou Grand-Bailli de Lomagne, Gouverneur du pays & d'une grande partie de la Province; habita celle de la Guienne, ſoumiſe à la domination Angloiſe; fut, par cette raiſon, attaché à cette Puiſſance ainſi que ſa branche; & eut pour femme *Vitale de Gout* ou *de Goth*, ſœur du Pape Clément V. De cette alliance vinrent: — Arnaud-Bernard; — & Gaillard, qui fut Evêque de

Toulouſe & enſuite Cardinal. — ARNAUD-BERNARD DE PREISSAC, II. du nom, Chevalier, dit *Soudan*, fut médiateur entre les Cours de Rome & d'Angleterre; eut en engagement du Roi EDOUARD, autoriſé par le Pape CLÉMENT V, les Provinces de Guienne, de Saintonge, & tout ce que ce Monarque Anglois poſſédoit en France. Il épouſa *Roſe d'Albret*, d'une Maiſon qui eſt montée depuis ſur le Trône de Navarre, dont il eut: — ARNAUD-BERTRAND; — & ARNAUD-BERNARD, Prieur de Saint-Martial de Caſſefort, Abbé de Saint-Maixent, & Doyen du Chapitre d'Uzès. — ARNAUD-BERTRAND DE PREISSAC, l'aîné, Chevalier, dit *le Soudan de Latrau*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & un des Chefs du Corps des Gaſcons, décida du ſort de la journée de Poitiers, en faiſant le Roi JEAN priſonnier de guerre. Il fut conſervateur d'un traité de paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & épouſa 1°. *Iſabelle de Pons*, fille du Sire *de Pons*, Gouverneur de Navarre; & 2°. *Régine de Pomey* ou *Pommiers*, Dame de Sancats & de Sivrac. Il eut pour enfans: — BERNARD-ARNAUD; — MARGUERITE, mariée au Seigneur *de Curton*; — & JEANNE. — BERNARD-ARNAUD DE PREISSAC, Chevalier, ſurnommé *le Bon Soudan*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, Sénéchal ou Grand-Bailli de Marennes, Gouverneur de Mortagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, fut un des plus vaillans guerriers de ſon ſiécle, contribua infiniment au gain de la bataille de Cocherel, où il combattit à la tête des Gaſcons du parti du Roi CHARLES V; y fut griévement bleſſé, & reçut du Roi les marques les plus éclatantes de ſa reconnoiſſance; fut conſervateur de divers traités entre la France & l'Angleterre, & épouſa *Marguerite Stratton*, fille & héritiere du Seigneur *de Landiras*, Connétable & Commandant à Bordeaux pour le Roi d'Angleterre, dont, pour fille unique, — ISABELLE, mariée au Seigneur *de Montferran*, Sénéchal ou Grand-Bailli de Guienne. En lui finirent les mâles de ſa branche.

5. RAIMOND-BERNARD DE PREISSAC, Damoiſeau, dit *de Brignemont*, qui fit donation, par acte du 5 de la ſortie du mois de Février 1330, à *Bertrand Servola*, Abbé de Belleperche, & à ſes Religieux, Maiſon fondée par ſes ancêtres, où ils conſervoient leur ſépulture, de 200 ſols tournois de rente annuelle, qu'il affecta ſur les biens à lui appartenans près la ville d'Auvillars, à la charge, par les Religieux, de célébrer chaque jour, à perpétuité, une Meſſe pour le repos de ſon ame & de celles de ſes proches, ſpécialement pour celle de défunt VITAL DE PREISSAC, ſon frere. Il mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Eſclarmonde de Durfort*.

6. CONDORE DE PREISSAC, mariée avec *Bernard de Beſſens*, Chevalier; — 7. & NAVARRE DE PREISSAC, appellée *Mademoiſelle de Montgaillard*, mariée avec noble *Arbrieu de Caſtelnau*.

V. VITAL DE PREISSAC, Damoiſeau (fils puîné de RAIMOND-ARNAUD, I. du nom, & d'*Harpadelhaſe d'Argombaud*), Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, Bajonnette, Gavaret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Preiſſac en partie, de Montaſtruc, &c. prenoit communément le nom de *Montgaillard*, d'une Terre qui avoit été portée dans ſa Maiſon par *Geralde de Montgaillard*, ſa biſayeule, & qui, dans les partages, étoit reſtée à la branche aînée, Seigneurs de Brignemont. VITAL DE PREISSAC, dit *Montgaillard*, eſt compris dans une Charte du 8 Janvier 1295, qui contient les priviléges accordés par *Gaſton*, Comte *d'Armagnac*, à la Nobleſſe de la Vicomté de Fezenſaguet: il y eſt nommé VITAL DE MONTGAILLARD, Seigneur d'Eſclignac & de Bajonnette. Il conſentit un acte d'inféodation, daté du Château d'Eſclignac le premier jour d'après l'Incarnation de *Notre Seigneur*, l'an 1299, en faveur d'un nommé *Bonel*, de certains biens ſitués ſur la Terre de Bajonnette, en préſence & du conſentement d'ODON DE PREISSAC, ſon frere, qualifié *Chevalier*, avec lequel il avoit cette Terre en pareage, ainſi qu'avec le *Soudan de Latrau*, ſon autre frere. Il fut préſent aux Coutumes données aux habitans de la Terre de Brignemont par RAIMOND-ARNAUD DE PREISSAC, chef de cette branche, auſſi ſon frere, par acte du 3 Juin 1310; rendit hommage le Dimanche de la Saint-Martin d'hyver 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour ſes Terres de Gravaret, Miramont, de la Lanne & Ro-

quefort, ainſi que des Terres ſituées à Preiſſac & Montaſtruc. Il fut encore préſent à une tranſaction paſſée le 1 Avril 1325, entre les Conſuls de ſa Terre d'Eſclignac & les habitans de la ville de Montfort, relativement aux ſommes qui devoient être remiſes aux Conſuls, pour l'entretien des foſſés & autres défenſes ou fortifications du Château d'Eſclignac. Il eut pour femme *Angleſe d'Arros*, ſœur de *Pierre*, co-Seigneur d'Andofielle, ce qui ſe voit par un accord arrêté le 24 Juin 1298, entre *Geraud de Poy*, co-Seigneur d'Homs, Procureur fondé du Seigneur DE PREISSAC, & *Pierre d'Arros* & *Perrotin de Roquefort*, pour la Demoiſelle *d'Arros*, & en préſence de très-puiſſans Seigneurs le Vicomte *de Fezenſaguet*, *Bons d'Armagnac*, *Sans de Montfaucon* & autres Seigneurs. Cet acte porte ſubſtitution de ſa Terre d'Eſclignac & de partie des autres biens du Seigneur DE PREISSAC, en faveur des mâles ſucceſſivement procréés. De ſon mariage vinrent : — 1. VITAL, qui ſuit ; — 2. ODON DE PREISSAC, Damoiſeau, marié avec la Dame *de Monteg*, dont il eut une fille, nommée — BRUX-MARTINE, mariée 1°. à *Bertrand*, Baron *de Mareſtang* ; & 2°. à *Jean de la Barthe*, Baron d'Auradé ; — 3. & SIMONNE DE PREISSAC, mariée, par contrat paſſé à Eſclignac le 10 Novembre 1328, avec *Odon de Montaut*, co-Seigneur d'Homs, en préſence & du conſentement d'ODON DE PREISSAC, ſon frere, d'*Emeric de Couzerans*, de *Bertrand de Galard*, Chevaliers, & autres Seigneurs.

VI. VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD, II. du nom, Seigneur du Blanquet, Bajonnette, Gavaret, Miramont, de la Lanne, Roquefort, Bivès, Cadeillan-Montaſtruc, Seran, &c. rendit hommage, le 14 Novembre 1343, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour les Terres du Blanquet, Bivès & de Cadeillan en Lomagne, joignant celle d'Eſclignac. Dans cet hommage il ſe dit fils d'autre VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD. Il tranſigea avec ſa niéce BRUX-MARTINE DE PREISSAC, fille d'ODON DE PREISSAC, ſon frere, & pour la ſucceſſion dudit ODON, par contrat du 4 Février 1343. Deux ans après, le lendemain de l'Annonciation 1345, ils confirmerent cet accord. Ledit VITAL, conjointement avec la Dame *Longue*, ſa femme, acquit, par acte du 1 Juillet 1360, un Moulin, nommé *du Comte*, ſitué à Montfort près d'Eſclignac ; & mourut en 1363, laiſſant de ſon mariage :

VII. EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC, Chevalier, Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, Bajonnette, Bivès, Cadeillan, Seran, Labrihe, Preiſſac en partie, Gavaret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Montaſtruc, &c. Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes. Il ſe diſoit âgé d'environ 16 ans, dans un acte qu'il fit en qualité d'héritier de feu VITAL DE PREISSAC, ſon pere, pendant l'année du deuil le 27 Février 1364 ; fut préſent à un hommage rendu au Comte *d'Armagnac*, le 5 Mars 1370, par *Jean de Roquelaure*, pour les Terres de Roquelaure, du Longart & de Saint-Aubin ; & rendit lui-même hommage, le 29 Novembre 1377, à *Jean*, Comte *de Lomagne* & de Rodez, pour la Baronnie du Blanquet, & autres objets ſitués près de ce lieu, Cadeillan & Bivès. Il fit la montre de ſa Compagnie, compoſée de 38 Ecuyers, à Châlons, le 7 Septembre 1383 ; & donna, le 9 du même mois, quittance au Tréſorier des Guerres, de la ſomme de 440 livres tournois, qu'il reconnut avoir reçue en prêt ſur ſes gages, & ceux de 38 Ecuyers de ſa Compagnie, deſſervis & à deſſervir en cette préſente guerre du pays d'Allemagne, en la Compagnie du Duc *de Berri*, & ſous le Gouvernement du Roi. Cette quittance eſt ſcellée du ſceau de ſes armes, les mêmes que ſes ancêtres, que celles des Comtes *de Fezenſac* & *d'Armagnac*. On trouve une ſeconde montre de la Compagnie dudit EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC, revue à Conſarbrick en Allemagne, le 3 Octobre 1388, & pareille quittance au Tréſorier des Guerres, de la ſomme de huit vingts livres tournois ; & encore une autre montre de ſa Compagnie à Saint-Jean d'Angely, le 20 Juin 1405, & une quittance de la ſomme de 597 livres tournois. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Cramaud*, veuve de *Jourdain Tiſon*, fille de *Jean de Cramaud*, Chevalier, Seigneur de Cramaud & de la Chapelle-Belloin, & d'*Orable de Mauléon* ; & petite niéce de *Simon de Cramaud*, Cardinal, Archevêque de Reims, Pair de France, Patriarche d'Alexandrie ; & 2°. *Hunode de Poy*, ſœur de noble

Moncaſſin de Poy, co-Seigneur d'Homs. EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC eut de ſon premier mariage : —— 1. VITAL, qui ſuit ; — 2. LONGUE, mariée, en Querci, avec *Pons de la Garde*, Damoiſeau. Du ſecond lit vinrent : — 3. ODON, dont le fils, — BERTRAND DE PREISSAC, donna quittance au Tréſorier des Guerres, le 13 Novembre 1430, de la ſomme de 157 liv. 10 ſols tournois, qu'il reçut en prêt ſur ſes gages & ceux de 19 Ecuyers de ſa Chambre, deſſervis & à deſſervir en la frontiere de Guienne, contre les Anglois. Le lendemain, 14 du même mois, fut faite, au lieu de Moiſſac, la revue dudit BERTRAND DE PREISSAC & des 19 Ecuyers ; — 4. & EIMERIC.

VIII. VITAL DE PREISSAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſclignac, du Blanquet, de Bajonnette, de Preiſſac en partie, de Garac, Marac, Lartigue, Bivès, Cadeillan, &c. fut un des Seigneurs qui aſſiſterent à la Charte du 6 Janvier 1391, par laquelle *Jean*, Comte *d'Armagnac*, confirma les priviléges de la Nobleſſe des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars. Il paſſa lui-même une tranſaction avec *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, le 3 Novembre 1399, par laquelle le Seigneur *d'Armagnac* donna au Seigneur DE PREISSAC tous ſes droits ſur les Terres, Fiefs & directes de Garac, Marac & Lartigue, ſous la réſerve de la foi & hommage, & reçut en échange du Seigneur DE PREISSAC, tous les droits ſeigneuriaux, rentes, propriétés, émolumens à lui appartenant dans les lieux de Seran & de Labrihe, en qualité d'héritier d'EIMERIC DE PREISSAC, ſon pere, & de VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD, ſon ayeul, ainſi que le droit de chauffage à prendre dans ſes bois, appellés *du Bruel*, dépendans de la Terre d'Eſclignac, pour l'uſage dudit Comte *d'Armagnac* & de ſa maiſon pendant qu'il habiteroit la ville de Montfort ſeulement. VITAL DE PREISSAC, fut marié avec *Anne de la Barthe*, ſeconde fille de *Jean de la Barthe*, Seigneur & Baron d'Auradé, & de *Marguerite de Faudouas*. Il en eut :

IX. VITAL DE PREISSAC, IV. du nom, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Bivès, Cadeillan, Garac, Marac, Lartigue, Larcan, Lafitau, Corneillan, & de pluſieurs autres Terres du chef de ſa femme, &c. tranſigea, le 15 Août 1446, avec *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, ſur leurs prétentions reſpectives réſultantes de l'accord précédemment fait, comme nous l'avons dit, entre le même Seigneur *d'Armagnac* & le pere de VITAL DE PREISSAC. Cet accord fut confirmé & ratifié par le préſent traité, à l'exception de ce qui concernoit le chauffage, que le Comte *d'Armagnac* avoit droit de prendre dans les bois d'Eſclignac, dont il fit ceſſion & remiſe, ſe réſervant ſeulement la foi & hommage pour les Terres relevant de lui, lequel hommage le Seigneur d'Eſclignac lui rendit par le même acte. Le 19 Janvier 1469 il en rendit un ſecond au Duc *de Guienne*. Il obtint, en 1450, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui établit les droits de ſa femme, conteſtés par *Eimeric de Comminges*, ſon beau-frere ; & un autre Arrêt du même Parlement, en 1473, relatif au même objet. De *Blanche-Fleur de Coaraze*, ſon épouſe, il eut BERTRAND, qui a continué la poſtérité.

X. BERTRAND DE PREISSAC, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan, & autres Terres du chef de ſa femme, &c. fut nommé Sénéchal ou Grand-Bailli de Labour, par Proviſions du Roi LOUIS XI, du 12 Novembre 1475, en conſidération de ſes ſervices, & eut en conſéquence diverſes commiſſions & Lettres de ce Monarque, ainſi que des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII. Il fut pourvu, par Brevet du Roi du 24 Janvier 1487, du commandement & inſpection des troupes dans le pays de Lannes, de Riviere-Verdun, du Comminges & de Bigorre, & le lendemain 25 Janvier, Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres, ſignées de ſa main, & ſcellées du grand ſceau, pour la charge de Commiſſaire-Général de ſes Armées, en conſidération, diſent ces Lettres, de ſes importans ſervices, de ſa fidélité & de l'eſtime particuliere que ce Prince avoit pour lui. Elles lui furent adreſſées avec une Lettre du Monarque, conçue dans les termes les plus flatteurs. Il en exiſte un grand nombre d'autres écrites par le même Prince à BERTRAND DE PREISSAC, ainſi que par les Rois

Louis XI & Louis XII, qui prouvent l'eſtime & la conſidération dont il jouiſſoit. Il fut émancipé par VITAL DE PREISSAC, ſon pere, par acte du 7 Octobre 1467; rendit hommage à Sa Majeſté, tant pour lui, que pour ſa femme, du Château & Baronnie d'Ancoſſe, & de grand nombre de Terres & Seigneuries qui lui appartenoient, tant de ſon chef que de *Bertrande de Coaraze*, ſon épouſe, de laquelle il eut: — 1. MENAUD, qui ſuit; — 2. BERNARD, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Lombez; — 3. PIERRE dit POTON, Seigneur de la Terre de Corneillan, qui eſt revenue depuis aux deſcendans de MENAUD, ſon frere aîné. Il épouſa, par contrat du 19 Octobre 1497, *Audine de Prenhan*, fille unique & héritiere de *Nicolas*, Seigneur *de Prenhan*, dont —— BERNARD DE PREISSAC, marié à *Catherine du Bouzet*, de laquelle il eut — JEANNE DE PREISSAC, femme de *Jean-François de Hautpoul*, en Languedoc; — 4. JEAN, appellé M. *de Marac*; — 5. autre JEAN, dit *le Cadet Joanhet*, Chambellan du Roi Louis XII, & Lieutenant du Seigneur *de Lautrec* en la guerre d'Italie, Sénéchal ou Grand-Bailli de Labour, qui reçut diverſes Lettres & Commiſſions du Roi, & mourut à Lyon, en revenant d'Italie, où il fit ſon teſtament, en faveur de MENAUD DE PREISSAC, ſon frere, ne laiſſant qu'un fils naturel, nommé BERTRAND, dit *le Bâtard d'Eſclignac*; — 6. MARIE, épouſe de noble *Roger de Saint-Jean*, Seigneur de Sautinha & de Fuex; — 7. & MARGUERITE, mariée à noble *Bertrand de Boroilhan*, Seigneur de la Garde en Fezenſac.

XI. MENAUD DE PREISSAC, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, des lieux de Larcan, Lafitau, Corneillan, & des Montagnes du Comminges, &c. reçut, par acte du 21 Avril 1501, de *Jean d'Orneſan*, Baron d'Auradé, confirmation du traité précédemment fait en 1343, comme nous l'avons dit, entre VITAL DE PREISSAC, II. du nom, & BRUX-MARTINE DE PREISSAC, ſa niéce, pour raiſon des droits qu'elle avoit. Il rendit hommage, le 15 Mai 1505, à *Charles*, Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac & de Fezenſaguet, pour les Terres d'Eſclignac, du Blanquet, Garac, Marac & dépendances; fit ſon teſtament le 11 Août 1507, par lequel il inſtitue ſon héritier ſon fils aîné, avec charge de ſubſtitution; & avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1495, *Anne de Mareſtang*, fille de *Gerault*, Baron *de Mareſtang*, & de *Gabrielle de Villemur-Pailhès*, ſubſtituée à tous les biens de ſa Maiſon, que ſa poſtérité a recueillis. De ce mariage vinrent: — BERTRAND, qui ſuit; — & BLAISE.

XII. BERTRAND DE PREISSAC, II. du nom, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Larcan, Lafitau, & Montagnes du Comminges, &c. ſurnommé *le Grand Baron*, entra au ſervice fort jeune, fit la guerre avec diſtinction, dans le Duché de Milan, ſous les ordres du Maréchal *de Lautrec*, & dans ſa Compagnie d'Ordonnance. On a de lui un acte du 30 Mai 1514, contenant un don, en forme de récompenſe, en faveur de *Jean Bartelvielle*, pour l'avoir accompagné de-là les Monts durant ſes campagnes d'Italie. Il fit faire une Enquête, le 27 Juin 1515, pour conſtater la vérité des diſpoſitions teſtamentaires de JEAN DE PREISSAC, ſon oncle, Chambellan du Roi; fit un échange, par contrat du 25 Avril 1524, avec BERTRAND DE PREISSAC, dit *le Bâtard d'Eſclignac*, fils naturel du Chambellan, & mourut le 12 Novembre 1527, âgé de 31 ans, au moment de ſon départ pour repaſſer en Italie avec le Maréchal *de Lautrec*, qui avoit en lui la plus grande confiance. Il avoit fait ſon teſtament le 3 Avril précédent, par lequel il inſtitue pour ſon héritier univerſel & général ſon fils, & fait des legs à chacune de ſes filles. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Juin 1517, *Claire du Botet*, fille unique & héritiere d'*Odet du Botet*, Chevalier, Seigneur de Cauſſens, & niéce de *François du Botet*, Chevalier, Vice-Amiral de Guienne, qui donna ſes biens, dans la ſuite, aux deſcendans de ſa niéce *Claire du Botet*. Leurs enfans furent: — 1. FRIX, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de Saint-Léonard; — 3. ALIX, morte ſans alliance; — 4. & ANNE, mariée à *Erard de Groſſolles*, Seigneur de Saint-Martin.

XIII. Frix de Preissac, Chevalier, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Cauſſens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c. étoit encore mineur, ainſi que ſes ſœurs, à la mort de leur pere. On leur donna pour tuteurs Bernard de Preissac, Prévôt de l'Egliſe de Lombez, Bertrand de Preissac, Chanoine de la même Egliſe, & Jean de Preissac, dit M. *de Marac*, qui, en cette qualité, paſſerent un acte le 25 Juin 1533, contenant vente, ſous faculté de rachat, à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de Saint-Léonard, mari de Jeanne de Preissac, de la Terre & Seigneurie du Blanquet, pour en jouir juſqu'à ce que Frix de Preissac, frere de ladite Jeanne, eut fini de payer le reſtant de la dot à elle conſtituée par ſes tuteurs dans le contrat de mariage; & le pénultieme Juin 1539, ledit *Bernard de Sédillac*, conjointement avec Jeanne de Preissac, ſa femme, fit quittance finale au Seigneur Frix de Preissac, de tout ce qui lui reſtoit dû à ce ſujet. Le Baron *d'Eſclignac* épouſa, par contrat du 7 Décembre 1540, *Catherine de Léaumont*, fille de *Jean-Charles de Léaumont*, Chevalier, Seigneur de Puigaillard, & d'*Anne de Nogaret*; & ſœur de *Jean de Léaumont*, Marquis de Puigaillard, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province d'Anjou, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui laiſſa ſes biens à la deſcendance de ſa ſœur *Catherine de Léaumont*, femme dudit Frix de Preissac. De leur mariage ils eurent: —— 1. Alexandre, qui ſuit; —— 2. Jean, mort pupille; — 3. Bertrand, Chevalier, Seigneur de Cauſſens, par les diſpoſitions de *François du Botet*, ſon grand-oncle, Vice-Amiral de Guienne, Seigneur auſſi de la Baronnie de Blou, & de la Terre de More, dans la Province d'Anjou, d'après les dernieres volontés de *Jean de Léaumont*, ſon oncle, Chevalier des Ordres du Roi. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, ſervit ſous les Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, fut Capitaine d'une Compagnie des Gardes de ces Rois, Gouverneur des Châteaux, Ville & paſſage du Pont-de-Cé en Anjou; & mourut dans la ville de Nantes, ſans avoir été marié; — 4. & Anne, femme de *Jean de Gramont*, Seigneur de Montaſtruc & de Lupielle.

XIV. Alexandre de Preissac, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Cauſſens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c. tranſigea, le 23 Décembre 1574, avec *Antoine de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet, pour raiſon des droits qu'il avoit dans la Terre de Cauſſens, à lui venue par ſubſtitution du chef de *François du Boutet*, Vice-Amiral de Guienne. Il paſſa une autre tranſaction le 10 Octobre 1597, en qualité d'héritier de Frix de Preissac, ſon pere, & de *Catherine de Léaumont*, ſa mere. Il épouſa, par contrat du 2 Juin 1572, *Philiberte de Savaillan*, fille de noble *François de Savaillan*, Seigneur de Boiſſede, & de *Marie de Groſſolles*. Elle teſta le 2 Février 1609, inſtitua ſon héritier univerſel Gilles, ſon fils aîné, & fit des legs à chacun de ſes autres enfans. De ſon mariage vinrent: — 1. Gilles, qui ſuit; — 2. Bernard-Meric; — 3. Jean, mort jeune; — 4. Gilles, dit *le Jeune*, mort en minorité; — 5. & Paule, mariée avec noble *Odet de la Tour*, Seigneur de la Coutere.

XV. Gilles de Preissac, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Montfort, Drudas, Eſtramiac, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan, Laut, Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c. donna le dénombrement de ſes Terres le 27 Octobre 1633, & le 10 Juillet 1639; teſta le 4 Juin 1658; inſtitua pour ſon héritier univerſel, Guillaume de Preissac, ſon petit-fils, ſon fils n'exiſtant plus, & lui ſubſtitua ſes freres cadets, ſuivant l'ordre de primogéniture. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1608, d'après une diſpenſe de parenté, obtenue en Cour de Rome, datée des Ides de Novembre 1606, *Louiſe de Léaumont*, fille unique & héritiere de feu *Jean-Frix de Léaumont*, Baron de Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, & de *Bonne de Maniban*; le futur, du conſentement & en préſence d'Alexandre de Preissac, Baron d'Eſclignac, ſon pere; & *Louiſe de Léaumont*, en préſence & du conſentement d'*Eimeric de Léaumont*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon oncle. Leurs enfans furent: — 1. Eimeric, qui ſuit;

— 2.

— 2. MARIE-JEANNE, femme d'*Arnaud-Guilhaume de Montaut*, Seigneur Baron de Caſtelnau-Darbieu; — 3. & LOUISE-PAULE, mariée à *Jean de Biran*, Seigneur de Caſteljaloux.

XVI. EIMERIC DE PREISSAC, II. du nom, Baron d'Eſclignac & d'Ancoſſe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, Drudas, Eſtramiac, &c. fit ſes premieres armes dans le Régiment de Guienne, & mourut jeune, après avoir teſté le 4 Juin 1653. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1639, *Henriette de Foix-Candale*, fille & héritiere de *Gaſton de Foix-Candale*, Comte de Villefranche, & de *Marguerite de Groſſolles-Flamarens*, dont: — 1. BERNARD, mort pupille; — 2. GUILLAUME, qui fournit, les 26 & 27 Décembre 1668, un dénombrement des Terres qu'il tenoit à foi & hommage du Roi, dans les Vicomtés de Lomagne & de Fezenſaguet, mort d'une chûte, ſans avoir été marié; — 3. JEAN-LOUIS, mort jeune, Officier des Gardes-Françoiſes, après avoir recueilli, par ſubſtitution, la Baronnie de Mareſtang & Vicomté de Montferran, ſous l'obligation des nom & armes, qui paſſerent à JEAN-EIMERIC, ſon frere; — 4. JEAN-EIMERIC, qui ſuit; — 5. LOUIS, reçu Chevalier de Malte, qui fit ſes Caravanes en 1671 & 1672; ſervit d'abord dans le Régiment de Guienne, fut enſuite Capitaine de Cavalerie, & mourut jeune, tué dans un combat ſingulier; — 6. MARGUERITE-HENRIETTE, Religieuſe au Couvent de Notre-Dame de Saintes, enſuite pourvue d'un Prieuré en Touraine; — 7. & LOUISE, qui prit le voile dans le même Couvent.

XVII. JEAN-EIMERIC DE PREISSAC-DE-MARESTANG, Marquis d'Eſclignac, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Ancoſſe, de Larée, du Blanquet, Seigneur de Cadeillan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Caſteljaloux, Garac, Marac, Lartigue, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c. devint héritier de ſon pere, par la mort de ſes freres aînés, & recueillit auſſi les biens de Mareſtang, dont on a parlé. Il quitta l'état eccléſiaſtique, qu'il avoit embraſſé fort jeune, & prit le parti des armes; fut dangéreuſement bleſſé à l'aſſaut de Maſtricht, donné, le 23 Juin 1673, par les Compagnies des Mouſquetaires, dans l'une deſquelles il ſervoit, & perdit une ſi grande quantité de ſang, qu'il en reſta preſque perclus des deux jambes, en conſidération de quoi Louis XIV voulant le conſerver à ſon ſervice, le nomma Enſeigne de Vaiſſeau, par Brevet du 13 Janvier 1677; mais ſon triſte état ne lui permit pas de profiter des bontés de ce Monarque. Ayant fixé ſon ſéjour dans ſes Terres en Guienne, le même Prince jugea à propos de le charger d'une Commiſſion relative à la Nobleſſe du pays, & lui écrivit une Lettre à ce ſujet, le 8 Février 1695. Il fit ſon teſtament le 13 Février 1711, par lequel il annulle toutes précédentes diſpoſitions, & particulierement celles contenues dans ſon teſtament militaire, fait dans la ville de Maſtricht lors de ſes bleſſures. La volonté héréditaire dans ſa branche d'y conſerver la Terre d'Eſclignac aux mâles ſucceſſivement, y eſt marquée de la maniere la plus formelle, ainſi que dans un autre teſtament qu'il fit le 20 Décembre 1716, par lequel il inſtitue héritier univerſel JEAN-HENRI, ſon fils aîné, & fait des legs à ſes autres enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Octobre 1685, *Louiſe de Caſſagnet-Tilladet*, ſubſtituée à tous les biens de ſa Maiſon, fille de *Jean Jacques de Caſſagnet-Tilladet*, Marquis de Fimarcon, & de *Marie-Angélique de Roquelaure*, des Maréchaux de ce nom. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-HENRI, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Cadillac, rapportée ci-après; — 3. CHARLES-LOUIS, nommé *le Comte d'Eſclignac*, d'abord Chevalier de Malte, & en cette qualité Prieur d'Epernon, & Abbé d'Autray en Lorraine; Guidon de Gendarmerie en 1733, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur du Château neuf de Bayonne en Guienne, † ~~marié~~, le 13 Juin 1752, ~~avec~~ *Eliſabeth-Thereſe-Marguerite Chevalier*, veuve du Comte *de Sebeville*, Enſeigne de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires; — 4. & CATHERINE-HENRIETTE, mariée à *Alexandre de Percin*, Marquis de Montgaillard & de la Valette.

† il est mort à Paris le 14 avril 1777, et avoit épousé

XVIII. JEAN-HENRI DE PREISSAC-DE-MARESTANG, Marquis d'Eſclignac & de

Fimarcon, Comte d'Aſtaffort, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Auradé & du Blanquet, Seigneur de Corneillan, de Garac, Marac, Lartigue & de Seiſſes, co-Seigneur de Cadeillan & de Bajonnette, &c. a recueilli les ſubſtitutions de la Maiſon de *Fimarcon*; & eſt auſſi rentré dans le droit de Patronat du Chapitre de Cadillac, fondé, en 1493, par *Gaſton de Foix*, l'un de ſes ayeux. Il ſervit, dès ſa tendre jeuneſſe, dans le Régiment de Fimarcon, Dragons, dont le Marquis *de Tilladet*, ſon oncle, frere de ſa mere, étoit Meſtre-de-Camp, & fit les campagnes d'Eſpagne, lors de la guerre de la ſucceſſion, en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis *de Fimarcon*, auſſi ſon oncle maternel, Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mont-Louis, Lieutenant-Général-Commandant en chef de la Province de Rouſſillon. Il eſt mort en Mars 1771, & avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1716, *Madelene-Marguerite de Montréal*, dite *de Moneins*, fille d'*Armand-Jean de Montréal*, Marquis de Moneins, Comte de Troiſvilles, Sénéchal & Grand-Bailli de Navarre, Gouverneur du pays de Soule & Château de Mauléon, & de *Madelene-Françoiſe de Gaſſion*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Charles-Madelene, qui ſuit; — 2. Françoise-Madelene, mariée avec *Armand-Alexandre de Gontaut-Biron*, nommé *le Comte de Gontaut*, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre; — 3. & Jeanne-Henriette, morte Religieuſe au Couvent de Saint-Sernin à Toulouſe.

XIX. Charles-Madelene de Preissac-de-Marestang, dit *le Vicomte d'Eſclignac*, Marquis de Fimarcon, Comte d'Aſtaffort, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Auradé, du Blanquet, &c. Seigneur de Garac, Marac, Lartigue & de Seiſſes, co-Seigneur de Cadeillan, Bajonnette, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épouſé, par contrat du 9 Novembre 1762, *Marie-Charlotte de Varagnes-Gardouch*, fille de *Jean-Charles de Varagnes*, Marquis de Gardouch & de Beleſta, & de *Marie-Thomaſe de Juilliard*, dont: — 1. Henri-Thomas-Charles, dit *le Marquis* de Preissac; — 2. Charles-Eliſabeth, dit *le Comte de Fimarcon*; — 3. & Charlotte-Madelene-Adélaïde, morte pupille.

Seigneurs de Cadillac.

XVIII. Charles de Preissac, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de Sainte-More & de Tournecouppe, &c. fils puîné de Jean-Eimeric de Preissac-de-Marestang, Marquis d'Eſclignac, & de *Louiſe de Caſſagnet-Tilladet*, hérita de tous les biens du Comte *de Montcaſſin*, ſon oncle. Il ſervit, ainſi que le Marquis *d'Eſclignac*, ſon frere aîné, dans le Régiment de Fimarcon, & fit, comme lui, les campagnes d'Eſpagne, en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis *de Fimarcon*, leur oncle maternel. Il eſt mort en 1761, après avoir fait ſon teſtament, par lequel il inſtitue ſon héritier Charles-Louis, ſon fils aîné, & fait des legs à chacun de ſes autres enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Janvier 1722, *Anne-Victoire de Riquet*, fille de *Jean-Mathias de Riquet*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & de *Marie-Louiſe de Montagne*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Charles-Louis, qui ſuit; — 2. Louis-Victor, nommé *le Comte* de Preissac, qui a été Capitaine de Dragons, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Preiſſac, Gouverneur du Château neuf de Bayonne, ſur la démiſſion de Charles-Louis de Preissac, appellé *le Comte d'Eſclignac*, ſon oncle; — 3. & Henri de Preissac, nommé *le Vicomte de Cadillac*, qui a été Capitaine de Grenadiers, puis Major au Régiment d'Infanterie de Berri, marié, par contrat paſſé à Saint-Domingue en 1768, avec *Marthe-Catherine de Paſcal*, fille unique de *Pierre de Paſcal*, premier Préſident de la Cour des Aides à Bordeaux, de laquelle il a un fils & une fille, ſçavoir: — Pierre; — & Charlotte.

XIX. Charles-Louis de Preissac, nommé *le Comte de Preiſſac*, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de Sainte-More, de Tournecouppe, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épouſé, par contrat du 3 Mai 1753, *Marie-Marguerite-Concorde Chol-de-Torpane*, fille de *Jacques-Félix Chol-de-*

Tarpane, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Françoiſe Juilliete*, dont il a un fils, nommé — AIMABLE-CHARLES, dit *le Vicomte* DE PREISSAC, Sous-Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Marche-Prince, dont ſon pere a été Meſtre-de-Camp.

Généalogie dreſſée ſur les titres originaux, tirés des Archives du Château d'Eſclignac, de la Tour de Londres, des différens dépôts de la Province de Guienne; des Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi & du Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui nous ont été communiqués.

Les armes de la Maiſon de PREISSAC ſont: *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'azur.*

* PRESSIGNY, en Touraine: Bourg avec un Château, qui a donné ſon nom à une Famille également noble & ancienne, de laquelle étoit

RENAUD DE PRESSIGNY, Maréchal de France ſous SAINT-LOUIS, de même que GUILLAUME DE PRESSIGNY, qui, vers l'an 1205, épouſa *Avoiſe de Sainte-Maure.* Leur poſtérité quitta le nom de PRESSIGNY, pour prendre celui de *Sainte-Maure. Guillaume de Sainte-Maure*, Chancelier de France depuis l'an 1329 juſqu'à ſa mort, arrivée en Janvier 1334, étoit un de leurs deſcendans, & fils de *Pierre de Sainte-Maure*, Seigneur de Mongauger. C'eſt de ce même *Pierre* qu'étoit deſcendu *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montauſier, & les autres Seigneurs du nom de *Sainte-Maure.* Dictionnaire des Gaules, au mot PRESSIGNY.

Piganiol de la Force rapporte que les armes de l'ancienne Maiſon de PRESSIGNY ſont ſi peu faciles à blaſonner, que par une vieille tradition on dit que l'on donnoit un écu à tous le paſſans qui, les voyant peintes ſur la porte du Château, pouvoient les blaſonner ſans faillir. Elles s'expliquent ainſi: *coupé, la partie du chef encore coupée en deux, la premiere pallée, contrepallée d'or & d'azur, aux deux cantons gironnés de 8 piéces de même; la ſeconde faſcée, contrefaſcée de même, ſa partie de la pointe auſſi de même; ſur le tout un écuſſon d'argent en cœur.*

Le même Auteur ajoute que RENAUD DE PRESSIGNY fut marié, en 1245, à *Letice de Mauzé*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Mauzé*, Chevalier, dont — RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY, Chevalier, qui fut pere de

RENAUD, III. du nom, Seigneur DE PRESSIGNY, de Marans & de Laleu, Chevalier, marié, en 1305, à *Euſtache de l'Iſle-Bouchard*, & mort en 1344, laiſſant: —— 1. RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY & de Marans, marié à *Iſabeau Trouſſelle*, mort ſans lignée, ayant été décapité en 1353, par ordre du Roi JEAN; —— 2. GUILLAUME, qui ſuit; —— 3. JEANNE, Dame de la Bretignere, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *d'Ancenis*; —— 4. & MARGUERITE, femme de *Godemar*, Seigneur *de Lignieres*, qui vendit la Terre de Marans à *Perronnelle*, Vicomteſſe *de Thouars*, & à *Triſtan Rouane*, ſon époux. Du mariage de MARGUERITE DE PRESSIGNY avec *Godemar*, Seigneur *de Lignieres*, vint —— *Florice de Lignieres*, femme de *Jean le Meingre*, dit *Boucicault*, Maréchal de France.

GUILLAUME DE PRESSIGNY, Seigneur de Laleu, obtint du Roi la ſucceſſion de ſon frere en 1356, & ne laiſſa que deux filles, ſçavoir: — JEANNE DE PRESSIGNY, mariée à *Guichard d'Angle*, fils de *Guichard d'Angle*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans; —— & ISABEAU DE PRESSIGNY, femme de *Pierre de Sainte-Maure*, morte auſſi ſans lignée.

Voilà ce que dit *Piganiol de la Force* ſur la Maiſon de PRESSIGNY en Anjou, ce qui nous fait douter que ce ſoit la même Maiſon dont il eſt parlé dans le Dictionnaire des Gaules, qu'il dit être originaire de Touraine, & qui quitta ſon nom pour prendre celui de *Sainte-Maure.* Voyez SAINTE-MAURE.

PRESTRE-DE-VAUBAN (LE). *Voyez* VAUBAN.

PRESTRE (LE), en Bretagne. Le premier de cette ancienne Nobleſſe, connu par titres, eſt

I. JEAN LE PRESTRE, marié à *Iſabeau Giquel*, pour la dot de laquelle il tran-

ſigea, le 24 Mai 1401, avec *Amauri Giquel*, ſon beau-frere, Seigneur de la Lohiere. Il eut de ſon mariage :

II. JEAN LE PRESTRE, II. du nom, Seigneur de la Lohiere & de Menart, que l'on trouve employé dans un acte de ſerment de fidélité fait, en 1437, en faveur du Duc *de Bretagne*, par les Chevaliers & Ecuyers des Châtellenies de Hedé & d'Aubigné. Il hérita, par repréſentation de ſa mere, de la Terre de la Lohiere, *Amauri Giquel*, Seigneur de la Lohiere, ſon oncle, étant mort probablement ſans laiſſer de poſtérité. Il eſt encore employé, comme Seigneur de la Lohiere, dans un rôle de montre des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, fait en Janvier 1479. Il avoit épouſé, avant 1443, *Béatrix de Peillac*, ſœur de noble & puiſſant *Jean de Peillac*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE LE PRESTRE, Seigneur de Menart, marié à *Jeanne de Coëtlogon*, dont il ne laiſſa point de poſtérité.

III. JEAN LE PRESTRE, III. du nom, Seigneur de la Lohiere, fut un des Ecuyers de la Ducheſſe *Anne de Bretagne*, & par elle envoyé en ambaſſade, avec *Olivier de Coëtlogon*, ſon Procureur-Général, vers le Roi d'Angleterre, le 17 Novembre 1488. Il tranſigea au mois de Mai 1503, ſur procès, pour un ſupplément de partage dû à *Béatrix de Peillac*, ſa mere, avec noble & puiſſante Demoiſelle *Jacquette de Peillac*, fille héritiere principale & noble dudit *Jean de Peillac*, ſon oncle maternel. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite Labbé* : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. autre JEAN, Seigneur de Chaſteletz, auteur de la ſeconde branche, la ſeule qui ſubſiſte, rapportée ci-après ; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1499, à *Jean de Lanros*, Ecuyer, Sire de Rieux, de Rochefort, &c. Maréchal de Bretagne ; — 4. & GUYONNE LE PRESTRE, mariée, en 1505, à *Antoine de Montfort*, auſſi en préſence & du conſentement dudit Sire *de Rieux*, qui donna même en préſent, en faveur de ce mariage, & pour les bons & agréables ſervices que le Chevalier *de Montfort* & ladite GUYONNE lui avoient rendus, la ſomme de 800 livres tournois.

IV. JEAN LE PRESTRE, IV. du nom, Seigneur de la Lohiere, tranſigea avec ſon frere, au mois d'Avril 1519, ſur le partage noble des ſucceſſions de leurs pere & mere, & épouſa *Jeanne de Guengat*, dont : — GILLES, qui ſuit ; — & YVONNE, mariée à *Yves Racine*, Seigneur de la Frogeraye.

V. GILLES LE PRESTRE fut Capitaine des francs Archers de l'Evêché de Cornouailles, & épouſa *Guillemette le Roy*, dont il n'eut qu'une fille, — FRANÇOISE LE PRESTRE, mariée à *Claude d'Avaugour*, d'une Maiſon illuſtre, qui deſcend des anciens Comtes *de Bretagne*. Ainſi s'eſt éteinte dans cette FRANÇOISE la branche aînée des LE PRESTRE.

Seigneurs de LEZONNET *&* CHATEAUGIRON.

IV. JEAN LE PRESTRE, V. du nom, Seigneur de Chaſteletz & de Lezonnet, ſecond fils de JEAN III, & de *Marguerite Labbé*, fut ſucceſſivement, par Lettres de 1517 & 1523, données par *Jean de Maleſtroit*, Sire de Rieux, & *François de Rieux*, Sire d'Acerac, nommé Capitaine des Château, Place & Seigneurie de l'Iſle-Dieu. Le Roi FRANÇOIS I, par Lettres-Patentes données à Lyon le 7 Octobre 1536, déclara approuver & avoir pour agréable que la tutelle de *ſon cher & amé Couſin Claude de Rieux*, eut été baillée audit JEAN LE PRESTRE, Seigneur de Lezonnet, ainſi nommé dès-lors, parce qu'il avoit épouſé *Jacquette de Coëtlogon*, qui lui avoit apporté la Terre de Lezonnet. Il vivoit encore en 1545, & eut de ſon mariage : — JEAN, qui ſuit ; — & JEANNE LE PRESTRE, mariée, en 1543, à *René de la Lande*, Seigneur de la Haye.

V. JEAN LE PRESTRE, VI. du nom, Seigneur de Lezonnet, Penſionnaire ordinaire du Roi en ſon pays & Duché de Bretagne, fut commis, par Lettres, datées de Morlaix le 7 Août 1558, de *Jean de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, Comte de Penthiévre, &c. pour entendre & vérifier les pertes & dommages que les habitans de la ville du Conquet près Breſt, & Paroiſſes circonvoiſines, avoient faits, par la deſcente de l'armée des Flamands & Anglois, le 29 Juillet de ladite

année 1558 ; & par ſon procès-verbal du 14 Août ſuivant, il évalua que ces pertes pourroient ſe monter à la concurrence & valeur de 200 mille livres & plus. Par Lettres-Patentes de l'an 1560, le Roi FRANÇOIS II lui accorda l'évocation de toutes ſes cauſes devant le Sénéchal de Nantes, & ce Prince le qualifie de *ſon cher & bien amé, & d'Echanſon ordinaire de ſa très-chere & très-amée compagne la Reine.* Il eut Commiſſion, le 15 Juin 1562, de *Jean de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, &c. de faire à Ancenis la montre & revue de 200 hommes de guerre à pied. CHARLES IX (ſucceſſeur de FRANÇOIS II), lui donna l'office de Capitaine & Gouverneur de ſes Château & ville de Concq & Concarneau, en Cornouailles, par Lettres du 29 Janvier 1568, dans leſquelles ce Prince le qualifie de *ſon amé & féal Conſeiller, & Maître-d'Hôtel ordinaire.* SUSANNE DE BOURBON, Douairiere de Rieux, par ſon teſtament en original du 19 Février 1570, prie ſes enfans de retenir parmi les Gentilshommes, Officiers & Serviteurs de ſa Maiſon, JEAN LE PRESTRE, Seigneur de Lezonnet, & principalement de s'aider du conſeil & avis dudit JEAN LE PRESTRE. Elle prie encore ſon fils de retenir à ſon ſervice le fils du Sieur *de Lezonnet.* Il fut chargé, avec le Sieur *de la Pataudiere*, de l'exécution de ce teſtament. Dans une tranſaction paſſée devant Notaires, le 23 Novembre 1571, il eſt qualifié de *noble & puiſſant Meſſire* JEAN LE PRESTRE, *Sieur de Lezonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur ſous Sa Majeſté, en la Place & Forteresſe de Concarneau, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine.* Il a les mêmes qualités dans pluſieurs autres actes ſubſéquens & par originaux, où dans quelques-uns il eſt dit *Penſionnaire de Bretagne.* Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1546, *Françoiſe de Marconnay*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; —— 2. SUSANNE, mariée à *Jean de Jegado*, Seigneur de Kerolain, Gouverneur du Fort-Louis ; — 3. & FRANÇOISE LE PRESTRE, mariée, en 1572, du vivant de ſon pere, à *Julien de l'Hôpital*, Sieur de Villier, fils aîné de *Gilles de l'Hôpital*, Sieur de la Rouardaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes.

VI. LOUIS LE PRESTRE, Seigneur de Lezonnet, fut, ſur la démiſſion de ſon pere & de l'agrément du Roi CHARLES IX, pourvu, par Lettres-Patentes du 6 Juin 1571, de l'office de Capitaine & Gouverneur des Château & ville de Concq & Concarneau en Cornouailles ; & *Louis de Bourbon*, Duc de Montpenſier, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, le retint, par Lettres-Patentes du 1 Juillet 1572, au nombre des Penſionnaires de Sa Majeſté au pays de Bretagne, aux appointemens de 200 livres tournois, en la place de JEAN LE PRESTRE, ſon pere. *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en ladite Province de Bretagne, lui conféra, par d'autres Lettres du 13 Mars 1585, la charge de Capitaine des Gentilshommes ſujets au ban & arriere-ban de l'Evêché de Saint-Malo. Pendant le fort des Guerres civiles, il réduiſit l'Evêché de Cornouailles à l'obéiſſance du Roi ; fut Gentilhomme ſervant de la Reine, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant en l'Evêché de Cornouailles ; & mourut en 1595, avant d'avoir touché la ſomme de 4000 écus, dont HENRI IV récompenſa ſes ſervices, le 11 Juillet 1594 ; mais par Lettres du 12 Septembre 1596, & le 20 Juin 1597, ce Prince confirma cette ſomme à ſa veuve, qui étoit *Claude Bizien*, ſa ſeconde femme. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 1 Août 1574, *Jeanne Glé-de-la-Coſtardaye*, dont il n'eut qu'une fille, nommée — SUSANNE, mariée à *Julien du Pou*, Seigneur de Kermoguer, Gouverneur de Quimpercorentin. De ſon ſecond mariage, contracté le 12 Août 1577, avec ladite *Claude Bizien de Kergomar*, il eut : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Lezonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Concarneau, marié 1°. à *Catherine Hay* ; & 2°. à *Jeanne de Couriolle* : il mourut ſans poſtérité ; — 2. OLIVIER, qui ſuit ; — 3. GUILLAUME, mort Evêque de Cornouailles, autrement dit Quimpercorentin ; — 4. LOUIS, Seigneur de Vaublanc, Page de la Reine MARIE DE MÉDICIS, auquel le Roi LOUIS XIII accorda une penſion de 600 livres, par Lettres du mois de Janvier 1613, pour lui donner les moyens de ſervir à Concarneau, ſous ſon

frere François le Prestre. Il mourut sans laisser de postérité; — 5. Marguerite, mariée au Sieur *de Marhalach*; — 6. & Renée, mariée 1°. à *Jean Drouio*, Sieur de Kergral; & 2°. au Seigneur *du Frettay*.

VII. Olivier le Prestre, Seigneur du Val, Capitaine du Navire de Saint-Paul, eut, par Lettres du 8 Février 1611, Commission de *César de Vendôme*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, d'armer ledit Navire de gens de guerre, vivres & munitions, pour aller aux Indes & Isles faire la guerre, & courre sus aux pirates, forbins & troubleurs du repos & commerce public. Il épousa 1°. *Marguerite de Lezodevez*; & 2°. *Catherine de Ploeuc*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1630, laissant de sa premiere femme:

VIII. René le Prestre, qui devint Seigneur de Lezonnet, à la mort de François, son oncle. Il fut d'abord Conseiller-Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement, puis Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1650, Conseiller au même Parlement en 1651, & avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1647, *Louise de Lopriac*. Etant resté veuf, il se fit Ecclésiastique. Ses enfans furent: — 1. François-Nicolas, mort Religieux de l'Ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs; — 2. René, qui suit; — 3. Louis-Joseph, mort sans postérité; — 4. Anne, mariée à *Bernardin de Bréhan*, Chevalier, Seigneur de la Roche & du Chastelier; — 5. & Jeanne.

IX. René le Prestre, II. du nom, Seigneur de Lezonnet, né le 1 Janvier 1656, reçu Avocat-Général au Grand-Conseil le 5 Mai 1683, puis Sénéchal du Présidial de Rennes, & Président à Mortier au Parlement de Bretagne le 5 Janvier 1700, mort en Août 1724, avec la réputation d'un grand Magistrat, avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1683, *Françoise-Marie Michau de Montaran*, morte en 1715, fille de *Jacques Michau de Montaran*, & de *Marie le Gouverneur*, dont: — 1. Jacques-René, qui suit; — 2. Louis le Prestre-de-Lezonnet, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Juin 1720, Chef du Conseil du Duc de Bourbon. De son mariage avec feu *Anne du Soul-de-Beaujour*, veuve de *François de Revol*, Conseiller au même Parlement. Il a deux filles: — l'aînée, mariée à *N... le Clerc-de-Rillé*, Conseiller au Parlement; — & la cadette, femme de *Pierre Picot*, Seigneur Marquis de Dampierre, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises; — 3. Marie, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Georges de Rennes; — 4. Françoise, morte fille en 1753; — 5. & Thérese, mariée à *Joseph-Benoît de Bruc*, Seigneur dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont des enfans.

X. Jacques-René le Prestre, Seigneur de Châteaugiron, d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 12 Novembre 1711, Conseiller au Parlement de Bretagne le 27 Novembre 1715, puis Président à Mortier au même Parlement le 28 Juin 1724, a épousé, par contrat du 15 Juillet 1717, *Louise-Jeanne de Robien*, fille de *Paul de Robien*, Président à Mortier au Parlement de Rennes, & de *Thérese du Louet-de-Coetjanval*. De ce mariage sont issus: — 1. René-Jacques-Louis, qui suit; — 2. Auguste-Félicité, rapporté après son aîné; — 3. Françoise-Pauline-Jeanne-Renée, mariée, en Juin 1731, à *Louis-Pierre-Cyr le Roy-de-la-Potherie*, Gentilhomme de la Province d'Anjou, Conseiller au Parlement de Bretagne; — 4. Thérese-Pauline, mariée, en Juillet 1745, à *Renaud-Gabriel de Boisgelin*, Seigneur de Cucé, Baron de la Roche-Bernard, Président à Mortier au Parlement de Bretagne; — 5. Emilie, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Notre-Dame de la Joye, près Hennebon en Bretagne; — 6. Louise-Rose le Prestre-de-Chateaugiron, reçue Chanoinesse-Comtesse d'honneur au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, en Bresse, le 24 Avril 1757; — 7. Jacquette-Hyacinthe, mariée, en Janvier 1751, à *Anne-Gilles-Jacques Guerin*, Seigneur Marquis de Saint-Brice, Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, dont ~~plusieurs enfans~~; — 8. Adélaïde-Jeanne-Claudine, mariée, en Janvier 1756, à *Pierre-Dymas de Robien*, Seigneur de Coëtsal & de Campson, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, dont une fille; — 9. une fille, morte au berceau;

Addition à la page 518. du Tome XI

Article Prêtre de Châteaugiron. au Degré X. ligne 8. 3. ayez
jeanne-Renée, ajoutez marié 1° en juin 1731, à Louis-Pierre-Cyr le Roy de la
Rotherie &c. Sans enfans ; et 2° en 1771 à Charles-Antoine de Lastic, —
Brigadier des armées du Roi, ci-devant Chev. de Malte.

Addition à la page 519. du Tome XI.

+ ligne 1. — 10. Céleste-Joseph le Prestre, après reçue Chanoinesse Comtesse de Neuvil[illegible] avril 1759, ajoutez mariée, en 1764 à Marie-Philippe-Henri de Charbonnier, [illegible] de Crangeac, Capit. au Rég. des Carabiniers, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ~~des enfans~~ un garçon et une fille; — 11. & Julienne-Marie-Renée, mariée, en 1764, à Antoine-[illegible] la Briffe, Comte d'Amilly, Capit. des Vaisseaux du Roi, mort en 1770 laissant ~~dont deux enfans~~ et une fille.

ibid. ligne 9. après René-Joseph le Prestre, né le 17. fév. 1753, ajoutez [illegible] en 1773, à Agathe Carné de Trecesson, dont : — 1. René-Charles-Hippol[illegible] — 2. Agathe-Charlotte; — 3. Sophie.

— 10. Céleste-Josephe, reçue Chanoineſſe-Comteſſe au Chapitre de Neuville-les-Dames, le 24 Avril 1759; — 11. & Julie-Renée-le-Prestre-Damanlis.

XI. René-Jacques-Louis le Prestre, Seigneur de Châteaugiron, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne le 18 Août 1742, & Préſident à Mortier au même Parlement le 16 Novembre 1756, a épouſé, 1°. le 24 Mai 1750, *Marguerite-Silvie des Cartes*; & 2°. en Avril 1764, *Marie-Charlotte de la Briſſe*, fille d'*Antoine-Arnaud de la Briſſe-d'Amilly*, premier Préſident du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg*. Du premier lit il a — René-Joseph le Prestre, né le 17 Février 1753.

XI. Auguste-Félicité le Prestre-de-Chateaugiron, né le 5 Octobre 1728, fils puîné de Jacques-René, & de *Louiſe-Jeanne de Robien*, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne le 24 Mai 1749, enſuite Avocat-Général le 29 Janvier 1753; Surintendant de la Maiſon de Madame la Dauphine, depuis Reine de France, en 1770; & Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1771, a épouſé, le 22 Septembre 1761, *Jeanne-Charlotte Floyd-de-Tréguibé*, d'une Maiſon noble d'Angleterre, dont ſont iſſus: — 1. Guillaume-René-Félicité-Jean, né le 11 Avril 1766; — 2. Auguste-Pierre-Paul-Jean, né le 10 Juin 1772, Chevalier de Malte de minorité; — 3. Thérese-Louise-Gabrielle, née le 17 Août 1768, brévetée Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Neuville-les-Dames; — 4. & Augustine-Caroline-Victoire-Aimée, née le 7 Octobre 1769, auſſi brévetée Chanoineſſe au même Chapitre.

Par Arrêt rendu le 11 Décembre 1768, en la Chambre établie pour la Réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, MM. le Prestre ont été déclarés *nobles & iſſus d'ancienne extraction noble*, &, comme tels, il leur a été permis & à leurs deſcendans en mariages légitimes, de prendre les qualités d'*Ecuyers* & *Chevaliers*; & ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écuſſons timbrés, appartenans à leur qualité, &c.

Les armes: *de gueules, à trois écuſſons d'hermines, 2 & 1, à la bordure engrélée d'or, autour du grand écuſſon.*

* PRÉTEVAL: Terre & Seigneurie ſituée au Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, en la paroiſſe d'Anouville, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont, le premier connu, eſt

Robinet de Préteval, Seigneur de Préteval, qui vivoit ſous les regnes de Philippe-Auguste & de Louis VIII, comme il conſte par un Regiſtre des Nobles du Bailliage de Caux de l'an 1236, où il eſt ainſi nommé & ſes armes blaſonnées. On ignore quelle fut ſa femme, mais on ſçait qu'il eut deux garçons; ſçavoir: — Richard, qui ſuit; — & Nicolas, qui avoit un fils, nommé — Eustache de Préteval, vivant en 1258.

Richard, I. du nom, Seigneur de Préteval, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis VIII, épouſa, en 1256, *Jeanne de la Haulle*, fille de *Jean*, Seigneur en partie de Blaqueville, dont vinrent: — Richard, qui ſuit; — & Robert, vivant en 1280, marié à *Toinette de Patry*, ſœur de *Jean*, Seigneur de Culay ou Calay, & fille de *Guillaume de Patry*. Il en eut, pour fille unique, — Marie de Préteval, femme de *Jean de la Roche*, laquelle laiſſa une fille, nommée — *Silvie de la Roche*, qui fut mariée à *Jean de Sillons*, Sergent d'armes.

Richard, II. du nom, Seigneur de Préteval, Gentilhomme de la Chambre du Roi Saint-Louis, vivoit encore en 1297. Il augmenta conſidérablement ſon patrimoine par ſon économie, ainſi qu'il appert de pluſieurs acquiſitions qu'il fit. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il eſt conſtant qu'il eut pour fils:

Perrenet de Préteval, Seigneur dudit lieu & de Tiergeville, ce qui fait croire que ſa mere pourroit bien avoir été héritiere de cette Seigneurie. Il vivoit en 1320, & fut pere de

Pierre, Seigneur de Préteval, de Tiergeville & d'Anouville, marié 1°. à *Eléonore de Patry-de-Calay*, fille de *Roland*; & 2°. à *Toinette de Vancey*, fille de *Marin*, & de *Paule d'Origny*. Il vivoit encore en 1404. Du premier lit

vinrent deux filles, ſçavoir : — 1. Jeanne, femme, en 1410, de *Pierre de Quincarnon*, dont poſtérité ; — 2. Eléonore, mariée à *Simon de Harzillemont*, Seigneur de Harnicourt, dont auſſi poſtérité ; & du ſecond lit : — 3. Robert, qui ſuit ; — 4. Jean, Ecuyer ; — 5. Jeanne, dite *la Jeune*, femme, vers 1380, de *Gilbert de Sommere*, Chevalier, Seigneur de la Fayere ; — 6. & Aloïse, épouſe de *Jean de Rechignevoiſin*, vivant vers 1400, avec poſtérité.

Robert, Seigneur de Préteval, d'Anouville, de Tiergeville, la Tourelle & Meſmoulins, en 1431, fut pere de

Jean de Préteval, Seigneur de Préteval, d'Anouville, de Tiergeville, la Tourelle & Meſmoulins, qui épouſa, en 1493, *Jeanne de Villequier*, dont :

Simon de Préteval, Seigneur de Préteval, d'Anouville, Meſmoulins, Vatleſot-ſur Mer, vivant en 1509, marié, du vivant de Robert, ſon grand-pere, à *Marguerite le Permentier*, de laquelle il eut : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Antoine, Seigneur de Tocqueville, & chef d'une branche éteinte ; — 3. autre Guillaume ; — 4. & Radegonde, Religieuſe à Almeneſches.

Guillaume, Seigneur de Préteval, &c. I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Villes & Châteaux de Harfleur, & de Montivilliers, épouſa, en 1516, *Iſabeau Daniel*, Dame de Saint-Pair, fille & héritiere de *Guillaume Daniel*, Seigneur de Saint-Pair. Leurs enfans furent : — 1. François, mort jeune ; — 2. Georges, Seigneur de Préteval, mort ſans lignée ; — 3. Guillaume, qui ſuit ; — 4. & Antoinette, femme de *Gilles de Dreux*, Seigneur de Bonnetot.

Guillaume de Préteval, II. du nom, Seigneur de Saint-Pair, puis de Préteval, & de toutes les autres Seigneuries de ſon pere, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1558, épouſa *Lucque de Recuſſon*, Dame de Chambray-ſur-Eure & de la Briere, fille & héritiere en partie de *Guillaume de Recuſſon*, Seigneur du Mont-Caniſy, de Chambray, la Briere, &c. & de *Marie Gerente de-Villerville*. De ce mariage naquirent : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Adrien, marié à *Judith de Chaumont*, dont, pour fille unique, — Adrienne de Préteval, mariée au Seigneur *de Marcouville* ; — 3. Françoise, mariée, en 1580, à *Charles de Poulain*, Seigneur de Flericy & de Silly ; — 4. Catherine, mariée, en 1583, à *Georges de Gaillarbois*, Seigneur d'Irville ; — 5. Charlotte, épouſe, en 1586, d'*Eſprit de Beauvais*, Seigneur d'Erbelay & de Courcelles ; — 6. & Geneviéve, mariée, en 1587, avec *René du Buſc*.

Nicolas, Seigneur de Préteval, Baron de Saint-Pair, d'Anouville, Manteville, Meſmoulins, &c. épouſa, en 1595, *Jacqueline de Maricourt*, fille de *François de Maricourt*, Baron de Moucy-le-Châtel, &c. & de *Michelle Robertet*. De ce mariage ſortirent : — 1. Louis, mort jeune ; — 2. Henri, qui ſuit ; — 3. Jacqueline, mariée, en 1617, à *Nicolas de Fautereau*, Baron de Villers, &c. ; — 4. & Claude, mariée, 1°. en 1623, à *Jean de Boutillac*, Baron d'Arçon, Gouverneur de Rocroy ; & 2°. à *Robert Aubry*, Préſident en la Chambre des Comptes.

Henri, Seigneur de Préteval, Baron de Saint-Pair, d'Anouville, Manteville & Meſmoulins, épouſa, en 1628, *Louiſe de Clere*, Dame & Baronne de Clere & de Panilleuſe, veuve, en premieres noces, d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Hubecourt, & fille aînée & héritiere de *Charles de Clere*, & de *Claude de Combault*. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Catherine, mariée, en 1653, à *François du Châtelet*, Baron de Moyencourt, fils de *Claude*, & de *Marie de Proiſy* ; — 3. Françoise, Religieuſe à Poiſſy ; — 4. & Marie, morte fille au même Monaſtere en 1647.

René de Préteval, Seigneur d'Anouville & de Manteville, Baron de Saint-Pair, Marquis de Clere & de Panilleuſe, épouſa, en 1650, *Marguerite de Pompadour*, la derniere de ſa Maiſon, fille de *Philibert de Pompadour*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Fabry*, dont : — 1. Henri-René-Charles, qui ſuit ; — 2. Pierre, mort à 8 mois ; — 3. Madelene, mariée à *N... Carrette*, Ecuyer, Seigneur de Sommereux ; — 4. Claude, morte Religieuſe à Pont-

Pont-Sainte-Maixence ; — 5. Marie, femme de *David d'Anviray*, Chevalier, Seigneur de Montgrimont ; —— 6. & Marguerite, morte jeune.

Henri-René-Charles de Préteval, Chevalier, Marquis de Clere & de Panilleuſe, le 30 Juin 1664, épouſa, en 1697, *Anne-Florence de Hallus*, dont : —— 1. Charles-Bonnaventure de Préteval, Page de S. A. S. le Comte *de Toulouſe*, en 1713 ; — 2. Charles-René-Alexandre ; —— 3. Louis Armand ; — 4. Marie-Anne-Thérese ; — 5. & Catherine-Françoise-Elisabeth. Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Nobleſſe, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois beſans d'argent.*

PREUD'HOMME-D'HAILLIES (de) : Maiſon noble & ancienne, originaire du Cambreſis, qui a donné pluſieurs Chevaliers du tems de Saint-Louis. Le premier, dont la filiation eſt ſuivie, eſt

I. Pierre de Preud'homme, Chevalier, qui vivoit en 1261, & épouſa *Marie du Bois-de-Fiennes*, fille de *Henri*, & de *Marie de Saint-Venant*, de laquelle il eut :

II. Jean de Preud'homme, Chevalier, Seigneur de Langlé, Haluin, &c. mort l'an 1289. Il avoit épouſé *Alix Vrete*, fille d'*Alard*, dont ſortit, entr'autres enfans :

III. Alard de Preud'homme, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, du Crux, d'Haluin, &c. qui de ſa femme, *Mehault le Prevoſt-de-Baſſerode*, morte en 1305, laiſſa :

IV. Alard de Preud'homme, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annapes, du Crux, Haluin, &c. décédé l'an 1360. Il avoit été marié avec *Agnès de Clermez*, fille de *Guillaume*, & en eut :

V. Pierre de Preud'homme, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, &c. après la mort de ſon frere aîné. Il épouſa, en 1359, *Catherine de Hangouart*, fille de *Waulthier*, & de *Marie de Villers*, de laquelle vint :

VI. Alard de Preud'homme, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes & d'Haluin, mort l'an 1416. Il avoit épouſé, vers l'an 1400, *Saincte de Relly*, Dame de Deſprets, fille de *Colard*, Seigneur *de Relly*, & de *Catherine de Wavrin*. Leurs enfans furent : — Henri, qui ſuit ; — & Alard, IV. du nom, Ecuyer, Pannetier du bon Duc *Philippe de Bourgogne*, en l'an 1452, mort ſans poſtérité de ſa femme *Marie Poulain de Hennin-Liétard*, Dame de Haillies.

VII. Henri de Preud'homme, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, Haluin, &c. mourut en l'an 1473, laiſſant de ſa femme, *Jeanne Chucquet*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur d'Herſeau,

VIII. Jean de Preud'homme, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, Haluin, &c. Echanſon du bon Duc *Philippe de Bourgogne*, l'an 1458. Il épouſa *Philippote Poulain de Hennin-Liétard*, Dame de Haillies, & ſœur de *Marie Poulain de Hennin-Liétard*, femme d'Alard de Preud'homme, IV. du nom, tous deux ci-devant nommés. De ce mariage naquit, entr'autres enfans :

IX. Jean de Preud'homme, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Haillies, Annapes, Haluin, Lupecourt, &c. Grand-Ecuyer de la Reine de Castille, Chancelier & Chambellan de Charles, Roi d'Eſpagne. Il mourut le 14 Avril 1533, & s'étoit allié, par contrat de l'an 1505, avec *Anne de Thouars*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Mortagne, Echanſon de Louis XI, Roi de France, & de *Jacqueline de Carneux*. Elle décéda le 14 Août 1540, étant mere de pluſieurs enfans, ſçavoir : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Philippe, Chevalier, Seigneur de Boſeghem, Gentilhomme de la Bouche de Charles-Quint en 1548, mort en Février 1582, ayant eu de *Jeanne de Montmorency*, ſon épouſe, fille de *Charles*, trois enfans, morts ſans poſtérité ; — 3. Isabeau, mariée, 1°. en 1527, à *François d'Ongnies*, Chevalier, Seigneur du Queſnoy ſur la Deule ; 2°. à *François de la Kéthulle*, Chevalier, Seigneur de Rihove ; & 3°. à *Jean de Roiſin*, Chevalier, Seigneur de Rongies ; — 4. Jeanne, mariée, 1°. en 1530, à *François de Bercus*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; & 2°. à *Arnould de*

Harchies, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c. Elle eut du premier lit deux filles, ſçavoir : — *Catherine*, héritiere *de Bercus*, femme de *Philippe de Tenremonde*, Chevalier, Seigneur de Baſchy, Merigny, &c. d'où ſont iſſus deux Chanoineſſes de Denain (*a*); — & *Madelene de Bercus*, ſeconde femme de *François de Beaufremez*, dont une fille, auſſi Chanoineſſe de Denain (*b*).

X. CHARLES DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, Chevalier, Seigneur de Haillies, Annapes, Beaumont & Flers, mort en 1562, avoit épouſé *Barbe le Blanc*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Houchin & de Meurchin. Il en eut :

XI. JEAN DE PREUD'HOMME, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Haillies & d'Haluin, Baron de Poucques & de Neuville, par acquiſition, de la Carnoye, Langlé, &c. marié, par contrat de l'an 1559, avec *Antoinette de Grenet-de Cumaing*, Vicomteſſe de Nieuport, Dame de Cocquignies, &c. de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HENRI, créé *Chevalier* en 1604, & reconnu, dans ſes Patentes, pour être *iſſu de prédéceſſeurs Chevaliers*, du tems de SAINT-LOUIS; — 3. & CATHERINE (aînée de ſes freres), mariée, en 1568, à *Ferdinand de Lichtervelde*, Chevalier, Vicomte de Caeskercke & de Vellenaer. Elle mourut le 2 Juin 1622, laiſſant poſtérité. Voyez LICHTERVELDE.

XII. JEAN DE PREUD'HOMME, V. du nom, Chevalier, Seigneur d'Haillies, de Neuville, la Carnoye, Haluin, Langlé, Cocquignies, &c. Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, étoit du Conſeil de Guerre de PHILIPPE, Roi d'Eſpagne, fut créé *Chevalier* en 1600, mourut l'an 1642; & avoit épouſé, au mois de Septembre 1606, *Catherine de Croix*, morte en 1656, fille de *François*, Comte *de Croix*. Leurs enfans furent : — 1. ALEXANDRE, mort jeune; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel d'un Régiment haut Allemand, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643 : il gît à Poucques; — 3. MARC-ANTOINE, qui fut héritier de ſon frere, & a continué la branche aînée, rapportée ci-après; — 4. PIERRE, Chevalier de Malte, Capitaine de 100 chevaux Cuiraſſiers, mort au retour de ſes caravanes, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Tervure, proche Bruxelles; — 5. CHARLES-PHILIPPE, auteur des Marquis de Werquigneul, rapportés en leur rang; — 6. ANTOINETTE, mariée, en Novembre 1653, avec *Albert de Maulde*, Chevalier, Marquis de la Buiſſiere, morte, ſans enfans, en 1671; — 7. ANNE-MARIE, épouſe, en Novembre 1641, de *Michel de Hangouart*, Chevalier, Baron d'Avelin, tige des Comtes de ce nom. Elle mourut le 29 Janvier 1682, & ſon mari en 1699, âgé de 78 ans, tous deux enterrés aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs; — 8. & MARIE-CATHERINE-ISABELLE, épouſe de *Godefroi-François de Balbany*, Seigneur de Veldonc.

Branche aînée, dont les Vicomtes de NIEUPORT.

XIII. MARC-ANTOINE DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, troiſieme fils de JEAN, V. du nom, & de *Catherine de Croix*, Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, Seigneur de Neuville, la Carnoye, Langlé, Cocquignies, &c. mort à Gand le 5 Novembre 1699, & enterré à Poucques, avoit épouſé, 1°. l'an 1657, *Marie-Françoiſe*, née Comteſſe *de Baſta-Moucron*, morte le 12 Janvier 1665, fille de *Ferdinand*, Comte *de Baſta* & du Saint-Empire, & de *Françoiſe Vander-Gracht*; & 2°. en 1667, *Anne-Maximilienne d'Amman*, née Vicomteſſe d'Oomberghe, fille de *Gaſpard*, Vicomte d'Oomberghe, & de *Jeanne-Philippine Lanckals*. Du premier lit vint une fille, nommée — MARIE-ANNE-ANTOINETTE-FRANÇOISE, morte à Annapes en Mai 1740. Elle avoit épouſé, au mois de Mai 1679, *Antoine de Robles*, Comte d'Annapes, mort le 4 Novembre 1692. Du ſecond lit ſortirent : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, mort, ſans alliance, le 31 Août 1721, &

(*a*) Elles y ont prouvé toutes deux le quartier de PREUD'HOMME-D'HAILLIES.

(*b*) Elle y a auſſi prouvé le quartier de PREUD'HOMME-D'HAILLIES, ſuivant l'atteſtation qui en a été ſignée par le Généalogiſte des Dames de Denain.

inhumé à Poucques ; — 2. MARC-ANTOINE-ALBERT, qui ſuit ; — 3. ALBERT-FLORENT, mort âgé, ſans alliance, à Lille en 1738 ; — 4. JEANNE-PHILIPPINE, morte fille le 10 Juin 1697, enterrée à Poucques ; — 5. & MARIE-ANNE, mariée, le 13 Août 1702, à *Gilles-François*, Baron *de Lichtervelde*, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandres, créé *Comte*, par Lettres données à Vienne le 22 Mai 1745, mort le 14 Janvier 1750 ; & elle le 8 Janvier 1766. Ils ſont inhumés aux Dominicains de Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques. Ils ont laiſſé poſtérité.

XIV. MARC-ANTOINE-ALBERT DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, la Carnoye, Schoonenberghe, Langlé, &c. Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Eſche & de Burg-Gracht, Baron de Poucques, Député à la Cour de la part des Etats de Flandres, mort à Gand le 11 Septembre 1722, avoit épouſé, en 1713, *Antoinette-Alexandrine*, née Baronne *d'Ongnies de Courieres*, Dame de Caneghem, &c. morte à Gand le 13 Juin 1739, fille de *François-Joſeph*, Baron *d'Ongnies* & de Courieres, Lieutenant-Général des Armées d'Eſpagne, Gouverneur de Courtray, & de *Marie-Charlotte de Blaſere*, Dame d'Ydewalle. De ce mariage ſont nés : — 1. CHARLES-FLORENT-IDESBALDE, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, Dame du Bus, mariée, le 13 Avril 1737, avec *Antoine-François-Joſeph*, Marquis & Comte *de Hangouart*, & d'Avelin, vivans avec poſtérité ; — 3. MARIE-AUGUSTINE-COLETTE, Dame de la Carnoye, épouſe, le 26 Décembre 1745, d'ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, Marquis DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES & de Werquigneul, ſon couſin, rapporté ci-après ; — 4. & ANNE-JOSEPHE-NICOLE, mariée, le 3 Novembre 1746, avec *Louis-François-Jérôme*, Baron *de Dion*, Seigneur de Wandoſme, &c. avec poſtérité.

XV. CHARLES-FLORENT-IDESBALDE DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Caneghem, &c. Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Eſche, &c. Baron de Poucques, Chambellan actuel de l'Impératrice Reine de Hongrie, épouſa, en 1741, *Marie-Anne-Charlotte-Alegambe de Baſinghien*, fille de *Charles*, Baron d'Auweghem, & d'*Iſabelle Wouters*, dont ſont iſſus : — 1. LOUIS-ERNEST-CHARLES-ANTOINE-HUBERT, Cornette des Cuiraſſiers au ſervice de l'Impératrice, Reine de Hongrie ; — 2. CHARLES-AUGUSTIN-ANTOINE-JACQUES, Page du Duc *Charles de Lorraine*, Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, & frere de feu l'Empereur ; — 3. CHARLES-FRANÇOIS-FERDINAND-FLORENT-ANTOINE, Chevalier de Malte en 1747 ; — 4. JOSEPH-CHARLES-ANTOINE ; — 5. CONSTANTIN-FRANÇOIS ANTOINE-JOSEPH ; — 6. HUBERT-MARIE-FLORENT-ANTOINE ; — 7. CHARLES-ALEXANDRE-MARIE-ANTOINE ; — 8. FLORENT-CHARLES-FRANÇOIS-ANTOINE-COLETTE ; — 9. & MARIE-TRANQUILLE-THÉRESE-ADÉLAÏDE-ANTOINETTE.

Branche cadette, dont les Marquis de WERQUIGNEUL.

XIII. CHARLES-PHILIPPE DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, Chevalier, cinquieme fils de JEAN, V. du nom, & de *Catherine de Croix*, épouſa, en 1668, *Iſabelle de Croix*, Dame de Hauchy, fille de *Thomas*, Seigneur de Malanoy, & de *Marie de Warluſel*, Dame de Hauchy. De ce mariage ſortirent : — 1. THOMAS-ALBERT, Marquis DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, Baron de Hauchy, Seigneur de Cuinchy, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France, marié 1°. avec *Anne de Saint-Sauf-Lieu* ; & 2°. à *Marie-Guiſlaine de Villers-au-Tertre* ; il mourut à Cuinchy ſans poſtérité ; — 2. ANTOINE-SEVERIN-JOSEPH, mort ſans alliance ; — 3. MARC-ANTOINE-JOSEPH, mort Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin ; — 4. & ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit.

XIV. ANTOINE-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES & de Werquigneul, Comte d'Haluin (fief qu'il vendit, & qui étoit dans ſa Maiſon dès le XIIIe ſiécle), Seigneur de Manchicourt, Courcelles, Capitaine dans un Régiment de Dragons, naquit poſthume, & mourut en Décembre 1739. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Françoiſe-Antoinette de Ballany*, fille de *Godefroi-François*, & de MARIE-CATHERINE-ISABELLE DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, ci-devant

nommés, ſans hoirs; & 2°. en 1720, *Catherine-Conſtance-Eugénie de Dion*, fille de *Jean*, Baron *de Dion*, Seigneur de Wandoſme, &c. & de *Marie-Jérômette de Hamel-de-Grand-Rullecourt*. De ce mariage ſont ſortis: — 1. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, qui ſuit; — 2. MARIE-CHARLOTTE-JOSEPHE-GUISLAINE, mariée à *Pierre-Auguſte-Marie de Waſiers*; — 3. & MARIE-MAXIMILIENNE-HENRIETTE, mariée, le 1 Septembre 1760, à *Conſtant-Marie-Hyacinthe-Joſeph de Coupigny-de-le-Bargue*.

XV. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, Marquis DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES & de Werquigneul, Chevalier, Seigneur de Manchicourt, Courcelles, Vancourt, &c. ci-devant Officier dans les Cuiraſſiers de France, a épouſé à Gand, le 26 Décembre 1745, MARIE-AUGUSTINE-COLETTE DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, ſa parente, ci-devant nommée, Dame de la Carnoye, morte, en couches, le 7 Juin 1752, laiſſant de ſon mariage: — 1. CHARLES-CONSTANT-JOSEPH, né le 3 Octobre 1746, mort à Lille le 3 Janvier 1754; — 2. LOUIS-HENRI-JOSEPH; — 3. CHARLES-JÉRÔME-JOSEPH; — 4. & MARIE-TRANQUILLE-JOSEPHE, reçue Chanoineſſe à Denain le 23 Mai 1757, où elle a prouvé la deſcendance de ſes pere & mere, depuis inclusivement JEAN DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, III. du nom, mort le 14 Avril 1533, époux d'*Anne de Thouars*, ſuivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des Dames de Denain.

La Maiſon de PREUD'HOMME-D'HAILLIES porte: *de ſinople, à l'aigle d'or éployée, becquée & membrée de gueules*; & a formé anciennement pluſieurs autres branches, qui ſont actuellement éteintes.

PREUDHOMME (LE), en Lorraine. De cette Famille étoit

BLAISE LE PREUDHOMME, II. du nom, Seigneur de Vitrimont, Conſeiller d'Etat du Duc *Henri*. Il eut d'*Eſther de Combles*, ſon épouſe, — BARBE LE PREUDHOMME, mariée, en 1633, à *Simon d'Igny*, Colonel de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, créé *Comte de Fontenois*.

C'eſt probablement de ce BLAISE que ſont deſcendus ceux du nom de LE PREUDHOMME, dont nous allons parler, d'après le *Dictionnaire des Gaules, Tome III, p. 216, colonne I, Art.* FONTENOIS, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille.

CHRISTOPHE-LOUIS LE PREUDHOMME, Comte de Fontenois, par acquiſition d'une partie, & du reſte, du chef de ſa femme *Louiſe de Villelume*, Chanoineſſe de Remiremont, & fille d'honneur d'ELISABETH-CHARLOTTE, Ducheſſe D'ORLÉANS, qu'il épouſa en 1699, fut Lieutenant des Gardes-du-Corps du Duc LÉOPOLD, ſon Chambellan, Conſeiller d'Etat & premier Maître-d'Hôtel. Il étoit fils de BLAISE-IGNACE LE PREUDHOMME, Seigneur de Vitrimont, Colonel-Commandant du Régiment de Cavalerie du Prince *Ferdinand de Lorraine*, au ſervice de l'Empereur. *Louiſe de Villelume*, veuve, en 1724, de CHRISTOPHE-LOUIS LE PREUDHOMME, teſta en 1735, & laiſſa pour enfans: — 1. LÉOPOLD, qui ſuit; — 2. BLAISE-LÉOPOLD, Chevalier de Malte en 1715, Bailli & Commandeur de Bellecroix; — 3. CHARLES-LOUIS, auſſi Chevalier de Malte en 1715, Commandeur de Valeure; — 4. NICOLAS, Marquis de Noviant, dit *le Comte de Chaſtenois*. Il a été Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, & a épouſé, en 1750, *Charlotte*, fille de *Claude-Georges de Barbara-de-Mazirot*, Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne de Pontz*, Baronne de Neuvron, dont pluſieurs enfans; — 5. ANTOINETTE, fille d'honneur de la Ducheſſe *de Lorraine*, puis mariée, en 1721, à *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; — 6. & ELISABETH, Chanoineſſe de Poulangy.

LÉOPOLD LE PREUDHOMME, Comte de Fontenois, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, puis, en 1730, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Duc *de Lorraine*, épouſa, au mois de Septembre 1734, *Louiſe-Françoiſe de la Rochefoucaud*, fille de *Mathieu*, Marquis de Bayers, Colonel du Régiment d'Oleron, & de *Marie-Anne de Turmenies-de-Nointel*. Elle eſt devenue héritiere de ſa

Prévalaye. Le Marquis de la Prévalaye, nommé, par le Roi, Commandeur de
de St. Louis dans le Service de mer, étant absent, en a reçu la décoration de sa Ma
la permission de la porter le 24 fév.r 1779. Voy. de fr. de cette année N.o 17.

branche, par la mort de ſon frere, ſans enfans; & elle a eu de ſon mariage deux fils & une fille. *Voyez* ROCHEFOUCAUD.

D'une autre branche eſt GUILLAUME-FRANÇOIS LE PREUDHOMME, qui devint Comte de Fontenois, & étoit frere de PIERRE-GEORGES, dit *le Comte de Vitrimont*, Chambellan du Duc LÉOPOLD, puis de l'Empereur dernier mort, lequel avoit épouſé, le 9 Avril 1709, *Conſtance-Françoiſe des Armoiſes*, dont ſont iſſus: — 1. LÉOPOLD CHRISTOPHE LE PREUDHOMME, Comte de Vitrimont, Chambellan de l'Empereur, & Capitaine-Commandant de ſes Gardes-Nobles; — 2. CATHERINE, dite *Mademoiſelle de Vitrimont*; — 3. BARBE-BERNARDE, alliée, en 1732, à *Claude-Marie*, Comte *de Breſſey*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis; — 4. THÉRESE, fille d'honneur de l'Impératrice Reine, puis mariée à Vienne, le 22 Février 1751, à *Jean d'Eſcalar-Desbach*, Marquis de Bezora, Chevalier de la Toiſon d'or, Conſeiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur; — 5. & MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Chaſtenois*.

PREVILLE (DE), en Touraine: Famille noble, dont étoit

CHARLES-FRANÇOIS DE PREVILLE, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Louſier en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-ſur-Naon en Berri, qui épouſa, le 17 Juin 1685, noble Demoiſelle *Anne-Marthe Dubois*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres cinq garçons & quatre filles, ſçavoir: — 1. FRANÇOIS DE PREVILLE, Chevalier, né au Château de Menetou le 5 Mai 1687, devenu Seigneur de Touchenoire, qui ſervit ſous LOUIS XIV, & a été nommé, par feu LOUIS XV, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, le 21 Août 1748. Il eſt mort, ſans poſtérité, à Levroux le 25 Décembre 1749; — 2. CHARLES-HENRI, qui ſuit; — 3. JACQUES-CHARLES, né au Château de Menetou le 27 Décembre 1695, entré Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, en 1718, devenu Aide-Major, enſuite Capitaine en 1728. Il a fait la guerre ſous LOUIS XV, a été bleſſé, le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme; & tué, le 19 Septembre de la même année, à celle de Guaſtalla; — 4. LOUIS, né au Château de Touchenoire, le 5 Mai 1698, devenu Seigneur dudit Touchenoire & du Bas-Cour, d'abord Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines, Infanterie, puis Capitaine dans le Régiment des Grenadiers de France, lors de leur création. Il a eu la Croix de Saint-Louis, & s'eſt retiré du ſervice en 1756, dans ſon Château de Touchenoire, avec 900 livres de penſion; — 5. PIERRE, né audit Château le 1 Avril 1699, Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, mort en garniſon à Dieppe en 1725; — 6. MARTHE-MADELENE DE PREVILLE, née au Château de Menetou, reçue à Saint-Cyr le 28 Février 1705, morte, ſans alliance, au Château de Touchenoire en 1720; — 7. ANNE DE PREVILLE, née audit Château le 23 Janvier 1697, mariée, le 23 Novembre 1722, en la paroiſſe de Géez en Berri, à *Honoré de Mauſſabré*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, &c. fils aîné de feu *François*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bellegarde, & de *Catherine-Françoiſe Mauſſin*. Voyez MAUSSABRÉ, *Tome IX*. — 8. FRANÇOISE DE PREVILLE, née au Château de Touchenoire le 24 Avril 1700, mariée à *Joſeph de Leſtenou*, Ecuyer, Seigneur de la Godeterie en Touraine, mort, ſans enfans, le 25 Décembre 1739; — 9. & N... DE PREVILLE, morte Religieuſe aux Urſulines de Celles en Berri.

CHARLES-HENRI DE PREVILLE, Chevalier, né au Château de Menetou le 3 Décembre 1690, devenu Seigneur de la Louſier, Garde-Marine au Département de Toulon, mort à Châtillon-ſur-Indre en 1757, avoit épouſé noble *N.... de Charoſt*, morte, laiſſant: — JEAN-CLAUDE-HENRI, qui ſuit; — & CHARLES-JOSEPH, rapporté après ſon frere.

JEAN-CLAUDE-HENRI DE PREVILLE, Chevalier, Seigneur de la Louſier, a épouſé, en 1754, Demoiſelle *N... Tuillier-de-Marigny*, née à Bourges, de laquelle ſont iſſus deux garçons & une fille. Ces garçons ont entré ſucceſſivement Pages du Roi dans ſa grande Ecurie: le premier en 1770, & a été nommé

Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Belſunce en 1772. Le cadet lui a ſuccédé la même année.

Charles-Joseph de Preville, Chevalier, fils puîné de Charles-Henri, & de *N... de Charoſt*, d'abord, Page du Roi, a enſuite été Lieutenant au Régiment de Thianges, Dragons, &, après 20 ans de ſervice, s'eſt retiré, en 1772, à Châtillon-ſur-Indre, avec 500 livres de penſion.

Suivant la vraie ſcience des Armoiries, par *Palliot*, imprimée à Paris en 1664, cette Famille porte pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or.*

Extrait d'un *Mémoire* ſur la Maiſon *de Mauſſabré.*

* PREUILLY : Cette Seigneurie eſt une premiere Baronnie de la Province de Touraine, poſſédée, pendant plus de 500 ans, par une ancienne Nobleſſe qui en portoit le nom.

Effroi de Preuilly, Chevalier, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, fit conſtruire, en 1001, l'Abbaye de Saint-Pierre en la ville de Preuilly, ſituée en Touraine, proche la ville de Loches. Il y fut inhumé, & laiſſa de *Béatrix*, ſon épouſe : — 1. Geoffroi, qui ſuit ; — 2. Robert, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 3. & Godebert, ou Gosbert de Preuilly, qui fonda, en 1024, l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Martin de Boſſay, près Preuilly.

Geoffroi de Preuilly, I. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, épouſa, en 1031, une Dame nommée *Almodie*, dont vinrent : — Geoffroi, qui ſuit ; — & Gui, qui ſigna, comme témoin, à la Charte de *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, pour l'Egliſe de Saint-Clément de Craon, en 1053.

Geoffroi de Preuilly, II. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, fut tué le Jeudi Saint, en 1066, par le peuple d'Angers, pour les intérêts de *Fouques Rechin*, Comte d'Anjou & de Touraine. Une Chronique de l'Abbaye Saint-Martin de Tours, ajoute qu'il fut le premier inventeur des Tournois : *hic Gauffridus de Prulliaco Torneamenta invenit* ; & par divers Chartes l'on apprend que de lui & d'*Aveline*, ſon épouſe, ſortirent : — Geoffroi de Preuilly, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Etienne*, ſurnommé *Henri*, Comte *de Blois*, & fut tué à la journée de Rames le 26 Mai 1102, ſelon *Guillaume de Tyr* ; d'autres diſent dans la Forteresſe de Jaffa en 1101. Il avoit épouſé *Eufroſine*, Comteſſe *de Vendôme*, qui lui ſurvequit, & dont il eut poſtérité, rapportée au mot Vendôme ; — & Eschivard, qui ſuit.

Eschivard de Preuilly fut Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, ſoit parce qu'il étoit aîné, ou pour quelqu'autre conſidération. Il vivoit en 1109, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Joubert, Jourdain & Gautier de Preuilly, Chevaliers.

Pierre de Preuilly, ſurnommé *Montrabul*, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, ſe trouva, avec le Comte *d'Anjou*, à la bataille qui ſe donna près de Séez en Normandie, contre Henri I, Roi d'Angleterre, en 1116 ; fut fondateur de l'Abbaye de la Merci-Dieu près Preuilly, où il fut inhumé, laiſſant :

Pierre de Preuilly, II. du nom, dit *Montrabul*, nommé par Henri II, Roi d'Angleterre, dans le traité de paix qu'il fit avec Louis VII, Roi de France, en 1177. Il eut pour ſucceſſeur :

Eschivard de Preuilly, II. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, qui vivoit en 1206, & ſigna dans ce tems la tréve conclue entre le Roi Philippe-Auguste, & Jean, Roi d'Angleterre. Son fils fut :

Geoffroi de Preuilly, III. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, qui, dans de certaines plaintes préſentées au Roi Philippe-Auguste, eſt appellé, en 1209, Geoffroi-Eschivard. Il promit à ce Prince que le Vicomte *de Broſſe* ſeroit fidele à Sa Majeſté. Il vivoit encore en 1233, & eut pour enfans : — Eschivard, qui ſuit ; — & Jourdain de Preuilly, Chevalier, mort en 1303.

Eschivard de Preuilly, III. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-

poſay en 1274, épouſa une Dame, nommée *Marguerite*, dont : — ESCHIVARD, qui ſuit ; — & JEANNE, femme de *Guillaume Mingot*, Seigneur de Surgeres.

ESCHIVARD DE PREUILLY, IV. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, mort vers l'an 1330, avoit épouſé *Marguerite Turpin*, Dame de Cingé & d'Azay, fille de *Gui Turpin*, Chevalier, dont : — 1. ESCHIVARD, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort, ſans hoirs, en 1338 ; — 3. GRISET, mort auſſi ſans poſtérité ; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean*, Seigneur *de Pierre-Buffiere*, en Limouſin, fils de *Goſſelin*, Seigneur *de Pierre-Buffiere* & de Châteauneuf ; — 5. JEANNE, femme de *Bernard Robert*, Seigneur de Saint-Jal en Limouſin, fils de *Bertrand Robert*, Seigneur de Saint-Jal ; — 6. & ISABEAU, Religieuſe, comme on l'apprend d'un Arrêt de 1360.

ESCHIVARD DE PREUILLY, V. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepoſay, épouſa, 1°. en 1367, *Blanche de Montendre*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Gié, & de *Monleone de Montléon*, morte ſans enfans ; 2°. *Iſabeau de Briſay*, fille de *Gui*, Seigneur *de Briſay* ; & 3°. *Sarraſine de Prie*, Dame d'Andouville en Beauce, fille de *Jean de Prie*, Seigneur de Buſançois, & de *Philippe Courault*. Il mourut en 1409, laiſſant de ſa ſeconde femme : — 1. ORABLE, femme de *Renaud de Montléon*, Seigneur de Touffou & d'Abain, mort en 1385 ; & de la troiſieme : — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, Seigneur de la Rochepoſay, qui de *Jeanne de Lignieres*, ſon épouſe, ſœur de *Jean*, Seigneur *de Lignieres* en Berri, laiſſa — PIERRE DE PREUILLY, qui ayant perdu ſon pere à la bataille d'Yenville en Beauce en 1428, demeura jeune ſous la tutelle de ſa mere, & mourut peu de tems après. Ses biens retournerent à LOUISE DE PREUILLY, ſa tante, qu'elle porta dans la Maiſon de *Châteigner* ; — 4. LOUISE, femme de *Geoffroi Châteigner*, Seigneur de Saint-Georges de Rexe ; — 5. & JEANNE, mariée 1°. à *Nicolas de Braque*, Seigneur de Laz & de Courcy en Gâtinois ; & 2°. à *Gaucher Aubin*, Seigneur de Malicorne, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI.

GILLES DE PREUILLY, Seigneur de Preuilly, fut tué au combat du Pont de Saint-Cloud, en ſuivant le parti du Duc D'ORLÉANS contre le Duc *de Bourgogne*, l'an 1412. Il avoit épouſé *Marguerite de Naillac*, fille de *Guillaume de Naillac*, Vicomte de Bridiers, Seigneur du Blanc en Berri, & de *Jeanne Turpin*. Il ne laiſſa que quatre filles, ſçavoir : — 1. MARIE DE PREUILLY, femme de *Jacques Pot*, Seigneur de la Roche, de Rolay, de la Prune & de Thoiré, fils de *Renier Pot*, Seigneur deſdits lieux, Gouverneur de Dauphiné, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, dont il ne ſortit point de lignée ; — 2. MARGUERITE, rapportée ci-après ; — 3. ISABEAU, Religieuſe ; — 4. & JEANNE, femme de *Raoul de Gaucourt*, Chevalier, Seigneur de Gaucourt, premier Chambellan du Roi CHARLES VII, Gouverneur de Dauphiné & Grand-Maître de France.

MARGUERITE DE PREUILLY, ſeconde fille de GILLES, Seigneur de Preuilly, & de *Marguerite de Naillac*, fut héritiere de la Baronnie de PREUILLY, qu'elle porta en dot, en 1421, à *Pierre Frottier*, Seigneur de Melzeart, Vicomte de Montboſt, premier Ecuyer du Corps, & Grand-Maître de l'Ecurie du Roi. Elle mourut en 1445.

Jean Frottier, leur arriere-petit-fils, vendit, avant 1530, la Baronnie de Preuilly, avec ſes autres Terres, à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerande. Cette Baronnie fut enſuite poſſédée par *Chriſtophe du Geneſt*, par *Louis de Luxembourg*, en 1550, par *Charles de la Rochefoucaud-Barbezieux*, par les *Châteigner-Dabui*, par *Céſar de Vendôme*, par les *Crevant*, Vicomtes *d'Humieres*, & par les *le Tonnelier-de-Breteuil*. Elle a paſſé de ces derniers à *Louis-François*, Marquis *de Galliffet*. Voyez GALLIFFET, *Tome VII*.

La Maiſon de PREUILLY portoit pour armes : *d'or, à trois aigles d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

PREULLAY, en Normandie, au Bailliage d'Alençon, du moins nous le croyons, à cauſe des principales Terres qu'elle y a poſſédées. Ancienne nobleſſe éteinte, dont voici une Notice, d'après feu *Piganiol de la Force.*

Parmi les Seigneurs qui ſuivirent le Duc GUILLAUME à la conquête d'Angleterre, en 1066, eſt nommé un Seigneur DE PREULLAY. — THOMAS DE PREULLAY, Chevalier, vivoit en 1205, & eſt compris dans la liſte de ceux qui ſignerent à l'appointement entre les Barons & le Clergé de Normandie. Il fut pere de — THIBAUT DE PREULLAY, Chevalier, Seigneur de Longueau, vivant en 1290, qui eut pour fils :

THIBAUT DE PREULLAY, II. du nom, Seigneur de Longueau, de Freſnay-le-Samſon, mort en 1378, laiſſant de *Jeanne Mallet*, ſon épouſe :

ROBERT DE PREULLAY, Seigneur de Freſnay-le-Samſon, qui s'allia avec *Marie de Tournebu*, dont il eut, entr'autres enfans :

ROBERT DE PREULLAY, II. du nom, Seigneur de Freſnay-le-Samſon & de Sainte-Croix, marié à *Iſabeau de Gemages*, Vicomteſſe de Dreux, fille de *Macé*, Seigneur *de Gemages*, & de la Roſiere, & d'*Alix de Dreux*. De cette alliance vinrent deux filles, ſçavoir : — MARGUERITE DE PREULLAY, Dame de Gemages, la Roſiere, Sainte-Croix, Freſnay-le Samſon, mariée 1°. clandeſtinement à *Jean de Harcourt*, Comte d'Aumale; & 2°. à *Jean de Scaneauville*, dit *Huvara*, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VII. Elle eut du premier lit — *Louis de Harcourt*, Patriarche de Jéruſalem, enſuite Evêque de Bayeux & Archevêque de Narbonne. L'autre fille de ROBERT DE PREULLAY, fut — ALIX DE PREULLAY, femme, en 1421, de *Jean*, Seigneur *d'Auberville*, fils de *Gautier*, Seigneur *d'Auberville*, & de *Blanche de Caux*.

De la même Famille étoit JEAN DE PREULLAY, qui ſervit avec *Jean de Harcourt*, Comte d'Aumale, en 1421. Il pouvoit bien être frere des deux ſœurs mentionnées ci-deſſus. On trouve FLECHE, Dame DE PREULLAY, mariée à *Renaud de Bailleul*, Chevalier, dont les deſcendans furent Seigneurs de Preullay. C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe, qui portoit pour armes : *d'argent, à deux lions paſſans de ſinople, armés & lampaſſés de gueules.*

PREVOST, Seigneurs d'Aiſec, de Touchimbert, de Sanſac, de Beaulieu, Puybotier ou Puybautier, & Traverſay en Poitou. Ancienne Nobleſſe diſtinguée par ſes ſervices & ſes alliances.

M. *de Boulainvilliers*, dans ſon *Etat de la France*, *Tome V*, *p.* 336, met au rang des Seigneurs Poitevins un HUGUES PREVOST, qui vivoit ſous *Guillaume* VII, Comte de Poitou, mort en 1086, & enterré à l'Abbaye de Monſtier-Neuf; mais la filiation, prouvée par titres de cette Famille, ne remonte qu'à

I. PIERRE PREVOST-DE SALLES, qualifié, Varlet *Varletus*, qui vivoit en 1140. Il avoit ~~pour frere PASTOUREL PREVOST DE SALLES~~, marié, en 1136, à *Bernarde de Breſſe*, dont la fille porta la Vicomté de Limoges à *Aymar d'Angoulême*, comme le rapporte *du Cheſne*. PIERRE PREVOST-DE-SALLES épouſa *Jeannette Guiot*, & en eut :

II. JEAN PREVOST-DE SALLES, I. du nom, qualifié *Varlet* & *Ecuyer*, Seigneur d'Aiſec, qui rendit hommage de la Terre de Salles en Angoumois, à *Hugues*, Abbé de Nanteuil en Vallée, le jour de la Fête Saint-Pierre, en l'an 1173. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut : — EMERIC, qui ſuit; — & GUILLAUME PREVOST, Evêque de Poitiers en 1217, qui ſiégeoit encore, ſuivant le Rituel de Poitiers, avant 1225; mais on ignore le tems de ſa mort.

III. EMERIC PREVOST, qualifié *Ecuyer*, rendit ſon dénombrement de la Terre de Salles, comme héritier de JEAN, ſon pere, à l'Abbé de Nanteuil en 1220, & laiſſa pour fils :

IV. JEAN PREVOST, II. du nom, Ecuyer, auſſi qualifié *Varlet*, qui rendit ~~avec~~, en 1281, ~~ſous~~ hommage plein & redevance de 5 ſols de tout ce qu'il poſſédoit, ~~ou autres ſous lui~~, dans la paroiſſe d'Olerac, mouvant de l'aleu des Eſſarts, paroiſſe de Villehonneur, à *Acquilin*, Evêque d'Angoulême, à cauſe d'*Almode*, ſon épouſe, fille de feu *Pierre Mathei*. Il rendit encore hommage à cet Evêque, pour pluſieurs piéces de Terre qui dépendoient de ſon Evêché; & eut de ſon mariage :

V. EMERIC PREVOST, II. du nom, Chevalier, *Miles*, Seigneur d'Aiſec, qui rendit

rendit hommage, en 1320, à l'Abbé de Nanteuil, pour plusieurs piéces de Terre qu'il avoit dans la paroisse d'Aisec, dépendantes de cette Abbaye; & un aveu, en 1330, à l'Evêque d'Angoulême, pour les biens dont il avoit hérité de JEAN PREVOST, son pere. Il avoit épousé, en 1302, *Berthe*, fille de *Guillaume d'Ignac*, dont il eut: — JEAN, qui suit; — & HELIE PREVOST, Chevalier, marié à *Catherine de Talleyran-de-Grignols*, qui le fit pere de — JEAN PREVOST, Seigneur de la Force, mort sans alliance; — & de MARIE PREVOST, laquelle hérita de cette Terre de la Force, & fut mariée, le 1 Novembre 1441, à *Jean de Beaupoil*, qui rendit hommage de la Terre de la Force en 1450.

VI. JEAN PREVOST, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, rendit son dénombrement à Ruffec en 1391, le Lundi après l'Octave de la Pentecôte, & laissa, pour fils unique:

VII. GUILLAUME PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, qui épousa, par contrat du Lundi avant la Fête Notre-Dame d'Août 1375, *Catherine de Sansac*, fille d'*Olivier de Sansac*, & d'*Agnès de Chambe*. Il transigea, en 1390, avec *Jean Corgnol de Brette* & *Olivier de Sansac*; rendit hommage pour la Terre de Sansac, qu'il tenoit de son épouse, à l'Abbaye de Nanteuil, le jour de la Fête Saint Barthelemi, l'an 1396, & aussi hommage à Ruffec, en 1408, de quelques autres biens qu'il tenoit de son épouse, & qui relevoient de Ruffec. Il eut pour fils:

VIII. JEAN PREVOST, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, de Sansac & de Touchimbert, marié 1°. à *Jeanne de Paisette*; & 2°. à *Jeanne de Séris*, Dame de la Boissiere & de Beauregard, laquelle, étant veuve, rendit hommage de la Seigneurie de Puybotier, en Novembre 1477. Du premier lit vinrent: — 1. AYMARD, qui suit; — 2. SAVARY, auteur de la branche des Seigneurs de Sansac, rapportée ci-après; — 3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre de ~~Malte~~ en 1470; — 4. FRANÇOISE, mariée à *N... de la Cropte-de-Bourfac*; & du second lit: — 5. GUYOT, tige de la branche des Seigneurs de Puybotier, de Beaulieu & de Traversay, mentionnée en son rang; — 6. PIERRE, mort sans alliance; — 7. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, marié à *Florence d'Ardillionne*, dont — PIERRE PREVOST, Seigneur d'Aisec, mort sans postérité; — 8. CHARLOTTE; — 9. & MARIE PREVOST, femme de *Jacques du Couvet*, Seigneur de Genouillé.

IX. AYMARD PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Touchimbert, épousa, en 1468, *Jeanne de Saugieres*, Dame ~~de Pagaud~~, dont:

X. ROLAND PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, marié, en 1491, à *Guillemine de la Haye-Montbau*. Il en eut: — AYMARD, qui suit; — & JEANNE, mariée, en 1510, à *François du Laur*, Seigneur de la Coste.

XI. AYMARD PREVOST, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fut chargé, en 1517, de deux curatelles, sçavoir de GUILLAUME PREVOST, Seigneur de Sansac, & de celle de *Jean du Couvet*, Seigneur de Genouillé, fit plusieurs partages, & rendit ses aveux & dénombremens des biens qu'il possédoit. Il vivoit encore en 1546, & épousa *Françoise Bouchard*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOISE, femme de *N... de Ferriere*; — 3. SUSANNE, mariée à *Roland de la Maisonneuve*; — 4. & ISABELLE, alliée, en 1570, avec *N... d'Argentiff*.

XII. PIERRE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fit plusieurs partages, rendit ses aveux & dénombremens de ce qu'il possédoit, & épousa, en 1565, *Marie Brassard*, de laquelle vint:

XIII. ISAAC PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombremens & épousa, en 1584, *Isabeau Guy*, dont, pour fils unique:

XIV. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombremens, & passa des actes de partages, en 1668, avec le Duc *de la Force* & M. *de la Rochefoucaud*. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1628, *Jeanne de la Rochefoucaud*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CASIMIR, auteur de la branche des Seigneurs de Londigny, rapportée ci-après; — 3. & CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine de la Rochefoucaud*, dont — CHARLOTTE PREVOST, mariée avec *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Regnier; &

mere de — *Thérese de Vaſſelot*, mariée, le 23 Avril 1748, avec JEAN PREVOST-DE-LA-VAUSELLE, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Roſback, mentionné au degré XVI de la branche des Seigneurs de Puybotier & de Beaulieu.

XV. FRANÇOIS PREVOST, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert & de Saveille, épouſa, en 1688, *Marthe Joly*, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & autre FRANÇOIS, mort Lieutenant des Vaiſſeaux. Il avoit épouſé *Catherine de la Rochefoucaud*, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé FRANÇOIS PREVOST, mort Garde de la Marine.

XVI. FRANÇOIS PREVOST, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant des Vaiſſeaux, mort en 17...., avoit épouſé *Marie Giton de Monlaurier*, dont — SUSANNE PREVOST, Dame de Touchimbert, mariée, en 1713, avec *Henri de Bourdeille*. Elle s'eſt retirée, en 1764, à Port-Royal.

Seigneurs de LONDIGNY.

XV. CASIMIR PREVOST, Chevalier, ſecond fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Touchimbert, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*, épouſa, 1°. en 1657, *Marie de Robillard*; & 2°. en 1689, *Marie Coullaud*. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, tué Capitaine de Dragons au ſervice d'Angleterre; — 2. DIANE, née au mois de Juin 1673, femme de *Charles d'Appelvoiſin*, Marquis de la Roche-du-Maine; — 3. JULIE, née au mois de Juillet 1674, mariée à *N... de Volvire*; — 4. SUSANNE, mariée à *Pierre du Rouſſeau*, Marquis de Fayolle; — 5. MADELENE, morte à Saint-Cyr; — 6 & 7. & deux filles, mortes à Londres; & du ſecond lit: — 8. AUGUSTE, qui ſuit; — 9. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, mort, ſans poſtérité, en 1770; — 10. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 11. ELISABETH, morte à Saint-Cyr en 1704; — 12. & JEANNE, morte Religieuſe en 1756.

XVI. AUGUSTE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, a ſervi dans les Mouſquetaires, & a épouſé, en 1729, *Jeanne-Madelene de Buſſy-Lameth*, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & deux filles. La cadette, nommée THÉRESE, eſt entrée à Saint-Cyr en 1749, & en eſt ſortie en 1761, *et est morte sans alliance*

XVII. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, Challonne, Coulombier, Montalembert, &c. Capitaine de Cavalerie en 1764, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1775, *Jeanne-Charlotte Chapt-de-Raſtignac*, dont — JEAN PREVOST, Chevalier, né le 22 Février 1776.

Seigneurs de GROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de Groſbois, fils puîné de CASIMIR, & de *Marie Coullaud*, ſa ſeconde femme, ci devant Officier de Dragons, a épouſé, en 1736, Demoiſelle ~~N...~~ *de Lauvergnat*, dont ſont iſſus: — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — ~~& 2° JEAN~~, Chevalier, Capitaine au Régiment ~~d'Eu en 1776.~~ *de Nivernois, ci-devant d'Eu*; — 3. et 4. *Deux Filles, nommées Marie*; ~~XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-GROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épouſé, en 1774, Demoiſelle *Marie de Ferou*, dont il n'a point encore d'enfans.~~

Branche des Seigneurs de SANSAC.

IX. SAVARY PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanſac, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, Seigneur d'Aiſec, & de *Jeanne de Paiſette*, ſa premiere femme, épouſa *Louiſe d'Ardillonne*, dont ſortit:

X. GUILLAUME PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanſac, marié à *Catherine Guy*, dont pour enfans: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE PREVOST DE-SANSAC, Archevêque de Bordeaux, qui célebra un Concile Provincial en 1582, & mourut en 1591; — 3. & ~~MARIE~~, alliée dans la Maiſon des Comtes *de Chabans*.

XI. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Conſeiller en

ſon Conſeil Privé, Gouverneur de FRANÇOIS II, & Gouverneur ~~d'Angoumois~~, Lieutenant-Général des Armées, fut du nombre des Seigneurs élevés avec FRANÇOIS I. Ce Prince diſoit ſouvent (comme le rapporte *Brantôme*, dans la vie des Hommes illuſtres) : *Nous ſommes quatre Gentilshommes de la Guienne, qui combattrons en lice, & courrons la bague contre tous allans & venans de la France*, MOY, SANSAC, D'ESSÉ & CHATEIGNERAYE. Le Duc *d'Aumale*, Colonel-Général de la Cavalerie-Légere, ayant été fait priſonnier par le Marquis *Albert*, LOUIS PREVOST, connu ſous le nom *de Sanſac*, exerça ſa charge par *interim*. Les plus grands Seigneurs de ce tems-là commençoient par ſervir dans la Cavalerie. On lit dans les *Annales d'Aquitaine*, que « le Roi étant à Rancour, fut averti de » la proueſſe & valeur des aſſiégés à la Mirandole, & de leurs ſaillies, où le » neveu du Pape fut occis, & pluſieurs autres de ſon parti; & que là le Sei- » gneur *de Sanſac*, qui y commandoit, éterniſa ſon nom ſur le ſang ennemi, » & ſe tailla un trophée d'immortalité ». Ce fut pour la belle défenſe qu'il y fit, que HENRI II l'honora du Collier de ſon Ordre, qui ne ſe donnoit alors que pour un acte ſignalé. Il commanda pluſieurs fois les armées pendant les guerres civiles, notamment aux ſiéges de la Charité & de Vezelay; reprit la ville d'Angoulême ſur les Huguenots en 1562; & mourut *en titre de Maréchal de France*, dit encore BRANTÔME, *non qu'il en ait été jamais pourvu; mais il en avoit l'état, les gages & la penſion*. Il avoit épouſé, le 3 Juin 1565, Demoiſelle *de Montbron*, dont :

XII. JEAN PREVOST, Baron de Sanſac, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Commandant à Bordeaux & pays Bordelois. Il paroît, par la Lettre que lui écrivit CATHERINE DE MÉDICIS, le 31 Octobre 1578, qu'elle l'honoroit autant de ſa confiance que de ſon eſtime. Cette Princeſſe parle avec éloge des ſervices de feu M. *de Sanſac*, exhorte ſon fils à l'imiter & à bien faire, comme il a fait juſqu'ici; ce dont le Roi & elle ſont contens; & que, ſuivant cela, le Roi lui a continué, à ſa Requête, la penſion de 4000 livres tournois, que lui avoit accordée le feu Roi, ſon fils. Le Baron *de Sanſac* mourut au ſiége de Chartres en 1595, ſans enfans de ſon mariage avec Demoiſelle de *Maillé-Brezé*. †

Branche des Seigneurs de PUYBOTIER, *de* BEAULIEU, *&c.*

IX. GUYOT PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, fils de JEAN, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aiſec, &c. & de *Jeanne de Séris*, ſa ſeconde femme, tranſigea, le 19 Juin 1512 avec *Raimond Nicolas*, Abbé de Nanteuil. Il épouſa *Marguerite Tiſon*, laquelle devenue veuve, fournit ſon dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 26 Mars 1519, pour les fiefs de la Michelie, la Boiſſiere, &c. au nom & comme mere & tutrice de ſes enfans, ſçavoir : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JACQUETTE, mariée, par contrat du dernier Avril 1532, à *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve; — 3. & FRANÇOISE.

X. JACQUES PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, rendit aveu & dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 15 Octobre 1534, & tranſigea, le 19 Décembre 1535, avec *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, ſon beau-frere, touchant la ſucceſſion de ſes pere & mere, & la dot promiſe à JACQUETTE PREVOST, ſa ſœur, par ſon contrat de mariage. Il eut de *Robine des Prés*, ſon épouſe :

XI. JEAN PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, marié, par contrat du 1 Avril 1567, à *Françoiſe d'Archiac*, fille de feu *Jean d'Archiac*, Ecuyer, Seigneur de Montenac, & d'*Anne des Motiers*, dont :

XII. FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier & de la Michelie, qui tranſigea, le 1 Mars 1618, ſur les droits ſucceſſifs de FRANÇOIS PREVOST, avec *Jean Dupont*, Ecuyer, Sieur de la Vallée, *François Megret*, Ecuyer, Sieur de Fondereuſe, faiſant pour Demoiſelle MARIE PREVOST, ſa mere; & LOUIS PREVOST, Ecuyer, Sieur de la Chaume, & autre FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Octobre 1599, *Jacquette de Nouſieres*, fille

de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſiere & de Sauze, & de *Françoiſe de Baudry*, dont :

XIII. François Prevost, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, qui rendit hommage à l'Abbaye de Nanteuil le 4 Juillet 1657. Sur la production de ſes titres de nobleſſe, il fut maintenu, le 2 Mars 1665, par M. *Colbert*, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majeſté dans les Généralités de Poitiers & de Tours. Il ſervoit au ſiége de Montauban, lorſque le Duc *de Mayenne* y fut tué, & avoit épouſé, par contrat du 16 Janvier 1635, *Madelene Barbarin*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, & de *Françoiſe Charpentier*, de laquelle il eut :

XIV. François Prevost, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu & de Puybotier, marié, par contrat du 21 Janvier 1664, à *Renée Mandron de Rancogne*, Dame de Traverſay, fille de *Jean Mandron*, Ecuyer, Seigneur de Rancogne, & de *Charlotte de la Gréſe*. Leurs enfans furent : — 1. François, d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie, enſuite Mouſquetaire, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, d'où il fut tiré pour être Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefaucaud. Il eſt mort garçon, retiré du ſervice en 1716, dans ſon Château de Traverſay ; —— 2. Achille, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzara ; — 3. autre Achille, Cornette de Cavalerie, tué à la bataille de la Marſaille ; — 4. Louis, qui ſuit ; — 5. Gabriel, appellé *le Chevalier de Traverſay*, mort Cornette de Cavalerie ; — 6. Jean, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — & ſix filles, mortes Religieuſes, trois à la Trinité de Poitiers, deux à la Viſitation de la même Ville ; & la ſixieme à la Viſitation de la Rochefoucaud.

XV. Louis Prevost, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, Puybotier & la Vauſelle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, mort à Niort, en Poitou, en 1729, avoit épouſé, le 12 Janvier 1717, *Anne d'Abzac de-la-Douze*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Chevalier, & de *Catherine le Bret*, dont : — 1. Gabriel, ~~mort~~, Capitaine d'Infanterie, ~~en Weſtphalie~~ ; —— 2. Jean, qui ſuit ; — 3. François Prevost-de-Puybotier, ci-devant Major du Régiment de la Marche, Infanterie, enſuite Commandant les recrues de Poitiers, Chevalier de Saint-Louis, & retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie ; — 4. une fille, mariée au Seigneur *de Juyer* ; — 5. une autre fille, Religieuſe à Puyberland ; — 6 & 7. & deux autres, dont nous ignorons l'état actuel.

+ dans le Régiment de la Marche, Province, mort à Ratisbonne 18

2/8

XVI. Jean Prevost-de-la-Vauselle, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Roſback en 1757, avoit épouſé, le 23 Avril 1748, *Thereſe de Vaſſelot-de-Regnier*, fille de *Gabriel de Vaſſelot*, Chevalier, Seigneur de Regnier, & de Charlotte Prevost-de-Touchimbert, dont :

François-Charles-Gabriel Prevost, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Lieutenant au Régiment de la Sarre en 1776.

Branche de Traversay.

XV. Jean Prevost-de-Traversay, Chevalier, ſixieme fils de François, III. du nom, & de *Renée Mandron-de-Rancogne*, Dame de Traverſay, ancien Officier de Cavalerie, s'eſt trouvé aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, a été bleſſé à cette derniere, & ~~vivoit encore en 1770~~. De ſon mariage avec *Henriette du Queſne-Guiton*, fille d'*Abraham*, IV. du nom, Marquis *du Queſne*, Lieutenant-Général des Armées Navales, & de Dame *N... de Voutron*, ſa ſeconde femme, il a eu : — 1. Louis-Abraham Prevost-de-Traversay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Penthiévre en 1743, qui s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, a été fait priſonnier à celle de Roſback, où il a reçu quatre ~~coups de ſabre~~, retiré du ſervice, ſans alliance, Chevalier de Saint-Louis, avec la qualité de Lieutenant-Colonel de Cavalerie ; — 2. Jean-François, qui ſuit ; —— 3. Abraham-Henri, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, puis Aide-Major de la Marine, qui a fait naufrage, en 1767, ſur les côtes de Bretagne,

est mort en 1773, à Rochefort 18

blessure 18

addition à la page 533. du Tome XI.

article Prevost, en Normandie. au Degré de Gédéon LePrevost ligne 4. après ils eure
pour enfans ajoutez : — 1. Jean-Charles, qui suit; — 2. Roch-Léon, rapporté ci-a
— 3. Gilles, né le 3. Février 1695, mort ~~en 4~~ au berceau; — 4. Gédéon, né le 31. juille
~~mort jeune~~, — 5. Alexandre, né le 1. Mars 1699; — 6 et 7. Charles-Claude &
Claude, jumeaux nés le 24. ~~Mars~~ Juin, morts le 26. Mars 1700; — 8. Marie, née le 11.
morte à l'âge de 5. ans; — 9. Nanette, née le 1. Novembre 1692; — 10. Marie-Elisab
le 28. Décembre 1693; — 11. Marie-Angélique, née le 17. octobre 1697, morte au berceau

Commandant la Frégate *le David*. Il refuſa de ſe ſauver, répondant, à ceux qui vouloient l'y engager, qu'*il s'occuperoit de lui, quand la derniere perſonne du vaiſſeau ſeroit hors de danger;* — 4. JEAN-BATISTE, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique en 1762, ſans alliance; — 5. HENRIETTE, mariée, en 1753, à *François-Xavier le Moyne-de-Serigny*, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons, & deux filles; — l'une, nommée *Marguerite-le Moyne*, élevée à Saint-Cyr; — l'autre, appellée *Marie*, Religieuſe Bénédictine à Civray; — 6, 7 & 8. CHARLOTTE, MARGUERITE & MARIE, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-TRAVERSAY, entré dans la Marine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1756, Capitaine de Frégates en 1765, Commandant en ſecond la Compagnie des Gardes la Marine de Rochefort en 1769, & Commandant en ſecond à Saint-Domingue en 1776, a épouſé, en 1753, à la Martinique, *Claire du Queſne-de-Longbrun*, dont: — 1. JEAN PREVOST-DE-TRAVERSAY, reçu Garde de la Marine en 1766, & Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi en 1776; — 2. AUGUSTE-JEAN; — 3. SEVERE; — 4, 5 & 6. CLAIRE, LAURE & PAULINE, non encore mariées.

Les armes: *d'argent, à deux faſces de ſable, accompagnées de ſix merlettes de même, 3, 2 & 1.*

PREVOST: Famille noble de Normandie, Election de Mortagne, qui remonte à

HENRI LE PREVOST, Ecuyer, marié à *Jeanne de Villiers*, dont:

JEAN LE PREVOST, Ecuyer, qui épouſa, le 7 Janvier 1500, *Louiſe de Villeray*. Il en eut: — JEAN, qui ſuit; — & GILLES LE PREVOST, Ecuyer.

JEAN LE PREVOST, II. du nom, Ecuyer, épouſa, le 12 Février 1524, *Hélene Poulain*, de laquelle vinrent: — LUBIN, qui ſuit; — & HECTOR.

LUBIN LE PREVOST, Ecuyer, Gendarme, épouſa, le 16 Novembre 1565, *Madelene le Grand*, dont:

RAOUL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur des Eſpaſſes, qui ſervit en qualité de Chevau-Léger, & fut marié, le 2 Février 1598, à *Catherine Courtin*. Leurs enfans furent: — EMMANUEL, qui ſuit; — & PAUL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur de la Fillonniere, qui ſervit en qualité de Gendarme.

EMMANUEL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Belleperche, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & épouſa, le 28 Novembre 1637, *Anne du Boſc*, dont:

GÉDÉON LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, Officier de Cuiraſſiers, qui s'allia, le 3 Février 1688, avec *Marie-Claude de Berment*, d'une Famille noble, qu'on croit originaire d'Ecoſſe. Ils eurent pour enfans: — JEAN-CHARLES, qui ſuit; — & ROCH-LÉON, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

JEAN-CHARLES LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, a épouſé, le 15 Juin 1733, *Anne Mahot de la Poltiere*, dont: — JEAN-JACQUES, qui ſuit; — & quatre filles, deux mortes enfans; & deux autres qui ont été mariées, & ont poſtérité. La derniere eſt morte en 1765.

JEAN-JACQUES LE PREVOST, Chevalier, Seigneur d'Iray, de Chauvigny, Préſentateur de la Chapelle de Saint-Jacques de Chauvigny, né le 31 Mars 1743, reçu Garde-du-Corps de Sa Majeſté, dans la Compagnie de Villeroy, le 31 Décembre 1758, a fait la campagne de 1761 avec la Maiſon du Roi, & continue ſon ſervice dans le même Corps, avec rang de Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé à Châteaudun, le 17 Mai 1762, *Anne-Françoiſe-Geneviéve-Julie de Berment*. Leurs enfans ſont: — 1. LOUIS-JACQUES LE PREVOST-D'IRAY, Chevalier, né le 7 Octobre 1766, Eleve de l'Ecole Royale Militaire de la Fleche; — 2. CHRÉTIEN-SIMÉON, Chevalier, né le 13 Juin 1768; — 3. TOUSSAINT-ALEXANDRE, né le 30 Octobre 1771; — 4. GENEVIÉVE-JULIE LE PREVOST-D'IRAY, née le 20 Mai 1764, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1775, ſur ſes

preuves de nobleſſe ; — 5. & Henriette-Scholastique, née le 11 Février 1773.

Roch-Léon le Prevost, Ecuyer, appellé *le Chevalier de Belleperche*, ſecond fils de Gédéon, & de *Marie-Claude de Berment*, a épouſé, en 1732, *Marie de l'Aumone*, de laquelle ſont iſſus : — Louis-Léon-Charles, qui ſuit ; — & une fille, *mariée*.

Louis-Léon-Charles le Prevost-du-Bois-de-la-Haye, Chevalier, né en 1735, reçu Garde-du-Corps du Roi au mois de Mai 1757, a fait la campagne de 1761, & s'eſt retiré après 11 ans de ſervice, avec les Invalides, ſur le pied de Lieutenant de Cavalerie. Il a épouſé, le 21 Février 1764, Demoiſelle *Françoiſe-Eliſabeth-Henriette du Mellet-de-Maillebos*, fille de Meſſire *François-Henri*, & de Dame *Françoiſe-Eliſabeth-Adrienne de Foulques-de-la-Pillette*, dont : — 1. Louis-François-Roch le Prevost, Chevalier, né le 25 Mars 1765 ; — 2. Jacques-Léon, né le 21 Février 1767 ; — 3. & Hilaire-Alexandre-Armand, né le 16 Février 1776.

Les armes : *de gueules, à deux faſces d'argent, accompagnées de trois croiſſans montans de même en chef, & en pointe de trois beſans auſſi d'argent.*

PREVOST, Seigneurs de Saint-Cyr. Famille noble établie à Paris.

Jean Prevost, Seigneur de Saint-Cyr, Conſeiller en la Cour des Aides, épouſa *Madelene de Reffuge*, fille de *François de Reffuge*, Seigneur de Precy & de Courcelle, Avocat-Général, & de *Jeanne Allegrain*, de laquelle il eut, pour ſecond fils :

Jacques Prevost, Seigneur de Saint-Cyr, de Villabry & de Villevry, batiſé le 12 Septembre 1561, Conſeiller au Grand-Conſeil, reçu le 17 Mars 1587, puis Maître des Requêtes le 20 Novembre 1599, honoraire le 14 Décembre 1619. Il épouſa 1°. *Jeanne Amelot*, fille de *Jean Amelot*, Préſident aux Enquêtes, & de *Marie de Saint-Germain*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Antoinette Camus*, fille de *François Camus-de-Pontcarré*, Conſeiller d'Etat, & de *Jeanne Sanguin*. De cette ſeconde vinrent : — 1. Bernard, qui ſuit ; — 2. N... Prevost, Sieur de la Roche, Lieutenant aux Gardes ; — 3. Henri, Chevalier de Malte ; — 4. Jeanne, mariée à *Ambroiſe de Fontenailles*, Seigneur d'Ivry, Enſeigne des Gardes-du-Corps ; — 5. & Marie, femme, le 25 Juin 1636, de *Charles*, Seigneur *de Monteſſon* & de la Roche-Pichemer.

Bernard Prevost, Seigneur de Saint-Cyr, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Janvier 1631, honoraire le 7 Février 1657, épouſa 1°. *Marie de Moucy*, morte en 1664, fille de *Claude*, Auditeur des Comptes, & de *Marie Savart* ; 2°. *Eliſabeth Hatton*, morte en 1675 ; & 3°. *Charlotte de Huguenat*, fille de *Denis*, Seigneur de Milliere, & de *Jacqueline le Grand*. Du premier lit il eut : — 1. Charles-Joseph, qui ſuit ; — 2. Françoise, femme, en 1671, d'*Antoine de Rigné*, Ecuyer, Seigneur de la Gueriniere, Conſeiller au Grand-Conſeil ; & du ſecond lit : — 3. Bernard, Capitaine de Dragons dans Senneterre.

Charles-Joseph Prevost, Seigneur de Saint Cyr, Conſeiller au Châtelet le 27 Mars 1676, mort en 1700, avoit épouſé *Marie de Croiſilles*, morte le 13 Mars 1724, fille de *Simon*, Seigneur *de Croiſilles*, près Blois, & de *Catherine de Perrochel*, dont :

Nicolas-Charles-Claude Prevost, Seigneur de Saint-Cyr, né le 27 Octobre 1697, Conſeiller au Parlement le 1 Juillet 1720, puis Maître des Requêtes en Mars 1723, qui a épouſé *Marie-Anne Ruau du Tronchet*, fille de *Charles*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Marie Lépineau*. De ce mariage eſt iſſu :

Charles-Louis Prevost, Seigneur de Saint-Cyr, Colonel du Régiment d'Angoumois en 1748. Il a épouſé *Marie-Marguerite Orceau de Paſſy*, fille de *Jean-Batiſte*, & de *Marie-Marguerite le Maignan*. Nous ignorons s'il a poſtérité, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, au chevron renverſé d'azur, accompagné en chef d'une molette d'éperon de gueules, & en pointe d'une aiglette éployée de ſable.*

PREVOST-DE-LA-CROIX, à Paris & en Bretagne. Famille qui remonte à

Jean Prevost, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, Préſident aux Requêtes du Palais. Il eut pour fils :

Bertrand Prevost, Ecuyer, auſſi Conſeiller au Parlement de Paris & de Bretagne, enſuite ſecond Préſident au Parlement, & ſucceſſivement Conſeiller au Conſeil Privé du Roi, mort en 1585. Cette Famille a fourni d'illuſtres Magiſtrats & pluſieurs Officiers Militaires. Elle a été confirmée dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Parlement de Paris, le 23 Juillet 1773.

Robert Prevost, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Pereux, né en 1654, mort le 24 Septembre 1712, âgé de 57 ans 11 mois, fut enterré, le ſur-lendemain, dans l'Egliſe de Saint Pierre & Saint Paul de Montreuil près Vincennes. Il étoit de la branche aînée, & avoit épouſé *Catherine Peſant*, dont : — 1. Denis-Guillaume, qui ſuit ; — 2. Philippe, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. Robert-Denis-Martin, mort ſans poſtérité ; — 4. Pierre-François, dit auſſi Jean-François, Ecuyer, Sieur des Fontaines, non marié ; — 5. Philippe-Silvestre, Ecuyer, Sieur de la Boiſſiere, mort ſans poſtérité ; — 6. François, Ecuyer, Sieur du Pereux, Officier au Régiment de Bretagne, Infanterie, tué à la bataille de Malplaquet ; — 7. Catherine, mariée à *Hugues de Salins*, Ecuyer, Fermier-Général, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, dont deux filles : — l'aînée, nommée *Catherine-Françoiſe de Salins*, a épouſé *Pierre-Philibert Blancheton-de-Chevry*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & frere du Comte *de la Rochepot* ; — & la cadette, nommée *Geneviéve de Salins*, a épouſé *Etienne-Marie de Marcilly*, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Bourgogne ; — 8. Thérese, mariée à *Pierre Vincent*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances ; — 9. N... Prevost, mariée à *Pierre Acart*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances ; — 10 & 11. Geneviéve & Roberte, toutes deux Religieuſes-Urſulines au Couvent de Saint-Germain-en-Laye.

Denis-Guillaume Prevost, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, épouſa, le 16 Février 1703, *Jeanne-Geneviéve de l'Epine*, native de Morlaix en baſſe Bretagne, dont deux garçons, ſçavoir : — Jean-Batiste-Denis Prevost, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie ; — & Robert-Philippe, Ecuyer, Sieur des Fontaines, tous les deux non mariés.

Philippe Prevost (ſecond fils de Robert, & de *Catherine Peſant*), Ecuyer, Sieur de la Croix, né à Paris, Directeur-Général des Vivres de la Marine en Bretagne, Tréſorier des Fortifications de ladite Province, mort à Breſt le 26 Juin 1743, âgé d'environ 59 ans, avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Eliſabeth Leſtobec-de-Langriſtain*, fille de noble homme *François Leſtobec*, Sieur du Pleſſis, & de *Marie Lars*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Philippe-François-Paul, auteur du premier rameau, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. Denis-Pierre, mentionné enſuite ; — 4. Pierre-François, Ecuyer, Sieur de la Croix, né vers 1726, Commiſſaire de la Marine ; — 5. Denis-Robert-Joseph Prevost-de-la-Croix, Ecuyer, né vers le mois de Février 1729, ci-devant Curé & Chanoine de la ville de Bray-ſur-Seine, Conſeiller au Parlement de Normandie depuis 1769 ; — 6. Marie-Josephe, née vers 1719 ; — 7. & Charlotte, née en Septembre 1730, morte peu après.

Jacques Prevost-de-la-Croix, né à Breſt le 16 Mai 1715, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commiſſaire-Général Ordonnateur de la Marine, ancien Préſident au Conſeil Supérieur de Louiſbourg en l'Iſle Royale, & Chevalier de Saint-Louis, eſt entré dans la Marine, en qualité d'Eleve, le 1 Janvier 1729, & y a paſſé ſucceſſivement par tous les grades juſqu'en 1735, qu'il fut envoyé à l'Iſle Royale, par ordre du Roi, pour y faire les fonctions de Commiſſaire de la Marine. Une diſette de vivres s'étant vivement fait ſentir dans cette Colonie en 1737, il fut envoyé en France par M. *de Saint-Ovide-*

de-Brouilleau, Gouverneur, & par M. *de Mezy*, Ordonnateur, pour faire connoître les beſoins de cette Colonie. Le Miniſtere y pourvut, & chargea JACQUES PREVOST d'y conduire les ſecours néceſſaires. En 1739 il fut chargé du détail des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conſeil Supérieur, où il a eu l'honneur d'y préſider dans la ſuite. En 1745 il fut bleſſé & fait priſonnier de guerre au premier ſiége de Louiſbourg, où il perdit la plus grande partie de ſes effets; & encore fait priſonnier par les Anglois, dans le fameux combat de mer livré, près le Cap Finiſtere, par le Marquis *de la Jonquiere*, Lieutenant-Général des Armées Navales, en 1747, avec 5 vaiſſeaux de ligne contre 17 vaiſſeaux Anglois. Le 1 Avril 1746, il avoit été nommé Commiſſaire de la Marine au Port de Rochefort; obtint, le 1 Janvier 1749, des Proviſions de premier Conſeiller au Conſeil Supérieur de Louiſbourg, & une Commiſſion du Roi, de Subdélégué à l'Intendance de la Nouvelle France, à l'Iſle Royale, Saint-Jean & autres dépendances, avec celle d'Ordonnateur dans ces pays, datée du même jour; fut enſuite nommé Commiſſaire des Guerres en 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit paſſer dans la Nouvelle France, ſous les Ordres du Baron *de Dieskau*, Maréchal-de-Camp; obtint, en 1756, en conſidération de ſes bons ſervices, une gratification de 3000 livres ſur le Tréſor Royal; & après avoir eſſuyé différens périls, des bleſſures & des naufrages, il eſt parvenu au grade de Commiſſaire-Général, & s'étoit retiré, de l'agrément de Sa Majeſté, qui, pour le témoignage de ſa ſatisfaction, lui avoit accordé, en 1762, une penſion de 3000 livres ſur la Marine; mais par un autre ordre du Roi, il a repris les fonctions & ſon ancienneté dans le grade de Commiſſaire-Général, a été chargé de différentes affaires importantes, &, le 16 Août 1768, eſt paſſé en Corſe en qualité d'Ordonnateur de la Marine, lorſque le Roi y envoya des Troupes ſous le commandement du Marquis *de Chauvelin*; il y a ſervi juſqu'à la ſoumiſſion des Rebelles, & eſt revenu après la priſe de Corté, par M. le Comte *de Vaux*. Il a été depuis fait Chevalier de Saint-Louis, & nommé Ordonnateur au département de l'Orient† Il a épouſé, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thereſe de Cararot*, fille de *Pierre-André*, Conſeiller au Conſeil Supérieur de Louiſbourg, & de *Marie-Joſephe Cheron*, dont: — 1. JACQUES-MARIE-ANDRÉ PREVOST-DE-LA-CROIX, né le 28 Janvier 1749, Enſeigne d'Infanterie dans les Troupes des Colonies, le 1 Avril 1760, d'où il a paſſé au Régiment de Champagne, où il eſt Officier-Major; — 2. LOUIS-ANNE, dit *le Chevalier* PREVOST-DE-LANGRISTAIN, né le 4 Mai 1750, d'abord Officier dans les Troupes des Colonies, aujourd'hui Commiſſaire de la Marine; — 3. CHARLES-AUGUSTE, dit *le Chevalier de la Croix*, né le 19 Avril 1751, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi & du Port à Rochefort; — 4. ANTOINETTE-JOSEPHE, née le 24 Octobre 1747; — 5. MARGUERITE-JOSEPHE-ADÉLAÏDE, née le 19 Mars 1752, Dame de Chœur à l'Abbaye Royale des Bernardines du Pont-aux-Dames; — 6. & RENÉE-VICTOIRE, née le 30 Décembre 1753, mariée à *N... Archin*, Commiſſaire de la Marine.

et le 9. Nov.bre 1776 j'intend.t de la Marine en Provence & Languedoc, au Département de Toulon. †

Premier Rameau.

PHILIPPE-FRANÇOIS-PAUL PREVOST-DE-LA-CROIX, Ecuyer, né le 12 Mars 1721, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Marie-Gabrielle-Eliſabeth Leſtobec*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, a épouſé, 1°. le 13 Septembre 1747, au Bréſil, *Jeanne-Marie-Félicité de Nageon-de-Leſteang*, fille d'*André*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Medoc, Infanterie, & de *Marie-Marguerite Belhoſt-de-la-Vieuville*; & 2°. le 2 Octobre 1768, *Guyonne-Eléonore-Françoiſe de Fremont*. Du premier lit il a: — 1. FRANÇOIS PREVOST-DE-LA-CROIX, Ecuyer, né en Octobre 1748, Enſeigne des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, enſuite Officier au Régiment de l'Iſle de France; — 2. LOUIS-GILLES, Ecuyer, né vers le 15 Octobre 1762; — 3. DENIS-ROBERT PREVOST-DE-SAINTE-MARIE, Ecuyer, né le 5 Avril 1764; — 4. PERINE-DENISE-VINCENTE, née le 4 Juin 1753, Religieuſe Carmelite de Nazareth à Vannes; — 5. CATHERINE-FRANÇOISE, née le 7 Juillet 1756; & du ſecond lit:

— 6.

— 6. DENIS-JACQUES-PHILIPPE PREVOST-DE-MONTREUIL, Ecuyer, né le 11 Septembre 1769.

Second Rameau.

DENIS-PIERRE PREVOST, Ecuyer, Sieur de Preſſigny, troiſieme fils de PHILIPPE, & de *Marie-Gabrielle-Eliſabeth Leſtobec*, né vers l'an 1725, fut mis, ainſi que tous ſes freres & ſœur, ſous la tutelle de leur pere, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730, lequel, après acceptation & ſerment accoutumé, fit ſes proteſtations, pour que ladite acceptation ne pût lui nuire ni préjudicier à la garde-noble de ſeſdits enfans. DENIS-PIERRE PREVOST ſert dans la Marine, & remplit la place de Commiſſaire aux Claſſes à Quimper. Il a épouſé, le 15 Septembre 1750, *Marie-Françoiſe Milber de Kerfily*, fille de noble homme *Bernard-Joſeph Milber de Rubien*, & de *Françoiſe-Gabrielle Piriou*, dont, entr'autres enfans: — 1. JEAN-RENÉ-MARIE PREVOST-DE-PRESSIGNY, Ecuyer, né & batiſé à Breſt le 6 Août 1757; — 2. CLAIR-JACQUES-FRANÇOIS-MARIE PREVOST-DU-PLESSIS, né le 19 Juillet 1760; — 3. GOULVEN-MARIE PREVOST-DU-MESGUEN, né le 1 Avril 1763; — 4. & RENÉE-MARIE-JOSEPHE PREVOST, née le 25 Février 1759.

Les armes: *tiercé, au 1 d'azur, à un croiſſant d'argent; au 2 d'or, à trois étoiles d'azur; & au trois de ſable, à une ſirene d'argent*, conformément à la Généalogie imprimée dans l'*Armorial de France, Reg. V, Part. II.* Cet écu, timbré *d'un caſque de face, orné de ſes lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de ſable.* Deviſe: MAGIS AC MAGIS.

PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS (DES), en Bretagne, reſſort de Ploermel.

Il y a eu ſous FRANÇOIS I, un Maréchal de France du ſurnom de DES PREZ, dont le nom de Famille eſt LETTES. Nous en avons parlé *Tome VIII* de notre Dictionnaire, *p. 656*, & on en trouve la Généalogie dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 185 & ſuiv.*

Quant à la Famille de DES PREZ en Bretagne, elle eſt très-ancienne & diſtinguée, du tems des Ducs de Bretagne, non-ſeulement par les grandes alliances qu'elle a contractées; mais encore par des *Ecuyers* & des *Chevaliers*, ès années 1371 & 1386; des Capitaines & des Gentilshommes de la Maiſon de la Reine en 1489. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation du Parlement de Bretagne le 16 Avril 1669, au rapport de M. *de Lopriac*, en faveur de JEAN DES PREZ, IV. du nom, Seigneur de la Bourdonnais, mentionné ci-après degré VIII, elle a été reconnue *noble d'extraction de tems immémorial.*

Des monumens & des titres inconteſtables prouvent invinciblement « que les » DES PREZ ont cet avantage, commun ſeulement aux meilleures Maiſons, que » leurs prédéceſſeurs ont porté, de toute antiquité, le même nom de DES PREZ, » dans la perſonne auſſi bien que dans la Terre; car ils tirent leur origine de » la Maiſon ſeigneuriale DES PREZ, décorée de Fiefs, Dixmes, Rôles, Mou» lins, Chapelle, Fuye, cernée de grandes douves & Pont-levis, Bois de » décoration, droit de fondation, Bancs, Ceinture & Liſiere en l'Egliſe pa» roiſſiale de Bohal, qui ſont les marques & les preuves de la plus inſigne no» bleſſe d'une Maiſon ». C'eſt ce qui eſt rapporté dans l'Arrêt ci-deſſus cité. Les premiers connus de ce nom en Bretagne, ſont:

GUILLAUME DES PREZ, & OLIVIER, qui ſuit, freres. L'un comparut, en qualité de *Bachelier*, aux montres & revues des Gentilshommes de la Province, le 5 Septembre 1386: on ſçait que pour parvenir à cette qualité, qui ſignifioit *Chevalier réel*, il falloit être *noble*, & poſſéder un fief de *Chevalerie.*

I. OLIVIER DES PREZ, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, comparut, avec GUILLAUME, ſon frere, la même année 1386, en qualité d'*Ecuyer*, auxdites montres & revues des Gentilshommes, tenues ſous le Connétable *de Cliſſon.* Il fut pere de

II. JEAN DES PREZ, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu des Prez, qui épouſa Demoiſelle *Jeanne de Rohan*, & en eut: — PIERRE, qui ſuit; — &

Jeannette des Prez, mere — d'*Olivier*, & de *Robine des Deſerts*, femme de *Jean Rio*, mentionnés dans une tranſaction du 2 Décembre 1480.

III. Pierre ou Perrot des Prez, Chevalier, Seigneur dudit lieu, s'allia avec Demoiſelle *Jeanne de Chairſallée*, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. François, lequel comparut, comme Archer, *en brigandine, ſalade, épée, dague & gorgerette*, pour Jean des Prez, ſon aîné, ainſi qu'il conſte par le Livre des Montres des Nobles, Gentilshommes & tenans Fiefs nobles de l'Evêché de Vannes, tenues par les Commiſſaires députés les 11 Janvier 1479, 7 Juin 1480 & 6 Septembre 1481. Il tranſigea avec Jean des Prez, III. du nom, ſon neveu, ſur les acquêts de la communauté de ſes pere & mere, par acte du 29 Août 1499, & s'obligea de relever & tenir de ſon neveu les choſes qu'il lui bailla en partage, en juveigneurie d'aîné. Il eut une fille unique, nommée — Hélene des Prez, femme, en 1538, de *Gilles de Kerveno*, Seigneur de la Grais; — 3. & Guillemette des Prez, veuve de *Jean le Charpentier*, comme il appert d'un acte de partage fait par Jean des Prez, ſon neveu, le 14 Septembre 1497.

IV. Jean, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Prez, rendit aveu, le 10 Octobre 1475, à noble & puiſſante Dame *Marie du Po*, tant en ſon nom que comme tutrice & garde de haut & puiſſant *Jean de Malétroit*, Seigneur de Beaumont & autres lieux, ſon fils. Il épouſa Demoiſelle *Perrinne de la Riviere*, iſſue des anciens Comtes *de Cornouailles*, Maiſon, dont deſcend, en ligne maſculine, le Comte *de la Riviere*, ci-devant Commandant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi. De ce mariage ſortirent : — Jean, qui ſuit; — & Olive des Prez, mariée à *Pierre Olivier*, Seigneur de la Ville-Pierre, lequel partagea noblement, par acte du 3 Février 1520, tant en ſon nom qu'en celui de ſon épouſe, avec Thebaud, Seigneur des Prez, neveu de ſa femme, la ſucceſſion de défunts Jean des Prez, II. du nom, & *Perrinne de la Riviere*, pere & mere de ladite Olive des Prez.

V. Jean, III. du nom, Chevalier, Seigneur des Prez, épouſa noble Demoiſelle *Iſabeau Guillard*, de la Maiſon noble de *la Villedet*, dont : — Thebaud, qui ſuit; — & Olivier, rapporté après ſon aîné.

VI. Thebaud, Chevalier, Seigneur des Prez, vivoit le 26 Avril 1530, ce qui conſte par une quittance de 60 ſols, à laquelle il étoit impoſé comme les autres Nobles, pour l'aide accordée au Roi & Duc ſur les nobles de la Sénéchauſſée de Ploermel, qui étoit pour le recouvrement de François I. Il eut de ſa femme, qui n'eſt pas nommée : — 1. Charles des Prez, Ecuyer, pour lequel *Iſabeau Guillard*, ſa grand'mere, comme tutrice, rendit aveu à la Seigneurie de Serant, des héritages lors échus de la ſucceſſion de Thebaud & Jean des Prez, ſes pere & ayeul. Ledit Charles mourut jeune & ſans alliance; — 2. & Anne des Prez, mariée à *Jean Briſſon*, Ecuyer, Sieur du Po, ſuivant une tranſaction en forme de partage : ils vivoient encore le 15 Février 1558. D'elle deſcend *Gillonne de Saint-Pern*, qui a porté la Terre & les Fiefs des Prez à ſon mari *Guillaume de la Rue*, Ecuyer, Sieur de Veaugerard.

Seigneurs du Portal, de la Bourdonnais, &c.

VI. Olivier des Prez, Chevalier, Seigneur de Kergren & du Portal, fils puîné de Jean, III. du nom, & d'*Iſabeau Guillard*, fut inſtitué tuteur de Charles & d'Anne des Prez, ſes neveu & niéce, après le décès de ladite Dame *Guillard*, leur ayeule, comme il appert d'une tranſaction paſſée, le 27 Mai 1554, entre *Jean Briſſon*, Ecuyer, Sieur du Po, Demoiſelle Anne des Prez, ſon épouſe, & Olivier, ſon oncle. Le 24 Septembre 1541, au nom & comme tuteur & garde dudit Charles des Prez, fils aîné & héritier principal & noble de feu Thebaud, il fournit une déclaration aux Commiſſaires ordonnés par le Roi & M. le Dauphin, Duc de Bretagne, ſon fils, d'être ſujets aux armes lors du ban & arriere-ban de l'Evêché de Vannes, comme les autres Nobles du Duché de Bretagne. Il épouſa, par contrat du 24 Juillet 1563, Demoiſelle *Françoiſe*

Aubin, d'une ancienne Nobleſſe de la Province, fille aînée & héritiere de feu noble homme *Jean Aubin*, Seigneur de Gaineau & du Groſbos, & de Demoiſelle *Bertranne Rio*; & ſœur de *Pierre Aubin*, Ecuyer, Seigneur du Groſbos, qui la partagea par acte du 10 Janvier 1589. OLIVIER eut de ſon mariage: — 1. CLAUDE, Seigneur du Portal, lequel plaidoit avec ſa mere, alors veuve, ſuivant un Arrêt de la Cour, rendu, le 15 Juin 1601, entr'elle & lui: il mourut jeune & ſans alliance; — 2. GILLES, Seigneur du Portal & du Verger, qui obtint Sentence en la Juriſdiction de Malétroit le 14 Janvier 1616, comme héritier bénéficiaire de feu CLAUDE DES PREZ, ſon frere, à l'encontre du général des prétendans droits & intérêts en la ſucceſſion dudit défunt Seigneur *du Portal*. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1612, Demoiſelle *Jeanne de Poligné*, Dame du Goray, de la Johanniere, de la Chataigneraye, &c.; — 3. YVES, qui ſuit; — 4 & 5. LOUISE & BERTRANNE.

VII. YVES DES PREZ, Seigneur de la Bourdonnais, étoit marié, le 20 Décembre 1602, à Demoiſelle *Jeanne Mauvy* (d'une ancienne Famille, maintenue d'abord lors de la Réformation de 1427, & enſuite à celle du 18 Février 1669), fille mineure de *Jean Mauvy*, Ecuyer, Seigneur de la Feillée, & de *Bertranne Trelluyer*. Il ne vivoit plus en 1638, & eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & BERTRANNE DES PREZ, Dame de la Feillée, mariée, par contrat du 23 Juillet 1633, à *François Tregoüel*, Ecuyer, Seigneur de Labaye, de la Huvelaye, &c.

VIII. JEAN DES PREZ, IV. du nom, Seigneur de la Bourdonnais & du Portal, batiſé en l'Egliſe de Baulon, le 13 Novembre 1606, fut déclaré, comme nous l'avons dit au commencement de cette Généalogie, *noble d'extraction de tout tems immémorial*, par Arrêt du Parlement de Bretagne du 16 Avril 1669. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1651, *Mathurine Alix*, Dame de la Guillonniere, veuve de *Gabriel Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Portrie, Conſeiller du Roi, Commiſſaire des Guerres, dont vint:

IX. GILLES DES PREZ, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnais, &c. batiſé en la paroiſſe de Bohal le 12 Mai 1652, marié à Demoiſelle *N... de Chambellay*, de laquelle il eut: — JEAN DES PREZ, V. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnais, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Baufremont le 12 Juin 1714, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Perpignan le 10 Décembre 1719, d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Roſe. On ignore s'il a été marié; mais il eſt certain que cette branche eſt éteinte.

Seigneurs de LA MORLAYS, de LA VILLETUAL, &c.

VIII. GUILLAUME DES PREZ, Chevalier, batiſé le 5 Février 1612, fils puîné d'YVES DES PREZ, & de *Jeanne Mauvy*, a été reconnu frere de JEAN DES PREZ, IV. du nom, par une délibération & certificat de 18 Commiſſaires nommés par les Etats de Bretagne, pour l'examen de la liſte de la Nobleſſe, en date du 28 Février 1768; ce qui a été confirmé par un Arrêt du Parlement de Rennes, rendu au profit de RENÉ-FRANÇOIS & de LOUIS-FRANÇOIS DES PREZ, mentionnés ci-après, petits-fils de GUILLAUME, en date du 2 Juin 1770, par lequel on voit que M. *de la Bourdonnaye-de-Boishulin* a donné ſes Concluſions, comme Procureur-Syndic des Etats, leſquelles Concluſions ont été jointes à celles du Procureur-Général du Roi. GUILLAUME DES PREZ mourut le 28 Janvier 1695, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de la Juriſdiction du Bordage, le 30 Octobre 1671, Demoiſelle *Renée Herſard*, Dame de la Morlays, iſſue de la Maiſon de *la Villemarquer*, fille de *René Herſard*, & de Demoiſelle *Perrinne Dondel*, d'une Famille maintenue dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Parlement de Bretagne, le 9 Mai 1674. *Jean-François Dondel*, ſacré Evêque de Dol le 16 Février 1749, étoit de cette Famille. GUILLAUME DES PREZ eut de ſon mariage:

IX. RENÉ-GUILLAUME DES PREZ, Seigneur de la Morlays, la Villetual, &c. né le 20 Août 1688, marié, par contrat du 20 Février 1713, paſſé devant *Chemin* & *Berthelot*, Notaires, à Demoiſelle *Gillonne Simon*, couſine de *Pierre*

Fournier de Boiſauvoyer, mort Maître-d'Hôtel de la Reine. Il a été déchargé de la taxe de francs-fiefs, par Ordonnance de M. *de Pontcarré-de-Viarmes*, Intendant de Bretagne, en date du 21 Mai 1746. De ſon mariage il a : — 1. Guillaume-François des Prez-de-la-Bourdonnais, Chevalier, Seigneur de la Morlays & autres lieux, qui a épouſé, en 17..., Dame *N... de Guillemot*, de la Maiſon de *Kergoff*, veuve de haut & puiſſant *N... de Stapleton*, de la plus haute Nobleſſe d'Allemagne : il n'eſt point reſté d'enfans de ce mariage ; — 2. René-François, qui ſuit ; — 3. Louis-François, batiſé le 25 Février 1719, ci-devant Gouverneur des Enfans de Pruſſe, marié à Demoiſelle *N.... Rollot*, fille de *N... Rollot-de-Saint-Gervais*, Caiſſier de la Compagnie des Indes, de laquelle ſont iſſus deux garçons & quatre filles ; — 4. & Pierre des Prez, Seigneur de la Villetual, ci-devant Garde du Roi, marié, en 17..., à Demoiſelle *N... Menard*, dont des enfans.

X. René-François des Prez-de-la-Bourdonnais, Seigneur de la Morlays & de Launay, batiſé le 23 Septembre 1716, a obtenu, en ſa faveur, l'Arrêt de jonction avec Jean, IV. du nom, ſon biſayeul, en date du 2 Juin 1770, & a épouſé, le 23 Avril 1743, Demoiſelle *Anne-Renée Eon*, Dame de Clairfontaine, fille de *Jean Eon-de-Corcé*, & de *Marie-Louiſe Moreau de Keravré*, tante de la Dame *de Saint-Pern* & de Forſans, d'une Maiſon ancienne & alliée à celle *de Lorraine-Armagnac*. De ce mariage ſont iſſus : — Jean-François des Prez-de-la-Bourdonnais, né le 27 Février 1744, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Chartres ; — & Guillaume-François, qui ſuit.

XI. Guillaume-François des Prez-de-la-Bourdonnais, Chevalier, né le 13 Mai 1745, a été reçu Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie le 16 Mars 1774, & a épouſé le 14 Novembre 1768, Demoiſelle *Catherine de la Ville*, fille de *Pierre de la Ville*, Officier de Milice, demeurant aux Iſles de l'Amérique, & de Dame *Madelene Guibert*. De ce mariage il n'y a pas encore d'enfans.

Les armes : *d'argent, à quatre loſanges de gueules en chef & quatre en pointe, & un croiſſant de ſable en abyme*. Elles ſont de tout tems, en l'Egliſe paroiſſiale de Bohal.

Généalogie dreſſée ſur un Extrait des Regiſtres de la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, & ſur un Extrait des Regiſtres du Parlement de Rennes, le tout en bonne forme.

* PRIE : Cette Maiſon tire ſon nom de la Terre de Prie, en Nivernois, où elle a poſſédé pluſieurs autres grandes Terres, auſſi bien que dans le Berri, entr'autres celle de Buſançois, une des plus conſidérables de cette Province, laquelle appartient aujourd'hui à la Maiſon de *Boulainvilliers-Saint-Aignan*.

On trouve la Généalogie de la Maiſon de Prie dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 109 & ſuiv.* Elle a donné un Cardinal, un Grand-Pannetier, deux Grands-Queux, un Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & un Chevalier des Ordres du Roi ; des Capitaines de Compagnies d'Ordonnances, & autres Officiers de diſtinction.

La Maiſon de Prie tient, par des alliances (la plupart réitérées), aux anciennes Maiſons de *Bertrand-Briquebec*, de *Chauvigny*, *Sully*, *Craon*, *Parthenay-l'Archevêque* ; *Boulogne*, *Châlons*, *d'Amboiſe-Chaumont*, *Grailly-Foix*, *Albret-Navarre*, & aux Maiſons exiſtantes de *la Tour-d'Auvergne*, *Rohan-Guemené*, *Rohan-Soubiſe*, *Montmorency-Laval*, *Montmorency-Luxembourg*, *la Trémoille*, *Uzès*, *Beauvilliers*, *Aumont*, *Geſvres*, *Mailly*, *Chabannes*, *Bethune*, *Rochefort-d'Aloigny*, *Choiſeul*, *Beauvau*, *Alegre*, *Senneterre*, *Sainte-Maure*, *la Baume-Montrevel*, *Rouxel-Medavy*, & pluſieurs autres des meilleures du Royaume.

La Maiſon de Prie eſt connue, ſuivant les Grands Officiers de la Couronne, depuis Geoffroi, Sire de Prie, qui fut préſent, en 1178, à une donation

faite par la Comteſſe *de Nevers* aux Religieuſes de Notre-Dame de la Ferté-ſur-l'Iſeure.

Philippe de Prie, un de ſes deſcendans, Seigneur de Moulins en Berri, qualifié *Chevalier-Banneret*, étoit, en 1338, Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, dignité qui n'étoit alors donnée qu'aux perſonnes de la plus haute naiſſance. Il ſervit le Roi Philippe de Valois, dans différentes expéditions, & épouſa *Iſabeau de Sainte-Maure*, Dame de Bellefontaine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne de Rancon*. Il laiſſa, entr'autres enfans :

Philippe de Prie, dit *le Borgne*, II. du nom, Seigneur de Moulins, Maître-d'Hôtel, en 1342, du Duc de Normandie, depuis le Roi Jean, qui, en récompenſe de ſes ſervices, le fit Capitaine Souverain & Général au Bailliage de Bourges, & de 50 hommes d'armes d'une de ſes Compagnies d'Ordonnance.

Son fils, Jean, VII. du nom, qualifié *Sire de Prie & de Buſançois*, Seigneur de Châteauclot, de Gargileſſe & de Theſmillon, Chevalier-Banneret, fut appellé, ſuivant des *Mémoires* manuſcrits, Paon de Prie, à cauſe de ſa magnificence. Il ſe diſtingua principalement par ſa fidélité envers le Roi Jean, fait priſonnier à la bataille de Poitiers, & envers le Dauphin, Régent du Royaume, depuis Roi ſous le nom de Charles V. Il fut un des principaux Barons du Berri, qui prirent les armes pour défendre cette Province contre l'invaſion du Prince *de Galles*. Il eut de *Philippe Courault*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

Jean, VIII. du nom, Chevalier, Sire de Prie & de Buſançois, Conſeiller & Chambellan du Roi, qui épouſa *Iſabeau de Chanac*, de laquelle il laiſſa : — Jean & Antoine de Prie. L'aîné mérita, par ſes ſervices, d'être élevé à la dignité de Grand-Pannetier de France, & s'attira, par ſa fidélité envers ſon Souverain, la haine du Roi d'Angleterre, qui confiſqua la Terre de Prie, que le Roi Charles VII rendit depuis aux héritiers légitimes. Jean fut tué, en 1427, d'un coup de vireton, en défendant, contre les Anglois, la groſſe Tour de Bourges, dont il étoit Capitaine.

Antoine de Prie, fils puîné de Jean VIII, qui l'avoit forcé, dans ſa jeuneſſe, de ſe faire Religieux dans l'Abbaye de Déols, avoit paſſé depuis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Après la mort, ſans enfans, de ſon frere aîné, il obtint diſpenſe de ſes vœux, devint Sire de Prie & de Buſançois, Seigneur de Montpoupon, de Moulins & de Theſmillon. Il fut Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII & du Dauphin, &, en 1431, Grand-Queux de France ; prenoit la qualité de *premier Baron de Touraine ;* aſſiſta au Lit-de-Juſtice à Vendôme, pour la déciſion du procès du Duc *d'Alençon*, & y fut aſſis à droite ſur la même ligne du haut banc des Ducs, Comtes & Pairs de France ; vendit ſa Seigneurie de *Prie* à *Imbert de la Platiere*, Seigneur de Bourdillon. Il ordonna, par ſon teſtament, que douze pucelles, vêtues de robes blanches de fin lin, porteroient chacune, à ſon enterrement, un flambeau de cire blanche du poids de deux livres. Il avoit épouſé *Madelene d'Amboiſe*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont, & de *Jeanne Guenand*, dont, entr'autres enfans, trois garçons, rapportés ci-après, qui furent élevés aux premieres dignités. L'aîné fut

Louis de Prie, I. du nom, Chevalier, Baron de Buſançois, Seigneur de Montpoupon & de Theſmillon, Conſeiller & Chambellan du Roi, & auſſi Grand-Queux de France. Cette charge, après ſa mort, fut ſupprimée, & l'exercice réuni à celle de Grand-Maître de l'Hôtel du Roi. Il voulut que ſes funérailles ſe fiſſent comme celles de ſon pere, en doublant cependant le nombre des pucelles. Il portoit, ainſi que lui, l'écu *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois tierces-feuilles d'or*, qui eſt de Prie ; *& au 2 & 3 d'or, à une aigle à deux têtes de ſable, couronnée de gueules*, qui eſt de Buſançois. Il avoit épouſé *Jeanne de Salazart*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Juſt & de Marcilly, & de *Marie de la Trémoille*, Dame de Saint-Fargeau. Ils eurent de leur mariage :

Edme de Prie, Seigneur de Buſançois, qui épouſa 1°. *Jeanne de Beauvau*, fille de *Charles*, Seigneur de Tigny, Paſſavant, &c. & de *Barbe de Talange*, dont : — Gabriel & René de Prie, morts ſans alliance ; & 2°. *Avoye de*

Chabannes, Comteſſe de Dammartin, fille de *Jean*, & de *Suſanne de Bourbon-de-Rouſſillon*, dont il n'eut point d'enfans.

René de Prie, fils puîné d'Antoine, & couſin-germain, par ſa mere, du Cardinal *d'Amboiſe*, fut grand Archidiacre de Bourges, Protonotaire Apoſtolique, Doyen de Saint-Hilaire de Poitiers, Abbé Commendataire de Sainte-Marie de Levroux, de Notre-Dame du Landais, du Bourg-Dieu, de la Prée-ſur-Arnon, & de Lyre, ſucceſſivement Evêque de Leictoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin nommé Cardinal en Janvier 1506, appellé *le Cardinal de Bayeux;* fut un des Membres du Sacré Collége qui tinrent le Concile de Piſe contre le Pape Jules II; mourut le 9 Septembre 1516, & fut enterré en ſon Abbaye de la Prée.

Aimar de Prie, I. du nom, troiſieme fils d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, de la Mothe, de Lezillé, de Theſmillon, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de 50 lances de ſes Ordonnances, & Gouverneur du Pont Saint-Eſprit, fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France, charge qui fut ſupprimée après ſa mort, arrivée en 1527. C'eſt ſa poſtérité qui ſubſiſte. Il avoit épouſé 1°. *Claude de Choiſeul-de-Traves*, & n'en eut que deux filles: — l'aînée, Renée de Prie, fut fille d'honneur de Claude de France, fille de Louis XII; & 2°. *Claude de la Baume-Montrevel*, dont:

Edme de Prie, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, de Lezillé, Toucy, Theſmillon, la Grange-Foſſegillet, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en la ville d'Auxerre & pays Auxerrois, Lieutenant-Général au Gouvernement de Touraine, Blaiſois & Vendômois, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épouſa, par contrat du 12 Septembre 1538, *Charlotte de Rochefort*, fille de *Jean*, Seigneur de Pleuvaut, & d'*Antoinette de Châteauneuf*, dont: —— 1. René, qui ſuit; —— 2. Edme, Seigneur de Montpoupon, un des Chambellans du Duc *d'Anjou*, depuis Henri III, qui fut marié & n'eut qu'une fille; — 3. un autre garçon, mort en 1581; — 4 & 5. & deux filles, mariées.

René de Prie, Chevalier, Baron de Toucy, Seigneur de Montpoupon, Lezillé, Theſmillon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de la Compagnie du Comte *de Villars*, & Ecuyer d'Ecurie du Roi Charles IX, épouſa, le 19 Novembre 1559, *Joſſine de Selles*, fille unique d'*Antoine de Selles*, Seigneur de Beuzeville, & de *Madelene de Ravenel*. Ils eurent, entr'autres enfans:

Aimar de Prie, II. du nom, Chevalier, Marquis de Toucy, Baron de Montpoupon Seigneur de Theſmillon, &c. Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, Député, par la Nobleſſe du Bailliage d'Auxerre, aux Etats Généraux, en 1614. C'eſt en conſéquence de ſon mariage avec *Louiſe de Hautemer*, fille & héritiere pour moitié de *Guillaume de Hautemer*, Chevalier, Comte de Grancey, Seigneur de Fervaques, de Plannes, &c. Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi, dit *le Maréchal de Fervaques*, que la Maiſon de Prie ſe trouve tranſplantée en Normandie. Elle lui porta en dot, en 1595, la Seigneurie de Plannes avec celle de Fervaques.

François de Prie, Chevalier, leur troiſieme fils, le ſeul qui ait continué la lignée, eut, du chef de ſa mere, la Baronnie de Plannes en Normandie, & épouſa, le 13 Septembre 1626, *Marie Brochart*, morte le 23 Août 1651, fille de *Pierre Brochart*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes, & de *Suſanne Rat*, dont, entr'autres enfans:

Aimar-Antoine de Prie, Chevalier, Seigneur & Baron de Plannes, de Coquainvilliers, du Chêne & de Marigny, Maréchal de Bataille des Camps & Armées du Roi, mort, âgé de 84 ans, le 11 Août 1714, & inhumé dans le Chœur de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice de Plannes, Diocèſe de Liſieux. Il avoit épouſé, le 5 Mai 1667, *Jacqueline de Serres*, inhumée, le 12 Février 1688, dans l'Egliſe de Coquainvilliers, fille de *Jean de Serres*, Seigneur de Coquainvilliers, &c. & de *Cécile de Ruault*, de laquelle il eut, entr'autres en-

fans : — Louis, qui ſuit ; — & François-Louis-Léonard, rapporté après ſon aîné.

Louis de Prie, II. du nom, Chevalier, Baron, puis Marquis de Plannes, dit *le Marquis de Prie*, né le 9 Mars 1673, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de Sardaigne, l'un des Seigneurs attachés à l'éducation de feu Sa Majeſté, Gouverneur de Bourbon-Lancy, obtint, par Lettres du mois de Février 1724, l'érection de ſa Seigneurie de *Plannes*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en eſt tout proche, en *Marquiſat* ; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin ſuivant ; & pourvu, en 1725, de la charge de Lieutenant-Général du Bas-Languedoc. Il avoit eu, conjointement avec la Ducheſſe *de la Ferté*, ſa couſine, l'honneur de tenir ſur les fonts de Batême le feu Roi Louis XV ; & mourut au Château de Verſailles, où il avoit ſon logement, le 8 Mai 1751, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 27 Décembre 1713, *Agnès Berthelot*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Pléneuf, Directeur-Général de l'Artillerie de France, & d'*Anne Rioult de Douilly*. Elle fut Dame du Palais de feu la Reine en 1725, & mourut le 7 Octobre 1727, au Château de Courbépine, âgée de 29 ans. Il épouſa, 2°. le 9 Juin 1744, *Anne de Biaudos*, fille de *Jean*, Marquis de Caſteja, Gouverneur de Toul, morte ſans enfans. Il a eu du premier lit : — Louis de Prie, né à Paris le 23 Février 1720, tenu ſur les fonts de Batême par le feu Roi Louis XV, & feu la Ducheſſe *de Ventadour*, au Château des Thuileries, le 3 Juin ſuivant, mort en 1730 ; — & Marie-Victoire de Prie, née à Turin le 29 Novembre 1717, tenue ſur les fonts de Batême par le Roi de Sardaigne & *Madame Royale*, le 15 Mars 1718, mariée, le 21 Décembre 1732, à *Louis-Charles d'Hoſtun-Tallard*, dit *le Duc d'Hoſtun*, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom, & morte en 1739, ſans laiſſer d'enfans, ceux qu'elle avoit eus de ſon mari étant morts avant elle.

François-Louis-Léonard, dit *le Comte* de Prie, Chevalier, Marquis de de Plannes & de Courbépine, après ſon frere, Seigneur Haut-Juſticier de Chauſſée en Normandie, & de Theſmillon en Bourgogne, Seigneur & Patron de Coquainvilliers, du Chêne & de Leſſart en Normandie (fils puîné d'Aimar-Antoine, & de *Jacqueline de Serres*), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ruffec, Chevalier de Juſtice des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem, mort dans ſes Terres en Normandie, le 9 Novembre 1772, dans la 90e année de ſon âge, avoit épouſé, le 27 Septembre 1731, *Marie-Madelene-Geneviève Loquet-de-Tolleville*, dont :

Louis, III. du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Prie, né le 25 Février 1734, Gouverneur de Bourbon-Lancy, ancien Colonel aux Grenadiers de France, Commandeur-Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Michel de Baviere. Il a épouſé, 1°. le 24 Novembre 1754, *Louiſe-Camille-Victoire de Villette*, fille de *Pierre-Charles de Villette*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Longueau, de Bazicourt, d'Houdancourt, de Saron, du Portail, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commandeur-Tréſorier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Thérèſe-Charlotte Cordier-de-Launay* ; & 2°. *Madelene de Mauville & Ward*, veuve du Lord *Guillaume Schirley*, Gouverneur-Général de l'Iſle de Bahama en Amérique, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Lieutenant-Général des Armées d'Angleterre. Elle eſt morte à Paris le 6 Septembre 1774, dans la 41e année de ſon âge.

Les armes de la Maiſon de Prie ſont : *de gueules, à trois tierces-feuilles d'or*, 2 & 1. Deviſe : Non degener ortu. Extrait en partie du *Mercure de France* du mois de Mars 1755, & des Grands Officiers de la Couronne.

PRIULI, PRIOLI ou PRIOLO : Famille illuſtre de Veniſe, qui a donné deux Doges à la République dans le XVIe ſiécle.

Laurent Priuli en fut élu Doge en 1554, & eut pour ſucceſſeur, quatre ans après, Jérôme Priuli, ſon frere, mort en 1567.

Louis Priuli, un de leurs parens, fut, dans le même siécle, intime ami du Cardinal *Polus*, & son attachement fut si grand, qu'il refusa la Pourpre sacrée qui lui étoit offerte par le Pape Jules III, ne pouvant se résoudre de quitter un seul moment son cher ami le Cardinal *Polus*, qui, l'an 1558, lui laissa, en mourant, tous ses biens.

Antoine Priuli, neveu des deux Doges, passa fort jeune en France, sous le regne de Henri II, avec un Ambassadeur de la République, de la Famille de *Loredano*, son oncle maternel. Y étant devenu amoureux de la fille d'un Gentilhomme de Saintonge, qui étoit à Paris, il l'épousa & la mena à Venise. La République & ses parens parlerent de faire casser ce mariage; mais l'Ambassadeur avoit signé au contrat, & le Sénat de Venise se contenta de prononcer, par un Décret de 1554, qu'Antoine & sa postérité seroient exclus de toutes les charges de la République, ce qui l'obligea de revenir, avec ses meilleurs effets, s'établir dans la Province de sa femme, à Saint-Jean d'Angely.

Marc Prioli, l'aîné de ses enfans, fut pere de — Julien Prioli, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier Officier au Régiment de la Force. Il fut marié quatre fois, & eut, de son dernier mariage,

Benjamin Priolo, I. du nom, né le 1 Janvier 1602, qui servit sous M. *de Rohan*, dont il fut le confident intime, & fut employé en diverses négociations. Etant venu à Paris dans le dessein de s'y établir, il suivit le parti du Prince *de Condé*, dans les mouvemens de 1652; fut chargé, en 1667, par M. *de Lionne*, Ministre d'Etat pour les Affaires Etrangeres, d'aller à Venise pour une affaire secrete; mais il mourut d'apoplexie en route, dans la maison Archiépiscopale de Lyon; & fut enterré dans la Cathédrale, où l'on mit une épitaphe qu'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il est Auteur d'une Histoire de France, depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1664, qu'il dédia au Doge & au Sénat de Venise, qui le récompenserent, même avant l'impression de l'Ouvrage, par des Lettres-Patentes expédiées en 1660, sous le Doge *Dominique Contarini*, dans lesquelles la République le reconnoissoit pour *noble Vénitien*, & le créoit *Chevalier de Saint-Marc*. Il avoit épousé, en 1638, *Elisabeth Micheli*, de la Maison de *Micheli* de Lucques & de Venise, qui a donné des Doges, & en eut deux garçons, dont nous parlerons ci-après, & cinq filles, dont deux Religieuses à la Visitation de Montpellier; une autre à la Visitation de Chaillot, où elle fut choisie, en 1692, par Louis XIV, pour relever Madame *de Brinon* à Saint-Cyr, & y rétablir la Regle que l'on y suit aujourd'hui. Elle s'acquitta de cette commission avec tant de succès, qu'elle gagna l'estime & la confiance du Roi, au point que ce Prince prenoit plaisir à conférer avec elle pendant des heures entieres, & qu'il voulut l'engager de rester à Saint-Cyr; mais elle lui demanda la permission de retourner à la Visitation de Chaillot, pour suivre la Regle qu'elle avoit embrassée. La Reine d'Angleterre & Madame *de Maintenon*, la comblerent aussi de bontés. La Famille conserve plusieurs de leurs Lettres en original.

La quatrieme fille de Benjamin entra chez la Maréchale *de Noailles*; & la cinquieme, chez la Maréchale *d'Humieres*, où elles resterent jusqu'à leur mort, en qualité de *Demoiselles de Compagnie*.

Charles Priolo, fils puîné de Benjamin, ne fut point marié; servit dans les Gardes-du-Corps, en devint Exempt sur la fin du dernier siécle; & fut fait Chevalier de Saint-Louis.

L'aîné, Barthelemi-François Priolo, servit dans les Gendarmes de la Garde, dont le Maréchal *d'Albret* étoit alors Capitaine-Lieutenant. Il en fut tiré par M. *Colbert*, qui lui donna la direction des Fermes de Châlons, pour le mettre à portée de soutenir sa Famille. Il s'est marié en Champagne, & est mort en 1709, à Abbeville, laissant deux fils, sçavoir: — René, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens; — & Benjamin, qui suit.

Benjamin Priolo, II. du nom, a succédé à son pere dans la charge de Directeur, qu'il a conservée jusqu'en 1748, qu'il s'en est démis en faveur de son fils, & est mort en 1755, laissant: — Benjamin, qui suit; — & trois filles, l'une, Carmélite à Moulins; & les deux autres, non mariées.

Benjamin

Benjamin Priolo, III. du nom, Directeur des Fermes de Moulins en Bourbonnois, après son pere, a épousé, vers 1757, une fille de M. *Senix*, dont un fils, tenu sur les fonts de Batême par S. A. S. M. le Prince *de Condé*, qui a bien voulu en être le parrein, en considération de l'ancien attachement de cette Famille à son illustre Maison.

Cette Famille fut naturalisée Françoise sous Charles IX, & embrassa entierement le Calvinisme sous Henri IV. Elle a même eu quelques Ministres de la Religion P. R.; mais le célebre Benjamin Priolo, I. du nom, mentionné ci-devant, conféra souvent à Lyon avec le Cardinal *François Barberin*, qui le convainquit si bien de la fausseté de sa Religion, que lui, sa femme, ses enfans & ses domestiques l'abjurerent, & reçurent la Communion des mains de cette Eminence. Voyez *Moréri*, édition de 1759, d'où nous avons extrait cet abregé généalogique.

* PROISY : Noblesse, une des plus anciennes de la Picardie, qui a possédé, pendant plus de 500 ans, au Diocese de Laon, près de la ville de Guise, la Terre de *Proisy*, dont elle tire son nom.

Elle est sortie de cette Famille par la branche de la Bove, tombée en quenouille dans la personne de Françoise de Proisy, héritiere, qui en porta les biens à *Denis d'Aubourg*, son mari, Marquis de Villambray, comme on le verra ci-après.

Outre la branche de la Bove, elle a formé encore celles de Marfontaine & de Neuville, de Morgny & d'Eppe. Les trois dernieres branches ont fait leurs preuves en 1670, pardevant M. *de Machault*, Intendant de Soissons, ainsi qu'il est constaté par l'inventaire de ses titres, vérifié & signé par le Juge d'armes de France en 1764, dans lequel elle a la qualité de *Chevalier*, sur chaque degré, depuis plusieurs siécles. Ces preuves ont encore été renouvellées, en 1773, par M. *d'Hozier*, lors de l'entrée d'une Demoiselle de Proisy à Saint Cyr; & celles du fils du Baron *d'Eppe* ont aussi été faites devant M. *de Gevigney*, Généalogiste de LL. A. R. Monsieur, & M. le Comte d'Artois, pour son entrée aux Pages, suivant son certificat du 19 Janvier 1774.

Cette Maison a donné plusieurs Gouverneurs de Villes & Places fortes, un Grand-Bailli de Vermandois, un de Tournay & Gouverneur du pays de Tournaisis, un Chambellan du Roi, deux Gentilshommes de sa Chambre, un Chevalier de Malte en 1521, & trois Chevaliers de l'Ordre du Roi.

I. Lambert de Proisy, Seigneur dudit lieu, qualifié *Miles*, Chevalier, fut présent, avec plusieurs Gentilshommes, à une Charte de l'Abbaye d'Honnecourt, près Cambray, de l'an 1169, concernant la vente d'une prairie aux Moines de cette Abbaye, par *Vautier de Isca*. Cette Charte se trouve dans *Carpentier*, *Tome I*, *p.* 84, aux preuves de l'Histoire de Cambray. Il eut pour enfans : — 1. Vautier de Proisy, connu par une autre Charte de la même Abbaye. Il fit, avec *Béatrix*, sa femme, une donation à l'Abbaye de Boheries, près Guise, l'an 1197, du consentement de ses enfans : — Clérambault, Vion, Agnès & Marguerite. Cet acte est en latin ; — 2. & Anselme, qui suit.

II. Anselme de Proisy donna au même Monastere, en 1221, du consentement de *Jeanne de Lihu*, son épouse, 170 livres en argent & trois mencaudées de terre. Il en est parlé dans *Carpentier*. Ses enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Anselme, mort jeune ; — 3. & Herbert, Doyen de Saint-Gery de Cambray.

III. Claude de Proisy, I. du nom, Seigneur de Proisy, épousa, en 1250, *Dode de Campremy*, & en eut : — Claude, qui suit ; — & Marguerite, Abbesse de Lisy, Diocese de Laon, comme il a été constaté par une visite que fit en cette Eglise feu M. *d'Estrées*, Evêque de Laon, où l'on trouva sa tombe avec l'inscription suivante : *Cy gist l'Abbesse de Lisy*, Marguerite, *jadis Dame* de Proisy, *qui trépassa l'an de grace* 1300. *Priés Dieu pour le repos de son ame.*

IV. Claude de Proisy, II. du nom, Seigneur de Proisy, épouſa, en 1280, *N... de Creſſonſart*, dont vint :

V. Gilles, Seigneur de Proisy, qui fut témoin d'une donation faite par *Guillaume de Vignacourt*, à l'Egliſe du Mont-Saint-Martin en 1338. Il y eſt qualifié *Miles* (Chevalier), ainſi qu'il conſte par une Charte de cette Abbaye, rapportée dans *Carpentier*, aux Preuves de Cambray. Il avoit épouſé, en 1312, *N... de Runſville*, & en eut :

VI. Guillaume, Seigneur de Proisy & de Liez, qui ſe maria, en 1347, à *N... d'Aix* ou *Daize*, ainſi qu'il ſe voit dans l'Hiſtoire de Béthune, par *du Cheſne*. Il vivoit encore en 1370. Leurs enfans furent : — Bernard, Sire de Proisy, qui donna le dénombrement de ſa Terre au Duché de Guiſe le 10 Février 1394, mort ſans poſtérité ; — & Jean, qui ſuit.

VII. Jean, I. du nom, Seigneur de Proisy, fait Chevalier, ſervoit, avec ſa Compagnie, ſous *Hue de Châtillon*, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, ſuivant la revue qui en fut faite à Térouane le 1 Mai 1372. Il avoit épouſé *N... de Brétigny*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Gilles, Seigneur de Mameville, marié, en 1438, à *Colaye de Mailly*, fille de *Robert de Mailly*, Seigneur de Combligneuil, &c. & d'*Iſabelle du Bos*, fille de *Jacques*, dit *de Galois* (P. *Anſelme*, *Tome I*, *p.* 659) ; — 3. & Jeanne, mariée, vers 1400, à *Jean-Creton d'Eſtourmel*. Ils firent l'un & l'autre beaucoup de biens à l'Abbaye de Saint-Aubert, comme il conſte par les Archives de cette Abbaye, rapportées dans *Carpentier*.

VIII. Jean, II. du nom, Seigneur de Proisy & du Sourt, Chevalier, Gouverneur de la ville de Guiſe pour le Roi Charles VII, la défendit contre le Roi d'Angleterre & le Duc *de Bourgogne*, qui en firent le ſiége en 1422 ; capitula en 1423, & ne la rendit qu'en 1424 ; ce qui eſt rapporté par *Monſtrelet*, au *Vol.* 2 de ſes Chroniques. *Hemerey*, dans ſon *Auguſta Viromandorum*, qualifie Jean de Proisy *vir ſtrenuus* ; & le P. *Daniel*, en parlant du ſiége de Guiſe, rapporte que cette Ville fut défendue, avec beaucoup de valeur, par le Seigneur de Proisy, & qu'à cauſe de ſes bons ſervices, le Roi le fit ſon Bailli & Gouverneur de Tournay, & du pays de Tournaiſis. Jean de Proisy acheta, en 1437, les Terres de la Capelle & de la Flamengrie, de *Jeanne de Rochefort*, veuve de *Jean*, Sire *d'Eſtimoit*, & donna ſa procuration, le 16 Mai 1437, pour faire ſa foi & hommage à l'Abbé de Saint-Denis. Il avoit épouſé *N... de Candac*, d'une Maiſon du Boulonnois, dont vinrent : — Jean de Proisy, III. du nom, qui donna ſon dénombrement au Duché de Guiſe, & mourut ſans poſtérité, après avoir laiſſé, en 1466, tous ſes biens à Léon de Proisy, ſon neveu, mentionné au degré X ; — & Clérambault, qui ſuit.

IX. Clérambault de Proisy, dit *le Chevalier de Proiſy*, épouſa *Anne de Loyancourt*, dont : — 1. Léon, qui ſuit ; — 2. Jeanne, mariée, vers l'an 1460, à *Jean Blondel*, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mancicourt, Prévôt de Cambray ; — 3. & Anne, femme de *Jean de la Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Bouſies, dont il eſt parlé dans *Carpentier*.

X. Léon de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Sourt, donataire, comme on l'a dit, de Jean de Proisy, III. du nom, ſon oncle, fit ſon dénombrement de la Terre de Proiſy au Duché de Guiſe, le 9 Juin 1468. Il avoit épouſé, en 1450, *Anne de Lannoy*, fille de *Baudouin de Lannoy*, dit *le Begue*, I. du nom, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Lille, dont le pere fut Vice-Roi de Naples. Leurs enfans furent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Simon, troiſieme Chanoine de Tournay, Protonotaire Apoſtolique, qui obtint du Pape Pie II, l'Abbaye de Ciſouing, au Diocèſe de Tournay, dont il jouit pendant environ 23 ans, & mourut le 4 Octobre 1482. Voyez *Gallia Chriſtiana*.

3. Jean de Proisy, IV. du nom, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli de Tournay, Mortain & Saint-Martin, qui acquit de *Robert de la Marck-de-Bouillon*, ſuivant un compte du Domaine de Béthune de l'an 1489, la Terre & Baronnie de la Bove, près de Laon. Il avoit épouſé *Françoiſe de Dinan*, Ducheſſe de Châteaubriant, fille de *Jacques de Dinan*, Grand-Bouteiller

de France, & de *Catherine de Rohan.* Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Gilles de Bretagne;* & en ſecondes, de *Gui* XIII, dit XIV du nom, Comte *de Laval.* Elle fit, par ſon teſtament, différens legs à JEAN DE PROISY, ſon troiſieme mari, qui n'en ayant pas eu d'enfans, fit donation de tous ſes biens, en 1524, à LOUIS DE PROISY, ſon neveu, ainſi que de la Baronnie de la Bove. Ce JEAN DE PROISY fut tué, la même année, à la bataille de Pavie, ſervant ſous la Cornette du Roi FRANÇOIS I. Sa femme mourut le 1 Janvier 1499, âgée de 63 ans; —— 4. & JACQUELINE, femme de *N... de la Chapelle*, d'une des bonnes Maiſons de Bretagne.

XI. LOUIS DE PROISY, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy & du Sourt, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, fut, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à CHARLES VIII, & qu'il rendoit à LOUIS XII, fait Gouverneur de la ville & Château de Mortagne, par Lettres-Patentes données à Senlis le 18 Juin 1498, enſuite Bailli & Gouverneur de Tournay, & du pays de Tournaiſis, par d'autres Lettres, données à Blois le 17 Mai 1500, ſignées du Roi, & ſur leſquelles eſt écrit le ſerment de fidélité qu'il prêta au Parlement le 24 du même mois. Le 3 Juin ſuivant, la ville de Mortagne ayant été aſſiégée par le Duc *de Bourgogne* & l'Armée Impériale, il y ſignala ſa valeur pendant trois mois que dura le ſiége de cette place, qu'il ne rendit que par ordre du Roi, & après un traité honorable, conclu avec le Marquis *d'Arſchot*, le 5, & confirmé le 18 Septembre 1521, par le Seigneur *de Croy*. Les ſervices importans qu'il rendit au Roi, lui valurent la perte & la confiſcation des biens qu'il avoit en Flandres & dans le Hainaut, & dont le Duc *de Bourgogne* gratifia *Baudouin de Lannoy*, ſon Chambellan, par Lettres-Patentes données à Heſdin le 15 Janvier 1522. Il avoit épouſé *Guillemette de Saint-Simon*, dite *de Loches*, avec laquelle il acquit la Terre de la Plénoy en Thiérache, le 21 Mai 1492, pour faire le remploi de ſa dot. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, Seigneur DE PROISY, marié à *N... de Grandmont*, dont une fille unique, — MADELENE DE PROISY, morte jeune; — 2. NICOLAS, Chanoine de l'Egliſe de Laon, héritier des biens de MADELENE, ſa niéce, dont il fit donation à LOUIS, ſon frere. Il y a une autre donation faite aux Dames de Montreuil-ſous-Laon, le 22 Décembre 1530, de 20 jalois de bled, à prendre ſur ſa Terre du Sourt; & une troiſieme donation faite à Ribemont, le 4 Mai 1539, par le même NICOLAS audit LOUIS, du conſentement d'ISAMBERT DE PROISY, ſon autre frere; — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4. PHILIPPE, Chevalier de Malte, où il mourut en 1529. Il y a un partage, devant Notaires, entre LOUIS & ce PHILIPPE DE PROISY, qui conſtate ſa penſion, ſur l'abandon qu'il fit de ſes biens à LOUIS, ſon frere, le 23 Mai 1529; — 5. ISAMBERT, Seigneur de Monceaux-ſur-Oiſe, de la Plénoy, Roſigny, Lieſſe & Marchais, près de Laon, qui céda ſa part des autres biens à LOUIS, ſon frere, pour la Terre de la Plénoy, le 5 Novembre 1535; & vendit à *Chriſtophe de Viſme*, & à *Madelene de Luxembourg*, ſon épouſe, la Seigneurie du Sourt, le 30 Novembre 1550: il mourut ſans poſtérité; — 6. & YOLINNE, mariée à *Henri de Crécy*, Seigneur de Bligny en Hainaut. Une de ſes filles fut reçue Chanoineſſe de Mons le 11 Mars 1528.

XII. LOUIS DE PROISY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy, Baron de la Bove, Roſigny, Marchais & Lieſſe, l'un des 100 Gentilshommes mentionnés dans l'Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566, Gouverneur de Guiſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna ſes dénombremens pour ſes Terres de Marchais & de Lieſſe, en Janvier 1538, à *Antoine de Cuvilliers-Hennin-Liétard*, Seigneur Châtelain d'Eppe; & un autre dénombrement à l'Abbé de Saint-Denis, pour ſes Terres de la Capelle & de la Flamengrie le 26 Juin 1551. Il teſta en Novembre 1560, & avoit épouſé, en 1526, *Claude de Deſpence*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *N... des Urſins*. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Chevalier, Seigneur de Neuville, la Capelle & la Flamengrie en Laonois, mort ſans poſtérité; — 3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Morgny, auteur de cette branche, rapportée ci-après; — 4.

& JACQUELINE, mariée 1°. à *Nicolas de Bohan*, Baron de Nanteuil; & 2°. en 1551, à *Jean de Poix*.

XIII. FRANÇOIS DE PROISY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron de la Bove, Grand-Bailli de Vermandois, par Proviſions du 2 Mai 1571, & Chevalier de l'Ordre du Roi ſous CHARLES IX, ſuivant ſon Brevet, adreſſé au Seigneur *de Longueval*, qui lui donna le Collier de cet Ordre, tranſigea, le 8 Novembre 1571, avec JEAN & CLAUDE DE PROISY, ſes freres, ſur le teſtament fait par LOUIS DE PROISY, leur pere; donna ſon dénombrement au Roi pour ſa Baronnie de la Bove, le 1 Décembre 1563, & en fit un autre au Duché de Guiſe pour ſa Terre de Proiſy, le 20 Septembre 1574. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Avril 1553, *Anne de Boſſut*, Dame de Longueval, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Longueval, Gouverneur de Champagne & de Brie, Sous-Intendant des Finances, qui fit bâtir le Château de Marchais; & 2°. *Marguerite de Beaumont*, Dame de Marfontaine. Du premier lit il eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2 & 3. ANNE & CLAUDE, Religieuſes; — 4. autre CLAUDE, mariée, en 1583, à *Jacques de Châtillon*, deſcendant de *Gaucher de Châtillon*, Amiral de France, & de *Marie de Renty*; — 5. MARIE, femme de *Louis de Mazancourt*; — 6. & MADELENE, mariée, 1°. en 1618, à *Claude Hurault*, Comte de Cheverny, mort en 1630, & 2°. à *Gaſpard de Verdelet*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges; & du ſecond lit: — 7. ROBERT, mort ſans poſtérité; — 8. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 9 & 10. MARTHE & ANNE, mortes filles; — 11. ANNE-MARIE, femme de *Jérôme Cauchon*, Marquis de Somievre; — 12. & NICOLE-FRANÇOISE, mariée, en 1667, à *François-Louis de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, dont ſont iſſus: — *Emmanuel-Joſeph de Hallencourt*, Marquis de Dromenil; — & *Charles-François de Hallencourt*, Evêque d'Autun, puis de Verdun, mort en 1754. Cette poſtérité eſt conſtatée par un acte de bail noble, pour ces enfans du ſecond lit, du 3 Juin 1588.

XIV. LOUIS DE PROISY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy, Baron de la Bove, Monchalon, Bouconville, Biévres, Orcheval, Neuville, Ouche, Jumigny, Vaſſogne, Choumiſy, Morgny, &c. épouſa *Louiſe le Gris*, d'une Famille noble de Normandie, morte le 16 Novembre 1636, dont eſt iſſu:

XV. LOUIS DE PROISY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Proiſy, Baron de la Bove, qui épouſa *Marie le Danois*, laquelle ſe remaria, en 1631, à *Louis de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt. Du premier lit elle ne laiſſa, pour héritiere de cette branche, qu'une fille,

XVI. FRANÇOISE DE PROISY, Dame de Proiſy, la Bove, &c. qu'elle porta à *Denis d'Aubourg*, Marquis de Villambray, ſon mari, dont le fils, — *Auguſtin d'Aubourg*, vendit la Terre de Proiſy, en 1681, à *Joſeph de Ximenès*, pour la ſomme de 140 mille livres, dont jouit actuellement le Sieur *de Tarteron*, Seigneur de Montier, par ſon mariage avec Mademoiſelle *de Ximenès*, après avoir été poſſédée par la Maiſon de PROISY depuis un tems immémorial.

La Terre de la Bove & ſes dépendances a été auſſi vendue, en 1719, par *François-Auguſtin d'Aubourg*, fils d'*Auguſtin*, à *Gaſpard-Hyacinthe de Caze*, Tréſorier général des Poſtes, pour la ſomme de 500 mille livres, & 6000 liv. de pot-de-vin; lequel *François-Auguſtin d'Aubourg* n'a laiſſé, pour unique héritiere, que — *Madelene d'Aubourg*, mariée, en 1756, à *Thomas-Exuper de Mirmont*, Baron de Montaigu, Seigneur de Coucy-lès-Eppe, dont elle n'a point d'enfans.

Seigneurs de NEUVILLE, *Marquis de* MARFONTAINE.

XIV. JEAN DE PROISY, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville, fils puîné de FRANÇOIS, & de *Marguerite de Beaumont*, ſa ſeconde femme, fut Marquis de Marfontaine, par donation de ſa mere du 9 Septembre 1624, inſinuée à Laon. Il épouſa, en 1626, *Guillemette d'Anglebellemer-de-Fuſtemberg*, fille du Marquis *de Lagny*, dont: — EMMANUEL, qui ſuit; — & CLAUDE DE PROISY, mort ſans avoir été marié.

XV. EMMANUEL DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Marfontaine, la Capelle,

la Flamengrie, Neuville, &c. épousa, en 1678, *Louise-Césarine de Conflans*, fille de *Christophe de Conflans*, Comte de Visilly & de Bouleuse, & petite-fille de *Jacques de Châtillon*, & de CLAUDE DE PROISY. Il en eut, pour fille & unique héritiere,

XVI. MADELENE-ANNE-LOUISE-FRANÇOISE DE PROISY, mariée, en 1699, à *Emmanuel-Joseph de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, son cousin-germain, fils de *François-Louis*, & de NICOLE-FRANÇOISE DE PROISY, dont sont issus: — 1. *Jean de Hallencourt*, Comte de Dromenil, Capitaine de Gendarmerie, qui a épousé *N... de Boulogne*, de laquelle il a eu deux filles. — L'aînée, mariée au Marquis *de Noailles*, Ambassadeur de France en Hollande, & aujourd'hui en Angleterre, qui a un fils; — la seconde, morte en Octobre 1770, avoit épousé le Marquis *de Belsunce*, Colonel de Dragons du Régiment de son nom, dont elle a laissé un fils unique; — 2. & *N... de Hallencourt-de-Dromenil*, tante de la Marquise *de Noailles*, femme de *N... de Brulart*, Marquis de Genlis, dont sont issus le Marquis *de Genlis*, sans enfans, & le Comte *de Genlis*, qui a deux filles. Ainsi dans les Maisons de *Noailles* & de *Belsunce*, sont passés les biens des branches de PROISY-NEUVILLE & PROISY-MARFONTAINE.

Branche des Seigneurs de MORGNY, *sortie des anciens Seigneurs de* PROISY.

XIII. CLAUDE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Morgny, troisieme fils de LOUIS, II. du nom, & de *Claude de Despence*, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi. Il transigea sur partage, le dernier jour de Mars 1574, avec *Nicolas de Bohan* & JACQUELINE DE PROISY, sa femme, sœur dudit CLAUDE; & avoit épousé, en 1557, au Comté de Saint-Paul en Artois, *Marie d'Amiens*, dont:

XIV. JEAN DE PROISY, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, d'Aubigny & Saint-Jean, qui reçut les dénombrement & foi-hommage du Duc *de Lorraine*, pour les Terres de Liesse & de Marchais, relevans de la Baronnie d'Eppe le 24 Mars 1600. Il avoit épousé, par contrat passé à Sedan le 14 Juillet 1586, *Marie de Balainne*, fille de *Jacques*, & de *Madelene de Cuvilliers-Hennin-Liétard*. Elle lui apporta en dot la Baronnie d'Eppe & la Terre de Vélud, & eut pour enfans: — 1. DAVID, qui suit; — 2. DANIEL, qui acheta la Terre de Saint-Jean en 1596, mort sans postérité; — 3. HENRI, auteur de la branche des Barons d'Eppe, rapportée ci-après; — 4. ELISABETH, mariée, en 1618, à *Antoine de Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 5. & MARIE, alliée, en 1620, à *David de Bievres*, à qui elle porta la Terre de Vélud.

XV. DAVID DE PROISY, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Aubigny, &c. partagea la succession de ses pere & mere, avec ses freres & sœurs, au mois de Décembre 1618, & avoit épousé, le 13 Mars 1609, *Marie de Balainne*, sa cousine-germaine, de laquelle il eut:

XVI. JEAN DE PROISY, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Capitaine de Chevaux-Légers, & un des Gentilshommes de la Maison du Roi, par Brevet du 12 Avril 1661. Il épousa, 1°. le 27 Avril 1648, *Marguerite de Loubes-de-la-Gadouine*, en Poitou; 2°. *Marguerite de Pinchon-de-la-Chapelle*, morte sans enfans; & 3°. par contrat passé à Metz le 7 Novembre 1678, *Judith d'Aumalle*. Du premier lit il eut: — 1. N... DE PROISY, mariée à *N... de la Miliere*, en Poitou; & du troisieme: — 2. PHILIPPE, mort sans alliance; — 3. DAVID, qui suit; — 4. PAUL, mort dans la Marine à Saint-Domingue, sans avoir été marié; — 5. CHARLES, mort aussi dans la Marine, sans postérité; — 6. ETIENNE, ~~qui passa en Angleterre, & dont on ignore s'il a eu postérité~~; — 7. MADELENE, mariée à *N... du Clos*; — 8. ELISABETH, femme de *N... de la Salle*, Seigneur de Rilly en Champagne; — 9. & LOUISE DE PROISY, qui, après avoir fait donation de son bien, en 1693, à LOUIS-FRANÇOIS, son neveu, se fit Religieuse à l'Abbaye de l'Etanche en Lorraine.

XVII. DAVID DE PROISY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Gondreville & Saint-Jean, épousa, le 16 Août 1678, *Marie-Thérese de Rocquemont*, fille de *Pierre de Rocquemont*, Chevalier, Seigneur de Brison, Ecuyer ordinaire

du Roi, de la Maiſon de *Marſeille*, dont : — 1. Louis-François, donataire de Louise de Proisy, ſa tante, qui ſervit avec diſtinction dans la Marine, & fut tué par un taureau furieux ; — 2. Henri, mort dans la Marine, ſans alliance ; — 3. Alphonse, qui ſuit ; — 4. Joseph, tué dans un combat à Rio-Janeiro, ſervant dans la Marine ; — 5. Alexandre, auſſi tué, dans la Marine, à Vigo en Eſpagne ; — 6. Marie-Catherine, élevée à Saint-Cyr du tems de Madame *de Maintenon*, morte fille, à Saint-Erme près de Laon, en 1763 ; — 7. Marie-Madelene, mariée à *Philippe d'Aubery*, Seigneur des Epoiſſes, morte ſans poſtérité ; — 8. Marguerite, morte à Saint-Erme, ſans alliance ; — 9. & Louise-Marianne de Proisy, morte Religieuſe à Saint-Cyr, où elle avoit été élevée.

XVIII. Alphonse de Proisy, Chevalier, Seigneur de Briſon, Officier dans la Marine, avec une penſion du Roi, s'eſt établi à Breſt, où il a épouſé 1°. *Jeanne du Héron* ; & 2°. le 3 Août 1728, *Marie-Louiſe Auſnac*. Du premier lit eſt iſſu : — 1. Vincent-Joseph-Marie, qui ſuit ; & du ſecond ſont ſortis : — 2. Vincent-René, appellé *le Chevalier* de Proisy, Commiſſaire de la Marine, employé au Cap, marié en 1773, ſans enfans ; — 3. & Joseph-Jean-Batiste, Chanoine de l'Egliſe de Laon, Docteur de Sorbonne en 1772, Vicaire-Général de Laon la même année.

XIX. Vincent-Joseph-Marie de Proisy, Chevalier, Seigneur de Briſon, ſert dans la Marine depuis 1745, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1763, & Capitaine de Vaiſſeaux du Roi en 1772. Il a épouſé, en 1758, *Pélagie de Goyon*, morte en Août 1774, laiſſant : — 1. Charles de Proisy, Chevalier, né à Breſt en 1763 ; — 2. Pélagie ; — 3. Anne-Vincente, entrée à Saint-Cyr en 1773 ; — 4. & Adélaïde, morte en 1772.

nie
Voyez l'addition portée au feuillet ci-contre.

Branche des Barons d'Eppe, Vicomtes d'Amifontaine, &c.

XV. Henri de Proisy, Chevalier, Seigneur Baron d'Eppe, Aubigny & Saint-Jean, troiſieme fils de Jean, VI. du nom, & de *Madelene de Balainne*, eut, dans le partage des biens de ſon pere, la Baronnie d'Eppe, & les Seigneuries d'Aubigny & de Vélud. Il épouſa, en 1620, *Antoinette de Dompierre*, fille d'*Anne de Dompierre*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Anne de Hénault*, dont : — David, qui ſuit ; — & Marie, alliée, en 1645, à *Pierre de Bouillon*, Seigneur de la Sondiere.

XVI. David de Proisy, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur Baron d'Eppe, reçut les foi & hommage de Louis de Bourbon, Prince de Condé, pour ſes Terres de Lieſſe & de Marchais, relevans de la Baronnie d'Eppe, & ce Prince fit frapper une très-belle Médaille, qu'il lui donna pour droit de Chambellage, & le traita avec beaucoup de diſtinction dans ſon dénombrement du 18 Octobre 1652. Il épouſa, en 1651, *Madelene de la Barge*, fille de *Jacob de la Barge*, Chevalier, Seigneur des Champaux, & de *Louiſe de Lenharée*, qui, pour cauſe de Religion, paſſerent, avec pluſieurs Seigneurs de la Province, en Irlande. Leurs enfans furent : — 1. David, qui ſuit ; — 2. Charles, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un Bataillon de Royal-Artillerie, mort à Perpignan, ſans poſtérité, en 1721 ; — 3. Elisabeth, mariée, le 8 Juillet 1679, à *Abraham de la Treuché*, Seigneur de Savigny, Capitaine dans Royal-Artillerie ; — 4. & Judith-Madelene, mariée à *Abraham de Gondaillier*, Chevalier, Seigneur de Tugny, en 1690, Colonel de Cavalerie à Dublin, morte ſans poſtérité.

XVII. David de Proisy, II. du nom, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur d'Aubigny, Vendier, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Anjou, reçut, le 5 Mai 1714, les foi & hommage de *Marie de Lorraine*, pour ſes Terres de Lieſſe & de Marchais, relevans de ſa Baronnie d'Eppe ; & avoit épouſé, le 7 Septembre 1693, *Iſabelle Duglas*, fille de *Charles Duglas*, & de *Françoiſe de Brodare*, dont : — Charles-David, qui ſuit ; — & Charlotte-Guillemette, morte fille, au Château d'Eppe, en 1768.

XVIII. Charles-David de Proisy, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur &

ion à la page 550.
XI. avant la
n des Barons
&c.

Branche de Proisy-de Gondreville, établie au havre.

XVII. Etienne de Proisy-de Gondreville, Ecuyer, cinquieme fils de jean de Proisy, VII. du nom, chevalier, seigneur de Morgny, et de judith d'aumalle, Dame de Gondreville, sa troisieme femme, épousa Marie-Madeleine Mahieu, laquelle mourut à Laon, et y fut inhumée en la paroisse saint-Benoît le 12. avril 1701. De leur mariage vint: — Nicolas-Etienne, qui suit.

XVIII. Nicolas-Etienne de Proisy-de-Gondreville, Ecuyer, né à Vorges en Laonois le 10. juin 1692, épousa au havre de Grace, le 19. Novembre 1720, Susanne-Catherine Frémont, dont: — jean-Batiste, qui suit.

XIX. jean-Batiste de Proisy-de Gondreville, Ecuyer, né au havre le 30. Novembre 1722, y a épousé le 28. janvier 1765, Marie-jeanne Marais, de laquelle sont issus: — 1. jean-Batiste de Proisy-de Gondreville, né au havre le 1.er Mai 1767, nommé par Mgr le Duc d'orléans à une des places du séminaire de joyeuse à Rouen, destinées aux Gentilshommes qui veulent embrasser l'Etat Ecclésiastique. — 2. Stanislas-Fréderic, Ecuyer, né le 4. Mars 1770. — 3. jeanne-Sophie, née le 9. avril 1775. — 4. & Elisabeth-adélaide-Louise de Proisy-de-Gondreville, née le 28. février 1780.

Vicomte d'Amifontaine, ci-devant Lieutenant dans Royal-Artillerie, pourvu de la charge de Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, par Brevet du 1 Octobre 1721, a reçu les foi & hommage de la Princeſſe *de la Roche-ſur-Yon*, pour ſes Terres de Lieſſe & de Marchais, le 1 Juin 1724; & eſt mort le 19 Juillet 1757. Il avoit épouſé, le 19 Mai 1719, *Marguerite-Nicole de Geneſte-du-Repaire*, fille de *Charles de Geneſte*, Comte du Repaire, Gouverneur de Philippeville, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Artois, mort en 1727, & de *Chriſtine de Bourlon*, veuve d'*Adrien de Melun*, Marquis de Cotte. De ce mariage ſont iſſus: — Joseph-Charles-David, qui ſuit; — & Marie-Charlotte, Religieuſe au Sépulcre à Charleville, morte en 1767.

XIX. Joseph-Charles-David de Proisy, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur & Vicomte d'Amifontaine, né le 5 Mars 1722, ci-devant Officier dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, a épouſé, le 9 Février 1749, Demoiſelle *Henriette-Geneviève Carpentier*, fille de *François Carpentier*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Liſy, mort le 21 Août 1762, & de *Henriette Alié*. Leurs enfans ſont: — 1. Hyacinthe-David-Rosalie, né le 26 Janvier 1759, préſenté au Roi en 1772, & reçu au nombre des ſix premiers Pages de Son A. R. M. le Comte d'Artois, en 1773, ſur ſes preuves faites; — 2. Henriette-Charlotte, née le 12 Janvier 1750, Religieuſe en l'Abbaye de Montreuil-ſous-Laon en 1767; — 3. Angélique-Elisabeth-Françoise, morte à Saint-Cyr en 1768; — 4. & Charlotte-Françoise-Jeanne de Proisy, née le 24 Juin 1753, non mariée en 1776.

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont avec les Maiſons de *Lannoy*, *Mailly*, *Châtillon*, *Dinan*, *Beaumont-de-Marfontaine*, *Boſſut*, *Hennin-Liétard*, *Bohan*, *Aumalle*, *Conflans*, *Marſeille*, *Anglebellemer*, *le Danois*, *Duglas*, *Goyon*, *Fay*, *Bourlon*, *Geneſte-du-Repaire* & *Hallencourt*. Celle-ci lui donne des alliances avec celles de *Noailles*, *Belſunce*, *Brulart-Genlis*, &c.

Les armes: *de ſable, à trois lions d'argent, armés & lampaſſés de gueules, poſés 2 & 1*. Généalogie dreſſée ſur les titres originaux, produits devant M. *de Gevigney*, Généalogiſte des Maiſons de LL. A. R. Monsieur, & le Comte d'Artois.

* PROPIAC, en Dauphiné, Diocèſe de Vaiſon: Seigneurie qui appartient au Sieur *Girard*, Directeur du Domaine à Dijon.

* PROUCY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre & Seigneurie qui appartenoit autrefois à la Maiſon de *Montbray*, une des plus illuſtres de la Province. Elle appartient aujourd'hui à la Dame *Madelene Angot*, veuve de *Georges-Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Montbray & des Iſles.

PROUVAY-DE-NAZELLE. *Voyez* Ducausé-Nazelle, *Tome V*.

PROVENÇAL: Cette Famille jouiſſoit en Provence des priviléges de la Nobleſſe dès le XIIIe ſiécle, ainſi qu'il conſte par une tranſaction paſſée, en 1226, entre les Conſuls & la Communauté de Taraſcon, dans laquelle il eſt fait mention de noble Raimond de Provençal.

Charles de Provençal eſt auſſi qualifié *Noble* dans un acte d'inveſtiture paſſé, en 1540, avec l'Abbeſſe de Saint-Honoré de Taraſcon, auquel le Roi Louis XII accorda des Lettres de nobleſſe, qu'il accepta, & on ne ſçait pour quelle raiſon, le 15 Juin 1577. Ses deſcendans ſe ſont illuſtrés par le ſervice militaire, & ont pris des alliances dans les Maiſons de *Roux*, d'*Avignon*, d'*Andron*, & autres. Ils furent maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, le 13 Octobre 1668; & ils continuent leur poſtérité à Taraſcon.

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois bâtons écotés de gueules, poſés en pal* (que quelques-uns croyent être des branches de corail), *2 en chef & 1 en pointe*.

* PROVENCE : C'eſt une des belles & des plus agréables Provinces du Royaume, & la premiere des Gaules que les Romains ſoumirent.

Elle paſſa, vers l'an 435, ſous la domination des Rois Bourguignons, à la réſerve d'Arles & de quelques autres Villes. Après la défaite de leur Roi GOMBAULT par CLOVIS I, les François ſe ſaiſirent de la Provence. THÉODORIC, Roi des Oſtrogots, les en chaſſa ; mais *Vitige*, l'un de ſes deſcendans, céda, en 735, ce pays, avec Marſeille, au Roi d'Auſtraſie, dans le partage de la Monarchie entre les enfans de Louis *le Débonnaire*. La Provence échut, avec l'Empire & la Bourgogne, à LOTHAIRE, dont les fils — CHARLES & LOTHAIRE poſſéderent ſucceſſivement la Provence en titre de Royaume. Ces Princes étant morts ſans poſtérité, leur oncle, CHARLES *le Chauve*, reprit la Provence, où il établit, en 869, pour Comte, ſon beau-frere *Boſon*, qui ſe révolta, & ſe fit Roi de Provence en 879. Son fils *Louis*, dit *l'Aveugle*, donna ce Comté à ſon parent. *Hugues* uſurpa le Royaume de Bourgogne ſur le fils de ſon bienfaiteur, & donna, en 916, le Comté d'Arles ou de Provence à *Boſon* II, fils de *Richard*, Duc *de Bourgogne*, qui fut confirmé, en 930, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. *Charles*, dernier Comte de Provence, mourut le 11 Décembre 1481, inſtitua pour ſon héritier, par ſon teſtament fait la veille de ſon décès, Louis XI, à condition que la Provence ſeroit inaliénable de la Couronne. Feu Louis XV a fait revivre le titre de *Comte de Provence*, dans LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE FRANCE, appellé MONSIEUR, frere du Roi Louis XVI.

Pour le Marquiſat de Provence, poſſédé, dès le XIe ſiécle, par les Comtes *de Toulouſe*, il faiſoit partie de l'ancien Comté de ce nom avant le partage fait, en 1125, entre les Maiſons de *Toulouſe* & de *Barcelonne*. Ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient poſſédé par indivis tout le Comté de Provence. Depuis ce partage, la portion qui échut aux Comtes *de Toulouſe* fut appellée *Marquiſat de Provence*, & comprenoit ce qu'on nomme le Comtat Vénaiſſin, & la moitié de la ville d'Avignon, dont l'autre partie appartenoit aux Comtes *de Forcalquier*. *Rothold*, deuxieme fils de *Boſon* II, fut Comte ou Marquis de Provence avec ſon frere *Guillaume* I, en 1108. *Jeanne*, fille de *Raimond* VII, & ſon héritiere, épouſa ALPHONSE DE FRANCE, frere de SAINT-LOUIS. Cette Comteſſe, par ſon teſtament du 23 Juin 1270, légua à *Charles d'Anjou*, Comte de Provence, le Comtat Vénaiſſin. Cependant PHILIPPE *le Hardi*, fils de SAINT-LOUIS, & héritier d'ALPHONSE, ſon oncle, s'en mit en poſſeſſion, & le céda au Pape en 1273. Le Roi PHILIPPE *le Bel* remit au Roi CHARLES II, d'Anjou, les droits qu'il avoit ſur la ville d'Avignon, que la Reine JEANNE, I. du nom, engagea, en 1348, au Pape CLÉMENT VII, contre la défenſe expreſſe portée dans le teſtament de ROBERT, ſon ayeul.

PROVOST (LE) ou LE PREVOST-DE-LA-TOUSCHE, en Bretagne : Ancienne Nobleſſe de nom, d'armes & de Chevalerie, reconnue pour telle par les Réformations faites en Bretagne, par ordre du Duc PIERRE, & d'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, dans les années 1427, 1442, 1513 ; ſous les Rois de France en 1566, 1595 ; & enfin par la Déclaration de Louis XIV, du 8 Février 1661.

Cette Maiſon tire ſon origine des anciens Préteurs ou Prévôts de Bretagne, qui étoient grands Juſticiers ou Juges univerſels du pays. C'étoit un des grands Officiers de Bretagne dont le nom eſt reſté à la poſtérité de ceux qui le tenoient, au commencement du XIe ſiécle, tems où l'uſage des ſurnoms, pris des charges ou des Terres, s'introduiſit en Bretagne. Cet Officier étoit appellé en latin *Præpoſitus*, *Præfectus* & *Prætor*, en François *Prevoſt* ou *Prevôt*, & en Breton *Provoſt*. Les anciens titres en font mention ſous tous ces noms indiſtinctement, & quelquefois même avec un article comme LE PREVOST ou LE PROVOST.

On peut juger au ſurplus de la conſidération de ceux qui étoient élevés à cette dignité, par la diſtinction néceſſaire pour poſſéder des offices de moindre importance,

tance, puiſque ceux de Préteur ou de Prevôt dans les Villes, n'étoient exercés que par des Chevaliers. Le Prevôt de Bretagne fut dans la ſuite appellé Sénéchal, puis Préſident & Juge univerſel de Bretagne. La ſéance de ce grand Officier au Parlement ou aux Etats généraux du pays, étoit aux pieds du Duc, entre le Seigneur qui portoit la Couronne, & le Grand-Ecuyer qui portoit l'Epée. C'eſt ce qui s'eſt encore vu aux Etats tenus à Vannes en 1451 & 1455, où le Préſident de Bretagne, vêtu d'une longue robe de velours avec une toque de même, ſe mit aux pieds du Duc PIERRE II, ayant à ſa gauche le Sire *de Guemené-Guingamp*, qui tenoit la Couronne, & à droite le Grand-Ecuyer d'Ecurie, portant l'Epée & le Chapeau d'armes du Duc.

Cette ancienne Nobleſſe remonte à ILOSLON PROVOST, nommé, en 1021, parmi les Seigneurs Laïques qui aſſiſterent à la confirmation des droits de l'Abbaye de Redon, faite par *Judicaël*, Evêque de Vannes, en préſence du Duc ALAIN, III. du nom, de ſon frere EUDON, d'*Alain Caignart*, Comte de Cornouailles, des Vicomtes *de Porhouet* & *de Leon*, de *Rodoald de Rieux* & d'*Alain*, ſon fils, &c.

MARCHEVIUS & GLEU PROVOST ſont nommés dans le même acte, parmi les Moines de cette Abbaye, dont *Catvallon*, frere de *Geffroi*, I. du nom, Duc *de Bretagne*, étoit Abbé. Il faut remarquer que la profeſſion monaſtique, dans ce tems-là, n'étoit preſque embraſſée que par des perſonnes de qualité. MARCHEVIUS PROVOST eſt nommé, en 1026, parmi les Seigneurs laïques qui accompagnerent le Duc ALAIN III, lorſqu'il confirma, en préſence de toute ſa Cour, la donation que GEFFROI, ſon pere, avoit faite à l'Abbaye de l'Iſle de Guedel (aujourd'hui Belle-Iſle).

On diſtingue HERVÉ & RIVALLON PROVOST, parmi le grand nombre de Seigneurs qui ſe trouverent à Rennes en 1032, & furent témoins de la fondation de l'Abbaye de Saint-Georges, & des donations faites en ce tems-là & depuis, à la même Abbaye, par ALAIN III, ſon fondateur, par EUDON, ſon frere, & par leur mere *Hervoiſe*, de pluſieurs biens, & entr'autres de la moitié de l'Iſle-Dart & des Terres de Plubihan : ils ſcellerent même de leurs ſceaux les actes de ces fondations & donations. Or il eſt à obſerver qu'il falloit alors être *Chevalier* pour avoir un ſceau propre.

GLEU PROVOST & ſes deux fils, GAULTIER & HERVÉ, furent témoins, avec pluſieurs autres Seigneurs, des donations faites, vers l'an 1050, à Saint-Florent ſous Dol, par *Guillaume de Dinant*, en ſe faiſant Moine, & par *Jean* & *Gedouin*, ſes freres.

GLEU & ROBERT PREVOST ſont nommés, vers l'an 1064, parmi les Seigneurs qui furent préſens à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier par *Rivallon*, chef de la Maiſon de *Dol* & de Combourg, & à la ratification de cette donation par le Duc CONAN II, & qui ſignerent l'acte de leurs ſceaux.

ROBERT PROVOST, fils de HUBERT, & GAULTIER PROVOST, ſont nommés parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Duc CONAN II, & qui aſſiſterent à deux Jugemens rendus à Rennes, en 1064, en préſence du Duc & de toute ſa Cour.

GUEGEN PROVOST & UHELVEN, ſon fils, ſont nommés, en 1082, parmi les Barons qui furent préſens, avec le Comte *Hoel*, à une donation faite au Monaſtere de Sainte-Croix.

ORHANT PROVOST, veuf, & GAUTIER, ſon fils, donnerent, vers le même tems, à l'Egliſe de Saint-Georges, le tiers des dixmes de Paimpont.

RIVALLON PROVOST, Baron du Duc *Alain Fergent*, eſt nommé avec les Seigneurs *de Châteaugiron*, parmi les témoins qui furent préſens à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Marmoutier par ce Prince, & qui en ſcellerent l'acte de leurs ſceaux.

ADEMUS PREVOST eſt nommé, avec *Artur du Chaſtel*, parmi les témoins qui aſſiſterent à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Saint-Florent, par *Giron*, chef de la Maiſon de *Châteaugiron*.

BERCHALDUS PROVOST fut témoin, avec *Geffroi* & *Guillaume de Dinant*,

Eudes Goyon & autres Seigneurs, de la fondation faite par *Olivier de Dinant*, vers l'an 1104, du Prieuré de Jugon.

Even Provost eſt nommé parmi les Barons en préſence deſquels *Alain Fergent* fit publier à Nantes, vers l'an 1105, les donations qu'il fit aux Egliſes.

Urvoid Provost fut témoin, vers l'an 1132, de la donation faite à Saint-Florent de Saumur, d'un petit Monaſtere, nommé *Tremaheul*, ſitué dans le Bourg d'Alet, paroiſſe de Combourg, avec toutes ſes dépendances & revenus, par *Ebroin*, fils de *Berard*, & ſes freres.

Ilgeries & Rivallon Provost furent témoins, vers l'an 1140, de la fondation confirmée au Mont-Saint-Michel par *Geffroi Goyon*.

Gillon Prevost eſt nommé, avec *Alain de Tinteniac*, parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Comte *Eudon de Porhouet* dans un voyage, vers l'an 1164, & qui furent témoins des donations qu'il fit à Marmoutier.

I. Dodon Provost & Rivallon, ſon fils, qui ſuit, furent témoins, vers l'an 1183, de la donation faite par *Hervé de Bougé*, à l'Egliſe de Saint-Martin.

II. Rivallon Provost, Baron du Duc, & fils de Dodon, ci-deſſus, eut pour femme *Mathilde de Rougé*, dont ſortirent : — 1. Bertrand, qui ſuit ; — 2. Jean Provost, lequel négocia avec ſuccès le premier mariage d'*Artur de Bretagne*, II. du nom, avec *Marie de Limoges*. Il épouſa l'héritiere de la Maiſon de *la Force*, en Périgord, & ſa poſtérité finit dans la perſonne — d'Helie Provost, qui n'eut qu'une fille, — Marie Provost, Dame de la Force & de Madurant, mariée, en 1440, à *Jean de Beaupoil*, Lieutenant de Roi en Périgord. Ces Terres reſterent dans la Maiſon de *Beaupoil* juſqu'en 1554, que *Philippine*, Dame *de Beaupoil*, la Force & Madurant, les porta dans celle de *Caumont*, par ſon mariage avec *François de Caumont*, Seigneur de Caſtelnau, pere de — *Jacques-Nompar de Caumont*, Maréchal de France, en faveur duquel la Terre de *la Force* fut érigée en *Duché-Pairie* en 1637 ; — 3. & Marie Provost, alliée, en 1296, à *Guillaume Douglas*, Chevalier Ecoſſois, Chambellan de la Reine d'Ecoſſe, Ducheſſe de Bretagne.

III. Bertrand Provost accepta, en 1280, le changement de bail en rachat pour les Terres qu'il tenoit ſous *Olivier de Montauban*, Chevalier, & épouſa *Alix de Leon*, de laquelle vinrent : — Guillaume, qui ſuit ; — & Raoul ou Raoullet Provost, lequel tint le parti de *Jean de Bretagne*, Comte de Montfort, & de *Jean* IV, ſon fils, dit *le Conquérant*. Il fut l'un des quatre Chevaliers Bretons qui combattirent ſous *Richard Pembroc*, chef des Anglois, à la fameuſe bataille des *Trente*, donnée à moitié chemin de Joſſelin & de Ploermel le 27 Mars 1351. Il eut pour femme *Margilie*, Dame *de Kerambaſtar*, paroiſſe de Botouha.

IV. Guillaume Provost, frere aîné de Raoullet, tint le parti de *Charles de Blois*, auquel il avoit fait foi & hommage de ſes Terres, mouvantes du Comté de Penthiévre & de Goello, & fut l'un des Ecuyers de la montre d'*Yvon de Kergorlay*, reçue à Dinan ſous *Evin Charruel*, le 8 Janvier 1356. Il épouſa *Tiphaine de Kergorlay*, dont : — 1. Olivier Provost, dernier poſſeſſeur, avec ſes deux freres, des Terres de la Hardiais, des Clouais, Dyſiniac & du Rocher. Il fut fait *Chevalier*, & fit un traité d'alliance avec le Duc *Jean de Bretagne* & Comte de Montfort, l'an 1370, par lequel il s'engagea de ſecourir le Duc de ſon corps & de ſes biens, en cas que ſes ennemis lui vouluſſent diſputer la ſouveraineté. Il épouſa *Jeanne de Longue-Epée*, qui lui porta en dot la Terre du Pontgam, & n'en eut qu'une fille — Guillemette le Provost, Dame de la Hardiais, des Clouais, Dyſiniac, du Rocher & du Pontgam, mariée, par contrat de l'an 1380, à Meſſire *Eon de Quengo*, Chevalier, dont ſont deſcendus le Marquis *de Crenolle*, Colonel du Régiment de Béarn ; & les Comtes & Vicomtes *de Tonquedec*, qui ont toujours depuis poſſédé les mêmes Terres (Voyez Quengo) ; — 2. Henri, qui ſervit ſous *Charles de Blois*, tué à la bataille d'Auray le 29 Septembre 1364 ; & en 1370, ſous la banniere de *Robert de Guitté*, lequel s'étoit rangé ſous le commandement de *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France, avec 60 hommes d'armes. Il fut le 41e témoin de l'enquête faite à

Angers, le 23 Novembre 1371, pour la Canoniſation de *Charles de Blois*; & auſſi le 88e témoin dans l'Enquête des Miracles du même *Charles de Blois*. Il fut de la fameuſe Compagnie des 200 lances d'*Olivier de Cliſſon*, Lieutenant du Roi CHARLES V en Bretagne; & ſe trouva, ſous ce Général, à la priſe d'Auray, le 15e, en 1377; fut fait Conſeiller de Madame *Jelianne de Bretagne*, Comteſſe de Penthiévre & Vicomteſſe de Limoges, veuve de *Charles de Blois*; & enfin ſigna & ratifia, avec cette Princeſſe, *Henri de Bretagne*, ſon fils, & pluſieurs Chevaliers & Ecuyers, aſſemblés à la Rochederien le 2 Mai 1381, le traité de paix accordé, le 15 Janvier 1380, entre le Roi de France & le Duc *Jean*, IV. du nom, dit *le Conquérant*. HENRI LE PROVOST épouſa *Alenor du Pont*, dont on ignore s'il eut poſtérité; — 3. & YVON, qui ſuit.

V. YVON LE PROVOST eut en partage la Terre du Pleſſis au Provoſt, dans la paroiſſe de Gael près Saint-Men; & ſe maria, par contrat de l'an 1373, à *Œnor du Chaſtel*, dont:

VI. PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Chambellan & Penſionnaire du Duc *de Bretagne*, & de Montfort, fait Gouverneur de Ceſſon & de Saint-Brieux, qui épouſa, par contrat de l'an 1424, *Olive Bouan*. Leurs enfans furent: — 1. HENRI, qui s'obligea de garder le Château de Pornic au Duc *de Bourgogne*, comme curateur du Duc *de Bretagne*; & tous les grands Seigneurs de la Province s'engagerent auſſi de garder chacun leurs Fortereſſes; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. ALAIN, Seigneur du Pleſſis-Gueſlier; — 4. JEAN, Seigneur de Coetibœuf, tous reconnus Nobles lors de la réformation faite en la paroiſſe de Gael en 1440. On trouve leurs deſcendans, Seigneurs du Pleſſis au Provoſt, également reconnus *nobles* à celles faites en 1500. Ils ont poſſédé la Terre du Pleſſis-au-Provoſt, juſqu'à OLIVIER, Seigneur du Pleſſis-au-Provoſt, qui laiſſa de ſon premier mariage, — SUSANNE LE PROVOST, Dame de Loyat, laquelle fut mariée à haut & puiſſant Seigneur *Pierre Botherel de Quintin*, Vicomte d'Apigné; & de ſon ſecond mariage: — MATHURIN, Seigneur du Pleſſis-au-Provoſt, mort ſans alliance. SUSANNE LE PROVOST, ſa ſœur, hérita de ſes biens, ſous bénéfice d'inventaire, & vendit cette Terre, par Sentence des Requêtes du Palais de Rennes, en 1662. Elle eut de ſon mariage deux filles, dont l'aînée, nommée — *Jeanne Botherel de Quintin*, Dame d'Apigné, épouſa *Jean-Batiſte le Sénéchal*, Baron de Carcado, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 5. & JEANNE LE PROVOST, mariée, vers l'an 1450, à noble *François Tinguirot*, dont une fille, — *Marie Tinguirot*, alliée, en 1478, à *N... de Marbœuf*, dont ſont deſcendus MM. *de Marbœuf* d'aujourd'hui.

VII. JEAN LE PROVOST (frere puîné de HENRI), Ecuyer, eut en partage la Touſche-au-Provoſt, autre Terre de ſa Maiſon, dans la paroiſſe de Pleſtan, Evêché de Saint-Brieux, près Lambale, où il s'établit. Il épouſa, par contrat de 1435, quoique n'étant âgé que de 11 ans, Demoiſelle *Robine du Breil*, Dame du Cloſneuf, paroiſſe d'Andel, auſſi près Lambale, dont vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HENRI, établi au pays de Ploermel, dont la poſtérité ſubſiſte dans MM. LE PROVOST-DE-LA-VOLTAIS; — 3. & TIPHAINE, mariée, en 1470, à *Nicolas Botherel*, Seigneur de la Ville-Geffroy.

VIII. JEAN LE PROVOST, II. du nom, Seigneur de la Touſche, épouſa, le 25 Août 1495, Demoiſelle *Catherine de Leſmeleuc*, & en eut, entr'autres enfans: — 1. REGNAUD, qui ſuit; — 2. GUILLEMETTE, mariée à *Jean de la Piguelays*, Sieur du Cheſnay; — 3. PERRINE, femme de *N... de Guillemot*, Ecuyer, Seigneur de Vauverd; — 4. & GUIONNE LE PROVOST, mariée, par contrat de 1523, à *Regnaud Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de Perouſe.

IX. REGNAUD LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, héritier principal & noble de ſes pere & mere en 1510, paya le rachat de ſa Terre de la Touſche-au-Provoſt à *Jean Videlou*, Fermier du Duché de Penthiévre, le 1 Décembre de la même année; hérita, en 1512, des biens d'*Anne de Leſmeleuc*, ſa tante; tranſigea, le 28 Août 1523, avec *Jean Hingan*, auſſi héritier principal & noble de ſon pere; partagea noblement ſes cadets en 1524; fit un contrat d'échange, en 1534, avec *Gaillard de Forſans*; fit reconnoître, par un Extrait

de la Chambre des Comptes de Nantes, du 2 Mars 1535, ſa Maiſon & Métairie de la Touſche-au-Provoſt comme noble; marcha au ban, pour la paroiſſe de Pleſtan, en 1543, & à la tête des Arquebuſiers à cheval le 9 Mai 1558; fut chargé par le Prince *de la Roche-ſur-Yon*, d'être ſon Procureur-Général & ſpécial le 5 Juillet 1560; juſtifia l'ancienneté de ſa nobleſſe le 8 Mars 1566, dans une Enquête faite au Bourg de Pleſtan par ordre du Roi; & teſta le 1 Octobre 1581. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1540, Demoiſelle *Jeanne Tual*, Dame du Boiſtual, paroiſſe de Meſlin, près Lambale, morte en 1548. Vû les arrangemens pris pour ſa ſucceſſion, noble *Jean Rado*, Seigneur du Bonay-Tual, héritier principal & noble de *Jean Rado*, ſon pere, & Regnaud le Provost, auſſi héritier principal & noble de Jean le Provost, Seigneur de la Touſche, ſon pere, tranſigerent définitivement en 1559. De ce mariage vint, pour fils aîné:

X. Jean le Provost, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, né en 1540, qui marcha au ban, pour la paroiſſe de Pleſtan, avec trois chevaux & deux domeſtiques, l'an 1558; fut député Commiſſaire de la part de Madame *de Martigues*, Ducheſſe Douairiere de Penthiévre, comme Procureur-Général & ſpécial du Duché, pour aſſiſter, de ſa part, à l'Aſſemblée convoquée en la ville de Rennes, pour la Réformation de la Coutume de Bretagne, le 11 Août 1563. Il fut diſpenſé de marcher au ban pour la paroiſſe de Pleſtan, à cauſe qu'il étoit Sénéchal de Lambale en 1572; & encore, pour la même raiſon, le 8 Octobre de la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Mai 1563, Demoiſelle *Jacquemine Leziard*, fille de *François Leziard*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Guionne de Hoquerel*, Seigneur & Dame de Vauhoudin. Etant veuve, elle fit ſon teſtament le 28 Février 1586. Elle avoit une ſœur qui fut mariée à *N... le Fruglais*, Seigneur de Lourmel, dont deſcend M. *le Fruglais* d'aujourd'hui, & Madame *le Blanc-de-Quengueray*. *Jacquemine de Leziard*, Dame de la Touſche-au-Provoſt, partagea avec noble homme *Julien Leziard*, Seigneur de Vauhoudin, ſon frere, les 6 Mai 1563 & 8 Août 1575. Elle eut de ſon mariage: — Nicolas, qui ſuit; — & Catherine le Provost, mariée, 1°. par contrat de l'an 1587, à *Alain Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de la Jartiere; & 2°. par contrat du 23 Septembre 1603, à *Louis de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de la Talvaſſiere.

XI. Nicolas le Provost, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, héritier principal & noble, partagea noblement avec ſa ſœur, la ſucceſſion de ſes pere & mere, le 16 Juillet 1593, & étant reſté en minorité, il eut, en 1586, pour tuteur *Mathurin Rouxel*, Ecuyer, Sieur de Saint-Tineuc, & *François de Leſmeleuc*, Ecuyer, Sieur de la Bourdonnais, pour curateur honoraire, &c. Il épouſa, par contrat du 5 Février 1610, Demoiſelle *Cyprienne Poullain*, fille aînée de noble *Thomas Poullain*, Seigneur du Val & de Tramain, & de *Catherine de Sauvaget*. Cette *Cyprienne Poullain* eut pluſieurs ſœurs; l'une fut mariée à *Samuel de Forcans*, Ecuyer, Sieur de la Baſſe-Lande, dont eſt iſſu — *Jean de Forcans*, mort Gouverneur de Peronne. La troiſieme, mariée à *N... Rouxel*, Seigneur du Prerond, dont deſcend M. *du Prerond* d'aujourd'hui, & Madame *de Belleveve*, mere de Madame *de Grignart-de-Champſavoy*; & la quatrieme fut mariée à *N... de la Mouſſaye*, Seigneur de la Ville-au-Lyon, dont la poſtérité ſe continue dans la perſonne de M. le Comte *de la Mouſſaye*, marié à Demoiſelle *Hélene du Bouilly-de-la-Morandais*. Nicolas le Provost paya, en 1586, le rachat de ſa Terre de la Touſche-au-Provoſt à Lambale, & il y eut une Enquête faite à Pleſtan par autorité du Roi, qui juſtifia l'ancienneté de ſa nobleſſe & ſa filiation prouvée, en 1595. Il eut de ſon mariage: — 1. Thomas, qui ſuit; — 2. Jean, Ecuyer, Sieur de la Mingatiere, mort ſans alliance; — 3. & Françoise, mariée à *Jean Thomas*, Ecuyer, Sieur de la Ville-Gratien, dont vint — *Jeanne Thomas*, mariée à *François Guillemot*, Ecuyer, Sieur de Vauverd, dont eſt deſcendu M. *de Guillemot-de-Vauverd* d'aujourd'hui, marié 1°. à *N... de la Mouſſaye*, dont une fille; & 2°. à Demoiſelle *N... Bedée de la Boiſtardais*, dont poſtérité.

XII. Thomas le Provost, Ecuyer, Seigneur de la Touſche, né le 20 Juin 1611, fit faire, les 28 & 29 Juillet 1621, une Enquête à Pleſtan, par autorité

de la Cour, qui juſtifie l'ancienneté de ſa nobleſſe ; partagea avec ſes Juveigneurs le 24 Juillet 1643 ; produiſit encore ſes titres à la Chambre de la Réformation générale, ordonnée par le Roi en 1668, & fut confirmé dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du 22 Décembre de la même année. Il avoit épouſé, 1°. le 18 Janvier 1634, Demoiſelle *Hélene de Leſcoet*, Dame de Launay, fille de *Guillaume de Leſcoet*, Chevalier, Seigneur de Hauguen, & de *Guillemette de Launay*. Ce mariage ſe fit en préſence d'*Olivier de Leſcoet*, Ecuyer, Sieur dudit lieu & de Nantois, Penſionnaire du Roi en Bretagne, frere de ladite Dame de la Touſche-au-Provoſt, & de Demoiſelle *Julienne de Leſcoet*, Dame de la Villegevry, ſa ſœur. Il en eut : — JEAN LE PROVOST, né le 20 Février 1640 ; — & un autre fils, tous les deux morts jeunes. Leur mere décéda auſſi le 20 Décembre 1648. THOMAS LE PROVOST-DE-LA-TOUSCHE épouſa, 2°. par contrat du 22 Août 1667, Demoiſelle *Marie du Fou*, Dame de Kerdrain, fille aînée de Meſſire *Antoine du Fou*, des anciens Vicomtes *du Fou*, & de *Françoiſe le Nepvou-de-Crenan*, Seigneur & Dame de la Monerix. Cette *Marie du Fou* avoit une ſœur qui fut mariée à *N... Moro-de-la-Ville-Bougan*, dont il n'y eut point d'enfans ; & pour frere, *Laurent du Fou*, qui n'eut que deux filles ; — l'une, mariée à M. *de la Motte-du-Portail*, morte ſans enfans ; — & l'autre, femme de *N... du Parc*, dont une fille, mariée à M. *de Goyon*, Seigneur des Rochettes, qui n'a auſſi qu'une fille, appellée *Mademoiſelle de Goyon-des-Rochettes*. THOMAS LE PROVOST mourut en 1678. L'inventaire de ſes meubles ſe fit les 28 & 29 Décembre même année, & celui de ſes papiers le 4 Juillet 1679. Il laiſſa du ſecond lit des enfans mineurs, qui eurent pour tuteur *Jean Leziard*, Ecuyer, Seigneur de la Leziardiere, ſçavoir : — 1. JEAN-FRANÇOIS LE PROVOST, né le 7 Mai 1669, élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambray, enſuite Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, mort à Livarot en Normandie, le 10 Février 1694 ; — 2. PIERRE-RENÉ, auſſi élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambray, Lieutenant dans le même Régiment que ſon frere, mort à Niſmes en Languedoc, & enterré avec les honneurs militaires, le 25 Décembre 1714 ; — 3. & FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS LE PROVOST, Seigneur de la Touſche, d'abord élevé dans les Cadets Gentilshommes à Cambray, fut enſuite Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie, qu'il quitta ; devint chef de nom & d'armes de ſa Maiſon, Sous-Doyen de la Nobleſſe de Bretagne, & Penſionnaire des Etats de la même Province ; & eſt mort à Quintin, dans un âge avancé, au mois d'Août 1750. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1705, Demoiſelle *Charlotte le Baillif*, fille aînée de *Mathurin*, Ecuyer, Sieur de la Cour, & de Demoiſelle *Bertranne Haiſdurant*. Elle eſt morte, & a été enterrée dans le tombeau de ſes parens à la Malour, près Lambale, le 23 Janvier 1768. Elle étoit ſœur de *Mathurine le Baillif*, mariée à *Guillaume le Corgne*, Ecuyer, Sieur du Tertre, dont il y a poſtérité. Du mariage de FRANÇOIS-LOUIS LE PROVOST, & de *Charlotte le Baillif*, Seigneur & Dame de la Touſche-au-Provoſt, ſont iſſus : — 1. LOUIS-CÉSAR-PIERRE, qui ſuit ; — 2. MATHURIN-FRANÇOIS LE PROVOST, appellé *le Chevalier de la Touſche*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui ſe diſtingua fort dans l'Inde, au ſiége de Madras, à Arriancoupan ; à la défenſe de Pondichery, à l'affaire d'Amours ; & ſur-tout lorſqu'à la tête de 300 braves François du Bataillon de l'Inde, entouré d'une armée de 80 mille hommes qui menaçoit Pondichery, il pénétra la nuit dans leur camp ; tua 1200 ennemis ſans perdre plus de deux ſoldats, jetta l'épouvante dans cette grande armée, la diſperſa toute entiere, & rétablit par-là la confiance entierement perdue dans la nôtre. C'étoit (dit M. *de Voltaire*) une journée ſupérieure à celle des 300 Spartiates au Pas des Thermopiles, puiſque ces Spartiates y périrent, & que les François furent vainqueurs. Après une action auſſi courageuſe, il commanda les troupes du Roi aux Indes, avec tant de ſuccès, au combat livré, le 15 Décembre 1750, à NAZERSINGUE, Roi de Golconde, qu'il le détrôna, & plaça ſur ce Trône MUZAFERSINGUE, protégé du Roi de France. Il périt ſur le vaiſſeau *le Prince*, le 21 Octobre 1754. L'Hiſtorien des révolutions des Indes l'en nomme

le Héros. La Compagnie des Indes témoigna le regret de la perte de M. LE PROVOST-DE-LA-TOUSCHE, par des éloges que le tems n'a que trop juſtifié, par tous les malheurs & les décadences qui lui ſont arrivés depuis ; — 3. RENÉE-MATHURINE, mariée, par contrat du 12 Février 1757, à haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Jacques de Salignac*, Comte de Fenelon, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel ; — 4. & ANTOINETTE LE PROVOST, morte, après avoir fait des preuves de 16 quartiers de nobleſſe pour être admiſe Chanoineſſe.

XIV. LOUIS-CÉSAR-PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Seigneur de la Touſche, chef de nom & d'armes de ſa Maiſon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine à la ſuite du Régiment de Cavalerie de Royal-Navarre, Penſionnaire du Roi & des Etats de Bretagne, a fait toutes les guerres ſous le regne de feu LOUIS XV, & n'eſt point marié.

Les titres particuliers de cette Maiſon, toutes les Hiſtoires & les plus anciens Regiſtres des Etats de Bretagne, juſtifient que de tems immémorial ceux de ce nom ont pris ſéance & ont eu voix délibérative dans l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats de cette Province ſous les anciens Ducs, comme depuis ſous les Rois de France ; qu'ils ont été Chambellans & Ecuyers des Ducs *de Bretagne ;* qu'ils paſſoient en revue, comme *Chevaliers*, avec des Crouſtilleurs & des Pages ; & qu'ils ont, de toute antiquité, poſſédé des Terres nobles, dont beaucoup portent encore leur nom, telles que Kerprovoſt, Kerauprovoſt, Keramprovoſt, la Provotais, la Ville-au-Provoſt, le Pleſſis-au-Provoſt, la Touſche-au-Provoſt, &c. où l'on voit leurs armes, qui ſont : *d'argent, à deux bandes de ſable.*

* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berri, Diocèſe de Bourges : Terre & Seigneurie qui releve de Châteauroux. Elle a pris ſon nom de l'ancienne Maiſon de *Pot*, qui l'a poſſédée très-longtems, d'où elle a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons de *Montmorency*, de *Sully*, de *Bourbon*, de *Louvois*, &c.

PRUNELÉ : Maiſon l'une des plus anciennes de Beauce, miſe au nombre de celles dont l'origine ſe perd dans l'antiquité des tems. Le plus ancien, dont la mémoire ſe ſoit conſervée par les titres, & depuis lequel on puiſſe ſuivre une filiation certaine, eſt

I. GUILLAUME PRUNELÉ, I. du nom, Seigneur de la Porte, Terre ſituée dans le Bailliage & à quatre lieues d'Eſtampes, du côté d'Orléans, à l'endroit même où la riviere d'Eſtampes, dite de *Juine*, prend ſa ſource. Il vivoit ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Son nom ſe trouve au nombre des Chevaliers du Vexin qui portoient banniere, ſuivant l'Hiſtoire latine des Normands d'un ancien Ecrivain, recueillie par *André du Cheſne*, & imprimée à Paris en 1619, *p.* 1035. Il eſt employé, en qualité de *Seigneur de la Porte*, dans le dénombrement, fait ſous le même regne, des Chevaliers du Bailliage d'Eſtampes, qui tenoient leur Fief du Roi, & qui avoient 60 livres de revenu. Du conſentement d'*Agnès*, ſa femme, & d'ADAM & PIERRE DE PRUNELÉ, ſes freres, il donna aux Lépreux d'Illiers la dixme du bled & du vin, & la même dixme qu'il avoit audit Illiers, par Lettres données à Eſtampes au mois de Juin 1202. *Geoffroi*, Sire *d'Illiers*, confirma cette donation par ſes Lettres du Jeudi avant l'Aſſomption N. D. l'an 1313. On ne peut dire au juſte ſi ce GUILLAUME DE PRUNELÉ étoit frere ou pere de FLORIMONDE PRUNELÉ, qui, ſuivant la Généalogie de la Maiſon de *Thiville* en Vendomois, fut mariée, en 1208, avec *Jacques de Thiville*, Seigneur de la Rochevert en Dunois, & de Sery près Baugency : cette derniere Terre ſe trouve encore aujourd'hui dans cette Maiſon de *Thiville*. GUILLAUME PRUNELÉ eut, d'*Agnès*, ſa femme, pour enfans ; — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2 & 3. PIERRE & GEOFFROI, morts avant 1248, dont leur frere aîné hérita ; — 4. & AGNÈS PRUNELÉ, Dame de Chaſſonville & des Coutures, au pays Chartrain, mariée

à *Payen d'Orléans*, Seigneur d'Egry & de Clery, qui légua, conjointement avec elle, aux Abbeſſe & Religieuſes de Voiſins, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Orléans, quatre muids d'avoine par an ſur le champart de Bonneville, le Dimanche avant la Fête de la Décollation de Saint-Jean-Batiſte 1267. Ils ſont tous deux enterrés dans l'Egliſe de cette Abbaye.

II. Guillaume Prunelé, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de la Porte, eſt nommé dans les Lettres données à Montpenſier le plus prochain Mardi d'après la Touſſaint l'an 1226, & eſt mentionné dans les Mémoires du Greffier *du Tillet*, avec les autres Seigneurs qui jurerent & promirent au Roi Louis VIII, de faire couronner ſon fils (depuis Saint-Louis), au cas qu'il vint à mourir pendant le voyage de la Terre-Sainte qu'il vouloit entreprendre. Ce Guillaume Prunelé eſt qualifié *Chevalier* dans différens titres, entr'autres un de l'an 1242, énoncé dans l'inventaire des titres de la Maiſon de *Vendôme*, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief, de la Maiſon de *Mondoubleau*, le lieu de la Fredonniere; & par des Lettres du jour de la Touſſaint 1244, ſcellées d'un *Sceau* de cire jaune, *chargé de* 10 *annelets*, dans leſquelles il reconnoît avoir vendu ſes Hayes d'Herbaut, du conſentement de M. le Comte de Blois. *Hugues de Châtillon*, Comte de Blois & de Saint-Pol, lui avoit donné, & à ſes freres, 50 livres de rente, à prendre ſur le fétage de Blois, par Lettres du mois d'Avril 1236; & *Jean de Châtillon*, Comte de Blois, ſon fils, du conſentement de *Marie d'Aveſnes*, ſa mere, fit, par autres Lettres du mois de Juin 1248, échange avec Guillaume Prunelé, qualifié *Chevalier*, de ces 50 livres de rente qui lui appartenoient en total comme héritier de ſes freres; & lui donna à la place le bois de Bardere, & la Terre qui appartenoit à *Renault d'Orleville*. Cet acte porte que la donation de 1236, lui avoit été faite du vivant de ſa premiere femme, nommée *Anne*; ce qui ſuppoſe qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent: — Guillaume, qui ſuit; — & Geoffroi, dont on ne connoît que le nom.

III. Guillaume Prunelé, III. du nom, Sire d'Herbaut, de la Porte, Seigneur d'Alzonne & de Montréal, dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne en Languedoc, fut un des Seigneurs François qui ſuivirent en Italie Charles, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, frere du Roi Saint-Louis, & qui ſe diſtinguerent à la bataille que ce Prince gagna ſur *Mainfroy*, Tyran de Sicile, & oncle de *Conradin*, le 26 Février 1266, ſous la ſeconde année du Pontificat de Clément IV, ſuivant le Livre intitulé: *Hiſtoriæ Francorum Scriptores per Franciſcum* du Chesne, *Tome V*, *p.* 826. Ce Guillaume Prunelé fit élever une Fortereſſe dans la Terre de la Porte, qu'il tenoit du Roi, ce qui lui attira un procès de *Guillaume de Linieres*, Seigneur de Mereville, depuis dit *de Merinville*, en Beauce. C'eſt ce qui appert d'un Arrêt du Parlement de Paris, rendu dans l'Octave de la Chandeleur 1266. Il tranſigea au ſujet des hayes de ſa Terre d'Herbaut, avec ſon Seigneur *Georges de Châtillon*, Comte de Blois, par acte du mois de Décembre 1268, ſcellé de ſon ſceau, où l'on voit, d'un côté, un *homme à cheval*, *tenant de la main droite une épée*, *& de la gauche un écuſſon chargé de ſix annelets*, *poſés* 3, 2 & 1; ce qui fait préſumer qu'il réduiſit les armes de ſa Maiſon au nombre de ces *ſix annelets d'or*, 3, 2 & 1 *en champ de gueules*, que ſa poſtérité a portés depuis. On les voit ainſi dans un Armorial de l'an 1310, qui étoit dans la Bibliothéque du feu Préſident *de Maiſons-Longueil*, à l'article des Seigneurs d'Herbaut & de la Porte, de même qu'aux Châteaux de la Porte, d'Herbaut, Gazeran, Liouville, le Pleſſis-Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, Saint-Germain-le-Deſiré, Thignonville & autres lieux & Egliſes. De ſon épouſe, nommée *Iſabelle*, du chef de laquelle il ſembleroit avoir été Seigneur du Château d'Alzonne & de la Châtellenie de Montréal, il laiſſa: — Guillaume, qui ſuit; — & Jean, Seigneur du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, pour lequel ſon frere aîné tranſigea par Procureur, comme ayant la garde de ſa Terre, avec noble Dame *Helie de Rochefort*, veuve de noble homme *Bérenger de Goginchis*, *Militis quondam ex Alzonâ*, comme tutrice d'*Helie de Goginchis*, ſa petite-fille, par acte du 18 Juin 1315, diſent des Mémoires de Famille. La

femme de JEAN PRUNELÉ ſe nommoit *Dannou*. Quoi qu'il en ſoit, il fut pere de — JEANNE PRUNELÉ, Dame de Bullou en 1350, & auſſi du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, femme de *Robert de Harcourt*, fils de *Robert*, Baron de Beaumeſnil, & de *Jeanne de Villequier*. Il fut Sire de Bullou à cauſe d'elle, & reçut un aveu le Dimanche jour de Saint-Laurent 1354. De ce mariage vint — *Robert de Harcourt*, Seigneur, du chef de ſa mere, de Bullou, du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, qui fut partie pour ſon tiers dans la vente faite de ces Terres, le 11 Avril 1372.

IV. GUILLAUME PRUNELÉ, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Herbaut, de la Porte, & des deux tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc, Aladerne, Montréal & Licairac en Languedoc, reſté mineur à la mort de ſes pere & mere, fut mis, avec ſon frere, ſous la tutelle de *Bernard de Monteſquiou*, leur plus proche parent. Il obtint, avec ſon frere, des Lettres de CHARLES IV, ſurnommé *le Bel*, données à Saint-Pol le 27 Avril 1322, adreſſées au Sénéchal de Carcaſſonne, leſquelles portoient que l'un pour deux tiers & l'autre pour un tiers, auroient rendu hommage au Roi pour la Terre d'Alzonne, qu'ils poſſédoient dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne. Il avoit auſſi rendu hommage, en 1317, au Comte *de Blois*, pour ſa Terre d'Herbaut; & épouſa *Jeanne d'Averton*, fille de *Geoffroi*, Chevalier, & de *Marguerite*, ſa femme. Après ſa mort, elle ſe remaria avec *Jean de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur de Chalancy, qui rendit aveu, à cauſe d'elle, au Comte *de Blois*, le Samedi après la Conception l'an 1335. Elle eut de ſon premier mari : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzonne, Leuc & Aladerne, qui tranſigea le 21 Septembre 1371, tant en ſon nom qu'en celui des co-Seigneurs de ces lieux, avec les Conſuls d'Alzonne, pour raiſon de la garde des clefs du même lieu. Il mourut, ſans poſtérité, avant la vente d'Alzonne, faite le 11 Avril 1372; — 3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de la Porte, éteinte, au XIIe degré, dans la perſonne de RENÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de la Porte, mort en Avril 1648, n'ayant eu qu'un fils, décédé à Tours, étant Page du Duc *de Guiſe*; & cinq filles, dont deux mariées. De cette branche eſt ſortie, au Xe degré, celle des Seigneurs de Saint-Germain-le-Deſiré, qui ſubſiſte, dont nous parlerons ci-après; — 4. ISABEAU, femme, en 1335, de *Jean le Jay*, Ecuyer; — 5. & MARIE, épouſe de *Jean de Courvoy*, Chevalier, Sire dudit lieu, dont : — *Jean*, *Guillaume*, *Guyon* & *Philippot de Courvoy*, qui paſſerent procuration à JEAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, leur couſin-germain, le dernier Décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne, à eux échus par le décès & ſucceſſion de leur mere.

V. GUI, dit GUYOT PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, Seigneur en partie d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, rendit aveu au Comte *de Blois*, pour la Terre d'Herbaut, le 11 Avril 1345; en reçut un de *Martin de Bourges*, le Mardi avant la Fête-Dieu même année; fit partage, avec le Comte *de Blois*, de certains bois & hayes près d'Herbaut en 1346; obtint des Lettres d'Etat du Roi JEAN, données à Breteuil en Normandie le 13 Juillet 1356, ſur l'expoſé qu'il ſervoit dans les guerres de ce Prince avec armes & chevaux; & tranſigea, en 1360, avec les habitans de Rieux, pour raiſon de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit épouſé *Marguerite de Pathay*, & teſta en 1346. Sa femme, devenue veuve, teſta en 1363, & nomma, pour ſes exécuteurs teſtamentaires, JEAN, ſon fils, qui ſuit; & *Pierre de Pathay*, ſon pere, Seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. JEAN PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, de Machenainville & de Beauverger, par ſa mere, & en partie de Rieux, Leuc, Alzonne & Aladerne, paſſa procuration conjointement avec *Robert de Harcourt*, ſon couſin, pour raiſon de leurs Terres en Languedoc, le 6 Avril 1366, à *Jean Garcias*, qui rendit aveu au Roi, en leurs noms, pour ces Terres, entre les mains du Sénéchal de Carcaſſonne, le 18 Mars 1371 : JEAN PRUNELÉ rendit auſſi aveu les même mois & an, pour la Terre & Seigneurie d'Herbaut, au Comte *de Blois*; & vendit, par contrat du 11 Avril 1372, conjointement avec les autres propriétaires, à

Nicolas

Nicolas de la Jugie, Chevalier, Seigneur de la Léviniere, Baron du Puyſalion, les Terres de Rieux, Aladerne, Alzonne & leurs dépendances; fut un de ceux que *Gui de Châtillon*, Comte de Blois & de Dunois, établit ſes Procureurs, par Lettres du 23 Mars 1391, pour la vente de ſes Comtés de Blois & de Dunois à LOUIS, Duc D'ORLÉANS; fut nommé, par le Roi CHARLES V, en 1392, Gouverneur, Bailli & Capitaine de la ville d'Orléans, ſon Conſeiller-Chambellan, & auſſi du même Duc D'ORLÉANS, qui le fit Gouverneur de ſon fils, CHARLES D'ANGOULÊME, depuis Duc D'ORLÉANS, dans le Conſeil duquel il fut admis en 1409. Il mourut en 1417, dans un âge avancé, & avoit épouſé, ſuivant un Regiſtre du Parlement de 1390, *Mabille le Baveux*, fille de *Gui*, Baron de Tillieres, & de *Marie d'Amboiſe*, dont: — 1. GUI, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, Conſeiller, Maître des Requêtes, Clerc ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Evêque d'Orléans, où il fit ſon entrée le 20 Mars 1398, mort en 1425, dans la 27e année de ſon Epiſcopat, & inhumé dans ſa Cathédrale, à laquelle il legua ſes habits & ornemens pontificaux; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. PERRINET, mort jeune en 1392; — 4. JACQUIN, auquel ſon pere céda ce qui appartenoit à PERRINET, ſon frere; — 5. & CATHERINE, femme de *Louis Maniſſart*, Seigneur d'Arebloy & de Noirépinay.

VII. GUILLAUME PRUNELÉ, V. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, du chef de ſa femme, rendit aveu de cette Terre en 1403, fut Conſeiller-Chambellan de CHARLES, Duc D'ORLÉANS, Comte de Blois, & fut tué à la bataille d'Azincourt, du vivant de ſon pere, le 25 Octobre 1415. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Janvier 1394, *Philippe de Machery* (niéce & héritiere de *Philippe de Guyancourt*, Seigneur de Gazeran & d'Ouarville), fille de feu *Guillaume de Machery*, Ecuyer, & de *Marguerite de Coutes*. Elle teſta le Mardi après la Saint-Denis, en 1395, & laiſſa de ſon mariage: — GUILLAUME, qui ſuit; — & JEAN, Abbé de Saint-Lomer de Blois en 1447.

VIII. GUILLAUME PRUNELÉ, VI. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, Capitaine de Harfleur & de Bonneval, Bailli de Caux, & Conſeiller-Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres du 11 Novembre 1457, mort en 1461, avoit épouſé 1°. *Bertrande d'Illiers*, veuve de *Martin de Rouvray*, Chevalier, Seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre*, Sire *d'Illiers*, & de *Marguerite de Taillecourt*; & 2°. *Marie de la Chapelle*, fille du Seigneur *de la Chapelle* & de la Salle. Du premier lit vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs d'Ouarville, éteinte, au XIe degré, dans ſon petit-fils JACQUES DE PRUNELÉ, Seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, qui ne laiſſa de *Jeanne de Fontenil*, ſon épouſe, que deux filles: — l'aînée, morte ſans alliance; — & la cadette, JEANNE DE PRUNELÉ, Dame d'Ouarville & de Courbenton, femme de *Jean du Puy*, Seigneur du Molin en Berri; — 3. JEAN, Prieur de Saint-Nicolas d'Auneau, vivant en 1489; — 4. & JEANNE, femme de *Pierre de Cugnac*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, d'Imonville, &c. Conſeiller-Chambellan du Roi Louis XI, & Maître des Eaux & Forêts de Normandie, dont elle reſta veuve en 1484.

IX. GUILLAUME PRUNELÉ, VII. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au Chapitre de Chartres le 30 Juin 1461, pour un muid de Terre aſſis à Morainville, relevant du Château de Leuc; & au Comte *de Dunois*, Seigneur de Château-Regnault, en 1489, pour ſa Terre d'Herbaut; fut Conſeiller-Chambellan de CHARLES, Duc D'ORLÉANS, & enſuite Gouverneur de la perſonne de LOUIS, Duc D'ORLÉANS, depuis Louis XII, pendant ſa minorité. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Août 1470, *Catherine de Beauvau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Beſſiere & du Rivau, Conſeiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne de Fontenais*, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & ANNE, femme, par contrat du 5 Mai 1495, de *Guillaume de Gaillon*, Ecuyer, Baron de Macy, &c. dont deux filles, l'une deſquelles, *Françoiſe de Gaillon*, épouſa, en 1516, *François de Harcourt*, Baron de Beaufou, Beuvron, &c. auquel elle porta les Terres de Macy, Croiſy,

Ardencourt, Chatignonville, Chaumuſſon, Limours, &c. étant reſtée unique héritiere par la mort de ſa ſœur.

X. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, &c. épouſa, par contrat du 15 Janvier 1508, *Antoinette le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Chavigny, Conſeiller-Chambellan du Roi Louis XI, & de *Madelene Gouffier*, Gouvernante des Enfans du Roi François I, & Dame d'honneur de *Catherine de Médicis*, Ducheſſe d'Orléans, enſuite Dauphine; ſœur d'*Artus Gouffier*, Seigneur de Boiſſy, & de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France; & fille de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, premier Pannetier du Roi, & de *Marie d'Amboiſe*, ſa premiere femme, ſœur de *Georges*, Cardinal *d'Amboiſe*. François de Prunelé eut de ſon mariage: — 1. René, qui ſuit; — 2. François, Seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui partagea, avec ſon aîné, le 21 Septembre 1540; fut Ecuyer Tranchant du Dauphin, & mourut ſans enfans; — 3. Jacques, Seigneur de Milly, Brouart, Fontenais, & du Fief Béon en Touraine, qui fit auſſi partage avec ſon frere aîné le 24 Juillet 1541; fut Abbé du Bourg-Dieu en Berri, Prieur de Saint-Georges & de Saint-Severt. Il renonça depuis à ſes bénéfices, & épouſa *Madelene Payen*, dont il n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve 1°. de *Claude le Roux*, Seigneur de Tilly, Bourgtheroude & Becdal, Conſeiller au Parlement de Rouen; & 2°. de *François de Marcillac*, Baron de Courcelles & de Combres, Châtelain de Saint-Sulpice & de Joderez en Périgord, premier Préſident au Parlement de Rouen; — 4. Louise, Abbeſſe du Monaſtere de Saint-Remy des Landes, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Chartres; — 5. & Bonnaventure de Prunelé, mariée, par contrat du 5 Janvier 1530, à *Nicolas de Chambray*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Blanday, Varenne, Chicou, Thevray, Baron d'Auffay, &c. d'une ancienne Maiſon de Normandie, dont la poſtérité ſubſiſte avec diſtinction.

XI. René de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de Gazeran, Pannetier ordinaire du Roi, fit partage avec ſes deux freres, les 21 Septembre 1540 & 24 Juillet 1541; & par ces actes il ſubſtitua à perpétuité, conjointement avec eux, la Terre & Seigneurie de Gazeran, & le Fief de Lavau, au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la Maiſon de Prunelé. Des *Mémoires* portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1528, *Anne de Dreux*, du Sang Royal de France, fille de *Jacques de Dreux*, Chevalier, Baron d'Eſneval & du Freſne, Seigneur de Pavilly, Muſy, Berville, Pierrecourt & de Louye, Vidame de Normandie, & de *Madelene de Hames*, ſa premiere femme. De cette alliance vinrent: — 1. André, qui ſuit; — 2. Louis, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Herbaut, lequel comparut, par Procureur, au Procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Touraine, du 18 Octobre 1559. Il épouſa *Marie de Marolles*, fille du Seigneur de Longcorme, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée — Marie de Prunelé, Dame d'Herbaut, femme de *Jean de la Perſonne*; mais n'en ayant point eu d'enfans, la Terre d'Herbaut retourna à Charles de Prunelé, ſon couſin-germain; — 3. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Machenainville & Beauverger, qui fut marié, dans la Chapelle de Saint-Denis, en la paroiſſe Saint-André-des-Arcs à Paris, le 25 Décembre 1566, avec *Jacqueline Groſlier*, fille de feu *Jean Groſlier*, Chevalier, Vicomte d'Aguiſy, Tréſorier de France & de Milan, & d'*Anne Briçonnet*, Dame de Couvay & de Santeins; mais il ne paroît point qu'il en ait eu des enfans; — 4. & Françoise, encore fille le 14 Février 1573, mariée depuis au Seigneur *de la Baudere*, en Normandie.

XII. André de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Gazeran, Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, mort en 1581, avoit épouſé, par contrat du 15 Juin 1558, *Marguerite le Veneur*, fille de *Jean*, Chevalier, Chambellan du Roi, Baron de Tillieres, Seigneur du Homme & du Carouge, Capitaine de Vire & Bailli de Rouen, & de *Gillonne de Montejan*, ſœur du Maréchal de France de ce nom. Leurs enfans furent: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Claude, Seigneur & Baron de Cricquetot, d'Eſneval, Engleſ-

queville-Leſneval, Meſlemont, Leſpinay, Lavau & des Rotis, qui tranſigea avec ſon frere le 6 Avril 1599, mourut, ſans alliance, le 24 Janvier 1654, à Cricquetot-Leſneval, Diocèſe de Rouen, & fut enterré, le 27, en l'Egliſe paroiſſiale de ce lieu; — 3. CLAUDINE, mariée, par contrat du 18 Février 1577, à *Jean de Laval*, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, Gournay-le-Guérin & Freſnay-le-Samſon, fils d'*Hugues de Laval*, & de *Marie de Méxieres*; — 4. MADELENE, femme, par contrat du dernier Avril 1578, de *Jean le Seſne*, Chevalier, Seigneur de Menilles, la Heuniere, la Champaigne & Clermont en Caux; — 5. & MARGUERITE, Religieuſe à Poiſſy.

XIII. CHARLES DE PRUNELÉ, Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur Châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, fit ſon teſtament le 2 Avril 1618, par lequel il legue à CLAUDE DE PRUNELÉ, ſon frere, la ſomme de 10 mille livres, & ſubſtitue tous ſes biens fonds à NICOLAS, ſon fils, & à ſes enfans; & à leur défaut, à FRANÇOISE & ELISABETH DE PRUNELÉ, ſes filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris en ſon Hôtel d'Eſneval, paroiſſe Saint-Côme, au mois d'Avril 1624, & avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1583, *Madelene Pinard*, Vicomteſſe de Combliſy, Dame de Cramailles, de Montoury, de Marolles & de Servenay, morte à Paris le 6 Avril 1654, & inhumée le 7 en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Côme. Elle étoit fille de *Claude Pinard*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secrétaire d'Etat & de ſes Commandemens, ſous HENRI III, Seigneur de Cramailles, premier Baron de Valois, Vicomte de Combliſy, Baron de Louvois, & de *Marie de Laubeſpine*, l'une des Dames de la Reine Mere. De ce mariage naquirent: — 1. NICOLAS DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur de Gazeran & autres lieux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mort, ſans alliance, au mois de Novembre 1563, étant le dernier mâle de la branche aînée de ſa maiſon; — 2. MARIE, Abbeſſe du Monaſtere de la Guiche en Blaiſois, de l'Ordre de Sainte-Croix, Diocèſe de Chartres; — 3. MARGUERITE, Religieuſe au même lieu; — 4. CLAUDE, Religieuſe en l'Abbaye de Chelles, Diocèſe de Paris; — 5. MADELENE, Religieuſe à Poiſſy; — 6. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 19 Mai 1615, à *Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouges & du Mondelis, Conſeiller & premier Préſident aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen. Etant veuve, elle rendit aveu, le 14 Octobre 1658, à *François Rouſſelet*, Comte de Château-Regnault, pour la Terre d'Herbaut, conjointement avec la Comteſſe *de Moucy*, ſa ſœur, autoriſée par Juſtice, au refus de ſon mari, comme héritiere en partie de leur pere, & pour le tout de leur mere, & par bénéfice d'inventaire de leur frere. Elle partagea avec ſa ſœur ſur la fin de 1668, eut pour ſa part la Baronnie d'Eſneval avec le Vidamé de Normandie, la Châtellenie de Pavilly & le Vicomté de Combliſy. Elle fit donation de la Baronnie d'Eſneval & du Vidamé de Normandie, au mois de Novembre 1677, ſous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes, à *Robert le Roux*, Baron d'Acquigny, ſon petit-fils, ce qui a été exécuté juſqu'à préſent par ſa poſtérité, qui ſubſiſte. Voyez ROUX (LE); — 7. & ELISABETH DE PRUNELÉ, batiſée à Paris, paroiſſe Saint-André-des-Arcs, le dernier Mars 1603, & mariée, en 1620, à *Jean le Bouteillier de Senlis*, Comte & Seigneur de Moucy-le-Vieux & de Moucy-le-Neuf, & de Vineil. Elle eut, du partage fait avec ſa ſœur, en 1668, de la ſucceſſion de ſon frere, les Terres & Châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que ſa fille, *Marie le Bouteillier de Senlis*, porta en mariage à *Henri-Auguſte d'Orléans*, Marquis de Rothelin.

Branche des Seigneurs & Barons de SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ, ſubſiſtante, ſortie de celle des Seigneurs DE LA PORTE, éteinte.

XI. JACQUES DE PRUNELÉ, I. du nom, Chevalier, Baron de Saint-Germain,

troiſieme fils de Gilles, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Meſange*, étoit mineur lors du partage proviſionnel des biens de la ſucceſſion de feu ſon pere, fait, le 22 Mai 1554, entre lui, ſes freres & ſes ſœurs. Par un ſecond partage du 27 Juin 1561, il eut pour ſa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Deſiré, au Bailliage de Chartres. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, ſous la charge & conduite de *Charles de Montmorency*, Seigneur de Meru, puis de Damville; obtint du Roi Charles IX, par Lettres données à Blois au mois d'Octobre 1571, l'érection en *Baronnie* de ſa Terre de *Saint-Germain-le-Deſiré*, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à ce Prince dans ſes Armées, & à ſes prédéceſſeurs. Ces Lettres furent enregiſtrées au Parlement de Paris le dernier Janvier 1582, en la Chambre des Comptes le 10 Février, & au Bailliage & ſiége Préſidial de Chartres le 2 Mars ſuivant. François, Duc d'Anjou & d'Alençon, frere du Roi, le fit ſon Chambellan ordinaire, par Lettres données au Camp de Hondecourt le 3 Septembre 1581; & il eut Commiſſion du Roi Henri III, le 9 Mai 1585, pour lever une Compagnie de 200 hommes de pied. Après la mort de ce Prince, il continua ſes ſervices ſous Henri IV, qui n'étant encore que Roi de Navarre, lui donna, au Camp d'Eſtampes, le 9 Juillet 1589, la Commiſſion de lever & mettre en garniſon dans Freſnay-l'Evêque, huit hommes de pied, ſoudoyés des revenus de ce lieu. Par autre Commiſſion de ce Prince, alors Roi de France, donnée au Camp d'Aubervilliers le 27 Juin 1590, il fut établi Gardien du même Château de Freſnay-l'Evêque, dont il s'étoit emparé pour le ſervice de Sa Majeſté. Il fit, le 3 Avril 1597, foi & hommage au Seigneur *de Meſlay*, pour la Terre de Saint-Germain-le-Deſiré, & avoit épouſé, par contrat du 23 Octobre 1558, *Jacqueline de Graffart*, fille de *François de Graffart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Fugereſt*. Etant veuve, elle partagea avec ſes enfans majeurs le 9 Août 1608, tant en ſon nom, que comme tutrice de ſes mineurs, & encore comme uſufruitiere. Elle mourut en ſon Château de Marvilliers en 1618, laiſſant: —— 1. Edme, qui ſuit; — 2. Jacques, III. du nom, Seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans ſa jeuneſſe l'un des 100 Chevaux-Légers de la Troupe du Roi, & enſuite Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Saint-Pol*. Il devint Baron de Saint-Germain par la mort de Jacques II, ſon neveu, & avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1603, *Madelene de Marvilliers*, Dame de Lavau, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Viabon, Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances, ſous la charge du Seigneur *de Montigny*, & de *Catherine d'Allonville-d'Oyſonville*, dont il ne laiſſa point d'enfans; — 3. Pierre, Seigneur de Marvilliers, puis Baron de Saint-Germain, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſon aîné; — 4. Marie, femme 1°. de *Huet du Pin*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, &c.; & 2°. de *Hardouin de l'Eſtang*, Ecuyer, Sieur de Boiſgillet; — 5. Madelene, mariée, 1°. par contrat du 6 Mars 1577, à *Michel de Marolles*, Ecuyer, Seigneur Baron du Puiſet; & 2°. à *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Bercis; — 6. Jacqueline, mariée, 1°. le 20 Juin 1592, à *Michel de Hallot*, Ecuyer, Seigneur de la Carrée, ſecond fils de *Jean*, & de *Louiſe de Cernay*; & 2°. avec *Claude de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Souzy, dont la poſtérité ſubſiſte; — 7. & Marthe, qui fut ſous la tutelle de ſa mere, mariée 1°. à *Jean du Lac*, Ecuyer, Seigneur de la Jonchere; & 2°. avec *Martin de Regnard*, Ecuyer, Seigneur de Preuilly. Elle mourut ſans enfans, & ſa ſucceſſion fut partagée, le 18 Février 1644, par Pierre de Prunelé, ſon frere, & les enfans de Jacqueline, ſa ſœur.

XII. Edme de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Germain-le-Deſiré & de Marvilliers, ſuivit le parti de la Ligue; & étant Lieutenant de la Compagnie du Sieur *de Vitry*, un des principaux Chefs de ce parti, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, ſe diſant *Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France*, lui accorda, par Brevet donné à Neufchâtel le dernier Février 1592, une gratification de 800 écus, pour le rembourſer des frais qu'il avoit faits à la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par le commandement

du Sieur *de la Chaſtre*, dans Clereau, laquelle ſomme de 800 écus lui avoit déja été ordonnée par ledit Sieur *de la Chaſtre*. Il fut auſſi Lieutenant de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers du Duc *de Guiſe*, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne & Brie, comme il paroît par des Lettres de ce Prince, données à Paris le 11 Novembre 1593. Il quitta depuis ce parti, & obtint du Roi HENRI IV un Paſſe-port, donné au Camp devant Laon le 17 Juin 1594, pour lui & 10 hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir ſon pere, après la mort duquel il fit partage à ſes freres & ſœurs le 19 Août 1603; & rendit aveu, le 4 Août 1606, de ſa Terre & Baronnie de Saint-Germain, à *Charles d'Angennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Gentilhomme ordinaire, Seigneur de Maintenon & Baron de Meſlay. LOUIS XIII, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus & au Roi HENRI IV, lui accorda une penſion de 4000 livres, par ſon Brevet du 6 Décembre 1616. Il vivoit encore au mois de Février 1625, & avoit épouſé, par contrat du 8 Septembre 1596, *Iſabelle de Boullehard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Cheſne-Brichanteau, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviéve de Poiret*, dont, pour fils unique :

XIII. JACQUES DE PRUNELÉ, II. du nom, Seigneur & Baron de Saint-Germain, qui fut émancipé par Lettres de bénéfice d'âge, enthérinées au Bailliage de Chartres le 5 Juillet 1624; & enſuite, aſſiſté de Meſſire *Michel de la Ferriere*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſon curateur, il tranſigea avec ſon pere, comme majeur, pour raiſon des droits de feu ſa mere, les 16 Juillet 1624 & 8 Février 1625. Il fut tué depuis dans un combat ſingulier, par le Sieur *de Plainville*, ſans avoir été marié, de ſorte que la Terre de Saint-Germain-le-Deſiré retourna à JACQUES DE PRUNELÉ, III. du nom, ſon oncle, & enſuite à PIERRE, qui ſuit, frere dudit JACQUES.

XII. PIERRE DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Germain & de Marvilliers, troiſieme fils de JACQUES, I. du nom, & de *Jacqueline de Graffart*, étoit mineur & ſous la tutelle de ſa mere en 1603. Il acquit, par contrat du 24 Décembre 1627, la ſixieme partie de la Terre de Marvilliers & Bois de Saint-Lyé, d'*Urban de Challet*, Ecuyer, demeurant à Bercis, paroiſſe de Chanceville, comme pere & gardien noble de ſes enfans, & de feu *Anne de Saint-Martin*, ſa femme, fille de *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Sieur de Bercis, & de MADELENE DE PRUNELÉ; hérita, en 1633, de la Terre & Baronnie de Saint-Germain, par la mort de JACQUES DE PRUNELÉ, III. du nom, ſon frere; & ayant ſurvécu à tous ſes freres & ſœurs, il recueillit encore la ſucceſſion de MARTHE DE PRUNELÉ, la derniere d'elles, conjointement avec les enfans de JACQUELINE DE PRUNELÉ, ſes neveux & niéce, avec leſquels il fit partage le 18 Février 1644, comme nous l'avons dit. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1615, *Cécile de Mondoré*, fille de *Germain*, Ecuyer, Seigneur de Rondeau, & d'*Anne Roger*. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. EDME, Seigneur de Marvilliers, mort, ſans alliance, au mois d'Octobre 1645, au retour de l'armée; — 3. & MARIE, morte femme, ſans enfans, de *Jean Sachel*, Ecuyer, Seigneur de Villebourgeon.

XIII. JACQUES DE PRUNELÉ, IV. du nom, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, mort avant 1680, avoit épouſé, par contrat du 18 Août 1656, *Jeanne-Agnès de Rigné*, fille de *Barthelemi*, Chevalier, Seigneur de la Guériniere, Dammarie & Blemars, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Madelene du Perray*, Dame du Chançay, Vaumorin & le Moteux en Touraine. Elle mourut veuve à Paris, le 27 Juin 1681, & fut inhumée le lendemain à Saint-André-des-Arcs. De ce mariage naquirent : — 1. JULES, qui ſuit; — 2. ANTOINE-AGNÈS, Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Gilles du Tertre, près Châteaudun, dont il ſe défit. Il s'embarqua enſuite ſur mer vers l'an 1684, & depuis on n'entendit plus parler de lui, ni du Vaiſſeau qu'il montoit; — 3. JEANNE-MADELENE, Religieuſe aux Véroniques de Blois, nommée Abbeſſe de l'Abbaye des Chanoineſſes de Sainte-Geneviéve de Chaillot, près Paris, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, par Brevet du Roi du 15 Août 1713. Elle en prit poſſeſſion

le 9 Décembre ſuivant, & après l'avoir gouvernée ſagement pendant près de 18 ans, elle la remit entre les mains du Roi au mois de Juin 1732, & ſe retira aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle eſt morte le 16 Mars 1743, âgée de 76 ans; — 4. LOUISE, née au Château de Saint-Germain le 14 Avril 1668, morte, ſans alliance, le 25 Décembre 1744, ayant fait ſon légataire univerſel PARFAIT DE PRUNELÉ, Seigneur de Thignonville, ſon couſin-germain, dont il ſera parlé à ſa branche; —— 5. & MARIE-ANNE, morte en 1697, Religieuſe au Couvent des Véroniques de Blois.

XIV. JULES DE PRUNELÉ, Chevalier, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, &c. Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, le 24 Mars 1682, Lieutenant au même Régiment en 1684, retiré du ſervice en 1688, mort, âgé de 40 ans, le 11 Février 1698, avoit épouſé, 1°. par contrat du 3 Novembre 1686, célébration le 12 en l'Egliſe Saint-Mery, *Louiſe de Marvilliers*, morte à Paris le 30 Juin 1687, âgée de 27 ans, fille unique & héritiere de *Jean de Marvilliers*, Chevalier, Seigneur de Viabon en Beauce, & d'*Anne de Certieux*, Dame de la Manauriere au Perche & du Breuil près Illiers, au pays Chartrain; & 2°. dans l'Egliſe Saint-Sulpice à Paris le 17 Février 1689, par contrat du 15 précédent, *Marguerite Dorat*, née le 15 Avril 1656, morte au Couvent des Cordelieres du Fauxbourg Saint-Germain à Paris, le 18 Février 1730, dans la 75ᵉ année de ſon âge, & inhumée le 19 dans le Caveau de cette Maiſon, fille de *Jean Dorat*, Conſeiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Philippe de Chaillou*. Du premier lit il a eu: — 1. JULES-CÉSAR, qui ſuit; & du ſecond: — 2. MARIE-AGNÈS, née à Paris le 12 Novembre 1689, morte jeune; —— 3. MARIE-JEANNE, née à Paris le 29 Décembre 1691, mariée, dans l'Egliſe paroiſſiale de Chaillot-lès-Paris le 10 Janvier 1720, contrat paſſé le 13 Décembre 1719, avec *Céſar de Courtarvel-de-Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verde & Bourſay en Dunois; morte au Château de Lierville le 28 Mai 1733, âgée de 42 ans, dont la poſtérité ſubſiſte; —— 4. MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 7 Décembre 1693, morte Religieuſe aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit profeſſion le 12 Juillet 1712; — 5. & LOUISE-ANTOINETTE, née le 29 Avril 1695, Religieuſe au même lieu, Profeſſe le 23 Juillet 1713, morte en 176...

XV. JULES-CÉSAR DE PRUNELÉ, Chevalier, Baron de Saint-Germain & de Molitard, Seigneur de Marvilliers, Viabon, Valliere, Chatet, &c. né à Paris le 14 Juin 1687, Capitaine au Régiment des Landes, Infanterie, le 17 Octobre 1706, bleſſé d'un coup de fuſil à la bataille de Blangies ou Malplaquet, près de Mons en Hainaut, le 11 Septembre 1709, mort le 14 Mars 1738, dans la 51ᵉ année de ſon âge, & inhumé à Paris en l'Egliſe Saint-Etienne-du-Mont, avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1719, célébration le lendemain dans l'Egliſe de Champigny près Blois, *Antoinette Pailhés*, fille d'*Auger Pailhés*, Ecuyer, Seigneur de Gouere, près de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette Ponthon*. Elle eſt morte au Château de Saint-Germain-le-Deſiré le 18 Novembre 1729, âgée de 30 ans, & a laiſſé pour fils unique:

XVI. JULES-ETIENNE-HONORÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Marquis de Prunelé, Baron de Saint-Germain-le-Deſiré, Baron Châtelain de Molitard, Seigneur de Valliere, Chatet, Moleans, Seillats, &c. né le 16 Mai 1722, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *le Verrier* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Mars 1746, célébration dans l'Egliſe Saint-Laurent le 14, *Gabrielle-Charlotte de Grouches-de-Chepy*, née le 9 Juillet 1719, veuve, ſans enfans, de *Jean-Louis de l'Etendart*, Marquis de Bully, & fille de *Nicolas-Antoine de Grouches*, Marquis de Chepy, Seigneur de Hupy, Ramburelles en Picardie, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de *Marie-Geneviéve Bequin d'Angerville*, décédée le 29 Juin 1775, & inhumée le lendemain à Saint-Sulpice à Paris, dont: — 1. JULES-ANTOINE-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. LOUIS-ETIENNE-HUBERT, né le 3 Octobre 1749, mort à 6 mois; — 3. JULES-HENRI, dit *le Chevalier* DE PRUNELÉ, né le 15 Mars 1751, Officier au Régiment de Chartres, Cavalerie, en 1767, & au

Régiment des Gardes-Françoiſes en 1769; — 4. & MARIE-CHARLOTTE, née le 13 Mars 1747, mariée à *N... Eon de la Baronie*, Marquis de Soiſy, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XVII. JULES-ANTOINE-EMMANUEL, Comte DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Seillats près Blois, né le 25 Mai 1748, a épouſé, en la Chapelle du Palais-Royal à Paris, paroiſſe Saint-Euſtache, le 8 Juin 1775, contrat paſſé le jour précédent, devant *l'Homme* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Blanche-Adélaïde le Moine-de-Belliſle*, fille de *Jean-Batiſte le Moine-de-Belliſle*, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, & d'*Emilie-Hélene de Palerne*.

Branche des Seigneurs de GUILLERVAL, éteinte, ſortie de celle des Seigneurs de LA PORTE.

IX. LIONET PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de HUGUES, II. du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleſſis*, ſa ſeconde femme, tranſigea avec ETIENNE PRUNELÉ, Seigneur de la Porte, ſon frere conſanguin, ſur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498, & eut pour ſa part la Terre de Guillerval, dont le Prieur d'Auneau, ſon frere-germain, rendit aveu pour lui en 1499. Il épouſa *Béatrix de Miolans*, dont: — 1. URBAN, qui ſuit; — 2. JEAN, Prieur Commendataire de Vercors & de Larnage en Dauphiné, qui, en 1526, fit donation entre-vifs de ſes biens en faveur de ſon frere; — 3. ANNE, femme de *Juſt de Primerie*, Seigneur de Lemps; — 4. & ALIX, à laquelle *Françoiſe de Chabannes*, femme de *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, pere de la Ducheſſe *de Valentinois*, légua, par ſon teſtament, une ſomme de 400 livres tournois. Elle épouſa, après la mort de ſes pere & mere, par contrat du 17 Mai 1517 *Joachim de Monteil*, Chevalier, Seigneur du Port-Saint-Vallier, fils de feu *Mathieu*, Chevalier, Seigneur du Port, & de *Louiſe de Scey*.

X. URBAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Guillerval, Saint-Aignan & Jodainville, rendit foi & hommage, le 30 Juin 1532, à LOUIS, Cardinal DE BOURBON, Evêque Duc de Laon, Pair de France, en qualité d'Abbé de Saint-Denis en France, de deux Fiefs ſitués à Guillerval, & donna procuration, le 27 Mai 1559, à *Jean Girault*, Procureur & Praticien en Courlaye à Eſtampes, pour faire & porter en ſon nom la foi & hommage à *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, Bouville & Farcheville, pour raiſon d'un autre Fief ſitué à Guillerval. Il rendit encore différens aveux, à cauſe de ſa femme, pour ſa Terre de Jodainville, paroiſſe de Dommerville, les 15 Juin 1539 & 10 Octobre 1542; fit un échange à Jodainville par acte du 16 Octobre 1543, dans lequel il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*; fut préſent à la renonciation faite de ſa future ſucceſſion par LOUISE DE PRUNELÉ, ſa fille, le 4 Mars 1548; & mourut la même année. Des *Mémoires* de Famille diſent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne-ſur-Mer, & qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte d'Enghien. Il avoit épouſé, par traité du 31 Juillet 1525, *Jeanne de Ligneris*, ſeconde fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Tachere, & de *Louiſe de Balu*, ſa veuve, auparavant femme d'ETIENNE DE PRUNELÉ, Seigneur de la Porte & de Gaudreville. Après la mort de ſon mari, elle obtint ſouffrance du Seigneur *d'Arnouville*, le 15 Octobre 1549; fit ſa foi & hommage en perſonne le 11 Mars 1552; conſentit au mariage de ſon fils aîné, par procuration du 14 Juillet 1567; partagea ſes enfans des biens de la ſucceſſion de leur pere, le 12 Juillet 1571; & la ſienne fut partagée, après ſon décès, le 12 Décembre 1572. Elle eut de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. GILLES & CLAUDE, morts avant le partage du 12 Juillet 1571; — 4. LOUISE, mariée, par contrat du 18 Janvier 1548, à *Gabriel de Barbançois*, Ecuyer, Seigneur d'Auzan & de Corbillé, laquelle, moyennant la ſomme de 3500 liv. tournois, qui lui fut promiſe par ſon contrat de mariage, renonça à la ſucceſſion future de ſes pere & mere. En faveur de

ce mariage, *Antoinette de Miolans*, femme de *Pierre d'Aumont*, Baron de Châteauroux, lui donna la ſomme de 500 liv. tournois pour ſes robes & habillemens; —— 5. MARIE, qui vivoit veuve, en 1571, de *Jean du Ru*, Ecuyer, Seigneur de Biſay & du Grand-Hôtel de Baudreville; — 6 & 7. GILLONNE & CHARLOTTE, Religieuſes aux Dominicaines de Montargis, auxquelles leurs frere & ſœurs céderent, par le partage du 12 Décembre 1572, quelques héritages, pour en jouir en uſufruit durant leur vie; — 8. JACQUELINE, mariée, par contrat du 2 Septembre 1563, avec *Claude de Languedoüe*, Ecuyer, Seigneur de Puſſay en partie, de la Barre, de Rettreville & de Saint-Aignan. Ils conſentirent au mariage de leur fils aîné le 17 Octobre 1593; — 9. & MARIE, dite *la Jeune*, encore fille lors du partage du 12 Décembre 1572, & depuis mariée avec *Renée de Tachere*, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu.

XI. FRANÇOIS DE PRUNELÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny & en partie de Thignonville, & Baron de Caniel en Caux, fait, à l'âge de 16 ans, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte *d'Enghien*; bleſſé d'un coup de lance à la bataille de Ceriſoles le 14 Avril 1544; fait Lieutenant de la Compagnie du Sieur *d'Eſtrées*, après la mort du Comte *d'Enghien*, embraſſa la Religion Proteſtante; & étant attaché au parti de HENRI IV, alors Roi de Navarre, il fut tué par les Ligueurs, près Marneuf en Beauce, en 1587. Sa mémoire fut honorée des ſiens par une épitaphe qui ſent la naïveté Gauloiſe, qu'on lit dans *Moréri*. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1567, *Marguerite du Monceau*, Dame de Thignonville en partie, & Baronne de Caniel, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Thignonville, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, fille de *Charles d'Alençon*, Seigneur Baron de Cany & de Caniel en Normandie, pays de Caux; celui-ci fils légitimé de *René*, Duc *d'Alençon*, & de *Germaine de Ballue*. *Marguerite du Monceau*, devenue veuve, demanda ſouffrance pour ſes enfans au Seigneur *de Méréville*, le 14 Mars 1588, pour raiſon des héritages ſitués au terroir de Villiers, en la Châtellenie de Méréville, à eux échus par la mort de leur pere. Elle obtint encore ſouffrance du Seigneur *d'Arnouville*, le 24 Octobre de la même année, pour ſon fils aîné, à cauſe d'un Fief ſitué à Jodainville; tranſigea avec ſes enfans, pour ſes droits, le 20 Avril 1594; fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ſes deux derniers fils, & de ſa derniere fille, mineurs, le 20 Avril 1599. Ses enfans furent: — 1. JOSIAS, qui ſuit;

2. THÉODORE, auteur de la branche des Seigneurs de Jodainville, éteinte dans ſon fils FRANÇOIS DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-Bois, & en partie de Jodainville, qui ſervit à l'arriere-ban dans l'armée du Roi en Lorraine, commandée par CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, ſuivant ſon Certificat donné à Bar-le-Duc le 21 Novembre 1635. Il mourut ſans avoir été marié, & laiſſa des *Mémoires généalogiques* de ſa Maiſon, principalement ſur les branches cadettes.

3. ETIENNE, Seigneur d'Ocqueville, auteur de la branche des Seigneurs de Thignonville, rapportée ci-après; — 4. ANNE, née le 24 Janvier 1568, mariée, par contrat du 19 Avril 1596, avec *Abel de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, qui, devenu veuf, tranſigea avec ſes beaux-freres, au nom & comme tuteur de ſes enfans mineurs, le 18 Février 1622; —— 5. JEANNE, née le 18 Février 1570, laquelle, étant veuve d'*Antoine des Fourneaux*, Ecuyer, Seigneur de Lumery & de la Cocherie, enſaiſina, le 6 Avril 1611, un contrat de vente faite à la Fabrique de Chalo-Saint-Mars le 6 Mars précédent; — 6. MADELENE, née le 16 Novembre 1573, mariée, en 1595, avec *Eſprit de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur d'Alainville; — 7. & SUSANNE, mineure & ſous la tutelle de ſa mere en 1599, mariée depuis avec *René de Villeran*, Ecuyer, Seigneur en partie de Guillerval, qui tranſigea avec ſes beaux-freres le 12 Juillet 1621. Sa femme ratifia cette tranſaction le 23 Mars 1622.

XII. JOSIAS DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, du Trapeau, du grand Chicheny, Baron Châtelain de Caniel en Caux, Seigneur en partie de Thignonville,

Thignonville, né le 26 Janvier 1596, élevé à la Cour du Roi de Navarre, depuis HENRI IV, Roi de France, commanda, pendant les troubles de la Ligue, une Compagnie de Carabiniers & d'Arquebuſiers à cheval; tranſigea avec ſes freres & le Seigneur *de Saclas*, ſon beau-frere, le 18 Février 1622; mourut au Château de Guillerval avant 1628, & fut enterré dans une tour du Parc dudit lieu. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Jeanne de Saint-Pol*, fille d'*Etienne de Saint-Pol*, Ecuyer, Seigneur des Emondans & de la Haye, & de *Gabrielle le Prince*. De ce mariage vinrent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur du Trapeau, dont la ſucceſſion fut partagée en même-tems que celle de ſon pere par ſes frere & ſœurs, le 3 Mai 1637; — 3. ESTHER, femme de *Claude de Frétard*, Ecuyer, Seigneur d'Outarville, Mondeſir & de Poilly, lequel ſe remaria, en 1652, avec *Anne de Hérouard*; — 4. GABRIELLE, épouſe de *Jean de Hellin*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve ſous Dourdan, en 1637; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Jacques de Beuille*, Ecuyer, Seigneur de Mondétour.

XIII. JACQUES DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur & Baron de Caniel, & de Thignonville en partie, aſſiſta & fut préſent au contrat de mariage d'ETIENNE DE PRUNELÉ, Seigneur d'Ocqueville & de Thignonville, ſon oncle, le 15 Décembre 1625. Il mourut depuis fort jeune, avant ſon pere, & 6 mois après la naiſſance de ſa fille. Il avoit épouſé *Julie de la Taille*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Annorville & de Bouilly en Beauce, & de *Julie de Lenfernat*. Elle ſe remaria, en 1630, avec *Pierre de Lenfernat*, ſon couſin-germain, Chevalier, Seigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, &c. Capitaine-Commandant le Régiment d'Infanterie du Comte *de Harcourt*, Ingénieur & Maréchal-de-Camp, tué d'un coup de canon devant Roſes en Catalogne. Elle ne laiſſa de ſon premier mari qu'une fille, nommée — JULIE DE PRUNELÉ, qui partagea, le 3 Mai 1637, la ſucceſſion de ſon ayeul paternel, & celle du Seigneur *du Trapeau*, ſon oncle, avec ſa tante, de l'autorité du Sieur *de Courteilles*, ſon tuteur & beau-pere, & d'ETIENNE DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, &c. ſon grand-oncle & curateur. Elle fut mariée, le 26 Septembre 1645, avec *Jacques de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Marcinvilliers & des Eſſars, dont elle reſta veuve au mois de Janvier 1683; mourut au Château des Eſſars le 25 Septembre 1695, & fut inhumée dans le Parc dudit lieu, ayant toujours profeſſé la Religion Proteſtante. Sa poſtérité ſubſiſte. Voyez TAILLE (DE LA).

Branche des Seigneurs de THIGNONVILLE, *ſortie de celle de* GUILLERVAL.

XII. ETIENNE DE PRUNELÉ, troiſieme fils de FRANÇOIS, & de *Marguérite du Monceau-de-Thignonville*, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, Thignonville, Jodainville, &c. étoit mineur le 20 Avril 1594, ſous la tutelle de ſa mere; ſervit en Flandres en 1606, dans l'armée du Prince *Maurice*; tranſigea, tant pour lui que pour ſon frere THÉODORE, avec le Seigneur *de Saclas*, ſon beau-frere, le 18 Février 1622; rendit foi & hommage à Eſtampes le 26 Avril 1635, pour raiſon de la moitié de la Juſtice de Thignonville, qu'il avoit acquiſe par décret ſur *Chrétien du Monceau*, Ecuyer, ci-devant Seigneur en partie de Thignonville; ſervit, la même année, dans l'armée du Roi en Lorraine, à la ſuite de l'arriere-ban, ſous la charge de *Dominique d'Eſtampes*, Seigneur d'Aplaincourt, en eut un Certificat du Duc *d'Angoulême*, Général de cette Armée, le 21 Novembre 1635; obtint des Lettres de *Committimus*, en qualité de l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, le 26 Janvier 1636; eut, le 26 Août ſuivant, Commiſſion de Sa Majeſté pour lever une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Bruel-Gueribalde; & mourut le 21 Février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Décembre 1625, *Marie de Cormont*, fille d'*Antoine le Fevre-de-Cormont*, Seigneur dudit lieu & de la Selle, paroiſſe de Vendieres, près Montmirel en Brie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes ſous la charge du Duc *de Bouillon*, & de feu *Madelene Hotman*. Elle ne vivoit plus en 1658. Ses enfans furent:

— Antoine, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Comte *de Liſlebonne*, mort, ſans alliance, en 1659, d'une bleſſure qu'il reçut dans un combat ſingulier, près de la ville de Furnes en Flandres; — & Charles, qui ſuit.

XIII. Charles de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, de Jodainville, Argeville, &c. fut d'abord Capitaine-Lieutenant de Chevaux-Légers du Comte *de Liſlebonne*, par Lettres du 15 Mars 1659. Après la mort de ſon pere, il rendit foi & hommage au Seigneur *de Gomerville*, à cauſe de ſon Fief de la Grancourt & de ſes Terres de Jodainville, & au Duc *d'Eſtampes*, pour raiſon de ſa Juſtice de Thignonville & autres héritages, les 12 & 15 Mars 1663. Etant Capitaine réformé du Régiment de Sultzbach, Cavalerie, il eut ordre, le 6 Juin 1668, de ſe rendre à Metz, pour ſervir à la ſuite de la Compagnie des Chevaux-Légers de Joyeuſe; fut choiſi pour avoir le commandement d'une des nouvelles Compagnies de Cavalerie qu'on levoit pour le ſervice du Roi, & l'ayant levée le 1 Mars 1672, il alla joindre avec elle le Régiment de la Rabliere, pour y ſervir avec les autres Compagnies dont ce Régiment devoit être compoſé; & fut tué en Catalogne au mois de Juin 1676, étant Capitaine-Commandant & Major de ce Régiment, ſuivant un Certificat, daté de Perpignan le 22 Janvier 1678, donné par le Maréchal *de Navailles*. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1658, célébration le 29, *Judith de Jaucourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron d'Eſpeuilles, &c. & de *Françoiſe d'Anlezy*. Elle mourut de la petite-vérole à Paris, le 27 Janvier 1670, âgée d'environ 37 ans, & laiſſa de ſon mariage: — 1. François-Antoine, qui ſuit; — 2. Charles-Louis, né à Thignonville le 30 Juillet 1661, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rabliere. Il ſervit en Rouſſillon pendant les campagnes de 1676, 77 & 1678, juſqu'à la paix, qu'il fut réformé; & mourut à Thignonville le 3 Mai 1681, âgé de 20 ans; — 3. Pierre, né à Thignonville le 14 Décembre 1662, mort le 1 Janvier 1665; — 4. Jacques-Philippe, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 5. Charlotte-Judith, née à Thignonville le 21 Juin 1660, mariée, par contrat du 27 Avril 1687, avec *Louis de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Genonville, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, fils de *Paul de Villereau*, Chevalier, & de *Catherine de Juguenay*, Dame de Courbehaye. Peu après ſon mariage, elle embraſſa la Religion Catholique; mourut au Château de Genonville le 6 Septembre 1728, dans la 69e année de ſon âge, & fut inhumée le 7 dans l'Egliſe paroiſſiale de Voves, laiſſant des enfans, dont la poſtérité ſubſiſte; — 6. & Marie-Mauricette, née à Thignonville le 27 Mars 1667, laquelle, après la révocation de l'Edit de Nantes en 1688, alla en Hollande & dans le Brandebourg; paſſa enſuite en Angleterre, où elle épouſa *Pierre-Carle François*, refugié comme elle, Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Angleterre, & depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Prunelé, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Thignonville & de Jodainville, né le 9 Mars 1659, mené en Allemagne à l'âge de 10 ans, par *Philippe de Baviere*, Prince de Sultzbach, Colonel d'un Régiment au ſervice de France, fut d'abord Page de ce Prince, eut dans la ſuite le commandement d'une Compagnie de Cavalerie au ſervice de l'Empereur Léopold; revint en France après la mort de ſon pere, rendit foi & hommage au Seigneur *d'Arnouville*, pour ſes héritages de Jodainville, le 3 Juin 1681; mourut à Thignonville le 1 Octobre 1705, âgé de 47 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe dudit lieu. Il avoit embraſſé la Religion Catholique depuis pluſieurs années, & avoit épouſé, au lieu des Bordes, près de Sezanne en Brie, le 16 Juillet 1679, *Suſanne de Cormont*, fille d'*Abraham le Fevre-de-Cormont*, Chevalier, Seigneur de Nuiſement, &c., & d'*Anne le Fevre-de-Cormont*. Elle embraſſa auſſi la Religion Catholique, mourut au mois de Mai 1710, & fut inhumée dans l'Egliſe de Thignonville auprès de ſon mari. Ses enfans furent: — 1. Charles-Albert, né le 13 Avril 1681, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, le 26 Décembre 1696, enſuite Lieutenant au même Régiment, ſuivant un Certificat donné, le 1 Avril 1697, par le Lieutenant-Colonel, daté de Keſerlautre en Al-

lemagne : il mourut peu de tems après ; — 2. François-Hector, né le 4 Mars 1682, mort le 11 Août 1683 ; — 3. Samuel-Antoine-Maurice, né aux Bordes en Brie le 10 Novembre 1683, mort en bas-âge ; — 4. Gabriel-François, mort à 10 mois ; — 5. & François-Antoine, qui ſuit.

XV. François-Antoine de Prunelé, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. né le 31 Octobre 1690, Enſeigne-Colonel du Régiment d'Artagnan, Infanterie, ſe trouva en cette qualité au ſiége de Tournay, pris par les Alliés en 1709 ; & épouſa, le 25 Juin 1710, *Marie-Angélique Raulin*, née à Ypres en Flandres le 13 Janvier 1688, fille de *Louis*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & de *Marie-Madelene Thieulin*. Il fit donation, conjointement avec ſa femme, ſous la réſerve de l'uſufruit, le 22 Novembre 1733, de ſa Terre de Thignonville & dépendances, à Parfait & Henri de Prunelé, freres, ſes couſins-germains. Elle eſt morte le 14 Septembre 1745, & lui le 5 Mai 1748, n'ayant eu qu'une fille, — Angélique-Geneviéve de Prunelé-de-Thignonville, née le 20 Février 1715, Profeſſe aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, le 16 Décembre 1731, morte aux Cordelieres de Saint-Marcel, le 31 Mai 1747.

XIV. Jacques-Philippe de Prunelé, quatrieme fils de Charles, & de *Judith de Jaucourt-d'Eſpeuilles*, né au Château de Thignonville le 20 Décembre 1665, batiſé le 19 Avril 1666, Chevalier, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, appellé *le Grand-Hôtel des Carneaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du grand Guignard-ſous-Authon en Beauce, entra Cadet, à l'âge de 15 ans, dans le Régiment de la Fere, dont il fut enſuite Lieutenant ; paſſa, en 1684, dans la Compagnie des Cadets nouvellement créée & établie dans la Citadelle de Straſbourg, où il fit, la même année, abjuration de la Religion Proteſtante. En ſortant des Cadets, il fut fait Lieutenant au Régiment Royal, Infanterie, d'où le Maréchal *d'Humieres*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, le tira pour le mettre dans ce Corps ; & après quatre ans de ſervice, il le fit Commiſſaire-Provincial & enſuite Major de ce Corps. Il ſe trouva à la bataille de Fleurus le 1 Juillet 1690, ſervit, en 1692, au ſiége de Namur que Louis XIV commandoit en perſonne ; ſe trouva au combat de Steinkerque, au bombardement de Charleroy, & à la canonade de Peer en 1702, le Duc *de Bourgogne* commandant alors l'armée ; fut fait Lieutenant d'Artillerie par Brevet du Grand-Maître du 9 Avril 1703 ; quitta le ſervice en 1705, & mourut au grand Saint-Mars, près d'Eſtampes, le 18 Mai 1739, dans la 74e année de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Février 1695, célébration le 14, dans l'Egliſe de Chalo-Saint-Mars, Diocèſe de Chartres, *Marie de Savoye*, née le 18 Octobre 1674, morte dans le Couvent des Dames de la Congrégation d'Eſtampes, le 6 Avril 1756, fille de *Benoît de Savoye*, Ecuyer, Seigneur de Nanteau, Formarville, &c. Tréſorier-Général des Fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le 14 Août 1683, & d'*Anne Parfait*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Parfait, qui ſuit ; — 2. Armand, né le 31 Octobre 1697, Lieutenant en premier dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui, montant la garde à Valenciennes en Hainaut, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Eſcaut, & s'y noya le 24 Septembre 1719, dans la 22e année de ſon âge. Il fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Jacques de la même Ville ; — 3. Henri, auteur des Seigneurs de Chalo-Saint-Mars, rapportés ci-après ; — 4. Jean-Prosper, né le 31 Juillet 1714, mort, étudiant à Nemours, le 8 Novembre 1727, dans la 14e année de ſon âge ; — 5. Catherine, née à Saint-Mars le 6 Janvier 1699, morte fille à la Congrégation d'Eſtampes, le 16 Mai 1769 ; — 6. & Antoinette-Félicité, née le 15 Décembre 1721, morte cinq jours après.

XV. Parfait, Marquis de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. né le 13 Décembre 1695, fait Chevalier de Saint-Louis par le Roi, étant à Gand, en Août 1745, mort en 177.., avoit

épouſé, par contrat du 7 Janvier 1724, *Marie des Acres-de-Laigle*, née le 19 Juin 1700, morte à Thignonville le 22 Décembre 1762, & inhumée dans l'Egliſe dudit lieu, fille de *Jacques-Louis des Acres-de-Laigle*, Marquis de Laigle, Seigneur d'Apres, la Chapelle, &c. Brigadier des Armées du Roi en 1704, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Normandie, au Bailliage d'Alençon, mort au Château de Laigle le 19 Janvier 1768, âgé de 98 ans, & de *Marie Choppin*, Dame d'honneur de feu LOUISE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ, Princeſſe du Sang, appellée *Mademoiſelle de Charolois*. De ce mariage il a laiſſé : — 1. N... DE PRUNELÉ, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, tué au ſiége du Château de Namur le 25 Septembre 1746 ; — 2 & 3. MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE & LOUISE-FRANÇOISE-LÉONTINE, dont nous allons parler, toutes deux élevées dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE DE PRUNELÉ, née le 12 Décembre 1724, a épouſé, dans l'Egliſe de Thignonville, le 11 Mars 1750, contrat paſſé, le 4 précédent, devant *Boudard*, Notaire à Thignonville, *Nicolas-Balthaſard-Melchior*, Comte *de Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, Mondeville, Loutteville, Dampmart en partie, &c. Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, né le 9 Janvier 1720, fils de *Nicolas-Charles de Bizemont*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie-Catherine-Charlotte de Sainxe-d'Ormeville*, à condition que leurs enfans & deſcendans, à perpétuité, joindront les nom & armes de PRUNELÉ, aux nom & armes de *Bizemont*. Leurs enfans ſont : — 1. *André-Gaſpard-Parfait de Bizemont-de-Prunelé*, né à Thignonville le 31 Mars 1752, Eleve de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, & en Avril 1769, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Royal Picardie ; — 2. *Charles-Guillaume-Marie*, dit *le Chevalier de Bizemont-de-Prunelé*, né à Thignonville le 10 Septembre 1754, auſſi élevé à l'Ecole Royale Militaire ; — 3. *Nicole-Aimée-Adélaïde*, appellée *Mademoiſelle de Bizemont-de-Prunelé*, née le 22 Décembre 1750, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr ; — 4. *Olimpe-Henriette*, dite *Mademoiſelle de Thignonville*, née le 25 Juin 1753 ; — 5. *Marie-Charlotte-Reine*, nommée *Mademoiſelle d'Argeville*, née le 5 Janvier 1763 ; — 6. & *Françoiſe-Léontine de Bizemont-de-Prunelé*, appellée *Mademoiſelle de Loutteville*, née à Thignonville, ainſi que ſes ſœurs, le 30 Juillet 1765.

LOUISE-FRANÇOISE-LÉONTINE DE PRUNELÉ-THIGNONVILLE, née le 27 Novembre 1725, élevée, avec ſa ſœur, dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, a épouſé, par contrat paſſé devant *Sarradin*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756, en vertu d'une diſpenſe de Rome, célébration le 6 Novembre ſuivant, dans la Chapelle du Château de Chantôme, paroiſſe de Binas, au Diocèſe de Blois, *François-Gabriel de Morogues*, Comte de Fonfaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Selle, Drigny, &c. en Nivernois, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine, mort en ſon Château de Fonfaye le 16 Décembre 1762, âgé de 78 ans. Il étoit veuf d'*Eliſabeth du Faur-Courcelles*, ſa premiere femme, décédée, ſans enfans, à Fonfaye le 7 Avril 1756. De ſon ſecond mariage il a laiſſé, pour fils unique : — *Parfait-Marie-François-Gabriel*, dit le Marquis *de Morogues*, appellé, depuis la mort de ſon pere, *le Comte de Fonfaye*, né audit lieu le 28 Juin 1758. Voyez MOROGUES.

Seigneurs de CHALO-SAINT-MARS, *ſortis des Seigneurs de* THIGNONVILLE.

XV. HENRI, appellé *le Chevalier*, puis *Comte* DE PRUNELÉ, né à Saint Mars le 20 Juin 1700, troiſieme fils de JACQUES-PHILIPPE DE PRUNELÉ, & de *Marie de Savoye*, Seigneur du Fief de Chalo-Saint-Mars, dit *les Carneaux*, de Saint-Mars en partie, & du grand Guignard-ſous-Authon, par les partages faits avec ſon frere devant *Bellanger* & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 4 Juin 1756, a été Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de la Marine, Infanterie, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Sa mauvaiſe ſanté l'obligea de quitter le ſervice en 1757, & il a obtenu une penſion de retraite de 600 livres. Il a épouſé, par

contrat passé devant *Quinquet* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 17 Avril 1761, célébration en l'Eglise Saint-Sulpice le 23 du même mois, *Antoinette-Guillemette de Bonsens*, Demoiselle des Espinets, née le 25 Mai 1737, fille de feu *Charles-Adrien de Bonsens*, Chevalier, Marquis des Espinets, & de Dame *Nicole-Elisabeth du Moustier-de-Sainte-Marie*, dont : — AUGUSTIN-MARIE-ETIENNE, qui suit ; — & ELISABETH-PARFAITE DE PRUNELÉ, née le 15 Février 1762, morte le 14 Août suivant.

XVI. AUGUSTIN-MARIE-ETIENNE, appellé *le Vicomte* DE PRUNELÉ, est né à Saint-Mars le 5 Novembre 1763.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs *de Liouville, Richarville & de Lezanville*, sortie de celle des Seigneurs *de la Porte*, au VIe degré. Elle a été formée par COLINET DE PRUNELÉ, Ecuyer, troisieme fils de GUILLAUME, Chevalier, Sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne Lange*, Dame de Saint-Aignan. Il fut Seigneur de Liouville en Beauce, par le partage qu'il fit avec GUI, Seigneur de la Porte, &c. son frere aîné, le 9 Décembre 1424. JACQUELINE DE PRUNELÉ, héritiere de cette branche, fut mariée avec *N... de Valleteau* ou *Balleteau*, Ecuyer ; Seigneur de la Varenne, &, à cause d'elle, de Romainville, suivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 Août 1573, pour raison d'héritages situés au terroir de Ninouville.

La Maison de PRUNELÉ porte pour armes : *de gueules, à six annelets d'or, posés 3, 2 & 1.*

Généalogie dressée sur titres originaux & *Mémoires* de Famille. On peut encore consulter *Historia Normanorum*, donnée par DU CHESNE ; *Historiæ Francorum Scriptores*, par le même ; les *Mémoires & Recherches du Greffier* DU TILLET ; l'*Histoire de la Maison de Harcourt*, par LA ROQUE ; les *Additions aux Mémoires de Castelnau*, par LE LABOUREUR ; les *Antiquités d'Estampes*, par FLEUREAU ; les *Annales d'Orléans*, par LA SAUSSAYE ; l'*Histoire de la ville d'Orléans*, par LE MAIRE ; le *Gallia Christiana* de 1656 ; *Sainte-Marthe*, le P. *Anselme*, &c. ; & *Moréri*, Edition de 1759, pour les branches éteintes de la Maison de PRUNELÉ.

PRUNIER, en Dauphiné : Famille noble qui remonte à

JEAN PRUNIER, Seigneur de Fouchaut en Touraine, qui épousa *Marie Rolland*. Il en eut : — JEAN, qui suit ; — & ARTUS, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-André, rapportée ci-après.

JEAN PRUNIER, II. du nom, Seigneur de Grigny, en Forez, épousa, en 1522, *Léonarde Fournier*, dont vint :

JEAN PRUNIER, III. du nom, marié à *Jeanne de Renouard*, de laquelle il n'eut que deux filles, sçavoir : — CLAUDINE PRUNIER, Dame de Cuzieu, femme de *Jean Henry*, dont — *Artus Henry*, Seigneur de Cuzieu, Bourgoin, la Salle, &c. qui épousa sa cousine-germaine *Denise de Bellievre*, fille du Chancelier de ce nom. — L'autre fille, nommée MARIE PRUNIER, épousa, en 1569, *Pomponne de Bellievre*, depuis Chancelier de France.

Branche des Seigneurs de SAINT-ANDRÉ.

ARTUS DE PRUNIER, I. du nom, Seigneur de la Buissiere, fils puîné de JEAN, & de *Marie Rolland*, épousa, par contrat passé à Valence le 6 Mars 1537, *Jeanne de la Colombiere*, fille de *François*, Seigneur de Peyrins, Gouverneur d'Orange, & de *Marthe Gaultier*. Il acquit plusieurs Terres en Dauphiné, où il s'établit, & eut deux fils & deux filles, sçavoir : — 1. LAURENT, Seigneur de Montavit, marié à *Claudine de Bullioud*, dont deux filles : — LUCRÉCE, mariée à *François de Chabo*, Seigneur de Lécherel en Savoie ; — & LOUISE, femme de *Claude de la Porte-de-l'Artaudiere*, Seigneur de Saint-Lutier ; — 2. ARTUS, qui suit ; — 3. MADELENE, mariée, en 1558, à *Jean de Bellievre*, Seigneur de Hautefort, dont — *Anne de Bellievre*, femme d'*Ennemond de Rabot*, Seigneur d'Illins, & mere d'*Anne de Rabot-d'Illins*, mariée, le 13 No-

vembre 1599, à *Chriſtophe de Harlay*, Comte de Beaumont; — 4. & Bonne de Prunier, mariée, en 1564, à *Laurent Allemand-de-Laval.*

Artus de Prunier, II. du nom, Seigneur de Saint-André-de-Rozan, acheta d'*Antoine*, Comte *de Clermont*, la Seigneurie de Virieu en Dauphiné, en rendit hommage au Roi Dauphin le 1 Décembre 1573; fut premier Préſident du Parlement de Dauphiné, puis de celui de Provence; & mourut en 1616. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Forcalquier le 12 Février 1572, *Honorade de Simiane*, fille de *François*, Seigneur de la Coſte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur des Iſles & Château d'Yſlès-Marſeille, & de *Claire Guerin.* Leurs enfans furent: — 1. Laurent, qui ſuit; — 2. Adrien, auteur de la branche des Seigneurs de Lemps, rapportée ci-après; — & ſept filles, dont cinq mariées, & deux Religieuſes.

Laurent de Prunier, Baron de Saint André, Seigneur de Virieu, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, épouſa, par contrat du 6 Février 1604, *Marguerite de Bellievre*, fille de *Pomponne*, Chancelier de France, & de Marie de Prunier, dont, entr'autres enfans: — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Gabriel, rapporté après ſon aîné; — 3. Honorade, femme d'*Ennemond de Vachon*, Seigneur de la Roche-Belmont, qu'elle épouſa en 1633; — 4. & Marie-Marguerite, mariée, en 1651, à *Henri de la Poype*, Comte de Ferrieres.

Nicolas de Prunier, Seigneur de Saint-André, Virieu, &c. premier Marquis de Virieu, par Lettres du mois d'Avril 1655, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 23 Juin & 2 Juillet ſuivant, Ambaſſadeur à Veniſe en 1668, mort le 22 Octobre 1692, étant premier Préſident du Parlement de Grenoble, avoit épouſé, le 16 Février 1658, *Marie du Faure*, Dame du Teil, dont il ne laiſſa que deux filles, ſçavoir: — Justine de Prunier, mariée, le 26 Avril 1682, à *Joſeph-Louis-Alphonſe*, Marquis *de Saſſenage*; — & Marie-Claudine de Prunier, mariée, par contrat du 28 Janvier 1696, à *Joſeph de Forbin*, Marquis de Janſon. Voyez Forbin.

Marquis de Virieu.

Gabriel de Prunier, ſecond fils de Laurent, & de *Marguerite de Bellievre*, deuxieme Marquis de Virieu après ſon frere, qui lui ſubſtitua ce Marquiſat, fut Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & y épouſa, par contrat paſſé le 6 Août 1665, *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, & de *Marie de Saive.* De ce mariage vinrent cinq fils & une fille, — Catherine-Thérese, Religieuſe. L'aîné des garçons fut — Nicolas, qui ſuit; — le cinquieme, nommé Joseph de Prunier, dit *le Chevalier de Saint-André*, étoit Capitaine dans le Commiſſaire-Général, quand il obtint, le 24 Juillet 1708, Brevet de Colonel à la ſuite du Régiment de Croy; fut fait Brigadier le 1 Février 1719; Enſeigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Charoſt en 1727; Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734; Lieutenant en 1735; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1743; & étoit Gouverneur de Montreuil, quand il eſt mort à Straſbourg, le 27 Août 1761.

Nicolas de Prunier-de-Saint-André, II. du nom, troiſieme Marquis de Virieu, né le 8 Avril 1670, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Couronne, Infanterie, épouſa, par contrat du 15 Janvier 1701, *Chriſtine-Thereſe de Saſſenage*, fille de *Charles-Louis-Alphonſe*, Marquis *de Saſſenage*, & de *Claudine de la Motte-de-Brion*, dont:

René-Ismidon-Nicolas de Prunier-de-Saint-André, Marquis de Virieu, Gouverneur de Vienne, Lieutenant-Général des Armées du Roi du 10 Mai 1748, mort le 25 Novembre 1765, en ſa 68e année. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1730, *Anne-Françoiſe-Charlotte de Beauvais*, fille de *Michel-Gabriel-Raphael*, Baron *de Beauvais*, & de *Françoiſe-Charlotte Landouillette-de-Logiviere*, ſa premiere femme.

Seigneurs de LEMPS.

ADRIEN DE PRUNIER, I. du nom, Seigneur de Lemps, fils puîné d'ARTUS, II. du nom, & d'*Honorade de Simiane*, épouſa, en 1618, *Iſabeau de Roux-de-Morges*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — ETIENNE, mort ſans alliance ; — & ADRIEN, qui ſuit.

ADRIEN DE PRUNIER, II. du nom, Seigneur de Lemps, d'Agnieres, de la Cluze & de Maubourg, après le décès d'ETIENNE, ſon frere aîné, épouſa, en 1675, *Marie de Montchenu*, dont, entr'autres :

FRANÇOIS DE PRUNIER, Seigneur de Lemps, &c. marié, en 1703, à *Barbe de la Croix-de-Chevrieres-de-Saint-Vallier*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS, appellé *le Chevalier de Lemps*, Brigadier le 29 Mars 1758, Colonel, en 1759, d'un Régiment de ſon nom, aujourd'hui Vivarais, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761 ; — 3. LOUIS-DENIS, Chanoine de Saint-Chef ; — 4. MARIE-ANGÉLIQUE ; — 5. & une autre fille, Religieuſe.

JEAN-BATISTE DE PRUNIER, appellé *le Marquis de Lemps*, né en 1708, a été Capitaine au Régiment de Bretagne, puis Maréchal-de-Camp en 1759, & Commandant du Vivarais. Il a épouſé *Anne-Armande de Balthaſar-de-la-Vincelaye*, morte à Tournon le 6 Juillet 1754, en ſa 34ᵉ année, fille unique de *Marc-Louis-Iſaac de Balthaſar*, Seigneur de la Vincelaye, mort le 11 Février 1742, Colonel-Commandant du Régiment de Dieſbach, Suiſſe, & d'*Eliſabeth-Thereſe de Verthamon*, de la Ville aux Clercs.

Les armes : *de gueules, à une tour d'argent, crenelée & ſommée d'un donjon de même.*

* PRUSSE (LA) : Ce Pays, qui a le titre de Royaume depuis l'an 1700, avoit été érigé en *Duché*, en 1525, pour ALBERT DE BRANDEBOURG, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui ayant embraſſé le Luthéraniſme, s'empara de la Pruſſe, que ſa poſtérité a gardée, & qui eſt entrée dans la Maiſon des Electeurs DE BRANDEBOURG.

FRÉDERIC I, Electeur DE BRANDEBOURG, né à Koniſberg le 1 Juillet 1657, ſuccéda, en 1688, à l'Electorat de Brandebourg, que FRÉDERIC-GUILLAUME, I. du nom, ſon pere, lui laiſſa dans l'état le plus floriſſant. L'Empereur reconnut pour Royaume la Pruſſe, & FRÉDERIC fut proclamé Roi à Koniſberg le 18 Janvier 1701 ; établit l'Ordre de l'Aigle noir ; fonda une Académie des Sciences à Berlin ; & y mourut le 25 Février 1713, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Août 1679, *Eliſabeth-Henriette*, fille de *Guillaume* VI, Landgrave *de Heſſe-Caſſel*, morte le 27 Juin 1683 ; 2°. le 28 Septembre 1684, *Sophie-Charlotte*, fille d'*Erneſt-Auguſte*, Duc *d'Hanovre*, morte le 1 Février 1705 ; & 3°. le 28 Novembre 1708, *Sophie-Louiſe*, fille de *Frédéric*, Duc *de Meckelbourg*, morte le 29 Juillet 1735. Du premier lit il a eu : — 1. LOUISE-DOROTHÉE, premiere femme de *Frédéric*, Prince héréditaire *de Heſſe-Caſſel*, depuis Roi de Suede (Voyez SUEDE), morte le 23 Décembre 1705 ; & du ſecond lit : — 2. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, mort en bas-âge ; — 3. & FRÉDERIC-GUILLAUME, qui ſuit.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, II. du nom, Electeur DE BRANDEBOURG & Roi de Pruſſe, né le 15 Août 1688, parvint au Trône en 1713, ſous les heureux auſpices de la paix, fonda, en 1721, la ville de Poſtdam, y fit des établiſſemens avantageux ; & mourut d'hydropiſie le 31 Mai 1740, laiſſant dans un état floriſſant ſes provinces, ſes finances & ſes troupes. Il avoit épouſé, le 28 Novembre 1706, SOPHIE-DOROTHÉE, fille de GEORGES-LOUIS, Electeur D'HANOVRE & Roi d'Angleterre, morte le 28 Juin 1757. De ce mariage ſont iſſus onze enfans, entr'autres : — 1. FRÉDÉRIC, qui ſuit ; — 2. AUGUSTE-GUILLAUME, Prince Royal de Pruſſe, rapporté après ſon aîné ; — 3. FRÉDÉRIC-HENRI-LOUIS, appellé *le Prince* HENRI, né le 18 Janvier 1726, Prévôt du Chapitre de Magdebourg,

Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, marié, le 15 Juin 1752, à *Willelmine de Heſſe-Caſſel*, née le 23 Février 1726, ſans enfans; — 4. AUGUSTE-FERDINAND, rapporté après ſes freres; — 5. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 28 Septembre 1714, mariée, le 30 Mai 1729, à *Charles-Frédéric*, Margrave *de Brandebourg-Anſpach*, veuve le 3 Août 1757; — 6. PHILIPPINE-CHARLOTTE, née le 13 Mars 1716, mariée, le 2 Juillet 1733, à *Charles de Brunſwick*, Duc de Wolfembutel; — 7. LOUISE-ULRIQUE, née le 24 Juillet 1720, veuve le 12 Février 1771, d'ADOLPHE-FRÉDÉRIC, Roi de Suede; — 8. ANNE-AMÉLIE, née le 9 Novembre 1723, Abbeſſe de Quedlinbourg.

FRÉDÉRIC II, Roi de Pruſſe, Electeur DE BRANDEBOURG, Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Cleves, Magdebourg, Poméranie, &c. Grand-maître des Ordres de l'Aigle noir & du Mérite, né le 24 Janvier 1712, a ſuccédé à ſon pere le 31 Mai 1740. La mort de l'Empereur CHARLES VI, arrivée au mois d'Octobre ſuivant, lui donna lieu de faire valoir ſes prétentions ſur la Siléſie, qui, par un traité de paix conclu le 28 Juillet 1742, avec l'Impératrice-Reine, lui fut aſſurée preſque toute avec le Comté de Glatz. Il a épouſé, le 12 Juin 1733, *Eliſabeth-Chriſtine*, née le 8 Novembre 1715, ſœur de *Charles*, ci-deſſus, & fille de *Ferdinand-Albert*, Duc *de Brunſwick-Volfembutel*, dont il n'a point d'enfans. Ce Prince, dans les intervalles que la guerre lui a laiſſés, n'a travaillé qu'à faire fleurir les Arts, les Sciences & le Commerce dans ſes Etats, à entretenir ſes armées ſur un bon pied, & à y faire obſerver une exacte diſcipline. Il eſt aujourd'hui, en 1776, un des co-partageans, avec l'Impératrice Reine de Hongrie, & l'Impératrice de toutes les Ruſſies, de pluſieurs Provinces du Royaume & de la République de Pologne. La ſublimité de ſon génie, l'étendue de ſes connoiſſances & la variété de ſes talens, ſont connues de tout l'Univers.

AUGUSTE-GUILLAUME, Prince Royal de Pruſſe, aîné des freres du Roi, mort le 12 Juin 1758, avoit épouſé, le 6 Janvier 1742, *Louiſe-Amélie de Brunſwick-Wolfembutel*, née le 29 Janvier 1722, ſœur cadette de la Reine de Pruſſe, dont: — FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit; — & FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILLELMINE, née le 7 Août 1751, mariée, le 4 Octobre 1767, à GUILLAUME, Prince DE NASSAU-DIETZ, & Dillembourg, Stathouder de Hollande.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, III. du nom, Prince Royal de Pruſſe, Chevalier de l'Aigle noir, né le 25 Septembre 1744, a épouſé, 1°. le 15 Juillet 1765, *Eliſabeth-Chriſtine-Louiſe de Brunſwick-Wolfembutel*, née le 8 Novembre 1746, dont — FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, née le 7 Mai 1767; & 2°. le 15 Juillet 1769, à *Frédérique-Louiſe de Heſſe-Darmſtadt*, née le 16 Octobre 1751. De ce ſecond lit ſont iſſus: — 1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 3 Août 1770; — 2. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 4 Novembre 1773; — 3. FRÉDÉRIC, né le 18 Novembre 1774.

AUGUSTE-FERDINAND, appellé *le Prince* FERDINAND, troiſieme frere du Roi de Pruſſe, né le 23 Mai 1730, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean à Sonnembourg, a épouſé, le 27 Septembre 1755, ANNE-ELISABETH-LOUISE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT, née le 22 Avril 1738, dont, pour enfans vivans: — 1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN, né le 11 Novembre 1771; — 2. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 18 Novembre 1772; — 3. FRÉDÉRIQUE-LOUISE-DOROTHÉE-PHILIPPINE, née le 24 Mai 1770.

PUCHOT, en Normandie, Seigneur des Alleurs & de Guerponville, porte pour armes: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au chef auſſi d'or.* Voyez ALLEURS, *Tome I.*

PUGET (DE): Famille noble, qui tire ſon origine de la ville de Brignoles, & a pour chef

JEAN PUGET, que le Roi RENÉ, Comte de Provence, annoblit, par Lettres du mois de Mars 1443, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté. Il acquit les Terres de Chaſtueil, Aurefrede, Brenon & Fuveau. Elle a formé pluſieurs branches, la plûpart éteintes. Il y en a trois qui ſubſiſtent, ſçavoir celle des Seigneurs

addition à la page 577. du Tome XI.

ligne 21. après Marquis de Vierville ajoutez

dont Henriette de Puget de Barbentane, mariée, le 20. juin 1775, à Jacques-Aimé-Joseph Prestre, Chevalier, Comte de Vauban, Sous-lieutenant de Gendarmerie & Chambellan de le Duc d'Orléans. Voyez la Généalogie de la maison de le Prestre au mot Vauban, Tome X

Seigneurs de Bras, dans les enfans de JOSEPH-HONORÉ DE PUGET, Seigneur de Bras, qui testa en 1750. De son mariage avec *Marie-Anne-Claire-Catherine le Brun*, fille d'*Honoré*, ancien Mousquetaire du Roi, & Capitaine au Régiment de Champagne, qu'il avoit épousée en 1735, il a laissé : — 1. HENRI ; — 2 & 3. ALEXANDRE-HONORÉ-LOUIS & JEAN-LOUIS, Chevaliers de Malte ; — 4. JOSEPH-HENRI, né posthume ; — 5. GABRIELLE-MARIE-THÉRESE, femme de *N... de Jauffroi*, Seigneur de Fonture à Bonnieu ; — 6. & PAULINE.

La branche des Marquis de Barbéntane a commencé à PIERRE DE PUGET, fils puîné de JEAN-BATISTE, II. du nom, Seigneur de Ramatuelle, & de *Marguerite de Bionneau*. Il a épousé sa cousine N... DE PUGET-DE-CABASSOLE-REAL, héritiere de PAUL-FRANÇOIS, Seigneur de Barbéntane. De ce mariage sont issus : — 1. PAUL-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE-JOSEPH-HONORÉ ; — 3 & 4. PIERRE & MARC-ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte aux années 1718 & 1731.

PAUL-FRANÇOIS DE PUGET-DE-CABASSOLE-REAL, Seigneur de Barbéntane, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1730, a épousé, à Avignon, sa cousine JEANNE-GABRIELLE DE PUGET-CHASTUEIL, dont : — JOSEPH-PIERRE-BALTHASARD-HILAIRE, qui suit ; — & EDME, dit *le Chevalier de Barbéntane*.

JOSEPH-PIERRE-BALTHASARD-HILAIRE DE PUGET, appellé *le Marquis de Barbéntane*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Schomberg, avec Brevet de Mestre-de-Camp, a épousé, le 19 Mai 1753, ~~*Elisabeth-Charlotte de Manildet-de-Vierville*~~, fille de *Charles*, Marquis de Vierville,

La branche des Barons de Saint-Marc subsiste dans la personne de JEAN-LOUIS DE PUGET-SAINT-MARC, Chevalier de Saint-Louis, avec une pension assignée sur le Trésor Royal, en récompense de ses services, ancien Capitaine au Régiment de Tallard, marié à *Pauline de Bougerel-Fontienne*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes DE PUGET de Provence sont : *d'argent, à une vache passante de gueules, sommée entre les deux cornes d'une étoile d'or.* On peut consulter sur cette Famille, l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p. 258 & suiv.*

PUJO-DE-LA-FITTOLLE : Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même.* Voyez FITTOLLE (LA), *Tome VI.* de ce Dictionnaire.

PUJOLS : Famille originaire de Beaucaire, dans le Bas-Languedoc, qui remonte, aux termes de l'Arrêt de maintenue de noblesse du 17 Octobre 1670, à

BERNARD DE PUJOLS, qualifié *noble* dans son testament du 13 Août 1466, retenu par *Imbert*, Notaire de ladite Ville. Il étoit le quatrieme ayeul de

PIERRE DE PUJOLS, qui acheta du Marquis *d'Ambres*, le 7 Mai 1665, la Terre & Baronnie de la Grave, au Diocèse d'Albi. Celui-ci est l'ayeul, par PIERRE-JEAN, un de ses cadets, de

N... DE PUJOLS, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Royal-Piémont, Brigadier des Armées du Roi, qui n'a point pris d'alliance.

JEAN DE PUJOLS, fils aîné de PIERRE, II. du nom, Seigneur de la Grave, fut Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & est mort dans son Château de la Grave en Albigeois, le 30 Mai 1760, âgé de 83 ans. Il fit son héritier — PIERRE DE PUJOLS, son fils aîné, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse, marié le 21 Avril 1697. Il a eu trois fils, sçavoir : — 1. JEAN-JACQUES-LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Sieur d'Estampes, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Fontenoy. Il avoit mérité des pensions, pour s'être distingué à celle de Guastalla ; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, Sieur de Rosnel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, vivant, sans alliance, en 1761.

JEAN-JACQUES-LOUIS DE PUJOLS a épousé, le 12 Mars 1742, *Gabrielle de*

Foucaud-Villars, de laquelle il a laiſſé, en mourant, ſept filles, & un fils, qui ſuit.

PIERRE-LOUIS-JACQUES DE PUJOLS, cinquieme Seigneur de la Grave, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, né le 12 Décembre 1738, chef actuel de toute la Famille, dont il y a pluſieurs branches, & dont eſt N... DE PUJOLS, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps en 1761, & N... DE PUJOLS, Lieutenant-Colonel de Carabiniers la même année.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable couronné, armé & lampaſſé de gueules.*

* PUISAYE (DE) ou DE LA PUISAYE : Maiſon l'une des plus anciennes de la Province du Perche. Dans les Chartes latines on lit *Puiſeïa, de Puiſeïâ, Puiſacenſis.* La Terre & Seigneurie de Puiſaye, ſituée dans la paroiſſe de la Meſniere, en latin *Menereïa, de Menereïâ*, a donné ſon nom à des Seigneurs diſtingués dès le XIe ſiécle, qui poſſédoient cette Terre & celle de la Meſniere, toutes les deux relevantes du Roi. La derniere étoit alors regardée comme Ville, place forte & en état de défenſe.

On voit dans tous les actes, depuis ce tems juſqu'aujourd'hui, les Seigneurs DE PUISAYE, qualifiés de Chevalier (*Miles*), & de *nobles & puiſſans Seigneurs ;* qu'ils ont fait des dons conſidérables à différentes Egliſes, & qu'ils ont toujours été attachés au ſervice de leurs Souverains.

I. Le premier connu, par filiation ſuivie, eſt ROBERT DE PUISAYE, Seigneur de la Meſniere, qui, par une Charte de l'an 1096, du conſentement de *Cécile*, ſon épouſe, & de GUILLAUME, ſon fils, fit pluſieurs donations conſidérables à l'Abbaye de Saint-Martin de Séez. Outre ce GUILLAUME, dont on ne voit point la poſtérité, il eut encore — ROBERT, qui ſuit.

II. ROBERT DE PUISAYE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Puiſaye & de la Meſniere, par une Charte de l'an 1133, ſous l'épiſcopat de *Gérard*, Evêque de Séez, cautionna, avec le Seigneur *de Longpont*, le Seigneur de *Saint-Julien-ſur-Sarthe*, envers le Chapitre de Séez, pour la ceſſion que ce dernier lui fit des droits & dixmes qu'il avoit ſur la paroiſſe de Saint-Julien. Il eut de ſa femme, nommée *Jeanne*, trois fils, ſçavoir : — 1. ROBERT, qui donna à l'Abbaye de la Trappe des prés, ſitués dans la paroiſſe de la Meſniere. Il eſt dénommé, à cette occaſion, avec pluſieurs autres Seigneurs, dans une Bulle du Pape ALEXANDRE III, du 15 des Calendes de l'an 1173 : il ne paroît pas qu'il ait eu poſtérité ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. & GERVAIS, Seigneur en partie de la Meſniere, qui aumôna, en 1194 & 1195, à la Léproſerie de Chatrage, & à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Mortagne, des Terres & la dixme du Bois-Jouſſelain. Il ne paroît pas auſſi avoir eu poſtérité.

III. GUILLAUME DE PUISAYE, qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puiſaye & de la Meſniere, conſentit que *Gervais de Chiray*, & *Girard*, ſon fils, ſes vaſſaux, à cauſe de ſa Seigneurie de la Meſniere, donnaſſent à l'Abbaye de la Trappe la Terre du Marchais & les prés. Ces deux donations furent confirmées par *Rotrou*, Comte du Perche, en 1189. Le même GUILLAUME DE PUISAYE ſervit à l'arriere-ban en 1214, & eſt nommé dans les Rôles de cette année, rapportés par LA ROQUE, *Dominus Puiſacenſis ;* fieffa de l'Abbaye de la Trappe un pré à Montiſambert, joignant la maiſon des Lépreux, pour 15 ſols, monnoie du Perche, payables à la Saint-Jean-Batiſte, ſuivant une Charte de l'an 1227. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & GUILLAUME, dit *le Jeune*, Prêtre & Chanoine de Touſſaint de Mortagne.

IV. GUILLAUME DE PUISAYE, II. du nom, auſſi qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puiſaye, de la Meſniere & de la Ferre, donna, par acte du Jeudi avant la Purification 1292, au Chapitre de Touſſaint de Mortagne, la préſentation de la Cure de la Meſniere, ſous la condition que la premiere fois qu'elle viendroit à vaquer, le Chapitre ſeroit tenu d'y nommer *Guillelmum de Puiſeïâ, conſanguineum, Presbiterum & Canonicum ;* & à ſon refus une perſonne à ſon choix. Il donna encore au Chapitre la dixme de la paroiſſe, & fonda dans l'E-

gliſe une Chapelle en 1300. De ſa femme, nommée *Iſabelle*, il laiſſa : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Guillaume, marié, qui ne laiſſa que deux filles, ſçavoir : — Guillemette de Puisaye, femme de *Guillaume de Herſées*, Ecuyer ; — & Jeanne, épouſe de *Richard le Monnier*, Ecuyer ; — 3. & Jeanne, mariée à *Thomas Gabaud*, Chevalier, comme il appert d'une Charte de l'an 1283, par laquelle Guillaume II, ſon pere, du conſentement d'*Iſabelle*, ſa femme, & de Pierre, ſon fils aîné, lui donne pour dot les fiefs & héritages de la Ferre, relevans de la Seigneurie de la Meſniere.

V. Pierre, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de la Meſniere, fut marié avec *Françoiſe de Surmont*, fille de *François*, Seigneur *de Surmont*, Ecuyer, dont, entr'autres enfans :

VI. Jean, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de la Meſniere, qui tranſigea, par actes paſſés devant *Guillot Hugot*, les 29 Janvier, 29 Février & 15 Décembre 1369, avec *Guillaume de Herſées*, Ecuyer, & Guillemette de Puisaye, ſa femme, pour droits réſultans de leur partage dans la Seigneurie de la Meſniere. Il tranſigea auſſi devant le même Notaire, par acte du 5 Février 1371, avec *Richard le Monnier*, Ecuyer, pour les biens de Jeanne de Puisaye, femme de *Thomas Gabaud*, morte ſans poſtérité, leſquels avoient été donnés en partage audit *Richard*, à cauſe de ſa femme : ils avoient hérité de ſes biens avec Guillemette de Puisaye, femme de *Guillaume de Herſées*, à la repréſentation de Guillaume de Puisaye, puîné, leur pere, ſuivant la Coutume du Perche, qui exclue les aînés de la ſucceſſion des puînés ; mais la mouvance féodale de ces biens appartenant à Jean de Puisaye, Seigneur de la Meſniere, repréſentant Pierre de Puisaye, ſon pere, aîné, il reçut en conſéquence la foi & hommage de *Richard le Monnier*, Ecuyer, & de Jeanne de Puisaye, ſa femme ; & *aborna* leurs biens à 100 ſols tournois de rente, en préſence de *Guillaume de Herſées*, & de Guillemette de Puisaye, ſa femme, qui approuverent ledit acte.

Jean de Puisaye, I. du nom, épouſa Demoiſelle *Françoiſe du Grenier*, fille de *François du Grenier*, Seigneur de la Pelonniere, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Guyon, rapporté après ſon aîné.

VII. Jean, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de la Meſniere, rendit aveu des Terres de Puiſaye & de la Meſniere, au Duc *d'Alençon*, en 1400 ; reçut en 1402, 403, 404, 405 & 1414, les aveux de Verrieres, Virelouvet, la Bretonniere & Robiche, & acheta, avec Guyon, ſon frere, 26 ſols 8 deniers de rente *héritale* de *Michelle Charuelle*, à prendre, à la Saint-Remi, ſur Meſſire Jean de Puisaye, leur pere, par acte paſſé devant *Thomas du Chemin*, Tabellion à Mortagne, le 10 Novembre 1411. Il ne paroît pas que ce Jean, II. du nom, ait laiſſé poſtérité.

VII. Guyon de Puisaye, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, de la Meſniere & de la Goueſbrie, fils puîné de Jean I, & de *Françoiſe du Grenier*, rendit aveu de la Terre de la Meſniere & de celle de Puiſaye, au Duc *d'Alençon*, en 1458 ; reçut, le 11 Août 1469, l'aveu de *Gratien de Blavette*, pour la portion qu'il tenoit de la Seigneurie de la Meſniere, par *Anne de Herſées*, ſa femme, petite-fille de Guillemette de Puisaye, qui avoit hérité des biens de Jeanne de Puisaye, ſa ſœur, femme de *Richard le Monnier*, Ecuyer. Cet aveu lui fut rendu ſuivant les Lettres d'abornement paſſées avec ledit *Richard le Monnier*, & Jeanne de Puisaye, ſon épouſe, devant *Guillot Hugot*, Notaire, le 16 Décembre 1369. Il épouſa *Henriette de Herſées*, fille de *Henri de Herſées*, mort ſans hoirs mâles. Elle lui rapporta une portion de la Seigneurie de la Meſniere. Leurs enfans furent : — Pierre, qui ſuit ; — & Denis, qui eut en partage la Seigneurie de Puiſaye, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VIII. Pierre de Puisaye, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Meſniere, les Aulnais & la Goueſbrie, épouſa Demoiſelle *Jeanne de Loyſel*, fille de *Jean de Loyſel*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis & de Blavou, dont — Jacques, qui ſuit ; — & Marie, qui eut en partage une portion démembrée de la Seigneurie de la Meſniere, laquelle rentra à ſon frere.

IX. Jacques de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, les Aulnais & de la Gouesbrie, comparut au procès-verbal de la rédaction de la Coutume du Perche en 1558. Il avoit épousé, en 1534, Demoiselle *Marie de la Vove*, fille de *Gallerand de la Vove*, Chevalier, Seigneur de Tourouvre, le Plessis & la Guimandiere, de laquelle vinrent : — Robert, qui suit ; — & Marie, femme d'*Aimé du Perou*, Ecuyer, Seigneur de la Bellardiere. Jacques, son pere, leur vendit, sous la faculté de rachat, dont il ne fit pas usage, ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie de la Mesniere. *Aimé du Perou*, & Marie de Puisaye, sa femme, revendirent, en 1569, tout ce qu'ils avoient de ladite Seigneurie, partie à Jean de Puisaye, leur cousin ; & une autre partie à *Gilles de Blavette*, aussi leur cousin, qui maria *Louise*, sa fille, à *Denis de Villeray-de-Riant*, & lui donna en dot ce qu'il possédoit dans la Seigneurie de la Mesniere. Ceux-ci le vendirent, en 1622, à Jean de Puisaye, de la seconde branche, & à *Marie de Thiboutot*, sa femme. C'est ainsi que tout ce qui avoit été divisé, par partages, de la Seigneurie de la Mesniere, a été réuni, & a passé de la branche aînée dans la branche cadette.

X. Robert de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, assista à l'assemblée de la Noblesse de la Province du Perche, pour la députation aux Etats de Blois en 1588, & avoit épousé Demoiselle *Anne de Surmont*, de laquelle vint :

XI. Michel de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, marié à *Catherine des Meulles*, dont :

XII. Michel de Puisaye, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, qui épousa Demoiselle *Madelene de Gueroult*, & en eut : — Michel, qui suit ; — & des filles.

XIII. Michel de Puisaye, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, épousa Demoiselle *Anne de Gistains*, fille de *Claude de Gistains*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars.

Cette branche, qui a fourni, ainsi que les suivantes, une suite honorable de services militaires, s'est éteinte vers la fin du XVIIe siécle.

Seconde Branche des Seigneurs de Puisaye.

VIII. Denis de Puisaye, second fils de Guyon, & de *Henriette de Herfées*, eut en partage la Seigneurie de Puisaye, démembrée de celle de la Mesniere. Il obtint du Duc *d'Alençon*, Comte du Perche, le 4 Février 1453, des Lettres de surannation ; rendit foi & hommage à Pierre de Puisaye, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, aîné de sa Maison, le 4 Mars 1491 ; & servit long-tems le Roi Charles VII contre les Anglois. Pendant son absence, *Bertrand Pepin* s'empara d'une partie de ses biens, dans lesquels il rentra, en vertu d'une Sentence du Bailli d'Alençon, en 1450. Il avoit épousé Demoiselle *Macinne de Launay*, fille d'*Alain de Launay*, Ecuyer, Seigneur de Beaufeaussé, laquelle lui apporta en dot cette Terre, située en Normandie. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & Guillaume, Prêtre, qui partagea avec son frere aîné, le 1 Février 1502.

IX. Jean de Puisaye, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de Beaufeaussé, épousa Demoiselle *Jeanne d'Avay*, dont : — Jean, qui suit ; — & Philippe, qui alla s'établir en Normandie, & eut en partage la Terre de Beaufeaussé.

X. Jean, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye, produisit les titres de noblesse de sa Maison devant le Sieur *de Courdemanche*, Commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse en 1540, & épousa, en 1564, Demoiselle *Gratienne Moinet*, fille de *Gratien Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Montgazon. Il en eut : — 1. Michel, qui suit ; — 2, 3, 4 & 5. Gilles, Charles, Odette & Catherine.

XI. Michel, Chevalier, Seigneur de Puisaye, assista à l'assemblée de la Noblesse pour les Etats de Blois en 1588, servit le Roi, depuis 1573 jusqu'en 1597,

dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances du Maréchal *de Coſſé*, & eut de *Jeanne de Chevre*, ſon épouſe, entr'autres enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & GILLES.

XII. JEAN, V. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, de la Meſniere, de la Coudrelle, Lormoye & Beaumont, produiſit ſes titres de nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi en 1624 ; ſervit, en 1635, en qualité d'Enſeigne, dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, ſous la charge de M. le Comte *de Treſmes*, en l'armée commandée par le Maréchal *de la Force* ; & avoit épouſé, le 27 Juin 1617, Demoiſelle *Marie de Thiboutot*, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de *Jean de Gueroult*, Ecuyer, Seigneur d'Herinnes ; — 3. & MARTHE, mariée à *François de Bonvouſt*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis.

XIII. RENÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, la Meſniere, de la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1655, & l'un des cent conſervés lors de la réformation de cet Ordre en 1665, avoit épouſé Demoiſelle *Charlotte des Jouis*, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. RICHARD, auteur de la troiſieme branche, dont nous parlerons ci-après ; — 3. & MARIE, épouſe du Seigneur *de Bailleul-Perſé*.

XIV. RENÉ DE PUISAYE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Meſniere, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, épouſa Demoiſelle *Marie Abot*, fille de *Jean Abot*, Chevalier, Seigneur du Bouchet, & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. ANDRÉ-NICOLAS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Prêtre ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Henri de Langan*, Baron de Boisfévrier.

XV. ANDRÉ-NICOLAS DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Meſniere, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont & Theval, Capitaine au Régiment des Feugerais, Grand-Bailli de la Province du Perche, mort en 1752, avoit épouſé Demoiſelle *Françoiſe de Mauduit*, dont : — 1. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ-NICOLAS-MARIE, mort, après avoir laiſſé de *Françoiſe de Bretignieres*, ſa femme, une fille, mariée à *N... du Moulins*, Seigneur de Sentilly ; — 3, 4, 5 & 6. & quatre filles, dont une a été mariée à *François de la Vallée*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de la Roche, Capitaine de Cavalerie.

XVI. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Marquis de Puiſaye, Vicomte de la Ferriere au Val Germont, Seigneur de Theval, Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, eſt Grand-Bailli de la Province du Perche, & Gouverneur de Mortagne. C'eſt en ſa faveur que le feu Roi LOUIS XV a réuni les Terres & Seigneuries de la Meſniere, de la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont, Surmont, Milan, & autres en dépendantes, & les a érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Puiſaye*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1758, enregiſtrées au Parlement le 31 Janvier 1759, & en la Chambre des Comptes le 3 Août 1762. Il a épouſé, le 19 Février 1745, Demoiſelle *Marthe-Françoiſe Biberon-de-Cormerie*, Dame des Terres de Courgivault, Nogentel, Montbleru & Maiſoncelle en Brie, dont il a : — 1. ANDRÉ-JACQUES-FRANÇOIS ; — 2. ANDRÉ-FRANÇOIS-MARIE ; — 3. ANTOINE-CHARLES-ANDRÉ-RENÉ ; — 4. JOSEPH-GENEVIÉVE, tous les quatre au ſervice ; — 5. & MARIE-MARTHE-ANDRÉE DE PUISAYE, mariée à Meſſire *N... du Moulinet*, Chevalier, Seigneur de la Muſoire, Pontchartrie & Champeaux.

TROISIEME BRANCHE.

XIV. RICHARD DE PUISAYE, ſecond fils de RENÉ, I. du nom, & de Demoiſelle *Charlotte des Jouis*, eut en partage la Terre de Puiſaye, à la charge de la rapporter à ſon aîné, Seigneur de la Meſniere. Il avoit épouſé Demoiſelle *Françoiſe de Gedouin*, & en eut, entr'autres enfans :

XV. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, marié à Demoi-

ſelle *N... Marchant*, dont : — CHARLES, qui ſuit ; — & pluſieurs filles, reſtées ſans alliance.

XVI. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puiſaye, a ſervi dans les Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & n'eſt point marié.

La branche des Seigneurs DE PUISAYE-BEAUFEAUSSÉ, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, a pour auteur PHILIPPE DE PUISAYE, Seigneur de Beaufeauſſé, fils de JEAN, III. du nom, & de *Jeanne d'Avay* ; & ſubſiſte en Normandie. Elle a toujours conſervé la Terre de Beaufeauſſé, ſituée dans cette Province, entrée dans la Maiſon, par *Macinne de Launay*, vers 1450. Elle s'eſt alliée avec les Maiſons les plus diſtinguées de la Province, & n'a pas ceſſé d'être attachée au ſervice.

La Maiſon de PUISAYE porte pour armes : *d'azur, à deux lions d'or paſſans, armés & lampaſſés de gueules.*

* PUISIGNAN : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 1 Février 1684, en faveur de *N... Chauderon*, Seigneur de Puiſignan, Lieutenant-Général de la Fauconnerie, Chef du vol pour le Milan. Voyez CHAUDERON.

* PUISSERGUIER, en Languedoc : C'étoit autrefois le chef-lieu d'une Terre conſidérable qui avoit des Seigneurs particuliers, indépendans des Comtes *de Toulouſe*, & relevans immédiatement de la Couronne.

La Maiſon de SAONO qui avoit poſſédé, plus de trois ſiécles, cette Terre ſur ce pied, s'éteignit en 1322, & fondit dans la Maiſon de *Narbonne-Lara*, par le mariage de TIBURGE SAONO avec *Amalric*, III. du nom, Vicomte *de Narbonne*. Depuis cette époque juſqu'en 1528, cette Terre ſuivit le ſort de la Vicomté de Narbonne, réunie au Domaine par la mort de *Gaſton de Foix*, tué à la bataille de Ravenne. Elle en fut démembrée & vendue à *René de Chef-de-Bien*, qui la perdit par félonie, avec le reſte de ſes poſſeſſions. *Henri de Montmorency*, d'abord Duc de Damville, puis de Montmorency, Pair & Connétable de France, en jouit près de 20 ans : on ne ſçait pas à quel titre, apparemment que ce fut par conceſſion de nos Rois. C'eſt le motif le plus vraiſemblable qu'on en puiſſe donner. Mais ſi jamais cette conceſſion a exiſté, elle eſt aujourd'hui abſolument inconnue, & le motif qui la fit ceſſer ne l'eſt pas moins. On voit que le Connétable en a joui, par des quittances qu'il fit des baux qu'il avoit paſſés. On voit auſſi que dès 1584, il n'en jouiſſoit plus, puiſque cette Terre de *Puiſſerguier* ſe trouve dans la liſte de celles qui furent aliénées, ou du moins qui furent deſtinées à l'être, par un Arrêt du Conſeil, enregiſtré cette même année au Parlement de Toulouſe, & en la Chambre des Comptes ; car elle ne le fut effectivement qu'en 1591.

Guillaume de Bermond-du-Caylar, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Beziers, & Capitaine de 50 hommes d'armes, acheta cette Terre au mois de Mai de ladite année. Depuis, ſa poſtérité en a joui conſtamment, & elle eſt aujourd'hui poſſédée par *Alexandre de Bermond*, iſſu, au VIe degré, de *Guillaume*. Voyez BERMOND.

PUY-MONTBRUN (DU), en latin *de Podio* : Ancienne & illuſtre Maiſon de Dauphiné, dont *Gui Alard* a donné l'Hiſtoire Généalogique au Public en 1682.

HUGUES DU PUY, I. du nom, fils de RAPHAEL *de Podio*, alla à la conquête de la Terre-Sainte, avec trois de ſes enfans & ſa femme, *Deurard de Poiſieu*, en 1096. Il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de Saint-Bernard, dans le Diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux. *Godefroi de Bouillon*, ſelon le témoignage d'*Albert d'Aix*, lui donna en ſouveraineté la ville d'Acre. Il eut quatre fils, ſçavoir : — 1. ALLEMAN, qui ſuit ; — 2. RODOLPHE, tué dans la Paleſtine ; — 3.

ROMAIN, mort dans les Principautés que *Godefroi* lui avoit données ; — 4. & RAIMOND DU PUY, ſecond Recteur & premier Grand-Maître Militaire de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

ALLEMAN DU PUY, I. du nom, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ſes freres, & alla au ſecours de *Giraud* & de *Giraudet Adhémar*, ſes parens, contre *Guillaume*, Comte *de Forcalquier*. Il épouſa *Véronique Adhemar*, ſœur de *Giraud* & de *Giraudet*, & eut en dot la Terre, aujourd'hui Marquiſat de Montbrun. Il fut pere — d'HUGUES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, marié à *Floride de Moiran*, dont :

ALLEMAN DU PUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui épouſa *Alix*, Princeſſe Dauphine, & en eut :

ALLEMAN DU PUY III, Chevalier, Seigneur de Rochefort, de Montbrun, &c. dont il porta le nom, marié à *Béatrix Artod*, fille de *Pierre-Iſoard Artod*, Seigneur de Glandage, & d'*Alix de Tournon*, de laquelle vinrent : — 1. ALLEMAN, auteur de la branche des Seigneurs DU PUY, Comtes de Rochefort, ſubſiſtante ; — 2. BASTET, tige de celle des Seigneurs DU PUY, Marquis de Montbrun, éteinte dans la perſonne de — FRANÇOIS DU PUY, Marquis de Montbrun, Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS, mort à Paris le 8 Décembre 1741, âgé de 48 ans ; — 3. & IMBERT, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne ſuivra point ici les degrés de filiation depuis ALLEMAN III, juſqu'à JACQUES DU PUY, II. du nom, exiſtant, Chevalier, Seigneur de Rochefort (voyez *Moréri*, édition de 1759). On ſe contentera de dire qu'il a pour douzieme ayeul cet ALLEMAN DU PUY III, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, & qu'il eſt fils de LAURENT DU PUY, II. du nom, Chevalier, appellé *le Comte de Rochefort*, & de *Suſanne de Caritat-de-Condorcet*, ſœur de l'Evêque de Liſieux. Il porte le nom de *Marquis du Puy-Montbrun*, non-ſeulement à cauſe de l'extinction de la branche des Seigneurs de Montbrun, Marquis de Villefranche ; mais auſſi parce que pluſieurs de ſes auteurs avoient porté très-anciennement le nom de *Montbrun*. Il eſt vrai que dans les tems modernes la branche aînée de la Maiſon DU PUY, dont il eſt aujourd'hui le chef, étoit connue ſous le nom de *Rochefort*, ancienne Seigneurie de ſa Maiſon.

M. *de Thou*, dans ſon Hiſtoire, année 1575, dit que CHARLES DE MONTBRUN, Chef des Calviniſtes en Dauphiné, ſe rendit au Seigneur de Rochefort, *parce qu'il étoit ſon parent ;* & dans une tranſaction paſſée le 2 Août 1602, entre FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, quatrieme ayeul dudit JACQUES DU PUY, II. du nom, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, Capitaine de 50 hommes d'armes, il eſt dit expreſſément que FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, *conſidérant leur proximité, étant de mêmes Maiſon, nom & armes, ſont convenus de vivre en bonne amitié, & de pourſuivre à frais communs le procès qu'ils avoient contre le Seigneur de Montmartin*, &c. Cette tranſaction eſt autoriſée par la Chambre de l'Edit du reſſort du Parlement de Toulouſe, ſéant à Caſtres.

JACQUES DU PUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Marquis du Puy-Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Meſtre-de-Camp, a épouſé, en 1756, *Marie-Théreſe-Catherine de Narbonne-Pelet*, fille de *Claude*, Baron de Salgas, & de *Françoiſe-Hélene de Pierre-Bernis*, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom. De ce mariage eſt iſſue, pour fille aînée, — N... DU PUY-MONTBRUN, mariée, à Rome le 6 Mai 1776, à *Pons-Simon de Pierre*, appellé *le Vicomte de Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, Colonel dans les Troupes de Sa Majeſté au ſervice de France, fils aîné de *François de Pierre*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, &c. Capitaine au Régiment de Medoc, & d'*Anne-Renée d'Arnaud-de-la-Caſſagne*, ſœur aînée de la Marquiſe *de Pierre-Bernis*. La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Cardinal *de Bernis*, leur oncle. Voyez PIERRE.

Les armes de la Maiſon DU PUY-MONTBRUN, en Dauphiné, ſont : *d'or, au lion de gueules, armé, lampaſſé & patté d'azur.* Pour Cimier, *un lion naiſſant.*

ée de la Grand' Croix de l'Ordre de Malte, morte à Rome le 3. mai 1779

PUY : Ancienne Nobleſſe originaire du Forez, qui ſubſiſte encore en deux branches ; l'une, établie à Paris, ſous le nom de PUY-DE-RONY ; l'autre, à Montbriſon, ſous le nom de PUY-DE-MUSSIEUX. La branche aînée s'eſt fondue dans la Famille de *Demeaux*.

Nous allons rapporter la Généalogie de ces trois branches, principalement d'après un Jugement rendu, le 20 Décembre 1714, par les Commiſſaires du Roi, qui les a maintenues dans la poſſeſſion de leur *nobleſſe d'extraction*.

I. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt noble DENIS PUY (*nobilis Dioniſius Podii*), titre & nom qu'il prend dans pluſieurs actes latins, & qui eſt toujours rendu en françois par celui de PUY. On ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut deux fils, qu'il inſtitua ſes héritiers, par ſon teſtament du 26 Juillet 1430 ; ſçavoir : — JEAN, Doyen de Notre-Dame de Montbriſon ; — & GUILLAUME, qui ſuit.

II. Noble GUILLAUME PUY tranſigea avec ſon frere, & hérita également de ſon pere du droit de nommer à deux Prébendes fondées par ſa Famille ; l'une, dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Montbriſon ; l'autre dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-André de la même Ville. Il épouſa 1°. noble *Eynarde* (en latin *nobilem Eynardam*) ; & 2°. Damoiſelle *Marguerite Meſpine*. Du premier lit il eut : — 1. CLAUDE, dont on ne connoît que le nom ; & du ſecond : — 2. GUILLAUME, duquel on ignore la deſtinée ; — 3. & BARTHELEMI, qui ſuit.

III. Noble BARTHELEMI PUY, Ecuyer, épouſa, le 15 Octobre 1450, Damoiſelle *Pernette Baſter*, de laquelle vinrent : — BARTHELEMI, qui tranſigea avec ſon frere ; — & DENIS, qui ſuit, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, du 14 Novembre 1496.

IV. Noble DENIS PUY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, devint Juge d'Appeaux en Forez (*Judex Appellationum Forenſium*), & ſe maria avec Demoiſelle *Catherine de Tournon*, à laquelle il légua, outre ſa conſtitution & ſon augment, ſix vingts écus d'or. Il eut, pour fils unique :

V. Noble homme BARTHELEMI PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, qui fit ſon teſtament le 8 Mai 1553. Il avoit épouſé Demoiſelle *Pernette Baſter-de-Filhac*, dont :

VI. Noble JEAN PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, héritier par le teſtament de ſon pere. Il épouſa, le 29 Janvier 1555, Demoiſelle *Marthe du Puy*, fille puînée de *Geoffroi*, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval en Forez, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, & de *Françoiſe Trunel*. Elle fut inſtituée héritiere univerſelle par le teſtament de ſon mari, du 2 Juin 1591, à condition de remettre l'hérédité à — PIERRE, qui ſuit, ou à — SIBILLE, leurs enfans. Elle ſe décida en faveur de ſon fils.

VII. Noble PIERRE PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, ſe maria avec Demoiſelle *Louiſe Gambalde*, & en eut :

VIII. Noble PIERRE PUY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, Avocat en Parlement, & Juge-Général des Terres du Chapitre de Notre-Dame de Montbriſon, marié, le 8 Novembre 1641, à Demoiſelle *Madelene Poculot*. Par ſon teſtament du 11 Avril 1669, il l'inſtitua ſon héritiere univerſelle, à la charge de remettre l'hérédité à l'un de leurs deux fils, ſçavoir : — DENIS, qui ſuit, auquel elle paſſa ; — & PIERRE-BONNAVENTURE, auteur de la branche de Puy-de-Muſſieux, rapportée ci-après.

IX. Noble DENIS PUY, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fut maintenu, avec ſon frere, dans la poſſeſſion de leur *nobleſſe d'extraction*, le 2 Juin 1701, par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Lyon, nommé Commiſſaire, par Arrêt du Conſeil, pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe. Il eut deux fils : — N... qui ſuit ; — & N... PUY-DE-RONY, mentionné après la poſtérité de ſon aîné.

X. N... PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, a continué de fixer ſon ſéjour à Montbriſon, & y a occupé la charge de Lieutenant-Général du Bailliage, pays, Comté

Comté & Reſſort de Forez, Sénéchauſſée de Roanne & de Saint-Etienne, réunie & exercée à Montbriſon, & de la Chambre Domaniale. Il n'a laiſſé que deux filles; l'une mariée à *N... de Rivirie*, Marquis de la Riviere, Commandant du Fort Saint-Jean & Baſtion de Saint-Clair, de la ville de Lyon, morte ſans enfans.

La ſeconde fille, N... PUY-DU-PERRIER, vivante encore en 1776, eſt veuve de *N... Demeaux* (fils de *N... Demeaux*, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée & Sége Préſidial de Mâcon), lequel hérita des charges de ſon beau-pere, qu'il a remplies avec la plus grande diſtinction. Il eſt enterré dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Montbriſon, où on lit ſon épitaphe ſur une grande pierre de marbre noir, incruſtée à un des pilliers de ladite Égliſe. De ce mariage ſont iſſus: — 1. *Antoine-Durand*, qui ſuit; — 2. *N... Demeaux*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Bourbon, Infanterie; — 3. & une fille, non mariée.

Antoine-Durand Demeaux, Seigneur de Merlieu, Savignieux, &c. Lieutenant-Général au Bailliage de Forez, &c. a épouſé *N... Baillard-de-Saint-Merat*, fille unique de *N... Baillard-de-Saint-Merat*, Ecuyer, de la même Famille que *N... Baillard*, Comte de Trouſſebois, Colonel-Commandant du Régiment de Son A. R. le Prince *de Carignan*, au ſervice de France, & de *N... Galien de Montpinoux*. De ce mariage ſont nés deux fils: — *N... Demeaux*; — & *Camille Demeaux*.

X. N... PUY-DE-RONY, Ecuyer, ſecond fils de DENIS, III. du nom, Seigneur du Perrier, s'eſt établi à Paris, & eſt mort en 1775, honoraire & ancien Doyen des Avocats au Conſeil, laiſſant des enfans, dont on ignore le nombre & l'état actuel.

Branche de PUY-DE-MUSSIEUX.

IX. Noble PIERRE-BONNAVENTURE PUY, Ecuyer, Sieur de Champeaux, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur du Perrier, & de *Madelene Poculot*, ſervit, en ſa qualité de Gentilhomme, dans les bans & arriere-bans de ſon tems, comme il conſte par les certificats de ſervice des années 1689, 1691 & 1697, ſignés des Comte *du Sou*, Marquis *d'Arcy* & Comte *Charpin-Genetine*. Il reçut, en la même qualité, l'an 1701, une Lettre d'invitation du Maréchal Duc *de Villeroy*, Gouverneur de la Province, pour ſe trouver à Lyon au paſſage des Princes, les Ducs *de Bourgogne* & *de Berri*. D'*Emerentiane Papon*, ſon épouſe, il a laiſſé:

X. Noble SIMON PUY-DE-MUSSIEUX, Ecuyer, marié, le 18 Février 1734, à Demoiſelle *Marguerite de Charezieux*, fille de noble *Louis de Charezieux*, & de Dame *Eliſabeth le Vray*, de laquelle ſont iſſus, entr'autres enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE PUY, dit *le Chevalier de Rozay*, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, en 1775; — 3. GERMAINE, mariée à *N... de Boubé*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, Chevalier de Saint-Louis; — & quatre autres filles, dont trois non mariées; & une Religieuſe au Monaſtere de la Viſitation.

XI. Noble LOUIS-FRANÇOIS PUY-DE-MUSSIEUX, Ecuyer, a épouſé, le 18 Avril 1765, *Guillelmine Preveraud-de-l'Aubepierre*, fille de *Pierre Preveraud-de-l'Aubepierre*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de *Claudine Jacquelot-de-Chantemerle*. Leurs enfans ſont: — PIERRE PUY, Ecuyer; — & une fille, nommée GERMAINE.

Les armes de cette Famille ſont: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un lion grimpant d'azur; au 2 & 3 de gueules, à un bélier paſſant d'argent.* Suivant un cachet, préſenté à l'Auteur du *Mémoire*, le *champ du premier & quatrieme quartier eſt d'or.*

PUY-DE-SAINT-MARTIN (DU): Autre Famille originaire de la Province du Berri, établie enſuite à Saint-Galmier en Forez, par PIERRE DU PUY, II. du nom, Ecuyer, & après dans le Duché de Bourgogne, par LOUIS DU PUY, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Martin.

Cette Famille a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte, des Conſeillers d'Etat aux Cours de France & de Lorraine, & des Magiſtrats au Parlement de Paris.

I. Pierre du Puy, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame en Berri, mort en 1348, avoit épouſé *Claudine Deſpriau*, dont vint :

II. Guillaume du Puy, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame en Berri, qui épouſa *Antoinette de Breſſard*. Voyez les Mémoires de M. *de Sainte-Marthe*. Il eut pour fils :

III. Pierre du Puy, II. du nom, Ecuyer, qui s'établit à Saint-Galmier en Forez, où il épouſa *Théreſe de Jolyval*, & mourut vers l'an 1400. Il eut de ſon mariage : — Thomas, qui ſuit ; — & Jeanne du Puy, femme de *Philibert de Lyat*, Seigneur de Vernet & de la Fouilleuſe.

IV. Thomas du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain de Laval, fut marié à *Marguerite de Lorge*, de laquelle ſortit :

V. Hugues du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain, qui épouſa *Antoinette de Châtelus*, dont vinrent : — 1. Thomas, Prieur de Jourcieu ; — 2. Geoffroi, qui ſuit ; — 3. Etienne, Conſeiller au Parlement de Paris, enterré aux Saints-Innocens ; — 4. François, Prieur-Général des Chartreux, mort le 17 Septembre 1521 ; — 5. & Jean du Puy, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Gery & Loyſet en Lorraine, éteinte en la perſonne de Louis-Joseph, Comte du Puy, Seigneur de Saint-Germain, Avrinville & Vaſcourt. La deſcendance de ce Jean du Puy, comme ſorti du mariage de Hugues, avec *Antoinette de Châtelus*, eſt prouvée par un titre de fondation de trois Meſſes par ſemaine en la Chapelle de Saint-Pierre de Bar, en date du 15 Avril 1488.

VI. Geoffroi du Puy, Ecuyer, Seigneur du Coudray, &c. Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, épouſa *Françoiſe Trunel*, & en eut onze enfans, entr'autres : — 1. Pierre, Prieur d'Eſtival, Chanoine & Maître de Chœur de Notre-Dame de Montbriſon ; — 2. Antoine, Prieur de Salles ; — 3. Philibert, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois ; — 4. François, Prieur du noble Monaſtere de Marcigny ; — 5. Clément, qui a continué la poſtérité ci-après ; — 6. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Martin, mentionnée enſuite ; — 7. Jacques, dont nous allons parler d'abord ; — 8. Madelene, alliée à *Jean-Batiſte de la Vue*, Seigneur de Montagnac ; — 9. & Marthe, mariée, le 29 Janvier 1555, à noble Jean Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fils de Barthelemi, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, & de *Pernette Baſter-de-Filhac*, comme nous l'avons dit dans la Généalogie précédente.

Jacques du Puy, I. du nom, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, fut marié à *Claire de Chalançon*, qui le fit pere de — Louis du Puy, Gouverneur de Saint-Galmier, dont le fils, auſſi nommé Louis, fut Gendarme de la Compagnie du Roi ; — & de Jacques, dont nous allons parler.

Jacques du Puy, II. du nom, auſſi Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, épouſa *Catherine de Villars*, de laquelle il eut : — Claude, qui ſe fit Capucin, & devint quatre fois Provincial de cet Ordre ; — & Catherine du Puy, mariée 1°. à *Nicolas du Pelouz*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du haut Vivarais ; & 2°. en 1626, au Seigneur *de Bayard*, dont vint une fille, — *N... du Pelouz*, mariée, en Auvergne, au Seigneur *de Beaufort-Canillac*.

VII. Clément du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval en Forez, cinquieme fils de Geoffroi, & de *Françoiſe Trunel*, fut un célebre Juriſconſulte du Parlement de Paris, où il mourut le 22 Août 1551. Il avoit épouſé, le 23 Juin 1539, *Philippe Poncet-de-Venart*, fille de *Jean*, Seigneur de Venart, & de *Madelene Jayers*, Dame de Galande en Brie. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. Clément du Puy, Jéſuite & Provincial de la Province de France, décédé à Bordeaux en 1598 ; — 2. Claude, qui ſuit ; — 3. & Judith, épouſe de *Claude Séguier*, Seigneur de la Verriere.

VIII. Claude du Puy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval, fut

Conſeiller au Parlement de Paris, & épouſa, le 29 Septembre 1576, *Claudine Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, & de *Barbe de Thou*. Leurs enfans furent : — 1. CHRISTOPHE, Protonotaire du Cardinal *de Joyeuſe*, mort Prieur de la Chartreuſe de Rome, le 28 Juin 1654 ; — 2. AUGUSTIN, Chanoine & Prévôt d'Ingray dans l'Egliſe de Chartres ; — 3. PIERRE, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Garde de ſa Bibliotheque, mort & enterré dans l'Egliſe Saint-Côme à Paris, le 17 Décembre 1653, âgé de 69 ans ; — 4. CLÉMENT, qui ſuit ; — 5. JACQUES, Aumônier du Roi, & Prieur de Saint-Sauveur en Brie, décédé le 17 Novembre 1656 ; — 6. NICOLAS, reçu Chevalier de Juſtice de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, vulgairement de Malte, en 1610, ſur ſes preuves de nobleſſe faites au grand Prieuré de France. Il fut tué par les Turcs au combat de Sarragoſſe, le 25 Juin 1625, âgé de 31 ans ; — 7. ANNE, mariée à *Pierre Board*, Conſeiller au Parlement de Paris ; — 8. & MARIE DU PUY, alliée à *Claude Genoux*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Gribeville & de Thoulonges.

IX. CLÉMENT DU PUY, II. du nom, Ecuyer du Duc *de Vendôme*, enſuite Commiſſaire de l'Artillerie, fut tué à la bataille d'Avein en 1636, laiſſant de *Catherine de Longueval*, ſon épouſe, des enfans, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de — CHARLES DU PUY, Chanoine de l'Egliſe de Meaux, mort à Roanne en 1748.

Branche des Seigneurs de SAINT-MARTIN, établie en Bourgogne.

VII. LOUIS DU PUY, Ecuyer, né en 1526, ſixieme fils de GEOFFROI, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval, & de *Françoiſe Trunel*, comme il eſt prouvé par une tranſaction du 15 Septembre 1598, paſſée entre ledit LOUIS & CLAUDE DU PUY, Conſeiller au Parlement de Paris, ſon neveu (pere de NICOLAS DU PUY, Chevalier de Malte, mentionné ci-deſſus), au ſujet de la ſucceſſion de PIERRE DU PUY, ſon frere aîné, Chanoine de Notre-Dame de Montbriſon, vint s'établir, environ l'an 1560, à Marcigny-ſur-Loire, où il mourut le 12 Juin 1609. Il y avoit épouſé 1°. *Edouarde de Montaudry* ; 2°. *Marguerite Roſſelin*, décédée, ſans enfans, le 22 Juillet 1585 ; & 3°. *Jeanne Aumaitre*. Du premier lit il eut : — ANTOINE, qui a continué la poſtérité ci-après ; — & BÉNIGNE, qui a fait la branche des Seigneurs de Farge & de Chaſtelard ; & du troiſieme lit ſortit : — JEAN, dont nous allons parler.

JEAN DU PUY, Médecin de la Reine de Pologne, eut pour fils — CHARLES DU PUY, Ecuyer, Seigneur du Champuaux, Gentilhomme du Prince *de Condé*, qui épouſa *Marguerite de Vaux*, & n'en eut que trois filles, ſçavoir : — 1. LOUISE DU PUY, mariée à *Gabriel Buſtat*, Ecuyer, Seigneur de Millery ; — 2. MARGUERITE, femme de *N... Chalmoux*, Ecuyer, à Nevers ; — 3. & GABRIELLE DU PUY, épouſe de *N... Breſſon*, Ecuyer, Seigneur de Geniſſe.

VIII. ANTOINE DU PUY, Ecuyer, fils aîné de LOUIS, & d'*Edouarde de Montaudry*, ſa premiere femme, épouſa, le 20 Janvier 1585, *Jeanne Joly*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit ; — & CLAUDINE, femme de *Pierre Courtin*, Ecuyer, Prévôt des Maréchauſſées de Roanne & dépendances.

IX. JEAN DU PUY, I. du nom, Ecuyer, s'allia, le 19 Octobre 1615, avec *Philiberte Gregaine*, & eut pour enfans : — PHILIBERT, qui a fait la branche des Seigneurs de Châteauverd & de la Jarouſſe ; — & CLAUDE, qui ſuit.

X. CLAUDE DU PUY, Ecuyer, Seigneur des Falcons & de Saint-Martin-la-Vallée, mort à Semur en Briennois, le 8 Décembre 1686, âgé de 65 ans, y avoit épouſé, le 10 Juin 1645, *Deniſe de la Motte*, fille d'*Antoine de la Motte*, Sieur de Suilly, Conſeiller ordinaire de la Maiſon du Prince *de Condé*, ayeul de *Nicole de la Motte*, épouſe de *Jean de Berbiſey*, Marquis de Vantoux, Seigneur de Belleneuve, mort en 1757, premier Préſident du Parlement de Bourgogne. CLAUDE DU PUY eut de ſon mariage huit enfans, entr'autres : — JEAN, qui ſuit ; — & PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Montceaux, Verdet, Verſaugues, la Barre, les Falcons, &c. mort à Marcigny le 13 Juillet 1724, âgé de 63 ans, ſans

postérité de son mariage avec *Catherine Bailly*, laquelle se maria 2°. à *Athanase de Cabannes*, Ecuyer; & 3°. à *N... de Muzy-Vozelles*, Gentilhomme du Beaujolois.

XI. Jean du Puy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Faye, Saint-Martin-la-Vallée, &c. Mousquetaire du Roi, ensuite Officier de Cavalerie au Régiment de Florensat, fut reconnu, par Arrêt du Parlement de Dijon, du 16 Juillet 1693, pour descendant, en ligne directe, de Geoffroi du Puy, Seigneur du Puis & de Laval, dont la noblesse avoit été prouvée dans les preuves de Nicolas du Puy, arriere-petit-fils de Geoffroi, & qui fut reçu Chevalier de Malte. Jean du Puy, II. du nom, mourut en son Château de Saint-Martin, le 8 Décembre 1735, âgé de 80 ans. Il avoit épousé à Lyon, le 27 Juin 1701, *Marguerite Berthet-de-Chazelles*, dont, entr'autres enfans: — Jacques, qui suit; — & Jean, rapporté après la postérité de son frere.

XII. Jacques du Puy, Ecuyer, Seigneur de la Faye & de Saint-Martin-la-Vallée, Baron de la ville de Semur en Briennois, né le 29 Septembre 1704, a épousé, le 19 Février 1748, *Jeanne-Louise-Augustine Dormy*, fille de *Jean-Charles Dormy*, Baron de Vesvres, Seigneur de Neuvy, Bauchamp, la Chapelle, &c. Leurs enfans sont: — 1. Jacques-Augustin, qui suit; — 2. Charles-Augustin, né le 9 Février 1759, Lieutenant au Régiment de Flandres; — 3. Charlotte-Marguerite, née le 17 Janvier 1749, mariée, le 24 Octobre 1766, à *Claude*, Marquis *de Digoine*, Capitaine au Régiment de Flandres, de la Maison des Seigneurs du Palais; — 4. & Marie-Gabrielle, née le 18 Mai 1760.

XIII. Jacques-Augustin du Puy, Ecuyer, né le 8 Janvier 1758, ci-devant Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, n'est pas encore marié.

XII. Jean du Puy, III. du nom, Ecuyer, fils puîné de Jean II, & de *Marguerite Berthet-de-Chazelles*, né le 25 Octobre 1707, a épousé, 1°. le 14 Juillet 1738, *Philiberte Geffier*; 2°. le 9 Octobre 1743, *Anne de la Motte*; & 3°. le 1 Février 1757, *Françoise Cudel*, fille d'*Hector Cudel*, Capitaine au Régiment de Soissonnois. Du premier lit il a: — 1. Lazare, né le 19 Décembre 1740, Prêtre; du second: — 2. Nicole, née le 23 Octobre 1747; & du troisieme lit: — 3. Claude-Hector, né le 5 Novembre 1752, Ecclésiastique; — 4. Philibert, né le 5 Avril 1754; — 5. Lazarette, née le 23 Mars 1755; — 6. Thérese-Elisabeth, née le 21 Janvier 1760; — 7. Marie, née le 4 Février 1763; — 8. & Marie-Catherine du Puy, née le 11 Février 1765.

Les armes: *d'or, à la bande de sable, chargée de trois roses d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PUY-SAINT-PIERRE (du), en Limousin: De cette Famille étoit

Florimond du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Bellevèze, près Limoux, qui avoit pour femme *N... de Saint-Jean-de-Bellissend*, dont la sœur cadette avoit épousé *N... de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre. Voyez Bruyeres-Chalabre. Il eut de ce mariage:

Antoine du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Bellevèze, marié à *N... de Pressoire*, de la ville de Limoux, dont:

Jacques du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Bellevèze, près Limoux, Capitaine de Dragons dans Languedoc, veuf, sans enfans, de *N... de Nigry*, & qui quitta le service pour se marier, en secondes noces, vers 1709, à *Anne de Buisson*, des Seigneurs *de Beautteville*, fille de *Jean-Claude*, & de *Jeanne de Sales-de-Gudane*, dont:

1. Jean-Claude, Seigneur de Saint-Pierre, Bellevèze, &c. né vers l'an 1713, marié, en 1755, à *Angélique de Bruyeres-le-Chastel*, sœur du Marquis *de Chalabre*, de deux Abbés de ce nom, dont un Evêque, & de trois Officiers dans Royal-Marine, & fille d'*Aymeric*, dit le *Comte de Bruyeres*, & de *N... de Montesquiou-de-la-Pomarede*. Il en avoit, en 1763, deux fils & trois filles;

2. Jean-Pierre, qui a servi quinze ans Officier dans l'Artillerie, né vers 1718; — 3. François-Placide, né le 4 Février 1726, Grand-Vicaire de l'Evêque

d'Alais, ſon oncle, ſous le nom de *l'Abbé* DU PUY; —— 4. MARC-ANTOINE, appellé *le Chevalier de Saint-Pierre*, né le 4 Mai 1729, entré Mouſquetaire gris en 1750, qu'il quitta le 15 Avril 1759, pour acheter une Compagnie dans Seyſſel, Cavalerie, qui a été incorporée, en 1762, dans la Meſtre-de-Camp-Général; — 5. & MARIE-JOSEPHE-ELISABETH, née vers l'an 1716, mariée, en 1738, à *N...*, Comte *de Nogaret*, demeurant à la Baſtide de Trélans, à deux lieues d'Albi, lequel a hérité, vers 1755, de Madame *de Thémines* (*Jean-Luc de Lauzières*, Marquis de Themines, mourut le 1 Avril 1737, ſans enfans, & âgé de 63 ans, étant fils d'*Henri de Lauzières-Thémines*, & de *Marie de Nogaret-de-Trélans*). Ils n'ont qu'une fille, nommée — *Anne de Nogaret-de-Pont*, mariée, ſans enfans, en 1757, au Marquis *de Surgeres*.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, faute de *Mémoire*.

* PUYSÉGUR, en Gaſcogne, Diocèſe d'Auch. Terre & Seigneurie qui a le titre de *Marquiſat*, & eſt poſſédée, depuis le commencement du XVIe ſiécle, par la Maiſon de CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, dont nous allons rapporter ici la Généalogie.

Cette Maiſon, d'ancienne Chevalerie du Bas-Armagnac, a donné un Echanſon du Roi PHILIPPE-*le-Bel*, un Chambellan de CHARLES II, Roi de Navarre, pluſieurs Gentilshommes de la Chambre de nos Rois; des Chevaliers de Malte, une Dame de Remiremont, une autre de Malte; divers Lieutenans-Généraux des Armées du Roi & Gouverneurs de Province, & un Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi.

Elle a pris ſon nom du lieu de *Caſtaneto*, appellé en françois CASTAYET, dans une Chartre du Chapitre de Nogaro, de 1062; depuis DE OU DU CASTANHED, CASTANET, CHASTANET & CHASTENET, aujourd'hui CASTAIGNET: cette Terre eſt ſituée entre Nogaro-ſur-la-Midouze, Saint-Mont-ſur-l'Adour, & les lieux de Saint-Griede, Mauritcherre & Saint-Martin-lès-Nogaro; & eſt paſſée, par alliance, à la Maiſon d'*Armagnac*, ſur la fin du XIVe ſiécle.

Le premier des Seigneurs DE CHASTENET, dont on a connoiſſance & une filiation ſuivie, prouvée par titres, eſt

I. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur dudit lieu & Château de Chaſtenet, qui avoit eu pour bienfaiteur de ſes enfans, VITAL DE CHASTENET, Chevalier, ſon grand-oncle, ſuivant un acte de vente qu'il fit au nom de ſes enfans, donataires dudit VITAL, leur *grand-grand-oncle*, d'une maiſon ſituée au lieu de Pouy-Draguin en Bas-Armagnac, par contrat du mois de Juin 1186. PIERRE eut pour enfans:

1. VITAL DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, qui a continué la branche des Seigneurs DE CHASTENET en Armagnac, par VITAL, III. du nom, Damoiſeau, qui rendit, au Comte *d'Armagnac*, hommage du Château & Terre de Chaſtenet, ainſi que du territoire de la Roque, en 1319; & par GÉRAUD DE CHASTENET, Damoiſeau, ſon petit-fils, qui eut — ANSELME DE CHASTENET, pere de — GUYON, mort ſans poſtérité. Ledit GÉRAUD avoit auſſi une fille, nommée — LUCIE DE CHASTENET, mariée, en 1355, à *Beraud de Faudoas*, dont elle eut — *Réale de Faudoas*, Dame de Chaſtenet, femme de *Pierre d'Armagnac*, à qui elle porta, entr'autres biens, ladite Terre de Chaſtenet.

2. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, *auteur maternel* des Seigneurs *de Chaſtenet-de-Puyſégur*, par PIERRE DE CHASTENET, II. du nom, Damoiſeau, ſon fils, pere de — BERNARD DE CHASTENET, Chevalier, confédéré du pays de Foix en 1338, & Chambellan du Roi de Navarre en 1365, qui eut — JEAN DE CHASTENET, né en 1377, l'un des Gentilshommes qui jurerent, en 1449, le traité de paix entre les Maiſons d'*Albret* & de *Grammont*. Celui-ci eut pour fils — ROGER DE CHASTENET, Chevalier, né en 1402, qui teſta à Bordeaux, en 1459, en faveur des trois enfans qu'il eut de ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne de Lordat*, ſçavoir: — (a) JOSEPH DE CHASTENET, mort ſans poſtérité; — (b) BER-

NARD, Prêtre, Prieur au Diocèſe de Lectoure; — (c) & FRANÇOISE, mariée à *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux.

3. & GUI, qui ſuit, établi en Limouſin dans le XIIIe ſiécle, *auteur paternel* des Seigneurs de Chaſtenet-Puyſégur, quatrieme branche, de laquelle en ſont ſorties trois autres qui ſubſiſtent, comme on le verra ci-après.

Seigneurs de PUYFERRIER, &c.

II. GUI DE CHASTENET, Chevalier, troiſieme fils de PIERRE, Chevalier, Seigneur de Chaſtenet en Bas-Armagnac, reçut de *Hugues de Ramnulphe*, du lieu de Julhac en Limouſin, la promeſſe qu'il lui donneroit en mariage ſa fille *Almodie*, avec une groſſe dot, par acte des Nones de Mai 1225. Il fit un don perpétuel à *Bertrand*, Chanoine du Chaſtelar, & à la Maiſon de Charbonnieres, dont il étoit Recteur, des dixmes qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Mellet, de Fribes & de Sainte-Marie, ce qui eſt prouvé par l'acte d'inveſtiture d'*Adémar*, fils du Vicomte *de Limoges*, en date du mois de Septembre 1231. GUI vivoit encore en 1278, époque de l'exiſtence de JEAN DE CHASTENET, Chantre du Dorat, un des exécuteurs teſtamentaires d'*Iſſembert de la Feuillée*, Abbé du Dorat, & qui préſida à la confection des Statuts de ſon Chapitre. Il y a apparence que le Chantre du Dorat étoit parent de GUI DE CHASTENET, qui l'attira en Limouſin, & qu'il fut parrein & donateur de JEAN DE CHASTENET, fils aîné de GUI, car il s'appella, comme lui, JEAN, & hommagea les mêmes biens qu'avoit poſſédés ce Chantre du Dorat. GUI eut de ſon mariage: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. AUDOUIN DE CHASTENET; — 3. & ANSELME, Echanſon de PHILIPPE-*le-Bel*, qui, ſelon une Chartre mentionnée par *Marion*, dans ſon XIIIe Plaidoyer, *p.* 515, lui aſſigna, ſur ſon Tréſor du Temple à Paris, une rente annuelle de 30 livres, à titre d'hérédité perpétuelle, pour lui & ſes hoirs, nés & à naître en légitime mariage.

III. JEAN DE CHASTENET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, de l'Aage, de la Maiſon-Rouge, & de quelques Fiefs dans la Châtellenie de Nieul en Limouſin, reçut une donation d'AUDOUIN & d'ANSELME DE CHASTENET, ſes freres, du conſentement & vouloir de GUI DE CHASTENET, Chevalier, leur pere, le Mercredi avant la Fête Saint-Georges, l'an 1279; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, pour les biens & Terres qu'il poſſédoit dans la Châtellenie de Nieul, le 4 Avril 1296. Il eut pour fils:

IV. JEAN DE CHASTENET, II. du nom, Damoiſeau, puis Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c. qui étoit, en 1313, le Jeudi veille de la Fête de Saint-Pierre, Apôtre, ſous la curatelle d'*Etienne Celeroni*, qui, à ladite époque, rendit pour lui, & comme tuteur de ſon frere, hommage, à l'Evêque de Limoges, des Terres qu'ils avoient dans ladite Châtellenie. JEAN, II. du nom, rendit hommage des mêmes Terres le 18 Janvier 1328, & eut pour fils:

V. JEAN DE CHASTENET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c. qui, ſe trouvant au lieu de Peyſac en Limouſin, le 6 Février 1369, vendit pluſieurs fiefs & rentes à *Adémar de la Riviere*, Seigneur de Saint-Bonet. Il ſervit de témoin, le 13 Février 1389, pour une quittance reſpective entre le Seigneur *de Baure*, Chevalier, & *Jean de Chambaret*; s'obligea envers un Religieux de Saint-Auguſtin de Limoges, pour 67 ſols 6 deniers, par acte du 15 Avril 1390; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, de pluſieurs Fiefs & Terres, le 16 Février 1391. Il fut marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme eſt inconnu. Sa ſeconde fut *Guiotte de Sechaud*, ſuivant une tranſaction paſſée, le 3 Mars 1394, entre lui, comme mari de ladite *Guiotte*, *Jean Eydelin*, Prêtre, Chapelain de l'Egliſe paroiſſiale de Doradour, & *Gui de Poitevin*, Damoiſeau. Du premier lit il eut: — 1. HÉLIE, qui ſuit; — 2. GUILLEMETTE, mariée avec *Pierre de Roffinhac*, auxquels leſdits JEAN DE CHASTENET, Chevalier, & HÉLIE DE CHASTENET, ſon fils, Damoiſeau, aſſignerent en dot le domaine de la Grauliere, paroiſſe de Beyſſenac, par acte du mois de Février 1388; & du ſecond lit: — 3 & 4. PIERRE & JEAN, morts jeunes & ſans poſtérité; — 5. & CA-

THERINE DE CHASTENET, Dame de la Pléau, &c. épouſe d'*Etienne de Prinſaud*, Damoiſeau, ſuivant un accord paſſé, le 3 Janvier 1447, entre lui, comme mari de ladite Damoiſelle, & *Ithier du Coudrier*, auſſi Damoiſeau.

VI. HÉLIE DE CHASTENET, I. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Puyferrier, fonda un Anniverſaire & des Prieres au Chapitre de Saint-Junien en Limouſin le 15 Avril 1390; fut témoin, le 9 Mars 1392, à une tranſaction entre *Jourdain Riquot*, Seigneur de Moygon, & *Pierre de Magnac*, Damoiſeau; acquit une rente de 40 ſols de *Marguerite de Beaufort*, Dame de Bançon, par acte du 5 Avril 1399; & le lieu de Montet, de noble *Aymon de Saint-Martin*, Seigneur de Rocheliſoux, par acte du 4 Juillet de la même année. HÉLIE, I. du nom, eut d'*Aide de Landrige*, ſon épouſe: — 1. PIERRE DE CHASTENET, pere d'autre PIERRE DE CHASTENET, Damoiſeau, Seigneurs de Villars, habitans de Noint, parce qu'ils furent légataires de tous les biens qu'HÉLIE I. y poſſédoit; — 2. JEAN, co-Seigneur de l'Iſle-Jourdain, âgé de 25 ans, repréſentant ſes freres mineurs en 1408; — 3. JACQUES, Seigneur de la Boutiere en 1417; — 4 HÉLIE, qui ſuit; — 5. GUILLAUME, Seigneur de Favet, ſelon un accord de 1459, pere de trois enfans, ſçavoir: — SIMON, Seigneur de la Greliere; — LOUIS, Seigneur de la Roderie; — & MARGUERITE, mariée à *Jean de Lépine*, Damoiſeau; — 6. GUYNOT, Seigneur de la Greliere, par acte de 1426; — 7. & MARGUERITE DE CHASTENET, aînée du précédent.

VII. HÉLIE DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, eſt compris dans le payement que fit aux Chartreux de Mortemart JEAN DE CHASTENET, Damoiſeau, ſon frere aîné, par acte du 11 Avril 1408, & dans l'aſcenſement fait par le même JEAN, & par *Pierre de Landrige*, Damoiſeau, leur oncle, le 8 Septembre 1408. HÉLIE, II. du nom, fit un accord pour lui & pour les enfans de GUILLAUME DE CHASTENET, Seigneur de Favet, le 28 Février 1459; & un autre pour lui & pour JEAN, ſon frere, le 5 Novembre ſuivant. Ledit Seigneur *de Puyferrier* eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit. Son pere & lui tranſigerent avec noble *Pierre de Roche*, le 15 Avril 1460; — 2. & un autre fils, auſſi nommé JEAN, Seigneur de la Greliere & de la Tour-Balantru, pere de — JACQUES DE CHASTENET, Seigneur de la Tour-Balantru & de la Greliere, marié à Demoiſelle *Marguerite de Bailhier*, vivans l'un & l'autre à Brac en 1558: il mourut ſans poſtérité; —— & de JEANNE DE CHASTENET, Damoiſelle, Dame de la Tour-Balantru, femme de *François de Guilhommete*, Ecuyer, Seigneur de Magoudard & de Puyrobin, vivans enſemble en 1524.

VIII. JEAN DE CHASTENET, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutiere, conſentit, du vouloir d'HÉLIE, ſon pere, le ſuſdit accord de 1460; rendit hommage, pour la Terre de la Boutiere, le 2 Janvier 1486, & pour les dixmes & premices qu'il poſſédoit à l'Iſle-Jourdain ſur la Vienne, le 20 Novembre 1487. Il fut marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme eſt ignoré. La ſeconde fut Damoiſelle *Dominge de la Lande*, fille de *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux, & de Dame FRANÇOISE DE CHASTENET, mentionnés au premier degré de cette Généalogie. Elle ſurvécut au Seigneur *de Puyferrier*, ſon mari, & teſta le 28 Septembre 1507, en faveur du fils unique qu'elle en eut. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Saint-Paixent & de la Boutiere; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; & du ſecond lit: — 3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de Puyſégur, &c. dont nous allons parler ci-après.

IX. FRANÇOIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, de la grande & petite Rye, épouſa 1°. Demoiſelle *Françoiſe d'Etourneau*; & 2°. *Jeanne d'Eſcars*, auſſi Demoiſelle, qui le fit pere de —— MADELENE DE CHASTENET, Dame de Puyferrier, &c. femme de *René de Turpin*, Chevalier, qui en eut: — *Jacques de Turpin*, Seigneur de Puyferrier, &c. pere de — *Jeanne de Turpin*, Dame de Puyferrier, &c. mariée à *N... de Londex*, ainſi Seigneur de Puyferrier & de Veyrac en Limouſin, dont la Famille s'eſt éteinte vers 1774.

Branche des Seigneurs de Puységur & de Campsegue.

IX. Nicolas de Chastenet, Ecuyer, Seigneur de Puységur, donna quittance, le 3. Février 1509, à *Pierre de Ruffier*, à raiſon de ſon adminiſtration des biens de défunts Dame *Dominge de la Lande*, & Jean de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutiere, ſes pere & mere; reconnut tenir pluſieurs biens du Roi & de la Reine de Navarre, le 17 Janvier 1534; leur rendit hommage, des Terres de Puységur & de Campſegue, le 27 Janvier 1541; préſenta ſon aveu à leur Sénéchal d'Armagnac, le 13 Mai de ladite année; fit ſon teſtament le 29 Janvier 1548, & ſon codicille le 8 Mars 1549. Il avoit épouſé *Geraude de Foaſſin*, Demoiſelle, dont: — 1. Joseph, mort ſans poſtérité; — 2. Bernard, qui ſuit; — 3. François, Prêtre, Religieux Dominicain; — 4. Jean, Chanoine de Lectoure; — 5. autre François, mort ſans enfans; — 6. Jean, *le Jeune*, Exempt des Gardes du Roi Henri II, qui, ayant été envoyé, par ce Prince, vers le Duc *de Lorraine*, pour Capitaine de ſes Gardes, ſe maria dans le Palatinat, où il s'établit, & eut poſtérité, dont deſcend immédiatement — Barthelemi de Chastenet-Poynségur, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France, qui le déclara de l'ancienne Maiſon de Chastenet-Puységur, par Lettres du mois d'Août 1701, & qui, en 1702, épouſa Demoiſelle Henriette de Chastenet, fille de Jacques, Chevalier, Seigneur de la Coupette; — 7 & 8. & deux filles.

X. Bernard de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puységur & de Campſegue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & grand Vice-Sénéchal d'Armagnac, ſervit avec diſtinction, durant les troubles & les guerres de la Religion, le Roi de Navarre Henri IV, qui l'honora d'une eſtime particuliere, ainſi qu'on le voit par les Lettres que ce Prince lui écrivit en 1577, 78, 83 & 1585. Il fit ſon teſtament le 26 Septembre 1600, & avoit épouſé, le 30 Août 1556, *Marguerite de Pins*, fille d'*Hector de Pins*, Seigneur du Bourg, dont la Maiſon a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, l'un en 1294, & l'autre en 1355. Il en eut, entr'autres enfans: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Herard, auteur de la branche des Comtes de Puységur, Seigneurs de Barraſt, rapportée ci-après; — 3. Pierre, tige de celle des Barons de Puységur, Seigneurs de la Coupette, mentionnée à la fin de ce *Mémoire*; — & pluſieurs filles, dont une, N... de Chastenet, mariée à *Bernard de Garros*, duquel elle eut deux filles, l'une, mariée à *N... de Marcous*, & l'autre, à *N... de Mengin*.

XI. Jean de Chastenet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Puységur & de Campſegue, fit hommage deſdites Terres le 6 Juillet 1611, & teſta le 15 Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, le 3 Septembre 1590, *Madelene d'Eſpagne*, fille de *Catherine de Saman*, & d'*Onuphre d'Eſpagne*, Baron de Ramefort, & petite-fille de *Charles d'Eſpagne*, & de *Marie d'Aure*; celle-ci fille de *Jean d'Aure*, Vicomte d'Aſter (ſorti puîné des Comtes *de Comminges*), & de Jeanne de Foix, fille de Gaston IV, Comte de Foix, & d'Eléonore d'Arragon, Roi & Reine de Navarre. Elle diſputa long-tems la Seigneurie de Monteſpan à *Paule d'Eſpagne*, ſa couſine. De cette alliance vinrent: — 1. Jean, qui ſuit;

2. Pierre de Chastenet, pere de cinq enfans, ſçavoir: — (a) Bernard, Capitaine de Cavalerie, mort à Dole en Franche-Comté; — (b) Ode, Chanoine & Archidiacre de Lectoure; — (c) Jeanne, femme de *N... de la Cour*; — (d) Marguerite, Carmélite; — (e) & Françoise de Chastenet, épouſe de *N... Deſpiau*, dont: — *N... Deſpiau*, marié ſans poſtérité; — & une fille, *N... Deſpiau*, femme de *N... de Petit*, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons au ſervice; & deux filles, non mariées;

3. Josse de Chastenet, Seigneur de Campſegue, Capitaine, tué à Lectoure, où il commandoit, laiſſant deux fils, auſſi tués au ſervice, l'un deſquels avoit

eu

un fils qui fut Chanoine de Lectoure ; — 4. Jacques, (pere du Maréchal de France, Chevalier des Ordres), auteur de la branche des Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, rapportée ci-après ; — 5. Joseph, Seigneur de la Grange, Capitaine au Régiment de Piémont, tué au ſervice ; —— 6. Jean-Pierre, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'aſſaut de Sainte-Affrique en Rouergue ; — 7. Nicolas, mort ſans poſtérité ; — & huit filles, dont deux furent Religieuſes.

Nota. On dit qu'un fils de Jean de Chastenet, V. du nom, fut s'établir en Poitou ou en Périgord, dont la poſtérité exiſte.

XII. Jean de Chastenet, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, fut nommé Vice-Sénéchal d'Armagnac, de Comminges, de Riviere-Verdun & de Bigorre, par Lettres de Louis XIII, du 13 Avril 1623, & avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1614, retenu par *la Peze*, Notaire de Lectoure, *Marie de Cere*, dont, entr'autres enfans, il eut :

XIII. Jean de Chastenet, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, par contrat paſſé le 24 Juillet 1631, devant *Delas*, Notaire Royal de Sainte-Chriſtine, avec *Gabrielle de Tarſſac*, fille de *Jean-Jacques*, Baron de Montberaut, &c. dont :

XIV. Jean-Louis de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de la Grange, qui épouſa, par contrat du 8 Août 1655, *Louiſe d'Aignan*, & en eut :

XV. Louis de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, marié, par acte du 25 Octobre 1688, avec *Marie de Roquette*, dont il ne laiſſa qu'une fille :

XVI. Anne-Thérese de Chastenet, Dame de Puyſégur, mariée avec *Gilles-Gervais de la Roche*, Marquis de Genſac, dont — *Jacques de la Roche*, Marquis de Genſac, marié avec *Anne-Jeanne-Amable de Caulet-Grammont*, de laquelle vint — *Anne-Jeanne-Thereſe-Joſephe de la Roche-Genſac*, mariée, en 1773, avec *Anne-Adélaïde-Joſeph de Montmorency*, Comte de Laval.

Branche des Marquis de Puységur, Vicomtes de Buzancy, en Soiſſonnois.

XII. Jacques de Chastenet, Chevalier, Seigneur Vicomte de Buzancy & d'Aconin, quatrieme fils de Jean, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Madelene d'Eſpagne*, fut fait Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en récompenſe de ſes ſervices le 22 Novembre 1639, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 6 Janvier 1651. Etant Lieutenant-Général & Gouverneur de Berg, il reçut ordre de commander l'armée en l'abſence du Maréchal *de Rantzaw*, le 15 Juin 1648 ; fut député, en 1651, pour porter au Roi la nouvelle de l'obéiſſance de l'Armée du Maréchal d'*Aumont*, & ſe rendit recommandable dans les guerres de ſon tems. Ses Mémoires, publiés en 1690, par *André du Cheſne*, Hiſtoriographe de France, apprennent qu'il fit 43 Campagnes ; qu'il ſe trouva à 120 ſiéges où le canon tira ; à plus de 30 batailles, combats ou rencontres, ſans avoir été, pendant tout ce tems, ni malade, ni bleſſé ; qu'il eut trois de ſes freres tués au ſervice, & qu'il mourut à l'âge de 82 ans, après avoir rempli avec diſtinction tous les différens grades Militaires dont il fut honoré. Il avoit épouſé 1°. *Antoinette de Varlet* ; & 2°. *Marguerite Dubois*, fille de *Jacques Dubois*, Chevalier, Seigneur de Bernoville & du Liege, Capitaine des Tours du Havre & de la Rochelle, le 14 Avril 1644. Du premier lit il eut ſept garçons. — Le premier laiſſa pluſieurs enfans ; l'aîné deſquels, Colonel de Cavalerie, fut marié & laiſſa poſtérité, qui eſt éteinte. — Le ſecond fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Cravates. — Le troiſieme, Capitaine de Cavalerie, a laiſſé poſtérité illégitime, dans le Diocèſe de Toul, qui porte le nom de ſon Auteur. Les quatre autres n'ont pas eu de poſtérité. — Du ſecond lit vinrent pluſieurs enfans, dont trois morts ſans poſtérité ; — 4. Jacques, qui ſuit ; — 5. N... de Chastenet-Puységur, Abbé de Sainte-Epvre, Diocèſe de Toul ; — 6. Marguerite, Chanoineſſe de Remiremont ;

7. Françoise de Chastenet-Puységur, mariée à *Louis de Polaſtron-la-Hillere*, Brigadier des Armées du Roi, dont — *Henriette-Françoiſe de Polaſtron*,

femme de *Jacques-Antoine*, Comte *d'Aumale*, de Picardie, Seigneur de Petit-Bois, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. De cette alliance vinrent : *Louis*, Comte *d'Aumale*, Seigneur de Petit-Bois ; — & quatre filles, dont deux mariées ; l'une, nommée *Marie-Angélique-Auguſtine-Armande d'Aumale*, femme de *Gabriel-Florent*, Marquis *de la Tour*, Seigneur de Saint-Paulet en Languedoc. L'autre, appellée *Edouarde-Roſalie d'Aumale*, Sous-Gouvernante des Enfans de France en 1776, épouſe du Vicomte *d'Aumale*, Seigneur du Mont-Notre-Dame, ſon couſin, Capitaine d'Huſſards au Régiment de Berchiny ; — 8 & 9. N... & N... DE CHASTENET, Religieuſes à l'Abbaye Royale d'Origny.

XIII. JACQUES DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Comte de Cheſſy, Vicomte de Buzancy, premier Quart-Comte de Soiſſons, Seigneur de Bernoville, Ezonville & Ceſſereux, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. naquit le 13 Août 1659. Il commença de ſervir en 1677, au ſiége de Cambray, dans le Régiment du Roi, Infanterie ; fut bleſſé à celui de Philiſbourg en 1688 ; à la bataille de Steinkerque en 1692, après laquelle il fut fait Chevalier de Saint-Louis ; & à celle de Nervinde en 1693. Après la bataille de Fleurus, donnée en 1690, n'étant encore que Capitaine au Régiment du Roi, il fut choiſi pour remplir les fonctions de Maréchal-Général des Logis de l'Armée de Flandres, ſous le Maréchal *de Luxembourg*. Il étoit conſulté ſur tous les projets de la campagne & ſur leur exécution ; fut fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1696 ; Gentilhomme de la Manche du Duc *de Bourgogne*, pere de feu Louis XV, en 1698 ; fut chargé, en 1700, d'aller négocier avec l'Electeur *de Baviere*, lorſque le Duc *d'Anjou* fut appellé à la Couronne d'Eſpagne, pour l'entrée des troupes de France dans les places des Pays Bas, où les Hollandois avoient garniſon ; exécuta ce projet avec tant de ſuccès, que la nuit du 5 au 6 Février 1701, elles s'emparerent d'Oſtende, de Nieuport, de Gand, d'Ath, d'Anvers, de Bruxelles, Charleroy, Mons, Namur & de Luxembourg ; négocia avec les Electeurs *de Baviere* & *de Cologne*, un traité de Ligue offenſive & défenſive, qui fut ponctuellement exécuté juſqu'à la paix d'Utrecht. Fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, il fut envoyé, en 1703, en Eſpagne, pour y examiner l'état & les reſſources de ce Royaume : il y concerta les projets de campagne, & après y avoir introduit la meilleure diſcipline, & y avoir ſervi trois années, en qualité de Directeur-Général de la Cavalerie, de l'Infanterie & des Dragons, à la ſatisfaction des Rois de France & d'Eſpagne, Louis XIV le rappella, pour aller reprendre ſes anciennes fonctions dans l'armée de Flandres. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704 ; pourvu du Gouvernement de Condé en 1707 ; ſervit aux ſiéges de Landaw & de Fribourg en 1713 ; fit la campagne ſur le Rhin en 1733 ; fut nommé en 1734, Commandant en chef dans les Provinces de Flandres, Hainaut, Artois, &c. ; honoré du Bâton de Maréchal de France en 1735 ; fait Chevalier des Ordres du Roi en 1739 ; pourvu du Gouvernement de Berg en 1743 ; & mourut la même année à Paris. De ſon mariage, contracté le 23 Septembre 1714, avec *Jeanne-Henriette de Fourcy*, fille d'*Henri-Louis de Fourcy*, Chevalier, Comte de Cheſſy, & de *Jeanne de Villars*, il a laiſſé : — 1. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME, qui ſuit ; — 2. JEANNE-HENRIETTE, mariée au Comte *de Vaubecourt*, dont il n'y a point d'enfans ; — 3. MARIE, veuve de *Pierre-Auguſte-Alphonſe*, Marquis *de Civille*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Boisheroult, Baron de Buchy, Seigneur de Saint-Mars, & mere de — *Marie-Henriette de Civille*, femme de *Bénigne de Poret*, Vicomte de Bloſſeville, qui ont de leur mariage : — *Benigne* ; — *Alphonſe-Charles* ; — & une fille, appellée *Mademoiſelle de Bloſſeville* ; — 4. & HÉLENE DE CHASTENET-PUYSÉGUR, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec le Marquis *de Choiſy-Moigneville*, en Lorraine.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, & premier Quart-Comte de Soiſſons, Lieutenant-Général, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, † eſt entré au Régiment du Roi en 1731 ; a été fait Colonel du Régiment de Vexin en 1738 ; a donné au Public, en 1744, *l'Art de la Guerre* du Maréchal *de Puy-*

† nommé le 21. fév.r 1779 Grand' Croix de cet ordre dans le ſervice de terre, et reçu le 24

ſégur, ſon pere; a été fait Maréchal-de-Camp en 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1759. Il a épouſé, en 1742, *Marie-Marguerite Maſſon*, fille de *Gaſpard-François*, Chevalier, Préſident au Parlement de Paris, & de *Marguerite Chevalier*. Elle eſt morte, & a eu 13 enfans, dont ſix vivans, ſçavoir: — 1. AMAND-MARC-JACQUES, qui ſuit; — 2. ANTOINE-HYACINTHE-ANNE, Comte DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, né le 14 Février 1752, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, Commandant une Corvette en 1776; — 3. JACQUES-MAXIME-PAUL, Vicomte DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, né le 15 Septembre 1755, Capitaine-Commandant au Régiment de Huſſards de Chamborant;

4. ANTOINETTE-LOUISE-MAXIME DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, mariée, le 4 Novembre 1766, à *Antoine-Nicolas-François de Vidard*, Marquis de Saint-Clair en Poitou, Baron de Muire en Champagne, &c. Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, iſſu de l'ancienne Maiſon de ce nom, en Baſſe-Navarre, fils de feu *André-Claude-Amable de Vidard*, Chevalier, Marquis de Saint-Clair, Maréchal-de-Camp, & Enſeigne des Gardes-du-Corps du feu Roi, & de *Marie-Nicole-Florimonde de la Grange*, Baronne de Muire. Du mariage deſdits Marquis & Marquiſe *de Saint-Clair*, ſont iſſus deux garçons & une fille. Voyez VIDARD;

5. ELISABETH-MARIE-LOUISE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, mariée à *N... le Pelletier*, Comte d'Aunay, Meſtre-de-Camp de Dragons, dont: — *Charles-Louis*, & une fille; — 6. ADÉLAÏDE-MARGUERITE-LOUISE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, Demoiſelle, 3e femme de N... le Sénéchal, Cte de Kercado, morte sans enfants.

XV. AMAND-MARC-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puyſégur, Seigneur de Guarchy, Diocèſe d'Auxerre, né le 1 Mars 1751, eſt Lieutenant d'Artillerie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, à la ſuite de l'Ambaſſadeur de France à la Cour de Ruſſie, depuis 1775. ex épouse N... Bodard de St. James.

Branche des Comtes de PUYSÉGUR, en Albigeois, Seigneurs de BARRAST. RA

XI. HERARD DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, ſecond fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Marguerite de Pins*, épouſa, le 17 Novembre 1595, *Catherine de Filleré*, fille de *Laurent*, co-Seigneur d'Eſcalquens, & de *Catherine d'Aigua*. Il fit inſinuer & enregiſtrer ſes pactes de mariage aux mois de Février & de Mars 1596, & eut, entr'autres enfans:

XII. JEAN-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, qui épouſa, le 11 Juillet 1634, *Marguerite de Roux-d'Alzonne*, fille de *Philippe de Roux*, & de *Jeanne de Toulouſe-de-Saint-Martin*; & petite-fille de *Raimond de Roux*, Chevalier, Seigneur d'Alzonne, & de *Jeanne de Chateau-Verdun*. Ladite Dame *de Roux* fit, le 25 Février 1688, ſon teſtament en faveur du Seigneur *de Barraſt*, ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. HERCULE, Chevalier, de Malte; — 3. PIERRE-HERARD, auſſi Chevalier de Malte, ſelon le procès-verbal des preuves faites en Langue de Provence le 12 Mai 1663; — 4. & MARIE, Religieuſe profeſſe du même Ordre à Toulouſe.

XIII. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, teſta le 27 Avril 1684, & avoit épouſé, le 17 Février 1663, *Gabrielle de Caminade*, fille de *Philippe*, Chevalier, & d'*Anne d'Eſplats*. Elle fit ſon teſtament le 1 Décembre 1674, en faveur de ſon mari, & ne laiſſa que deux enfans, ſçavoir: — JEAN-LOUIS, qui ſuit; — & JEANNE DE CHASTENET.

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barraſt, épouſa, le 13 Août 1690, *Charlotte de Mua*, fille de *Jean*, Baron de Barbazan, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, & de *Marie de Papus*, & fit ſon teſtament le 6 Octobre 1706, dans lequel il nomme, entr'autres enfans: — PIERRE-HERCULE, qui ſuit; — & JEAN-AUGUSTE, Général des Prêtres de la Doctrine Chrétienne.

XV. PIERRE-HERCULE DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puyſégur, Seigneur de Barraſt, né le 16 Septembre 1694, Capitaine de Dragons, épouſa, 1°. le 29 Juillet 1726, *Jacquette de Pagès*; & 2°. le 25 Août 1752, *Marie de Rougués*. Du premier lit ſont iſſus: — 1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit; — 2. BAR-

THELEMI-ATHANASE-HERCULE, rapporté après ſon aîné; — 3. ARMAND-PIERRE, né en 1736, Chanoine & Vicaire-Général de l'Egliſe d'Alby; — 4. JEAN-AUGUSTE, né le 11 Novembre 1740, Evêque de Saint-Omer en 1774; — 5. N... DE CHASTENET, veuve du Marquis *de Saint-Sernin*; — 6. Une autre fille, appellée *Mademoiſelle de Puyſégur*. Et du ſecond lit: — 7. JEAN-~~LOUIS~~, Chevalier de Puyſégur, né le 26 Avril 1758, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Vivarais; — 8. JEAN-MARIE-LOUIS, appellé *l'Abbé* DE CHASTENET; — 9. & Demoiſelle N... DE CHASTENET.

XVI. PIERRE-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puyſégur, né en 1727, ſucceſſivement Colonel des Régimens de Vexin, de Foreſt, de Royal-Comtois & de Normandie, Maréchal-de-Camp, Inſpecteur-Général d'Infanterie, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Duc DE BOURBON, a épouſé, le 16 Avril 1760, *Marie-Françoiſe le Danois*, fille de *François-Marie*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand-Maréchal héréditaire du Hainaut, & veuve de *N...*, Comte *de le Danois*. Elle eſt morte ſans enfans de ſon ſecond mariage.

XVI. BARTHELEMI-ATHANASE-HERCULE DE CHASTENET, Vicomte de Puyſégur, né en 1729, ſecond fils de PIERRE-HERCULE, & de *Jacquette de Pagès*, ſa premiere femme, Colonel du Régiment de Vivarais, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1765, *Angélique-Anne-Charlotte de Petit*, Dame de Petit-Val, morte en 1775, laiſſant: — 1. GASPARD-HERCULIN, né le 4 Août 1769; — 2. CHARLES-JACQUES-LOUIS-MAXIME, né le 11 Janvier 1773; — 3. AUGUSTE-ATHANASE, né le 5 Avril 1775; — 4. & ANGÉLIQUE-LOUISE-ELISABETH DE CHASTENET.

Branche des Barons de PUYSÉGUR, *en Armagnac, Seigneurs de* LA COUPETTE.

XI. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupette, troiſieme fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Marguerite de Pins*, épouſa, par contrat du 7 Décembre 1595, paſſé devant *la Peze*, Notaire Royal, *Gabrielle de Bonot*, dont:

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupette, marié, par contrat du 24 Mai 1644, avec *Madelene du Bourg*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

XIII. GUILLAUME DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur, Seigneur de la Coupette, qui épouſa, par acte du 1 Mai 1683, *Claire de Montlezun*, dont: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit;

2. JEAN-FRANÇOIS DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, Chevalier, qui a épouſé *Marie de Groſſolles-de-Flamarens*, de laquelle ſont iſſus: — JEAN DE CHASTENET, Prêtre, ancien Doyen & Chanoine honoraire du Chapitre Royal de Lens en Artois, actuellement Prévôt de celui d'Aire, auſſi en Artois, & Vicaire-Général d'Arras & de Saint-Omer; — & quatre filles, ſçavoir: ROSE-FRANÇOISE, mariée, en 1770, à *Jean-Batiſte de Morlas*, Ecuyer, Seigneur des Francs, & mere d'un ~~fils~~; — LOUISE-FRANÇOISE; — MARIE-ROSE; — & MARGUERITE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR.

XIV. ALEXANDRE DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur & de la Coupette, a épouſé, en 1724, *Marie-Claire de Meſplez*, dont: — JACQUES, qui ſuit; — & CLAIRE DE CHASTENET, femme de *François*, Marquis *de Montpezat*, Seigneur de l'Eſtelle, de Pecholy & du Peſqué, deſquels ſont nés: — *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Montpezat*; — & *Jacques*, Chevalier *de Montpezat*, tous deux ~~anciens~~ Mouſquetaires.

XV. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puyſégur, né en 1740, eſt Capitaine réformé au Régiment de Périgord, Cavalerie, à la paix, & au Régiment Provincial de Rodez en 1776.

Généalogie dreſſée d'après un *Mémoire*, fourni par la Maiſon de Puyſégur, & les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion auſſi d'or, au chef de même.*

PUYVALLÉE : Terre & Seigneurie avec un Château, ſituée en Berri, & poſſédée, depuis deux ſiécles, par ceux du nom de BENGY, qui ont pris le ſurnom de *Puyvallée*, pour ſe diſtinguer des autres branches de leur Famille.

Dans le *Livre XI, cotté 3625*, des anciennes foi & hommages rendus au Roi dans ſa Chambre des Comptes de Paris, il y en a une faite, le 24 Avril 1572, par N... DE BENGY, Ecuyer, Seigneur Deſcoux, Rocheux & Geninville, pour raiſon deſdites Terres, mouvantes en plein-fief de Sa Majeſté.

Nous n'allons rapporter la Généalogie de cette Famille que depuis qu'elle poſſede la Terre de *Puyvallée*, la branche de BENGY-DE-PUYVALLÉE étant la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.

I. ETIENNE DE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Ecuyer, Seigneur de Billeron & Puyvallée en partie, né le 14 Janvier 1512, paſſa contrat de différens héritages, ſitués aux environs de Puyvallée, ſous la réſerve des droits ſeigneuriaux, le 9 Décembre 1564, & mourut en 1566. Il avoit épouſé 1°. *Marie Sarrazin*; & 2°. le 13 Janvier 1563, Dame *Catherine Bondor*, qui lui apporta la Terre de Puyvallée, encore poſſédée aujourd'hui par les deſcendans dudit ETIENNE DE BENGY, veuve de Meſſire *Jean Huault*, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, & fille de *Gilbert Bondor*, Ecuyer, & de *Marie de Lamoignon*. Du premier lit vinrent pluſieurs enfans, avec leſquels *Catherine Bondor* fit partage de la ſucceſſion d'ETIENNE DE BENGY-DE-PUYVALLÉE, ſon mari, & pere commun, par acte paſſé le 8 Avril 1567, devant le Lieutenant-Général de M. le Bailli de Berri. L'aîné fut — PIERRE DE BENGY, auquel ſon pere légua ſa Terre de Billeron. Il fut chef de la branche aînée de cette Famille, qui s'eſt diviſée en différentes autres branches : elles ont poſſédé les Terres du Nuiſement, Viſy, Fontillay, Eſtréchy, Bouchetain, Loyes, Chappes, le Corbet, Ovilliers, &c. & ſont toutes éteintes en la perſonne de LOUIS DE BENGY, Chevalier, Seigneur d'Ovilliers, Lieutenant-Colonel du Régiment de Meſtre-de-Camp, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, mort, ſans poſtérité, à la fin de la campagne de 1748. Du ſecond lit, ETIENNE ne laiſſa qu'un ſeul fils, — ANTOINE, qui ſuit, chef de la branche de Puyvallée.

II. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, les Bergeries, les Clavieres, né en 1564, briſa ſon écuſſon d'un *beſan*, comme puîné. Il rendit foi & hommage au Roi, le 14 Septembre 1612, pour le fief de Puyvallée & les Bergeries, mouvans en plein-fief de Sa Majeſté, à cauſe de ſa groſſe Tour de Bourges; fit aſſigner tous ceux qui poſſédoient des héritages en ſa cenſive de Puyvallée, & les fit reconnoître, le 6 Septembre 1614, devant *Guillot*, Notaire Royal. Il avoit épouſé, le 10 Février 1586, Damoiſelle *Catherine Amignon*, laquelle, étant veuve, jouit de la garde-noble, comme tutrice de ſes enfans ci-après, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte paſſé devant ledit *Guillot*, le 10 Décembre 1616. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. PIERRE; — 3. HENRI, Ecuyer, Seigneur des Patureaux, qui d'*Hélene Gougnon*, ſa femme, eut des enfans, & fit branche, aujourd'hui éteinte, & fondue dans la Famille de MM. *de Robin-du-Sauzaye* & *de Châteaufer*; — & d'autres enfans, dont la poſtérité eſt auſſi éteinte.

III. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, les Bergeries, les Clavieres, &c. né le 28 Avril 1596, fut ſous la garde-noble de ſa mere, après la mort de ſon pere; tranſigea, en 1626, avec JEAN BENGY-D'ESTRÉCHY, Ecuyer, Seigneur du Corbet, Capitaine au Régiment de la Marine, tué depuis au ſiége de Lerida, & ETIENNE BENGY-D'ESTRÉCHY, Ecuyer, Seigneur de Bouchetain, Capitaine au Régiment de Sainte-Meſme, Aide de-Camp des Armées du Roi, ſes couſins-germains, dont il eſt parlé au Nobiliaire de la Province de Berri; fit foi & hommage de la Terre de Puyvallée & autres Fiefs,

le 28 Juin 1628; &, le 1 Juillet suivant, aveu & dénombrement au Roi de la même Terre. Il avoit épousé, le 2 Octobre 1618, Damoiselle *Françoise Chenu*, fille de *Jean Chenu*, Ecuyer, Seigneur de Ferrieres, & de Dame *Claude Hemetou*, de laquelle il laissa quatre enfans, sçavoir: — 1. PIERRE, mort en bas-âge; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. MARIE-FRANÇOISE, femme de *François Fauvre*, Ecuyer, Seigneur de Ferrieres, dont la postérité est éteinte; — 4. & MARIE-CLAUDE, dite *Mademoiselle de Puyvallée*, morte fille.

IV. JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers & autres lieux, né le 20 Juillet 1627, rendit foi & hommage au Roi, le 6 Juillet 1648, des Terres de Puyvallée & les Bergeries, mouvans en plein-fief de Sa Majesté; fit, avec ses sœurs, partage des successions de leurs pere & mere, & de leur frere aîné, le 4 Janvier 1653, en présence de *Thiolat*, Notaire Royal; & eut la Terre de Puyvallée, dont il rendit son aveu & dénombrement au Roi, le 2 Avril 1688. Il fut convoqué plusieurs fois pour marcher au ban & arriere-ban des Gentilshommes de la Province de Berri, y servit en personne, & comparut, le 10 Septembre 1674, pardevant le Prince *de Marsillac*, Gouverneur & Grand-Bailli de Berri, à qui il présenta *Paul de Gendarme*, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, pour marcher à sa place, ce qui fut agréé, à cause de ses infirmités; obtint différens certificats de ses services, signés de MM. le Baron *de Fin*, *de la Châtre* & *de Gamaches*, Chefs & Commandans de la Noblesse de la Province; mourut en ses Terres de Puyvallée, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise paroissiale dudit lieu. Il avoit épousé, le 25 Juin 1663, *Madelene Blondeau*, fille de *Gilles*, & de *Catherine de la Varenne*. Leurs enfans furent: — JACQUES, qui suit; — & trois filles, deux Religieuses-Chanoinesses au Saint-Sépulcre; & une autre Religieuse aux Ursulines de Bourges.

V. JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, II. du nom, Chevalier, Vicomte des Porches, Seigneur de Puyvallée, Coulers, &c. fut convoqué différentes fois pour marcher au ban & arriere-ban, entr'autres le 4 Mai 1693, & y servit en personne jusqu'à la fin de la campagne, dont il obtint certificat signé de M. *de Sauzay*, Commandant les Gentilshommes de la Province. Il épousa, le 24 Novembre 1693, Damoiselle *Ursule l'Abbe-de-Saint-Georges* (du chef de laquelle il eut la Terre & Vicomté des Porches), fille de Messire *Antoine l'Abbe*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Saint-Georges, Anieres & autres lieux, Capitaine au Régiment de Sainte-Mesme, & de Dame *Catherine Jaupitre*. Ses pere & mere lui donnerent en mariage le Château & partie de la Terre de Puyvallée, dont il rendit foi & hommage au Roi le 17 Mars 1695, & aveu & dénombrement le 1 Août 1697; obtint Arrêt définitif de la Cour du Parlement de Paris, contre *Jean de Ferrieres*, son cousin-germain, pour la réception dudit aveu & dénombrement; & fit, conjointement avec sa femme, un testament mutuel & olographe le 27 Février 1727, par lequel ils instituerent héritier PIERRE, leur fils aîné. De leur mariage ils ont eu 18 enfans, dont six ont vécu, sçavoir: — 1. JEAN-JACQUES, qui a été Jésuite; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. ANTOINE, Chevalier, Vicomte des Porches, mort sans postérité; — 4. PHILIPPE, Chanoine de l'Eglise de Bourges; — 5. CATHERINE, femme de Messire *Claude de Potin*, Chevalier, Seigneur du Briou, de Dames, &c. ci-devant Capitaine de Cavalerie, morte sans postérité; — 6. & URSULE, Religieuse-Chanoinesse du Saint-Sépulcre.

VI. PIERRE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers, les Bergeries, les Clavieres, Charnay, &c. rendit foi & hommage au Roi, de la Terre & Seigneurie de Puyvallée, le 24 Janvier 1733; fit partage avec ses freres & sœurs, des successions de leurs pere & mere, le 26 Septembre 1738; & a réuni à sa Terre de Puyvallée, les Fiefs des Bergeries & des Clavieres, qui en avoient été démembrés par les partages de ses ancêtres. Il a épousé, le 6 Février 1735, Damoiselle *Catherine Aupie*, fille de Messire *François Aupie*, Seigneur de Pouplin, & de Dame *Jeanne Brueres*, dont il a eu 14 enfans, entr'autres: — 1. ~~ANTOINE~~ BENGY-DE-PUYVALLÉE, Docteur en Théologie, ~~Chanoine & Archidiacre~~ de l'Eglise Métropolitaine de Bourges; — 2. PHILIPPE-JACQUES, qui suit; — 3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur Vicomte des Porches, Lieutenant-Général

du Bailliage de Berri ; — 4. SYLVAIN-PIERRE-CHARLES, dit *le Chevalier* DE BENGY, Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine en 1773 ; — 5. PIERRE-CHARLES, Eccléſiaſtique, & Bachelier en Théologie ; — 6. & ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, mort en 1774, Sous-Lieutenant au même Régiment de la Vieille-Marine.

† Chanoine de l'Eglise de Bourges

VII. PHILIPPE-JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Vaſſelay, Coulers & autres lieux, a rendu foi & hommage au Roi de ſa Terre de Puyvallée, le 2 Avril 1773, eſt Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine, & a épouſé, le 20 Mars 1774, Damoiſelle *Marie-Madelene Soumard-de-Villeneuve*, fille de Meſſire *Claude Soumard-de-Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-ſur-Cher, &c., & de Dame *Adélaïde-Olimpe Sinſon de Sévétreville*, dont — CATHERINE-ANGELLE BENGY-DE-PUYVALLÉE, née le 12 Décembre 1775.

† Etienne Bengy-de-Puyvallée, né le 18 Octobre 1775

Les armes de BENGY ſont : *d'azur, à trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.* Deviſe : BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux.

* PUYZIEULX, en Champagne.

Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage, avec celle de *Sillery*, en 1544, par *Marie Cauchon*, à *Pierre Brulart*, Seigneur de Berny, pere de — *Nicolas Brulart*, créé Chancelier de France en 1607, & ayeul de *Pierre Brulart*, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Finances, le même en faveur duquel *Sillery* avec *Puyzieulx*, furent érigés en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1631, regiſtrées le 23 Avril 1632. Voyez BRULART.

PYMONT : Branche cadette de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe de Vienne*, fils aîné de *Hugues de Vienne*, V. du nom, Seigneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame *de Ruffey*, ſa ſeconde femme. Voyez VIENNE.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

QUA QUA

QUARRÉ, Seigneurs de Château-Regnault & d'Aligny : Famille noble de Bourgogne, qui, ſelon *Palliot* & ſon continuateur, a donné, dans différentes branches, 13 Sénateurs au Parlement de Dijon, dont quatre Avocats-Généraux, deux Procureurs-Généraux, & les autres Conſeillers.

I. Le premier connu, par filiation ſuivie, eſt HUGUENIN QUARRÉ, qui ſervit en Flandres en 1302, lorſque *Robert* s'aſſocia avec PHILIPPE *le Bel*. Il parut dans les guerres civiles qu'eut *Eudes de Bourgogne* en 1330, contre le Marquis *de Bade*. Il épouſa *Guillemette de Maupertuis*, fille de *Jean de Maupertuis*, Ecuyer, & en eut :

II. JEAN QUARRÉ, I. du nom, franc d'armes, qui rendit des ſervices conſidérables à *Philippe le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il ſe trouva à la bataille qu'EDOUARD, Roi d'Angleterre, gagna ſur les François le 17 Septembre 1353 ; fit les campagnes contre *Henri de Montfaucon*, Comte de Montbelliard, en 1363 ; fut au ſiége de Beſançon, que fit *Guichard Monot*, Général Anglois ; en 1364, à la bataille donnée proche Carbonnay, où les Anglois furent totalement défaits ; au ſiége de la Rochelle, priſe ſur les Anglois en 1372 ; aux campagnes faites par les Ducs *de Lancaſtre* & *de Bretagne*, & à celle contre le Roi de Navarre, que le Duc *Philippe* V fit par ordre de CHARLES V, Roi de France. Il épouſa une Demoiſelle du Comté de Bourgogne, du nom de *Marguerit*, qui portoit pour armes : *de ſinople, à trois marguerites d'or.* De ce mariage vint :

III. JEAN QUARRÉ, II. du nom, Sommelier de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, ſuivant un titre enregiſtré en la Chambre des Comptes de Dijon l'an 1412, au mois d'Avril après Pâques. Ce Duc le confirma dans ſa nobleſſe, & le créa *Chevalier*, à cauſe de 15 campagnes de guerre qu'il fit avec lui, tant au pays de Liége qu'à la bataille de Nicopoli en 1397, où il fut priſonnier avec ſon maître, & racheté par lui. Le même Prince, ſuivant un autre titre de 1416, lui donna le Fief de la Motte-d'Argilly, & ordonna à ſon grand Gruyer de lui laiſſer prendre dans la forêt d'Argilly tous les bois qu'il faudra pour bâtir ſa maiſon de la Motte.

Il

Il eut pour femme *Guillemette de Château-Regnault*, d'une Famille noble & d'*ancienne extraction*, dont :

IV. PIERRE QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, I. du nom, Seigneur de la Palu & de Maiſon-Rouge, marié, le 12 Janvier 1433, à *Jeanne d'Aligny*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la fleur de lis, briſée de gueules.* Leurs enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; — & PIERRE-EDOUARD, auteur de la branche de Millery-lès-Dracy dans l'Autunois, qui s'eſt continuée par quatre générations dans le ſervice, en qualité de Capitaine de Cavalerie & d'Infanterie, & s'eſt éteinte dans les perſonnes de CHARLES QUARRÉ, Capitaine au Régiment de Conty, de JACQUES QUARRÉ, Prieur de Montréal, & de FRANÇOISE, leur ſœur, femme de *Roger de Franay*, Baron de Moncauny & Seigneur d'Ebaugy. Cette branche s'eſt alliée aux Maiſons de *Marcheſeuil*, de *Châteauvert*, de *Druy* & de *Vingle.*

V. PIERRE QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, II. du nom, paſſa dans pluſieurs charges militaires, & épouſa *Philiberte de Moroge*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. BÉNIGNE-ANTOINE, Seigneur de Bois-Février, Capitaine d'une Compagnie de 200 Arquebuſiers Bourguignons, par Commiſſion du Duc *d'Alençon*, frere du Roi. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie de Vienne* ; — 3. & JACQUES, mort auſſi ſans poſtérité à Bruxelles, où on le voit dans un magnifique tableau de tournois, qui fut fait à l'entrée de Don PHILIPPE dans les Pays-Bas. Voyez les Mémoires des Bourguignons par *Goulu*, *p.* 180.

VI. CLAUDE QRARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, Seigneur de Château-Regnault, dans la Breſſe Chalonnoiſe, Terre qui avoit appartenu à ſes pere & ayeul, & qu'il ne faut pas confondre avec *Château-Regnault*, qui étoit la Terre & le nom de ſa biſayeule, & qui eſt un Château ſitué ſur la riviere de la Meuſe, près Sedan. Il épouſa *Marguerite de Malain*, fille de *Gurry*, & niéce d'*Odot de Malain*, Seigneur & Baron de Lux, qui deſcendoit de *René de Malain*, frere de *Gerard*, un des grands hommes de guerre de ſon tems, dont parle *Goulu* dans ſes Mémoires. Il étoit iſſu d'*Edme de Malain*, Baron de Lux, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne, ainſi que *Guillaume de Malain*, Bailli de la Morée, Commandeur de Pont-Aubert, & inhumé à Dijon dans l'Egliſe des Peres Cordeliers. CLAUDE QUARRÉ eut de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & PHILIBERT, I. du nom, Seigneur de Loiſy, marié à *Jeanne de la Perriere*, dont PHILIBERT QUARRÉ, II. du nom, aſſaſſiné & brûlé, ſans laiſſer de poſtérité, dans ſon Château de Loiſy, par pluſieurs perſonnes, nommées dans l'Arrêt du Parlement de Dijon, de 1565, qui les condamne à différens genres de mort.

VII. FRANÇOIS QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers ſous le regne d'HENRI II, fut marié deux fois. Le nom de ſa premiere femme n'eſt point connu. Il épouſa, 2°. par acte du 3 Mai 1547, *Claude Berbis*, fille de *Philibert*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Claude le Lievre.* Du premier lit il eut, entr'autres enfans : — JEAN & CLAUDE, tige de MM. *Quarré-de-Dracy*, *Givry*, *Etroye*, *Mercuré*, *Livron*, *Cortejambe*, *Ruſilly*, *la Ronchere*, *Poncey* & *Quintin* ; & du ſecond lit : — PIERRE, qui ſuit ; — & JEAN, rapporté après ſon frere.

VIII. PIERRE QUARRÉ voyant Dijon infecté d'une rébellion générale, ne voulut point quitter cette Ville, & oppoſa ſon exemple, ſes remontrances & ſes intrigues au torrent impétueux des revoltés. Son zele ne fit qu'aigrir les eſprits factieux, & il fut long-tems & périlleuſement détenu au Château de Dijon. Sa poſtérité s'eſt éteinte, après s'être alliée aux *Brulart*, *Berbis*, *Baillet*, *Sayve*, *Jacob* & autres du Parlement de Dijon.

VIII. JEAN QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, ſon frere, refuſa l'entrée de la ville de Dijon au Duc *de Mayenne*, Chef des Ligueurs, & il battit, à la tête de la Compagnie du Sieur *Baillet-de-Vaugrenan*, ſon oncle, le Régiment de Theniſſey, au Bourg de Nolay en Bourgogne. Il y fut pris une caſſette, qui développa les intrigues de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & occaſionna le racommodement du Duc *de Mayenne*, menagé par *Jannin*, avec HENRI IV. Ledit JEAN

Quarré remonta ſur les fleurs de lis, ayant eu la charge de *Nicolas Berbis*, ſon oncle maternel; fut député de ſon Corps, en 1602, auprès d'Henri IV, pour leurs gages, & les obtint. Il le fut encore pour l'affaire de *Mangoneau*, premier Huiſſier, maltraité par *M. de Biron*, Gouverneur de Bourgogne, & il s'en tira à l'avantage du Parlement, ſans encourir la haine de ce Seigneur, tant ſon éloquence étoit perſuaſive, & ſa probité généralement reconnue. *Pierre Tayſan*, dans ſon Hiſtoire des Juriſconſultes, nouvelle édition, imprimée à Paris chez *Prault*, à l'article de Gaspard Quarré-d'Aligny, ſon fils, détaille tous ces faits. Jean Quarré-de-Chateau-Regnault épouſa Demoiſelle *de Marcelois*, du nom *de Langlois*, fille d'*Hugues*, Conſeiller d'Etat à la République de Genêve, & de *Catherine Sayve*, iſſue des Comtes *de la Motte*, Barons de Thil en Bourgogne. Il en eut pluſieurs enfans, qui ſe ſont tous diſtingués; ſçavoir:

1. Jacques Quarré, Seigneur de Réglois, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Genlis, Officier déterminé, qui fit quelques campagnes ſur mer. Il avoit épouſé Demoiſelle *de Reſſenve*, dont trois fils: — Gaspard, Capitaine au Régiment de Vendy; — Charles, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon; & Philibert, Capitaine d'Infanterie. Cette branche eſt éteinte;

2. Etienne, dit *le Chevalier* de Quarré, qui fit toutes les campagnes depuis 1621 juſqu'en 1654, fut trois fois Aide-de-Camp au ſiége de la ville de Verue; commanda la Compagnie de Carabins du Prince *de Condé*, au ſiége de Dole; fut fait Major du Régiment de Cavalerie du Sieur *de la Motte*; enſuite Aide-de-Camp en Languedoc, pour agir contre M. *de Rohan*, & dans l'Allemagne & la Champagne. Cette charge lui fut continuée ſous MM. *du Hallier* & *de Châtillon*. Il ſe ſignala à la bataille de Lens auprès du Prince *de Condé*, & dans une autre campagne, ſous Henri de Bourbon, pere de ce Prince; eut un Brevet pour avoir pris *Beaufort*, Lieutenant-Général du Duc *de Rohan*; ſe diſtingua aux Etats de Bourgogne, transférés à Noyers, dans un tems critique, où il parla en patriote, & réſiſta en face au Duc *d'Epernon*. Ce Chevalier fut en relation avec la plupart des Princes & Généraux de ſon tems; très-conſidéré du *Grand Condé* & du pere de ce Prince, qui l'honorerent de pluſieurs Lettres. Il étoit Meſtre-de-Camp de Cavalerie quand il mourut, & fut inhumé à Aligny. Il eſt Auteur d'un Traité de Fortifications, dont le Maréchal *de Vauban* fit un ſi grand cas, qu'il garda le manuſcrit;

3. François, Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon & Prieur de Saint-Florentin. Il eut des conférences à Dijon avec la Reine Anne d'Autriche, pour la Réforme de cette Communauté; — 4. Jacques, Seigneur de la Roche, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, tué ſur mer, à la veille d'être fait Capitaine; — 5. Pierre, mort à Naples, d'un coup de mouſquetade; — 6. & Gaspard, qui ſuit.

IX. Gaspard Quarré, Seigneur d'Aligny, Fetigny & Goulou, né à Dijon le 27 Septembre 1605, dont on trouve la vie parmi celles des plus célebres Juriſconſultes, par *M. de Tayſan, p. 469*, embraſſa d'abord, dit cet Ecrivain, la profeſſion des armes, & commanda, pendant deux campagnes ſeulement, la Compagnie des Carabins d'Henri de Bourbon, Prince de Condé: ce fut à la tête de cette Compagnie que, par une entrepriſe également heureuſe & hardie, il ſe rendit maître d'Arintho & du Château de Crevecœur. Mais ſon érudition & ſa connoiſſance exacte du Droit porterent *Pierre de Saintonge*, ſon parent & ſon ami, à lui remettre ſa charge d'Avocat-Général au Parlement de Dijon. Il y fut reçu, avec applaudiſſement, le 14 Juin 1641. On a des preuves de ſa grande capacité, de ſon jugement ſolide, de la vivacité de ſon eſprit pénétrant, de ſon intégrité & de ſon exactitude ſans égale à remplir tous les devoirs d'un parfait Magiſtrat, dans ſes Harangues & ſes Concluſions, imprimées *in*-4°. à Paris en 1658. Louis XIV, pour marquer l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de ſon mérite, l'honora de la dignité de Conſeiller d'Etat, avec une penſion de 1200 livres. Les Lettres en furent expédiées le 11 Juillet 1652. Il mourut le 7 Janvier 1659, laiſſant de *Marguerite Perrault de la Serre*, d'une des plus anciennes Nobleſſes du Charolois: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. François, rapporté après la poſ-

térité de ſon aîné ; — 3. ETIENNE, Chevalier de Juſtice dans l'Ordre de Malte en 1666, Profès en 1692. Le Grand-Maître l'honora de la dignité de Procureur-Général du même Ordre dans le grand Prieuré de Champagne. Il avoit ſervi dans les Mouſquetaires, ſe diſtingua à la bataille de Caſſel, eut Commiſſion du Grand-Maître pour faire la viſite des Commanderies, & pour donner ordre au gouvernement des biens, en 1698 : il eſt mort en 1702, & a été inhumé dans le Sanctuaire de ſon Prieuré de Chagny ; —— 4. une fille, morte Abbeſſe de Notre-Dame d'Etard ; — 5. & une autre fille, morte, âgée de 90 ans.

X. PIERRE QUARRÉ, fait Comte d'Aligny par différens Brevets de Louis XIV, commença de ſervir dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fut honoré du Gouvernement de Pierre-Châtel, pour être entré un des premiers dans la ville de Valenciennes en 1677 ; commanda, depuis, le détachement qui reprit avec tant d'éclat & de bravoure cette fameuſe demi-lune au ſiége de Maſtricht, où il reçut cinq bleſſures, qui lui mériterent la charge de Maréchal des Logis, avec une penſion de 500 écus. La jalouſie du Comte *de Forbin* le fit diſgracier, & le Roi, ſe reſſouvenant de ſes ſervices, le gratifia de la charge de Colonel des Milices de Bourgogne, & lui envoya un Courier à ſa Terre d'Aligny. Lorſqu'il parut devant Sa Majeſté, le Roi lui dit qu'il l'avoit préféré à tous les Colonels réformés de cette Province, & le nomma *le brave d'Aligny*. Il fit ſervir ce nouveau Régiment en Italie & en Piémont ; ſe trouva aux fameuſes batailles de Stafarde & de la Marſaille. Le Maréchal *de Catinat* faiſoit tant d'eſtime de ſon Régiment & de lui, que n'étant que Brigadier d'Infanterie, il lui donna le commandement des Vallées. Le Comte *d'Aligny* fut en relation avec les Princes de la Maiſon de *Condé*, & tous les grands Généraux du ſiécle de Louis XIV. Ce Monarque le diſtingua dans pluſieurs occaſions, le fit Grand-Bailli d'Epée du Charolois & Gouverneur d'Autun ; il fut reçu Chevalier de Saint-Louis à la ſeconde promotion, & le premier qui en ait été fait, au nom du Roi, en Bourgogne. A ſa réception aux Etats, on reconnut que ſes auteurs y avoient eu entrée & voix délibérative, & que ceux de ſa Famille avoient eu la qualité de *Chevalier*. Il fut marié deux fois, 1°. à *Guillemette Bernard-de-Monteſſus-Reully* ; & 2°. à *Colombe d'Anſtrude*, fille de *Claude*, Gentilhomme de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & de *Françoiſe de Chargere-la-Boutiere*. Du premier lit il a eu, pour fils unique : — PHILIPPE, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. ANDRÉ, d'abord Page du Roi à ſa grande Ecurie, qui ſervit enſuite dans les Mouſquetaires, ſe trouva à la bataille de Malplaquet où il fut bleſſé, & mourut en 1721 ; — 3. CLAUDE, qui ſervit au Régiment de la Chenelaye, fut Gouverneur d'Autun, & eſt mort en 1730 ; — 4. ETIENNE, Capitaine au Régiment de la Chenelaye, Grand-Bailli du Charolois & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé Mademoiſelle *Damoiſeau*, fille du Directeur de Dunkerque, Brigadier des Armées du Roi, dont il n'a qu'un fils & deux filles ; —— 5. FRANÇOIS, Seigneur de Montregard, qui a été un des premiers Lieutenans au Régiment de la Chenelaye, enſuite Capitaine dans celui de Villefort, Penſionnaire du Roi, marié à *Louiſe Buffot de Millery*, dont une fille unique, nommée — LOUISE-GABRIELLE QUARRÉ-D'ALIGNY, femme de *Louis Damoiſeau*, Capitaine d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis.

XI. PHILIPPE QUARRÉ, Seigneur de Jully, ſe diſtingua très-vaillamment, étant aſſiégé deux fois dans la ville de Landaw, & perdit la cuiſſe à la bataille de Malplaquet en 1709. Il obtint un Brevet de penſion du Roi de 1000 livres, & a épouſé *Claudine de Mauroy*, fille du Lieutenant-Colonel de Cavalerie de ce nom, & d'une Demoiſelle *de la Riviere*. Il en a eu deux fils & quatre filles ; — l'un, Capitaine dans le Régiment d'Artois, mort à Paris ; — l'autre, qui eſt dans le Régiment de Boulonnois, & a épouſé Demoiſelle *Jolly de Bévy*. — Une des filles eſt ſortie de la Maiſon de Saint-Cyr. — Les trois autres ſont Religieuſes aux Urſulines d'Arnay-le-Duc.

X. FRANÇOIS QUARRÉ, frere puîné de PIERRE, Comte d'Aligny, ſuccéda à la charge d'Avocat-Général de GASPARD, ſon pere, & au zele qu'il avoit pour les intérêts du Roi, & s'en eſt acquitté pendant plus de 26 ans avec honneur.

Dans les Lettres de Vétéran, qui lui furent accordées par la Cour, tous les ſervices de ſes peres y ſont mentionnés avec la plus grande diſtinction. D'*Hélene Bouſcault*, ſon épouſe, il a eu trois fils & deux filles, ſçavoir : — 1. GABRIEL, tué à la bataille de Malplaquet ; — 2. N... QUARRÉ, Seigneur de Cuſſy-la-Colonne, qui a été Capitaine au Régiment de Pont, veuf ſans enfans de ſon mariage avec Demoiſelle *de Goutelus* ; — 3. N... QUARRÉ, Chanoine honoraire à la Sainte-Chapelle de Dijon, parce qu'il a la Chapelle des *Berbis*, fondée par *Pierre Berbis*, pour ſes plus proches parens ; — 4. HÉLENE-THÉRESE, mariée, le 7 Septembre 1730, à *François-Céſar*, Baron *d'Anſtrude* ; — 5. & une autre fille, Religieuſe aux Bernardines de Dijon.

Les armes : *échiqueté d'azur & d'argent, au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.* Extrait de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VI, p. 630 & ſuiv.*

QUATREBARBES, en Anjou & au Maine : Ancienne Nobleſſe, qui remonte à

I. FOUQUES QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Jallais en Anjou, vivant en 1180. Il ſe trouve, comme témoin, dans pluſieurs actes de l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers, en 1212 & 1216 ; fit des donations au Prieur de la Haye des Bons-Hommes, aux Religieux de Saint-Leon & de Saint-Nicolas d'Angers, mourut le 14 Février 1222, & avoit épouſé *Iſabeau de la Membrolle*, Dame de la Touchegelé, la Guilloniere, Valliere & la Moriniere, fille de *Pichias de la Membrolle*, & de *Jeanne du Pleſſis-Macé*, dont : — 1. MACÉ, qui ſuit ; — 2. NICOLE, femme de *Joſſelin de la Porte*, Baron de Vezins ; — 3. & JEANNE, mariée à *Renaut de Blaiſon*, Seigneur dudit lieu.

II. MACÉ QUATREBARBES, I. du nom, Seigneur de Jallais, la Membrolle, la Touchegelé & la Moriniere, vivant en 1220, épouſa *Jeanne de Brezé*, Dame de Juigné, de l'Epine & du Coudray. Leurs enfans furent : — 1. MACÉ, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Briand de Montejean*, Seigneur dudit lieu & de Briançon ; — 3. JACQUETTE, femme de *Maurice de la Guillaumiere*, Seigneur dudit lieu & de la Maſſeliere ; — 4. CATHERINE, femme de *James le Jeune*, fils de *James le Jeune*, Seigneur de Manteaux au Maine, & d'*Agnès Tiercelin* ; — 5. & JEANNE, Religieuſe au Ronceray d'Angers.

III. MACÉ QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, la Touchegelé, Valliere, Juigné-ſur-Mayenne, de la Rongere, &c. mentionné dans des actes de 1266 & 1294, épouſa *Jeanne de Brochaſſac*, Dame de la Touche & de la Chapelle-Craonnoiſe. Ils ſont tous deux inhumés dans l'Egliſe de Mée, & laiſſerent pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MACÉ, Seigneur de Châteauneuf & de Valliere, auteur de la branche des Seigneurs de Bouillé-Loichon, rapportée ci-après ; — 3. MAURICE, Seigneur de la Rongere, tige de la branche de ce nom, mentionnée en ſon rang ; — 4. & JEANNE, mariée à *Pierre d'Ingrande*, Baron dudit lieu près Châteaugontier, dont des enfans.

IV. JEAN QUATREBARBES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, Juigné, la Touchegelé, la Chapelle des Roches, &c. donna, le 6 Septembre 1297, la dime de la Touchegelé à la Cure de Membrolle. Il fonda la Chapelle de la Touche-Quatrebarbes en 1340, & épouſa *Jeanne de Cheorchin*, fille de *Gervais*, & de *Julienne de Chamaillard*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée, 1°. en 1340, à *Jean*, Seigneur *de Landevy*, dont poſtérité, éteinte en 1400 ; & 2°. en 1363, à *Thibaut du Bois-Saint-Pere*, Seigneur dudit lieu, de Courtangis & de Vauvineux, dont poſtérité, finie en 1515 ; — 3. MARGUERITE, mariée à *Macé Clerambault*, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de *Macée de la Pleſſe*, dont des enfans. Elle eut en partage la Membrolle & la Touchegelé ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Gui Amenard*, Chevalier, Seigneur de Bouillé, fils de *Jean*, & d'*Iſabeau de Beauſſé*, dont poſtérité ; — 5. & ISABELLE, qui teſta en 1362, & eut en partage Juigné & Launay. Elle avoit épouſé 1°. *Jean de Vaige*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, près Evron au Maine, dont un fils, mort jeune ; & 2°. *Fouquet Lenfant*, Chevalier, Baron de Varennes, dont elle n'eut point d'enfans.

V. Jean Quatrebarbes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, d'Ampoigné, la Motte-Cheorchin, &c. donna des aveux le 2 Octobre 1372, fonda, en 1384, le Prieuré de Cocé-le-Vivien, & épouſa *Marguerite d'Auvers*, Dame de Bois-Mignot, de Courmenant, &c. fille de *Jean d'Auvers*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée Morin*. Elle ſe remaria à *Geoffroi de Courceriers*, dont elle fut auſſi veuve, & donna un aveu en 1408. Ses enfans du premier lit furent: — 1. Gilles, qui ſuit; — 2. Simonne, mariée à *Macé de Vauquelin*, Seigneur de Mezieres, la Brette, Aumoy, Haqueville & de la Guibraye en partie, dont poſtérité; — 3. & Isabelle, morte, ſans alliance, en 1458. Elle avoit eu, par partage du 17 Mai 1412, les Terres des Roches, de la Guilloniere, du Bois-Mignot & de la Binneliere.

VI. Gilles Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, d'Ampoigné, la Motte-Cheorchin, &c. donna aveu en 1406, fonda deux Chapelles à Ampoigné; & épouſa *Marie de Coulliettes*, Dame de Cour, Lettres, Chantepie, Vaux & Chauvon, laquelle ſe remaria à *Guillaume d'Avaugour*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Mabile, à qui elle donna une grande partie de ſon bien, & n'en eut point d'enfans. Ceux de ſon premier lit furent: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Thibaut, Prieur de Paliſſon, Membre dépendant de l'Abbaye de la Vove; — 3. Jeanne, principale héritiere de ſon frere & de ſes Terres, mariée à *Louis de la Tour-Landry*, Baron dudit lieu, de Boullouer en Vendômois, qui rendit aveu des Terres de ſa femme en 1435, 45 & 1450, & mourut en 1453. Sa veuve teſta en 1459, laiſſant trois fils, du dernier deſquels vint poſtérité, dont, par degrés, — *Antoinette de la Tour-Landry*, mariée 1°. à *Claude de la Trémoille*, Marquis de Noirmoutier; & 2°. à *N... de Gouffier*, Duc de Roannois; — 4. & Anne, partagée des Terres de Montafray, Chauvon, Vaux, & de celle de Bois-Mignot, au décès d'Isabelle Quatrebarbes, ſa tante. Elle épouſa *Hugues Gervaiſeaux*, Seigneur de Mortierclerc & de Chalancy, dont poſtérité.

VII. Guillaume Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, &c. fait *Chevalier* à la journée de Verneuil au Perche, en 1424, où il fut tué avec Macé Quatrebarbes-de-la-Rongere, ſon couſin, avoit épouſé *Georgine de la Voue*, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de Bouillé-Loichon.

IV. Macé Quatrebarbes, ſecond fils de Macé, II. du nom, & de *Jeanne de Brochaſſac*, Seigneur de Valliere & de Châteauneuf, vivant en 1301, épouſa *Louiſe de Bouillé*, Dame dudit lieu & de Loichon, fille unique de *Fouques de Bouillé*, Chevalier, dont: — Robert, qui ſuit; — & Jeanne, mariée à *Jacques de Taillis*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mort en 1340, laiſſant deux fils.

V. Robert Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de Bouillé-Loichon, Valliere & Châteauneuf, vivoit en 1360, & épouſa *Renée de Champagné*, dont: — Jean, qui ſuit; — & Fouquet, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VI. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Bouillé, la Viſſeulle & la Bizolliere; rendit aveu en 1392 & 1409, & épouſa, en 1410, *Marguerite du Verger*, fille de *Simon du Verger*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Etant veuve, elle teſta en 1467, & eut pour enfans: — 1. Gilles, qui ſuit; — 2. Guyon, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. & Jean, dont on ignore la deſtinée.

VII. Gilles Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, la Viſſeulle, &c. rendit aveu en 1443 & 1448; fonda la Chapelle de Bouillé en 1444, & épouſa *Catherine de Thorigné*, fille de *Fouquet*, Seigneur de *Thorigné* & de Romefort, dont: — Gilles, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, &c. mort ſans alliance, cinq ou ſix mois après ſon pere; — & Jeanne, Dame de Bouillé & de la Viſſeulle, héritiere de ſon frere, mariée à *Aimard de Thevalles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Nourray. Ils vivoient en 1468, & furent inhumés dans l'Egliſe de Chemeré-le-Roi. Leur poſtérité a duré juſqu'en 1580.

Troisieme Branche.

VII. Guyon Quatrebarbes, fils puîné de Jean, Seigneur de Bouillé & de *Marguerite du Verger*, Seigneur de la Raguiniere, de la Bizolliere, &c. rendit aveu en 1444, & épousa, par contrat du 17 Janvier 1455, *Renée de la Foucheraye*, fille de *Jean*, Seigneur *de la Foucheraye*, & de *Jeanne de Rougé*. Leurs enfans furent: — Jean, qui suit; — & Isabeau, qui eut en partage les Terres des Bouchards, de la Bomerie & de la Raguiniere, & épousa *Jean le Maire*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, dont un fils & une fille.

VIII. Jean Quatrebarbes, Seigneur de la Bizolliere & du Cerisier, vendit la Terre de la Bizolliere en 1512, rendit aveu en 1530, & épousa *Mathurine Dubois*, Dame du Cerisier, fille de *Jean Dubois*, Seigneur du Bois de Denazé près Craon, & d'*Isabeau de Poitiers*, dont:

IX. N... Quatrebarbes, Seigneur du Cerisier, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu:

X. Christophe Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur du Cerisier, vivant en 1613, & marié à *Jeanne de Brie*, dont il eut postérité. Leurs descendans sont inconnus, & cette branche paroît être tombée en quenouille.

Quatrieme Branche.

VI. Fouquet Quatrebarbes, fils puîné de Robert, Seigneur de Bouillé-Loichon, & de *Renée de Champagné*, Seigneur de Valliere, servit sous le Maréchal *de Boucicault*, en Juillet 1392, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

VII. Etienne Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de Buchet, qui rendit aveu en 1401, & eut pour enfans: — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de Buchet, qui eut pour fille unique, — Guillelmine Quatrebarbes, Dame de Valliere, vivante en 1519; — 2. Renoul ou Ranoulphe, qui suit; — 3. Simon, mort sans postérité; — 4. & Jeanne, mariée 1°. à *Jean Valeaux*, Seigneur des Touches, veuve en 1467; & 2°. à *N... des Veaux*, Baron de la Tour-Emond.

VIII. Renoul ou Ranoulphe Quatrebarbes, Ecuyer, épousa *Anne Charbonnier*, & en eut:

IX. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Courtaudon, vivant en 1449, qui s'allia avec *Jeanne de Chartres*, Dame de Courtaudon, fille de *Jean de Chartres*, & de *Michelle de la Roche*, de laquelle vinrent: — 1. Antoine, Ecuyer, Seigneur de Courtaudon, marié, sans enfans, à *Radegonde de Guiard*, fille de *Thibaut de Guiard*, Ecuyer, Seigneur de Tremblay; — 2 & 3. Agnès & Marguerite; la derniere, Religieuse au Ronceray, vivante en 1547. La premiere, devenue Dame de Courtaudon, acquit depuis la Terre de Bouillé-Loichon, & épousa *N... de Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de la Poëzé, dont elle étoit veuve en 1560.

Branche des Seigneurs de la Rongere.

IV. Maurice Quatrebarbes, troisieme fils de Macé II, & de *Jeanne de Brochaſſac*, Chevalier, Seigneur de la Rongere, du Coudray, de l'Epine, &c. servit à l'armée en 1340, & épousa *Aliette de la Riviere*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Riviere*, d'Avergne & de la Chauveliere, & d'*Aliette de Châteaubriant*. Il fit une donation, en 1319, aux Religieux de la Daufinaie, & eut pour enfans: — Pierre, qui suit; — & Agnès, mariée à *Jean Thibault*, Seigneur de Bessay & de Villegenur, dont des enfans.

V. Pierre Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, fonda, en 1368, la Chapelle de la Rongere, rendit aveu en 1399, & testa en 1401. Il avoit épousé, en 1353, *Olive de la Jaille*, fille de *Raoul de la Jaille*, Seigneur de Saint-Michel des Bois, Baron de Tique, & de *Catherine de Langle*, dont: — Jean, qui suit; — & Isabeau, femme, en 1380, de *Jean Valleaux*, Ecuyer, Seigneur de Cheripeau & de la Beuriere, dont des enfans.

VI. Jean Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, vivant en 1391, mort avant ſon pere, avoit épouſé *Roberte Bourreau*, Dame de Meurs, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Bourreau, Meurs, &c. & de *Jeanne du Brouſſin*. Il en eut : — 1. Macé, tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épouſé *Jeanne de Chourſes*, fille de *Gui*, Seigneur de Malicorne, & de *Marie de Breſſire*, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe maria 2°. au Seigneur *de la Feuillée ;* & 3° au Baron *Dupont-Béranger ;* — 2, 3 & 4. Pierre, Gilles & Guivon, auſſi tués à la bataille de Verneuil ; — 5. Jean, qui ſuit ; — 6. & Jeanne, femme de *Jean de Vaux*, Seigneur dudit lieu & du Pleſſis-Greffier, dont des enfans.

VII. Jean Quatrebarbes, II. du nom, Seigneur de la Rongere, Meurs, Chemiré-le-Gaudin, Coudray, Chaſnay, la Vollue, &c. Chambellan du Roi Charles VII, rendit aveu en 1431, comparut aux Aſſiſes de Touraine en 1447, mourut en 1459, & fut inhumé à Saint-Sulpice en Anjou. Il avoit épouſé *Iſabelle Frezeau-de-la-Frezeliere*, fille de *Lancelot Frezeau*, Seigneur de la Frezeliere, & de *Jeanne de Tubeuf*, Dame de Chaſnay & de la Vollue, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Guillaume, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. René, Docteur en Théologie, Sous-Chantre & Chanoine de la Cathédrale d'Alby, Recteur de Painne, qui teſta le 27 Juillet 1504 ; — 4. Louis, Prieur de Saint-Malo des Mers, Curé de Fontenay, Chapelain de la Rongere & de la Touche-Quatrebarbes, qui teſta en 1502 ; — 5. Jean, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1473 ; — 6. Catherine, mariée, par contrat du 6 Août 1457, à *Gilles du Gueſclin*, Chevalier, Seigneur de la Roberie, fils aîné de *Jean du Gueſclin*, & de *Jeanne de Sevigné*, morte ſans poſtérité ; — 7. Anne, mariée à *René de Quelen*, Seigneur de Saint-Bihy, vivante en 1470 ; — 8. Jeanne, mariée, par contrat du 31 Janvier 1463, à *Jean de Lencelles*, fils de *Jean*, & de *Catherine de Chaudemanche*, dont des enfans ; — 9. & Marie, femme de *Pierre de Chaſé*, Seigneur du Bignon & de Vallieres, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Pierre Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongere, Meurs, Mareſon, &c. partagea avec ſes freres & ſœurs en 1470, & épouſa *Renée de la Jaille*, veuve de *François Turpin*, Seigneur de la Turpiniere, &c. fille d'*Hector*, Seigneur de Saint-Michel des Bois, de Langle, Baron de Tique, & d'*Iſabeau de Huſſon*, dont : — Jacques ; — & Jean, Ecuyer, Seigneur de la Rongere & de Mareſon, héritier de ſon frere. Il vivoit en 1536, & mourut, ſans alliance, le dernier de la branche de la Rongere, & fut inhumé dans l'Egliſe de Mareſon.

Seconde Branche de la Rongere.

VIII. Guillaume Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Chaſnay, ſecond fils de Jean, & d'*Iſabelle Frezeau*, fut avantagé par le teſtament de ſa mere de 1486. Il épouſa *Guillemette du Roſſigneul*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite Chenu*. Il teſta le 24 Janvier 1535, & avoit pris, en 1500, la tutelle de ſes enfans, ſçavoir : — 1. Louis, Seigneur de la Vollue, Chaſnay & la petite Rongere, mort, ſans alliance, en 1512, à la bataille de Ravennes ; — 2. François, qui ſuit ; — 3. Catherine, mariée, par contrat du 13 Mars 1510, à *François Dubois*, Seigneur du Bois de Flacé ; — 4. & Jeanne, Religieuſe au Buron à Châteaugontier.

IX. François Quatrebarbes, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vollue & de Chaſnay, épouſa, par contrat du 12 Février 1520, *Olive de Brée*, fille de *Gilles de Brée*, Seigneur du Fouilloux, & de *Claude de Feſchal*. Elle fut tutrice de ſes enfans en 1538, & traita, en 1539, de la ſucceſſion de Jean Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere. De ſon mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere, qui partagea avec ſon frere aîné en 1554, & mourut en 1574, ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne Felot*, veuve de *Martin Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr. Elle ſe maria, en troiſiemes noces, à *René d'Avoines*, Seigneur de

la Jaille ; — 3. François, Ecuyer, Seigneur de Dannepot, auſſi marié, ſans enfans, à *Chrétienette le Baſcle ;* — 4. Claude, mariée, en 1544, à *Jacques Ridouet*, Ecuyer, Seigneur de Sancé, de la Giraudiere, &c. morte le 21 Octobre 1581, dont poſtérité ; — 5. Catherine, mariée, en 1561, à *Gui Chauvin*, Ecuyer, Seigneur de Limaurault ; — 6. Julienne, Religieuſe à Nidoiſeau ; — 7. Martine, Religieuſe à Nantes ; — 8. Jeanne, Religieuſe au Buron ; — 9. & Marie, Prieure au Perray-lès-Angers, morte le 4 Février 1600.

X. Guillaume Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Châtellenie de Saint-Denis, la Vollue, Chaſnay, & de la Rongere, après le décès de Jean, ſon couſin, mourut le 9 Août 1571, & fut inhumé à Saint-Sulpice en Anjou. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Mars 1549, *Jeanne de la Rouſſardiere*, fille aînée de *René*, Seigneur *de la Rouſſardiere* & de Pareneau, & de *Renée d'Avalloles*. Elle fit ſon codicille le 15 Avril 1611, & laiſſa : — 1. François, né le 12 Juillet 1551, mort au berceau ; — 2. autre François, qui ſuit ; — 3. Lancelot, auteur de la branche des Seigneurs de Chaſnay, rapportée ci-après ; — 4. Guillaume, Seigneur de la Rouſſardiere, né le 26 Janvier 1561, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bazoges-ſur-le-Loir, mort ſans alliance ; — 5. René, Seigneur du Parc & de la Rouſſardiere, né le 22 Octobre 1565, mort le 18 Mai 1626, ſans alliance ; — 6. Renée, née le 27 Octobre 1554, mariée 1°. à *Gui Megret*, Ecuyer, Seigneur de Saugié, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Alençon*, dont une fille ; & 2°. à *Hector le Pauvre*, Seigneur de la Vaudelhut & d'Eſtambé ; — 7. Claude, née le 15 Mai 1556, morte au berceau ; — 8. & Anne, née le 28 Mai 1568, auſſi morte au berceau.

XI. François Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongere, de Saint-Denis du Maine, la Vollue, des Vignes, de Dannepot & la Bonnaudiere, épouſa, par contrat du 22 Novembre 1573, *Louiſe de la Croix*, fille de *François de la Croix*, Seigneur de la Broſſe, &c. & de *Louiſe de Hodon*, dont : — 1. Lancelot, qui ſuit ; — 2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, mort, ſans alliance, le 6 Mars 1656 ; — 3. Guillaume, Seigneur de Sainte-Catherine, qui fut Jéſuite ; — 4. Louise, mariée, en 1612, à *Charles de la Lande*, Seigneur des Plaints & de Boiſrenier, morte ſans enfans ; — 5. Renée, mariée à *Georges de Pannard*, Ecuyer, Seigneur de Chantepie, Saint-Paul, &c. dont une fille ; — 6. Marie, Religieuſe à Champigny ; — 7. & Claude, Religieuſe au Ronceray.

XII. Lancelot Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, Saint-Denis du Maine, la Rouſſardiere, &c. préſenta, en 1635, ſes titres de nobleſſe aux Commiſſaires, y fut maintenu ; & mourut le 29 Janvier 1638. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1606, *Françoiſe de Cervon*, morte le 14 Juillet 1660, âgée de 84 ans, inhumée dans l'Egliſe de Saint-Denis du Maine, fille de *Charles de Cervon*, Seigneur des Arcis & de la Corbiere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Chriſtophe de la Chapelle*, Dame de la Condenanciere. Leurs enfans furent : — 1. Charles, mort au berceau ; — 2. René, qui ſuit ; — 3. Helie, auteur de la branche des Seigneurs de la Rouſſardiere, rapportée ci-après ; — 4. Anne, Dame de la Corbiere, mariée, en Novembre 1637, à *Pierre de la Corbinaye*, Chevalier, Seigneur de Bourgon, des Moulins-Neufs, &c. morte le 31 Mars 1650, laiſſant deux fils & trois filles ; — 5. & Catherine, morte au berceau.

XIII. René Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere, Saint-Denis, &c. ſervit en Allemagne, ſous le Cardinal *de la Valette*, en 1635 ; acquit la Terre de Chaſnay, en 1645, de Louis Quatrebarbes, & reçut, le 12 Février 1652, avec autres Gentilshommes, une Lettre du Roi, pour s'oppoſer aux troubles de l'Anjou. Il épouſa, par contrat du 7 Décembre 1641, *Jacqueline de Preaulx*, fille de *Claude de Preaulx*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Argenton, & de *Jacqueline de Dampierre*. Elle mourut le 30 Août 1656, laiſſant : — 1. Jean, né le 19 Février 1643, mort le 15 Janvier 1644 ; — 2. Hyacinthe, qui ſuit ; — 3. Claude, Seigneur de Saint-Denis, connu ſous le nom *de Vicomte de la Rongere ;* — 4. Jean-Claude, Seigneur de Beauvais,

né

né le 2 Novembre 1645, mort à Angers, âgé de 12 ans; — 5. PHILIPPE, appellé *le Chevalier de la Rongere*, né le 24 Décembre 1646, mort à Malte, dans un combat particulier, le 8 Novembre 1665, au retour du voyage de Gigery; — 6. HELIE, appellé *l'Abbé de la Rongere*, né le 16 Décembre 1647; — 7. RENÉ, né le 6 Mars 1650, mort au berceau; — 8. JACQUES, Seigneur de la Broſſe, né le 7 Septembre 1651; — 9. GILBERT, Seigneur de Beauvais, né le 12 Janvier 1653; — 10. JACQUELINE, née le 4 Décembre 1648, Religieuſe à Sainte-Catherine d'Angers, & nommée, en 1700, à l'Abbaye du Perray près Angers; — 11. ANGÉLIQUE, née le 19 Juin 1654, Religieuſe à la Fontaine-Saint-Martin; — 12. & SUSANNE, née le 27 Août 1655, morte au berceau le 15 Octobre.

XIV. HYACINTHE QUATREBARBES, Chevalier, Marquis de la Rongere, Seigneur de Saint-Denis du Maine, des Vignes, du Pleſſis-Brochard, de la Châtellenie de Beauvais, né le premier Dimanche de Janvier 1644, Chevalier d'honneur de MADAME, Ducheſſe d'Orléans, le 24 Juin 1684, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mort le 22 Décembre 1703, & inhumé aux Grands-Auguſtins, avoit épouſé, par contrat du 14 Août 1662, *Françoiſe du Pleſſis-Châtillon*, Dame du Bois-Beranger, fille d'*André*, Marquis *du Pleſſis-Châtillon* & de Nonant, Comte de Rugles, & de *Renée le Porc*, ſa premiere femme; & 2°. *Marie de Ruellan*, fille de *Gilles*, Maître des Requêtes, & de *Françoiſe le Maître*. Du premier lit vinrent: — 1. HENRIETTE-ANTOINETTE QUATREBARBES, mariée 1°. à *François Rouxellé*, Marquis de Saché, mort en 1692; & 2°. en 1698, à *François-Henri de Menou*, Comte de Turbilly au Maine; — 2. & FRANÇOISE, mariée à *Eléonor-Clément Guillaud*, Comte de la Motte, Lieutenant de Roi en Bourbonnois, & Brigadier des Armées.

Branche des Seigneurs de LA ROUSSARDIERE, &c.

XIII. HELIE QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rouſſardiere & de la Geberdiere, troiſieme fils de LANCELOT, Seigneur de la Rongere, & de *Françoiſe de Cervon*, fut Officier au Régiment des Gardes en 1629, ſervit depuis au premier ſiége de Maſtricht, & mourut le 23 Décembre 1654. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Juin 1648, *Marie le Lair*, fille d'*Ambroiſe*, Seigneur du Bourvalais, la Geberdiere, & de la Motte de Brielle, & de *Gillette du Coudray*, dont: — 1. ALEXIS, qui ſuit; — 2. HELIE, né poſthume, mort au berceau; — 3. & JACQUELINE.

XIV. ALEXIS QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſardiere & de la Geberdiere, épouſa *N... du Boul*, & en a eu:

XV. HYACINTHE QUATREBARBES, Seigneur d'Argenton & de la Scionniere, Officier des Rêtres du Roi, mort en Novembre 1765, à 82 ans. Il avoit épouſé *Anne-Marguerite Maſſon*, morte le 6 Mai 1767, à 79 ans, laiſſant: — HYACINTHE-RENÉ, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N... de Meillant*.

XVI. HYACINTHE-RENÉ, Marquis DE QUATREBARBES, né en 1717, a épouſé, en 1758, *Marie-Anne Debonnaire*, née le 10 Mars 1742, fille de *Pierre-Charles*, Seigneur de Forges, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Charlotte-Françoiſe Nau*, dont deux fils & une fille.

Branche des Seigneurs de CHASNAY.

XI. LANCELOT QUATREBARBES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Chaſnay, Fontenailles-le-Viaune, la Durandiere & la Guedonniere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 12 Février 1560, troiſieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Jeanne de la Rou..ardiere*, eut en partage la Terre de Chaſnay en 1578, fut Envoyé du Roi en Angleterre, & mourut le 15 Août 1610, à 50 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juillet 1587, *Renée de Bonvoiſin*, fille de *Jean de Bonvoiſin*, Ecuyer, Lieutenant-Général de Châteaugontier, & d'*Eliſabeth de Fleurville*. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur de la neuvieme branche, rapportée ci-après; — 3. ZACHARIE, Ecuyer, Seigneur de la Durandiere & d'Auvers, qui vendit la Terre de la

Durandiere à ſon frere aîné, en 1633, & ſervit dans l'Artillerie au premier ſiége de Gravelines. Il épouſa *Joſephe Bureau*, Dame d'Auvers, de Sette & de la Pointe, dont deux fils, ſçavoir : — Louis, Ecuyer, Seigneur d'Auvers, dont on ignore le ſort ; — & Zacharie, tué au ſecond ſiége de Gravelines, étant dans les Gardes-Françoiſes ; — 4. Susanne, mariée à *René de Cordon*, Ecuyer, Seigneur de Boisbureau, dont une fille ; — 5. Perrine, Dame de la Guedonniere, femme de *François de Pannart*, Ecuyer, Seigneur du Port de Miré, dont deux fils ; — 6. Jeanne, née le 8 Janvier 1598, Religieuſe Carmélite, morte en odeur de ſainteté, le 1 Janvier 1660 ; — 7. & Françoise, auſſi Religieuſe Carmélite.

XII. René Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de Chaſnay, Fontenailles, du Mauné & de la Durandiere, tranſigea avec Lancelot Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere, le 19 Novembre 1629, ſur différentes ſucceſſions, & avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1626, *Madelene Moreau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Prévôt de Châteaugontier, & de *Peronelle Babin*. Il échangea la Terre de Chaſnay contre celle de Bordeaux. Ses enfans furent : — 1. Lancelot, qui ſuit ; — 2. René, Seigneur du Coudray, lequel ſervit en Allemagne avec ſon frere, & épouſa *Anne le Gras*, fille de *Felix le Gras*, Seigneur de Lauſſerie, & de *Marie de Terves* ; — 3. Charles, Curé de Loigné ; — 4, 5, 6, 7 & 8. Madelene, Elisabeth, Perrine, Renée & Susanne, dont on ignore les deſtinées.

XIII. Lancelot Quatrebarbes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontenailles & de Monceaux, ſervit en Allemagne ſous M. *de Turenne*, & en Flandres ſous le Comte *de Harcourt*. Il épouſa, par contrat du 11 Mai 1652, *Marie-Louiſe de Savonnieres*, fille de *François*, Seigneur de la Breteſche, Loulloniere, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de Montecler*. Elle mourut au mois d'Août 1660, & laiſſa : — 1. Lancelot, né le 9 Avril 1654 ; — 2. René, né le 7 Septembre 1655 ; — 3. Charles, né en Octobre 1658 ; — 4. autre René, né le 27 Janvier 1660 ; — 5. Madelene, née le 6 Avril 1653 ; — 6. & Marie, née en Mars 1656.

Neuvieme et derniere Branche.

XII. Louis Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bordeaux, de Chaſnay, des Pins, de Chartres, &c. ſecond fils de Lancelot, Seigneur de Chaſnay, & de *Renée de Bonvoiſin*, eut en partage la Terre de Bordeaux, qu'il échangea depuis, en 1632, avec René, ſon frere, contre celle de Chaſnay. Il commanda, en 1639, une Compagnie d'Infanterie, & épouſa *Renée Cibel*, fille aînée de *Jacques Cibel*, Ecuyer, Seigneur des Rues & des Pins, & d'*Anne de Bonneſtat*, dont vinrent : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Chartres, Enſeigne le 15 Mai 1654, tué au ſiége de Montmédi ; — 3. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Marquiſſiere ; — 4. Charles, dont on ignore le ſort ; — 5. Marie, femme de *Joſeph de Martigné*, Chevalier, fils d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur *de Martigné*, & de *Pétronille Aubineau*, Dame de Moulins en Poitou ; — 6. & Renée, Religieuſe au Ronceray.

XIII. René Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Chartres, Enſeigne au Régiment de Piémont en 1650, épouſa *Perrine des Rogiers*, fille d'*Antoine des Rogiers*, Seigneur d'Oches, & de *Françoiſe Cibel*, dont des enfans.

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, accoſtée de deux cotices de même.*

* QUATRE-PUITS, en Normandie : Fief que l'on dit relever du Roi, & dont le chef-lieu eſt dans le Manoir preſbytéral.

On trouve cependant que les Seigneurs de Quatre-Puits nommoient à la Cure, tel que Jean de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de Quatre-Puits, auſſi Seigneur en partie de Ceſny-aux-Vignes & du Perrinet, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailli d'Alençon, en la Vicomté de Saint-Silvain, le 28 Juin 1600, & le 5 Janvier 1620 ; &, quelques années après, noble homme Philippe de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de Quatre-Puits, & de Valmeray. Ce ſont aujourd'hui les Religieux de l'Abbaye de Saint-Pierre-ſur-Dives qui nomment à la Cure de Quatre-Puits.

* QUATRE-VALLÉES (LES) : C'eſt un pays de l'Armagnac en Gaſcogne, dont Caſtelnau-de-Magnoac eſt le chef-lieu. Vers l'an 1209 les Quatre-Vallées paſſerent dans la Maiſon d'*Armagnac*, par le mariage de *Marthe de Béarn* avec *Geraud* V, Comte *d'Armagnac*. Ce pays ſuivit depuis le ſort de l'Armagnac. L'Aſſemblée des États des Quatre-Vallées ſe tient tous les ans à Caſtelnau-de-Magnoac, & le Sénéchal du pays y préſide.

QUEBRIAC, en Bretagne, reſſort de Rennes : Ancienne Nobleſſe, qui remonte à

OLIVIER DE QUEBRIAC, lequel comparut à la montre de l'arriere-ban en 1483. — Son fils RAOUL DE QUEBRIAC, Seigneur de Flachay, eſt mentionné dans la Réformation de 1513.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Octobre 1668, au rapport de M. *de Langle*, ont été déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'argent*, 2 & 1.

* QUELEN : Terre en Bretagne, qui eſt une ancienne Juveigneurie de Porhoet. Le terme de juveigneurie, ſuivant l'Abbé *d'Eſtrées*, a la même qualification que celui de parage en d'autres Provinces.

Il y a deux Familles du nom de QUELEN dans l'Evêché de Saint-Brieux. De la premiere étoit JEAN DE QUELEN, connu par un acte original du mois de Février 1278. Immédiatement après lui, deux freres formerent deux branches. L'aîné laiſſa auſſi deux fils ; mais de ces fils le premier ne laiſſa qu'une fille, nommée CONSTANCE DE QUELEN, qui porta, pour dot, le domaine patrimonial de ſa Maiſon, à ſon mari *Olivier*, Seigneur *de Liniac*, Chevalier, d'une naiſſance diſtinguée dans la Province : elle étoit veuve en Novembre 1365, lorſqu'elle teſta. De cette alliance il ne ſortit pareillement qu'une fille, — *N... de Liniac*, mariée à *Guillaume Coupu*, Seigneur de la Coupuaye, par qui le ſang de CONSTANCE DE QUELEN paſſa ſucceſſivement, de fille en fille, dans les Maiſons de *Dinan*, *Maleſtroit*, du nom *de Raguenel*, *Chaſtel*, *Montejean*, *Tillieres*, &, par cette derniere, dans la Maiſon de *Salm*, & dans la branche ducale *de Lorraine*, tandis que le nom de QUELEN fut perpétué par la branche qu'avoit formée le grand-oncle de la même CONSTANCE DE QUELEN.

Celui qui de ſon tems en devint le chef, fut EON DE QUELEN, fils de ſon grand-oncle, qu'elle rappelle dans ſon teſtament. Il répara les déſavantages de la Juveigneurie de ſon pere, en épouſant *Peronne de Herbaut*, qui lui porta la Terre du Broutai, & elle paroît avec lui dans un acte original du mois de Février 1362. Divers mariages, que ſes deſcendans contracterent ſucceſſivement, mirent d'autres Terres dans la Maiſon ; mais celle du Broutai en a été le premier domaine juſqu'au milieu du dernier ſiécle, qu'elle fut érigée en *Vicomté*, en Décembre 1650, & vendue depuis.

Cette Maiſon s'eſt toujours ſoutenue dans un grand éclat, ſoit par les alliances qu'elle a faites, ſoit par la fidélité qu'elle a témoignée au Souverain, & par les honneurs qu'elle a mérités de ſa part tant ſous les derniers Ducs de la Maiſon de *Dreux*, que depuis que nos Rois ont eu la Seigneurie directe de la Province, par l'union de ce Duché à la Couronne.

JEAN DE QUELEN, Seigneur du Broutai, fils aîné d'EON, & neuvieme ayeul du Comte *de la Vauguyon*, avoit épouſé *Anne le Voyer*, Dame de la Villebouquaie, & autres Terres, dont la mere étoit *Marguerite du Cambout-Coiſlin*, & qui paroît avec ſon mari dans des actes des mois de Février 1368, & de Septembre 1371. En 1379, JEAN DE QUELEN fut député de la Nobleſſe de Bretagne, avec *Etienne Goyon de Matignon*, Seigneur de Launay-Boſquien, l'un des Maréchaux de Bretagne, & autres Seigneurs, vers le Duc *Jean* IV, Comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conſéquence de la confiſcation que le Roi CHARLES V avoit faite du Duché de Bretagne l'année précédente.

Un autre JEAN DE QUELEN & THOMAS DE QUELEN, ſes fils, ſervirent le même Monarque, & le Roi CHARLES VI, dans leurs guerres, & l'on a un témoignage de leur fidélité au vrai Souverain de l'Etat, en pluſieurs actes domeſtiques qui ſont munis de ſceaux, où le cimier de leur écuſſon eſt orné d'une *couronne à trois fleurs de lis*, ce qui montre qu'ils avoient été particulierement voués au ſervice du Monarque.

OLIVIER DE QUELEN, Seigneur du Broutai, frere aîné du VIIe ayeul du Comte *de la Vauguyon*, mourut, ſans poſtérité, en 1464. Il étoit, à ſon décès, Chevalier de l'Ordre du Duc D'ORLÉANS, & de celui du Duc *de Bretagne*, Grand-Chambellan de ce dernier, Grand-Maître de l'Artillerie, & Capitaine-Général des Francs-Archers, c'eſt-à-dire, des Milices du Duché.

ALAIN, autre frere dudit OLIVIER DE QUELEN, fut Grand-Aumônier de la Ducheſſe *Marguerite de Foix*, mere d'*Anne de Bretagne*, femme des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII.

OLIVE DE QUELEN, leur ſœur aînée, fut Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, qui n'étoit anciennement compoſée que de filles, toutes de la premiere qualité, & mourut Abbeſſe de la même Abbaye.

Une autre ſœur, nommée JEANNE DE QUELEN, avoit été mariée, dès 1444, à *Jean* I, Seigneur *du Cambout*, ſixieme ayeul d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coiſlin, créé *Duc* & *Pair* en 1663.

FRANÇOIS DE QUELEN, Seigneur du Broutai, petit-neveu d'OLIVIER, & cinquieme ayeul du Comte *de la Vauguyon*, épouſa, le 4 Décembre 1520, une fille de *Thomas Cadoret*, Seigneur de Stuer, Echanſon ordinaire de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & Maître de l'Artillerie du Duché, Seigneur iſſu d'une des plus anciennes races du pays de Porhoet, & ſubſtitué au nom de *Stuer*, par ſucceſſion d'une ancienne Maiſon de ce nom, dont une branche s'étoit établie en Saintonge ſur la la fin du XIVe ſiécle, & a produit poſtérieurement *Paul de Stuer-de-Cauſſade*, Comte de Saint-Mégrin, l'un des Favoris du Roi HENRI III, & *Jacques de Stuer-de-Cauſſade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées, &c. mort le 17 Août 1671, l'un & l'autre ſubſtitués au nom de *Cauſſade*, en Querci.

Enfin GRÉGOIRE DE QUELEN, Seigneur du Broutai, biſayeul du Comte *de la Vauguyon*, fut Gentilhomme de la Chambre des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Rennes, & marié, dès le 8 Juillet 1607, avec une fille de *Chriſtophe Fouquet*, Seigneur de Chalain en Bretagne, Préſident à mortier au Parlement de Rennes, frere aîné du triſayeul du Maréchal *de Belle-Iſle*, Duc de Giſors, & de BARTHELEMI DE QUELEN, Seigneur Vicomte du Broutai, ſon grand-pere. Il mourut à Douay le 13 Juillet 1667, étant nommé Lieutenant-Général des Armées. Il avoit été fait Colonel du Régiment de Navarre le 20 Juin 1651, Maréchal-de-Camp le 16 Janvier 1652, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine ANNE D'AUTRICHE, le 15 Mai 1653. BARTHELEMI DE QUELEN avoit épouſé, le 29 Avril précédent, *Marie de Stuer-de-Cauſſade*, ſœur de *Jacques de Stuer-de-Cauſſade*, Marquis de Saint-Mégrin, tué à Paris au combat du Fauxbourg Saint-Antoine, le 2 Juillet 1652, & unique héritiere de *Jacques de Stuer-de-Cauſſade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, leur pere, mentionné ci-deſſus. C'eſt en cette qualité de petit-fils de *Marie de Stuer-de-Cauſſade*, que le Comte *de la Vauguyon* a eu l'honneur d'être unique héritier & repréſentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes *de Bourbon-Carency*, cadets de la Maiſon Royale de BOURBON.

Cette *Marie de Stuer-de-Cauſſade* avoit eu en effet pour grand'mere paternelle, *Diane d'Eſcars*, petite-fille d'*Iſabelle de Bourbon*, héritiere unique de la ligne de ces Princes *de Carency*, & avoit pareillement réuni en ſa perſonne les droits de leur ſang & de leur hérédité. A cette auguſte prérogative, qui ne ſe trouve aujourd'hui dans aucune autre Maiſon du Royaume, le Comte *de la Vauguyon*, pere de ladite *Marie de Stuer-de-Cauſſade*, ajouta, par ſon teſtament du mois d'Octobre 1670, une ſubſtitution des noms de *Stuer* & de *Cauſſade*, & de tous

ſes biens, en faveur de NICOLAS, qui ſuit, fils unique, qu'elle avoit eu de ſon premier mariage avec BARTHELEMI DE QUELEN. Elle épouſa, 2°. le 15 Janvier 1668, *André de Bethoulat*, Seigneur de Fromenteau, appellé depuis *Comte de la Vauguyon*, par ſa femme, fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Ambaſſadeur en Eſpagne. Elle mourut le 13 Octobre 1693, ſans enfans de ce mariage; & lui, le 29 Novembre ſuivant.

NICOLAS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, appellé *le Comte de la Vauguyon* après la mort de ſa mere, ſe conforma aux diſpoſitions de ſon grand-pere maternel, en joignant à ſon propre nom non-ſeulement celui de *Stuer*, mais encore celui de *Cauſſade*, à la ſubſtitution duquel la Maiſon de *Stuer* s'étoit trouvée appellée en 1538; & mourut le 7 ou 8 Janvier 1725, dans la 68ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 1 Octobre 1703, *Madelene de Bourbon*, tante du Comte *de Bourbon-Buſſet* d'aujourd'hui, Maréchal-de-Camp, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte D'ARTOIS, fille de *Louis de Bourbon*, Comte de Buſſet, Baron de Chaſlus, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & de *Madelene de Bermondet-d'Oradour*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. LOUIS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, né le 21 Novembre 1704, connu ſous le nom de *Prince de Carency*, lequel, fait Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 11 Octobre 1722, eſt mort, ſans alliance, le 26 Août 1730, âgé de 25 ans; — 2. & ANTOINE-PAUL-JACQUES, qui ſuit.

ANTOINE-PAUL-JACQUES DE QUELEN, chef des nom & armes de ſa Maiſon, en haute Bretagne, né le 7 Janvier 1706, auſſi ſubſtitué à ceux de *Stuer* & de *Cauſſade*, unique héritier & repréſentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes *de Bourbon-Carency*, Comte titulaire de la Vauguyon en Poitou, Seigneur Baron de Tonneins en Agenois, Seigneur-Châtelain de Saint-Mégrin en Saintonge, & de Quelen en Bretagne, Vidame de Sarlat, ſecond Baron de Querci, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, &c. d'abord appellé *le Marquis de Saint-Mégrin*, fait Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles le 15 Juin 1729, Colonel du Régiment de Beauvoiſis le 25 Novembre 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Menin de feu M. le Dauphin en Février 1745, Maréchal-de-Camp le 1 Mai ſuivant; Gouverneur de Dourlens en Picardie, le 14 Novembre 1747; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Gouverneur de Cognac, en échange de Dourlens, le 6 Juin 1750; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1753, reçu le 2 Février ſuivant; créé Duc & Pair de France le 25 Août 1758, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Dauphin, aujourd'hui LOUIS XVI, & de M. le Comte D'ARTOIS, & Maître de la Garderobe de ces deux Princes, eſt mort à Verſailles le 4 Février 1772, dans la 66ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 23 Mars 1734, *Marie-Françoiſe de Bethune-Charoſt*, ſeconde fille du Duc *de Bethune*, née le 27 Août 1712, dont, pour fils unique:

PAUL-FRANÇOIS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, né le 30 Juillet 1746, appellé *le Marquis de Saint-Mégrin*, Gouverneur de Cognac, &, depuis la mort de ſon pere, Duc de la Vauguyon, un des anciens Menins du Roi LOUIS XVI, nommé, le 11 Mai 1776, Ambaſſadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il a épouſé, le 14 Octobre 1766, *Antoinette-Roſalie de Pons*, fille de *Charles-Armand*, Comte de Roquefort, dit *le Vicomte de Pons*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Gabrielle-Roſalie le Tonnelier-de-Breteuil*, dont un fils, né le 20 Juin 1768.

Les armes: *d'argent, à trois feuilles de houx de ſinople, parti de* STUER, *d'argent, au ſautoir de gueules*. Extrait en partie du *Mémorial* de M. l'Abbé *d'Eſtrées, année 1754, p. 177 & ſuiv.*

QUELEN, en Baſſe-Bretagne.

C'eſt, ſuivant le même Auteur, cité ci-deſſus, une autre Maiſon qui y a poſſédé anciennement une Châtellenie de ce nom, ſituée dans la paroiſſe de Duault, au Diocèſe de Quimper, & qui porte des armes différentes de celles de la Maiſon

de Quelen en haute Bretagne, dont on vient de parler; mais qui ne paroît pas pour cela avoir eu originairement une autre source.

Quelques Auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre, mais dès qu'il eſt prouvé que la Terre qui a donné le nom à la Maiſon de Quelen en haute Bretagne, eſt originairement une Juveigneurie de Porhoet, elle ne peut être ſortie d'une autre Terre ni d'une autre Famille; & il eſt plus vraiſemblable qu'un de ces cadets a porté ſon nom dans la Baſſe-Bretagne, d'autant que le vrai nom de la Terre, ſituée dans cette partie de la Province, eſt *Duault-Quelen*, & qu'il y a en Baſſe-Bretagne une ancienne Maiſon de *Duault*, qui a poſſédé cette Terre, & dont il exiſtoit encore quelques cadets au commencement du XIVe ſiécle. Au reſte, les Seigneurs de Quelen, en Baſſe-Bretagne, n'ont pas été moins diſtingués que les autres, tant par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la Province, que par les alliances qu'ils y ont faites.

De quatre ſœurs qu'avoit le fameux *Tannegui du Chaſtel*, Vicomte de la Belliere, Grand-Ecuyer de France ſous Charles VII, & enſuite Grand-Maître de la Maiſon du Duc *de Bretagne*, l'une avoit épouſé *Henri*, Sire *de Nevet*, l'un des ancêtres de la Comteſſe Douairiere *de Coigny*. Une autre, nommée *Jeanne du Chaſtel*, fut mariée, le 16 Février 1450, c'eſt-à-dire en 1451, à Yves, Seigneur de Quelen & de Vieux-Chaſtel en Baſſe-Bretagne, dont le petit-fils fut créé *Baron* en 1512.

Deux branches aînées de cette Maiſon ſont fondues ſucceſſivement dans celles de *Lannion*, de *Carcado* & de *Bréhan-Plelo*, qui en poſſedent encore les Terres. Il n'en reſte que quelques branches cadettes, dont le chef eſt

Maurice-Louis de Quelen, Chevalier, Seigneur de la Ville, au Diocèſe de Tréguier, Procureur-Syndic de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, connu ſous le nom de *Comte de Quelen*. Il eſt fils aîné de Jacques de Quelen, déclaré *noble*, & *iſſu d'ancienne extraction*, en 1668, & maintenu dans le droit de porter des armoiries timbrées, en conſéquence des titres qu'il avoit préſentés depuis 1404; petit-fils de Claude de Quelen, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Bihi, lequel avoit pour frere aîné Gilles de Quelen, héritier principal; arriere-petit-fils d'Olivier de Quelen, Chevalier, Seigneur de Saint-Bihi, de Murs en Anjou, de Mauni & de Pellen. Cet Olivier avoit pour pere & mere, Yves de Quelen, Seigneur de Saint-Bihi & de Murs, & *Jeanne Jourdain*, Dame de Pellen. Yves étoit fils de René de Quelen, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bihi, dont la ſœur, Jeanne de Quelen, Dame de la Grange, ratifia en ſa préſence, le 15 Mai 1540, le partage qui lui avoit été préſenté de la ſucceſſion paternelle de *Jean de Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongere, de Meurs & de Quiſtillic.

Quant à Maurice-Louis de Quelen, Procureur-Syndic de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, il a épouſé, le 26 Août 1722, *Hélene Berthou*, dont, entr'autres enfans: — Jeanne de Quelen, née le 28 Octobre 1723, reçue à Saint-Cyr, ſur les preuves de ſa nobleſſe, le 14 Mai 1735; — & Sainte-Claude de Quelen, née le 27 Septembre 1724, reçue dans la Maiſon de l'Enfant Jeſus à Paris.

Les armes: *burelé d'argent & de gueules de dix piéces.*

QUELLENEC (du), reſſort de Saint-Brieux en Bretagne.

Ancienne Nobleſſe, dont une branche, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. *Raoul*, le 8 Novembre 1668, fut déclarée *noble d'extraction*, dans la perſonne de Pierre du Quellenec, Seigneur de la Broſſe.

L'autre branche le fut pareillement dans la perſonne d'Alain du Quellenec, Seigneur du Colledon, au rapport de M. *Salliou*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 5 Septembre 1669.

Les armes: *d'hermines, au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

QUELLENEC (du): Autre Famille de la même Province, qui remonte à Eon du Quellenec, vivant en 1424.

addition à la page 614.

Charles-Marie de Guelen, Evêque de Bethléem, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de la Rivour, ordre de Cîteaux, diocèse de Troyes, et mort en la ville de son prieuré Landerneau en basse Bretagne le 21. avril 1777 âgé de 74. ans passés.

Elle a auſſi formé deux branches. De la premiere étoit JEAN-PHILIPPE DU QUELLENEC, du reſſort de Carhaix & de Ploermel, qui fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *de Lopriac*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Avril 1669.

De la ſeconde étoient PIERRE DU QUELLENEC, Seigneur de Kerjacob, & CHRISTOPHE DU QUELLENEC, Seigneur de Kergo, déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *Huart*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 20 Mars 1671.

Les armes : *d'argent, à ſept macles de gueules, 3, 3 & 1.*

QUELO : Famille noble du reſſort de Nantes, qui remonte à

JEAN QUELO, vivant en 1476. Elle fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *le Fevre*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, à trois tau ou croix de Saint-Antoine d'argent, 2 & 1.*

* QUELUS ou CAYLUS, Seigneurie en Languedoc, qu'*Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Quelus*, porta, en 1382, à ſon mari *Philippe de Levis*, Seigneur de Florenſac, au Diocèſe d'Agde.

Euſtache de Levis, leur ſecond fils, eut cette Terre en partage, & la donna à ſon quatrieme fils, *Gui de Levis*, pere de *Guillaume*, Baron de Quelus, & ayeul d'*Antoine*, en faveur duquel la Baronnie de *Quelus* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Septembre 1574, regiſtrées au Parlement de Toulouſe. Ce Seigneur, qui fut créé Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1581, mourut le 16 Avril 1586, ayant perdu, en 1578, ſon fils aîné, & *Jacques*, Comte de Quelus, un des Favoris du Roi HENRI III. Le frere cadet de *Jacques* étant mort, quatre mois après ſon pere, ſans alliance, le Comté de *Quelus* paſſa à ſa ſœur *Jeanne de Levis*, qui fut mariée, en 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur *de Peſtel*, & de Salers, dont la fille, — *Anne de Peſtel*, héritiere du Comté de Quelus, épouſa, en 1607, *Jean de Tubieres-Grimoard*, III. du nom, Seigneur de Capluc, qui avoit pour VIe ayeul *Jean de Tubieres*, Seigneur de Capdenede, marié, en 1435, à *Jeanne d'Ebrard*, dont naquit — *Amalric de Tubieres*, Seigneur de Saint-Rome, mari de *Dauphine de Gozon*, Dame de Griſac & de Verfeuil, dont le fils, — *Pierre de Tubieres*, Baron de Verfeuil & de Griſac, épouſa, en 1504, *Catherine de Capluc.*

Leur fils, *Jean de Tubieres*, Baron de Verfeuil, Seigneur de Capluc, la Beſſe, Boſcaſtel, &c. épouſa, en 1538, *Jacqueline de Bonnas*, mere de — *Jean* II. *de Tubieres-Grimoard*, Baron de Verfeuil & de Griſac, qui teſta le 20 Novembre 1594. Il avoit épouſé, le 29 Octobre 1576, *Marie de Morlhon*, mere de *Jean* III. *de Tubieres*, qui, le 19 Décembre 1623, acheta de *Jeanne de Levis*, ſa belle-mere, la Baronnie de Montlaur, & mourut le 4 Mai 1652.

Son fils, *Jean* IV. *de Tubieres-Grimoard-Peſtel-Levis*, Comte de Quelus, Baron de Montlaur, &c. eut de ſa premiere femme, *Madelene de Bourbon-Malauſe*, — *Charles-Henri*, Marquis de Quelus, mort le 28 Décembre 1679. Il avoit épouſé, le 6 Mars 1663, *Claude*, fille d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, dont — *Jean-Anne de Tubieres*, Comte de Quelus, Menin de M. le Dauphin, décédé en Novembre 1714. Celui-ci avoit été marié, en Mars 1686, à *Marthe-Marguerite de Valois*, fille de *Philippe*, Marquis de Villette & de Murſay en Poitou, dont — *Jean-Claude-Philippe de Tubieres*, Comte de Quelus, honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, mort en 1766, avec la réputation, bien méritée, d'homme de Lettres, de ſçavant, de bon citoyen & de véritable ami de l'humanité, qu'il honoroit autant par ſes vertus, que par ſes talens & l'étendue de ſes connoiſſances. Il avoit pour oncles : — *Charles-Gabriel de Tubieres*, mort Evêque d'Auxerre ; — & *Claude-Abraham de Tubieres*, Duc de Quelus, Chevalier de la Toiſon d'or, Capitaine-Général du Royaume de Galice en 1726, qui de ſa femme, *N... de la Villaces*, a laiſſé une fille.

QUEMPER-DE-LANASCOL, en Bretagne. Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II.*

François-Joseph Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol & de la Lande, fut déclaré *noble, & iſſu d'extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 20 Juillet 1669. De ſon mariage, accordé en 1659, avec *Catherine Vreroi*, naquit :

René-Joseph-Charles Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol, pere —— d'Yves-Joseph-Jacques Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanaſcol, né le 27 Octobre 1697, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 30 Mars 1715.

Les armes : *d'argent, à un leopard de ſable, & trois étoiles de même poſées en chef.* L'Armorial de Bretagne dit *trois coquilles de ſable.*

QUENECHQUIVILLY, en Bretagne, reſſort de Saint-Brieux.

Amauri & Philippe de Quenechquivilly, ſon pere, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Juillet 1670.

Leurs preuves de nobleſſe faites remontent à Amauri de Quenechquivilly, Préſident de Bretagne, qui fut employé dans pluſieurs Ambaſſades. Les armes : *de ſable, à trois défenſes de ſanglier d'argent, 2 & 1.*

* QUENGO, Quingo, Quengon & Quingon, en Bretagne. C'eſt ainſi que ce nom eſt différemment écrit dans des extraits tirés des *Mémoires*, pour ſervir à l'Hiſtoire de Bretagne.

Voyez la Généalogie de cette Maiſon refaite au mot Conquedec, Tome XII. pl. 660. de ſuiv.

Cette ancienne Nobleſſe tire ſon nom de la Terre de *Quengo*, ſituée dans le Duché de Rohan, près Pontivy, laquelle a paſſé dans une Maiſon étrangere, par le mariage de l'héritiere de la branche aînée, ainſi qu'on le verra ci-après.

Gui le Borgne, Auteur de l'Armorial de cette Province, imprimé à Rennes en 1681, dit que la Famille de Quengo eſt originairement iſſue d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre, & qu'elle a donné, dans le dernier ſiécle, un Gouverneur du Château de Vincennes.

Dans deux Montres d'*Olivier*, Sire *de Cliſſon*, Chevalier-Banneret ; l'une faite à Ploermel le 1 Avril 1380, & l'autre à Joſſelin, le 1 Août de la même année, on trouve Guillaume de Quengo, au nombre des Ecuyers.

Nous allons ſuivre un inventaire ſommaire des titres, au ſoutien de la qualité de *noble d'extraction* & *Chevalerie* de MM. de Quengo, produit à la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Nobleſſe, en 1668, & ſur leſquels a été rendu Arrêt en 1669, faute des titres qui n'ont pu nous être communiqués, parce que le 8 Juin 1589, il y eut un parti de Gendarmes qui fut piller & brûler le Château du Rochaer, ainſi qu'il eſt prouvé par une Enquête d'office faite par la Cour du Duché de Penthiévre, au Siége de Moncontour, à la Requête de noble & puiſſant François de Quengo, Seigneur du Rochaer, &c. en date du 9 Juin 1589. Ainſi nous ne pouvons remonter la filiation de cette Maiſon qu'à Alain, qui ſuit.

Alain de Quengo, I. du nom, frere ou couſin de Guillaume, mentionné ci-deſſus, parut, le 7 Janvier 1382, au nombre des Ecuyers de *Eon de Leſnerac*, Capitaine de Cliſſon. Il eut d'*Aliénor de Queneſquen*, ſon épouſe : — 1. Alain, qui ſuit ; — 2. Eon, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après. Dans le même tems à peu près, c'eſt-à-dire, le 13 Juillet 1396, Eonet de Quengon rendit hommage au Vicomte *de Rohan* ; & le Sire *de Cliſſon*, par ſon teſtament, fait à ſon Château de Joſſelin le 5 Février 1406, laiſſa 100 livres à cet Eonet de Quengon. Eon de Quengon fut préſent, comme témoin, à ce teſtament.

Alain de Quengo, II. du nom, partagea, le 8 Juin 1390, avec Eon, ſon frere, les ſucceſſions d'Alain, I. du nom, & d'*Aliénor de Queneſquen*, leurs pere & mere. Eon de Quengo lui fit hommage de la Terre de Lindreux, comme *juveigneur* d'aîné, *par un baiſer de bouche, les mains jointes* à la coutume, ſuivant

ſuivant l'aſſiſe du Comte *Geoffroy*. On ignore le nom de la femme d'ALAIN, II. du nom; mais il en eut :

JEAN DE QUENGO, I. du nom, mentionné dans la Réformation de la Nobleſſe de 1427. Il eut de ſa femme, *Marguerite de Mauleon* : — ALAIN, qui ſuit; — & JEAN.

ALAIN DE QUENGO, III. du nom, partagea avec JEAN, ſon frere, *juveigneur*, les ſucceſſions de ſes pere & mere. Il épouſa *Richarde Léprevier*, fille de feu *Robert Léprevier*, Chevalier, &c. De ce mariage vint :

FRANÇOIS DE QUENGO, ſeulement cité aux Extraits de la Réformation de la Nobleſſe de Bretagne en 1668. Cette branche eſt tombée en quenouille par JEHANNE DE QUENGO, compriſe au nombre des Dames & Demoiſelles de la Ducheſſe *de Bretagne*, mariée, & qui porta la Terre de Quengo dans une Maiſon étrangere.

SECONDE BRANCHE.

EON DE QUENGO, Chevalier, ſecond fils d'ALAIN DE QUENGO, I. du nom, & d'*Aliénor de Queneſquen*, fut du nombre des Seigneurs qui ſe liguerent, le 16 Octobre 1420, dans la ville de Vannes, pour le Duc *de Bretagne*, contre les *Penthiévre*. Il épouſa *Guillemette le Provoſt*, Dame de la Hardiais, des Clouais, du Rocher, &c. niéce de *Guillaume Perrot*, dit *Longue-Epée*, Seigneur du Rocher, &c. laquelle apporta cette Terre en dot à ſon mari en 1380, dont ſes deſcendans ont ſucceſſivement joui & jouiſſent encore aujourd'hui. Voyez ci-devant PROVOST (LE). De ce mariage naquirent : —— 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, qui vendit, le 24 Septembre 1438, à JEAN DE QUENGO, ſon frere aîné, tous ſes droits dans la ſucceſſion de EON DE QUENGO, & de *Guillemette le Provoſt*, ſes pere & mere. Il n'a point fait ſouche, & eſt connu pour avoir été le troiſieme des 100 Chevaliers Bretons que CHARLES, Duc D'ORLÉANS, honora de ſon Ordre du *Camail* ou du *Porc-Epi*, par Brevet du 18 Novembre 1440. Il paroît que c'eſt le même qui eſt compris dans le nombre des Gendarmes qui ſervirent le Duc *de Bretagne* en 1427, & qui, avec les Nobles de Saint-Malo, lui prêta ſerment de fidélité en 1437, pendant que JEAN ou JEHAN, ſon frere, le prêta à Moncontour.

Parmi les Nobles de Rohan & de Porhoët, qui prêterent ſerment de fidélité au Duc *de Bretagne*, on trouve un GUILLAUME DE QUENGO, qui déclare ne ſçavoir pas écrire.

JEAN DE QUENGO, I. du nom de ſa branche, Seigneur du Rocher, &c. eſt compris, avec EON, ſon pere, dans un compte du 20 Avril 1420, au nombre des *Chevaliers* & *Ecuyers* ſervans le Duc *de Bretagne*; & il y eſt auſſi fait mention d'un YVON DE QUENGO. Quant à JEAN DE QUENGO, il fut exempté, avec quelques Gentilshommes de la Vicomté de Rohan, le 1 Septembre 1449, du ſervice militaire par le Duc *de Bretagne*, & épouſa *Perrine de Bruc*, dont : — 1. ROLAND, qui ſuit; — 2, 3 & 4. AMAURI, GUILLAUME; & CATHERINE DE QUENGO, femme de *Guillaume Millon*. Ils partagerent, comme *juveigneurs*, avec ROLAND, leur frere aîné, la ſucceſſion de leurs pere & mere.

ROLAND DE QUENGO, Seigneur du Rocher, épouſa *Béatrix Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur de Quemadeuc, & de *Catherine Roſtrenen*, de laquelle il eut : —— 1. GUYON, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. JEAN, FRANÇOIS, MADELENE & MARGUERITE.

GUYON DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, &c. épouſa *Perronelle de Bogier*, dont :

JEAN DE QUENGO, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Rocher & de la Hardiais, qui paſſa, le 28 Novembre 1520, avec JEAN DE QUENGO, ſon oncle, un acte de partage ſur la ſucceſſion de ROLAND DE QUENGO, & de *Béatrix Madeuc*, ſes ayeul & ayeule, & pere & mere dudit JEAN, dans lequel il eſt rapporté que les Terres & héritages baillés en partage audit puîné, ſont pour les tenir pendant ſa vie, ſeulement à viage, comme *juveigneur* de bonne Maiſon, &c. Le même JEAN DE QUENGO, II. du nom, paſſa auſſi un acte de par-

tage, le 13 Mai 1553, dans la même ſucceſſion, avec MADELENE DE QUENGO, ſa tante. Le Duc *Jean de Bretagne* lui donna, le 24 Septembre 1553, pouvoir & commiſſion de faire la revue de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes. De *Françoiſe de Ligneres*, ſon épouſe, ſœur cadette de *Perronelle de Ligneres*, femme de *Louis-Georges d'Orange*, Sieur de la Courbe, il eut :

JEAN DE QUENGO, III. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. qui tranſigea, le 25 Septembre 1548, aux qualités de *Françoiſe de Ligneres*, ſa mere, avec *Perronelle de Ligneres*, ſa ſœur aînée, touchant la ſucceſſion de *Chriſtophe de Ligneres*, leur pere, Seigneur dudit lieu. JEAN eut de ſon mariage : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & RENÉE, mariée, par contrat du 18 Juillet 1561, avec *François de Chambalan*.

FRANÇOIS DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, dans un acte de partage du 3 Mars 1581, eut commiſſion, le 21 Avril 1591, de continuer la démolition des murs de Rochefort. Il épouſa *Jacqueline de Bourgneuf*, qui, devenue veuve, fit une donation à l'Egliſe de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes. De ce mariage naquit :

RENÉ DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de *haut & puiſſant Meſſire*, qui épouſa, par contrat du 17 Juillet 1616, Demoiſelle *Silvie d'Epinay*, fille de haut & puiſſant *François d'Epinay*, & de *Silvie de Rohan*, dont : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. N... DE QUENGO, tué au ſiége de Caſal en Piémont ; — 3. SILVESTRE, connu ſous le nom de *Baron du Pontgamp*, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. marié à *Anne du Pleſſier*, Dame de Génouville, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : — ANGÉLIQUE DE QUENGO, mariée à *N...*, Marquis *du Faouet*, morte, ſans poſtérité, en 1745 ; — & JULIE DE QUENGO, femme de JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, ſon parent, Seigneur du Rocher, la Hardiais, Corneant, &c. mentionné ci-après.

RENÉ DE QUENGO, II. du nom, Seigneur, Comte du Rocher & de Tonquedec, Vicomte de la Marche, Baron de Molac, du Vaudegui, Pontgamp, Gourmené, Corneant & autres lieux, eut la grande députation de la Nobleſſe le 3 Août 1683. Il épouſa, 1°. par contrat du 5 Février 1659, *Simonne de Perefixe*, Dame de Beaumont, niéce de *N... de Perefixe-de-Beaumont*, Précepteur de LOUIS XIV, mort Archevêque de Paris en 1673 ; & 2°. *Silvie d'Epinay*. Du premier lit il eut — JOSEPH, qui ſuit ; & du ſecond vinrent pluſieurs enfans, dont le ſeul mâle fut — N... DE QUENGO, Seigneur de Tonquedec, auteur de la branche de ce nom, dont la poſtérité ſubſiſte dans MM. *de Tonquedec*.

JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, Corneant, &c. eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur*, dans ſon contrat de mariage du 15 Novembre 1697, avec JULIE DE QUENGO, ſa parente, Dame de Crenolle, fille puînée de SILVESTRE, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. & d'*Anne du Pleſſier*, Dame de Génouville, comme il a été dit ci-devant. Il en a eu : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. N... DE QUENGO, mort au ſiége de Trarbach, ſervant dans le Régiment de Roſnivinin en 1733 ; — 3. N..., Abbé de Crenolle, Chanoine de la Cathédrale de Rennes ; — 4. une fille, morte Religieuſe au Calvaire de Cucé à Rennes, en 1762 ; — 5 & 6. CÉLESTE & CALLIOPE ; la premiere, appellée *Mademoiſelle du Rocher*, & l'autre, *Mademoiſelle de Crenolle*, qui ne ſe ſont point mariées.

JOSEPH DE QUENGO, II. du nom, Seigneur du Rocher, de Crenolle, la Hardiais, Penhoët, Limoëlan, la Touche-du-Bos, Leſcus & Kerguſtan, épouſa, par contrat du 8 Juillet 1730, *Théreſe-Charlotte-Dorothée de Beauvau*, fille de *Claude-Charles de Beauvau*, & de *Claire-Eugénie le Sénéchal-de-Carcado*, dont : — 1. GUI-AUGUSTE-ANGE, qui ſuit ; — 2. ANNE-LOUIS, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & JEAN-LOUIS, Abbé, mort au Séminaire de Liſieux, en Octobre 1758.

GUI-AUGUSTE-ANGE DE QUENGO, Marquis de Crenolle, commença de ſervir au Régiment du Roi, en qualité de Lieutenant en ſecond, le 27 Mars 1749,

de Lieutenant en 1755, de Guidon de Gendarmerie en 1757, avec Commiſſion de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, le 29 Novembre de la même année; d'Enſeigne des Gendarmes de Flandres en 1759; fut bleſſé, le 1 Août ſuivant, à la bataille de Minden, d'un coup de feu à la jambe, & mourut le 11 du même mois, des ſuites de ſa bleſſure.

Anne-Louis de Quengo (frere puîné du précédent), Seigneur du Rocher, Crenolle, Penhoët, la Hardiais, Limoëlan, la Touche-du-Bos, la Villegourio, Corneant, les Cloëts & la Villemaupetit, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Crenolle*, devenu *Marquis de Crenolle*, & chef des nom & armes de ſa Maiſon, après la mort de ſon frere aîné, a ſervi d'abord au Régiment du Roi. En 1761, Sa Majeſté lui accorda le Régiment de la Marche, Province, & après la réforme de ce Régiment, il a obtenu celui de l'Iſle de France, ci-devant Montmorin, en Décembre 1762. Il a paſſé, en Décembre 1764, à celui de Béarn, a été fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1770; & eſt marié, depuis le 24 Août 1763, avec *Françoiſe-Marguerite Megret-d'Étigny*, fille d'*Antoine Megret-d'Étigny*, mort Intendant des Armées du Roi, d'Auch & de Pau, & de *Françoiſe-Thomas de Pange*, dont un fils & une fille, ſçavoir: — Gui-Auguste-Ange-François, né le 10 Juin 1764; — & Anne-Marie-Louise, née le 21 Décembre 1765.

† morte le 18. 9bre 1776. agée de 31. ans et demi,

Les armes: *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

Cette Maiſon eſt alliée avec celles de *Beauvau, Chabot, Rohan, Lorraine, Carcado, Epinay, le Provoſt, Quemadeuc, Roſtrenen & de Queneſquen.*

QUENTIN-DE-RICHEBOURG: Famille originaire de Bretagne, diſtinguée par ſes poſſeſſions & par ſes alliances.

I. Guillaume Quentin, de noble extraction de la Province de Bretagne, eſt celui par lequel une Sentence des Requêtes de l'Hôtel, portant retrait-lignager de la Terre de Richebourg, le 28 Juin 1700, commence la Généalogie de cette Famille. Il portoit pour armes: *d'azur, à trois pommes de pin d'or.* Les troubles qui déſolerent la Bretagne, du tems de la Ducheſſe Anne, l'obligerent de quitter cette Province pour venir s'établir à Loches en Touraine, où il épouſa *Marie de Robertiere*, de laquelle il eut: — Gilles; — & André, qui ſuit.

II. André Quentin, Seigneur des Terres de Richebourg, de la Menardiere & du Moulinet, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Perdriau*, Notaire à Tours, le 10 Mai 1556, *Jeanne Drouin*; & 2°. le 3 Mai 1572, contrat paſſé devant *Fouchet*, auſſi Notaire à Tours, *Marguerite Bougrand*, fille de *Jean*, Seigneur de Launay & de la Couprie, & de *Françoiſe d'Argouges*. Il eut du premier lit: — 1. André, qui ſuit; — 2. Charles, Contrôleur-Général de la Reine Marguerite; — 3. Philippe, mariée à *Barthelemi Quiſton*, Seigneur de la Marre; — 4. Marie, alliée à *Charles Robin*, Seigneur de Corſe, Intendant de la Reine Marguerite; — 5. Jeanne, mariée 1°. à *Jacques Robin*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine; 2°. à *François de Villemontée*, Maître des Requêtes; & 3°. à *Guichard d'Ageſt*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné. & du ſecond lit: — 6. Barthelemi Quentin, Seigneur du Moulinet; — 7. Bonaventure, auteur de la branche des Seigneurs de Richebourg, rapportée en ſon rang; — 8. Jeanne; — 9. & Marthe Quentin, alliée à *René Boileau*, Seigneur de la Boupilliere.

III. André Quentin, II. du nom, Seigneur de la Salle & de Boureheureau, épouſa *Marie de la Salle*, fille de *Foulques*, Ecuyer, dont:

IV. André Quentin, III. du nom, Seigneur de la Salle & de Boureheureau, qui s'allia à *Marie Boutet*, & en eut: — Bonaventure, mort ſans enfans; — & René, qui ſuit.

V. René Quentin, Seigneur de la Salle, épouſa *Antoinette Binet*, dont: — François, qui ſuit; — & Jean, tige de la branche des Barons de Champloſt, rapportée ci-après.

VI. François Quentin-de-la-Vienne, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi, obtint que

Champcenetz, Seigneurie en Brie, fut érigée en *Marquiſat*, avec celles de Tourton, Ligne & Bezalle, par Lettres du mois de Novembre 1686, enregiſtrées le 2 Décembre ſuivant, pour relever de la Tour de Provins. Il en avoit rendu foi & hommage au Roi le 10 Août 1685; & auſſi, en qualité de Marquis de Champcenetz, entre les mains du Chancelier, le dernier Décembre 1686: cet hommage fut reçu en la Chambre des Comptes le 26 Avril 1695. Il rentra, le 28 Juin 1700, par retrait-lignager, dans la Terre de Richebourg, que poſſédoit ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, ſon triſayeul. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Jeanne-Claudine Thierry*; & 2°. par contrat du 12 Mars 1681, ſigné du Roi, Demoiſelle *Eliſabeth Orceau*. Du ſecond lit vinrent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEANNE-CATHERINE QUENTIN-DE-LA-VIENNE, mariée, le 15 Avril 1697, à *Pierre-René de Briſay*, Comte de Dénonville, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Général de l'Orléanois; — 3. ELISABETH QUENTIN-DE-LA-VIENNE, mariée, en 1706, à *Guillaume le Brun*, Marquis de Dinteville en Champagne, Meſtre-de-Camp Lieutenant du Colonel-Général de Cavalerie; — 4. & N.... QUENTIN-DE-LA-VIENNE, épouſe de *N... Orceau des Arennes*, & mere de — *Jean-François Orceau de Fontettes*, Conſeiller d'Etat ordinaire, Chancelier de MONSIEUR.

VII. LOUIS QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Marquis de Champcenetz, émancipé le 25 Septembre 1710, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gouverneur du Bourg & Château de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chaſſes deſdits lieux, a épouſé, par contrat du 1 Août 1722, Demoiſelle *Théreſe-Louiſe Trevillon*, fille de Meſſire *Charles Trevillon*, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial de l'Artillerie de France, & Commandant à Boulogne-ſur-Mer, & de Dame *Madelene de Chery-de-Fontenilles*, dont: — JEAN-LOUIS, qui ſuit; — & MARIE-THÉRESE QUENTIN-DE-CHAMPCENETZ, mariée, en 1745, à *René Mouffle-de-Georville*, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres.

VIII. JEAN-LOUIS QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Chevalier, Marquis de Champcenetz, &c. Gouverneur du Bourg & Château de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chaſſes deſdits lieux, premier Valet-de-Chambre du Roi, enſuite Commandant de l'Equipage du Daim, a épouſé, 1°. en 1748, *Marie-Roſe Teſſier*, fille de *Pierre-Chriſtophe Teſſier*, Ecuyer, Intendant & Contrôleur-Général des Ecuries & Livrées du Roi; & 2°. le 2 Juin 1755, *Madelene Pernon*, fille de *Louis Pernon*, Ecuyer, Député de Lyon au Conſeil Royal du Commerce, & de Dame *Marie Mongirod*, ſa premiere femme. Du premier lit il a eu: — 1. LOUIS-PIERRE, qui ſuit; & du ſecond lit: — 2. LOUIS-EDMOND QUENTIN-DE-RICHEBOURG, ci-devant Mouſquetaire de la premiere Compagnie, Gouverneur du Palais des Tuileries; — 3. & RENÉ-FERDINAND, appellé *le Chevalier de Champcenetz*.

IX. LOUIS-PIERRE QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Marquis de Champcenetz, né en 1754, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes de Meudon, en ſurvivance, eſt Capitaine de Dragons.

Branche des Barons de CHAMPLOST, *en Champagne.*

VI. JEAN QUENTIN, I. du nom, né en Touraine en 1637, Seigneur de Villiers-ſur-Orge, Baron de Champloſt, ſecond fils de RENÉ, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette Binet*, eſt nommé Seigneur de Villiers dans un Réglement d'armoiries du 26 Avril 1697, ainſi que dans la Sentence des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, pour le retrait-lignager de la Terre de Richebourg. On le trouve qualifié *Baron de Champloſt*, Seigneur de Mercy, Bois-de-la-Raye, Vachy & autres lieux, en Champagne, dans l'hommage qu'il rendit deſdites Terres, le 10 Novembre 1705, au Comté de Saint-Florentin. Il fut Maître-d'Hôtel du Roi Louis XIV, & avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1676, ſigné du Roi, *Marie-Angélique Poiſſon*, fille de *Jean*, Seigneur de Souzy, & de *Marie Baranjeon*, dont il a laiſſé: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de Villiers-ſur-Orge, qui ſervit dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, comme il paroît par un Certificat de l'an 1696, & mourut ſans poſtérité; — 3. LOUIS-PHIL-

BERT QUENTIN, auteur de la branche de Villiers, rapportée ci-après; — 4. RENÉ-JOACHIM QUENTIN-DE-LA-CORBIERE, Seigneur de Villiers en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans poſtérité; — 5. HENRI QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, mort en 1717, auſſi ſans poſtérité; — 6. MARIE, épouſe de *Louis-Charles le Meſnier-des-Cartes*, Gentilhomme ordinaire du Roi, & Maître-d'Hôtel de Madame la Ducheſſe *de Bourgogne*; — 7. MARIE-CATHERINE, alliée, le 16 Octobre 1706, à *Louis le Bas-de-Girangy*, Seigneur de Claye; — 8. & MARIE, alliée, en 1711, à *Jean-René Jouenne*, Comte d'Eſgrigny, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie.

VII. JEAN QUENTIN, II. du nom, Baron de Champloſt, né à Paris le 19 Juin 1677, ſervit quelque tems dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires; fut reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, le 20 Juillet 1693, & nommé, le 28 dudit mois, à la Commanderie de Beaullat, Diocèſe de Limoges, dépendante dudit Ordre. Il rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes le 9 Août 1718, à cauſe du titre de *Baron de Champloſt*; & au Comté de Saint-Florentin le 12 Octobre 1728, à cauſe de la mouvance de cette Terre. Dans ces deux titres il eſt dit qu'il poſſéda la Baronnie de Champloſt, par ſucceſſion de ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Décembre 1703, ſigné du Roi, *Angélique le Teſſier-de-Montarſy*, morte en 1711, fille de *Pierre le Teſſier-de-Montarſy*, Ecuyer, Seigneur de Bievre, & d'*Anne Mignot-de-Merille*, dont: — MARIE-LOUIS, qui ſuit; — & ANNE-ANGÉLIQUE, née en 1705, morte fille.

VIII. MARIE-LOUIS QUENTIN, Baron de Champloſt, né à Verſailles le 5 Septembre 1709, a ſervi, pluſieurs années, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, a rendu foi & hommage de la Baronnie de Champloſt & de pluſieurs autres Terres, au Comté de Saint-Florentin, le 19 Mai 1756; fut nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1731; premier Valet-de-Chambre en 1757; & eſt mort le 30 Août 1776. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1740, *Marie-Charlotte Bernard-de-Ballainvilliers*, ſœur aînée de la Comteſſe *de Thianges*, & de feu M. *de Ballainvilliers*, Intendant d'Auvergne, & fille de *Simon-Charles Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie de Ballainvilliers & du Comté de Cléry, & de *Marie-Madelene l'Abbé*, Dame de Villebouzin, dont: — 1. JEAN-MARIE, qui ſuit; — 2. CHARLES-JEAN-MARIE, appellé *le Chevalier de Champloſt*, né à Paris le 11 Février 1742, reçu Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie, le 8 Février 1755, nommé Cornette au Régiment de Thianges, Dragons, le 12 Mai 1758; Capitaine au Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, le 27 Avril 1761; Meſtre-de-Camp de Cavalerie, avec appointemens, par Brevet du 9 Juin 1772; reçu Chevalier de Saint-Louis le 16 Novembre ſuivant; & nommé premier Valet-de-Chambre du Roi, en ſurvivance, en Septembre 1776; — 3. & MARIE-CHARLOTTE QUENTIN-DE-CHAMPLOST, née à Verſailles en Mai 1744, mariée, en Avril 1766, à *Alexandre-Mathieu de Bargeton*, Comte de Verelauſe, Capitaine de Vaiſſeau en Novembre 1772, fils aîné de *Jacques de Bargeton*, Chevalier, Seigneur de Maſſargues en Languedoc, & de *Marie-Thérèſe de la Tour-du-Pin*, Dame de Verelauſe & de la Baſtie-Verdun.

IX. JEAN-MARIE QUENTIN, Baron de Champloſt, né à Paris le 3 Octobre 1740, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1757, & premier Valet-de-Chambre en 1761, eſt le cinquieme de ſon nom poſſeſſeur de cette charge. Il a épouſé, par contrat du 9 Mars 1769, ſigné du Roi, *Charlotte le Bas-de-Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas-de-Courmont*, Chevalier, & de Dame *Louiſe-Eliſabeth le Noir*, dont — MARIE-ELISABETH QUENTIN-DE-CHAMPLOST, née le 8 Juin 1776.

Branche des Seigneurs de VILLIERS-*ſur-*ORGE.

VII. LOUIS-PHILBERT QUENTIN, Seigneur de Villiers, troiſieme fils de JEAN, Baron de Champloſt, Seigneur de Villiers & de *Marie-Angélique Poiſſon*, né en 1687, ſervit dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, comme il paroît par un Certificat de 1705, a été enſuite pourvu d'une charge de Maître-d'Hôtel du Roi; & eſt mort en 1767, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, par

contrat du 12 Juin 1748, *Marie-Anne-Adrienne de Gueheville*, fille d'*Anne-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Morinval, & de *Madelene-Eliſabeth Marcelot*, dont; pour fils unique:

VIII. JEAN-PHILBERT QUENTIN-DE-CHAMPLOST, Seigneur de Villiers-ſur-Orge, né le 5 Août 1749, reçu Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie en 1765, & nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1768.

Branche des Seigneurs de RICHEBOURG, *Barons de Saint-Ange.*

III. BONAVENTURE QUENTIN, Seigneur de Richebourg, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, dernier fils d'ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, & de *Marguerite Bougrand-de-Launay*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Terre de Richebourg, & épouſa *Catherine Pavillon*, ſœur de l'Evêque d'Aleth, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Marquis de Sancergues, mentionnée ci-après; — 3. MARIE, femme de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Préſident aux Enquêtes du Parlement, dont, entr'autres enfans: — *Marie de Maupeou*, mariée à *Louis Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France; — 4. & CATHERINE, mariée à *Antoine Roſſignol*, Seigneur de Juviſy.

IV. CHARLES QUENTIN, Seigneur de Richebourg, Baron de Saint-Ange, reçu Maître des Requêtes en 1659, avoit épouſé *Marie Feydeau-de-Brou*, dont, pour fille unique:

V. MARIE-JEANNE QUENTIN, Dame de Richebourg & Baronne de Saint-Ange, alliée, le 6 Juin 1680, à *Louis-Urbain le Fevre-de-Caumartin*, Comte de Moret, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances. Ils vendirent la Terre de Richebourg, qui fut adjugée, par retrait-lignager, le 28 Juin 1700, à Meſſire FRANÇOIS QUENTIN-DE-LA-VIENNE, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi.

Branche des Marquis de SANCERGUES, *en Berri.*

IV. JEAN QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Maître des Requêtes, ſecond fils de BONAVENTURE, Seigneur de Richebourg, & de *Catherine Pavillon*, épouſa, en 1661, *Anne-Marguerite Baltazar*, fille de *Jean Baltazar*, Maître des Requêtes, & de *Louiſe du Laurent*, dont: — 1. CHARLES-BONAVENTURE, qui ſuit; — 2. JEAN, Conſeiller au Parlement en la ſeconde Chambre des Enquêtes, mort ſans poſtérité; — 3. & une fille, mariée à *N... d'Harrouis*, Maître des Requêtes.

V. CHARES-BONAVENTURE QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Marquis de Sancergues en Berri, fut Maître des Requêtes, Intendant de Rouen, puis de Poitiers, & épouſa, en 1697, *Catherine-Anne de Rayaren*, de laquelle il eut: — N... QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Marquis de Sancergues, Conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans poſtérité; — & MARIE-CHARLOTTE QUENTIN-DE-RICHEBOURG, mariée, le 12 Mars 1719, à *Antoine-Arnaud de la Briffe*, Marquis de Damilly, premier Préſident du Parlement de Bretagne.

Les autres branches de cette Famille, dont on n'a pas la filiation, ſont 1°. celle des Seigneurs de Meſne, formée par GILLES, premier fils de GUILLAUME QUENTIN, & de *Marie de la Robertiere*. Elle ſubſiſtoit, en 1710, dans PIERRE QUENTIN, Ecuyer, Seigneur de Meſne & de Touchebrault, & dans MARIE QUENTIN, ſa ſœur, épouſe de *Gilles Souffleur*, Chevalier, Seigneur de Roncé & de Gaudru.

2°. Celle des Seigneurs de Launay, formée par CHARLES QUENTIN, Contrôleur-Général de la Reine MARGUERITE. Elle ſubſiſtoit, en 1700, dans Meſſire PIERRE QUENTIN, Chevalier, Seigneur de Launay, Tréſorier de France à Tours, qui fit le retrait de la Terre de Richebourg, & qui, après un procès de pluſieurs mois, fut condamné à s'en déſaiſir en faveur de Meſſire FRANÇOIS QUENTIN-DE-LA-VIENNE, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi, lequel ſe trouvoit plus proche parent que lui de Madame *de Caumartin*, qui avoit vendu cette Terre.

3°. Celle des Seigneurs du Moulinet, formée par BARTHELEMI QUENTIN, Seigneur du Moulinet, fils d'ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, de la Menardiere & du Moulinet, & de *Marguerite Bougrand-de-Launay*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, poſées 2 & 1, les pointes en bas.* La branche de CHAMPCENETZ porte une *couronne de Marquis*; celle de CHAMPLOST, *une couronne de Baron, ſurmontée d'une pomme de pin d'or, la pointe en haut.*

QUENTRIC, en Bretagne : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. *de Larlan.*

Les armes : *d'azur, à la tour, accompagnée de trois molettes, 2 & 1, le tout d'argent.*

QUERAVÉON. *Voyez* KERAVÉON.

* QUERCI : Province, avec titre de *Comté*, qui eſt ſous le Gouvernement général Militaire de la Province de Guienne.

De la domination des Romains, le Querci paſſa ſous celle des Wiſigoths, fut enſuite ſoumis aux François, & fit partie du Royaume d'Auſtraſie. *Eudes*, Duc *d'Aquitaine*, mort en 735, s'étoit emparé de cette Province; mais PEPIN la reconquit. *Rodolphe* fut établi Comte de Querci par CHARLEMAGNE, vers l'an 778. La poſtérité de *Rodolphe* poſſéda le Querci juſques vers l'an 850 (d'autres diſent 960), que *Raimond* I. s'en empara. Celui-ci fut Comte de Toulouſe en 851, & mourut en 865. Dans la ſuite la Maiſon de *Toulouſe* fut dépouillée du Querci lors de la guerre des Albigeois. Depuis cette époque le Querci fut ſouvent le théâtre de la guerre entre les François & les Anglois : il reſta enfin aux premiers, ſous le regne de CHARLES V, dit *le Sage*, qui mourut en 1380.

QUEREMAR, ou en Breton KEREMAR : Ancienne Nobleſſe de Bretagne, originaire de Danemarck, & compriſe dans la Réformation de Bretagne. Elle eſt connue dans cette Province depuis le XIIIe ſiécle.

Une Demoiſelle de ce nom a fondé les Carmélites de Morlaix. — FRANÇOIS DE KEREMAR commandoit une Compagnie de 80 Arquebuſiers dans la ville de Guingamp, lorſque le Maréchal *d'Aumont* y arriva, au mois de Mars 1595.

La branche établie en Bretagne, au Diocèſe de Saint-Brieux, a pour chef LOUIS-JEAN DE QUEREMAR ou KEREMAR, Chevalier, Seigneur de Boiſchâteau, de Kerphilipe, du grand Cheſnay, Gaſcoin, de la Ville-Guyomar, Kergomar, de Kerdony & des Roſſais. Il s'eſt trouvé au ſiége de Dantzick en 1734, eſt compris dans la capitulation faite avec le Général *Munich*, ſous le nom de *Garde la Marine*; a commandé les batteries à l'Orient en 1746, ſous les ordres du Comte *de Volvire*, qui, à la levée de ce ſiége par les Anglois, le chargea d'en porter la nouvelle en Cour, alors à Fontainebleau. Sa bonne conduite au ſiége de Dantzick lui valut ſon avancement au grade d'Enſeigne de Vaiſſeaux; & ſur le compte que M. *de Volvire* rendit à Sa Majeſté, de la maniere avec laquelle il avoit commandé les batteries, le feu Roi Louis XV l'a décoré de la Croix de Saint-Louis, en apprenant la levée du ſiége de l'Orient. Il a ſervi 38 ans dans la Marine, eſt retiré Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Brigadier des Armées navales. Il a épouſé, en 1752, *Joachine-Mathurine de Kerſaliou-du-Rechau*, héritiere de ſa Maiſon, qui lui a apporté la Terre des Roſſais, & dont il a deux fils, ſervans dans la Marine.

MM. DE KEREMAR ont toujours épouſé des filles nobles des premieres Familles de Bretagne. Leurs armes ſont : *d'argent, à trois chouettes de ſable, 2 & 1, armées, membrées & béquées de gueules.* On les voit en beaucoup d'endroits dans pluſieurs Egliſes de Bretagne, comme Merleac, Allineuf, le Bodio, &c.

QUERHOENT. *Voyez* KERHOENT.

* QUERIEU, en Picardie : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, avec une Foire annuelle le jour de Saint-Gervais, & un Marché le Jeudi de chaque ſemaine, par Lettres du mois d'Avril 1652, regiſtrées le 5 Septembre 1654, en faveur de FRANÇOIS DE GAUDECHART, & de ſes deſcendans.

Cette Famille tire ſon nom de la Terre de *Gaudechart* en Picardie, & a prouvé ſa nobleſſe depuis le 5 Novembre 1448, que vivoit GILLES DE GAUDECHART, Ecuyer, Seigneur de Bachivilliers, de Villetren & de Maſſenguy, quint-ayeul dudit FRANÇOIS DE GAUDECHART, Marquis de Querieu, créé, en 1639, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui de *Françoiſe de Conty-Argencourt*, ſon épouſe, eut pluſieurs enfans, entr'autres :

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querieu, qui s'allia à *Marie-Geneviéve du Peron-de-Beneville*, dont :

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, II. du nom, Chevalier, Marquis de Querieu, marié à *Anne-Françoiſe Perrin*, fille de *François*, Seigneur de Flancourt. Leurs enfans ſont : — 1. RAPHAEL-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. PAUL-MAXIMILIEN, dit *le Chevalier de Querieu*, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie ; — 3. & ANNE-FRANÇOISE DE GAUDECHART, mariée, en 1756, à ADOLPHE DE GAUDECHART, ſon couſin, ci-devant Chevalier de Malte, devenu héritier, par le décès de ſes deux freres, morts au ſervice, de LOUIS-ANTOINE DE GAUDECHART, ſon pere, Brigadier des Armées du Roi, qui avoit épouſé, en Septembre 1721, *Madelene-Françoiſe de Vieil-Chaſtel*, Dame d'Hermeviller.

RAPHAEL-JEAN-BATISTE DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querieu, a épouſé, en Février 1756, *Louiſe-Alexandrine le Fournier-de-Wargemont*, fille du Marquis de Wargemont, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, tué à la bataille de Dettingen, & de *N... de Saint-Chamans*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont poſtérité de leur mariage.

Les armes : *d'argent, à neuf merlettes de gueules, miſes en orle.* Il eſt parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 296.

* QUERINAN : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1598, enregiſtrées le 7 Juin 1602, en faveur de *François de Trémigon*, Seigneur de Querinan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant du Baron *de la Hunaudaye*. Voyez TRÉMIGON.

* QUERLEC : Seigneurie en Bretagne. *Voyez* KERLEC.

QUEROUARS ou QUENOUARDS : Famille noble d'extraction, du reſſort de Fougeres, en Bretagne.

~~SÉBASTIEN-LOUIS, Marquis DE QUEROUARS, marié à *Jeanne-Françoiſe de Kergroadès*, ont eu :~~

~~MARIE-JEANNE-GEORGETTE-TOUSSAINT DE QUEROUARS, mariée, le 26 Août 1754, à *Jean-Joſeph-Anne-Marie*, Marquis d'Houchin.~~

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de Langle*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 23 Octobre 1668.

Les armes : *de ſable, à la rencontre de cerf d'or.*

* QUESNAY-GUESNON (LE), en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

Terre & Seigneurie qui releve du Roi, par un tiers de fief de Chevalier, à cauſe de la Vicomté de Bayeux. Elle appartenoit, en 1355, aux héritiers de GUILLAUME FLAMBART, Seigneur & Patron du Queſnay, qui portoit pour armes : *de ſable, à trois beſans d'or, 2 & 1, & au chef de ſable.*

De cette Famille étoit iſſu RANULPHE FLAMBART, né à Bayeux, Evêque de Durham en Angleterre, & principal Miniſtre de la Cour de GUILLAUME *le Roux*, fils de GUILLAUME *le Conquérant*. Ce Prélat, né avec des ſentimens bien éloignés de

de ſon état, eut aſſez de crédit ſur *Robert*, Duc de Normandie, pour faire donner l'Evêché de Liſieux, en 1101, à FOUCHER FLAMBART, ſon frere, puis à ſes deux fils ſucceſſivement, dont l'aîné avoit à peine 12 ans. Enfin HENRI, frere & ſucceſſeur de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, & de *Robert*, Duc de Normandie, à la ſollicitation d'*Yves de Chartres*, renvoya FLAMBART & ſes enfans dans l'Evêché de Durham, où ils moururent. Voyez l'Hiſtoire d'Angleterre par *Smolett*, *Tome III*, *p.* 16, 61, 64 & 67; & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Normandie, *Tome III*, *p.* 326, 27, 476 & 479.

Martin Hallé, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen, nomma à la Cure du Queſnay-Gueſnon le 20 Mai 1579; *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, le 11 Septembre 1580; *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, le 16 Juillet 1594, & le 24 Août 1624; le Roi, le 16 Juillet 1671, à cauſe de la garde-noble de la Comteſſe *de Saint-Geran*; & *Bernard de la Guiche*, Comte de Saint-Geran & de la Paliſſe en Bourbonnois, de Cabourg & du Queſnay-Gueſnon, le 24 du mois d'Août ſuivant.

La Seigneurie paſſa depuis à la Dame *Jourdaine-Madelene de Carbonnel*, veuve de *François de Varignies*, Marquis de Montfreville, Lieutenant-Général du Gouvernement de Normandie, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes, décédée le 16 Janvier 1681, & enterrée dans le Chœur de l'Egliſe du Queſnay. Cette Seigneurie paſſa enſuite, par acquiſition, à *Robert Goſſelin*, Chevalier, Seigneur & Patron du Queſnay, Suéry, Rouville, Longrais, Noyers, Caligny & Aniſy, Capitaine-Commandant le Régiment de Vermandois, mort le 7 Mai 1742, à l'âge de 79 ans, dont le fils, *Jean-Robert Goſſelin*, Seigneur de Manneville, Chevalier de Saint-Louis, poſſede aujourd'hui cette Seigneurie du *Queſnay-Gueſnon*.

QUESNE (DU), en Normandie. On peut préſumer que cette Famille noble eſt ancienne; car La terre de Brotone est dans cette maison depuis environ l'an 1260.

Des monumens trouvés dans l'Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, font connoître un JEUFIN DU QUESNE, Seigneur de Broton, qui vivoit en 1440. Il a été, ſelon toute apparence, l'auteur de beaucoup de branches connues, dont pluſieurs ſubſiſtent en Normandie, & deux à la Martinique, où leurs titres ont été enregiſtrés au Conſeil ſouverain de cette Iſle le 5 Juillet 1719. En voici la filiation.

JEAN DU QUESNE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Malbroc & du Hamel, qui avoit épouſé Demoiſelle *Catherine de la Houſſaye*, partagea ſes Terres entre ſes enfans, le 19 Juin 1547.

CHARLES DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & l'un de ſes fils, homme d'armes de la Compagnie de M. *de Moy*, Seigneur de la Meilleraye, épouſa, le 14 Février 1544 Demoiſelle *Marie d'Acon*, dont ſortit:

JEAN DU QUESNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Fourmetot & du Hamel, marié à Demoiſelle *Barbe de l'Iſle*. Il ſe préſenta, le 16 Septembre 1576, devant le Bailli de Rouen, pour ſervir à l'arriere-ban. De ſon mariage vint:

ANDRÉ DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, marié, le 21 Avril 1612, avec Demoiſelle *Marie de la Lande*, dont:

LOUIS DU QUESNE, Seigneur du Longbrun, marié, par contrat du 8 Novembre 1648, à Demoiſelle *Marguerite Goël*. Il eut acte, le 26 Juillet 1667, de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe, devant M. *de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen. De ſon mariage vint:

ETIENNE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun, marié, en 1680, à Demoiſelle *Marie-Anne du Peré*. Il en eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après ſon frere aîné; — 3. N... DU QUESNE, mort ſans poſtérité; — 4 & 5. & deux filles, l'aînée a épouſé, en Normandie, Meſſire *Jean de Gennevré*, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes-du-Corps; la cadette a épouſé *Louis Allorge*, Ecuyer.

PIERRE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun & du Peré, a épouſé, 1°. en 1718, à la Martinique, *Marie d'Eſcouts*; & 2°. en 1731, Demoiſelle

- Jean du Quesne, Ecuyer, Seigneur du Bocage et de Brotone, fils de Noble Pierre du Quesne et d'Agnès du Fay-Maulevrier, épousa, vers 1586, Catherine Toustain de Frontebosc et de Bouquemare.

Eliſabeth de Châtillon. Du premier lit ſont iſſus : — 1. PIERRE-RENÉ, qui ſuit ; — 2. CHARLES, appellé *le Chevalier* DU QUESNE ; — 3 & 4. deux filles ; & du ſecond lit : — 5. CLAIRE DU QUESNE, mariée, en 1753, à *Jean-François Prevoſt-de-Traverſay*, dont ſix enfans ; l'aîné, reçu Garde de la Marine en 1766.

PIERRE-RENÉ DU QUESNE s'eſt marié, 1°. en 1749, avec Demoiſelle *le Correur-de-Sercour* ; & 2°. avec Demoiſelle *Clotilde le Caltier*. Il a eu du premier lit : — PIERRE DU QUESNE, fait Garde de la Marine en 1766 ; & du ſecond lit, pluſieurs enfans, en bas-âge.

JEAN-BATISTE DU QUESNE, ſecond fils d'ETIENNE, Seigneur du Longbrun, & de Demoiſelle *Marie-Anne du Peré*, établi auſſi à la Martinique, a eu de ſon mariage avec Demoiſelle *Monel Belval*, deux garçons & deux filles. — JOSEPH DU QUESNE, l'aîné des garçons, a épouſé, en 1761, Demoiſelle *Borck*, dont un fils, encore jeune.

Cette Famille, qui porte pour armes : *d'argent, à un lion de ſable, langué & armé de gueules*, ſe fait gloire de reconnoître pour une de ſes branches (& elle a raiſon) les MM. DU QUESNE, dont nous allons parler : car on ne peut ſe rappeller le regne triomphant de Louis XIV, ſi fécond en héros & en grands hommes dans tous les genres, qu'on ne penſe aux *Jean Bart* & aux DU QUESNE, Officiers généraux des Armées navales de Sa Majeſté, auſſi fameux ſur mer, que l'étoient ſur terre les *Condé*, les *Turenne*, les *Luxembourg*, & tant d'autres.

Le premier connu de cette branche eſt ABRAHAM DU QUESNE, né au Bourg de Blangy, dans le Comté d'Eu. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il apprit la carte marine, ſe mit ſur les Vaiſſeaux, & devint un Capitaine de réputation dans les Armées navales. Le Roi LOUIS XIII l'envoya en Suéde, où la Reine CHRISTINE le choiſit pour conduire quelques vaiſſeaux qu'elle envoyoit en France. Comme nous étions alors en guerre avec l'Eſpagne, DU QUESNE, à ſon retour, fut attaqué par une flotte Eſpagnole, dont les forces étoient bien ſupérieures aux ſiennes. Il y fit des prodiges de valeur ; mais il y reçut une bleſſure conſidérable, fut fait priſonnier & conduit à Dunkerque, où il mourut peu après de ſa bleſſure, en 1635, dans les ſentimens de la Religion Prétendue Réformée. Il eut de ſa femme, *Marthe de Caul* : — 1. ABRAHAM, qui ſuit ; — & trois autres garçons, dont l'un d'eux, appellé DU QUESNE-MONNIER, qui a laiſſé poſtérité, ſera rapporté après celle de ſon aîné.

ABRAHAM DU QUESNE, II. du nom, né en Normandie en 1610, un des plus grands hommes de guerre du XVIIe ſiécle, ſurnommé *le Grand du Queſne*, apprit ſous ſon pere le métier de la guerre, & ſe dévoua, dès ſa plus tendre jeuneſſe, au ſervice de mer : car, en 1627, dans le tems des troubles de la Rochelle, ſon pere, qui étoit Calviniſte, comme on l'a dit, ayant demandé de ne point ſervir dans l'armée que l'on deſtinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une Eſcadre de vaiſſeaux, & ſon fils, qui n'avoit encore que 17 ans, commanda un des vaiſſeaux de cette Eſcadre, où, dans un âge peu avancé, il ne laiſſa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour ; ſe trouva, en 1637, à l'attaque des Iſles de Sainte-Marguerite ; contribua beaucoup, en 1638, à la défaite de l'armée navale d'Eſpagne devant Gattary ; reçut, en 1639, un coup de mouſquet à l'attaque des Vaiſſeaux qui étoient dans le Port de Saint-Ogne ; fut encore dangéreuſement bleſſé, en 1641, devant Tarragone ; en 1642, devant Barcelone, dans le tems de la priſe de Perpignan ; &, en 1643, dans la bataille qui ſe donna au Cap de Gattes contre l'armée d'Eſpagne ; alla ſervir, en 1644, en Suéde, où ſon nom étoit déja connu, à cauſe de ſon pere ; y fut fait Major-Général de l'Armée navale, puis Vice-Amiral ; ce fut en cette qualité qu'il ſervit le jour de la bataille, où les Danois furent entierement défaits. Lui deuxieme, il aborda & prit leur Vaiſſeau Amiral, appellé *la Patience*, où il ſe fit un choc ſi furieux, & où le Général Danois fut tué. Il auroit fait priſonnier le Roi de Dannemarck lui-même, ſi ce Prince, qui avoit reçu dans l'œil un éclat de bois près d'un canon, qu'il pointoit, n'avoit été obligé, par cette bleſſure, à ſortir de ce Vaiſſeau la veille de la bataille.

DU QUESNE, rappellé en France en 1647, commanda cette année, & la

ſuivante, une des Eſcadres envoyées à l'expédition de Naples ; fit armer, en 1650, à ſes dépens, des Vaiſſeaux, pour porter du ſecours à l'Armée Royale, qui bloquoit Bordeaux ; fut rencontré, dans ſa route, par une flotte Angloiſe qui voulut lui faire baiſſer pavillon ; il lui livra un combat glorieux, où il fut dangéreuſement bleſſé, après lequel il fut obligé de rentrer à Breſt pour radouber ſes Vaiſſeaux, ce qu'il fit avec tant de promptitude, que ſans attendre la guériſon de ſa bleſſure, il entra encore dans la Garonne auſſi-tôt que les Eſpagnols, &, malgré eux, il contribua à la reddition de Bordeaux. La Reine Régente, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, en attendant ſon rembourſement, lui donna le Château & l'Iſle d'Indreſt en Bretagne, qui étoit du Domaine de Sa Majeſté. Mais rien n'a tant relevé la gloire de DU QUESNE, que le ſuccès des guerres de Sicile, ce fut là qu'il eut en tête le grand *Ruyter*, ſi redoutable ſur l'Océan : étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandois en trois différens combats, dans le dernier deſquels *Ruyter* fut tué d'un coup de canon. Un fait glorieux pour DU QUESNE, qui n'a été rapporté par aucun Ecrivain, & dont le ſouvenir s'eſt conſervé dans ſa Famille, c'eſt que deux jours après le combat devant Saragoſſe, où l'Amiral Hollandois fut tué, on découvrit du haut des mâts une Frégate Hollandoiſe : DU QUESNE lui donna la chaſſe & la joignit ; à ſon approche elle amena pavillon, le Capitaine vint à bord, &, ſuivant la coutume, préſenta ſon épée à ce Général, qui poliment n'en voulut point. Lui ayant demandé où il alloit, il lui répondit qu'il portoit le cœur de *Ruyter* à Amſterdam : DU QUESNE, bien loin de l'arrêter dans une miſſion auſſi reſpectable, lui donna un paſſe port, pour la ſureté & la célerité de ſa route. Louis XIV voulant aſſurer DU QUESNE de la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, lui écrivit la Lettre ſuivante.

Monſ. DU QUESNE, *je n'ai pas été ſurpris de ce que vous avez fait pour la gloire de mes armes, contre la flotte des ennemis, auprès de l'Iſle de Rippaſi, je n'attendois pas moins de votre valeur & de votre expérience ; je ſuis bien aiſe ſeulement de vous aſſurer que j'en ſuis pleinement ſatisfait, & que j'en conſerverai agréablement le ſouvenir : cependant je veux que cette Lettre, écrite de ma main, vous en ſoit un gage, & qu'elle vous réponde que vous recevrez des effets de ma bienveillance en toutes les occaſions qui ſe préſenteront ; & ſur ce, je prie Dieu, Monſ.* DU QUESNE, *qu'il vous ait en ſa ſainte garde. A Saint-Germain-en-Laye le 26 Février 1676. Signé*, LOUIS ; & au dos eſt écrit : *A Monſ.* DU QUESNE, *Lieutenant-Général en mes Armées navales.* Ladite Lettre cachetée des armes de Sa Majeſté, en lacs de ſoie cramoiſie.

DU QUESNE, le 23 Juillet 1681, coula encore à fond, dans le Port de Chio, huit vaiſſeaux Tripolitains qui s'y étoient refugiés, le 24 Décembre de la même année ; foudroya la ville de Tripoli par le feu de ſes vaiſſeaux & de deux galiottes à bombes, eſpéce de bâtimens dont on n'avoit pas encore fait uſage à la mer ; & força cette République à demander la paix au mois de Février 1682. Enſuite il força Alger & Gênes, qu'il bombarda, à implorer la clémence du Roi. L'Aſie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de ſa valeur. Le Roi ne pouvant, à cauſe de la Religion Proteſtante que DU QUESNE profeſſoit, le récompenſer avec tout l'éclat qu'il auroit ſouhaité ; voulut au moins lui donner une marque glorieuſe de ſa bienveillance, en lui faiſant don de la Terre du *Bouchet*, une des plus belles Terres du Royaume, ſituée auprès d'Eſtampes ; dont il changea le nom en celui de *du Queſne* ; & qu'il érigea en *Marquiſat* au mois de Mai 1648. Ce grand homme mourut à Paris le 2 Février 1688, après avoir vécu 78 ans, avec une vigueur & une ſanté extraordinaire. Son cœur fut porté dans le Temple de la ville d'Aubonne, près de Genêve, où ſon fils aîné, alors Baron du lieu, lui fit placer une épitaphe. Il avoit épouſé *Gabrielle de Bernieres*, dont il laiſſa quatre fils, ſçavoir :

1. HENRI, Marquis DU QUESNE, né en 1652, qui fut, comme ſon pere, formé aux armes dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il fit ſa premiere campagne en 1666, âgé de 14 ans, en qualité d'Enſeigne de vaiſſeau ; ſe trouva, en 1672, au combat qui ſe donna entre les flottes Françoiſe & Angloiſe unies, & la flotte Hollan-

doiſe : il fut fait, en 1674, Capitaine de pavillon, ſans paſſer par le grade de Lieutenant, diſtinction dont on ne connoiſſoit point encore d'exemple ; commanda, en 1675, en qualité de Capitaine, le vaiſſeau du Roi, nommé *le Parfait*, aux trois combats qui ſe donnerent, en 1676, contre les flottes Hollandoiſe & Eſpagnole, ce qui le fit ſurnommer *le Parfait*, par alluſion au vaiſſeau qu'il montoit ; dans le ſecond combat il prit un vaiſſeau, & fut bleſſé conſidérablement : c'eſt celui où l'Amiral *Ruyter* fut tué. Pendant la paix, qui dura quelques années, Henri du Quesne eut entrée dans tous les Conſeils qui ſe tenoient à la Cour, pour le réglement des Ports, la conſtruction des Navires & les réglemens d'opérations d'une campagne, & ſes avis furent preſque toujours ſuivis. En 1683 il ſe trouva, avec ſon pere, au bombardement d'Alger, où il commanda le vaiſſeau du Roi nommé *le Laurier ;* de-là il fut envoyé à Tunis, pour y renouveller la paix entre la France & cette Régence. Il réuſſit dans cette négociation, & ſe fit ſi bien eſtimer à Tunis, qu'on lui accorda *le Sopha*, honneur qu'on n'avoit point encore fait à ceux qui y avoient été avant lui. Vers le même tems, Henri du Quesne s'apperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la Religion Prétendue Réformée, dans laquelle il avoit été élevé, & il demanda & obtint la permiſſion de ſe retirer. Ayant acheté, au commencement de 1685, la Baronnie d'Aubonne, dans le Canton de Berne en Suiſſe, il y alla en 1686, & y fixa ſon ſéjour. Lors de la guerre de 1695, l'Angleterre & la Hollande le ſolliciterent d'entrer à leur ſervice contre la France ; mais toujours fidele à ſa Patrie, quoiqu'il s'en fut retiré, malgré les offres les plus avantageuſes, on ne pût jamais le réſoudre à prendre les armes contre un Prince, pour qui il les avoit portées avec tant de zele & de diſtinction. Il vendit, en 1701, ſa Terre d'Aubonne, plus de 200 mille livres, à Leurs Excellences de Berne, & cette Terre fut érigée en Bailliage. Henri du Quesne avoit de la ſcience & de l'érudition. Les Proteſtans font une eſtime ſinguliere de ſes Réflexions anciennes & nouvelles ſur l'Euchariſtie, imprimées en 1718. Il mourut à Genêve le 11 Novembre 1722, âgé de près de 71 ans, eſtimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoiſſoient. Il eſt l'Auteur de l'épitaphe faite pour ſon pere, qui ſe voit dans l'Egliſe d'Aubonne, où ſon cœur eſt dépoſé.

2. Abraham du Quesne, III. du nom, Capitaine de Vaiſſeau, qui prit & amena à Toulon, en 1683, le Prince *de Montezarchio*, Général de l'Armée d'Eſpagne. Il ſe retira dans la ſuite en Angleterre, où il eſt mort ; — 3. Isaac, qui a ſervi ſur mer avec diſtinction, & eſt mort à Paris en 1745 ; — 4. & Jacob, Capitaine de Vaiſſeau, appellé *le Comte* du Quesne, qui épouſa *Marie-Françoiſe-Madelene de Soucelle*, d'une noble Famille de Bretagne, morte le 31 Janvier 1710. Le Comte du Quesne eſt mort à Saint-Domingue en 1740.

Le Marquis du Quesne, comme nous l'avons dit à la fin de l'article de ſon pere, avoit auſſi pluſieurs freres, qui ſont tous morts dans le ſervice de la Marine, & dont chacun a été diſtingué, par le nom de la femme qu'il avoit épouſée.

L'un d'eux, Capitaine de Vaiſſeau, fut tué d'un coup de canon. Il laiſſa un fils, — N... du Quesne, qui s'eſt ſignalé en diverſes occaſions : nous penſons que c'eſt le même qui ſe diſtingua ſur mer dans pluſieurs affaires importantes, appellé du Quesne-Monnier, du nom de ſa femme, & qui, ſelon *Moréri*, commanda, entr'autres, une Eſcadre de ſix vaiſſeaux, depuis le 24 Février 1690, juſqu'au 20 Août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales, & il fit en cette occaſion, pour le compte & par ordre de cette Compagnie, un voyage aux Indes orientales, dont il a dreſſé un Journal, imprimé à Rouen, après ſa mort, en trois Volumes *in*-12.

Un autre frere du grand du Quesne, nommé Jacob, Capitaine de Vaiſſeau, épouſa Demoiſelle *Suſanne Guiton*, fille du Maire de la Rochelle, pendant le ſiége de cette Ville, entrepris par Louis XIII (cette branche portoit le nom de du Quesne-Guiton, pour la diſtinguer des autres). Il eut de ſon mariage :

Abraham du Quesne, IV. du nom, mort Lieutenant-Général des Armée navales en 1726, un des plus grands Officiers de la Marine de ſon tems, qui fut

marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme un garçon, mort, ſans poſtérité, Commandant un Vaiſſeau du Roi, en 1738; — & une fille, mariée au Seigneur *de Joli-Bois*. De ſon ſecond mariage avec Mademoiſelle *de Voutron*, il a eu quatre filles.

La premiere, SUSANNE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Jacques de Queux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, qui n'a eu qu'un garçon, — *N... de Queux*, qui s'eſt retiré du ſervice de la Marine, étant Lieutenant de Vaiſſeau, & a eu de Demoiſelle *Suſanne Richier*, ſa premiere femme, — *Suſanne de Queux*, épouſe de Meſſire *Honoré le Moyne-de-Serigny*, Seigneur de Loyre, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi.

La ſeconde, MARIE-ANNE DU QUESNE-GUITON, a été mariée à *Michel-Severe de Liſardais*, Gentilhomme Breton, mort Capitaine de Vaiſſeau, dont elle a eu un garçon & une fille; — le garçon, auſſi Capitaine de Vaiſſeau en 1758, eſt mort à Breſt en 1769; — & la fille a épouſé Meſſire *Nicolas Philipe*, Seigneur de Voutron, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui a deux garçons, dont un, Garde de la Marine.

La troiſieme, HENRIETTE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Jean Prevoſt-de-Traverſay*, Chevalier, ancien Officier de Cavalerie, mort à Rochefort en 1773, laiſſant poſtérité. Voyez ci-devant PREVOST, branche de Traverſay.

La quatrieme, MARGUERITE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Charles du Rouſſeau*, Seigneur de Fayolle, Gentilhomme du Poitou, dont deux garçons, qui ſervent dans le Régiment Royal, Infanterie.

Un quatrieme frere, pour le diſtinguer des autres, appellé DU QUESNE-MONNIER, eut un fils, que le grand DU QUESNE aimoit à employer. Il lui confia le commandement d'une galiotte à bombes, dans le bombardement d'Alger & de Gênes. Ce neveu eſt mort à Toulon, Chef-d'Eſcadre des Armées navales, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine dans le Port de Toulon. On remarque dans ſes ſervices, en 1704, qu'ayant été chargé de renforcer de ſix vaiſſeaux de ligne l'Armée navale, ſous les ordres de M. le Comte *de Toulouſe*, il rencontra une Eſcadre de quinze vaiſſeaux Anglois qui, vû la fierté de ſa manœuvre, n'oſerent l'attaquer. Dans l'ancienne guerre contre l'Empereur, ayant eu le commandement d'un vaiſſeau & d'un brulot, pour aller croiſer dans les Golfes de Veniſe & de la Mer Adriatique, & étant informé que la ville d'Aquilée contenoit la majeure partie des magaſins de l'armée ennemie, il y marcha à la tête de ſes équipages, prit la Ville, brûla les magaſins & retourna à ſa croiſiere. Les belles actions de DU QUESNE-MONNIER ont été terminées par l'attaque de deux vaiſſeaux Fleſſingois, de mêmes forces que le ſien. Ce combat fut ſi terrible, que DU QUESNE-MONNIER auroit été pris, s'il n'avoit eu aſſez de vigueur pour reparoître ſur ſon pont, après une amputation au bras droit, ce qui ranima l'ardeur de ſon équipage, dont le feu étoit ralenti, de maniere que les ennemis le quitterent de *guerre-laſſe*, comme on dit en termes de marine; mais leur dernier coup de canon réduiſit DU QUESNE-MONNIER à une ſeconde amputation au même bras: cette affaire s'eſt paſſée en 1705. Il avoit épouſé Demoiſelle *Urſule de Poſſel*, de Toulon, où elle eſt morte le 6 Juillet 1763, en ſa 94e année, dont il a eu ſix garçons & deux filles, ſçavoir: — 1 & 2. deux des garçons ſont morts au ſervice; l'aîné, Capitaine de Vaiſſeau; — 3, 4 & 5. trois ſont morts Eccléſiaſtiques; — 6. ANGE, qui ſuit; — 7 & 8. l'une des filles eſt morte ſans alliance; & l'autre, nommée URSULE, a épouſé, à Arles, *N... d'Icard*, ſurnommé *Montmorency*, dont elle a eu deux garçons & trois filles. *Abraham d'Icard*, aîné des garçons, a ſervi quinze ans dans la Marine; & a obtenu ſa retraite; le ſecond a pris le parti de l'Egliſe, & eſt Théologal de la Métropole d'Arles.

La fille ainée a épouſé *N... de Molin*, d'Arles; la ſeconde eſt Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Ceſaire d'Arles; & la troiſieme a épouſé, dans le Comtat d'Avignon, *N... d'Hugne*, premier Factionnaire d'un Bataillon de Milice de Provence.

ANGE, Marquis DU QUESNE-MENNEVILLE, fait Garde Marine en 1714, Enſeigne

de Vaiſſeau en 1727, Lieutenant-Aide-Major en 1735, Capitaine de Vaiſſeau & Major en 1746, Général du Canada en 1752, eſt Chef-d'Eſcadre depuis 1755, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1758. Cet Officier Général a été ſans ceſſe employé dans tout ce qu'on a exigé de ſon zele & de ſon expérience. Il eſt entré au ſervice de mer dès l'âge de 10 ans, & ~~vivoit en 1770~~, ſans avoir été marié.

est mort à antony le 17 7bre 1778 dans la 80e année de son âge

Il portoit pour armes : *d'argent, au lion de ſable, langué & lampaſſé de gueules, l'écu entouré du cordon de l'Ordre de Saint-Louis, ſurmonté d'une couronne de Marquis* (titre dont Sa Majeſté l'a décoré, en lui confiant le Gouvernement général du Canada). Et pour cimier : *un bras de Sauvage, armé d'une hache d'armes, appellée*, en terme Sauvage, *Caſſe-Tête*, que le Marquis DU QUESNE a pris à titre d'avoir été Général du Canada en tems de guerre.

Généalogie dreſſée ſur des *Mémoires* fournis par le Marquis DU QUESNE.

QUESNEAU-DE-CLERMONT : Famille établie dans le Laonois, dont eſt

ARMAND-FRANÇOIS QUESNEAU, Sieur de Clermont, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur du Roi, demeurant à Douay, qui a été confirmé dans ſa nobleſſe, par Lettres du mois d'Octobre 1723. Voyez l'*Armorial de France, Part. II, p.* 443.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même, poſées* 2 & 1, *& en pointe d'une canne auſſi d'or; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

QUESNEL : Maiſon originaire de Normandie, que l'on fait deſcendre de

HULTRE, HUBERT ou ROBERT, Comte de Ri, qui délivra GUILLAUME, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, ſurnommé *le Conquérant*, de la conſpiration de *Gui de Bourgogne*, qui avoit des prétentions ſur ce Duché.

Cet HUBERT eut trois fils. De l'un, nommé GEOFFROI, eſt deſcendu RICHARD DU QUESNEL, marié à *Gertrude de Molines*, mort en 1140. GEOFFROI, ſon ſecond fils, paſſa avec RICHARD *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte, en 1191.

RICHARD DU QUESNEL, II. du nom, fit, avec ſa femme, *Colette de Foix*, en 1294, donation d'une grande piéce d'herbage, à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. — GUILLAUME DU QUESNEL épouſa, en 1465, *Françoiſe le Gris*, qui lui apporta en dot la Baronnie de Coupigny. — GABRIEL DU QUESNEL, II. du nom, iſſu de GUILLAUME, au quatrieme degré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis d'Alegre par ſucceſſion d'*Iſabeau d'Alegre*, ſa mere, à qui le Marquiſat d'Alegre étoit échu par le décès d'*Yves*, ſon frere, mort ſans enfans; épouſa, en 1599, *Louiſe d'O*, fille de *Charlotte de Clermont-Tallard*, & de *Jean d'O*, Vicomte de Menou, dont : — GABRIEL DU QUESNEL, III. du nom, Marquis d'Alegre, marié, en 1637, à MARGUERITE DU QUESNEL, ſa couſine-germaine; — & CHARLES DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 22 Juin 1659, marié, le 7 Mars 1639, à *Marie Dolu*. De ce mariage ſont iſſus : — ALBERT, qui ſuit; — & JACQUES-ANTOINE, Chevalier de Malte.

ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, mort en Juin 1717, âgé de 78 ans, avoit épouſé, en 1670, *Louiſe Perreau*, morte le 18 Avril 1702, dont ſont iſſus : — 1. FABIEN-ALBERT, qui ſuit; — 2. THÉRESE-ALBERTINE, ſeconde femme de *Louis-Joſeph*, Marquis *de Graſſe*, morte veuve ſans enfans, le 1 Mai 1754; — 3. & JEANNE-MARIE DU QUESNEL, mariée, 1°. en 1709, avec *Gabriel Baſtonneau*, Vicomte d'Arzai, mort le 16 Mai 1720; & 2°. avec le Marquis *de Menilles*.

FABIEN-ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, Seigneur de Pinſon, le Blanc-foſſé, Neuilli, Beaulieu-lez-Roulandieres, &c. mort à Paris le 8 Juillet 1734, âgé d'environ 55 ans, avoit épouſé, le 19 Novembre 1714, *Jeanne-Louiſe de Bethune*, fille de feu *François-Annibal*, Comte *de Bethune*, Chef d'Eſcadre des Armées navales du Roi, mort le 19 Octobre 1732, & de Dame

Renée le Borgne-de-Leſquifiou. Le lieu de la ſépulture des Seigneurs DU QUESNEL, eſt dans la Chapelle de l'Egliſe d'Yviers, Diocèſe d'Evreux.

Les armes : *de gueules, à trois quinte-feuilles d'hermines.*

QUESNEL (DU), en Picardie.

HENRI DU QUESNEL, Seigneur du Ponchon, demeurant en l'Election de Beauvais, fut jugé *noble* par Arrêt du Conſeil du mois de Mai 1667.

RENAUD DU QUESNEL, Ecuyer, étoit Bailli de l'Evêché & Comté de Beauvais en 1480. MATHIEU, GUILLAUME & JACOTIN DU QUESNEL, Ecuyers, portoient, ſuivant le dénombrement du Comté de Clermont en Beauvoiſis, pour armes : *d'argent, au chêne de ſinople, à la cotice de gueules.* Nobil. de Picardie, *p.* 440.

* QUESNOY : Nobleſſe Militaire & d'ancienne *Chevalerie*, originaire du Roumois, en haute Normandie, & dont la ſeule branche, qui ſubſiſte aujourd'hui, eſt établie dans la baſſe, proche Avranches, depuis près de deux ſiécles.

Les anciens Seigneurs DU QUESNOY, terre noble fiſe & relevante de celle du Bourg Achard dans le Roumois, Vicomté du Pont-Autou, ſont reconnus, par d'anciens titres, pour bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, ſous les XIIe & XIIIe ſiécles. Ils étoient dès-lors qualifiés de *Chevaliers.* Ces titres ſont dix-neuf Chartres, dont les originaux, conſervés dans les Archives du Prieuré-Cure du Bourg-Achard, ont été communiqués, en 1748, par M. *Chappe*, Prieur & Curé de ce lieu, à M. *d'Hozier-de-Serigny*, Juge d'Armes de France, en ſurvivance, & il y a peu de Nobleſſe qui ait l'avantage d'en fournir d'auſſi anciens & en ſi grand nombre.

Les premiers du nom DU QUESNOY, connus, ſont : NICOLAS & GUILLAUME, freres ; ROBERT DU QUESNOY, HENRI DU QUESNOY & GUILLAUME ſon frere. Ils ſont compris au nombre des bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, dans une Bulle du Pape ALEXANDRE III, datée du 17 des Kalendes de Mai, 1181. Paroît enſuite RAOUL DU QUESNOY, qui ſouſcrivit, vers l'an 1180, à une donation faite par *Alain de Saint-Pierre*, mentionnée dans ladite Bulle. ROBERT DU QUESNOY, dit *l'Abbé*, Chevalier, Seigneur du Queſnoy, ſuivant une Chartre de la fin du XIIe ſiécle, qu'il ſcella de ſon ſceau : *Ego Robertus, Abbas de Caiſneio, concedo de feodo meo de Caiſneii*, fit des donations audit Prieuré, & ſouſcrivit avec la qualité de Chevalier, *Abbate de Caiſneio, aliàs Kaiſneio*, & auſſi *Queſneio, milite*, à Pluſieurs donations faites dans le même têms, par *Guillaume le Poigneur*, Chevalier, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, par HUGUES DU QUESNOY, & par *Guillaume Reſtoud*, au même Prieuré ; par *Jean*, fils de *Richard de Valaubert*, Chevalier, à *Roger des Rues* ; par *Pierre de Bardouville*, à *Jean de Saint-Leger*, Chevalier, ſon couſin ; & enfin à un bail, à titre de fief, par *Robert Coquin*, fils de *Guillaume* : ces deux derniers actes, datés de l'an 1213, & du mois de Janvier 1227. —— THOMAS DU QUESNOY ſouſcrivit à une donation faite au même Prieuré, l'an 1224. —— ROGER DU QUESNOY vendit, en 1226, la moitié d'un domaine, ſitué au Pont-Autou, qu'il tenoit, ainſi que ſes freres, du Prieuré du Bourg-Achard, & ſcella cet acte de ſon ſceau. —— GUILLAUME DU QUESNOY ſouſcrivit à l'acte de vente dont on vient de parler, fait, en 1226, par ROGER DU QUESNOY. —— ROBERT DU QUESNOY, Chevalier, fit une donation au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, au mois de Novembre 1241, en préſence de Dame *Yves*, ſa femme, & de ROBERT DU QUESNOY, ſon fils aîné, & ſcella cet acte de ſon ſceau. —— GEOFFROI DU QUESNOY y paroît comme témoin. — ROBERT DU QUESNOY, fils du précédent, conſentit à la donation faite par ſon pere, en 1241, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard. Il vendit un héritage à ces Religieux en 1244, & fit un échange avec eux en 1258 ; leur fit encore pluſieurs donations, en 1260 & en 1262 ; leur donna

deux acres de terre ſitués entre la terre de GUERRI DU QUESNOY, *Guerricus de Queſneio*, & auſſi *Queſneto*. Son oncle maternel, & Dame *Yves*, ſa belle-mere, ratifia ce dernier acte en Janvier 1262. Il leur fit encore une nouvelle donation de douze ſols de rente, par acte du mois de Mars 1268, & ſcella tous ces différens actes de ſon ſceau. — GUERRI DU QUESNOY, neveu de ROBERT, dont on vient de parler, ſouſcrivit à une donation faite aux Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, par PHILIPPE (*Philippa*) DU QUESNOY, de douze deniers de rente, au mois de Janvier 1262. Cet acte eſt ſcellé du ſceau de PHILIPPE DU QUESNOY.

JEAN DU QUESNOY ſe trouve compris au nombre des Chevaliers du Bailliage & Vicomté de Caen, en 1271 & 1272, *Joannes de Queſnito*, dit *la Roque*. GUILLAUME DU QUESNOY, Ecuyer, de la Paroiſſe du Bourg-Achard, rendit aveu de ſon Fief du Queſnoy au Seigneur du Bourg-Achard, après la Saint-Martin d'hiver, en 1309; & quoique la filiation ſe trouve interrompue, & que le premier degré de cette Maiſon ne commence qu'à JEAN DU QUESNOY, ou DU QUESNEY, I. du nom, dit *Taupin*, ou *Tauppin*, Chevalier, Seigneur, ès années 1378, 1386, 1391 & ſuivantes, du même Fief du Queſnoy, ſitué en la Paroiſſe du Bourg-Achard, il devoit appartenir de près aux précédens, & la Maiſon a un acte en original, qui prouve ſa liaiſon avec ceux dont on vient de parler. Cet acte eſt un accord fait, le 8 Septembre 1497, entre RICHARD DU QUESNOY, Seigneur du Queſnoy, ſon arriere-petit-fils, & les Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, en faveur deſquels il confirma les dons qui leur avoient été faits par ſes prédéceſſeurs. Voici les propres termes de l'acte que nous rapportons. « Et outre icelui Seigneur du Queſnoy, fils & » héritier aîné de défunt JEHAN DU QUESNOY, dit *le Baudran*, en ſon vivant » Ecuyer & Seigneur dudit lieu de Queſnoy. . . . . lors de ſon » trépas demeurant en l'Oſtel dudit Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, » pour conſidération des ſervices & plaiſirs faits par leſdits Religieux à ſondit feu » pere, & qu'ils ont bien continués & fait les ſervices & prieres qu'ils étoient » tenus faire *à raiſon d'aucuns dons ou délais qui leur ont été faits par les* » *prédéceſſeurs dudit Seigneur du Queſnoy*; & auſſi afin que d'abondant ledit » Seigneur DU QUESNOY, la Demoiſelle ſa femme, & leurs enfans préſens & » à venir, ſoient participans & accueillis aux bienfaits, prieres, oraiſons & au- » mônes qui ſeront faites en icelui Prieuré. . . . . Par ces préſentes » *confirme, ratifie & approuve tous ces dons & délais, tant en héritages que rentes,* » *qui faits ont été en icelui Prieuré, tant par ſondit défunt pere, que ſes pré-* » *déceſſeurs. . . . en quelque maniere & pour quelque cauſe que ce ſoit* ».

Ledit JEAN DU QUESNOY, dit *Taupin*, Chevalier, avoit épouſé *N. de la Hautemaiſon*; & ſervit dans la guerre en Normandie, en l'an 1378. Il étoit qualifié *Chevalier* en l'an 1428, qualité que portoit, dès l'an 1421, GUILLAUME, Seigneur DU QUESNOY & de la Haye, ſon fils, & qui a auſſi celle de *noble homme & puiſſant Seigneur*, dans des actes de 1435, & autres poſtérieurs. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1413, Demoiſelle *Jeanne de la Heuze*, fille de *Jean de la Heuze*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Fouques, & de *Mahaud*, Dame *de Bailleul*: elle étoit ſœur de *Jean de la Heuze*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine de la ville de Nantes, & avoit pour grand-oncle un autre *Jean de la Heuze*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de la Heuze, Amiral de France.

La poſtérité de ce GUILLAUME s'eſt diviſée, environ vers le milieu du XVIe ſiécle, en deux branches principales : l'aînée a fini dans la perſonne de GASPARD, Seigneur DU QUESNOY & de la Métairie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, & Maréchal de bataille, mort en 1667, dont la fille & unique héritiere, nommée ANNE, Dame DU QUESNOY, porta cette Terre & autres en mariage à *Gilles de Boſczenoult*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Boſczenoult, dont elle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

La

La branche cadette, qui subsiste, a pour auteur ROBERT DU QUESNOY, II. du nom, Ecuyer (fils de ROBERT, & de noble *Françoise de la Haye*, sa seconde femme, fille du Seigneur de la Pipardiere), qualifié dans un acte du 25 Décembre 1570, *de noble homme* ROBERT DU QUESNOY, *le jeune, demeurant au Bourg-Achard, héritier de feu Damoiselle Françoise de la Haye, sa mere.* Il mourut à Valenciennes, en 1578, étant au service du Roi, & eut d'*Anne Vivien*, son épouse, morte le 15 Février 1605, un fils qui suit.

JACQUES, I. du nom, Baron DU QUESNOY, & de Saint-Martin-des-Champs, près Avranches, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1616, & obtint, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1636, l'union de ses Fiefs du Quesnoy, la Louveliere, de Verdun & de Chambeure près Avranches, en un seul plein Fief de *Haubert*, sous le nom de Fief *du Quesnoy & de Saint-Martin-des-Champs*, & sous le titre de *Baronnie*, tant en considération de ses services, que de ceux de ses prédécesseurs, dans les guerres de leur tems. Il épousa, le 15 Février 1605, *Jeanne de Saint Germain*, fille de noble *Henri de Saint-Germain*, & de *Catherine Amette*; & mourut le 27 Mars 1651. De son mariage naquirent plusieurs enfans, entr'autres : —— 1. GILLES DU QUESNOY, né le 8 Mai 1619, qui servit en qualité d'Enseigne, pendant deux ans, dans le Régiment d'Infanterie de la Marine, fut blessé au combat de Saint-Nicolas le 4 Août 1639; obtint la Lieutenance de la Compagnie du Commandeur *de la Bretesche*, dans le même Régiment de la Marine, le 6 Octobre suivant, & fut tué devant Arras en 1640; —— 2. N.... DU QUESNOY, né jumeau avec Louis, le 6 Décembre 1624, mort le 16 Mars 1625; —— 3. LOUIS, qui suit; —— —— 4. CATHERINE, née le 7 Avril 1614, mariée, par contrat du 7 Décembre 1639, avec haut & puissant Seigneur Messire *Jacques le Boucher-de-Crennes*, Chevalier, Baron de Crennes, Seigneur & Patron honoraire des Paroisses de Saint-Pierre-Tarentaigne, du Mesnil-Aurouf & du Tourneur, fils de haut & puissant Seigneur Messire *Jean le Boucher-de-Crennes*, Seigneur & Baron des mêmes lieux & Paroisses, & de haute & puissante Dame *Madelene des Moges*, sa femme : elle mourut en 1694.

LOUIS, Baron DU QUESNOY & de Saint-Martin-des-Champs, Seigneur & Châtelain de la Grimaudiere, de Verdun, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, obtint l'union de plusieurs Fiefs nouvellement acquis, à sa Baronnie du Quesnoy, en 1653. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat de 1667, & épousa, par contrat du 3 Juin 1649, célébration le 15 du même mois, *Léonore de Gouvetz de-Clinchamps*, fille aînée de *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamps, &c, & de *Louise Avenel*, Dame de Barenton & d'Echomme. Il mourut le premier Juillet 1682, & sa veuve le 21 Avril 1697. De ce mariage ils eurent huit enfans, cinq garçons & trois filles, entr'autres : —— EMMANUEL, qui suit; tous les autres sont morts sans alliances.

EMMANUEL, Baron, puis Marquis DU QUESNOY, Seigneur & Patron présentateur de la Paroisse de Clinchamps, des Fiefs de la Jourdaniere, de Loraille & de la Tiercerie, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, &c. né le 20 Décembre 1652, fut nommé, le 23 Octobre 1688, Capitaine de la Noblesse de la Sergenterie de Pontorson, par *Jacques*, Sire *de Matignon*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, sur la représentation de tous les Gentilshommes de cette Sergenterie. Il obtint du Roi, au mois de Juillet 1714, des Lettres-Patentes, pour lui & sa postérité mâle, née & à naître en légitime mariage, d'érection en *Marquisat* de sa Baronnie *du Quesnoy*, & Fiefs y réunis. Il épousa, par contrat du 27 Février 1689, *Jacqueline de Saint-Remy*, fille de *Jacques de Saint-Remy*, Ecuyer, sieur de la Motte-Fouqué, &c. & d'*Anne Bidon*. Il mourut le 23 Décembre 1730, & son épouse, le 28 Novembre 1743. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, entr'autres : —— 1. JACQUES, qui suit; —— 2. ROGER-ANDRÉ, né le 12 Juillet 1693, Prêtre, Docteur de Sorbonne, de la Faculté de Paris, Chanoine, Grand-Archidiacre & Vicaire d'Avranches; —— 3. JEAN-BATISTE ANGÉLIQUE, ap-

pellé *le Comte* DU QUESNOY, Seigneur d'Appilly proche Avranches, Seigneur, Patron & Préſentateur des Paroiſſes de Saint-Senier, Saint-Brice, & la Gohenniere, né le 27 Mai 1699, Cadet, au mois de Novembre 1718, dans la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes-Françoiſes, ſecond Enſeigne le 11 Mars 1720, premier Enſeigne le 16 Novembre 1724, Sous-Lieutenant le 27 Mai 1728; ſous-Aide-Major le 31 Mai 1741, avec Brevet de Lieutenant le 5 Mars 1743; le 31 du même mois Lieutenant de la Compagnie du ſieur *Gravel*, & le 10 Juillet ſuivant, Aide-Major. Il a été bleſſé à la Bataille de Dettingen, eſt Chevalier de Saint-Louis, depuis 1736; & a épouſé, le 18 Novembre 1743, *Madelene de Verduc*, tante d'*Yves de Verduc*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte, ſans avoir eu d'enfans, le 25 Janvier 1758; — 4. & ANNE-HENRIETTE DU QUESNOY, née le 28 Novembre 1700, à préſent Religieuſe aux Urſulines de Vire.

JACQUES, II. du nom, Marquis DU QUESNOY, né le 25 Janvier 1690, ſervit trois ans dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires. Il épouſa, le 1 Octobre 1739, *Jeanne-Eliſabeth-Marie-Michelle Juhellé du Martilly*, riche héritiere de Normandie, fille de *Julien Juhellé*, & de *Michelle le Maître*. Il eſt mort le 3 Septembre 1747, & a laiſſé de ſon mariage : — 1. JEAN-JACQUES-JULIEN, qui ſuit; — 2. LÉONORE-LOUISE-ANGÉLIQUE DU QUESNOY; — 3. & MARIE-ANNE-CATHERINE-ANDRÉE DU QUESNOY-DE-CLINCHAMPS.

JEAN-JACQUES-JULIEN, Marquis DU QUESNOY, Seigneur honoraire de la Paroiſſe de Saint-Martin-des-Champs proche Avranches, Seigneur & Patron préſentateur des Paroiſſes de Saint-Loup & de la Godfroy, Seigneur Châtelain de la Grimaudiere, de la Rideliere, de la Coulonce, de Verdun & des autres Seigneuries réunies au Marquiſat du *Queſnoy*, Seigneur & Patron préſentateur de la Paroiſſe de Clinchamps, Seigneur & Patron honoraire de la Paroiſſe du Meſnil-Robert, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, des Fiefs de la Jourdaniere, de Loraille, de la Tiercerie, &c. eſt né le 27 Décembre 1740; & ſur le certificat de M. *de Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi, confirmatif de tout ce qui eſt rapporté ci-deſſus, dreſſé ſur les titres originaux mêmes de cette Maiſon & préſenté à M. le Duc *de Chaulnes*, il a été reçu en Décembre 1755, dans la Compagnie des jeunes Chevaux-Légers de la garde du Roi.

Les principales alliances de la Maiſon du QUESNOY ſont celles de *la Heuze*, de *Mallet*, de *Cramenil*, de *la Haye*, de *la Chauſſée*, de *Martinville*, de *Boiſſay*, de *Vauquelin-des-Yveteaux*, de *Saint Germain-de-Jouvigny*, de *Gouvetz-de-Clinchamps*, de *Saint-Remy de la Motte-Fouqué*, &c.

Les armes ſont : *d'argent, à un lion paſſant de gueules, accompagné de neuf glands de ſinople.*

Voyez la Généalogie en entier de cette Maiſon, & la copie des Chartres qui prouvent l'antiquité de ſa nobleſſe, dans *l'Armorial général de France, Reg. IV, Part. II.*

QUESNOY : Famille originaire de Picardie, Bailliage d'Amiens, & établie dans le Diocèſe de Boulogne-ſur-Mer.

CHARLES DU QUESNOY fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Suivant l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 144, FRANÇOIS DU QUESNOY, Ecuyer, Seigneur de Coeulles, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Salle, fut maintenu dans ſa qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, avec LOUIS DU QUESNOY, ſon pere, Colonel d'Infanterie dans les troupes Boulonnoiſes, par Ordonnance du Commiſſaire départi en la Généralité d'Amiens, du 4 Octobre 1698, depuis JEAN DU QUESNOY, ſon IVe Ayeul, Seigneur du Queſnoy, qui vivoit en 1495. Il épouſa, en 1693, FRANÇOISE DU QUESNOY, fille de FRANÇOIS, Seigneur de Reſti, de Saint-Martin en Preure, &c. dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS DU QUESNOY, Ecuyer; — 2. BERNARD; — 3. & MARIE-FRANÇOISE, née en 1695.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

* QUESNOY (LE) : Seigneurie dans la Flandre-Wallone, ſur la Baſſe-Deulle, près de Lille, qui fut portée en mariage, en 1503, avec celle de *Grigneuſeville*, par

Françoiſe de Bailleul, à *Adrien de Mailly*, Seigneur de Ravenſberg, le même que le Roi FRANÇOIS I qualifie *ſon Chevalier & bien amé couſin*, dans un acte du 24 Février 1519.

La Terre du *Queſnoy* fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de *Philippe de Mailly*, Vicomte d'Eps, par Lettres du Roi Catholique, le 25 Avril 1661. Voyez MAILLY.

QUESSE-DE-VALCOURT-DE-MARSILLY : Famille noble, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* des mois de *Juin* 1742, *p.* 1475, & de *Juillet* même année, *p.* 1686.

N... DE QUESSE, Sieur de Valcourt, Meſtre-de-Camp, commandant une des cinq Brigades du Régiment Royal des Carabiniers, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 15 Mars 1740, mourut à Paris le 1 Juin 1742, dans ſa 72e année. Il étoit fils de N... DE QUESSE DE VALCOURT, Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus en 1690; & avoit un frere cadet Capitaine dans un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1760, qui a eu deux fils, ſervans, en 1761, dans le Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie.

Le feu Maréchal-de-Camp, mort en 1742, a laiſſé auſſi deux garçons; ſçavoir : — N... DE QUESSE DE VALCOURT, Seigneur de Marſilly, Major d'une des cinq brigades du Régiment Royal des Carabiniers, mort, en Bohême, en Avril 1742, Maréchal-Général de l'Armée commandée par le Maréchal *de Broglie*. Il avoit épouſé, le 3 Avril 1741, la fille unique de *N... du Carrou*, de Valenciennes, Seigneur de Mezieres, Brigadier des Armées du Roi, & de *N... de Vigny de Merville*.

LOUIS-FRANÇOIS DE QUESSE-DE-VALCOURT, le ſecond fils, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon Royale de Navarre, du 2 Avril 1734, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Sauveur de Metz, eſt Abbé Commendataire de l'Abbaye de Fontenelles, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Luçon, depuis le mois de Juin 1736.

Les armes : *d'or, à trois fuſées d'azur, rangées en face, écartelé de gueules, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

* QUETHOU ou QUETEHOU, en Normandie, Diocèſe de Coutances, Sergenterie de Valognes : Bourg avec titre de *Baronnie*. Nous ignorons quel en eſt le poſſeſſeur.

QUÉTIER : Famille noble de Touraine, dont étoit

RENÉE QUÉTIER-DE-RONAY, née le 20 Janvier 1683, fille de FRANÇOIS-RENÉ QUÉTIER, Chevalier, Seigneur de la Ribeliere, & de *Claude d'Au*. Elle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Février 1691, après avoir prouvé qu'ANDRÉ QUÉTIER, Seigneur de la Ribeliere, marié, en 1520, à *Françoiſe de Trouſſebois*, étoit ſon quart-ayeul.

Les armes : *d'argent, à trois treffles de ſinople, poſés* 2 & 1.

QUEUILLE (DE LA), en Auvergne. Maiſon qui a toujours tenu un rang diſtingué parmi les plus grandes de la Province, par ſon ancienneté, ſes grands biens & ſes alliances.

Elle tire ſon origine de celle de *Rochefort*, au Mont-d'or. Vers l'an 1350, la Terre de *Rochefort* paſſa aux Comtes *d'Auvergne*, enſuite dans la Maiſon de BOURBON, & elle eſt actuellement poſſédée par le Marquis de *Chabannes-Curton*. Cette Maiſon DE LA QUEUILLE remonte à

AIMOND DE LA QUEUILLE, Seigneur de Rochefort, au Mont-d'or, qualifié

fils de GUILLAUME DE LA QUEUILLE, & de *Marie de la Tour-d'Oliergues*, fille du Comte d'Auvergne. Cet AIMOND épousa, en 1220, *Blanche de Limoges*, fille de *Gui*, Vicomte *de Limoges*.

De GILBERT-GASPARD, Comte DE LA QUEUILLE, mort en 1758, Colonel du Régiment de Nice, & Brigadier des armées du Roi, avec *Louise-Jacqueline de Lastic-Saint-Jal*, vivante en 1776, fille de *Jean-Claude de Lastic-Saint-Jal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Marguerite Bazin-de-Bezons*, fille du Maréchal de ce nom, sont issus : —— 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; —— 2. CLAUDE-GILBERT, Vicomte DE LA QUEUILLE, né le 10 Août 1748, Capitaine de Cavalerie; — 3. JACQUES-PHILIPPE, né le 10 Novembre 1753, Chevalier de Malte de minorité, & Sous-Lieutenant au Régiment Royal Picardie, Cavalerie, depuis 1770; —— 4. ARMAND-JEAN, aussi Chevalier de Malte, depuis sa naissance, le 30 Août 1757, Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de MONSIEUR, depuis 1773; — 5. MARGUERITE, mariée, au mois d'Août 1765, à *Louis-Dominique de Creutzi*, Comte de Marsillac; —— 6 & 7. ANNE-JOSEPHE & ANNE-JEANNE, non encore mariées en 1776.

JEAN-CLAUDE, Marquis DE LA QUEUILLE, &c, né le 2 Janvier 1742, entré Mousquetaire en 1750, successivement Capitaine de Cavalerie le 10 Mars 1760, Colonel aux Grenadiers de France, le 1 Janvier 1770, Chevalier de Saint-Louis en Février 1771, Colonel du Régiment Provincial de Clermont le 14 Août de la même année, puis Colonel en second du Régiment de Bresse en Mai 1776, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 12 Avril 1773, *Emilie de Scorailles*, fille de feu *Etienne-Marie*, Marquis *de Scorailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de feu *Charlotte de Fortia*, dont deux filles; sçavoir : —— AGLAÉ-LOUISE, née le 8 Mars 1774; —— & ADÉLAÏDE-EMILIE DE LA QUEUILLE, née le 30 Septembre 1775.

Les armes : *de sable, à la croix engrêlée d'or.*

* QUEVILLY, en Normandie, proche de Rouen.

Seigneurie qui fut unie, en 1654, à celles de Hocqueville & de Bertheauville, que *Catherine Martel* avoit apportées en dot à son mari, *Pierre de Bec-de-Lievre*, fils de *Charles*, & petit-fils de *René*, Seigneur de Suzilly, Gouverneur d'Alexandrie, pour le Roi LOUIS XII, qui, après l'affaire du Milanois, le gratifia, en 1512, d'une Charge de Conseiller en l'Echiquier de Normandie, où il eut, après le Cardinal d'*Amboise*, celle de Garde-des-Sceaux de la Chancellerie. Voyez BEC-DE-LIEVRE.

QUEYLAR. *Voyez* CAYLAR.

QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE (LE), à Paris & à Bordeaux. Famille qui subsiste dans

CHARLES-GABRIEL LE QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE-DE-FRÉMICOURT, Ecuyer, né & batisé à Sedan le 15 Novembre 1721, Directeur-Général des Postes de Bordeaux & de Guienne, marié, par contrat du 21 Septembre 1752, avec *Catherine Bizet*, veuve de *Michel-Pierre Barre*, Conseiller, Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Aides de Guienne, dont, en 1771, il n'a point d'enfans.

Il a deux freres : son aîné a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1758, & a obtenu une pension de 400 livres le 21 Août 1761. Le Roi lui a accordé sa retraite en 1772, à cause de sa mauvaise santé, avec une autre pension de 600 livres, sur le trésor Royal. Son puîné est Prêtre, Vicaire-Général du Diocèse d'Acqs, Sous-Doyen de l'Eglise Métropolitaine de Bordeaux, & Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Etienne de Mortagne en Saintonge. Et trois sœurs; la premiere, mariée le 6 Janvier 1749; & la troisieme, le 6 Février 1744.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4 de sinople, à un chien braque d'or passant, ayant un collier de sable, surmonté d'une palme d'argent en face; & au 2 & 3*

bandé de vair & de gueules de ſix piéces. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

QUIERET : Ancienne Maiſon, qui a donné un Amiral de France dans

Hugues Quieret, Seigneur de Tours en Vimeu, mort de ſes bleſſures dans un combat naval, donné contre les Anglois en 1340 (*a*).

De cette Maiſon ſont ſortis, par un fils cadet de la branche aînée, éteinte vers la fin du XVe ſiécle, les Seigneurs de Tours & du Queſnoy. Ils ont pour Auteur, Christophe Quieret, Seigneur de Tours, qui vivoit vers le milieu du XVe ſiécle. — Adrien Quieret, Ecuyer, Seigneur de Rionville, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon fils, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, le dernier Août 1701. Il épouſa, le 23 Juin 1654, *Catherine Picard*, dont : — Antoine Quieret, Seigneur de Rionville, âgé de quarante ans, quand il fut maintenu dans ſa nobleſſe, mort à Paris en Avril 1729. Il avoit été Major dans l'Iſle de Cayenne.

Les armes : *d'hermines, à trois fleurs de lis, au pied coupé de gueules*, 2 & 1.

QUIEU (le), en Picardie : Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *p.* 442.

François le Quieu, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée lès-Amiens, Tréſorier de France, & intendant des Fortifications à Calais & Pays reconquis, prouva qu'il étoit deſcendu de David le Quieu, Ecuyer, Seigneur de Villiers-l'Hôpital en partie, l'un des 100 Gentilshommes du Roi Louis XI, en 1476, ſous la charge de *Raoul de Lannoy*, Conſeiller, Chambellan de Sa Majeſté, ſuivant les rôles des montres & revues tirés de la Chambre des Comptes. Ce David le Quieu eut pour fils :

Antoine le Quieu, Seigneur de Villiers-l'Hôpital & de Moyenneville, qu'il acquit, pendant ſon mariage, avec *Marie Louvel-de-Gliſy*, ſa ſeconde femme, dont : —— Jean, qui ſuit ; — & Madelene le Quieu, femme de *Vincent le Roy*, Lieutenant-Général, puis Préſident au Préſidial d'Amiens.

Jean le Quieu, Seigneur de Moyenneville, Avocat du Roi à Amiens en 1572, puis Préſident & Lieutenant-Général au même lieu au mois de Novembre ſuivant, laiſſa de *Marie de Saiſſeval* :

Antoine le Quieu, II. du nom, Seigneur de Villiers-l'Hôpital, Préſident au Préſidial d'Amiens, dont il ſe démit en faveur de *Jean de Hertes*, Seigneur de Hailles, lorſqu'il fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la même Ville, par Lettres du 8 Mars 1625. Il fut enſuite Tréſorier de France au même lieu, où il épouſa *Iſabeau Pingré*, dont :

Jean le Quieu, II. du nom, Seigneur de Moyenneville, auſſi Tréſorier de France à Amiens, après ſon pere, marié à *Marguerite de Sacqueſpée-Selincourt*, de laquelle il eut : —— François, qui ſuit ; — & Marc-Antoine le Quieu, Seigneur d'Amboiſeville, Lieutenant de Cavalerie, décédé ſans enfans.

François le Quieu, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée lès-Amiens, Tréſorier de France, & Intendant des fortifications à Calais & Pays reconquis, mentionné au commencement de cet article, eut d'*Antoinette Galland*, ſon épouſe, trois garçons & une fille.

Antoine le Quieu, Avocat au Parlement de Paris, iſſu de cette Famille, épouſa *Marguerite le Caron*, & en eut, entr'autres enfans :

Antoine le Quieu, né à Paris le 23 Février 1601, qui ſe fit Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, dit *Jacobin*, en 1622. Il y établit une nouvelle obſervance en 1636, & inſtitua la Réforme appellée *la Congrégation du*

(*a*) On trouve encore Enguerrand Quieret, Seigneur de Franſu, Amiral en 1357, ſelon le *Journal du Tréſor du mois d'Octobre de cette année.*

Saint-Sacrement, que diverſes Maiſons de cet Ordre embraſſerent. Il fit une célebre Miſſion à Merindol en Dauphiné, où ayant arboré la Croix, les Huguenots eurent aſſez d'hardieſſe pour l'abattre; mais le Roi ordonna aux Conſuls de cette Ville de la rétablir, par ſes Lettres-Patentes du 14 Mai 1660, portant défenſes aux habitans de l'ôter, ſous peine de la vie. Il mourut en odeur de ſainteté, le 7 Octobre 1676, âgé près de 76 ans, en ayant paſſé 54 dans ſon Ordre, avec la réputation d'une très-haute & ſublime vertu. Le Pere *Archange-Gabriel* de l'Annonciation a écrit ſa vie, qui fut imprimée à Avignon en 1682.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes, liées de même.*

QUINCARNON, en Normandie. Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 445.

Pierre de Quincarnon, épouſa en 1410, *Jeanne de Préteval*, fille de *Pierre* Seigneur d'Anouville, & d'*Eléonore de Pary-de-Calay*, ſa premiere femme. Il en eut : —— Jacques, qui ſuit; —— & Anne.

Jacques de Quincarnon, Ecuyer, Seigneur des Rouſſeaux, épouſa *Jeanne de Bois-l'Evêque*, & en eut : —— Jean de Quincarnon, Ecuyer, dont la poſtérité s'eſt établie en Guienne; —— & Georges, qui ſuit.

Georges de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de la Salle & des Hernolus, eut pour enfans : — Guillaume, qui ſuit; — & Claude de Quincarnon, Sieur de la Chapelle, dont eſt iſſue pareillement une poſtérité.

Guillaume de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Hernolus, Archer d'une Compagnie de 100 Lanciers des Ordonnances du Roi, en 1574, épouſa *Gabrielle Henry*, dont : — Jean, qui ſuit; — & Claude, Ecuyer, Sieur de Moronville, qui a fait poſtérité.

Jean de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Hernolus, épouſa, en 1608, *Anne du Valet*, de laquelle il eut :

Louis de Quincarnon, Ecuyer, maintenu dans ſa nobleſſe, par Ordonnance du Commiſſaire départi en la Généralité de Rouen, du 4 Août 1666, & marié, en 1687, avec *Jeanne de Glapion*, dont, entr'autres enfans :

Louis-Jean-Batiste de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de Boiſſy, né en 1691, qui épouſa, en 1723, *Marie-Angélique Gouhier*, fille de *Robert Gouhier*, Ecuyer, Sieur des Bois, dont : —— 1. Jean-Robert, Ecuyer, né le 7 Janvier 1725; — 2. Charles-Marc-Antoine, né le 1 Septembre 1726; —— 3. César-Denis, né le 9 Octobre 1729; —— 4. Charles, né en Septembre 1732; —— 5. Henri-Victor, né le 21 Juillet 1734; —— 6. Marie-Anne-Sophie, née le 3 Janvier 1728, reçue à Saint Cyr le 19 Novembre 1736; — 7. Thérese-Renée, née le 23 Juin 1730; —— 8. & Marie-Elisabeth de Quincarnon, née le 7 Septembre 1736.

Les armes : *d'argent, à trois treffles de ſinople*, 2 & 1.

* QUINCY : Paroiſſe en Beaujolois, qui dépend de la Terre de *Varennes*, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1618, en faveur de *François de Nagu*, Chevalier des Ordres du Roi. *Voyez* Nagu-de-Varennes.

* QUINCY, en Brie : Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregiſtrées le 1 Août ſuivant, en faveur de *Charles Pinon*, Maître des Requêtes.

QUINEMONT : Famille noble, originaire du Royaume d'Ecoſſe, établie en Touraine, près Loches, dès le XVe ſiécle.

Androt ou André de Quinemont, Ecuyer, Archer de la Garde-du-Corps du Roi Louis XI, étoit fils de Jacques de Quinemont, Baron de Grégal en Ecoſſe, & d'*Anne de Beulan*. Androt de Quinemont épouſa, le 14 Juin 1483, *Jeanne*

de Népueto, Dame de Saint-Senoche, niéce de *Colas de Népueto*, Ecuyer, Seigneur d'Aizes ou d'Azay, dont :

JEAN DE QUINEMONT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Senoche, qui épouſa, le 22 Juillet 1532, *Jeanne Fumée*, arriere-petite-fille d'*Adam Fumée*, Garde-des-Sceaux de France, & en eut :

SENOCHE DE QUINEMONT, Ecuyer, Seigneur de Cantelleries, marié en 1576, avec *Jeanne de Saint-Pere*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, dont :

JEAN DE QUINEMONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Varennes, qui épouſa, le 24 Novembre 1660, *Françoiſe de Chouppes*, fille de *Prégent de Chouppes*, Ecuyer, Seigneur de Baudean en Mirbalais, & niéce de *Pierre de Chouppes*, Chevalier, Seigneur de Chouppes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Loudun & pays Loudunois. Ledit JEAN mourut en 1637, commandant un Vaiſſeau pour le Roi, à l'attaque des Iſles Sainte-Marguerite, & laiſſa :

JEAN DE QUINEMONT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes & de la Guenerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, frere de LOUIS XIII. Il fut ſucceſſivement Lieutenant d'une Compagnie de 100 Mouſquetaires à cheval, dans le Régiment du Cardinal *de Richelieu*, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie, Gouverneur de Valleraugue en Lorraine, Sergent de Bataille, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il eut une penſion de 3000 livres, que Sa Majeſté lui accorda par Lettres-Patentes du 27 Avril 1651, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 10 Mai ſuivant. Il avoit épouſé, le 13 Janvier 1636, *Claude Chapoux*, fille de noble *Jean Chapoux*, Seigneur de la Pierdiere, & de Demoiſelle *Claude Morin*, dont :

JEAN-CHRISTOPHE DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, élevé Page du Roi, à la petite Ecurie, qui ſervit enſuite en qualité de Mouſquetaire dans une de ſes Compagnies. Il épouſa, le 19 Janvier 1671, *Marie Gervais de Salvert*, & en eut :

LOUIS-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, qui ſe maria, en 1712, avec *Marie-Louiſe Bodin-de-la-Joubardiere*, dont :

JEAN-JACQUES-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, Page du Roi, dans ſa petite Ecurie, en 1729, enſuite Cornette de Cavalerie. Il a épouſé, le 11 Février 1736, Demoiſelle *Marie-Jeanne Odart*, fille de *Charles Odart*, Chevalier, Seigneur de Pavies, ancien Capitaine de Carabiniers. Leurs enfans ſont : —— 1. JEAN-CHARLES-OURS DE QUINEMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Artois ; — 2. LOUIS-CHARLES-PIERRE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Poitou ; —— 3. MARIE-CHARLOTTE, mariée à *N... de Vernage*, Ecuyer, Médecin ordinaire du Roi ; —— 4, 5, & 6. MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE ; VICTOIRE-CATHERINE ; & MARIE-FÉLICITÉ-JULIE DE QUINEMONT.

Il y avoit une branche cadette de cette Famille, qui eſt éteinte.

Les armes : *d'azur, au chevron briſé d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or, au pied coupé, poſées deux en chef & une en pointe.*

Mémoire envoyé, & auſſi imprimé dans *l'Armorial de France, Reg. I, Part. II, p. 446.*

* QUINTIN : Ancienne Comté-Baronnie, ſituée en Baſſe-Bretagne, érigée en 1691, en *Duché*, ſous le titre de *Quintin*, en faveur de

Gui de Durfort-de-Lorge, Maréchal de France, qui continua de porter le nom de *Maréchal de Lorge*, juſqu'à ſa mort. En 1706 *Gui Nicolas de Durfort de Lorge*, fils unique du Maréchal, & ayeul paternel de la Comteſſe *de Lorge* d'aujourd'hui, obtint des Lettres-Patentes, qui changerent le titre de *Duché de Quintin*, en celui de *Duché de Lorge ;* & par Lettres-Patentes du 25 Mars 1773, le Roi a fait une nouvelle érection du *Duché* héréditaire de *Quintin-Lorge*, ſur la démiſſion du Duc *de Lorge*, en faveur du Comte *de Lorge*, ſon gendre, Menin de M. le Dauphin, à l'effet de jouir dès à préſent des titres, rangs, honneurs & prérogatives attachés à la dignité de *Duc*, & en

conſéquence la Comteſſe *de Lorge* a été préſentée au feu Roi & à la Famille Royale, en Avril 1773, par la Ducheſſe *de Lorge*, ſa mere, ſous le nom de *Ducheſſe de Quintin*, & elle a pris le tabouret le même jour. Extrait de la Gazette de France du 16 Avril 1773, N°. 31, *article Verſailles*. Voyez DURFORT, *Tome V* de ce Dictionnaire.

QUINTIN, reſſort de Morlaix & de Leſneven en Bretagne.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation; le premier, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnais*; le ſecond, le 20 Août ſuivant, au rapport de M. *de Lopriac*; & le troiſieme, du 5 & 7 Août même année, au rapport de M. *de la Bourdonnais*.

Les armes : *d'argent, au lion morné de ſable, accompagné de trois molettes*, 2 & 1.

QUIQUERAN-BEAUJEU & DE VENTABREN. Nous avons déja parlé de cette Maiſon de Provence, dans notre premiere Edition, *Tome VI*, *p.* 226. Suivant un nouveau *Mémoire*, dreſſé ſur titres, remis dans notre Cabinet le 15 Juin 1774, elle eſt établie, depuis très-long-tems, à Arles, eſt des plus nobles & des plus anciennes, de ſang, de nom, d'armes & d'origine.

Les Hiſtoriens de Provence, anciens & modernes, en parlent comme d'une Maiſon décorée des premieres charges de l'Etat à la Cour des Rois de Naples & Comtes de Provence des deux Maiſons d'Anjou. Depuis la réunion de cette Province à la Couronne, on y trouve des Chambellans & Maîtres-d'Hôtel de nos Rois, des Chevaliers de l'Ordre, & des Officiers-Généraux. Elle a donné à l'Ordre de Malte un Grand-Prieur de Saint-Gilles, pluſieurs Commandeurs, des Chevaliers, & des Evêques à l'Egliſe. Cette Maiſon tenoit un rang diſtingué en Provence, dès le XIIe ſiécle; car dans les troubles que ſuſcita la ſucceſſion de *Béranger*, I. du nom, Comte de Provence, entre la Princeſſe *Etiennette des Baux*, & *Raymond Béranger*, II. du nom, tous les principaux Seigneurs de la Provence prirent parti, les uns pour le Comte, & les autres pour la Princeſſe. Trois Seigneurs de la Maiſon de QUIQUERAN, nommés GANTELME, RAMBAUD & ROSTANG DE QUIQUERAN, furent des plus zélés partiſans de la Princeſſe, dans les guerres qu'elle eut à ſoutenir en 1145, contre le Comte *de Provence*. C'eſt ce qu'on peut voir dans *Bouche*, Hiſtorien de Provence, *Tome II*, *in-fol°*. *p.* 1114 & 1115, ſous le regne de *Raymond Béranger*, Comte de Melgueil & de Provence.

I. ROSTANG DE QUIQUERAN, I. du nom, vivant en 1145, fut un des principaux Gentilshommes de Provence, ſelon *Noſtradamus* & autres Hiſtoriens; ce qui eſt encore certifié par les preuves de nobleſſe faites en 1684, par HONORÉ DE QUIQUERAN-DE-BEAUJEU, qui les remonta juſqu'audit ROSTANG, pour être reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie. Il épouſa *N... Feraud de Glandevès*, dont vinrent : —— 1. ROSTANG, qui ſuit; — 2. DRAGONET ou GUIGONET, Viguier de la Ville d'Arles en 1225, charge qui étoit la premiere après celle de Podeſtat. Dans ce tems-là, la ville d'Arles ſe gouvernoit en République; — 3. & BERTRAND-JEAN, qui fut un des Députés de cette Ville d'Arles au Roi CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte de Provence, à Taraſcon en 1271 : il en eſt parlé dans *Bouche*, *Tome II*, *p.* 269, & par *Maynier*, dans ſon Hiſtoire de la principale Nobleſſe de Provence, *p.* 224. BERTRAND-JEAN DE QUIQUERAN eut une fille nommée —— CLERMONDE, célébrée par *Hugues de Sancire*, dans ſes Poëſies Provençales, comme étant la plus rare beauté de ſon ſiécle, & du plus bel eſprit ſous *Raymond Béranger*, Comte de Provence en 1226.

II. ROSTANG DE QUIQUERAN, II. du nom, épouſa *N... de Sabran*, dont : —— RAIMOND, qui ſuit; — & JEANNE, marié à *N... de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes.

III.

III. Raimond de Quiqueran eſt nommé parmi les plus apparens de la ville d'Arles, qui aſſiſterent au Conſeil de cette Ville en 1295, ſur les différends qu'elle & celle de Taraſcon avoient avec *Bernard des Baux*, ſur les limites de leurs terres, & mourut à Arles en 1313. Il avoit épouſé, en 1280, *Marguerite d'Arlatan*, & en eut : — 1. Raimond, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Pons, Pierre & Jean, qui paſſerent un acte, en 1310, avec *Jean d'Arlatan*, leur couſin, à Arles, dans lequel ils ſont appellés enfans de Raimond. Pons de Quiqueran, le ſecond fils, épouſa *Gilette de Pontevès*, & teſta, à Arles, le 26 Janvier 1363, devant *Pons Rodelly*, Notaire. Il n'eut que deux filles ; ſçavoir : — Silette de Quiqueran, épouſe de *Joſeph Lebrate*, Damoiſeau ; — & Jacquette de Quiqueran, mariée à *Hugues de Meſoague*, Damoiſeau. Pierre, troiſieme fils de Raimond, fut auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — & Jean, le quatrieme fils, mourut ſans poſtérité.

IV. Raimond de Quiqueran, II. du nom, partagea avec ſes freres, le 7 Mai 1313, les biens de leur pere, par acte paſſé devant *Jean Picardi*, Notaire à Arles ; & épouſa, en 1300, Jeanne de Quiqueran, ſa couſine. Leurs enfans furent : — 1. Durand, qui ſuit ; — 2. Raimondet, légataire de ſa mere, mort ſans poſtérité ; — 3. Pons, Bénédictin à l'Abbaye de Saint-Gilles ; — 4. & Jean, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

V. Durand de Quiqueran, inſtitué héritier de ſa mere en 1346, fit ſon teſtament à Arles, le 25 Octobre 1350, devant *Portalis*, Notaire. De *Jeannette de Porcelet*, ſon épouſe, il eut un fils, nommé — Guillaume de Quiqueran, mort en bas-âge. En lui finit la branche aînée de Quiqueran.

Seconde Branche de Quiqueran, Barons de Beaujeu, &c.

IV. Pierre de Quiqueran, I. du nom, troiſieme fils de Raimond I, & de *Marguerite d'Arlatan*, ayant partagé avec ſes freres la ſucceſſion de leur pere, en 1313, comme on l'a dit ci-devant, épouſa *Jeanne de Chevalier*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Raimond, lequel vendit, avec ſon frere, une vigne à bail nouvel le 20 Août 1344, par acte paſſé devant *Bertrand de Lancy*, (*de Lanciaco*), Notaire à Arles, & épouſa *Rixende de Guigonet*, dont une fille, nommée — Marguerite, morte en bas-âge. Il mourut, ſans ſucceſſeur, dans l'armée du Roi de Mayorque, en 1349, après avoir été armé *Chevalier* par ce Prince ; — 3. & Huguette de Quiqueran, mariée, en 1412, à *Pons de Claret*, Chevalier.

V. Pierre de Quiqueran, II. du nom, prit poſſeſſion de l'héritage de ſon frere puîné, Raimond, après ſa mort, par acte paſſé à Arles, le 10 Mars 1349, devant *Pons Redolly*, Notaire. Cet acte eſt en latin. Il épouſa, en 1341, *Marguerite de Rochemaure*, & en eut deux fils & deux filles, laiſſés ſous la garde de leur mere, par acte du 5 Septembre 1358, ſçavoir : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Gaucher, marié à *Phanette de Rainaud*. Il fit ſon teſtament le 14 Mars 1414, & mourut de la peſte la même année, n'ayant eu de ſon mariage qu'un fils nommé — Christophe, décédé en bas-âge ; — 3. Madelene, mariée à *Charles de Caſtillon*, Baron d'Aubagne ; — & Gentiane, épouſe de *Pons de Cays*, qui vivoit en 1420.

VI. Pierre de Quiqueran, III. du nom, épouſa *Bellindonne de Rainaud*, & mourut en 1404. Ses enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Raimond, Honoré & Antoine, morts ſans poſtérité ; — 5. Marguerite, mariée, en 1411, à *Jean de Riſpe*, Damoiſeau, qui fit recevoir un de ſes fils, nommé *Jacques*, Chevalier de Rhodes en 1421, tems auquel on n'accordoit aucun Bref pour les femmes ; — 6. Marie, femme, en 1415, d'*Antoine Monge*, Damoiſeau, — 7. & Jacquette, épouſe d'*Antoine de Pontevès*, Seigneur de Cabanes.

VII. Jean de Quiqueran, I. du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquieres & Montroux, ſervit avec réputation & diſtinction, en 1425, dans les armées que Louis d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples &

de Sicile, Comte de Provence, avoit en Italie; &, en récompenſe de ſes ſervices, ce Prince le fit ſon Chambellan. Le Roi CHARLES VII, en 1433, le nomma Viguier de la Ville de Marſeille, & Gouverneur de celle de Taraſcon. Il ſe trouva, en 1434, à l'aſſemblée de la Nobleſſe, pour délibérer au ſujet de l'échange des Priſonniers Provençaux & Catalans, fait par les deux partis dans le ſac de Marſeille. Il fit ſon teſtament à Arles, le 3 Janvier 1466, mourut, le 30 Janvier 1469, comblé d'honneur & de mérite, & fut inhumé dans la Chapelle des QUIQUERAN, en l'Egliſe des Freres-Prêcheurs d'Arles, où l'on voit ſon Mauſolée, élevé par les ſoins de *Metheline Faret*, ſa troiſieme femme, & de *Jean de Pontevès*, Seigneur de Cabanes, tuteur de ſon fils. Il avoit épouſé 1°. *Georgette de Rainaud-d'Alein*; 2°. en 1414, *Garcinette d'Aiguieres*; & 3°. en 1440, *Metheline Faret*. De cette derniere il eut :

VIII. GAUCHER DE QUIQUERAN, II. du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquieres & Montroux, qui fut Député de la ville d'Arles, en 1483, vers CHARLES VIII, Comte de Provence, & ſe trouva, en 1487, avec les Barons de la Provence, aux Etats tenus à Aix; fut fait, par Lettres-Patentes de 1498, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XII, & teſta à Arles, le 10 Mai 1507, devant *Barbery*, Notaire. Il avoit épouſé 1°. *Fauvette de Rainaud*; & 2°. en 1467, *Louiſe de Caſtellane*, fille de *Boniface*, & de *Léonarde de Simiane*. Du premier lit il eut : — 1. N... de QUIQUERAN, mort en bas-âge; — 2. MADELENE, mariée à *Antoine de Simiane*; — 3. JEANNE, femme d'*Antoine des Martins*, Seigneur de Puilobier; & du ſecond lit : — 4. ANTOINE, qui ſuit; — 5. AYMARD, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 6. JEAN, auteur de la cinquieme branche, mentionnée en ſon rang; — 7. JEANNE, mariée, en 1508, à *Gaſpard de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes; — 8. ANNE, femme, en 1511, de *Jean d'Adhemar*, Baron de la Garde; — 9. SIBILLE, alliée avec *Pierre de Bouic*; — 10. & MARGUERITE, épouſe de *Nicolas de Rainaud*, Seigneur d'Alein.

IX. ANTOINE DE QUIQUERAN, I. du nom, Baron de Beaujeu, co-héritier, avec ſes freres, des biens de ſon pere, fut député, en 1515, par la ville d'Arles, vers le Roi FRANÇOIS I, pour le féliciter ſur ſon avénement à la couronne, au nom des trois Ordres de la ville, & fut pourvu d'une charge de Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui le retint à la Cour, où il mourut. Il avoit épouſé, en 1510, *Anne de Forbin*, fille de *Louis*, & petite-fille du grand *Palamede de Forbin*, Seigneur de Soliers. De ce mariage vinrent : — 1. GAUCHER, qui ſuit; — 2. PIERRE, nommé, à l'âge de 18 ans, à l'Evêché de Senez. Il fut le premier Evêque nommé par le Roi, après le Concordat entre FRANÇOIS I & LÉON X. Il ne dut cette nomination particuliere, qu'au grand nom qu'il s'étoit fait parmi les ſçavans de l'Europe; mourut à Paris le 16 des Calendes de Septembre 1550, & fut inhumé dans le Cloître des Grands Auguſtins, où l'on voyoit encore, ſur la fin du XVIIe ſiécle, la figure de ce Prélat ſur ſon mauſolée. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, & il reſte de lui un magnifique éloge de ſa Patrie, & un Poëme ſur le paſſage d'*Annibal* dans les Gaules; — 3. MARGUERITE, femme de *Joſeph de Boche*, Seigneur de Vers; — 4. & JEANNE, mariée à *Honoré des Martins*, Baron des Baux, Grand-Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, Capitaine de 100 hommes d'armes.

X. GAUCHER DE QUIQUERAN, III. du nom, Baron de Beaujeu, épouſa, en 1542, *Catherine d'Oraiſon*, dont il eut un fils, mort en bas-âge. En lui finit cette branche de QUIQUERAN-DE-BEAUJEU; & cette *Catherine d'Oraiſon* étant reſtée veuve, ſe maria, en ſecondes noces, en 1550, avec *François de Meoillon*, auquel elle porta en dot la Baronnie de Beaujeu, au Diocèſe de Digne, qu'elle avoit eu pour le recouvrement de ſes droits.

Troiſieme Branche ſortie des Barons de BEAUJEU.

IX. AYMARD DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Vacquieres & de Montroux, fils puîné de GAUCHER II, & de *Louiſe de Caſtellane*, ſa ſeconde femme,

eut le commandement des Galeres du Port de Marſeille, par Lettres-Patentes du Roi François I; & mourut à Arles dans ſa Famille. Il avoit épouſé, le 7 Février 1519, *Jeanne de Cays*, par contrat paſſé devant *Raybaud*, Notaire, & en eut :

X. Robert de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, Gouverneur des villes d'Arles & de Manoſque en 1583, enſuite du Château d'Alberon-lès-Apt, Maréchal-de-Camp, en 1586, dans les troupes de Provence, pendant les guerres civiles, premier Conſul d'Arles en 1592, & Député de la Nobleſſe de Provence vers le Roi Henri IV, ſur la fin de 1595. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1560, contrat paſſé devant *Nicolaï*, Notaire, *Alix de Mairan*, dont : — 1. François-Léon, qui ſuit; — 2. Jean, Capitaine au Régiment de Calviſſon, par Commiſſion de l'an 1584, marié, le 15 Octobre 1589, avec *Catherine de Barralier-Pomerols*, de laquelle il eut un fils, mort en bas-âge; — 3. Honoré, Chevalier de Malte en 1582, Commandeur de Saliers & de Condat, mort, âgé de 70 ans, Grand-Prieur de Saint-Gilles à Arles, dans ſa Famille, en 1642, & inhumé dans la Chapelle du Palais Prieural de Saint-Jean de Jéruſalem à Arles, où l'on voit ſon épitaphe en latin. Son cœur fut dépoſé dans la Chapelle Saint-Nicolas de Tollentin, aux Grands-Auguſtins à Arles, où il fonda une Meſſe pour tous les jours de l'année. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit ſon mauſolée, & il y a pareillement une épitaphe en latin; — 4. & Anne, mariée à *Laurent d'Arlatan*.

XI. François-Léon de Quiqueran-Beaujeu, mort à Arles, dans ſa Famille, en 1651, avoit épouſé, 1°. le 21 Février 1600, *Jeanne de Riviere*; & 2°. en 1622, *Iſabelle de Thieuloy*. Il eut du premier lit : — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Honoré, marié à *Louiſe de Saint-Martin*, dont trois fils, morts ſans poſtérité; & du ſecond lit : — 3. Honoré, auteur de la quatrieme branche, rapportée après la poſtérité de ſon aîné; — 4. Jean, reçu Chevalier de Malte en 1634, tué au ſiége de Lerida en 1646; — 5. Paul-Antoine, appellé *le Chevalier de Beaujeu*, qui fut un des plus grands hommes de mer de ſon tems; combattit ſouvent avec ſuccès contre les Turcs; mais dans le mois de Janvier 1660, une tempête l'ayant obligé de relâcher dans un des mauvais Ports de l'Archipel, il y fut attaqué & inveſti par 30 Galeres de Rhodes, que le Capitan *Pacha Mazamamet* commandoit en perſonne. Il en ſoutint le feu pendant plus de 24 heures, & ne ſuccomba, qu'après avoir épuiſé toutes ſes munitions de guerre & perdu les trois quarts de ſon équipage. Il étoit chargé de fer quand une ſeconde tempête, plus violente que la premiere, mit la Flotte victorieuſe en tel danger, que *Mazamamet* ſe vit réduit à implorer le ſecours du Chevalier *de Beaujeu*, qui la ſauva par l'habileté de ſa manœuvre; mais le Capitan *Pacha*, ſans aucun égard, le confondit avec les plus vils eſclaves. Le Grand Viſir, qui le reconnut à ſa mine guerriere & au portrait qu'on lui en avoit fait, l'envoya priſonnier au Château des Sept-Tours, ſans eſpérance de rançon ni d'échange, ce que ne pût obtenir Louis XIV ni la République de Veniſe. Il n'y eut que Jacques de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de Malte, un de ſes neveux, âgé de 22 ans, qui forma le hardi deſſein de le délivrer de ſa priſon, où il étoit détenu depuis environ 11 ans, & l'exécuta. Voyez le Dictionnaire des Hommes illuſtres, au mot Quiqueran; — 6. & Robert, Capitaine au Régiment de Forbin-Janſon, Infanterie, mort ſans poſtérité.

XII. Pierre de Quiqueran-Beaujeu, IV. du nom, épouſa, en 1632, *Catherine de Foreſta*, dont : — 1. Honoré, qui ſuit; — 2. Catherine, mariée à *Claude de Rainaud*, co-Seigneur de Riès; — 3. & Marthe, morte Religieuſe Carmélite à Aix.

XIII. Honoré de Quiqueran-Beaujeu, II. du nom, épouſa, le 10 Mars 1655, *Anne de Becheran*, & en eut :

XIV. Louis de Quiqueran-Beaujeu, marié, le 6 Avril 1688, avec *Marthe de Leotaud*, dont : — Joseph, qui ſuit; — & Catherine, née en 1692, reçue aux Dames de Saint-Cyr à Verſailles, en 1702.

XV. Joseph de Quiqueran-Beaujeu épouſa *N... de Baldony*, de la ville de

Salon, dont une fille unique, N... DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mariée à *N... de Barras*, de la ville d'Arles.

Quatrieme Branche, ſortie de la précédente.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU, III. du nom, fils aîné de FRANÇOIS-LÉON, & d'*Iſabelle de Thieuloy*, ſa ſeconde femme, épouſa, le 9 Mars 1644, *Thérese de Grille*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2 & 3. deux autres garçons, nommés JACQUES, reçus enſemble Chevaliers de Malte en 1657. C'eſt l'un des deux qui enleva PAUL-ANTOINE, dit *le Chevalier de Beaujeu*, ſon oncle, du Château des Sept-Tours, & mourut Capitaine de Vaiſſeau, Commandant la Compagnie des Gardes la Marine au département de Toulon; — 4. & HONORÉ, né à Arles le 29 Juin 1655, qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans; cultiva avec ſoin l'éloquence, &, n'étant encore que Diacre, fut envoyé dans les Miſſions du Poitou & du pays d'Aunis; s'acquit une ſi grande réputation, que le célebre *Fléchier*, Evêque de Niſmes, pour ſe l'attacher, lui donna un Canonicat & le fit un de ſes Grands-Vicaires. Sa grande facilité à parler le fit tellement connoître & admirer dans les Aſſemblées du Clergé de 1693 & 1700, où il fut Député, que le ſçavant *Boſſuet* & l'Abbé *Bignon* firent tous leurs efforts pour le faire reſter à Paris. Louis XIV, informé des grands fruits qu'il opéroit dans le Diocèſe de Niſmes, le nomma, en 1705, à l'Evêché d'Oleron, &, peu de tems après, à celui de Caſtres. En prêtant ſerment de fidélité entre les mains du Roi, il prit congé de Sa Majeſté pour partir dès le lendemain. Le Roi lui dit: *c'eſt bientôt, mais c'eſt bien fait.* Louis XIV étant mort en 1715, dans le tems de l'Aſſemblée du Clergé, il fut chargé de prononcer à Saint-Denis l'Oraiſon Funébre de ce Monarque. Il mourut à Arles, dans ſa Famille, le 26 Juillet 1736, âgé de 81 ans, regretté de tout le Clergé & de ſes amis.

XIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE QUIQUERAN-BEAUJEU ſervit avec diſtinction dans l'Infanterie & dans les Dragons: ſes Commiſſions ſont de 1668, 1672 & 1674. Il fut tué au ſiége d'Aire le 17 Avril 1676, dans l'armée que commandoit le Maréchal *d'Humieres*. Il avoit épouſé, le 22 Juin 1667, *Marie de Leotaud*, dont: — 1. PAUL-ANTOINE, qui ſuit; — 2. HONORÉ, reçu Page à la petite Ecurie du Roi, mort ſans poſtérité; — 3. & JEANNE, mariée, le 29 Décembre 1687, avec *Pierre-Joſeph de Viguier*.

XIV. PAUL-ANTOINE DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mort à Arles, dans ſa Famille, en 1713, avoit épouſé, le 27 Février 1698, *Marie des Portes*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES-JOSEPH, nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1736, mort à Albi en 1737; — 3. NICOLAS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 4. JEAN-BATISTE, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie; — 5. JACQUES, Eccléſiaſtique; — 6. ANTOINE-HONORÉ, Capitaine dans le Régiment d'Agenois, Infanterie, reçu Chevalier de Malte en 1739, mort Profès à Malte, après avoir été Sous-Gouverneur de M. le Duc *de Bourgogne*, & enſuite de M. le Comte *de Provence*, aujourd'hui MONSIEUR; — 7. HONORÉ, mort Major dans le Régiment de Turpin, Huſſards; — 8. PIERRE, ci-devant Officier dans les Grenadiers à cheval; — 9. & THÉRESE, non mariée en 1774.

XV. FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, reçu Page à la petite Ecurie du Roi le 8 Mars 1714, enſuite Enſeigne dans les Gardes-Françoiſes, mort à Arles, dans ſa Famille, avoit épouſé *N... de Grimaldi*, dont, pour fille unique, — MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mariée à *Louis-Elzéar de Villeneuve*, Baron d'Anſouis.

XV. NICOLAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, troiſieme fils de PAUL-ANTOINE, & de *Marie des Portes*, Ingénieur du Roi, eſt marié, & a pour enfans: — JOSEPH-PHILIPPE, Enſeigne de Vaiſſeau au département de Toulon; — & trois filles, ſçavoir: MARIE-DAUPHINE, MARIE-JOSEPHE & MARIE-JOSEPHE-HÉLENE, qui n'étoient point mariées en 1774.

Cinquieme Branche, établie à Arles & au Comté Venaiſſin, ſortie de la ſeconde.

IX. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, II. du nom, Seigneur de Ventabren, troiſieme fils & co-héritier de GAUCHER, II. du nom, Baron de Beaujeu, & de *Louiſe de Caſtellane*, ſa ſeconde femme, fut témoin, avec *Jean de Nogaret*, *Antoine de Bade*, *Simon de Bernis* & *Jacques de Romieu*, au mariage de *Jean de Budos* avec *Louiſe de Porcelet*, à Beaucaire, le 22 Juillet 1535. Il avoit épouſé, en 1490, *Madelene de Bouic*, dont: — 1. HARDOUIN, qui ſuit; — 2. JEAN, dont la branche ſubſiſte dans la ville de Pernes, au Comté Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras, rapportée ci-après; — 3. & MADELENE, mariée, en 1527, à *Honoré de Porcelet*, Baron de Fos.

X. HARDOUIN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, épouſa, par contrat paſſé devant *Brunet*, Notaire, le 8 Août 1535, *Jeanne d'Ayguieres*, & en eut: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, en 1556, à *Jean de Clemens*; — 3. & JEANNE, femme d'*Honoré de Faucher*.

XI. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, ſe maria, le 18 Avril 1574, à *Madelene d'Aimini*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & HONORÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XII. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV. du nom, Seigneur de Ventabren, épouſa, le 21 Février 1599, *Madelene de Raſcas*, de laquelle vint, pour fils unique:

XIII. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV. du nom, Seigneur de Ventabren, marié, le 6 Octobre 1621, par contrat paſſé devant *Liautaud*, Notaire, avec *Iſabeau de Bonfils*, dont ſortit:

XIV. CHARLES DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, qui épouſa, le 27 Novembre 1662, *Jeanne de Bonfils*, dont un fils & une fille, morts en bas-âge.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU-DE-VENTABREN, IV. du nom, fils puîné de ROBERT, & de *Madelene d'Aimini*, épouſa, le 1 Septembre 1604, *Suſanne d'Ayguefier*, dont: — TROPHIME, qui ſuit; — & CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1629.

XIII. TROPHIME DE QUIQUERAN-BEAUJEU-DE-VENTABREN, ſe maria, le 22 Avril 1630, avec *Pierrette de Grille*, & en eut: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1647, mort Commandeur de Condat en Guienne; — 3. & FRANÇOIS, mort Chevalier de Malte, où il avoit été reçu en 1655.

XIV. CLAUDE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, épouſa *Anne de Bibron*, dont vinrent pluſieurs enfans, dont on ignore la deſtinée, excepté FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, qui mourut en Avril 1770, ſans poſtérité, & fit l'Hôpital de la ville d'Arles ſon héritier.

Sixieme Branche de QUIQUERAN, établie à Avignon, & enſuite en la ville de Pernes, au Comté Venaiſſin.

X. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, ſecond fils de JEAN II, & de *Madelene de Bouic*, mort à Arles en 1563, après avoir fait ſon teſtament, s'étoit marié, par contrat paſſé, le 4 Mai 1542, devant *Cathelin Mondanelly*, Notaire d'Avignon, avec *Jacqueline de Sade*, Dame en partie de Venaſque, & de Saint-Didier, dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras, fille de *Guillaume de Sade*, & de *Catherine de Saint-Michel*. Il en eut:

XI. BALTHASARD DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, qui ſervit avec diſtinction & valeur ſous les regnes de CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, comme il eſt juſtifié par les différentes charges & dignités dont il fut décoré. HENRI, Duc D'ANJOU, devenu Roi de France en 1574, ſous le nom d'HENRI III, le fit, le 5 Avril 1570, un de ſes Gentilshommes ordinaires; & le 15 Mai 1573, Ecuyer ordinaire de ſa Maiſon: les mêmes Patentes font mention qu'il étoit alors Capitaine

d'une Compagnie de gens de pied. Lors des troubles ſurvenus en Provence, ſous la Reine mere, il fut un de ceux qui ſignerent la paix le 1 Juillet 1579, comme en fait mention l'Hiſtoire des troubles de Provence par *Pierre Louvet, Part. I, Tome III, p.* 341. HENRI, Duc d'Angoulême, Gouverneur de Provence, lui donna, par Lettres du 6 Avril 1585, expédiées à Aix, une Compagnie de 100 hommes d'armes, & lui confia en même-tems le Gouvernement de Noves en Provence. BALTHASARD DE QUIQUERAN fut, avec ſa troupe, dans le mois d'Août 1586, au Château de Lamanon, ſommer le nommé *Cartier* & ſa troupe, qui déſoloient la Provence, à l'effet de ſe rendre; ce qu'il ne voulut point, voyant le peu de monde qu'avoit *de Ventabren;* mais le Sieur *de Vins* arriva avec du canon pour s'en rendre maître. *Dominique de Grimaldi*, Vice-Légat à Avignon, donna, le 6 Février 1589, audit BALTHASARD, le Gouvernement de la ville de Cavaillon au Comté Venaiſſin, avec une Commiſſion pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes, ſous le regne d'HENRI III. Le 25 Mars 1590, il fut élu premier Conſul des Nobles de la ville d'Arles, par la voix du peuple, charge dont il s'acquitta en homme de cœur, comme le rapportent *Pierre Louvet* & *Bouche*, Hiſtoriens de Provence. La ville d'Arles ſe trouvant agitée de troubles, & ſe confiant entierement au zéle que BALTHASARD avoit toujours fait paroître pour la défenſe de la Religion, ce qui l'avoit fait ſurnommer *le fléau des Hérétiques*, ne crut pas faire un meilleur choix, dans l'Ambaſſade qu'elle fut obligée de faire au Pape SIXTE V, qu'en l'honorant de cette commiſſion, dont il s'acquitta fort dignement. Il paroît, par la Lettre que Sa Sainteté écrivit, le 10 Avril 1590, à la ville d'Arles, qu'elle fut ſi ſatisfaite de BALTHASARD, qu'elle le nomma Colonel-Général de l'Artillerie d'Avignon, avec un commandement abſolu ſur tous les Officiers & Soldats du Comté. Ce Pape lui fit préſent de ſa Calotte avec une penſion de 1200 écus romains; mais ce ne fut que le 21 Juillet 1591, que les Bulles lui en furent expédiées, ſous le Pontificat de GRÉGOIRE XIV. A ſon retour de Rome, BALTHASARD DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN trouva la ville d'Arles encore plus agitée par les troubles & diviſions; & après avoir rendu compte de ſa Commiſſion, il ſe retira à Avignon, pour y remplir les fonctions de Colonel-Général de l'Artillerie; mais la ville d'Arles ſentant le beſoin qu'elle avoit d'un homme auſſi intrépide, & qu'on appelloit *le Pere du Peuple*, le ſollicita vivement de revenir dans ſa Patrie, pour prendre ſes intérêts contre le Sieur *Biord*, Lieutenant de la Sénéchauſſée, homme vain & ambitieux, & contre les autres factieux; ce qu'il fit, à la priere de ſes concitoyens. A ſon arrivée à Arles, en 1598, on lui déféra le premier Conſulat. *Biord*, ennemi déclaré de la Nobleſſe, & plus encore du Seigneur *de Ventabren*, fut éloigné des affaires, & le nouveau premier Conſul (*Ventabren*) travailla ſans relâche, en vrai pere de la Patrie, au rétabliſſement de la tranquillité & de l'abondance; mais ſes heureux ſuccès ne ſervirent qu'à rallumer la fureur & la haine de *Biord*, & de ſes partiſans, qui eurent le deſſus, & le fatiguerent ſi fort, qu'il fut contraint de s'en retourner à Avignon, où il apprit, peu de tems après, que *Biord* avoit été pendu & étranglé par le peuple, qui traîna ſon corps dans les rues & le jetta à la voierie. BALTHASARD, après avoir rendu bien des ſervices au Roi & à la Patrie, mourut, fort regretté, à Avignon, le 16 Novembre 1622, par l'éclat d'un canon qui créva, lorſqu'il faiſoit la fonction de Général de l'Artillerie à l'entrée de LOUIS XIII dans la Ville.

Il avoit épouſé, 1°. le 7 Novembre 1579, par contrat paſſé devant *Louis Borelly*, Notaire d'Avignon, *Eléonore de Bourdy*; & 2°. le 4 Octobre 1594, par contrat paſſé devant *François Deſmareſt*, Notaire d'Avignon, *Marguerite de Filleul*, Dame de Remuſat, du Diocèſe de Gap, veuve de *François de Riviere*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, mort, Religieux Récolet, à Arles, en odeur de ſainteté; — 2. CATHERINE, femme de *Jean-Batiſte de Nobilé*; — 3. LOUISE, mariée à *François-Etienne d'Allemand*, Seigneur de Châteauneuf; — 4. FÉLICE, Religieuſe aux Dames de Sainte-Praxede à Avignon, morte Supérieure, en réputation de ſainteté; & du ſecond lit : — 5. ANTOINE, qui ſuit; — 6. MARGUERITE, mariée, le 19 Août 1620, avec *François de Merle*,

Seigneur de Beauchamp ; —— 7. CATHERINE, femme, le 15 Mai 1625, de *Barthelemi de Laurens* ; — 8. & RICHARDE, mariée, en 1625, avec *Gaſpard de Riviere*, Seigneur de Sainte-Marie.

XII. ANTOINE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, Seigneur de Remuſat, étant jeune, perdit, à la mort de ſon pere, la charge de Conſul, que le Comte de *Berton*, qui portoit le dais à l'entrée de LOUIS XIII, obtint du Roi. Il perdit auſſi les autres charges & emplois que ſon pere avoit poſſédés, & mourut à Pernes, dans ſa famille, le 3 Juin 1671. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 4 Juillet 1623, devant *Antoine Marini*, Notaire d'Avignon, *Suſanne de Pupus* ; & 2°. le 21 Janvier 1644, contrat paſſé devant *Perrouquet*, Notaire de Pernes, *Anne de Fabri-de-Pichony*. Du premier lit il eut : —— 1. THOMAS, qui ſuit ; —— 2. ESPRIT, mort Abbé ; & du ſecond lit : — 3. ANTOINE, Ingénieur du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui fut chargé de faire rebâtir la ville de Dieppe en Normandie, après ſon bombardement par les Anglois en 1694. Il eſt mort à Paris le 22 Avril 1722.

XIII. THOMAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, après avoir ſervi dans une des quatre Compagnies de Gentilshommes du Comté Venaiſſin, que le Pape avoit créée, teſta devant *Jean Malatra*, Notaire à Pernes, & mourut dans ſa famille, le 30 Avril 1708. Il avoit épouſé, le 4 Janvier 1676, contrat paſſé devant *Eſprit Bocqui*, Notaire du lieu de Mozan, *Diane de Grillet*, dont : —— 1. ESPRIT-JOSEPH-MARIE, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE, femme de *Gabriel de Camaret*, Capitaine dans le Régiment de la Fare-Lopès, Infanterie ; —— 3. & MARIE, épouſe de *Jean-Batiſte de Maubec*.

XIV. ESPRIT-JOSEPH-MARIE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN ſervit dans la Marine au département de Toulon, teſta, long-tems avant ſa mort, devant *Thomas-Hyacinthe de la Tour*, Notaire à Pernes, & mourut, dans ſa famille, le 14 Novembre 1759. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Février 1707, paſſé devant, *Joſeph-Thomas*, Notaire à Bedoin, *Jeanne de Jean*, Dame de Pierrelongue ; & par cette alliance, la Terre de Pierrelongue eſt entrée dans cette branche de la famille de QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN. Les enfans ſortis de ce mariage ſont : — 1. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL, qui ſuit ; — 2 & 3, JOSEPH & ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte, morts en bas-âge ; —— 4 & 5. MARIE-PIERRETTE & SUSANNE-GERTRUDE, Religieuſes profeſſes au Monaſtere des Dames de Saint-Urſule à Pernes.

XV. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, a été Lieutenant dans le Régiment de Tallard, Infanterie, en 1732, & a épouſé, le 30 Septembre 1745, contrat paſſé devant *Thomas de la Tour*, Notaire à Pernes, *Jeanne-Marie de la Coſte*, dont : —— 1. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLITE, qui ſuit ; —— 2. VICTOIRE, Religieuſe profeſſe aux Dames du Verbe-Incarné, à Avignon ; — 3. FRANÇOISE, non encore mariée en 1774 ; —— 4. & CATHERINE, Religieuſe profeſſe au Monaſtere des Dames de Saint-Dominique à Viviers.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLITE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, étoit Garde-Marine au département de Toulon en 1774.

Les armes : *écartelé & emmanché d'or & d'azur l'un dans l'autre*. Supports : *deux chevaux blancs licornés*. Cimier : *les deux pieds & la tête du cheval iſſans, auſſi licorné*. Deviſe : VIS CONTRA VIM.

QUIRIT : Ancienne Nobleſſe, originaire du pays de Loudunois en Poitou, où elle poſſédoit, dans le XIIIe ſiécle, la Terre & Seigneurie de Rigny, paroiſſe de Claunay près Loudun, où l'on voit encore préſentement les armes ſur la principale porte d'entrée dudit Château, que ceux de ce nom ont conſervé juſqu'en 1518, qu'ils ſe ſont établis en Touraine. Cette Famille prouve ſa filiation depuis

1. JACQUES QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda, le 22 No-

vembre 1387, avec *Thenevotte*, deux Chapelles dans l'Eglise de Sainte-Croix de Loudun, auxquelles les aînés de cette Famille nomment encore aujourd'hui. De son mariage vint :

II. Jean Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda aussi deux Chapelles dans la même Eglise de Sainte-Croix, le 4 Décembre 1422. De *Perrine Mauricelle*, sa femme, il eut :

III. François Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui épousa, le 6 Janvier 1441, *Marie Dreux*, fille de *Guillaume Dreux*, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, & de *Jeanne Hurtolonnerie*. C'est par cette alliance que la Terre du Vauricher, Seigneurie située dans la Paroisse Saint-Laurent de Langeais en Touraine, est entrée dans la famille de Quirit. Leurs enfans furent : —— Adam, qui suit; — & Philibert : ils partagerent noblement, le 1 Décembre 1479.

IV. Adam Quirit, Ecuyer, Seigneur de Rigny, étoit établi en Touraine lors du partage de la succession de ses pere & mere, le 4 Avril 1502, & eut pour sa part la Terre du Vauricher. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

V. Jean Quirit, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rigny & du Vauricher, qui parut, le 4 Juin 1518, à la rédaction de la Coutume du Loudunois, au nombre des Gentilshommes, avec MM. *de Beauvau, Sanglier, la Jaille, Dreux, Rasilly, du Riveau*, & autres, comme on le peut voir dans le nouveau Coutumier général, *Tome IV, p.* 738, édition de Paris 1724. Il avoit épousé *Isabeau Tatin*, dont vinrent : —— 1. François, qui suit; —— 2. Abel, mort jeune; —— 3. Marguerite, Religieuse à la Communauté de Guesne en Poitou; —— 4. & Radegonde, mariée à *Nicolas du Riveau*, Ecuyer, Seigneur de Gesdeaux.

VI. François Quirit, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, fut, sur la représentation de ses titres, maintenu dans sa *noblesse*, par Sentence de M. *de Bondis*, Commissaire député en la Généralité de Touraine, rendue à Angers le 4 Septembre 1586. Il avoit épousé, 1°. le 25 Avril 1531, *Catherine Bricault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de Demoiselle *Jeanne de Caux*; & 2°. le 5 Novembre 1537, *Marguerite le Loup*, fille de *Louis le Loup*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, & de Demoiselle *Françoise le Breton*. Du premier lit il n'eut qu'un fils : —— 1. Antoine, qui suit; & du second : —— 2. Pierre, Page de Madame la Duchesse *de Savoie* en 1570, mort jeune; —— 3. Antoinette, épouse de *Guillaume le Maire*, Ecuyer, Seigneur de la Baucherie; —— 4. & Anne Quirit, mariée à *Jean de Portepaniers*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine.

VII. Antoine Quirit, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, épousa, par contrat passé le 19 Août 1556, Demoiselle *Marguerite de Guargueſſalle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Liniere & de Mortou en Anjou, & de Demoiselle *Jeanne de Cloux*, dont : —— 1. François, qui suit; —— 2. Pierre, Seigneur de la Richetiere; —— 3. Perrine, mariée, par contrat du 9 Juillet 1591, avec *Gui de Boussay*, Ecuyer; —— 4. & Louise, mariée à *Amirault Girard*, Ecuyer, Seigneur des Perrieres.

VIII. François Quirit, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, obtint, sur la représentation de ses titres, une Sentence, par laquelle les Conseillers Elus en l'Election de la Justice de la Ville de Tours, le confirmerent, le 7 Mars 1609, dans sa qualité d'*Ecuyer*. Il avoit épousé, le 27 Novembre 1581, Demoiselle *Yvonne Joubert*, de laquelle vinrent : — 1. Henri, qui suit; —— 2. César, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte, Usage, &c. en Touraine, rapportée ci-après; —— 3. Charles Quirit, Chevalier, Seigneur de la Richetiere, marié, par contrat, passé le 7 Septembre 1626, avec *Anne de Noyelle*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre, & de Demoiselle *N... de Mabille*. Il en eut deux filles, sçavoir : — Charlotte, dont on ne voit point de postérité; —— & Anne Quirit, mariée, le 21 Février 1664, à César Quirit, II. du nom, Chevalier, son cousin-germain, mentionné au Xe degré de la IIIe Branche; —— 4. Abel, maintenu dans sa *noblesse*, avec

Charles,

CHARLES, ſon frere, par Ordonnances des 18 Mars 1635, & 8 Avril 1641: il mourut ſans alliance; — 5. & FRANÇOISE, mariée à *Alexandre de Berthe*, Ecuyer, Seigneur du Vau.

IX. HENRI QUIRIT, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produiſit ſes titres, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſes freres, par Ordonnance de M. *d'Eſtampes de Valençay*, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, ſur le rapport de M. *de Bragelogne*, Commiſſaire député par le Roi. Il avoit épouſé, le 4 Février 1630, *Antoinette de Jarnage*, fille de *Jacques de Jarnage*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, & de *Louiſe de Cornouailles*. Leurs enfans furent : —— 1. HENRI, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après, — 3. LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Trochetiere, marié à *Catherine Aubry*, de laquelle ſortit : —— FRANÇOISE QUIRIT, femme *d'Innocent de Broſſart*, Ecuyer; —— 4. & JEANNE, épouſe de *Pierre de Jouſſeaume*, Ecuyer, Seigneur des Mortiers.

X. HENRI QUIRIT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produiſit ſes titres juſtificatifs, avec un arbre généalogique, devant *Jean-Batiſte Voiſin*, Chevalier, Seigneur de la Noraye, Intendant de la Généralité de Touraine, qui le maintint dans ſa *nobleſſe*, par Ordonnance rendue à Tours le 14 Juillet 1666. De *Françoiſe Aubry*, ſon épouſe, il ne laiſſa qu'un ſeul fils : — HENRI-GILLES QUIRIT, mort jeune.

Seconde Branche, devenue aînée.

X. CHARLES QUIRIT, Chevalier, Seigneur du Vauricher, ſecond fils de HENRI, I. du nom, & d'*Antoinette de Jarnage*, épouſa, par contrat paſſé le 5 Février 1663, *Charlotte de Jouſſelin*, fille de *Martin de Jouſſelin*, Chevalier, Seigneur de Roche, & de *Charlotte de Meſlet*, dont : —— 1. HENRI, qui ſuit; — 2. JEAN, Chevalier, Seigneur des Mortiers, marié à Demoiſelle *Françoiſe de Henry*, de laquelle il eut : ANNE-FRANÇOISE & HÉLENE QUIRIT, reſtées filles; — 3. & CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Trochetiere, marié à *Eliſabeth Gouais*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. HENRI QUIRIT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Ordonnance de Meſſire *Jacques-Etienne Turgot*, Intendant de la Généralité de Tours, le 28 Juillet 1702, avoit épouſé par contrat du 24 Janvier 1690, *Anne Pannau*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Bellepaule*, de laquelle ſont iſſus : — 1. HENRI qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, Prêtre, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Prévôt de la Varanne; —— 3. CHARLES QUIRIT, Chevalier, marié le 26 Janvier 1726, à *Anne-Marie de Leſtenou*, Demoiſelle de la Chaubruere en Anjou, dont un garçon & une fille, ſçavoir : —— CHARLES, Chanoine Régulier, Prieur-Curé d'Avrilly près Angers; —— & FRANÇOISE QUIRIT, mariée 1°. à Meſſire *Jean-Louis de Vert*, Chevalier; & 2°. à *Louis de Mauſſabré*, Chevalier, Seigneur des Clos en Touraine, ancien Garde-du-Corps du Roi, veuf, en premieres noces, d'*Eliſabeth le Roux-de-Gravetot*, & cinquieme fils de *René de Mauſſabré*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Buſſiere, de la Sabardiere, &c. Capitaine au Régiment de Piémont, & de *Marie-Anne de Préaux*. (Voyez MAUSSABRÉ, *Tome IX*). Ils vivent ſans enfans; —— 4. ANNE, mariée à *N... de Jerſay*, Chevalier; — 5. & MARIE QUIRIT, femme de *Pierre de Jouſſeaume*, Chevalier, Seigneur des Coudrés, fils de *Pierre de Jouſſeaume*, & de JEANNE QUIRIT, mentionnés ci-devant au IXe degré.

XII. HENRI QUIRIT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec ſes freres, par Ordonnance de Meſſire *Bernard Chauvelin*, Intendant de la Généralité de Tours, le 5 Février 1717, épouſa, le 6 Janvier 1721, *Jeanne-Charlotte de Feſques*, fille de *Jean-Charles de Feſques*, Chevalier, Seigneur de la Rochebouſſeau en Poitou, de Marmande, & Baron de Coulaine en Touraine, & de Dame *Madelene de Souvigné*, dont : ——

HENRI, qui ſuit; —— & HENRIETTE-MARIE, femme d'*Aimé-Mathieu de Jouſſeaume*, Chevalier, Seigneur du Sommau & de la Caraudrie, fils du ſuſdit *Pierre de Jouſſeaume*, dont trois garçons & deux filles, encore jeunes en 1776.

XIII. HENRI QUIRIT, V. du nom, Chevalier, Baron de Coulaine, Seigneur de la Herpiniere & autres lieux, a épouſé, par contrat paſſé le 28 Juillet 1743, *Anne-Madelene de Seguin*, fille de *Pierre de Seguin*, Chevalier, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, aîné de la branche des *Seguins de Cabaſſolle*, établis en Touraine, originaire du Comtat d'Avignon, & de Demoiſelle *Marie-Anne Caron*. De ce mariage ſon nés douze enfans. Ceux qui reſtent ſont: —— 1. HENRI-AUGUSTE, qui ſuit; —— 2. HENRI-EDME-JOSEPH, Prêtre, nommé, le 14 Février 1775, à un Canonicat du Chapitre noble de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame-de-Saint-Florentin, au Château d'Amboiſe, par M. le Duc *de Choiſeul*, Pair de France, Marquis de Stainville, & de la Bourdaiſiere, Seigneur d'Amboiſe, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'or; &c. Il en a été pourvu le 14 Mars 1775. Depuis un acte duement homologué, paſſé le 26 Février 1773, entre M. le Duc & Madame la Ducheſſe de *de Choiſeul*, ſon épouſe, & le Chapitre de cette Egliſe, il faut faire des preuves de nobleſſe, pour y être admis; —— 3 & 4. AUGUSTIN-PIERRE & FRANÇOIS-RENÉ QUIRIT, tous deux Sous-Lieutenans au Régiment de Saintonge, Infanterie; — 5, 6 & 7. ANNE-HÉLENE; — MARIE-HÉLENE; — & MADELENE JULIE, non mariées en 1776.

XIV. HENRI-AUGUSTE QUIRIT, Chevalier, Baron de Coulaine, Capitaine au Régiment de Saintonge, Infanterie, depuis 1759, a épouſé, par contrat paſſé le 29 Juin 1773, *Marie-Aimée Briſard*, fille de *Charles-Mathieu Briſard-du-Martray*, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & de Dame *Marguerite Gibelin-de-Florançol*. De ce mariage eſt iſſue une fille, — ANNE-AIMÉE QUIRIT, née le 14 Avril 1774.

Troiſieme Branche, Seigneurs de LA MOTTE, USAGE, *&c. en Touraine.*

IX. CÉSAR QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, &c. ſecond fils de FRANÇOIS, II. du nom, & d'*Yvonne Joubert*, produiſit ſes titres, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, avec HENRI, CHARLES & ABEL, ſes freres, par Ordonnance de M. *d'Eſtampes de Valençay*, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, ſur le rapport de M. *de Bragelogne*, Commiſſaire député par le Roi. De ſon mariage avec Demoiſelle *Anne Gaſnier*, il eut: —— 1. CÉSAR, qui ſuit; —— 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Richardiere, tué au ſervice du Roi; —— 3. FRANÇOIS, Prêtre, Curé de Sainte-Radegonde-lès-Tours; —— 4. ANNE, mariée le 9 Novembre 1673, à Meſſire *François de Charbon*, Chevalier, Seigneur de la Morelliere; — 5. & LOUISE, femme de Meſſire *Michel d'Ariſtigny*, Chevalier, Major dans l'Iſle de la Tortue.

X. CÉSAR QUIRIT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, a ſervi en Allemagne, lors de la convocation du ban de la Nobleſſe de Touraine, ſuivant le certificat de M. le Marquis *de Givry*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand-Bailli de Touraine, du 18 Décembre 1674. Il épouſa 1°. le 21 Février 1664, avec diſpenſe du Pape ALEXANDRE VII, Demoiſelle ANNE QUIRIT, fille de CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Richetiere, & d'*Anne de Noyelle*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 25 Novembre 1677, *Anne le Brun*, fille de *Joſeph le Brun*, Chevalier, Seigneur de la Broſſe & du Mé, Gouverneur du Château de Chinon, & de Demoiſelle *Marie le Breton*. De ce ſecond lit eſt né pour fils unique:

XI. JOSEPH QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, &c. marié, par contrat paſſé le 14 Septembre 1704, à *Françoiſe du Soul*, fille de Meſſire *Nicolas du Soul*, Ecuyer, Seigneur de Pontpiere, Grand-Bailli du Loudunois, & de *Françoiſe Gueniveau*. De ce mariage ſont iſſus: — JOSEPH-CHARLES, qui

ſuit ; — & MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à Meſſire *René-Louis de Montaquet*, Chevalier, Seigneur de Richemont, Dozé, &c. Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons : —— l'aîné, Capitaine au Régiment de Damas, Dragons ; —— le cadet eſt Major au Régiment de Brie, Infanterie, avec Brevet de Colonel.

XII. JOSEPH-CHARLES QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage, &c. a épouſé, le 20 Février 1732, *Marie Torterue*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Sazilly, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Royal de Chinon en Touraine, & de Demoiſelle *Marie Sermais*, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH HENRI, qui ſuit ; —— 2. MARIE-MARGUERITE, mariée, le 19 Mars 1754, à *Joſeph-Marie de Feſques*, Chevalier, Seigneur de la Coudre, qui a deux garçons & une fille ; —— 3. & MARIE-MADELENE, mariée, le 14 Février 1756, à *Joſeph-René de Croſé*, Chevalier, Seigneur de la Treille, & mere de trois garçons & de deux filles, l'aîné deſquels eſt Sous-Lieutenant au Régiment de Foix.

XIII. CHARLES-JOSEPH-HENRI-QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Uſage en Touraine, & de Chaunay en Poitou, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 27 Juillet 1766, *Louiſe Marin*, fille de Meſſire *Joſeph Marin*, Chevalier, Seigneur de la Malgue, Chevalier, de Saint-Louis, mort, en 1774, à l'Iſle de France, Lieutenant-Colonel du Régiment étranger de Benouſqui, & de *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendiere*. De ce mariage il n'y a qu'une fille, nommée — LOUISE QUIRIT.

Les armes : *de ſinople, au cigne d'argent, nageant ſur une riviere de même.* Deviſe : VA FERME A L'ASSAUT, QUIRIT A LA PRISE.

* QUITRY : Terre & Seigneurie dans le Vexin-Normand, Diocèſe de Giſors, poſſédée, de tems immémorial, par la Maiſon de *Chaumont*, qui tire ſon nom de la petite ville de Chaumont au Vexin-François. *Voyez* CHAUMONT, *Tome IV.*

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

RABAINE, en Saintonge : Nous n'allons répéter que ce que nous avons dit de cette Famille dans le *Tome VI* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres.

Les RABAINE, Sires de Piſany, ſont connus dès l'an 1018. La Terre de *Piſany* eſt un des premiers Marquiſats de Saintonge. La Famille de RABAINE poſſédoit, en 1316, beaucoup d'autres Terres, tant en Guienne, qu'en l'Iſle d'Oleron, où eſt encore le vieux Château de la Terre de Rabaine, qui fut donné en mariage à une héritiere du même nom.

I. EMMANUEL DE RABAINE fut un des 40 Gentilshommes de la Province de Saintonge, commandés pour le Ban, afin d'empêcher la deſcente des Anglois, ſur les côtes de la Rochelle & aux environs. Il eut deux enfans, ſçavoir : — PIERRE, Cardinal, du titre *de Sainte-Marie ſur la Minerve ;* — & GUILLAUME, qui ſuit.

II. GUILLAUME DE RABAINE épouſa *Blanche de Didone*, fille du Baron *de Didone*, dont : —— GEOFFROI, qui ſuit ; — & ALARIE, mariée à *Guillaume Foucaud.*

III. GEOFFROI DE RABAINE, I. du nom, Seigneur de Piſany, eut de *Hilairette Foucaud*, ſon épouſe : —— ELIE, qui ſuit ; —— & GEOFFROI, mort ſans enfans.

IV. ELIE RABAINE fut nommé Plénipotentiaire, par le Roi de France, en 1276, pour faire la paix avec les Anglois. Il fut marié 1°. à *Agnès*, Dame *de Nieuil*, Saint-Georges-des-Couteaux, &c. 2°. avec *N... de la Lande*, fille de *Jean*, Baron de la Bré, &c. & 3°. avec *Hiſpanne de Bourg.* Il eut de celle-ci : — 1. GEOFFROI, qui ſuit ; — 2. ELIE, Capitaine de Grenadiers, tué à la bataille de Poitiers, ſans alliance ; —— 3. & ISABEAU DE RABAINE, femme de *Guidon Dardene*, Chevalier, Seigneur de Moulidars en Angoumois.

V. GEOFFROI DE RABAINE, II. du nom, Seigneur de Piſany & Vicomte de Blaye, épouſa, le 1 Novembre 1316, *Almode de Montauſier*, fille de *Foulques*, & de *Marie de Montguyon.* Il fut d'abord Général des Armées du Roi de

France, & pour le Pape, puis Sénéchal du Périgord & du Quercy. De ce mariage vinrent : — 1. Geoffroi, qui ſuit ; — 2. Elie, mort ſans enfans ; — 3. & Marguerite, auſſi morte ſans enfans.

VI. Geoffroi de Rabaine, III. du nom, Seigneur de Piſany, fut Général d'Armée pour les Rois de France & d'Angleterre, & pour le Pape, puis Capitaine-Général du Périgord & du Quercy. Il épouſa *Fainotte de Saint-Aſtier*, fille d'*Elie*, Baron de l'Iſle, & Vicomte de Montreuil, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Guillon de Rabaine, auteur de la branche des Seigneurs de Tanzac, Briagne, &c. rapportée ci-après.

VII. Jean de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Piſany, prit, avec cinq autres Gentilshommes, à leurs frais & dépens, le fort Château de Mortagne, ſur les Anglois. Il fut fait Ecuyer des Rois Charles VII & Louis XI, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épouſa 1°. *Jeanne d'Hiers*, qui lui porta en mariage beaucoup de Terres, dont le fils, — Etienne de Rabaine, mort jeune, fut héritier : tous ſes biens retournerent à Jean, ſon pere, qui ſe remaria à *Jeanne de Mambier*, dont : Jeanne de Rabaine, qui fut mariée quatre fois, ſans laiſſer d'enfans, & de laquelle Guillon de Rabaine, ſon oncle, devint héritier.

Branche des Seigneurs de Tanzac, Briagne, &c.

VII. Guillon de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Piſany, épouſa *Marguerite Ardillon*, Dame de Saint-Jus, Rioux, Broule, Saint-Carlais & la Grillac, dont : — 1. Elie, mort ſans enfans ; — 2. Arnaud, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Saintes ; — 3. & Lambert, qui ſuit.

VIII. Lambert de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Piſany, épouſa *Anne de Montolieu*, Dame de Loubec & de Rouffiac, & en eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Marie, femme d'*Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Faux, dont deſcendent *François de Sainte-Hermine*, Chef-d'Eſcadre, & l'Abbé *de Sainte-Hermine*, ci-devant Aumonier de la Reine ; — 3. & Analaïde, mariée à *Pierre de Bremond*, Comte d'Ars.

IX. Jean de Rabaine, II. du nom, épouſa 1°. *Françoiſe de Sainte-Hermine*, ſœur d'*Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Faux ; & 2°. *Louiſe de Pons*, ſœur de *Gui*, Marquis *de Pons*. De celle-ci il eut :

X. Jean de Rabaine, III. du nom, marié à *Eliette Foureſtier*, dont ſont iſſus : — Yvon, qui ſuit ; — & Chardon, ſuivant leur contrat de partage, de la ſucceſſion de leurs pere & mere, en date du 26 Janvier 1497.

XI. Yvon de Rabaine, I. du nom, épouſa *Marie de Sanſac*, fille de *Jean*, Comte *de Sanſac*, & de *Marie du Repaire*. Ils teſterent le 4 du mois de Juillet 1519, & laiſſerent :

XII. Jacques de Rabaine, marié à *Perrette de Beaumont*, dont : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Paul ; — 3. & Antoinette de Rabaine. Ils partagerent entr'eux leur ſucceſſion le dernier Février 1578.

XIII. René de Rabaine, épouſa *Marie Gombaud*, fille de *Philippe*, Seigneur de Tanzac, & de *Louiſe de la Perſonne*, Dame de Champfleury. Il en eut : — 1. René, dont la poſtérité dura peu, & s'eſt éteinte ; — 2. Paul, qui ſuit : il partagea avec ſon frere aîné, le 31 Août 1602 ; — 3. & Françoiſe, mariée, & morte ſans enfans.

XIV. Paul de Rabaine, I. du nom, Seigneur de Tanzac, Briagne & Uſſon, épouſa 1°. *Diane Stuern* ; 2°. *Louiſe de Beaumont*, fille de *Jacques*, dont deſcend *Léon de Beaumont*, Evêque de Saintes ; & 3°. *Jeanne de Ranſanne*. Les enfans du premier lit furent : — 1. Jean, qui eut en partage la Terre d'Uſſon, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de Jean de Rabaine, mort âgé de 17 ans ; — 2. Jeanne, mariée à *Charles de Sennecterre*, Marquis de Saint-Victour & de la Tour-Brillac, dont deſcend le feu Maréchal *de Sennecterre*, Ambaſſadeur auprès du Roi de Sardaigne ; — 3. Marie, Religieuſe de Sainte-Urſule à Bordeaux. Les enfans du ſecond lit ſont : — 4. Jean, qui

ſuit ; —— 5. CHARLES, Capitaine de Carabiniers, mort au ſervice du Roi, ſans avoir été marié. Du troiſieme lit vint : — 6. JEANNE DE RABAINE, mariée à *François du Souchet*, Seigneur de la Biguerie, &c.

XV. JEAN DE RABAINE, IV. du nom, Seigneur de Briagne, Tanzac, & autres lieux, épouſa *Renée de Vildon*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Ronſenac & de Malberchie en Périgord, & de *Renée de Barbeziers*, dont : — 1. PAUL, qui ſuit ; —— 2. JACQUES, Lieutenant de Grenadiers, tué au ſiége d'Oudenarde, âgé de 32 ou 33 ans ; — 3. & MADELENE, mariée à *François de Monſerand*, Chevalier, Seigneur de Coux, de Guignardiere & de la Sipiere en Poitou, morte, ſans enfans, le 12 Mars 1754, âgée de 103 ans.

XVI. PAUL DE RABAINE, II. du nom, Seigneur de Briagne, épouſa *Antoinette Perry*, veuve de *François Dauthon*, Chevalier, Seigneur de la Sabliere, qui lui porta en mariage la Terre de la Roche-Genouillac en Limouſin, dont : — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit ; — 2. CHARLES, marié à *Françoiſe Vigier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Durfort, &c. & de *Catherine Ancelin*, de laquelle ſont iſſus un garçon & quatre filles, ſçavoir : — CHARLES ; — MARIE ; — CATHERINE ; — MADELENE ; — & MARIE-ROSE DE RABAINE ; — 3. MARIE, femme de *François Paſquet*, Seigneur de Lage en Limouſin, dont une fille, mariée à *Charles de Beaupoil-Saint-Aulaire* ; — 4 & 5. MARIE-MADELENE & JEANNE, Religieuſes de Fontevrault à Fontaine en Périgord, où la plus jeune a été continuée Prieure pendant 18 ans, & eſt morte en Décembre 1755, âgée de 64 ans ; & ſa ſœur aînée, en 1747, âgée de 72 ans.

XVII. JEAN-PAUL DE RABAINE, Chevalier, Seigneur de la Roche-Genouillac, Tanzac, Perſond & Saint-Mathieu, épouſa *Marie-Eliſabeth de Planche*, fille de *Jean-Hugon*, ancien Jurat de Bordeaux, & de *Marie-Marguerite Bonnaudin*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, né le 30 Avril 1711, ancien Curé & Prieur d'Oriolles en Saintonge, enſuite d'une autre Cure, dont il s'eſt démis en 1758 ; & Directeur des Dames de la Trinité à Paris en 1760 ; — 3. FRANÇOISE-DOROTHÉE ; — 4. JEANNE ; — 5. & CATHERINE.

XVIII. FRANÇOISE DE RABAINE, Chevalier, né le 18 Janvier 1710, ſervit dans la Gendarmerie, ſe retira avec Commiſſion de Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, & eſt mort le 31 Août 1753, âgé de 45 ans, laiſſant de *Marie de Barbarin-de-Verac*, ſon épouſe : — CHARLES, né au Château de la Roche-Genouillac, en Limouſin, le 3 Septembre 1743 ; — & FRANÇOIS-GASTON, né au Château de Goualet en Poitou, le 31 Mars 1747.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de ſix coquilles de Saint-Michel, 3, 2 & 1.* Supports, *deux levrettes.*

RABASSE. Ce nom en Provençal ſignifie *True.*

C'eſt celui d'une Famille originaire de la Province de Dauphiné, laquelle paſſa dans le Comté Venaiſſin & de-là à Aix, où elle a donné ſucceſſivement ſix Procureurs-Généraux au Parlement de cette Ville. Elle ne ſubſiſte plus que dans un mâle, vivant ſans alliance. Les armes : *d'azur, au château d'argent, compoſé de cinq tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres ; & celle-ci que leur voiſine, en décroiſſant, accompagnée en pointe d'une truſe auſſi d'argent.* Voyez l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 275.*

* RABAT : Terre & Seigneurie au pays de Foix, Diocèſe de Pamiers, qui eſt la premiere Baronnie des Etats de ce pays.

Elle a été le partage d'une branche cadette des anciens Comtes *de Foix*, iſſue de *Loup de Foix*, Seigneur de Saverdun, qui vivoit en 1229, & duquel deſcendoit, au XIe degré, *Henri-Gaſton de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Maſſat, en faveur duquel LOUIS XIV, étant encore mineur, ſous la Régence de la Reine, ſa mere, érigea la Baronnie de *Rabat* en *Comté*, en conſidération de *ce qu'il étoit venu de la grande & renommée lignée des Princes-Comtes de Foix, lui permettant, & à tous ſes ſucceſſeurs, de porter le titre de Comte.* Il y établit

deux foires par an, l'une le 16 Août, l'autre le 25 Novembre, & un marché tous les Jeudis.

Le Comte *de Rabat* avoit épouſé *Jeanne de Pardaillan-de-Gondrin*, dont, entr'autres enfans : — François-Gaston de Foix, Comte de Rabat, dit *le Comte de Foix*, reçu, le 1 Octobre 1689, Chanoine honoraire du Chapitre Abbatial de Foix. Il fut marié 1°. avec *Marie-Jacqueline d'Antiſt*, Dame de Manſan & de Saint-Plancard ; 2°. avec *Claude du Faur-de-Saint-Jorry* ; & 3°. avec *Dorothée-Théodore de Poudenas-de-Villepinte*. Il n'a laiſſé que trois filles, ſçavoir, du premier lit : — Jeanne-Rose de Foix, mariée à *Jean-François*, Marquis *de Caſtelnau* & de la Loubere ; du ſecond lit : — Angélique-Césarine de Foix, mariée au Marquis *de Capelle*, laquelle obtint de jouir proviſionellement du Comté de Rabat ; & du troiſieme lit : — Louise-Charlotte de Foix, mariée, le 15 Juillet 1714, à *Jean-Honoré*, Marquis *de Sabran*, Chambellan du Duc d'Orléans, Régent, dont — *Elzéar-Gaſton-Louis de Sabran*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, marié à *Agathe de Coëtlogon*, de laquelle il a laiſſé — *N...*, dit *le Comte de Sabran-de-Foix*, né en Novembre 1742, Guidon des Gendarmes, marié, en Février 1762, à *N... Coſte de Champeron*. Dictionnaire des Gaules, *Tome VI.*

RABIERS : Famille connue, depuis le XVe ſiécle, en Provence.

Louis de Rabiers y acquit les Terres de Châteauredon, Verrayon, du Plan, Pont-Julien & la Baume. Il ſe ſignala, ſous Louis d'Anjou, III. du nom, Comte de Provence, dans le commandement des troupes contre les Savoyards, qu'il chaſſa des Vallées d'Annot. Ce Prince, en reconnoiſſance de ſes ſervices militaires, lui donna les armes, que cette Famille porte encore aujourd'hui, qui ſont : *de gueules, au dextrochere d'argent, mouvant de ſeneſtre, empoignant trois tourneſols d'or.* Pour cri de guerre : *Victoria.* Elle portoit auparavant : *de ſable, à une rave d'or.*

Cette Famille ſubſiſte dans Gaspard de Rabiers, III. du nom, Seigneur de Châteauredon, la Baume & Pont-Julien, marié à *Urſule de Villeneuve-Barreme*, dont quatre fils & deux filles. — L'aîné eſt Officier dans les Armées du Roi ; — le ſecond, appellé François de Rabiers, a été Page du Roi ; — le troiſieme l'a été de feu Madame la Dauphine ; — le quatrieme, Seigneur de la Peloniere, a ſervi dans le Régiment de Mailly ; — les deux filles ont été reçues ſucceſſivement à Saint-Cyr. Voyez l'*Hiſtoire héroïque de Provence*, *Tome II*, *p.* 278.

* RABODANGES : Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèſe de Sées, qui portoit autrefois le nom de *Culey-ſur-Orne*, & fut érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Rabodanges*.

Anne d'Oillençon la porta en mariage, le 4 Août 1568, à *François de Rabodanges*, Seigneur de Crevecœur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Nous ne dirons rien actuellement ſur cette Maiſon, attendant un *Mémoire*, que nous inſérerons en ſon rang dans le Supplément.

RABOT, en Dauphiné.

Jean Rabot, Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, ſous les regnes de Louis XI & de Charles VIII, exerça divers emplois, fut Conſeiller au Grand-Conſeil le 6 Octobre 1490, puis Maître des Requêtes en 1492, Intendant de Juſtice au Royaume de Naples lors de la conquête ; fait priſonnier dans la révolte de Naples, & conduit à Bénévent, en fut retiré par le Roi, qui paya 10 mille florins d'or pour ſa rançon. Il fut envoyé enſuite en Allemagne, en Bretagne & en Eſpagne ; & mourut à Avignon, laiſſant :

Bertrand Rabot, Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, mort en 1533, ayant eu : — 1. Laurent, qui ſuit ; — 2. Claude, Seigneur de Beuffieres, Conſeiller du Roi, & Maître des Comptes en Dauphiné ; — 3. Guillaume, Seigneur d'Eſpernoul, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers ; — 4. & autre Guillaume, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie.

Laurent Rabot, Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, échangea ſa Terre d'Uppie pour celle d'Illins, avec *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois. Il fut un des plus ſçavans Juriſconſultes de ſon tems, & eſt l'Auteur des excellens Commentaires ſur *Gui Pape*. Le Parlement de Grenoble le députa pour compiler les Ordonnances Locales, qu'on obſerve encore en Dauphiné. Il mourut Doyen des Conſeillers en 1572, & avoit épouſé, en 1530, *Méraude d'Aurillac*, fille unique & héritiere de *Falco d'Aurillac*, premier Préſident au même Parlement de Grenoble. Leurs enfans furent: — 1. Falco, qui ſuit; — 2. & Ennemond Rabot, Seigneur d'Illins, premier Préſident au Parlement de Dauphiné le 20 Octobre 1580, marié à *Anne de Bellievre*, fille de *Jean*, Seigneur de Hautefort, auſſi premier Préſident du Parlement de Grenoble, dont, pour fille unique, — Anne Rabot, Dame d'Illins, mariée à *Chriſtophe de Harlay*, Comte de Beaumont, Bailli du Palais, & Ambaſſadeur en Angleterre.

Falco Rabot-d'Aurillac, héritier de ſon ayeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut Seigneur de Veycilieu, &c. & eut d'*Ennemonde de Loras*, ſa femme, entr'autres enfans:

Laurent Rabot-d'Aurillac, Seigneur de Veycilieu & de Fontaines, Conſeiller au Parlement de Grenoble, marié, en 1608, à *Marguerite de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, Préſident au même Parlement, dont: — 1. Jean, Seigneur de Beuffieres & de Veycilieu, Avocat-Général au même Parlement, où il fut reçu le 5 Mai 1645; — 2. François, Seigneur d'Aurillac; — 3. Pierre, Seigneur de Mezieu, Conſeiller audit Parlement; — 4. Joachim, Chevalier de Malte; — 5. Joseph; — 6. & Virginie, femme d'*Humbert de Lionne*, Seigneur de Glandevès, Conſeiller d'Etat, & Doyen de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Les armes: *d'or, à cinq pals flamboyans de gueules, deux mouvans du chef & trois de la pointe; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or, lampaſſé de gueules.*

RABUTIN: Maiſon des plus anciennes de Bourgogne.

Mayeul, le premier, dont il ſoit fait mention, vivoit en 1147. — Jean Rabutin, Seigneur d'Epiry, épouſa, en 1360, *Marie de Balore*, fille unique & héritiere de *Philippe*, Seigneur de Balore. Depuis cette alliance, les Seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celles de *Balore*.

La branche aînée de cette Maiſon a fini dans les enfans de Celse-Bénigne de Rabutin, tué, à l'âge de 30 ans, le 22 Juillet 1637, à la deſcente des Anglois dans l'Iſle de Ré, où il commandoit l'eſcadron des Gentilshommes volontaires, ne laiſſant qu'une fille, — Marie de Rabutin, morte en 1696, femme de *Henri*, Marquis *de Sevigné*.

La branche de Bussy-Rabutin a commencé à François de Rabutin, Baron de Buſſy, d'Epiry, fils puîné de Christophe de Rabutin, I. du nom. On le croit Auteur des Mémoires, ſous le titre des *Commentaires des guerres de la Gaule Belgique*, entre le Roi Henri II & Charles-Quint.

Cette Maiſon a donné des hommes de mérite & de réputation. Christophe de Rabutin, II. du nom, dans la branche aînée, fut un des plus braves Seigneurs de ſon tems, & ſe fit une réputation glorieuſe, par les bons ſervices qu'il rendit au Roi Henri IV en diverſes occaſions. Il fut tué malheureuſement à la chaſſe par un de ſes meilleurs amis. *Jeanne-Françoiſe Fremiot*, ſon épouſe, Dame recommandable par ſes vertus, fut Fondatrice de l'Ordre de la Viſitation. — Amé de Rabutin, tué à l'affaire de Beauvais en 1472, aima l'honneur & la vertu, ſe diſtingua, par ſon courage & ſa généroſité, dans les tournois & à la guerre; & fut un Gentilhomme des plus accomplis de ſon tems. — Roger de Rabutin, Comte de Buſſy, Meſtre-de-Camp de la Cavalerie légere de France, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſe fit connoître, dans le XVIIe ſiécle, par ſa valeur, & encore plus par ſes Ecrits, qui firent bruit dans le monde. Voyez *Moréri*, au mot Rabutin.

Les armes: *à cinq points d'or, équipolés à quatre de gueules.*

RACAPÉ,

RACAPÉ, en Anjou : Famille qui a formé plusieurs branches.

Michel de Racapé, Seigneur du Menil, de Magnane & de Brezel, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut maintenu dans sa *noblesse*, depuis l'an 1415, avec René de Racapé, son frere, Seigneur de la Brisaie, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Tours, du 19 Juillet 1668. De son premier mariage, accordé au mois d'Avril 1652, avec *Geneviéve Cornuau*, sortirent : — Henri-François, qui suit ; — & Gabriel-Augustin de Racapé-du-Menil, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi.

Henri-François de Racapé, Ecuyer, obtint la réunion & l'érection en titre & dignité de *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1701, registrées au Parlement en 1702, des Seigneuries du *Menil*, de *Magnane*, de *Brezel*, de *Bressaut*, de *Taigné*, &c. Il fut pourvu de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage d'Angers en 1699, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant plusieurs années. De son mariage, accordé en 1693, avec *Anne-Marie Milet*, fille de *Nicolas Milet*, Ecuyer, Seigneur de Naumare, sont issus : — Michel-Henri-Augustin, né en 1694 ; — & Anne-Thérese-Henriette de Racapé. Voyez l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. II*, *p.* 451.

Les armes : *de sable, à six roquets ou rocs d'échiquier d'argent à l'antique, posés* 3, 2 & 1.

RACHAIS, en Dauphiné. Cette Famille, s'il en faut croire un *Mémoire* envoyé, dont nous avons déja fait usage dans le *Tome VII* de notre premiere édition, *p.* 397, est sortie du Frioul vers la fin du VIIIe siécle, lors d'une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du tems des Rois Lombards.

Il y a encore en Lombardie une Famille de *Racheti*, qui porte les mêmes armes que celle de Rachais qui subsiste dans le Viennois. Celle-ci a été connue dans le Gréfivaudan à la fin du XIe siécle, ainsi qu'on le voit par plusieurs actes de vente passés par des Rachais, & qu'on trouve dans les Chartes du Prieuré de Domaine, Bourg auprès de Grenoble.

I. Le plus ancien de cette Famille, dont on tire la descendance en ligne directe, est Jean de Rachais, qualifié *Damoiseau* dans des reconnoissances passées en sa faveur, au lieu de Montferrat en Dauphiné, en 1318. Il eut pour enfans : — Pierre, qui suit ; — & Béatrix, mariée à *N... Ancelin de Boczozel*, Damoiseau, dit *des Vernays*, qui lui fit une donation le 18 Novembre 1336.

II. Pierre de Rachais prêta hommage à Charles, Dauphin de France, le 10 Mai 1350, dans lequel il a aussi la qualité de *Damoiseau*. De son épouse, dont le nom est ignoré, il eut : — Jean, qui suit ; — & Raimond, Prévôt de la Cathédrale de Die, qui testa en 1361.

III. Jean de Rachais, II. du nom, aussi qualifié *Damoiseau* dans des reconnoissances passées, en sa faveur, en 1372, épousa *Jeanne de Tournier*, d'une Famille noble du lieu de Marsanne en Dauphiné, éteinte aujourd'hui. Leurs enfans furent : — Guillaume, mort sans postérité ; — Antoine, qui suit ; — & une fille, mariée à noble *Artaud d'Hemerat*.

IV. Antoine de Rachais épousa, en 1424, *Antoinette Bergier*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Genis en Savoie. La même année, les habitans de Montferrat passerent un hommage-lige en sa faveur. Il fut compris au nombre des *Nobles*, dans une revision des feux, en 1426 ; testa le 24 Mai 1428, fit un codicille en 1431, & laissa de son mariage :

V. Pierre de Rachais, qui transigea, le 19 Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, sur la succession de Raimond de Rachais, son grand-oncle. Il avoit épousé *Aymare de Bellegarde*, sœur de *Philippe de Bellegarde*, dont :

VI. Antoine de Rachais, II. du nom, qualifié fils de Pierre dans une reconnoissance passée, le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat. Il épousa *Jeanne de Rogemont*, qu'il nomme dans son

teſtament du 19 Octobre 1518, & en eut : — Bernardin, qui ſuit ; — & Philippe, Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, qui fit réparer cette Abbaye, où l'on voit, en pluſieurs endroits, les armes de ſa Famille.

VII. Bernardin de Rachais fut marié en 1522, &, la même année, il y eut des reconnoiſſances paſſées en ſa faveur, dans leſquelles il eſt porté que les mêmes fonds avoient été reconnus en faveur d'Antoine de Rachais, ſon pere. Il laiſſa quatre enfans, ſçavoir : — 1. Georges, qui ſuit ; — 2. Claude ; — 3. Pierre, Prêtre, qui fit une donation à Georges, ſon frere, en Janvier 1553 ; — 4. & Guillemette, mariée à noble *Philibert Chanſonet.*

VIII. Georges de Rachais contracta mariage, le 10 Janvier 1535, avec *Antoinette de Sautereau*, fille de noble *Jacques de Sautereau*, & de *Françoiſe d'Avalon.* Il teſta le 23 Février 1557, & laiſſa : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Benoît, auteur de la branche des Seigneurs de Montferrat, rapportée ci-après ; — 3. Gaſpard, Chanoine de Saint-Chef à Vienne en Dauphiné ; — 4. Jean, Chanoine de Notre-Dame de Lille ; — 5 & 6. Antoine & Georges, Chevaliers de Malte ; — 7. Jeanne, Religieuſe à Montfleury de Grenoble ; — 8, 9 & 10. Anne, Claudine & Isabeau.

IX. Claude de Rachais épouſa, le 17 Janvier 1578, *Bonne Paſcal*, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Préſident pour le Roi au Sénat de Chamberi, & d'*Ennemonde Soffrey.* Il teſta le 15 Février 1602, & eut pluſieurs enfans ; ſçavoir : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. François, marié à *Olimpe Armand*, veuve de Sébastien de Rachais, ſon parent ; — 3. Claude, qui ſervit longtems dans les Armées du Roi, & fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ; — 4. & Marguerite, Religieuſe à Montfleury.

X. Jean de Rachais, III. du nom, Seigneur de Vernatel, épouſa, le 20 Octobre 1604, *Françoiſe du Bourg*, dont : — Jean & Pierre de Rachais. Cette branche eſt éteinte.

Seigneurs de Montferrat.

IX. Benoît de Rachais, fils puîné de Georges, & d'*Antoinette de Sautereau*, épouſa, le 1 Mars 1588, *Louiſe de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Belacueil, de Montplaiſant, & de *Méraude Rabot.* Il teſta le 17 Novembre 1589, & laiſſa pour fils :

X. Sébastien de Rachais, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le teſtament de *Louiſe de Loras*, ſa mere, du 5 Décembre 1631, & par ſon contrat de mariage, du 6 Novembre 1605, avec *Olimpe Armand*, fille de *Pierre Armand*, Seigneur de Lux, & de *Suſanne-Philiberte de Charence.* Sa femme, devenue veuve, ſe remaria à François de Rachais, Seigneur de Vernatel, & teſta en 1645. Elle eut de ſon premier lit : —— 1. Abel de Rachais, marié 1°. avec *Louiſe d'Agoult*, fille de *François*, Seigneur de Chanouſſe, & d'*Anne d'Autanne*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. avec Demoiſelle *N... de Calignon*, dont deux fils, & pluſieurs filles, Religieuſes. — L'aîné des garçons épouſa la ſœur du Préſident *de Barral*, & mourut ſans enfans, laiſſant la Terre de Montferrat à ſon beau-frere. — Le ſecond fils d'Abel mourut auſſi ſans poſtérité ; & du ſecond lit : — 2. Sébastien, qui ſuit ; — 3. Antoinette, Religieuſe à Montfleury ; — 4. Isabeau, mariée à noble *Claude Dumas*, Seigneur de Charconne ; — 5. Politienne, Religieuſe à Montfleury ; — 6. & Marie, femme de noble *Jacques Mitallier de la Tour-du-Pin*, dont le fils eſt mort ſans poſtérité.

XI. Sébastien de Rachais-de-Montferrat & de la Chabaudiere, épouſa 1°. *Marie de Porte-de-Mollaron*, morte ſans enfans, qui fit héritier ſon mari ; & 2°. au mois de Février 1676, Demoiſelle *Catherine d'Eſpinace*, fille de *Luc d'Eſpinace*, Seigneur de Baſſe, & de *Marie de Regnauld-de-Chaloz*, dont, pour fils unique :

XII. François de Rachais, Seigneur de Mollaron, Liergues, &c. marié, en 1711, à Demoiſelle *Etiennette-Thereſe de Falcoz-de-Malval*, dont : — 1. Sébastien, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au ſiége de Prague en 1742 ; — 2. Hugues, qui ſuit ; — 3. Antoine-

JUSTIN, d'abord Chanoine à Saint-André de Vienne; — 4. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, élu Doyen du noble Chapitre de Saint-Chef en 1743; — 5. CLAUDE-POLYCARPE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit *le Chevalier* DE RACHAIS: il fut le premier qui, en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'assaut à la prise de Prague; & fut blessé, l'année suivante, à la défense de cette place; — 6. & MARIE-THÉRESE, Religieuse aux Dames de Saint-André-le-Haut à Vienne.

XIII. HUGUES DE RACHAIS, Chevalier, Seigneur de Liergues, Mollaron, &c. a aussi servi dans le Régiment de Piémont, & a épousé, en Mars 1748, Demoiselle *Françoise-Gasparde de Galian-Cleret*, dont: — 1. ANTOINE-LOUIS DE RACHAIS, né en Novembre 1748; — 2. MARIE-GABRIELLE-FRANÇOISE, née en 1750; — 3. & MARIE-MARGUERITE, née en 1751.

Cette Famille est alliée à plusieurs bonnes Noblesses du Dauphiné. Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampassé de gueules.*

* RACHE, dans la Flandre-Wallone, Diocèse d'Arras.

Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison de *Bergh Saint-Vinox*, dont il y a eu, en 1418, un Grand-Veneur de France, dans la personne de JEAN DE BERGH, Seigneur de Cohen. De lui descendoit:

EUGÈNE DE BERGH, créé *Prince de Rache* par CHARLES II, Roi d'Espagne, qui érigea *Zétrud*, premiere Baronnie du Comté de Namur, en *Principauté*, sous le nom de *Rache*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du 31 Décembre 1681, registrées le 30 Janvier 1682. Il fut fait Chevalier de la Toison d'or le 9 Octobre 1687, & mourut sans postérité.

PHILIPPE-IGNACE DE BERGH, Prince de Rache, petit-fils aîné de PIERRE I, frere puîné d'EUGÈNE, obtint, avec sa femme, & leurs héritiers mâles & femelles, l'union de la Terre de *Boubers* en Artois, au Comté de Rache, en *Principauté*, par Lettres de LOUIS XIV, du mois d'Avril 1701. Il avoit épousé, en 1683, MARIE-FRANÇOISE DE BERGH, niéce d'EUGÈNE, & fille de GABRIEL-ALEXANDRE, Baron de Zétrud. Leur fille aînée, LOUISE-ALPHONSINE DE BERGH, Princesse de Rache, mourut en Septembre 1713, ayant été mariée à *Louis*, Comte *de Montesquiou*, neveu du Maréchal *de Montesquiou*.

MARIE-JOSEPHINE-ISABELLE DE BERGH, sœur puînée & héritiere de LOUISE-ALPHONSINE, épousa, le 24 Avril 1715, son oncle paternel, JEAN-JOSEPH, Vicomte DE BERGH, devenu, par ce mariage, Prince de Rache, & remarié à *N... de Créquy-Canaples*. Du premier lit sont issus quatre fils & quatre filles, l'une desquelles, — MARIE-ANDRÉE-JOSEPHE DE BERGH-DE-RACHE, mariée, en 1734, à *Louis-Albert-François-Joseph*, Comte *de Houchin*, fils de *Louis-François-Joseph*, Marquis *de Houchin*, & de *Marie-Thérese-Josephe de Thiennes*. Voyez BERGHES, *Tome II.*

* RACONIS, en Piémont.

Les Seigneuries de Raconis, de Pontcallier, de Mallebrune & de Château-Regnier en Piémont, furent données en apanage par *Louis de Savoie*, Prince d'Achaye, à son fils *Louis de Savoie*, bâtard d'Achaye. Ses services engagerent le Duc *Amé* VIII, à lui donner, l'an 1433, la Ville & Château de Cavours à la réserve de la souveraineté, & ils lui méritèrent l'Ordre du Collier & la dignité de Maréchal de Savoie. Cette branche, après environ 150 ans, s'est éteinte. *Bernard*, Comte de Raconis, le dernier de cette Maison mourut sans postérité, vers l'an 1585, Chevalier de l'Annonciade, & Capitaine des Archers de la Garde du Duc *de Savoie*. Voyez, pour les degrés de cette branche éteinte, les Généalogies historiques des Maisons souveraines d'Italie, *p.* 119.

Les armes: DE SAVOIE, *au bâton d'azur brochant sur le tout.*

* RADEPONT, en Normandie, à quatre lieues de Rouen: Fief de *Haubert* qui releve du Roi, & est partagé, depuis long-tems, en deux demi-fiefs: chacune de ces moitiés a le droit de présenter successivement à la Cure du lieu; mais il y en a une des deux qui emporte avec elle le

titre de *Châtellenie de Radepont*; celle-ci a, outre cela, le droit de préſenter ſeule à la Cure de Fleury-ſur-Andelle.

La Terre & ancienne Baronnie de RADEPONT eſt entrée, en 1503, dans la Maiſon DU BOSC, (originaire de Bourgogne, & établie en Normandie depuis le XIIe ſiécle), par le mariage de LOUIS DU BOSC, II. du nom, Seigneur d'Eſmendreville, &c. avec *Marie des Planches*, Dame de Fleury-ſur-Andelle, de Radepont & de Bourneville, comme on le verra ci-après au XIIIe degré.

Un nouveau Mémoire dreſſé ſur titres, nous apprend que cette Maiſon, dont l'origine n'avoit point été recherchée juſqu'à préſent, par aucun de nos célebres Généalogiſtes, entr'autres par le Pere *Anſelme*, qui en a donné la Généalogie dans ſon Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, & dont le Chevalier *de la Roque* a parlé avec tant d'avantages au Chapitre 46 de ſon Traité de la Nobleſſe, *p.* 163, au ſujet du célebre Privilége attaché à cette Maiſon, dans lequel elle fut confirmée en différens tems, & notamment par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, de l'an 1644, eſt enfin parvenue à recouvrer, dans divers Chartriers des Maiſons qui lui ſont alliées, pluſieurs titres originaux, d'anciens manuſcrits & de vieilles Généalogies, qui ſervent à conſtater l'ancienneté de ſa nobleſſe, ſon origine, ſes alliances & ſes ſervices rendus depuis pluſieurs ſiécles. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui en deux branches principales.

La premiere, dans les Marquis *de Romagnan*, qui ont donné une quantité de Grands Maréchaux & de Chanceliers de Savoie, & pluſieurs autres Officiers de diſtinction à cette Couronne, où elle a contracté les alliances les plus illuſtres.

La ſeconde, dans le Marquis DE RADEPONT, Colonel d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, préſenté en Cour, ſur les preuves juſtificatives de ſa nobleſſe ancienne, admiſes par Sa Majeſté le 26 Novembre 1775, lequel a pour frere *le Chevalier* DE RADEPONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général; & pour couſins les Seigneurs *de Vitermont*, dont l'aîné eſt Colonel d'Infanterie & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes; les deux autres freres, Capitaines de Carabiniers & de Cavalerie; & leur ſœur, mariée au Chevalier *de Bernetz-du-Bout-du-Bois*, la ſeconde des ſix Maiſons nobles de Vigon, au Diocèſe de Turin, alliée aux Maiſons de SAVOIE, de *Saluces*, & à celle deſdits Marquis *de Romagnan*; & encore le Marquis *de Bourneville*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

Comme le Pere *Anſelme* a traité amplement au vrai, d'après les titres que les Seigneurs de ce nom lui ont produits dans le tems, la Généalogie de cette Maiſon depuis MARTIN DU BOSC, compris dans le traité de paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, & l'un des 40 principaux Seigneurs qui furent donnés en ôtage à EDOUARD III, Roi d'Angleterre, par JEAN, Roi de France, fait priſonnier des Anglois, en 1356, par le Prince *de Galles*, fils du Roi, nous nous contenterons de déduire la Généalogie de cette noble race, d'après les nouvelles connoiſſances que nous avons acquiſes, juſqu'au même MARTIN DU BOSC, depuis lequel nous rapporterons ſuccintement, & en ligne directe, les ſervices rendus par cette Maiſon, juſqu'aux Seigneurs dont nous avons ci-deſſus parlé. Mais avant de paſſer à la filiation, voici un abrégé des ſervices de ceux qui n'y ſont point mentionnés.

Cinq perſonnages diſtingués, de ce nom, ſe ſont conſtitués priſonniers & rendus ôtages pour le Roi, depuis 1356, dont l'un a été décoré, ſous le Roi JEAN, de ſon *Ordre de l'Etoile*; trois ont été reçus Chevaliers de l'Ordre du Roi, dit *Saint-Michel*, dans les tems de ſa premiere vigueur, ès années 1564, 1569 & 1588; NICOLAS DU BOSC, ayeul deſdits Seigneurs DE RADEPONT, fut reçu Chevalier dudit Ordre en 1660, & confirmé en 1665. Pluſieurs de cette Maiſon ont été, depuis des ſiécles, Colonels de Régimens, Maréchaux des Camps & Armées du Roi, Aides-de-Camp des Généraux d'Armées, & Gouverneurs & Lieutenans-de-Roi de Pontoiſe, Ardres & du Comté de Guines près Calais, qu'ils ont défendues avec une réſiſtance des plus diſtinguée. Un CHARLES

du Bosc, Colonel du Régiment de Picardie, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, défendant les intérêts du Roi contre la Ligue. Un Alexandre du Bosc, s'étant jetté dans Armentieres, s'offrit généreusement, & fut le premier des ôtages donnés pour la capitulation, qui se fit le 26 Mai 1647. Un autre Alexandre du Bosc, commandant le Régiment des Gardes, & Maréchal des Camps & Armées, & un Guieffin du Bosc, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, tous deux Seigneurs de Vitermont, furent tués au premier siége de Valenciennes, du 16 Juillet 1656. Un Adrien du Bosc, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, mourut de ses blessures en 1670. Huit de cette Maison ont possédé les premiers emplois dans ce Régiment. Enfin Simon du Bosc, Prieur de Saint Martin-de-Sigey, de Saint Vigor-de-Cerisy & de Jumiége, s'acquit la plus haute réputation dans le Concile de Pise, dans le Concile Romain, & dans celui de Coutances, ce qui lui valut la permission de se servir de la Mître & autres ornemens Pontificaux, & pour les Abbés de Jumiége, ses successeurs, suivant l'ancienne Chronique de Saint-Vandrille, & l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Ledit Simon vivoit sous l'Anti-Pape Clément VII.

Généalogie de la Maison du Bosc.

I. Messire Antoine du Bosc, Chevalier, Sire de Villeneuve, Baron d'Epernay & de Basson près Auxerre, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes, de Lamare en Normandie, marié à *Ermengarde de Cluny*, fille de *Thiery*, Chevalier, est le premier de cette Maison dont on ait connoissance, ce qui est constaté par les Archives de l'Abbaye de Bourg-Achard en Normandie, fondée par ses petits-fils, l'an 1142. Il vivoit du tems du Roi de France Philippe I, & fut du nombre des hauts Chevaliers qui se croiserent pour le voyage d'outre-mer en 1096, avec *Godefroi de Bouillon*, *Robert*, Duc de Normandie, le Comte *de Toulouse* & autres, pour lequel voyage il vendit différentes Terres qu'il avoit ès pays de Bourgogne & de Berri. Il portoit pour armes : *quatre lions d'or, lampassés d'azur, sur un écusson de gueules.* Il le chargea *d'une croix échiquetée d'argent & de sable de trois traits*, pour *symbole de son association à la croisade*, où il mena cinq de ses fils. Il eut le bras percé d'outre en outre d'un trait d'arbalete, devant la ville de Nice, le 10 Juin 1097, défendue par les Sarrasins, étant à côté du Duc *de Normandie ;* & fut tué devant Jérusalem, le jour même de la prise, le 15 Juillet 1099, à l'endroit où il venoit de faire dresser un pont, & à côté de Robert du Bosc, son septieme fils. Ses enfans furent : —— 1. Thiery, qui suit ; —— 2 & 3. Gui & Hue ; —— 4. Baudouin, rapporté après son aîné ; — 5. Baudry, Chevalier, qui fit le voyage d'outre-mer, & s'attacha à Robert, Duc de Normandie, au retour de son voyage, avec lequel il fut fait prisonnier en Angleterre. Il passa depuis en France, au service de Louis *le Gros*, qui soutenoit le parti de *Guillaume de Clyton*, fils dudit Duc Robert, contre son oncle Henri, Roi d'Angleterre ; —— 6. Ernould, Chevalier, qui fit le voyage de la Terre Sainte, au retour duquel, Robert, Duc de Normandie, le fit Seigneur de Lyre, dans cette Province. Ayant épousé la querelle de *Guillaume de Clyton*, il se ligua avec *Bernaut de Glos*, son voisin, & ils fortifierent tellement leurs forteresses de Lyre & de Glos, qu'ils se rendirent en peu de tems maîtres du pays d'Ouche, sur les Anglois. Cette ligue leur ayant réussi, ils en formerent une autre avec *Guillaume de Breteuil* & *Amaury de Montfort ;* mais elle ne leur fut pas favorable, ayant été tués dans un combat particulier, par les Anglois, qui reprirent tout le pays d'Ouche, & détruisirent leurs forteresses ; — 7. Robert, Chevalier, qui fit aussi le voyage d'outre-mer, & fut tué le 15 Juillet 1099, à la prise de Jérusalem, à côté de son pere.

8. Guillaume du Bosc, Chevalier, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes & de Lamare, qui eut pour femme une Dame nommée *Aubrée*. Ses enfans furent : —— (a) Naulon du Bosc, mort, sans hoirs, en 1142 ; —— (b) Roger, qualifié *Chevalier*, dans la Charte de fondation qu'il fit avec

Naulon, ſon frere, de l'Abbaye de Bourg-Achard, où ils fonderent auſſi quatre Prébendes, pour quatre Prêtres ſéculiers, l'an 1142. Cette Charte fut ſignée de *Hugues*, Archevêque de Rouen, de 10 Evêques & de 30 Abbés, & ſcellée de leurs ſceaux. Roger, héritier de ſon frere Naulon, mort ſans enfans, ratifia de nouveau cette Charte, la même année 1142, & la fit confirmer par *Hugues*, Archevêque de Rouen, qui ôta les Prébendes aux Prêtres ſéculiers, & les fit paſſer aux Chanoines réguliers de Saint-Auguſtin, auxquels il donna la Cure de Bourg-Achard. Il n'eut de ſa femme, nommée *Mathilde*, que — Guillaume du Bosc, Seigneur de Bourg-Achard; — (c) & Henri du Bosc, Seigneur de Lamare;

9, 10, 11 & 12. Jean, Pierre, Jacques & Regnauld; - 13 & 14. Jeanne & Marie.

II. Thiery du Bosc, Chevalier, ſuivit ſon pere au voyage d'outre-mer, dont il revint en 1101, & rendit hommage de la Seigneurie de Baſſon près d'Auxerre. Sa femme fut Dame *Marie de Beauſſremont*, fille de *Gui*, Chevalier, dont il eut pluſieurs enfans. — De l'aîné eſt deſcendu, après divers degrés, Antoine du Bosc, Evêque de Beziers, Député par le Roi Louis XII, pour aſſiſter au Concile de Piſe, qui fut tranſféré à Milan en 1511. Il en eſt parlé dans le *Gallia Chriſtiana*. — Du ſecond fils de Thiery eſt ſortie une branche établie en Dauphiné, dont on n'a point de connoiſſance. — Et du troiſieme fils de Thiery, ſont deſcendus les Marquis *de Romagnan*, établis en Piémont, dont on a parlé ci-devant.

II. Baudouin du Bosc, Chevalier, quatrieme fils d'Antoine & d'*Ermengarde de Cluny*, fit le voyage d'outre-mer, avec ſon pere, après la mort duquel il repaſſa en France, avec Robert, Duc de Normandie, qui l'attacha à ſa perſonne, & lui fit don des Seigneuries de Tendos & de la Chapelle. Il fut fait priſonnier avec ce Prince, en Angleterre, où il continua ſes ſervices auprès du Duc, & y mourut en 1140. Il avoit épouſé 1°. Dame *Barbe de Mortaing*, fille de *Robert*, Comte *de Mortaing*, oncle du Duc Robert & de Guillaume *le Roux*, Roi d'Angleterre, laquelle mourut en 1127; & 2°. *Sibille de Belleſme*, fille du Comte *de Belleſme*. Du premier lit vinrent : —— 1. Baudry, qui ſuit; — 2. Renauld, Chevalier, qui porta la Banniere ſous le Roi Philippe-Auguste, & mourut à la bataille de Bouvines. Il avoit épouſé *Mathilde*, fille d'*Osbert de Cailly*, & ils tranſigerent enſemble avec les Abbé & Religieux de Saint-Ouen de Rouen, au ſujet des pâturages de la grande forêt de Selveiſons, mouvante du Fief de Cailly. Voyez l'Hiſtoire de cette Abbaye. Et du ſecond lit : — 3. Robert, Chevalier, qui prit le parti du Roi d'Angleterre, où il mourut en 1190. Il y avoit épouſé Dame *Adelle d'Arondel*, & en eut deux enfans, ſçavoir : — Guillaume du Bosc, Evêque de Comblain en Ecoſſe, illuſtre par ſes vertus & ſa ſcience, qui fut fait Chancelier du Royaume d'Ecoſſe, & vivoit encore ſous Alexandre, Roi d'Ecoſſe en 1215, qui le confirma dans ledit office de Chancelier; —— & Elisabeth du Bosc, mariée avec Meſſire *Amauri de Gloceſter*, Chevalier Anglois. — 4. & Guillaume, Chevalier, mort à la guerre d'outre-mer contre les Sarraſins.

III. Baudry du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, épouſa Dame *Mathilde de Moubray*, Maiſon des plus illuſtres tant en Normandie qu'en Angleterre, & en eut : —— 1. Jean, qui ſuit; —— 2. Geoffroi, marié à *Pétronille de Cailly*, avec laquelle il vivoit en 1220, qu'elle fit donation, de ſon conſentement, à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen, d'un *ſien vaſſal*, nommé *Guillaume à la jambe*, demeurant à ſaint-Jean, avec tout le Fief, par Charte ſcellée de leurs ſceaux, & qu'ils firent ſceller par pluſieurs Seigneurs, & entr'autres par Jean & Renauld du Bosc, ſes freres, *Guillaume Martel*, *Gaultier de Foulcardmont*, *Nicolas de Montigny*, *Raval de Tilleul*, *Enguerrand de Breteuil*, *Robert de Bailleul*, *Fouques d'Aſtin*, *Guillaume des Loges*, &c. —— 3. Renauld, qui ſouſcrivit à la Charte ci-deſſus; —— 4. Charles, qui fut d'Egliſe; — 5. Childeric, marié à *Marthe de Craon*, dont on ne lui connoît point d'enfans; — 6. & Odon, Chevalier, marié à *Gillette du Gueſclin*, dont on ignore la poſtérité.

IV. Jean du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, fut fait priſonnier avec ſon frere Charles, par Henri, Roi d'Angleterre, qui confiſqua ſur eux leurs Terres & Seigneuries, parce qu'il croyoit qu'ils avoient intention de reprendre ſur lui la Terre de Lyre en Normandie, conquiſe par les Anglois, ſur Baudry & Ernould du Bosc, leurs grands-oncles; mais Jean, ayant juſtifié ſa conduite au Roi d'Angleterre, il fut réintégré dans ſes biens, & mourut en 1233. Il avoit épouſé *Alix de Braque*, dont: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Gaultier, marié à Dame *Marie du Lieul*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Robert, mort jeune; — 4. & Marie, alliée 1°. à *Jean du Lieul*, Chevalier; 2°. à *Jean d'Ennebout*; & 3°. à Meſſire *Renauld de Pavilly*, Chevalier.

V. Charles du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, mort en 1297, avoit épouſé *Jeanne de Cormeilles*, fille de *Jean*, Chevalier, d'une Maiſon alliée à celles de *Mortaigne*, *Craon*, & autres, de laquelle vinrent, —— 1. Geoffroi, qui ſuit; —— 2. Barbe, mariée à *Antoine de Hangeſt*, Chevalier; —— 3. & Adelle, femme de *Gillon de Rimbourg*, Ecuyer.

VI. Geoffroi du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Eſmendreville, Bretenys, Feſcamp, Anterou, Auton & Livet, épouſa 1°. *Marie d'Orléans*; & 2°. *Eliſabeth d'Orbec*. Du premier lit vinrent: —— 1. Simon, qui vivoit, en 1350; —— 2. Thomas, Maire de Rouen, en 1346; & du ſecond lit, pour fils unique: —— 3. Martin, qui ſuit.

VII. Martin du Bosc, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Eſmendreville, Coquereaumont, Feſcamp, Bretenys, Anterou, Auton & Livet, fut l'un des 40 principaux Seigneurs, Princes, Ducs, Comtes, Barons & Chevaliers donnés en ôtage à Edouard III, Roi d'Angleterre, par le traité de paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, pour la délivrance du Roi Jean, fait priſonnier en 1356, par le Prince *de Galles*, à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre. Il mourut en Angleterre, & avoit épouſé 1°. *Marie Muſtel*, fille de *Roger*; & 2°. *Alix de Sitteville*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans: —— Jean, qui ſuit; & du ſecond: —— Nicolas du Bosc, Premier Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, (qui étoit la ſeule du Royaume), ſucceſſivement Evêque de Bayeux, ès années 1375 & 1393, & d'Evreux en 1397 & 1398. Il reprit l'Evêché de Bayeux, & fut fait Chancelier de France ſous Charles VI.

VIII. Jean du Bosc, II. du nom, décoré, par le Roi Jean, de ſon Ordre de l'Etoile, racheta des mains des Anglois, le corps mort de Martin du Bosc, ſon pere, & ſe conſtitua priſonnier & ôtage à ſa place. Il avoit épouſé *Iſabeau Muſtel*, fille de *Jean*, morte le 18 Décembre 1378, mere, entr'autres enfans, de

IX. Guillaume du Bosc, I. du nom, Seigneur de Tendos, Eſmendreville, Coquereaumont. Il montra une valeur ſinguliere à la bataille de Roſebecq, donnée le 27 Février 1382; fut gratifié le 7 Août de la même année, par le Roi Charles VI, d'une Charte, qu'il lui donna à Saint-Médard proche Soiſſons; ſuivit le Roi dans toutes ſes guerres, & dans ſes deux voyages de Flandres; reçut en 1406, une Charte confirmative de ſon Privilége d'exemption pour Rouen, des droits d'entrée pour boiſſon; fut créé, la même année, Lieutenant-Général en Normandie, du Maître des Arbalêtriers de France; & avoit épouſé *Perronelle du Buſc*, fille de *Richard*, dont entr'autres enfans, —— Guillaume, qui ſuit; — & Guieffin, auteur de la branche des Seigneurs de Vitermont, ſubſiſtante, ainſi que nous l'avons dit au commencement de cet article.

X. Guillaume du Bosc, II. du nom, Seigneur d'Eſmendreville & autres lieux, ſe rendit ſi redoutable aux ennemis de ſon Prince, que le Roi Charles VII l'envoya en ôtage en Angleterre, où il mourut le 1 Novembre 1433, très-conſidéré des Anglois. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1410, *Perrette le Tourneur*, fille aînée de *Guieffin le Tourneur*, Seigneur de Saint-Joire; de Bauquierville, & de feu *Guillemette Grente*, fille d'*Adrien*, dont, entr'autres enfans:

XI. Robert du Bosc, I. du nom, Seigneur d'Eſmendreville & autres lieux, nommé dans ſes premiers actes Robinet, Robin, puis Robert; ſervit de ſon corps & de ſes biens le Roi dans ſes guerres, & vécut fort vieux. Il

avoit épouſé *Jeanne de Cormeilles*, fille & héritiere de *Louis*, dont, entr'autres enfans : — GUILLAUME, Pannetier du Roi LOUIS XI, & auteur de la branche des Seigneurs du Meſnil-Eſnart; —— & LOUIS, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs de Radepont.

XII. LOUIS DU BOSC, I. du nom, Seigneur d'Eſmendreville, du Meſnil-Saint-Joire & autres lieux, Echanſon ordinaire des Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, & Vicomte de Leau de Rouen, dans des tems de troubles, avoit épouſé *Jacqueline le Gouppil*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

XIII. LOUIS DU BOSC, II. nom, Seigneur d'Eſmendreville & autres lieux, qui ſe diſtingua, ſous FRANÇOIS I, à la bataille de Marignan, en 1515, & fut fait priſonnier à celle de Pavie, en 1523. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Août 1503, *Marie des Planches*, Dame de Fleury-ſur-Andelle, de Radepont & de Bourneville, fille de *Jean des Planches*, & de *Madelene d'Orbec*. Il mourut le 19 Octobre 1551, laiſſant, entr'autres enfans :

XIV. LOUIS DU BOSC, III. du nom, Seigneur d'Eſmendreville, Fleury-ſur-Andelle, du Meſnil-Saint-Joire, du Fief noble des Poids-aux-Laines, en la Vicomté de Rouen, Seigneur, Patron & Châtelain de Radepont, qui épouſa, par contrat du 16 Août 1537, *Jeanne Surreau*, Dame de Bondeville & de Malaulnay, fille de *Robert*, & de *Catherine de Blanc-Bâton*, dont, entr'autres enfans :

XV. ROBERT DU BOSC, II. du nom, Seigneur, Patron & Châtelain de Radepont, Fleury-ſur-Andelle, Bondeville, &c. qui ſervit dans les guerres de ſon tems, & épouſa, par contrat du 8 Novembre 1574, Damoiſelle *Marie de Briqueville*, fille aînée de *François de Briqueville*, & de Dame *Françoiſe de la Luzerne*. Ils ont eu, entr'autres enfans, pour fils aîné :

XVI. LÉONOR DU BOSC, I. du nom, Chevalier, Baron de Radepont, Fleury, &c. qui obtint, pour les importans ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, la confirmation de ſon ancienne Charte de franchiſes pour Rouen; & épouſa, le 29 Mars 1610, *Marie de Gonnelieu*, fille de *Jean de Gonnelieu*, Chevalier, Vicomte de Pernin, & de *Madelene de Bourbon-Rubempré*, belle alliance pour la Maiſon DU BOSC, dont : —— 1. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Fleury*, tué au ſiége d'Aire en Artois en 1676, étant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes; —— 2. NICOLAS, qui ſuit; —— 3. & MARGUERITE DU BOSC, Dame d'honneur de la Reine de France, & femme de *Jean de Beaulieu*, Baron de Béthomas, Seigneur d'Aſpremont & de Richebourg, laquelle fonda les Pénitens de Louviers.

XVII. NICOLAS DU BOSC, I. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron, Châtelain & Patron de Radepont, Fleury, Bondeville, le Houlmé, Malaulnay, Anquetierville, Meſnil-ſous-Saint-Joire, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, fut décoré du Collier de l'Ordre du Roi, dit de *Saint-Michel*, en 1660, tant pour ſes ſervices perſonnels, que pour ceux de ſon frere & de ſes ayeux; fut du nombre de ceux dont les preuves de nobleſſe furent reviſées, & il fut conſervé audit état en 1665. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1663, *Marguerite Roque-de Varengeville*, Dame du Pleſſis-le-Mouchel & autres lieux, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Varengeville, &c. Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Secrétaire des Commandemens, Maiſon & Finances de S. A. R. MONSIEUR, Duc d'Orléans, fils de France, frere unique du Roi LOUIS XIV, & de feu Dame *Anne Rouillé*, & ſœur de *Jacques Roque-de-Varengeville*, Ambaſſadeur de France à Veniſe; celui-ci pere de *Jeanne-Angélique Roque*, femme du Maréchal Duc de *Villars*. De ce mariage ſortirent, entr'autres enfans : — NICOLAS, Seigneur de Fleury, marié à *Françoiſe de Boniſſent*, laquelle étoit veuve en 1709; — & LÉONOR, qui ſuit.

XVIII. LÉONOR DU BOSC, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron-Châtelain & Patron de Radepont, Fleury, Bondeville, le Houlmé, Anquetierville, Malaulnay, Meſnil-ſous-Saint-Joire, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, Querqueſalle, Pont-de-Vis, Launay, Maimbleville, Epagne, Treham, la Chapelle-Becquet, le Bocquenſé, le Pleſſis, Beaumoncel, Aubigny, Cahagnes, Conflais, Léguillon, Suhard, la Motte, Vicomte d'Eſquey, a épouſé, par contrat

trat des 3 & 17 Novembre 1722, *Marie-Madelene de Novince*, Baronne d'Aubigny, Vicomteſſe d'Eſquey, Maimbleville, &c. fille & héritiere d'*Adrien de Novince*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de Dame *Eliſabeth de Mérault*. Ils ſont vivans, & ont pour enfans : — 1. JEAN-LÉONOR, qui ſuit ; — 2. CHARLES-LÉONOR, dit *le Chevalier de Radepont*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, marié depuis 1774 ; —— 3. une fille, Religieuſe aux Urſulines de Rouen ; —— & quatre autres, mariées ; la premiere à M. *Bigot de Souſmenil* ; la ſeconde, à M. *le Blond*, Baron de Sauchey ; la troiſieme, à M. le Comte *de Roncherolles* ; & la derniere à M. *Guyot-d'Anfreville*.

XIX. JEAN-LÉONOR DU BOSC, Chevalier, dit *le Marquis de Radepont*, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, par Commiſſion du 17 Mai 1772, a épouſé, de l'agrément de feu LOUIS XV & du ROI régnant, par contrat du 10 Mai 1774, haute & puiſſante Dame *Aglaé-Louiſe*, née Comteſſe *d'Eſpinay-Saint-Luc*, Chanoineſſe du Chapitre Royal, noble & ſéculier de Saint-Louis de Metz, où elle a été admiſe & reçue depuis la Réformation, fille mineure de haut & puiſſant Seigneur *Bonnaventure d'Eſpinay*, Marquis d'Eſpinay-Saint-Luc, Baron de Mézieres, Seigneur & Patron de Veaux, &c. ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, (Maiſon des plus illuſtres, qui a des alliances directes, par celle de DREUX, avec la Maiſon Royale de France, & a donné, entr'autres, un Maréchal de France, & pluſieurs Officiers diſtingués. Voyez ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome VI.*) & de défunte haute & puiſſante Dame *Urbine-Guillemette-Eliſabeth de Moy*, dont la nobleſſe eſt ſi ancienne, qu'une héritiere de la branche aînée, ayant été mariée à un Prince de la Maiſon ſouveraine DE LORRAINE, le nom de *Moy* a été la marque diſtinctive ſous laquelle les Princes de cette branche ſe ſont fait connoître.

Leſdits Seigneur & Dame, Marquis & Marquiſe DE RADEPONT ont été préſentés en Cour, de l'agrément du Roi, ſur les preuves admiſes, le Dimanche 26 Novembre 1775, & de leur mariage ſont iſſus : — 1. AUGUSTIN-LÉONOR-VICTOR DU BOSC-DE-RADEPONT, né le 29 Mai 1776 ; — 2. AGLAÉ-MARIE-MADELENE, née à Paris le 6 Juin 1775, aînée, batiſée le même jour en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice, tenue ſur les Fonts par *Bonnaventure d'Eſpinay-Saint-Luc*, ſon ayeul maternel, & par *Marie-Madelene de Novince d'Aubigny*, ſon ayeule paternelle.

Pour le détail des autres branches de la Maiſon DU BOSC, nous renvoyons à la Généalogie inſérée dans le *Tome II* de ce Dictionnaire.

Les principales alliances ſont avec les Maiſons de *Cluny*, de *Beauffremont*, de *Mortaing*, de *Belleſme*, d'*Arondel*, de *Gloceſter*, de *Moubray*, de *Craon*, du *Gueſclin*, de *Braque*, de *Hangeſt*, d'*Orbec*, du *Tot*, de *Vauquelin*, d'*Orgiſle*, de *Surreau*, de *Briqueville*, de *la Luzerne*, de *Gonnelieu*, de *Bourbon-Rubempré*, de *le Conte-de-Nonant-de-Flamanville*, d'*Amerval*, de *Sailly*, de *Mailly*, de *Rubempré*, de *Hallebout*, de *Brie-Champagne*, de *Livet*, du *Meſnil*, de *Martel*, de *Karruel-de-Mérey*, de *la Montagne*, de *Dampierre*, de *la Porte*, de *Landes*, de *Feuquerolles*, d'*Auffigny*, du *Belloy*, de *Pardillan*, du *Biez*, de *Tiercelin*, de *Cugnac*, de *Moy*, de *Croiſmare*, de *Crévant-d'Humieres*, de *Bailleul*, d'Ecoſſe, de *Bernetz de-Vigon*, de *Beaulieu-de-Béthomas*, de *la Cornuze-de-Montecuculli*, d'*Eſpinay-Saint-Luc*, de *Roncherolles*, & autres, qu'il ſeroit trop long de détailler.

Les armes : *de gueules, à une croix échiquetée d'argent & de ſable de trois traits, cantonnée de quatre lions d'or, lampaſſés d'azur.*

RADIX : Un *Mémoire* & un Arbre généalogique nous apprennent que cette Famille eſt originaire de Savoie, & qu'elle a pour auteur

ANTOINE RADIX, fils de N.... RADIX, & de *Catherine Bont*, qui fut pere de

Pierre Radix, lequel eut d'*Anne Nuby*, ſa femme, trois enfans, ſçavoir : — François, qui ſuit ; — Pierre ; — & Madelene.

François Radix, Sénateur de Chambéry en Savoie, en 1603, épouſa *Madelene Girault*, laquelle teſta le 28 Avril 1654. Leurs enfans furent : — 1. Pierre ; — 2. Denis, qui ſuit ; — 3. François ; — 4. & 5. Anne & Françoise.

Denis Radix vint s'établir à Puſignan en Dauphiné, & épouſa *Marie Courbon*, de laquelle il eut : — Jean ; — Fleury, qui ſuit ; — & Pierrette.

Fleury Radix alla s'établir à Lyon, & paſſa par les charges. Il épouſa, par contrat du 26 Février 1650, *Marie-Lucréce Tricault* ; teſta & fit ſon codicille le 12 Août 1685. De ce mariage vinrent : — 1. Fleury ; — 2. Mathieu, qui ſuit ; — 3. & Agathe.

Mathieu Radix, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, par Proviſions du 30 Juin 1725, avoit épouſé, le 27 Juillet 1698, *Geneviéve-Catherine Guillebon*, dont : — Claude-Mathieu, qui ſuit ; — & un autre fils, mort ſans alliance.

Claude-Mathieu Radix, Ecuyer, Seigneur, par acquiſition, de Chevillon & de la Ferté-Loupiere, Terres, qui ſont honorifiques, & ont appartenu à l'illuſtre Maiſon de *Courtenay* (de celle de la Ferté-Loupiere relevent 32 autres Terres), a épouſé, par contrat du 15 Mars 1727, *Marie-Eliſabeth-Geneviéve Denis*, & eſt mort le 29 Décembre 1732, laiſſant : — 1. Claude-Mathieu, qui ſuit ; — 2. Claude-Pierre-Maximilien Radix-de-Sainte-Foy, Miniſtre plénipotentiaire de Sa Majeſté Louis XVI, auprès du Prince de Deux Ponts ; — 3. Jacques-Louis Radix, Chanoine de Notre-Dame, & Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, — 4. Marie-Geneviéve, mariée, par contrat paſſé le 14 Décembre 1760, ſigné de leurs Majeſtés le Roi, la Reine & la Famille Royale, à *Nicolas-Auguſtin de Malbec-de-Montjoc*, Chevalier, Marquis de Briges, premier Ecuyer & Capitaine des Haras du Roi ; — 5. Marie-Charlotte, veuve de Meſſire *Jean Talon*, Conſeiller au Parlement de Paris, qu'elle avoit épouſé le 31 Janvier 1750 ; — 6. & Marie-Françoiſe, mariée, par contrat du 25 Mars 1753, à *Louis Maſſon*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, &c.

Claude-Mathieu Radix-de-Chevillon, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupiere, Chevillon, le Martrois, Belle-Fontaine, &c. Conſeiller, Tréſorier du Parlement de Paris, a partagé la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ſes freres & ſœurs, le 3 Mai 1774, & a épouſé, par contrat du 7 Juin 1759, *Marie-Thereſe du Puis-la-Garde*, morte en 17.., fille d'*Antoine du Puis-la-Garde*, Commiſſaire des Guerres, dont : — Marie-Thérese Radix de Chevillon.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, poſé ſur un rocher d'argent, tenant dans ſes deux pattes une branche de tourneſol de ſinople, fleurie d'or, accoſté au canton dextre d'un ſoleil d'or.*

RADULPH, en Normandie : Famille noble, qui remonte à

Jean Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, vivant en 1300. Il eut de *N... de Mathan*, ſon épouſe :

Arnoul Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, marié, en 1345, à *Perrette de la Riviere-de-Miſſy*, dont :

Raoul Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, qui épouſa, en 1411, *Hardine de Renuce*, & en eut :

Thomas Radulph, Ecuyer, Seigneur de Cailly, marié à *Guillemette de Saint-Germain*. Leurs enfans furent : — Artur, Ecuyer, Sieur de Cailly, qui eut une fille, mariée à *N... Turgot-de-Saint-Clair* ; — & Louis, qui ſuit.

Louis Radulph, Ecuyer, Sieur de la Lande & Patron de Meré, épouſa *N... le Vervier*, dont : — 1. Robert, mort ſans alliance ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. & Guillaume, auteur du ſecond rameau, rapporté ci-après.

Jacques Radulph, Ecuyer, Seigneur de Meré & de la Sallerie, épouſa *Anne Sallet*, de la Famille *du Repas*, & en eut :

Edmond Radulph, Ecuyer, Seigneur de Meré & de la Sallerie, Avocat du Roi à Vire, qui s'allia avec *Judith le Vayer*. De ce mariage vinrent : — Louis, qui ſuit ; — & François, rapporté après ſon aîné.

Louis Radulph, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Avocat au Parlement de Rouen, & Maître des Requêtes de la Reine, épouſa, en 1613, *Catherine du Moncel*, dont : — 1. Charles, qui ſuit ;

2. Jacques, Ecuyer, Sieur de Cailly, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Ectot, marié à *N... de Bellenger*, dont trois enfans, ſçavoir : —— François Radulph, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Ectot, qui épouſa une petite-niéce du Maréchal *de Catinat* ; —— Charles, Prêtre, Chanoine de Damvon ; — & Michel Radulph, Ecuyer, Sieur de la Sallerie, marié à *N... de Jouanne*, de la paroiſſe du Freſne ; — 3. & Michel Radulph, Prêtre, Chanoine de Damvon, & Grand-Archidiacre de Bayeux.

Charles Radulph, Ecuyer, Sieur de Leſnault, épouſa, en 1638, Demoiſelle *N... de Parfourru*, dont : — Nicolas Radulph, Ecuyer, Sieur de Leſnault, Lieutenant-Criminel à Vire, marié à Demoiſelle *le Mancel-de-Secqueville* ; — & Jacques, Ecuyer, Sieur de Beaumont, marié à Demoiſelle *de la Broize*.

Premier Rameau.

François Radulph, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meré, fils puîné d'Edmond, & de *Judith le Vayer*, Lieutenant-Criminel à Vire, vivant en 1588 & 1602, épouſa Demoiſelle *N... de Boiſyvon*. Il en eut : — Edmond, qui ſuit ; — & Robert.

Edmond Radulph, Ecuyer, Seigneur de Placy & Patron de Meré, épouſa *Renée du Hamel-de-Moulines*, dont :

Claude Radulph, Ecuyer, Seigneur de Placy & de Meré, qui préſenta à la Cure de Meré en 1709, & épouſa Marie Radulph, ſa couſine-germaine, iſſue de Robert, Ecuyer, Sieur de Blon.

Second Rameau.

Guillaume Radulph, Ecuyer, Sieur de la Vallée, fils puîné de Louis, & de *N... le Vervier*, épouſa Demoiſelle *Marguerite Sallet*, dont :

Louis Radulph, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de Berjon, allié à *Marie de Saint-Germain*. Il en eut :

Daniel Radulph, Ecuyer, Sieur de la Vallée, Seigneur & Patron de Saint-Georges d'Aulnay, marié, en 1602, à *Barbe de la Lande*, dont : — Louis Radulph, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, marié à *Radegonde de Bois-Bellenger* ; — & autre Louis Radulph, Ecuyer, Sieur du Deſert, allié avec *Marie Mauger de Cahagnes*.

De la même Famille étoit Antoine Radulph, Sous-Prieur du Prieuré du Pleſſis-Grimoult, mort & inhumé, en 1587, dans le Chœur de cette Egliſe. Il avoit été Prieur de Montſecret, Saint-Vigor, & Curé de Vaſſy.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon de même*. Notice envoyée.

RADZIWIL : Maiſon illuſtre de Pologne. Le premier, dont il eſt fait mention, eſt Nicolas Radziwil, I. du nom, qui reçut le batême en 1386.

Nicolas Radziwil, IV. du nom, un de ſes deſcendans au IVe degré, Palatin de Wilna, Grand-Maréchal & Chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de Sigismond, Roi de Pologne, qui le fit Capitaine de ſes Gardes. Il commanda trois fois ſes Armées dans la Livonie, qu'il ſoumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire ſignalée ſur les Allemands. Ce grand homme ternit ſa gloire en embraſſant la Religion Proteſtante, à la perſuaſion de ſa femme. Il mourut en 1567, & fut porté au tombeau ſur les épaules de ſes quatre fils, ſçavoir : — Nicolas Radziwil, V. du nom, Palatin de Novogorode ; — Georges,

Evêque de Wilna, puis de Cracovie, nommé Cardinal par le Pape GRÉGOIRE XIII, le 13 Décembre 1583, & mort en Janvier 1600, âgé de 44 ans; — ALBERT, Duc d'Olica, & Grand-Maréchal de Lithuanie; —— & STANISLAS RADZIWIL, Gouverneur de Samogitie.

GRÉGOIRE RADZIWIL, fils de NICOLAS V, mourut Caſtellan de Troki, en 1614, ſans poſtérité; & en lui finit la branche aînée de cette Maiſon.

D'une autre branche étoit CASIMIR, Prince DE RADZIWIL, Palatin de Wilna, qui y mourut le 22 Mai 1762, dans la 60ᵉ année de ſon âge. Cette Maiſon ſubſiſte.

RAFFELIS : Il y a deux Familles de ce nom, l'une en Provence, & l'autre dans le Comté Venaiſſin.

Le chef de la premiere eſt PIERRE DE RAFFELIS, Secrétaire des Commandemens du Roi LOUIS D'ANJOU, III. du nom, Comte de Provence. Il vivoit encore vers le milieu du XVᵉ ſiécle, & eut pour fils:

II. JEAN DE RAFFELIS, I. du nom, auſſi Secrétaire des Commandemens du même Monarque. Il fut pere — d'HONORÉ, qui ſuit; — & de JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. HONORÉ DE RAFFELIS ſe retira à Aix, où il épouſa, le 29 Août 1518, *Blanche de Thadei*, fille unique de *Louis*, Procureur-Général au Parlement de Provence, dont:

IV. JEAN DE RAFFELIS, II. du nom, Seigneur de la Brillane, de Courmes & de Saint-Martin de Poudieres, dont il fit hommage au Roi. Il fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays ès années 1579 & 1595, & avoit épouſé, le 4 Juillet 1573, *Marguerite d'Arcuſſia*, fille de *Gaſpard*, Vicomte d'Eſparron, & de *Marguerite de Glandevès-Saint-Martin*.

V. HENRI DE RAFFELIS, iſſu de ce mariage, Seigneur de Saint-Martin & de Courmes, épouſa, le 7 Janvier 1597, *Julie de Vincens-d'Agoult*, Dame de Rognes, dont: — 1. CHARLES-HONORÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, Seigneur de Saint-Martin, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays l'an 1632; — 3. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1620, mort Commandeur; — & deux filles, mariées dans les Familles de *Burle-Saint-Paulin* & *du Bourg*.

VI. CHARLES-HONORÉ DE RAFFELIS-DE-VINCENS-D'AGOULT, Seigneur de Rognes, Conſeiller au Parlement d'Aix, épouſa, le 8 Janvier 1651, *Françoiſe de la Tour-du-Pin-de-la-Charce*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN-NICOLAS, mort Profès de l'Ordre de Malte; — 3. & GABRIELLE, femme d'*Annibal Donodei*, Lieutenant-Principal au Siége & Comté de Sault.

VII. JEAN-BATISTE DE RAFFELIS-VINCENS-D'AGOULT, Seigneur de Rognes, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1711, épouſa *Françoiſe de Templery*, fille unique de *Marc-Antoine*, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Thereſe d'Yſe*, dont: — JEAN-NICOLAS, qui ſuit; — & ELISABETH DE RAFFELIS, veuve de *Dominique d'Albert du Cheſne*, Marquis de Fos-Amphoux.

VIII. JEAN-NICOLAS DE RAFFELIS-DE-VINCENS D'AGOULT, Seigneur de Rognes & de Valfere, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1734, a épouſé *Françoiſe de Serre*, fille de *Georges de Serre*, Seigneur d'Entraigues & de la Roque, & de *Thereſe de Seytres*, dont deux fils & deux filles.

Branche des Seigneurs de BROVES.

III. JEAN DE RAFFELIS, fils puiné de JEAN I, épouſa *Madelene de Durand*, dont: — BALTHASARD, qui ſuit; — & JEANNE DE RAFFELIS, mariée, en 1651, à noble *Antoine de Reymondis*, Conſeiller & Avocat du Roi au Siége de Draguignan.

IV. BALTHASARD DE RAFFELIS s'allia, à Eoux le 19 Février 1557, avec *Marguerite de Carbonel*, & en eut:

V. JOSEPH DE RAFFELIS, qui acquit la Terre de Broves, & en prêta hommage au Roi en 1585. Il épouſa, le 13 Avril 1588, *Diane d'Augier*, de laquelle vinrent:

— 1. Balthasard, dont la branche s'eſt terminée en une fille, mariée dans la Famille de *Raſcas-du-Canet*; — 2. Louis, Capitaine de Cavalerie; — 3. Honoré, auteur d'une branche, dont il ne reſte plus qu'une fille, alliée à la Maiſon de *la Baume*; — 4. & Melchior, qui ſuit.

VI. Melchior de Raffelis, Seigneur de Broves, épouſa, par contrat paſſé devant *Blancard*, Notaire à Draguignan, le 4 Juillet 1628, *Gabrielle de Demandols-Trigance*, fille de *François*, Seigneur de Trigance & d'Eſtelle, & de Dame *Anne de Simiane*. Il en eut: —— Joseph, qui ſuit; — & ſix filles, dont trois Religieuſes; & les trois autres, mariées dans les Maiſons de *Perrache-d'Ampus*, de *Marin-Caranrais* & de *Flours-Meaux*.

VII. Joseph de Raffelis, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Jourdan*, Notaire à Bargème, le 12 Octobre 1671, *Jeanne de Pontevès-Bargème*; & 2°. par acte du 24 Février 1665, Demoiſelle *Françoiſe de Lombard-Gourdon*. De ce mariage naquirent: —— 1. Joseph-Barthelemi, qui ſuit; —— 2. Jean-Joseph, Seigneur de Saint-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, retiré avec penſion; —— 3. Jean-Batiste, Seigneur de Clamagnan; —— 4. une fille, Religieuſe; —— 5. & N... de Raffelis, mariée, le 4 Mars 1710, à *Gaſpard de Pontevès-Saint-Blaiſe*.

VIII. Joseph-Barthelemi de Raffelis, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épouſa, le 27 Novembre 1713, *Anne-Marguerite de Glandevès*, fille de *Jean*, Baron *de Glandevès*, & de Dame *Marie de Flotte-d'Agoult*, dont: — 1. Jean-Joseph, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaiſſeaux, vivant ſans alliance en 1759; —— 2. Pierre-André, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèſe de Fréjus; — 3. Jacques-Victor, Garde du Pavillon Amiral, mort d'un coup de canon le 27 Octobre 1747; —— 4. Jean-François, qui ſuit; — 5. Claude-Henri-César, Enſeigne de Vaiſſeaux, mort au retour de la campagne de Mahon; — quelques autres fils, morts en bas-âge; — & huit filles, cinq mortes auſſi en bas-âge; une Religieuſe à Caſtellane; — Marie-Madelene, mariée, en 1735, avec *Jean de Theas*, des Seigneurs de Caille; — & Marie-Marguerite, vivante, ſans alliance, en 1759.

IX. Jean-François de Raffelis, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Marine, a été bleſſé à la bataille d'Haſtembeck d'un coup de feu, dont il a le bras gauche percé d'outre en outre, & a épouſé, le 17 Juillet 1751, Demoiſelle *Eliſabeth de Mourgues*. Leurs enfans ſont: — 1. Joseph-Barthelemi; — 2. Auguste; — 3. Marie-Marguerite; — 4. & Marie-Elisabeth.

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'or*. Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 279*.

RAFFELIS ou RAFAELIS: Autre Famille, originaire du Comté Venaiſſin, où elle eſt connue ſous le nom de Marquis *de la Roque*, *d'Epernon*, *de Tertulle*, & des Seigneurs *de Saint-Sauveur*; & en Provence, ſous celui de Seigneurs *de Grambois-Roqueſantes*.

Elle eſt repréſentée aujourd'hui par Michel-Jules de Raffelis, Seigneur de Grambois, Chevalier de Malte, avant la mort de ſon frere aîné, marié 1°. avec Demoiſelle *N.. de Barrier*, de la ville de Cavaillon; & 2°. à Demoiſelle *N... de Guillaume-de-la-Jardine*. Il a eu du premier lit un fils, & deux filles, mariées; l'une à noble *Joſeph-Alexandre de Fabry*, Seigneur de Fabregues; & l'autre, à noble *Joſeph-Alexandre le Camus*, Seigneur de Puipin.

Ce Michel-Jules de Raffelis eſt fils d'Honoré de Raffelis, Seigneur de Grambois, Conſeiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle d'Albertas-Jouques*; petit-fils de Pierre de Raffelis, reçu Conſeiller audit Parlement en 1641, qui ſe rendit fameux ſous le nom de *Roqueſantes*, dans le Jugement du Procès de *Nicolas Fouquet*, Surintendant des Finances, & d'*Hélene de Cardebas-de-Bot*, Dame de Grambois; & arriere-petit-fils de Pierre de Raffelis, I. du nom, Seigneur de Roqueſantes, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, &

de *Louiſe des Iſnards*. Ce PIERRE I deſcendoit, par divers degrés, de noble ELZÉAR DE RAFFELIS, qui jouiſſoit, à la fin du XVe ſiécle, des priviléges de la Nobleſſe.

MICHEL-JULES DE RAFFELIS avoit un frere, reçu Chevalier de Malte, & une ſœur, veuve de *Jean-François de Reboul*, Seigneur de Lambert, Conſeiller au Parlement de Provence.

De la branche de Saint-Sauveur étoit JOSEPH-MARIE DE RAFFELIS, Marquis de Saint-Sauveur, ancien Maréchal des Logis de la Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Tulle le 12 Octobre 1774, âgé de 60 ans, chez l'Evêque de Tulle, ſon frere. *Gazette de France* 1774, Octobre, *N°.* 84; & Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 282.

Les armes: *d'or, à la croix d'azur, alaiſée & recroiſetée.*

* RAFFETOT, au pays de Caux.

Terre & Seigneurie qui appartient à la Maiſon de *Canonville*, de laquelle eſt Mademoiſelle de *Raffetot*, mariée, contrat ſigné, le 12 Février 1775, par le Roi & la Famille Royale, au Marquis *de Creſt*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Voyez CANONVILLE, *Tome III.*

* RAGNY, en Bourgogne, Diocèſe d'Autun.

Terre & Seigneurie au Bailliage d'Avalon, portée en mariage, en 1622, par *Claude de Damas*, à *Gerard de la Magdelaine*, Seigneur de Courcelles, Coulanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois. Il étoit fils d'*Edouard de la Magdelaine*, & de *Marguerite de Hochberg;* & petit-fils de *Jean*, Seigneur *de la Magdelaine*, dont les ancêtres ont fondé le Chapitre de Charolles, avec un Prieuré, dans le Fauxbourg de cette Ville, appellé *la Magdelaine.* La nomination à ce bénéfice appartient à cette Maiſon, qui tire ſon nom d'une Terre en Charolois, poſſédée, en 1756, par *N... Meynaud-de-la-Tour*, Conſeiller au Parlement de Paris. GERARD fut pere de FRANÇOIS DE LA MAGDELAINE, Gouverneur de Nivernois, Maréchal-de-Camp, créé Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595, le même en faveur duquel la Terre de *Ragny* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1597, regiſtrées au Parlement de Dijon le 29 Novembre ſuivant. Son fils aîné, LÉONARD DE LA MAGDELAINE, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, laiſſa, en 1628, un fils, mort en 1631, ſans poſtérité; & ANNE DE LA MAGDELAINE, qui porta à ſon mari, *François de Crequy-de-Blanchefort*, Duc de Leſdiguieres, le Marquiſat de Ragny, que ſes héritiers vendirent au Sieur *Charlaire-de-Saint-Agnan.*

RAGOTZKI: Maiſon originaire d'Hongrie, qui a donné pluſieurs Princes de Tranſilvanie.

SIGISMOND DE RAGOTZKI le fut en 1606. Son fils, GEORGES, en 1631, ſecondé de la Maiſon d'Autriche, & fait Prince de l'Empire. — GEORGES RAGOTZKI, II. du nom, fils du précédent, ſuccéda à ſon pere, reçut, dans une expédition contre les Turcs, le 7 Mai 1660, quarante bleſſures, & mourut à Varadin le 6 Juin de la même année. — FRÉDÉRIC, ſon fils, Prince RAGOTZKI, vécut en particulier, & eut d'*Hélene d'Eſdrin*, ſa premiere femme, — FRANÇOIS-LÉOPOLD. Ayant été accuſé d'avoir voulu ſoulever la Hongrie contre l'Empereur, il ſe ſauva, déguiſé en Dragon, de la Priſon de Neuſtad, le 7 Novembre 1701; gagna la Pologne; fut déclaré, par les mécontens de Hongrie, Protecteur du Royaume & Prince de Tranſilvanie; paſſa en France ſous le nom de *Comte de Saaros;* eut l'honneur de ſaluer le Roi le 13 Février 1713; ſe retira aux Camaldules près Groſbois; s'embarqua ſecrétement pour Marſeille le 14 Septembre 1717; fit voile pour Gallipoli, y arriva le 10 Octobre ſuivant; y fut traité en Prince ſouverain par ordre de Sa Hauteſſe; fit ſon entrée à Andrinople le 28 du même mois; mourut à Paris le 7 Février 1722, & laiſſa d'*Amélie de Heſſe-Rheinfelds*, deux fils; le dernier, Prince DE RAGOTZKI, eſt mort en 1756.

RAGUIER, Seigneurs de Pouſſay & de Fay-aux-Loges.

Cette Famille, originaire d'Allemagne, vint en France avec ISABELLE DE BAVIERE, femme, en 1383, de CHARLES VI.

DENIS RAGUIER, Seigneur de Fay-aux-Loges, en rendit aveu au Seigneur *d'Allonne*. JACQUES, *aliàs* LOUIS RAGUIER, Conſeiller au Parlement de Paris en 1438, Préſident à la Cour des Aides en 1457, mourut Evêque de Troyes, le 19 Août 1488.

UN autre JACQUES RAGUIER, neveu du précédent, fut auſſi Evêque de Troyes, & préſent au contrat de mariage, paſſé devant *Sénéchal* & *Perrault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Janvier 1507, de DREUX RAGUIER, ſon couſin-germain, avec *Jeanne de Louvers*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du Chaſtel & de Nangy, & de *Geoffrine Hebert*, dont: —— JACQUES, Baron de Pouſſay en Brie, né en 1510; —— & HILAIRE, né en 1511, femme d'*Antoine Piedefer*, Ecuyer, Seigneur de Chanloſt. Ce DREUX RAGUIER, épouſa 2°. *Martine Hennequin*, & en eut:

FRANÇOIS RAGUIER, marié, le 8 Janvier 1537, à *Sidoine Dupleſſis*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Perigny & de Hautefeuille, Maître-d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite des Barres*, de laquelle vint:

EDMÉE RAGUIER, Dame de Fay-aux-Loges dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit, étant veuve, à *Guiot de Pot*, Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat paſſé devant *Rouſſeau* & *Vazelin*, Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587. Elle teſta le 24 Septembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonne la confection de ſon inventaire. Elle avoit épouſé, le 11 Février 1565, *François de Foyal*, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonne, de Donnery, &c. mort le 22 Novembre 1585, dont les deſcendans ſubſiſtent.

ANNE RAGUIER, Marquis de Pouſſay, Seigneur d'Eſclavoles, Origny, &c. dernier mâle de ſa branche, & peut-être de ſon nom, épouſa *Angélique-Cécile de Bailleul*, morte le 10 Juillet 1706, âgée de 50 ans, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Soiſy, &c. & de *Marie le Ragois-de-Bretonvilliers*. Il laiſſa, pour fille unique, — MARIE-CÉCILE RAGUIER-DE-POUSSAY, mariée, le 13 Septembre 1713, à *Jean-Charles de Meſgrigny*, Comte d'Aunay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé en 1763, dont: —— *Marie-Claire-Edmée de Meſgrigny*, morte le 10 Juillet 1761, femme, en 1738, de *Louis le Pelletier-de-Roſambo*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, mort le 9 Août 1760, laiſſant des enfans.

Les RAGUIER ci-deſſus ont pour tige commune RAIMOND RAGUIER, Seigneur d'Orçay, Limours & Maſſilly, Tréſorier de France ſous CHARLES VI. *Blanchard* le nomme HÉMOND, & le qualifie *Conſeiller & Tréſorier des Guerres du Roi*.

Les armes: *d'argent, au ſautoir engrelé de ſable, cantonné de quatre perdrix paiſſantes, au naturel.*

RAIGECOURT: Maiſon originaire de la ville de Metz, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de cette Ville, qui partageoit, avec celle de *Gournay*, le Gouvernement Civil & Militaire de Metz, ſous le titre de *Maître-Echevin*. Elle s'eſt attachée depuis long-tems aux Ducs *de Lorraine*, qui l'ont honorée de leur confiance, & des plus importantes charges de leurs Etats.

Nous en avons déja parlé dans le *Tome III*, *p.* 108, *& ſuiv.* de notre premiere Edition, ſuivant les *Tablettes Généalog. Part. VII*, *p.* 102, & en voici la Généalogie, d'après un *Mémoire*, dreſſé ſur titres, qu'on nous a depuis fait paſſer.

I. PHILIPPE DE RAIGECOURT étoit Maître-Echevin de Metz en 1243, & eut pour fils:

II. JEAN DE RAIGECOURT, auſſi Maître-Echevin en 1264, dont les enfans

furent : —— Thiébaut, Chanoine de Saint-Sauveur de Metz, qui fit reprise, en 1334, pour les Fiefs qu'il possédoit ; — & Geoffroi, qui suit.

III. Geoffroi de Raigecourt fut l'un des six Chevaliers Messins, qui, en 1356, porterent le dais à l'entrée de l'Empereur Charles IV, dans la ville de Metz. Il eut deux fils, sçavoir : — Jean, qui suit ; — & Nicolas, tige des Seigneur d'Ancerville, rapportés ci-après.

IV. Jean de Raigecourt, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1411, épousa *Mahaut de Vy*, de laquelle vint : — Jacquemin de Raigecourt, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1423, & qui fut Maître-Echevin de Metz en 1455.

Seigneurs d'Ancerville, &c.

IV. Nicolas de Raigecourt, fils puîné de Geoffroi, fut Amant, puis Maître-Echevin de Metz en 1379. Il fit faire la courtine du côté du Pontifroy, & eut de *Jeannette de Gronaix*, son épouse :

V. Nicolas de Raigecourt, II. du nom, dit *Xappey*, Maître-Echevin de Metz en 1425, Député de cette Ville, avec son beau-pere, en 1432, au Concile de Bâle, vers l'Empereur Sigismond, pour en obtenir la confirmation des priviléges de la ville de Metz. Il épousa *Isabelle d'Esche*, fille de *Jean*, Seigneur de Bazoncourt & des Etangs, & de *Catherine Dieuamis*. Elle mourut en 1432, laissant :

VI. Philippe de Raigecourt, II. du nom, Seigneur d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1475, puis Chambellan de René II, Duc de Lorraine. Il fit, en 1488, le voyage de Jérusalem, où il fut reçu Chevalier du Saint-Sépulcre, & testa en 1490. Il avoit épousé 1°. *Françoise de Varice*, fille de *Geoffroi*, Maître-Echevin de Metz en 1454, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Catherine de Ville*, fille de *Colignon*, Seigneur *de Ville-sur-Illon*, Bailli de Vosges, & de *Mahaut de Ville* ; celle-ci fille d'*André*, Seigneur de Domjullien, & de *Jeanne de Haussonville*. De ce second lit vinrent : — 1. Geoffroi de Raigecourt, marié, en 1492, à *Marguerite de Gournay*, & mort sans enfans ; — 2. Nicolas, qui suit ; — 3. & Philippe de Raigecourt, Seigneur de Mardigny, Marly & Corny, Maître-Echevin de Metz en 1511, marié à *Anne Remyot*, fille de *Nicol*, Seigneur de Secourt, Maître-Echevin de Metz en 1496, & d'*Anne d'Apremont-Marcheville*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : — Anne de Raigecourt, femme de *Jacques d'Esche*, Seigneur de Chastel devant Metz, Maître-Echevin en 1540, & créé *Chevalier* en 1541, par l'Empereur Charles-Quint ; — & Elisabeth de Raigecourt, qui, en 1540, étoit sous la tutelle de sa mere.

VII. Nicolas de Raigecourt, III. du nom, Seigneur d'Ancerville Maître-Echevin de Metz en 1530, épousa *Contesse* alias *Constance d'Esche*, fille de *Jacques*, Seigneur des Etangs, & de *Françoise de Gronaix*, dont : — Antoine, qui suit ; — & Richard, Seigneur en partie d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1543 & 1546, marié 1°. à *Nicolle de Chahanay*, & 2°. en 1559, à *Jeanne de Ligniville*, mort sans enfans.

VIII. Antoine de Raigecourt, Seigneur d'Ancerville & des Etangs, épousa *Philberte de Paffenhoffe*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Thelot, & de *Marguerite de Mailly-de-Vaux*. Elle se remaria à *Jacques de Haraucourt*, Grand-Bailli d'Allemagne, & eut de son premier lit : —— 1. Nicolas, qui suit, —— 2. Philippe, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après ; — 3. Jacques, qui a fait la branche des Seigneurs de Mailly, éteinte mentionnée en son rang ; —— 4. Catherine, Prieure des Chanoinesses nobles de Clervaux à Metz, morte en 1593 ; —— 5. & Françoise, Religieuse en la même Abbaye.

IX. Nicolas de Raigecourt, IV. du nom, Seigneur de Hauconcourt, Brémoncourt & Gironcourt, Conseiller d'Etat du Grand-Duc Charles, & Bailli d'Epinal, épousa, 1°. en 1576, *Philippe de Jussy*, 2°. *Hélene de Haraucourt*, & 3°. *Catherine de Ligniville*, fille de *Christophe*, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Catherine de Sandricourt*. Du premier lit vint : — Jacques, né muet, & mort sans alliance ; du second il n'eut point d'enfans ; ceux du troisieme

troiſieme lit furent : — HENRI, qui ſuit ; — & ANNE-GABRIELLE DE RAIGECOURT, femme d'*Arnault d'Atrigotti*, Baron de Corignau, Seigneur des Iſs, Gentilhomme Baſque.

X. HENRI DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémoncourt, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, épouſa, en 1613, *Marguerite des Salles*, fille de *Henri*, Baron de Rolthé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Eliſabeth de Merode*, & n'en eut point d'enfans.

TROISIEME BRANCHE.

IX. PHILIPPE DE RAIGECOURT, III. du nom, Seigneur d'Ancerville, Buzy, Saint-Jean, d'Armont, d'Ocourt & de Parfouru, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Paſſenhoffe*, fut Conſeiller & Chambellan du Duc ANTOINE, en 1533, & Sénéchal héréditaire de l'Evêché de Metz, Bailli de Voſges. Il épouſa *Philippe de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villers, Secourt & Jouy, & d'*Anne du Châtelet*, dont : —— 1. BERNARD, qui ſuit ; —— 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs des Etangs, rapportée ci-après ; — 3. GABRIELLE, femme de *Richard*, Baron *de Serocourt*, Seigneur de Romain, Gentilhomme de la Chambre du Duc HENRI, & Gouverneur de Marſal & du Château de la Motte ; — 4. MADELENE, mariée à *Jean de Florainville*, Seigneur de Couſance & d'Hargeville ; — 5. & ANNE DE RAIGECOURT, épouſe de *Paul-Bernard*, Comte *de Fontaine*, Gouverneur de Lille & de Bruges, Général de la Cavalerie & de l'Artillerie de Flandres au ſervice d'Eſpagne, tué à la bataille de Rocroy, en 1643, ſans poſtérité.

X. BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville & du Ban de Buzy, Conſeiller d'Etat, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Stenay, mort à Sierck en 1636, avoit épouſé *Marie-Barbe de Haraucourt*, Chanoineſſe de Remiremont, fille de *François*, Seigneur de Magnieres, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & d'*Eve de Gournay*. Elle mourut, en 1679, ayant eu pour enfans : —— 1. FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit ; —— 2. PAUL-BERNARD, Comte de Fontaine, Seigneur de Bayonville & de Fougerolles, adopté par *Paul-Bernard*, Comte *de Fontaine*, mari de ſa tante. Il quitta le ſervice de France, pour ſuivre le Duc CHARLES V ; fut chargé du Commandement de l'Infanterie Bavaroiſe, lorſqu'on mena du ſecours au ſiége de Vienne, & fut depuis tué au ſiége de Bude, ſans alliance ; — 3. MARGUERITE, femme d'*Anne-François de Beauvau*, Seigneur de Novian & de Tremblecourt ; —— 4. & AGNÈS-ANNE, mariée, en 1645, à *Antoine de Cléron*, Baron de Saffre & de Hauſſonville.

XI. FRANÇOIS-HENRI DE RAIGECOURT, dit *le Baron de Brémoncourt*, Seigneur d'Ancerville, Brémoncourt, Clayeures, Buzy, Bayonville, &c. créé Grand-Véneur de Lorraine & Barrois en 1664, avoit épouſé, en 1648, *Béatrix de Beaufremont*, fille de *Claude*, Gouverneur du Comté de Bourgogne ; & de *Marguerite de Poligny*. Leurs enfans furent : —— 1. CHARLES, qui ſuit ; —— 2. & BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémoncourt & d'Ancerville, dit *le Comte de Brémoncourt*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de France, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort en 1706. Il avoit épouſé, en 1679, *Antoinette de Gournay*, Dame en partie de Fiquelmont, fille de *Paul*, Seigneur de Friauville, & de *Charlotte de Fiquelmont*. Elle eſt décédée en 1732, ayant eu quatre enfans, ſçavoir : — N... DE RAIGECOURT, Comte de Brémoncourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, au ſervice de France, mort ſans alliance ; — un autre fils, mort Chevalier de Malte ; — GABRIELLE-LOUISE, Chanoineſſe de Saint-Pierre de Metz, puis mariée, en 1710, à *Louis-Anne de Loys*, Baron de la Baſtie en Savoie, morte en 1721 ; — & JEANNE-PHILIPPE-AGNÈS DE RAIGECOURT, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée, en 1710, à *Charles-Anne*, Comte *de Breſſey*, Seigneur de Manoncourt, Thezey, Roville, Conſeiller d'Etat, Chambellan de S. A. R. DE LORRAINE, morte en 1720.

XII. Charles, Comte de Raigecourt, Seigneur de Bayonville, Clayeures, Buzy, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Barrois, Bailli de Saint-Mihiel, mort en 1733, avoit épouſé, en 1677, *Antoinette-Gertrude des Armoiſes*, Dame de Gibomey, fille de *Louis*, Seigneur de Jaulny & de Commercy, Sénéchal de Lorraine, & de *Marie-Barbe de Haraucourt*, dont : — 1. Jean-Claude, né en 1690, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, mort ſans poſtérité ; —— 2. Louis-Antoine, qui ſuit ; — 3. Jean-Baptiste, mort à Florence le 17 Mars 1755, Chevalier de Malte, Commandeur de Vatevre, & Commandant les Gardes-Nobles du Grand-Duc de Toſcane ; — 4. Léopold, Chambellan de l'Empereur.

5. Charles-Ignace-Etienne, dit *le Comte de Fontaine*, Seigneur de Clayeures, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines, pour le ſervice de France, marié, le 22 Décembre 1727, à *Jeanne-Philberte-Gabrielle de Roſieres*, Chanoineſſe de Pouſſay, morte en Juin 1768, ayant été Dame du Palais de la Reine de Pologne. Elle étoit fille de *Jean-Simon de Roſieres*, Marquis de Soran, Baron de Fondrement, Seigneur de Roſieres & Tréfilly en Franche-Comté, & de *Jeanne-Batiſte de Hennin-Liétard-de-Saint-Phal*. De ce mariage ſont iſſus un fils & une fille, ſçavoir : — Jean-François-Paul, né le 8 Septembre 1729, Capitaine de Dragons au Régiment de Liſtenois ; — & N.. de Raigecourt, née en Septembre 1728, mariée, le 25 Avril 1752, à *Joſeph*, Comte *de Reiffemberg*, Seigneur d'Aixe & d'Anderny, morte à Briey le 5 Septembre 1772, ne laiſſant qu'une fille.

6. Plaicard de Raigecourt, né à Nancy en 1708, Evêque d'Aire en Gaſcogne en 1758 ; —— 7. Charles-Jérome, qui a été Guidon de Gendarmerie, & a épouſé *Marie-Thérèſe de Montrichier*, Dame de Tremblecourt & de Menou, dont il n'a point d'enfans ; —— 8. une fille, morte, le 4 Janvier 1755, Religieuſe de la Congrégation à Nancy ; —— 9. une autre fille, Religieuſe au même Couvent que ſa ſœur ; —— 10. Henriette-Elisabeth, Chanoineſſe de Remiremont ; — 11. Catherine-Louise, Chanoineſſe de Saint-Pierre de Metz, puis mariée au Baron *de Ritter* ; — 12. Françoise-Gabrielle, Chanoineſſe de Remiremont, dite *Madame de Gibomey* ; — 13. & N... de Raigecourt, fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, puis mariée au Marquis *de Chaſtenoy*.

XIII. Louis-Antoine, Marquis de Raigecourt & de Spincourt, Seigneur de Bayonville, Buzy & Vignot, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, au mois de Février 1754, avoit épouſé *Marie-Eliſabeth de Gournay*, fille & unique héritiere de *Regnault*, Comte *de Gournay*, Seigneur de Friauville, Mouſtier, Saulny & Villers, Conſeiller d'Etat, Chambellan du Duc Léopold, & Gouverneur du Prince François de Lorraine, Abbé de Stavelau, & de *Marie-Eliſabeth de Berghe*, fille d'*Eugène*, Prince de Grimbergh, & de *Marguerite de Reneſſe*, à la charge que le fils aîné, qui ſortiroit de ce mariage, ſeroit tenu de prendre le nom & les armes de *Gournay*. Leurs enfans ſont : — 1. Joseph, qui ſuit ; —— 2. N..., Marquis de Raigecourt, Seigneur de Mouſtier, Buzy & Groſyeux, qui, de ſa femme, *N... de Saint-Ignon*, a quatre filles, Chanoineſſes de Remiremont ; — 3. N... de Raigecourt, né à Metz le 11 Avril 1765 ; — 4. Charles-Joseph, né auſſi à Metz le 23 Décembre 1767, — 5. une fille, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée, en Juin 1752, à *Charles-Emmanuel-Xavier*, Marquis *de Saint-Mauris-Chaſtenoy* ; — 6. une autre fille, auſſi Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée au Baron *de Rolle*, Gentilhomme Suiſſe, Capitaine au ſervice de France, —— 7. & N... de Raigecourt, Chanoineſſe de Remiremont.

XIV. Joseph, Marquis de Raigecourt-de-Gournay, Chambellan & Aide-de-Camp du Duc Charles de Lorraine, a épouſé, 1°. en 1746, *Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt*, Chanoineſſe de Remiremont, morte à Nancy en 1748, fille de *Charles-Louis de Lenoncourt*, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Léopold, & de *Thérèſe-Angélique de Lignéville*, Dame d'honneur de la Ducheſſe Douairiere de Lorraine ; 2°. le 3 Fé-

vrier 1761, *Louise-Adrienne de Bressey*, fille unique & héritiere de *Claude-Marie*, Comte *de Bressey*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie au service de France, & de *Barbe-Bernarde de Preudhomme-de-Vitrimont*; & 3°. le 8 Janvier 1765, *N... de Rosieres*, fille de *Joseph-Jean-François-Alexandre*, Comte d'Euvezin, Bailli de Thiaucourt, & d'*Anne-Marguerite de Cardon-de-Vidampierre*. Du premier lit sont issus : — un fils, né en Mars 1747; — & une fille, née en Juillet 1748, Chanoinesse de Remiremont; du second : — un fils; & du troisieme : — plusieurs enfans.

Quatrieme Branche, Seigneurs des ETANGS, *éteints.*

X. ANTOINE DE RAIGECOURT, second fils de PHILIPPE, III. du nom, & de *Philippe de Gournay*, fut Seigneur des Etangs, d'Ancerville & Bayonville, Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc CHARLES, & épousa *Renée-Elisabeth de Florainville*, fille de *Charles*, Seigneur de Faims, & d'*Isabelle de Mailly*, dont : — 1. HENRI-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANNE, femme de *Léonard de Fiquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour; — 3. & CLAUDE, Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Jean-Christophe*, Comte *de Gournay*, Seigneur de Coin-sur-Seille, Lieutenant-Général des Armées de France, Gouverneur de Maubeuge, Commandant en la Province de Hainaut, tué, en 1690, à la bataille de Fleurus.

XI. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, Seigneur des Etangs & d'Ancerville, épousa *Ermengarde d'Aumale*, fille de *Benjamin*, Seigneur de Marché & de la Horgue-au-Sablon, & d'*Aimée de Barisy*, dont : — 1. LOUIS, mort sans alliance; — 2. HENRI-FRANÇOIS, qui suit; — 3. & MARIE-BARBE, femme 1°. de *Henri d'Ernecourt*, Seigneur de Port-sur-Seille; & 2°. de *Charles de Quesney*, de Meaux, Capitaine au Régiment de Souvré.

XII. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, II. du nom, Seigneur des Etangs & d'Ancerville en partie, épousa, en 1661, *Anne-Claude de Lavaulx*, fille de *Claude-Louis*, Baron de Vrécourt, & de *Marguerite de Monterby*, dont : — 1. PHILIPPE, mort sans postérité; — 2. CHRISTINE, Abbesse de Clervaux à Metz; — 3. & MARGUERITE DE RAIGECOURT, femme d'*Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Cinquieme Branche, Seigneurs de MARLY, *éteints.*

IX. JACQUES DE RAIGECOURT, troisieme fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Paffenhoffe*, fut Seigneur de Marly, Pournay, Amnéville, Ramonville, Conseiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES, Gouverneur de Bitche, & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Cardinal DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg. Il épousa *Madelene de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Secourt, & d'*Anne du Châtelet*. Il en eut : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PHILIBERT, mort, sans alliance, en 1612; — 3. FRANÇOIS, tué devant Vezel en 1621, étant Capitaine au Régiment de Phalzbourg; — 4. & CATHERINE, Chanoinesse de Saint-Pierre de Metz, puis femme de *N... Vock-de-Hubingen*, morte, en couches, la premiere année de son mariage.

X. JACQUES DE RAIGECOURT, II. du nom, Seigneur de Marly, Pournay, Amnéville & Ramonville, mort en 1630, avoit épousé *Renée d'Urre de Tessieres*, fille de *Charles*, Seigneur de Commercy, & de *Marie de Marcossey*, de laquelle il eut : — CHARLES, qui suit; — & GABRIEL, Seigneur de Marly, Amnéville & Ramonville.

XI. CHARLES DE RAIGECOURT, Seigneur de Commercy & de Marly, Souverain de Fougerolles, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fabert, est mort, sans alliance, en 1655.

Les armes de RAIGECOURT sont : *d'or, à la tour de sable.*

* RAILLANNE ou REILLANNE, en Provence, Diocèse d'Aix. Terre, Seigneurie & ancienne Vicomté, possédée, en 1768, par *Joseph-Etienne*

de Thomaſſin, Marquis de Saint-Paul, Baron de Châteaurenard, &c. reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1749, & Préſident à Mortier en 1756. *Voyez* THOMASSIN.

* RAIMBOVAL : Terre & Seigneurie en Artois, qui a été poſſédée par une branche de la Maiſon de *Crequy*, & qu'*Antoinette de Crequy*, qui en fut héritiere, vendit, le 14 Février 1602, à *Antoinette de Wignacourt*, veuve de *Louis de Crequy*, Seigneur de Roitheleux. *Voyez* CREQUY, *Tome V.*

* RAINCOURT : Terre ſituée ſur les frontieres de la Lorraine auprès de Juſſey, qui a donné ſon nom à la Maiſon de RAINCOURT, qui ſubſiſte encore.

Elle a été poſſédée par la branche aînée juſqu'à la fin du XVIe ſiécle, qu'elle fut vendue par décret, avec les autres biens d'AMBROISE DE RAINCOURT, dernier mâle de cette branche. *François de Saint-Belin*, mari de VALENTINE DE RAINCOURT, fille aînée d'AMBROISE, l'acquit à ce décret. Elle paſſa dans la Maiſon de *Veſoul*, par le mariage de *Philippotte de Saint-Belin*, avec *Georges de Veſoul*, Ecuyer. *Marguerite de Veſoul*, petite-fille de *Georges*, la porta à *François de Jouffroy*, Ecuyer, Seigneur de Novillars, ſon époux. Elle entra enſuite, par acquiſition, dans la Maiſon de *Deuilly*; enfin elle a été rachetée, au mois de Février 1757, par JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, chef du nom & des armes de cette Maiſon.

Le plus ancien de ce nom eſt GUILLAUME DE RAINCOURT, qui fut témoin d'une donation faite à l'Abbaye de Charlieu, par *Gui de Chaumont*, Chevalier, en 1180. —— PAYEN DE RAINCOURT, Chevalier, donna, en 1211, à cette Abbaye, un arpent & demi de pré à Raincourt, du conſentement de *Cécile*, ſon épouſe, de ROBERT, ETIENNE, ELISABETH & d'AGNOTE DE RAINCOURT, ſes enfans. —— WARNIER & HUGUES DE RAINCOURT, freres, approuverent, la même année, les libéralités de feu PAYEN leur pere, envers ce Monaſtere, & y ajoutereut 10 journaux de terre à Raincourt, & 4 arpens de pré à Betaucourt. Ils lui accorderent, en 1220, le droit de pâturage dans l'étendue de leurs terres, & ſe déſiſterent de toutes les prétentions qu'ils avoient contre lui : —— SIMON DE RAINCOURT, Prêtre, reçut, en 1250, des Religieux de cette Abbaye, pour en jouir pendant ſa vie, un meix à Raincourt, qui leur avoit été donné en aumône, par JOBERT DE RAINCOURT, Chevalier.

La filiation ſuivie de cette Maiſon commence à OBRY DE RAINCOURT, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Cye, Bourbevelle & Cemboing en partie, qui fut témoin, en 1353, de l'hommage rendu à l'Abbé de Charlieu, par *Reynier de Champagnole*, de ce qu'il poſſédoit à Betaucourt. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Thiébaut de Juſſey, ſuivant le teſtament de PIERRE DE RAINCOURT, ſon petit-fils. Il avoit épouſé *Marguerite de Betaucourt*, dont trois garçons & une fille. Ses fils furent : —— 1. N... DE RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, mort ſans poſtérité; —— 2. JEAN, qui a continué la branche aînée, éteinte au VIIe degré, dans AMBROISE DE RAINCOURT, dont les biens furent vendus par décret, après ſa mort, arrivée avant l'an 1588. Il ne laiſſa, de *Jeanne d'Augicourt*, ſon épouſe, que trois filles; —— 3. PHILIPPE, auteur de la ſeconde branche, éteinte au Ve degré, dans NICOLAS DE RAINCOURT, dont la poſtérité n'eſt point connue; mais de laquelle branche eſt ſortie la troiſieme, qui ſubſiſte au XIIe degré, dans

JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, Fallon, Leugney, Orſans, &c. né le 14 Avril 1706, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Georges, marié, par contrat paſſé au Château de Villerſexel, le 24 Février 1737, à *Hélene-Antoinette de Grammont*, fille de *Michel-Dorothée*, Marquis *de Grammont*, Baron de Villerſexel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon, Grand-Bailli d'Epée d'Autun & des Pays de Moncenis & Semur,

& de *Barbe-Maurice de Berbis*, Comteſſe de Dracy. Il a acquis, au mois de Février 1757, comme nous l'avons dit, la Terre de ſon nom, ſortie de ſa Maiſon depuis plus d'un ſiécle & demi. GUILLAUME DE RAINCOURT, ſon pere, obtint, par Lettres du mois de Septembre 1719, que les Terres de *Fallon*, *Bournois*, *Leugney* & *Bremondans*, fuſſent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de RAINCOURT. JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, a eu de ſon mariage : — 1. LOUIS-GABRIEL, né le 7 Septembre 1742, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon ; — 2. MICHEL-JOSEPH-CHRISTOPHE, né le 13 Avril 1745 ; — 3. CHARLES-VICTOIRE, né le 22 Juillet 1747, Lieutenant dans le Régiment de Belſunce en 1757 ; — 4. ANTOINE-PIERRE, né le 5 Avril 1754 ; — 5 & 6. un garçon & une fille, nés jumeaux le 13 Septembre 1755 ; — 7. & PIERRETTE-DOROTHÉE, l'aînée de tous ces enfans, née le 28 Juillet 1740, Chanoineſſe de l'Abbaye Royale de Baume.

Voyez, pour la Généalogie de la Maiſon de RAINCOURT, l'Hiſtoire des Sires *de Salins*, *Tome I*, *p.* 320 *& ſuiv. Note* 46.

Les armes : *de gueules, à la croix d'or, accompagnée de* 18 *billettes de même*, 10 *en chef & 8 en pointe.*

* RAINEVAL : Terre en Picardie, qui a donné ſon nom ou qui l'a reçu de l'ancienne Maiſon de RAINEVAL, illuſtre par ſes alliances, ſes ſervices militaires dans tous les tems, & par la poſſeſſion d'une des premieres charges de la Couronne.

Cette Terre, & pluſieurs autres, ſont paſſées, par alliance, dans la Maiſon d'*Ailly*, & de celle-ci dans celle d'*Albert de Chaulnes*, & eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *Mailly-d'Haucourt*.

Carpentier, dans ſon Hiſtoire de Cambray & du Cambreſis, parle d'un RAOUL DE RAINEVAL, Chevalier, qui fut inhumé, en 1198, dans l'Abbaye de Saint-Aubert. *La Morliere*, dans ſon Recueil des Maiſons illuſtres de Picardie, *Haudicquer de Blancourt*, *Palliot*, *du Cheſne*, la vieille Chronique de Louis II, Duc DE BOURBON, & pluſieurs autres Ecrivains, font auſſi mention de cette Maiſon. Enfin on trouve dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le Pere *Simplicien*, *Tome VIII*, *p.* 614, la filiation de la premiere branche de la Maiſon de RAINEVAL, ainſi que dans *Moréri*.

Pour la ſeconde branche, aujourd'hui établie à Amſterdam en Hollande, les preuves de ſa nobleſſe ont été produites devant M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, Commiſſaire nommé par le Roi à la recherche de la Nobleſſe de cette Généralité, ainſi qu'il paroît par ſon Ordonnance du 26 Janvier 1669.

La filiation de cette Maiſon commence à N... DE RAINEVAL, qui eut pour enfans : — RAOUL, qui ſuit ; — & probablement MARIE DE RAINEVAL, femme de *N... de Mauquenchy*, Seigneur de Blainville, morte, le lendemain de la Fête de Saint-André, en 1270, & enterrée dans l'Egliſe de la Paroiſſe de Blainville.

RAOUL DE RAINEVAL, I. du nom, Sire de Raineval & de Pierrepont, mort avant l'an 1300, avoit épouſé *N... de Nanteuil*, ſœur de *Thibaut de Nanteuil*, Evêque de Beauvais, Comte & Pair de France, dont vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BÉATRIX, vivante en 1325, femme de *N... de Saucet-de-Bauçay*, Chevalier ; — 3. & ISABEAU DE RAINEVAL, mariée, en 1306, à *Euſtache de Conflans*, Seigneur de Mareuil, auquel le Sire DE RAINEVAL, ſon beau-frere, promit, en Janvier même année, d'aſſeoir ſur ſes Terres de Vermandois & de Flandres, ce qui avoit été donné à ſa ſœur, par ſon pere RAOUL, & légué par l'Evêque de Beauvais, leur oncle maternel.

JEAN, Sire DE RAINEVAL & de Pierrepont, fut un des Seigneurs qui allerent, avec le Connétable *Raoul de Clermont-de-Neſle*, conduire le Comte *de Gueldres*, en 1289. Il ſervit dans les guerres de Gaſcogne, & le reſte de ſes gages lui fut payé le 20 Février 1296. L'année ſuivante, il reçut une gratification du Roi, en récompenſe des bons ſervices qu'il avoit rendus. C'eſt lui qu'on trouve quali-

fié de *Chevalier*, dans une quittance du 11 Décembre 1299, de 9300 livres 14 ſols 6 deniers, pour les gages de ſes ſervices dans la deuxieme armée en 1297. Il en avoit donné une autre, le 11 Octobre précédent, de 3180 livres 6 ſols 7 deniers, pour ſes ſervices des années 1297, 98 & 1299. Son ſceau eſt *une croix, chargée de 5 coquilles*, qu'on voit à la Bibliothéque du Roi, (Cabinet de M. *Gaignieres*). Il fut encore payé, en 1301, de ce qui lui étoit dû, pour avoir ſervi en Flandres. Lors du mariage de *Guillaume*, dit *le Bon*, Comte *de Hainaut*, de Hollande & de Zélande, fait à Chauny, le 19 Mars 1305, avec JEANNE, ſeconde fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de *Marguerite de Sicile*, ſa premiere femme, il fut l'une des cautions des conventions matrimoniales, & deux rentes lui furent dépoſées en 1314, pour ſureté du douaire de cette Comteſſe, ce qui prouve qu'il étoit un grand Seigneur. On le trouve au nombre de ceux qui furent mandés pour ſe trouver à Paris le Mercredi après la Saint-André 1318, au ſujet du procès de la Comteſſe d'ARTOIS, & enſuite à Corbie, avec l'Evêque de Mende & le Comte *de Clermont*, pour terminer les différends que cette Princeſſe avoit avec ſa Nobleſſe; & il ſervit, la même année, dans la guerre de Flandres. De ſa femme, dont on ignore le nom, il eut :

JEAN DE RAINEVAL, II. du nom, *aliàs* CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de Raineval & de Pierrepont, qui plaidoit, conjointement avec ſon pere, contre les Hommes de Montdidier, le 22 Novembre 1325; ſervit, la même année, en Gaſcogne, dans la Compagnie de *Jean*, Seigneur *de Blainville*, Sénéchal & Gouverneur de cette Province, ſon parent. Il eſt nommé dans un Arrêt du 22 Décembre 1327, avec *Rogues*, Seigneur *de Hangeſt*; ſervit en Flandres en 1328, & amortit, en 1329, certains héritages, en faveur de *Mahaut*, veuve de *Jean de Dommart*. Il avoit épouſé, en 1323, *Barbe d'Ongnies*, d'une des premieres Maiſons de Picardie, niéce de *Jean d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il eut pour enfans : —— GUILLAUME, qui ſuit; — & PERONNE, mariée, 1°. à *Waſt*, Seigneur *de Montigny*; & 2°. à *Gilles de Mailly*, dit *Maillet*. Elle eut différend, au mois de Novembre 1348, avec GUILLAUME, Sire DE RAINEVAL, ſon frere, ſe diſoit Dame du Meſnil en 1361; & étant veuve de *Gilles de Mailly*, elle plaidoit, en 1362, 65 & 1367, contre *Marguerite de Frimicourt*, Dame de Mailly, & ſes enfans.

GUILLAUME, Sire DE RAINEVAL, de Pierrepont & de Coudun, reprit, ſous la tutelle de ſa mere, le 17 Décembre 1334, le procès que ſon pere avoit eu contre les Moines de Corbie, au ſujet du péage de Marigny. Nous avons dit, ci-deſſus, qu'il plaidoit en 1338, contre PERONNE DE RAINEVAL, ſa ſœur, il plaidoit encore, en 1351, contre *Mathieu de Roye*. Le Roi JEAN lui confirma, le 9 Septembre 1352, l'acquiſition qu'il avoit faite d'une maiſon à Amiens. Il vivoit encore en 1365, qu'il aſſiſta au contrat de mariage de ſa petite-fille. Il eut d'*Agde*, Dame *de Fouilloy*, ſon épouſe, d'une ancienne Maiſon de Picardie, que nous croyons éteinte : —— RAOUL, qui ſuit, auquel ſon pere, en le mariant, réſerva les Terres de Lambertvert, de la Motte & de Monſtrans, dans la Châtellenie de Lille; —— & MARGUERITE DE RAINEVAL, mariée à *Robert*, Seigneur *de Freauville*, Chevalier, lequel plaidoit en 1373, comme exécuteur teſtamentaire de ſa femme, contre RAOUL, Sire DE RAINEVAL, ſon beau frere.

RAOUL, II. du nom, Chevalier, Sire DE RAINEVAL, de Pierrepont, de Coudun, de Meraucourt, &c. rendit des ſervices importans aux Rois JEAN, CHARLES V & CHARLES VI; ſervit en Picardie & ſur les frontieres de la Normandie, ſous le Duc DE BOURBON & le Sire *de Charny*, ès années 1350, 51 & 1352, enſuite ſous le Maréchal *d'Audenehan*, à Ardres, en 1355; & depuis le mois d'Avril juſqu'au 24 Août 1356, qu'il fut établi Capitaine de la Ville & Vicomté de Bayeux, puis en l'Oſt de Breteuil, ſous le Duc *de Normandie*. Il eſt nommé, pour la premiere fois, *Pannetier de France*, dans le don que lui fit, au mois de Juillet 1358, le Dauphin Régent, (depuis Roi de

France, ſous le nom de CHARLES V), d'une foire & marché, pour ſa Terre de Pierrepont. Il poſſéda toute ſa vie l'office de Pannetier de France, à 2000 livres de penſion. Ce Prince lui fit encore préſent, au mois de Mai 1359, de la Vicomté de Poix, & d'autres Terres confiſquées ſur *Robert des Queſnes*, qui tenoit le parti de CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre. Lorſque le Roi d'Angleterre vint, au mois d'Avril 1360, mettre le ſiége devant Paris, il ſervit le Régent tant dans cette Ville qu'aux environs, ayant dans ſa Compagnie 8 Chevaliers & 14 Ecuyers. Deux ans après, il fut nommé Lieutenant de Roi en Champagne & en Brie, ayant ſous lui 80 hommes d'armes, avec leſquels il fut envoyé en Flandres; en 1363, il fut nommé du Grand-Conſeil du Roi, à 1000 livres de penſion; fait Lieutenant-de-Roi ès parties de Mantes, Meulan, Vernon & Breval en 1364; traita de la reddition de cette derniere place; fut établi Capitaine, par deſſus tous les autres, au mois de Mars de la même année, entre les rivieres de Seine & d'Yonne; & ſur la fin de 1367, le Roi le retint, avec 100 hommes d'armes, pour l'accompagner dans le voyage qu'il devoit faire en Picardie, au mois d'Août 1368.

A la priere du Pape il alla à Bruges, en Janvier 1372, avec pluſieurs autres Seigneurs, vers les Cardinaux de Cantorbery & de Beauvais, au ſujet de la paix qui s'y traitoit. Il y fut encore envoyé, au mois de Mars ſuivant, pour le même ſujet; ſervit, l'année d'après, ſous le Duc *de Bourgogne*, fut envoyé en ambaſſade vers la Reine de Sicile, au mois de Janvier 1376; demeura juſqu'au mois d'Avril 1377, tant à Rome qu'à Florence; & obtint, au mois de Décembre, rémiſſion, pour avoir fait enlever, près de Senlis, où le Roi étoit, le Seigneur *de Grancey*, & l'avoir fait conduire hors du Royaume. Dans les années 1379 & 1380, il ſervit, ſous le Duc *d'Anjou*, avec 30 hommes d'armes; ſe trouva enſuite au Sacre du Roi CHARLES VI, avec deux Chevaliers, & cinq Ecuyers; fut envoyé en Picardie, au mois d'Avril 1381, pour le traité de paix avec les Anglois; accompagna Sa Majeſté dans le voyage qu'elle fit à Rouen en 1382, fut nommé, avec pluſieurs autres Seigneurs, pour être auprès de la perſonne de ce Prince à la bataille de Roſebecq; ſervit, la même année, ſous le Sire *de Coucy*; donna quittance, le 20 Novembre 1383, en qualité de *Pannetier de France*, Conſeiller & Chambellan du Roi, à *Bernard Aladent*, Receveur-Général des Aides, de 160 francs d'or ſur ſes gages. Son ſceau eſt *une croix, chargée de 5 coquilles*. Cimier: *un caſque couronné, ſurmonté d'une tête de dragon volant*. Légende: RAOUL DE RAINEVAL, *Pannetier de France*. Il accompagna encore le Duc *de Bourgogne* à Tournay, au mois de Novembre 1385, pour le traité avec les habitans de la ville de Gand, puis ſe rendit à Boulogne, avec l'Evêque de Bayeux, pour traiter de la paix avec les gens du Roi d'Angleterre: il y demeura depuis le 13 Février 1385, juſqu'au 29 Mars ſuivant. Quand le Roi eut formé le deſſein de paſſer en Angleterre, il ſe rendit à Amiens le 12 Septembre 1386, ayant dans ſa Compagnie un Chevalier & treize Ecuyers. Il fut retenu, deux ans après, pour accompagner Sa Majeſté au voyage qu'elle vouloit faire en Allemagne, & ſe trouva, pour ce ſujet, à Montreuil, avec quatre Chevaliers & 29 Ecuyers; ſuivit encore le Roi en Picardie, lorſque le traité de paix avec l'Angleterre ſe renouvella au mois de Mars 1391, & ce fut en conſéquence de ce traité, que la Cour l'envoya encore l'année ſuivante à Boulogne. Il eſt auſſi qualifié *Grand Pannetier de France*, dans une quittance qu'il donna le 12 Janvier 1392. On ignore le tems de ſa mort; mais ſa femme ſe qualifioit veuve en 1406.

On lit dans le Nobiliaire de Picardie, *page* 444, qu'il ſe croiſa avec pluſieurs autres Seigneurs de la Province, pour le ſecours des Chevaliers de l'Ordre de Pruſſe (Teutonique), contre les Infideles; qu'il ſe trouva à l'aſſemblée qui ſe fit à l'Hôtel du Roi lès-Saint-Paul à Paris, le 21 Février 1365, au ſujet des Moines de l'Abbaye de Fécamp; qu'il fut l'un des Ambaſſadeurs du Roi CHARLES V, en 1374, pour conclure le mariage de LOUIS, ſecond fils de Sa Majeſté, avec CATHERINE, fille aînée de LOUIS, Roi de Hongrie; & qu'il fut un des 12 Chevaliers nommés pour Gouverner le

Royaume durant la démence du Roi CHARLES VI. Il avoit épouſé 1°. par contrat paſſé ſous le ſcel de la Prévôté de Paris le 19 Décembre 1350, *Philippe de Luxembourg*, fille de *Jean*, Châtelain de Lille, & d'*Alix de Flandres*, 2°. *Marguerite*, Dame *de Pecquigny*, & du Vidamé d'Amiens, veuve de deux maris, & fille de *Renaud d'Ailly-de-Pecquigny*, Vidame d'Amiens, & de *Jeanne de Brienne-Eu*, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. *Iſabelle de Coucy*, Dame de Dronay, morte en 1413, fille d'*Aubert de Coucy*, Seigneur de Romeny, & de *Jeanne de Villeſavoir*; toutes les trois ſorties des premieres, des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Picardie. Du premier lit vinrent : — 1. VALERAN, qui ſuit; — 2. RAOULQUIN, Sire DE RAINEVAL, lequel fit l'acquiſition de la Terre de Cardonnay, dont le Roi lui remit les lods & ventes le 29 Juillet 1372, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon pere. Il ſervoit ſous *Enguerrand d'Eudin*, avec un Chevalier & deux Ecuyers, le 3 Août 1379. On ne voit pas qu'il ait été marié; — 3. JEAN, Chanoine d'Amiens, nommé l'un des exécuteurs teſtamentaires de *Jeanne de Varennes*, Dame de Raineval, dans un procès de l'an 1406, entre *Guillaume d'Eſtouteville*, Sire de Blainville, & *Baudouin d'Ailly*, dit *Baugeois*, mari de *Jeanne de Varennes*; — 4. JEANNE, mariée, par ſon pere, à *Guillaume*, Châtelain *de Beauvais*, Seigneur de Saint-Denis-le-Thibout, Grand-Queulx de France. Cette Dame eut en mariage la Terre de Livillier, & mourut, le Mercredi avant la Saint-Martin d'hiver, en 1389, & ſon mari en 1390, ſuivant leur épitaphe, qu'on voit dans l'Egliſe des Dominicains ou Freres-Prêcheurs de Beauvais; — 5. ANNE, alliée, par contrat paſſé ſous le ſcel de la Baillie d'Amiens, le Samedi après la Saint-Vincent, 1365, avec *Jacques*, Seigneur *de Heilly* & de Pas. Les Terres de Brouille, Saint-Erin & de Baloy lui furent données; & elle étoit morte en 1391. Et du troiſieme lit naquirent : — 6. JEAN, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, de Coudun & de Dronay qui fut préſent à l'émancipation de *Jeanne d'Ailly*, ſa petite niéce, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 13 Septembre 1407, avec *Jeanne de Montmorency*, fille de *Hugues*, Seigneur de Beauſault, & de *Jeanne de Harcourt*. Elle tranſigea, au mois d'Août 1416, avec la Dame *d'Ailly*, ſon héritiere; — 7. & AUBERT, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VALERAN DE RAINEVAL, Comte de Fauquemberghe, Chevalier, Seigneur de Raineval, de Fouilloy, de Fluy, ratifia, ſous cette qualité, le 24 Décembre 1367, le contrat de mariage de ſa ſœur ANNE, Dame de Heilly. *Haudicquer de Blancourt* dit qu'il étoit *Chevalier Banneret*, & cite un compte de *Jacques Renard*, Tréſorier des Guerres. Il fut retenu, avec *Jean de Hangeſt*, à 40 payes, trois Chevaliers & ſix Ecuyers, le 7 Juillet 1368, pour ſervir dans les guerres du Roi, & depuis ès années 1378, 79, 1380 & ſuivantes. Il ſervit encore en Flandres, ſous le Seigneur *de Coucy*; fut établi, le 5 Avril 1386, dans la Ville & Château de l'Ecluſe, avec 20 hommes d'armes, pour la garde & ſureté de cette place; ſe trouva, au mois de Septembre ſuivant, à Amiens, avec 3 Chevaliers & 16 Ecuyers de ſa Compagnie, pour le paſſage que le Roi vouloit faire en Angleterre; ſervit, le 9 Avril 1387, en Flandres, avec pareil nombre de gens; prit la qualité de *Comte de Fauquemberghe*, en 1392, après la mort de *Jeanne de Luxembourg*, ſa tante, dont il étoit héritier; eut, pour cette Terre, un procès contre *Jean de Beaumont*; tranſigea en 1403, & fut tué à la bataille d'Azincourt. Il avoit épouſé *Jeanne de Varennes*, fille de *Jean*, Seigneur *de Varennes*, de Vinacourt & de la Broye, & d'*Iſabelle de Walincourt*. Ils acquirent enſemble, de *Robert de Pecquigny*, le 7 Novembre 1374, la Terre de Fluy, dans laquelle il fut confirmé par le Roi, au mois de Décembre ſuivant. *Jeanne de Varennes* étoit morte avant ſon époux, & de leur mariage vinrent : — RAOUL, qui ſuit; — & JEANNE, Dame de Pierrepont, &c. mariée, en 1406, à *Baudouin d'Ailly*, dit *Baugeois*, Vidame d'Amiens. Elle plaidoit contre la veuve de ſon frere en 1408, & auſſi contre *Jean de Beaumont* en 1409, pour le Comté de Fauquemberghe. Elle étoit morte avant le 28 Novembre

Novembre 1413, que *Jeanne d'Ailly*, sa fille, fut émancipée. C'est par le mariage de cette JEANNE DE RAINEVAL, que les grandes Terres de sa Maison sont passées dans celle d'*Ailly*; & de celle-ci dans celle d'*Albert de Luynes*.

RAOUL, III. du nom, Sire DE RAINEVAL, mort du vivant de son pere, avant 1404, avoit épousé *Jeanne de Dondeauville*, fille de *Jean*, Seigneur *de Dondeauville*, & de *Jeanne de Crequy*, de laquelle il n'eut point de postérité. Elle se remaria à *Guillaume d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, de Blainville, &c. Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, lequel plaidoit, au nom de sa femme, contre *Nicolas de Dondeauville*. Ainsi finit cette premiere branche, dont on trouve, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p.* 209, une PERONNE DE RAINEVAL, femme de *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, en 1396, sans sçavoir de qui elle étoit fille.

AUBERT DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Beraucourt, &c. second fils de RAOUL II. du nom, & d'*Isabelle de Coucy*, Dame de Dronay, sa troisieme femme, fut un des principaux chefs de l'Armée que le Duc *de Bourgogne* mena, contre les Liégeois rebelles, & sur lesquels ce Prince remporta une victoire signalée, le 24 Septembre 1408. Leur perte fut de 24 mille hommes; & le gain de cette bataille ne coûta au Duc *de Bourgogne*, que 70 tant Chevaliers qu'Ecuyers : il fut dû à la principale Noblesse de Picardie. AUBERT DE RAINEVAL fit montre à Montreuil, en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 8 Ecuyers de sa Compagnie, le 1 Mai 1410. Il fit encore une autre montre, le 1 Septembre suivant, à Estrez-Saint-Denis, en la même qualité de Chevalier, ayant 14 Ecuyers & 4 Archers de sa Compagnie; & donna, le 13 Juin 1411, quittance de 142 livres 10 sols en prêt sur leurs gages, pour servir dans la Compagnie du Comte *de Ligny* & de Saint-Paul, Capitaine-Général des pays de Picardie & de West-Flandre. Son sceau est : *écartelé au* 1 *&* 4 DE RAINEVAL; *au* 2 *&* 3. *trois fasces vairées*, qui est DE COUCY. Supports, *deux lions*. Cimier, *une tête de dragon* ou *de serpent volant*. Il fut présent, en 1413, à l'émancipation de sa petite-niéce, & fut tué à la bataille d'Azincourt, ainsi que ses deux freres, VALERAN & JEAN, & *Baudouin d'Ailly*, son beau-frere, Vidame d'Amiens, Conseiller & Chambellan du Roi. Cette bataille, malheureuse pour la France, lui coûta l'élite de la Noblesse de Normandie, de Picardie & de plusieurs autres Provinces. Le nom de la femme d'AUBERT DE RAINEVAL est ignoré, mais l'existence de cette seconde branche, établie en Hollande depuis plus d'un siécle, comme sortant de la premiere, est prouvée 1°. sur ses titres, produits devant M. *Dorieu*, Intendant de Soissons, Commissaire nommé par le Roi, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 20 Janvier 1669; 2°. par une Enquête en bonne forme de six Gentilshommes des plus qualifiés de la Province de Picardie, passée à Rosoy en Thiérache, le 3 Janvier 1707; devant les Notaires Royaux du Bailliage de Vermandois, lesquels Gentilshommes attestent l'ancienne noblesse des RAINEVAL d'aujourd'hui, comme la connoissant, & y ont apposé le sceau de leurs armes. Les guerres de Religion & autres événemens, ainsi que l'émigration d'*Esther le Febvre-de-Parfondreux* dans les pays étrangers, avec ses enfans, veuve de GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, dont nous parlerons ci-après, ayant fait perdre à cette seconde branche beaucoup de papiers & de titres, nous sommes forcés de n'en reprendre la filiation qu'à PIERRE DE RAINEVAL, que nous présumons être arriere-petit-fils d'AUBERT DE RAINEVAL.

Ce PIERRE DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Josseteau ou Sorreteau, en Laonois, mentionné dans la maintenue de noblesse de M. *Dorieu*, donnée en 1669, & dont le Jugement est favorable à cette branche subsistante, épousa *Anne d'Ongnies*, fille de *Jean*, Comte de Chaulnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1550. C'est la seconde alliance de cette Maison avec celle de RAINEVAL. De ce mariage vint :

FRANÇOIS DE RAINEVAL, Chevalier, Comte de Raineval, qui épousa *Anne de Pastoureau*, d'une Famille noble de Picardie, qui fit ses preuves depuis 1547, dont : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. DANIEL, Lieutenant-Colonel au Régi-

ment de Sourches, tué au ſervice, lequel avoit fait preuve de quatre races depuis 1543, avec la veuve de ſon frere GABRIEL, dit le Nobiliaire de Picardie, ce qui remonte à AUBERT, chef de cette branche; —— 3. & JOSSETEAU, qui ſuccéda dans l'office de ſon frere.

GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, premier Maréchal des Logis de MONSIEUR, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV, fut tué au ſiége de Lille, lorſque ce Monarque faiſoit la conquête de la Flandre. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1645, reçu par *Rillard*, Notaire Royal à la Fere, *Eſther le Febvre-de-Parfondreux*, d'une ancienne Nobleſſe de Picardie, laquelle, étant veuve, ſortit de France (ſans doute pour cauſe de Religion), emporta les titres & papiers de ſa branche, & ſe retira en Allemagne avec ſes enfans, ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné; — 3. & MARTHE, âgée de 57 à 58 ans, lors de l'Enquête faite en 1707, & mariée à Herford en Allemagne, chez la Princeſſe *Eliſabeth*, au Miniſtre de la Cour.

JEAN DE RAINEVAL, Chevalier, Marquis de Raineval, revint en France, pour rentrer en poſſeſſion des Terres de Raineval & de Sorreteau en Thiérache, provenantes de ſes ayeux, abjura la Religion P. R., dans laquelle il avoit été élevé, pour embraſſer celle de ſes ancêtres; & le Comte *d'Ongnies*, ſon parent, le préſenta à M. *de Rommery*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de ſes Gardes-du-Corps, qui le fit recevoir dans la Compagnie du Maréchal *de Lorges*. D'après d'aſſez longs ſervices, il parvint au grade de Brigadier de cette Compagnie, devenue depuis Compagnie *d'Harcourt*. Les bleſſures qu'il reçut en diverſes occaſions ne lui permettant plus de continuer ſon ſervice, il ſe retira à ſa Terre de Raineval, où il vécut ſans alliance. Il mourut en Hollande, à Voorburg, près de la Haye.

FRANÇOIS, Comte DE RAINEVAL & de Fauquemberghe, ſecond fils de GABRIEL, & d'*Eſther le Febvre-de-Parfondreux*, reſta dans les pays étrangers, paſſa au ſervice de la République d'Hollande; & parvint au grade de Commandant des troupes qu'elle entretient dans ſa Colonie de Surinam en Amérique. Il épouſa, le 26 Mai 1702, *Anne-Eliſabeth de Glimmer*, d'une Famille ancienne & Patricienne de la ville d'Amſterdam, dont: — 1. FRANÇOIS-CORNEILLE, qui ſuit; — 2. JEAN-GABRIEL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— 3. & JEANNE-JACQUELINE, morte à Surinam en Amérique.

FRANÇOIS-CORNEILLE, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, mort peu de tems après ſon mariage, contracté en 1736, avec *Willelmine-Marguerite Hertzberg*, a laiſſé, pour fils unique:

FRANÇOIS-JEAN, Chevalier, Marquis de RAINEVAL, établi à Surinam, & veuf ſans poſtérité.

JEAN-GABRIEL, Chevalier, Comte DE RAINEVAL & de Fauquemberghe, frere cadet de FRANÇOIS-CORNEILLE, a épouſé, le 31 Mai 1758, Demoiſelle *Anne-Gertrude de Pieterſon*, d'une Famille noble & ancienne de Hollande, fille de *Jean de Pieterſon*, & d'*Eliſabeth des Loges*, & veuve de *Balthaſard Vander-Meulen*, d'une Famille ancienne & Patricienne d'Hollande, dont: — 1. BERTRAND-PHILIPPE-SIGISMOND-ALBERT-FRÉDERIC, Marquis DE RAINEVAL, né le 16 Septembre 1768, décédé le 11 Avril 1770, — 2. ANNE-ELISABETH-GABRIELLE-VICTOIRE, née le 24 Novembre 1758; —— 3. MARIE-JEANNE-ELÉONORE, née le 22 Avril 1760; —— 4. FRANÇOISE-JEANNE-ESTHER-LOUISE, née le 13 Septembre 1763; —— 5. PERONNE-JEANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juin 1766; —— 6 & 7. SYNE-MARGUERITE-GILBERTINE-RODOLPHINE-ADRIENNE, & NICOLE-ELISABETH-JEANNE-GABRIELLE, nées jumelles le 19 Septembre 1773.

Les alliances de la Maiſon de RAINEVAL ſont avec celles de *Nanteuil* (dont un Evêque, Comte de Beauvais), *Saucet-de-Baucay*, *Conflans*, *Mauquenchy*, *Ongnies* pluſieurs fois, *Montigny*, *Mailly-d'Haucourt*, *Brienne*, *Fouilloy*, *Luxembourg*, *Pecquigny*, *Coucy*, *Ailly*, *Montmorency-Logny*, *Varennes*, *Crequy*, *Boubers*, *Walincourt*, *Dondeauville*, *le Febvre-de-Parfondreux*, &c. Enfin elle a des alliances dans les Provinces d'Artois, le Cambreſis, la Flandre Françoiſe, en Allemagne, juſques chez le Roi de Pruſſe, par deux Dames *de Boubers*, dont

les portraits se voyent dans les galeries des Châteaux de Berlin & de Postdam; & en Hollande, avec les premieres Familles Patriciennes de cette République.

Suivant le Nobiliaire de Picardie, les armes de RAINEVAL sont : *d'or, au lion de gueules ;* mais dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 612*, on lit que le Grand-Pannetier de France, du nom DE RAINEVAL, portoit: *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.* Ceux de ce nom, établis en Hollande depuis le milieu du dernier siécle, portent : *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion rampant couronné de gueules ; au 2 & 3 d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent. L'écu couronné d'une couronne ducale*, à cause du Grand-Pannetier de France qui la portoit ainsi, *surmontée d'un casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequins d'or, d'argent & de sable.* Cimier, *une tête & col de serpent* ou *dragon ailé, de sinople, lampassé de gueules.* Supports, *deux lions d'or.*

RAISSON, en Provence. Famille maintenue dans sa noblesse par Ordonnance de M. *le Bret*, premier Président du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, du 21 Septembre 1693, sur les titres produits. Elle remonte à

Noble JACQUES DE RAISSON, premier Consul de Toulon, suivant un acte reçu par *Jean Tressemanes*, Notaire d'Aix, du 8 Novembre 1442. Il laissa pour enfans : —— 1. GUILLAUME, qui suit ; —— 2. HONORÉ, qualifié *noble* dans une transaction du 5 Décembre 1506. Il fut pere —— d'ISABELLE DE RAISSON, mariée, en 1472, à *Jean de Gantès*, II. du nom, qui transigea, par acte dudit jour 5 Décembre 1506, passé devant *Marc Salvatoris*, Notaire de Toulon, comme pere & légitime administrateur des biens de noble & généreux *Pierre de Gantès*, II. du nom, son fils, avec les co-héritiers sur les partages des biens de défunts nobles HONORÉ, PIERRE, GUILLAUME, MARGUERITE & SAINTES DE RAISSON, décédés *ab intestat ;* —— 3. & PIERRE, qualifié *noble* dans un acte du 4 Janvier 1472.

Noble GUILLAUME DE RAISSON, nommé dans la transaction, citée ci-dessus, épousa 1°. *Clémence de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, co-Seigneur *de Pierrefeu* ; & 2°. *Isabeau de Angelo.* Elle étoit veuve en 1530, & tutrice de ses enfans, sçavoir : —— ANTOINE, qui suit ; —— JACQUES, THOMAS, ETIENNE & GUILLAUME.

Noble ANTOINE DE RAISSON épousa, par contrat du 6 Mai 1489, *Dousolienne de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, co-Seigneur & Mayeur de Pierrefeu, & d'*Antoinette de Clapiers*, dont : —— 1. LOUIS, qui suit ; —— 2. FRANÇOIS, marié à *Melchione Bouton*, fille de *Barthelemi*, & de *Catherine de Valiere*, contrat reçu par *Antoine Poies*, Notaire à Toulon, & ratifié le 8 Juin 1550, par *François Embram*, Notaire d'Yeres. Elle étoit proche parente de *Pierre Bouton*, Seigneur de la Bastide, de la Roque, Conseiller, Procureur-Général du Roi en la Chambre des Comptes, qui lui donna un supplément de légitime le 10 Juin 1586. De ce mariage vint —— CATHERINE DE RAISSON, mariée, à Toulon le 5 Mars 1584, à *Gaspard de Chabert* ; —— 3. & MADELENE, alliée à noble *André Fulconis*, fils de *Gombaud.* C'est ce qui se prouve par un acte de donation entre-vifs d'ANTOINE DE RAISSON, son pere, reçu par *Raimond de Colonis*, Notaire à Brignoles, le 6 Février 1510.

Noble LOUIS DE RAISSON transigea, avec son cousin *Aimar*, Seigneur *de Pierrefeu*, pour la dot de sa mere & pour sa légitime de 300 florins, par acte passé à Cuers le 1 Février 1538. Il est nommé dans le contrat de mariage d'HONORÉ, son fils, qui suit.

Noble HONORÉ DE RAISSON épousa, le 15 Décembre 1510, *Jeanne Aufrede*, & en eut :

Noble JEAN DE RAISSON, qui fut chargé par M. *de la Valette*, Amiral de France, Commandant-Général de l'armée du Roi en Provence, le 15 Mars 1587, de lever une Compagnie de 100 hommes de guerre, bons soldats & aguerris, pour les commander, se confiant à sa longue expérience. Il avoit épousé, par contrat du 26 Octobre 1554, passé devant *Antoine Paves*, Notaire

à Toulon, *Catherine Fillol*, fille de *Jean-Antoine*, & de *Jeanne de Cuges*, dont :

Louis de Raisson, II. du nom, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 7 Juin 1615, à *Marguerite de Grimaud*, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, & de *Louiſe d'Amalric*; & 2°. par contrat du 17 Avril 1619, paſſé devant *Jean Vacon*, Notaire à Toulon, avec *Françoiſe de Thomas*, fille de noble *Louis*, Seigneur de Valdardene. Il eut de ce ſecond lit :

Gaspard de Raisson, Ecuyer, Seigneur de Valdardene, marié, 1°. par contrat paſſé le 9 Décembre 1640, devant *d'Arbes*, Notaire à Aix, à *Catherine de Maliverny*; & 2°. contrat reçu le 21 Novembre 1651, par *Jacques Boſquel*, Notaire de Toulon, à *Lucréce de Thomas*. Du premier lit il eut : —— 1. Joseph, qui ſuit; & du ſecond : —— 2. François, rapporté après ſon aîné; —— 3. & Madelene de Raisson, mariée, le 8 Mars 1707, contrat paſſé devant *Beringuier*, Notaire à Carnoulles, à *Louis-Joſeph de Griſolle*.

Joseph de Raisson, Seigneur de Valdardene, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere, par M. *le Bret*, Intendant en Provence, le 21 Septembre 1693. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe Monier*, fille de noble *François*, Seigneur de Châteauvieux, & de *Claire de Badier*, contrat reçu le 7 Mai 1670, par *Beringuier*, Notaire de Carnoulles; & 2°. par contrat du 20 Août 1684, paſſé devant *Vialis*, Notaire à Toulon, *Anne d'Iſnard*, veuve de *Charles d'Arbaud*, & fille de feu noble *Jean d'Iſnard*, & de *Madelene de Moynier*. On ignore s'il en eut poſtérité.

François de Raisson, fils de Gaspard, & de *Lucréce de Thomas*, ſa ſeconde femme, né le 7 Décembre 1653, épouſa, le 18 Août 1681, *Gabrielle de Lardeil*, fille de *Pierre*, & d'*Anne Bain*, dont :

François de Raisson, II. du nom, marié, par contrat du 2 Février 1718, paſſé devant *Mouton*, Notaire à Toulon, à *Lucréce de Barthelemy-de-Sainte-Croix*. Il eſt mort le 4 Mars 1749, ſans enfans, & a laiſſé, par ſon teſtament du 5 Novembre 1746, ſes biens à Madelene, ſa tante, mentionnée ci-devant.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 & 1.* Une branche de cette Famille de Raisson a *écartelé au 1 & 4*, comme ci-deſſus, & *au 2 & 3 d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois doubles rocs d'échiquier auſſi d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

RALLEMONT (de) : Ancienne Nobleſſe de Normandie, dont voici une Notice, dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Ephraïm, Jean, qui ſuit, & Jacques de Rallemont, furent maintenus en leur qualité d'*anciens Nobles*, par Jugement des Commiſſaires pour la recherche de la Nobleſſe de la Généralité de Rouen, le 3 Décembre 1667, en vertu d'anciens Arrêts rendus en faveur de leurs ancêtres, en 1485 & 1602. Les branches d'Ephraïm & de Jacques ſont éteintes par filles.

Catherine de Rallemont, ſœur unique de Jean, fut mariée, en 1684, à *Michel de Maulde*, Chevalier, Seigneur de Bleville & de Coudais, Capitaine au Régiment de Picardie.

Jean de Rallemont, frere de ladite Catherine, eut pour enfans : —— 1. François, qui ſuit; —— 2. Antoine, Curé de Saint-Laurent, mort en 1752; —— 3. Jacques, mort ſans poſtérité; —— & quatre autres garçons, dont un décédé jeune; les trois autres, morts à l'armée, dans les guerres de Louis XIV.

François de Rallemont, après avoir ſervi avec le Régiment de Biſſy, Cavalerie, dans les guerres de ce Prince, épouſa 1°. *Barbe le Maſurier-du-Queſnoy*; 2°. *Renée de la Barre*, dont une fille, morte jeune; & 3°. *Marie de la Haye*, Dame du Mont & de Lintot, d'une ancienne Nobleſſe, couſine-germaine de feu Madame la Marquiſe *de Roye-la-Rochefoucaud*. De ce troiſieme lit il a eu : —— 1. Michel-François, qui ſuit; —— 2. Marie, morte en 1771; —— 3 & 4. deux autres filles, mortes jeunes; —— 5. & Catherine, Religieuſe.

Michel-François de Rallemont, Seigneur de Cretot, Boiſmillon, né le 3 Février 1726, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, a fait les campagnes de Flandres; & a eu Brevet de Capitaine de Dragons en

Addition à la page 685. du Tome XI.

Ligne 7. ~~après mariée~~ ajoutés

† mariée, ~~par~~ contrat signé le 11. Mai 1777. par le Roi et la famille Royale avec
Charles-Antoine De Bernard, Marquis D'Avernes, Chevalier de St. Louis, Capitaine
des Gendarmes d'Artois, dont elle est la seconde femme.

1755. Il a épouſé, le 23 Octobre 1748, *Marguerite-Françoiſe-Eliſabeth de Foville*, Dame & Patronne d'Ecrainville, Fréville, la Porte, le Trevet, &c. d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon (voyez FOVILLE, *Tome VI.*), dont : —— 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui a été Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, & eſt mort en 1770; — 2. FRANÇOISE-ALEXANDRINE, morte jeune; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE RALLEMONT, ~~non encore~~ mariée.

Les anciennes armes de cette Famille étoient : *de ſable, à trois raſles d'or*; mais depuis 1446, elles ſont : *de gueules, à la bordure de ſable, & trois raſles d'or.* Pluſieurs branches y ont ajouté *un mont d'argent.*

* RAMBOUILLET : Bourg avec titre de *Duché-Pairie*, un Château magnifique, un grand Parc, de belles eaux, & un Marché très-fréquenté, dans le Mantois, au Diocèſe de Chartres.

Le feu Comte *de Toulouſe* y a fait conſtruire un bâtiment neuf de 120 toiſes de long, orné de trois avant-corps. S. A. S. le Duc *de Penthiévre* actuel y a auſſi fait faire des augmentations & des embelliſſemens conſidérables. Autrefois *Rambouillet* n'étoit qu'un *Marquiſat.* Il paſſa ſucceſſivement de la Maiſon d'*Angennes*, dans celles de *Sainte-Maure-Montauſier* & *d'Uzès.* Le Sieur *d'Armenonville* l'ayant acheté, il le revendit au Comte *de Toulouſe*, en faveur duquel LOUIS XIV l'érigea en *Duché-Pairie*, en 1711. Cette Terre, dit l'Auteur du Dictionnaire des Gaules, vaut plus de 130 mille livres de rente, & c'eſt le plus beau pays de chaſſe qu'il y ait en France.

RAMBURES : Ancienne & illuſtre Maiſon de Picardie, éteinte.

Elle remonte à JEAN, I. du nom, Sire DE RAMBURES, Gouverneur de Guiſe, qui vivoit en 1326.

Cette Maiſon a donné un Maître des Arbalêtriers de France en 1411, dans DAVID, Sire DE RAMBURES, Chevalier, Conſeiller-Chambellan du Roi, qui donna des preuves de ſon courage en diverſes occaſions, n'étant encore qu'Ecuyer, & mourut en 1415, peu de mois après la journée d'Azincourt.

ANDRÉ, II. du nom, Sire DE RAMBURES, ſon fils, ſervit ſous CHARLES VII, en différens ſiéges & combats, depuis 1420 juſqu'en 1449. —— JACQUES, Seigneur DE RAMBURES, &c. fils de ce dernier, Conſeiller & Chambellan du Roi, fut fait *Chevalier* au ſiége de Pont-Audemer en 1449, du vivant de ſon pere, & ſervit ſous LOUIS XI, dans la guerre du bien public, en 1465.

Il y a eu de cette Maiſon deux Maîtres des Eaux & Forêts de Picardie, dont le ſecond fut Echanſon ordinaire du Roi en 1557; & un Chevalier des Ordres, dans CHARLES, Sire DE RAMBURES, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Dourlens, &c. dit *le Brave Rambures*, qui fut reçu le 31 Décembre 1591; & mourut à Paris le 13 Janvier 1633, après avoir été contraint de ſe faire couper le bras droit pour deux vieilles bleſſures reçues, l'une à la bataille d'Yvry, & l'autre au ſiége d'Amiens, ayant eu de *Renée de Boulainvilliers*, Dame de Courtenay, &c. ſa ſeconde femme, pour fils aîné :

CHARLES, Marquis DE RAMBURES & de Courtenay, mort à Calais le 11 Mai 1671, & enterré au Couvent des Minimes d'Abbeville, au tombeau de ſes prédéceſſeurs. De *Marie Bautru-de-Nogent*, qu'il avoit épouſée le 5 Avril 1656, il laiſſa :

LOUIS-ALEXANDRE, Marquis DE RAMBURES, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué en Alſace ſur la fin de Juillet 1676, à l'âge de 18 ans, d'un coup de mouſquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques ſoldats faiſoient de leurs armes. En lui s'eſt éteinte ſa Maiſon. Il avoit pour ſœurs la Ducheſſe *de Caderouſſe*, & la Marquiſe *de Polignac*, mortes toutes deux ſans poſtérité. Ainſi la ſucceſſion de cette grande Maiſon paſſa aux enfans de *François de la Roche*, Marquis de Fontenille, qui avoit épouſé, en Mars 1645, CHARLOTTE DE

RAMBURES, sœur de CHARLES, Marquis DE RAMBURES, pere dudit LOUIS-ALEXANDRE. Voyez ROCHE-FONTENILLE.

On peut consulter, sur cette Maison, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 65 & suiv.* Elle portoit pour armes : *d'or, à trois fasces de gueules.*

RAMEFORT. Les Seigneurs *de Ramefort* sont sortis des Seigneurs *de Montespan*, & ont pour auteur

Charles d'Espagne, Seigneur de Ramefort, troisieme fils de *Mathieu d'Espagne*, Seigneur de Montespan, qui testa le 12 Juillet 1531. — *Charles d'Espagne*, Seigneur de Ramefort, issu de lui au IVe degré, épousa, en 1622, *Marguerite de Saint-Pastour*, dont — *Melchior d'Espagne*, Seigneur de Ramefort, marié à *Françoise d'Orbessan*, fille du Seigneur de la Busquiere. *Voyez* ESPAGNE, *Tome VI, p. 91*, pour l'état actuel de cette Maison.

RAMEY, en Forez & Champagne : Famille maintenue dans les priviléges de la Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 28 Avril 1671, & dont est

FRANÇOIS-VITAL RAMEY, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuilles & de Sugny, né le 15 Août 1715, fils aîné de CLAUDE, & d'*Antoinette de Chastre*, sa seconde femme. Il fut pourvu, le 2 Avril 1744, d'un office de Conseiller au Parlement de Metz, & Commissaire aux Requêtes du Palais, & épousa, par contrat du 23 Août 1743, *Rose-Angélique de Vaurillon-de-Lestang*, fille de *Jean-Gabriel de Vaurillon*, Ecuyer, & d'*Antoinette-Rose de Brienne*. Il en a trois garçons & deux filles, sçavoir : — 1. MARIE-JEAN-BATISTE-ANTOINE RAMEY, Ecuyer, né le 17 Octobre 1746; —— 2. MARIE-PIERRE, né le 6 Juillet 1752; —— 3. JEAN-MARIE-VITAL, né le 4 Juin 1753; —— 4. MARIE-JEANNE-CLAUDINE, née le 20 Novembre 1747; —— 5. & MARIE-ANTOINETTE, née le 22 Mai 1749.

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.*

* RAMPANT ou RAMPEN, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie que possede, depuis 1768, *Robert-Jacques de Héricy*, Marquis de Vaussieu.

Elle a donné son nom à une des plus anciennes Familles de Normandie, éteinte.

THOMAS, Sire DE RAMPANT OU RAMPEN, Chevalier, eut de sa femme, *Thomase de Moncoq*, pour fils, —— HUGUES DE RAMPEN, Chevalier, duquel sortit — THOMAS, Sire DE RAMPEN, II. du nom, vivant en 1178, 80 & 1233, qui eut pour fils —— ROBERT, Sire DE RAMPEN, vivant en 1241 & 1280. Il fut pere de — JORES, Sire DE RAMPEN, vivant en 1302, dont — GERMAIN, Sire DE RAMPEN, en 1356, pere de — RENOUF, Sire DE RAMPEN, en 1367 & 1390. Celui-ci eut pour fille unique :

HENRIETTE, Dame DE RAMPEN, mariée, vers l'an 1380, à *Thomas de Clerel*, Ecuyer, à la charge de prendre le nom & les armes de RAMPEN; de-là vient que leur fils, *Robin de Clerel*, Sire de Rampen, qui portoit : *d'argent, à la fasce de sable, avec trois tourteaux d'azur en pointe, 2 & 1*, ajouta *en chef les trois merlettes de sable*, qui sont DE RAMPEN. Sa postérité s'est partagée en deux branches.

La branche aînée est fondue dans *Françoise-Catherine de Clerel-Rampen* (fille unique d'*André de Clerel*, Seigneur de Rampen, & de *Catherine-Françoise de Thieuville*), mariée à *Pierre-Robert le Roux-d'Esneval*, Baron d'Acquigny, reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen le 9 Mars 1712. Il étoit petit-fils de *Robert le Roux*, Baron d'Esneval, Ambassadeur en Pologne, où il mourut en 1693. Voyez ROUX-D'ESNEVAL.

La branche cadette ſubſiſte encore en la perſonne de *Georges-Léonard-Bonnaventure de Clerel*, Seigneur de Tocqueville, fils de *Georges-René de Clerel*, Chevalier, Seigneur de Tocqueville & d'Auville, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillant, tué, en 1758, à la bataille de Lutzelberg, & de *Marie-Thérèſe de Faudoas-Caniſy*.

L'ancienne Famille de RAMPEN portoit pour armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable poſées en face.*

* RANDAN, en Auvergne, Diocèſe de Clermont.

Cette Terre & Seigneurie a appartenu à *Gui-Michel de Durfort*, Duc de Lorges-Quintin, en Bretagne, Vicomte de Pommerith, Baron de Quintin, en ladite Province de Bretagne, qui a été, en cette qualité, Baron des Etats, Seigneur de l'ancien Duché de Randan en Auvergne, titré *Duc de Randan*, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, de la promotion du 1 Janvier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & Commandant en chef de cette Province, mort à Courbevoye près Paris, le 6 Juin 1773, dans la 68e année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 13 Juillet 1728, *Eliſabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, morte à Paris le 23 Août 1773. Voyez DURFORT.

La Seigneurie de *Randan* fut portée, en 1518, par *Anne de Polignac*, à ſon mari *François*, II. du nom, Comte *de la Rochefoucaud*. Elle fut le partage de leur troiſieme fils, *Charles de la Rochefoucaud*, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, mort, à l'âge de 37 ans, en 1562. Il avoit épouſé *Fulvie Pic-de-la-Mirandole*, en faveur de laquelle, & de ſes enfans, la Châtellenie de *Randan* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1566, regiſtrées le 20 Novembre ſuivant. Elle fut mere, entr'autres enfans, de — *François*, Cardinal *de la Rochefoucaud*, Grand-Aumônier de France, mort, âgé de 88 ans, le 14 Février 1643 ; — & de *Jean-Louis de la Rochefoucaud*, Comte de Randan, Gouverneur d'Auvergne, tué, le 10 Mars 1590, à l'attaque d'Iſſoire, laiſſant d'*Iſabelle de la Rochefoucaud*, pour fille unique, — *Marie-Catherine de la Rochefoucaud*, laquelle étant veuve de *Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, par Lettres du mois de Mai 1649, regiſtrées le 2 Juin ſuivant, que le Comté de Randan & la Baronnie de Luguet, mouvans du Duché d'Auvergne, le ſeroient de la groſſe Tour du Louvre. Ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, confirmées par d'autres de Décembre 1663, regiſtrées au Parlement le 15 du même mois, en faveur de cette Dame, Gouvernante du Roi Louis XIV, & de ſa fille *Marie-Claire de Bauffremont*, & de ſes enfans. Cette *Marie-Claire de Bauffremont*, Marquiſe de Senecey, premiere Dame d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, étoit veuve, depuis 1646, de *Jean-Batiſte-Gaſton de Foix*, Comte de Fleix, & fut mere de — *Jean-Batiſte-Gaſton*, Duc de Randan, mort le 12 Décembre 1665 ; — & de *Henri-François*, dit *le Duc de Foix*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 22 Février 1714, ſans enfans : cette Pairie fut éteinte dans ſa perſonne. *Voyez* BAUFFREMONT & FOIX.

RANGONI : Maiſon du Modénois, & l'une des plus illuſtres d'Italie, où elle a toujours été diſtinguée, tant par ſes dignités & emplois qui l'approchoient de la ſouveraineté, que par ſes richeſſes & ſes alliances avec les plus puiſſantes Familles d'Italie, telles que celles d'*Eſt*, *Gonzague*, *Pio*, *Corregio*, *Pic-de-la-Mirandole*, de *Manfredi*, &c.

GERARD RANGONI, I. du nom, qui vivoit ſur la fin du XIe ſiécle, eſt l'auteur de cette Maiſon. De lui eſt iſſu, au XXe degré, BONIFACE-JOSEPH, Marquis RANGONI, Comte de Spilimbert, Conſeiller-Chambellan du Duc *de Modene*, Grand-Maître héréditaire des Poſtes des Duchés de Modene & de Reggio, né le 5 Mars 1714, marié, le 16 Janvier 1741, à *Corone*, fille aînée de *François Terzi*, Comte de Feſſa & du Saint-Empire, Marquis de Contignano, Conſeiller d'Etat de l'Empereur CHARLES VI, & d'*Anne-Marie de Sanvitale*,

Cette Maiſon a formé pluſieurs branches. La premiere, iſſue des Comtes de Spilimbert, ſubſiſte dans la perſonne de FRANÇOIS-MARIE, dit depuis JEAN-MARIE RANGONI, né le 23 Septembre 1713, marié, le 10 Janvier 1733, avec JEANNE, fille de LOUIS RANGONI, & d'*Emilie Gonzague*, dont des enfans.

La ſeconde branche, qui a commencé à HUGUES RANGONI, lequel teſta en 1476, s'eſt éteinte dans les enfans d'ALDOBRANDIN RANGONI, né le 6 Février 1589.

La troiſieme a commencé à HERCULE RANGONI, I. du nom, ſecond fils de GERARD, & de *Violante Contrari*. Il commanda en chef, en 1529, les troupes de la République de Florence; fut envoyé, en 1551, Ambaſſadeur en Eſpagne, de la part du Duc *de Ferrare*, &, en 1561, en Allemagne, ayant accompagné, l'année précédente, en France, Madame RENÉE DE FRANCE, Ducheſſe de Ferrare: il mourut en 1572. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ANTOINE RANGONI, né le 25 Mars 1652, mort le 10 Juin 1702.

La quatrieme a commencé à ALDOBRANDIN RANGONI, vivant en 1441, & a fini à HUGUCCION RANGONI, II. du nom, né en 1507, mort le 25 Septembre 1554, ne laiſſant que deux filles.

La cinquieme eſt celle des Marquis de Ghibello, de Lonzano & de Roccabianca, qui a pour auteur GUI RANGONI, quatrieme fils de JACOPIN, III. du nom, Seigneur de Spilimbert, & de *Béatrix de Corregio*. Il ſervit la République de Veniſe, qui, en récompenſe, l'inveſtit, en 1454, des Châteaux de Gordignano & de San-Caſſano, dans la Marche Tréviſane. De cette branche il n'eſt reſté qu'une fille, — JEANNE RANGONI, née le 1 Août 1714, mariée, le 10 Janvier 1733, au Marquis JEAN-MARIE RANGONI, mentionné ci-deſſus. Cette branche a donné un Cardinal dans HERCULE RANGONI (ſecond fils de NICOLAS, & petit-fils dudit GUI), Evêque de Modene, créé Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, par le Pape LÉON X, & mort en 1527.

La ſixieme & derniere branche a commencé à LANFRANC RANGONI, I. du nom, troiſieme fils de GUILLAUME III, & d'*Alde de Caſtelvetri*, mort à Bologne en 1304. Elle s'eſt éteinte dans LOUIS & LANFRANC, qui vivoient en 1604.

On peut, ſur cette Maiſon, conſulter *Moréri*, édition de 1759, où la Généalogie y eſt détaillée.

RANTZAW, au Duché d'Holſtein en Dannemarck.

JOSIAS, Comte DE RANTZAW, iſſu de l'illuſtre Maiſon des Comtes de ce nom, fit ſes premiers exploits dans l'armée Suédoiſe; commanda un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie au ſiége d'Andernac; conduiſit l'aîle gauche de l'armée du Prince *de Birkenfeld*, au combat de Pfaffenhoven, contre le Duc *de Lorraine*, le 10 Août 1633; ſe trouva au ſiége de Briſſac; entra au ſervice de France en 1635; fut Maréchal-de-Camp & Colonel de deux Régimens; perdit un œil au ſiége de Dole, & une jambe à celui d'Arras en 1640; eut le Bâton de Maréchal de France en 1645, des mains du Duc D'ORLÉANS; ſe trouva aux ſiéges de Bethune, de Courtray, de Bergues, de Mardick, de Furnes & de Dunkerque, dont il fut Gouverneur en 1646. Il mourut d'hydropiſie le 4 Septembre 1650, ſans avoir eu d'enfans de ſon épouſe ELISABETH-HEDWIGE DE RANTZAW, nommée par d'autres MARGUERITE-ELISABETH. Après la mort de ſon mari, elle ſe fit Religieuſe aux Annonciades de Paris.

La Maiſon des Comtes DE RANTZAW eſt iſſue d'une ancienne Nobleſſe du *Holſtein*, de laquelle les Hiſtoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands perſonnages, & ſubſiſtoit, en 1757, dans CHRISTIAN, Comte DE RANTZAW, Sénateur du Royaume de Dannemarck, ci-devant Ambaſſadeur du Roi FRÉDERIC IV, auprès du Roi de Pruſſe, & du Czar, devenu, en 1725, le premier Député du Commiſſariat général de la Marine, Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, enſuite Viceroi de Norvege & Grand-Bailli de Fuhnem. Il a épouſé 1°. *Charlotte-Amélie de Gioë*, dont un fils, vivant; & 2°. *Eléonore de Pleſſen*. De ce mariage il y a eu deux fils & deux filles.

Les armes: *parti d'argent & de gueules*.

* RANVILLE,

*RANVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre & Seigneurie qui releve directement du Roi. Elle a des extenſions dans pluſieurs Paroiſſes voiſines, notamment dans celle de Herouvillette, & eſt poſſédée par *Pierre-Antoine-Barnabé de Guernon*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Ranville, Conſeiller au Parlement de Rouen.

* RAPPERSWILL : Ville ſituée ſur le haut Lac de Zurich, & qui appartient aujourd'hui aux Cantons de Zurich, de Berne & de Glaris.

Elle a fait autrefois partie de l'ancienne France, & a eu ſes Comtes particuliers. *Ulric*, le premier de ces Comtes, dont on ait connoiſſance, vivoit en 1114. *Jean* III, dit *le Vieux*, le dixieme & le dernier Comte *de Rapperſwill*, mourut ſans poſtérité, en 1395. Il étoit de la Maiſon de *Habsbourg*.

* RAPPOLTSTEIN : Nom d'une Seigneurie conſidérable dans la haute Alſace, mouvante de l'Evêché de Bâle, & diviſée en huit Prévôtés.

La premiere, celle de *Rappoltſtein ;* la ſeconde, celle de *Gemar ;* la troiſieme, celle de *Berckheim ;* la quatrieme, celle de *Zellenberg ;* la cinquieme, celle d'*Heiterheim ;* la ſixieme, celle de *Wihr* ou *Weyer ;* la ſeptieme, celle de *la Vallée-d'Orbe*, & la huitieme, celle de *Markirck*.

Dans le VIIIe ſiécle, *Rappolt*, (ou peut-être *Roubaud* en François,) riche Gentilhomme, avoit déja donné ſon nom à quelques habitations de campagne, qui, par ſucceſſion de tems, communiquerent le leur au Château, bâti au ſommet d'une montagne voiſine, appellé le *Rocher de Rappolt*, en Allemand *Rappoltſtein*, & en François *Ribaupierre*. Cette même montagne eſt encore remarquable par deux autres Châteaux, différens du premier par leur ſituation, leur ſtructure, & leur nom. Ils forment tous trois enſemble un triangle, & vus de loin, ils préſentent un ſpectacle également frappant & agréable, ce qui les a fait mettre au nombre des merveilles de l'Alſace.

Le premier de ces trois Châteaux, pour le diſtinguer des deux autres, ſitués moins avantageuſement, eſt appellé *le haut Rocher de Rappolt*, *hohe-Rappoltſtein ;* & c'eſt auſſi lui ſeul qui a donné le nom à toute la Seigneurie. L'ancienneté de cette fortereſſe eſt telle qu'elle ne le cede, en Alſace, qu'à celles d'*Iſenbourg* & d'*Eguisheim*. L'Empereur HENRI IV, voulant récompenſer la fidélité & la conſtance que lui avoit marqué *Burcard*, Evêque de Bâle, pendant les troubles trop ſouvent renaiſſans entre le Sacerdoce & l'Empire, lui donna, en 1084, ſon domaine de Campagne, appellé *Rappoltſtein*, dont il avoit hérité de ſon pere, au territoire d'Alſace, dans le Comté du Comte HENRI. *Rappoltſtein* fut donc autrefois du patrimoine des Ducs de Franconie, Empereurs, ſurnommés *les Saliques*, & qui peut-être en avoient hérité eux-mêmes des Comtes *d'Eguisheim*, leurs parents ; car l'Empereur CONRARD II, ayeul de l'Empereur HENRI IV, avoit pour mere *Adélaïde*, fille d'un Comte *d'Eguisheim*.

Rodolphe, Evêque de Bâle, rendit, l'an 1115, Rappoltſtein à l'Empereur HENRI V, en échange de l'Avouerie de Favar, Monaſtere ſitué dans l'Evêché de Coire, au Pays des Griſons. Le Pape s'oppoſa à ce traité, en ayant été requis par *Gewold*, Abbé de Favar ; ce qui n'empêcha pas que HENRI ne retint Rappoltſtein, qu'il tranſmit à ſes ſucceſſeurs de l'Empire. Ceux-ci en jouirent juſqu'à FRÉDERIC I, qui s'étant laiſſé perſuader par l'Evêque *Ortles*, & cédant aux inſtances de pluſieurs perſonnes de conſidération, le rendit à l'Egliſe de Bâle, avec la moitié du village de Rappolswilre. Le Château de Rappoltſtein étant de cette ancienneté, il n'eſt pas étonnant que dès le XIIe ſiécle, il fut regardé comme l'une des plus anciennes fortereſſes du Pays. Il fut aſſiégé deux fois, mais non pris l'an 1287 : ce fut à l'occaſion de ce qu'*Anſelme*, Seigneur *de Rappoltſtein*, ne vouloit pas rendre à ſon frere & à ſes neveux, la portion de cet héritage qui leur revenoit.

L'an 1425, *Ulric*, Seigneur *de Rappoltſtein*, accorda le droit d'entrée dans

ce Château, à *Charles*, Duc *de Lorraine*, & à *Berhard*, Marquis *de Bade*. Il en confia même entiérement la garde a *Raynauld*, Duc *d'Urſlinghen* en Souabe, ſauf cependant la premiere convention qu'il avoit faite en 1425. Au reſte, ce Château donna autrefois le nom aux Chevaliers d'*Altenkaſtel*, d'une famille noble de Rappoltſtein. Pour un plus long détail on peut conſulter le *Dictionnaire des Gaules, Tome VI, p. 11 & ſuiv.*

* RARAY, en Valois, Diocèſe de Senlis.

Par Lettres du mois de Janvier 1654, regiſtrées le 17 ſuivant, la terre de *Nery* en Valois, fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Raray*, en faveur de *Henri de Lancy*, Baron de Raray, qui de *Catherine d'Angennes*, ſon épouſe, eut : — *Gaſton-Jean-Batiſte de Lancy*, Marquis de Raray, dont la fille, *Marie-Lucie*, devint héritiere de Raray & de Lancy. Cette Dame, qui mourut le 16 Mai 1693, avoit épouſé *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt. Leur fils aîné, *François-Louis*, dit *le Marquis de Raray*, décédé en Mai 1736, avoit épouſé, le 11 Mars 1731, *Louiſe-Joſephine Chevalier d'Enfrenel*, morte le 4 Janvier 1744, dont : — *Jean-Joſeph le Conte de Nonant*, Marquis de Raray, né le 30 Octobre 1732, marié à *Marie-Françoiſe-Eliſabeth Baſan de Flamanville*, morte le 12 Avril 1761, âgée de 30 ans.

RASCAS : Famille établie en Provence.

Pluſieurs Chartres & Actes de fondations du XIe ſiécle prouvent que ceux de cette Famille ajoutoient, dans ces tems reculés, le nom de *Châteauredon*, à celui de Rascas : néanmoins les Seigneurs du Canet ont pris les armes de Bertrand de Rascas, Gentilhomme Limouſin, parent des Papes Clément VI & Innocent VI, ſiégeans à Avignon. Il étoit du nombre des Poëtes Provençaux, & mourut en 1353, à Avignon, après y avoir fondé l'Hôpital de Saint-Bernard, où on voit encore ſes armes.

I. Antoine de Rascas, fut un des Gentilshommes de la Province, qui prêterent hommage au Roi Louis II, d'Anjou, Comte de Provence, dans la ville de Taraſcon, au mois de Septembre 1399. De lui naquit :

II. Guillaume de Rascas, I. du nom, pere de —— Jean, qui ſuit, — & de Monet, auteur des Seigneurs du Muy, de Bagarris, &c. rapportés ci-après.

III. Jean de Rascas épouſa, en 1430, *Marie de Balb*, fille de *Louis*, Seigneur du Muy, du Chafaut, de Bagarris & de Châteauredon, de laquelle il eut :

IV. Monet de Rascas, II. du nom, Seigneur en partie du Muy & de Bagarris, qui teſta le 29 Mars 1527, laiſſant de *Marguerite de Caſtellane*, ſon épouſe, —— Eléonore de Rascas, mariée, en 1509, à *Paulet de Flotte*.

Seigneurs du Muy, &c.

III. Monet de Rascas, I. du nom, fils puîné de Guillaume I. épouſa auſſi, en 1430, *Alayette de Balb*, Dame du Muy, ſœur de *Marie de Balb*, femme de Jean de Rascas, ſon frere aîné. Il en eut :

IV. Guillaume de Rascas, II. du nom, co-Seigneur du Muy & de Bagarris, marié à *Madelene de Barras*, l'une des filles de *Louis*, Seigneur de Melan & de Toard, Chambellan du Roi Charles VIII, & de *Marguerite de Vintimille-Montpezat*, dont :

François de Rascas, I. du nom, Seigneur du Muy, de Bagarris & de Châteauredon, Juge d'Appeaux, & enſuite Conſeiller au Parlement de Provence en 1536. Il fut Seigneur en partie de la Terre du Canet, par l'échange qu'il fit avec *Gaſpard de Villeneuve-Mons*, pour des portions aux Terres de Torene & d'Andon le 13 Juin 1559. Ses enfans furent : —— 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Guillaume, tige des Seigneurs du Canet, &c. rapportés ci-après ; —— 3. Jean, Archidiacre de l'Egliſe d'Aix, & Conſeiller au Parlement en 1572, qui fonda la Collégiale de Draguignan ; —— 4. François, Chevalier de Malte, & Commandeur de Montpellier en 1585.

VI. Louis de Rascas, Seigneur du Muy, épouſa, le 15 Juillet 1540, *Anne de Pontevès*, de laquelle il eut :

VII. Jean de Rascas, Seigneur du Muy, dont les enfans furent : — 1. François, qui ſuit; — 2. Madelène de Rascas, mariée, en 1599, à *Jean de Quiqueran*, Seigneur de Ventabren; — 3. & Jeanne, mariée à *Annibal d'Aſtres*.

VIII. François de Rascas, II. du nom, Seigneur du Muy, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1634 & 1646, mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite de Pontevès-Monfroc*.

Seigneurs du Canet, &c.

VI. Guillaume de Rascas, III. du nom, Seigneur de Châteauredon & de Bagarris, fils puîné de François I. fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1592, & avoit épouſé, le 16 Décembre 1544, *Suzanne d'Iſnard*, dont :

VII. Gaspard de Rascas, Seigneur du Canet, marié, 1°. le 10 Novembre 1592, à *Lucrèce de Puget-Fuveau*; & 2° à *Sibille de Cabre-Roquevaire*. Du premier lit naquirent : — 1. Honoré, qui ſuit; — 2. Jeanne, mariée, en 1618, à *André de Ballon*, Conſeiller au Parlement; & du ſecond lit : — 3. Henri, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1652, marié à *Lucrèce de Forbin-Soliers*, appellée *la belle du Canet*, dont il n'eut point d'enfans; — 4. & Louis, rapporté après ſon aîné.

VIII. Honoré de Rascas, Seigneur du Canet, fut Conſeiller au Parlement en 1630, après la mort de Jean de Rascas, ſon grand-oncle. Il épouſa 1°. *Alexandrette de Treſſemanes-Chaſteuil*; & 2°. *Louiſe de Laidet-Sigoyer*. Il eut de la premiere une fille unique : — N... de Rascas, mariée à *Pierre de Laidet*, Conſeiller au Parlement.

VIII. Louis de Rascas, fils puîné de Gaspard, & de *Sibille de Cabre-Roquevaire*, ſa ſeconde femme, épouſa, le 3 Septembre 1644, *Iſabeau de Clapiers*, fille d'*Eſprit*, Baron de Gréoux, & de *Jeanne de Gaſpary*, dont : — Honoré, qui ſuit; — & N... de Rascas, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

IX. Honoré de Rascas, II. du nom, Seigneur du Canet, Grand-Sénéchal au Siége de Draguignan, épouſa l'aînée des filles d'*Hercule de Garnier*, Seigneur de Julhians, & de *Marquiſe de Felix*, iſſue des Comtes *de la Renarde*. De ce mariage eſt iſſu :

X. Honoré de Rascas, III. du nom, Seigneur du Canet, qui, de ſon épouſe, *N... de Raffelis*, Dame de Calian, n'a qu'une fille, — Françoise-Elisabeth-Maxime de Rascas, mariée, en 1754, à *Michel*, Marquis *de Colbert-Turgis*, Chef-d'Eſcadre des armées Navales, frere d'*Etienne Colbert*, Doyen de l'Egliſe d'Orléans, dont des enfans. Voyez Colbert.

Les armes : *d'or, à une croix fleuronnée, au pied fiché de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile à huit rais d'or.* Hiſt. Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 292 & ſuiv.*

* RASNES, en Normandie, Diocèſe de Séez, Election de Falaiſe.

Les Baronnies de *Raſnes* & d'*Aſnebec* entrerent, en 1550, dans la Maiſon d'*Argouges*, par l'alliance de *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Raſnes & d'Aſnebec, du chef de ſa mere *Françoiſe d'Harcourt*, avec *Jacques d'Argouges*, iſſu d'une ancienne Maiſon qui tire ſon nom de la Terre d'*Argouges*, ſituée près de Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus ſous le Regne de Guillaume *le Conquérant*. Elles furent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Raſnes*, par Lettres de 1672, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673, en faveur de *Nicolas d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel-Général des Dragons, fils de *Henri*; petit-fils de *Charles d'Argouges*, Baron de Raſnes; & ar-

riere petit-fils de *Jacques d'Argouges*, & de ladite *Renée du Pont-Bellanger*. Voyez ARGOUGES.

RASOIR, en la Province & Comté de Hainaut.

Suivant une Généalogie probante, authentique & tabellionnée, qui nous a été communiquée, cette ancienne Nobleſſe s'établit, en 1266, à Valenciennes, & les Seigneuries qu'elle a poſſédées, aux environs de cette Ville, ſont au nombre de 18. Elle a pour auteur,

I. EUSTACHE, cadet de la Maiſon d'*Aveſnes-lès-Secq*, à une lieue de la forteresſe de Bouchain, qualifié *Chevalier*, au XIIe ſiécle, & allié avec Dame *Jehennette de Lalaing*. Voyez *Carpentier*, Nobiliaire du Cambreſis. Il prit le ſurnom de RASOIR, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. On remarque dans l'Hiſtoire des Comtes *de Guines*, par *Lambert d'Ardes*, ſous l'an 1177, qu'il accompagna en tous ſes voyages & entrepriſes *Arnould*, II du nom, Comte *de Guines*, avec *Euſtache de Salperwick*, *Hugues de Mauves* & *Henri de Campagne*. Il eut de ladite *Jehennette de Lalaing*, ſon épouſe :

II. BAUDUIN, dit RASOIR, qualifié *Ecuyer*, dans un titre de 1226. Il changea l'écuſſon de ſes armes, qui étoient : *d'azur, à trois épées d'argent, la poignée d'or, miſes en bandes*, en *trois fleches d'or, ſur un champ d'azur, auſſi miſes en bandes*. Il épouſa, par contrat paſſé à Valenciennes, le Mercredi après la Saint-Martin, l'an 1238, *Sandrine de Dourlens*, dont : — BAUDUIN, qui ſuit; —— & WILLAME, marié à *Marguerite*, fille de Meſſire *Guillaume d'Hauſſi*, de laquelle vint une fille, nommée —— MAHAULT RASOIR, mariée à *Bauduin*, Sire *de Roiſin*, & morte ſans hoirs.

III. BAUDUIN RASOIR, II. du nom, Ecuyer, ſe fixa à Valenciennes en 1266, & acheta des biens aux environs; ce qui fit croire ſes deſcendans originaires de cette Ville. Il eut de *Florence d'Aulnoit*, ſon épouſe, pour fils unique :

IV. JEAN RASOIR, Ecuyer, appellé, dans une ancienne Charte, *homme gentil, prude & vaillant*. Il laiſſa de *Paſques de Moïſettes*, ſa femme : — 1. WILLAME, dit *le célebre aux tournois*, marié avec *Jeanne de Wargnie*, dont : —— MARGUERITE, femme d'*Allart du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, dont poſtérité; — & MAIGNE, mariée à *Pierou de Saint-Amand*, fils de *Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Amand, Haveluy, & de Dame *N... de Chin*; — 2. BAUDUIN, marié avec *Iſabelle de Piauville*, fille d'*Allart*, Ecuyer, de laquelle il eut un fils, auſſi nommé ALLART; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. & LOTTART, marié, ſans enfans, avec *Jeanne de le Cauchie*, Dame du Boſquel.

V. JEAN RASOIR, II. du nom, Ecuyer, mort dans les guerres contre les Infideles, avoit épouſé *Marguerite d'Arras*, fille de Meſſire *Jean d'Arras*, & de *Marguerite de Somaing*. Elle eſt dite veuve dans une lettre en original ſur parchemin, portant conſtitution de rente à vie, faite en 1343, le jour de Saint-Maur, au mois de Janvier, pardevant *Watier Creſte*, & *Jean de Vertaing*, Echevins de Valenciennes. De cette alliance vinrent : — 1. PIERRE, qui, de ſon épouſe, *Agnès de Sienwart*, fille de *Jean*, Ecuyer, eut : — AGNÈS RASOIR, mariée avec *Allart de Leval*, Ecuyer.

2. JEAN, Seigneur de Campeaux, marié avec *Iſabelle de Roiſin*, fille de *Bauduin*, dont pluſieurs enfans, entr'autres : — JEAN RASOIR, Seigneur de Campeaux, qui, de ſon épouſe, *Jeanne de le Sauch*, eut : — ISABELLE RASOIR, Abbeſſe du Refuge Notre-Dame-lès-Ath; — MARIE, Abbeſſe de Spinlieu, à Mons; —— autre JEAN RASOIR, Seigneur de Campeaux, marié, ſans enfans, à *Marguerite de Vredeau*; —— & deux autres filles.

3. ALLART, qui ſuit; — 4. & PIERROU RASOIR, Seigneur d'Andomez, qui, de *Marie de Quaroube*, ſon épouſe, fille de *Gillon de Quaroube*, & de *Maigne de Baiſſy*, eut : —— 1. GILLES RASOIR, Seigneur de Brillon, marié 1°. avec *Marie de Sars*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *N... de Barbançon*; & 2°. avec *Marie de Caſteloiſe*, veuve de *Jean du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier : il mourut ſans hoirs de ces deux mariages; —— 2. JEAN RASOIR, Seigneur de Beuvrage & d'Andomez, Prévôt de Valenciennes en 1430, marié avec *Jacque-*

line de Roiſin, fille d'*Evrard*, Baron *de Roiſin*, Chevalier Banneret du Hainaut, & de *Marguerite de Molembaix*. Etant veuve, elle ſe remaria à *Bauduin d'Humieres*, Grand-Bailli de Namur, dont elle eut : —— *Hugues d'Humieres*; & du premier lit : — GUI, — & JEAN RASOIR, dernier Seigneur de Beuvrage, d'Andomez, Château-des-Prets-à-main, grand homme de guerre, qui accompagna dans tous ſes exploits *Jacques de Lalaing*. Il épouſa *Jeanne de Vendegies*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de la Bouverie*, & n'eut qu'une fille, nommée MARIE RASOIR, morte jeune, avant lui. Il fit ſon teſtament le 7 Février 1469, par lequel il inſtitua NICOLAS RASOIR, ſon couſin, exécuteur teſtamentaire, avec *Baudry de Roiſin*, auſſi ſon couſin, & *Hugues d'Humieres*, ſon frere utérin, & autres ; légua la ſomme de 400 livres tournois à *Laurent* & à *Antoine le Remy*, que WILLEMINE RASOIR, ſa fille naturelle, avoit eus d'*Armand le Remy*, ſon mari; mourut le 10 Février 1470, & fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Beuvrage, où ſe voit ſon épitaphe ; — 3. WILLAME, Abbé de Crepin ; — 4. MAHAULT, Dame à Beaumont ; — 5. & EVRARD, mort, ſans alliance. Par ſon teſtament du 1 Mars 1422, il élut ſa ſépulture à Saint-Jean de Valenciennes.

VI. ALLART RASOIR, Chevalier, troiſieme fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite d'Arras*, Seigneur de Somaing, dont il hérita, & qu'il vendit enſuite, fut Chef de Cuiraſſiers au ſervice de Sa Majeſté Catholique; teſta, le 28 Avril 1390, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 20 Février 1372, noble Dame *Billehaut de Caſteloiſe*, héritiere de la Terre & Seigneurie de Wagnouville, fille de Meſſire *Jean de Caſteloiſe*, Seigneur d'Erquennes, & de *Marie de Piparde*, veuve d'*Allart de Vendegies*, Ecuyer. Etant veuve, elle fit ſon teſtament le 28 Octobre 1410, & fut inhumée, trois ans après, en l'Egliſe Saint-Jean de Valenciennes, auprès de ſon mari, comme elle l'avoit ordonné. Leurs enfans furent : —— 1. JEAN, mort, à marier ; —— 2. ALLART, qui, par le teſtament de ſon pere, eut en partage les Terres ſituées à Sebourg ; & épouſa, par contrat du 6 Juin 1411, Dame *Iſabelle de Vredeau*, fille d'*Aimery*, Ecuyer, & de *Philippe de Sopelet*, de laquelle il eut : —— PHILIPPE RASOIR, héritiere de ſon pere, épouſe de *Jacques de Quaroube*, Ecuyer, Seigneur de Rombies, & de la Vallée ; —— 3. WATIER, qui ſuit ; —— 4. JEANNE, mariée 1°. à *Willame du Bos*, Ecuyer, Seigneur de Leſpaix ; & 2°. à Meſſire *Pierre de Vertin*, dit *Floridas*, Chevalier, Seigneur de Villers ; —— 5. MARIE, nommée *Mademoiſelle de Beaumont* ; — 6. MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de Flines* ; — 7. & ISABELLE, mariée à *Gérard le Fuſelier*, fils de *Jean le Fuſelier*, Chevalier, Gouverneur de Bohen en 1369, & de *Jeanne Gugove*, dont la fille, —— *Marie le Fuſelier*, Dame de Warlu, fut la ſeconde femme de Meſſire *Jean d'Anneux*, Seigneur d'Abancourt, d'où ſont ſortis les Marquis *de Wargny*, Barons de Crevecœur.

VII. WATIER RASOIR, Chevalier, Seigneur de Wagnouville, Capitaine d'une Compagnie Wallone, parut à la Fête de l'Epinette, où ſe firent joûtes & tournois dans la ville de Lille : il étoit monté ſur un cheval brun, caparaçonné aux armes de ſa Maiſon, & armé de pied en cap ; fut accompagné de ſon couſin, JEAN RASOIR, Seigneur de Beuvrage, & joûta avec *Pierre Thieulaine*. On voit, par ſon contrat de mariage, en original, du 18 Octobre 1421, paſſé à Valenciennes, qu'il avoit épouſé *Jeanne de Heſques*, Dame de Wattegnies-Saint-Pierre, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne de Grées*. Il eut dans ſon partage la Seigneurie de Wagnouville, &, depuis, certains héritages y ſitués, par le teſtament que fit *Billehaut de Caſteloiſe*, ſa mere, étant veuve. De ſon mariage vinrent : —— 1. JEAN, mort jeune ; —— 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. ALLART, qu'on croit avoir été Religieux à Saint-Martin à Tournay ; — 4. & QUINTE, premiere femme de Meſſire *Saudrat de Wargny*, Seigneur de Dour, lequel ſe remaria avec *Marie de Boubaix*. Ces 4 enfans furent partagés par leurs pere & mere, le 29 Août 1440.

VIII. NICOLAS RASOIR, Ecuyer, Seigneur de Wagnouville, de Wattegnies & de Floyou, fut avantagé de WATIER, ſon pere, par la donation teſtamentaire

qu'il paſſa en ſa faveur le 8 Mars 1446. Il ſervit long-tems dans les armées de Sa Majeſté Catholique, dont il fut récompenſé ſur la fin de ſes jours. Il avoit épouſé, le 18 Décembre 1449, *Jacqueline de Wargny*, fille de noble Seigneur *Raſe de Wargny*, & de Dame *Marguerite de Malines*. Il fut nommé, par le teſtament du 7 Février 1469, de ſon couſin JEAN RASOIR, dernier Seigneur de Beuvrage, ſon exécuteur teſtamentaire; & mourut en 1510, laiſſant: —— 1. NICOLAS, qui ſuit; —— 2. JEAN, Seigneur de Floyou, marié avec *Cornille de Maſſins*, fille de *Thierry*, Ecuyer, & de *Marie d'Ongnies*, dont: —— PIERRE RASOIR, qui, de *Jeanne Bourgeois*, ſon épouſe, eut: — ANNE RASOIR, mariée à *Nicolas de le Hove*, Ecuyer, Seigneur des Mottes; — 3. & JACQUES, mort à marier.

IX. NICOLAS RASOIR, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Wattegnies, Wagnouville, &c. ſervit dans les guerres d'Artois, & épouſa, 1°. par contrat du 19 Août 1487, (paſſé en préſence de ſon pere, & de JEAN RASOIR, ſon oncle), *Jeanne de Foreſt*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aniel, & de *Piéronne le Kien*, veuve de Meſſire *Raoul de Crequy*; & 2°. *Quinte le Febvre*, fille du Seigneur de Quevaucamp. Il mourut en 1548, & fut inhumé à Wattegnies. Du premier lit vint: — 1. NICOLAS, qui ſuit; du ſecond: — 2. & PIERRE, marié avec *Claudine de la Pannetiere*, dont: —— JACQUES RASOIR, allié avec *Marie Reſteau*, ſœur de *Jeanne*, Dame de Croix, ci-après mentionnée. Elle fut mere de —— PIERRE, qui épouſa *Marie de Baviere*, & en eut: —— JEANNE RASOIR, mariée dans la Maiſon des Seigneurs *de Maſnuy*, Gentilshommes des Etats de Mons.

NICOLAS RASOIR, II. du nom, eut encore, pour fils naturel, — HUBERT, qui ſe maria à Valenciennes, & laiſſa des enfans, qu'on y retrouve dans les Archives de la Ville, revêtus de différentes charges & Offices municipaux, ſous le nom de RASOIR.

X. NICOLAS RASOIR, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Wattegnies, de Wagnouville, &c. l'un des Gentilshommes des Etats-Généraux tenus à Valenciennes en 1541, Capitaine au ſervice de Sa Majeſté Catholique, épouſa *Jeanne Garet-d'Eſcarmaing*, fille de Meſſire *Allart Garet*, Seigneur d'Eſcarmaing, & de *Jeanne du Martroit*. Elle eſt dite veuve, dans un acte original paſſé par JEAN & NICOLAS, ſes fils, devant les Hommes de Fief, le 11 Juin 1557; & mourut vers le mois de Février 1571. Ses enfans furent: —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. NICOLAS, neuf fois Prévôt de Valenciennes, fait *Chevalier*, en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon & de ſes ſervices, par l'Archiduc ALBERT, le 20 Février 1600, à l'Inauguration de ce Prince à la Seigneurie & Prévôté de Valenciennes. Il eut de ſon mariage avec *Françoiſe Leſly*, pluſieurs enfans, morts au ſervice; — & JEAN RASOIR, Chanoine de la Cathédrale de Tournay, où l'on voit ſon épitaphe. Il revendiqua & obtint, à titre d'héritier plus proche, l'ancien patrimoine de ſes ancêtres, ſitué à Sebourg, provenant d'ALLART RASOIR, ſon quint-ayeul. Dans ſon teſtament, du 3 Décembre 1635, ſe trouve mentionné FRANÇOIS RASOIR, fils naturel de JACQUES, ſon frere, lequel JACQUES RASOIR, vivant, Chevalier, Seigneur de Douchy, & Capitaine de la garniſon de Valenciennes, épouſa *Jeanne Honoré*, ſans enfans, héritiere dudit Douchy, où elle gît avec ſon mari, dans l'Egliſe Paroiſſiale. On y voit leurs épitaphes & quartiers; —— 3. & CATHERINE, mariée à *Jacques de Guilenghien*, ſans enfans, fils de *Louis*, Ecuyer, & de *Jeannette de Griſelin*.

XI. JEAN RASOIR, III. du nom, Ecuyer, Seigneur en Ecaillon & de Wattegnies, qu'il vendit, mort en 1603, avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1554, *Jeanne Reſteau*, Dame de Croix, morte en 1564, fille de *Gilles Reſteau*, Ecuyer, Seigneur d'Ellegnies & de Croix, & d'*Antoinette de Wargny*, dont: —— 1. PIERRE, qui ſuit; —— 2. JEANNE, femme de *Jean*, fils de Meſſire *Henri de Bauffremez*, Seigneur de Herlies, &c. & d'*Antoinette de la Chapelle*; — 3. & CLAUDE, fille dévote, qui fit le retrait-lignager avec JEAN RASOIR, ſon couſin, Chanoine de Tournay.

XII. PIERRE RASOIR, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c. Lieutenant de Ca-

valerie en 1585, dans la Compagnie du Vicomte *de Milanois*, mourut le 9 Avril 1615, âgé de 59 ans, & avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1588, *Jeanne des Maiſieres-du-Vaſſal*, fille de *Jean*, Seigneur dudit Vaſſal, & de *Jacqueline Werin*. Elle mourut le 27 Juin 1635, & eut de ſon mariage : —— 1. JEAN, Seigneur de Croix, mort Capitaine d'Infanterie en 1619, ſans alliance ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; —— 3. & JEANNE, épouſe de *Jacques des Maiſieres*, Ecuyer, Seigneur de Grébert, fils de *Jean*.

XIII. NICOLAS RASOIR, IV, du nom, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c. devenu chef des nom & armes de ſa Maiſon, par le décès de JEAN, ſon frere aîné, épouſa, par contrat du 2 Juin 1628, *Charlotte de Vivien*, Dame de Foreſt, fille de Meſſire *Jean de Vivien*, Chevalier, Seigneur de Foreſt, Salmonſart, Sautaing, Calonne, &c. & de *Marie de Maſtaing*, dit *le Boucq*. Elle mourut le 16 Mai 1641, & fut inhumée à Saint-Jean de Valenciennes, ainſi que ſon mari, (décédé le 5 Mai 1676), dans le caveau de la Maiſon de *Vivien*. Ils eurent pour enfans : —— 1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui ſuit ; —— 2 & 3. CLAUDE-IGNACE & MARIE-THÉRESE, morts jeunes ; —— 4. MARIE-THÉRESE, Religieuſe au couvent de Sainte-Marie à Mons ; —— 5. & MARIE-CÉCILE, morte jeune.

XIV. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE RASOIR, Seigneur de Croix & de Foreſt, ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, en 1656, au ſiége de Valenciennes ; fut créé *Chevalier*, par Lettres-Patentes données à Madrid le 16 Décembre 1665, par le Roi & la Reine Régente DE CASTILLE, & fut inhumé, le 6 Mars 1691, dans le caveau de ſes ancêtres, en la Paroiſſe Saint-Jean de Valenciennes. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne-Iſabelle le Roy*, morte le 25 Juillet 1662, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Faunius* ; 2°. *Marie de Willant*, morte ſans enfans ; & 3°. par contrat poſt-nuptial, paſſé le 19 Juillet 1681, devant les Echevins de Valenciennes, *Marie-Louiſe de Beaumont*, Dame de Campagne, fille de *Philippe de Beaumont*, Chevalier, Seigneur d'Ardomez, Campagne, Oiſy, &c. & de *Suſanne de Boës*. Etant veuve, elle ſe remaria avec *Abraham Ribier*, Chevalier, Seigneur de Villebroos, Colonel de Dragons au ſervice de France, dont elle n'eut point d'enfans ; mourut le 4, & fut inhumée le 5 Novembre 1696, en la Paroiſſe de Saint-Jean de Valenciennes, dans le caveau de ſes ancêtres. Du premier lit vint : — NICOLAS-JOSEPH, qui ſuit ; & du troiſieme : — LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

XV. NICOLAS-JOSEPH RASOIR, Seigneur de Croix, Foreſt, &c. Capitaine au Régiment de Solre, mort le 13 Avril 1738, & inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, avoit épouſé, par contrat paſſé à Mons le 19 Février 1693, *Anne-Marie de Savreux*, enterrée auprès de ſon mari, le 9 Mars 1751, fille de *François-Albert de Savreux*, Ecuyer, Seigneur de Marlieres, & de *Jacqueline de la Falize*. De ce mariage ſont reſtés pour enfans vivans : —— 1. NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE-HYACINTHE-JOSEPHE RASOIR, aînée, Religieuſe, aux Brigitines à Valenciennes ; —— 3. MARIE-CATHERINE-JOSEPHE, veuve de Meſſire *Charles-Joſeph de Robaulx*, Seigneur d'Auſſois, dont une Demoiſelle ; —— 4. & MARIE-ANNE-JEANNE-JOSEPHE RASOIR, veuve de *Joſeph-Ignace de Bruneau*, Ecuyer, Seigneur de Caſteau, la Roquette, &c. décédé le 3 Mars 1776.

XVI. NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD RASOIR, Seigneur de ~~Croix~~, Foreſt, Villers-au-Bois, ~~Marlieres~~, Renoncourt, &c. Grand-Prévôt de Valenciennes, (troiſieme enfant de NICOLAS-JOSEPH), a épouſé 1°. *Bonne-Aldegonde-Joſephe de Haynin*, morte ſans hoirs, fille de *Joſeph*, Baron *de Haynin*, & de *Marie-Roſe de la Porte* ; 2°. *Marie-Maximilienne-Pauline de la Barre-Neuf-Maiſnil*, auſſi morte ſans enfans ; & 3°. par contrat paſſé à Valenciennes, le 10 Novembre 1745, *Marie-Catherine-Françoiſe la Chauſſée*, fille de *Louis-Alexandre-Conſtantin-la Chauſſée-de-Theuvy*, en Picardie, Chevalier, Seigneur de l'Etang, Renoncourt, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes, & de défunte *Catherine-Angélique-Albertine-Dorothée la Chauſſée-de-Boiſville*. De cette derniere alliance ſont iſſues :

—— Marie-Louise Rasoir, mariée, le 18 Décembre 1769, à *Charles-François*, Marquis *de Bonnay*, Chevalier, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy; — & Marie-Jeanne-Catherine-Louise. Elles ſont dernieres & ſeules héritieres de leur Maiſon.

XV. Louis-François-Joseph Rasoir, Chevalier, Seigneur de Campagne, Andomez, Oiſy, Sarteau, le Conflan, Franſbecq, Saint-Waaſt-le-Haut, &c. fils de Jean-François-Ignace, & de *Marie-Louiſe de Beaumont*, ſa troiſieme femme, mourut, âgé de 35 ans, au Château d'Andomez, & a été inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Lille, devant *Hugot*, Notaire, le 1 Septembre 1704, *Marie-Louiſe*, née Baronne *de Woërden-d'Heemſtede* en Hollande, Vicomteſſe du Pays de Langle, Dame de Chérens, des Mortiers, grand & petit Hôve, &c. inhumée à Paris, en l'Egliſe Saint-Gervais, le 16 Juillet 1750. Elle étoit fille de *Michel-Ange*, Baron *de Woërden*, Vicomte de Langle, Seigneur de Baſrieux, & de *Marie-Catherine de Croix-Waſquehal*, Dame des Blonderies. De ce mariage ſont nées :

1. Marie-Marguerite-Louise Rasoir, Baronne de Noyelle, Dame d'Andomez, mariée, par contrat du 3 Novembre 1722, à *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, mentionné ci-deſſous, dont elle fut la premiere femme. Elle eſt morte le 15 Octobre 1731, âgée de 25 ans, & eſt inhumée en l'Egliſe Paroiſſiale de Noyelle, où l'on voit ſon épitaphe & ſes quartiers; —— 2. N... Rasoir, Dame d'Oiſy, morte aux Béguines de Valenciennes, où elle eſt inhumée, avec épitaphe; — 3. & Marie-Angélique-Bernard, qui ſuit.

XVI. Marie-Angélique-Bernard Rasoir, aujourd'hui Baronne de Noyelle-ſur-Selle, Vicomteſſe du Pays de Langle, Dame du grand & du petit Hôve, &c. a obtenu diſpenſe du Pape Clément XII, & a épouſé, le 10 Juin 1732, *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, Vicomte de la Heſtre, Seigneur d'Haine, Saint-Pierre, Briat, Guennebreuck près Gand, &c. (veuf de la ſœur aînée de ſa femme), fils aîné de feu *Alexandre de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, & de *Marie-Bonne de Bacquehem*; & petit-fils d'*Antoine de Carondelet*, né Chevalier, Baron de Noyelle, & de *Jeanne-Louiſe de Lannoy-du-haut-Pont*, née Comteſſe de Lannoy & du Saint-Empire, dont poſtérité. Voyez Carondelet, *Tome III.*

Les armes, comme nous l'avons dit ci-devant : *d'azur, à trois fleches d'or, miſes en bande.* Cimier : *une ſirene au naturel, qui ſe mire d'une main & ſe peigne de l'autre.* Pour deviſe, au bas de l'écu : Usque ad metam.

RASQUE : Famille habituée à Draguignan, & maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *le Bret*, Intendant en Provence, de l'an 1704. Elle prouva ſa filiation depuis

Noble Antoine de Rasque, fils d'Honoré, & de Demoiſelle *de Firminy*, qui épouſa, le 21 Février 1559, *Marguerite de Tulles*, dont, entr'autres enfans :

Honoré de Rasque, II. du nom, Seigneur de Taradel, marié, le 11 Septembre 1599, avec *Eſprite de Raffelis*, des Seigneurs *de Broves*, de laquelle vint :

Joseph de Rasque, Seigneur de Taradel, marié, le 20 Juin 1626, à *Madelene de Laidet*. Il en eut :

Louis de Rasque, Seigneur de Taradel, qui épouſa, le 24 Novembre 1677, *Jeanne d'Arquier de Laval*, dont :

Joseph de Rasque, II. du nom, Seigneur de Taradel, Conſeiller au Parlement, marié, le 4 Juin 1706, à *Thereſe de Boyer*, fille de *Jean-Batiſte de Boyer*, Seigneur d'Eguilles, & de *N... de Joyeuſe Garde*. De ce mariage ſont iſſus : — Jean-François, qui ſuit, — & une fille, alliée dans la Maiſon *de Treſſemanes-Brunet*.

Jean-François

Addition à la page 697 du Tome XI.

Rastel : Prosper de Rastel, Vicomte de Rocheblave, Major d'infanterie marié contr. signé par le Roi et la famille Royale le 19. fév.r 1777 avec Dame Lallemand, Veuve du sieur Delaye, Ecuyer & Cons.er du Roi en son Conseil souverain du Cap françois, isle St. Domingue. Guz. de fr. N.o 15. (21 fév.r 1777)

Jean-François de Rasque, Baron de Laval, Seigneur de Taradel, la Rochette, Saint-Pierre, Sale-Griffon & Saumelongue, a épouſé, le 21 Février 1734, *Gabrielle-Marguerite de Vento*, des Seigneurs *des Pennes*, dont : — Jean-Joseph-François, & François-Marie de Rasque, Lieutenans dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux en 1759.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix treſflée de même, au pied fiché ; au chef couſu de gueules, chargé d'une étoile d'or.*

Hiſt. Héroïque de la Nobleſſe de Provence. *Tome II, p. 295.*

* RASTIGNAC, en Périgord.

Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, le 12 Mars 1617, par Brevet du Roi Louis XIII, en faveur de *Jean Chapt*, connu ſous le nom de *Comte de Raſtignac*, Baron de Luzech, premier Baron du Querci, Seigneur de Laſtours, Paleyrat, Signac, le Meſpoullet, Saint-Rabier, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, & Maréchal de ſes Camps & Armées, fils aîné d'*Adrien Chapt*, appellé *le Comte de Raſtignac*, & de *Jeanne de Hautefort*. Voyez Chapt-de-Rastignac. *Tome IV.*

RAVELLI ou RAVEL : Suivant un *Mémoire*, dreſſé en partie ſur les titres originaux, & ſur des copies légaliſées & atteſtées par les Juges des lieux, cette ancienne Nobleſſe eſt originaire de Lombardie, où elle étoit connue ſous le nom de Rau.

Les Hiſtoriens Italiens nous apprennent la cauſe du changement de ſon nom. *Creſcenzi*, *Bombelli*, & pluſieurs autres, aſſurent que les chefs de cette Maiſon ayant pris les armes contre l'Empereur Fréderic *Barberouſſe*, lors du ſiége de Milan, leurs biens & leurs maiſons ne furent point épargnés dans le ſac & deſtruction de cette Ville, capitale de la Lombardie, & que pour ſe ſouſtraire à une entiere ruine, ils ſe répandirent en différens Etats d'Italie, en changeant leur nom de Rau en celui de *Ravelli*, *Rovelli*, &c.

Une branche paſſa à Piſe, qui étoit alors une République conſidérable. Elle y exerça les premiers emplois & les premieres dignités ; y contracta des alliances illuſtres, juſqu'au milieu du XIVe ſiécle, qu'Antoine Ravelli, noble Piſan, paſſa au ſervice de Jeanne, Reine de Naples, Comteſſe de Provence. Il rendit des ſervices conſidérables à cette Princeſſe, pendant les guerres qu'elle eut à ſoutenir, pour la défenſe de ſon Royaume de Naples, contre *Charles de Duras*, ſon neveu, que le Pape Urbain VI avoit inveſti de ce Royaume. Ce Pontife, que l'Italie & l'Allemagne reconnoiſſoient pour Chef de l'Egliſe, porta les Piſans à donner du ſecours à *Charles de Duras*, contre Jeanne, Reine de Naples, ſa tante, ainſi qu'il eſt rapporté par *Fronci*, Hiſtorien de Piſe ; mais Antoine Ravelli ne ſuivit point l'exemple de ſes concitoyens, il demeura fidele au parti de Jeanne, ce qui l'obligea de quitter ſa patrie, & ſe retira en Provence, où il fit acquiſition d'une partie de la Baronnie dEſclapon.

Fulco de Pontevès l'engagea de s'établir dans la vallée de Cotignac. Ils donnerent l'un & l'autre une preuve bien remarquable de leur attachement pour l'infortunée Jeanne, ce qui eſt atteſté par *Noſtradamus*, Hiſtorien de Provence, qui dit que, ſous le regne de Louis I, Comte de Provence, fils adoptif & ſucceſſeur de la Reine Jeanne, *Fulco de Pontevès*, Seigneur des Vallées de Cotignac, & pluſieurs autres Barons & Gentilshommes, ne voulurent prêter hommage à ce Prince qu'aux conditions *que là où la Reine* Jeanne *ne ſe trouveroit décédée & ſeroit encore vivante, leurs hommages ſeroient nuls & tenus pour non prêtés.*

I. La filiation ſuivie de cette Maiſon remonte à Antoine Ravelli, marié dans la ville de Piſe, à *Marie Gamba-Corta*, iſſue d'une des plus illuſtres Familles de la République, à laquelle elle a donné pluſieurs Gouverneurs. Il fonda une Chapelle dans l'Egliſe de Cotignac, où il fut inhumé ; & dans ſon teſta-

ment il eſt fait mention de ſes trois enfans, ſçavoir : —— 1. PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier de Rhodes ; — 3. & ALIX, mariée à *Renaud de Barras*.

II. PHILIBERT RAVELLI, Chevalier, accompagna le Roi LOUIS, II. du nom, Comte de Provence, dans divers voyages que ce Prince fut obligé de faire en Italie, pour défendre ſon Royaume de Naples, contre l'invaſion de *Ladiſlas*, fils de *Charles de Duras*. Il épouſa *Catherine de Caſtellane*, & inſtitua pour ſon héritier ANTOINE, ſon fils unique, qui ſuit ; fit divers legs & fondations dans la Chapelle fondée par ſon pere, où il ordonna ſa ſépulture, par ſon teſtament paſſé devant *Antoine Thanaroni*, Notaire de Cotignac, en 1450. On a de lui un acte de cette année, où il eſt dit fils de feu ANTOINE RAVELLI, noble Piſan, reçu par le même Notaire. Il eut de ſon mariage :

III. ANTOINE RAVELLI, II. du nom, Chevalier, qui épouſa, après la mort de ſon pere, par contrat paſſé en 1451, devant ledit *Antoine Thanaroni*, Notaire à Cotignac, *Alix Faudrani*, fille de noble *Jean*, Ecuyer. Il fut du nombre des Gentilshommes de Provence qui accompagnerent à Naples, en 1461, *Charles*, Duc *de Calabre*, fils du Roi RENÉ. Il s'y diſtingua en diverſes occaſions, donna des preuves de ſa valeur, & ſurvéquit à ce Prince, ainſi qu'il conſte par un acte de l'an 1493, paſſé devant *Batiſte Thanaroni*, Notaire. Ses enfans furent : —— LOUIS, qui ſuit ; — & PIERRE, Chevalier de Rhodes, mentionnés dans le teſtament de leur pere.

IV. LOUIS RAVELLI, Chevalier, eſt qualifié, dans divers actes qu'on a de lui, *Magnifique Seigneur, Chevalier ;* teſta le 15 Février 1500, devant *Batiſte Thanaroni*, Notaire, & fit un codicille devant le même, le 11 Juin 1521. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine Fabri*, fille de noble *Jean Fabri*, d'une Famille diſtinguée par ſa nobleſſe & ſes ſervices rendus aux anciens Comtes de Provence. Il en eut : —— ANTOINE, qui prit le parti des armes, & s'acquit une réputation diſtinguée ſous le nom de *Capitaine* RAVELLI ; —— & JEAN-HUGUES, qui ſuit.

V. JEAN-HUGUES RAVELLI, Chevalier, acquit des biens conſidérables à Carces, par contrat paſſé devant *Summa*, Notaire de ce Comté, en 1529 ; rendit des ſervices conſidérables dans toute cette Vallée, lors de l'entrée de l'Empereur CHARLES-QUINT en Provence ; ſe diſtingua auſſi par ſa piété ; & fonda, conjointement avec *Jean de Pontevès*, Comte de Carces, le Couvent de l'Obſervance de cette Ville, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Il obtint, à cet effet, une Bulle du Pape, dont il eſt fait mention dans ſon teſtament, reçu en 1529, par *Summa*, Notaire de Carces. Il mourut quelques années après, & fut enterré, avec l'habit de ſaint-François, dans l'Egliſe qu'il avoit fondée. Il fit JOSEPH, ſon fils, qui ſuit, ſon héritier, lui ſubſtitua ſes filles, & fit divers legs à HONORÉ, ſon petit-fils.

VI. JOSEPH RAVELLI, ou DE RAVEL, habita indifféremment Carces & Cotignac. Les actes ceſſerent, à cette époque, d'être rédigés en latin, & dans ceux qu'on a de lui, il eſt nommé tantôt RAVELLI ou DE RAVEL, nom que ſes deſcendans ont continué de porter, & ſous lequel ils ſont connus, depuis qu'on contracte en François. Il prit les armes, ainſi que pluſieurs Gentilshommes de Provence, pendant les troubles dont cette Province fut agitée ſous le regne de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, ſes enfans. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Anne de Pazzi*, d'une des quatre premieres Maiſons de Florence, qui ſe tranſplanta en Provence, lorſque cette ville ceſſa d'être République ; & teſta le 25 Août 1562, devant *Jean-Batiſte Thanaroni*, Notaire, en faveur d'HONORÉ, qui ſuit, laiſſant l'uſufruit de ſes biens à ſon épouſe. Dans un acte du 13 Avril 1552, paſſé devant le même Notaire, il eſt qualifié *Meſſire* JOSEPH RAVELLI, *Ecuyer*, & dans un autre du 17 Septembre 1553, *Meſſire* JOSEPH DE RAVEL, fils & héritier de Meſſire JEAN-HUGUES DE RAVEL, Chevalier. Il fut inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres, à Cotignac, où on voit ſon épitaphe en latin, & l'écu de ſes armes.

HONORÉ DE RAVEL, Ecuyer, ſuivit le parti du Baron *de Vins*, dans les

troubles de Provence; fut un des Capitaines qui ſe montrerent les plus oppoſés aux nouvelles opinions qui s'introduiſirent alors en Provence; & vivoit encore en 1582, ainſi qu'il paroît par un acte d'échange, qu'il paſſa la même année, avec *Jean* & *Pierre Humei*, devant *Honoré Thanaron*. Il épouſa, du vivant de ſon pere, Demoiſelle *Françoiſe Monier*, d'une Famille noble de Provence, à laquelle il fit donation, ainſi qu'à ſon fils aîné, MELCHIOR, qui ſuit, d'une partie de ſes biens, par acte paſſé, le 15 Septembre 1575, devant le même *Thanaron*, Notaire; & fit légataires ſes autres enfans, — JEAN & ANTOINE, qui ſuivirent le parti des armes.

VIII. MELCHIOR DE RAVEL, Chevalier, tranſigea, avec ſes freres, le 20 Octobre 1600, ſur les biens d'HONORÉ, leur pere commun; ſuivit les traces de ſes ancêtres; ſe diſtingua dans les guerres civiles de Provence, en donnant, en diverſes occaſions, des preuves de ſa bravoure; & ſe maria avec Demoiſelle *Julie Amic-de-Sabran*, d'une branche cadette de la Maiſon de *Sabran*, ſi illuſtre en Provence, où elle a poſſédé le Comté de Forcalquier. Il fit ſon teſtament en 1603, paſſé devant *Jean Figuenieres*, Notaire à Cotignac, & un codicille en 1623, devant *Balthaſard Thanaron*, concernant les biens de défunte ſon épouſe. Il tranſigea, pour les mêmes biens, en 1640, devant ledit *Figuenieres*, Notaire, avec HONORÉ, qui ſuit, — & GASPARD, ſes fils.

IX. HONORÉ DE RAVEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Bourguet, acquit une portion de cette Terre ainſi qu'il conſte par une quittance paſſée devant *Jean Figuenieres*, Notaire à Cotignac, en 1621, & épouſa, par contrat paſſé devant *Beau*, Notaire à Saint-Maximin, le 27 Juin 1621, en préſence de ſon pere & de pluſieurs autres de ſes parens, Demoiſelle *Marguerite d'Aurevilliers*, fille de noble *Joſeph*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Reboli*, dont il eut pluſieurs enfans, mentionnés dans ſon teſtament, entr'autres : —— JEAN-BATISTE, qui ſuit, qu'il inſtitua ſon héritier.

X. JEAN-BATISTE DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Eſclapon, Seigneur de la Napoule, du Bourguet, Bagarri, &c. épouſa, après la mort de ſon pere, & du conſentement de ſa mere, par contrat paſſé en 1667 devant *Lazare*, Notaire d'Apt, Demoiſelle *Françoiſe de Brun*, fille de noble *Antoine*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Brieu*. Il fut Syndic d'Epée du corps de la Nobleſſe de Provence en 1693; s'acquitta de cette charge d'une maniere ſi diſtinguée, qu'il y fut nommé une ſeconde fois le 19 Août 1705, par délibération unanime du Corps de la Nobleſſe, ainſi qu'il conſte par les Regiſtres du Greffe de ce Corps. Il mourut revêtu de cette charge, après avoir diſpoſé de ſes biens par un teſtament olographe, où il fait mention de ſes enfans, ſçavoir : — JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — HONORÉ, Eccléſiaſtique, mort jeune; — & pluſieurs filles, mariées dans les Maiſons de *Demandols*, d'*Adaouſt* & *Cortès*.

XI. JEAN-JOSEPH DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Eſclapon, Seigneur du Bourguet &c. Gouverneur pour le Roi de la Ville de Calas, par proviſions données à Paris en 1723, prêta hommage au Roi, pour les Terres qu'il poſſédoit en Provence, en 1707; & teſta devant *Raſpaud*, Notaire à Aix, le 28 Novembre 1711. Il avoit épouſé, du vivant de ſon pere, en 1703, Demoiſelle *Madelene de Taxis*, héritiere d'une branche de cette Maiſon, établie depuis quelque tems en Provence. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, mentionnés dans le teſtament de leur pere; ſçavoir : —— 1. PIERRE-JEAN DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Eſclapon, mort en 1766, qui avoit épouſé Demoiſelle *Marie-Michelle de Catelin*, dont URSULE-ELISABETH DE RAVEL-D'ESCLAPON, mariée à FRANÇOIS-XAVIER DE RAVEL-DE CABANES, ſon oncle, mentionné ci-après; — 2. JEAN-BATISTE, appellé *le Baron d'Eſclapon*, Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere Compagnie, Capitaine au Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, Major du même Régiment, Major-Général des Dragons de l'Armée du Prince *de Conty*, & Commiſſaire-Inſpecteur-Généra de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, décédé à Paris le 8 Octobre 1775; —— 3. JEAN-JOSEPH DE RAVEL, appellé *le Chevalier d'Eſclapon*, Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere Compagnie, enſuite Capitaine du

Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du même Régiment, depuis 1748, juſqu'en 1762, vivant ſans alliance; — 4. AUGUSTIN, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, Docteur de Sorbonne, Prédicateur Conventuel de la Maiſon de Saint-Jacques, Viſiteur-général de ſon Ordre, mort à Paris en 1765; — 5. PIERRE, qui ſuit; — 6. FRANÇOIS-XAVIER, rapporté après la poſtérité de ſon frere; — 7. & LOUISE DE RAVEL-D'ESCLAPON, mariée à *Joſeph de Tuffet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, la Gramuſe, &c. dont pluſieurs enfans au ſervice.

XII. PIERRE DE RAVEL, Chevalier, Seigneur Comte de Martel, Cornette dans le Régiment des Dragons de la Reine, enſuite Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'Eſcadron du même Régiment, a épouſé, par contrat paſſé devant *Robineau*, & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 11 Janvier 1760, Demoiſelle *Claude le Franc-de-Jettonville*, fille d'*Armand-Claude*, Ecuyer, Seigneur de Jettonville, & Boiſpréaux, dont: — 1. ARMAND-PIERRE DE RAVEL-DE-MARTEL, né le 9 Novembre 1760, qui a été Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere Compagnie; — 2. JEAN-BATISTE, né le 25 Novembre 1763; — 3. & LOUISE-MADELENE DE RAVEL-DE-MARTEL, née le 6 Novembre 1762, reçue, le 19 Mars 1775, Chanoineſſe-Comteſſe du noble Chapitre d'Alix.

XII. FRANÇOIS-XAVIER DE RAVEL, Chevalier, Seigneur de Cabanes, ſixieme fils de JEAN-JOSEPH, & de *Madelene de Taxis*, & frere puîné du précédent, a d'abord été Cornette au Régiment des Dragons de la Reine, enſuite Capitaine dans le même Régiment, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel à la ſuite des Dragons. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Boyer*, Notaire à Aix, en 1763, & d'après diſpenſe obtenue en Cour de Rome, Demoiſelle URSULE-ISABELLE DE RAVEL-D'ESCLAPON, ſa niéce, fille de PIERRE-JEAN DE RAVEL, Baron d'Eſclapon, & de *Marie-Michelle de Catelin*, dont un garçon & deux filles, encore jeunes.

Les armes: *de ſinople, à deux chevrons d'argent, accompagnés de deux beſans de même; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules*, qui eſt les anciennes armes de RAU. Pour deviſe: VALORE ET PRUDENTIA FORTIOR.

RAVENEL: Maiſon qui tire ſon nom de la Terre de *Ravenel*, ſituée près de Clermont en Beauvoiſis; dont on trouve des poſſeſſeurs dès le commencement du XIIIe ſiécle. D'eux étoit probablement iſſu

CHRISTOPHE DE RAVENEL, Chevalier, Seigneur de Rentigny, Fouilleuſe, Bruſlevert, &c. qui fit hommage de ces terres au Comté de Clermont en Beauvoiſis, le 2 Janvier 1486. Il mourut le 12 Septembre 1512, laiſſant de *Jeanne de Buſſy*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 12 Janvier 1484:

ANTOINE DE RAVENEL, Seigneur de Rentigny, &c. marié, par contrat du 10 Août 1514, à *Jeanne de Brie*, fille de *Jean*, Seigneur de Sablonnieres. Il mourut le 11 Février 1548, (vieux Style), & laiſſa: — CLAUDE, qui ſuit; — & PHILIPPE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

CLAUDE DE RAVENEL, Seigneur de Rentigny, Fouilleuſe, Boiſſy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, partagea avec ſes freres en 1555, & mourut en Janvier 1570, vieux ſtyle. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Angennes-de-Maintenon*, & en eut, entr'autres enfans: — 1. CHRISTOPHE, Seigneur de Rentigny, qui vendit cette Terre en 1605, & mourut ſans poſtérité; — 2. EUSTACHE, qui ſuit; — 3. & MADELENE DE RAVENEL, Dame de Fouilleuſe, mariée à *Antoine de Conflans*, Seigneur de Saint-Remy.

EUSTACHE DE RAVENEL, épouſa *Marie de Renty*, dont la fille unique, — FRANÇOISE DE RAVENEL, fut mariée à *Fréderic*, Comte *de Bergh*, Gouverneur de Friſe, dont elle eut un fils & une fille, *Eléonore-Catherine-Febronie de Bergh*, femme de *Fréderic-Maurice de la Tour-d'Auvergne*, Duc de Bouillon.

Seconde Branche.

Philippe de Ravenel, Chevalier, second fils d'Antoine, & de *Jeanne de Brie*, eut, par partage fait avec Claude, son frere, en 1555, la Terre de Sablonnieres, dont il fit hommage en 1573. Il servit à la bataille de Dreux, & mourut le 11 Novembre 1592. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1554, *Catherine de Conflans*, dont : —— Robert, Seigneur de Sablonnieres, mort, en 1609, sans postérité de *Françoise de la Garde*, & de *Philiberte de Châtillon*, ses deux femmes; —— & Jacques, qui suit.

Jacques de Ravenel, Seigneur de Sablonnieres, par la mort de son frere, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Vaudemont*, & Gouverneur de la personne du Duc *de Lorraine*, mort le 6 Juillet 1636, avoit épousé, par contrat du 11 Juin 1595, *Claude de Gennes*, morte 5 mois avant lui, fille & héritiere, en 1613, d'*Edmond de Gennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Launay, Baron de Saint-Bris, &c. & de *Marguerite de Saint-Quentin*. Leurs enfans furent : — 1. Edmond, qui suit; — 2, 3 & 4. Marie, Eléonore & Madelene de Ravenel, alliées dans les Maisons de *Choiseul de Daillecourt*, de *Beauville* & de *Chamblis*.

Edmond de Ravenel, dit *le Marquis de Sablonnieres*, fut Colonel du Régiment de Valois, puis Maréchal-de-Camp le 1 Août 1651, & avoit épousé, par contrat du 11 Septembre 1633, *Anne-Catherine*, fille d'*Albert de Savigny*, & de *Claude de Choiseul-Meuvy*, dont : —— 1. Gaston de Ravenel, Marquis de Sablonnieres, Seigneur de Sailly, Colonel du Régiment de Valois, & Gouverneur de la personne de *Charles* V, Duc *de Lorraine*, marié à *Susanne de Barbin*, Comtesse de Broyes en Brie : leur postérité est éteinte; — 2. François-Joseph de Ravenel, Comte de Verdelot & de Vindey, marié à *Françoise de Menardeau*, veuve *de François de Choiseul*, Comte d'Hostel : sa postérité est aussi éteinte; —— 3. Jean-Batiste, qui suit; —— 4. & Marie-Anne, reçue Chanoinesse à Poussay en 1672, puis mariée à *N... de Vaudetard-de-Mareuil*.

Jean-Batiste de Ravenel fut marié deux fois. Sa seconde femme fut *Jeanne de Germiny*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — 1. Balthasard, qui suit; —— & Barbe, veuve de *François*, Comte *du Han*, Colonel d'un Régiment de son nom, Chambellan & Major des Gardes-du-Corps du Duc *de Lorraine*.

Balthasard, Comte de Ravenel, Chambellan du Duc *Léopold*, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, obtint, par Lettres du Duc *Leopold*, du 30 Décembre 1722, registrées dans les Cours Souveraines de Lorraine, l'union de la Terre & Seigneurie de Mandre, dans le Diocèse de Toul, aux Seigneuries de Boulac, Savigny à Etrennes, &c. & l'érection de ces Terres en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Ravenel*. Il épousa, le 22 Juin 1709, *Elisabeth-Françoise des Salles*, fille de *Louis*, Comte *des Salles*, Seigneur de Genicourt, & de *Marie de Louvier-de-Maurevert*, dont il n'a point d'enfans.

Branche établie en Bretagne.

Cette branche a pour auteur Pierre de Ravenel, qui rendit aveu au Comte *de Nevers* & de Réthel, le 30 Décembre 1440, étant alors âgé de 72 ans, pour ses Terres de Broys, Saint-Remy & Saint-Martin de Napz. Il épousa *Jeanne de Poinclain*, & en eut :

Jean de Ravenel, Ecuyer de la garde de Charles VII, en 1443. Il rendit, comme son pere, hommage de ses Terres, en 1479, & avoit épousé, par contrat du 9 Août 1456, *Catherine de Savigny*, dont :

Jean de Ravenel, II. du nom, Seigneur de Saint-Remy & de Neuville, marié à *Claude des Orties*, de laquelle vinrent quatre garçons, qui partagerent noblement le 31 Décembre 1545. Le dernier fut :

Jean de Ravenel, III. du nom, qui vendit, en 1555, les biens qu'il avoit en Picardie, & s'établit à Vitré en Bretagne, où il épouſa *Marguerite Gueſdon*. Il en eut :

Lucas de Ravenel, Seigneur de la Brouardiere, qui vivoit en 1566, & fut marié avec *Andrée de Gennes*. Leurs enfans furent : — Gilles, dont la poſtérité s'eſt éteinte en 1684 ; — & Lucas, qui ſuit.

Lucas de Ravenel, II. du nom, Seigneur du Boiſguy, épouſa, par contrat du 9 Décembre 1576, *Marie de Gennes*, de laquelle vint :

Jean de Ravenel, IV. du nom, Seigneur de Boiſteilleul, marié, par contrat du 3 Août 1604, à *Jeanne Grillet-de-Tireliere*, dont : — Jean, qui ſuit ; — & Luc, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Jean de Ravenel, V. du nom, Seigneur de Boiſteilleul, épouſa, par contrat du 16 Septembre 1650, *Judith de Farcy-de-la-Gourtiere*. Il fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec ſon fils Benjamin ; Théodore-François, ſon petit-fils ; Luc de Ravenel, ſon frere puîné, & ſes neveux, enfans de ce dernier, par deux Arrêts contradictoires de la Cour des Aides de Paris, des 16 Juillet 1677, au rapport de M. *Larcher*, & 26 Mars 1680, au rapport de M. *Guillier*, rendus en conſéquence d'un Arrêt d'attribution du 16 Juin 1667, par un Arrêt du Parlement de Bretagne du 21 Juillet 1696, & encore par Arrêt du Conſeil d'Etat & Lettres-Patentes ſur icelui, du 27 Octobre 1713, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Bretagne, qui confirment leſdits deux Arrêts de la Cour des Aides. Jean de Ravenel, V. du nom, eut de ſon mariage, entr'autres enfans : — Benjamin, qui ſuit ; — & Samuel, qui paſſa à Londres, où il fut marié à *N... Churchild*, niéce du Duc *de Marleborough*, dont un fils.

Benjamin de Ravenel, Seigneur de Boiſteilleul, ſervit, en 1702, parmi les Gentilshommes convoqués pour le ban de la Province de Bretagne. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1685, *Catherine-Françoiſe de Farcy-de-la-Carterie*, dont, entr'autres enfans :

Théodore-François de Ravenel, Seigneur de Boiſteilleul, marié, par contrat du 7 Février 1721, avec *Angélique-Julie de Broiſe*. Leurs enfans ſont : — 1. Théodore-Jean-Batiſte, qui ſuit ; — 2. Charles-Auguſte, né en 1726, Officier dans le Régiment de la Tour-du-Pin, &c. ; — 3. Jean-Batiſte-Joſeph-Eugène, né en 1738, Garde Marine ; — 4. Eſprit-Félicien-Caſimir, né en 1740 ; — 5, 6 & 7. Suſanne-Angélique, née en 1725 ; Marthe-Eugénie, née en 1728 ; & Marie-Anne-Julie-Auguſtine, née en 1730. Ces trois filles ſont Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes ; — 8. & Modeſte-Emilie, née en 1735.

Théodore-Jean-Batiſte de Ravenel, né le 26 Juin 1723, Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1744, a épouſé, par contrat du 7 Mars 1752, *Marie-Françoiſe le Mintier-des-Granges*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Villebranche, & de *Marie-Anne le Guichet*, dont — Théodore-Jérôme-François, né le 29 Janvier 1753.

Luc de Ravenel, ſecond fils de Jean, Seigneur de Boiſteilleul, & de *Jeanne Grillet de Tireliere*, épouſa, par contrat du 26 Août 1651, *Renée de Gennes*, dont : — 1. Jacques, Sieur de Seran, pere de — Jacques de Ravenel, Sieur de Monterfile, mentionnés dans les deux Arrêts dont nous avons ci-devant parlé ; — 2. Luc, qui ſuit ; — 3. & Paul, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Vaiſſeau.

Luc de Ravenel, II. du nom, déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec ſon pere & ſes freres, par leſdits deux Arrêts, épouſa, par contrat du 1 Août 1686, *Philippe-Jacquette Buſnel-de-Monterfil*, de laquelle ſont iſſus, entr'autres enfans : — Charles-Annibal-Hippolite, qui ſuit ; — & Lucréce.

Charles-Annibal-Hippolite de Ravenel, né le 16 Février 1699, épouſa 1°. *Pélagie Anne-Thereſe Petiot* ; & 2°. *Louiſe-Guillemette de Chaſtenet*. Du premier lit il a : — 1. César-Louis, né le 1 Mars 1726 ; — 2. Louis-François-Marie, né en 1734 ; — 3. Benjamin-Marie, né en 1735 ; — 4. Marie-Anne-

GABRIELLE, née en 1739; & du second lit : — 5. MARIE-ANNE, née en 1742; — 6. & N... DE RAVENEL, née en 1744. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p. 512*, au mot *Mandre*.

Les armes : *de gueules, à six croissans montans d'or, posés trois de chaque côté, l'un sur l'autre, surmontés chacun d'une étoile de même, & une étoile aussi d'or, à la pointe de l'écu.*

RAUGRAVES : Anciens Comtes de l'Empire, dont il y a encore des descendans au pays de Liége.

Ces RAUGRAVES alloient de pair avec les anciens Comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux. SPENER (*Historia insignium illustrium, Lib. III, Cap. XIII, fol. 617*, imprimée à Francfort en 1680), rapporte que LOUIS RAUGRAVE fut envoyé par l'Archevêque de Tréves, en 933, au secours de l'Empereur HENRI, dit *l'Oiseleur*, contre les Huns.

Moréri, édition de 1759, commence la Généalogie de cette Maison à CONRAD RAUGRAVE, Seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, qui vivoit en 1198.

Elle subsiste dans les enfans de JEAN-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH RAUGRAVE, des Comtes *de Salme*, Seigneur du vieux & neuf Beimberg, &c. Pair du Duché de Bouillon, mort en 1723. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1712, *Marguerite de Lopez-Gallo*, Dame de Quinci, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, fille de *Charles-Dieudonné de Lopez-Gallo*, Chevalier, Comte de Marcheville, Baron de Male, Seigneur de Ville-au-Val-Sainte-Marie, Vormizel & Quinci, & d'*Agnès de Cleron-de-Saffre*. De cette alliance il a laissé quatre fils & une fille.

Les RAUGRAVES portent pour armes : *un écu, parti d'or & de gueules.*

RAXIS, dans le Comté-Venaissin.

Cette Famille, suivant l'Auteur de l'Histoire de la Noblesse de ce Comté, quitta sa Patrie pour se soustraire à la persécution des Ministres de la Porte Ottomane, & alla chercher un asyle dans la Cour même des Souverains Pontifes. C'est tout ce que l'Auteur a pu apprendre d'un ancien *Mémoire* & par la Tradition de cette Famille; mais ce qui paroit mériter attention, c'est que le chef des armes de cette Famille est le blason de l'Empire d'Orient, dont on a seulement changé les émaux. Elle le portoit autrefois en écartelure. La couronne que les RAXIS portoient en arrivant dans le Comté-Venaissin, & qu'ils ont toujours portée depuis sur leur écu, est également remarquable. C'est une *couronne royale à l'antique, ornée de pointes au lieu de fleurons*, à quoi il faut ajouter que leur écu est adossé d'un trident, dont les pointes surpassent la couronne.

Le Pape CLÉMENT VIII, par un Bref de 1532, reçut, au nombre des Gentilshommes de sa Maison, JEAN DE RAXIS, originaire de Gréce, à qui PAUL III, son successeur, donna la Terre de Flassan, au Comté-Venaissin, sous la foi & l'hommage-lige. Cette inféodation fut confirmée en faveur de ce JEAN DE RAXIS & de sa postérité, par une Congrégation particuliere de Cardinaux, tenue au Palais de la Chambre Apostolique, le 19 Janvier 1537. JEAN DE RAXIS, devenu feudataire du Saint-Siége par la libéralité du Pape, trouva l'occasion de signaler son zéle & sa reconnoissance, dans le tems que la fureur des Calvinistes portoit le fer & le feu dans toutes les parties du Royaume. Il s'acquit une grande réputation par sa valeur, sa fidélité & son désintéressement; & fit son testament devant *Etienne Joannis*, Notaire à Bedouin, le 18 Novembre 1561. Il avoit épousé, en 1550, *Marie de la Salle*, fille de *Clément*, co-Seigneur de la Garde-Pareol & de Bedarrides, au Comté-Venaissin, & d'*Anne de Bellis*. Elle testa devant *Pierre Fumati*, Notaire dudit lieu, le 11 Janvier 1587, &, après plusieurs legs, elle institua pour son héritier FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE RAXIS, élevé par son pere au milieu des armes, se trouva, étant encore fort jeune, au siége de Mourmoiron, pris sur les Calvinistes par le Général *Serbelloni*, le 10 Septembre 1563. Après la réduction de ce Bourg, il fut mis en garnison à Malaucene; servit ensuite, en qualité de Commissaire-Général, dans l'armée combinée des troupes du Comtat, du Languedoc, de Provence &

du Dauphiné ; aux ſiéges de Tulet, du Saint-Eſprit & de Mornas, en Février & Mars 1567 ; paſſa de-là au ſervice du Roi, où il fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & il paroît, par une Commiſſion de Capitaine donnée par HENRI IV à *Etienne de Cohorn*, qu'il ſervoit encore avec ſon Régiment en 1596. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Esberard*, Notaire à Carpentras, le 17 Juin 1607, *Leonette de Maniſſi*, fille de *Théodore*, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, & d'*Antoinette Durand*, de la ville de Carpentras, de laquelle il eut :

CHARLES DE RAXIS, Seigneur de Flaſſan, marié, par contrat paſſé devant *Gabriel Lotton*, Notaire à Tulet, le 29 Octobre 1635, à *Julie de Seguins-de-Saint-Martin*, fille de *Louis*, co-Seigneur de Piégon, & de *Madelene de Cavaillon*, du Bourg de Viſan, dont : —— 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2 & 3. GASPARD & CHARLES, reçus Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1661.

LOUIS DE RAXIS, Seigneur de Flaſſan & de Pierravon, au Diocèſe de Carpentras, épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume de Villario*, Notaire à Bedouin, le 6 Février 1662, *Jeanne-Catherine des Seguins*, fille d'*Eſprit-François*, Seigneur des Baumettes, & de *Gabrielle de Paniſſe-de-Pazzis*. Il en eut : — 1. N... DE RAXIS, mort ſans alliance ; —— 2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1681, qui ſervit dans les campagnes d'Allemagne, ſous M. le Dauphin, en 1688, 1690 & 1693, où il fut pluſieurs fois bleſſé. Ce Prince, témoin d'une action de valeur, d'où le Chevalier *de Flaſſan* ſortit avec honneur, lui fit préſent des piſtolets qu'il avoit à l'arçon de ſa ſelle ; —— 3. DOMINIQUE-CLAUDE, qui ſuit ; —— 4. CHARLES-HYACINTHE, Chevalier de Malte en 1676, qui quitta la Croix de cet Ordre pour épouſer *Marguerite du Queſne*, fille de *David du Queſne-Monier*, Secrétaire des Commandemens de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, & de *Marie Gervais*, dont une fille, nommée — MARIE-CHARLOTTE DE RAXIS, née à Paris le 30 Mai 1723, morte ſans alliance en 1741 ; —— 5. ROSE, Religieuſe Auguſtine à Vaureas ; — 6. & GABRIELLE, morte ſans alliance.

DOMINIQUE-CLAUDE DE RAXIS-DE-FLASSAN, reçu Chevalier de Malte en 1698, s'eſt marié depuis à *N.... Thomas*, fille du Vice-Gérent d'Avignon, Docteur aggrégé à l'Univerſité de cette Ville, dont :

JOSEPH-DOMINIQUE DE RAXIS, que ſon ayeule maternelle a inſtitué ſon héritier univerſel, à la charge de porter le nom & les armes de *Thomas*. Il étoit au Collége Mazarin en 1746.

Les armes : *de gueules, à la bande ondée d'argent, & un chef d'or, chargé d'une aigle à deux têtes, éployée de ſable, couronnée de même, membrée & béquée de gueules.*

* RAY, en Bourgogne : Baronnie ſituée auprès celle de Trave, compoſée des Paroiſſes de Ray, Membre, Tencé & Vanne. Elle a donné le nom à une Famille diſtinguée entre celles de Bourgogne.

OTHON DE LA ROCHE, frere de GUI, Sire de Ray, eſt la tige certaine de cette Maiſon. M. *Dunod*, dans ſon Nobiliaire de Bourgogne, marque qu'on a douté ſi cet OTHON DE LA ROCHE, I. du nom, Sire de Ray, étoit franc Comtois & du Duché de Bourgogne ; & ſi, à le ſuppoſer du Comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la Famille des ROCHES en Montagne. Il y a un fort argument pour cette opinion, dit M. *Dunod*, c'eſt la reſſemblance des armes ; car les Comtes DE LA ROCHE en Montagne portoient : *cinq points d'or équipolés, à quatre d'azur*, & les Seigneurs *de la Roche-ſur-Lougnon*, Ducs d'Athenes, ont porté : *de gueules, à quatre points équipolés d'hermines*. Mais des donations faites à l'Abbaye de Bellevaux par OTHON, qui ſe dit Seigneur de Ray & de la Roche, & qui ſont datées d'Athenes ; les Seigneuries de Ray & de la Roche-ſur-Lougnon, que ſes deux fils & leur poſtérité ont poſſédées, & les armes de Ray, que ſon fils aîné a relevées, paroiſſent des preuves certaines qu'il étoit de la Maiſon de *Ray*, d'une branche cadette, qui avoit eu en partage la Terre de la Roche-ſur-Lougnon ; &

que

que n'ayant point encore ſuccédé à la Baronnie de Ray, quand il conquit les Duchés d'Athenes & de Thebes, il choiſit de nouvelles armes, & prit en place du *rais d'eſcarboucle, quatre points d'hermines ſur le même champ.* L'hermine marque le rang de Prince qu'il tenoit dans la Morée. Ses deſcendans, Seigneurs de la Roche, ont conſervé ſes armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de *Ray.*

Cet OTHON DE LA ROCHE eſt nommé dans une donation qu'*Etienne*, Comte de Bourgogne, fit à l'Egliſe de Beſançon en 1170; fut de la Croiſade de 1202; conquit les villes d'Athenes & de Thebes; en fut le premier Duc; remit ſes Duchés à GUI, ſon neveu, fils de PONS DE LA ROCHE, ſon frere, en place de la part qu'il avoit au bien de Bourgogne; & mourut peu de tems après, laiſſant deux fils: — OTHON, qui continua la branche des Sires de Ray; — & GUI, qui continua celle des Seigneurs de la Roche-ſur-Lougnon.

MARIE-CÉLESTINE, Baronne de Ray, héritiere & la derniere de ſa Maiſon, fut mariée, le 23 Juillet 1636, à Fribourg en Suiſſe, avec *Albert de Merode*, Marquis de Treion, fils d'*Armand-Philippe de Merode*, & d'*Albertine d'Aremberg.*

On voit à l'Abbaye de la Charité les anciens tombeaux de la Maiſon de RAY, qui donnent une idée de ſa grandeur. La Terre de la Roche a paſſé dans la Maiſon de *Ville* en 1377, enſuite dans celle de *Plaine*, puis dans celle *du Hautoy*, & enfin dans celle de *Grammont*, où elle eſt aujourd'hui. Si *Marie Thérèſe-Appolline de Merode*, Baronne de Ray, femme de *Marie-Louis-Ferdinand*, Comte *de Coſvaren-Loos*, & *Joſephine-Monique-Mélanie*, veuve de *Denis-Chriſtophe des Urſins*, mariée, en ſecondes noces, le 24 Janvier 1741, à *Henri-Ange*, Comte *d'Apremont*, Seigneur de Baricourt, & toutes les deux filles de *Claude-François*, Comte *de Merode*, Chevalier, Marquis de Trelon & Baron de Ray, meurent ſans enfans, la Terre de *Ray* doit paſſer, par ſubſtitution, aux deſcendans de *Roſe de Ray*, & d'*Alexandre de Marmier.* Voyez, ſur la Maiſon de RAY, le Nobiliaire de Bourgogne, par M. *Dunod, p. 102 & ſuiv.*

Les armes: *de gueules, à un rais d'eſcarboucle pommeté d'or.*

RAYMOND, dans le Lauraguais en Languedoc: Ancienne Nobleſſe, qui, ſuivant un *Mémoire* que nous avons reçu, s'eſt diſtinguée par ſa fidélité inviolable envers nos Rois, dans les tems les plus orageux, & par ſon zéle, toujours ſoutenu de génération en génération, pour leur ſervice.

Il n'y en a eu qu'un de cette Famille qui ait embraſſé le parti de l'Egliſe, & qui fut Evêque de Saint-Papoul. Les autres ont ſuivi la profeſſion des armes. Un événement fâcheux ôte la connoiſſance des Seigneurs DE RAYMOND pendant plus d'un ſiécle.

Noble RAIMOND DE RAYMOND, en 1570, ſoutint, pour le Roi, dans le Château de Laſbordes un ſiége contre les Huguenots. Le procès-verbal qui en fut dreſſé, le 24 Octobre 1618, par autorité du Parlement de Toulouſe, qui ſe trouve viſé dans un Arrêt du Conſeil du 8 Février 1672, porte que le lieu de Laſbordes & le Château furent battus à canon & pris d'aſſaut. Les papiers, titres & documens, & les meubles, furent pillés, brûlés & ſaccagés, par ceux de la Religion prétendue Réformée. On ne ſauva de cet incendie que quatre actes, ſçavoir deux dénombremens de la Terre de Laſbordes, que noble RAIMOND DE RAYMOND, le même qui ſoutint le ſiége, avoit rendus devant le Sénéchal de Toulouſe, Commiſſaire ſur le fait du ban & de l'arriere-ban, l'un en date du 12 Mars 1554, & l'autre du 12 Mars 1557, tirés des Archives de la Sénéchauſſée de Toulouſe, ſigné *Lapaliſſe*, Garde des Archives. Les deux autres actes, plus anciens, ſont l'un de 1361, qui contient ſerment de fidélité fait par les Conſuls de Laſbordes, à noble PIERRE DE RAYMOND; & l'autre, de 1381, contient une préſentation faite au même noble PIERRE DE RAYMOND, par leſdits Conſuls de ce lieu, de deux Meſteguiers pour rendre la Juſtice. Tout le reſte des papiers périt, mais du moins il eſt clair que par ce ſerment prêté en 1361, & par cette préſentation faite en 1381, que les Seigneurs DE RAYMOND étoient déja nobles & Seigneurs de Places.

Jean-Joseph-Aimeric, Lieutenant-Colonel du Régiment des Landes, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort à Gênes, étant allé avec un détachement de 700 hommes pour le ſervice du Roi; — 3. Jean-François, né en 1692, Major du Régiment des Landes, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1763; — 4. Raimond-Nicolas, né en 1696, Major dudit Régiment des Landes, puis Capitaine des Grenadiers dans celui de Hainaut, auſſi Chevalier de Saint-Louis. — 5. Rose-Agnès, morte ſans alliance; — 6 & 7. Anne, née en 1684; — & Louise de Raymond, née en 1688, toutes deux mortes Religieuſes à Prouille.

Jacques de Raymond, III. du nom, Seigneur de Lasbordes, Pebrens & Meſerac, dont il a rendu hommage au Roi, le 21 Septembre 1725, né le 10 Août 1686, fut d'abord Page de la petite Ecurie, puis Mouſquetaire, enſuite Officier au Régiment du Roi, Infanterie, dont il devint Colonel, Chevalier de Saint-Louis. Il ſervit auſſi quelque tems en Eſpagne en qualité de Colonel; fut choiſi, comme le rapporterent les nouvelles publiques, pour annoncer au Roi d'Eſpagne la réduction du Royaume de Mayorque; & eſt mort le 30 Février 1771. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Yolande d'Autrivay*; & 2°. Demoiſelle *N... Menard*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. Anne-Antoine, qui ſuit; — 2. Antoinette, née le 14 Novembre 1708, mariée avec noble *Jean-Batiſte de Montfaucon*, Seigneur de Rocles en Gravier, & de Sainte-Croix, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis; — 2. Marie-Anne de Raymond, morte depuis pluſieurs années, femme de *N... de Capella*, fils de Meſſire *N... de Capella*, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Toulouſe; & du ſecond lit il a laiſſé trois fils & une fille, encore jeunes.

Anne-Antoine de Raymond, Seigneur de Lasbordes, Pebrens, Meſerac, & Seigneur direct de Saint-Martin-la-Lande, né le 14 Décembre 1709, a été Capitaine d'Infanterie.

Seconde Branche.

Antoine de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, cinquieme fils de Jacques, II. du nom, & de *Louiſe de Saint-Jean-de-Mouſſoulens*, ſervit avec diſtinction en qualité de Mouſquetaire, ce qui eſt prouvé par un certificat de M. le Comte *d'Artagnan*, Commandant, & fut enſuite Capitaine d'Infanterie. Il eut de ſon mariage avec Dame *Louiſe de Saint-Jean-de-Mouſſoulens* : — 1. Jean-Anne de Raymond, Seigneur de Saint Amans & d'Is, Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Graſſe en Provence, des bleſſures qu'il reçut au ſervice; — 2. Jean-Aimeric, Chevalier de Saint-Lazare, mort Officier au Régiment de Rouergue; — 3. Joseph, d'abord Cornette de Dragons au ſervice de France, enſuite Capitaine de Dragons au ſervice d'Eſpagne, où il eſt mort; — 4. Jean-Batiste, qui a auſſi ſervi dans le Régiment de Rouergue; — 5. Jacques-Antoine, qui ſuit; — 6. & Catherine, mariée avec noble *N... Duclos-de-Pelletier*, morte le 24 Août 1771.

Jacques-Antoine de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, a fait quelques Campagnes en qualité de Lieutenant d'Infanterie, a été enſuite Cornette de Dragons, & a épouſé noble Dame *Marie-Georgette du Cup*, dont : — 1. Jean Anne, qui ſuit; — 2. Jacques-Antoine, Capitaine dans le Régiment de Royal-Marine, Infanterie, qui s'eſt trouvé avec ſon frere au ſiége de Mahon; — 3. & Marie, non encore mariée en 1771.

Jean-Anne de Raymond, Marquis de Lasbordes, Pebrens, a ſervi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Hainaut le 25 Décembre 1755, a été réformé avec ce Régiment en 1762, remplacé en qualité de Major dans le Régiment de Province de Lyonois au mois de Juillet 1763, a été encore réformé avec ce Régiment en 1768; & eſt mort le 21 Novembre 1773, au Château de Lasbordes près de Caſtelnaudari. Il avoit épouſé Dame *Virgine de Robillard*, dont : — Jacques-Marie de Raymond, encore jeune.

Les armes : *d'or, à trois mondes de gueules, 2 & 1; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or & d'un croiſſant d'argent.*

Les titres de nobleſſe de cette famille ont été confirmés par Jugement Souverain, rendu lors des recherches ſous Louis XIV, en 1672.

RAYMOND ou RAIMOND, en Provence. Maiſon établie à Taraſcon, à Carpentras & dans l'Iſle de Naxis. Le premier connu, ſuivant l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Venaiſſin, *Tome III*, eſt

Guillaume Raymond, Chevalier, qui ſe croiſa pour la Terre-Sainte, à la ſuite de *Raimond de Saint-Gilles*, Comte de Toulouſe, en 1093, & qui tranſmit à ſa poſtérité *la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent*, en mémoire de ſon voyage d'outre-mer.

I. Rican Raymond, depuis lequel la filiation devient plus claire, épouſa *Berthe de Cléiron*, & en eut :

II. Rainaud Raymond, lequel fut pere de — Guillaume, qui ſuit.

III. Guillaume Raymond, Seigneur de Crillon, au Diocèſe de Carpentras, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Bertrand, qui ſuit; — & Alix ou Alasie, dotée par ſon pere de 9000 ſols couronnés & de 7000 petits ſols, mariée, avant l'an 1302, avec *Pons Aſtoaud*, II. du nom, Seigneur de Mazan & de la Fare, &c.

IV. Bertrand Raymond, ſurnommé *de Mourmoiron*, Seigneur de Modene & Syndic de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, eſt le premier qui ait porté le nom de *Mourmoiron*, ſans doute à cauſe de ſa mere ou de quelqu'une de ſes ayeules. Il rendit hommage au Pape Urbain V, entre les mains de *Philippe de Cabaſſole*, Patriarche de Jéruſalem, Recteur du Comté Venaiſſin, pour la Terre de Modene, le 26 Mai 1362.

V. Hugues Raymond-de-Mourmoiron, eſtimé fils de Bertrand, fut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, ſous Louis XI, & Juge-Mage de Beaucaire, où il s'étoit établi, à l'occaſion de cette charge, vers 1435. Il épouſa, par contrat du 30 Décembre 1452, *Sillette Raimond*, Dame des Mards, fille de *Pierre*, Seigneur de la Viſelede, & d'*Argentine de Sade*, ſa premiere femme, tous deux originaires d'Avignon, dont, entr'autres, Jean, qui ſuit; — & Marguerite, de laquelle on ignore la deſtinée.

VI. Jean Raymond, Ecuyer du Roi Louis XI, obtint de ce Prince une penſion de 400 livres, ſur le péage de Beaucaire, par Lettres données au Pleſſis-lès-Tours le 22 Décembre 1477, & vérifiées à Autun le 24 Juillet 1478. Il épouſa, par contrat paſſé à Beaucaire, devant *Michel d'Yecres*, Notaire, au mois de Juin 1480, *Marie de Venaſque*, Dame de Modene, d'Urban, de la Roque, &c. fille d'*Antoine de Venaſque*, Chevalier, & de Geneviéve Raymond, ſa parente. Par cette alliance les biens conſidérables qui étoient ſortis de la Maiſon de Raymond, & étoient paſſés dans celle de *Venaſque*, retournerent à leurs anciens Seigneurs. Jean Raymond en rendit hommage à la Chambre Apoſtolique ſéante à Carpentras, le 22 Mars 1483, & teſta le 16 Juin 1506, en faveur de ſes enfans, ſçavoir : — 1. François, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de la Roque, mort ſans alliance; — 3. & Isabelle, femme d'*Allemand de Vaſſadel*, Seigneur de Vacqueiras.

VII. François Raymond-de-Mourmoiron, Seigneur de Modene, la Roque, Urban, &c. épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Teyſſier*, Notaire à Taraſcon, en 1517, *Etiennette de Villeneuve*, fille de *Tannegui*, Seigneur de Beauvoiſin en Languedoc, & de *Marguerite de Buix*; & 2°. par contrat du 15 Août 1531, *Sibille de Saint-Martin*, fille de *Trophime*, & de *Madelene Hardouin*, de la Ville d'Arles. Du premier lit vinrent : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Charles, tige des Seigneurs de Pomerols, mentionnés ci-après; — 3. Louise, mariée à *Cathelin de Choiſelat*, Seigneur de Roaix au Comté Venaiſſin; & du ſecond lit : — 4. Laurent, auteur de la Branche des Barons de Modene, rapportée en ſon rang; — 5. François, dont la poſtérité a donné trois Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & s'eſt éteinte dans ſon petit-fils; — 6, 7 & 8, Antoine, Jean & François, reçus

Chevaliers de Malte en 1550, 1552 & 1557; — 9. Antoinette, mariée à *Jean de Chaza-de-Grille*, de la ville de Pernes, au Diocèse de Carpentras; — 10. & Jeanne, femme en 1565, d'*Alain des Iſnards*, Gouverneur du Château de Mornas, & Gentilhomme du Duc d'*Alençon*, frere du Roi.

VIII. Jacques Raymond-de-Mourmoiron, Baron de Modene, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Fleurie de Maubec-de-Montlaur*, veuve de *Jean de Veſc*, Baron de Grimaud, & fille & héritiere de *Louis*, Baron *de Maubec* en Dauphiné, & de Montlaur en Vivarais, Seigneur d'Aubenas, Mirmande, Montbonet, &c, Chambellan du Roi, & de *Philippine de Balzac-d'Entragues*.

L'Auteur de l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin s'eſt trompé en diſant que la Maiſon de *Maubec* eſt éteinte : il y a une branche qui ſubſiſte, établie à Mourmoiron dans le Comtat. Voyez Maubec, *Tome IX, p. 619* de ce Dictionnaire.

Fleurie de Maubec teſta le 2 Février 1576, en faveur des enfans de ſon ſecond mari, ſous l'obligation de porter le nom & les armes de *Maubec* & de *Montlaur*. Elle en eut entr'autres :

IX. Louis-Guillaume Raymond-de-Mourmoiron-de-Maubec-de-Montlaur, Baron de Modene & d'Aubenas, Marquis de Maubec, Comte de Montlaur, Seigneur de Montpezat, Mairez & Montbonet, Bailli d'épée du Viennois, Chambellan de François, duc d'Anjou & d'Alençon, Conſeiller d'Etat & au Conſeil-Privé du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes en 1577, qui ſervit au ſiége de Montelimar, ſous les ordres de M. *de Maugiron*, ſon beau-frere, Lieutenant-Général en Dauphiné, au mois d'Août & de Septembre 1585. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Août 1577, *Marie de Maugiron*, fille de *Laurent*, Comte de Montléaux, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général en Dauphiné, & de *Jeanne de Maugiron-de-la-Tivoliere*, dont trois filles; ſçavoir : —— 1. Marie, Comteſſe de Montlaur, Baronne de Maubec & d'Aubenas, mariée, 1°. par contrat du 8 Octobre 1604, à *Philippe de Montauban-d'Agoult*, Comte de Sault, Baron de Grimault; & 2°. à *Jean-Batiſte d'Ornano*, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel des Corſes, Lieutenant-Géneral en Normandie, Gouverneur de Monsieur, frere du Roi Louis XIII, & Maréchal de France; mort de poiſon, au Château de Vincennes, le 2 Septembre 1626, ſans poſtérité; — 2. Marguerite, Baronne de Maubec, Dame de Sarpéſe, mariée, 1°. le 12 Juin 1600, avec *Claude*, Comte *de Grolée*; & 2°. le 28 Janvier 1615, avec *Henri-François-Alphonſe d'Ornano*, Seigneur de Mazargues, Colonel des Corſes, premier Ecuyer de Monsieur, Gouverneur de Taraſcon, de Creſt, du Pont-Saint-Eſprit & du Fort de Saint-André de Villeneuve, en 1655, avec lequel, par acte du 17 Novembre 1644, elle fonda le Couvent des Carmes de Mazargues au Terroir de Marſeille; —— 3. & Jacqueline, mariée, par contrat du 27 Juillet 1599, à *Jacques de Grimoard-de-Beauvoir*, Comte du Roure, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Branche des Seigneurs de Pomerols, dite de Villeneuve, établie à Taraſcon.

VIII. Charles Raymond, ſecond fils de François, Seigneur de Modene, & d'*Etiennette de Villeneuve-Beauvoiſin*, ſa premiere femme, d'abord reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1552, quitta, peu de tems après, la Croix de cet Ordre, & fut pourvu de la dignité de Sous-Doyen en l'Egliſe Collégiale de Taraſcon, à laquelle il renonça pour ſe marier à *Louiſe Faure*, fille de *Jean*, Seigneur de Vercors, & de *Françoiſe de Sade*, de la ville de Die en Dauphiné, qu'il épouſa, par contrat du 13 Novembre 1561. Leurs enfans furent : —— Pierre, qui ſuit; — & Marguerite, mariée, en 1593, à *Claude de Raouſſet*, à Taraſcon.

IX. Pierre Raymond, dit *de Villeneuve*, épouſa, 1°. en 1586, *Jeanne Barralier*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cuirol dans la Principauté d'Orange, &

de *Geneviéve de Bourg-Juif*, Dame de Pomerols ; & 2°. par contrat passé devant *le Blanc*, Notaire à Arles, le 9 Juin 1622, *Françoise Renaud*, fille de *Jean*, Seigneur d'Allin, d'Aurons & de Lamanon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Castillon de Beynes*. Du premier lit vinrent : —— CHARLES, qui suit ; —— & MARTHE, mariée avec *Antoine de Foresta*, Baron de Trets.

X. CHARLES RAYMOND-DE-VILLENEUVE, II. du nom, Seigneur de Pomerols, épousa, en 1531, *Sillette du Pré*, Dame du Mas-Blanc, fille de *Conrad du Pré*, & de *Louise Domnine*, de la ville de Tarascon, dont : —— 1. FRANÇOIS, qui suit ; —— 2. JOSEPH, Chevalier de Malte, qui servit au siége de Messine, Commandant un Bataillon du Régiment de Normandie en 1674 ; —— 3. CONRAD, aussi Chevalier de Malte en 1641, Commandeur du Temple de Breuil & de Sauvagnac en 1691 ; —— 4. & FRANÇOIS-ANGE, nommé à l'Abbaye du Lieu Dieu au Diocèse de Rodez, au mois d'Août 1706.

XI. FRANÇOIS RAYMOND DE-VILLENEUVE, dit *le Comte de Pomerols*, Syndic de la Noblesse de Provence en 1668, épousa, en 1659, *Marguerite d'Albertas*, fille de *Surléon*, Seigneur de Jouques, & de *Françoise du Mas-de-Castellane*. De ce mariage vinrent : —— 1. FRANÇOIS, tué au siége de Messine, à l'âge de 17 ans, en 1674 ; —— 2. CONRAD, qui suit ; —— 3. & MARQUISE, mariée, en 1698, avec *Pierre Aimini*, Seigneur du Mas-Blanc.

XII. CONRAD RAYMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, épousa, par contrat passé au Château de Vogué en Vivarais, devant *Raimbaud*, Notaire de Tarascon, le 17 Octobre 1691, en présence de JOSEPH & CONRAD RAYMOND, Chevaliers de Malte, ses oncles, *Françoise-Emmanuelle de Vogué*, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, Baron de Champettiere & du Buix, Seigneur de la Chapelle, Rochecolombe, co-Seigneur du Mandement de Lanas, Bailli du Vivarais & du Valentinois, Commandant à Privas & dans le pays de Boutieres, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Gabrielle Motier-de Champettiere*. Il en eut : —— 1. N..., qui se noya dans le Rhône ; — 2. JOSEPH-MELCHIOR, qui suit ; —— 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1699 ; —— 4. JOSEPH, reçu Chevalier du même Ordre en 1700 ; —— 5. PIERRE, né en 1709, reçu Chevalier de Malte en 1714, Page de la petite Ecurie du Roi en 1715, successivement Capitaine au Régiment de Bourbon. Il servit en qualité d'Aide-Major-Général dans l'Armée du Roi en Westphalie & en Bohême, sous le Maréchal *de Maillebois* en 1743 ; fit les mêmes fonctions dans l'armée de Piémont, sous le Prince *de Conty*, en 1744 ; fut nommé Colonel d'Infanterie après la bataille de la Madona de-l'Orme, gagnée par les troupes du Roi, sur celles de Savoie, le 30 Septembre de la même année ; obtint, en 1745, un Régiment de Grenadiers Royaux, à la tête duquel il fut blessé dangereusement, à l'attaque des retranchemens d'Exiles, le 19 Juillet 1747 ; —— 6. GABRIELLE, femme de *Pierre-Annibal Gautier*, Sieur de Saint-Paulet, ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Orléans ; — 7. une autre fille, mariée à Tarascon, avec le Sieur *de Raousset*.

XIII. JOSEPH-MELCHIOR RAYMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, reçu Chevalier de Malte en 1703, & Page à la petite Ecurie du Roi en 1711, quitta la Croix après la mort de son frere aîné, & épousa, par contrat passé au mois de Mai 1716, *Anne de Vissec-de-la-Tude-de-Ganges*, dont : — 1. CHARLES, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, en 1744 ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, ensuite Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, & Capitaine dans Bourbonnois en 1744 ; — 3. autre FRANÇOIS, Enseigne des Vaisseaux du Roi, au mois d'Avril 1748 ; — 4. JACQUES ; — 5 & 6. FRANÇOISE & MARIE-ANNE, dont on ignore l'état actuel.

Barons de MODENE, à Carpentras.

VIII. LAURENT RAYMOND-DE-MOURMOIRON, fils de FRANÇOIS, Seigneur de Modene, d'Urban, &c. & de *Sibille de Saint-Martin*, sa seconde femme, se dis-

tingua par ſes ſervices & les négociations dont il fut chargé dans le tems des troubles du Comté Venaiſſin; ſe trouva, ſous le Général *Serbelloni*, à la pourſuite des Calviniſtes, devant le Bourg de Sorgues, le 30 Août 1562, & fut député au Pape PIE V, avec *Palamede d'Agar*, Gouverneur de Cavaillon, pour repréſenter à Sa Sainteté la ſituation de ſes Etats du Venaiſſin, & le beſoin où l'on étoit d'être ſecourus, depuis que les Calviniſtes s'étoient rendus maîtres de Nîmes. Le bruit s'étant répandu, en 1570, que les Sieurs *de Coligny* & *de Montbrun* ſe diſpoſoient à faire des courſes dans le Venaiſſin, le Sieur DE RAYMOND eut le commandement d'une Compagnie de 150 hommes de pied, par Commiſſion du mois de Mars de cette année. Il avoit épouſé, en 1560, *Françoiſe Gautier-de-Girenton*, fille de *François*, & de *Jeanne Radulf*, Dame de Lirac. Il en eut : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. GUILLAUME, marié en Languedoc, avec *Anne Gouit*, dont le fils, —— JEAN-BATISTE, épouſa *Judith Teiſſier*, & fut pere de —— CHARLES, Seigneur de Blignet, mort ſans poſtérité; —— 3. & FRANÇOISE, mariée, en 1613, à *Cathelin Gautier-de-Girenton*, à Carpentras.

IX. FRANÇOIS RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, par l'acquiſition qu'il fit de cette Terre, de MARIE RAYMOND-DE-MONTLAUR, ſa couſine, fut Grand-Prévôt de France & de l'Hôtel du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, Gouverneur de Fougere en Baſſe-Bretagne, &c. Le Roi Louis XIII, dont il avoit gagné l'eſtime & la confiance, par la ſageſſe de ſes conſeils & par ſon expérience dans la conduite des affaires, le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour d'Eſpagne, à celle de Savoie, &c. De retour de ſes négociations, il fut fait Conſeiller d'Etat le 25 Juillet 1617, & Conſeiller au Conſeil des Finances le 7 Janvier 1620, Grand-Prévôt de France au mois de Mars ſuivant, par la démiſſion de *Joachim de Bellengreville*, dont il ſe démit lui-même en 1642, en faveur de *Georges de Monchy-d'Hocquincourt*. Le Baron de Modene, appellé à la Cour *le gros Modene*, fut très-lié avec le Connétable *de Luynes*, ſon parent, & aſſiſta, le 11 Septembre 1617, à ſon mariage avec *Marie de Rohan-Montbazon*. Les Etats du Comté Venaiſſin l'avoient député, en 1603, vers le Roi HENRI IV, pour ſe plaindre de ce qu'après la chûte d'une partie du pont d'Avignon, les Officiers du Languedoc avoient interdit le commerce entre cette Province & les ſujets du Pape : il obtint ſatisfaction, & le commerce fut rétabli. Le Cardinal *de Richelieu*, qui avoit ſuccédé dans le Miniſtere au Connétable *de Luynes*, ſoit par jalouſie ou autre motif, fit exiler le Baron *de Modene* à Avignon, où il mourut le 25 Août 16... Il fut inhumé dans la Chapelle des Pénitens-Gris, à côté du maître-Autel, où l'on voit encore ſon épitaphe. Il avoit épouſé par contrat paſſé à Carpentras, le 23 Février 1602, *Catherine d'Alleman*, fille d'*Elie*, co-Seigneur de Chateâuneuf, & d'*Iſabelle Giraud*, de laquelle vinrent, entr'autres enfans :

1. ESPRIT RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, né à Sarians le 19 Novembre 1608, d'abord élevé Page de MONSIEUR, frere de Louis XIII, dont il fut dans la ſuite un des Chambellans. Il ſuivit le parti de *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, avec lequel il paſſa dans le Royaume de Naples : s'y étant trouvé lors des révolutions du Duc *de Guiſe*, il ſervit en qualité de ſon Meſtre-de-Camp Général, avec diſtinction; mais étant tombé dans les mains des Eſpagnols, ils le retinrent priſonnier dans le Château-Neuf de Naples : pendant plus de deux ans : il y fut traité non en priſonnier de ſa condition, mais en vil eſclave. Il a donné l'Hiſtoire de ces révolutions, dont deux éditions; la premiere *in*-4°. en 1666 & 1667; la ſeconde, en deux volumes *in*-12; & mourut en Janvier 1670. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 19 Janvier 1630, *Marguerite de la Baume*, veuve de *Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur du Maine & du Perche, fille de *Roſtain de la Baume*, Comte de Suze & de Rochefort, Maréchal-de-Camp, & de *Madelene de Lettes-des-Prez-de Montpezat*, ſa premiere femme; & 2°. *Madelene l'Hermite-de-Souliers*, en Limouſin. Du premier lit vint : — GASTON, qui eut pour parrein GASTON, Duc d'Orléans, & mourut, ſans alliance, avant ſon pere.

2. CHARLES, qui ſuit; —— 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte le 14 Avril 1633; — 4. & MARIE RAYMOND-DE-MOURMOIRON, alliée, 1°. par contrat du 28 Février 1639, à *Jean-Gabriel Motier*, Baron de Champettiere; & 2°. à *Emmanuel*, Vicomte *d'Alegre*, dont elle eut: — *Yves*, Marquis *d'Alegre*, Maréchal de France; — & *Marie-Louiſe d'Alegre*, femme de *Pierre du Cambout*, Duc de Coiſlin, Pair de France. Ladite MARIE RAYMOND mourut le 12 Janvier 1689.

X. CHARLES RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, épouſa 1°. une fille de *Dominique Miſtral-de-Montdragon*, Baron de Croze, Viguier de Marſeille, dont deux filles, qui furent Religieuſes; & 2°. *Gabrielle de Gévaudan*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Marguerites, Avocat du Roi au Préſidial de Niſmes, & de *Gabrielle de Georges-de-Tareaux*. De ce ſecond lit ſortirent: —— 1. JEAN-GABRIEL, qui ſuit; — 2. CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1658, nommé Chef d'Eſcadre au département de Toulon, le 1 Novembre 1720; — 3. JEAN-FRANÇOIS, auſſi reçu Chevalier de Malte, avec ſon frere, mort après avoir été Officier des Gardes-du-Corps du Roi; —— 4. ANTOINE, reçu Chevalier, de Saint-Jean en 1664, Capitaine au Régiment de la Croix-Blanche en Savoie. De l'un de ces deux derniers Chevaliers deſcend la branche de RAYMOND-DE-MODENE, établie dans l'Iſle de Naxis dans l'Archipel, où elle exerce le Conſulat de la Nation Françoiſe, de pere en fils, depuis environ un ſiécle, dit l'Auteur de l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Pierre de Soubirats*, Conſeiller au Parlement d'Orange.

XI. JEAN-GABRIEL RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Marquis de Modene, épouſa, vers 1690, *Marie-Antoinette Rolland*, fille de *François Rolland-Cantelmi*, Baron de Reillanette & de Veynes, & de *Gabrielle Flotte-de-Montauban*, du Bourg de Mourmoiron au Diocèſe de Carpentras, dont: — 1. LOUIS-HYACINTHE, qui ſuit; — 2. PAUL-GAETAN, reçu Chevalier de Malte en 1698; — 3. JEAN-JOSEPH, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1700; — 4. LOUIS-FRANÇOIS, reçu Chevalier du même Ordre en 1715, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, infanterie, tué au Combat de Parme en 1742; —— 5. CHARLES-LOUIS, nommé par le Roi au Doyenné de Saint-Quentin, Diocèſe d'Amiens, au mois d'Octobre 1729; —— 6. & MARGUERITE, femme de *Louis Guilhem de Clermont*, dit *de Paſcalis*, Seigneur de Sainte-Croix & de Laval-Sainte-Marie à Mourmoiron.

XII. LOUIS-HYACINTHE RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Marquis, de Modene, ſyndic de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin en 1720, a épouſé, en 1714, *Charlotte d'Orléans*, fille unique & héritiere d'*Eſprit-Joſeph*, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, & d'*Anne Fouquier*, de laquelle ſont iſſus: —— 1. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD, qui ſuit; —— 2. LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Lieutenant au Régiment d'Aunis, depuis Lieutenant de la Garde-Avignonoiſe du Pape en 1744; — 3. GABRIEL, Chanoine d'Amiens; —— 4. CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité, Officier de Galère; — 5. URSULE, mariée à *N... Raimond*, Seigneur d'Eoux en Provence, Diocèſe de Senès, d'une Maiſon originaire de Naples, —— 6. MARGUERITE; — & quelques autres filles, dont on ignore la poſtérité.

XIII. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Marquis de Modene, élevé Page à la petite Ecurie du Roi, depuis Cornette au Régiment de Bretagne, Cavalerie, a obtenu, au mois de Mai 1738, une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Suze. Il a quitté le ſervice, a été élu Syndic de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin au mois de Mars 1747; & s'eſt marié à Carpentras. Nous ignorons s'il a poſtérité.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles auſſi d'argent.*

Il y a une branche de la Maiſon de RAYMOND établie dans le Gévaudan en 1670, dont on ne trouve point de jonction.

JEAN RAYMOND reçut une déclaration de *Jean de Brouzet*, ſon Vaſſal, le 18 Janvier

Raymond-d'Entrecasteaux. Le Bailli de ce nom, nommé, le 10. février 1777, Lieutenant général des dites armées. Gaz. de Leyde. N.o 13.

Janvier 1391. Il rendit hommage au Roi, pour ſes biens nobles, le 5 Août 1392.

Jacques Raymond, ſon fils, fit ſon teſtament, reçu par *de Petra*, Notaire d'Avignon, le 21 Mars 1444, en faveur de Louis Raymond, ſon fils, qui ſuit.

Louis Raymond, héritier de ſon pere, diſpoſa de ſes biens, par acte paſſé devant *Privat*, Notaire, le 30 Juillet 1482, & eut, entr'autres enfans : — Hector Raymond, Seigneur de Saint-Etienne du Val-Franciſque, au Diocèſe de Mende, héritier de ſon pere. Il donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, le 29 Avril 1503, & il y a apparence qu'il mourut ſans enfans ; — & Antoine, qui ſuit.

Antoine Raymond, légataire de ſon pere, par ſon teſtament de 1482, eut, entr'autres enfans :

Jacques Raymond, II. du nom, Seigneur de Saint-Etienne du Val-Franciſque, du Vilars-le-Crémat, du Mazellet & de Calberte en Gévaudan. Il fut marié, en préſence de ſon pere, par contrat paſſé devant *Rochette*, Notaire, le 2 Juillet 1555, avec *Anne d'Altier*, des Seigneurs *de Champ*, d'une bonne & ancienne nobleſſe du Gévaudan, dont ſortit :

Jean Raymond, Seigneur du Mazellet, qui épouſa, par diſpenſe du Pape, & du conſentement de ſon pere, contrat paſſé devant *du Puy*, Notaire, le 10 Août 1579, *Anne de Cubellier*, & en eut :

Jacques Raymond, III. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, marié, par contrat paſſé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1619, avec *Marguerite d'Aguillon*. Il fit ſon teſtament le 28 Novembre 1625, en faveur de ſa mere, avec ſubſtitution au premier enfant mâle qu'il pourroit avoir. Cet acte fut dépoſé chez *Delort*, Notaire. Il rendit hommage & dénombrement pour ſes Terres de Saint-Etienne-du-Val-Franciſque, &c. en la Cour du Sénéchal de Niſmes, le 26 Mai 1639. On ne lui connoît qu'un fils, qui ſuit.

Jacques Raymond, IV. du nom, Seigneur de Saint-Etienne, du Vilars-le-Crémat, du Mazellet & de la Pigieire, épouſa, par contrat paſſé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1651, *Suſanne de Guiran*. Il fit ouvrir le teſtament de ſon pere, fait en ſa faveur, le 19 Octobre 1650, & fut reconnu *Gentilhomme* par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 11 Septembre 1669.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.*

RAYNIER (du) : Maiſon, l'une des plus diſtinguées du Piémont, dont elle tire ſon origine.

Suivant un *Mémoire généalogique* de la Maiſon de *Lambertye*, le premier qui s'établit en France, étoit fils d'une *Saluce*, petit-fils d'une Dame de la Maiſon d'*Eſt de-Ferrare*. Il épouſa une *Maillé*. Les alliances de du Raynier, ſont avec les Maiſons de *Royrand*, *Baucceż*, *Yżorreż*, *Lignieres*, *la Frebaudiere*, *la Jaille*, *Mauléon*, *Eſt-de-Ferrare*, *Aubigneż*, *Chenin*, *Chabot*, *la Rochefoucaud*, *Montmorency*, *Laval*, *Craon*, *Monthażon*, *Anjou*, *Mayenne*, *le Veneur*, *Sully*, *Vivonne*, *Brienne*, *Beaumont*, *Bretagne*, *Aubeterre*, *Sicile*, *Montferrat*, *Châtillon*, *Harcourt*, *Ponthieu* ; *Dreux de France*, dit *d'Artois*, dit *de Valois*, dit *de Bourgogne*, dit *de Bourbon*, dit *de Bretagne*, dit *de Courtenay* ; *Craon*, *Montfort*, *Caſtille*, *Angleterre*, *Champagne*, *Dampierre*, *Flandre*, *Bourbon-l'Archambaud*, *Montaut*, *Albret*, *la Tour-d'Auvergne* & *Lambertye*, par le mariage, contracté le 8 Octobre 1660, de Marie du Raynier, Dame d'Atours de S. A. R. Madame, & Dame d'honneur de S. A. R. Iſabelle d'Orléans, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême, fille de Charles du Raynier, Marquis des Defans, & de *Marie-Françoiſe de Meſchinet*, avec *Jean*, appellé *le Marquis de Lambertye*, Seigneur de Saint-Martin-Lars, &c. Baron de Corigné, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, fils unique de *Gabriel*, Seigneur

du Bouchet, &c. & de *Claude du Lau*, fille de *Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Henriette de Pons*. Voyez LAMBERTYE.

RAZAUD : Famille noble, dont étoit

JOSEPH DE RAZAUD, Ingénieur & Directeur des Fortifications de Bayonne; puis de la Franche-Comté, fait Brigadier le 1 Janvier 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Décembre 1751, & mort à Verſailles le 6 Avril 1754, dans ſa 70ᵉ année. Il avoit épouſé, le 28 Juin 1753, *Marie-Charlotte de Malortie*, veuve du Comte *de Bapaume*. Nous ignorons s'il en a eu poſtérité, n'ayant nulle connoiſſance de cette Famille, ni de ſes armes.

* RAZEZ ou RASEZ : Petit pays du Languedoc, avec titre de *Comté* & de *Vicomté*, que les Comtes *de Carcaſſonne*, de la premiere race, poſſédoient.

Vers l'an 956, il fut donné en partage à *Odon*, ſecond fils d'*Arnaud*, Comte de Comminges & de Carcaſſonne. Vers l'an 1064, *Raimond* II, quatrieme Comte de Razez, arriere-petit-fils d'*Odon*, étant mort ſans poſtérité, le Comté de Razez retourna aux Comtes *de Carcaſſonne*. En 1067, *Raimond-Bernard*, Vicomte d'Albi & de Carcaſſonne, & *Ermengarde de Carcaſſonne*, ſa femme, vendirent au Comte & à la Comteſſe *de Barcelonne* le Comté de Razez avec ſes dépendances, les deux Châteaux de Razez, tous les autres Châteaux de ce Comté, les Abbayes qui en dépendoient, avec leurs aleux, dîmes, prémices, oblations des fideles, &c. enfin tous les droits ſeigneuriaux, avec le domaine du Comté & de la Vicomté de Razez, bornés, ſuivant l'acte de vente, par le Comté de Narbonne au Levant, ceux de Rouſſillon, de Conflant & de Cerdagne au Midi; celui de Toulouſe au Couchant; & celui de Carcaſſonne au Nord, d'où il ſuit que le Comté de Razez comprenoit à peu près le pays qui forme aujourd'hui le Diocèſe d'Aleth. Depuis, la Maiſon de *Trincavel* poſſéda le *Razez*, à titre de *Vicomté*, laquelle fut cédée au Roi SAINT-LOUIS, en 1247.

RAZILLY : C'eſt une des plus conſidérables Maiſons de la Touraine, par la nobleſſe de ſon origine.

On lit dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1749, *p.* 198, que GENEVIÉVE-MADELENE DE RAZILLY, veuve de *René du Tertre*, Marquis de Montalais, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mourut le 10 Avril 1749, âgée de 56 ans, au Château du Tertre en Anjou. Elle étoit fille de GABRIEL, Marquis DE RAZILLY, Sous-Gouverneur des Enfans de France, les Ducs *de Bourgogne*, *d'Anjou* & *de Berri*, petits-fils de LOUIS XIV, & qui avoit laiſſé douze enfans, cinq garçons & ſept filles, ſçavoir : — 1. le Marquis DE RAZILLY, mort Colonel du Régiment de ſon nom; — 2. le Marquis DE RAZILLY, Guidon de la Gendarmerie, & Lieutenant-Général de la Province de Touraine; — 3. ARMAND-GABRIEL, qui ſuit; — 4. N... DE RAZILLY, marié à Loudun; — 5. N... DE RAZILLY, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, mort à Tours. Des ſept filles, — la premiere, mariée à *N... Avice*, Seigneur de Mougon; — la ſeconde, veuve de *N... de Marconnay*; — la troiſieme, mariée à *René du Tertre*, Marquis de Montalais, comme on l'a dit ci-deſſus, qui n'a laiſſé que deux filles; l'une, mariée à *N... de Lancro*, l'autre, femme de *N... du Feilleul*. — La quatrieme eſt morte femme de *N... de Boiragon*; — & les trois autres filles ſe ſont faites Religieuſes Urſulines à Tours.

ARMAND-GABRIEL, Comte DE RAZILLY, fait Capitaine aux Gardes en 1726, Brigadier en 1740, Maréchal-de-Camp en 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de l'Iſle de Ré, eſt mort à Paris le 30 Avril 1766, en ſa 76ᵉ année. Il avoit épouſé, ſur la fin de Février 1760, *N... Deſnoyers de l'Orme*.

LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE RAZILLY, ſon neveu, né en Touraine en 1718, eſt entré Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoiſes, le 12 Mai 1731,

a été fait Enseigne le 8 Juillet 1734, Enseigne à pique le 19 Juin 1739, & de Grenadiers le 19 Mars 1743; Sous-Lieutenant le 10 Juillet suivant, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 18 Mars 1744; Lieutenant le 19 Mai 1745, & de Grenadiers le 3 Novembre 1748; Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars précédent; a eu Brevet de Colonel le 9 Mai 1750, & fait Capitaine le 16 Mars 1760.

Les armes: *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, posées comme celles de France.* Supports, *deux Anges drapés de gueules.*

Addition à l'article BAILLET, *Tome I.*

BAILLET: C'est par erreur, & faute d'instructions, que nous avons annoncé, *Tome I, p.* 647, cette Maison comme éteinte.

Une branche, que nous avons omise, après avoir passé de l'Isle de France en Angoumois, puis en Périgord, subsiste encore dans cette même Province, & s'est distinguée, depuis plus de trois siécles, par ses services militaires & par ses alliances. Elle a maintenant pour chef ISAAC-FRANÇOIS DE BAILLET, Baron de la Perche, Page du Roi à la grande Ecurie en 1754, aujourd'hui Capitaine-Commandant d'escadron au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie. Il a pour freres — FRANÇOIS DE BAILLET, Page, en 1755, de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, & depuis Capitaine d'Infanterie; —— & autre FRANÇOIS DE BAILLET, Officier au Régiment de Savoie.

C'est ce que nous apprend une Notice que nous avons reçue en Août 1776, en attendant un *Mémoire* détaillé, dressé sur titres originaux, dont nous ferons usage dans notre Supplément.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux dragons ailés d'or*, comme nous les avons rapporté à la fin de la Généalogie de cette Maison, *p.* 650 dudit *Tome I.*

Addition au Tome I, p. 738, après BARON.

BARQUIER: Famille originaire de la ville d'Antibes en Provence, qui n'a point cessé, depuis plus de deux siécles, de donner des premiers Consuls à cette Ville.

BALTHASARD DE BARQUIER, Ecuyer, né à Antibes le 6 Octobre 1659, Conseiller Secrétaire du Roi en la Chancellerie, près la souveraine Cour des Comptes de Provence, par Lettres données à Versailles le 31 Décembre 1712, exerçoit encore cette charge le 22 Avril 1734, qu'il mourut *ab-intestat.* Il est inhumé en l'Eglise paroissiale de la ville d'Antibes, & avoit épousé, le 17 Janvier 1689, Demoiselle *Hypolite Raynaud*, fille d'*Esprit Raynaud*, & de *Blanche de Rostan*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. ESPRIT, mort, sans alliance, le 12 Mars 1733; — 3. ANNE, née le 4 Octobre 1689, morte au berceau; — 4. & une autre fille, mariée, le 8 Octobre 1713, à *N... Currault*, Juge Royal de la ville d'Antibes.

PIERRE DE BARQUIER, Ecuyer, né le 30 Novembre 1691, épousa, le 4 Février 1722, Demoiselle *Elisabeth de Calvi*, fille d'*Honoré de Calvi*, & de *Gabrielle de Calvi*, sa cousine-germaine, fille unique, d'une Famille noble originaire de Gênes, établie à Grasse. Il est mort le 27 Février 1738, & sa femme est décédée le 4 Décembre 1770. De ce mariage sont issus: — 1. BALTHASARD, qui suit; — 2. PIERRE-JOSEPH, né le 20 Mars 1728, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1743, Capitaine en 1748, & Chevalier de Saint-Louis en 1762. Il a obtenu, au Camp de Compiegne, en 1769, un *Bon* du Roi, pour une Majorité de Régiment, avec une gratification annuelle de 300 livres, en attendant qu'il en fut pourvu; & le 28 Janvier 1773, il a obtenu sa retraite avec 400 livres d'appointement, & la conservation des 300 livres de gratification

annuelle qui lui avoient été accordées en 1769, en considération de ses services; — 3. ANTOINE, né le 1 Mai 1733, qui a embrassé l'état ecclésiastique; — 4. JEAN, né le 3 Septembre 1734, Lieutenant au Régiment de Piémont le 1 Septembre 1755, tué le 5 Novembre 1757, d'un coup de canon, à la bataille de Rosback en Saxe; — & deux autres garçons, & deux filles, morts au berceau.

BALTHASARD DE BARQUIER, II. du nom, Chevalier, né le 1 Avril 1723, Officier au Régiment de Piémont le 11 Octobre 1741, Capitaine le 17 Novembre 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1757, retiré du service le 1 Mai 1763, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, a épousé, le 21 Novembre 1768, *Radegonde de Lombard*, de la ville de Draguignan, fille de *François de Lombard*, Seigneur de Tarradeau, & de *Marguerite Broulhony-de-Fabregues*, dont: — JEAN-ANTOINE-BALTHASARD-MAURICE, né le 2 Septembre 1769; — & MARGUERITE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, née le 1 Août 1774.

D'une autre branche de cette ancienne Famille noble étoient trois freres, l'un desquels, nommé FRANÇOIS DE BARQUIER, Capitaine d'un Régiment d'Infanterie au Port-au-Prince, Isle Saint-Domingue, est mort, sans alliance, en 1774. Les deux autres sont: — JEAN-BATISTE DE BARQUIER, Prieur de la Chartreuse de Rouen, Religieux d'une grande piété & d'un mérite distingué; — & ALEXANDRE, qui suit.

ALEXANDRE DE BARQUIER, Ecuyer, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, en 1744, puis Lieutenant la même année, s'est distingué à la fameuse attaque des Lignes de Weissembourg au village des Picards, & au siége de Fribourg; se rendit utile, en 1746, à Antibes, lors du siége de cette Place, comme en font foi les Certificats du Comte *de Sade;* a commandé la Milice bourgeoise dans plusieurs occasions; & a été pourvu, en 1760, d'une charge de Commissaire des Guerres. Il a épousé, le 9 Juillet 1749, Demoiselle *Geneviève de Poivre*, de la ville de Marseille, d'une ancienne Famille originaire du Languedoc, dont il a eu: — 1 & 2. deux fils, morts jeunes; — 3. JOSEPH-DAVID DE BARQUIER, Chevalier, né le 7 Juin 1757; — 4. ANNE-MARIE, l'aînée, mariée, en 1772, au Sieur *d'Arnoux*, de Marseille; — 5. ANNE-CATHERINE-SOPHIE, mariée, en 1773, à *N... du Prat-de-Precy*, Capitaine d'Infanterie & Ingénieur du Roi; — 6. Une fille, morte jeune; — 7. & FÉLICITÉ DE BARQUIER, vivante sans alliance en 1776.

Les armes: *d'azur, au bras mouvant du flanc dextre de l'écu, tenant une branche de laurier d'argent, surmonté en chef de trois étoiles aussi d'argent.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

Addition au Tome II, p. 636, avant BONNET.

BONNECORCE ou BONNECORSE: Famille noble originaire de Florence, d'où elle est venue s'établir en Provence à la fin du XIIIe siécle.

Dans les Annales de la Sainte-Eglise d'Aix, par *J. S. Pitton*, Historien de cette Ville, il est dit, *p.* 114, que N... BONNECORSE (*Bonnacursius*), natif de Florence, étoit Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qu'ayant eu une attaque d'apoplexie à Aix, il voulut être enterré à la petite Chapelle de Notre-Dame d'Espérance, qui est dans la Sacristie de la Métropole d'Aix; & mourut le 22 Août 1325, comme il se voit par l'épitaphe ci-après, qu'on y lit au pied de l'autel.

Hic Memoriæ recolendæ jacet Dominus Bonnacursius, de Florentiâ, legum Doctor, Episcopus Aquis. anno Domini millesimo trecentesimo vigesimo-quinto, & die vigesimo-secundo Augusti, cujus anima requiescat in pace.

Cette Famille a tenu un rang distingué parmi les Nobles, depuis plus de trois siécles, à Marseille & dans la Provence, & a donné, dans les Armées de nos Rois, plusieurs Officiers, qui s'y sont signalés par leur valeur. Mais sa filiation suivie ne remonte qu'à

I. Noble JULIEN BONNECORCE, d'abord Secrétaire & Trésorier-Général,

pourvu de l'office de Receveur-Général de toutes les Finances, tant ordinaires qu'extraordinaires du pays de Provence, par Lettres-Patentes du Roi François I, du 2 Mars 1523, enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, au Livre *Turturis, fol. ij, Exxiij*, en considération des services importans qu'il avoit rendus à ce Prince, étant son Secrétaire. Il eut pour fils :

II. Guillaume Bonnecorce, dont le nom de la femme, ainsi que celui de son pere, est ignoré. Il laissa :

III. Bernardin Bonnecorce, lequel eut plusieurs enfans, qui prirent le parti des armes; — & Jacques, qui suit, le seul qui continua la postérité.

IV. Jacques Bonnecorce épousa, en 1558, *Antoinette Seguier*, fille de *Rigon Seguier*, & de *Jeanne Corailhe*, dont :

V. François Bonnecorce, Ecuyer, qui s'allia, en 1628, avec *Anne d'Aguilhenqui*, fille d'*Alexandre d'Aguilhenqui*, & de *Madelene de Cabannes*. Ils eurent plusieurs enfans; les uns prirent le parti des armes; les autres furent employés en diverses négociations par nos Rois; & entr'autres, Balthasard, qui suit.

VI. Balthasard de Bonnecorce, Ecuyer, Consul à Seyde, & de-là Consul-Général au Grand-Caire, fut employé par Louis XIV, dans des négociations importantes; & de retour dans sa Patrie, nommé premier Consul de Marseille. Il passa un acte de reconnoissance, le 27 Septembre 1655, avec les Dames Religieuses du Monastere de Saint-Sauveur de cette Ville, qui lui avoient fait une investiture. Cet acte fut reçu par *Jacques Arnaud*, & expédié par *Boisson*, propriétaire de ses écritures, tous deux Notaires Royaux à Marseille. Il fit aussi une reconnoissance en faveur des Prieurs du Luminaire & Confrairie des ames du Purgatoire, fondée dans l'Eglise Collégiale de Saint-Martin, en date du 2 Octobre 1656, acte reçu par *Lebon*, & expédié par *Ponsard*, Notaires Royaux de Marseille. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1652, passé devant *Rampal*, Notaire Royal de cette Ville, célébration le même jour en la paroisse des Accoules de Marseille, Demoiselle *Anne de Gardanne*, fille de *Jean de Gardanne*, & de Demoiselle *Claire Silve*, de laquelle sortirent plusieurs enfans, entr'autres : — Louis, qui suit; — & Charles de Bonnecorce, marié, en 1709, à *Lucrece de Meyronet*, dont la postérité s'est éteinte de nos jours.

VII. Louis de Bonnecorce, Ecuyer, envoyé au Levant par le Roi Louis XIV, épousa, par contrat du 11 Octobre 1688, passé devant *Pierre Soffin*, Notaire Royal de Marseille, & expédié par *Solomé*, aussi Notaire, propriétaire des minutes dudit *Soffin*, Demoiselle *Catherine de Franchiscou*, fille de *Marc de Franchiscou*, & de Demoiselle *Anne Sauvan*, dont :

VIII. François de Bonnecorce, Chevalier, Commandant pour le Roi des Isle & Château de Portecros, qui s'est marié, le 14, en la paroisse de Bormes, contrat passé le 16 Juin 1723, devant *Creft*, Notaire Royal dudit lieu, avec Demoiselle *Marguerite-Elisabeth de Gerard-de-Benat*, fille de noble *François de Gerard*, Ecuyer, Seigneur *de Benat*, & de Dame *Thérese d'Etienne de Beauregard*. Il a fait son testament le 15 Avril 1776, devant *Hazard*, Notaire Royal à Marseille, par lequel il institue son héritier universel son fils François-Ignace, qui suit. Il vit, en 1776, âgé de 80 ans, & a pour fille, Marie-Anne, vivante sans alliance.

IX. François-Ignace de Bonnecorce, Chevalier, Seigneur de la Terre de Beauregard près Salon, par donation de son oncle maternel, a épousé, le 1 Août 1775, par contrat passé devant ledit *Hazard*, Notaire, & célébration le même jour en la paroisse de Saint-Martin de Marseille, Demoiselle *Marie-Thérese le Blanc-de-Castillon*, fille de *Jean-François-André le Blanc-de-Castillon*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Procureur-Général au Parlement de Provence, & de Dame *Françoise de Bremond*, de laquelle il a — Marie-Augustine de Bonnecorce, née le 28 Août 1776.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé, tenant dans ses deux pattes une fleur de lis aussi d'or.*

Addition au Tome III, p. 305.

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE : Famille noble établie à Niſmes en Languedoc.

Un *Mémoire*, qu'on nous a fait paſſer avec les titres, apprend que cette Famille eſt ancienne en Vivarais; mais les guerres qui ont déſolé cette Contrée, pendant long-tems, le ſac de la ville de Saint-Agreve, arrivé en 1580, la deſtruction de tous les Regiſtres des Notaires, qui ne remontent pas au-delà de 1600, ſont cauſe qu'on ne peut pas parvenir à en aſſigner l'origine : c'eſt ce qui eſt conſtaté par un Procès-verbal fait devant M. *Bollon*, Ecuyer, Juge de Saint-Agreve, le 21 Juin 1607, relatif au ſiége de ladite Ville. Tous les actes que le Chef de cette Famille a pu trouver, ſont quelques extraits, en forme, de mariages & de teſtamens de ſes ancêtres, &c. qui remontent juſqu'en 1490. Il en réſulte que

I. Pons-Joseph Brunel, qualifié d'*Ecuyer*, fils de noble Louis-Antoine-Brunel, Sieur de Montgardy, & de *Marie-Henriette Bayle-des-Hermens*, épouſa, par contrat du 15 Janvier 1490, Demoiſelle *Eliſabeth-Cloride de Saint-Jeure*, fille de noble *Hector de Saint-Jeure*, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Agreve, & de Dame *Juſtine du Fay*. Il en eut :

II. Jacques Brunel, qualifié *noble* & *Ecuyer*, qui ſe maria, par contrat du 14 Mai 1540, avec Demoiſelle *Iſabeau de la Toureille*, fille de feu noble *Louis de la Toureille*, & de Demoiſelle *Marie-Julienne du Peloux*, dont vint :

III. Laurent Brunel, Sieur de Laulanier, qualifié *noble* & *Ecuyer*, dans ſon contrat de mariage, paſſé le 5 Janvier 1575, avec Demoiſelle *Agnès Jonac*, fille de noble *Mathieu Jonac*, & de Demoiſelle *Jeanne de Virilha*. Il fit ſon teſtament le 14 Avril 1633, par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel Pierre, qui ſuit, ſon fils aîné, & lui ſubſtitua, à défaut d'enfans mâles, noble Antoine Brunel, ſon autre fils, lequel a formé la branche de Brunel de Moze, dont le chef — N... de Brunel-de-Moze, actuellement Maire & Juge de Saint-Agreve, eſt marié à Demoiſelle *N... de la Battie*, du Puy en Velay. Il a un frere, qui eſt Porte-Enſeigne dans la Gendarmerie, Compagnie de Berri.

IV. Pierre Brunel, Ecuyer, étant prêt de partir pour le ſervice du Roi dans ſon armée de Piémont, en qualité de premier Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Tournon*, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté dans les Provinces de Languedoc & de Dauphiné, fit ſon teſtament le 20 Mars 1637, & mourut le 16 Janvier 1645. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Avril 1615, Demoiſelle *Jeanne de Reboullet*, morte le 22 Décembre 1640, fille de noble *Jean de Reboullet*, Seigneur de Ruiſſas, (d'une Famille de Languedoc, qui poſſede aujourd'hui la Baronnie de Rochebloine, dont elle porte le nom), & de Demoiſelle *Catherine Largier*. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui ſuit, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere; 2, 3 & 4. Jean, Antoine & Pierre, ſubſtitués, ainſi que François, à Claude, leur frere aîné; — 5. François Brunel, dit *de Montgardy*, Ecuyer, qui ſervit en qualité de Lieutenant de la Compagnie Meſtre-de-Camp au Régiment de Languedoc, place qu'il avoit acquiſe, le 3 Mai 1656, de *François de la Baume*, Comte de Vallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, & Meſtre-de-Camp dudit Régiment de Languedoc. Quelque tems après, le Vicomte *de Barrin* l'attira dans ſes Terres de Bretagne : il s'y maria avec Demoiſelle *N... d'Andoulier*; fixa ſon ſéjour au Château de Vaux, Paroiſſe de Dingé, & mourut en 1702, ſans laiſſer de poſtérité; —— 6. Antoine, légataire, par le teſtament de ſon pere; —— 7. & Marie, auſſi légatrice, mariée à *N... de Senoveſt*, Juge de Cleſaigue & autres lieux, dont la Famille eſt actuellement tranſplantée à Toulouſe.

V. Claude de Brunel, Sieur de Laulanier, batiſé le 30 Juin 1624, qualifié *noble & Ecuyer*, Docteur ès Droits, Juge aux Mandemens & Juriſdictions de la Chapelle & de Freyunet, dans ſon contrat de mariage, fut auſſi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve. Ayant été aſſigné en 1698, à la requête

du Sieur *de Beauval*, pour la repréſentation de ſes titres, il fut relaxé de cette aſſignation par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de Languedoc, du 16 Mai de la même année, ſur le fondement d'un Jugement rendu par M. *de Bezons*, ſon prédéceſſeur, Intendant de ladite Province, le 16 Septembre 1668, qui le déclara *noble & iſſu de noble race & lignée*. Il mourut le 21 Novembre 1698, & avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1650, *Catherine Lacourt*, fille de feu *Antoine*, & d'*Elix Crouzet*, du Bourg de l'Extra. Elle décéda le 11 Janvier 1673, laiſſant pour enfans : —— 1. François, qui ſuit; —— 2. Claude, Ecuyer, préſent au contrat de mariage de ſon frere; —— 3. & une fille, mariée au Baron *de Montréal*.

VI. François de Brunel, I. du nom, Ecuyer, batiſé le 4 Février 1663, auſſi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve, mourut le 14 Juin 1703, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Clavieres. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1689, Demoiſelle *Antoinette Bollon*, fille de *Jean*, Ecuyer, Juge de la ville de Saint-Agreve & d'autres Juriſdictions, & de Demoiſelle *Catherine Pinot*. Elle eſt morte le 14 Avril 1713, & a eu de ſon mariage : —— Claude, qui ſuit; —— & Jean-Joseph de Brunel, Ecuyer, Sieur de Montgardy, qui s'établit en la ville du Puy, où il ſe diſtingua dans le Barreau en qualité d'Avocat. C'eſt ce qui facilita ſon mariage avec une Demoiſelle *de Chabannes*, parente de M. *de Chabannes*, Evêque du Puy. Il eſt mort en 1765, laiſſant une fille unique, N... de Brunel-de-Montgardy, mariée avec M. *Gailhard de Ferrerolle*, Gentilhomme de la ville du Puy.

VII. Claude de Brunel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, batiſé le 21 Février 1692, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Agreve, fut aſſigné, en 1738, pour le payement du droit de franc-Fief, à raiſon des rentes en directe de la Seigneurie de la Bruyere; mais par Ordonnance de M. *de Bernage-de-Saint-Maurice*, Intendant de Languedoc, du 17 Mai 1741, il a été déchargé de la demande qui lui avoit été faite ſur le fondement de l'Ordonnance de M. *de Lamoignon*, rendue en faveur de Claude de Brunel, ſon grand-pere. Il teſta le 3 & eſt mort le 22 Février 1755. De *Catherine de Reymondon*, ſon épouſe, décédée le 10 Janvier 1764, il a laiſſé : — 1. François, qui ſuit; —— 2. Claude, batiſé le 26 Février 1725, Curé de la Paroiſſe de Bouzy, près Châteauneuf-ſur-Loire, dans l'Orléanois, ancien Curé de la Paroiſſe de Saint-Agreve; — 3. Joseph-Laurent de Brunel-d'Arcenesches, batiſé le 11 Février 1736, marié à Saint-Agreve, avec *Geneviéve de Chambonnal*, dont il a des enfans; —— 4. Antoine, batiſé le 16 Février 1723, Religieux Bénédictin, Prieur & Seigneur de Sainte-Luzime en Gévaudan, mort le 19 Mai 1771; — 5. Anne-Marie, batiſée le 12 Août 1720, femme de *N... de Carriere*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & morte, ſans enfans, le 20 Septembre 1757; —— 6. & Marguerite, batiſée le 17 Mars 1728, décédée le 3 Avril 1769.

VIII. François de Brunel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, batiſé le 23 Février 1718, Avocat en Parlement, teſta le 2 Novembre 1768, & eſt mort le 27 Mars 1775. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Février 1749, Demoiſelle *Marie-Anne Percie-du-Sert*, batiſée le 6 Juillet 1731, fille de feu *Juſt-François-Ange Percie*, Conſeiller du Roi au Bailliage d'Annonay, & de Dame *Antoinette de la Vigne*, dont pour enfans : —— 1. Claude-François-Fleury, qui ſuit; — 2. Claude-Antoine-Paschal, batiſé le 17 Avril 1756; —— 3. Christophe-Marie, batiſé le 19 Août 1765; —— 4. Julie-Antoinette, batiſée le 9 Juin 1753, mariée avec *Claude Rouveure-de-Chambonnal*; — 5. & Anne-Françoise, batiſée le 25 Octobre 1767.

IX. Claude-François-Fleury de Brunel-de-la-Bruyere, Ecuyer, batiſé le 9 Mai 1751, Procureur du Roi au Préſidial de Niſmes, a épouſé, en 1776, *Marie-Françoiſe de Rangueil*, née le 19 Juin 1749, fille de *Jean-François de Rangueil*, Chevalier, Seigneur de Popincourt, Moiſſon & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, Aide-Major de la Ville & Citadelle de Niſmes, & de Dame *Suſanne de Grutelle*.

Les alliances de cette Famille, par femmes, ſont avec celles de *Truchet*, (fondue dans la Maiſon de *Vogué*), de *l'Eſtrange*, de *Rochebloine*, du *Fay*, *Rochemore*, *Aubuſſon*, *Monclar*, *Maiſonſeule* du *Peloux-de-Saint-Romain*, *Reſſins*, *Montréal*, *Thezard-de-la-Peyrouze*, *Chalendar*, *Veron*, *Luzy*, *Chazaux*, &c.

Les armes: *d'or, au lion couronné de ſable, à la faſce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, brochante ſur le tout.*

Il y a une famille DE BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné, dont nous avons donné une notice *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 305, & dont les armes ſont les mêmes, à la réſerve que le *lion* n'eſt point *couronné*. Il peut ſe faire qu'originairement celle de Saint-Agreve ſoit ſortie de celle de Dauphiné, ou cette derniere des BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE; mais c'eſt ce dont on n'a nulle certitude. Il y a auſſi beaucoup de Familles du même nom, dans le Languedoc, auxquelles celle de BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE n'appartient aucunement.

Addition au Tome VII, page 412, avant GRANGE, en Limouſin.

GRANGE (DE LA), Seigneur de la Grange & de la Chabroulie. Les armes: *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

Addition à ſubſtituer aux trois premieres lignes de l'article MOREL, page 474 du Tome X.

MOREL, en Baſſe-Normandie, Diocèſe de Coutances: Famille reconnue, par Lettres-Patentes de Louis XVI, du mois de Juin 1776, pour *noble d'extraction*, enregiſtrées au Parlement de Rouen le 16 Juillet ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 20 du même mois. Nous en avons donné une ſimple notice *Tome X* de cet Ouvrage, *p.* 474.

Elle étoit diviſée en deux branches. L'aînée ſubſiſte à Coutances, dans la perſonne de CHARLES-FRANÇOIS-DANIEL MOREL, Ecuyer, Conſeiller au Préſidial du Côtentin, charge qu'il a de pere en fils depuis la création de cette Cour. Il a épouſé, le 9 Juillet 1765, noble Demoiſelle *Marie-Anne Guerin*, fille de Meſſire *Louis-Charles Guerin*, Ecuyer, Seigneur d'Agon, dont ſont ſortis: —— LÉONOR-MARIE-CHARLES MOREL, Ecuyer, né le 4 Juillet 1766; —— & pluſieurs filles.

La ſeconde branche s'eſt éteinte dans la perſonne d'ADRIEN MOREL, Seigneur de Courcy, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Valognes, mort en 1752, qui n'a laiſſé que —— BONNE-JULIE MOREL, veuve d'*Antenor-Louis Hue-de-Caligny*, Ingénieur en chef à la Hougue, dont elle a eu pluſieurs enfans, entr'autres, un Chevalier de Malte.

Cette Famille a rendu, dans ſes deux branches, d'auſſi longs ſervices dans le Militaire que dans la Robe.

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, chargé de deux coutelas d'argent, avec une fleur de lis de gueules en pointe.* On voit dans un ouvrage imprimé en 1647, que cette Famille a pour deviſe: LILIA FRANCIGENUM DEFFENDAM HOC VENDICE FERRO, enſuite d'une ancienne, PUGNA PRO PATRIA. Notice dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Addition à la page 60 de ce XIe Volume, après O-BRIEN.

* OCALEN: Terre & Seigneurie en Bretagne, qui a été poſſédée par une branche cadette de la Maiſon de BRIQUEVILLE, & a été vendue, en 1756 ou 57, par feu FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA LUZERNE, à M. le Marquis *de Beaumanoir*.

Nous

Nous avons rapporté la Généalogie de cette ancienne Maiſon de Normandie, connue dès le XIe ſiécle, dans le *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 233 *& ſuivantes*; mais comme la branche de BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE n'y eſt pas établie entierement, nous allons en donner ici la filiation, dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Cette branche de BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE eſt diviſée en trois. De l'aînée eſt le Marquis DE BRIQUEVILLE-D'ISIGNY, en Normandie. La ſeconde eſt celle du feu Comte DE BRIQUEVILLE-DE LA-LUZERNE. De cette ſeconde diviſion eſt ſortie la troiſieme, qui poſſede à préſent la Terre de la Luzerne, près Saint-Lo en Normandie.

Ces trois branches reconnoiſſent pour auteur GABRIEL DE BRIQUEVILLE, Seigneur dudit lieu, d'Amainville & de la Luzerne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 lances des Ordonnances de Sa Majeſté, ſecond fils de FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Amainville & de Coulombiers, Capitaine de 100 lances des Ordonnances du Roi, & de Demoiſelle *Gabrielle de la Luzerne.* Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard Jouanne & Noel Piſtel*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Vire, le 24 Mai 1593, Demoiſelle *Gillette d'Eſpinay*, fille d'*Antoine d'Eſpinay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bron, & de Demoiſelle *Renée Hériſſon.* De ce mariage vinrent : — 1. HENRI, aîné & chef de la branche des Marquis DE BRIQUEVILLE, ſubſiſtante ; —— 2. BERNARDIN, auteur de la branche *d'Ocalen* (& non pas *Occaleu*, comme il eſt imprimé *Tome III, p.* 238), rapportée ci-après ; —— 3. ROBERT, Baron de Montfreville, tué en 1626 ; — 4. GABRIELLE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1597, reconnu le 24 Mai 1612, à *Jacques Morin*, Chevalier, Seigneur d'Eſcajeul, Châtelain de Villers, &c., fils unique de *Robert Morin*, Seigneur d'Eſcajeul & de Villers-en-Bocage, & d'*Iſabeau de Vauquelin*, dont poſtérité. Voyez MORIN, *Tome X, p.* 484 *& ſuiv.* ; —— 5. & AMAURIE, épouſe de *Charles d'Eſpinay*, Marquis de Vaucouleur, fils de *Charles*, Marquis de Vaucouleur, & de *Marguerite de Chaynay.*

*Seigneurs d'*OCALEN*, Comtes de la Luzerne.*

BERNARDIN DE BRIQUEVILLE, Seigneur d'Ocalen, fils ſecond & préſomptif héritier de GABRIEL, & de *Gillette d'Eſpinay*, épouſa, par contrat paſſé devant *Mathieu Deſpiés & Jean Hoſtet*, Tabellions Royaux de la Sergenterie des Vés, en la Vicomté de Bayeux, le 17 Juillet 1643, Dame *Jeanne du Bois*, fille de noble Seigneur *Jacques du Bois*, Seigneur de Marigny, & de noble *Françoiſe de Faoucq*, dont, entr'autres enfans, pour fils aîné :

HENRI DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, Fontainne, Ocalen, la Ville-Eloin, marié, par contrat du 18 Septembre 1680, paſſé devant *Bobuſe* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Bonne-Gabrielle-Marguerite de Chervy*, fille unique de *Jean de Chervy*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, & de noble Dame *Bonne de Bonhouſt* ou *Bonvouſt.* Leurs enfans furent : —— 1. JEAN-FRANÇOIS, aîné, qui ſuit ; —— 2. & N. DE BRIQUEVILLE, Chevalier, qui a eu en partage, par accommodement avec ſon frere, la Terre de la Luzerne près Saint-Lo en Normandie. Il a épouſé Demoiſelle *N... Cavigny*, dont eſt iſſu un fils, — N... DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier, non marié.

JEAN-FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, d'Ocalen, Gouverneur de la Ville & Château de la Fléche, épouſa, 1°. par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Juin 1715, Dame *Marie-Françoiſe-Philberte-Damarie de Froulay-de-Teſſé*, lors veuve de Meſſire *Claude*, Marquis *de la Varenne*, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement d'Anjou & Pays Saumurois, Baron & Gouverneur de la Fléche, Seigneur de Sainte-Suzanne. Elle étoit fille de *René de Froulay*, Comte de Teſſé, Grand-d'Eſpagne, Chevalier des Ordres & de la Toiſon d'or, Maréchal de France, Gé-

néral des Galeres de Sa Majeſté, & de Dame *Marie-Françoiſe Aubert d'Aunay*-Voyez FROULAY, *Tome VI.* Le Comte *de la Luzerne* étant devenu veuf, a épouſé, 2°. en 1746, *Marie-Madelene Chollet*, alors veuve de Meſſire *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, dont elle avoit deux enfans, ci-après mentionnés. Le Comte *de la Luzerne* eſt mort en 1755, & a laiſſé de ſon premier mariage : —— FRANÇOIS-PHILBERT, qui ſuit ; — & une fille, appellée *Mademoiſelle de Briqueville*, mariée, en 1746, à Meſſire *Jean-Camille Savary*, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, fils de feu *Camille Savary*, Comte de Breves, &c. & de ladite *Marie-Madelene Chollet*, belle-mere de l'épouſe, dont poſtérité.

FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enſeigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville & Château de la Fléche, Seigneur d'Ocalen, de la Ville-Eloin, des Châtellenies de la Fréloniere, Belſaulle, Chauffour & autres lieux, acheta, conjointement avec ſon pere, en 1753, de M. *Coupard de la Bloterie*, Ecuyer, les Terres & Châtellenies de la Fréloniere, du Creux & de Belſaulle, ſituées Paroiſſe de Souligné, à trois lieues du Mans. Il eſt mort, le 11 Avril 1762, au Château de la Fréloniere, & a été enterré dans le Chœur de l'Egliſe de la Paroiſſe de Souligné-ſous-Ballon. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Chevalier*, Notaire au Mans, le 25 Janvier 1746, Demoiſelle *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, fille de feu *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, & de Dame *Marie-Madelene Chollet*, ci-deſſus mentionnée. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. N... DE BRIQUEVILLE, né au Château d'Avrigny en Nivernois, & mort, à 4 ans, au Château de la Fréloniere ; —— 2. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE, qui ſuit ; —— 3. & BONNE-FRANÇOISE-MADELENE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château de la Fréloniere, non mariée en 1776.

MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château d'Avrigny, devenue aînée par la mort de ſon frere, a épouſé, par contrat paſſé devant *Grignon*, Notaire à Souligné-ſous-Ballon, le 22 Mars, célébration le 11 Avril 1768, *Armand-René-François d'Hardouin*, Chevalier, Comte de la Girouardiere, Seigneur de Chantenay, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, &c. ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, fils aîné de feu *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, &c. & d'*Anne-Suſanne-Henriette de Broc*, dont poſtérité. Voyez ROCHE-SAINT-BAULT, pour la Généalogie de la Maiſon d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE.

Les armes de BRIQUEVILLE ſont : *d'or, à trois pals de gueules.*

Article à ſubſtituer à celui qu'on lit page 143 de ce Volume.

PAGI : Famille Patricienne & fort ancienne, originaire de l'Etat de Gênes. Elle y a formé deux branches.

L'une, éteinte depuis la fin du ſiécle dernier, avoit fourni des Capitaines de Galeres, des Gouverneurs de Places fortes de la plus grande diſtinction. C'eſt un PAGI de cette branche qui défendit ſi glorieuſement la ville de Douadé, contre l'armée du Duc *de Savoie*.

L'autre branche, qui ſubſiſte encore à Gênes, & y eſt pareillement inſcrite dans le livre d'or de la République, a auſſi produit des perſonnages du plus grand mérite, entr'autres JEAN-BATISTE PAGI, Evêque de Brugnano, mort vers le milieu du ſiécle paſſé.

En 1460, dans la guerre des *Fieſques* & des *Fregoſe*, contre les *Doria*, &c. pluſieurs Nobles Gênois furent proſcrits, pour avoir tenu le parti des Fregoſe ; & c'eſt un de ces Nobles proſcrits, JACQUES PAGI (& non JEAN PAGI, comme l'appelle mal-à-propos l'Auteur du Nobiliaire de Provence), qui, étant paſſé dans cette Province, s'y établit, & fut le chef de la Famille de ce nom, qui y ſubſiſte encore avec diſtinction.

Les PAGI de Provence ont toujours entretenu, depuis cette époque, une relation de parenté & d'amitié avec ceux de Gênes, & ſe traitent encore aujourd'hui de *couſins*, réciproquement dans leurs lettres. Cette Famille forme actuellement deux branches en Provence; l'aînée établie à Lambeſc, & l'autre à Aix.

La premiere ſubſiſte dans JOSEPH-LOUIS DE PAGI, Seigneur de Valbonne, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & dans ſon frere, PIERRE DE PAGI, Capitaine au Régiment de Béarn, Infanterie, tous les deux fils de LOUIS-JOSEPH DE PAGI, Seigneur de Valbonne, & de *Catherine de Renaud;* petits-fils de LOUIS-PHILIPPE DE PAGI, Seigneur de Valbonne, & de *Françoiſe de Romans;* ledit LOUIS-PHILIPPE, arriere-petit-fils de JEAN-FRANÇOIS PAGI, & d'*Antoinette de Gajot de-Montfleury*, ledit JEAN-FRANÇOIS, fils de LOUIS PAGI (fondateur d'une Chapelle de Saint-Louis à Rognes), & de *Jeanne de Rouilla;* & ce LOUIS, enfin fils de JACQUES PAGI, qui, proſcrit à Gênes, ſa patrie, vint s'établir en Provence, comme on l'a déja dit.

Nous avons parlé de cette Famille dans notre *Dictionnaire Généalogique*, premiere Edition. L'Armorial de Provence & *Moréri* la font auſſi connoître. Le P. *Bougerel* & autres font mention de pluſieurs hommes illuſtres qu'elle a produits. *Moréri* & ſon Continuateur citent avec éloge ANTOINE, JEAN-BATISTE, FRANÇOIS-ANTOINE II, & JOSEPH-ALBERT PAGI, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Cavaillon, dont les écrits ſont auſſi connus qu'eſtimés; & enfin l'Hiſtoire, pour ſervir aux hommes illuſtres de Provence, ne fait pas une mention moins honorable d'ANTOINE & de FRANÇOIS PAGI.

Les armes de cette Famille ſont: *d'azur, à trois tours d'argent, poſées 2 & 1, ſurmontées d'une couronne ducale.* Supports: *deux lions de même.*

Nota. MM. PAGI de Gênes ont titre pour prouver que cette couronne ducale a été accordée, par diſtinction, à OGERIO PAGI, un de leurs auteurs, & un des premiers de la République de Gênes, dans le XIIIe ſiécle.

Addition à la page 215 de ce Volume.

* PASTOURELLE (DE LA), en Artois.

Ce Fief noble & Seigneurie fonciere, tenue du Roi, à cauſe de ſon Château d'Aire, conſiſte en pluſieurs rentes foncieres & Seigneuriales, dues par chacun an, au jour de Saint-Jean-Batiſte, leſquelles rentes ſe prennent ſur les terres ſituées près de la porte d'Arras de la ville d'Aire, au lieu dit *les bas-Champs;* & il appartient au Seigneur toute Juſtice & Seigneurie fonciere ſur ces ténemens, avec tous les droits attachés à ſemblable Juſtice, pour l'exercice de laquelle ledit Seigneur a Bailli, Lieutenant, hommes Cottiers, Greffier & Sergent.

Cette Seigneurie *de la Paſtourelle* fut poſſédée long-tems par les Seigneurs du nom *de Hannedouche-Rebec*, & appartient, en 1776, à Meſſire *Robert-Antoine de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marc, Gouverneur de Saintes en ſurvivance, Chevalier de Saint-Louis, l'un des Gentilshommes du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois.

Jean-François, Marquis *de Gantès* (oncle dudit *Robert-Antoine*), Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort à Paris le 3 Avril 1776, & inhumé au pied du Maître-Autel de la Paroiſſe Saint-Sulpice, a, par ſon teſtament, reçu en cette Ville le 7 Février précédent, nommé ſon légataire univerſel Meſſire *François-Ignace-Marie de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Albainſvelle, ſon petit-neveu, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne.

Le Seigneur *de la Paſtourelle* eſt couſin iſſu-de-germain de Meſſire *Jean-François de Gantès*, reçu Chevalier de Saint-Louis en Août 1770, & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en Mars 1772, lequel eſt oncle de Meſſire *Joſeph-Henri-François de Gantès*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, depuis le mois de Mars de ladite année 1772. Voyez GANTÈS, *p.* 80 *& ſuiv. du Tome VII.*

Article à ſubſtituer à celui inſéré dans ce Volume.

PERTHUIS ou PERTUIS, comme il ſe voit dans les titres, ſous les trois premiers degrés, de cette ancienne Nobleſſe, originaire de Provence, établie en Beauvoiſis, & non dans le Soiſſonnois, comme nous l'avons annoncé *p.* 277 de ce Volume.

La tradition eſt que depuis 500 ans elle exiſte à Chambly près Beaumont-ſur-Oiſe, & a la Terre de Champagne, dont elle poſſede la Seigneurie, à titre d'hérédité, depuis près de 350 ans. Elle ne peut remonter ſa filiation au-delà de l'époque de 1443, faute de titres, parce que la branche qui a conſervé la Terre de Champagne eſt cadette.

I. PIERRE DE PERTHUIS, I. du nom, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Champagne, dans l'acte de foi & hommage qu'il fit de cette Terre au Seigneur *de Perſan*, le 2 Juillet 1443, eut deux fils, ſçavoir : —— JEAN, Ecuyer, duquel on ignore le ſort. Il ſe peut qu'il ſoit le chef de la branche de MM. DE PERTHUIS DE-JUIGNÉ : ~~les armes ſont ſemblables à celles des PERTHUIS-DE-CHAMPAGNE, ce qui annonce une même origine.~~ On vient de voir que PIERRE I exiſtoit en 1443. JEAN, le premier connu des PERTHUIS-DE-JUIGNÉ, vivoit en 1471 ; & les noms de JEAN ſont communs dans les deux Familles. Celle dite *de Champagne*, a adopté une *h* dans ſon nom ; l'autre, dite *de Juigné*, n'en a point ; mais ſous les trois premiers degrés de cette Famille, on trouve écrit indiſtinctement PERTHUIS & PERTUIS ; —— & PIERRE, qui ſuit.

II. PIERRE DE PERTHUIS, II. du nom, Seigneur de Champagne, tranſigea, ainſi que ſon frere, le 3 Août 1506, avec *Charles de Villiers*, Seigneur de l'Iſle-Adam, pour raiſon de deux arrieres-Fiefs relevant du leur, dans lequel acte il ſont qualifiés de *nobles* PIERRE & JEAN, dits les PERTUIS, *Ecuyers, freres*. On ne connoît à PIERRE II, pour enfans, que —— JEAN, qui ſuit ; —— & NICOLAS, Curé de Saint-Gilles-de-Cretot au Pays de Caux, connu par une déclaration faite au Roi, en 1543, de la Terre de Champagne, dont ſans doute il étoit co-Seigneur.

Un partage du 17 Mars 1558, entre les enfans d'un noble PIERRE DE PERTHUIS, Ecuyer, Seigneur de Chambly en partie, & de *Marguerite de Dampont*, ſa femme, dont pluſieurs étoient hommes d'armes, fait voir qu'à cette époque il y avoit différentes branches exiſtantes. Ce PIERRE n'eſt pas le même que celui rapporté ci-deſſus ; car le partage ne fait aucune mention de la Seigneurie de Champagne.

III. JEAN DE PERTHUIS, I. du nom, Seigneur de Champagne, qualifié *noble, Ecuyer, & d'homme d'armes*, dans un grand nombre d'actes, notamment des années 1518, 19 & 1546, épouſa *Jeanne de Saint-Méry*, & en eut : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. CHARLES, mort au ſervice ; —— 3. FRANÇOIS, Seigneur de Champagne ; — 4. MARIE, alliée avec *Louis de Dhuiſon*, Seigneur de Montchevreuil ; — 5. JEANNE, mariée à *André de Laray*, Seigneur de la Queue ; — 6. & N... DE PERTHUIS, mariée à *François de Garges*, Seigneur de Villiers-Saint-Fronſt.

IV. JEAN DE PERTHUIS, II. du nom, Seigneur des Voiſſeaux, partagé par ſon pere, le 15 Février 1550, fit un échange le 27 Janvier 1551, & une acquiſition le 5 Avril 1556 : il fut homme d'armes, ſuivant pluſieurs Commiſſions qu'il eut pour le ſervice du Roi ; & fut marié avec *Antoinette de Cambot*, dont ſortit :

V. NICOLAS DE PERTHUIS, Seigneur des Voiſſeaux, de Laillevault & de Champagne en partie, Chambly, Amblincourt & petit-Muſſe, nommé Député de la Nobleſſe du Bailliage de Beaumont le 4 Août 1588, pour aſſiſter aux Etats tenus à Blois le 15 Septembre ſuivant. Il obtint du Roi HENRI IV, une Lettre de Sauve-garde, lors du Camp de Beaumont, & eut en don les trois-quarts des fruits du Prieuré de Saint-Aubin de Chambly, par Brevet du 3 Novembre

1591, dans lequel il eſt qualifié de *Capitaine* près le Sieur *d'Humieres*. Il avoit épouſé 1°. *Madelene de Turquant*, fille de *Jean de Turquant*, Seigneur d'Aubeterre; & 2°. en 1567, *Antoinette le Maître*. De ces deux mariages il eut 15 enfans, entr'autres :

1. CHARLES DE PERTHUIS, Seigneur des Voiſſeaux, de Hodancq & d'Hedonville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Charlotte de Saint-Simon-de-Vermandois*, fille de *Jean de Saint-Simon*, & de *Geneviéve de Montmorency*. Il paroît être mort ſans enfans mâles. On ne lui connoît que deux filles.

L'aînée, nommée FRANÇOISE DE PERTHUIS, épouſa *Jean-Pierre de Paſtey*, dont naquirent : —— *Philippe de Paſtey*, qui épouſa *Anne de Villiers*, & fut pere — d'*Anne de Paſtey*, femme de *Pierre de Vinx*, Seigneur de la Gadeliere au Perche, la Nave, &c.; —— & *Charlotte de Paſtey*, mariée à *Jean le Normand*, Baron d'Héry près la Charité-ſur-Loire, le 31 Août 1647.

La ſeconde fille de CHARLES DE PERTHUIS fut mariée à *Antoine de Belloy*, auquel elle porta la Terre des Voiſſeaux.

2. JEAN, qui ſuit; —— 3. ROLAND-FRANÇOIS, dit *Cramoiſy*; —— 4. ROLAND, Seigneur de Chambly; — 5. ANTOINETTE, mariée à *Georges de Freſnoy*, Seigneur de Bornel; — 6. MARIE, femme du Marquis *de Saint Simon*; —— 7. FRANÇOISE, mariée à *Chriſtophe du Crocq*, Seigneur de Viermes; — 8 & 9. Deux filles, Religieuſes de l'Ordre de Fontevrault. *&c*

VI. JEAN DE PERTHUIS, III. du nom, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, partagea, par actes des 6 Juin 1612, & 2 Mars 1628, les biens de ſes pere & mere, avec ſes freres & ſœurs. On a encore de lui pluſieurs autres actes. Il avoit épouſé, le 18 Juin 1617, *Eliſabeth-des-Roches*, laquelle, veuve de lui le 11 Juillet 1635, accepta la garde-noble de ſes enfans, entr'autres :

VII. FRANÇOIS DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, qui fut Aide de-Camp le 21 Juin 1645, & nommé Député de la Nobleſſe du Bailliage de Beaumont le 25 Mai 1651, pour aſſiſter cette année aux Etats convoqués à Tours. Il étoit mort le 6 Octobre 1654, & avoit épouſé, le 10 Mai 1641, *Eléonore de Coulon*, fille de *Raoul de Coulon*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine & de Méheron, dont : —— 1. EDME, qui ſuit; —— 2. ANNE, mariée à *Roger de Raffié*, Seigneur de Laudrimont, Major de Douay, &c.; — & ſix autres enfans, dont trois garçons, tués au ſervice. Par acte du 10 Novembre 1654, leur mere fut élue tutrice dans une aſſemblée de parens, où comparut *Jean le Couturier*, Conſeiller d'Etat, grand-oncle maternel.

VIII. EDME DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, né le 17 Février 1644, maintenu dans ſa *nobleſſe*, ſur ſes preuves faites le 27 Septembre 1667, & le 10 Décembre 1700, eut Commiſſion de Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, étant alors âgé de 26 ans, & de Lieutenant dans le même Régiment; un de ſes freres lui ſuccéda dans ſa Lieutenance. Deux bleſſures conſidérables qu'il reçut, l'une à la tête & l'autre à la jambe, l'obligerent de quitter le ſervice en 1680. Il avoit épouſé, le 15 Février 1630, *Anne Poſtel*, qui fut élue tutrice de ſes enfans le 27 Juillet 1717. L'inventaire des biens de ſon mari fut fait le 5 Août même année. De leur mariage ils eurent : — 1. EDME, mort, ſans enfans, en 1749; — 2. LÉON, qui ſuit; —— 3. LUCIEN, Seigneur de Laillevault, & de Champagne en partie, mort, ſans enfans, en 1770; — 4. JULIEN-THÉRESE, tige des Seigneurs de Nandy, Villebouvet, &c. rapportés ci-après; —— 5. & THÉRESE, mariée à *Claude-Gabriel de Bouju*, mort, ſans enfans, en 1763.

IX. LÉON DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, dit *le Chevalier de Saint-Léon*, partagea les biens de ſes pere & mere, avec ſes freres & ſœur, le 17 Juin 1724. De Demoiſelle *Marie de Bargue*, qu'il a épouſée en 1717, fille de *Georges de Bargue*, ſont iſſus : —— 1. JACQUES-LÉON DE PERTHUIS, Grand-Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Montpeyroux, Diocèſe de Clermont, depuis 1768; —

2. Remi, qui suit; — 3. Louis-Alexandre-César, mentionné après la postérité de son aîné; — 4. & Marie-Anne, non mariée.

X. Remi de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, & de Margicourt, a épousé, le 15 Janvier 1754, *Catherine-Nicolle Claudin*, fille de *Sébastien Claudin*, & de *Marie-Anne Chéron*, dont deux fils, sçavoir : —— Sébastien Remi-Léon, né le 15 Octobre 1754, qui fait son Droit à Paris; — & Léon de Perthuis, né le 9 Avril 1757, fait Lieutenant en second dans le Corps Royal du Génie, en Janvier 1776.

Péreuse 18

X. Louis Alexandre-César de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Launois, les Faiseaux & la ~~Perune~~, troisieme fils de Léon, & de *Marie de Bargue*, né le 29 Août 1735, est entré au bataillon de Soucy, Artillerie, le 11 Octobre 1752, & a été fait Capitaine dans le même Corps le 26 Juin 1767. Il a épousé, en Février 1773, *Aglaé Poan*, veuve, en premieres noces, de *François-Daniel le Grand-de-Meilleray*, Conseiller en la Cour-des-Aides de Paris, & fille de Messire *Louis-Pierre Poan*, & de défunte Dame *Marie-Marguerite Brillon-Dupéron*. De leur mariage ils ont : —— Aglaé-Louise de Perthuis, née le 26 Juillet 1774.

Seigneurs de Nandy, Villebouvet, &c.

IX. Julien-Thérese de Perthuis, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Menneville, Benoist-des-Ventes, Vigneseuil, Chavançon, Nandy, Villebouvet, Arvigny, Champlatreux, &c. (quatrieme fils d'Edme de Perthuis, Seigneur de Laillevault & de Champagne, & d'*Anne Postel*), décédé le 21 Août 1762, avoit épousé, le 25 Novembre 1733, *Anne-Louise de Tissandier*, de laquelle il a laissé : — 1. Julien-Thérese, qui suit; — 2. Nicolas-Emilie, rapporté ci-après; — 3. & Reine-Modeste de Perthuis, morte, en 1773, sans enfans de *Thomas-Marie*, Comte *de Fresnoy*, fils du Marquis *de Fresnoy*, dont nous allons parler.

X. Julien-Thérese de Perthuis, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Nandy, Villebouvet, Arvigny, Champlatreux, Chavançon, &c. a servi dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, & est décédé le 29 Décembre 1773. Il avoit épousé, le 12 Février 1761, *Louise-Félicité de Fresnoy*, seconde fille de Messire *Marie*, Marquis *de Fresnoy*, Seigneur de Neuilly-en-Telle & autres lieux, & de Dame *Charlotte Rivié* (Voyez Fresnoy, *Tome VI, p.* 680). De ce mariage sont issus : —— 1. Lucien-Julien, né le 15 Février 1766; —— 2. Louise-Félicité, née le 15 Septembre 1763; — 3. & Emilie de Perthuis, née le 3 Juillet 1768.

X. Nicolas-Emilie, Chevalier, Seigneur de Champagne en partie, né le 5 Juillet 1743, second fils de Julien-Thérese, I. du nom, & d'*Anne-Louise de Tissandier*, Page de la petite Ecurie du Roi, & ancien Gendarme de la Garde, a épousé, le 29 Avril 1772, Demoiselle *Reine-Victoire de Billaud*, fille de Messire *François de Billaud*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, issu des Comtes *de Bauvais*, & de Dame *Catherine Pélisson*. De cette alliance il a : —— Françoise-Catherine-Emilie-Victoire de Perthuis, née le 13 Juillet 1773.

Les alliances de cette ancienne Noblesse sont avec les Maisons d'*Abancourt*, de *Belloy*, *Briçonnet*, *Bouju*, *Bertin*, *Baranjon*, *Cambot*, *Vinx*, *Garges*, *des Roches*, du *Crocq*, du *Sart*, des *Vieux*, de *Hacqueville*, *Fresnoy*, *Foujeu-d'Escures*, *Fabri*, *Godefroy*, *Gaillardbois*, *Jassaud*, *Joigny*, *le Normand-d'Héry*, *Laray*, *le Maître*, *la Luzerne-Beuzeville*, *la Vieuville*, *la Mare*, *le Févre*, *le Bel*, de *Pastey*, *Pallu*, *Pont*, *Poussemothe*, *Rafflé*, *Saint-Simon-Vermandois*, *Saint-Méry*, *Sainte-Beuve*, *Turquant*, *Tardieu*, *Villiers-l'Isle-Adam*, &c. Les armes : *d'azur, à la croix ancrée* ou *cléchée d'argent*.

Article à substituer à celui inséré dans ce Volume.

PETIT : Cette ancienne Noblesse de race (dont nous avons déja parlé dans

ce XIe Volume, *p.* 282, d'après le *Mercure d'Avril* 1753, *p.* 209) eſt originaire de Normandie, ſuivant les titres, légaliſés par le Juge de lieux, qu'on nous a fait paſſer depuis l'impreſſion.

Elle eſt iſſue de l'ancienne Maiſon de *Moulines*, & eſt diviſée en deux branches; l'une, établie à Paris ſous le nom de PETIT-DES-LANDES; & l'autre, dans le Palatinat, ſous le nom de PETIT-DE-MAUBUISSON. Cette Famille a pour auteur:

JEAN PETIT, Ecuyer, cadet de la Maiſon de *Moulines*, au pays de Caux, qui s'attacha au ſervice de *Bouchard*, Comte *de Vendôme* & de Caſtres, dont il fut Gentilhomme ſervant en 1259. Il eut pour fils:

CLAUDE PETIT, I. du nom, qui fut auſſi Gentilhomme ſervant du Comte *de Vendôme*.

LOUIS PETIT, Ecuyer, fils du précédent, attaché de même à la Maiſon du Comte *de Vendôme*, fut pere de

CLAUDE PETIT, II. du nom, Ecuyer, Gentilhomme ſervant de *Jean*, Comte *de Vendôme* & de Caſtres. Il eut trois fils, ſçavoir: — 1. PIERRE, mort à Lyon; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & MARTIN, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique.

ANTOINE PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de *Louis*, Comte *de Vendôme*, & de *Jean*, ſon fils, en 1400, eut pour enfans: — HENRI, qui ſuit; — & FRANÇOIS, Ecuyer, qui paſſa en Italie, au ſervice du Duc *de Milan*, où il mourut.

HENRI ou HERNE PETIT, Ecuyer, fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, avec *Louis*, Comte *de Vendôme*, & mené en Angleterre, ſuccéda à ANTOINE, ſon pere, dans la charge de Sommelier du Corps de *Jean*, Comte *de Vendôme*; mourut en 1477, & eut pour fils:

MATHURIN PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de *François*, Comte *de Vendôme* & de Caſtres, dont les enfans furent: — NICOLAS, qui ſuit; — & PHILIPPE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ou de Malte, de la Langue de France, qui aſſiſta, en 1522, au dénombrement pour la défenſe de l'Iſle de Rhodes, contre le fameux ſiége entrepris par les Turcs. Voyez l'Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, *Tome VII*, *p.* 425.

NICOLAS PETIT, Ecuyer de *Charles*, premier Duc *de Vendôme*, en 1513, eut pour fils:

LOUIS PETIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vaudouriere, où il paſſa preſque toute ſa vie. Il épouſa *Jeanne Gingot*, de la ville de Tours, dont vint:

JACQUES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Vaudouriere, qui ſervit quelques années ſous ANTOINE, Roi de Navarre, & épouſa *Françoiſe Bouchard*, fille de *François*, Seigneur de Tremblay, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres:

CHARLES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Rouſſiere & des Landes, dont il prit le ſurnom le 3 Octobre 1564, à cauſe de ce Fief, ſitué au terroir des Roches-l'Evêque, paroiſſe de Launay en Vendômois, qu'il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Launay*, qui avoit été nourrice de *Jeanne d'Albret*. Cette Princeſſe avoit donné, en reconnoiſſance, ledit domaine, par Lettres-Patentes du 21 Juillet 1554; donation confirmée par Lettres d'*Antoine*, Duc *de Vendôme*, du 12 Septembre 1560; & encore par ladite *Jeanne d'Albret*, pour lors ſa veuve, le 7 Juin 1563. CHARLES PETIT-DES-LANDES épouſa *Anne de Loynes*, fille de *Claude de Loynes*, Seigneur de Parraſſis, d'une Famille noble de Bourges, & de *Marie Chaloppin*, dont, entr'autres enfans:

JACQUES PETIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Landes, reçu Chevau-Léger de la Garde du Roi à ſa création, qui ſervit 30 années en cette qualité, ſous le commandement de MM. *de la Curée* & *de Luxembourg*. Il obtint des Lettres d'honneur de LOUIS XIII, le 7 Juin 1633, enregiſtrées en la Cour des Aides de Paris le 3 Août ſuivant, dans leſquelles ce Prince le nomme *Ecuyer*. Il mourut, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le 7 Février 1640. Il avoit épouſé *Marguerite l'Empereur*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Bourſier*. Etant veuve, elle fit faire l'inventaire des meubles & effets de ſon mari, par *Ferret* & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mars 1645. Elle fut

déclarée tutrice de MARIE PETIT, sa fille mineure, en présence de son fils GILBERT, qui suit, alors majeur; & elle partagea, avec ces deux enfans, les biens de son mari, le 23 Juin de ladite année, pardevant les mêmes Notaires. Elle mourut le 21 Septembre 1680, à Paris, & fut inhumée, le 23 du même mois, en l'Eglise Saint-Jean-en-Grêve. Elle eut un autre fils, nommé JEAN PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, tué fort jeune, étant Lieutenant au Régiment de Champagne. MARIE PETIT, sa sœur, épousa, du vivant de sa mere, par contrat passé devant ledit *Ferret* & son Confrere, Notaires, le 1 Juillet 1645, *Louis Longuet*, Seigneur de Vernouillet en Brie, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & Trésorier-Général de ses Finances en la Généralité de Paris.

GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Roussiere, batisé en l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois le 20 Janvier 1629, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & signa l'acte d'union de la Noblesse, fait le 4 Février 1651. Il épousa, par contrat passé à Paris devant *Ferret* & son Confrere, Notaires, le 23 Avril 1656, *Marie de Bourges*, fille de noble homme *Claude de Bourges*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, ancien Echevin de la ville de Paris, & de *Madelene de Noberat*. Elle étoit sœur de *Claude de Bourges*, Ecuyer, sur les biens & effets duquel *Etienne Gallyot*, Commissaire au Châtelet de Paris, appose les scellés les 10 Avril & jours suivans 1665, à la Requête de GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, en qualité de son beau-frere, en ayant épousé la sœur. Il mourut âgé de 66 ans, & fut inhumé en l'Eglise Saint Nicolas-des-Champs à Paris, le 19 Janvier 1685. Sa veuve mourut le 9 Novembre 1705, & fut inhumée le 11 à Saint-Merri. De ce mariage vinrent: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche établie dans le Palatinat, connue sous le nom de PETIT-DE-MAUBUISSON, rapportée ci-après; — 3 & 4. MARIE, & MARIE-ANNE PETIT, laquelle fut mariée à *Nicolas*, Marquis *de Brilhac-Tachainville*, morte en 1768, sans enfans, & laissa pour héritiers & légataires CHARLES-FRANÇOIS PETIT-DES-LANDES, & CHARLES-LOUIS-ANNIBAL PETIT-DE-MAUBUISSON, selon les extraits des Registres du Greffe des Insinuations laïques du Bureau de Chartres, du 20 Janvier 1768. Elles étoient majeures à la mort de leur pere. L'inventaire des biens & effets de leur mere fut fait devant *le Maste* & son Confrere, Notaires à Paris, le 13 Novembre 1705 & jours suivans, tant à la Requête de CÉSAR, son fils aîné, du Procureur du Roi au Châtelet, pour l'absence de FRANÇOIS PETIT, son second fils, que de ses deux filles.

CÉSAR PETIT, Ecuyer, Sieur des Landes, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, reçu en 1692, étoit en bas-âge quand son pere vendit le fief & domaine des Landes; mais il ne cessa point d'en porter le nom. Il lui resta le domaine situé dans le Duché d'Enghien, au village de Tours, que *Marguerite l'Empereur*, son ayeule, avoit apporté à JACQUES PETIT, II. du nom, son mari; & il est encore possédé par ses descendans, qui sont regardés comme les plus anciens Gentilshommes de ce Duché, ce qui est justifié par les Registres du Greffe & du Tabellionage du lieu. CÉSAR PETIT-DES-LANDES mourut Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, le 17 Janvier 1741, & avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reste que deux fils, sçavoir: — ANTOINE-CÉSAR, Ecuyer, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, qui n'est point marié; — & CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit.

CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE PETIT-DES-LANDES, Ecuyer, Conseiller du Roi, d'abord Auditeur, puis Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épousé, le 21 Décembre 1745, *Elisabeth le Maître*, fille de feu *Charles le Maître*, Doyen des Substituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louise Guyon*, sa veuve, dont un fils & deux filles; sçavoir: —— CHARLES-JEAN PETIT-DES-LANDES, Ecuyer; — MARIE-ELISABETH; — & CHARLOTTE-LOUISE.

Branche

Gilbert Petit ayant été assigné pour prouver [illegible]
note déposée au Cabinet des ordres du Roi.

Branche des PETIT-DE-MAUBUISSON, *établie dans le Palatinat.*

FRANÇOIS PETIT, Ecuyer, Sieur de Maubuiſſon, né le 16, & batiſé en l'Egliſe Saint-Merri à Paris, le 17 Avril 1663, ſecond fils de GILBERT, & de *Marie de Bourges*, paſſa en Allemagne, où il s'établit, fut Conſeiller au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin; Bailli de Veldens, où il mourut, & fut inhumé en la paroiſſe Saint-Remy de Duſemont, au Comté de Veldens. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1704, *Claudine Brocart de Vandelin*, fille de *Jacques de Vandelin*, Gentilhomme Franc-Comtois, & de *Marie-Anne de Valenſart*, dont: — 1. CHARLES-AUGUSTE-FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. CÉSAR-HERMAN-FRANÇOIS PETIT-DE-MAUBUISSON, Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin, Abbé Commendataire, en 1776, de Schwabenheim; — 3. & PHILIPPE-GILBERT PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, qui prit le nom de *Baron de Boſſeck*, entra, à l'âge de 14 ans, dans le Régiment Royal-Suédois, en qualité de Lieutenant; & a été tué, la premiere année de ſon ſervice, au dernier ſiége de Philiſbourg, en 1734.

CHARLES-AUGUSTE-FRÉDERIC PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, né le 29 Février, & batiſé le 5 Mars 1704, a été, comme ſon pere, Conſeiller au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, Bailli de Veldens, eſt mort le 14 Août 1740, âgé de 36 ans, & a été enterré en la paroiſſe Saint-Remy de Duſemont, au tombeau de ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Octobre 1735, *Hélene-Philippine*, Baronne *d'Uffingen*, fille de *Henri*, Baron *d'Uffingen*, Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empire d'Allemagne, & de *Henriette-Albertine*, Baronne *de Gaugreben*, mariés le 26 Décembre 1703, dont, pour fils unique: — CHARLES-LOUIS-ANNIBAL, qui ſuit; — & deux filles: l'aînée, CLAUDINE-CÉCILE, mariée à *M... de la Ville*, Major de Lauterbourg.

CHARLES-LOUIS-ANNIBAL PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, né le 26, & batiſé le 27 Décembre 1739, entré, en 1763, au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, en qualité de Fiſcal & de Préteur d'Oggersheim, puis Conſeiller actuel à la Régence & à la Chambre des Comptes, dans l'Electorat Palatin; nommé, en 1771, premier Commiſſaire-Général des Péages, Douane & Acciſes dans tout le pays, a eu, en 1772, la commiſſion générale des Domaines, & a été encore nommé, en 1773, Commiſſaire-Général des Ponts, Chauſſées & Commerce. Il a épouſé, par contrat du 29 Avril 1764, *Marie-Anne de Geiſweiler*, fille de *Louis-Ange de Geiſweiler*, Conſeiller actuel de la Régence au ſervice de S. A. S. l'Electeur Palatin, & de *Françoiſe de Schumme*. De ce mariage ſont iſſus: — FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit; — & cinq filles, JOSEPHE, née le 5 Août 1767; THÉRESE, née le 3 Mai 1771; DOROTHÉE, née le 6 Août 1773; MADELENE, née le 29 Mars 1775; & ELISABETH, née le 5 Juillet 1776.

FRANÇOIS-LOUIS PETIT-DE-MAUBUISSON, Ecuyer, batiſé le 12 Avril 1765, a été déclaré en ſurvivance, par l'Electeur Palatin, en 1772, Préteur d'Oggersheim, dans la réſidence Électorale.

Les armes de ces deux branches, de PETIT-DES-LANDES & PETIT-DE-MAUBUISSON, ſont: *d'azur, à trois coquilles oreillées d'or, 2 & 1.*

Addition à la page 295 de ce Volume, après PIC-DE-LA-MIRANDOLE.

PICARD (LE): Famille de Baſſe-Normandie, Election de Coutances.

LOUIS XIV accorda, en 1652, des Lettres de nobleſſe, au Sieur LE PICARD-DE-LONGCHAMP, un des Chevaux-Légers de ſa Garde, Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté, & Maréchal-de-Logis de la Reine mere, tant pour ſes ſervices militaires que pour les négociations importantes dont il s'étoit acquitté avec diſtinction, comme il eſt rapporté dans leſdites Lettres qui nous ont été communiquées en original.

Il n'y a qu'une branche de cette Famille qui ſubſiſte dans trois freres. L'aîné, ROBERT-EUSTACHE LE PICARD-DE-LONGCHAMP, Ecuyer, eſt Avocat du Roi au Bailliage de Saint-Sauveur-Landelin. Le ſecond, JACQUES-ANDRÉ LE PICARD-DU-LONGPRÉ, ſert dans la Marine. Le troiſiéme, BON-FRANÇOIS-NICOLAS LE PICARD, Prêtre, eſt appellé l'*Abbé de Manouville*.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, ſurmonté d'un lambel d'argent.* Cimier : *caſque d'argent.*

Addition à la page 398 de ce Volume, après POLOGNE.

POLY, au Comté de Bourgogne : Ancienne Nobleſſe, que nous n'avons fait qu'annoncer *p.* 398 de ce Volume, & dont voici la Généalogie, beaucoup plus exacte que celle que nous avons donnée dans le *Tome VII* de notre premiere Edition *in*-8°. Elle eſt dreſſée ſur l'état des titres, produits par expéditions juridiques & probantes de la Chambre des Comptes de Bourgogne, d'après la vérification qui en a été faite.

I. La filiation de cette Maiſon remonte à HUGON ou HUGUES POLY-DE-MENESTRUZ, vivant vers 1190, qui fut pere de

II. JEHAN POLY, Chevalier, connu par un acte du mois de Mai 1257, duement ſcellé, dans lequel il eſt dit fils d'HUGON POLY. Il s'y reconnoît hommelige de *Hugues*, Comte *de Vienne*, Seigneur de Pagny ; & déclare qu'il tient de lui une *montée de muyre franche*, aſſiſe au puits de Lons, laquelle montée JEHAN POLY avoit eu de *Guillaume*, Comte *de Vienne*, devancier dudit *Hugues de Vienne*. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

III. AMÉDÉE POLY, Chevalier, de Meneſtruz, qui par acte en latin, daté du mois de Mars 1272, ſcellé du ſcel de la Cour de Poligny, donne à RENAULD POLY, ſon fils, qui ſuit, la quatrieme partie des biens dont il avoit hérité de JEHAN, ſon pere, & en outre la chevance de Chaſſal, qui lui venoit de ſa bien amée femme en ſon trépas.

IV. RENAULD POLY, dit *de Chaſſal*, Chevalier, paſſa un acte latin le 3 des Ides de Septembre 1289, à Meneſtruz, dans la maiſon de *N... d'Oby*, Prêtre, & reçu de *Jean de Cordoy*, Notaire public, par lequel il ſe reconnut jurable (ou vaſſal) d'illuſtre homme *Hugon de Vienne*, Chevalier, au ſujet d'une tour qu'il avoit fait conſtruire ſur un fief dudit *Hugon ;* & il fut repréſenté par AMÉDÉE POLY, Chevalier, ſon pere, faiſant pour lui & en ſon nom, & en donnant des garants ſolidaires. RENAULD laiſſa, entr'autres enfans :

V. JEHAN POLY, II. du nom, Damiſel, auſſi qualifié *Chevalier*, homme d'armes, qui, par acte du 1 Juin 1320, fit donation en aumône perpétuelle, pour le repos de ſon ame, celles de ſes pere & mere & prédéceſſeurs, aux Freres & Sœurs de la Maiſon de l'Hôpital du Saint-Eſprit de Poligny, d'un denier cens que cet Hôpital lui devoit, par chacun an, le jour de la Fête Saint-Martin d'hiver, ſur une vigne ſituée près le Château de Poligny, avec tous droits de Seigneurie & autres, ſans réclamation. Il eut pour fils :

VI. ETIENNE POLY, Chevalier, marié à une Demoiſelle, nommée *Etiennette*, laquelle, devenue veuve, fit ſon teſtament le 13 Octobre 1375, reçu par *Jehan Nicholin*, Clerc de Salins, Notaire de la Cour de Beſançon, en préſence de témoins, par leſquels, entr'autres diſpoſitions, elle élit ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Maurice de Salins, dans le tombeau de noble homme JEHAN POLY, Chevalier, pere de ſon mari ; inſtitue ſes héritiers univerſels, dans tous ſes biens meubles & immeubles quelconques, ſes deux fils, ci-après nommés ; fait des legs tant à ſes deux filles, qu'à différentes Egliſes de la ville de Salins ; & nomme pour ſes exécuteurs teſtamentaires, noble *Hugon de Salins*, & *Pierre de Saint-Maurice*, Damiſel, ſon neveu. De ſon mariage vinrent : — 1. JEHAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chevalier, lequel rendit foi & hommage à *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, Comte d'Artois, de Flandres & de Bourgogne, en la Chambre des Comptes de Dole, le 4 Mars 1421, de tout ce qu'il tenoit en fief au Bailliage d'Aval. Il eut deux fils : — CLAUDE & PHILIPPE POLY, qui rendirent auſſi foi & hommage, le 28 Mars 1440, à *Louis de Châlons*, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, de tout ce qu'ils tenoient de lui en fief, en la même forme & maniere que PIERRE POLY, leur pere, & ſes prédéceſſeurs l'avoient fait ; — 3. BÉA-

TRIX, Religieuſe en l'Abbaye noble de Migette; — 4. & JEANNE, Religieuſe en l'Abbaye noble de Lons-le-Saunier.

VII. JEHAN POLY, III. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, partagea avec PIERRE, ſon frere, les biens de leurs pere & mere, & eut entr'autres une maiſon ſituée dans la grande rue de Salins. Il ne vivoit plus en 1425, & eut pour enfans: — ETIENNE, qui ſuit; — & HUGUES, auteur de la ſeconde branche, rapporté après ſon aîné.

VIII. ETIENNE POLY, II. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, paſſa un acte le 1 Décembre 1399, ſcellé du ſcel de la Cour de la ville de Dole, avec *Eſtevenot* (fils de *Perrenot Renevin*, du lieu de Renans), par lequel celui-ci reconnut lui devoir, & à HUGUES POLY, ſon frere, 14 ſols de cens, ſur certains héritages qu'il avoit au vignoble & territoire de Renans; mais les ayant vendus, il aſſigna ces 14 ſols de cens ſur tous ſes autres biens meubles & héritages, avec promeſſe de leur payer chacun an ladite rente. Le même ETIENNE POLY partagea, le 6 Février 1425, avec HUGUES, ſon frere, & eut entr'autres la maiſon ſituée grande rue de Salins. Il obtint un Arrêt du Parlement de Dole, le 1 Mars 1451, contre *Richard de Cey*, Ecuyer, que HUGUES & CLAUDE POLY, ſes fils & héritiers, firent mettre à exécution, par Lettres de Commiſſion, intitulées au nom de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, de Lothier, &c.

SECONDE BRANCHE.

VIII. HUGUES POLY, II. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, ſecond fils de JEHAN III, partagea, comme on l'a dit, le 6 Février 1425, par acte paſſé devant *Louis Jeannot de Frontenay*, Clerc-Juré Notaire public, avec ETIENNE POLY, ſon frere aîné, de l'avis & conſentement de PIERRE POLY, leur oncle, les biens de JEHAN, leur pere. HUGUES fut Ecuyer de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, Comte d'Artois, Sire de Salins, &c. & obtint de ce Prince des Lettres, données à Bruxelles le 12 Mai 1450, ſcelées de ſon ſcel, par leſquelles il donne à perpétuité, tant en ſon nom que de ſes hoirs & ſucceſſeurs Comtes de Bourgogne, pour lui & les ſiens, ſon uſage & chauffage en tout *mort-bois* de ſa Forêt de la Verne, & encore la liberté de mettre trois porcs paiſſans audit bois ſans panage, toutes fois qu'il lui plairoit, ſans licence du Duc ou de ſes Officiers, moyennant le prix de 21 deniers, payables par ledit HUGUES POLY, ſes hoirs, ſucceſſeurs ou ayans cauſes, demeurans à Meneſtruz; leſquels ce Prince a déclarés francs & exempts de tous droits de guet, impôts, Aides & ſubſides quelconques. Il vivoit encore le 10 Janvier 1487, & eut deux fils: — JEHAN, qui ſuit; — & CLAUDE POLY, Ecuyer, ainſi qu'il appert d'un acte paſſé devant *Guillaume Millet*, Notaire en la Cour de Beſançon, le 26 Décembre 1484, auquel ils furent témoins. CLAUDE, tant en ſon nom que de JEHAN POLY, ſon frere, fit un échange réciproque de pluſieurs fonds avec honorable homme Meſſire *Bernard Beugne*, de Châtel-Châlon, par acte paſſé devant *Jean Guillot*, Notaire public audit lieu le 3 Septembre 1488.

IX. JEHAN POLY, de Meneſtruz, IV. du nom, Ecuyer, fut convoqué aux Etats du pays & Comté de Bourgogne le 27 Juin 1494, par Lettres de *Guillaume de Vergy*, Chevalier, Seigneur de Vergy, Saint-Dizier, Champlitte, &c. Lieutenant & Commandant ledit pays de Bourgogne au nom de l'Empereur. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 6 Novembre 1483, devant *Henri Pontat*, Notaire, noble Demoiſelle *Thibaude de Chaſſal*, morte ſans hoirs, ſœur de *Jehan de Chaſſal*, Ecuyer, & fille de feu *Pierre de Chaſſal*, & de *Jehanne du Pin*; & 2°. Demoiſelle *Catherine de Chanteran*. Par acte paſſé devant *Pierre Morin*, Notaire à Dole, le 10 Janvier 1487, HUGUES POLY, de Meneſtruz, Ecuyer, JEHAN, ſon fils, & *Catherine de Chanteran*, ſa ſeconde femme, d'une part; & *Jehan de Chaſſal*, Ecuyer, d'autre part, firent un accord entr'eux pour le rembourſement & emploi de la dot de défunte *Thibaude de Chaſſal*, premiere femme dudit JEHAN POLY, & ſœur de *Jehan de Chaſſal*. En conſéquence ils conſentirent à la vente & remiſe audit *de Chaſſal*, d'un fief aſſis au lieu de Gendry, appellé *le Fief du*

Meix, provenant de *Catherine de Chanteran*, pour la ſomme de 150 livres; & encore (pour parfaire le rembourſement) de la moitié d'une piéce de 80 œuvres de vigne aſſiſe au territoire de Valteur, & appellée *la Vigne du Pin*, entourée de foſſés, faiſant partie des biens de HUGUES & JEHAN POLY, pere & fils, moyennant 150 livres. Ledit JEHAN, IV. du nom, fit ſon teſtament à Meneſtruz devant *Conſchiaud*, Notaire public, le 11 Avril 1520, par lequel il fonda une Meſſe à perpétuité dans l'Egliſe de Meneſtruz; inſtitua héritier univerſel ſon fils, & lui ſubſtitua ſes petits-fils, GUILLAUME & JACQUES. De *Catherine de Chanteran*, ſa ſeconde femme, il eut: — JACQUES, qui ſuit; — & JEANNE, rappellée dans le teſtament de ſon pere, morte ſans alliance.

X. JACQUES POLY, I. du nom, Ecuyer, fut convoqué, par Lettres du mois d'Avril 1556, aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient ſe tenir la même année; fit ſon teſtament devant *Alix*, Notaire à Salins, le 4 Décembre ſuivant (1556), par lequel il inſtitua pour héritiers univerſels ſes deux fils, ſçavoir: — GUILLAUME POLY, Ecuyer, dont la poſtérité s'eſt éteinte, au ſiécle dernier, dans la Maiſon de *le Goux-de-la-Berchere*; — & JACQUES, qui ſuit. Son pere lui fit tranſport de certains droits, actions & biens qui lui appartenoient de l'hoirie & ſucceſſion de feu JEANNE POLY, ſa ſœur, & tante dudit JACQUES, comme il réſulte d'une procuration paſſée le 14 Décembre 1556, devant *Guillot*, Notaire public, par JACQUES, I. du nom, donnée à *Pierre Barcelot*, Notaire de Beſançon, pour requérir, en ſon nom, l'autorité auprès de l'Official de cette Ville.

Branche des Seigneurs de SAINT-THIÉBAUD.

XI. JACQUES POLY, II. du nom, Ecuyer (fils puîné de JACQUES), Conſeiller au Parlement de Dole, mérita, par ſes rares talens pour les négociations, la confiance d'*Antoine*, Cardinal *de Grandvelle*, premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne, avec lequel il fut dans une liaiſon particuliere. Il reçut une Lettre originale, datée de Bruxelles le 7 Juillet 1561, ſignée de ce Miniſtre, pour ſe trouver aux Conférences qui devoient ſe tenir au mois d'Août ſuivant, pour choſes concernant le ſervice du Roi, leſquelles finies, il devoit être envoyé en Suiſſe pour faire exécuter les ordres de Sa Majeſté. Il mourut *ab inteſtat* en 1564, & fut inhumé en l'Egliſe des Freres Mineurs de Dole, où l'on voit ſon épitaphe, ſur laquelle ſes armes ſont gravées. De Dame *Antoinette de Pécotaut*, ſon épouſe, il eut, entr'autres enfans: — HUGUES, qui ſuit; — & JACQUES, préſent au contrat de mariage de ſon frere.

XII. HUGUES POLY, III. du nom, Ecuyer, Major d'un Régiment d'Infanterie, eut ordre de l'Archiduc ALBERT, par Lettres ſignées de ce Prince, datées de Bruxelles le 6 Juin 1606, de ſe rendre pardevant le Commiſſaire *Jean de Cailus*, pour faire informer bien particulierement du fait contenu aux Lettres qu'il avoit reçues le 12 Avril précédent; & enſuite s'acheminer par-deçà, pour choſes concernant le ſervice des Archiducs, qu'il entendra à ſon arrivée. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Octobre 1590, paſſé devant *Gui Thiébault*, Notaire à Salins, Demoiſelle *Anne de Branchette*, fille de feu *Nicolas de Branchette*, Ecuyer, Seigneur de Borey, & de Dame *Jeanne de Rupt*; & niéce de *Jacques de Rupt*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. De ce mariage vint:

XIII. GUYON POLY, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Boucherat*, Notaire, le 27 Janvier 1616, *Claudine du Paſquier*, fille de *Simon du Paſquier*, Ecuyer, & de feu Dame *Catherine Marchant*, & petite-fille de *Claudine de Vaudrey*. Les deſcendans de *Simon du Paſquier* ont été ſucceſſivement placés à Malte, & pluſieurs dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne, où, pour être reçu, il faut faire preuve de 16 quartiers, 8 du côté paternel & 8 du côté maternel. GUYON DE POLY mourut jeune, avant ſon pere, & laiſſa de ſon mariage:

XIV. ANTOINE-GASPARD DE POLY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Saint-Agne, par Brevet du 5 Janvier 1656, ſigné de *Claude de Bauffremont*, Capitaine-Général & Commandant pour le Roi au

Comté de Bourgogne, & du Conseil privé de Sa Majesté. Il fut convoqué aux Etats du pays & Comté de Bourgogne, par Lettres, datées de Bruxelles le 27 Février 1657, de Dom JEAN D'AUTRICHE, Grand-Prieur de Castille, Lieutenant, Gouverneur & Capitaine-Général des Pays-Bas, & dudit Comté, pour se trouver, le 5 Mai suivant, à l'Assemblée desdits Etats. Il avoit rendu, le 18 Janvier 1657, entre les mains de *Claude de Bauffremont*, l'aveu & le dénombrement qu'il devoit au Roi d'Espagne pour sa Terre de Saint-Thiébaud-lès-Salins; & le 30 Décembre 1678, il reçut une Lettre imprimée du Duc *de Duras*, Gouverneur du Comté de Bourgogne, pour se rendre à Besançon, à l'effet de prêter, ainsi que tous les autres Gentilshommes de la Province, nouveau serment de fidélité à Sa Majesté Très-Chrétienne, pour raison de la cession faite du Comté de Bourgogne à la France : ce serment fut prêté par toute la Noblesse le 15 Janvier 1679. Il testa le 15 Octobre 1685, & avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1652, passé à Pontarlier devant *Gaussan*, Notaire audit lieu, Demoiselle *Jeanne-Batiste de Maillot*, fille de feu *Luc de Maillot*, Ecuyer, Seigneur de Villafans, & de Dame *Anne de Cécile*. Il en a eu, entr'autres enfans : — CLAUDE, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Malplaquet en 1709; — & JACQUES, qui suit.

XV. JACQUES DE POLY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, ne pût, à cause de sa foible santé, suivre son inclination pour la profession des armes; fut Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dole; rendit en la même Cour, le 8 Juillet 1722, foi & hommage pour la Terre de Saint-Thiébaud, à lui échue par le décès de son pere; & mourut en 1731. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juillet 1698, passé à Corcelles devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, & *le Gros*, son Confrere, Notaire à Rigney, Demoiselle *Anne-Alexandre de Chaffoy*, fille de *Philippe-Adrien de Chaffoy*, Ecuyer, Seigneur de Munans & de Corcelles, & de Dame *Antoinette-Françoise de Rahon*. De ce mariage sont issus : — 1. FRANÇOIS-GASPARD, qui suit; — 2. JEAN-CHARLES, qui embrassa l'état ecclésiastique; — 3. FRANÇOIS-BATISTE, Lieutenant au Régiment du Maine, tué à la bataille de Parme en 1734; — 4. JEAN-JOSEPH, appellé *le Chevalier* DE POLY, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Poly, aujourd'hui Royal-Normandie, où il sert en 1776; — 5. GASPARD, d'abord reçu dans le Chapitre noble de Gigny, après y avoir fait ses preuves de 16 quartiers, en 1731, ensuite Vicaire-Général à Nantes, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de la Chaume en 1746; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles, dont deux, ANNE-PHILIPPE-FRANÇOISE, & CLAIRE-FRANÇOISE DE POLY, ont été reçues, en 1714, Chanoinesses en l'Abbaye Royale de Migette, où l'on fait des preuves de 16 quartiers; & les deux autres, mortes mariées.

XVI. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE POLY, Marquis de Chaussin, Seigneur de Saint-Thiébaud, Pleure, Colone, Vaivre, Biefmorin, Chésabois, Brainans, Bersaillin, Bouchot, Champraugier, Chemenot, Chatelet, la Charene, Montholier, Rathier, Neuvilley, Tichey, Chalonge, Chaine-Bernard, la Chainée, &c. a commencé de servir dès 1726, d'abord en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine au Régiment des Cuirassiers, ensuite de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, peu après de Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, de Brigadier & de Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. Lors de la guerre de 1733, il fit toutes les campagnes, resta trois ans en Italie, & ne revint en France qu'avec l'armée, après avoir rempli son district aux siéges de Pizzigitone & de Milan, & dans les affaires sur la Lis, au passage du Po, de la Parme, de Colorno, de Parme, où il fut blessé, & eut un frere tué; puis à celles de la Sechia, de Guastalla, de Burgo-Sandonino & de Solera; fit aussi toutes les campagnes de la guerre de 1741, jusqu'à la paix de 1748, tant en Allemagne, qu'en Flandre & en Italie; fut blessé à la bataille de Dettingen, où le Régiment des Cuirassiers souffrit beaucoup; se trouva aux siéges de Tournay, de Bruxelles & autres, ainsi qu'aux batailles de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, & fit la derniere campagne avec son Régiment d'Infanterie en Italie. Du-

rant la guerre commencée en 1756, il remplit ſon diſtrict aux batailles de Roſback, de Berghen, de Luterbourg, de Minden; eut la Brigade qu'il commandoit; ſouffrit beaucoup, & ſon Régiment y fut détruit; de-là fut employé ſur le Bas-Rhin, pour l'affaire qui ſe paſſa à Cloſter-Camp; & a ſervi pendant toute la derniere guerre.

Le Comte DE POLY a épouſé, par contrat paſſé devant *Bronod* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Avril 1743, Demoiſelle *Thérèſe-Charlotte-Narciſſe de Durfort-Rouzine*, fille de feu *Nicolas*, Comte *de Durfort*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Colioure, & de *Marie-Agnès de Curſay-de-Bourdeville*. Voyez DURFORT, *Tome V.* De cette alliance il a eu trois enfans, morts jeunes; — & THÉRESE-SOPHIE DE POLY, née en 1756.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or; ſurmontée d'une quintefeuille percée de même; l'écu placé ſur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de ſable, couronnée d'argent.*

Addition à la page 437 de ce Volume, après PORHOET.

PORLIER: Il ne faut pas confondre cette Famille noble avec une autre du nom de POLIER, originaire de Rouergue, établie aujourd'hui à Lauſanne, Canton de Berne en Suiſſe, dont nous avons parlé dans ce Volume, *p. 385 & ſuiv.* que nous avions cru d'abord la même; mais celle-ci eſt une Famille différente.

Elle eſt originaire d'Ecouen, Seigneurie ſituée dans la Vallée de Montmorency, qui a appartenu à l'ancienne & illuſtre Maiſon de ce nom, à laquelle les auteurs de cette Famille de PORLIER ſe ſont attachés. Elle eſt diviſée en deux branches; l'une, établie aujourd'hui à Paris, & l'autre aux Iſles Canaries en Eſpagne.

I. JEAN PORLIER, dit *Pagnon*, qu'on doit regarder comme l'auteur de cette Famille, & depuis lequel la filiation eſt ſuivie, s'attacha à la Maiſon du Duc *de Montmorency*, Seigneur d'Ecouen, pere du dernier Connétable de ce nom. Ce fut dans cette Maiſon qu'il fit connoiſſance avec Demoiſelle *Geneviève de Braque*, noble d'extraction, née entre 1538 & 1540, & il l'épouſa en 1556 ou 1557. Il en eut, entr'autres enfans: — PIERRE, qui ſuit; — & JEANNE PORLIER, née le 17 Juin 1586; mais dont on ignore la deſtinée.

II. PIERRE PORLIER, dit *Pagnon*, né le 3 Mars 1558, s'attacha, comme ſon pere, à la Maiſon de *Montmorency*, & ſe maria jeune, vers 1580 ou 1585, avec Demoiſelle *Jeanne le Breton*, dont vinrent pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. noble VINCENT, Conſeiller du Roi, & Receveur-Général des Finances en la Généralité d'Auvergne, charge qu'il exerçoit en 1629, comme il ſe voit par le contrat de mariage de FRANÇOIS PORLIER, ſon neveu, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, auquel il aſſiſta. Il s'établit à Riom en Auvergne, & fit branche; — 3. & MATHIEU PORLIER, batiſé en la paroiſſe d'Ecouen le 5 Avril 1615, dit dans l'acte fils de PIERRE PORLIER, & de *Jeanne le Breton*.

III. JEAN PORLIER, II. du nom, né vers 1585, fut nommé, par Lettres de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, premier Lieutenant de la Connétablie & Maréchauſſée de France, le 6 Mai 1610; pourvu de cette charge, par Patentes de Louis XIII, le 2 Juin ſuivant; & reçu au Siége de la Table de Marbre du Palais à Paris, le 2 Juillet de la même année. Il eſt dit, dans le contrat de mariage de ſon fils, *défunt noble homme, Conſeiller du Roi*, &c. & avoit épouſé *Anne Bourdin*, iſſue d'une Famille des plus notables de la ville de Paris, de laquelle il eut:

IV. FRANÇOIS PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général, Triennal & Provincial des Gabelles en Berri, qui fut élu Echevin de la ville de Bourges le 29 Juin 1634, & continué le 29 Juin 1635. C'eſt ce qui eſt conſtaté par les Certificats du Sieur *Clerjault*, Secrétaire-Greffier de la Maiſon-de-Ville de Bourges, duement ſignés, ſcellés & légaliſés par les Maire &

Echevins de cette Ville, délivrés le 10 Juillet 1776 : il en eſt auſſi fait mention dans l'Arrêt de maintenue du 13 Août 1668, dont il ſera parlé ci-après. Ses armes ſont inſcrites ſur le Regiſtre en parchemin, relié en velours verd, dépoſé aux Archives de ladite Ville, *fol.* 138, & dans le Livre intitulé : *Priviléges de la ville de Bourges & confirmation d'iceux.* Ledit FRANÇOIS PORLIER mourut Secrétaire du Roi, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jacques Bruneau* & *Etienne Gerbault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 27 Mai 1629, Demoiſelle *Catherine de Paris*, fille d'*Antoine de Paris*, Echevin de la ville de Paris, & Procureur en la Chambre des Comptes, & de Dame *Claude Poignant*. De ce mariage vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN PORLIER, Ecuyer, auteur de la branche établie aux Iſles Canaries en Eſpagne.

V. FRANÇOIS PORLIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiegne près Notre-Dame-des-Anges, né & batiſé le 7 Mai 1630, en la paroiſſe Saint-Jacques de la Boucherie à Paris, Conſeiller & Secrétaire des Commandemens de S. A. S. CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Paul, épouſa, par contrat paſſé le 8 Novembre 1665, devant *le Semellier* & *Séjournant*, Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Catherine de Canto*, veuve de *Nicolas Tabouret*, Sieur de la Buſſuire, Conſeiller-Secrétaire du Roi. Elle mourut à Paris, & fut inhumée en la paroiſſe Saint-Sulpice le 16 Avril 1707. Sur la production de ſes titres devant les Commiſſaires-Généraux, FRANÇOIS PORLIER, II. du nom, fut maintenu, lui, ſes enfans, ſucceſſeurs & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, en la poſſeſſion de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil d'État du Roi, tenu à Saint-Germain-en-Laye le 13 Août 1668. Il décéda le 26 Février 1715, âgé de 85 ans, & fut inhumé le 27 à Saint-Sulpice, ſa paroiſſe. De ſon mariage il a laiſſé : — 1. PHILIPPE-AUGUSTE, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE-AUGUSTE, Ecuyer, maintenu dans ſa *nobleſſe* le 2 Août 1699, dont on ne ſçait rien de plus ; — 3. & ANNE-GENEVIÉVE PORLIER, batiſée en la paroiſſe Saint-Nicolas-des-Champs à Paris le 28 Novembre 1666, mariée, à Saint-Sulpice, le 30 Avril 1697, avec *Bernard Dumas*, Ecuyer, alors premier Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, depuis Chevalier de Saint-Louis, premier Maréchal-des-Logis de ladite Compagnie, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

VI. PHILIPPE-AUGUSTE PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, fut auſſi maintenu dans ſa *nobleſſe* le 30 Juillet 1705, & enterré à Saint-Sulpice le 9 Novembre 1733. Il avoit épouſé, ſuivant ſon extrait mortuaire, Demoiſelle *Suſanne de Fardouil*, qu'il laiſſa veuve avec quatre enfans, ſcavoir : — 1. PHILIPPE-AUGUSTE PORLIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, batiſé, le 24 Mars 1703, à Saint-Sulpice, Capitaine de Cavalerie ; — 2. JACQUES-CHARLES, Ecuyer, auſſi batiſé à Saint-Sulpice le 4 Mai 1704 ; — 3. MARIE-CLAIRE, batiſée à Saint-Nicolas-des-Champs le 10 Février 1702, mariée en la paroiſſe Saint-Sulpice, le 28 Septembre 1751, avec *Alphonſe-Théodore de Riencourt*, Chevalier, Comte d'Orival, Brigadier des Armées du Roi, fils puîné de *Jean-Auguſtin de Riencourt*, Chevalier, Marquis d'Orival, & de *Marie-Anne des Friches-Doria* ; & frere de feu *Charles-François de Riencourt*, Marquis d'Orival, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Picardie ; — 4. & ANNE-CLAUDE PORLIER, batiſée à Saint-Sulpice le 26 Mars 1707.

Branche établie aux Iſles Canaries en Eſpagne.

V. JEAN PORLIER, Ecuyer, ſecond fils de FRANÇOIS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, & de *Catherine de Paris*, reprit le ſurnom de *Pagnon*, qu'avoit porté ſes ancêtres, & ſe maria, en 1664, avec Demoiſelle *Marie du Ruth*, née & batiſée à Sarcelles le 1 Octobre 1644, fille légitime de *Claude du Ruth*, & de Dame *Marie Guibillon*, de laquelle il eut deux fils, ſçavoir : — JEAN PORLIER, dit *Pagnon*, batiſé ſous ce nom le 17 Octobre 1667, mort ſans poſtérité ; car on ne trouve pas qu'il ait été marié ; — & ETIENNE, qui ſuit.

VI. ETIENNE PORLIER-PAGNON, Ecuyer, né le 7 Mai 1682, nommé, en 1709, par

Louis XIV, Conſul-Général de France dans les Iſles Canaries, fut décoré, par ce Monarque, en 1723, de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare, en conſidération de ſes ſervices; & remplit les fonctions de ſa charge avec diſtinction juſqu'à ſa mort, arrivée en 1739. Il avoit épouſé, le 6 Décembre, 1706, à la Laguna, Ville ſituée aux Iſles Canaries, Dona *Rita de la Luz-Sopranis*, fille légitime du Capitaine Don *Jean de la Luz*, & de Dona *Jacobine de la Haya-de-Sopranis*, Familles très-diſtinguées par leur ancienne nobleſſe, & les places qu'elles occupent, ſoit en Eſpagne, ſoit dans ces Iſles de Canarie. De ce mariage ſont iſſus ſix enfans: — 1. Don Jean-Antoine, qui ſuit; — 2. Don Etienne Porlier, né le 1 Avril 1713, mort, ſans poſtérité, à la Havane en Amérique;

3. Don Joseph, né le 25 Novembre 1717, qui entra dans le ſervice de la Marine, devint Capitaine de Frégate, fut bleſſé, en 1762, au ſiége de la Havane, dans un combat donné contre les Anglois, & mourut de ſes bleſſures. Il avoit épouſé, à la Havane, en 1748 ou 1749, Dona *Franciſca de Sequeira*, de laquelle il a laiſſé deux filles; ſçavoir: — Dona Theresa Porlier, mariée à Don *Joſeph-Manuel de Villena*, Lieutenant de Frégate de la flotte Royale; — & Dona Maria, mariée avec le Comte *de la Punillas*, de la ville de la Havane;

4. Don Antoine, rapporté après ſon frere aîné; — 5. Dona Maria Porlier, née le 10 Décembre 1707, mariée à Don *Louis-Benoît de Lugo*, Marquis de la Florida, fils de Don *Laurent de Lugo*, Marquis de la Florida, & de Dona *Helvira de Hoyo*, de la ville d'Orotaba en l'Iſle de Tenerif, où cette Famille eſt une des plus anciennes & des plus diſtinguées. Il y a beaucoup d'enfans de ce mariage; — 6. & Dona Philippa Porlier, née le 10 Février 1710, mariée, en 1733, avec Don *Pierre de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova del Prado, fils légitime de Don *Alonzo de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova, & de Dona *Catherina d'Aguilar*, de la ville de la Laguna, d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de ces Iſles, dont beaucoup d'enfans.

VII. Don Jean-Antoine Porlier, Chevalier, né le 19 Décembre 1711, fut, après la mort de ſon pere, nommé par feu Louis XV, ſon Conſul-Général aux Iſles Canaries; mais étant cenſé né ſujet du Roi d'Eſpagne, comme iſſu d'une mere Eſpagnole, qui lui avoit laiſſé des ſubſtitutions conſidérables, dont il jouiſſoit, il ne put obtenir de Sa Majeſté Catholique, la permiſſion d'occuper la place de Conſul de France aux Iſles Canaries. En conſéquence il fut obligé de refuſer cet emploi, & le Roi de France, en 1744, l'a décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, qu'il porte, avec l'agrément du Roi d'Eſpagne. Il eſt Régidor & Capitaine-Général des Milices aux Iſles Canaries. Il s'eſt marié avec Dona *Jeanne de Caſtilla-Bandama-Alarcon & Monteverde*, unique héritiere des biens de l'illuſtre Maiſon de *los Caſtillas* aux Iſles Canaries, de laquelle il a trois enfans.

est mort le 18. Mars 1779 † à la Laguna

VII. Don Antoine Porlier, Chevalier, né le 16 Avril 1722, frere puîné du précédent, nommé Préſident en l'Audience Royale de Charcas, au Royaume du Perou, par Patentes de Sa Majeſté Catholique, du 30 Avril 1765, puis Procureur-Général au Conſeil Royal de Lima, par Lettres du 7 Décembre 1766, & enfin Procureur-Général du Conſeil Suprême des Indes, ſéant à Madrid, par Lettres-Patentes du 17 Juillet 1775, a épouſé, en 1765, dans la Province de Mojo, au Royaume du Perou, Dona *Maria-Joſepha de Aſteguieta*, fille légitime de Don *Jean-Manuel de Aſteguieta*, de la ville de la Garda, Province d'Alava, Gouverneur de la ville de Salta, Province de Tucuman, au Royaume du Perou, & de Dona *Joſepha d'Irribaren*, Familles des plus nobles, des plus anciennes & des plus conſidérables du pays. De leur mariage ſont iſſus: — 1. Don Etienne Porlier, Chevalier, né le 4 Décembre 1768, à la ville de la Plata, Province de Charcas; — 2. Don Rozendo-Joseph, né le 1 Mars 1771; — 3. & Don Antoine-Dominique, né le 12 Mai 1772.

La branche de Porlier, Seigneurs de Compiegne, établie à Paris, porte pour armes: *d'azur, à deux hures de ſanglier affrontées d'or, allumées d'argent, accompagnées en chef d'un croiſſant montant d'argent, & en pointe d'un maſſacre de cerf d'or.* Elles ſont expliquées à-peu-près de même dans l'Arrêt de maintenue du

du 13 Août 1668, & dans les Certificats délivrés par le Sieur *Clerjault*, Secrétaire-Greffier de la Maiſon-de-Ville de Bourges.

La branche établie aux Iſles Canaries en Eſpagne, porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lion d'or, aſſis, couronné de même*, qui eſt DE LA LUZ ; *au 2 & 3 d'argent, à trois bandes d'azur*, qui eſt DE LA HAYA-SOPRANIS ; & ſur le tout de PORLIER, comme ci-devant.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux & autres papiers en bonne forme, pour la branche établie à Paris ; & pour celle établie en Eſpagne, d'après les extraits batiſtaires, de mariage & autres piéces, légaliſés & certifiés à Madrid ; le tout à nous communiqué.

Addition à la page 460 de ce Volume, après POTHERIE (LA).

POTERIN-D'ORBENDELLE : Ancienne Famille noble originaire du Diocèſe de Bayeux en Normandie, dont les titres primordiaux furent conſumés par le feu à Buſſy, en 1574.

D'après ceux qu'on a pu recouvrer, en tant que de la ligne directe, elle remonte ſa filiation à FRANÇOIS, qui ſuit, comme il réſulte d'une expédition des Regiſtres de la Cour des Aides & Finances de Normandie du 4 Juillet 1720, concernant la réhabilitation de cette Famille, par Lettres données à Paris le 17 Février précédent, en faveur de feu FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de Maréchauſſée à Caen, & Chevalier de Saint-Louis, comme on le verra au degré XI.

I. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, fut marié avec *Anne de Meurdrac*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont vint :

II. JEAN POTERIN, I. du nom, Ecuyer, qui épouſa Damoiſelle *Jeanne le Jolivet*, & en eut :

III. PIERRE POTERIN, Ecuyer, qui prit alliance avec Damoiſelle *Cardine Gaalon*, de laquelle ſortit :

IV. JACQUES POTERIN, I. du nom, Ecuyer, reconnu pour *noble* en 1477 ; qui fit un contrat de fief de deux vergées & demie de terre, à *Claude Boucaut*, de la Paroiſſe de Saint-Exupere de Bayeux, par Acte du 11 Avril de la même année 1477, paſſé devant *Jean Dainerie* & *Thomas Artur*, Tabellions audit Bayeux. Il épouſa Damoiſelle *Anne de Bailleul*, dont :

V. PIERRE POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, qui conſomma ſon bien au ſervice du Roi, & fut marié à Damoiſelle *Colette Cornet*, de laquelle il eut :

VI. PIERRE POTERIN, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ainſi qualifié dans une Sentence rendue par le Lieutenant-Général du Bailliage de Caen le 12 Février 1573, au profit de *Jean Fervieluy*. Il commença de ſervir dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur *de Carrouge* ; fut fait homme d'armes & Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Sieur *de Tracy* ; ſervit dans les guerres contre l'Empereur CHARLES-QUINT ; ſe trouva au ravitaillement de Mariembourg, & commanda, en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de M. *de Tourville*, au ſiége de Rouen : c'eſt ce qui appert d'un Mémoire imprimé en 1641. Il reçut une reconnoiſſance, paſſée le 19 Juillet 1580, devant *Jean Vitard* & *Nicolas Gueroult*, Tabellions Royaux en la Sergenterie de Bricqueſard, de *Pierre-Louis*, comme celui-ci lui devoit une ſomme de 21 livres, pour fief, dans lequel acte il a auſſi la qualité d'*Ecuyer*. Le même PIERRE POTERIN, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de la Compagnie de M. *de Tourville*, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Bayeux, obtint du Roi HENRI IV des Lettres-Patentes, données au Camp devant Rouen le 4 Février 1592, par leſquelles ce Prince le releva de la dérogeance commiſe par PIERRE POTERIN, ſon pere, lequel, après avoir conſommé ſon bien au ſervice de Sa Majeſté, avoit été obligé de faire le commerce de ſoie, pour ſubſiſter, ainſi qu'il appert par ces Lettres-Patentes, qui prouvent qu'il étoit fils dudit PIERRE

POTERIN, II. du nom, qui avoit dérogé, & de Damoiſelle *Colette Cornet*; que ce PIERRE étoit fils légitime de JACQUES, & ledit JACQUES, de PIERRE POTERIN, I. du nom, tous *iſſus de noble & ancienne Famille, & reconnus pour tels.* Sur la production de ſa généalogie & piéces juſtificatives, il obtint une Sentence, rendue le 10 Septembre 1592, en la Vicomté de Bayeux, qui ordonna, par proviſion, l'enthérinement deſdites Lettres, & que ledit POTERIN *jouiroit des priviléges de la nobleſſe tout ainſi que les autres Nobles, &c.* De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne Loiſel*, il eut :

VII. JEAN POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant-Général en la Vicomté de Bayeux, qui obtint un Arrêt du Conſeil d'Etat & Privé du Roi, le 25 Décembre 1593, contre *Jacques le Moine*, l'un des habitans contribuables aux tailles de la ville de Bayeux, par lequel Sa Majeſté, en ſon Conſeil, en enthérinant la Requête dudit JEAN POTERIN, ordonne que *les Lettres-Patentes du 4 Février 1592, ſortiront leur plein & entier effet, & en ce faiſant, que les hoirs & ſucceſſeurs dudit* PIERRE POTERIN, ſon pere, (en faveur duquel elles avoient été accordées) *jouiront du titre & privilége de nobleſſe.* Il fut pouvu, par le Roi, de l'office de Lieutenant-Général en la Vicomté de Bayeux, le 7 Mars 1598, auquel la Ducheſſe *de Nemours*, Douairiere de Guiſe, l'avoit nommé ſur la réſignation faite le dernier Février précédent, par noble homme *Richard Malherbe*, Licentié ès Loix, qui l'avoit exercé. Il acquit de *Jean le Maiſtre*, fils de *Richard*, une piéce de terre contenant une vergée & demie ou environ, par contrat paſſé devant les Tabellions de la Vicomté de Bricqueſard, le 10 Avril de ladite année 1598. Il avoit épouſé Damoiſelle *Catherine Dupont*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & JEAN, mis ſous la tutelle de leur frere aîné, comme il eſt prouvé par un acte paſſé au Bailliage de Bayeux, le 18 Juin 1611, entre GUILLAUME, fils de feu JEAN, Ecuyer, & les parens paternels dudit JEAN, leur pere. Leſdits PIERRE & JEAN POTERIN, Ecuyers, freres, furent déchargés de l'aſſignation à eux donnée, après avoir repréſenté leurs titres, & maintenus dans leur *nobleſſe*, par Ordonnance des Commiſſaires députés pour la recherche des faux Nobles, rendue le 5 Février 1641; — 4. & JEANNE POTERIN, laquelle tranſigea avec ſon frere aîné, GUILLAUME, qui lui abandonna entr'autres choſes, pluſieurs parties de rente, pour le mariage avenant de ladite Demoiſelle avec *Henri Gohier*, Garde des Sceaux Royaux en la Vicomté de Bayeux, ainſi qu'il conſte par cette tranſaction, paſſée devant les Tabellions de cette Ville, le 28 Avril 1612. Le même GUILLAUME POTERIN, tant pour lui qu'en qualité de tuteur de ſes deux freres, héritiers de feu *Guillaume Dupont*, Avocat au Bailliage de Bayeux, fit tranſport, par acte paſſé devant leſdits Tabellions, le 17 Février 1613, à *Henri Gohier*, ſon beau-frere, ayant épouſé Demoiſelle JEANNE POTERIN, ſa ſœur, de 20 livres de rente hypothéque, à prendre ſur *Alain Hue*, Ecuyer; & conſtitua 150 livres de rente hypothéque, pour demeurer quitte des promeſſes contenues en la tranſaction ci-deſſus citée.

VIII. GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayant l'âge, au décès de JEAN, ſon pere, fut déclaré capable & ſuffiſant pour avoir l'adminiſtration de ſon bien & revenu & pour faire ſon partage, par acte paſſé au Bailliage de Bayeux le 18 Juin 1611. Il épouſa, par contrat reconnu devant les Tabellions dudit lieu, le 1 Juin 1613, célébration dudit mariage le 4 Juin 1615, en l'Egliſe Saint-Sauveur de Bayeux, Damoiſelle *Préjente de Guienro*, fille aînée de noble homme *Jacques de Guienro*, Sieur de Fontenelle, & de Damoiſelle *Joachine de Grimouville*. En marge dudit contrat eſt la quittance de DENIS POTERIN, Sieur d'Orbendelle, par laquelle il reconnoît avoir reçu des Sieurs de *Fontenelle* & *de Montfiquet*, la ſomme de 1600 livres, pour le racquit & l'amortiſſement de 75 livres de la dot de ladite Damoiſelle *Préjente de Guienro*, ſon ayeule. De ſon mariage naquirent: — JACQUES, qui ſuit; — & GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Torteval.

IX. JACQUES POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, acquit, le 12 Avril 1649, de *Pierre Leger*, de Saint-Louet, pluſieurs héritages & maiſons

& vendit une maiſon qu'il avoit, ſiſe en la ville de Bayeux, Paroiſſe Saint-Malo au Sieur *de Bailleul*, alors Procureur du Roi de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, comme il appert d'une information faite le 13 Mai 1720, par ordre de la Cour des Aides de Rouen, dans laquelle, *Thomas*, Ecuyer, Sieur *de Beſrolle*, l'un des témoins qui y dépoſerent, dit que *les armes de la Famille des* POTERIN *étoient empreintes dans cette maiſon, laquelle appartenoit audit Sieur* JACQUES POTERIN; *& qu'il a parfaite connoiſſance de l'ancienneté de la Famille de* POTERIN. Il avoit épouſé, par contrat reconnu devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux, le 5 Février 1649, Damoiſelle *Catherine le Marchand*, fille de feu *Guillaume le Marchand*, Ecuyer, Sieur de Feugerolle, & de Damoiſelle *Charlotte Léonard*. Leurs enfans furent : —— 1. OLIVIER; — 2. FRANÇOIS; — 3. DENIS, qui ſuit; —— 4. JACQUES POTERIN, Ecuyers, auxquels JACQUES II, leur pere, héritier, en ſa partie, de feu GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayeul deſdits enfans, abandonna volontairement (ſuivant un acte paſſé devant leſdits Tabellions Royaux de Bayeux, le 4 Mars 1654), par forme d'avancement de ſucceſſion, tous & un chacun les héritages, maiſons & rentes à lui appartenantes, dont il étoit alors propriétaire & jouiſſant tant en la Paroiſſe de Saint-Pierre-du-Regard, qu'autres lieux, enſemble la propriété des héritages & rentes dont Damoiſelle *Préjenté de Guienro*, ſa mere, eſt jouiſſante à douaire de la ſucceſſion, en tant qu'il pourra lui en appartenir, à la charge de faire lods & partage avec GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur de Torteval, ſon frere & co-héritier, de la ſucceſſion de ladite Dame, après ſon décès, au lieu & place du feu Sieur *d'Orbendelle*, Ecuyer, ſon mari, pere deſdits JACQUES & GUILLAUME. L'acte d'inſinuation de cet avancement de ſucceſſion fut fait le 4 Octobre 1654, au Bailliage de Bayeux, à la requiſition de *Jacques Jourdain*, Ecuyer, Sieur de Launay, ſtipulant pour les ſuſnommés OLIVIER, FRANÇOIS, DENIS & JACQUES POTERIN, Ecuyers, freres; — 5. & PIERRE, auteur de la branche de Poterin-de-la-Moriniere, dont nous parlerons en ſon rang.

X. DENIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, batiſé en la Paroiſſe de Saint-Louet-ſur-Seulle, le 20 Juillet 1651, épouſa, par contrat ſous ſeing privé, le 7 Août 1696, Damoiſelle *Suſanne de Cairon*, fille de *Michel de Cairon*, Ecuyer, Sieur des Joncherettes, & de Demoiſelle *Madelene Heuſté*, de laquelle il a laiſſé : — FRANÇOIS, qui ſuit; — & PIERRE, auteur de la branche de POTERIN-DU-MOTEL, rapportée ci-après.

XI. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, batiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Torteval le 15 Décembre 1699, fut Vicomte de Bayeux l'eſpace de 6 ans, ſervit enſuite 43 ans Lieutenant de Maréchauſſée à Caen, & a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 25 Septembre 1771. Il a obtenu, de LOUIS XV, des Lettres de réhabilitation de nobleſſe, données à Paris le 17 Février 1720, ſignées LOUIS, & plus bas par le Roi, le Duc d'ORLÉANS, Régent préſent, PHELYPEAUX, ſcellées du grand ſceau de cire jaune, par leſquelles, ſur la production de ſes titres, Sa Majeſté *l'a maintenu & gardé dans tous les priviléges, immunités & droits dus à ſa naiſſance*, & a ordonné qu'*il jouiſſe, tout ainſi qu'en jouiſſent & ont droit de jouir les autres Gentilshommes du Royaume, nonobſtant & ſans s'arrêter à la dérogeance de ſes pere & grand-pere*, JACQUES & DENIS POTERIN, *à cauſe des terres qu'ils ont priſes à ferme*, & *leur trafic*, (a) *ce que Sa Majeſté ne veut lui nuire, ni préjudicier à ſes enfans & poſtérité née & à naître en légitime mariage, de laquelle dérogeance Sa Majeſté l'a relevé par leſdites Lettres, &c., &c.* Elles furent enregiſtrées au Parlement de Rouen & en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie. Il eſt mort le 24 Juin 1775, & avoit épouſé, par contrat ſous ſeing privé du 11 Septembre 1721, Demoiſelle *Marie-Madelene Adigard-de-Lauberie*, fille de *Luc*, Ecuyer, Seigneur de la Digardiere, & de Demoiſelle *Anne la Roſe*. De ce mariage eſt iſſu.

(a) Ces Terres étoient une Baronnie; ils n'ont jamais fait d'autre trafic.

XII. Jean-François Poterin, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, né le 6 Août 1737, qui a ſervi 7 ans en qualité de Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Luxembourg*, d'où il eſt entré, en 1763, Lieutenant dans la Maréchauſſée à Caen. Il a épouſé, par contrat ſous ſeing privé, le 29 Juin 1769, célébration de mariage le 18 Juillet ſuivant, Demoiſelle *Eliſabeth-Françoiſe Feret*, fille de *Louis*, Sieur des Vaux, & de Demoiſelle *Marguerite Burel*, dont : — Jacques-François Poterin-d'Orbendelle, Ecuyer, né le 10 Janvier 1775.

Branche de Poterin-du-Motel.

XI. Pierre Poterin, Ecuyer, Sieur du Motel, fils puîné de Denis, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de Damoiſelle *Suſanne de Cairon*, a ſervi d'abord, en qualité de Cadet, dans Royal-Artillerie, deux ans, puis de Lieutenant d'Infanterie, huit ans, dont quatre en qualité de Lieutenant de Grenadiers, & quinze ans dans la Maréchauſſée, tant Brigadier qu'Exempt. Il a épouſé Demoiſelle *Louiſe de Liſle*, fille de *François de Liſle*, Ecuyer, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Navarre, puis Garde-du-Corps du Roi, & Exempt de Maréchauſſée, & de Demoiſelle *Hélene Taborel*. Leurs enfans ſont : — 1. François-Louis, qui ſuit; —— 2. Jean-Paul, né en Janvier 1746; —— 3. & Jean-André Poterin, né en 1757, qui ſert Volontaire au Régiment de Soiſſonnois depuis 1773.

XII. François-Louis Poterin, Ecuyer, né en Octobre 1744, Garde-du-Corps du Roi en 1764, eſt Commandant de Brigade de Maréchauſſée depuis 1770.

Branche de Poterin-de-la-Moriniere.

X. Pierre Poterin, Ecuyer, cinquieme fils de Jacques, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de Damoiſelle *Catherine le Marchand*, naquit long-tems après 1654, & eut pour fils :

XI. Léonor Poterin, Ecuyer, Sieur de la Moriniere, maintenu dans ſa *nobleſſe* ſur la production de ſes titres, enſemble ſes enfans tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres données à Verſailles, le 22 Mars 1742, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie, ſuivant l'Arrêt de cette Cour, rendu au Bureau des Aides le 13 Août 1745. De Demoiſelle *Françoiſe Borel*, ſon épouſe, demeurante à Caen, ſont iſſus : — François-Louis-Léonor, qui ſuit; — & N... Poterin, dit *le Chevalier de la Moriniere*, Garde de la Marine, qui a péri au naufrage de la flotte du Roi *le David*, le 20 Février 1767.

XII. François-Louis-Léonor Poterin-de-la-Moriniere, Ecuyer, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & premier Lieutenant de Bombardiers, ſert depuis 20 ans dans la Marine, au département de Rochefort.

Par l'information que M. *de Tontuil* fit le 13 Mai 1720, en l'abſence de M. *Bertout d'Heudreville*, Conſeiller, Commiſſaire à ce député, par Commiſſion de la Cour des Aides de Rouen, on voit que trois Curés, trois Gentilshommes & Trois Roturiers des plus âgés du pays, dépoſerent qu'il n'y avoit eu d'autre famille de Poterin, que celle dont on vient de donner la Généalogie, & aſſurerent, preſque tous, que les armes de cette famille, qu'on avoit vues dans l'Egliſe de Torteval, au haut de la nef, du côté de l'Evangile, avoient été effacées, vu la dérogeance de Jacques Poterin, ainſi que l'épitaphe, où l'on apperçoit encore quelques lettres gothiques. Les mêmes Curés & Gentilshommes dépoſerent auſſi avoir vu des titres qui prouvent la nobleſſe des Poterin & leur ancienneté; & que leurs armes ſont : *un fond d'hermines avec une barre crenelée en champ de gueules, accompagnée de trois coquilles d'or.* Mais ſuivant un écuſſon empreint à l'extrait du Regiſtre de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, du 4 Juillet 1720, qui a ordonné l'enregiſtrement deſdites Lettres de relevement de dérogeance, ces armes ſont ainſi expliquées, & telles qu'elles doivent l'être, ſçavoir : *d'argent, ſemé d'hermines, à une bande ondée de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

Additions & Corrections au Tome VIII.

LENTZBOURG, *page* 616, *ligne* 21, *au degré* I, *de* BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, *après ces mots :* il eut de sa femme, dont on ignore le nom, *supprimez le reste de la phrase, jusqu'à Walther, & ajoutez :* (Mais les Archives de la ville de Zurich nous la donnent pour avoir été de la Famille des Barons *de Wedischwyl*), trois fils, sçavoir : — 1. DIETRICH DE LENTZBOURG, l'un des Seigneurs qui étoient à la suite de l'Empereur ALBERT I, au service duquel il fut attaché. L'Impératrice ELISABETH, sa veuve, ayant fait bâtir & fondé, sur la place où ce Prince fut assassiné en 1309, l'Abbaye Royale de Koenigsfelden, de l'Ordre de Sainte Claire, DIETRICH DE LENTZBOURG en fut établi le premier Administrateur temporel, du vivant d'AGNÈS, Reine de Hongrie, & fille de l'Empereur, qui en étoit la premiere Abbesse en 1310. Il conserva cette dignité jusqu'en 1335, qu'il mourut, & fut inhumé dans l'Eglise de cette Abbaye. *Marguerite de Emmen*, son épouse, étoit décédée sans lui laisser d'enfans. L'un & l'autre y fonderent richement leurs anniversaires, comme le cartulaire & plusieurs autres actes de ladite Abbaye de Koenigsfelden en font foi. Elle appartient aujourd'hui à l'illustre République de Berne, qui en a fait un Bailliage ; —— 2. JEAN DE LENTZBOURG, mort Religieux Novice dans l'Abbaye de Wetteingen, de l'Ordre de Cîteaux, près de Baden en Suisse, ainsi que le prouve le Nécrologe de ce Monastere, en 1304 ; — 3. & WALTHER, qui suit.

Ibid. ligne 6 *du degré* II, *après* WALTHER eut de son mariage, *ajoutez :* —— 1. HENRI, qui suit ; — 2. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munster-en-Argeu, Canton de Lucerne, qui vivoit en 1340 ; — 3. & JACQUES, aussi Chanoine dudit Chapitre en 1340. *Nota.* C'est par erreur qu'on avoit donné ces deux derniers pour fils à BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, leur ayeul.

Ibid. au degré III *de* HENRI, *après* eut pour fils, *ajoutez :* CONRAD, qui suit ; — & JEAN DE LENTZBOURG, Evêque de Brixen, & Chancelier d'ALBERT, Duc d'AUTRICHE. Il mourut, en 1375, à Brixen, où l'on voit, dans la Cathédrale, son épitaphe avec ses armoiries.

Ibid. page 620, *ligne* 20, *du degré* XV *de* SIMON-NICOLAS, Baron DE LENTZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, &c., *après* SUSANNE, née en 1770, *ajoutez :* —— 2. LOUIS-PHILIPPE, né en 1772 ; — 3. JOSEPH, né en 1773 ; — 4. MARIE-URSULE, née en 1775.

Ibid. page 621, *après les armes, ajoutez :* Pour ancienne devise, *Trie un-* ~~dreco~~, en Allemand, ce qui veut dire en François, *toujours loyal & fidele.* C'est ainsi qu'on la voit à côté du portrait du Capitaine & Chevalier JEAN DE LENTZBOURG, de l'année 1625, sur ses armoiries.

Additions & Corrections pour le Tome IX.

MAILLY, *page* 369, *ligne* 37 *du* XXIIe *degré, après ces mots :* Le Comte de Mailly, *ajoutez :* a été nommé, le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & reçu le 26 Mai suivant. Il a épousé, &c. —— *Ibid. page* 370, *ligne* 12, *lisez :* Les armes : *d'or, à trois maillets de sinople*, & effacez *de gueules.*

MARTELLIERE, (DE LA) *page* 572, *ligne* 10 *de l'article* de PIERRE DE LA MARTELLIERE, *après ces mots :* & fut inhumé à Saint-Severin, *effacez* l'Armorial de France dit, &c jusqu'à son mariage, *ligne* 12, *& lisez :* Il avoit épousé, &c., &c., — *Ibid. ligne* 40, *après* CHARLES DE LA MARTELLIERE, *lisez* Seigneur de Chançay (*au lieu de* Chancey), &c. — *Ibid. ligne* 47, *après* mere de feu LOUIS XV, *ajoutez :* ledit CHARLES DE LA MARTELLIERE, Seigneur de

Chançay, &c. & Demoiſelle *Claude-Louiſe de Lory*, ont eu neuf enfans, ſçavoir : — 1. CHARLES-JACQUES DE LA MARTELLIERE-DE-CHANÇAY, né le 8 Décembre 1726, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, juſqu'au moment de la ſuppreſſion de cet établiſſement, Officier au grade de Sous-Brigadier, & Chevalier de Saint-Louis; —— 2. N... DE LA MARTELLIERE, ondoyé le 19 Août 1727, mort le même jour; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Novembre 1728, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, auſſi Officier au grade de Sous-Brigadier, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 6 Février 1730, morte à 2 ans; — 5. LOUISE-MADELENE-ANTOINETTE, née le 30 Juillet 1732; —— 6. CHARLES-JACQUES-LOUIS, né le 24 Septembre 1736, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, ainſi que ſes freres, juſqu'à la réforme, & Chevalier de Saint-Louis. Il a auſſi ſervi comme Aide-de-Camp du Marquis *de Fremeur* & enſuite du Maréchal *de Richelieu*, alors Général de l'Armée; — 7. CLAUDE-CHARLOTTE, née le 11 Septembre 1737, morte à 2 ans; —— 8. JOSEPH-LOUIS, né le 3 Octobre 1738, reçu Garde de la Marine le 24 Juin 1756; —— 9. & LOUISE-THÉRESE DE LA MARTELLIERE, né le 31 Mai 1741, mariée, 1°. le 19 Septembre 1763, à *Guillaume de Panthou*, Chevalier, Seigneur-Patron d'Eſcots, Saint-Martin de Freſnay, &c. (fils aîné de GASPARD, & de *Françoiſe de Croiſilles*), ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort le 29 Août 1768, âgé de 76 ans, ſans poſtérité, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, connue dès l'an 1070. Elle a épouſé, 2°. le 5 Octobre 1775, *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs *de Sommerſet*, & alliée à la Maiſon de France & d'Angleterre.

Errata & Additions du Tome X.

MEERBECK, en Brabant, *page* 11, *à la fin de l'article*, *ajoutez* : Cette Terre eſt paſſée, vers le commencement de ce ſiécle, dans la Maiſon de *Plotho-d'Ingelmunſter*, & une Demoiſelle de *Plotho* en porte le nom. Voyez PLOTHO, dans ce Volume.

MENON, en Normandie, *page* 40, *ligne* 3 *de cet article*, après les armes, *ajoutez* : De cette Famille étoit LOUIS-FRANÇOIS-HENRI DE MENON, Marquis de Turbilly, ancien Lieutenant de Cavalerie, mort à Paris le 25 Février 1776, âgé de 59 ans. Gaz. de France, *N°.* 21.

MERLE DE LA GORCE, en Languedoc, *page* 64, *ligne* 9 *de l'article*, *après*, 1410, *ajoutez* : Il y eſt qualifié *Chevalier*, & alors cette qualité étoit un grade de nobleſſe qui illuſtroit. — *Ibid. ligne* 8 *de cet article*, après Morengiès, *ajoutez* : Elle teſta le 15 Décembre 1543, en faveur de *Claude de Molette*, ſon fils, duquel deſcend le Comte *de Morengiès*, l'un des Seigneurs Barons de Tour du Gévaudan, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

MESNIL-SIMON, (DU) dans le Vexin François, *page* 99, *degré* VIII, *ligne* 18, 4. PIERRE, *liſez* PIERRE-JEAN. — *Ibid. pénultieme ligne de la page* 99, *degré* IX, PIERRE, *liſez* PIERRE-JEAN. — *Ibid. page* 100, *ligne* 4, Piſſonette de Bellefond, *liſez* Demoiſelle N.... Piſſonet-de-Bellefond, *ajoutez enſuite* : fille de *Guillaume-Edouard Piſſonet-de-Bellefond*, Seigneur de Plaſſay, & couſine-germaine de *Marie-Jeanne d'Aulnis*, mariée à *Charles-Honoré*, Marquis *d'Heriſſon*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Navarre, Chevalier de Saint-Louis; de *Marie d'Aulnis*, femme de *Jean-Bernard de Monſanſon*, Ecuyer, Seigneur de Meré; & de *Madelene d'Aulnis*, épouſe de *Joſeph du Peron*, Ecuyer, Seigneur du Peron, toutes trois filles de *Charles d'Aulnis*, ancien Mouſquetaire; & de Demoiſelle *Marie-Françoiſe Piſſonet-de-Bellefond*, ſœur de *Guillaume-Edouard*. Le Vicomte DU MESNIL-SIMON a pour enfans, &c.

MESSEMÉ, en Picardie, *page* 103, *ligne* 9 *de l'article*, ſix feuilles de pannes d'or, *liſez* de palmes d'or.

MESSENT, *ibid. ligne* 1, même Province, *liſez* en Normandie.

MEZIERES-BETHISY, *page* 114, *supprimez* : Voyez BETHISY-DE-MEZIERES. *Nota.* Le Marquis *de Mezieres*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy, ne porte ce nom qu'à cauſe d'une Terre; mais celui de ſa Maiſon eſt BETHISY, de l'ancienneté de laquelle nous n'avons pu parler à cet article dans le *Tome II*, *p.* 417 de cet Ouvrage, les titres ne nous ayant point été communiqués. Nous nous en ſommes alors rapporté à ce que dit *Moréri*, ſur cette Maiſon, qui avoit négligé de l'inſtruire de ſon ancienneté. Nous en donnerons une Généalogie exacte, dans le Supplément, au mot BETHISY, d'après ſes titres.

MILANOIS ou MILANEZ, *page* 130, *ligne* 14, *après* né le 1 Juin 1754, *ajoutez* : Gouverneur-Général de la Lombardie Autrichienne, marié, &c.

MOMAS DE BEAUDEAN, *page* 175, *degré* VIII, *ligne* 15, *effacez* de deux enfans qui ſont morts, & *ajoutez* : de MARIE-MADELENE DE BEAUDEAN-PARABERE, Abbeſſe de Notre-Dame de Xaintes.

MONESTAY, *page* 196, *ligne* 2, après Garde-du-Corps, *ajoutez* : & eſt mort à Paris le 8 Avril 1776. Il avoit épouſé, &c.

MONTAGNAC ou MONTAIGNAC, *page* 210.

Suivant la *Gazette de France N°.* 11, *du* 5 *Février* 1776, (article de Malte 23 Décembre 1775), le Bailli *de Chauvence*, qui, par un refus magnanime du Magiſtere de l'Ordre, indiqua le Bailli *de Rohan*, comme le plus digne de cette place importance, que ce dernier occupe en effet, vient d'être nommé Grand-Prieur d'Auvergne. Il eſt François, ſon vrai nom eſt MONTAIGNAC. Sa Famille, originaire de Limouſin, eſt d'une ancienneté & d'une illuſtration très-grande. Elle eſt fort connue dans le Bourbonnois & en Auvergne, ſous les noms de *Montaignac-Chauvence* & *des Linieres* : les noms des Terres de *Chauvence* & *des Linieres* ſervent à diſtinguer les deux branches principales de cette Maiſon. La Terre de *Chauvence* appartient à la Branche aînée, dont eſt le Bailli DE MONTAIGNAC-CHAUVENCE, nouveau Grand-Prieur d'Auvergne.

MONTALET, *page* 246, *ligne* 20, Cardinal du titre des quatre Couronnes, *liſez* des Quatre-Couronnés. — *Ibid. page* 249, branche ſortie des Barons d'Alais, *ligne* 9 *du degré* XVI, 1649, *liſez* 1749. — *Ibid. degré* XVII, *ligne* 2, 1756, *liſez* 1766. — *Ibid. même ligne*, eſt nommée, *liſez* nommé.

MONTANGON, *page* 254, *derniere ligne*, *après* MARIE-ANNE DE MONTANGON, femme; *ajoutez* : le 25 Août 1749, & *liſez* d'Etienne-Joſeph d'Armand, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux. *Après ce mot ajoutez à la page* 255, *ligne* 1, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Commiſſaire, Juge du point-d'honneur au département du Bailliage de Chaumont-en-Baſſigny. — *Ibid. ligne* 4, *après* perſonnellement, *ajoutez* : De ce mariage eſt iſſu —— *René-Joſeph d'Armand*, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux, qui a ſervi dans le Corps Royal d'Artillerie, auſſi Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au même département, par Proviſions du 12 Octobre 1774. *Voyez* ARMAND DE CHATEAUVIEUX, *Tome I*, *p.* 411 & *ſuiv.* de ce Dictionnaire.

MONTAUT, *page* 265, *ligne* 4, du Saunont, *liſez*, du Saumont. — *Ibid. page* 266 & 267, *ſupprimez* le degré III, & *y ſubſtituez ce qui ſuit*, d'après de nouvelles recherches faites depuis l'impreſſion.

III. SICARD DE MONTAUT, I. du nom, fils puîné de BERNARD, II. du nom, & de *Judith*, Vicomteſſe *de Bonrepos*, Chevalier, Seigneur de Hauterive, de Saint-Jean-de-Verges, la Terraſſe, Marſeilhas, &c. fut, avec GILABERT, ſon frere, un des exécuteurs teſtamentaires de *Pierre*, Seigneur *de Leran*, en 1227. Il eut, entr'autres enfans : — SICARD, qui ſuit; — & ARNAUD, lequel fit, avec SICARD, ſon frere, une acquiſition dont nous allons parler.

IV. SICARD DE MONTAUT, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hauterive, de Saint-Jean-de-Verges, de Miramont, de Clermont, de Caujac, du Vivier, &c. reçut, le 13 Décembre 1273, de *Pierre de Durban*, Chevalier, Seigneur de Montagut, l'hommage de partie dudit Château, par acte, dont l'original eſt au Tréſor des Chartres de Navarre & Château de Peau en Béarn, au Livre *cotté* 80, *Chapitre de la Réform. du Domaine de Foix*, *de l'invent.*

3e, & *fol°. verſo* 265. Il acquit avec ARNAUD DE MONTAUT, ſon frere, une piéce de terre, près du Château de Saint-Jean-de-Verges, par acte du 17 Septembre 1289, & eut pour enfans : — 1. RAIMOND-ATHON, Chevalier, Seigneur de Hauterive, marié avec *Tiburge de l'Iſle-Jourdain*, à laquelle *Jourdain*, Comte *de l'Iſle*, paya 1000 livres pour ſa dot, ſuivant un acte de 1303 ; — 2. SICARD, III. du nom Chevalier, qui, l'an 1333, fit une vente au Roi PHILIPPE-VI *de Valois ;* & conſentit, en 1346, au paréage de la Terre de Miramont ; — 3. ROGER, marié à Dame *Gaude*, ſelon le codicille qu'il fit en 1370, conſervé au Tréſor de Foix ; — 4. & autre SICARD, qui ſuit.

V. SICARD DE MONTAUT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Hauterive, de Miramont, de Clermont, de Caujac, du Vivier, &c., &c. *Ibid. page* 267, *ligne 5 de ce degré*, obtint du Roi CHARLES VI, vers 1384, *liſez* en 1369, — *Ibid. degré* V, *liſez* VI. *Lignes* 2 & 3, *après* Chambellan & Gentilhomme *effacez* du Roi CHARLES VI, & *liſez* de JEAN, fils de JEAN, Roi de France. — *Ibid. ligne* 6, *après* ce Prince, *effacez* JEAN ſon fils. — *Ibid. ligne* 8, en préſence du Cardinal de Thury, *liſez* de la Tour. — *Ibid.* au degré ſuivant VI, *liſez* VII. — *Ibid.* VII, *liſez* VIII. — *Ibid.* VIII, *liſez* IX. — *Page* 268, *ligne* 4, IX, *liſez* X. — *Ibid.* X, *liſez* XI. — *Ibid.* XI, *liſez* XII. SAMSON DE MONTAUT, Seigneur de Braſſac & de Labat, &c., &c. *ſupprimez la derniere ligne de ce degré, & ajoutez :* en 1652, Commandeur de Capoulet, puis de Cap-Francoſi dudit Ordre (de Malte) ; & dans ANNE DE MONTAUT, une Abbeſſe de Prouille en Languedoc, vivants en 1776. — *Ibid.* degré XII, *liſez* XIII.

Ibid. XIII, *liſez* XIV. GUILHEM-ARNAUD DE MONTAUT, Seigneur de Braſſac, qui fit une acquiſition, *après ces mots, ſupprimez les trois lignes ſuivantes, & liſez :* par acte du 4 Novembre 1586, paſſé devant *Goullart*, Notaire ; & une autre, par acte du 12 Août 1594, paſſé devant *Delaſcaſes*, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Septembre 1589, *Marguerite de Peliſſier*, & en eut : — XIV, *liſez* XV. PIERRE DE MONTAUT, Seigneur de Braſſac, &c., &c. — *Ibid. page* 269, XV, *liſez* XVI. — *Ibid.* XVI, *liſez* XVII ; *& après* JEAN DE MONTAUT, puis *ajoutez* : III. du nom, &c. *Ibid.* XVII, *liſez* degré XVIII.

MONTBOISSIER, *page* 284, au degré de PHILIPPE-CLAUDE DE BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, II. du nom, Comte de Montboiſſier, *ligne* 5, Capitaine Commandant, *liſez* Capitaine-Lieutenant. *Ibid. ligne* 6, *après* du Comte de la Riviere, *ajoutez :* a été nommé, le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & reçu le 26 Mai ſuivant. Il a épouſé, &c.

MONT-D'OR, *page* 307, *ligne* 2, *du degré* XIV, Bleternes, *liſez* Bleternas. — *Ibid. ligne* 20 *du degré* XV, *après* Madelene de Tournon, *ajoutez :* Ledit *Roſtaing-Cadard d'Ancezune* étoit fils de *Jean d'Ancezune*, & de *Philiberte de Clermont*, qui deſcendoit, au VIIe degré, de *Geoffroi de Clermont*, & de *Béatrix de Savoie*. — *Ibid. page* 308, *ligne* 9, 1663, *liſez* 1662. — *Ibid. au degré* XVII, *lignes* 11 & 12, dont — 1. *liſez* dont — (a) JEANNE-MADELENE, née le 1 Juillet 1772 ; *ajoutez enſuite :* — (b) MARIE-ANNE, née le 29 Janvier 1775 ; — 2. LAURENT, &c., &c. — *Ibid. page* 309, *lignes* 10 & 20, Charles-Hubert, *liſez* CHARLES-HUMBERT. — *Ibid. ligne* 35, étoit, *liſez* étoient. — *Ibid. ligne* 40 & 45, de Saint Laurent, de Vaux, *liſez* Saint-Laurent-de-Vaux. — *Ibid. page* 310, *degré* XVII, *ligne* 2, Theve, *liſez* Teve. — *Ibid. page* 311, *ligne* 21 *du degré* X, Antoine Flachat, *liſez* Antoine de Flachat.

MONTENAY, *page* 324, *lignes* 12 & 13, *ſupprimez* Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute d'inſtructions, & *ajoutez :* Du ſecond lit eſt née une fille en 1771.

MONTILLET, *page* 390, avant les armes, *ajoutez :* De cette Famille étoit JEAN-FRANÇOIS DE MONTILLET-DE-GRENAUD, Archevêque d'Auch, Primat de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre, l'un des Préſidens du Clergé de France, mort à Paris, le 7 Février 1776, âgé de 74 ans.

MONTS (DES), *page* 451, *ligne* 3 *de l'article*, Celle de Dauphiné, *liſez* Celle-ci.

MOREL,

MOREL, *page* 474, *ligne* 4, *après* MOREL, *supprimez les trois lignes suivantes, & ajoutez :* en Baſſe Normandie, Diocèſe de Coutances. Voyez cet article aux Additions de ce Volume, ci-devant page 720.

MORETON-DE-CHABRILLANT, *page* 479, *pénultieme ligne*, XV. ANTOINE, *liſez* JOSEPH-DOMINIQUE-GUIGUES DE MORETON, &c. — *Ibid. page* 480, *ligne* 3, *après* fille du Duc de ce nom, *ajoutez* morte au Château d'Aiguillon le 11 Juin 1776, dans la 29e année de ſon âge.

MOROGUES, *page* 508, *degré* IX, PARFAIT-FRANÇOIS-GABRIEL, *liſez* PARFAIT-MARIE-FRANÇOIS-GABRIEL.

MOULIN (DU), *page* 539, *ligne* 52, *après* Colonel d'un Régiment Pruſſien, *ſupprimez :* depuis 1772. — *Ibid. page* 540, *ligne* 5, *du degré* XIII, 2. EMILIE, appellée Mademoiſelle DU MOULIN, *ajoutez :* mariée à *N... Quoyquet de Bienaſſis*, Ecuyer, Seigneur du Vaupatrix.

MUYSSART, *page* 581, *ligne* 18 *du degré* VII, *après* 1774, *ajoutez :* & un garçon, nommé AUGUSTE-HENRI-CÉSAR DE MUYSSART-DES-OBEAUX, né en Décembre 1775.

Aux Additions du Tome X, article MAUREPART, *page* 620, *ligne* 11 de la ſeconde branche de la Famille de BONCHAMPS, *au degré* VI, Boiſtentours, *liſez* Boiſlentours. — *Ibid. page* 621, *ligne* 8 *du degré* IX, *après* 1664, *ajoutez :* (ce qui eſt énoncé au Procès-verbal, & ſur-tout dans celui fait, d'après les ordres du Roi, par M. le Duc *de Noailles* & MM. *Colbert* & *Cotignon*, le 7 Juillet 1665), & il fut reçu, &c., &c. — *Ibid. ligne* 10, *même degré*, Comte de Saufay, *liſez* Comte de Sanzay. — *Ibid. page* 622, *ligne* 4 *du degré* XII, Cheffet, *liſez* Chêffes. — *Ibid. ligne* 11, la Baronniere, *liſez* la Buronniere. — *ligne* 12 *du même degré*, Dubois-jourdain, *liſez* du Boisjourdan.

A l'article MAUSSAC, *page* 626, *ligne* 23, Catherine-Françoiſe-Charlotte des Pons, *liſez* de Pons.

A l'article MONTS ou MONS, *page* 638. Nota, *liſez* dans toute la Généalogie, DE *au lieu de* DES. — *Ibid. ligne* 639, *page* 2 *du degré* I, avec ſes deux freres, *liſez* ſes deux neveux. — *Ibid. ligne* 2 *du degré* III, Izouard, *liſez* Izoard. — *Au même degré, ligne* 10, Saint-Georges-de-Leve, *liſez* Saint-Georges-de-Lene. — *Ibid. au degré* VI, *derniere ligne de la page, après* Rozieres-de-la Garde, *ajoutez* : des Seigneurs de Chalons, préſent ETIENNE DE MONS, Chevalier. — *page* 640, *ligne* 2, *après* le Roi SAINT-LOUIS, ſon frere, *ajoutez :* & fut tué à la bataille de la Maſſoure en Egypte, l'an 1249. — *Ibid. ligne* 21 *du degré* VII, la Terre de Leve, *liſez* de Lene. — *Page* 641, *lignes* 1 & 2, Une de ces lettres, de l'an 1278, commence ainſi, *liſez* Pluſieurs de ces lettres, de l'an 1278, commencent ainſi, &c, &c. — *Ibid. ligne* 7 *du degré* IX, élu Capitaine de Toulouſe, *liſez* Capitoul de Toulouſe. — *Ibid. ligne* 3 *du degré* XI, Seigneur de Roquefort, *liſez* Romefort. — *Page* 643, *ligne* 12 *du degré* XVII, Marie de Mercerau, *liſez* Marie de Mercoran. — *Ibid. ligne* 5 *du degré* XVIII, la Berie, *liſez* la Borie. — *Au même degré, ligne* 7, aqua menente, *liſez* aqua pendente. — *Ibid. ligne* 10, *après* 15 ans, *au lieu de* &, *liſez* il combattit. — *Ibid. ligne* 14, *ſupprimez ces mots*, ſa veuve lui fit, & *liſez* il avoit fait élever un tombeau, &c. — *page* 644, *ligne* 2 *du degré* XIX, Saint-Miès, *liſez* Saint Onies. — *Page* 647, *ligne* 1, — 3. & ALAIN, *liſez* JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1599.

A l'article MONTVALLAT, *page* 654, *ligne* 6 *du degré* XIII, *après* Infanterie, *liſez* & ſa mauvaiſe ſanté l'a forcé de ſe retirer du ſervice. *Supprimez les trois lignes ſuivantes.*

NAIN (LE), *page* 661, *ligne* 4 *du degré* VII, Conſeiler ; *liſez* Conſeiller. — *Ibid. ligne* 10 *de ce degré, après* Procureur-Général de la Cour des Aides, *effacez* dont entr'autres enfans, & *liſez* frere de l'Abbé *Terray*, &c.

NAPLES, *page* 666, *ligne* 7, MARIE-THÉRESSE, *liſez* MARIE-THÉRESE, — *Ibid. ligne* 8, *après* 2, *effacez* &. — *Ibid. ligne* 9, *après* 1773, *ajoutez :* — 3. une Princeſſe, née le 23 Novembre 1775.

NESMOND, *page* 712, *ligne* 3 *du degré* IV, ARTAUD, *liſez* ARSAUD. — *Ibid.*

page 715, ligne 12 du degré XIV, du Seigneur de Saint-Palois, *liſez* Saint-Palais. — *Ibid. page 717, ligne 3 du degré* XVII, *après* — 2. MARIE, *effacez* dont on ignore la deſtinée, *& ajoutez :* femme de Meſſire *Jean de la Graviere*, Ecuyer, Procureur du Roi, de la Maréchauſſée d'Angoumois, dont eſt iſſu un fils, qui a épouſé l'héritiere de la Maiſon *d'Abzac*, Marquiſe de Preſſac.

Additions & Corrections au Tome XI, depuis l'impreſſion.

NOAILLES, *page 13, ligne 5, après 1765, ajoutez :* & eſt morte le 24 Janvier 1776, âgée de 71 ans. — *Ibid. page 14, ligne 7, du degré* XVII, d'EMMANUEL-MARIE-LOUIS, Marquis DE NOAILLES, *après ces mots*, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere du Roi, *ajoutez :* & le 11 Mai 1776, Ambaſſadeur près de Sa Majeſté Britannique.

NOÉ, *page 21, ligne 5 du degré* XX, *après* CHARLOTTE DE NOÉ, veuve du Marquis de Boiſſe, *ajoutez :* mariée, le 10 Février 1776, au Château de l'Iſle-de-Noé en Armagnac, à LOUIS-PANTALÉON, Comte DE NOÉ, ſon couſin, Brigadier des Armées du Roi.

NOEL (LE) *page 22, ligne 3 de l'article*, Abbé de Saint-Saurin d'Evreux, *liſez* Abbé de Saint-Taurin d'Evreux.

NOIR (LE), *page 29, ligne 13*, Curé de l'Arre, *liſez* Curé de Larré. — *Ibid. ligne 14*, Seigneur de l'Anchal, *liſez* Lanchal. — *Ibid. ligne 39*, Marie-Louiſe Peuvrel, fille de Bernard Peuvrel, *liſez* Marie-Louiſe Peuvret, fille de Bernard Peuvret. — *Ibid. ligne 55*, d'Emenonvelle, *liſez* d'Ermenonville. — *Ibid. page 30, ligne 3 & 4*, Valois, *liſez* Vabois.

NUIS-*ſur-Armançon*, *page 50, ligne 4*, Chriſtine le Soul, *liſez* Chriſtine le Foul. — *Ibid. ligne 14, article de* JEAN-ETIENNE-BERNARD DE CLUGNY, né le 10 Novembre 1729, *après* Comté de Foix, *liſez* a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux, *puis ajoutez :* Contrôleur-Général des Finances, (ſur la démiſſion de M. *Turgot*) préſenté à Sa Majeſté le 20 Mai 1776, & eſt mort à Paris le 18 Octobre ſuivant, dans ſa 47ᵉ année. Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne 17*, Mangarny, *liſez* Mongarny.

ORLÉANS, *page 109, ligne 2 du degré* XXVII, de LOUIS-PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, *après* né à Verſailles, *liſez* le 12 Mai 1725, *au lieu de* 2 Mai 1723. — *Ibid au degré* XXVIII, de LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres, *ajoutez :* né à Saint-Cloud le 13 Avril 1747. — *Ibid derniere ligne de la page 109, après* Duc de Normandie, *ajoutez :* Sa Majeſté lui a accordé, le 10 Août 1776, le Gouvernement de Poitou, vacant par la mort du Prince *de Conty*, & il en a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 28 du même mois, en qualité de Gouverneur & Lieutenant-Général de cette Province. Il a épouſé, &c.

PAIGE (LE), *page 143, ligne 9 de l'article*, conſervé, *liſez* conſervée. — *Ibid. page 146, ligne 4 du degré* VI, *de* GUILLAUME DE BAR-*ſur-Seine*, Amicie de Beaumont, *liſez* Alicie d'Agimont, *puis ajoutez :* fille d'Albert, Comte de Chiny & d'Agimont. (Voyez *Mantelius Hiſt. Loſſenſis, aucta* par *L. Robyns, édit. 1717, page 183 ; Mireus in Chronico Belgico ;* Archives de l'Abbaye d'Orval, &c.)

PALMES, *page 159, ligne 42*, le pré appellé Baignenſe, *liſez* appellé Baigneux. — *Ibid. ligne 52, après* d'ordonnance, *ajoutez :* & mourut aux guerres de Savoie, comme il paroît, &c. — *Ibid. ligne 53, après* GABRIEL DE PALMES, *ajoutez :* fils de LOUIS.

PARDAILLAN-GONDRIN, *page 179, ligne 9*, de Pinibuf, *liſez* de Pinibus. — *Ibid. ligne 15, après* Commanderie de . . . . *ajoutez :* la Cavalerie. — *Ibid. ligne 19*, Gerlong, *liſez* Gelon. — *Ibid. ligne 5 du degré* II, d'ODET I., *au lieu de* Bonac, *liſez* Bonas. — *Ibid. page 180, ligne 6 du degré* VI, d'ODET V, Anne de Gouellard ou Goalard, *liſez* Anne de Goalard ou Galard, fille du Seigneur de Goalard. — *Ibid. ligne 3 du degré* VII, de BERTRAND, Seigneur de Graulet, *liſez* de Lagraulet. — *Ibid. ligne 7 de ce degré*, de Paul III. du nom, *liſez* Pons, &c. — *Ibid. ligne 8* Jeanne de Caſſerant, *liſez* de Laſſeran. — *Ibid.*

ligne 19, Mouchau, *liſez*, Mouchan. — *Page* 181, *ligne* 2, & de N... de Gontaut-Biron, *liſez* & d'Iſabelle de Gontaut-Biron. — *Ibid. ligne* 16 *du degré* IX, de JEAN I, Jacquette de Baziliac, *liſez* de Bazillac. — *page* 182, *ligne* 16 *du degré* XII, 3. & AUTE, *liſez* 3. & PAULE. — *Ibid. page* 183, *ligne* 32 *au ſujet du mariage de* JEAN-ANTOINE-ARNAUD DE PARDAILLAN, avec *Anne-Marie de Saint-Lary*, il eſt dit qu'il l'avoit épouſée à Paris, *liſez* à Sens. — *Ibid. page* 184, *ligne* 3 *du degré* XV, de LOUIS-HENRI. Françoiſe-Athénaïs de Rochechouart, *liſez* Françoiſe Athénaïſe, &c. — *Ibid. page* 185, *ligne* 12, *article* de LOUIS DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, mort dernier Duc d'Antin, *il eſt dit*, en 1737, *liſez* 1757. — *Ibid. ligne* 6 *du degré* VIII, d'AMANIEU, Agnès de Lau, *liſez* Agnès *alias* Agnette de Lau. — *Ibid. page* 186, *ligne* 8, *après* Riquette de Serillac, *ajoutez* : ou de Sedilhac. — *Ibid. ligne* 13 *du degré* XI, *après* Jacques de Caſſaignet, *effacez* Sieur de Bayac, & *liſez* Seigneur de Baulac. — *Ibid. page* 188, *ligne* 2, MM. de Coſtat, de Bojat & de Malaret, *liſez* MM. de Coſta, Daïgua & de Malaret. — *Ibid. ante-pénultieme ligne*, *article* de LOUISE DE PARDAILLAN, elle eſt dite mariée, le 13 Novembre 1754, *liſez* mariée, le 12 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade-Barbotan*, Ecuyer, fils de noble *Jean d'Arblade; enſuite*, *au lieu de ces mots* de la Ville de Perpignan, *liſez* Citoyen noble de la ville de Perpignan. — *Ibid. page* 189, *lignes* 3 & 4, *article* de JEANNE DE PARDAILLAN-GONDRIN, &c. *après* mariée le 3 Mai 1774, *au lieu de* Abraham, *liſez* à noble Abraham-Joſeph de Roques-Rechou, Ecuyer, fils de noble Abraham, &c., &c. — *Ibid. page* 190, *ligne* 10, Me Beviere, & Auget, *liſez* & Augot.

PARDIAC, *page* 195, *ligne* 1 *du degré* XXI, *après* PHILIBERT-ANTOINE, Comte DE MONTLEZUN, *effacez* Baron de Belpech. — *Ibid. page* 196, *ligne* 1, *après* LOUIS-HERCULE, Marquis DE MONTLEZUN, (frere puîné du précédent) *ajoutez* : Baron de Belpech, par le décès arrivé en 1768, de JOSEPH, Marquis DE MONTLEZUN, le frere aîné de tous, qui l'a fait ſon héritier, a été, &c. — *Ibid. ligne* 4, *après* Catherine-Françoiſe de Mahé-de-la-Bourdonnais, *ajoutez* : préſentée le jour des Rameaux 1767, par Madame la Comteſſe de Ligny, *liſez enſuite* & fille de feu *François de Mahé*, Seigneur de la Bourdonnais, &c., &c. — *Ibid.* Avant les armes, *ajoutez* : De la Branche de MONTLEZUN-BUSCA, eſt CHARLOTTE, Comteſſe douairiere DE MONTLEZUN-BUSCA, née Comteſſe de Montrichier, qui a été décorée de l'Ordre Royal & Impérial de la Croix étoilée, à la promotion que l'Impératrice-Reine a faite le 14 Septembre 1776.

PEGUILHAN, *page* 241, *ligne* 3, en 1727, *liſez* 1527. — *Ibid. ligne* 6, *au lieu de* 1526, *liſez* 1528. — *Ibid. ligne* 9, Août 1727, *liſez* Août 1527, — *Ibid. lignes* 10 & 11 *du* XVe *degré*, Seigneur de Grachedat, *liſez* Seigneur du Gachedat. — *Ibid. ligne* 8 *du degré* XV, de FRANÇOIS DE PEGUILHAN, II, du nom, *au lieu de* François, Baron de Thez, *liſez* François, Baron de Lhez. — *page* 242, *ligne* 3 *du degré* XVII, de FRANÇOIS, *après* retiré du ſervice, *ajoutez* : en 1758.

PELLARD, *page* 249, *ligne* 9, Décembre 1755, *liſez* 1754.

PELLETIER-ROSAMBO, *page* 252, *ligne* 1, Pouſſé, *liſez* Pouſſay, — *Ibid. lignes* 6 & 7, Ragnier de Pouſſé, *liſez* Raguier de Pouſlay.

PELLISSIER-SAINT-FERREOL, *page* 255, *derniere ligne*, & *page* 256, *ligne* 1, dans l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, *liſez* dans le Supplément à l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *page* 82 & *ſuiv.*

PICQUET, *page* 299, *ligne* 2 *du ſecond degré*, CAARLES VI, *liſez* CHARLES VI. — *Ibid. ligne* 3, Seigneur du Queſnel, *liſez* Gouverneur de Boves. — *Ibid. page* 302, *à la branche* de Boninvilliers, *degré* VIII, *ligne* 5, *après* & de Marie Voyel, *ajoutez* : ou Royer. — *Ibid. ligne* 9 *du degré* IX, *au lieu de* fille de Charles-Antoine de Beauvarlet, *liſez* fille d'Antoine de Beauvarlet. — *Ibid. degré* X, JOSEPH-LOUIS PICQUET, *liſez* CHARLES-LOUIS PICQUET, &c.

PIERRE DE BERNIS, *au bas de la page* 313, *où il eſt dit* : la ſeconde

branche établie à Niſmes, a pour chef PONS-SIMON DE PIERRE, nommé *le Vicomte de Pierre-Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, *après ces mots, ajoutez* : Colonel dans les troupes de Sa Majeſté, au ſervice de France, marié à Rome, le 6 Mai 1776, à la fille aînée du Marquis *de Puy-Montbrun*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; la Bénédiction nuptiale donnée par le Cardinal *de Bernis*, leur oncle. Voyez PUY-MONTBRUN, dans ce Volume.

PIGNATELLI, *p.* 325, *avant les armes, ajoutez* : De cette Maiſon étoit Don JOACHIM PIGNATELLI-Y-ARRAGON, Comte de Fuentes, Marquis de Mora y-Coſcojuela, &c, Grand du Royaume d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, de ceux du Saint-Eſprit, de Saint-Jacques, & Gentilhomme de la Manche de Sa Majeſté Catholique, mort à Madrid le 13 Mai 1776, âgé de 52 ans. Il avoit été Conſeiller d'Etat, Préſident du Conſeil des Ordres, & Ambaſſadeur dans les Cours de Turin, de Londres & de Verſailles. *Gazette de France* 1776, *N°.* 50, *article Madrid.*

PLESSIS-RICHELIEU, *page* 368, *ligne* 23 *du degré* X, d'EMMANUEL-ARMAND DU PLESSIS-RICHELIEU, Duc d'AIGUILLON, *après ces mots* ; De ce mariage ſont iſſus un garçon & une fille: *ajoutez* : nommée INNOCENTE-AGLAÉ DU PLESSIS, — *Ibid. ligne* 24, *après* 1766, *effacez* le Comte de Chabrillant, *& y ſubſtituez* : Joſeph-Dominique-Guigues de Moreton, Marquis de Chabrillant, Colonel-Commandant du Régiment de Conty, Infanterie, premier Ecuyer de Madame la Comteſſe D'ARTOIS. Elle eſt morte à Aiguillon, le 11 ~~Janvier~~ juin 1776, dans la 29e année de ſon âge.

PONT (DU), en Vivarais, *page* 415, *ligne* 31, & fut tué au ſiége de Salas, *liſez* au ſiége de Salſes. — *Ibid. page* 416, *ligne* 36, Caſtillan de Chavier, *liſez* Caſtillon de Charier. — *Ibid. ligne* 38, Tardiron, *liſez* Tardivon. — *Ibid. même ligne*, Bleant, *liſez* Bleau.

PORTE-DE-LISSAC, IXe *degré* de JOSEPH DE LA PORTE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Porte, de la Retaudie, co-Seigneur de Liſſac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchauſſée de Brives, depuis le 4 Février 1745.

Page 446, *ligne* 9, & a épouſé, *liſez* a épouſé 1°. &c. — *Ibid. ligne* 13, dont il n'a point d'enfans, *liſez* Marie de Fenis-de-la-Prade, ſa femme, eſt morte, ſans enfans, en 1771, *ajoutez enſuite* : & 2°. le 5 Septembre 1774, Demoiſelle *Anne de Brettes*, qui a été élevée à Saint-Cyr, fille de *Joſeph-Martial de Brettes*, Chevalier, Marquis du Cros, Comte de Cieux, Baron de Maroſcher, Seigneur de la Chapelle, la Villate, Richebourg & autres lieux, & de feu Dame *Anne-Placide de Cognac*, dont l'ayeule étoit une *Beauvau-de-la-Treille*, en Anjou. De ce ſecond mariage il a deux filles: — la premiere, LOUISE-JEANNE-ANNE-JOSEPHE DE LA PORTE-DE-LISSAC, née le 22 Août 1775, tenue ſur les Fonts de batême par *Joſeph-Martial de Brettes*, ſon ayeul maternel, ci deſſus nommé, & par Dame *Louiſe de Geouffre*, Vicomteſſe de Coſnac. — La ſeconde, CHARLOTTE-JUSTINE-FRANÇOISE DE LA PORTE-DE-LISSAC, née le 22 Juin 1776, ondoyée le 24 du même mois, & tenue ſur les Fonts baptiſmaux, en Août 1776, par *Charles-Juſte*, Prince *de Beauvau*, Capitaine des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, repréſenté par *Joſeph de Bar*, Seigneur de la Faurie & de Vierval, ancien Capitaine des Gardes-Lorraines; la marreine, Dame *Françoiſe de Brettes-du Cros*, Comteſſe de Trion, ſœur de la mere de l'enfant.

PREVOST, Seigneur d'Aiſec, de Touchimbert, de Sanſac, Beaulieu, Puybotier & Traverſay en Poitou. *Page* 528, *ligne* 2 *du degré* I, PIERRE PREVOST-DE-SALLES, &c. *au lieu de* Il avoit pour frere PASTOUREL PREVOST-DE-SALLES, marié, en 1136, à Bernarde de Broſſe, *liſez* : Il avoit une ſœur, qui fut mariée, en 1136, à *Bernard de Broſſe*, &c. — IVe. *degré* JEAN PREVOST, II. du nom, Ecuyer, auſſi qualifié Varlet, *au lieu de* qui rendit aveu, en 1281, ſous hommage-plein & redevance de 5 ſols, de tout ce qu'il poſ-

tédoit, ou autres ſous lui, *liſez* qui rendit, en 1281, hommage plein, & ſous la redevance de 5 ſols par mutation de Seigneur, de tout ce qu'il poſſédoit dans les Ganhieres de la Paroiſſe d'Olerac, &c., &c. — *Page* 529, *ligne* 6 *du* VIIIe *degré*, 3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre, *au lieu* de Malte en 1740, *liſez* de Saint-Jean de Jéruſalem, & *ajoutez* : Il fut Procureur de ſon Ordre à Poitiers. — *Ibid.* IXe *degré*, *ligne* 2, *au lieu de* Dame de Pagaud, *liſez* Dame du Pouyau. — *Ibid. ligne* 8 *du* XIe *degré*, N... d'Argentier, *liſez* N... d'Argenterie.

Seigneurs de LONDIGNY.

Page 530, *ligne* 2 *du* XVIe *degré*, *après* a ſervi dans les Mouſquetaires, *ajoutez* : & eſt mort en 17... Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne* 3, FRANÇOIS, *liſez* AUGUSTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — & deux filles; *ajoutez enſuite* : l'aînée mariée avec *Pierre de Vaſſogne*, Chevalier, Seigneur de la Brechinie. — *Ibid. ligne* 4, *après* 1749, *liſez* en eſt ſortie en 1761, *ajoutez enſuite* : & eſt morte, ſans alliance, au mois de Novembre 1772. — *Ibid.* XVIIe *degré*, *au lieu de* FRANÇOIS PREVOST, &c. *liſez* AUGUSTE-FRANÇOIS PREVOST, appellé *le Marquis de Touchimbert*, Chevalier, Seigneur de Londigny, Challonne, Colombier, Montalembert, &c.; *puis ajoutez* : d'abord Page du Roi à ſa grande Ecurie, au mois de Juillet 1749, ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, &c. &c.

Seigneurs de LA ROCHEGROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de Grosbois, *liſez* de la Rochegrosbois. — *Ibid. page* 530, *ligne* 2 *de ce degré*, *après* ci-devant Officier de Dragons, *ſupprimez les deux lignes ſuivantes*, & *ajoutez* : a épouſé, 1°. en 1736, Demoiſelle *Jéanne de Lauvergnat*; & 2°. Demoiſelle *Bénigne de la Chauſſée*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE-CHARLES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu; — 3 & 4. deux filles, nommées MARIE; — 5 & 6. THÉRESE & SUSANNE; & du ſecond lit : —— 7. GABRIEL PREVOST, reçu Chevalier de Malte en 1772; — 8 & ANGÉLIQUE. — *Ibid. ſupprimez les deux lignes du degré* XVII, & *y ſubſtituez ce qui ſuit.*

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-LA-ROCHEGROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épouſé, 1°. en 1770, Demoiſelle *Cherade de Montbron*, morte ſans enfans; & 2°. en 1774, Demoiſelle *Roſe-Angélique de Ferrou*, fille de Meſſire *N... de Ferrou*, Chevalier, Seigneur de Mondion, dont eſt née ROSE-SILVIE PREVOST.

Branche des Seigneurs de SANSAC.

Page 530, *ligne* 4 *du* X^e *degré*, — 3. & MARIE, *liſez* LOUISE. — *Ibid. ligne* 2 *du* XIe *degré*, Capitaine de 50 hommes, *liſez* Capitaine de 100 hommes. — *Ibid. page* 531, *ligne* 1, Gouverneur d'Angoumois, *liſez* Gouverneur du pays Bordelois. — *Ibid. ligne* 10, *du* XIIe *degré*, *après* Maillé-Brezé, *ajoutez* : ainſi tous les biens de cette branche paſſerent aux Comtes *de Chabans*, qui en furent héritiers, à cauſe de LOUISE PREVOST-DE-SANSAC, entrée dans leur Maiſon, comme on l'a vu ci-devant.

Page 532, XVe *degré de la branche des Seigneurs de Puybotier &c. ligne* 4, Catherine le Bret, *liſez*, Catherine de Bret. — *Ibid. ligne* 5, *après* GABRIEL, *au lieu de* mort Capitaine d'Infanterie en Weſtphalie, *liſez*, Capitaine d'infanterie dans le Régiment de la Marche Province, mort à Ratisbonne.

Branche de TRAVERSAY.

Page 532, *ligne* 4 *du* XVe *degré*, *effacez* & vivoit encore en 1770, *ajoutez* : & eſt mort en 1773, à Rochefort. — *ibid. lignes* 9 & 10, où il a reçu quatre coups de ſabre, *liſez* quatre bleſſures. — *Ibid. ligne* 11, avec la qualité *liſez* avec rang. — *Ibid. page* 533, *ligne* 6, *après* dont deux garçons, *ajoutez*,

Gardes la Marine. — *Ibid. après* & deux filles, *supprimez les lignes 7, 8 & 9, & ajoutez :* — 6. CHARLOTTE, qui a été élevée à Saint-Cyr, d'où elle eſt ſortie, encore fille; — 7. MARGUERITE, auſſi élevée à Saint-Cyr, non mariée; — 8 & MARIE PREVOST, Religieuſe Bénédictine, à Sivray en Poitou.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-TRAVERSAY, &c. *ligne 2 du degré*, Capitaine de Fregate en 1765, *liſez* Capitaine des Vaiſſeaux du Roi : *effacez enſuite les lignes 3 & 4*, juſqu'à ſon mariage. — *Ibid. ligne 5*, Claire du Queſne-de-Longbrun, *liſez* Claire du Queſne-du-Longbrun. — *Ibid. ligne 7, après.* — 3. SÉVERE, *ajoutez* : — 4. LOUIS-JUSTIN; — 5. ARMAND; — 6, 7 & 8, &c., &c.

PUYSÉGUR, au titre du milieu de la *page 595*, *ligne 27*, Seigneur de Bareſt, *liſez* de Barraſt. — *Ibid. page 596, ligne 5*, JEAN-LOUIS, *liſez* JEAN-MARIE-HERCULE. — *Ibid. lignes 42 & 43*, mere d'un fils, *liſez* mere de Jean de Morlas. — *Ibid. ligne 50*, deux anciens Mouſquetaires, *liſez* deux Mouſquetaires ſupprimés avec leur Compagnie. — *Ibid. page 597*, rectifiez ainſi les deux premieres lignes. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or au chef de même.*

FIN.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce onzième Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

N

NOAILLES, Maison du Limosin, *page* 1
NOBLE (LE), en Champagne, 16
NOBLE, originaire de Luques, 17
NOBLENS, en Bresse, *idem.*
* NOÉ, en Haut-Languedoc, 18 & *suiv.*
NOÉ, en Normandie, 22
NOÉ ou NOUE (LA), en Bretagne, *id.*
NOEL, en Normandie, quatre Familles de ce nom, *id.*
* NŒUFVILLE-DE-BRUNEAUBOIS, en Boulonnois, *id.*
NOGAREDE (DE LA), en Languedoc, 24
NOGARET, originaire de Toulouse, *id.*
* NOGENT, en Bassigni, 25 & *suiv.*
NOGENT, en Normandie, 28
* NOGENT-*le-Rotrou*, au Perche, *id.*
NOGENT, en Picardie, *id.*
NOIR (LE), originaire de Normandie, *id.*
NOIR (LE), originaire de Paris, 30
NOIR (LE), en Bretagne, *id.*
NOIR-FONTAINE, en Champagne, *id.*
* NOIRMONT, en Brabant, *id.*

N

* NOIRMOUTIER, *page* 30
NOIROT, en Champagne, *id.*
* NOKARE, en Flandres, *id.*
NOLLENT, en Normandie, 31 & *suiv.*
NOMBEL, en Agenois, 33
* NOMENI-*sur-la-Seille*, *id.*
* NONANT, en Normandie, 34
* NONANT, même Province, *id.*
NORMAND (LE), en Bretagne & en Normandie, 35
* NORMANDIE, Province, 36 & *suiv.*
NORMANT-DE-MIZY (LE), 38
NORMANT (LE), à Rodez, 39 & *suiv.*
* NORMANVILLE, en Normandie, 42
* NORON, même Province, 43
NOUE (LA), en Bretagne, 44 & *suiv.*
NOYER-DES-TOUCHES, de Paris, 47
* NOYERS, en Normandie, 48
* NOYERS, en Bourgogne, *id.*
NOYON, en Normandie, 49
* NOYON-*sur-Oise*, *id.*
* NUIS-*sur-Armançon*, en Bourg. *id.*
* NUYS, même Province, 50
* NY-DE-KERSAUZON, en Bretag. *id.*
NYERT-DE-GAMBAIS, *id.*

O

O (D'), originaire de Basse-Normandie, *page* 52 & *suiv.*
* O (D'), ou Saint-Martin d'O, 54
OBERT, originaire de Flandres, *id.* & *s.*
O-BRIEN, en Irlande, 60
* OCALEN, en Bretagne. Voyez aux Additions, à la fin de ce Volume, *p.* 720 & *suiv.*
OCCARS, en Franche-Comté, *id.*
OCHAIN, originaire du Luxembourg, *id.*

O

O-DEMIRA, *page* 62
* ŒTINGEN, en Souabe, *id.*
OFFAI, en Picardie, 63
OFFANGE. *Voyez* SAINT-OFFANGE.
OFFEMONT. *Voyez* CLERMONT.
OGIER, *id.*
* OGIMONT, en Flandres, 64
OGLETHORP, en Angleterre, *id.*
OGNA ou UGNIE, au Comté de Bourgogne, *id.*
O-HEGUERTY, originaire d'Irlande.

Voyez à la fin de la Lettre O, p. 134
OILLIAMSON, originaire d'Ecoſſe, *idem* p. 138
* OINGT, en Lyonnois, 65
OINVILLE, en Normandie, *id.*
* OISY, en Artois, 66
O-KEEFFE, en Irlande, 67 *& ſuiv.*
* OLARGUES, en Languedoc, 69
* OLIERES, en Provence, *id.*
OLIOULES, 70
OLIVIER, en Normandie, *id.*
* OLIVIER-SENOZAN, 71
OLIVIER, à Paris & en Nivernois, *id.*
OLIVIER-DE-LA-GARDIE, en Languedoc, 72
OLIVIER, en Lorraine, *id.*
OLIVIER-DU-CLOS, en Provence, 73
OLIVIER ou OLIVARI-DE-CAMPREDON, *id.*
OLIVIER-DU-BOURDON, en Bretagne, *id.*
OLLIER, en Dauphiné, 74
OLLIER, au pays Chartrain, *id.*
OLONDE. *Voyez* HARCOURT.
* OLONE, en Poitou, 76
* OLONNE, au Comté-Venaiſſin, 77
OLYMANT-DE-KERNEGUÉS, en Baſſe-Bretagne, *id.*
ONCIEUX, en Bugey, *id. & ſuiv.*
O-NEILL, en Irlande, 80
* ONFROY ou HONFROY, au Comté d'Eu, *id.*
ONGNIES, en Artois, 81
ONORATI ou HONORATI, originaire de Florence, 83 *& ſuiv.*
* OOMBERGE, en Flandres, 86
* OOST-FRISE, aux Pays-Bas, *id.*
* OPPEDE, au Comté-Venaiſſin, 87
* OPPUERS, en Brabant, *id.*
* ORAISON, en Provence, *id.*
* ORANGE, 89 *& ſuiv.*
ORANGE-DE-CANVERS, en Normandie, 91
* ORBESSAN ou ORNESSAN, en Aſtarac, *id.*
ORCEAU-DE-FONTETTE, de Paris, *id.*
ORCIN, originaire de Brignoles, 92
ORGEMONT, originaire de Brie, *id.*
* ORGERE, 93
* ORGLANDES, en Normandie, *id. & ſ.*
* ORIGNY, en Thiérache, *page* 100 *& ſuiv.*
ORILLAC, en Beauvoiſis, 104
ORITEL, en Bretagne, *id.*
* ORLÉANS, Maiſon, *id. & ſuiv.*
ORLÉANS, au Comté-Venaiſſin, 112
ORLÉANS-DE RERE, originaire de l'Orléanois, *id. & ſuiv.*
ORLY, en Dauphiné, 115
* ORMES-SAINT-MARTIN, *id.*
ORMESSON, Notice, *id.*
* ORNACIEU, en Dauphiné, *id.*
* ORNAISON-CHAMARANDE, *id.*
ORNANO, d'Italie, *id.*
* ORNES, en Meſſin, 116
* ORNESAN, en Gaſcogne, *id.*
ORO, même Province, *id.*
OROPESA, en Eſpagne, 117
ORRY, à Paris, *id.*
ORSAN, en Languedoc, 118
ORSINI, en Italie, *id.*
ORTE (D'), en Champagne, 119
ORTIGUES, en Provence, *id.*
ORTY, en Rouergue, *id.*
* ORVAL, en Berri, *id.*
ORVILLE-D'ANGLURE, originaire de Normandie, 120
ORZALSKA, en Allemagne, *id.*
* OSMANVILLE, en Normandie, *id.*
* OSMONT, même Province, *id.*
OSMONT, même Province, *id. & ſuiv.*
OSORIO, en Eſpagne, 123
OSSOLINSKI, en Pologne, *id.*
* OSSUN, en Bigorre, 124
* OSTFRISE. *Voyez* OOST-FRISE.
OSTREL (D'). *Voyez* DOSTREL, *T. V.*
OTTHOBONI, originaire de Veniſe, 129
OTTOMAN, *id.*
* OUCHY, Notice. *Voyez* CONFLANS, *Tome V.*
* OUESSANT ou OIZANT, en Bretagne, 130
OUILLY, en Normandie, *id.*
OULMES, Notice. *Voyez* VIVONNE.
* OULX, 131
* OURCHES, ſur la Meuſe, *id. & ſuiv.*
OYENBRUGGHE, en Brabant, 133
OYSE-BRANCAS. *Voyez* BRANCAS.
OYSELET, en Bourgogne, *id.*
* OZILLAC, en Saintonge, 134

P

* PADIÈS, en Albigeois, *page* 141
PAGAN, en Languedoc, *page* 141
PAGÈS (DE), en Catalogne, 142

PAGI, *p.* 143. Voyez un autre article à la fin de ce Volume, *p.* 722.
PAIGE (LE), originaire de Champagne, *page* 143 *& suiv.*
* PAILHÈS, en Languedoc, 150
PAILLOT, originaire de Picardie, 151
* PAINBŒUF, en Bretagne, 153
PAJON, en Berri, *id.*
PAJOT, à Paris, 154
PAISNEL. *Voyez* PAYNEL.
PALAGNIN, en Dauphiné, 156
PALATIN-DU-RHIN, *id.*
* PALISSE (LA), en Bourbonnois, 157
PALISSOT, originaire de Lorraine, *id.*
PALLAVICINI, en Italie, 158
PALLU, à Paris, *id.*
* PALLUAU, en Poitou, *id.*
PALMES ou PALME, en Languedoc, 159 *& suiv.*
PALMIER, en Dauphiné, 162
PALU, en Bresse, *id. & suiv.*
PALUAT-DE-JALAMONDES, originaire de Savoie, 168 *& suiv.*
PALUZZI, en Italie, 171
* PAMPHOU, en Brie, *id.*
PANASSAC, Notice, *id.*
* PANAT, en Rouergue, *id.*
PANDIN, en Angoumois, 172
PANISSE. *Voyez* TRIPOLY.
PAPARIN, originaire du Forez, *id.*
PAPE, originaire de Dauphiné, 173
PAPENBROCK, en Brabant, *id.*
PAPIN, en Picardie, *id.*
PARABERE. *Voyez* MOMAS-DE-BEAUDEAN, *Tome X.*
PARAGE, Notice, 174
* PARAY-LEZ-FRAIZY, *id.*
PARC-DE-LOCMARIA, en Bretagne, *id.*
* PARCQ, en Brabant, 176
PARCHAPPE-DE-VINAY, en Champagne, *id. & suiv.*
* PARDAILLAN-GONDRIN, en Gascogne, *V.* les Corrections, 178 *& suiv.*
* PARDIAC, même Province, Généalogie de MONTLEZUN, 190 *& suiv.*
PARDIEU, en Normandie, 197 *& suiv.*
* PARFOURRU, même Province, 200
* PARFOURRU-*sur-Odon*, même Province, 201
* PARIS, Capitale de France, *id.*
PARIS, en Bretagne, *id.*
PARIS-DE-LA-BROSSE, originaire de Paris, 202
PARIS, en Champagne, &c. 203
PARISOT, même Province, *id.*
PARISOT, en Lorraine, *id.*
* PARME & PLAISANCE, *page* 204
* PAROY, en Brie, 205
PAROYE, en Lorraine, *id.*
PARPILLON, en Bugey, 206
PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE, *id. & s.*
PARTZ, en Artois, 209
* PAS, même Province, *id. & suiv.*
PASCAL, en Languedoc, 211
PASCALE, en Brabant, *id.*
PASQUET-DU-BOUSQUET, en Angoumois, *id.*
PASQUIER-DE-FRANCLIEU, en l'Isle de France, 212
PASQUIER, en Champagne, *id.*
PASQUIER, en Picardie, 213
PASQUIER, en Bretagne, *id.*
PASSAC, originaire de la Marche, *id.*
* PASSAGE. *Voyez* GELAS.
PASSART, à Paris, 214
PASSAVANT, *id.*
PASTÉ, *id.*
PASTEL, en Normandie, *id.*
PASTIZ, même Province, *id.*
PASTOUR, en Bretagne, *id.*
PASTOUREAU, en Picardie, 215
* PASTOURELLE (LA), en Artois. *id.* Voyez les Additions, *p.* 723.
PASTURE, en Picardie, *id.*
PATENOTRE, en Bretagne, *id.*
PATHAY, en Beauce, *id.*
PATORNAY, en Franche-Comté, *id.*
PATROCLE-DE-TOISY, originaire de Bourgogne, 217
PATRY, en Normandie, *id. & suiv.*
* PAVILLY, même Province, 224
PAUL, en Provence, 225
PAUL, originaire de Florence, 226
PAULE ou PAULO, de Florence, *id.*
PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, originaire de Normandie, 227
PAULMIER (LE), même Province, *id.*
* PAULMY, en Touraine, *id.*
PAYAN, au Comté-Venaissin & en Dauphiné, *id.*
PAYEN, en Orléanois, 228
PAYEN, en Normandie, 229 *& suiv.*
* PAYENS, en Champagne, 232
PAYNEL, en Normandie, *id. & suiv.*
* PAYS-BAS, Province, 236
PAZERY, en Provence, *id.*
PAZZI, originaire de Florence, *id.*
PÉAN, en Orléanois, *id.*
* PECHPEIROU, en Quercy, 237
PECOIL, à Lyon, 238
* PEGUILHAN ou PEGULAN, en Comminges, & Corrections à la fin du Volume, *id.*

PEIRENC, *page* 243
PELAGRUE ou PELEGRUE, en Guienne, *id. & suiv.*
* PELAPUSSINS, en Franche-Comté, 248
PELET, en Artois, 249
PELET. *Voyez* NARBONNE-PELET.
PELLARD, en Poitou, *id.*
* PELLENBERGH, en Brabant, 250
PELLEPORC-DE-GOURDAS. *Voyez* LAFITTE, *Tome VIII.*
PELLETIER (LE), originaire du Mans, 250 *& suiv.*
PELLETIER-DE-LA-HOUSSAYE, originaire de Mantes, 253
PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, en Normandie, 254
PELLEVÉ, même Province, 255
PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comté-Venaissin & en Dauphiné, *id. & suiv.*
PEMBROCK, en Angleterre, 258
PENANCOET-DE-KÉROUALLE, en Bretagne, 259
* PENÉS (DES), en Provence, *id.*
* PENTHIÉVRE, 260
PEPIN-DE-BOISHERPIN, 261
* PEQUIGNY, en Picardie, *id.*
* PERCHE, *id.*
PERCY, en Normandie, 262
PERENNO (DU), en Bretagne, *id.*
* PÉRIGNAN, en Languedoc, *id.*
* PÉRIGNY, en Bourgogne, Notice, 263
* PÉRIGORD, *id.*
PERONNE, en Picardie, *id. & suiv.*
PEROUSE (DE LA), 268
* PERRAULT, *id.*
PERRAULT-DE-MONTREVOST, en Bourgogne, 269 *& suiv.*
* PERRAY, (DU), en Bretagne, 271
* PERRENOT, en Brabant, 272
* PERRIEN, en Bretagne, *id.*
* PERRIERE (DE LA), au Perche, *id.*
* PERRIERE, en Bourgogne, 273
PERRIERE, originaire du Nivernois. *Voyez* DELAPERRIERE, *Tome V.*
PERRIERS (DE), originaire d'Anjou, 274
PERRIN, en Languedoc, *id.*
PERRIN, en Provence, 275
PERRIN-DE-LA-CORÉE, *id.*
PERRIN, de Bourgogne, *id.*
PERROCHEL, au Maine, 276
PERROIS (DES), en Normandie, 277
PERRONNE, même Province, *id.*
PERROTIN-DE-BARMOND, originaire du Berri, *page* 277
PERROTIN-DE-BELLEGARDE, en Dauphiné, *id.*
* PERROUSSEAUX, Notice, *id.*
* PERROUX, en Bourgogne, *id.*
PERSIL, en Touraine, *id.*
PERSONNE, en Picardie, *id.*
PERSONNE, originaire d'Artois, *id.*
PERTHUIS, originaire de Provence. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 724.
PERTUIS ou PERTHUIS, en Normandie, 278
PERUSSE-D'ESCARS. *Voyez* ESCARS, *Tome VI.*
PERUZZI ou PERUZZIS, de Toscane, *id.*
* PESMES, en Franche-Comté, 279
PESTIVIEN, en Bretagne, *id.*
PETIT, à Paris, *id. & suiv.*
PETIT-DE-BRESSEY, à Dijon, 281
PETIT, originaire de Champagne, *id.*
PETIT-DE-MARIVATS, à Paris & au Comté de Bourgogne, *id.*
PETIT-DE-LA-BORDE, originaire des Cévennes, *id.*
PETIT, originaire de Caen, 282
PETIT-DES-LANDES, & DE-MAUBUISSON, originaire de Normandie. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 727. *id.*
PETIT, deux Familles de ce nom en Normandie, *id.* & 283
PETIT (LE), en Bretagne, *id.*
PETITCŒUR, en Normandie, *id.*
PETITEAU, en Bretagne, *id.*
* PEYROLLES, en Provence, *id.*
* PEYROUX (DU), en Haute-Marche. *Voyez* DUPEYROUX, *Tome V*, pour la Généalogie.
* PEYRUIS, en Provence, *id.*
PEYRUSCA, en Gascogne, *id.*
PEYSSONNEL, en Provence, 284
* PEZAY, Notice, *p.* 286. *Voyez* MASSON, aux Additions du *Tome X.*
* PEZÉ, au Maine, 287
* PEZENAS, en Languedoc, *id.*
* PEZENES, même Province, *id.*
* PHALTZBOURG, au pays Messin, *id.*
PHELIPPES, en Picardie, *id.*
PHELYPEAUX, originaire de Blois, 288
PHILBERT. *Voyez* BIDERSTORFF, *T. II.*
PHILIPPE, en Normandie, 293
* PHILIPPEVILLE, en Hainaut, 294
PIARRON-DE-CHAMOUSSET, à Paris, *id.*

* PIBRAC, en Languedoc, Notice. *Voyez* FAUR (DU), *Tome VI.*
* PICARDIE, Province, *page* 294
PIC-DE-LA-MIRANDOLE, en Guienne, *id.*
PICARD (LE), en Basse-Normandie. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 729.
PICARD (LE), en Picardie, 295
PICART, en Bretagne, *id.*
PICART-D'ESTELAN, en Normandie, 296
PICAUD, en Bretagne, *id.*
PICCOLOMINI, originaire de Rome, *id.*
PICHON, originaire du Languedoc, *id.*
PICHON, 297
PICOT, en Bretagne, *id.*
PICOT-DE-COMBREUX, originaire de Champagne, 298
PICQUET, originaire de Picardie (corrections à la fin de ce Volume), *id. & suiv.*
PIEDEFER, originaire du Beauvoisis, 307
PIEDELOUP, en Bretagne, 308
PIEDOUE, en Normandie, *id.*
PIEL, en Bretagne, *id.*
PIENNES, en Normandie, *id.*
* PIENNES, en Artois, *id.*
PIERMANS, en Brabant, *id.*
PIERRE-DE-BERNIS, en Languedoc, 309 *& suiv.*
PIERRE, en Normandie, 314
* PIERRE-BUFFIERE, en Limousin, *id.*
PIERRE (LA), Notice. *Voyez* MONTAINARD, *Tome X.*
PIERRE (LA), en Bretagne, *id.*
* PIERREFEU, en Provence, 315
PIERREFEU, Notice. *Voyez* THOMAS.
* PIERREFITTE, au Duché de Bar, 316
* PIERREFITTE, en Normandie, Notice. *Voyez* MATHAN, *Tome IX.*
PIERREPONT, en Basse Normandie, *id.*
PIERREPONT, 317
* PIERRES, en Normandie, *id.*
PIETREQUIN, originaire de Bourgogne, *id. & suiv.*
PIFFAULT, en Normandie, 322
PIGACE, originaire de Normandie, *id.*
PIGAULT-DE-LEPINOY, originaire de Bretagne, *id.*
* PIGNAN, en Languedoc, 323
PIGNATELLI, de Naples, *id. & suiv.*
PIGUELAIS (DE LA), en Bretagne, 325
* PILES (DES), au Comté-Venaissin, *id.*
PILLAVOINE, en Normandie, *page* 325 *& suiv.*
PILLE, dans la Marche, 330
PINAULT, en Flandres, *id.*
PINCUIT. *Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome VI.*
PINCZON, en Bretagne, *id.*
PINEAU, à Paris, 331
PINELLI, de Gênes, *id.*
PINETON-DE-CHAMBRUN, *id.*
* PINEY ou PIGNEY, en Champagne, 332
PINGRÉ, en Picardie, *id.*
PINON, Notice, *id.*
PINS, en Picardie, *id.*
PINTEREL, originaire de Champagne, 333
PIO, en Savoie, *id.*
PIOCHARD, en Champagne, *id.*
PIOGER, en Bretagne, 334
PIOLENC, en Languedoc, *id. & suiv.*
* PIOMBINO, 337
PIONZAC. *Voyez* CHABANNES.
* PIPPEMONT, en Picardie, *id.*
PIRON, en Bretagne, *id.*
* PIROU, en Normandie, 338
* PISANY, en Saintonge, *id.*
PISCARD, en Normandie, *id.*
PISSELEU, en Picardie, 339
* PITGHAM, aux Pays-Bas, 340
PITOIS, originaire du Duché de Bourgogne, 341
PITTON, en Provence, *id.*
PIVARDIERE, (DE LA), en Berri, *id.*
PIZANY, en Provence, 342
* PLACEY ou PLACY, en Normandie, *id.*
* PLACY, même Province, *id.*
* PLAINE-SEUVRE, même Province, *id.*
* PLAINTEL, en Bretagne, *id.*
PLANCHE-DE-MORTIERES (LA), en Beauce, 343
PLANCHES-DES-LANDES, en Bretagne, 344
PLANCOUET, même Province, *id.*
* PLANCY, en Champagne, *id.*
* PLANNES, en Normandie, *id.*
* PLANQUERY, même Province, *id.*
PLANTADE, en Bas-Languedoc, *id. & s.*
PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE, en Languedoc, 346
PLANTEY (DU), en Bresse, 347
PLAS, en Bas-Limousin, *id. & suiv.*
PLATIERE (DE LA), en Nivernois, 349
PLESSEN, originaire de la Basse-Saxe, 350

PLESSIER (DU), en Bretagne & en Picardie, deux Familles, *p.* 349 & 350
* PLESSIS (LE), en Normandie, *id.*
* PLESSIS-BATAILLE, *id.*
* PLESSIS-BERTRAND (DU), en Bretagne, *id.*
* PLESSIS-CHATEAUBRIANT, *id.*
* PLESSIS-GRIMOULT, en Normandie, 351
* PLESSIS-*lès-Tours*, en Touraine, *id.*
PLESSIS (DU), en Normandie, *id.*
PLESSIS, huit Familles de ce nom en Bretagne, 352
PLESSIS-CHATILLON, originaire du Maine, 353 & *suiv.*
PLESSIS-LIANCOURT, originaire du Vendomois, 357
* PLESSIS-RICHELIEU, originaire de Poitou, 358 & *suiv.*
PLESSIS-RIDEAU. *Voyez* BRIÇONNET, *Tome III.*
PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER, au Maine, 368
PLESSIS, en Normandie, *id.*
* PLEUMARTIN, en Anjou, 369
* PLEURRE, en Champagne, *id.*
* PLOEN, en Allemagne, *id.*
PLOESQUELLEC, en Bretagne, 370
* PLOEUC, même Province, *id.*
* PLOTHO, de Flandres, 371
PLUSBEL-DE-SAULLES, en Champagne, 372
PLUVIÉ-DE-MENCHOUARN, en Bretagne, 373
* PLUVINEL, en Dauphiné, 374
* POEDERLE, en Brabant, *id.*
* POILLECOURT, en Champagne, *id.*
POILLOUE, en Beauce, *id.* & *suiv.*
POILVILAIN ou POILVILLAIN, en Normandie, 377 & *suiv.*
POISIEUX, en Dauphiné, 380
* POISSAC (DE), en Limousin, 381
POISSY, en Normandie, *id.*
POITIERS, en Dauphiné, 382 & *suiv.*
* POITOU, Province, 384
* POIX-CRÉQUY, en Picardie, *id.*
POLASTRON, en Languedoc, 385
POLIER (DE), originaire de Rouergue, *id.* & *suiv.*
* POLIGNAC, en Auvergne, 388 & *suiv.*
POLIGNAC, en Saintonge, 392 & *suiv.*
* POLIGNY, au Comté de Bourgogne, 397
* POLISY, en Bourgogne, 398
POLOGNE, *id.*
POLY, au Comté de Bourgogne. Voyez la Généalogie aux Additions à la fin de ce Volume, *p.* 730 & *suiv.*
* POMÉRANIE, en Allemagne, *p.* 398
POMEREU, à Paris, 399 & *suiv.*
* POMIERS ou POMMIERS, en Bresse, 402
POMMAREDE. *Voyez* CARMAIN.
* POMMERAYE, en Normandie, *id.*
* POMPADOUR, en Limousin, *id.*
POMPONNE, en l'Isle de France, 403
PONCET-DE-LA-RIVIERE, *id.*
* PONCIN, en Bugey, 404
* PONS, en Saintonge, *id.* & *suiv.*
PONS-SAINT-MAURICE, en Périgord, 406 & *suiv.*
PONS DE-RENNEPONT, en Champagne, 410 & *suiv.*
PONT (DU), en Vivarais, 414 & *suiv.*
* PONT-A-MOUSSON, en Barrois, 416
* PONT-AUDEMER, en Normandie, 417
* PONT-BELLENGER, même Province, 418
PONT-DE-COMPIEGNE (DU), de Béarn, 419
* PONT-DE-REMY, en Picardie, 420
* PONT-DE-VAUX, en Bresse, *id.*
PONT-DE-VESLE. *Voyez* CHATILLON-*lès-Dombes*, *Tome IV.*
* PONT-DU-CHATEAU, en Auvergne, 421
* PONT-*en-Royans*, en Dauphiné, *id.*
* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, *id.*
* PONT-SUR-SEINE, dans la Brie Champenoise, 422
* PONTALLIER, en Comté, *id.*
* PONTCALLECK, en Bretagne, 423
* PONTCHARTRAIN, Notice. *Voyez* PHÉLYPEAUX.
* PONTCHATEAU, en Bretagne, *id.*
* PONTECROIX, même Province, 424
* PONTESCOULANT, en Normandie, Généalogie de *le Doulcet*, *id.*
* PONTEVÈS, en Provence, 425
* PONTGIBAUT, en Auvergne, 426
* PONTHIEU, en Picardie, *id.*
* PONTOISE, au Vexin-François, *id.*
* PONTUAL, en haute Bretagne, 427 & *suiv.*
PONTVILLE, originaire de Beauce, 432 & *suiv.*
PORCELLETS (DES), en Provence, 434 & *suiv.*
* PORHOET, en Bretagne, 437
PORLIER, originaire d'Ecouen. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 734.

* PORRIERES ou POURRIERES, en Provence, *page* 437
PORTAIL, originaire du Mans, 438
PORTE (DE LA), Notice. *Voyez* MAZARINI, *Tome IX.*
* PORTE (DE LA), 440
* PORTE, en Dauphiné. Généalogie de BOVIER-DE-SAINT-JULLIEN, *id. & suiv.*
PORTE-DE-LISSAC, en Limousin, & Additions à la fin de ce Vol. 443 *& suiv.*
PORTE-DE-LUSIGNAC, en Périgord, 446
PORTE-DE-RIANTS, en Berri, 447
PORTERIE (DE LA), originaire d'Espagne, 448 *& suiv.*
PORTES (DE), en Languedoc, 451
* PORTES-BERTRAND, en Vivarais, *id.*
PORTIER, en Bourgogne. *Voyez* FROLOYS, *Tome VI.*
PORTIER-DE-MARIGNY, *id.*
PORTOCARRERO, en Espagne, 452
* PORTUGAL, Royaume, *id.*
PORZOU, en Bretagne, 453
POSTEL, en Normandie, *id. & suiv.*
POT-DE-RHODES, 455
POT-DE-ROCHECHOUART. *Voyez* ROCHECHOUART.
POTERAT, en Champagne, *id.*
POTERIN-D'ORBENDELLE, originaire de Normandie. Voyez aux Additions à la fin de ce Volume, *p.* 737 *& suiv.*
* POTHERIE, en Anjou, 460
POTHON, ou POTON-DE-SAINTRAILLES, de Gascogne, *id.*
POTIER, de Paris, 461 *& suiv.*
POTTIN, en Normandie, 468
* POUDENX ou PODENX, en Guienne, *id. & suiv.*
POUGET-DE-NADAILLAC, en Quercy, 475
* POUILLENAY, en Dauphiné, 476
* POUJOLS ou PUJOLS, en Languedoc, *id.*
POULAIN-DE-MAUNY, en Bretagne, *id. & suiv.*
POULDUC, même Province, 479
POULHARIEZ, en Languedoc, *id.*
POULPRY, en Bretagne, 480
POULTRE ou PEULTRE, originaire d'Allemagne, *id.*
* POURQUEROLLES, *id.*
POURROY, originaire de Béarn, 481 *& suiv.*
POUSSEMOTHE, 483
* POUTRINCOURT, en Picardie, 484
POUYNET-DE-LA-BLINIERE, au Maine, *id.*
* POUYPETIT, en Condomois, *id.*
POYPE, en Dauphiné, 485 *& suiv.*
POZZO, en Italie, 488
PRA-DE-BALAY-SAULX, *id.*
* PRACONTAL, originaire du Dauphiné, *id. & suiv.*
* PRADES, 490
* PRADES, au Diocèse de Saint-Flour, *id.*
* PRADINE. *Voyez* COLLA-DE-PRADINE, *Tome V.*
PRAET, *id.*
PRAMIRAL. *Voyez* INGUIMBERT, *Tome VIII.*
* PRASLIN, en Champagne, *id.*
* PRASLIN, ci-devant MONTGAUGER, en Touraine, 491
PRAT (DU), originaire d'Auvergne, *id. & suiv.*
PRÉ-DE-SAINT-MAUR (DU), à Paris, 496 *& suiv.*
* PRÉAULX, en Normandie, 500
* PRÉAUX, en Touraine, *id. & suiv.*
* PRÉAUX, en Normandie, 505
* PRECHAC, en Gascogne, *id.*
* PRÉCORBIN, en Normandie, *id.*
* PREISSAC-D'ESCLIGNAC, *id. & suiv.*
* PRESSIGNY, en Touraine, 515
PRESTRE-DE-VAUBAN (LE). *Voyez* VAUBAN.
PRESTRE (LE), en Bretagne, *id. & suiv.*
* PRÉTEVAL, en Normandie, 519 *& suiv.*
PREUD'HOMME-D'HAILLIES, originaire du Cambresis, 521 *& suiv.*
PREUDHOMME (LE), en Lorraine, 524
PREVILLE (DE), en Touraine, 525
* PREUILLY, même Province, 526
PREULLAY, en Normandie, 527
PREVOST-DE-SANSAC, en Poitou (Additions & Corrections à la fin de ce Volume), 528 *& suiv.*
PREVOST (LE), en Normandie, 533
PREVOST, à Paris, 534
PREVOST-DE-LA-CROIX, à Paris & en Bretagne, 535 *& suiv.*
PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS (DES), en Bretagne, 537 *& suiv.*
* PRIE, en Nivernois, 540 *& suiv.*
PRIULI, de Venise, 543 *& suiv.*
* PROISY, en Picardie, 545 *& suiv.*
* PROPIAC, en Dauphiné, 551
PROUCY, en Normandie, *id.*
PROUVAY. *Voyez* DUCAUSÉ NAZELLE, *Tome V.*

PROVENÇAL, en Provence, *page* 551
* PROVENCE, Province, 552
PROVOST-DE-LA-TOUSCHE, en Bretagne, *id. & suiv.*
* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berri, 558
PRUNELÉ, en Beauce, *id. & suiv.*
PRUNIER, en Dauphiné, 573 *& suiv.*
* PRUSSE (LA), Pays, 575
PUCHOT, en Normandie, 576
PUGET, en Provence, *id.*
PUJO-DE-LA-FITTOLE, 577
PUJOLS, originaire de Beaucaire, *id.*
* PUISAYE, au Perche, *p.* 578 *& suiv.*
* PUISIGNAN, en Dauphiné, 582
* PUISSERGUIER, en Languedoc, *id.*
PUY-MONTBRUN (DU), en Dauphiné, *id. & suiv.*
PUY, originaire du Forez, 584
PUY-DE-SAINT-MARTIN (DU), originaire du Berri, 585 *& suiv.*
* PUYSÉGUR, en Gascogne, 589 *& s.*
* PUYVALLÉE, en Berri, dont le nom est BENGY, 597 *& suiv.*
* PUYZIEULX, en Champagne, 599
PYMONT, Notice. *Voyez* VIENNE.

Q

Q

QUARRÉ, en Bourgogne, *page* 600 *& suiv.*
QUATREBARBES, en Anjou & au Maine, 604 *& suiv.*
* QUATRE-PUITS, en Normandie, 610
* QUATRE-VALLÉES (LES), en Gascogne, 611
QUEBRIAC, en Bretagne, *id.*
* QUELEN, même Province, *id. & suiv.*
QUELEN, en Basse-Bretagne, 613
QUELLENEC (DU), 614
QUELLENEC, autre Famille, *id.*
QUELO, Notice, 615
* QUELUS ou CAYLUS, en Languedoc, *id.*
QUEMPER-DE-LANASCOL, en Bretagne, 616
QUENECHQUIVILLY, *id.*
* QUENGO, *id. & suiv.*
QUENTIN-DE-RICHEBOURG, originaire de Bretagne, 619 *& suiv.*
QUENTRIC, Notice, 623
QUERAVÉON. *Voyez* KERAVÉON.
* QUERCI, Province, *id.*
QUEREMAR, en Bretagne, *id.*
QUERHOENT. *Voyez* KERHOENT.
* QUERIEU, en Picardie, 624
* QUERINAN, en Bretagne, *id.*
* QUERLEC. *Voyez* KERLEC.
QUEROUARS, *id.*
* QUESNAY-GUESNON (LE), en Normandie, *id.*
QUESNE (DU), en Norm. 625 *& suiv.*
QUESNEAU-DE-CLERMONT, en Laonois, *page* 630
QUESNEL (DU), originaire de Normandie, *id.*
QUESNEL (DU), en Picardie, 631
* QUESNOY (DU), en Normandie, *id. & suiv.*
QUESNOY (DU), originaire de Picardie, 634
* QUESNOY (LE), en Flandres, 635
QUESSE-DE-VALCOURT, *id.*
* QUETHOU ou QUETEHOU, en Normandie, *id.*
QUÉTIER, en Touraine, *id.*
QUEUILLE (DE LA), en Auvergne, *id.*
* QUEVILLY, en Normandie, 636
QUEYLAR. *Voyez* CAYLAR.
QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE (LE), à Paris & à Bordeaux, *id.*
QUIERET, 637
QUIEU (LE), en Picardie, *id.*
QUINCARNON, en Normandie, 638
* QUINCY, en Beaujolois, *id.*
* QUINCY, en Brie, *id.*
QUINEMONT, en Touraine, *id.*
* QUINTIN, en Basse-Bretagne, 639
QUINTIN, en Bretagne, 640
QUIQUERAN-BEAUJEU & DE VENTABREN, en Provence, *id. & suiv.*
QUIRIT, originaire du Loudunois, 647 *& suiv.*
* QUITRY, dans le Vexin-Normand, 651

R

RABAINE, en Saintonge, *page* 652 *& ſuiv.*
RABASSE, originaire du Dauphiné, 654
* RABAT, au pays de Foix, *id.*
RABIERS, en Provence, 655
* RABODANGES, en Normandie, *id.*
RABOT, en Dauphiné, *id.*
RABUTIN, en Bourgogne, 656
RACAPÉ, en Anjou, 657
RACHAIS, en Dauphiné, *id. & ſuiv.*
* RACHE, dans la Flandre-Wallone, 659
* RACONIS, en Piémont, *id.*
* RADEPONT, en Normandie, *id. & ſ.*
RADIX, originaire de Savoie, 665
RADULPH, en Normandie, 666
RADZIWIL, en Pologne, 667
RAFFELIS, en Provence, 668
RAFFELIS ou RAFAELIS, originaire du Comté-Venaiſſin, 669
* RAFFETOT, en Normandie, 670
* RAGNY, en Bourgogne, *id.*
RAGOTZKY, originaire d'Hongrie, *id.*
RAGUIER, originaire d'Allemagne, 671
RAIGECOURT, originaire de Metz, *id. & ſuiv.*
* RAILLANNE ou REILLANNE, en Provence, 675
* RAIMBOVAL, en Artois, 676
* RAINCOURT, ſur les frontieres de la Lorraine, *id.*
* RAINEVAL, en Picardie, 677 *& ſuiv.*
RAISSON, en Provence, 683
RALLEMONT (DE), en Normandie, 684
* RAMBOUILLET, dans le Mantois, 685
RAMEFORT, 686
RAMEY, en Forez & Champagne, *id.*
* RAMPANT ou RAMPEN, en Normandie, *id.*
* RANDAN, en Auvergne, 687
RANGONI, dans le Modénois, *id.*
RANTZAW, en Dannemarck, 688
* RANVILLE, en Normandie, 689
* RAPPERSWILL, en Suiſſe, *id.*
* RAPPOLTSTEIN, dans la haute Alſace, *id.*

R

* RARAY, en Valois, *page* 690
RASCAS, en Provence, *id.*
* RASNES, en Normandie, 691
RASOIR, en Hainaut, 692 *& ſuiv.*
RASQUE, à Draguignan, 696
* RASTIGNAC, en Périgord, 697
RAVELLI ou RAVEL, originaire de Lombardie, *id. & ſuiv.*
* RAVENEL, en Beauvoiſis, 700 *& ſ.*
RAUGRAVES, en Allemagne, 703
RAXIS, au Comté-Venaiſſin, *id.*
* RAY, en Bourgogne, 704
RAYMOND, en Languedoc, 705 *& ſ.*
RAYMOND ou RAIMOND, en Provence, 708 *& ſuiv.*
RAYNIER, (DU), originaire de Piémont, 713
RAZAUD, 714
* RAZEZ ou RASEZ, en Languedoc, *id.*
RAZILLY, en Touraine, *id.*

Addition pour le Tome I.

BAILLET, en Périgord, *page* 715

Article à placer après BARON, *Tome I, page* 738.

BARQUIER, originaire de Provence, *id.*

Article à placer avant BONNET, *Tome II, page* 636.

BONNECORCE ou BONNECORSE, originaire de Florence, 716

Addition au Tome III, page 305.

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, en Languedoc, 718

Addition au Tome VII, page 412, *avant* GRANGE, *en Limouſin.*

GRANGE (DE LA), 720

Addition à ſubſtituer aux trois premieres lignes, page 414 *du Tome X.*

MOREL, en Baſſe-Normandie, 720
CORRECTIONS & ADDITIONS, 741 *& ſuiv.*

FIN DE LA TABLE.